HAL open science

L'histoire vivante médiévale. Approche socio-anthropologique

Audrey Tuaillon Demésy

To cite this version:

Audrey Tuaillon Demésy. L'histoire vivante médiévale. Approche socio-anthropologique. Sociologie. Université de Franche-Comté, 2011. Français. NNT : . tel-01062398v1

HAL Id: tel-01062398

https://hal.science/tel-01062398v1

Submitted on 2 Mar 2017 (v1), last revised 9 Sep 2014 (v2)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ

ÉCOLE DOCTORALE « LANGAGES, ESPACES, TEMPS, SOCIÉTÉS »

Thèse en vue de l'obtention du titre de docteur en

SOCIOLOGIE

L'HISTOIRE VIVANTE MÉDIÉVALE

Approche socio-anthropologique

Présentée et soutenue publiquement par

Audrey TUAILLON DEMÉSY

le 23 novembre 2011

Sous la direction de M. le Professeur Gilles FERRÉOL

Membres du jury :

Francis FARRUGIA, Professeur à l'université de Franche-Comté

Gilles FERRÉOL, Professeur à l'université de Franche-Comté, *Directeur*

Laurent Sébastien FOURNIER, Maître de conférences HDR à l'université de Nantes

Anne-Marie MAMONTOFF, Professeur à l'université de Perpignan, *Rapporteur*

Brigitte MUNIER-TEMIME, Maître de conférences HDR à Télécom-ParisTech, *Rapporteur*

Michel VALIÈRE, Ethnologue, université de Poitiers

Cette œuvre est sous licence Creative Commons Attribution-NonCommercial-NoDerivs 3.0 Unported. Pour accéder à une copie de cette licence, merci de vous rendre à l'adresse suivante http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/ ou envoyez un courrier à Creative Commons, 444 Castro Street, Suite 900, Mountain View, California, 94041, USA.

REMERCIEMENTS

Je tiens en premier lieu à remercier Monsieur le Professeur Gilles Ferréol, d'abord pour m'avoir acceptée sous sa direction, ensuite pour la confiance dont il a fait preuve à mon égard et qui m'a encouragée à progresser durant ces trois années, et enfin, pour sa grande disponibilité, son soutien ainsi que ses critiques, relectures et conseils, toujours avisés.

Qu’il me soit permis de remercier mes rapporteurs, Madame Anne-Marie Mamontoff et Madame Brigitte Munier-Temime, ainsi que l’ensemble des membres du jury pour le temps qu’ils ont consacré à la lecture de cette thèse.

Je voudrais ensuite énoncer tout particulièrement ma reconnaissance à Cédric pour son appui logistique et sa présence tout au long de ce travail, ainsi que pour m'avoir soutenue, mais aussi supportée, durant ces trois années, en particulier durant la phase finale de la rédaction.

Je souhaite aussi remercier l'ensemble du C3S pour m'avoir permis de tester à différents moments mes hypothèses de recherche, au cours de séminaires ou d'échanges moins formalisés.

De même, pour leur aide, leurs encouragements et leur intérêt à des moments importants de la recherche, j'exprime ma gratitude à Alain Nice, Christian Vivier, Jean-Jacques Dupaux et Pierre-Alexandre Chaize.

Une petite pensée également pour mes amies (Ingrid, Sophie, Audrey) et les membres de ma famille, qui ont tout fait pour comprendre les impératifs inhérents à la recherche et n'ont pas cessé de me manifester leur présence et leur appui.

Je remercie ma maman, pour sa compréhension, sa présence et ses encouragements.

Enfin, cette étude n'aurait pu être menée sans la participation de tous les enquêtés et informateurs sollicités. Qu'ils soient ici remerciés du temps qu’ils m’ont consacré.

Un dernier remerciement s'adresse à tous ceux que je n'aurais pas cités précédemment et qui m'ont soutenue ou m'ont apporté leur aide lors de ces trois années, d'une manière ou d'une autre.

SOMMAIRE

SOMMAIRE 1

INTRODUCTION 3

PREMIÈRE PARTIE : DÉLIMITATION DE L'OBJET D'ÉTUDE 12

CHAPITRE I : APPROCHES DE L'OBJET DE RECHERCHE 14

CHAPITRE II : L'OBSERVATION PARTICIPANTE 71

CHAPITRE III : L'ENQUÊTE QUANTITATIVE 97

CHAPITRE IV : L'ENQUÊTE QUALITATIVE 119

DEUXIÈME PARTIE : UNE PRATIQUE ENTRE DIFFUSION CULTURELLE ET SUPPORT VIVANT 143

CHAPITRE V : QUELLE ACTIVITÉ CULTURELLE ? 145

CHAPITRE VI : HISTOIRE VIVANTE ET PATRIMOINE 185

CHAPITRE VII : LA PLACE DE LA « MÉMOIRE » AU SEIN DE LA PRATIQUE 218

CHAPITRE VIII : L'HISTOIRE VIVANTE ET LA QUESTION DE LA TRANSMISSION 251

TROISIÈME PARTIE : ENTRE LOISIR ET PROFESSIONNALISATION : QUELS ÉLÉMENTS POUR DÉFINIR LA PRATIQUE ? 311

CHAPITRE IX : ACTIVITÉ DE LOISIR OU ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE ? 313

CHAPITRE X : LES AMHE : ACTIVITÉ PHYSIQUE DE LOISIR OU POSSIBLE MÉTIER ? 370

CHAPITRE XI : LA PLACE DES FÊTES MÉDIÉVALES DANS LA PRATIQUE D'HISTOIRE VIVANTE 406

CHAPITRE XII : HISTOIRE VIVANTE ET PRATIQUES TOURISTIQUES 434

QUATRIÈME PARTIE : UNE PRATIQUE SOCIALE CRÉATRICE D'IDENTITÉS 465

CHAPITRE XIII : PORTRAIT SOCIOLOGIQUE 467

CHAPITRE XIV : DES MANIÈRES DE PRATIQUER ET D'ÊTRE VU 499

CHAPITRE XV : QUELLE(S) COMMUNAUTÉ(S) ? 534

CHAPITRE XVI : ENTRE NORMES ET VALEURS : UNE REPRÉSENTATION IDENTITAIRE DE LA DÉMARCHE ? 564

CONCLUSION 600

BIBLIOGRAPHIE 608

GLOSSAIRE 632

TABLE DES GRAPHIQUES 633

TABLE DES ILLUSTRATIONS 635

INDEX DES AUTEURS 636

INDEX THÉMATIQUE 640

ANNEXES 642

TABLE DES MATIÈRES 667

INTRODUCTION

Aborder l'histoire vivante[1] du point de vue des sciences sociales fait écho à une réflexion portant sur le manque de reconnaissance dont cette pratique fait preuve. Cette démarche est souvent confondue avec d'autres (jeux de rôle, etc.) qui peuvent, de l'extérieur, sembler proches. Pourtant, loin de représenter des activités déjà définies, l'histoire vivante (composée de la reconstitution et d'une pratique physique d'arts martiaux historiques), comprend ses propres spécificités et doit être étudiée pour elle-même.

Au moment de définir une thématique de recherche pour le doctorat, connaissant déjà quelque peu le « milieu » de la reconstitution, j'ai pris conscience que celui-ci était méconnu et formait une sorte de communauté « cachée » au sein de la société globale. Compte tenu de cet état de fait, il semblait opportun de mener une étude quant à ce phénomène, afin de comprendre les mécanismes qui permettent sa mobilisation. Étant donné la façon dont la démarche se réalise, j'ai en premier lieu fait le choix de l'appréhender sous l'angle d'un groupe restreint. Pour cette raison, les techniques de l'ethnographie, et par la suite de l'ethnologie, se sont révélées pertinentes pour l'analyse. Les observations participantes ont constitué la base sur laquelle s'est élaboré le travail de terrain. Pour autant, les activités étudiées prenant place au cœur de la quotidienneté des informateurs, l'ancrage social plus général de la pratique ne pouvait être laissé de côté. Ce sont donc des méthodes empruntées à la sociologie, tant pour l'enquête en elle-même que pour l'inscription théorique, qui ont ensuite été très vite adoptées. L'étude se positionne aux frontières de l'ethnologie, de l'anthropologie et de la sociologie, sciences opérantes pour la compréhension de l'objet.

Très rapidement, le terrain a permis de distinguer deux pratiques, différentes mais complémentaires : les Arts martiaux historiques européens (couramment nommés AMHE) et la reconstitution historique. Ces deux activités véhiculent chacune des valeurs communes, de recherche d'historicité et d'apprentissage permanent, entre autres, mais se distinguent quant à leurs manières d'exposer l'Histoire. À une technique martiale, effectuée

[1] Ce terme fera l'objet d'un travail de définition approfondi au cours du chapitre I. Mais dès à présent, pour éviter toute confusion, l'histoire vivante peut être comprise comme une démarche culturelle visant à mettre en vie et à exposer des manières de faire d'un temps passé.

comme une activité physique moderne, répond la reconstitution qui invoque le port nécessaire du costume. Pourtant, ces deux approches, par leurs enjeux et objectifs communs, comme par le fait que les pratiquants soient souvent les mêmes, sont constitutives de l'histoire vivante dans son ensemble. Elles forment deux faces d'une même pièce, complémentaires l'une de l'autre et répondant aux mêmes objectifs. Elles ont ainsi été examinées ensemble et comprises comme indissociables.

L'objet d'étude a également dû être soumis à un choix en termes de périodes. En effet, l'histoire vivante se décline selon plusieurs époques, qui couvrent quelques centaines d'années. Une délimitation devait impérativement être opérée, afin de circonscrire précisément le thème de recherche, mais aussi parce que les réalisations contemporaines associées à un temps donné ne se retrouvent pas nécessairement pour un autre siècle. C'est le Moyen-Âge qui a été retenu, pour des raisons pratiques, puisque j'avais déjà des contacts dans cet espace, et parce que c'est sans doute la manifestation la plus visible de la reconstitution, comme celle qui a le plus de difficultés à s'affirmer, notamment vis-à-vis de l'ensemble des événements à thématique médiévale qui existent alentour.

Plusieurs éléments se sont peu à peu imposés sur le terrain, permettant de construire problématique et axes de recherches. Les principaux thèmes retenus ont trait à la culture, au loisir et à la communauté. Ce qui n'est pas apparu dès le départ, mais qui s'est laissé deviner et exploiter au cours de l'enquête, est la fonction identitaire que la pratique met en place. C'est donc la notion d'i*dentité* qui constitue le fil rouge de la recherche et autorise à comprendre les normes véhiculées par la démarche, comme ses caractéristiques principales. Il s'agit de préciser ce concept, central pour la compréhension de l'histoire vivante.

L'identité se comprend entre les notions d'*« individuel »* et de *« collectif »*, de *« soi »* et d'*« autrui »*. *« Processus à étudier dans une perspective diachronique »*[2], la mobilisation des caractères identitaires fait sens pour les individus, puisque le terrain a montré que les enquêtés se reconnaissent comme acteurs et comme membres d'un groupe. Dès lors, l'identité *« repose sur une affirmation du* moi*, sur une individuation qui rend l'homme "unique", différent des autres. D'autre part, elle renvoie à un* nous*, caractérisé par une série de déterminations qui permettent à chaque* moi *de se positionner par rapport à un*

[2]Gilles Ferréol (sous la dir. de) (2002), *Dictionnaire de sociologie*, Paris, Armand Colin, p. 87.

"même autre", de se reconnaître dans une série de valeurs, de modèles, d'idéaux véhiculés par une collectivité à laquelle on s'identifie »[3]. En outre, *« l'organisation du monde en "groupes sociaux" a pour conséquence des relations d'inclusion/exclusion qui sont à la base de l'identité sociale […] L'affiliation à un groupe donné sera déterminée par comparaison avec d'autres groupes, sur la base de critères variés […] qui permettent d'évaluer le statut de ce groupe (endo-groupe) par rapport aux autres »*[4]. Le groupe d'appartenance active les délimitations identitaires individuelles. Le principe de l'identité est compris à travers la reconnaissance que l'ensemble va apporter aux pratiquants, comme en fonction du respect des normes portées par la communauté. *« L'identité est dépendante à la fois de la conscience de soi et de la reconnaissance par autrui, quelles que soient les affiliations des uns et des autres. La reconnaissance se négocie non seulement avec ceux qui partagent les mêmes valeurs, les mêmes visions du monde, mais avec l'ensemble de la collectivité dans laquelle nous vivons. Cette négociation implique des ajustements entre les attentes du sujet et celles du collectif qui a le pouvoir d'attribuer la reconnaissance. Il en résulte des obligations réciproques : l'individu a le droit d'attendre les bénéfices liés à la reconnaissance, en termes d'estime sociale par exemple ; par ailleurs, le groupe s'attend à ce que le sujet soit conforme à ce qu'il prétend être – et qui lui a valu cette reconnaissance. »*[5]

Il faut à ce propos rappeler que l'identité *« est à la fois une catégorie de pratique et une catégorie d'analyse. En tant que catégorie de pratique, elle est utilisée par les acteurs "profanes" dans certaines situations quotidiennes (pas dans toutes!) pour rendre compte d'eux-mêmes, de leurs activités, de ce qu'ils ont en commun avec les autres et de ce en quoi ils en diffèrent. Elle est aussi utilisée par les leaders politiques pour persuader les gens de se comprendre, eux, leurs intérêts et leurs difficultés, d'une certaine manière, pour persuader (en vue de certaines fins) certaines personnes qu'elles sont "identiques" entre elles en même temps que différentes d'autres personnes. »*[6]

« Qu'entendent les universitaires lorsqu'ils parlent de l'"identité" ? Quel travail conceptuel et explicatif ce terme est-il supposé accomplir ? Cela dépend du contexte dans lequel il est

---

[3]Gilles Ferréol et Guy Jucquois (sous la dir. de) (2003), *Dictionnaire de l'altérité et des relations interculturelles*, Paris, Armand Colin, p. 156.
[4]*Ibid.*
[5]*Ibid.*, p. 157.
[6] Rogers Brubaker, Frédéric Junqua (2001), « Au-delà de l'"identité" », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 139, n° 3, p. 69.

employé et de la tradition théorique à laquelle se rattache l'emploi en question. Le terme est grandement – ou plutôt, pour un concept analytique, désespérément – ambigu. Mais un petit nombre d'emplois clés sont identifiables. »[7] Il est possible d'en retenir, pour l'analyse présente, deux : *« Entendue comme un phénomène spécifiquement collectif, l'"identité" dénote une similitude fondamentale et conséquente entre les membres d'un groupe ou d'une catégorie. Celle-ci peut être entendue objectivement (comme une similitude "en soi") ou subjectivement (comme une similitude éprouvée, ressentie ou perçue). Cette similitude est censée se manifester dans la solidarité, dans les inclinations ou une conscience communes ou dans l'action collective. »*[8] L'identité peut aussi renvoyer à un *« produit de l'action sociale ou politique. [Elle] est invoquée pour souligner le développement progressif et interactif d'un certain type d'autocompréhension collective, d'une solidarité ou d'un "sentiment de groupe" qui rend possible l'action collective »*[9]. Ce sont ces deux conceptions qui dominent concernant le principe d'histoire vivante. L'identité est une notion complexe, nécessairement plurielle. Pour cette raison, elle doit être délimitée et, pour l'étude, faire référence à une forme d'identité « communautaire », active pour les groupes de petite taille. C'est ainsi qu'à *« l'intérieur de "nébuleuses" culturelles et sociales les acteurs opèrent des choix d'identification, variables en nature, en intensité et en niveau, en fonction de situations qui mettent en jeu, notamment, la forme des rapports entretenus avec la société englobante et ses institutions d'une part, avec les groupes ou les individus avec lesquels la communication et les échanges de biens sont intenses, d'autre part »*[10].

L'identité fait sens pour les individus, en tant que membres du groupe, comme pour la communauté elle-même, qui cherche à se définir au regard d'autres pratiques proches. Autrement dit, *« la notion d'identité est utile en sociologie si elle […] aide à penser les relations entre les catégories sociales légitimes (statuts sociaux ou professionnels) et les représentations subjectives que se font les individus de leurs positions sociales. Elle permet de comprendre les sentiments d'appartenance, mais aussi le décalage ou l'exclusion. Couplée à la notion de socialisation, elle s'efforce de saisir les trajectoires sociales dans leur double dimension objective et subjective, dans leurs transformations*

---

[7] *Ibid.* p. 71.
[8] *Ibid.*
[9] *Ibid.* p. 72.
[10] Christian Bromberger, Pierre Centlivres et Gérard Collomb (2007), « Entre le local et le global : les figures de l'identité », *in* Bruno Péquignot (sous la dir. de), *Maurice Halbwachs : le temps, la mémoire et l'émotion*, Paris, L'Harmattan, p. 141.

successives et dans leur multidimensionnalité »[11]. L'identité se donne à voir tout au long du terrain puis de l'analyse. Elle ne sera pas systématiquement soulignée, mais ces délimitations préalables doivent permettre d'en saisir les manifestations. Cette notion sera toutefois précisée dans la dernière partie, consacrée à la pratique sociale.

Liées à l'identité, les normes sont au fondement d'une forme de cohésion sociale. Leur instauration et leur respect parcourent l'ensemble des activités mises en place par les acteurs de l'histoire vivante. Pour cette raison, elles se donnent à voir dans l'ensemble de la démarche. Il faut les définir d'une manière générale, afin de les aborder avec un référent commun : *« Règles ou modèles de conduites propres à un groupe ou à une société donnée, appris et partagés, légitimés par des valeurs, et dont la non-observance entraîne des sanctions. Les normes définissent le comportement approprié ou attendu dans la vie sociale. Elles sont inséparables de l'activité de régulation qui les crée et les maintient. Leur appropriation (apprentissage et intériorisation) au cours de la socialisation inclut non seulement la connaissance de la prescription elle-même mais aussi la marge de variation (variance) qu'elles comportent toujours. »*[12] Systématiquement attachées à un groupe, les normes en exposent les comportements à respecter.

Dans un contexte souvent énoncé de déliquescence du lien social, il s'avère que ce dernier n'est pas toujours absent et fonde au contraire une caractéristique de la pratique étudiée. En fait, le principe de la communauté formée par les initiés de l'histoire vivante renvoie à une recherche de cohésion et de maintien des liens sociaux L'identification de la démarche en elle-même étant un processus en cours de construction, les participants en quête d'identité concourent à l'expression d'un lien social, garant d'une représentation commune de la reconstitution, comme des AMHE. À cet égard, la conformité de chacun aux normes du groupe apparaît comme essentielle. Dès lors, se met en place une forme de socialisation, visant à faire apprendre aux membres les valeurs dont se réclame l'histoire vivante.

Abordant la *« question de ce qui relie les hommes entre eux »*[13], le lien social questionne les raisons qui sont au fondement de la cohésion entre membres. *« De même que ce fut à la suite des changements provoqués par l'industrialisation et la Révolution française que naquirent les bases de la théorie du lien social, révisant une conception de la société basée*

[11]Gilles Ferréol (sous la dir. de) (2002), *Dictionnaire de sociologie*, *op. cit.*, p. 88.
[12]*Ibid.*, p. 129.
[13]Sylvain Aquatias (1997), « Jeunes de banlieue, entre communauté et société », *Socio-Anthropologie*, n° 2 [En ligne : http://socio-anthropologie.revues.org/index73.html].

sur le consentement et le contrat, les perturbations contemporaines nous obligent à nous demander ce qui nous relie encore les uns aux autres. »[14]

Plus précisément, le lien social comprend plusieurs dimensions, en particulier lorsqu'il est analysé du point de vue de la déviance : *« Hirschi (1969) est le premier à s'être adonné à une réflexion théorique et à un examen empirique systématique du lien social, dont il a distingué les quatre éléments constitutifs suivants : l'attachement à des autruis signifiants […], mesuré essentiellement par la tendance à s'identifier à ces personnes de référence […] et à l'importance accordée à leurs opinions et attentes à son propre égard […]. L'engagement dans la conformité ou dans les activités conventionnelles […], comme volonté, aspiration, ligne de conduite : c'est l'idée d'un investissement de soi, conscient et calculé, en temps et en énergie personnelle […]. L'implication ou l'absorption dans des activités conventionnelles […], comme simple fait subi : ayant choisi de s'engager dans la conformité, l'individu devient tellement absorbé par ses activités conventionnelles qu'il ne lui reste plus le temps […] de penser à, ou de se commettre dans des actions déviantes […]. La croyance en la valeur des normes communes. »*[15] Ces traits particuliers sont opérants pour l'histoire vivante en tant que communauté : le lien social ainsi créé répond à ces éléments d'*attachement*, *d'engagement*, d'*implication* et de *nécessité des normes*. L'enjeu de l'analyse consiste à exposer ces données.

Quelques points particuliers peuvent d'emblée être soulevés. Se positionnant comme un groupe autonome au sein de la société globale, l'histoire vivante interroge les rapports entre lien social et communauté : *« Entre communauté et société, il y a toute la différence entre un lien social fort et lien faible. Le lien communautaire est fort car homogène comme dans une grande famille très unie où le collectif l'emporte sur des individus qui ne sont que des membres ; le lien social, dans lequel domine la liberté individuelle si ce n'est l'individualisme, peut en contrepartie isoler, voire exclure, l'individu de toute relation sociale, ou la rendre purement fonctionnelle ou utilitaire, hors de toute densité humaine. En cela, il s'agit d'un lien fragile. »*[16] La grande part des troupes de reconstitution ou d'AMHE prennent la forme d'associations, qui fournissent une image particulière et autorisent à envisager le lien social d'après un autre aspect : *« Dans la recomposition du*

[14]*Ibid.*
[15]Nicolas Queloz (1989), « Lien social et conformation des individus, examen critique », *Déviance et société*, vol. 13, n° 4, juillet-septembre, p. 201.
[16]Roger Sue (2001), *Renouer le lien social : liberté, égalité, association*, Paris, Odile Jacob, p. 27.

lien social, l'association est en position beaucoup plus centrale […]. Que l'on songe par exemple à cette myriade d'associations de fait qui vont des simples relations de quartier jusqu'à l'expression de la société civile sur la scène internationale, Internet aidant, ouvrant un nouvel horizon à la mondialisation. De même ne peut-on comprendre l'essor continu des associations déclarées sans le relier à cet "esprit d'association" dont parlait déjà Tocqueville, qui anime le lien social entre les individus. À travers le monde, les associations sont les organisations qui (hors les familles) mobilisent le plus d'individus. »[17] L'association, formelle ou non, est au cœur de l'enclenchement du lien et des interactions entre les individus qui la composent. La transmission semble prendre sa source dans ces façons de faire.

Comme pour l'identité, le lien social transparaît tout au long de l'étude. Il est l'un des attributs constants qui concourent à expliquer et circonscrire l'ensemble de l'objet de recherche. Ainsi, *identité*, *lien social* et *socialisation* sont imbriqués afin de donner une vision cohérente de la pratique, pour les initiés comme pour ceux qui n'en font pas partie. C'est de cette façon que se joue la délimitation de la démarche : ses frontières sont sans cesse sujettes à modifications mais la cohésion, conservée et exposée, des manières de faire, favorise une reconnaissance identitaire.

Concernant plus spécifiquement la rédaction, le nom de *« pratique »* a été employé pour désigner l'ensemble des applications mises en place au cœur de l'histoire vivante. Il est synonyme d'a*ctivité*, de *démarche* et d'*approche*. En effet, englobant d'une manière générale des normes et des façons de faire, ces mots permettent d'évoquer ce que sont les AMHE et la reconstitution. Par extension, c'est en référence au premier terme que celui de *« pratiquants »* a été choisi. Il ne renvoie pas à une notion religieuse, mais simplement à une personne qui se conforme à la *pratique*. De même, cette dénomination peut être remplacée par *adhérents*, *membres* ou *initiés*. Les vocables d'*enquêtés* et d'*informateurs* feront écho aux terrains menés, qui forment le cadre de la recherche. Pour ce qui est des AMHE, aucune expression n'existant pour désigner ceux qui effectuent l'activité, c'est l'emploi de *« pratiquants d'AMHE »* qui sera retenu. Il a parfois été fait mention, lors d'observations, d'*AMHEurs*, mais cet acronyme n'est que peu utilisé et complique sensiblement la lecture. Enfin, comme équivalent à *« communauté »*, seront employés les

[17] *Ibid.*, p. 13.

termes de *groupe*, d'*ensemble* ou de *clan*, le dernier renvoyant à un soutien commun, sans qu'un rapport de parenté ne soit en jeu.

Les citations extraites d'entretiens et parfois de réponses fournies par les questionnaires sont insérées directement dans le corps du texte, en italique. Ce choix d'une écriture orientée vers une rédaction ethnographique est fait afin de faciliter la lecture et d'inclure directement les éléments du terrain dans les analyses. Les noms des enquêtés ne sont pas mentionnés, sauf exception, afin de garantir l'anonymat des informateurs. Les initiés étant peu nombreux, il me semble nécessaire de maintenir cachée leur identité.

Il reste à préciser que cette enquête ne prétend pas avoir analysé d'emblée l'ensemble de l'histoire vivante française, mais elle expose des hypothèses et des résultats en fonction de ce que les différents terrains ont pu apporter. Ce sont ainsi des « morceaux » qui sont présentés, mais j'ai cherché à en extraire les généralités et les invariants relatifs aux manières de faire de la reconstitution et des AMHE.

Il faut à présent exposer les axes de recherche, ainsi que le plan. Au cours du terrain, trois champs se sont peu à peu imposés. Le premier englobe d'une manière générale les pratiques culturelles développées. Le second s'interroge sur les relations entre loisir et profession pour une même approche et le dernier traite de l'ensemble des éléments révélateurs d'une pratique sociale. Plus simplement, la problématique adoptée invite à s'interroger sur l'expression culturelle de l'approche et, par extension, sur ses attaches identitaires.

Ces lignes directrices ont été mises en place d'après le terrain et ont par la suite été « testées » en retour. C'est une dialectique qui est systématiquement installée entre l'enquête empirique et les cadres d'analyse. Le choix a été fait de définir un plan de rédaction qui reprend ce cheminement. En premier lieu, il s'agit de délimiter l'objet d'étude, d'un point de vue théorique et en relation avec la méthodologie d'enquête instaurée. Ensuite, la seconde partie aborde la pratique en fonction de la diffusion culturelle et du support vivant qu'elle propose. Puis, c'est entre loisir et professionnalisation que celle-ci sera examinée. Enfin, l'activité est perçue en fonction des identités et du lien social qu'elle parvient à créer. Le déroulement de l'enquête est conservé et ce plan permet de révéler d'abord ce qui fait référence à la sphère publique (enjeux culturels, patrimoniaux, etc.), puis à l'espace semi-privé (à travers l'approche de la situation

personnelle : loisir ou profession), pour terminer avec ce qui relève de l'intime, de l'*entre-soi* (socialisation, normes et identités). Autrement dit, il s'agit de passer du domaine du visible à celui du *« caché »*, de l'immédiateté qui peut être saisie de l'extérieur, à ce qui ne se laisse percevoir que de l'intérieur. Les méthodes conjointes de la sociologie et de l'ethnologie permettent et favorisent cette approche.

PREMIÈRE PARTIE :
DÉLIMITATION DE L'OBJET D'ÉTUDE

Cette première partie, divisée en quatre chapitres, vise à aborder la délimitation de l'objet d'étude. Il s'agit de donner à voir la problématique et les hypothèses qui s'y rapportent, ainsi que de s'attarder sur la question de la définition des principaux concepts. Puis la méthodologie mise en place sera exposée, en précisant les différents dispositifs d'enquête employés pour le travail de terrain : observations participantes, enquête quantitative et enquête qualitative.

CHAPITRE I :
APPROCHES DE L'OBJET DE RECHERCHE

A. Problématique, hypothèses et caractérisations

A.1. *Problème de départ et construction de la problématique*

La recherche s'est d'abord donnée à voir à partir d'un problème de départ, qui consistait à s'interroger sur ce que représente l'histoire vivante, étant donné la faible reconnaissance dont elle fait l'objet. « *Par cette question, le chercheur tente d'exprimer le plus exactement possible ce qu'il cherche à savoir, à élucider, à mieux comprendre. La question de départ servira de premier fil conducteur à la recherche.* »[18] Dès lors, poser cette question donne l'orientation générale de l'enquête et la thématique qui sera prise en compte. Cette question peut alors être formulée de cette manière : *comment se manifeste la pratique de l'histoire vivante médiévale en France ?*

Aborder l'histoire vivante comme sujet socio-anthropologique a demandé des ajustements, ainsi que des précisions. Un travail de délimitation de l'objet a dû être mis en place : il a consisté à intégrer à la recherche la reconstitution ainsi que les AMHE. L'ensemble de l'étude est, dès lors, soutenue par la question de savoir comment se pratique l'histoire vivante dans son ensemble, à savoir ces deux activités distinctes mais complémentaires que sont les AMHE et reconstitution. Il a fallu, par la suite, préciser la délimitation temporelle de la pratique. En effet, la reconstitution et les AMHE concernent plusieurs périodes historiques. Pour des raisons pratiques, mais aussi parce qu'elle est la plus visible, c'est l'histoire vivante médiévale qui a été retenue. Il s'agissait alors de construire un objet différent de l'étude des « fêtes médiévales », puisque ces dernières n'apparaissent pas nécessairement comme un lieu d'expression de la reconstitution. Bien qu'elles soient très nombreuses en France, les prendre pour thème d'analyse ne semblait pas pertinent, étant donné qu'elles ne sont pas représentatives du phénomène étudié. Pour cette raison, la délimitation de la recherche s'est effectuée, dans un second temps, par le choix des lieux sur lesquels l'enquête a été menée. Les « types » de rassemblements entrent ici en ligne de

[18]Raymond Quivy, Luc Van Campenhoudt (2006), *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, p. 35.

compte, afin d'avoir un panel le plus vaste possible : *offs*, manifestations ouvertes au publics, expérimentations, etc. Les lieux géographiques sur lesquels se sont déroulés les divers terrains étaient donc dépendants de la nature même de l'événement étudié. C'est ainsi que quatorze lieux ont été soumis à l'analyse en France, un en Belgique et un en Suisse. Dans l'ensemble, la recherche repose sur un terrain francophone.

De cette première interrogation, qui a constitué le socle de départ, la problématique s'est peu à peu construite, en intégrant les données recueillies au cours de la pré-enquête. L'idée est bien ici de comprendre d'abord *« comment »* avant de pouvoir répondre *« pourquoi »*.

La question de départ ainsi que le travail de pré-enquête constituent la phase de rupture nécessaire quant à l'approche de l'objet d'étude. *« Le projet de recherche ayant été provisoirement formulé sous la forme d'une question de départ, il s'agit ensuite d'atteindre une certaine qualité d'information sur l'objet étudié et de trouver les meilleures manières de l'aborder. C'est le rôle du travail exploratoire. »*[19] Les principaux concepts mobilisés quant à cette approche se sont peu à peu révélés, en lien avec le terrain et le travail bibliographique. Il s'agit essentiellement des thématiques liées à la *transmission*, à la *culture*, à l'*Histoire*, à l'*identité* et enfin au *patrimoine*. Ces diverses notions ont constitué les points de départ à partir desquels la recherche a pu prendre appui et la problématique se délimiter. Cette construction théorique renvoie à la manière d'aborder l'étude et au champ conceptuel dans lequel ce dernier viendra s'inscrire. Compte tenu des éléments préalablement récoltés par le biais des observations, l'étude tend à s'inscrire dans un cadre principalement qualitatif. Formuler la problématique revient à prendre en compte cette dimension. Anselm Strauss et Juliet Corbin énoncent cette idée : *« L'objectif principal de cette forme de recherche qualitative est de développer de la théorie. Pour ce faire, il est nécessaire de formuler une question de recherche de manière à ce qu'elle permette la flexibilité et la liberté d'explorer un phénomène en profondeur […]. Même si la question initiale débute de manière large, elle devient progressivement plus étroite et plus ciblée durant le processus de recherche, au fur et à mesure que les concepts et leurs rapports respectifs sont découverts […]. La question de recherche d'une étude qualitative est une déclaration qui identifie le phénomène à étudier. Elle informe les lecteurs des intentions spécifiques de découverte du chercheur. »*[20] La délimitation de la question de recherche fait

[19] *Ibid.*, p. 71.
[20] Anselm Strauss, Juliet Corbin (2004), *Les Fondements de la recherche qualitative*, trad. fr., Fribourg, Éd. Saint-Paul, p. 65 (1re éd. américaine : 1990).

suite à la question de départ, tout en la précisant. Il est possible de la formuler de cette façon : *comment l'histoire vivante médiévale se donne-t-elle à voir à la fois dans une pratique culturelle et dans une pratique génératrice d'identité ?* Une fois la problématique définie, il faut présenter le modèle d'analyse au cœur duquel elle va prendre place, ainsi que les hypothèses qui découlent de cette interrogation.

A.2. *Modèle d'analyse*

Au regard de la problématique présentée, il est essentiel de s'intéresser à la théorisation de l'objet de recherche. Strauss et Corbin rappellent que la *« théorisation est l'acte de construire […] un schème explicatif à partir des données, qui intègre de façon systématique divers concepts à travers des énoncés de relation »*[21]. Il s'agit de savoir dans quel cadre théorique l'étude prendra effet. Le modèle de la méthode hypothético-inductive est celui qui fera sens dans une première partie de l'enquête menée. Les hypothèses seront en effet construites d'après cette manière de concevoir la recherche, en partant des indicateurs et donc, du travail de terrain, étant donné la faible quantité d'ouvrages spécialisés quant à la question de l'histoire vivante. Par la suite, la méthode hypothético-déductive sera utilisée afin de confronter certaines données théoriques aux faits. *« En réalité, les deux démarches s'articulent plus qu'elles ne s'opposent. Tout modèle comporte inévitablement des éléments de structuration déductive mais aussi inductive […]. [On peut observer] un jeu fécond entre l'une et l'autre, qui assure à la fois le recul d'une construction et la pertinence de cette construction par rapport à l'objet.* »[22] Il n'est donc pas question d'opposer ces deux démarches, mais de concevoir une utilisation conjointe, selon le moment de l'enquête et les besoins théoriques relatifs à l'objet et aux hypothèses abordées.

A.2.1. Théorisation

Le travail de théorisation et de mise en place de modèles d'analyse peut être considéré comme un *« flux de travail »*, qui *« évolue pendant toute la durée de n'importe quel projet d'enquête. Chacun des types de travail (par exemple la récolte des données, l'analyse, l'interprétation) entraîne des choix et des décisions concernant l'utilité des diverses procédures alternatives, que celles-ci soient qualitatives ou quantitatives. Il impose ainsi*

[21] *Ibid.*, p. 47.
[22] Raymond Quivy, Luc Van Campenhoudt (2006), *Manuel..., op. cit.*, p. 134.

plus spécifiquement de faire des choix parmi ces procédures : quelles sont les plus appropriées parmi les procédures qualitatives et parmi les procédures quantitatives ? »[23]. La théorisation apparaît comme un processus qui doit être lié avec les méthodes les mieux adaptées à chaque situation de terrain. Au cours de l'enquête, une démarche qualitative sera employée, complétée par une dimension davantage quantitative, par le biais des questionnaires. Cette méthodologie fera l'objet d'une partie spécifique, mais il est important de rappeler que le choix des méthodes fait aussi partie intégrante de la mise en place de modèles d'analyse. *« Les formes qualitatives et quantitatives de recherche ont, toutes les deux, un rôle à jouer dans la théorisation. Il ne s'agit pas de dire s'il faut utiliser l'une ou l'autre forme, mais plutôt de savoir comment toutes deux peuvent travailler ensemble pour encourager le développement de la théorie. »*[24] Méthodologie et théorisation sont donc intrinsèquement liées, *« puisque l'objectif de la théorisation est de développer des théories pertinentes, donc, n'importe quelle technologie, qu'elle soit qualitative ou quantitative, constitue un moyen pour atteindre cet objectif. Nous ne croyons pas à la primauté de l'un ou de l'autre mode de recherche. Un instrument est un instrument et non pas une fin en soi. La question n'est pas celle de la primauté mais plutôt celle du moment et de la modalité de l'utilisation de chaque mode pour la théorisation »*[25].

L'idée relative à l'objectivité peut aussi être soulevée au moment de la création du modèle d'analyse. Cette question sera reprise ultérieurement, notamment à travers une thématique concernant la réflexivité, mais il semble important de la mentionner déjà à ce stade. À cet égard, *« l'analyse est le moteur de la collecte des données. Ainsi, il y a une constante interaction entre le chercheur et l'acte de recherche. […] Le chercheur est modelé par les données, tout comme les données sont modelées par le chercheur. […] Le problème est de savoir comment s'y prendre pour s'immerger dans les données tout en maintenant un équilibre entre l'objectivité et la sensibilité. L'objectivité est nécessaire pour arriver à une interprétation impartiale et précise des événements. La sensibilité est nécessaire pour percevoir les nuances subtiles et le sens des données, ainsi que pour reconnaître les relations entre les concepts »*[26]. Le rapport ici entre théorie et pratique, objectivité et sensibilité semble opérant, chaque concept étant nécessaire à une bonne prise en compte des données de l'étude. C'est un juste équilibre qui doit être trouvé : *« Les chercheurs ont*

[23]Anselm Strauss, Juliet Corbin (2004), *Les Fondements..., op. cit.*, p. 51.
[24]*Ibid.*, p. 57.
[25]*Ibid.*, p. 51.
[26]*Ibid.*, p. 67.

appris qu'une objectivité complète est impossible et pour chaque exemple de recherche – quantitative ou qualitative – il existe un élément de subjectivité. L'essentiel est de reconnaître l'enjeu essentiel de la subjectivité et la nécessité de développer des modalités appropriées pour minimiser son intrusion dans les analyses »[27]. L'intérêt est de mobiliser dès le départ ces notions afin de dresser un modèle d'analyse qui puisse en tenir compte, tant du point de vue méthodologique que sous l'angle théorique. La connaissance des biais possibles favorise leur recensement.

A.2.2. Schèmes d'analyse

Pour le modèle d'analyse à proprement parler, il s'agit d'inscrire la recherche dans un cadre théorique qui lui soit spécifique. Il s'agit de donner un axe d'analyse aux premiers éléments empiriques recueillis, de les positionner dans une approche théorique particulière. L'idée de « conception » est centrale, puisqu'elle fournit une *« manière de considérer la réalité sociale et de l'interroger »*[28]. Dans le cas de cette analyse sur l'histoire vivante, plusieurs schèmes peuvent être mobilisés afin d'éclairer la problématique.

Le schème structural apporte des éléments de compréhension du phénomène, au sens où *« la notion de structure est présente dans toute démarche scientifique visant à mettre au jour des régularités […]. Pour expliquer un phénomène ou un élément du système social dans une perspective structurale, on cherchera à savoir dans quel type d'agencement il doit être considéré et avec quelques autres éléments »*[29]. La théorie des champs, telle qu'elle a pu être développée par Pierre Bourdieu, constitue un élément important d'ancrage empirique, puisque les positions structurelles des enquêtés peuvent, pour partie, expliquer les actions mises en place. Enfin, pour compléter la notion de schème structurel, la question relative aux réseaux sociaux peut être prise en compte. *« Au sens strict, on peut définir un réseau comme un ensemble de flux […] d'objets quelconques (des messages, des biens, des personnes...) entre deux ou plusieurs pôles interconnectés. »*[30] Ce concept permet de prendre en considération les relations qui existent entre les différentes pratiques d'histoire vivante (reconstitution et AMHE), les normes, valeurs et modèles véhiculés et leur transmission aux pratiquants. *« L'approche des réseaux sociaux est essentiellement une approche structurelle. À partir d'une description des flux entre pôles, elle tente d'en*

[27] *Ibid.*, p. 68.
[28] Raymond Quivy, Luc Van Campenhoudt (2006), *Manuel..., op. cit.*, p. 86.
[29] *Ibid.*, p. 87.
[30] *Ibid.*, p. 88.

mettre au jour les logiques informelles et donc, les modes d'agencement entre les éléments interconnectés. »[31] L'approche structurale, avec ses diverses déclinaisons, permet d'aborder le phénomène étudié sous un angle particulier, à savoir *« un ensemble de caractères interdépendants […]. Le mot structure qualifie donc l'objet, identifié comme un système »*[32]. Ou bien, en prenant davantage en compte la définition *« effective »*, il s'agit alors de *« déterminer »* la structure de l'objet : *« La définition de l'objet devient alors de type constructif. Il ne s'agit plus de dire : "Il existe une structure", mais de définir les différents éléments de celle-ci, le plus souvent aussi de se référer au-delà de ce qui est observable, à une structure sous-jacente. »*[33]

Une approche différente peut être faite par le biais de l'interactionnisme. Il est question de s'intéresser aux diverses situations de face-à-face. *« L'interactionnisme aborde les processus d'action réciproque sous un angle essentiellement microsociologique. Chaque comportement ou message de l'un induit un comportement ou un message de l'autre dans un processus dynamique […]. Utiliser ce concept revient à considérer les situations étudiées comme le résultat des interactions entre l'ensemble des protagonistes. »*[34] L'utilisation de ce concept est particulièrement efficiente dans le cadre de l'analyse de la transmission, du don et de l'échange, thèmes centraux de la recherche. Cette manière d'aborder la réalité sociale n'est pas en contradiction avec le schème structural, mais vient davantage en complément sur des points précis, et ce d'autant plus que *« Goffman considère les interactions comme des systèmes, indépendants des individus qui les vivent. Système, le mot important est bien là. Sans doute, Goffman ne le définit-il pas mais […] c'est le sens d'interdépendance des éléments qui est sous-entendu »*[35].

L'emploi de ces divers schèmes permet de délimiter l'inscription de la problématique dans un cadre théorique précis, tout en favorisant de nouveaux apports méthodologiques. Il n'est pas question d'inscrire la recherche dans un seul et unique modèle d'analyse, mais de définir ceux qui conviennent le mieux aux différentes parties de l'étude et des objets pris en compte. Dans tous les cas, cette enquête s'inscrit dans un cadre socio-anthropologique ; des précisions quant à ce sujet seront apportées dans la partie traitant de la méthodologie employée.

---

[31] *Ibid.*, p. 89.
[32] Madeleine Grawitz (2001), *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz, p. 429.
[33] *Ibid.*
[34] Raymond Quivy, Luc Van Campenhoudt (2006), *Manuel...*, *op. cit.*, p. 91.
[35] Madeleine Grawitz (2001), *Méthodes…*, *op. cit.*, p. 135.

D'une manière générale, il est possible d'inscrire la recherche à la croisée de trois points[36], mêlant structure, processus et sens. Le premier concept fait référence aux vocables de « champ », « système », « réseau ». La notion de processus renvoie aux « interactions », aux « actions sociales » et aux « stratégies ». Enfin, le « sens » englobe les thématiques de « culture » et de « représentations ». La problématique retenue pour cette étude se situe au croisement de ces trois termes, tout en insistant davantage sur le côté structural. Délimiter l'ancrage théorique permet de situer la problématique en lien avec les principaux concepts.

A.2.3. Conceptualisation

Une fois les ancrages théoriques présentés, la conceptualisation autorise la mise en place d'hypothèses. *« La conceptualisation est plus qu'une simple définition ou convention terminologique. Elle constitue une construction abstraite qui vise à rendre compte du réel. À cet effet, elle ne retient pas tous les aspects de la réalité concernée mais seulement ce qui en exprime l'essentiel du point de vue du chercheur. Il s'agit donc d'une construction-sélection. »*[37] Il est question, sous cet angle, de définir des axes de recherche qui viendront apporter des réponses à la problématique posée. L'intérêt de cette mise en place réside dans la capacité et le rôle des concepts à organiser la réalité observée. *« Le concept n'est pas seulement une aide pour percevoir, mais une façon de concevoir […]. Il exerce un premier tri au milieu du flot d'impressions qui assaillent le chercheur. Le concept doit ensuite guider la recherche. »*[38] Puis, au fur et à mesure de l'avancement de la recherche, le concept remplit un autre objectif, celui de fournir *« non seulement un point de départ, mais également un moyen de désigner par abstraction, d'imaginer ce qui n'est pas directement perceptible »*[39]. À ce titre, l'agencement conceptuel se présente comme un outil théorique permettant d'articuler le travail de terrain et la réflexion qui lui fait écho, grâce aux différents indicateurs et dimensions développés.

Toutefois, chaque concept peut être soumis au problème du langage et du vocabulaire employé. En effet, *« le concept est une abstraction, ce n'est pas le phénomène lui-même et il prend sa signification du contexte d'où il est tiré. Il peut changer de sens, suivant la façon dont il est considéré. L'ambiguïté des termes, empruntés le plus souvent au langage courant, gêne le chercheur […]. La nécessité de définir les concepts, pour qu'ils puissent*

[36] *Cf.* Raymond Quivy, Luc Van Campenhoudt (2006), *Manuel...*, *op. cit.*, pp. 93 et suiv.
[37] *Ibid.*, p. 115.
[38] Madeleine Grawitz (2001), *Méthodes…*, *op. cit.*, p. 385.
[39] *Ibid.*

jouer leur rôle d'agent de communication, devient impérieuse »[40]. Il apparaît alors comme essentiel d'effectuer un travail de définition quant aux termes utilisés. La prise en compte de la pluralité sémantique permet en outre d'apporter des précisions terminologiques.

La construction des principaux concepts, s'ancrant dans un modèle d'analyse défini, s'est réalisée en fonction du travail de pré-enquête et des premières observations effectuées. Trois grands axes se sont dégagés, en fonction desquels l'histoire vivante peut être appréhendée. Le premier aborde la question de l'action culturelle, mobilisant les dimensions d'échange et de transmission, de patrimoine, d'activités pédagogiques et de mémoire. Le second traite du rapport existant entre pratique professionnelle et pratique de loisirs, au regard des loisirs sportifs, de la question de la fête, des pratiques touristiques et de la place occupée par la professionnalisation des diverses activités. Enfin, le dernier axe analyse la pratique sociale, en lien avec la délimitation de frontières et le rapport à l'identité de groupe, le langage utilisé et la médiatisation mise en place. Ces trois axes délimités permettent d'organiser les hypothèses.

A.3. *Les hypothèses retenues*

Il convient toujours de *« construire le réel »* et de rappeler que *« dès que la science a pris certaines distances vis-à-vis de ses propres investigations pour tenter d'en dégager les présupposés et les implications, une question très délicate se pose au sujet des interactions entre, d'une part, la "recherche" et, de l'autre, ce que l'on pourrait appeler d'un mot ambigu le "réel", en désignant par là le "monde concret, perçu et vécu" dans lequel nous nous situons »*[41]. Les hypothèses permettent aussi de faire le lien entre l'approche théorique et l'approche empirique. *« L'hypothèse est une proposition de réponse à la question posée. Elle tend à formuler une relation entre des faits significatifs. Même plus ou moins précise, elle aide à sélectionner les faits observés. Ceux-ci rassemblées, elle permet de les interpréter, de leur donner une signification qui, vérifiée, constituera un élément possible de début de théorie. »*[42]

Les origines des thèmes abordés par les hypothèses sont variées : *« Elles peuvent naître d'observations courantes portant sur des faits de la vie quotidienne, ou de faits découverts*

[40] *Ibid.*
[41] Gilles Ferréol, Deubel Philippe (1993), *Méthodologie des sciences sociales*, Paris, Armand Colin, p. 89.
[42] Madeleine Grawitz (2001), *Méthodes…, op. cit.*, p. 398.

au cours d'une recherche ayant d'autres objectifs […]. Les hypothèses peuvent également se présenter comme résultat d'une élaboration purement théorique. »[43] Dans le cadre de cette recherche, les hypothèses découlent principalement des premières observations effectuées, ainsi que de constructions théoriques, notamment pour les thèmes relatifs à la mémoire.

Pour l'histoire vivante, plusieurs hypothèses, répondant aux trois axes délimités, ont été retenues. Elles constituent des propositions de réponses provisoires à la question posée par la problématique et seront ensuite appliquées lors du travail de terrain. Elles favorisent l'organisation de la recherche et, plus spécifiquement, de la méthodologie qui sera utilisée lors du travail de terrain. En outre, ce corpus de propositions provisoires est en continuité avec le modèle d'analyse développé, ainsi qu'avec les premiers éléments recueillis lors de la pré-enquête.

Ces hypothèses sont présentées dans le tableau suivant. Elles englobent à la fois la reconstitution et les AMHE, sans distinction précise, afin de garder un degré de généralité permettant la comparaison. Les différences internes pourront en revanche être relevées de manière empirique.

Mise en place du modèle conceptuel			
Problématique	*Comment l'histoire vivante médiévale se donne-t-elle à voir à la fois dans une pratique culturelle et dans une pratique génératrice d'identité ?*		
Axes de recherche	Pratique culturelle	Entre pratique de loisir et pratique professionnelle	Pratique sociale
Dimensions	- Activité culturelle - Transmission - Mémoire - Patrimoine	- Loisir/profession - Loisirs sportifs - Comportement festif - Pratique touristique	- Identité - Frontières - Langage - Médiatisation
Hypothèses	- L'histoire vivante est une pratique culturelle car elle se	- Les pratiques de loisirs diffèrent des pratiques professionnelles quant	- Les groupes d'histoire vivante se définissent par

[43] *Ibid.*, p. 399.

	place dans une dimension de recherche et d'expérimentation - L'histoire vivante est porteuse d'une mémoire d'un temps passé - Les différentes connaissances se transmettent de manière pédagogique et visent à une démocratisation de l'accès à l'Histoire - Les objets occupent une place importante dans la pratique. Il est possible de parler à leur sujet de culture matérielle - Le patrimoine est un élément essentiel pour les pratiquants. Il est envisageable de parler de patrimoine culturel immatériel	aux types de manifestations et aux manières même de concevoir l'histoire vivante - L'activité artisanale occupe une place spécifique, à mi-chemin entre loisir et professionnalisation - La question du sport est un fait qui pose problème, quant au rapport à la pratique physique - La notion de « fête » reste attachée à celle de « carnaval » et aux fêtes médiévales - Il existe une offre touristique en lien avec les diverses manifestations d'histoire vivante	opposition à ce qui n'appartient pas à cette catégorie - L'identité des AMHE d'une part, et de la reconstitution de l'autre, se définit dans les frontières tracées avec les autres groupes - L'histoire vivante se pratique entre groupes de pairs - Un langage spécifique, hermétique aux non-pratiquants, est employé - L'histoire vivante souffre d'un manque de médiatisation

Ainsi, il est question d'articuler de manière logique la problématique, les concepts, les schèmes utilisés et les hypothèses, afin de constituer un cadre d'analyse qui servira de fil rouge pour le déroulement de l'enquête. Il est important de ne pas oublier que l'objet de recherche est bien construit et, par conséquent, que des choix (théoriques et méthodologiques) sont sans cesse effectués afin de mettre en place une réalité observable.

A.4. *Évaluation et représentativité*

Pour terminer sur cette partie traitant de la mise en place du modèle d'analyse, il faut rappeler l'importance de l'évaluation et de la représentativité du cadre ainsi construit.

Cette question peut concerner plus particulièrement la méthodologie et j'y reviendrai dans la partie suivante. Mais pour le modèle d'analyse, l'évaluation de la pertinence de cette construction peut être abordée. L'hypothèse doit en effet répondre à plusieurs critères concernant ses conditions de validité : *« Elle doit avant tout être vérifiable, pour cela utiliser des concepts communicables, c'est-à-dire que les deux termes mis en relation par l'hypothèse doivent être définis, si possible de façon opératoire, en tout cas, de façon à permettre des observations précises. »*[44] La définition des termes occupe une place essentielle, afin de savoir de quoi il est exactement question. Ce sujet sera traité ultérieurement. Ensuite, les hypothèses ont pour objectif de *« mettre en cause des faits réels et ne pas comporter de jugements de valeur »* et doivent se *« rattacher à une théorie existante, c'est-à-dire d'être en conformité avec le contenu actuel de la science »*[45]. Mais aussi, elles doivent être « falsifiables » et avoir un *« caractère de généralité »*, bien que sur ce point *« ce problème de l'articulation entre le général et le singulier se pose de manière très différente selon la discipline »*[46]. En effet, en sociologie notamment, la question des méthodes doit être prise en compte. Une même hypothèse, reproduite avec une méthodologie différente, n'aboutira pas nécessairement aux mêmes conclusions : *« Ce qui apparaît fondamental, ce n'est pas tellement le résultat en lui-même auquel on est parvenu, c'est-à-dire l'idée de scientificité telle qu'elle prédomine aujourd'hui en physique, mais bien plutôt la nature du processus autorisant une telle référence. La clé d'intelligibilité nous est livrée par les interactions entre méthodes et objets. »*[47] En outre, une hypothèse doit pouvoir être soumise à des *« énoncés contraires »*, afin de permettre une *« vérification »* : *« Une hypothèse peut être tenue pour vraie (provisoirement) tant que tous ses contraires sont faux. »*[48]

Les critères de validité des hypothèses ne font pas nécessairement consensus, mais il faut prendre en compte l'idée que, dans tous cas, et quels que soient les principes retenus, *« on ne démontrera jamais la vérité absolue et définitive d'une hypothèse. Le lot de chacune est d'être tôt ou tard infirmée en tout ou en partie et d'être remplacée par d'autres propositions plus fines qui correspondent mieux à ce que révèlent les observations de plus en plus précises et pénétrantes. Si la réalité ne cesse de se transformer […] il ne peut en*

[44]Madeleine Grawitz (2001), *Méthodes…, op. cit.*, p. 400.
[45]*Ibid.*, p. 401.
[46]Raymond Quivy, Luc Van Campenhoudt (2006), *Manuel..., op. cit.*, p. 137.
[47]Gilles Ferréol (sous la dir. de) (2002), *Dictionnaire de sociologie, op.cit.*, p. 110.
[48]*Ibid.*, p. 137.

effet en être autrement »[49]. Il est utile de garder à l'esprit que les conclusions apportées ne sont jamais définitives, mais permettent essentiellement de favoriser la discussion. Enfin, pour ce qui est des critères de scientificité, *« il appartient […] aux praticiens concernés d'édifier pas à pas l'approche théorique la mieux adaptée aux caractéristiques et aux propriétés de leur propre champ d'investigation »*[50]. Ainsi, chaque objet étant particulier, c'est bien la rigueur mise en place lors de la conceptualisation et de la méthodologie, en deçà des critères de validité des hypothèses, qui permet d'aborder la notion de scientificité.

Le lien entre sujet et méthode apparaît comme garant d'un critère d'évaluation. Strauss et Corbin[51] considèrent que la présentation du processus de recherche ainsi que l'enracinement empirique peuvent constituer des moyens d'évaluation. Il n'est pas question d'énoncer tous les critères relevés par l'auteur, mais d'en présenter quelques-uns qui peuvent apparaître comme significatifs. Plusieurs d'entre eux portent sur la constitution de l'échantillon et sur les catégories que celui-ci a permis de faire émerger, ainsi que sur le lien entre les hypothèses et la formulation conceptuelle. En outre, il est important de savoir si les concepts sont reliés entre eux, si la variation est prise en compte, ainsi que de s'attacher à la signification des résultats théoriques. Pour résumer, *« chaque étude de recherche […] doit être évaluée en fonction des canons et des procédures de la méthode utilisée pour générer les résultats de recherche. […]. D'autres domaines, comme la validité, la fiabilité et la crédibilité des données ainsi que la valeur de la théorie ont été suffisamment discutés dans la littérature. Les critères que nous avons présentés s'y ajoutent »*[52]. L'évaluation doit à la fois porter sur les hypothèses, qui doivent englober les critères nécessaires à leur scientificité, mais aussi sur la méthodologie et le rapport à l'empirisme.

Pour conclure à propos de la question de la représentativité qui suit celle de l'évaluation, le thème d'étude reste spécifique, sa méthodologie s'applique sur des points précis et sa conceptualisation ne sera pas nécessairement efficiente pour un autre sujet. Néanmoins, la citation précédente présente bien la réalité de la recherche en sciences sociales et plus spécifiquement dans le cas d'une étude davantage qualitative : *« Si l'on demande à un chercheur, "Ce seul cas est-il représentatif de tous les cas ?", alors la réponse est*

[49]Raymond Quivy, Luc Van Campenhoudt (2006), *Manuel..., op. cit.*, p. 135.
[50]Gilles Ferréol (sous la dir. de) (2002), *Dictionnaire de sociologie, op. cit.*, p. 110.
[51]*Cf. Les fondements de la recherche qualitative, op. cit.*, pp. 310 et suiv.
[52]*Ibid.*, p. 317.

probablement "non" et les études subséquentes en démontreront les raisons. Mais si l'on demande, "Pouvons-nous apprendre quelque chose de ce cas qui puisse nous donner des aperçus et des compréhensions de phénomènes comparables à ceux du concept de 'continuité de travail' ?", alors la réponse est "oui". »[53] Dans cette citation, il est possible de remplacer n'importe quel concept par un autre ; ainsi, l'objet doit permettre de rendre compte de données particulières et d'informer sur d'autres qui lui sont proches, en fonction du modèle d'analyse mis en place.

Le travail de mise en place de la problématique et du modèle d'analyse se réalise au gré d'une approche théorique, notamment bibliographique, mais aussi en fonction de l'enquête empirique qui permet de délimiter de l'objet. Dans le cadre d'une enquête ethnologique, de terrain, *« plus que pour n'importe quel type d'enquête, l'objet n'est pas clairement déterminé d'avance et son émergence commande le choix de la boîte à outils et la formulation des concepts et des hypothèses […]. Il n'est pas rare que l'enquête bifurque et se porte vers des objets qui n'étaient pas prévus au départ, en fonction des personnes rencontrées, d'opportunités de gisements inédits d'information ou d'obstacles à la réalisation des plans initiaux »*[54]. La délimitation de l'étude préside à la conceptualisation, et tracer des frontières entre les phénomènes sociaux observés apparaît nécessaire pour préciser et déterminer le sujet de recherche. Le travail de définition (des termes, des concepts et des faits sociaux pris en compte) apparaît comme déterminant pour la suite.

B. Travail de définitions terminologiques

B.1. *Les liens entre l'histoire, l'archéologie et la sociologie*

Travailler sur la thématique de l'histoire vivante d'un point de vue socio-anthropologique pose d'emblée la question du lien qui peut exister entre l'histoire[55] et l'ethnologie. *« D'une intrication étroite au XIXe siècle, les deux pratiques vont s'émanciper au XXe siècle. Sans nous étendre sur la polémique, il est possible de postuler que d'un côté, l'histoire porte sur le passé en exploitant les témoignages issus des documents écrits alors que de l'autre, l'ethnologie porte sur le présent, science sociale d'observation utilisant principalement des*

[53] *Ibid.*, p. 330.
[54] Daniel Cefaï (2003), « Postface », *in* Daniel Cefaï (textes réunis, présentés et commentés par), *L'Enquête de terrain*, Paris, La Découverte, p. 497.
[55] Pour de plus amples précisions, le lecteur peut se référer à l'ouvrage de Claude Lévi-Strauss, *Anthropologie structurale* (1990), Paris, Plon.

témoignages oraux. Cependant, le rapport de l'une à l'autre est indéniable. Tout en gardant leur identité respective, des coopérations concrètes et des collaborations spécifiques de terrain existent […]. »[56] Pour cette étude, le terme même d'histoire est présent dans la dénomination de l'objet et la question de la place de cette discipline peut donc être posée. En effet, bien que cette dernière ne constitue ni la méthode ni l'enjeu de la recherche, des rapports existent nécessairement entre la pratique, qu'elle soit de reconstitution ou d'AMHE, et la place occupée par cette discipline.

La dimension historique mérite d'être soulevée dans le sens où elle est un axe majeur de l'histoire vivante, du point de vue des enquêtés. C'est bien à ce niveau que son importance se place. La notion de rapport à la source, aux traces historiques, réemployées pour l'usage de l'histoire vivante, constitue une dimension essentielle quant à la manière de mettre en place la pratique. Pourtant, la recherche prend place dans une visée socio-anthropologique, à méthodologie ethnographique ; l'histoire en tant que discipline ne forme pas le cadre de l'enquête, mais elle est présente en tant qu'elle fait sens pour les informateurs. De fait, elle ne peut être laissée de côté et doit être prise en compte comme une dimension principale. Elle entre dans le cadre possible d'une observation, notamment en ce qui concerne la place occupée par les sources historiques ou le rapport entretenu, par les pratiquants, à l'histoire. Il est primordial de dissocier la discipline et la pratique, nécessairement associée à la notion de « vivante », par opposition aux traces matérielle inertes.

La place de l'archéologie peut tout autant être questionnée. Là encore, cette dernière ne forme pas le cadre de l'enquête, mais doit être analysée sous l'angle du lien entre la pratique de l'histoire vivante et l'importance accordée aux données fournies par l'archéologie. Tout comme l'histoire, l'archéologie doit être prise en compte en fonction de la manière dont elle est mobilisée par les enquêtés, notamment lorsqu'elle apparaît comme garante de l'activité mise en œuvre. À ce titre, elle forme système avec l'histoire vivante et se doit d'être questionnée. En outre, les rapports entre l'archéologie et cette dernière sont d'autant plus à circonscrire dès que l'application archéologique devient « concrète » et entre dans une dimension expérimentale. La place occupée par l'archéologie expérimentale est un élément à souligner.

[56]Jérôme Pruneau (2003), *Les Joutes languedociennes : ethnologie d'un « sport traditionnel »*, Paris, L'Harmattan, p. 13.

Ainsi, il faut rappeler que cette étude ne s'inscrit ni dans le cadre d'une dimension historique ni dans le cadre d'un objet archéologique, mais que ces deux disciplines sont prises en compte car elles font sens pour les enquêtés, qui les mobilisent dans leur pratique. Pour cette raison, histoire et archéologie seront analysées sous l'angle de leur emploi effectif par les informateurs. Elles forment donc, à ce titre, une partie de l'objet d'étude. Cependant, l'histoire et l'archéologie peuvent faire partie intégrante de la recherche lorsqu'il est question de les utiliser dans le cadre du rapport au temps. *« [L'histoire] sert […] à éclairer l'interprétation de faits qui, ayant lieu dans un temps antérieur, sont susceptibles de mettre en lumière la compréhension d'événements du moment présent ou d'établir des maillons manquants à un processus d'évolution toujours en cours. »*[57] L'histoire sera également sollicitée afin d'enrichir la recherche ethnologique et de lui apporter une dimension diachronique. Cet apport se retrouve dans le cadre de la définition des différents termes. La mobilisation de disciplines extérieures au champ d'étude favorise la compréhension du fait social étudié d'un point de vue pluridisciplinaire, et ne doit pas être laissée de côté. Il n'est pas question d'opposer les apports de chaque science, mais bien de les circonscrire afin de pouvoir les employer de la manière la plus heuristique possible.

Une fois ces précisions apportée quant à la place de chaque science dans la recherche, il est à présent nécessaire de s'attacher à définir précisément les termes employés lors de l'étude.

B.2. *Approches terminologiques*

L'histoire vivante étant une activité en pleine expansion sur le territoire français, la question de la définition même du terme pose problème. En effet, il n'existe pas de consensus sur le sens que celui-ci peut adopter. D'ailleurs, d'après le travail de pré-enquête, les pratiquants lui préfèrent celui de « reconstitution » ou, plus spécifiquement dans un cadre martial, celui d'AMHE. Cette inclination a légèrement tendance à changer, et de plus en plus de troupes emploient le terme d'histoire vivante, mais d'une manière générale, il n'est pas encore communément utilisé. Le premier enjeu a donc été une classification.

Un premier travail de terrain a permis de circonscrire deux grands courants : la reconstitution et les AMHE. Cependant, aucun de ces termes n'est défini de manière unanime par les enquêtés. Ayant constaté que ces deux activités englobent des thématiques similaires, mettant en avant une volonté de présenter des pratiques historiques, il m'a

[57] *Ibid.*, p. 14.

semblé intéressant de les regrouper ensemble sous le vocable d'histoire vivante. Dans un souci de précision, mais aussi de comparaison, les définitions données par les Anglo-saxons pour ces termes ont été analysées. Ce choix concerne l'Angleterre car l'histoire vivante est instituée dans ce pays depuis plusieurs décennies et compte même un organisme gouvernemental, à savoir *English Heritage*, qui est parrainé par le ministère de la Culture, des Médias et du Sport, et qui a pour objectif de *« conserver et améliorer l'environnement historique, élargir l'accès du public au patrimoine »* et d' *« accroître la compréhension du passé »*.

Les différentes définitions données de l'histoire vivante *(living history)* et de la reconstitution historique *(historical reenactment*) ont donc été regroupées grâce à une recherche internet menée sur le vocabulaire employé par les troupes anglaises, notamment par le biais de leurs sites internet. La première constatation a été de voir que toutes ces définitions sont proches les unes des autres et parfois employées de manière interchangeable. Ce travail constitue une base d'enquête, mais les définitions anglaises ne peuvent s'appliquer au terrain français et ce, pour plusieurs raisons.

En premier lieu, certains termes, aisément employés en Grande-Bretagne pour désigner ces pratiques de loisirs, ne peuvent être utilisés dans notre pays. C'est en particulier le cas pour le terme de *role-play*. En effet, cette idée de « jouer un rôle » n'est absolument pas connotée de manière négative à l'étranger, mais en France, elle est intimement liée au jeu de rôle ou au *Grandeur Nature*, expérience dont les reconstituteurs cherchent à se démarquer. Contrairement au jeu de rôle, la reconstitution souhaite ne laisser que peu de place à la libre imagination de chacun et ne se situe pas dans un univers féerique ou fantastique. Pour cette raison, le terme de *role-play* étant lié au monde du jeu de rôle, il ne semble pas opportun de l'employer pour donner une définition de l'histoire vivante ou de la reconstitution historique. En résumé, les termes anglo-saxons englobent parfois certaines références qui peuvent être ambiguës lors d'un emploi en France. Pourtant, certaines récurrences apparaissent et permettent de dresser un portrait de la pratique, en lien étroit avec les premières données de terrain recueillies. C'est ainsi que l'histoire vivante est souvent présentée comme une action éducative, permettant de donner vie à l'Histoire (*Bring history to life)*. Quant à la reconstitution, elle permet de présenter des objets reconstitués, tout en incluant la notion de mise en scène (*staging, performance, to show*

how artefects were used in their context). Ces données ne permettent pas de distinguer clairement les deux pratiques mais donnent à voir les termes principaux à mettre en avant.

Ensuite, le terme d'*« évocation »* se retrouve parfois pour qualifier, en français, la reconstitution. Néanmoins, le travail de terrain permet de prendre du recul par rapport à ce qualificatif ; en effet, il est majoritairement employé par les acteurs de l'histoire vivante de manière connotée ou, tout du moins, avec une volonté de différencier l'évocation de la reconstitution. La première attacherait moins d'importance aux détails et à la recréation la plus précise possible, se concentrant davantage sur le côté spectaculaire de la période « évoquée ». Par ailleurs, si l'on prend en compte la définition donnée par un dictionnaire[58], de l'évocation, cette dernière aborde plusieurs niveaux : d'une part, une *« action de rappeler quelque chose d'oublié, de rendre présents à l'esprit des souvenirs »* et, d'autre part, une *« action de mentionner quelque chose, de faire allusion à quelque chose »*. Ces deux définitions englobent deux pratiques différentes. D'un côté, cela situe l'activité d'évocation dans le domaine de la mémoire et des souvenirs et, de l'autre, uniquement dans le domaine du contexte médiéval. Ainsi, soit l'évocation fait appel à une mémoire passée, et la question se pose de savoir comment cette mémoire a pu se transmettre : peut-on raisonnablement rappeler des souvenirs de plusieurs siècles ? Soit elle ne situe la pratique que dans un cadre qui donne à penser au médiéval, mais sans que ce dernier ne soit nécessairement proche du côté historique, du moment qu'il fait appel ou allusion à un passé de type médiéval. De ce fait, il semble que ce terme, afin d'éviter tout amalgame, ne doive pas être employé pour définir la reconstitution qui, justement, cherche à se démarquer de cette démarche.

L'idée est de commencer par définir ce à quoi ne correspond pas l'histoire vivante en mettant en lumière les termes proches qui peuvent parfois lui être associés et en montrant en quoi ils posent problème. Il en est de même pour certaines notions, comme celle de *« fête médiévale »*. Cette pratique, qui sera précisée ultérieurement, concerne des événements ayant lieu la plupart du temps en saison estivale, mettant en scène une vision particulière du Moyen-Âge. En général, les pratiquants d'histoire vivante ne sont pas présents sur ces fêtes, car elles ne répondent pas à leurs exigences, en termes d'historicité des présentations. Pourtant, parfois, le discours qui est tenu par les enquêtés est celui d'une volonté de changer le contenu de ces fêtes, et donc de s'y rendre afin de montrer la mise en

[58] *Cf. Le Larousse* par exemple, entrée *« Évocation »*.

œuvre de l'histoire vivante. Mais, d'une manière générale, ces manifestations n'entrent pas directement dans le cadre de la recherche, en tant que leurs objectifs diffèrent de ceux des événements étudiés.

Il en est de même pour la notion de « sport », parfois associée aux AMHE. Une majorité des enquêtés s'accordent sur ce point : les AMHE ne sont pas une pratique sportive. Pourtant, certaines caractéristiques de la démarche invitent à remettre en question cette assertion. Ainsi, employer ce terme pose aussi problème.

L'histoire vivante concerne une activité relativement indéfinie, proche de la reconstitution selon les termes anglais, mais qui doit, en France, être séparée à la fois de l'évocation, des fêtes médiévales et du jeu de rôle. Le terme d'AMHE, quant à lui, est très peu abordé dans les définitions anglaises de l'histoire vivante. Il en est de même en France. Bien que les pratiques soient proches du point de vue des concepts véhiculés, leurs mentions respectives demeurent éloignées et peu employées de façon conjointe.

Par ailleurs, proposer des définitions pour ces pratiques ne peut se faire sans prendre en compte leur développement d'un point de vue historique. En ce qui concerne les AMHE, il est difficile de leur donner une date de naissance à proprement parler, mais en France, l'une des premières associations à avoir pratiqué ce type de techniques a été créée en 1998. Par la suite, plusieurs se sont développées et l'on peut raisonnablement situer l'essor de la pratique au début des années 2000.

Du point de vue de la reconstitution, là encore, dater précisément les premiers événements s'avère compliqué, mais il est généralement admis que cette activité, intrinsèquement liée à l'histoire vivante, remonte à une trentaine d'années : *« Si l'on s'en tient à la période contemporaine, le phénomène est très largement international et prend naissance dans les pays anglo-saxons (Angleterre, États-Unis, Canada) dans les années 1970 autour du concept de l'*Histoire vivante *ou* Living History. *»*[59] Plus loin, l'auteur évoque une définition possible de la pratique : *« Faire revivre des lieux-"dits" historiques (ville médiévale, forteresse ou champs de bataille), reconstituer la vie quotidienne militaire ou civile à grands renforts de costumes, d'objets ou de savoir-faire censés crédibiliser*

[59]Maryline Crivello (2006) « Les braconniers de l'Histoire. Les reconstituteurs historiques : nouveaux lieux du politique ? », *in* Maryline Crivello, Patrick Garcia, Nicolas Offenstadt (sous la dir. de), *Concurrence des passés : usages politiques du passé dans la France contemporaine*, Aix-en-Provence, Publications de l'université de Provence, p. 49.

l'évocation, font partie du contrat tacite des "reconstituteurs". »[60] Cette citation met en avant le terme d'évocation, ce qui pose problème quant à la définition même de la reconstitution, puisque les initiés cherchent à se démarquer de cette démarche. Pourtant, malgré cela, l'auteur remarque que *« ces sensibilités qui s'expriment font de l'Histoire non pas une culture savante mais une véritable pratique sociale et culturelle, une passion individuelle ou collective »*[61]. Ce passage illustrant parfaitement ce que j'ai pu constater lors du terrain, il apparaît comme encore plus important de définir précisément la pratique afin de pouvoir délimiter le champ d'application de l'histoire vivante.

D'après le travail de terrain et les recherches théoriques effectuées quant à cette question de délimitation des termes, il a alors été possible de proposer les définitions suivantes :

- l'*histoire vivante* est une activité culturelle qui englobe à la fois la reconstitution (historique) et les AMHE, puisque les éléments constitutifs de la pratique sont présents dans ces deux déclinaisons (transmission de connaissances, liens à l'Histoire, rapports aux gestes, normes et valeurs partagées par un groupe social particulier). AMHE et reconstitution sont donc à voir comme les deux faces d'une même pièce, appelée histoire vivante. Cette expression est formée par l'association de deux termes : *« histoire »*, qui renvoie à une connaissance du passé, et *« vivante »*, qui accorde une dimension animée à la démarche, par opposition aux supports inertes (livres, etc.) dans lesquels se retrouve habituellement la connaissance historique. Ainsi, l'histoire vivante présente *toute re-création et mise en action d'un événement historique particulier ou d'une manière de faire d'un temps passé.* Elle consiste à faire vivre et à donner à voir les recherches effectuées en amont de leur présentation. Son objectif est donc de faire *revivre* l'histoire, de la présenter de manière interactive et créative afin de favoriser les échanges avec le public. À ce titre, elle a un rôle éducatif à jouer. Elle se base sur toute recherche (pièces de fouille, manuscrits, enluminures, etc.) pouvant lui permettre d'être la plus proche possible de la réalité historique qu'elle souhaite représenter ;

- de son côté, la *reconstitution historique*, généralement uniquement nommée « reconstitution », comprend ses caractéristiques propres et englobe plus

[60] *Ibid.*, pp. 49-50.
[61] *Ibid.*, p. 50.

spécifiquement la *représentation d'une personne (ayant ou non existé), conforme à une période historique particulière.* Le terme de « représentation » renvoie ici à l'action de *« rendre sensible quelque chose au moyen d'une figure, d'un symbole, d'un signe »*[62]. Cette manière d'exposer une période passe par la présentation d'un statut social particulier, signifié par le costume et les accessoires qui lui sont associés. De là découle une démarche particulière qui cherche à être la plus rigoureuse possible. La reconstitution se définit également en creux par ce qu'elle ne souhaite pas être, à savoir le refus d'être identifiée à une démarche « approximative », non « sourcée » et non expliquée. S'instaure alors une distinction de fait entre une volonté de pousser la recherche à son extrême (reconstitution) et une pratique perçue comme « spectaculaire », fréquemment nommée « évocation » ;

- les *AMHE (Arts martiaux historiques européens)*, pour leur part, constituent une pratique physique et culturelle. Leur signification pose problème étant donné que chaque groupe exerçant cette activité propose sa propre définition. Aucune ne fait pour le moment consensus. Il semble cependant que le terme provienne de la traduction anglaise HEMA (*Historical European Martial Arts*). L'acronyme français peut être décomposé afin d'en comprendre les mécanismes[63] :

  - *Arts martiaux* : le vocable art martial semble avoir été employé pour la première fois à la fin du Moyen-Âge et provient de l'association entre « martial », du dieu romain de la guerre Mars, et « Arts », conception liée à l'idée de méthode d'apprentissage, qui rejoindrait le concept de « science ». Ce terme renvoie aussi à la notion de combat asiatique. Il a peut-être été volontairement réutilisé à la fois dans un but d'opposition par rapport aux pratiques orientales, mais aussi de similitudes quant à la référence aux arts du combat, tout en étant précisé par « historiques européens ».

  - *Historiques Européens* : il s'agit de définir la cadre temporel et spatial des arts du combat. « Historiques » en tant qu'ils renvoient à une connaissance passée et « européens » pour délimiter l'espace géographique d'étude. Ces termes sont

[62] *Cf. Le Larousse* par exemple, entrée *« Représentation »*.
[63] Je tiens ici à remercier Pierre-Alexandre Chaize et Matt Easton pour leur aide précieuse quant à ce propos.

parfois remplacés par *Western* (en opposition à « *Eastern martial arts* ») en langue anglaise. À ce propos, ce mot est peu repris en langue française, compte tenu du caractère politique qu'il peut potentiellement revêtir.

Ces explications permettent de préciser le champ d'application de l'activité, mais une définition plus spécifique doit être formulée afin d'avoir un objet d'étude correctement délimité. Pour ce faire, je me suis appuyée sur la définition qui avait été proposée par les membres d'un forum de travail, lors d'un essai de fédération de la pratique. Ainsi, les AMHE cherchent, à l'aide de sources primaires (essentiellement des manuscrits), à retranscrire « *un ensemble de gestes, de techniques et de principes, ayant pour but l'affrontement entre un individu et un nombre restreint d'autres individus* ».[64] À noter que les AMHE fonctionnent comme une activité physique et se pratiquent avec du matériel contemporain, comme par exemple des épées en nylon, des masques d'escrime, etc.

Ces définitions n'excluent pas la possibilité de s'interroger à propos de la question du néo-médiévalisme ou du retour à une pratique traditionnelle. Ces thématiques seront abordées dans le cadre du développement ultérieur, puisqu'elles permettent de cerner la notion d'identité. Il faut également préciser que ces définitions doivent être valables quelle que soit la période historique prise pour thématique.

Enfin, chaque catégorie ainsi mise en place correspond à une construction sociale, qui est susceptible de modifications. Ces définitions permettent principalement de délimiter un objet et de lui donner de cette manière une réalité ayant ses propres frontières, dans le but de pouvoir l'approcher d'un point de vue socio-anthropologique. Dans tous les cas, les termes ont uniquement été précisés, voire redéfinis, mais ils existaient déjà et il ne s'agit pas de néologismes. Un schéma (page suivante) peut exposer les différentes relations, en termes de proximité, que peuvent avoir les notions présentées :

[64] Définition proposée, suite au *brainstorming* sur l'unité et la réglementation de la pratique, sur le forum internet dédié au projet de fédération AMHE (http://projetfedeamhe.xooit.fr). Cette définition a été retenue car elle a été élaborée par plusieurs associations de manière conjointe.

Schéma présentant les relations de proximité entre les différents termes
en lien avec la pratique d'histoire vivante

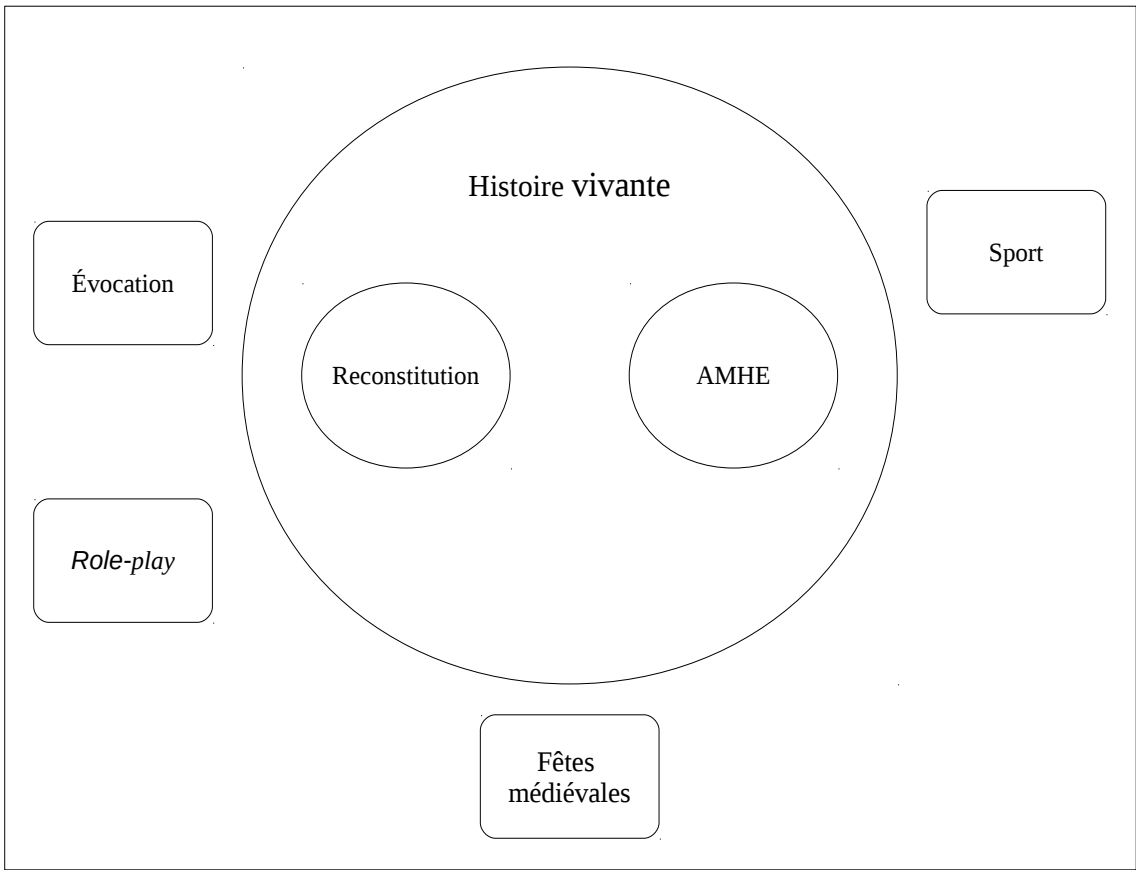

Une fois ces définitions établies, il est à présent nécessaire d'exposer de manière plus précise le cas français de l'histoire vivante et ses diverses manifestations.

C. État des lieux et manifestations du phénomène

L'histoire vivante regroupe plusieurs pratiques, qui méritent d'être présentées. D'abord, il s'agit de faire un état des lieux des connaissances concernant ce sujet, puis de montrer en quoi des caractéristiques particulières favorisent une délimitation des objets de recherche ; enfin, de mettre en avant des perspectives comparatives pour une étude ultérieure.

C.1. *Connaissances préalables à la recherche*

L'histoire vivante ne constitue pas un champ d'étude riche dans le domaine des sciences humaines, *a fortiori* sur le territoire français. De ce fait, les recherches théoriques menées en amont du terrain traitent principalement d'autres points spécifiques. Ainsi, les études concernant le phénomène de mise en scène du Moyen-Âge se situent essentiellement du

côté des fêtes médiévales. À cet égard, plusieurs travaux peuvent être mentionnés : les études de Maryline Crivello abordent la notion de *« fresques historiques »*, énonçant aussi bien des reconstitutions de batailles que des fêtes de villages : *« Ces* Médiévales *restent modulables selon les désirs de chaque village, disposant, de préférence d'un château, tout au moins d'un comité des fêtes ! »*[65] L'approche permet d'apporter un regard sur l'histoire vivante, mais la maintient associée à d'autres pratiques, qui visent essentiellement à la mise en scène spectaculaire du Moyen-Âge.

Christian Amalvi[66], quant à lui, aborde la question sous l'angle des *« attractions médiévales »* et des avantages économiques qu'elles peuvent procurer à ceux qui les mettent en place. Il ne s'agit pas ici de recenser et d'énumérer tous les travaux portant sur la question[67], mais simplement de présenter quelques données, qui montrent que la question du Moyen-Âge en tant que présentation est sans cesse traitée du point de vue de la fête. À ce propos, les notions de jeu et de carnaval peuvent être un axe de départ pour l'analyse de la fête. Albert Piette[68] expose ses recherches en suivant les concepts de *« cadres festifs »* et d'*« espaces interstitiels »* permettant la mise en place de certains rituels. Jean Duvignaud[69], pour sa part, inscrit la fête en tant que rupture dans l'ordre social. Ces cadres permettent d'inscrire l'histoire vivante au regard de ces pratiques.

Une autre approche théorique qui peut être faite concerne les études portant sur les jeux ou activités traditionnelles, comme la soule[70], qui favorisent la compréhension de l'histoire vivante comme recréation d'une action particulière. Pour rester dans l'optique des démarches physiques, les AMHE font davantage l'objet d'études, en particulier historiques. Il est possible de citer ainsi les ouvrages de Sydney Anglo ou Franck Cinato[71].

Le côté médiéval des activités s'inscrit au croisement de diverses thématiques traitant aussi bien des mobilisations économiques, politiques ou identitaires qui peuvent être faites du

---

[65]Maryline Crivello (2004) « La geste des temps », *in* Jean-Luc Bonniol et Maryline Crivello (sous la dir. de), *Façonner le passé, représentations et culture de l'histoire XVIe–XXIe siècle*, Aix-en-Provence, Publications de l'université de Provence, p. 62.

[66]Christian Amalvi (2002), *Le Goût du Moyen-Âge*, Paris, Boutique de l'Histoire.

[67]Nous invitons le lecteur à se reporter à la bibliographie pour de plus amples précisions.

[68]Albert Piette (1988), *Les Jeux de la fête, rites et comportements festifs en Wallonie*, Paris, Publications de la Sorbonne.

[69]Jean Duvignaud (1991), *Fêtes et civilisations*, Arles, Actes Sud (1re éd. : 1973).

[70]Jean-François Loudcher (2009), « Les représentations corporelles dans le jeu de soule : de l'activité historique au fait anthropologique et touristique », *Les Cahiers internationaux du Tourisme*, n° 3, mai, pp. 35-51.

[71]Sydney Anglo (2000), *The Martial Arts of Renaissance Europe*, Singapore, Yale University Press et Franck Cinato et André Surprenant (2009), *Le Livre de l'art du combat*, Paris, CNRS Éd.

Moyen-Âge. Ces études menées apportent des éléments d'analyse essentiels, qui favorisent la compréhension de l'utilisation d'une période historique. Pourtant, l'histoire vivante en tant que telle n'est que rarement abordée et souvent confondue avec le reste de la pratique à thème médiévalisant. Seuls les AMHE font l'objet d'une attention spécifique, mais principalement de la part des historiens, et les travaux portent ainsi sur des thématiques précises et non sur la démarche contemporaine. De cette manière, les apports théoriques préalables à la recherche permettent de constater que l'histoire vivante ne forme pas un champ d'étude autonome. Lorsqu'elle est mentionnée, cette activité est toujours reliée à d'autres (fêtes médiévales, fresques historiques, spectacles grand public, etc.) ; pour cette raison, la prise en compte des éléments caractérisant les mises en action du passé doit être considérée afin de s'interroger sur leurs rapports possibles avec la reconstitution ou les AMHE. Les grands axes ont pu être dégagés également lors de l'approche bibliographique. Les concepts d'*identité*, de *mémoire* et de *jeu* en sont les exemples les plus représentatifs. Une fois ces précisions apportées, il s'agit d'évoquer les différents types d'activités en lien avec l'histoire vivante.

C.2. *Caractérisations des types d'activités*

Le travail de pré-enquête a permis de révéler quelques caractéristiques concernant les différentes pratiques dès lors que l'on parle d'histoire vivante.

C.2.1. La reconstitution historique

Cette activité englobe diverses réalités. D'abord au niveau des manifestations possibles concernant la pratique : cela peut être des rassemblements privés entre reconstituteurs ou bien de grands événements ouverts au public, comme le *Festival d'histoire vivante* de Marle. Le nombre de pratiquants peut varier, allant de quelques personnes à plusieurs centaines de reconstituteurs. Les événements peuvent être directement destinés au public, ou bien lui être totalement fermés. De même, le thème de la manifestation peut être militaire, comme les reconstitutions de batailles, ou totalement civil. Entre chacun de ces extrêmes, des nuances peuvent être apportées et constituer un nouveau type de rassemblement. Le panel est extrêmement varié et la recherche doit pouvoir être flexible afin de s'adapter à chaque cas spécifique, tout en relevant les éléments caractéristiques à l'ensemble.

En ce qui concerne les reconstituteurs, là encore, l'échantillon est diversifié. Ils peuvent être déclarés en tant que professionnels ou simplement être des amateurs, dans le sens où la pratique constitue pour eux une activité de loisir. Dans le cas des professionnels, ils sont intermittents du spectacle, artisans déclarés, auto-entrepreneurs, etc. Les statuts sont variés et englobent à la fois une expérience d'animation, d'artisanat, ou encore commerciale. Les amateurs, quant à eux, font partie d'une association (en général, loi 1901) ou sont « isolés » et se rendent « sans groupe » (mais parfois en famille) sur les manifestations.

Dans tous les cas, le phénomène est multiple, du moins dans sa structure. Le travail de terrain et la réflexion méthodologique doivent permettre de s'adapter à chaque cas tout en en saisissant les spécificités. Il n'est pas possible de recenser tous les pratiquants, compte tenu de cette diversité ; néanmoins, grâce à certains outils développés *via* internet par les pratiquants eux-mêmes (cartes des associations par exemple), il est envisageable d'estimer le nombre de reconstituteurs à plusieurs centaines. À titre d'exemple, le *Festival d'histoire vivante* de 2011 a regroupé, toutes époques confondues, 1 000 reconstituteurs ; sachant que tous ne sont évidemment pas présents, cela permet cependant de donner une idée en termes de chiffres pour ce qui est de la reconstitution.

Enfin, un point peut être fait quant au vocabulaire employé, qui donne une image de la pratique. Pour ce faire, il faut s'appuyer sur les supports écrits concernant la reconstitution. Il peut s'agir de plaquettes de présentation d'associations, mais aussi de sites internet, etc. D'une manière générale, les termes qui sont fréquemment utilisés renvoient aux concepts de mémoire (*« témoins de l'Histoire »*), à l'importance de la période reconstituée (*« Collectif Francs »*), à la transmission (*« transmettre au public la compilation des recherches »*), etc. Enfin, dans le descriptif de l'association, les termes de *« reconstitution historique »*, de *« savoir-faire »* et de *« culture »* sont employés. Je reviendrai dans la dernière partie sur cette question du langage. Mais déjà, il est possible de signaler qu'il permet de donner sens aux pratiques et qu'il en délimite les frontières.

C.2.2. Les AMHE

De ce point de vue, le phénomène est également pluriel. Là encore, les manifestations regroupent plusieurs réalités, bien que les « stages » forment la grande majorité des événements d'AMHE. Ceux-ci peuvent se dérouler sur une journée ou plusieurs jours (jusqu'à quatre dans le cadre des *Rencontres internationales* de Dijon). En règle générale,

ils ne sont accessibles qu'aux pratiquants sur inscription préalable, mais certains ouvrent l'accès au public afin qu'il puisse venir « regarder ». D'un autre côté, les AMHE peuvent être représentés lors de fêtes médiévales ou, plus spécifiquement, lors d'événements à caractère historique : « journées du patrimoine », « nuit des musées », etc. Ils trouvent alors leur place dans des structures d'accueil tels les musées ou encore parfois l'université ou les écoles, pour des journées d'animation particulières. Enfin, les associations d'AMHE proposent un entraînement d'une fois par semaine en moyenne, dans une salle (gymnase ou autre) souvent prêtée par une collectivité. Leurs lieux d'activités sont divers et répondent à des demandes parfois extérieures.

Les pratiquants sont, à l'inverse des reconstituteurs, rarement isolés, étant donné qu'il est nécessaire d'avoir un encadrement minimum pour l'activité (au moins un partenaire et un lieu pour s'exercer). La question de la professionnalisation sera développée, mais d'emblée, les personnes en faisant une source de revenus sont beaucoup moins nombreuses qu'en reconstitution.

Quant au langage utilisé, il renvoie à la question du *« geste martial »*, à l'étude de traités et à la *« recherche »*, mais aussi à la *« promotion »* de la démarche. D'une manière générale, les AMHE sont présentés comme une activité en mouvement, non figée, qui se base sur des *« sources »* pour *« expérimenter »* ou *« reconstituer »* un geste. À noter que de nombreuses associations cherchent à conserver l'acronyme dans leur nom (*PEAMHE*, *ARDAMHE*), ou lorsqu'elles ne le font pas, les termes utilisés renvoient à un vocabulaire spécifique (*De taille et d'estoc*, *la Ghilde*, etc.).

Là encore, la pratique, comme celle de reconstitution, est plurielle, tout en exposant les principes généraux définis dans le cadre de l'histoire vivante. Les spécificités de chaque activité permettent d'enrichir le travail de recherche et d'analyse.

C.2.3. D'autres types de reconstitution ?

Si l'on s'en tient à cette question du langage, la place d'autres pratiques doit aussi être interrogée. C'est notamment le cas, par exemple, des associations (ou particuliers) mettant en scène des « reconstitutions » de l'univers de John Ronald Reuel Tolkien, auteur du *Seigneur des anneaux*. Dans ce cas, l'idée développée est d'employer les méthodes de la

reconstitution historique et de les appliquer à la reconstitution d'un monde imaginaire, les « sources » étant constituées par les écrits de l'auteur.

Pour cette démarche, ce sont bien les méthodes de la reconstitution historique qui sont mises en œuvre, au service d'une recréation d'un univers fictionnel. Le vocabulaire utilisé est le même que celui d'une pratique historique, ce qui ajoute à la difficulté de tracer des frontières précises entre les différents mouvements. Dès lors, est-il réellement possible de parler de reconstitution pour un univers imaginaire ? La définition du dictionnaire concernant l'action de reconstituer renvoie à l'idée de *« former de nouveau quelque chose qui avait cessé d'être »* ou de *« rétablir dans sa forme quelque chose qui a disparu et dont il n'existe plus que des éléments ou des témoignages »*[72]. Cette définition peut s'appliquer à la reconstitution historique, dans le sens où celle-ci cherche à reformer des éléments (costumes, objets, etc.) disparus mais ayant une trace historique (données archéologiques, manuscrits, etc.). Cependant, concernant la mise en scène d'un événement imaginaire, qui n'a donc jamais existé, le terme de reconstitution ne semble pas adéquat. Son emploi ne semble d'ailleurs renvoyer qu'aux méthodes empruntées à la reconstitution.

Il n'est pas question de discuter des applications de la reconstitution des « Terres du Milieu », mais de montrer à quel point l'univers linguistique de la reconstitution, quelle qu'elle soit, est complexe. Dans tous les cas, ce phénomène montre à quel point il peut être important de préciser de quel type de reconstitution l'on parle, en mettant en avant une épithète pour la qualifier.

Un autre phénomène qui questionne les frontières de la reconstitution, est le jeu de rôle grandeur nature (GN) historique. Cette activité, comme il a déjà été mentionné, n'entre pas dans le cadre de l'histoire vivante, mais il est possible de l'évoquer dès lors que son qualificatif est « historique ». Plusieurs études proposent de présenter comment le GN mobilise l'imaginaire médiéval et les usages qui sont ainsi faits du passé. Ce qui nous intéresse ici est la question du lien entre une activité revendiquée comme prenant place dans un univers fictif, et la volonté d'y associer le côté historique, pour le décor et la mise en scène. Mon thème d'étude ne porte pas sur le jeu de rôle, l'histoire vivante ne comprend pas le principe de « jouer un rôle ». Il n'est pas envisageable de donner ici une vision sociologique de cette démarche. Néanmoins, il faut souligner que l'organisation de ce type

[72] *Cf. Le Larousse*, par exemple, entrée *« Reconstituer »*.

d'événements fait souvent appel aux compétences des reconstituteurs (historiques) qui sont sollicités pour donner leurs avis et conseils sur des points de détails historiques (costumes, artefacts, décors, etc.). Là encore, il faut remarquer que les deux activités ne sont pas hermétiques et que les frontières sont parfois poreuses, dans un but d'enrichissement de l'activité et de partage de connaissances. Plus simplement, il est possible de parler de visions différentes d'un usage de mise en scène des éléments historiques.

Ainsi, d'autres types de reconstitutions peuvent être repérés, étant souvent proches de l'histoire vivante, que ce soit par les méthodes employées ou par le contexte dans lequel la pratique prend place. L'intérêt de cette présentation est de montrer que le langage utilisé est souvent le même et pose le problème des frontières de chaque phénomène. Pour cette raison, il est d'autant plus essentiel de définir précisément sur quoi porte l'enquête et comment l'activité parvient à s'autonomiser des autres champs qui lui sont proches. Ces précisions invitent par ailleurs à se poser la question, en dehors du simple langage, des éléments de comparaison qui peuvent faire sens pour l'étude de l'histoire vivante.

C.2.4. Perspectives comparatives

L'histoire vivante est proche d'autres pratiques. Mais au sein même de son champ d'application, des distinctions peuvent apparaître. Premièrement, l'activité se décline selon plusieurs époques, du moment que celles-ci font référence à une réalité historique. Il pourrait alors être enrichissant d'adopter un point de vue comparatif entre ces diverses époques. Ce travail de mise en relation de deux périodes distinctes s'est en partie développé lors de ma recherche, à partir des manifestations multi-époques, tel le *Festival d'histoire vivante*. Des éléments de comparaison peuvent déjà être mis en place, notamment en ce qui concerne le langage utilisé, les thématiques abordés par les pratiquants, etc. L'« Antiquité » permet de mettre en relief ces divers points de similitudes, ou au contraire parfois de divergences, avec l'histoire vivante médiévale, et ce d'autant plus que les périodes historiques concernées se « suivent ». Les usages faits de l'archéologie et de l'histoire, par exemple, ne sont pas mobilisés de la même manière. Faute de traces visuelles aussi conséquentes que celles du Moyen-Âge, beaucoup de reconstituteurs « antiques » se tournent vers l'archéologie, beaucoup plus que vers l'histoire. Le rapport avec les professionnels et le milieu universitaire semble en être sensiblement modifié.

Un autre élément de comparaison qui permettrait d'enrichir l'étude concerne le lieu géographique sur lequel se déroule la pratique. En France, la recherche tend à démontrer que l'histoire vivante demeure un fait relativement méconnu. Quelques terrains effectués en territoire francophone (Belgique ou Suisse) autorisent déjà à donner quelques pistes de réflexion. En Suisse par exemple, l'histoire vivante reste peu développée et les pratiquants se déplacent pour beaucoup jusqu'en France pour assister à des manifestations. Dès lors, il peut être possible de se demander ce qu'il en est pour d'autres pays. En Angleterre, le travail de pré-enquête a permis de montrer que l'histoire vivante est une action reconnue et encouragée par le gouvernement, dans le cadre de la mise en valeur du patrimoine. Qu'en est-il pour les autres pays européens, et extra-européens ? Il serait judicieux de s'interroger, par ailleurs, sur les conditions d'émergence de l'activité dans d'autres lieux, et sur l'accueil qui lui est réservé par les différentes instances publiques.

Enfin, un troisième et dernier point de comparaison éventuelle concerne les liens (d'opposition ou de proximité) entre les diverses activités de loisirs mettant en scène une thématique historique ou de reconstitution. Dresser un parallèle entre la reconstitution imaginaire, le GN historique et l'histoire vivante pourrait donner lieu à une vision plurielle de ces différents loisirs et poser la question de la mobilisation d'une connaissance historique.

Toutes ces questions portant sur une perspective de rapprochement n'ont pas pour vocation d'être traitées ici, bien que certains éléments significatifs se soient déjà donnés à voir au cours du travail de terrain. Mais mentionner ces points de comparaison permet de garder en mémoire l'approche théorique (et méthodologique) choisie pour aborder la thématique de la recherche, et ce pour deux raisons principales : d'une part, afin de savoir exactement où se situe l'objet dans le champ du réel et des diverses activités qui l'encadrent (cela autorise à dresser des frontières pour construire le corpus pris en compte et organiser le réel pour l'observation du phénomène) ; de l'autre, cette énumération légitime une analyse comparative ultérieure, dont les prémisses sont d'ores et déjà perceptibles.

Ainsi, prendre en compte les activités qui sont proches de l'histoire vivante, que ce soit d'un point de vue interne (une époque), géographique (un pays) ou technique (un type de pratique), agit comme un outil favorisant la délimitation de l'enquête, tout en la précisant et en ne laissant pas de côté des pistes d'étude fécondes.

Le schéma suivant permet de situer l'histoire vivante médiévale par rapport aux autres éléments énumérés. Tous ne sont pas présentés et il ne s'agit que d'un exemple qui ne permet pas de relever toutes les époques historiques, ni tous les types de pratiques, mais qui donne une idée du champ dans lequel prend place la recherche.

Il faut souligner que ce schéma peut être modulable et autorise à mettre en relation différentes approches. Ainsi, la reconstitution imaginaire peut très bien être abordée dans un pays anglophone ; ou encore, l'histoire vivante napoléonienne constituer un terrain d'études comparatives entre les différents pays européens.

Schéma présentant les éléments comparatifs pouvant être mis en relation avec l'histoire vivante médiévale

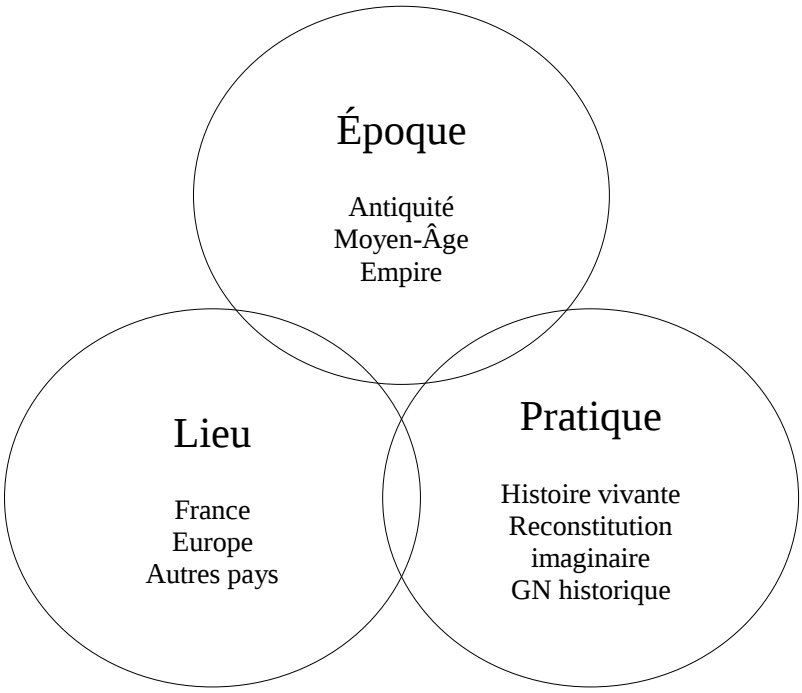

En conclusion de cette partie traitant de la problématisation et de la typologie, il faut souligner que la délimitation de l'objet se construit selon un processus, au cours duquel les cadres théoriques seront peu à peu définis. La question de départ fournit un thème, qui sera approfondi grâce à la mise en place de la problématique et des hypothèses. De plus, pour cette recherche en particulier, un travail de définition des termes utilisés se devait d'être mis en place. En effet, organiser le fond de l'étude inclut une construction de catégories

sociales, nécessaire à l'analyse théorique. Dès lors, poser des frontières terminologiques et théoriques quant aux pratiques étudiées permet de les saisir dans leur totalité et de les aborder comme un ensemble unitaire, tout en prenant en compte leurs relations possibles avec d'autres activités aux terminologies proches.

Pourtant, il ne faut pas oublier que cette construction théorique ne peut s'effectuer qu'en relation avec le travail de pré-enquête sur le terrain, qui fournit la matière concrète d'analyse. À cet égard, Daniel Cefaï parle de « stratégies d'enquête » : *« L'enquêteur n'arrive jamais sur le terrain la tête vide. Il déploie un faisceau de questions initiales qui orientent son regard et son écoute et cadrent le champ de ses investigations. Il sélectionne entre des sites alternatifs d'observation et de participation, et anticipe des séries d'opérations méthodiques et raisonnées. Il a une stratégie d'enquête. »*[73] Il existe sans cesse un mouvement d'aller-retour entre la pratique de terrain et les constructions théoriques. Délimiter et définir l'objet induit un regard orienté lors des observations, tandis que celles-ci font écho à la mise en place des cadres de recherche. *« L'enquête de terrain n'est pas un simple ratissage de données qui seraient là, devant soi, comme des cailloux dans un champ ou des fruits sur un arbre : elle implique des activités de constitution des données qui façonnent ces activités de constitution par leur articulation préalable – à savoir des formes d'expérience, des logiques d'action, des jeux de langage, des champs de monde. »*[74]

Ainsi, une fois les questions liées à la problématisation définies, il est à présent nécessaire d'évoquer le cadre méthodologique de l'enquête.

D. Champ de recherche et méthodologie

D.1. *Organisation du domaine d'enquête*

Le choix de l'objet de recherche mérite quelques précisions. J'avais autour de moi un cercle d'amis pratiquant la reconstitution, ce qui m'a peu à peu amenée à les suivre dans cette voie. Constatant la méconnaissance de cette pratique, ainsi que sa richesse d'un point de vue sociologique et ethnographique, il m'a semblé qu'une recherche sur cette thématique pouvait être pertinente et apporter un acquis supplémentaire aux sciences sociales.

[73]Daniel Cefaï (2003), « Postface », *in* Daniel Cefaï (textes réunis par), *L'Enquête de terrain*, *op. cit.*, p. 569.
[74]*Ibid.*, p. 570.

Une première approche s'est faite par le biais de divers forums en ligne, consacrés à la pratique de reconstitution. Ce sont, en général, des espaces de discussions mis en place par une ou plusieurs associations et permettant une communication plus large et ouverte à d'autres personnes que les seuls membres associatifs. Quelques-uns de ces forums rassemblent une grande partie des reconstituteurs français. La première constatation, suite à l'analyse de ces espaces interactifs, montre un groupe social particulier, avec un langage propre, respectant un certain nombre de règles, formelles ou informelles, délimitant une sorte de frontière entre « nous » et les « autres ». L'idée de la communauté est celle qui ressortait de cette première réflexion sur l'objet. Ce travail de repérage m'a permis de saisir la spécificité de cette pratique et la possible étude sociologique qui pourrait en découler. Les données analysées en amont de la recherche donnent à voir un groupe rassemblé autour de règles spécifiques, et le premier cadre de l'enquête.

Une fois ces constatations effectuées, il a ensuite fallu construire un objet de recherche. La première difficulté a été de cerner la notion même d'histoire vivante. Puis, de délimiter un lieu d'étude. Compte tenu des lacunes portant sur les difficultés à préciser le terme même, il m'a semblé intéressant de concentrer les recherches sur le territoire français. Cependant, au fur et à mesure de l'enquête, il est apparu cohérent, voire nécessaire, d'étendre le champ aux pays francophones et frontaliers, à savoir la Belgique et la Suisse. En effet, si l'on s'en tient à cette idée de la communauté, les frontières géographiques ne sont pas pertinentes pour la circonscrire. Des rassemblements en Belgique peuvent réunir de nombreux Français, plus proches de la frontière belge par exemple que du sud de la France. La pratique inverse est évidemment fonctionnelle. Le choix géographique de l'objet d'enquête était donc préalablement la France, mais il s'est rapidement révélé insuffisant et a donc été élargi afin d'englober les pratiquants d'autres pays.

Une fois le lieu géographique d'étude précisé, une période historique particulière devait être choisie. L'histoire vivante ne se limite pas au Moyen-Âge, mais se décline selon plusieurs époques : préhistoire, Antiquité, Antiquité tardive, Moyen-Âge, Renaissance, XVIIe siècle, siècle des Lumières, XIXe siècle et XXe siècle, jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Le panel est vaste, couvrant presque en totalité les diverses périodes de l'histoire française ou européenne (les pratiques extra-européennes étant peu représentées). La liste n'est pas exhaustive et de nouvelles présentations peuvent émerger au gré de l'envie de chaque pratiquant. Il peut toutefois être utile de questionner la délimitation de ces

frontières temporelles. La préhistoire apparaît comme un point de départ, aisément identifiable et repérable. Le problème s'expose davantage en ce qui concerne l'autre borne de la frontière. À ma connaissance et à l'heure actuelle, il n'existe quasiment pas d'histoire vivante présentant l'après-guerre. Les raisons peuvent être très diverses, et je ne prétends pas tout expliquer ici. Cependant, quelques hypothèses peuvent être avancées : comment en effet pourrait-on faire re-vivre ce qui est encore trop proche de nous pour en parler comme d'un temps révolu ? La question de l'histoire vivante renvoie plus largement aux problématiques posées à l'histoire en tant que discipline de recherche, sur sa définition même. Hier est certes un temps passé mais encore trop proche pour le faire entrer dans l'Histoire. La reconstitution ne semble pas étrangère à de telles réflexions. L'idée également d'un temps trop près ne permet peut-être pas ce dépaysement souvent prisé, notamment avec la recherche de gestes et techniques oubliés. Par ailleurs, l'histoire vivante prenant pour époque le XXe siècle tend davantage à une présentation de l'aspect militaire, prenant pour appui les deux guerres mondiales. En outre, une différence se fait ressentir vis-à-vis des autres reconstitutions : la plupart des objets, armes et véhicules exposés ne sont pas des reconstitutions, mais bien des matériaux d'époque. Point important, avec lequel le reste des autres périodes ne peut que difficilement jouer. Se pose alors la question de la muséographie et de la place des objets, en fonction de leurs rapports à l'Histoire, dans les diverses structures de sauvegarde. Si un char d'assaut de la Seconde Guerre peut être présenté lors d'une manifestation d'histoire vivante, ce n'est pas le cas, par exemple, pour un char gaulois, qui sera une reconstitution et non pas une pièce originale. Cette thématique du rapport à l'objet muséal en fonction de l'époque reconstituée ne peut pas être présentée ici mais elle méritait d'être soulignée, notamment pour des pistes de recherches ultérieures.

Il s'agit à présent de revenir à la délimitation du champ d'étude. L'histoire vivante regroupant des périodes aussi riches que variées, il a fallu choisir l'une d'entre elles, afin d'avoir un objet d'enquête bien précis. Mon choix s'est porté sur l'histoire vivante médiévale compte tenu des conditions préalables de recherche, comme présentées plus haut. Mais ces raisons ne furent pas les seules à être prises en compte. Le côté médiéval de la pratique est certainement le plus visible pour le grand public et, paradoxalement, celui qui a sans doute le plus de difficultés à se définir. En effet, les fêtes mettant en avant le Moyen-Âge, très présentes depuis une dizaine d'années, révèlent une image de cette période à un vaste public, en particulier pendant la saison estivale. Ces manifestations ont

remis au goût du jour cette période de l'histoire, et l'on ne peut penser à cette époque sans faire référence à ces prestations. De ce fait, un amalgame est souvent fait entre reconstitution et fêtes médiévales. Plébiscitées, ces démonstrations ajoutent à la difficulté de cerner et de définir la pratique étudiée, beaucoup plus certainement que celles des autres siècles. Ces divers problèmes de visibilité ont orienté mon choix de travailler sur cette histoire vivante en particulier. Cette période est la plus vaste de l'Histoire, puisqu'elle regroupe dix siècles, du Ve au XV ^{e}, et ce d'autant plus que les frontières avec les périodes liminaires ne sont pas strictes. Sur une même manifestation peuvent cohabiter des reconstituteurs de l'Antiquité tardive et d'autres du Haut Moyen-Âge ; de même pour les AMHE : l'étude de traités de la renaissance fait souvent écho aux traités dits médiévaux.

Enfin, pour finir de préciser le champ de recherche, la reconstitution est très vite apparue comme n'étant pas seule représentante de l'histoire vivante. Que ce soit sur les divers forums internet ou de vive-voix, les AMHE ont rapidement été pris à parti, souvent présentés, discutés et sujets à débat. Il n'était alors pas possible de traiter de la reconstitution sans laisser une place importante à cette pratique physique. Elle a rapidement été identifiée comme une activité particulière en raison des frontières poreuses qui existent entre les deux communautés (reconstitution et AMHE) puis, au fur et à mesure de l'enquête, en fonction des notions mobilisées par les acteurs pour définir leur pratique. Les similitudes ne pouvaient être de simples coïncidences, *a fortiori* puisque les deux groupes communiquent largement et que de nombreux pratiquants d'AMHE sont aussi des reconstituteurs. C'est pourquoi le travail de définition s'est attaché à présenter ces deux pratiques sous un même référent ; de même pour la méthodologie : les techniques d'enquête employées se devaient d'être similaires, afin de pouvoir obtenir des points de comparaison.

D.2. *Choix des méthodes employées et contraintes structurelles*

Sous le vocable identique d'histoire vivante, plusieurs facettes se prêtent à l'analyse. Pourtant, il n'était pas possible de toutes les prendre en compte avec un seul type de méthodologie. Les contraintes structurelles de la pratique conduisent à une méthode comprenant plusieurs approches. Toutefois, celles-ci ne s'excluent pas, bien au contraire : elles viennent se compléter, s'intégrer les unes aux autres afin de donner à voir le puzzle

complet de la pratique étudiée. De plus, employer une seule technique risquerait de conduire à une vision partielle et partiale du phénomène.

La méthodologie a d'emblée été soumise à certaines contraintes structurelles inhérentes à la pratique de l'histoire vivante. Par contraintes, je n'entends pas ici une privation de liberté d'action ou un assujettissement ; le terme renvoie davantage à l'idée d'exigences diverses voulues par le travail de terrain. Ces dernières peuvent sembler astreignantes de prime abord, mais elles s'avèrent en réalité un support d'enquête essentiel.

Le premier obstacle concerne la question de l'entrée dans le « milieu ». Ce point fera l'objet d'une analyse précise au cours du développement, mais il semble important de le mettre en lumière dès à présent. Le champ d'étude identifié n'est pas fermé (échanges, présentations sur les différents forums internet par exemple) mais ouvert à tous d'une manière générale. Cependant, comme tout groupe social, celui des pratiquants est soumis à des règles (la plupart informelles) et est générateur d'identités. Le premier point à prendre en compte pour la suite de la recherche est celui de l'entrée du chercheur dans le milieu qu'il aborde. Deux cas de figure peuvent se produire : soit la position adoptée reste externe, la méthodologie ne reposant pas sur l'adaptation du chercheur au milieu, soit, au contraire, l'enquêteur devient participant et doit se conformer aux normes en vigueur dans le groupe étudié. Prenant en compte un point de vue ethnographique, et étant donné que je pratiquais déjà la reconstitution historique, la seconde option a été choisie. La principale contrainte pour être acceptée au sein de la pratique concerne la présentation de la démarche même d'histoire vivante, qui se doit d'être en adéquation avec celle présentée par les acteurs (*via*, nous l'avons vu, les différents médias de communication).

La seconde contrainte, liée à la première, questionne la notion de « confiance ». Le travail de recherche s'effectuant « à découvert », il a fallu présenter l'étude aux différents enquêtés. Pour que je puisse être acceptée, il a été nécessaire de montrer le véritable intérêt porté à la pratique, dénué de toute volonté de stigmatisation. La compréhension en amont des normes en vigueur a fortement participé à cette acceptation. D'une manière générale, ces deux contraintes et la manière de les contourner sont similaires pour les AMHE et la reconstitution, même si elles ont été beaucoup plus prononcées pour la seconde, ceci étant certainement dû à la plus forte stigmatisation dont elle fait preuve, et à la relative méconnaissance du monde des AMHE. Enfin, plus précisément, la question des costumes a été prise en compte. Le choix de la méthodologie se portant sur l'observation participante,

prendre part aux différentes manifestations de reconstitution impliquait de porter des vêtements particuliers. Si les premiers terrains ont été effectués avec mon premier costume (qui avait été préalablement validé par le groupe, d'une manière générale sur les forums, et de façon plus précise lors de l'inscription à chaque manifestation), la poursuite de mon travail n'a été possible qu'avec la création d'une autre tenue. En effet, le premier consistait en un costume *« rus' »* du XIIIe siècle. Or, certains rassemblements demandaient un habit bien précis, d'un siècle défini. Ce fut par exemple le cas pour le *Festival* de Marle et pour les différentes *Journées mérovingiennes*. Afin d'avoir accès à ces événements de « l'intérieur », il a fallu créer un second costume qui répondait aux normes en vigueur. C'est ainsi que la poursuite du terrain s'est effectuée avec un vêtement mérovingien. Le port du costume apparaît comme une contrainte à laquelle il n'est pas possible de se soustraire, mais qui favorise en retour les échanges et la confiance avec les enquêtés. Ci-dessous, une présentation des deux costumes qui ont été portés lors de mon investigation :

Illustration 1 : *Costume mérovingien, Marle, août 2010*

Illustration 2 : *Costume russe, Festival 2009*

Sources : Photographies personnelles

Bien entendu, dans le cadre des AMHE, cette question ne se pose pas, puisque la pratique se déroule avec du matériel contemporain. Cependant, la participation à certains stages demandait des connaissances techniques préalables. Afin de pouvoir y accéder, la participation à des séances en amont s'est avérée utile. À noter toutefois que ces cours n'ont

pas été pris comme terrain d'étude : ils se déroulaient au départ avec quelques amis (puis ils se sont peu à peu institués) et, dans un souci de neutralité, j'ai choisi de ne pas en tenir compte dans le cadre de l'observation participante. Ainsi, pour les AMHE, la connaissance demandée pour les stages vient remplacer la contrainte établie du costume pour l'entrée dans la pratique. Toutes ces considérations et réflexions personnelles pourraient paraître superflues, mais il me semble essentiel de les préciser dès le départ car elles contribuent à la transparence des méthodologies mises en place et elles sont, à ce titre, un outil d'analyse pour la suite de la recherche.

Venons-en à présent au choix des *méthodes*. L'histoire vivante en tant qu'objet d'étude se montre sous l'angle de plusieurs pratiques différentes. Pour cette raison, la méthodologie employée se doit d'être variée, afin de répondre du mieux possible aux exigences de recherche. Empruntant à la fois aux techniques de l'ethnologie et de la sociologie, les méthodes utilisées visent à dresser un portrait le plus précis possible de l'histoire vivante sous ses diverses formes. Le matériau ainsi récolté donnera un éclairage riche et multiple lors de l'analyse des données. Les AMHE et la reconstitution ont tous deux été soumis à différentes approches, mais qui répondent, pour chacun de ces deux pôles, à la même démarche. Cette pluralité de méthodes doit permettre de saisir les différentes facettes de l'histoire vivante. Partant du constat que la pratique étudiée souffre d'un manque de (re)connaissance à la fois de la part du grand public et de celui du monde de la recherche en général, il est essentiel de pratiquer une méthodologie mettant au centre la notion de terrain telle qu'elle peut être entendue en ethnologie. En effet, peu de travaux bibliographiques traitent directement de ce sujet de recherche et des différents concepts qui peuvent lui être reliés. Par conséquent, une méthodologie de type inductive s'est imposée, afin d'obtenir des données à partir desquelles commencer à dresser un portrait de l'histoire vivante. La première démarche a ainsi consisté à pratiquer l'observation participante sur différentes manifestations. Ce premier matériau récolté, il était alors possible de développer différentes hypothèses et problématiques à partir desquelles travailler, tout en constituant une bibliographie sur les concepts soulevés. La poursuite de la recherche s'est attachée à amplifier le travail d'observation participante, pour vérifier les hypothèses émises précédemment. Cette méthode chère à l'ethnologie s'est vue complétée, tout au long de l'enquête, par des questionnaires visant à obtenir des données davantage quantitatives (afin de discerner des grandes tendances), puis par des entretiens (directifs et semi-

directifs), visant à approfondir, circonscrire et enfin vérifier les données de l'observation. Au total, ce furent ainsi :

- 16 *observations participantes* mises en place, dont 11 pour la reconstitution et 5 pour les AMHE, sur une durée de presque deux ans (d'avril 2009 à mars 2011) ;

- 152 *questionnaires récoltés* : 119 pour la reconstitution et 33 pour les AMHE ;

- 54 *entretiens recueillis* : 25 pour la reconstitution à proprement parler, 19 en ce qui concerne les AMHE et 10 abordant les deux pôles de manière conjointe.

Je préciserai et détaillerai ces chiffres ultérieurement, de même qu'une autre partie, sur la mise en place et la réalisation des différentes méthodes utilisées, sera abordée. Le choix des méthodes s'est imposé en fonction des contraintes du terrain et des résultats obtenus. Ces trois manières d'aborder l'objet de recherche se complètent et répondent chacune à un questionnement conceptuel. Les frontières entre la théorie et la pratique ne sont pas cloisonnées et les deux étaient prises en compte de manière parallèle.

Enfin, en ce qui concerne les limites de l'objet de recherche, certains traits n'ont pas été pris en compte. C'est d'abord le cas du public présent aux différentes manifestations. Je me suis rapidement rendu compte que ce thème d'étude (qui est présent sur les événements d'histoire vivante ? Dans quel but ?, etc.) méritait à lui seul un examen particulier. Certes, il eut été intéressant de porter attention à ce phénomène mais, pour des raisons de temps et afin de bien délimiter l'étude, il a fallu faire des choix. C'est pourquoi l'histoire vivante ne sera pas abordée du point de vue du public (même s'il sera parfois fait mention du type de visiteurs présents sur certains événements : scolaires, familles, etc.), mais bien d'un point de vue interne, celui des pratiquants. Une autre limite importante est la non-observation de reconstitutions de batailles, ainsi que de certains autres événements, telles les randonnées pédestres ou les manifestations « Archers *versus* Piétons ». Il ne s'agit pas d'un choix technique, mais de contraintes qui se sont révélées insurmontables. Des empêchements relatifs au calendrier, puisque les reconstitutions de batailles n'ont lieu qu'une fois par an, mais aussi des obstacles liés au costume ou au matériel, que je n'avais pas pour participer à ces manifestations (par exemple, un costume XVe siècle pour la bataille d'Azincourt ou du matériel d'archer). Néanmoins, l'analyse et la prise en compte de ces manifestations ont pu se réaliser en aval par le biais des NTIC (Nouvelles technologies de l'information et de la

communication) ainsi que par des échanges *de visu* avec des reconstituteurs qui y étaient présents. Ces limites, acceptées et prises en compte, ont permis de mieux cerner l'objet d'étude. Le choix des méthodes présenté, il faut s'intéresser aux différents liens méthodologiques pouvant exister entre sociologie et ethnologie et de donner quelques pistes de réflexion épistémologique.

E. Pratiques sociologiques et ethnologiques : quelques points de réflexion

E.1. *Travail de terrain et approche pluridisciplinaire*

S'interroger sur les outils utilisés permet d'éviter certains biais et fait partie intégrante du processus de recherche. En effet, le procédé méthodologique apparaît au centre du déroulement de l'étude et oriente sensiblement les concepts mobilisés par la suite et en réponse au travail de terrain. Mais que signifie exactement l'expression « travail de terrain » ? Terme générique et vague, il n'existe pas réellement de définition faisant l'unanimité. Pourtant, c'est un principe employé autant en sociologie qu'en ethnologie et, sur ce point, le clivage entre les disciplines semble se réduire. D'une manière générale, il englobe l'ensemble des méthodes utilisées lors de la recherche (observation, études de cas, questionnaires, entretiens, collectes d'objets, cartographie, etc.). Pour cette étude, la référence à cette notion renvoie à l'observation participante, aux différents entretiens menés, aux questionnaires récoltés ainsi qu'à divers types d'analyses effectuées en amont et en aval de l'observation (presse spécialisée, NTIC, etc.). Il existe autant de façons de pratiquer le terrain que de recherches (Cefaï, 2003). Toutefois, il s'agit de distinguer le « travail de terrain » (méthodologie générale) et le terrain en tant que lieu de l'observation participante.

L'approche mise en place se veut pluridisciplinaire, intégrant des éléments empruntés à la sociologie ainsi qu'à l'ethnologie. Nous l'avons vu, ce choix s'est effectué en raison même du sujet de recherche, peu connu mais qui demande une participation active de la part du chercheur s'il veut avoir accès aux diverses manifestations de l'intérieur, et non comme un simple spectateur. Cet angle d'observation particulier s'appuie sur des méthodes propres à l'ethnographie. Il est essentiel de préciser ce que j'entends par ethnographie pour cette enquête. Le principe de l'immersion, cher aux ethnologues, bien qu'il fasse partie prenante de l'étude, doit être nuancé. Les différentes manifestations d'histoire vivante ne se

déroulent pas en continu, mais bien de manière ponctuelle. La formation de ces groupes, que ce soit pour la reconstitution ou les AMHE, a lieu dans un espace géographique et temporel bien délimité. L'aire spatiale peut être variable (des terrains français, suisse et belge ont été effectués) : des champs, des gymnases, etc. Quant à la temporalité, l'unité de base correspond souvent à un week-end prolongé, avec un maximum de quatre jours. L'observation sur le terrain n'est donc pas continue mais bien en pointillé, sur une période de presque deux ans, ceci étant lié à la formation même des groupes étudiés. L'immersion, en tant qu'observation, suit donc la création des rassemblements, de façon intermittente. Ainsi, s'il est possible de parler de description ethnographique, c'est bien parce que le groupe des pratiquants est envisagé comme une communauté à part entière, avec ses propres règles, langage et frontières, mettant en avant une culture particulière. Comme le souligne François Laplantine, la méthode de l'anthropologie renvoie à *« l'observation directe de comportements sociaux particuliers à partir d'une relation humaine, la familiarité avec des groupes que l'on cherche à connaître en partageant leur existence »*[75]. L'observation participante peut alors faire partie de la méthode ethnographique, qui vise une présentation totale de la communauté étudiée. Il serait sans doute présomptueux de parler de description ethnographique pour tous les terrains effectués dans cette enquête ; néanmoins, c'est bien dans cette optique qu'ils ont été réalisés. L'observation participante s'est vue complétée par des plans, la collecte de certains artefacts lorsque cela était possible, des conversations, etc. Pourtant, étant donné le cadre temporel limité pour les observations, cette appellation peut paraître exagérée, bien que pour une part de la recherche, la méthodologie employée ait beaucoup emprunté à ce type de description.

En dehors de ces observations, le travail de terrain se poursuit de manière virtuelle, *via* les NTIC, dont les pratiquants d'histoire vivante font un lieu d'échange, justement en dehors des rassemblements, essentiellement durant la période hivernale. Malgré la formation relativement aléatoire des groupes observés, les méthodes mises en place pour l'observation empruntent aux concepts de l'ethnographie (regard, grille d'observation, position dans l'espace social, etc.). Toutefois, comme le précise Daniel Cefaï, *« faire de l'ethnographie est, en outre, rarement exclusif d'autres modes d'enquête : les phases d'observation peuvent se combiner avec des phases d'entretiens, de recueil de documents ou d'archives ou d'analyse cartographique et statistique. À moins de s'en tenir à des situations sans épaisseur et sans profondeur, l'ethnographe est presque toujours conduit,*

[75]François Laplantine (2005), *La Description ethnographique*, Paris, Armand Colin, p. 9.

par des exigences internes à l'enquête, qui relèvent autant des situations qu'il rencontre que des questions qu'il leur pose, à élargir l'horizon de l'investigation. Il recherche des points de comparaison, recadre un cas par rapport à d'autres […] »[76]. Pour cette raison, la conception ethnographique de l'enquête se trouve élargie par un point de vue sociologique et ethnologique. Du côté de la méthodologie, l'emploi de la sociologie apporte un éclairage davantage quantitatif par le biais des questionnaires. Quant aux positionnements théoriques, l'ethnologie permet d'aborder le sujet d'étude sous l'angle de la communauté, et la sociologie de replacer cette communauté dans le contexte social auquel elle appartient. Les trois dimensions, ethnographique, ethnologique et sociologique, sont donc bien présentes au cœur de la recherche, sans frontière bien délimitée. Elles permettent l'approche pluridisciplinaire et variée nécessaire à l'étude de l'histoire vivante, compte tenu de sa structure même. Il faut rappeler que la distinction opérée par Claude Lévi-Strauss entre ethnographie, ethnologie et anthropologie, conçues comme les trois étages d'une pyramide, peut davantage être perçue comme une *« spirale »*[77] où chaque terme vient en complément des autres. Pour ce travail de terrain particulier, la sociologie fait partie intégrante de la méthodologie et de la conception théorique de l'objet de recherche. Elle peut, dans ce cas précis, être ajoutée à cette spirale.

Cette manière de faire se situe dans la continuité de l'abolition du « grand partage » entre anthropologie et sociologie, entre sociétés « autres » et société d'origine de l'anthropologue, ouvrant à une richesse et une diversité des méthodes et des champs d'application des deux disciplines. *« L'ethnologie, en se repliant des mondes exotiques vers des mondes proches, a porté un regard neuf sur des terrains jusque-là arpentés par des sociologues, tandis que les anthropologues apprenaient à regarder leurs terrains éloignés comme aussi modernes que ceux des pays du centre. La fin des illusions ethnocentristes et la raréfaction des terrains exotiques, la transformation d'une ethnologie rurale, patrimoniale et muséologique, héritière du folklorisme, en une ethnologie de l'Europe ou de la France […] ont favorisé un reflux des concepts et des méthodes de l'anthropologie vers la sociologie. »*[78] Cet échange et ce partage entre anthropologie, ethnologie et sociologie permettent une refonte des méthodes et des concepts, et apportent une nouvelle manière de pratiquer et de percevoir ces disciplines.

---

[76]Daniel Cefaï (2010), « Introduction », *in* Daniel Cefaï (sous la dir. de), *L'Engagement ethnographique*, Paris, Éd. de l'EHESS, p. 9.
[77]Daniel Cefaï (2010), « Postface », *in* Daniel Cefaï (sous la dir. de), *L'Engagement ethnographique*, *op. cit.*, p. 511.
[78]*Ibid.*, p. 472.

À la suite de Gérard Althabe[79], il s'agit de s'interroger sur la place de l'enquête ethnologique au sein de notre propre société. À la différence d'autres méthodes d'enquête en sciences sociales, *« dans l'enquête ethnologique de terrain, le chercheur est [...] animé par un projet analytique qui va orienter la collecte et l'interprétation des informations. Mais, à l'opposé du modèle élaboré par les sciences sociales en général, la pratique d'enquête se déploie à l'intérieur de l'échange entre l'ethnologue et ses interlocuteurs. Elle épouse les formes du dialogue ordinaire et c'est dans ce dialogue que le chercheur introduit une distance qu'il est condamné à reproduire lors de chaque rencontre. En d'autres termes, l'investigation ethnologique, avec la distance qu'elle implique, se développe dans la non-séparation d'avec la communication ordinaire »*. L'ethnologue qui travaille sur sa propre société, dans des structures sinon qu'il connaît, du moins qui lui apparaissent comme familières, se trouve, ainsi que ses sujets d'études, *« prisonnier de la situation de terrain »*, pris dans le *« contexte de communication »*. Gérard Althabe souligne le fait que la situation sociale dans laquelle se place le chercheur n'est qu'une parmi d'autres (auxquelles il ne peut avoir accès) et que le terrain n'est que le *« produit d'un découpage dans le social »*. Mais les situations de communication intègrent nécessairement l'enquêteur, qui se doit alors de mettre en place une auto-réflexion sur ce thème. L'auteur rappelle que *« l'enquête est considérée comme un cadre composé d'événements de communication »*, il semble ainsi opportun *« d'abandonner le modèle épistémologique fondé sur la dissociation entre la pratique d'investigation menée par le chercheur et la communication ordinaire dont, comme les sujets, il est quotidiennement l'acteur »*.

Cette réflexion peut facilement s'appliquer à cette étude, notamment pour la reconstitution, puisque la majorité de l'observation participante s'inscrit dans le cadre du quotidien sur un campement. Les communications mises en place (entre participants et entre participants et enquêteur) sont celles de l'ordinaire. Cette activité sociale se doit d'être prise en compte, avec une réflexion sur la place occupée lors du terrain, afin d'éviter une perte d'objectivité de la part du chercheur. Cette partie de l'enquête, qui ne montre effectivement qu'un pan de la sphère sociale étudiée, est complétée par des entretiens et des questionnaires, afin de saisir d'autres traits du phénomène. La recherche se place ainsi dans l'optique qui vise à associer au sein d'une même étude diverses façons de faire et de percevoir les faits sociaux.

[79]Gérard Althabe (1990), « Ethnologie du contemporain et enquête de terrain », *Terrain*, n° 14, mars, pp. 126-131.

Dans la lignée des travaux de Marcel Mauss, je souhaite inscrire ma recherche dans ce cadre pluridisciplinaire, liant anthropologie, ethnologie et sociologie, afin de parler, peut-être, de « s*ocio-anthropologie* », puisque, comme le rappelle l'auteur, *« la sociologie est exclusivement anthropologique »*[80]. La question de la terminologie et de ce qu'elle recouvre peut être abordée. D'après Pierre Bouvier, *« le terme de "socio-anthropologie" présente très peu d'occurrences jusque dans les années quatre-vingt. Néanmoins, des recherches que nous avons menées, il ressort que sa première apparition interviendrait dans un texte d'Émile Durkheim. Il s'agit d'un article intitulé : "Représentations individuelles et représentations collectives", publié par la* Revue de Métaphysique et de Morale *en mai 1898 »*[81]. Plus loin, l'auteur rappelle qu'il aura fallu presque cent ans pour que le terme soit de nouveau mentionné et employé : *« Le terme "socio-anthropologie" commence de recevoir une certaine reconnaissance. Nous l'avons proposé, il y a plus de dix ans, en 1983, à la communauté scientifique. »*[82] Le vocable n'a donc pas toujours été employé de la sorte et son usage ne va pas de soi.

La socio-anthropologie se présente comme une approche différente, visant à associer sociologie et anthropologie dans une démarche nouvelle : *« Autant de nom que par définition, elle jette un pont entre la sociologie et l'anthropologie. En effet, la première vise à saisir la "complexité" des faits sociaux en soulignant les médiations qui font qu'à une échelle globale ces faits prennent la forme d'une totalité. La seconde a pour objet d'expliquer les faits sociaux à une échelle locale qui autorise ainsi une étude directe et fine dont le résultat est de constater en acte l'interdépendance de ce qui constitue ces faits. »*[83] La socio-anthropologie, en tant que méthode et théorie nouvelle, aborde les objets d'études d'une manière pluridisciplinaire, associant les acquis de l'anthropologie sociale et culturelle et ceux de la sociologie. Ou pour le dire autrement, *« l'analyse sociologique, en prenant ses distances avec les mythologies du progrès et leurs volontarismes intégratifs et productifs, peut trouver "*naturellement" *du côté de l'étude des sociétés situées à l'écart ou en décalage avec le technicisme contemporain l'occasion de réinterpréter ses manières de faire. Les acquis de l'anthropologie, et en particulier sa façon d'observer les faits sociaux,*

---

[80]Marcel Mauss (2001), « Rapports réels et pratiques de la psychologie et de la sociologie », *in Sociologie et anthropologi*e, Paris, PUF, p. 285 (1re éd. : 1950).
[81]Pierre Bouvier (2000), *La Socio-anthropologie*, Paris, Armand Colin, p. 35.
[82]*Ibid.*, p. 40.
[83]Jacques Hamel (1997), « La Socio-anthropologie, un nouveau lien entre la sociologie et l'anthropologie », *Socio-anthropologie*, n°1
[En ligne : http://socio-anthropologie.revues.org/index73.html].

peuvent apparaître, aujourd'hui, comme un lieu de ressourcement […]. L'apport de l'anthropologie tient aux résultats que cette discipline a obtenus vis-à-vis de population à effectif réduit […]. Les modalités d'acquisition qu'elle utilise font également partie des données à prendre en compte : observations de longue durée, immersion, écoute non définie… »[84]. Pierre Bourdieu souligne également l'intérêt scientifique d'un rapprochement des deux disciplines, au regard d'une réflexion épistémologique : *« L'ignorance réciproque est tout aussi préjudiciable au progrès de l'une et l'autre discipline que l'engouement mondain capable de susciter des emprunts incontrôlés, les deux attitudes n'étant d'ailleurs pas exclusives. »*[85]

Des disciplines aussi proches que la sociologie et l'ethnologie entretiennent nécessairement des relations et des échanges. La question de la socio-anthropologie renvoie à l'idée d'une fusion dans une optique particulière et dans des cadres méthodologiques redéfinis. Le rapport à l'altérité est central : l'objet d'étude de ces sciences est inévitablement aussi un sujet. L'anthropologie ou l'ethnologie pratiquées initialement sur une société étrangère à celle du chercheur ne peuvent ignorer ce fait. Par la suite, le retour de l'enquêteur dans sa propre société et l'adoption du point de vue sociologique ne doivent pas faire oublier ce principe : *« L'Autre et le Même, dans le contexte de déstructuration de cette fin de siècle, sont l'interface du projet "socio-anthropologique ". La mise à distance, celle qui s'instituait* nolens volens *entre l'ethnologue et les Autres, les conditions du dialogue ainsi que la déconstruction de l'élaboration de l'interprétation par l'observateur participent des principes que nous poursuivons. »*[86]

Enfin, à titre d'illustration, la culture apparaît comme un objet de recherche propre aux deux disciplines, la différence majeure étant le terrain d'enquête et la méthodologie mise en place pour y parvenir. Le retour au terrain en sociologie passe principalement par les nouveaux objets de la sociologie du travail et de la ville. *« L'enjeu de la concurrence entre la sociologie et l'anthropologie se déplace donc de l'objet visé au terrain qui en constitue l'observatoire parfait […]. Avec l'école de Chicago, le développement de la sociologie américaine en constitue l'exemple patent. »*[87] Ce courant de pensée va durablement

[84]Pierre Bouvier (1997), « L'objet de la socio-anthropologie : crise, déstructuration, recomposition, perdurance », *Socio-anthropologie*, n° 1 [En ligne : http://socio-anthropologie.revues.org/index27.html].
[85]Pierre Bourdieu, Jean-Claude Chamboredon et Jean-Claude Passeron (1973), *Le Métier de sociologue*, Paris, Mouton, p. 67.
[86]Pierre Bouvier (1997), « L'objet de la socio-anthropologie... », *op. cit.*
[87]Jacques Hamel (1997), « La socio-anthropologie, un nouveau lien... », *op. cit.*

modifier la place du chercheur sur son terrain, ainsi que son intégration au sein de l'enquête. C'est le cas des études réalisées sur les entreprises au début du XXe siècle, lors de la mise en place d'une méthode ethnologique : l'observation participante. *« Faire retour au terrain s'imposait et l'expérience d'une étude socio-anthropologique a été tentée. Elle recourt à l'enquête de terrain, à l'observation participante d'entreprises "suffisamment choisies", étudiées avec une profondeur empirique et historique. »*[88] Ainsi, la socio-anthropologie, en tant que terme, mais aussi en tant qu'école de pensée, tend à lier, au niveau méthodologique comme au niveau théorique, les acquis de la sociologie et ceux de l'anthropologie et de l'ethnologie : *« Que peut être la socio-anthropologie dans de telles conditions ? Elle exprime une visée interdisciplinaire dont peuvent se réclamer la sociologie et l'anthropologie pourvu que l'interdisciplinarité à laquelle elle se prête soit déterminée avec toute la circonspection qu'exige leur différence. »*[89] Cette approche pluridisciplinaire, bien que relativement récente, semble riche et féconde pour l'analyse, mais elle ne doit pas faire oublier que le terrain et l'objet d'étude demeurent déterminants dans le choix de la méthodologie. Il n'est pas question de fondre irrémédiablement les différents champs disciplinaires en une nouvelle manière d'appréhender le réel. Certains sujets ne peuvent répondre à ce type de démarche. Toutefois, dans le cadre de ma recherche, l'objet ainsi que le terrain s'avèrent favorables à ce type d'approche.

E.2. *Place du chercheur*

Une fois les grands axes méthodologiques dégagés, la réflexion se porte à présent sur la place occupée lors de la recherche et du travail de terrain en général. Pour l'observation participante en reconstitution, une prise de contact était toujours effectuée avec les organisateurs des manifestations, afin de présenter l'étude et de demander l'autorisation. Aucun refus n'a été enregistré. Parfois, l'information était directement renseignée sur les forums dédiés aux événements afin de prévenir et d'informer les personnes présentes. D'autres fois, l'organisateur me laissait le soin d'en informer les participants sur place. D'une manière générale, ma présence était bien acceptée, et souvent, une demande de compte rendu était exprimée. Pour ce qui est des AMHE, l'observation participante ne s'est pas toujours réalisée à découvert. Ceci tient pour partie à la nature même des terrains : les deux éditions des *Rencontres internationales* réunissent plus de 150 participants de toutes

[88] *Ibid.*
[89] *Ibid.*

nationalités et il n'était pas possible de tous les informer. En revanche, l'organisateur avait été prévenu. De plus, les terrains concernant les AMHE sont souvent beaucoup plus courts quant à la temporalité (parfois une seule journée), ce qui ajoute à la difficulté de prévenir les gens.

Il est également possible que les participants aux manifestations d'AMHE montrent une curiosité ou un intérêt moindre pour l'observation participante, ceci étant peut-être dû au fait que la participation à ces stages est moins soumise à condition, plus ouverte et donc le milieu moins restreint en termes d'interconnaissances. Sans doute aussi, la volonté de reconnaissance moins apparente. Pour les questionnaires et les entretiens, la recherche était présentée et, que ce soit pour la reconstitution ou les AMHE, pratiquement aucun refus n'est à mentionner (du moins de manière directe : certains questionnaires distribués ne sont toutefois pas revenus). Enfin, du point de vue des NTIC, l'analyse n'a pas toujours été mise en avant, afin de ne pas interférer avec le déroulement des diverses conversations et échanges. Cependant, au fur et à mesure de l'avancée de l'enquête, les utilisateurs de ces technologies finissaient par me connaître et c'est plus librement que je posais alors directement quelques questions de manière publique ; chacun pouvait alors, s'il le désirait, répondre ou non. Ainsi, j'ai essayé, à chaque fois que cela était possible, de présenter mon projet, ceci allant de pair avec une notion déontologique qui veut que les enquêtés soient au courant du fait qu'ils sont l'objet d'une étude, leur laissant ainsi le libre choix de refuser. Certes, cela peut poser le problème d'une vision partielle et, par extension, partiale des faits sociaux observés, qui ne le seraient pas dans leur totalité. Mais, dans ce cadre particulier, n'ayant eu aucun refus, présenter la recherche n'a pas porté préjudice à la formation des groupes ou aux phénomènes sociaux pris en compte.

E.3. *La question de la réflexivité*

Pour terminer ces quelques points de réflexion épistémologique, la question du choix des faits étudiés ainsi que de l'objectivité de l'enquête d'une manière générale, peut être posée. En effet, les sciences sociales, compte tenu de leur structure, ne peuvent prétendre aux mêmes vérifications de preuves que les sciences de la nature. Daniel Cefaï souligne bien cette idée : *« Les langages protocolaires restent irrémédiablement locaux et contextuels et non transposables au sens de l'expérimentation en "sciences de la nature" ; peu de paramètres sont isolables et contrôlables, et encore moins quantifiables, sinon au prix d'un*

appauvrissement drastique en sens ; la reproduction à l'identique des opérations de mesure et de validation d'énoncés de corrélation et de régularité est rarement possible. »[90] Dès lors, comment rendre compte de la scientificité des faits observés ? Ce sont les compétences de l'observateur qui doivent être soumises à réflexion, puisqu'il est lui-même l'outil d'analyse. La démarche inductive permet de garantir, pour partie, le sérieux et l'exactitude de l'enquête : elle *« conduit donc de la masse des matériaux bruts, récoltés au cours des activités d'observation, d'entretiens et de documentation, vers de la théorie de plus en plus formelle, solidement étayée dans le procès d'enquête. Elle mène progressivement des premiers pas sur le terrain jusqu'à la retranscription analytique des informations et à leur insertion dans un texte explicatif et interprétatif, en passant par le travail de codage, de catégorisation, de comparaison et de généralisation »*[91]. Néanmoins, cette manière de faire n'est pas séparable d'autres, telles l'abduction ou la déduction. Les sciences humaines ont cette caractéristique particulière de mettre en scène des humains observant d'autres humains. Par conséquent, la reproduction d'un terrain, par exemple, n'est effectivement pas possible, les conditions de l'opération initiale ne pouvant jamais être reproduites à l'identique. Le chercheur compose avec sa propre présence sur son terrain, ses manières de faire, de voir, de se comporter. Il est lui-même partie prenante de son analyse. Pour cette raison, tenter de laisser ce fait de côté risque davantage de fausser les données recueillies ou, tout du moins, d'en abandonner une part.

La question de la réflexivité doit être centrale et sans cesse se poser au chercheur ; c'est un outil lui permettant de minimiser au maximum les biais qu'il pourrait introduire dans son champ d'enquête. « *Le travail de terrain doit ainsi être animé par un principe de réflexivité. S'imposer la discipline de décrire les "choses telle qu'elles sont", idéal inaccessible mais indispensable, suppose tout un travail pour se départir de ses idées reçues, de ses prénotions et de ses préconceptions. Non pas s'en défaire puisque ces préjugés […] sont un passage obligé pour ouvrir un horizon de compréhension ; mais les neutraliser autant que faire se peut […]. [La réflexivité] passe par une distanciation des représentations sociales pour ne pas confondre des discours et des actes et faire la part du crédible et de la fabulation. Elle est un travail sur soi et sur l'ancrage de son organisme dans des environnements qui prévient la réification de l'imaginaire dans le réel […]. »*[92]

[90]Daniel Cefaï (2003), *« Postface », in* Daniel Cefaï (textes réunis par), *L'Enquête de terrain, op. cit.*, p. 517.
[91]*Ibid.*, p. 522.
[92]*Ibid.*, p. 524.

Cette réflexivité se met en place lors de l'échange entre chercheurs, de débats sur l'analyse effectuée, mais aussi lors de l'interaction avec les informateurs, sorte de *« coopération »*[93] entre le chercheur et les enquêtés, puis lors de la publication des résultats et la manière dont ils sont reçus. Bref, cette notion de réflexivité, qui permet de prendre du recul par rapport à son travail de terrain, d'en « sortir », passe essentiellement par les moyens de médiations à disposition du chercheur. Elle doit avoir lieu à tous les stades de l'étude afin de garantir le bon fonctionnement et déroulement de l'enquête.

Pour conclure sur ces quelques réflexions, la méthodologie employée pour cette étude prend à la fois en compte des éléments sociologiques et ethnologiques. Ce que l'on retiendra principalement de la pratique ethnographique est la notion de communauté. En effet, d'un point de vue historique, *« le modèle ethnologique se nourrit des situations empiriques définies par un ensemble de critères bien connus (petite dimension des sociétés étudiées, unités sociales isolables, importance des relations immédiates de parenté, de voisinage, spécialisation économique, réduite...). Ces critères induisent l'idée de "communauté", comme unité de recherche ethnologique fondamentale. Cet aspect "synthétisant" de l'ethnologie est directement associé à l'ensemble des médiations théoriques permettant de comprendre la présence de la totalité culturelle dans un événement singulier. La médiation essentielle entre la singularité et la totalité est l'idée même d'"homogénéité" ou d'"identité partagée" au sein d'une même communauté qui se respecte, ancrée dans un lieu circonscrit »*[94]. Dans cette optique, il est alors possible de parler de socio-ethnologie ou plus humblement de socio-ethnographie pour le travail de terrain, si l'histoire vivante est analysée sous l'angle d'une communauté. Cependant, il s'agit de garder à l'esprit que les différents terrains pratiqués ne sont pas inertes, mais doivent être inscrits dans une continuité, un flux qui agit sur l'ensemble de la pratique.

F. Comment rendre compte ?

Une fois l'enquête de terrain effectuée, il est nécessaire de pouvoir en rendre compte. Là encore, cette manière de faire s'inscrit dans la pratique méthodologique et invite à plusieurs réflexions. Plusieurs moyens peuvent permettre de montrer le sujet d'étude : d'une part, la rédaction et, de l'autre, la photographie.

---

[93] *Ibid.*, p. 525.
[94] Albert Piette (1996), *Ethnographie de l'action*, Paris, Métailié, p. 56.

F.1. *La rédaction : rendre compte par l'écriture*

L'écriture occupe un statut particulier tout au long de l'étude, des notes de terrain à la rédaction finale. Elle est ainsi un outil important qui prend une place différente à chaque étape. Au cours des observations, l'écriture est présente à travers la prise de note et le journal de terrain, tenu au moment même de l'étude. Pour cette enquête, différents positionnements dans l'espace ont été mis en place, afin de saisir un maximum d'interactions sociales mais aussi pour ne pas développer une position trop en marge par rapport aux activités de rigueur. Par la suite, toutes les notes prises sont organisées et présentées sous la forme d'un texte, mettant aussi bien en avant des annotations de méthodes que des éléments renvoyant davantage à la théorie. Ces données, une fois consignées, renvoient à des séquences d'observations et ne sont pas nécessairement présentées dans leur ordre chronologique (Peretz, 1998). Ces textes font aussi état de la place du chercheur et des réflexions épistémologiques qui peuvent survenir au cours du terrain. De plus, des parties de conversations peuvent être retranscrites dans ces documents. Ainsi, chaque observation a fait l'objet d'abord de notes de terrain, puis de notes réorganisées, permettant de « s'extraire » de l'observation et de souligner certains faits importants, de méthode ou de théorie. Cette rédaction demande quelques points de régularité, afin d'obtenir un ensemble relativement homogène qui permettra la comparaison. Le présent est le temps employé, ainsi que la forme active. De même, il est important de faire attention à l'importation de *« significations exogènes »*[95], de ne pas entrer dans un ethnocentrisme latent. « *Trop souvent, les notes de terrains ethnographiques manquent de prêter attention aux significations des membres de façon cohérente. Au lieu de quoi, elles importent des catégories exogènes. L'imposition de catégories exogènes produit des descriptions de terrain qui échouent à apprécier à leur juste valeur les significations et les préoccupations locales, et qui tendent à cadrer les événements pour ce qu'ils ne sont pas (c'est-à-dire en référence à des catégories et des standards qui diffèrent de ceux que reconnaissent et emploient les membres). »*[96]

Les informations prises durant l'observation doivent tenir compte d'une certaine réflexion épistémologique : elles permettent de maintenir la notion de « proche-lointain » active, de

[95]Robert Emerson, Rachel Fretz et Linda Shaw (2010), « Prendre des notes de terrain. Rendre compte des significations des membres », *in* Daniel Cefaï (sous la dir. de), *L'Engagement ethnographique, op. cit.*, p. 130.
[96]*Ibid.*, pp. 130-131.

ne pas faire oublier au chercheur sa position et son raisonnement en termes de réflexivité. Elles sont un support et une aide au terrain, l'écrit aidant à la distanciation nécessaire à l'analyse ultérieure. Enfin, les notes tendent à présenter les interactions observées et donner ainsi du sens aux catégories mobilisées par le groupe dans le contexte de l'échange communicationnel. Ces notes *« ne consigneront pas comment les membres parlent de divers objets sociaux en général et hors contexte, mais comment les membres coproduisent du sens au travers de leurs interactions avec d'autres membres du groupe, comment ils interprètent et organisent effectivement leurs propres actions et celles des autres »*[97]. Cet outil d'écriture employé sur le terrain apparaît comme essentiel et central pour la suite de la recherche. Il permet l'organisation et la réflexivité nécessaire pour la rédaction. Des indications correctement rédigées sont par ailleurs la seule « preuve » du terrain en tant que tel. Pour ces deux raisons, elles doivent être rigoureuses et considérées comme un objet de l'enquête à part entière.

Un autre moment important au cours de l'étude qui mobilise la pratique de l'écrit, est le temps de la rédaction. C'est en effet le moyen qui va servir à rendre compte du travail d'enquête dans son ensemble, mais c'est aussi le média le plus souvent employé, en comparaison des supports vidéos ou audios. Plusieurs raisons peuvent expliquer cette prédominance : d'un point de vue historique, l'écriture est celle qui a vu les débuts de la sociologie et de l'ethnologie. De même, traditionnellement parlant, la recherche scientifique s'expose à travers l'écrit. Les autres supports présentent certains avantages et inconvénients : si l'on s'en tient à l'exemple de la vidéo, cette façon de procéder permet de saisir un morceau de la vie du chercheur sur son terrain, de donner à voir, à proprement parler, la manière dont se déroule l'étude. Le problème souvent évoqué d'un compte rendu par le visuel est celui de la sélection du regard ainsi proposé. La caméra ne peut filmer que d'un seul point de vue et ne donner à voir qu'un événement à la fois. Il ne s'agit pas de discuter des tenants et aboutissants de l'utilisation de tels supports dans le compte rendu de la recherche, mais bien de rappeler que la vidéo et, plus largement, l'utilisation de nouvelles technologies, ne sont pas seules à faire des choix et à centrer le regard du chercheur. En effet, l'écriture, bien qu'elle paraisse exhaustive dans sa manière de rendre compte, est aussi une sélection de la part de celui qui rédige. Il est illusoire de croire que l'écrit peut présenter de manière une et indivisible le travail de terrain. Des sélections sont toujours opérées, ne serait-ce que pour présenter la recherche de manière claire et

[97] *Ibid.*, p. 167.

organisée. Toute donnée est construite et n'est pas un strict miroir de la réalité ou de l'enquête en tant que telle. Garder ceci en mémoire lors de la rédaction permet d'éviter les sélections abusives et réinstaure un point important de la méthodologie et du recul nécessaire à la compréhension du phénomène étudié. L'idée du tri est à mettre en avant pour signifier cette étape, si l'on retient que *« rédiger, c'est trier dans la conscience pour construire les faits observés »*[98]. Plus précisément, la description utilisée pour rendre compte des observations réalisées en amont apparaît comme une part importante de la rédaction. Comme le rappelle François Laplantine, « *décrire*, de-scribere, *signifie étymologiquement écrire d'après un modèle, c'est-à-dire procéder à une construction, à un découpage, à une analyse au cours de laquelle on se livre à une mise en ordre […]. La composition intervient dès les carnets de terrains des ethnographes »*[99] . Le fait de décrire apporte une organisation du réel ainsi qu'une notion de *« traduction, au cours de laquelle le chercheur produit plus qu'il ne reproduit »*[100] ; la description ajoute une donnée supplémentaire à la simple observation : elle a pour but d'être comprise par autrui et le chercheur doit apporter les codes nécessaires à sa compréhension. L'écriture est, à toutes les étapes de la recherche, mais plus particulièrement lors de la rédaction finale, une *« organisation textuelle du visible »* et l'un de ses objectifs est la *« lutte contre l'oubli »*[101] ; puisque le regard est périssable, l'écriture doit permettre la transmission.

Le regard et l'écrit ne sont pas des activités simultanées, mais bien employées successivement, tout en demeurant dépendantes l'une de l'autre. Pour ce qui est de la manière d'intégrer les notes de terrain, en m'appuyant sur les distinctions énoncées par Henri Peretz[102], j'ai choisi de privilégier au maximum la méthode qu'il nomme de « *Type A* », qui vise à une analyse synthétique et à une reformulation des annotations de terrain. Il n'est cependant pas exclu d'employer les textes de type « *B et B'* », qui présentent les notes de façon indépendante de l'analyse qui s'ensuit ; tout est fonction de l'objectif visé et de la place accordée à certaines indications, qui peuvent éclairer de manière singulière ou très précise un point particulier.

Enfin, pour clore cette partie sur la manière de rendre compte, il semble nécessaire de s'arrêter quelques instants sur le principe de l'évaluation de la rédaction finalement

[98]Jean Peneff (2009), *Le Goût de l'observation*, Paris, La Découverte, p. 161.
[99]François Laplantine (2005), *La Description...*, *op. cit.*, p. 36.
[100]*Ibid.*, p. 39.
[101]*Ibid.*, p. 29.
[102]*Cf.* Henri Peretz (2009), *Les Méthodes en sociologie : l'observation*, Paris, La Découverte.

présentée. Tout comme lors de l'enquête de terrain, et peut-être plus encore, le chercheur se doit d'observer une neutralité axiologique, lui permettant de garder ses distances avec le sujet, afin de transmettre des résultats non biaisés. Pourtant, comme le rappelle Daniel Cefaï, *« s'il est nécessaire de ne pas choisir son camp, il est impossible de ne pas être choisi par un camp. L'ethnographe est, par définition, amené à se placer dans la perspective de ses enquêtés, et aussitôt soupçonné de parti-pris à leur égard, souvent mis en demeure de déclarer "de quel bord" il est »* [103]. C'est effectivement un point auquel j'ai parfois été confrontée, même si la formulation n'était pas énoncée de la même manière. L'écriture, des notes de terrain à la rédaction finale, permet de dissocier les deux personnalités du chercheur : celui qui est *in situ*, pratiquant l'observation participante, souvent sollicité, parfois pris à partie, sans cesse dépendant du terrain et de son contexte ; et le chercheur employant l'écrit dans le but de présenter de la manière la plus neutre possible ses analyses, *« le pari [étant] qu'il est possible de décrire sur un mode naturaliste, sans dénigrer, ni encenser »*[104].

Pourtant, le principe de neutralité axiologique au sein de la rédaction est, comme lors du travail de terrain, laissé à la seule appréciation de l'enquêteur, puisque *« l'ethnographie souffre de ne pas disposer d'une "rhétorique de la preuve" aussi puissante que celle de la méthode statistique »*[105]. Il semble pertinent de relever les sept critères d'évaluation proposés par Jack Katz[106] pour les textes ethnographiques ; cet auteur souligne les réflexions pouvant être posées quant aux *« données »* mobilisées, partant du sujet même de la recherche jusqu'au compte rendu. Ces éléments doivent présenter *« une absurdité, une énigme ou un paradoxe »*, *« avoir une valeur stratégique »*, dans le sens où elles *« corroborent explicitement une explication telle qu'elle est proposée, tandis qu'elles infirment, dans le même mouvement, une explication alternative »*, elles doivent aussi être *« riches et variées »* afin de faciliter *« la disqualification d'hypothèses concurrentes »*, elles ont pour objectif d'être *« révélatrices »* et doivent être *« situées »*. Enfin, lors de la phase de rédaction, les données concourent à une description *« esthétique, vivante et colorée »* et *« rendent compte de moments poignants »*. Ces différents niveaux permettent de confronter la recherche à plusieurs critères visant à améliorer la production

[103]Daniel Cefaï (2010), « Bien décrire pour mieux expliquer », *in* Daniel Cefaï (sous la dir. de), *L'Engagement ethnographique*, *op. cit.*, p. 38.
[104] *Ibid.*, p. 39.
[105] *Ibid.*
[106]Jack Katz (2010), « Du comment au pourquoi. Description lumineuse et inférence causale en ethnographie », *in* Daniel Cefaï, *L'Engagement ethnographique*, *op. cit.*, p. 48.

ethnographique. Ces conceptions ont servi en quelque sorte d'auto-évaluation, dans le but de rédiger un texte cohérent ethnographiquement parlant.

L'écriture est une manière de rendre compte du travail de terrain et l'outil principal du chercheur en sciences humaines d'une façon générale ; elle permet la prise de note puis la présentation des travaux et leur transmission. Pour ces raisons, elle se doit de respecter certaines règles afin de conserver un regard neutre sur l'objet de la recherche. Toutefois, l'écrit n'est pas le seul instrument au service de l'ethnographe. Il ne convient pas de tous les aborder mais de présenter celui qui a été utile au cours de l'enquête, à savoir la photographie.

F.2. *Les photographies : rendre compte par le visuel*

Daniel Cefaï rappelle, dans la postface de son ouvrage[107], que le chercheur n'est pas toujours acteur de son enquête et que le travail de terrain, notamment l'observation participante, peut le placer dans une position de *« passivité »*. L'auteur souligne que *« l'enquêteur n'est pas maître de son enquête : il ne saisit du sens qu'en tant qu'il est saisi par du sens. Le propre du travail de terrain est d'être un savoir qui assume d'être situé »*. Cette citation complète le point de vue énoncé plus haut : le chercheur est positionné dans un rôle par les enquêtés. C'est à ce prix qu'il peut faire partie du groupe et entretenir des liens avec eux, comme dans toute interaction normale. Mais ce qui est défini dans l'espace, ce qui permet d'interagir, est bien le corps, qui apparaît comme un vecteur pour le positionnement de l'enquêteur. Ce n'est pas une conscience abstraite qui se déplace sur le terrain : le corps joue un rôle essentiel lors de l'observation. Il doit, à ce titre, être également pris en compte pour la réflexion épistémologique. Tous les sens sont en effet mobilisés, lors de l'observation participante en particulier. La vue, de prime abord, semble être souvent l'organe auquel l'enquêteur recourt le plus. C'est bien de cette manière que se réalise l'observation, le fait même de regarder. L'ouïe, ensuite, permet de s'insérer dans des conversations par exemple, de noter ce que la vue ne permet pas toujours de saisir. Ces deux sens semblent aller de soi pour la pratique de l'observation, mais le goût et l'odorat sont tout autant essentiels. Le premier va permettre de se familiariser avec la cuisine, notamment pour mon terrain, et souvent d'aller plus loin dans la compréhension du groupe, ne serait-ce que parce que la préparation des repas est un sujet souvent abordé. Quant à

[107]Daniel Cefaï (2003), *L'Enquête de terrain*, o*p. cit.*, p. 549.

l'odorat, il remplit quasiment les mêmes fonctions : une familiarité accrue avec le lieu d'enquête. Le toucher, enfin, est sans doute le meilleur vecteur de l'expression corporelle. Il favorise le rapport direct à l'objet, aux gestes et aux techniques. La question du toucher renvoie directement à la notion de corporéité en situation d'enquête. *« Le corps percevant, agissant et parlant est le medium de la compréhension, et c'est à travers les épreuves qu'il traverse qu'un sens émerge petit à petit. Mon corps est cet organe d'exploration du monde […], mon corps est cet organe de présentation en public. »*[108]

Daniel Cefaï expose la notion de *« praxis corporelle »*, qui plonge l'enquêteur au sein de son lieu d'étude et lui permet d'en faire partie intégrante. Ainsi, le corps *« livre un accès immédiat à la façon dont les acteurs vivent concrètement, donne une compréhension des activités en train de se dérouler, des milieux en train de se bâtir, des relations en train de se nouer, des savoirs en train de se faire »*[109]. Lors de l'enquête, tous les sens sont mobilisés, ils se complètent et permettent d'obtenir une vision globale du champ de recherche. Mais la perception demeure abstraite et le propre de l'enquêteur. Pour cette raison, il faut la convertir et la fixer sur un support matériel. Schématiquement, il est possible de dire que l'odorat, le goût et le toucher vont être des perceptions beaucoup difficiles à transmettre lors d'un compte rendu, à moins de recueils particuliers. Mais le goût, qui renvoie à la cuisine, ne peut guère être fixé dans un support à long terme. Pourtant, il demeure évident que, lors d'une enquête, tous les sens concourent à la présentation finale qui sera donnée. Il est cependant plus aisé de rendre compte de la vue par une photographie par exemple que de l'odorat, qui passera presque nécessairement par un support écrit et qui ne fera donc plus appel au même organe lors de la réception. L'ouïe offre un statut assez particulier : les méthodes d'enregistrement peuvent fixer des conversations sur un support qui sera ré-écoutable par la suite. Quant au toucher, la collecte d'objets par exemple, peut révéler cette perception. Mais celle-ci n'en restera pour autant que partielle, les artefacts n'étant plus dans leur contexte d'origine. Ainsi, si l'écrit permet, lors de la présentation de l'enquête, d'exprimer plusieurs perceptions, les sens mobilisés lors de l'observation et lors du compte rendu ne seront pas identiques. La vidéo peut cependant apparaître comme un bon compromis pour rendre compte d'une pluralité de sens. Ce support n'a pas été utilisé au cours de l'enquête, faute de temps et de moyens. La photographie a été privilégiée, alliant ainsi directement la vue à un support donné.

---

[108] *Ibid.*, pp. 544-545.
[109] *Ibid.*, p. 545.

L'image permet de produire une certaine connaissance du terrain ethnographique. La photographie peut apparaître à deux niveaux : pendant l'enquête, comme support et complément de la mémoire de l'observateur (ce qu'il a pu voir), et pendant le compte rendu, afin de faire partager une vision particulière d'un instant donné sur le terrain. La photographie a été employée au cours de ces deux temps. Prendre des clichés au moment de l'observation, sans choisir une scène ou envisager une construction possible de la réalité, permet, lors du visionnage de ces photographies, de faire ressurgir des éléments parfois oubliés, non notés dans le journal de terrain. Ou bien de mettre en lumière certaines hypothèses. C'est un appareil réflexe numérique qui a été utilisé : il a l'avantage d'avoir un temps de déclenchement rapide et ainsi la possibilité de saisir une scène en action. Généralement, ce type de clichés n'est pas construit mais présente un moment de l'observation parmi d'autres. À l'inverse, certaines photographies sont mises en scène, dans le sens où le but recherché est de saisir une donnée qui sera représentative d'une situation.

Cette question de la construction de l'image interroge une fois encore la méthodologie employée sur le terrain. Les photographies prises « sur le vif » ne sont pas nécessairement représentatives d'une donnée, d'un moment particulier spécifique au terrain, bien qu'elles capturent un moment de vie. Ce type de cliché a davantage servi à construire le regard ethnographique et, par la suite, l'analyse de la situation. La restitution par le visuel de faits particuliers, représentatifs du terrain étudié, a nécessité la prise d'autres images. Il s'agissait de savoir ce que l'on voulait présenter. À la manière du compte rendu écrit, où le chercheur sait ce qu'il veut présenter, la photographie peut être construite en fonction de ce qui mérite d'être mis en lumière. Par exemple, pour les gestes, il a été demandé aux artisans de se mettre en situation de travail afin de prendre le cliché. L'image est ainsi construite, dans le sens où elle n'est pas prise de manière spontanée, mais révèle ce que le chercheur veut montrer, ce qu'il voit, ce qu'il veut présenter de ces analyses à travers le visuel et enfin ce qu'il peut partager avec les lecteurs ou, pour être plus juste ici, avec les visionneurs. À noter que l'appareil photographique est, dans ce cas, un outil, une extension du corps et des perceptions : *« Le travail de sélection des matériaux pertinents pour des analyses de situation va de pair avec la démultiplication réfléchie des angles d'approche et des grandeurs d'échelle en cours d'enquête et avec un usage raisonné des capacités corporelles et de leurs extensions dans des outils tels que la caméra. »*[110] Dans le cadre de

[110] *Ibid.*, pp. 545-546.

cette enquête, l'objet « appareil photographique » n'a pas posé de problème puisque « prendre des photos » fait partie intégrante des morceaux de vie observés sur le terrain.

Pour élargir la réflexion sur la pratique photographique en ethnologie, il est possible de s'arrêter quelques instants sur les analyses menées par Albert Piette sur cette thématique. Partant du principe que la photographie est un support de connaissances trop souvent délaissé en ethnographie, il fait l'hypothèse qu'elle *« constitue une véritable catégorie de pensée ou un mode de connaissance particulier entretenant un rapport tout aussi particulier aux choses, différent en tout cas de la peinture et de l'écriture »*[111] et qu'elle comprend en elle une *« force représentationnelle […] face aux exigences de la complexité de la vie sociale et par rapport à l'inadéquation de l'écriture, qu'elle soit journalistique ou scientifique, l'une privilégiant une description colorée et trop arbitraire, l'autre, analytique, intellectualisant et schématisant trop »*[112]. De plus, la photographie *« présente une puissance de désignation qui lui assure sa qualité heuristique de base : montrer, faire voir, attirer notre attention »*[113]. L'auteur met en avant différents points propres à cette pratique, telles la distance spatiale et temporelle instaurée par rapport à l'objet, la coupure dans le réel et la platitude du support. Afin de garantir la fiabilité et la méthodologie de cette technique, Piette souligne plusieurs faits qui doivent être pris en compte : l'identification des prises de vue, le respect d'un échantillonnage photographique, la comparaison et la juxtaposition de clichés et enfin la mise en place d'un *« cycle d'observation photographique »*[114]. Mais il ne faut pas oublier que *« l'image n'est pas le réel »*, puisque *« l'acte photographique implique nécessairement une sélection dans les données du réel »*[115]. Le photographe fait partie intégrante de son cliché, ce dernier n'est pas neutre et doit être pensé dans ce rapport sujet-image. Ainsi, la production photographique apparaît, pour Albert Piette, comme une véritable ressource à mobiliser dans l'enquête ethnographique, un mode de connaissance probant et qui doit être valorisé en sociologie. Il rappelle qu'il ne s'agit pas de parler *« en termes de vérité ou de fausseté »*[116], puisque la photographie ne présente que ce qui *« est »*.

---

[111]Albert Piette (1992), « La photographie comme mode de connaissance anthropologique », *Terrain*, n° 18, mars, p. 130.
[112]Albert Piette (1996), *Ethnographie de l'action*, *op. cit.*, p. 150.
[113]*Ibid.*
[114]Albert Piette (1992), « La photographie... », o*p. cit.*, p. 134.
[115]*Ibid.*, p. 135.
[116]Albert Piette (1996), *Ethnographie...*, o*p. cit.*, p. 154.

Marcel Mauss recommande lui aussi l'usage de ce support, allant même jusqu'à aborder le thème de la *« méthode photographique »* : *« On ne fera jamais trop de photos, à condition qu'elles soient toutes commentées et exactement situées : heure, place, distance. »*[117] Là encore, commenter les photographies est primordial, afin de pouvoir faire le rapprochement entre l'objet sur papier et la pratique ethnographique réalisée en amont. De même, le nombre de clichés pris doit être important, afin d'avoir une base de données complète. Envisager la photographie comme un outil de recherche à part entière permet d'aborder le terrain d'un autre point de vue et d'apporter un complément à l'écriture.

Dans le cadre de la recherche, certaines limites sont à prendre en compte : je n'ai pas la prétention de présenter la photographie comme un outil à part entière. En effet, certaines prises de vue ne correspondent pas aux critères définis par Piette et, bien qu'elles aient été systématiques pour chaque terrain, elles ne répondent pas toujours à ceux d'un *« cycle d'observation photographique »*. Ceci est dû aux contraintes de temps imposées par la recherche mais aussi parce qu'il s'agit d'une première découverte de cette manière de faire. C'est pourquoi le support visuel sera, dans cette étude, employé comme un outil de présentation et non pas comme support de connaissance sociologique. Les clichés viendront compléter le compte rendu écrit, afin de mobiliser le sens de la vue quant aux images, dans le but de donner une idée visuelle au lecteur d'un fait expliqué par écrit. En conclusion, il s'agit de rendre compte d'une manière « classique », par le biais de l'écrit, mais en attirant l'attention sur les supports photographiques et l'intérêt qu'ils peuvent apporter à un texte sociologique. Il n'est pas exclu de poursuivre ultérieurement le travail sur le thème de l'histoire vivante en appuyant la réflexion sur la connaissance ethnologique par le biais de la photographie. Mais, pour le moment, les images resteront un complément de l'écriture.

Ce premier chapitre a permis d'approcher l'objet de recherche, de le délimiter quant à son ancrage théorique et méthodologique, ainsi que de cerner la manière de rendre compte du travail de terrain dans son ensemble. Il est à présent question de s'intéresser de manière plus précise à la réalisation de l'enquête, et en particulier à l'observation participante mise en place.

[117]Marcel Mauss (1989), *Manuel d'ethnographie*, Paris, Payot, p. 19 (1re éd. : 1947).

CHAPITRE II : L'OBSERVATION PARTICIPANTE

Il s'agit d'exposer une méthode centrale de la réalisation de l'enquête, à savoir l'observation participante. En premier lieu, une délimitation de la méthodologie doit être faite, suivie de la place de celle-ci au sein du processus de recherche. Enfin, une présentation des différents terrains observés sera effectuée.

A. Définition et présentation de la méthode

A.1. *Définitions*

Le principe même d'observation participante doit être soumis à un travail de définition, afin de bien circonscrire la méthode employée. Il faut tout d'abord rappeler que le terme d'« ethnologie » désigne l'ensemble de la démarche pour le travail de terrain et implique un savoir dual : sur l'autre mais aussi sur soi-même (Copans, 2005). Une fois encore, le propre des sciences humaines est de produire un savoir sur d'autres êtres humains, en ce sens, le chercheur intervient nécessairement dans le déroulement de son enquête ; c'est pourquoi la place de l'enquêteur est si importante à prendre en compte. L'observation peut demander une implication différentielle du chercheur, en fonction du type de méthodologie employée. En reprenant les distinctions opérées par Gilles Ferréol *et al.*[118], deux grands types d'observations peuvent être dégagés : *directe* et *participante*. La première renvoie davantage à une position externe du chercheur par rapport au groupe enquêté, tandis que la seconde, *« expérimentée par les ethnologues »*, implique l'enquêteur, incluant l'idée d'être accepté par le groupe, afin d'en saisir les quotidiennetés. Au sein même de l'observation participante, le chercheur peut être à découvert ou bien caché. Pour cette recherche en particulier, nous l'avons vu, j'ai choisi d'être à découvert, pour des raisons à la fois éthiques et pratiques. Il n'était pas nécessaire de dissimuler mon identité, l'acceptation se faisant en amont des terrains, par la présentation à la fois de la recherche et des costumes. L'observation pratiquée fournit des données particulières : des faits tels qu'ils sont vécus et ressentis par les informateurs, mais également ceux qui ne sont pas visibles de prime abord et que l'observateur se doit de mettre à jour. Les éléments recueillis consistent en observations, mais aussi en conversation *in situ*, en prise de contact pour des entretiens ultérieurs, etc. Afin de préciser davantage ce qu'est l'observation participante, il est

[118]Gilles Ferréol (sous la dir. de) (2002), *Dictionnaire de sociologie*, *op. cit.*, pp. 66-67.

nécessaire de citer Daniel Cefaï[119] : *« Le terme a été conçu par Eduard C. Lindeman, qui entendait par là l'incorporation d'un enquêteur à un groupe, si possible sans en perturber les activités ordinaires. »* L'étude réalisée entre bien dans ce cadre, ma présence sur le terrain n'ayant pas modifié le déroulement habituel des activités : quelques remarques amusées ont parfois été effectuées de la part des participants sur ma présence mais, passé ce temps, mon statut s'est rapidement fait oublier. De manière plus précise, Goffman met en avant l'importance du contrôle du rôle que l'on présente, quelle que soit la situation d'interaction : *« Lorsque nous examinons comment l'individu participe à l'activité sociale, il nous faut comprendre que, en un certain sens, il ne le fait pas en tant que personne globale, mais plutôt en fonction d'une qualité ou d'un statut particulier ; autrement dit, en fonction d'un moi particulier. »*[120] Il s'agit de donner à voir le rôle défini à un moment précis, en l'occurrence lors du travail d'observation. Cette façon de s'exposer se révèle comme une présentation de *« son propre corps et de sa propre personnalité […] à tous les imprévus pouvant toucher un ensemble d'individus, afin de pénétrer physiquement et écologiquement leur réponse à la situation sociale »*[121].

Il faut évoquer la manière d'effectuer ce travail d'observation. Comme le rappelle très justement Jean Peneff, l'observation directe ne contraint pas le chercheur de la même manière que l'observation participante, mais ne lui donne également pas accès aux mêmes données : *« Le sociologue, observateur extérieur non directement concerné par l'action en cours, ne subit pas, comme l'observateur participant, la contrainte du temps, le poids de la durée […]. L'observateur non participant est plutôt dans la situation de l'usager de loisirs qui a du temps à perdre, des activités libérées, qui relâche le contrôle dans l'emploi de son temps. »*[122] Pratiquer l'observation participante, c'est donc prendre part aux activités observées et accepter d'être soumis à diverses contraintes induites par ces différentes tâches. De plus, l'observation ainsi mise en place apparaît comme une situation sociale particulière : *« Elle se présente bien comme une interaction proprement dite, disons une relation de face à face entre l'observateur et la (les) personne(s) observée(s). L'acte de recherche est lui-même un processus d'interaction en situation naturelle qui sollicite la*

---

[119]Daniel Cefaï (2003), *« Postface », in* Daniel Cefaï (textes réunis par), *L'Enquête de terrain, op. cit.*, p. 501.
[120]Erving Goffman (1974), *Les Rites d'interaction*, trad. fr., Paris, Minuit, p. 47 (1re éd. américaine : 1967).
[121]Erving Goffman, cité par Albert Pierre (1996), *Ethnographie..., op. cit.*, p. 88.
[122]Jean Peneff (1995), « Mesure et contrôle des observations dans le travail de terrain », *Sociétés contemporaines*, n° 21, janvier-mars, p. 122.

compétence des interactants et donc aussi celle du chercheur. »[123] Cela permet de replacer l'observation au sein d'un contexte particulier : l'interaction, à laquelle le chercheur ne peut échapper. Quant à la manière de faire, *« les méthodes de travail de l'observateur sont celles de la vie quotidienne et de toute interaction ordinaire »*[124].

Le parallèle avec les travaux réalisés par Goffman peut alors être fait puisque, comme le souligne Piette, *« il y est toujours question de la présentation de soi »*[125]. Le chercheur se donne à voir dans l'interaction, il occupe une place particulière et n'échappe pas aux règles qui s'appliquent dans ce contexte. L'idée de *« garder la face »*, concept cher à Goffman[126], est centrale : le chercheur doit maintenir le *« rôle »* qu'il s'est choisi dans l'interaction, afin de la mener à bien. Pour ma part, j'ai décidé de prendre part à la vie quotidienne lors de mon terrain, au même titre que les autres participants. Cette position adoptée permet de laisser de côté, du moins lors d'une interaction, le rôle du chercheur. La prise de note, par exemple, permet le changement de statut et le retour à un autre rôle. *« L'observation participante en tant qu'elle constitue un accès progressif aux savoirs pertinents et partagés est d'abord une forme de socialisation plutôt qu'une participation de type affectif ou psychologique à quelque groupe […]. Le chercheur dispose d'une capacité de distance critique et de réflexivité ordinaire qui maintiennent la possibilité d'effectuer son analyse. Ce jeu de distance-proximité peut d'ailleurs s'accomplir à partir d'un compartimentage entre les deux activités. »*[127] Ainsi, passer d'une activité à une autre ou, pour le dire autrement, d'un rôle à un autre, permet au chercheur de *« définir la situation »*, selon les termes employés par Goffman.

Au cours de mon travail d'observation, je me suis basée pour partie sur l'un des concepts définis par ce dernier, à savoir l'observation dite interactionnelle, le but étant de concentrer le regard sur les formes d'interactions en vigueur dans le groupe étudié. Une partie de l'observation se focalise sur l'interaction qui devient à son tour objet d'étude. J'ai choisi de placer cette manière de faire au centre, afin de mettre en lumière les notions d'échange et de transmission qui ont lieu par le biais des interactions quotidiennes. Ainsi, le type de méthode choisi comprend l'observation participante, qui engage le chercheur dans la

---

[123] Albert Piette (1996), *Ethnographie..., op.* cit., p. 68.
[124] *Ibid.*, p. 69.
[125] *Ibid.*
[126] *Cf.* Erving Goffman (1974), *Les Rites d'interaction*, trad. fr., Paris, Minuit (1re éd. américaine : 1967), par exemple.
[127] Albert Piette (1996), *Ethnographie..., op.* cit., p. 71.

quotidienneté du terrain analysé, mais aussi une observation de type interactionnelle, qui permet de se focaliser sur les échanges et les rôles observés, ainsi que sur la manière dont les acteurs définissent la situation qu'ils sont en train de vivre.

A.2. *Intérêts de cette méthode*

À l'inverse d'autres types d'observation, celle qui est participante permet une entrée complète et directe sur le terrain. Pourtant, comme n'importe quel groupe social, ceux délimités par l'histoire vivante sont soumis à des impératifs, et il ne suffit pas de vouloir en faire partie pour être accepté. Nous l'avons vu dans une partie précédente, certains impératifs sont nécessaires (costumes, etc.) ; il ne s'agit pas de revenir sur ces détails, mais de montrer en quoi l'observation participante constitue une bonne première approche du phénomène. Étant donné la nature même du terrain, il était impossible d'envisager une autre forme d'observation : d'une part, ma présence aurait été particulièrement incongrue et, de l'autre, le fait de se sentir « observé » par une personne « extérieure » aurait sans doute modifié les comportements des enquêtés. C'est donc pour une prise en compte de la méthodologie adéquate que mon choix s'est porté sur l'observation participante. Ensuite, débuter l'enquête par des observations, au lieu d'entretiens ou de questionnaires, a permis de préciser l'objet de recherche. En outre, une fois bien intégrée aux participants, les places de chacun bien définies, les réponses sont facilitées lors de la passation de questionnaires ou de demandes d'entretiens. Débuter le terrain de cette façon permet d'instaurer la notion de confiance entre le chercheur et les enquêtés. Au fur et à mesure de l'avancement de la recherche, les participants savaient pourquoi j'étais présente et j'ai alors pu constater une véritable demande de retours et un fort besoin de reconnaissance sociale.

Le fait d'être sur place, de participer pendant toute la durée de la manifestation, instaure naturellement des interactions et une compréhension autrement impossible, par exemple, avec uniquement des entretiens. À propos du travail de terrain comprenant *« une part d'observation analytique »*, Jean-Michel Chapoulie présente bien les logiques propres à ce type d'enquête : *« Le travail de terrain ne permet sûrement pas d'apporter des preuves au sens que l'on peut donner à cette expression en statistique. Mais tel n'est pas non plus en général l'un des objectifs principaux des recherches de terrain. Pour celles-ci, il s'agit davantage de découvrir différentes dimensions des phénomènes sociaux considérés [...], à commencer par celles qui n'étaient pas nécessairement envisagées par le chercheur avant*

son arrivée sur le terrain […]. Faire accéder le lecteur à l'univers symbolique d'une ou plusieurs des catégories d'acteurs étudiés, en dégageant les logiques sociales qui s'incarnent dans leurs comportements, qui peuvent renvoyer au contexte des actions ou aux caractéristiques des acteurs, est un autre objectif fréquemment poursuivi […]. »[128] Le choix de l'observation répond à des logiques méthodologiques, afin de mieux définir et analyser le terrain et les phénomènes sociaux qui s'y rapportent.

D'un autre côté, les premières observations participantes permettent la transformation du regard nécessaire à l'analyse ethnographique. Il est nécessaire d'apporter une nouvelle ouverture sur le sujet analysé, et ceci d'autant plus que le chercheur travaille sur sa propre société. Une importante distinction doit être opérée entre *« voir »* et *« regarder »*. François Laplantine donne sur ce thème de nombreux points de réflexion : *« Le mot* voir *[…] est utilisé pour désigner un contact immédiat avec le monde qui ne nécessite aucune préparation, aucun entraînement, aucune scolarité […]. Voir, c'est recevoir des images. La perception ethnographique n'est pas, quant à elle, de l'ordre de l'immédiateté de la vue, de la connaissance fulgurante de l'intuition, mais de la vision (et par conséquent de la connaissance) médiatisée, distancée, différée […].* Regarder *est un mot qui a été forgé au Moyen-Âge et dont le sens nous parvient encore aujourd'hui : regarder, c'est garder, prendre garde à, prendre soin de […]. »*[129] Observer d'un point de vue ethnographique nécessite une forme d'apprentissage, l'acquisition d'un *« regard »* particulier qui tend à mettre en valeur les significations non visibles de prime abord. Les premières observations participantes permettent cette transformation du regard, ce changement de perception par rapport aux présupposés en vigueur. Cette analyse apparaît comme essentielle dans la mesure où le chercheur enquête sur sa propre société : il doit être d'autant plus vigilant à laisser de côté ses prénotions sur le thème abordé.

L'observation favorise par ailleurs l'accès direct aux données, la collecte ne dépendant que du chercheur. *« La documentation sur laquelle s'appuient généralement les sociologues – documents d'archives, questionnaires et témoignages – est structurée par les systèmes de catégorisation utilisés dans la société qui produit cette documentation. Les catégories du langage ordinaire jouent un rôle central dans cette structuration, ainsi que les catégories en usage dans la société considérée, notamment les catégories des statistiques*

[128]Jean-Michel Chapoulie (2000), « Le travail de terrain, l'observation des actions et des interactions, et la sociologie », *Sociétés contemporaines*, n° 40, octobre-décembre, pp. 19-20.
[129]François Laplantine (2005), *La Description ethnographique*, *op. cit.*, pp. 17-18.

administratives et les catégories de perception et de jugements des acteurs ordinaires – ceux qui répondent aux entretiens, remplissent les questionnaires, ou qui produisent les documents conservés par les archives. En d'autres termes, les catégories constituées de la société étudiée constituent un filtre de l'information que peut obtenir le chercheur chaque fois qu'il utilise ces différents types de sources. »[130] Cette remarque de Chapoulie montre que le chercheur est nécessairement soumis aux catégories de pensée propres à la société qu'il étudie et, dans ce cadre, à sa propre société. Les données ne sont pas neutres et appartiennent à des classifications pré-définies. Il s'agit, pour l'enquêteur, d'être vigilant quant à ces données, et leur mode de production doit lui aussi être pris en compte. L'observation permet de minimiser ces catégorisations : *« La démarche d'observation accorde donc au chercheur une plus grande latitude dans la construction analytique que d'autres démarches (comme l'entretien). Elle permet éventuellement de tester immédiatement sur le terrain les inférences faites, par la mise à l'épreuve, au moment même de la prise des notes de terrain, des distinctions retenues dans le codage de ce qui est observé. »*[131] L'observation est un outil important puisqu'elle permet d'obtenir une vision du fait étudié en dehors des « filtres » de catégorisations.

Ces changements dans la perception de l'objet autorisent peu à peu la construction des faits sociaux pour l'analyse ultérieure. Marcel Mauss, s'interrogeant sur la nature de ces faits, rappelle la nécessité de *« substituer aux notions du sens commun une première notion scientifique »*, et définit les *« caractères objectifs comme les caractères que tel ou tel phénomène social a en lui-même, c'est-à-dire ceux qui ne dépendent pas de nos sentiments et de nos opinions personnelles »*[132]. Plus loin, il précise que *« la sociologie doit faire plus que décrire les faits, elle doit, en réalité, les constituer »*. En ce qui concerne leur observation, *« les phénomènes sociaux, plus que tous autres, ne peuvent être étudiés en une fois dans tous leurs détails, tous leurs rapports. Ils sont trop complexes pour qu'on ne procède pas par abstractions et par divisions successives des difficultés »*[133]. La construction de ces faits est permise, pour l'étude, par une approche participante. La

[130]Jean-Michel Chapoulie (2000), « Le travail de terrain, ...», *op. cit.*, p. 20.
[131]*Ibid.*, p. 21.
[132]Marcel Mauss et Paul Fauconnet (1901), « La Sociologie, objet et méthode », texte issu de l'article « Sociologie », *in La Grande Encyclopédie*, vol. 30, Paris, Société anonyme de la Grande Encyclopédie [En ligne : http://classiques.uqac.ca/classiques/mauss_marcel/essais_de_socio/T1_la_sociologie/la_sociologie.html, p. 22.
[133]*Ibid.*, p. 23.

définition de l'objet, sa précision, tant au niveau de sa définition que de sa méthodologie, permet de délimiter les faits sociaux observés et pris en compte.

Un autre intérêt de cette méthode qu'est l'observation, réside dans l'aide qu'elle peut apporter afin de passer du « comment » au « pourquoi ». En effet, c'est là que se tient toute la difficulté de la recherche ethnographique : de l'observation qui répond à la question du « comment », il s'agit ensuite de passer à une autre interrogation, celle du « pourquoi ». Le travail de terrain en général favorise ce changement de perspective, tout en permettant de saisir de manière pertinente le premier terme de l'équation. Ainsi, l'activité du chercheur oscille entre deux axes : *« D'une part la tâche de collecter et de présenter des données, en vue de montrer* comment *la vie sociale prend la forme qui est la sienne, et, d'autre part, le défi explicatif de produire un argument convaincant, qui explique* pourquoi *la vie sociale fonctionne comme elle le fait. »*[134]

A.3. *Manières de réaliser l'observation*

La position occupée par le chercheur est un élément essentiel à prendre en compte. L'observation est certes participante, mais cela n'implique pas que la position tenue soit toujours la même. En effet, certains terrains posaient problème quant aux fonctions que je devais avoir. En ce qui concerne les AMHE, il n'y a eu aucun souci : je prenais la place d'une participante comme les autres ; mais pour la reconstitution, certaines observations furent plus délicates. Pour les rassemblements *off*, la place occupée était la même que pour les AMHE : une participante parmi les autres, même si mon statut d'enquêtrice était bien connu. Cependant, pour les manifestations ouvertes au public, la question s'est rapidement posée de savoir « ce que je faisais là ». Les autres participants étant présents pour faire de l'animation (pour le public), ne « rien faire » apparaissait en contradiction avec la situation définie par les enquêtés, qui étaient là pour animer, entrer en interaction avec le public. Ce furent des moments difficiles par rapport au fait de connaître la place que je devais occuper : ne pas « animer » renvoyait clairement à une mise à l'écart, puisque les autres étaient « occupés » pendant que je ne l'étais pas. Rester « en dehors » de cette situation revenait à pratiquer une forme d'observation directe, mais tout en demeurant « à l'intérieur » du groupe, notamment à cause du costume. Cette situation ambiguë ne me permettait pas de tenir un rôle bien défini et interrogeait sans cesse sur la place (au sens

[134]Jack Katz (2010), « Du comment au pourquoi... », *op. cit.*, p. 49.

physique du terme, ma présence dans un espace délimité) que j'occupais, vis-à-vis des participants mais aussi par rapport au public. Ne pas animer renvoyait une image plutôt négative des pratiquants, ce qui explique pour partie leur gêne à me voir demeurer dans un rôle d'observation passive. Pour ces raisons, j'ai décidé de réaliser une partie de l'observation en animation. Cela m'a permis de ne pas rester à l'écart et d'avoir un point de vue interne à la période réservée à l'animation dans une journée.

Ce problème rencontré sur le terrain questionne la place du chercheur au cours de l'observation mais tout autant sur la manière de rendre compte. La question du *je* qui parle et écrit est essentielle. Si l'enquêteur est impliqué dans son terrain, nécessairement par le biais de l'observation participante, l'emploi de la première personne du singulier lors de la rédaction ne relève pas seulement d'une figure de style, mais bien d'une volonté de replacer le chercheur au sein de son enquête, puisqu'il en est constitutif. Jeanne Favret-Saada met bien en avant cette notion : *« Les seules preuves empiriques que je puisse fournir de l'existence de ces positions [place de l'ethnographe] et des relations qu'elles entretiennent, ce sont des fragments de récit. Mes erreurs et parfois mes refus ou mes dérobades font partie du texte ; la réponse qu'à chaque fois j'ai donnée à mes interlocuteurs est constitutive du fait considéré, au même titre que leur question. »*[135] L'ethnographe doit être intégré à son récit, puisqu' *« on ne voit pas comment [il] pourrait s'abstraire lui-même du récit qui fonde sa description »*[136].

Plus spécifiquement, Jeanne Favret-Saada apporte un point de réflexion supplémentaire, lorsqu'elle souligne les problèmes engendrés par l'emploi de pronoms non (ou mal) définis : *« Dans la littérature ethnographique, ni le parlant ni son partenaire – autrement dit, ni le sujet de l'énonciation, auteur du mémoire scientifique, ni son lecteur – ne sont définis. Il est sous-entendu que le "je" n'a pas à se présenter parce qu'il va de soi, tout comme le "tu" auquel il s'adresse. Il est à ce point dans la nature des choses que "je" et "tu" s'entretiennent de "il", que le sujet de l'énonciation peut s'effacer dans un sujet indéfini, "on". »*[137] Il semble nécessaire de définir précisément de qui l'on parle et à qui l'on s'adresse dans un texte ethnographique, afin de bien prendre en compte les référents et actants dans l'écrit final. L'emploi du pronom personnel *"je"* n'est pas anodin et fait

[135]Jeanne Favret-Saada (1977), *Les Mots, la mort, les sorts. La sorcellerie dans le Bocage*, Paris, Gallimard, p. 51.
[136]*Ibid.*, p. 53.
[137]*Ibid.*, p. 55.

référence à l'enquêteur, sur son terrain. Accepter ce fait renvoie à une démarche méthodologique particulière. Dans la lignée des travaux de Favret-Saada, cette recherche s'inscrit dans le cadre de la nécessaire implication du chercheur puisque l'observation, et par extension la participation, ne peuvent avoir lieu sans interactions, qui incluent au minimum deux personnes : l'enquêteur et l'enquêté. Ce problème propre à l'observation se pose de plus en plus en ethnologie, avec les nouveaux terrains sur la société d'origine de l'ethnologue. Sergio Dalla Bernardina évoque parfaitement cette question et les suspicions souvent évoquées : *« Plus on approche de chez nous, plus le sens de notre démarche prend des connotations ambiguës : la proximité avec l'objet d'étude devient un handicap, l'observation participante une pratique déloyale, l'autofiction, une exhibition gratuite. »*[138] Pourtant, *« le discours – même le plus aseptisé – est toujours porteur d'un contenu émotionnel »*[139]. C'est pourquoi l'emploi du *je* se doit de faire partie de la réflexion méthodologique au même titre que la place du chercheur.

Un autre point méthodologique à prendre en compte est le rôle occupé par l'enquêteur. Le texte de Raymond Gold[140] donne plusieurs pistes de réflexion : *« [L'enquêteur] essaie souvent de maîtriser des univers de discours, relatifs à de nombreux registres d'attitudes et de conduites, qui lui étaient jusqu'à présent étrangers ou qu'il comprenait seulement de façon vague et générale. Pour cela, il procède par introspection, se pose d'innombrables questions sur l'informateur, examine la relation de terrain qu'ils nouent entre eux, avec la visée d'accomplir son rôle avec le plus de succès possible. »*[141] Différents rôles peuvent convenir à l'observateur : le *« pur participant »*, qui ne révèle pas aux enquêtés sa véritable identité, le *« participant-comme-observateur »*, où *« l'enquêteur et l'informateur sont tous deux conscients d'entretenir une relation de terrain »*[142], *« l'observateur-comme-participant »*, souvent mobilisé dans des études nécessitant des entretiens et, enfin, le *« pur observateur »*, rôle qui *« exclut toute interaction sociale de l'enquêteur de terrain avec des informateurs »*[143]. J'ai retenu le rôle du « participant-comme-observateur », davantage propice à l'étude des communautés. Les trois autres rôles n'ont pas été choisis pour diverses raisons : le « pur participant » ne convenait pas puisqu'il n'était pas nécessaire de se cacher

[138]Dalla Bernardina Sergio (2008), « "Je" interdit. Le regard presbyte de l'ethnologue », *in Ethnologie(s)* (textes réunis et présentés par Georges Ravis-Giordani), Paris, CTHS, p. 34.
[139]*Ibid.*, p. 38.
[140]Raymond Gold (2003), « Jeux de rôles sur le terrain. Observation et participation dans l'enquête sociologique », *in* Daniel Cefaï (textes réunis par), *L'Enquête de terrain, op. cit.*, pp. 340-349.
[141]*Ibid.*, pp. 340-341.
[142]*Ibid.*, p. 345.
[143]*Ibid.*, p. 346.

des informateurs, d'autant plus que ces derniers sont particulièrement demandeurs de reconnaissance. Le rôle de « l'observateur-comme-participant » convient peu au cadre ethnographique et celui du « pur observateur » n'était pas possible pour des raisons techniques évidentes. Cette théorie du rôle à choisir et à tenir s'inscrit au cours des interactions mises en place lors du travail de terrain : *« Un rôle choisi est avant tout un dispositif pratique qui convient pour livrer accès à un certain horizon d'information […]. Cette théorie du rôle et du soi, forgée à partir de l'étude des interactions sur le terrain, n'est en effet d'aucune façon limitée à ce domaine de l'activité humaine. »*[144]

Un autre fait important à prendre en considération est la question du langage. Il est vite apparu qu'un vocabulaire particulier était en vigueur et que certains des termes employés m'étaient inconnus. Au fur et à mesure de l'avancée de l'enquête, les significations des termes caractéristiques, propres aux faits sociaux observés, me sont devenues familières ; il était alors beaucoup plus aisé de mener des entretiens, puisque les codes sociaux de ce langage pouvaient être employés. Bourdieu énonce ce fait : *« Nous n'apprenons jamais le langage sans appendre,* en même temps, *les conditions d'acceptabilité de ce langage. C'est-à-dire qu'apprendre un langage, c'est apprendre en même temps que ce langage sera payant dans telle ou telle situation. »*[145] Par ailleurs, en dehors du simple besoin de compréhension nécessaire à la participation, ce vocabulaire est devenu un objet d'étude à part entière, en tant que constituant de l'identité du groupe. Par extension, ce langage aux mots spécifiques m'a aussi permis de construire une grille d'observation plus précise, prenant en compte des données auxquelles je n'avais pas pensé de prime abord.

L'élaboration de la grille d'observation s'est réalisée au cours des différents terrains, notamment pendant la pré-enquête, afin de lui donner le plus de précision possible, tout en n'excluant pas la possibilité de l'élargir par la suite. En réalité, il s'agit de plusieurs grilles d'observation : certaines pour la reconstitution, et d'autres pour les AMHE. Les hypothèses sous-jacentes aux observations étant identiques, les grandes thématiques se retrouvent dans toutes les grilles. Toutefois, les activités étant différentes, les éléments à observer le sont aussi. Ces grilles sont des outils, permettant de canaliser et d'orienter le regard mais aussi de minimiser les biais qui pourraient intervenir au cours du terrain. C'est bien dans la dialectique théorie/terrain que leur construction générale s'est réalisée. Les grilles présentées ici sont les plus abouties, celles qui ont servi lors du terrain. Plus précisément, la

[144]*Ibid.*, p. 348.
[145]Pierre Bourdieu (2002), « Ce que parler veut dire », *in Questions de sociologie*, Paris, Minuit, p. 98.

grille d’observation s’attache à définir le lieu de la manifestation (endroit géographique, mais également modalités d’entrée, présence ou non du public, prix de l’entrée, etc.), les personnes présentes (combien ?, Qui ?, Pour qui ?, importance des flux, etc.), les objets utilisés (à quel usage, dans quel but, comment, etc.). Mais également, les activités présentées. Enfin, une place est accordée au langage employé et des plans des lieux sont systématiquement réalisés. Ainsi, en m'appuyant sur les travaux de Henri Peretz (Peretz, 1998) et sur les premiers matériaux ethnographiques recueillis, les grilles d'observation sont présentées pages suivantes.

Toutefois, dans le cadre de certains terrains propres à la reconstitution, certaines grilles ont été axées sur des thématiques plus précises. C'est par exemple le cas de l'observation réalisée au *Marché de l'Histoire* à Pontoise : les thèmes principaux (langage, personnes présentes, lieux, etc.) demeurent identiques, mais un point plus précis est fait sur les exposants et les animations proposées (qui ne font pas nécessairement partie de la reconstitution, mais appartiennent au féérique) ; la question de la place de la reconstitution dans un lieu qui ne lui est pas exclusivement destiné est soulevée ; de même, Pontoise est l'un des seuls lieux qui regroupe en même temps des pratiquants d'AMHE et de reconstitution dans leur activité respective. L'observation réalisée lors d'une cuisson de céramiques répond, elle aussi, à une grille qui lui est propre et qui s'appuie sur l'expérimentation (matériaux employés, gestes effectués, transmission orale informelle, etc.). Ces terrains étant plus particulièrement destinés à observer des thématiques définies, les grilles d'observation ont été ajustées en conséquence.

Enfin, il est à noter une certaine difficulté dans l'observation des rapports de sexe. En effet, les changements constants de statuts (lors de combat par exemple, il est fréquent que les femmes portent des costumes masculins) et d'activités, ainsi que la formation ponctuelle des groupes lors d'événements (plusieurs membres d'association) rendent difficile ce type d'observation. Des grandes tendances peuvent être dégagées, mais d'une manière générale, il sera difficile de se prononcer de façon formelle quant à cette thématique qui demanderait une observation spécifique.

Grilles d'observation

Pour les AMHE :

- *Situation à observer* : date et horaires, météo, situation du lieu dans l'environnement, place et rôle des partenaires économiques, médiatisation faite autour de l'événement, prix d'entrée (participants et public) ; pour des observations ayant lieu une seconde fois sur le même terrain : rapports (similitudes, différences) à l'année précédente.

- *Les lieux* : capacité d'accueil, utilisation et occupation de l'espace, règles formelles régissant l'utilisation du lieu, position et placement des personnes dans le lieu (gymnase, mais aussi lieux des repas) ; moyens de locomotion utilisés pour s'y rendre et se déplacer.

- *Les personnes présentes / utilisateurs des lieux*
    - les organisateurs : nombre, sexe, âge apparent, tenue portée (signes distinctifs), présence en termes de temps, rôle, échanges (entre eux, avec les participants, etc.) ;
    - les participants : nombre, sexe, nationalité, âge apparent, tenues vestimentaires portées, appartenance à une association, temps passé au gymnase ;
    - les instructeurs : nombre, sexe, nationalité, âge apparent, type d'intervention présentée, de quelle manière (langue, supports, techniques pédagogiques, etc.) ;
    - le public : nombre, sexe, âge apparent, origine sociale apparente, composition familiale, ce qu'il regarde, les discussions engagées (à quels propos, avec qui, etc.), accueil qui lui est réservé ;
    - les connaissances rencontrées : personnes rencontrées auparavant dans d'autres manifestations (contextes d'interactions préalables), raisons de leur présence ici, lien avec la reconstitution ;
    - les flux et déplacements : flux réguliers, formation de groupes, etc.

- *Le langage* : discussions abordées (récurrentes ou non), langue employée (anglais, français, etc.), vocabulaire utilisé et termes fréquents (reconstitution, transmission, pédagogie, par exemple), les incompréhensions qui peuvent exister.

- *Inventaire des objets* : matériel spécifique, objets personnels, outils, matériel fonctionnel (chaise, tables, etc.).

- *Les interventions* :
    - les conférences : horaires, langue, vocabulaire, manière de présenter, personnes présentes, attention portée à l'intervention (discussions en même temps, etc.) ;
    - les démonstrations : langue, vocabulaire, objets utilisés, manières de transmettre, personnes présentes, attention portée à l'intervention (discussions en même temps, etc.) ;
    - les ateliers (une grille spécifique était utilisée) : intervenant(s), nombre de personnes présentes, rapports hommes-femmes, participation des organisateurs, connaissances et matériel requis, matériel prêté, échauffement mis en place, vocabulaire utilisé.

- *Les activités centralisatrices autres que les interventions* :
    - les annonces des organisateurs (fréquence, contenu, écoute obtenue) ;
    - les concours (de masques, tombola) : nombres de participants, moments du déroulement, prix à remporter, place occupée au sein de l'événement ;
    - le tournoi : nombre de participants, horaires réservés, ambiance générale (vocabulaire, discussions, critiques), nombre de spectateur, activités de ceux qui ne participent pas ;
    - tests de coupe : horaires, participants, lieu (à l'extérieur) ;
    - rassemblements en dehors du lieu propre de la manifestation : rendez-vous donnés pour des rencontres informelles (café, restaurant, etc.), formation de groupes restreints.

- *Moments informels* : formations spontanées de groupes, notamment pour les repas du midi, ateliers improvisés, etc.

- *Plan du gymnase et répartition des personnes présentes.*

Pour la reconstitution :

- *Situation à observer* : date et horaires, météo, situation du lieu dans l'environnement, place et rôle des partenaires économiques, médiatisation faite autour de l'événement, prix d'entrée (participants et public), pour des observations ayant lieu une seconde fois sur le même terrain : rapports (similitudes, différences) à l'année précédente.

- *Les lieux* : type de terrain (champ, forêt, etc.), capacité d'accueil, utilisation et occupation de l'espace (superficie alloué à chacun pour les tentes), règles formelles régissant l'utilisation du lieu, montage et démontage du camp (aide extérieur, temps nécessaire, nombre de tentes), matériel fourni (bois, eau, paille, sanitaires).

- *Les personnes présentes / utilisateurs des lieux* :
    - les organisateurs : nombre, sexe, âge apparent, tenue portée (signes distinctifs), présence en termes de temps, rôle, échanges (entre eux, avec les participants, etc.) ;
    - les participants : nombre, sexe, nationalité, âge apparent, tenues vestimentaires portées (époque représentée), statut (artisans, commerçants, intermittents du spectacle, membres ou d'association ou personnes isolées) ;
    - le public (hors rassemblements off) : nombre, sexe, âge apparent, origine sociale apparente, composition familiale, ce qu'il regarde, les discussions engagées (à quels propos, avec qui, etc.), accueil qui lui est réservé ;
    - les connaissances rencontrées : personnes rencontrées auparavant dans d'autres manifestations (contextes d'interactions préalables), raison de leur présence ici, liens éventuels avec les AMHE ;

- les flux et déplacements : arrivées et départs des participants, flux réguliers (déplacements sur le site), formation de groupes, etc.

- *Le langage* : discussions abordées (récurrentes ou non), vocabulaire utilisé et termes fréquents (histoire vivante, transmission, échange, par exemple), les incompréhensions qui peuvent exister, place des discussions abordant l'Histoire, manières de parler au public et façons de s'exprimer entre reconstituteurs.

- *Inventaire des objets* : éléments du décor, matériel spécifique, objets personnels, outils (pour les ateliers et pratiques artisanales), matériel fonctionnel moderne utilisé pour monter le camp (pelle, briquet, etc.), éléments anachroniques (qui peuvent faire l'objet d'un rappel à l'ordre).

- *Les activités réalisées* :
    - les ateliers mis en place entre reconstituteurs pour l'échange de connaissances (essentiellement sur des *off : artisanat*, discussions sur des sources historiques, etc.) ;
    - les concours (lors de *off*) (de boissons, de desserts) : nombre de participants, moments du déroulement, prix à remporter, place occupée au sein de l'événement ;
    - les activités physiques : mêlées, soules, etc. : nombres de participants, horaires réservés, ambiance générale (vocabulaire, discussions, critiques), nombre de spectateurs, activités de ceux qui ne participent pas ;
    - les activités centralisatrices : activités physiques, banquets, démonstrations pour le public (zones d'animations spécifiques ou non), etc., place des échanges ;
    - la place accordée à l'entretien du camp, à la cuisine, etc.

- *Autour de la transmission* : Rapports entretenus avec le public (présentation, manières d'en parler entre reconstituteurs), liens avec le musée (lors des observations réalisées à Marle) et l'archéologie expérimentale (façons d'en parler), rapports aux gestes (façons de présenter, utilisation d'objets ou d'artefacts, etc.).

- *Plan du lieu et répartition des personnes présentes.*

Les définitions et présentations des observations étant données, la question se pose de la place de cette méthode au sein de la recherche de manière globale.

B. Place de cette méthode dans la recherche

B.1. *Moments de l'utilisation de l'observation participante*

Cette méthode a été mise en place tout au long du travail de terrain, mais avec des objectifs différents. La pré-enquête, nécessaire à une première approche et circonscription du phénomène, s'est effectuée par le biais de mes connaissances personnelles et par une première rencontre de la pratique *via* les NTIC, notamment les forums spécialisés. Quelques grandes lignes définies préalablement à l'observation ont permis de structurer une première grille et de choisir la participation comme méthode. Ce premier travail d'observation participante s'est effectué sur deux terrains pour la reconstitution et un pour les AMHE. Il s'agit des données recueillies à la première édition d'*Opus Manuum* ainsi que d'une participation à un rassemblement organisé par la compagnie Excalibur Rhône. Du côté des AMHE, c'est la 8e édition des *Rencontres internationales*, à Dijon, qui a été choisie. Toutes ces observations ont eu lieu au premier semestre 2009. Le choix s'est fait en fonction des manifestations proposées (notamment pour les AMHE, où elles sont relativement restreintes) et dans un souci de varier les terrains (rassemblements civil et militaire). Une fois cette pré-enquête réalisée, des ajustements en termes de méthodologie et d'hypothèses théoriques ont pu être faits : il était important d'ajouter des manifestations ouvertes au public et de multiplier les types de terrains. C'est alors que les événements ayant lieu à Marle ont été intégrés à la recherche, de même que l'observation des *Marchés de l'Histoire*. Le travail d'observation concerne dès lors l'enquête à proprement parler, tout en se précisant au cours de chaque terrain. Enfin, les dernières observations effectuées ont servi à vérifier certaines données obtenues au préalable. C'est le cas pour ma participation à l'édition 2010 des *Rencontres internationales*, ainsi que pour les *Journées mérovingiennes* de septembre 2010 et le *Marché de l'Histoire* en novembre de la même année. Il était question de s'attacher aux faits préalablement observés et de saisir leur apparition (ou non) afin de repérer leur régularité et les conditions de leur émergence.

L'ensemble de la démarche correspond à ce qu'indique Jean Peneff dans son article sur la mesure et le contrôle des observations : *« Faire d'abord des inventaires, des relevés systématiques, sans autre logique immédiate que celle due à l'importance que lui accordent les acteurs ou des recensements paradoxaux pour les acteurs eux-mêmes. Les mesures élémentaires mettent sur la voie d'indicateurs parfois inattendus comme le feraient des sondages au hasard. Le "terrain", comme lieu de découverte et de vérification des hypothèses et naissance des théories, est une idée partagée par beaucoup de sociologues. »*[146] À cet égard, les sociologues se réclamant de la *grounded theory*, tel Anselm Strauss et Juliet Corbin, cherchent à redéfinir les *« canons usuels »* employés habituellement : *« Ils requièrent […] un travail de redéfinition afin de convenir à la réalité de la recherche qualitative et à la complexité des phénomènes sociaux. »*[147] La vérification des données fait partie de ce travail de redéfinition ; dès lors, *« toutes les hypothèses sur les relations entre catégories qui ont émergé des opérations de codage doivent être reconduites sur le terrain pour être testées et rectifiées si nécessaire […]. [Le but était de] dégager des canons et des procédures qui orientent les opérations de vérification en recherche qualitative – sans les autonomiser par rapport au travail de collecte et d'analyse des données »*[148]. Le terrain est un lieu permettant la confrontation des données avec les théories développées parallèlement.

D'une manière générale, le travail d'observation est un appui et un support méthodologique durant tout le déroulement de la recherche. De la pré-enquête à la vérification des données, cette méthode soutient le reste du travail : elle permet la passation des questionnaires mais aussi les prises de contacts pour les entretiens. De plus, elle favorise les questionnements théoriques, et c'est un incessant va-et-vient qui a lieu entre l'observation participante, le travail de terrain et les réflexions théoriques. Cette méthode parcourt ainsi l'ensemble de la recherche, à différents moments, avec des objectifs retravaillés et distincts, mais sans jamais être laissée de côté.

B.1.1. Question de l'ethnométhodologie comme démarche

Il est intéressant de s'arrêter quelques instants sur la question de l'ethnométhodologie et de la place qu'elle peut occuper au sein de la recherche. Gilles Ferréol précise les principes

[146] Jean Peneff (1995), « Mesure et contrôle ... », *op. cit.*, p. 125.
[147] Anselm Strauss, Juliet Corbin (2003), « L'analyse de données selon la *grounded theory*. Procédures de codage et critères d'évaluation », *in* Daniel Cefaï (textes réunis par), *L'Enquête de terrain*, *op. cit.*, p. 364.
[148] *Ibid.*, p. 371.

mobilisés par ce courant : concepts « *d'accomplissement, à travers la "mise en scène de la vie quotidienne"* », « *d'indexicalité, c'est-à-dire l'ensemble des déterminations qui s'attachent à un mot ou à une posture* », « *de réflexivité, référence est alors faite aux pratiques langagières saisies dans leur dimension contextuelle* », et « *de descriptibilité, le monde social n'étant pas donné une fois pour toute mais se construisant "ici et maintenant"* ». Ce courant tend à privilégier « *l'observation participante […] et le travail documentaire […]. Les routines, les rituels, les conduites ordinaires occupent ici une place de choix* »[149]. Robert Emerson rappelle, quant à lui, que pour les ethnométhodologues, « *les "découvertes" du travail de terrain sont le produit des méthodes qui y sont mises en œuvre et ne peuvent pas être comprises indépendamment de ces dernières. Objets et méthodes sont des enjeux inséparables* »[150]. Enfin, la notion de « *rôles de terrain* »[151], lesquels influent sur l'observation menée, est une thématique chère à l'ethnométhodologie. C'est pourquoi une part de la méthodologie utilisée pour ma recherche peut répondre aux critères qui définissent le courant ethnométhodologique, notamment le lien qui est fait entre les méthodes et les matériaux récoltés. Mais aussi, l'importance accordée aux rôles tenus lors de l'observation, ainsi que la façon dont ils peuvent modifier un travail de terrain. Les théories des ethnométhodologues « *ont pour objet un problème social, et pour démarche l'approche qualitative du terrain, selon des procédures généralement empruntées à l'ethnographie […]. Pour chaque domaine étudié, les ethnométhodologues mettent l'accent sur les activités interactionnnelles qui constituent les faits sociaux* »[152]. Le problème des interactions est central et cette idée n'est pas étrangère aux hypothèses concernant ma recherche.

Il n'est pas question de multiplier à l'envie les approches méthodologiques, mais de ne pas s'enfermer dans un modèle, alors que certaines démarches peuvent apporter un nouvel éclairage à la recherche. Toujours dans un souci d'objectivité, il est essentiel de se poser la question de l'inscription de l'enquête dans des problématiques plus générales sur la manière de faire de l'ethnologie. Un point sur la fiabilité des données peut être fait.

---

[149]Gilles Ferréol (1995), *Vocabulaire de la sociologie*, Paris, PUF, pp. 49-50.
[150]Robert Emerson (2003), « Le travail de terrain comme activité d'observation. Perspectives ethnométhodologistes et interactionnistes », *in* Daniel Cefaï (textes réunis par), *L'Enquête de terrain*, *op. cit.*, p. 403.
[151]*Ibid.*, p. 404.
[152]Alain Coulon (2002), *L'Ethnométhodologie*, Paris, PUF, p. 87.

B.1.2. La fiabilité des données

Cette question est souvent soulevée, dans le but de savoir si les données recueillies au cours de l'enquête peuvent être considérée comme « fiables ». Howard Becker donne plusieurs pistes concernant ce problème. Je retiendrai principalement celles pouvant être reliées à ma recherche. Il faut rappeler que les données récoltées auraient pu être différentes en fonction d'un autre contexte : *« Jusqu'à quel point les propositions d'un informateur sont-elles équivalentes selon qu'elles sont formulées spontanément en absence de l'observateur ou selon qu'elles résultent de questions explicitement posées par ce dernier ? »*[153] Ou encore, la présence du groupe peut modifier les actions des observés ; ainsi, il faut toujours *« tenir compte du rôle attribué à l'observateur par les membres du groupes. De la définition de ce rôle découleront des effets sur ce qu'ils lui diront ou lui laisseront voir »*[154]. Pour mon terrain, ma présence étant bien acceptée et ma participation prise en compte au même titre que celle des autres personnes présentes, il est possible de dire que les interférences engendrées par le rôle du chercheur peuvent être considérées comme minimes. D'autre part, effectuer un *« contrôle de la fréquence* » des phénomènes permet de minimiser les biais : *« L'observateur a recours à ce que l'on a appelé des "quasi-statistiques". Ses résultats, quoique implicitement numériques, n'ont pas besoin d'être précisément quantifiés […]. Au lieu de soutenir qu'une conclusion est soit totalement vraie, soit totalement fausse, il cherche à établir de façon* plausible *son degré de précision quasi-statistique. »*[155] C'est dans cette optique que la pluralité des observations a été privilégiée, ainsi que le retour sur des terrains identiques, mais à un an d'intervalle.

L'enquête tend à répondre à la *« modélisation de systèmes sociaux »* : *« La dernière étape de l'analyse de terrain consiste à intégrer des résultats particuliers à un modèle général du système social ou de l'organisation étudiée en tout ou en partie […]. Le type d'observation participante dont nous traitons ici est directement rattaché à ce concept : chaque fait social particulier est expliqué par référence explicite à sa place dans un ensemble complexe de variables en interconnexion.* »[156] La fiabilité des données passe par la recherche de *« cas négatifs »* et de *« dispositifs d'administration de la preuve mis en œuvre*

---

[153]Howard Becker (2003), « Inférence et preuve en observation participante. Fiabilité des données et validité des hypothèses », *in* Daniel Cefaï (textes réunis par), *L'Enquête de terrain, op. cit.*, p. 354.
[154]*Ibid.*, p. 355.
[155]*Ibid.*, pp. 355-356.
[156]*Ibid.*, p. 357.

par l'observateur à chacune des étapes de la conceptualisation du problème »[157]. Finalement, *« l'observation, participante ou non, ne mérite, en tant que technique de recherche, ni l'excès de méfiance ou la réticence de certains d'entre nous, ni l'idéalisation ou la confiance aveugle que d'aucuns souhaiteraient lui porter. Il y aurait un danger à accorder à l'observation un statut singulier, un primat ou une infériorité qui feraient que, méthode à part, elle ne pourrait se combiner aux autres formes classiques d'investigation. Elle fait appel, tout autant que d'autres techniques, à la rigueur et à la précision »*[158]. Cette méthode est une partie d'un tout plus global, mais il est essentiel de s'attacher à la replacer dans le contexte plus général de réflexion sur son utilisation, ainsi que d'articulation avec d'autres techniques. Une fois ces précisions effectuées, il est possible de faire une présentation des divers terrains observés.

B.2. *Présentation des terrains soumis à l'observation participante*

B.2.1. Types de terrains

Plusieurs types de terrains ont été réalisés grâce à l'observation participante. Ils ont tous été mis en place de manière simultanée, dans le sens où je n'ai pas cherché à faire d'abord un terrain « reconstitution » puis un terrain « AMHE ». Il m'a en effet semblé que les mener de façon conjointe pourrait me permettre d'envisager les réflexions théoriques sous un angle binaire.

Dans un souci de lisibilité, je présenterai toutefois les terrains selon qu'ils appartiennent aux AMHE ou à la reconstitution, dans un ordre chronologique. Le travail de pré-enquête concerne deux terrains pour la reconstitution : ce sont deux rassemblements *off* qui se sont déroulés en avril et mai 2009. *Opus Manuum* a la particularité de se vouloir entièrement consacré aux activités « civiles », en se focalisant sur le partage des connaissances. Une cinquantaine de reconstituteurs étaient présents. La seconde manifestation, le rassemblement *off* d'*Excalibur Rhône* comprenait en moyenne quatre-vingt personnes, le côté « détente » et « vacances » était mis à l'honneur. Le travail d'enquête à proprement parler s'est effectué par la suite sur différents terrains : le *Festival d'Histoire vivante* de Marle en juin 2009 (4e édition), le *Chariot d'Arthur*, rassemblement *off* en octobre 2009, comptant soixante-dix participants (en Belgique), le *Marché de l'Histoire* à Pontoise en

[157] *Ibid.*, p. 360.
[158] Jean Peneff (1995), « Mesure et contrôle ... », *op. cit.*, p. 136.

avril 2010. De plus, la seconde édition d'*Opus Manuum* en mai 2010 a permis des points de comparaison avec le travail de pré-enquête sur le même terrain, de même que l'édition 2010 du *Festival d'Histoire vivante*. Enfin, les *Journées mérovingiennes* d'août 2010 ainsi que la cuisson de céramiques réalisée chez un archéo-céramiste ont constitué les deux derniers terrains de l'enquête. Deux autres observations (le *Festival Fous d'Histoire* à Pontoise en novembre 2010 ainsi que les dernières *Journées mérovingiennes* de l'année, en septembre 2010) ont formé un support de vérification des données des terrains précédents.

Du côté des AMHE, la 8e édition *des Rencontres internationales* a constitué mon terrain de pré-enquête. Couramment appelées HEMAC 2009 par les pratiquants (ou HEMAC 2010 et 2011 pour les suivantes), ces rencontres ont lieu à Dijon, sur le campus universitaire. Ce premier travail de terrain concernant les AMHE m'a permis de définir, de façon plus précise, le déroulement de ces rencontres et notamment les échanges qui y ont lieu. Deux autres observations ont représenté le corps de l'enquête : une rencontre d'un week-end à l'Isle-Adam en octobre 2009, ainsi qu'une journée de stage dans le Haut-Doubs en avril 2010. Enfin, l'édition 2010 de l'HEMAC, ainsi que le 7e stage d'escrime ancienne, organisé en Alsace par les Guerriers d'Avalon, ont été les derniers terrains d'observation et ont autorisé la vérification des données. De même, le marché et festival *Fous d'Histoire* a permis ce type de contrôle pour les AMHE, étant donné que des associations les représentant étaient sur place.

Les terrains concernant les AMHE sont beaucoup moins nombreux que ceux de reconstitution. Ceci est dû au fait que les manifestations proposées sont proportionnellement moins fréquentes, mais aussi que le type de terrain est toujours le même : il s'agit de stages destinés aux pratiquants. Même si le public peut venir voir, il n'existe pas différentes notions comme pour la reconstitution (*off*, etc.). De fait, les mécanismes mis en place sont toujours les mêmes. Ce sont des rencontres « entre-soi ». La carte[159] page suivante permet de situer les différents événements de reconstitution et d'AMHE pris comme terrains d'observation.

[159] *Source* : fond de carte : http://histgeo.ac-aix-marseille.fr

Illustration 3 : *Localisation géographique des différents terrains réalisés*

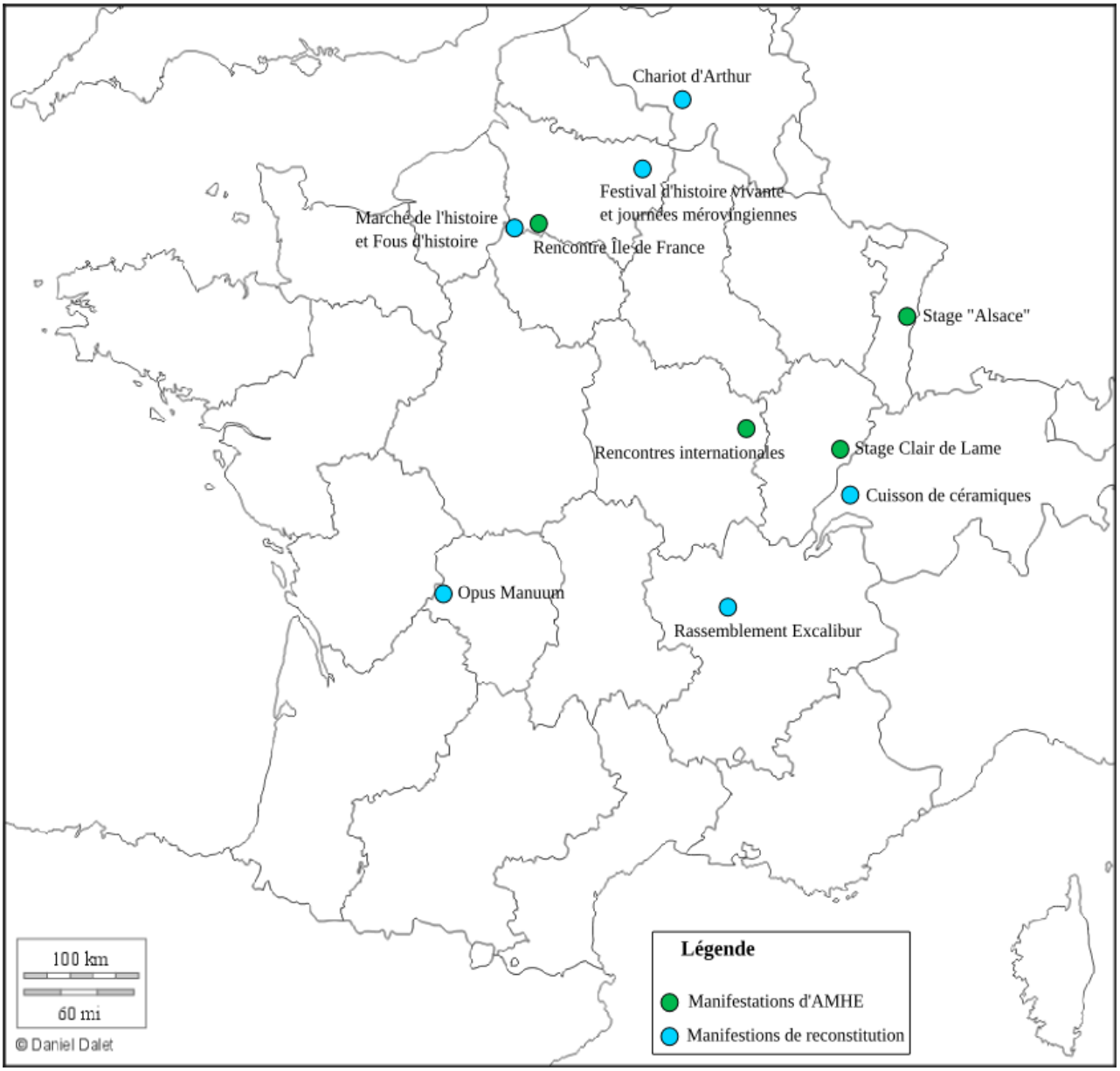

Ces observations se déroulent sur plusieurs jours (sauf exception) et certaines permettent la prise en compte de points particuliers : échanges avec le public, constitution du groupe lors de off, manières de placer l'histoire vivante par rapport à d'autres pratiques, etc. Le tableau ci-dessous offre un résumé des observations effectuées. Des fiches techniques rappelant les points essentiels des différents terrains seront exposées lors de la mobilisation de chaque observation pour le développement ultérieur.

Observations effectuées

<table>
<tr><th></th><th>Reconstitution</th><th>AMHE</th></tr>
<tr><td>Pré-enquête</td><td>1re édition d'Opus Manuum
(avril 2009, off)

Rassemblement Excalibur
(mai 2009, off)</td><td>8e édition des Rencontres internationales d'AMHE
(mai 2009)</td></tr>
<tr><td>Enquête</td><td>4e édition du Festival d'Histoire vivante
(juin 2009, ouvert au public)

Chariot d'Arthur
(octobre 2009, off)

Marché de l'Histoire
(avril 2010, ouvert au public)

2e édition d'Opus Manuum
(mai 2010, off)

5e édition du Festival d'Histoire vivante
(juin 2010, ouvert au public)

Journées mérovingiennes
(août 2010, ouvert au public)

Cuisson de céramiques
(août 2010, sur invitation)</td><td>1re rencontre AMHE d'Île-de-France
(octobre 2009)

Stage Clair de Lame
(avril 2010)</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Vérification des données</td><td>Journées mérovingiennes
(septembre 2010, ouvert au public)</td><td>9e édition des Rencontres internationales d'AMHE
(mai 2010)

7e stage d'escrime ancienne d'Alsace
(mars 2011)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Fous d'Histoire
(novembre 2010, ouvert au public)</td></tr>
</table>

B.2.2. Terrains non observés

D'autres types de terrains n'ont pas pu être pris en compte. Ils peuvent être divisés en deux catégories : la non-observation due à des contraintes extérieures ou par choix méthodologiques.

En premier lieu, malgré la volonté de pratiquer des observations sur différents types de manifestations, certaines n'ont pas été abordées sous cet angle. C'est notamment le cas des reconstitutions de batailles (Azincourt, Hastings, Bouvines, Malemort, par exemple), des randonnées en costumes (*Ost en Marche*, *Est en Marche*, etc.), ou encore de rassemblements particuliers comme *Archers Versus Piétons*. La non-observation de ces événements relève de contraintes à la fois temporelles et matérielles. Temporelles dans le sens où le travail d'observation s'est déroulé sur à peine plus d'un an et demi : dans ce laps de temps relativement court, il a fallu faire des choix et toutes les manifestations n'ont pas eu lieu entre avril 2009 et mars 2011. Contraintes aussi matérielles, puisque certains des terrains mentionnés précédemment réclamaient un cahier des charges auquel il n'était pas possible de répondre : par exemple, obtenir un costume du XVe siècle pour la participation à Azincourt, ou posséder un arc et en maîtriser la technique pour participer à *Archers Versus Piétons*. Ces contraintes n'ont pu être surmontées dans un délai restreint ; de plus, il ne m'a pas semblé possible et judicieux de participer à ces rassemblements d'un point de vue extérieur : tous ne sont pas ouverts au public et il me semblait essentiel de conserver la même méthodologie (l'observation participante) pour tous les terrains dans une optique de comparaison ultérieure. Certes, ces manifestations n'ont pas été l'objet d'observation mais elles ont toutefois été prises en compte pour la recherche, notamment par le biais de l'analyse des NTIC ou par les entretiens et questionnaires.

D'autres terrains ont fait l'objet d'une non-prise en compte mais cette fois pour des raisons méthodologiques. C'est le cas pour trois grandes institutions, sans doute les plus connues en ce qui concerne le Moyen-Âge : la reconstruction du château à Guédelon, les animations réalisées au Puy-du-Fou et la fête médiévale de Provins.

Étant donné leur importance médiatique, j'ai contacté les responsables du chantier de Guédelon, pour une première prise de contact. Il s'est rapidement avéré que le principe

d'histoire vivante ne leur correspondait pas et que leur démarche ne s'inscrivait pas en lien avec celle étudiée. Les problématiques que j'avais peu à peu dégagées pour la reconstitution n'entraient absolument pas dans les recherches et créations voulues à Guédelon, qui visent avant tout à la construction du château, sans références aux principes d'histoire vivante. Pour cette raison, comme le chantier médiéval de Guédelon ne se définit pas au regard de ces notions et que ses responsables ne semblaient pas intéressés par mon enquête et mes questions, j'ai compris que leur but n'était pas de faire partie de ce cadre et j'ai décidé de ne pas effectuer de terrain sur ce projet.

Pour les animations réalisées au Puy-du-Fou, le travail de pré-enquête m'a permis de constater que les pratiquants d'histoire vivante ne se reconnaissent absolument pas dans cette manifestation. Les spectacles réalisés n'ont en effet pas prétention à une quelconque reconstitution et ne font pas appel à des modalités historiques rigoureuses. Le but recherché n'est pas une histoire vivante, le parc se présentant lui-même comme un parc « d'attraction ». Ainsi, le Puy-du-Fou étant expressément désigné comme ne faisant pas de la reconstitution, il n'a pas été pris en compte pour les observations réalisées.

Enfin, la fête médiévale de Provins, comme son nom l'indique, entre dans le cadre de la fête médiévale, telle qu'elle sera définie ultérieurement. Ainsi, malgré son importance en termes de médiatisation et de participants, elle ne répond pas non plus aux principes d'histoire vivante, mais j'y reviendrai. Ces trois terrains potentiels ont donc été laissés de côté par choix méthodologiques, après analyse de leurs caractéristiques.

L’observation participante effectuée ne prétend pas à une analyse exhaustive des toutes les manifestations. Des choix méthodologiques ont été faits, et certaines contraintes n'ont par ailleurs pas permis la participation à chaque type d'événement. Néanmoins, le travail de vérification des éléments, la régularité des observations, ainsi que la réflexion sur le choix des terrains, permettent d'obtenir des données importantes et représentatives du phénomène d'histoire vivante, et ce d'autant plus que ces observations sont complétées par d'autres méthodes, qualitatives et quantitatives. En conclusion, cette citation de Daniel Cefaï rappelle en quoi consiste le travail d'observation : l'enquête de terrain *« requiert avant tout de se caler sur des situations routinières, de trouver des marques de compréhension et d'intervention, de faire preuve de régularité dans ses humeurs et dans ses performances, de "se fondre dans le paysage" et de "ne pas faire de vagues". C'est une double discipline corporelle qui est en jeu. Celle d'apprendre à répéter les même gestes et les mêmes*

formules [… et] celle de rester en éveil, de ne pas oublier la fraîcheur des premiers contacts, de ne pas perdre sa puissance de réflexion et d'interrogation »[160]. Il ne faut pas se contenter d'une seule façon d'aborder l'objet d'enquête, mais multiplier les types d'approches afin d'obtenir d'autres données, et de compléter et vérifier celles obtenues par le biais de l'observation.

[160]Daniel Cefaï (2003), « Postface », *in* Daniel Cefaï (textes réunis par), *L'Enquête de terrain*, *op. cit.*, p. 550.

CHAPITRE III : L'ENQUÊTE QUANTITATIVE

Une fois la méthode utilisée quant à l'observation participante présentée, il est approprié de s'intéresser à l'enquête quantitative mise en place au cours du travail de terrain. En premier lieu, l'intérêt de ce type de méthode doit être précisé dans le cadre de la recherche, puis la place occupée par les données quantitatives mise en lumière, avant d'exposer les éléments recueillis.

A. Intérêts de ce type de méthodologie au sein de la recherche

A.1. *La méthode quantitative*

Gilles Ferréol rappelle que la méthodologie *« regroupe l'ensemble des idées directrices orientant l'investigation empirique »*[161]. La pluralité des méthodes employées pour une même enquête doit être envisagée. L'observation participante n'est pas la seule manière de récolter des données, et le recours à des critères quantitatifs peut être fait.

La méthode dite quantitative, par opposition à qualitative, constitue une approche classique en sociologie, dans le but d'obtenir des données chiffrées et d'introduire des analyses statistiques. Ces chiffres permettent de mesurer des éléments, et ils sont utilisés par le biais de formules (moyenne, écart-type, etc.), afin de révéler les grandes tendances du phénomène observé. Comme le souligne François de Singly, il n'est pas question de *« hiérarchiser les techniques et les méthodes. Ce qui est souhaitable avant de décider de lancer tel ou tel type d'enquête, c'est de savoir quels en sont les objectifs »*[162]. Chaque méthode employée répond à un besoin théorique en amont. L'observation réclame la participation du chercheur *in situ*, afin de recueillir des données autrement inaccessibles, tandis que la méthode quantitative et en particulier le questionnaire, permet l'obtention de critères visant à dénombrer certains faits sociaux.

L'enquête quantitative regroupe différents éléments : les données récoltées par le biais des questionnaires mis en place sur le terrain et des chiffres de seconde main, fournis par les organismes officiels, comme l'INSEE, l'INED ou l'INSEP[163]. Pour cette recherche,

[161]Gilles Ferréol (1995), *Vocabulaire de la sociologie*, *op. cit*., p. 73.
[162]François de Singly (2003), *L'Enquête et ses méthodes : le questionnaire*, Paris, Nathan, p. 23.
[163]INSEE : Institut national de la Statistique et des Études économiques ; INED : Institut national des

j'envisage la méthode quantitative selon deux axes bien distincts : le premier concerne la création personnelle de questionnaires visant à l'obtention de données propres au terrain (reconstitution et AMHE) et le second tient compte des statistiques officielles déjà produites sur certains points et faits sociaux particuliers, pouvant avoir un lien avec des axes et théories préalablement dégagés.

L'intérêt des enquêtes quantitatives réside dans la production de chiffres permettant de soustraire les *« différences individuelles »* et de ne conserver que *« les régularités statistiques, témoin de l'action des facteurs déterminants »*[164]. De plus, *« tous les chiffres qui circulent n'ont pas la même valeur, n'ont pas les mêmes fonctions. Théoriquement, on peut distinguer deux types de chiffres, le chiffre "descriptif" et le chiffre "explicatif"»*[165]. La production d'éléments quantifiables employés dans cette recherche servira à présenter des chiffres explicatifs en complément des autres méthodes de recueil des données (observations, entretiens, analyses de contenus de divers supports, etc.). Il est par ailleurs évident que le matériau sur lequel les chiffres sont produits ne contient pas des données exhaustives, dans le sens où tous les pratiquants d'histoire vivante n'ont pas été soumis à l'exercice du questionnaire. Cependant, François de Singly souligne que *« l'objectivité […] n'est pas un idéal à atteindre, l'enquête par questionnaire n'ayant pas pour fonction de décrire les conduites des acteurs sociaux avec le plus de détails possible. Elle a pour ambition […] d'expliquer ce que les acteurs font par ce qu'ils sont, et non pas ce qu'ils disent de ce qu'ils font. L'enquête doit appréhender l'identité sociale de ces individus […] pour établir un rapport de causalité entre une pratique étudiée et le milieu social »*[166]. L'intérêt du travail par questionnaire réside dans la fonction essentielle d'objectivation qu'il peut avoir : *« Loin que la description des attitudes, des opinions et des aspirations individuelles puisse procurer le principe explicatif du fonctionnement d'une organisation, c'est l'appréhension de la logique objective de l'organisation qui conduit au principe capable d'expliquer, par surcroît, les attitudes, les opinions et les aspirations »*[167]. Le questionnaire est ainsi une pratique méthodologique qui se justifie pleinement.

Études démographiques ; INSEP : Institut national du Sport, de l'Expertise et de la Performance.

[164]François de Singly (2003), *L'Enquête... , op. cit.*, p. 18.

[165]*Ibid.*, p 11.

[166]*Ibid.*, p 21.

[167]Pierre Bourdieu *et al*. (1973), *Le Métier de sociologue, op. cit.*, p. 34.

A.2. *Les questionnaires : dans quel but ?*

La méthode quantitative se caractérise ici principalement par la mise en place d'un questionnaire destiné aux pratiquants d'histoire vivante. Certaines informations ne peuvent être obtenues par le simple fait de regarder. L'entretien pourrait éventuellement combler certaines de ces lacunes, mais la passation d'une série de questions est plus rapide et permet de toucher un maximum de personnes lors des rassemblements. Pour résumer ce point de vue, on peut citer Henri Peretz : *« Le questionnaire suscite des réponses verbales constituant des opinions ou restituant des actes ; l'observation directe présente ces actes. »*[168] L'emploi du questionnaire comme méthode visant à récolter des données complémentaires est justifié. Ceux qui ont été réalisés sont au nombre de deux, l'un pour les reconstituteurs et l'autre pour les pratiquants d'AMHE.

Le principal intérêt de leur création réside dans le fait qu'ils ont pour fonction d'isoler et de présenter certains faits, autrement insaisissables. À ce propos, constituer des variables permet déjà de convertir des hypothèses en éléments à recueillir : une variable peut ainsi être *« quantitative si elle est susceptible d'associer un nombre à chaque individu : âge, salaire, dépenses de consommation, etc. »* ou bien *« ordinale si elle permet de positionner l'enquêté sur une échelle donnée »* ou encore *« qualitative si elle attribue un intitulé à chaque élément »*[169]. Ces définitions doivent permettre la mise en place des différents types de variables afin de saisir au mieux la vie sociale étudiée. Ces catégories sont prises en compte lors de la création du questionnaire, afin d'obtenir des informations différentielles et différentiées en fonction des unités mobilisées. Un rapport entre les faits définis par des variables et les données obtenues par le biais des observations peut être fait : *« Raisonner sur des relations entre variables, c'est-à-dire, en définitive, sur les chances pour un individu de telle catégorie d'avoir tel type de comportement, représente le versant institutionnel, collectif et cumulatif de la recherche [...] tandis que raisonner sur des observations locales et sur la succession des micro-événements qui rendent possible telle ou telle pratique en représente le versant ethnographique, solitaire et corrosif [..]. L'écart entre observations locales [...] et corrélations de variables statistiques [...] doit pouvoir faire avancer à la fois la compréhension des événements à l'échelle locale (en forçant à approfondir la chaîne des microcausalités) et la pertinence des catégories de classement*

[168]Henri Peretz (1998), *Les Méthodes en sociologie : l'observation*, Paris, La Découverte, p. 12.
[169]Gilles Ferréol (sous la dir. de) (2002), *Dictionnaire de sociologie*, *op. cit.*, pp. 218-219.

statistique (en poussant à reconstruire telle variable ou telle modalité). »[170] Les liens existant entre les diverses variables utilisées au cours de l'enquête permettent d'apporter un éclairage aux observations effectuées. L'idée d'un aller-retour permanent entre données quantitatives et qualitatives est centrale et permet un autre niveau d'analyse : *« C'est que l'observation peut être* armée *dans deux registres différents : armée de l'intérieur par le déroulement de l'enquête ethnographique elle-même, lorsque telle scène aperçue prend sens au fur et à mesure que l'on connaît mieux les personnages ; armée de l'extérieur par la connaissance des corrélations statistiques et du raisonnement probabiliste qu'elles soutiennent, lorsque tel détail prend du sens (ou plus exactement devient significatif) parce qu'il renvoie soit pour le confirmer soit pour l'infirmer à ce raisonnement. »*[171]

Employer deux méthodes différentes sur un même terrain instaure une meilleure compréhension du phénomène étudié, en favorisant deux approches différentes mais qui se complètent pour donner une vision globale du sujet d'étude : *« Combiner statistiques et ethnographie est donc possible, sinon souhaitable. À condition de savoir exactement ce que l'on fait dans les deux cas. L'ethnographe travaille, comme le clinicien, sur des cas singuliers (objet, personne, relation, configuration), qu'il n'a pas seulement à décrire (sa première tâche) mais dont il doit aussi restituer le processus de construction […]. Que fait donc l'utilisateur de statistiques ? Il raisonne sur des catégories fabriquées […]. Il obtient des probabilités : probabilité que telle modalité de telle variable apparaisse fréquemment associée à telle modalité de telle autre variable, probabilité que tel indicateur varie avec tel autre. Pour interpréter ces probabilités, il doit reconstituer lui aussi des processus : non pas ceux qui peuvent rendre compte de la formation de cas individuels (et qui relèvent du raisonnement ethnographique), mais ceux qui rendent compte de la probabilité d'apparition de ces cas individuels. »*[172] Les compétences utilisées sont différentes, mais entrent dans le cadre d'une recherche complète, qui produit à la fois un raisonnement ethnographique et une vision qui produit des données quantitatives, et une autre interprétation du phénomène. Il est aussi important de remarquer que ces différents aller-retour favorisent la mise en place du travail de méthodologie. En effet, établir un questionnaire visant à obtenir des données chiffrées se réalise bien, dans le cas de l'histoire vivante, dans le cadre des terrains observés. Les questionnaires s'adressent aux participants

[170]Florence Weber (1995), « L'ethnographie armée par les statistiques », *Enquête, anthropologie, histoire, sociologie*, vol.1, n° 1, janvier-juillet, p. 158.
[171]*Ibid.*, p. 159.
[172]*Ibid.*, p. 161.

et il est essentiel que ces derniers puissent se retrouver dans les questions posées et dans le langage employé. Certains termes, par exemple, étant spécifiques à la pratique, propres à un groupe particulier, il est important que le langage utilisé par l'enquêteur fasse sens pour les enquêtés. La réalisation du formulaire s'appuie sur le travail de pré-enquête et sur la mobilisation de termes techniques particuliers. Le rapport du quantitatif au qualitatif est bien présent, puisqu'il permet la mise en place de l'un en lien avec l'autre.

Le questionnaire apparaît comme un outil, employé au même titre que l'observation participante ou la réalisation d'entretiens. Il permet de saisir d'autres données, notamment les catégories socio-professionnelles des enquêtés, mais aussi d'obtenir leur point de vue sur des thèmes particuliers. La question se pose cependant de savoir si la distinction de fait entre enquête quantitative et enquête qualitative doit être maintenue. Les deux types de méthodes pouvant être mobilisées sur un même terrain, qui plus est, de manière réflexive, les dissocier mais surtout les opposer peut sembler trop excessif. La méthode quantitative est rarement employée seule en sociologie et, de plus en plus, elle trouve sa place au sein de pratiques ethnographiques.

B. Place de la méthode dans le travail de terrain

B.1. *Ethnographie et questionnaire*

« Le questionnaire n'est qu'un des instruments de l'observation », malgré son *« aptitude à recueillir des données homogènes »*. Cette citation, extraite du *Métier de sociologue*[173], interroge d'emblée la question des méthodes quantitatives dans le travail de terrain et, plus particulièrement, leur rapport à l'observation. Pourtant, bien intégré au sein de la méthodologie, le questionnaire présente des avantages non négligeables. Cette question de la place de l'enquête quantitative au sein d'une méthodologie essentiellement ethnographique est soulevée par Emmanuel Soutrenon[174]. La passation de questionnaires est souvent délaissée en ethnologie et fait rarement partie des méthodes d'enquête employées ; or, cet outil peut se révéler très utile sur le terrain, afin de préciser certains points avec les enquêtés, comme le souligne l'auteur : *« Je souhaitais en particulier mieux connaître leurs propriétés sociales et reprendre avec eux une série de questions m'ayant*

[173]Pierre Bourdieu *et al*. (1973), *Le Métier...*, *op. cit.*, p. 66.
[174]Emmanuel Soutrenon (2005), « Le "questionnaire ethnographique". Réflexions sur une pratique de terrain », *Genèses*, n° 60, mars, pp. 121-137.

paru déterminantes en observant leur activité. »[175] Cette citation s'applique en tant que telle à mon terrain et expose la situation rencontrée. En suivant les théories développées par Emmanuel Soutrenon, j'aimerais montrer en quoi mon travail peut lui aussi répondre à ces différentes démonstrations.

Il est important de rappeler que, généralement, la pratique ethnographique laisse peu de place à des analyses davantage quantitatives et, bien que la tendance actuelle vise à prendre de plus en plus en compte différentes méthodes, l'opposition entre quantitatif et qualitatif demeure fréquente : *« Dans un certain nombre de cas, l'absence d'interrogation sur l'éventualité d'un usage du questionnaire semble découler de la manière même dont est définie l'ethnographie »*[176], à savoir que le chercheur ne doit pas intervenir dans le cours de ce qu'il observe. Or, le cadre du formulaire implique que les enquêtés fassent quelque chose pour le chercheur et modifient ainsi leurs comportements. Une autre théorie, qui inclut le rejet du quantitatif en ethnologie, est également rappelée par Emmanuel Soutrenon : l'ethnographie ne se place pas du côté de la représentativité, du fait même de son objet, et ne doit par conséquent pas avoir recours à des données chiffrées. Cependant, ce rejet du questionnaire ne doit pas faire oublier qu'il peut parfois s'avérer utile et apporter un autre niveau d'analyse. Ainsi, il semble possible de combiner les deux méthodes, de dépasser cette exclusion qualitatif/quantitatif en introduisant des données chiffrées, par exemple lors d'une enquête de terrain à visée ethnographique.

L'observation participante permet de construire une série de questions *« sur mesure »* pour les enquêtés. Le travail de terrain préalable favorise une construction plus fine lors de l'emploi de la méthode quantitative. Cela introduit de manière personnelle les questionnaires : les enquêtés savent à qui ils vont répondre. Il s'agit de mettre en place un « questionnaire d'appoint », comme complément du travail d'observation. Deux types de questions sont préparées : *« En prenant appui sur la familiarité acquise avec le milieu enquêté, j'ai donc élaboré un questionnaire comprenant aussi bien des questions "de fait" (sur les composantes socioprofessionnelle, scolaire, familiale, résidentielle, etc., de la trajectoire des enquêtés) que des questions "d'opinion". »*[177] Pour cette étude, les questions d'opinion ont par exemple porté sur leur définition personnelle de la pratique, leur rapport à l'Histoire, etc.

---

[175] *Ibid.*, p. 123.
[176] *Ibid.*, p. 122.
[177] *Ibid.*, p. 123.

La question de la passation est aussi à soulever. Connaître le terrain à partir duquel seront distribués les questionnaires favorise les relations avec les individus. La notion de « confiance » est essentielle à ce stade de la recherche. Les enquêtés, en connaissant et en acceptant l'ethnographe, acceptent plus facilement de se soumettre à l'épreuve du questionnaire : *« La passation du questionnaire […] n'aurait sans doute pas été possible sans que les enquêtés n'aient pu s'assurer, dans une relation personnelle construite au long cours, que celui qui posait les questions et qui allait communiquer un sens à leurs réponses faisait preuve d'un minimum de compréhension intellectuelle et morale vis-à-vis de leur situation, de leurs manières de voir et de leurs conduites. »*[178] Cette réflexion fait sens pour mon travail, puisque le fait d'avoir déjà été reconnue comme pratiquante (par la validation des costumes par exemple) fait chuter la barrière qui peut exister entre chercheur-étranger-observateur et pratiquants-observés. Les enquêtés font confiance au chercheur parce qu'ils savent que ce dernier comprend les enjeux de leur démarche : cela facilite grandement les réponses positives vis-à-vis du formulaire.

D'ailleurs, le nombre de refus demeure relativement faible, sans doute bien plus que si le questionnaire avait été donné de manière anonyme : *« La familiarité qui me liait au milieu enquêté et, la plupart du temps, aux enquêtés eux-mêmes, a ouvert l'éventail des possibilités d'adaptation à la situation bien plus largement qu'en contexte d'anonymat. Ces spécificités ont sans doute contribué à l'obtention d'un taux d'acceptation du questionnaire et d'un taux de réponses relativement élevées. »*[179] Cette remarque se vérifie particulièrement si l'on fait une comparaison entre le taux de réponse obtenu pour les questionnaires portant sur la reconstitution (distribués directement sur le terrain) et les questionnaires destinés aux pratiquants d'AMHE, réalisés en ligne. Dans le premier cas, le taux de réponse est significativement plus élevé et les enquêtés se sont sentis beaucoup plus concernés et prompts à répondre que dans le cas des AMHE. La présence et la connaissance du chercheur quant à son terrain favorisent les réponses positives lors de la passation. Le rapport du chercheur aux enquêtés modifie l'accueil réservé aux questions posées, mais la passation permet tout autant de changer la relation qui unit l'enquêteur à l'enquêté : *« Si le questionnaire m'a nécessairement conduit à adopter, au moins le temps de la passation, une posture plus "interventionniste", le principal effet a semble-t-il été de dépasser certaines limites de ma "réserve" initiale […]. La passation m'a par ailleurs*

[178] *Ibid.*, p. 124.
[179] *Ibid.*, p. 125.

rapproché des enquêtés en m'obligeant à justifier et à expliciter à nouveau ma démarche de recherche. »[180] Tout se passe comme si le questionnaire permettait de « débloquer » une situation d'enquête ambiguë : au cours de l'observation participante, il a parfois été difficile de trouver une juste place. La passation des questionnaires, en permettant à nouveau de présenter la démarche et la recherche, agit comme une ré-attribution des rôles et places de chacun, et l'observation n'apparaît plus comme « étrange » aux yeux des enquêtés.

Le moment de la passation est souvent personnalisé puisque le groupe social est restreint. Cela facilite un autre type d'observation, celle réalisée pendant les différents moments de cet échange. Fréquemment, une discussion s'engageait, féconde pour la recherche, et la manière dont les enquêtés reçoivent et acceptent (ou refusent) le questionnaire fournit des données riches pour l'analyse[181]. Néanmoins, *« aucune des questions présentes dans le questionnaire n'aurait en elle-même été impossible à poser aux enquêtés par d'autres moyens. Mais dans le cours de la pratique ethnographique comme dans la vie ordinaire, il "ne se fait pas" de poser toutes sortes de questions à tout le monde et à tout bout de champ. Toutes les questions du questionnaire n'auraient donc jamais pu être posées systématiquement à tous les enquêtés »*[182]. Cet outil permet de compléter au plus juste les observations effectuées mais aussi de donner des pistes pour des entretiens ultérieurs, afin de cerner ce qui pose ou non problème. Les questionnaires sont une sorte d'introduction aux entretiens puisqu'ils permettent également de définir des pistes de recherche.

Enfin, la portée et l'intérêt des résultats obtenus peuvent être présentés. Le questionnaire utilisé demeure dans le cadre d'une enquête ethnographique et, à ce titre, il porte sur un groupe restreint et la question de la représentativité peut dès lors se poser. Là encore, les analyses développées par Soutrenon sont précieuses et rendent bien compte du travail effectué sur le terrain : *« La différence – pratique et non théorique – entre la situation de l'ethnographe ayant administré un questionnaire sur son terrain et celle du statisticien face à un échantillon aléatoire de grande taille est triple : l'ethnographe travaille sur de (très) petits effectifs ; il peut en revanche atteindre des taux d'échantillonnage (très) élevés ; enfin, sa connaissance du contexte de production des données est généralement bien plus développée que celle du statisticien. »*[183] Tout est une question d'échelle et de limites à

[180] *Ibid.*, p. 126.
[181] *Ibid.*, p. 127.
[182] *Ibid.*
[183] *Ibid.*, p. 131.

accepter. Le *« questionnaire ethnographique »* n'est en rien comparable à des données statistiques réalisées sur de grands échantillons, mais il apporte d'autres connaissances, ne serait-ce que par sa méthode de passation.

Quant aux résultats obtenus, ils sont soumis à réflexion : *« Dans le cas d'un questionnaire conçu et administré à l'échelle d'un terrain ethnographique, c'est bien sûr à cette échelle localisée que l'analyse doit être référée. Ce qui n'empêche pas les résultats d'avoir de l'intérêt au-delà. Le type d'usage du questionnaire présenté ici endosse en fait le postulat de départ de l'ethnographie, selon lequel l'exploration systématique de la singularité d'un univers donné […] est susceptible de faire progresser la connaissance de phénomènes plus généraux. »*[184] Pour nous replacer dans le contexte de cette recherche, *« l'univers donné »* peut par exemple se référer aux différentes manifestations ponctuelles d'histoire vivante (et plus particulièrement de reconstitution), tandis que les « *phénomènes plus généraux »* concernent la transmission de connaissances par le biais de supports physiques.

Le questionnaire ethnographique apporte une analyse plus spécifique de certaines données, mais son intérêt réside principalement dans la manière de le mettre en place : en favorisant les interactions et en mettant à jour d'autres observations possibles, il a une valeur intrinsèque, et invite à s'interroger sur la méthodologie mise en place. Il est un point de méthode parmi d'autres, une manière différente d'aborder l'objet de recherche.

B.2. *Mise en place et passation des questionnaires*

Deux questionnaires ont été créés pour la recherche, mais ils n'ont pas été établis ni soumis à la passation au même moment. Dans tous les cas, un formulaire par personne était distribué. Celui concernant la reconstitution a été mis en place au cours de la pré-enquête et s'est poursuivi durant le travail d'enquête proprement dit. Ce sont ainsi quatre manifestations différentes qui ont été l'objet d'une passation de questionnaires : *Opus Manuum* 2009, *Rassemblement Excalibur* 2009, *Chariot d'Arthur* 2009 et enfin le *Festival d'histoire vivante* 2009. Les différentes passations ont été réalisées selon les modèles théoriques présentés ci-dessus, et s'inscrivent dans le cadre du *« questionnaire ethnographique »*. Au départ, il s'agissait de faire passer les questionnaires uniquement lors de rassemblements *off*, ceux-ci étant jugés plus propices à la demande que j'adressais aux enquêtés. En effet, ces manifestations sont moins soumises à contrainte que celles

[184] *Ibid.*, p. 133.

accueillant le public, et les pratiquants ont davantage de temps à consacrer à mes questions et au remplissage. Toutefois, lors du *Festival d'histoire vivante* à Marle en juin 2009, certains reconstituteurs ayant entendu parler de ma recherche sont spontanément venus demander un questionnaire. Il n'était pas prévu au départ d'en faire passer sur ce lieu, ouvert au public, puisque les troupes étaient là pour animer et n'avaient donc pas forcément de temps à me consacrer. Cependant, j'en avais quelques-uns sur moi et j'ai pu en distribuer une dizaine. Ce phénomène montre que les questionnaires peuvent être un support d'enquête riche : l'objet même (papier) est facilement identifiable par les enquêtés, et il est apparu comme le symbole de ma recherche. C'est à travers ce support matériel que celle-ci a pris sens pour les pratiquants. Le formulaire est perçu comme un moyen d'action, une manière plus concrète pour eux de participer à l'étude. Cela a facilité la rencontre de personnes sur un site aussi grand que celui du *Festival*. D'autre part, la question du bouche-à-oreille qui s'est mis en place (d'un rassemblement à un autre et sur le site même) est significative et présente la continuité d'un terrain à l'autre. Venir me demander un questionnaire est une manière d'accepter, pour les enquêtés, ma présence, mon observation et le rôle que je présentais.

Pour les autres manifestations, 28 questionnaires me sont revenus *d'Opus Manuum*, 51 d'*Excalibur* et 30 du *Chariot d'Arthur*. Les chiffres du rassemblement d'*Excalibur* s'expliquent par le fait qu'il s'agissait de la plus grosse manifestation (entre 80 et 100 personnes selon les jours). La passation ne s'est pas poursuivie au-delà puisque les réponses recueillies apparaissaient comme similaires et proches depuis le deuxième terrain. Pour cette raison, il semble que la représentativité et le taux d'échantillonnage pour ce questionnaire soient atteints et que de nouvelles passations n'auraient rien donné de plus. Au total, 119 questionnaires ont ainsi été recueillis.

En ce qui concerne la question de l'anonymat, une remise en main propre était la plupart du temps effectuée (ou alors ces questionnaires étaient déposés sous ma tente). De fait, lorsque l'on m'apportait les réponses, je savais qui les donnait. Toutefois, compte tenu du nombre de questionnaires reçus, la correspondance entre un enquêté et un formulaire est presque impossible à réaliser (et de toute manière, sans grand intérêt scientifique). Mais généralement, les pratiquants n'étaient pas particulièrement demandeurs d'un anonymat strict.

Pour ce qui est des AMHE, le formulaire n'a pas été employé au même moment de la recherche. C'est après le travail d'observation et au regard des premiers entretiens recueillis, qu'il a été mis en place. Il concerne les pratiquants faisant partie d'une association, puisque, compte tenu de leur dispersion géographique et de leur nombre important, il était impossible de mener des recherches par entretiens. La question du quantitatif est alors apparue comme une solution pour mettre en place des interrogations concernant leur pratique et leur manière de percevoir les AMHE. En outre, le questionnaire est un vecteur simple et rapide, par rapport à l'entretien : les enquêtés étaient ainsi plus facilement réceptifs à ma demande. Par ailleurs, j'ai choisi de faire passer ce dernier en ligne, ne pouvant rencontrer tous les participants *de visu*. Les NTIC s'étant préalablement révélées comme un moyen de communication privilégié des pratiquants entre eux, il m'a semblé que la passation *via* internet pouvait « solutionner » le problème de la distance. Utilisant un logiciel spécifique qui garantit l'anonymat des réponses, le formulaire pouvait être proposé aux pratiquants. Afin de recueillir des données et « avoir accès » aux adhérents, j'ai demandé aux présidents d'association, par le biais d'e-mails ou de forums, de leur présenter ma demande. Ceux-ci étaient alors libres de compléter ou non les questions en ligne. Je n'ai pas eu de réponses de toutes les associations, soit parce que je n'ai pas pu joindre leur président, soit simplement parce que les adhérents n'ont pas souhaité répondre.

Cette méthode, par rapport à un questionnaire ethnographique, a le désavantage de ne pouvoir saisir les pratiquants isolés, ne faisant pas partie d'une association. De plus, étant donné le nombre important de refus (ou simplement de non-réponses), ne pas rencontrer directement les enquêtés apparaît comme un frein. À l'inverse de la méthode utilisée pour la reconstitution, les pratiquants ne se sentent pas réellement concernés par mes questions, puisque je ne suis pas présente sur un terrain particulier. Cette idée se vérifie d'autant plus que les associations dont les membres ont été les plus nombreux à répondre au questionnaire sont celles qui organisaient les stages auxquels j'ai assisté. Dissocier les questionnaires de l'observation semble un frein à la quantité de réponses obtenues. Une autre supposition peut être de mettre en avant la variabilité et la diversité des groupes d'AMHE, qui sont sans doute une communauté plus diffuse que celle de la reconstitution. La faible quantité de rassemblements propres aux AMHE y est peut-être pour quelque chose.

Enfin, si j'ai choisi de ne pas réaliser la passation des questionnaires lors de manifestations d'AMHE, c'est en partie pour des questions relatives au temps : en effet, ce sont souvent des journées complètes, ayant un emploi du temps resserré. Tout comme pour les démonstrations ouvertes au public, il m'a semblé que les stages n'étaient pas un lieu propice à la passation. Le peu de moments libres, entre deux ateliers par exemple, étant faible, les pratiquants n'auraient eu que peu de temps à me consacrer. De plus, comme je n'ai pu aborder que quatre terrains pour l'observation participante, j'ai privilégié cette approche car elle a un taux de renouvellement assez faible, les questionnaires pouvant, à l'inverse, être abordés ultérieurement. Dans tous les cas, leur conception a eu lieu après la plupart des terrains effectués, afin de saisir du mieux possible le langage et les codes nécessaires à leur création. Ce sont tout de même trente-trois questionnaires qui furent recueillis, représentant huit groupes d'AMHE différents. Ces données ont aussi permis de s'attacher à la vérification des éléments recueillis par ailleurs (entretiens avec les présidents d'association, observations, etc.).

La question des échantillons est également importante, pour les deux questionnaires. Comme nous l'avons souligné, ce type de questionnaires, employés au sein d'une enquête ethnographique, comprend un échantillonnage aux contours réduits, délimités par le travail de terrain réalisé en parallèle. La représentativité exhaustive n'est pas possible et *« le critère de représentativité n'est pas idéal. Il est, de plus, souvent illusoire de chercher à le respecter. D'une part […], cela suppose un tirage aléatoire d'enquêtés à partir d'une liste exhaustive précise, qui existe très rarement »*[185]. Ainsi, en suivant les analyses menées par Olivier Martin, l'échantillon des questionnaires peut être considéré comme un « prisme » : *« Plutôt que de partir d'une population bien connue pour construire un échantillon représentatif, on part de l'échantillon obtenu empiriquement et raisonné "au mieux" et on considère que cet échantillon est représentatif d'une population aux contours ignorés a priori. Elle est mal connue mais bien réelle et il est possible d'en obtenir une meilleure connaissance grâce aux renseignements obtenus grâce à l'échantillon […]. Selon cette perspective, l'échantillon est un prisme laissant entrevoir une population dont la description peut être faite a posteriori.* »[186] Cette façon de percevoir et d'analyser le réel correspond à la manière dont ont été pris en compte les questionnaires et s'inscrit dans la continuité d'une démarche ethnographique, puisque « *tout comme les enquêtes mobilisant*

[185]Olivier Martin (sous la dir. de François de Singly) (2007), *L'Analyse de données quantitatives*, Paris, Armand Colin, p. 27.
[186]*Ibid.*, p. 27.

des matériaux qualitatifs (entretiens, récits de vie) qui ne sont jamais représentatifs, l'enquête quantitative sur un échantillon non représentatif permet néanmoins d'identifier des phénomènes, mécanismes, des processus et des traits typiques. »[187]. Il est évident que les questionnaires recueillis au cours de l'enquête n'ont pas vocation à être représentatifs de toute la population pratiquant la reconstitution ou les AMHE. Mais ils sont le support à une connaissance plus précise du groupe et un complément précieux au travail de terrain ethnographique.

Un tableau récapitulatif peut présenter la mise en place des deux questionnaires de manière synthétique :

Mise en place des questionnaires

		Reconstitution	**AMHE**
Moment d'emploi des questionnaires	**Pré-enquête**	X	
	Enquête	X	X
	Vérification des données		X
Type de passation		Questionnaire ethnographique	En ligne
Type d'échantillon		Terrains d'observation (4)	Par associations
Total de questionnaires recueillis		119	33

Deux points précis méritent encore d'être abordés : il s'agit de la question des non-réponses et de l'emploi des normes INSEE pour certaines catégories du questionnaire. Il n'est pas question de faire l'analyse des données recueillies, mais de mettre en avant certains faits à garder à l'esprit, notamment lors de la passation. C'est le cas pour les non-réponses par exemple. En ce qui concerne les questionnaires portant sur la reconstitution, je n'ai rencontré que quelques refus directs, les enquêtés se justifiant par le fait que cela ne les concerne pas ou bien qu'ils n'ont rien d'intéressant à dire. Comme la passation se réalise *de visu*, j'ai toujours tenté d'expliquer l'intérêt que je pouvais porter à leurs réponses, afin de faire réduire ce taux de refus. Les non-réponses à des questions particulières furent peu nombreuses et, lors de la remise en main de questionnaires en comportant, j'essayais de savoir pour quelles raisons, tout en ayant à l'esprit les analyses menées par Pierre Bourdieu

[187] *Ibid.*, p. 28.

quant à cette question des non-réponses et des refus. Ceux-ci sont significatifs d'un fait particulier, puisque *« la simple analyse statistique des non-réponses apporte une information sur ce que signifie la question et aussi sur la catégorie considérée »*[188]. De plus, *« on peut considérer que toute réponse à un stimulus donné a une signification (et l'absence de réponse est également une réponse »*[189]. Étant donné la faible proportion de non-réponses, il n'est guère possible d'en dresser une analyse statistique, c'est pourquoi savoir au moment de la remise en main du formulaire ce qui pose problème aux enquêtés, pouvait être un point intéressant à soulever. Souvent, cela concernait les niveaux de diplôme et les données personnelles, comme l'âge. La présence continue de l'enquêteur peut peut-être expliquer cette gêne à montrer quelque chose de trop personnel, et ce d'autant plus que les questionnaires des AMHE ne semblent pas présenter ce point. Dans tous les cas, *« ce qui semble, toutefois le plus important est que même si l'on envisage les résultats de la quantification des thèmes comme n'ayant qu'une valeur indicative, on part de l'idée que ce qui est le plus important se manifestera quantitativement, que ce qui est le plus fréquent est aussi le plus significatif, ce qui semble douteux. Si l'on admet qu'il existe des mécanismes de blocage, de censure au niveau de l'expression individuelle, dus ou non, aux mécanismes de l'inconscient, il est vraisemblable que des éléments d'information importants n'apparaîtront peut-être que de façon fugitive et masquée »*[190]. Les refus peuvent pour partie être pris en compte dans ce sens, pour les questionnaires mais aussi pour les entretiens.

En outre, il est nécessaire de garder en mémoire que l'on *« prend les positions que l'on est prédisposé à prendre en fonction de la position que l'on occupe dans un certain champ »*. Dès lors, *« une analyse rigoureuse vise à expliquer les relations entre la structure des positions à prendre et la structure du champ des positions objectivement occupées »*[191]. En ce sens, la mise en place de questions portant sur les catégories socioprofessionnelles auxquelles appartiennent les individus apparaît comme essentielle.

Les données personnelles des enquêtés sont primordiales : le sexe et l'âge, le statut matrimonial et le nombre d'enfants. Ensuite, la question des diplômes est abordée, de manière à saisir le parcours scolaire des individus. Enfin, l'occupation actuelle et la

[188]Pierre Bourdieu (2002), « L'opinion publique n'existe pas », *in Questions de sociologie*, *op. cit.*, p. 225.
[189]Guy Michelat (1975), « Sur l'utilisation de l'entretien non directif en sociologie », *Revue française de sociologie*, vol. 16, n° 2, avril-juin, p. 231.
[190]*Ibid.*, p. 238.
[191]Pierre Bourdieu (2002), « L'opinion... », *op. cit.*, p. 231.

profession appartiennent aux derniers points. Il s'agit de questions concernant le type d'activité, tel qu'il est défini par l'INSEE : *« Le type d'activité principale répartit la population entre les actifs et les inactifs. Parmi les actifs, on distingue ceux qui ont un emploi (y compris les personnes en apprentissage ou en stage rémunéré), aussi appelés actifs occupés, des chômeurs. Parmi les inactifs, on peut notamment distinguer les élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés, les retraités ou préretraités, les femmes ou hommes au foyer. Les autres inactifs correspondent aux personnes ne s'étant déclarées dans aucune des situations précédentes. »*[192] Plus spécifiquement, certains champs ont été précisés, afin d'obtenir des nomenclatures particulières : ainsi, les actifs sont divisés entre « travail à temps complet » et « travail à temps partiel » ; l'idée sous-jacente à cette distinction était de voir s'il peut exister un lien entre la pratique de l'histoire vivante (comme loisir demandant du temps) et travail à temps partiel. Une catégorie relative aux bénéficiaires des minima sociaux s'est ajoutée aux différents types d'activité, pour en saisir la portée. Une section qui aurait peut-être dû être présentée dans le questionnaire est celle des intermittents du spectacle, puisque nombre d'enquêtés ne se sont pas retrouvés dans les catégories données ci-dessus. Toutefois, la question portant sur la profession exercée permet de préciser et de mieux comprendre les réponses données au type d'activité occupée, elle agit en quelque sorte comme un second niveau d'analyse.

Ces éléments apportent la possibilité de mettre en place des recoupements entre les différentes parties du questionnaire et les informations relatives aux données sociales et professionnelles des enquêtés. La multiplication des nomenclatures et questions parfois redondantes tend à limiter les erreurs pouvant apparaître. En effet, de la création du formulaire à son interprétation, en passant par la phase de remplissage, plusieurs biais peuvent surgir, les données présentées n'étant pas neutres. Alain Desrosières et Laurent Thévenot rappellent que *« la chaîne qui produit le classement socioprofessionnel comprend à la fois : 1) des assimilations et interprétations faites par la personne interrogée ; 2) des étiquetages construisant des équivalences entre des appellations d'occupation […] ; 3) des instructions réglementaires […] ; 4) des interprétations opérées par les codeurs […]; 5) des rouages strictement techniques [...] »*[193]. Des biais de représentation sont cesse susceptibles d'intervenir au cours du traitement quantitatif et la précision des catégories employées peut être un moyen de les limiter. Il faut, en outre, de

[192] *Cf.* http://www.recensement-2006.insee.fr.
[193] Alain Desrosières et Laurent Thévenot (2002), *Les Catégories socioprofessionnelles*, Paris, La Découverte, p. 35.

garder à l'esprit que ces représentations variables sont aussi le fruit d'un *« travail politique […] destiné à forger une identité collective »* ainsi que d' *« opérations engageant des processus mentaux »*[194]. Cette idée rejoint celle développée par Pierre Bourdieu et il est essentiel de préciser que même les éléments dits quantitatifs peuvent être sujets à des biais et que leur analyse doit se faire en connaissance de cause : *« Toute enquête est entachée "d'erreurs". Il n'existe pas de règles ou de principes permettant de s'en prémunir : il faut simplement être très attentif. Cette vigilance doit s'exercer durant la phase de préparation de l'enquête, durant sa réalisation comme durant son exploitation. »*[195] Une fois ces indications abordées, il s'agit de présenter les questionnaires et les données recherchées par leur mise en place respectives.

C. Le recueil des éléments quantitatifs

C.1. *Présentation des questionnaires et données recherchées*

Les deux questionnaires réalisés avaient chacun pour fonction de préciser les données recueillies par le biais des observations et par les entretiens, mais aussi de permettre de quantifier des points précis.

Celui portant sur la reconstitution devait préparer le travail d'entretiens ultérieur et définir sociologiquement parlant les différentes catégories auxquelles appartiennent les reconstituteurs. L'objectif est double et renvoie à différentes thématiques. Le questionnaire se compose d'une soixantaine de questions, portant sur la pratique de reconstitution telle qu'elle peut être mise en place par les personnes présentes sur un rassemblement. D'abord, une série de questions fait référence à la pratique de reconstitution telle qu'elle est mobilisée par les enquêtés. Ensuite, une autre série vise à recenser les professionnels et leurs types d'activité. Une troisième partie aborde le rapport avec d'autres loisirs et la question de l'appartenance à une association. Un point sur la thématique de l'artisanat est également fait, à savoir les rapports que les reconstituteurs entretiennent avec cette activité. L'avant-dernière partie englobe différentes questions plus générales comme les motivations qui entretiennent la reconstitution ou le rapport à l'Histoire. Enfin, la dernière concerne les données sociales et professionnelles des pratiquants.

[194] *Ibid.*, p. 32.
[195] Olivier Martin (2007), *L'Analyse..., op. cit.*, p. 28.

Le questionnaire est relativement long et le temps mis pour y répondre d'environ trente minutes. Le but était de balayer un champ assez large, afin de donner des pistes de recherche ultérieures. À cet égard, les questions ouvertes sont nombreuses mais elles ont l'avantage de laisser la place à différents points de vue. De plus, elles permettent de saisir une partie du langage et vocabulaire employés par les enquêtés et de mettre ainsi en place une analyse lexicale.

Le tableau suivant présente les questions classées par catégories[196].

Structure du questionnaire portant sur la reconstitution

Groupes de questions	Types particuliers de questions
Pratique de reconstitution	Durée de la pratique, entrée dans le milieu, présence du groupe familial et amical, types de manifestations préférées, budget consacré à la pratique
Les professionnels	Date de déclaration, types de manifestations comme lieu de travail, nombre de dates annuelles
Les loisirs et l'appartenance à une association	Loisirs et sports pratiqués en dehors de la reconstitution, pratique du jeu de rôle et des AMHE, appartenance à une association de reconstitution, sa vocation historique, le nombre de sorties réalisées par an et le type de manifestations choisies
L'artisanat	Temps accordé à la préparation des sorties (confection et recherche), apprentissage d'un artisanat, commercialisation de la pratique
Questions ouvertes plus générales	Période reconstituée, classement d'items selon leur importance quant à l'historicité, classement de termes caractérisant la pratique, avis sur le traitement médiatique de l'histoire vivante, rôle joué par l'Histoire, motivations présentées
Catégories sociales et professionnelles	Sexe, âge, diplôme le plus élevé, type d'activité, statut matrimonial, région d'origine

À titre de précision, les questions correspondant au classement de termes visent à saisir une échelle de valeurs. Pour celle concernant la hiérarchisation des items en fonction de leur

[196]Pour le questionnaire tel qu'il a été distribué, *cf.* en annexe 1, p. 645.

historicité (par exemple, « visuel du campement », « couture à la main » ou « cohérence entre les matériaux employés et le costume représenté »), l'objectif était de savoir si le concept même d'« historicité » souvent mentionné renvoyait aux mêmes données, et de saisir leurs importances respectives. La question concernant le classement de termes pour caractériser la pratique consistait à saisir le vocabulaire le plus facilement employé et les concepts dans lesquels les reconstituteurs se reconnaissent.

En second lieu, le questionnaire concernant les AMHE était uniquement destiné aux pratiquants. Par la place qu'il occupe au sein de la recherche, les objectifs et données qu'il vise à établir sont différents de celui propre à la reconstitution. D'abord, il est beaucoup plus court : il ne contient qu'une trentaine de questions. Ceci s'explique par le fait que la passation se soit réalisée en ligne. Un protocole trop long aurait sans doute conduit à des abandons, notamment parce que l'enquêteur n'est pas sur place en cas de demande d'aide ou de précisions. Ensuite, les questions d'opinion sont moins nombreuses que pour le cas de la reconstitution, puisque le travail de terrain était en partie déjà effectué : le questionnaire n'avait pas pour but de définir de nouvelles pistes de recherche. L'intérêt est de définir la manière de pratiquer pour un adhérent ordinaire, les raisons de son investissement, ainsi que de dresser une série de comparaisons avec la reconstitution, notamment sur les catégories socioprofessionnelles.

Quatre grandes parties structurent ce questionnaire : la première concerne le groupe d'AMHE auquel appartient la personne enquêtée ; la seconde traite directement de la manière de pratiquer (définition donnée des AMHE, traditions étudiées, etc.) ; la troisième englobe des questions relatives aux échanges mis en place autour de la pratique et la dernière concerne les données sociales de la personne (il s'agit de questions identiques à celles du questionnaire précédent). D'une façon générale, cette seconde enquête quantitative apparaît davantage structurée, les données recherchées étant plus précises en fin d'étude. À noter que certaines questions portent sur la pratique de reconstitution, en dehors des AMHE, tout comme une question lors de l'enquête sur la reconstitution concernait les AMHE. De même, certains points particuliers ont été repris, comme par exemple le fait de définir sa pratique selon des termes précis. Là encore, le but est de saisir la manière de se définir et le vocabulaire utilisé.

La question portant sur la pratique familiale comprenait un oubli : la réponse « conjoint » ne figurait pas. Pour cette raison, les enquêtés, lorsqu'ils étaient concernés, ont précisé cette modalité dans « autres ». La question a fait l'objet d'un recodage lors de l'analyse.

Le tableau ci-après exprime la structure du questionnaire[197] :

Structure du questionnaire portant sur les AMHE

Groupes de questions	Types particuliers de questions
Groupe d'AMHE	Nom du groupe, durée de l'adhésion, pratique préalable, participation aux entraînements et stages
Manières de pratiquer	Entrée dans le milieu des AMHE, définition du terme, pratique de l'entourage, pratique d'autres arts martiaux, rôle joué par l'Histoire, matériel personnel possédé, instructeur et traditions pratiquées, terme définissant la pratique
Échanges autour de la pratique	Présence sur des représentations publiques, médias utilisés pour la documentation, participation à des supports de communication, connaissance d'autres associations, liens avec la reconstitution
Catégories sociales et professionnelles	Sexe, âge, diplôme le plus élevé, type d'activité, statut matrimonial

C.2. *Autres données quantitatives*

En dehors des questionnaires réalisés dans la cadre spécifique de cette enquête, d'autres données quantitatives ont été employées. Ce sont principalement les études des organismes, tels l'INSEE, l'INED ou l'INSEP. Les éléments pris en compte relèvent dans ce cas de la statistique publique : *« Le qualificatif de "statistique" s'applique d'abord à des institutions officielles. Leur fonction est de produire des informations quantifiées sur la société, et leurs travaux pourraient être considérés de ce fait comme le type même des opérations statistiques. »*[198] Cependant, la statistique ne résout pas tous les problèmes quantitatifs, étant donné que *« cette définition institutionnelle ne peut toutefois convenir*

[197]Pour le questionnaire tel qu'il a été distribué, *cf.* en annexe 1, p. 648.
[198]Yannick Lemel (1984), « Le sociologue des pratiques du quotidien entre l'approche ethnographique et l'enquête statistique », *Économie et statistique*, n° 168, juillet-août, p. 7.

pour deux raisons essentielles. Tout d'abord, les institutions officielles ne couvrent pas, et de loin, tout le champ des travaux statistiques en matière de vie quotidienne […]. Dans le même ordre d'idées, ces mêmes institutions officielles s'interdisent, pour des raisons déontologiques variant d'un pays à l'autre, de prendre en compte certaines variables, comme l'ethnie, la religion, les opinions politiques »[199]. C'est pourquoi le rapport entre sociologie et statistique peut être interrogé : *« Y a-t-il un sens à parler du statisticien en général et du sociologue en général comme de deux types humains distincts et définis une fois pour toutes? On conviendra ici que ces termes désignent des dispositions scientifiques susceptibles d'exister chez le même individu. Mais on ne niera pas pour autant l'existence effective d'une division des rôles entre statisticiens et sociologues. »*[200]

La question du rapport à l'individu, unité de base au sein des enquêtes statistiques et sociologiques, se pose tout autant puisqu'il *« ne suffit pas pas de le détacher physiquement de son contexte ordinaire le temps d'une interview pour qu'il perde* ipso facto *l'ensemble des caractéristiques qu'il doit à son appartenance au groupe. L'enquête statistique peut recueillir à son sujet un faisceau de renseignements sur ses attaches sociales, les caractéristiques de son conjoint ou de ses parents. Bref, loin d'atomiser les relations sociales, l'enquête statistique offre le moyen privilégié de définir l'identité d'un individu de façon structurale, c'est-à-dire en référence à l'identité des autres et non de façon intrinsèque »*[201]. Ainsi, comme analyse différentielle, la statistique offre des outils riches pour la pratique sociologique d'une étude de terrain.

Les rapports de la sociologie avec la statistique peuvent apparaître comme féconds, se complétant en agissant sur des terrains différents. Mais ils sont aussi *« ambivalents »*, les usages faits de chacune des disciplines pouvant varier : *« Une première lecture tend à privilégier les rapports de surface, c'est-à-dire l'étendue du domaine d'investigation couvert par chaque discipline. À ce niveau, la sociologie l'emporte sans contexte : statistique et démographie ne représentent plus que des "disciplines auxiliaires » […]. Une seconde interprétation aboutit à une inversion dans la hiérarchie des connaissances. Dans cette optique, la sociologie n'a que des contours flous, alors que les limites de la statistique sont plus précises. »*[202] Compte tenu de la place occupée par le questionnaire dans cette

[199]*Ibid.*, p. 7.
[200]François Héran, (1984), « L'assise statistique de la sociologie », *Économie et statistique*, n° 168, juillet-août, p. 26.
[201]*Ibid.*, p. 33.
[202]Gilles Ferréol et Philippe Deubel (1993), *Méthodologie des sciences sociales*, Paris, Armand Colin,

étude, la question statistique sera davantage utilisée comme un outil d'appoint au service de la démarche sociologique. Le questionnaire n'apporte pas, à lui seul, tous les éléments nécessaires à la compréhension du phénomène. C'est pourquoi, d'autres objets statistiques peuvent être mobilisés, afin de recueillir des données plus complètes.

Les thèmes abordés ne concernent pas directement l'histoire vivante, puisque des données chiffrées ne sont pas produites sur ce thème précis. Mais l'utilisation d'autres enquêtes peut éclairer, sous un jour nouveau, les données obtenues lors du travail de terrain. C'est le cas pour les enquêtes statistiques concernant les pratiques sportives. Ce type d'étude permet de positionner les AMHE au regard d'autres sports ou activités physiques. En effet, bien que les AMHE soient absents des chiffres officiels, cela n'en demeure pas moins, dans l'appellation en tout cas, un « art martial » et, à ce titre, les données produites sur les arts martiaux (orientaux) peuvent fournir des points de comparaison importants ou encore procurer des pistes d'analyses. Ainsi, l'enquête menée par l'INSEP sur les pratiques sportives en 2000[203] aborde des thématiques déjà présentes dans le protocole développé, tel l'engagement sportif ou les motivations des pratiquants. Ces chiffres, obtenus à grande échelle, éclairent d'une autre manière, confirment ou infirment des hypothèses propres aux AMHE. Il s'agit d'un exemple, mais généralement, les données fournies par l'INSEP apportent des éléments en fonction desquels il est possible de comparer ou de situer les AMHE.

L'INSEE produit, de même, des chiffres riches d'enseignement. Tout comme l'INSEP, il n'existe pas de base statistique propre à l'histoire vivante, mais des thèmes spécifiques à cette pratique sont pris en compte par l'institut. C'est le cas de toutes les statistiques portant sur les « sites culturels », leur fréquentation, leur classement, etc. Plusieurs monuments ayant un rapport (de près ou de loin) avec la reconstitution apparaissent dans cette base de données. Les notions relatives au tourisme sont aussi essentielles, non pas dans le cadre direct de la reconstitution, mais dans celui plus vaste de l'intérêt porté aux manifestations à caractère médiéval. Enfin, tous les éléments prenant en compte le « spectacle vivant » apportent des données complémentaires à l'étude.

L'enquête quantitative mobilisée pour cette recherche englobe la création de questionnaires propres au terrain, lui correspondant et lui répondant, ainsi que la prise en compte de

---

p. 81.

[203]INSEP (2002), *Les Pratiques sportives en France : enquête 2000*, Paris.

données statistiques officielles, sur d'autres thématiques, mais toujours vis-à-vis de concepts propres à l'histoire vivante. L'intérêt du travail quantitatif réalisé sur place repose sur la notion de *« questionnaire ethnographique »* et sur son inscription complète au sein des méthodes de recherche mises en place. Cette manière de percevoir le terrain est indissociable de l'observation et des enquêtes qualitatives, elle est un complément essentiel à la compréhension du phénomène social étudié. Néanmoins, *« l'approche statistique génère un découpage du travail linéaire et sans rétroactions possibles : tests, puis collecte, puis chiffrement et, enfin, interprétation. La contradiction est ici complète avec les préceptes de retour aux observations [...]. Enfin, autre caractéristique encore, à moins bien sûr d'abandonner l'opération ou d'en relancer une autre toute différente, le chercheur ne peut remettre en cause le schéma sous- jacent au questionnaire une fois l'enquête conçue »*[204]. Pour cette raison, l'observation est un moyen de préciser les éléments quantitatifs recueillis. Mais cette manière de procéder n'est pas exhaustive, et l'enquête qualitative permet, elle aussi, d'approfondir et de réajuster les données obtenues par le biais des questionnaires. En ce sens, elle est tout autant une étape importante de la méthodologie composée.

[204]Yannick Lemel (1984), « Le sociologue des pratiques... », *op. cit.*, p. 9.

CHAPITRE IV :
L'ENQUÊTE QUALITATIVE

L'observation et la méthode quantitative exposées, l'enquête de type qualitatif, telle qu'elle a été employée pour la recherche, peut être à présent abordée.

A. La méthode qualitative : contenu et apports

Le terme *qualitatif* semble s'opposer, de prime abord, à celui de *quantitatif*, tant au niveau de la dénomination que sur le plan des méthodes qu'ils engagent. Cependant, comme nous l'avons vu, cette opposition n'est que formelle et une échelle de valeurs, voire de scientificité, ne doit pas être dressée entre ces deux manières de concevoir et de pratiquer la recherche. Ce que j'entends ici par « qualitatif » est une façon d'aborder le terrain, différente à la fois de l'observation et des données chiffrées obtenues par questionnaires. L'enquête qualitative menée renvoie à la réalisation d'entretiens, à la prise en compte et à l'analyse des différents médias apparaissant comme des supports à la démarche d'histoire vivante. Ces deux pôles émergent à un moment particulier de la recherche : pendant le travail d'enquête ethnographique et en aval de la passation des questionnaires. Les divers entretiens menés permettent d'aborder, de façon plus précise, des manières de faire et de penser, tandis que la prise en compte des médias concourt à définir comment la pratique se donne à voir, au premier sens du terme.

En parallèle des entretiens, la question des anecdotes recueillies fait partie intégrante de la méthode mise en place. Il ne s'agit pas d'entretiens à proprement parler, mais de conversations entendues ou abordées sur le terrain, puis prises en notes. Ou bien, cela peut être une situation rapportée par un enquêté au cours d'un entretien. Dans tous les cas, ces fragments de vie ainsi racontés permettent de saisir les données sociales qui entourent le contexte d'énonciation de ces anecdotes. Il s'agit d'un « *récit plus ou moins court d'une situation sociale vécue […] [mais] par son apparente banalité et son caractère sans importance […], l'anecdote autorise l'enquêté à évoquer des phénomènes au contenu profondément sociologique, sans craindre d'enfreindre la bienséance sociale, et donc à dire en toute simplicité, voire en toute ingénuité, des choses que la censure sociale ordinaire interdit. À ce titre, l'anecdote est un formidable révélateur et analyseur de*

situations sociales »[205]. La fonction des anecdotes dans l'entretien a été prise en compte ; en outre, celles évoquées lors d'interactions ayant lieu au cours de l'observation ont été relevées pour des pistes d'entretiens ultérieurs. Effectivement, en donnant à voir une situation sociale particulière s'étant déroulée dans un temps passé (antérieur du moins à celui de l'entretien ou de l'observation), elles ont souvent été mentionnées comme des « annales », autrement dit, un récit de ce qu'il a pu se passer lors d'un campement (donc, un fait particulier), ou alors, à l'inverse, comme une situation que chaque pratiquant aurait pu vivre. L'anecdote était dans ce cas présentée comme une constante d'un événement vécu par tous (membres du groupe de reconstitution par exemple) à un moment ou un autre, lors de telle ou telle sortie. C'est pourquoi ces récits occupent une place importante : ils favorisent la compréhension du groupe, tout en fournissant des éléments déclencheurs qui seront mobilisés lors des entretiens menés ultérieurement. Il est à noter qu'il convient de rester vigilant quant à l'écoute de ces anecdotes, car au fur et à mesure de l'avancement de l'enquête, si je n'y prenais pas garde, à force de les avoir entendues, elles ne transparaissaient plus comme des éléments essentiels de l'observation.

D'autre part, d'un point de vue réflexif, comme lors des autres méthodes employées, la question de la neutralité du chercheur peut être soulevée. À l'égard des entretiens, la question est souvent débattue dans les différents travaux abordant cette méthode. Il demeure illusoire de croire que l'enquêteur peut demeurer neutre en toutes circonstances. Une fois encore, le principe même des sciences sociales est que l'objet d'étude est également un sujet. Des interactions se mettent en place, ne serait-ce que lors de la situation de communication suggérée par l'entretien. Pour cette raison, la question de la neutralité n'est pas à négliger et prendre conscience des limites et des biais qui peuvent surgir semble encore être le meilleur moyen de mener à bien une analyse lors d'une étude qualitative.

Les entretiens réalisés lors du travail d'observation ont eu lieu avec des personnes que je connaissais, présentes sur le terrain. Je les avais côtoyées et rencontrées (parfois même sur plusieurs événements) avant de leur demander de m'accorder un entretien. La situation d'entretien mise en place n'est pas la première situation d'interaction à laquelle l'enquêté et moi étions confrontés. D'emblée, l'échange se déroule sur une base de connaissance, à la fois des protagonistes mais aussi souvent de la recherche menée. La relation n'est,

[205]Stéphane Beaud (1996), « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'"entretien ethnographique" », *Politix*, vol. 9, n° 35, juillet-septembre, p. 242.

d'emblée, pas neutre. De plus, comme je l'ai préalablement mentionné, la pratique d'observation participante englobe la nécessité d'être situé par les enquêtés et d'adopter un rôle adéquat, qui permettra de mener à bien la recherche. Ce rôle ainsi mobilisé et accordé par les pratiquants est nécessairement présent lors de la situation d'entretien. Il n'est en effet pas possible, lors de cette interaction à part qu'est le déroulement de l'entretien, de changer de fonction du tout au tout. D'une part, cela risquerait de modifier le déroulement de l'entretien : l'enquêté ne saurait alors plus à qui exactement il s'adresse, si l'enquêteur arbore subitement un rôle où il refuse de s'impliquer ; et d'autre part, comment serait-il ensuite possible d'adopter de nouveau celui initialement employé ? La situation d'entretien effectuée au cours du terrain ne peut être perçue comme une parenthèse, où les places de chacun seraient redéfinies, comme si l'entretien pouvait avoir lieu dans un endroit et une temporalité totalement hermétiques. Il est évident que le fait d'être celui qui pose les questions modifie la fonction jouée, mais il s'avère impossible, pour que le travail d'observation puisse se poursuivre en dehors de l'entretien, que le rôle du chercheur soit le seul qui transparaisse à cet instant, puisque *« la seule présence de l'enquêteur produit des effets »*[206]. Ainsi, il est illusoire de croire que la situation d'entretien relève d'une neutralité impartiale. Ce ne serait d'ailleurs ni réalisable ni judicieux, et risquerait de modifier encore davantage la parole recueillie, étant donné que les rôles occupés sont investis différemment par les enquêtés *« en fonction de ce qu'ils sont et en fonction des jeux dans lesquels ils sont pris »*[207].

En ce qui concerne les entretiens menés en dehors du travail d'observation et réalisés par le biais des NTIC, la disposition de l'enquête est sensiblement différente. La distance spatiale et le fait de s'exprimer à travers un outil, à savoir le clavier d'ordinateur, modifient la situation d'entretien. Le chercheur n'est plus considéré comme un « participant », mais bien plus comme une personne qui va recueillir une parole et qui en fera usage. Le rôle attribué à l'enquêteur est celui d'un garant des informations fournies, et l'attente de l'analyse de ces données est forte. Cette fonction que j'occupais à ce moment était largement saisissable et repérable par les nombreuses demandes de compte rendu sollicitées.

Pour la prise en compte qualitative des divers médias propres à l'histoire vivante, et principalement pour l'analyse des photographies, une distanciation devait obligatoirement

[206]Jean-Baptiste Legavre (1996), « La "neutralité" dans l'entretien de recherche. Retour personnel sur une évidence », *Politix*, vol. 9, n° 35, juillet-septembre, p. 213.
[207]*Ibid.*, p. 217.

être effectuée. En effet, il était nécessaire, à cet instant de la recherche, de s'extraire du terrain, de reprendre un rôle extérieur, afin de pouvoir mesurer toutes les implications des données présentées. Ainsi, les photographies présentées *via* un média sont presque toujours accompagnées de légendes ou de commentaires. Ce sont ces textes, les mots employés, les tournures de phrases, etc., qui permettent de prendre le recul nécessaire à une étude dans laquelle une certaine neutralité axiologique doit être respectée.

Dans tous les cas, lors d'une méthode qualitative mise en place, la question de la neutralité est à soulever. Le chercheur, en tant que sujet, modifie fatalement la situation d'enquête, de même que l'objet, également sujet, endosse un rôle particulier et en accorde un autre à l'enquêteur. *« La "neutralité" de l'enquêteur est un mythe qui a la vie dure. D'une part, en situation d'entretien, le sociologue est souvent invité à donner son avis, parfois à conforter le point de vue de son interlocuteur. Le plus souvent il ne peut pas se dérober aux diverses formes discrètes d'injonction de l'enquêté. »*[208] Connaître les biais, c'est en partie les réduire. Un autre point essentiel consiste à prendre en considération la situation d'entretien, les conditions de son déroulement, la manière dont se déroule la situation d'énonciation. En bref, le contexte qui entoure l'enquête est primordial et permet de comprendre les relations qui se nouent, ainsi que leurs raisons. Au moment précis de l'étude menée, cette idée est centrale : *« L'expérience de l'enquête prouve qu'un entretien approfondi ne prend sens véritablement que dans un "contexte", en fonction du lieu et du moment de l'entretien. »*[209]

Un dernier point doit être abordé : il s'agit de la question des informateurs. Cette notion, propre aux enquêtes ethnologiques et anthropologiques, interroge sur la relation du chercheur à ses enquêtés. L'informateur apparaît comme une personne-ressource, vers laquelle se tourne l'enquêteur afin de recueillir le plus d'informations possibles. Tout se passe alors comme si une seule personne représentait le tout de la communauté étudiée, ou tout du moins, comme si elle était dépositaire d'une parole privilégiée. Au cours d'une enquête proprement ethnographique, sur un même terrain et durant un temps prolongé, cette méthode peut être riche. Mais dans le cadre mon enquête, la variabilité des terrains (espace géographique, typologie, temporalité) ne permet pas la mise en place d'une telle relation privilégiée. Il serait toutefois illusoire de croire qu'aucun échange particulier n'a eu lieu. Certains enquêtés, notamment ceux présents sur plusieurs terrains, ont naturellement constitué une source d'information plus importante que ceux rencontrés une seule fois.

[208]Stéphane Beaud (1996), « L'usage de l'entretien... », *op. cit*., p. 244.
[209]*Ibid.*, p. 236.

Cependant, les entretiens n'ont pas tous été réalisés avec ces enquêtés privilégiés, toujours dans un souci de généralisation. Dans tous les cas, il est primordial de garder à l'esprit que le but de l'enquête qualitative n'est pas de recueillir le maximum de données, mais de présenter le fait que *« l'enquêteur tente d'abord de recueillir, par l'entretien de recherche, du matériel pour* comprendre *les problèmes qu'il se pose dans sa recherche »*[210]. L'apport de ce type de méthode renvoie à ce que présentait Bourdieu dans *La Misère du monde*, à savoir que la relation d'enquête est une relation sociale comme une autre : *« Si la relation d'enquête se distingue de la plupart des échanges de l'existence ordinaire en ce qu'elle se donne des fins de pure connaissance, elle reste, quoi qu'on fasse, une relation sociale qui exerce des effets (variables selon les différents paramètres qui peuvent l'affecter) sur les résultats obtenus. »*[211] Il est essentiel de prendre en compte ce fait afin de limiter au maximum la *« violence symbolique »* qui peut être introduite au cours de l'interaction. Ainsi, une relation de proximité entre enquêteur et enquêté peut être un moyen de minimiser ce type de biais : *« La proximité sociale et la familiarité assurent en effet deux des conditions principales d'une communication "non violente". »*[212] Instaurer au préalable des interactions récurrentes avec les enquêtés (lors du travail d'observation) et mettre en jeu une proximité spatiale favorisent l'adaptation et l'ajustement (du langage notamment), lors de la situation particulière d'entretien.

B. Les entretiens

B.1. *Pourquoi des entretiens ?*

Mettre en place des entretiens au cours de l'enquête constitue un apport méthodologique supplémentaire. Ils apparaissent comme des compléments à l'observation et aux questionnaires. Il est question de réhabiliter la méthode qui vise à obtenir des données par les entretiens puisque ces derniers s'avèrent être habituellement rejetés selon la méthodologie dominante utilisée. L'enquête purement ethnographique n'utilisera pas cet outil, au profit de l'observation, tandis qu'une étude quantitative privilégiera le recueil de données statistiques, donc en grand nombre. *« On pourrait dire finalement que l'entretien, en tant qu'instrument d'enquête, s'est longtemps trouvé pris en tenaille, "coincé" entre la forte légitimité de l'instrumentation statistique en sociologie et celle de l'observation*

[210] *Ibid.*, p. 225.
[211] Pierre Bourdieu (1993), « Comprendre », *in* Pierre Bourdieu (sous la dir. de), *La Misère du monde*, Paris, Seuil, p. 1391.
[212] *Ibid.*, p. 1395.

participante en ethnologie (métropolitaine), qui fonctionnaient toutes deux comme emblème méthodologique de leur discipline respective. »[213] Mais pour une recherche s'inscrivant dans une démarche socio-anthropologique, l'emploi des entretiens semble inévitable et surtout riche pour une analyse plus fine de la pratique étudiée.

L'enjeu premier de l'entretien est le recueil d'éléments qualitatifs. Les données obtenues sont différentes, en nature, de celle liées aux outils quantitatifs. Le but n'est pas de dresser un portrait statistique de la situation sociale en jeu, mais davantage de comprendre comment telle ou telle activité, ou occurrence, se manifeste dans ce que les enquêtés en disent. Il s'agit d'obtenir le point de vue des pratiquants sur un fait particulier, leur manière de le percevoir et d'en parler. Ce ne sont pas des analyses en termes de psychologie, mais les entretiens, et ce qu'ils donnent à voir, sont spécifiques des faits sociaux étudiés. Dès lors, il est possible de considérer qu'une personne peut être porteuse des caractéristiques du groupe auquel elle appartient : *« Nous partons de l'hypothèse que chaque individu est porteur de la culture et des sous-cultures auxquelles il appartient et qu'il en est représentatif […]. C'est parce que ces modèles sont intériorisés […] par chaque individu qu'ils peuvent jouer un rôle explicatif des comportements sociaux dont nous essayons d'analyser les mécanismes. »*[214] C'est pourquoi mettre en place des entretiens permet de concevoir que la parole donnée par un enquêté donne quelque chose à voir, significativement, du groupe auquel il appartient. On retrouve l'idée évoquée plus haut, à savoir le rôle joué par un informateur principal, ou privilégié, au sein de l'enquête ethnographique. Multiplier les entretiens avec différentes personnes permet de ne pas avoir un point de vue unique sur la pratique, l'avis d'un seul individu, et de dresser des points de comparaison entre des entretiens réalisés sur la même thématique. Le côté comparatif est essentiel, car il favorise les recoupements d'informations et la mise en parallèle de thématiques particulières.

Certaines données ne peuvent être obtenues autrement que par la réalisation d'entretiens. L'observation, bien qu'elle mobilise tous les sens de l'enquêteur, ne donne pas accès à toutes les informations dont il peut avoir besoin, notamment la parole des enquêtés. Même si des anecdotes ou conversations peuvent être relevées, elles ne constituent qu'une part du discours tenu par les pratiquants. Les questionnaires, quant à eux, ont pour objectif le recueil d'éléments sur la base d'une uniformisation des variables. L'entretien se situe au

[213]Stéphane Beaud (1996), « L'usage de l'entretien... », *op. cit.*, p. 230.
[214]Guy Michelat (1975), « Sur l'utilisation de l'entretien... », *op. cit.*, p. 232.

carrefour de ces deux méthodes : il dévoile les discours, tout en prenant en compte l'individu en tant que personne membre d'un groupe plus large. Deux entretiens menés à la suite, de manière identique, ne donneront jamais les mêmes résultats. Des ajustements sont obligatoirement effectués en fonction de l'interaction qui se met en place. L'énorme différence entre le questionnaire et l'entretien réside sans doute dans ce point : le premier tend à minimiser l'interaction enquêteur-enquêté, la parole n'étant pas l'information recherchée. Le second, au contraire, replace au centre le discours et le but de l'interaction se situe à ce niveau : enclencher le récit. En s'éloignant de la simple conversation, qui peut en outre être un moyen de recueillir des données mobilisées lors de l'observation, l'entretien permet de définir et de préciser les points qui seront abordés. Le choix du contenu de cette parole obtenue relève de la volonté de l'enquêteur et non des simples circonstances.

Malgré tout, l'entretien, comme toute autre méthode, comprend des limites. D'une part, le temps consacré à l'entretien : au-delà de trois heures, l'enquêté commence à se fatiguer. De plus, sur mon terrain en particulier, lors des observations effectuées, la temporalité courte joue un rôle négatif : passer une demi-journée à faire un entretien, c'est « perdre » une demi-journée à pratiquer d'autres activités pour les enquêtés, et une demi-journée d'observation pour moi. Il était ainsi difficile de réaliser plus d'un entretien (deux au maximum), au cours d'un terrain. Pour les entretiens menés par le biais des NTIC, le principal obstacle a été le manque de spontanéité, puisque les précisions que je demandais se faisaient par mail.

La question de l'anonymat et de la liberté de parole peut être soulevée. Comme je l'ai précisé, soit je connaissais les enquêtés auxquels je demandais un entretien, soit le contact se faisait par mail, mais dans tous les cas, leur identité m'était connue. Ainsi, bien que l'anonymat lors de l'exploitation des entretiens soit respecté, lors de la situation d'interaction, celui-ci n'entre pas en compte. Là encore, le fait d'engager une interaction directe peut parfois empêcher l'enquêté de s'exprimer librement. Mais, d'un autre côté, le fait, justement, de connaître l'enquêteur peut favoriser le discours. Tout dépend encore une fois du rôle tenu par chacun et du contexte d'interaction. Enfin, la question de la *« perspective »* peut être soulevée. L'analyse menée par Schatzman et Strauss[215] sur la neutralité supposée des techniques d'enquêtes fournit des points de précisions intéressants :

[215]Léonard Schatzman et Anselm Strauss (1955), « Social class and modes of communication », *in* Pierre Bourdieu *et al.* (sous la dir. de) (1973), *Le Métier de sociologue*, *op. cit.*, pp. 222-237.

« Par perspective nous entendons le point de vue où un locuteur se place pour faire une description. Les perspectives peuvent différer en nombre et en portée. L'agilité avec laquelle le narrateur évoluera d'une perspective à une autre peut également varier. »[216] Autrement dit, le point de vue dans lequel se situe l'enquêté lors d'un entretien est essentiel, au même titre que le recueil du discours. Les auteurs insistent sur l'appartenance à une classe sociale particulière, mais il peut être riche de saisir, pour cette recherche, d'autres éléments, telle l'appartenance à une association particulière (la place qu'elle occupe par rapport à d'autres groupes) ou encore la date de début d'entrée dans la pratique d'histoire vivante. Dans tous les cas, savoir qui énonce les faits fournit des compléments à l'analyse des entretiens. Là encore, la prise en compte de la situation d'interaction particulière est primordiale afin de ne pas négliger des données non visibles, non énoncées, de prime abord.

B.2. *Mise en place*

Tout comme les questionnaires peuvent parfaitement s'intégrer dans une démarche socio-anthropologique, la question des *« entretiens ethnographiques »* peut être posée. Stéphane Beaud apporte sur ce point un éclairage essentiel : *« Il faut pouvoir évaluer, au coup par coup, chemin faisant au cours d'une enquête, la validité provisoire des différentes techniques d'enquête à la disposition du sociologue. Le point de vue ici défendu est que l'entretien approfondi tire bénéfice d'être utilisé dans le cadre d'une enquête ethnographique dont la méthode privilégiée est l'observation participante. »*[217] Cette manière de procéder confère plusieurs avantages méthodologiques. En premier lieu, le contexte est bien connu de l'enquêteur puisqu'il prend place lors de son travail de terrain. Ensuite, la situation d'entretien devient elle-même une situation d'observation, tout comme la passation des questionnaires pouvait donner lieu à une observation supplémentaire. *« La situation d'entretien est, à elle seule, une scène d'observation, plus exactement seule l'observation de la scène sociale (lieux et personnes) que constitue l'entretien donne des éléments d'interprétation de l'entretien. »*[218] À ce propos, le rapport au corps peut donner des pistes de réflexion. L'enquêteur, sa manière de s'exposer, la place même qu'il occupe dans l'espace, font partie intégrante du contexte de l'entretien : *« Il s'agit alors de prendre en compte les "projections" qu'opère l'enquêteur sur la personne interrogée […]. L'identité*

[216] *Ibid.*, p. 224.
[217] Stéphane Beaud (1996), « L'usage de l'entretien... », *op. cit.*, p. 235.
[218] *Ibid.*, p. 236.

de l'enquêteur, et les projections auxquelles elle peut donner prise […] est plus ou moins significative en tant que telle pour la visée de l'enquête. »[219] Le fait de porter un costume, de faire partie intégrante de la pratique en cours, d'avoir une place attribuée lors d'une manifestation, permettent encore une fois de minimiser cette distance, ce rapport de force entre enquêté et enquêteur. L'identité donnée à voir par le chercheur est importante et, dans ce cadre, avoir été préalablement acceptée par le groupe est essentiel.

Par ailleurs, les entretiens réalisés sur le terrain n'étaient pas totalement non directifs puisque des thématiques à aborder constituaient une forme de grille d'entretien. Néanmoins, dans la plupart des cas, l'entretien visait à laisser la possibilité aux enquêtés de traiter des points qui leur paraissaient dignes d'intérêt ; il semblait important de garder à l'esprit que *« l'utilisation d'un guide d'entretien "serré" place […] nos interlocuteurs dans la position de "répondant" à une série limitée de questions, qui peut leur paraître rapidement fastidieuse, comme l'illustrent, par certains moment, les regards furtifs et inquiets en direction du guide d'entretien, craignant qu'il reste encore beaucoup d'autres questions. Surtout elle coupe court à toute possibilité de libération de parole de la part de l'enquêté ; or, un des ressorts les plus sûrs de l'entretien ethnographique, "non directif", consiste justement dans la possibilité qu'il offre de faire s'enchaîner les idées, de faire couler le locuteur selon sa pente »*[220]. Chaque fois que cela était possible, sur le terrain, cette méthode a été employée. Mais malgré l'intérêt de cette manière de faire, il n'était pas envisageable de l'appliquer en dehors du terrain à proprement parler. Ainsi, tous les entretiens n'ont pu être réalisés selon ce modèle.

Plusieurs séries d'entretiens n'ont pas pu, pour des raisons techniques, de temps ou encore d'éloignement géographique, être effectués sur le terrain et appartenir à la catégorie des *« entretiens ethnographiques »*. L'emploi des NTIC s'est donc révélé un bon moyen de les mettre néanmoins en place. C'est le cas de tous les entretiens concernant les AMHE, puisque pour des raisons techniques (le lieu du terrain n'était pas adapté à une passation), ils n'ont pu être réalisés *de visu*. Étant donné la forte place accordée à ces nouvelles technologies au sein de la pratique et des groupes étudiés, la passation *via* internet est apparue comme possible. Plusieurs méthodes ont été employées : utilisation des forums de discussions (essentiellement pour les prises de contact), messagerie instantanée et e-mails.

[219]Dominique Memmi (1999), « L'enquêteur enquêté. De la "connaissance par corps" dans l'entretien sociologique », *Genèses*, n° 35, juin, pp. 135-136.
[220]*Ibid.*, p. 240.

C'est cette dernière catégorie qui a toutefois été la plus employée et la plus féconde, ceci pour plusieurs raisons. D'abord, tous les enquêtés ne fréquentent pas les forums et les joindre sur leur adresse personnelle permet de les contacter de manière plus rapide et surtout directe. Ensuite, faire passer des entretiens grâce à cet outil laisse la gestion du temps aux enquêtés : ce sont eux qui prennent le temps nécessaire, celui dont ils ont besoin, pour me répondre. Des relances étaient parfois faites, mais le fait « d'avoir du temps » a souvent permis aux pratiquants de réfléchir en profondeur aux réponses qu'ils allaient me donner. Certes, ce type d'entretien évacue toute notion de spontanéité, souvent riche pour l'analyse. Mais il permet aux enquêtés de formuler leur réponse de la façon qui leur semble la mieux adaptée, la plus proche possible de ce qu'ils veulent exprimer. Ce point mérite tout autant une attention particulière que la spontanéité obtenue lors d'entretiens ayant lieu en face-à-face.

Les réceptions faites à mes demandes ont majoritairement été positives et la plupart des entretiens ont pu être récoltés de cette manière. L'emploi des NTIC ne présente pas un inconvénient majeur pour la recherche, pour peu que l'on prenne en compte les éléments particuliers qui leur sont attachés, comme la temporalité plus longue et, bien sûr, l'utilisation nécessaire de ces technologies. Il est à noter que certains entretiens ont aussi eu lieu par téléphone. Dans ce cadre, la méthode se rapproche davantage de celle du face-à-face, bien que le visuel soit absent. J'ai aussi essayé, pour les personnes n'utilisant pas internet, la passation par courrier postal. Mais cette méthode s'est avérée un échec, car malgré mes relances, les entretiens n'ont pu être réalisés.

En définitive, les entretiens conçus par ce biais concernent tous ceux portant sur les AMHE (avec les présidents d'associations et les différents chercheurs) ; ceux portant sur la reconstitution de bâtiments, puisque ces derniers se situent sur des lieux géographiques où je n'ai pu me rendre ; et enfin, les NTIC ont été utiles pour mener certains entretiens portant sur des thématiques concernant la reconstitution, tels les savoir-faire ou les artisans professionnels. Dans une même thématique, des entretiens ont pu être menés à la fois *de visu* et par le biais des nouvelles technologies. Dans tous les cas, cette façon différente de faire passer des entretiens ne remplace pas une situation de face-à-face, mais elle a l'avantage de favoriser la prise en compte d'autres contextes d'entretiens, qui, bien délimités, se révèlent aussi un outil d'analyse essentiel. En outre, comme il n'était pas possible de réaliser tous les entretiens en face-à-face, l'emploi des NTIC semble une

solution pertinente pour recueillir le discours des enquêtés, tout en assurant une base de données assez riche.

En ce qui concerne les personnes interrogées, la notion d'échantillon peut être posée. En dehors du cas des entretiens réalisés avec les personnes responsables de reconstitutions de bâtiments et de quelques associations d'AMHE, tous les enquêtés ont été, à un moment ou un autre, rencontrés sur le terrain. Certains entretiens concernent uniquement la reconstitution, mais avec des thématiques différentes : les initiés ont pu être sollicités en tant que reconstituteurs, artisans professionnels, responsables de reconstitutions de bâtiments ou encore parce qu'ils mettent en avant, dans leur pratique, un savoir-faire particulier. Il est évident que ces catégories définies pour la mise en place du travail méthodologique ne recoupent pas la réalité et ne sont pas exclusives entre elles. Ainsi, un reconstituteur interrogé sur sa pratique peut aussi être un artisan professionnel. Néanmoins, en raison du travail théorique effectué en parallèle, ces catégorisations se sont montrées nécessaires dans le but de saisir des points particuliers de la pratique. Par exemple, les reconstituteurs informent sur la manière de pratiquer, les artisans professionnels sur le rapport entre loisir et métier, etc. D'ailleurs, une personne interrogée sur l'une des thématiques ne l'était pas pour une autre. Ces entretiens propres à la reconstitution sont ainsi au nombre de 25. Pour les AMHE, les entretiens réalisés sont de deux sortes : ceux concernant les chercheurs dont l'objet d'étude sont les AMHE (il peut s'agir de doctorants ou bien de personnes effectuant des recherches pour leur plaisir personnel) ; et ceux concernant les présidents ou responsables d'associations. Le nombre global des entretiens traitant des AMHE est sensiblement moins élevé que ceux portant sur la reconstitution, puisqu'il n'y en a que 18. Enfin, deux catégories d'entretiens regroupent aussi bien des thématiques portant sur la reconstitution que sur les AMHE : l'organisation des manifestations et divers matériaux portant sur la presse spécialisée ou les organismes reconnus dans l'histoire vivante.

Dès lors, la notion d'échantillon prend tout son sens : *« Dans une enquête qualitative, seul un petit nombre de personnes sont interrogées. Elles sont choisies en fonction de critères qui n'ont rien de probabilistes et ne constituent en aucune façon un échantillon représentatif au sens statistique. Il est surtout important de choisir des individus les plus divers possible. En effet […], c'est l'individu qui est considéré comme représentatif en ce qu'il détient une image, particulière il est vrai, de la culture (ou des cultures) à laquelle il*

appartient. On essaie d'appréhender le système présent, d'une façon ou d'une autre, chez tous les individus de l'échantillon, en utilisant les particularités des expériences sociales des individus en tant que révélateurs de la culture telle qu'elle est vécue. L'échantillon est donc constitué à partir de critères de diversification en fonction des variables qui, par hypothèse, sont stratégiques, pour obtenir des exemples de la plus grande diversité possible des attitudes supposées à l'égard du thème de l'étude. »[221] Diversifier les entretiens et les enquêtés susceptibles d'y prendre part permet d'obtenir un champ large pour une thématique donnée.

Le tableau ci-dessous présente de manière synthétique le nombre d'entretiens menés, pour les AMHE, la reconstitution et ceux prenant en compte ces deux pôles :

Nombre d'entretiens menés

<table>
<tr><th>Reconstitution</th><th>AMHE</th></tr>
<tr><td>Artisans professionnels

7</td><td>Sur les recherches menées

5</td></tr>
<tr><td>Reconstituteurs

11</td><td rowspan="3">Présidents d'association

14</td></tr>
<tr><td>Reconstitution de bâtiments

3</td></tr>
<tr><td>Savoir-faire

4</td></tr>
<tr><td>= 25 entretiens</td><td>= 19 entretiens</td></tr>
<tr><td colspan="2">Organisation des manifestations

5</td></tr>
<tr><td colspan="2">Divers

5</td></tr>
</table>

[221]Guy Michelat (1975), « Sur l'utilisation de l'entretien... », *op. cit.*, p. 236.

Un autre point peut être fait sur la forme prise par les entretiens. Ils se divisent en deux grandes parties, avec des variations : *semi-directifs* et *directifs*. Le premier type d'entretiens correspond à ceux menés en face-à-face et par téléphone. Lorsque le contexte le permettait (cadre favorable, par exemple lors d'un *off*), les grilles d'entretiens étaient laissées de côté, afin de s'orienter vers des entretiens non directifs, qui présentent d'autres avantages : *« Le recours à l'entretien non directif, par opposition à l'entretien dirigé, a pour but de pallier certaines contraintes des enquêtes par questionnaires à questions fermées représentant le pôle extrême de le directivité. »*[222] Lorsque cela n'était pas possible, la grille d'entretien a permis de délimiter plus précisément les thèmes qui devaient être abordés. Cette forme a été choisie car elle est celle qui répond le mieux aux contraintes imposées par le terrain, tout en laissant une possibilité de modification si cela s'avérait nécessaire ou utile. Le second type d'entretiens, à savoir directif, a été employé lors de la passation par le biais des NTIC. Une série de questions était alors posée (par e-mail notamment) et les enquêtés donnaient leurs réponses de la même manière. Toutefois, lorsqu'un point n'était pas clair ou une réponse trop vaste, je demandais des explications ou des précisions. Ainsi, les entretiens, bien que très dirigés, peuvent donner une vision lâche de la thématique abordée, telle qu'elle est perçue par l'enquêté. Les grilles d'entretien sont différentes selon les variables auxquelles elles correspondent.

Pour la reconstitution, quatre grandes catégories ont été mises en place :

- les entretiens portant sur les *artisans professionnels* s'inscrivent à la fois dans l'axe théorique qui perçoit l'histoire vivante comme une activité culturelle et dans celui qui prend en compte la pratique professionnelle. Trois grands thèmes sont abordés lors de ces entretiens. Le premier concerne le côté professionnel de la pratique. En effet, la question se pose de savoir si ces artisans sont déclarés et comment ils le sont. La thématique des clients et des demandes est aussi à prendre en compte, ainsi que les rapports entretenus avec les autres professionnels. Le second thème concerne directement la pratique de l'artisanat en question, avec ses logiques d'apprentissage, de transmission mais également le rapport au geste. Enfin, le

[222] *Ibid.*, p. 230.

dernier thème a pour but de saisir la manière dont cet artisanat s'inscrit dans le milieu de la reconstitution et la place qu'il occupe ;

- ceux s'adressant aux *reconstituteurs* abordent la manière de pratiquer, puis sont évoquées des questions portant sur le côté culturel et la transmission présente au sein des différentes actions mises en place. Une troisième partie traite de la professionnalisation et l'entretien se termine par diverses interrogations abordant ce qui entoure la pratique (par exemple, le lien avec le monde universitaire) ;

- les entretiens sur les *savoir-faire* sont beaucoup plus courts, avec seulement une quinzaine de questions, portant sur l'apprentissage et les échanges réalisés autour de cette connaissance particulière que les pratiquants ont développée ;

- enfin, pour les *reconstitutions de bâtiments*, trois thèmes sont abordés : celui de la naissance du projet, celui de sa mise en place et de la création du bâtiment et enfin, la vie actuelle de cette reconstitution (lien avec le public, etc.).

Pour ce qui est des AMHE, deux catégories d'entretiens sont à présenter :

- les entretiens portant sur la *recherche* ont pour but de saisir la manière d'appréhender les AMHE mais aussi de cerner les liens qui peuvent exister entre l'étude et la pratique. Trois grands axes sont abordés : le statut de la recherche, la question de la transmission des connaissances et enfin le rapport avec la communauté AMHE ;

- les entretiens avec les *présidents d'association* visent à comprendre la création des diverses associations et à saisir la vie qui les entoure. Le président semble donc le mieux placé pour répondre à ces questions. Les sujets abordés concernent l'association en général, les adhérents (nombre, investissement, etc.) et enfin la manière de pratiquer et de transmettre.

À noter que certaines questions se retrouvent dans les deux entretiens, notamment la définition donnée des AMHE. En outre, certains enquêtés sont à la fois chercheurs et présidents d'association.

Quant aux entretiens communs aux AMHE et à la reconstitution, ils sont divisés selon trois axes :

- ceux portant sur l'*organisation des manifestations* traitent de questions relatives au lieu de l'événement, à ses objectifs, aux personnes présentes, au cahier des charges mis en place ou encore aux partenariats créés ;

- les entretiens concernant la *presse spécialisée* abordent la création du magazine, ses objectifs, son contenu, son rapport à l'histoire vivante, son public ;

- en dernier lieu, les entretiens destinés aux *responsables de structures* particulières (archéosite, association d'organisation de manifestations d'histoire vivante). Les thématiques soulevées ont trait aux buts recherchés, ainsi qu'aux définitions données de certains termes (reconstitution, histoire vivante, etc.).

Concernant les grilles, il ne faut pas oublier qu'elles constituent un outil pour le chercheur, mais qu'elles sont aussi visibles (et ce d'autant plus lors de passation *via* e-mail) par l'enquêté. En ce sens, *« l'utilisation d'un guide d'entretien modifie le rapport entre enquêteur et enquêté de manière différenciée selon les caractéristiques scolaires et sociales des enquêtés »*[223]. La pratique de terrain préalable, quelle que soit la méthode employée pour les entretiens, a permis d'acquérir un vocabulaire spécifique et de connaître les thèmes qui risquaient de poser problème. C'est pourquoi les grilles ont été réalisées en fonction de ces connaissances préalables qui ont favorisé une adéquation entre les variables délimitées et les « attentes », en termes de formulation par exemple, des personnes interrogées.

Les données recherchées par le biais des entretiens concourent à une sociologie davantage compréhensive. Saisir le point de vue des pratiquants, mais aussi les définitions qu'ils donnent de leurs activités ou encore le vocabulaire qu'ils utilisent, permet de préciser les matériaux recueillis à l'aide des observations et des questionnaires. Dans tous les cas, la méthode des entretiens fait suite au travail de terrain ethnographique et s'appuie sur ce dernier. Les entretiens effectués sont intimement liés aux différentes manifestations auxquelles j'ai pu assister et, majoritairement, les personnes enquêtées de cette manière étaient présentes sur l'un ou l'autre terrain. En ce sens, l'enquête, dans son ensemble, prend

[223]Stéphane Beaud (1996), « L'usage de l'entretien ... », *op. cit.*, p. 239.

comme terrain des manifestations en particulier et il ne paraissait pas judicieux de multiplier les points d'entrée en réalisant des entretiens sans lien avec le terrain.

Enfin, la retranscription des entretiens est un point important de l'enquête, selon la façon dont elle se met en place. Pour ce qui est de ceux réalisés par e-mails, le travail concerne essentiellement l'analyse de la syntaxe, la retranscription à proprement parler ne se révélant pas nécessaire, du fait de l'écrit déjà présent. Pour les autres, ce travail préalable à l'étude est une phase importante de la recherche, puisque leur retranscription complète, et la manière dont elle se réalise, peut influer l'analyse ultérieure. *« En effet, retranscrire un entretien enregistré, c'est traduire une parole en texte, opérer cette phase fondamentale qui consiste de passer de l'oral à l'écrit. »*[224] Prendre conscience de cette nécessaire transformation invite à faire des choix : doit-on retranscrire les silences, les hésitations, etc. ? Ces données sont révélatrices de certains phénomènes (gêne sur une question particulière, méconnaissance du fait abordé, etc.) et doivent être précisées dans le contexte, étant donné que *« tout élément du corpus a, y compris les détails, une signification au moins. Ce qui ne veut pas dire que ces détails peuvent être considérés isolément, comme ayant une signification en dehors de tout contexte […]. Au contraire chaque détail n'a de sens qu'en relation avec tous les autres éléments dont on dispose »*[225]. Ainsi, de même que le reste de la mise en place des entretiens, le moment de la retranscription doit être soumis à une réflexion méthodologique, afin de bien délimiter *comment* passer de l'oral à l'écrit. Il s'agit de rester fidèle à la parole recueillie tout en permettant une étude efficace du discours.

En conclusion, les entretiens se révèlent utiles pour saisir d'autres faits et phénomènes impossibles à obtenir avec les autres méthodes mises en place. Ils sont un complément à l'enquête ethnographique et quantitative, tout en ayant une place particulière, puisqu'ils permettent de recueillir un discours, une parole des enquêtés sur leur propre démarche, sans la contrainte de la question fermée du questionnaire, par exemple. Un complément intéressant, que j'aurais souhaité mettre en place, est l'adoption du récit de vie afin de saisir, cette fois, non pas des morceaux d'une pratique, mais des trajectoires. Ce type de recueil de données invite à percevoir l'activité dans un tout plus global qu'est le parcours de vie. Malheureusement, cette méthode n'a pas pu être appliquée faute de temps mais aussi car ces récits auraient dû être réalisés en face-à-face, dans un lieu adéquat, ce que ne

[224] *Ibid.*, p. 250.
[225] Guy Michelat (1975), « Sur l'utilisation... », *op. cit.*, p. 239.

permettait pas le travail de terrain. Néanmoins, cela peut être une bonne piste méthodologique pour une recherche ultérieure sur ce sujet.

Une fois la question des entretiens abordée, il est nécessaire de présenter le second matériau faisant partie de l'enquête qualitative, à savoir les divers médias qui peuvent être mobilisés en lien avec la pratique de l'histoire vivante.

C. La prise en compte des différents médias

Le terme de média demande une petite précision. Sous cette dénomination, je désignerai tout moyen de diffusion d'une information en lien, d'une manière ou d'une autre, avec la pratique de l'histoire vivante. Ainsi, la presse spécialisée et les NTIC, notamment les forums de discussions, entrent dans ce cadre. Un point sera également fait sur les images présentes sur ces divers supports. Les sites internet des associations ont parfois été consultés, pour obtenir des précisions sur un sujet particulier, mais compte tenu de leur nombre important et de leur diversité, ils n'ont pas fait l'objet d'une analyse spécifique.

C.1. *La presse spécialisée*

Un des médias lié à la pratique de l'histoire vivante est la presse spécialisée. Elle est ainsi nommée car son contenu concerne uniquement l'histoire médiévale avec une place accordée à la reconstitution (et de plus en plus aux AMHE). Elle occupe une place centrale et son importance se décline selon deux axes : le premier renvoie à l'utilisation qu'en font les pratiquants et la seconde, à la ligne éditoriale voulue par les rédacteurs en chef. Dans le premier cas, les magazines spécialisés sont connus, lus et souvent commentés que ce soit sur des manifestations ou *via* les NTIC. Ils sont ainsi réappropriés et ce phénomène se manifeste d'autant plus que des changements dans les lignes éditoriales apparaissent pour répondre favorablement à des demandes de la part des pratiquants. Par exemple, l'un de ces magazines avait invité les reconstituteurs, grâce aux forums, à s'exprimer sur ce qu'ils souhaitaient voir davantage représenté dans la revue. Cette presse prend de plus en plus en compte les acteurs de l’histoire vivante, pour l’orientation de ses publications.

Ces magazines sont actuellement au nombre de deux. D'autres sont apparus il y a plusieurs années, mais n'ont pu continuer à être édités. Ceux qui sont encore disponibles ont une longue histoire et sont les premiers à s'être intéressés à ce sujet.

La revue *Moyen-Âge* a été créée en 1996, par un passionné d'histoire médiévale, ayant une formation universitaire d'historien médiéviste. Le constat de départ était que cette période constituait un attrait pour le public et qu'un magazine sur ce thème pouvait être intéressant. Les changements dans la ligne éditoriale ne sont pas significatifs depuis les débuts ; le but a toujours été la vulgarisation, afin de toucher un public le plus large possible. La revue est bimestrielle et comprend en outre trois hors-séries par an. À côté du magazine, les éditions publient des ouvrages consacrés à des périodes particulières, illustrés par des photographies de reconstitutions. À titre indicatif, le tableau ci-après présente les chiffres relatifs à la diffusion du magazine qui ont pu être recueillis :

Données de diffusion de *Moyen-Âge*

Nombre de tirages du bimestriel	13 000
Nombre de tirages des numéros spéciaux	8 000
Pays de distribution	France, Belgique
Évolution de la diffusion	Le tirage est resté stable depuis la création du magazine

Histoire et Images Médiévales (couramment nommée HIM), anciennement *Histoire Médiévale*, a été créée en 1997, en réponse aux premiers numéros de *Moyen-Âge.* Ce sont deux intermittents du spectacle, qui ne trouvaient pas ce qu'ils cherchaient dans l'autre revue, qui ont décidé de constituer la leur. L'idée était de présenter l'Histoire par le biais de la reconstitution et l'histoire vivante. En 2005, la société est rachetée et le magazine devient ce qu'il est actuellement. Depuis trois ans, un contact direct avec les troupes a été mis en place. Le sous-titre qui apparaît sur la couverture expose ces trois termes : *« Histoire – Patrimoine – Reconstitution »*. Ce magazine comprend un conseil scientifique, composé de professeurs des universités et d'historiens. Il est lui aussi bimestriel, avec quatre thématiques par an. Celui du premier trimestre 2011 concerne l'histoire vivante, ses manifestations et déclinaisons. Une place est à ce titre accordée aux AMHE. De même que pour la revue précédente, un tableau récapitulatif présente les données de diffusion :

Données de diffusion d'*Histoire et images médiévales*

Nombre de tirages du bimestriel	20 000 (Parfois 18 000 ou 19 000)
Nombre de tirages des numéros spéciaux	20 000 (Parfois 18 000 ou 19 000)
Pays de distribution	France, Belgique, Suisse, Québec
Évolution de la diffusion	Le tirage reste stable depuis 2005

Ces deux revues sont les plus consultées par les pratiquants d'histoire vivante, et elles ne seront prises en compte pour la recherche que dans ce cadre précis ; il n'est pas question de s'attarder sur leur réception par le grand public, bien que ce point eut été intéressant à analyser. Mais encore une fois, pour des contraintes liées au temps, et parce que le public ne constitue pas l'angle d'approche de cette étude, ce point de vue n'a pas été retenu. Il faut, à présent, s'arrêter sur la place occupée lors du travail de terrain par ce média en particulier. Au cours de plusieurs observations participantes, des représentants de l'un ou l'autre magazine ont pu être rencontrés. Ce fut le cas au *Marché de l'histoire* à Pontoise en novembre 2010, où les rédacteurs en chef des deux revues tenaient un stand. Mais aussi, par exemple, au *Festival d'histoire vivante* à Marle en 2009 ou à *Opus Manuum*, également en 2009 : des articles dans *HIM* ont été réalisés sur ces manifestations et leurs auteurs sont venus à la rencontre des troupes. Ces magazines, représentés par des personnes physiques, sont présents sur les événements d'histoire vivante et cherchent la proximité avec les reconstituteurs. De plus, des entretiens ont été réalisés avec les rédacteurs en chef des deux magazines, ainsi qu'avec une des personnes à l'origine de la création de *HIM*.

L'analyse de ce média que constitue la presse spécialisée nécessite une analyse de contenu, en dehors des entretiens et des observations. En effet, cette méthode est *« un ensemble disparate de techniques utilisées pour traiter des matériaux linguistiques. Ces matériaux peuvent avoir été recueillis au moyen d'enquêtes ou d'interview ou bien ce sont des matériaux "naturels", regroupés en vue d'une recherche, tels que des articles de journaux, des récits, des témoignages […], etc. »*[226]. Cet examen des revues s'inscrit dans ce second

[226]Paul Henry et Serge Moscovici (1968), « Problèmes de l'analyse de contenu », *Langages*, n° 11, juillet-septembre, p. 36.

cadre. *« Ces analyses n'ont pas pour but une connaissance dépassant l'information immédiate ; elles visent à classer cette information afin de la rendre plus accessible. »*[227] C'est exactement dans ce but que l'analyse de contenu des revues a été menée. L'objectif est de repérer les régularités thématiques, le vocabulaire employé, l'organisation des rubriques, la place accordée à l'histoire vivante, etc., afin de permettre une étude comparative d'une part, et d'accéder à la structure des revues de l'autre, en se basant sur l'idée que *« l'analyse de contenu communique quelque chose sur le message, en dehors de la communication que celui-ci contient »*[228]. Les points de vue quantitatif (fréquence des occurrences, etc.) ainsi que qualitatif (par exemple la mise en page) sont pris en compte pour permettre de dégager des grandes tendances et donner à voir la vision de l'histoire vivante par la presse spécialisée. En tant que média, cette dernière apporte un regard à la fois extérieur sur la pratique (elle l'utilise pour telle ou telle thématique) et en même temps interne, puisque les reconstituteurs sont, pour la majorité d'entre eux, consommateurs de ces revues. La manière dont ils se l'approprient montre une part de leur pratique.

C.2. *Les forums de discussions*

Ceux-ci forment un autre média susceptible de fournir des données relatives à la pratique étudiée. Ces forums constituent un espace de discussions sur internet. Ils sont de deux types : ceux concernant les AMHE et ceux traitant de reconstitution. Il est évident qu'ils ne sont pas exclusifs les uns des autres et qu'une même personne peut intervenir sur plusieurs forums ; c'est d'ailleurs souvent le cas. Il n'existe pas un seul espace de discussions regroupant tous les pratiquants, mais ceux-ci se divisent généralement en fonction des associations qui les administrent.

Du point de vue de la reconstitution, deux forums regroupent une majorité de pratiquants, même s'il ne faut pas oublier que tous n'utilisent pas les NTIC. Le premier existe depuis plusieurs années et a été créé par l'association des *Guerriers du Moyen-Âge*. Ce forum est couramment nommé GMA. Il est fréquenté par une grande part de reconstituteurs et aborde des thèmes aussi variés que les techniques militaires, la reconstitution civile, les sources disponibles, etc. Un autre grand espace de discussion est formé par le forum du *Grand Sud Médiéval* (GSM). Comme son nom l'indique, il regroupe majoritairement des troupes du

[227]Henry Raymond (1968), « Analyse de contenu et entretien non directif : application au symbolisme de l'habitat », *Revue française de sociologie*, vol. 9, n° 2, avril-juin, p. 167.
[228]*Ibid.*

sud de la France, mais pas uniquement. Ses thèmes de communications traitent entre autres du Moyen-Âge en occitan, histoire, jeux, costumes, etc. On le constate, les thématiques sont proches et ce qui les distingue est l'emplacement géographique des troupes et des préférences personnelles quant à l'ambiance lors des discussions. Enfin, d'autres forums, ayant des thématiques beaucoup plus ciblées, sont également prisés par les reconstituteurs. C'est par exemple le cas d'un forum portant sur le travail du textile, la couture et les costumes médiévaux : *La Joieuse aiguille*, ou encore de période particulière du Moyen-Âge : le *Collectif Francs* ou le forum *Armes et guerriers au temps des grandes invasions*. La liste n'est bien sûr pas exhaustive. Bien que la fréquentation de l'un ou l'autre de ces forums ne soit pas exclusive, les reconstituteurs ont généralement leurs préférences, assez marquées.

En ce qui concerne les AMHE, le découpage est identique par certains côtés : les forums sont souvent créés à l'initiative des associations et s'ouvrent ensuite aux autres pratiquants. Toutefois, à l'inverse de la reconstitution, il ne semble pas y avoir de forum aussi fédérateur que peuvent l'être les GMA ou le GSM par exemple. Ceci tient sans doute au fait que la liste de diffusion, en tant que technique de communication, est elle aussi utilisée (bien qu'elle semble petit à petit délaissée). De plus, les AMHE regroupent bien moins d'associations que la reconstitution. J'ai pris comme référent le forum de l'association *De Taille et d'Estoc*, car c'est elle qui organise les *Rencontres internationales* de Dijon, qui ont constitué deux fois un terrain d'observation.

Dans tous les cas, ces forums de discussion constituent des terrains d'échanges sur la pratique et ils permettent aux novices de se renseigner sur les différentes activités. Pour ces raisons, une analyse de contenu analogue à celle mise en place pour la presse spécialisée a été menée. Elle permet de saisir le langage employé par les pratiquants, les différents sujets qui peuvent être abordés et leur récurrence, les méthodes de transmission ainsi que les relations entre ces différents forums. Du point de vue de la méthodologie employée, je n'ai pas précisé aux intervenants que je menais cette analyse, afin de ne pas modifier leur manière de s'exprimer. Il m'est par ailleurs arrivé d'intervenir dans certaines discussions afin de demander des précisions sur certains points particuliers, parfois en présentant mon statut et d'autres fois comme simple reconstitutrice, selon les modalités que je voulais aborder.

C.3. *Le rapport à l'image*

Enfin, un dernier média qu'il est intéressant de prendre en considération concerne les images. Par ce terme, j'entends toutes les représentations visuelles qui peuvent apparaître dans les forums ou dans la presse spécialisée. Cela peut être des photographies, des vidéos, mais aussi des enluminures par exemple ou encore des symboles. S'intéresser aux images donne une autre dimension à l'analyse de contenu, en dehors du support qu'est l'écriture. Cela permet de cerner ce qui apparaît comme important, du point de vue visuel, pour les pratiquants. Ce sont par exemple des images de traités anciens, des enluminures représentant un costume particulier, des vidéos de techniques martiales, de reconstitutions de batailles, etc. Les symboles, en particulier les images utilisées dans la page d'accueil d'un forum, peuvent se révéler porteurs de sens. Là encore, l'analyse qualitative est essentielle et l'étude quantitative permet la mise en place de comparaison et la délimitation des grandes tendances.

Ces images jouent un rôle particulier dans la pratique d'histoire vivante, puisqu'elles sont un support privilégié de présentation de données mais aussi un outil à partir duquel une démarche de reconstitution ou d'expérimentation peut être construite. À l'ère du numérique et de l'internet, elles sont omniprésentes, mais ce qui forme un point d'étude riche est la manière dont elles s'échangent (comment ?, dans quel but ?), les lieux sur lesquels elles sont représentées (presse, forums, etc.), et la connaissance des principaux destinataires (public d'amateurs, de reconstituteurs, d'universitaires ?). La façon dont les images transitent d'un forum à un autre ainsi que l'utilisation qui en est faite donne à voir la pratique à travers un visuel particulier.

À cet égard, les photographies et leur circulation sont un support d'étude riche. Étant un type d'image particulier, leur examen suit les analyses menées pour les autres supports visuels. Ces photographies peuvent être de deux types : en premier lieu, elles représentent des artefacts médiévaux et servent à la mise en place effective de la reconstitution ou de la pratique martiale. C'est par exemple le cas des photographies de pièces archéologiques conservées dans des musées : il peut s'agir de matériel militaire (armes, armures, etc.) ou d'objets usuels (restes de baquets, céramiques, bijoux, etc.). La photographie, comme les images « d'époque », jouent un rôle informatif. Elles vont permettre une meilleure compréhension d'un fait particulier qui posait problème. En second lieu, un autre type de

photographies est composé par celles représentant les pratiquants en situation. Il en est ainsi des photographies de costumes, de campements passés, de techniques d'AMHE, etc. Les vidéos de promotions des associations par exemple entrent aussi dans ce cadre. Le but de ce type de visuel est l'exposition d'un fait ou d'une technique et le souvenir. Certaines photographies sont utilisées pour se présenter et être accepté à une manifestation, tandis que d'autres auront pour but une remémoration d'un événement passé et le partage des clichés pris à ce moment-là.

Les images, qu'il s'agisse de photographies, ou de symboles et représentations d'époque, forment un ensemble de supports visuels riches puisqu'elles permettent de compléter l'analyse de contenu mené sur l'écrit. L'emploi de ces images, la façon dont elles sont agencées (par exemple dans un article), ainsi que leur typologie ne peuvent être ignorés, étant donné la place qu'elles occupent au sein de la presse et des forums. Pour cette raison, leur étude et leur prise en compte constituent un point méthodologique particulier de la recherche.

Ainsi, concernant la méthodologie qualitative employée pour cette enquête, il est opportun de rappeler que cette manière de faire se positionne en lien avec l'observation et les questionnaires, afin de présenter une autre approche de la pratique. Les entretiens et les différents médias mobilisés par l'histoire vivante forme le corpus d'éléments qui permettent une analyse visant à comprendre les phénomènes étudiés.

Pour conclure sur cette partie traitant de la méthodologie, il faut souligner que les diverses manières de recueillir des données (observations, questionnaires, entretiens, analyses de contenus) visent à délimiter et définir au mieux ce sujet d'étude qu'est l'histoire vivante. La multiplication des méthodes a pour but de saisir différentes facettes du phénomène, tout en permettant un aller-retour constant entre la pratique et la théorie. Les outils mobilisés à cet effet empruntent principalement à l'ethnographie, mais aussi à la sociologie et à l'anthropologie. Gilles Ferréol présente à cet égard la notion de *« triangulation »* : *« Principe du "chevauchement des méthodes" visant à mieux percevoir la richesse et la complexité du comportement humain. Mise en œuvre, lors de la collecte des données, de plusieurs techniques d'investigation (questionnaire, étude de cas, observation participante...). »*[229] D'une manière plus précise, ce *« croisement »* englobe *« les sources*

[229]Gilles Ferréol (sous la dir. de) (2002), *Dictionnaire de sociologie*, *op. cit.*, p. 216.

[…], les outils d'investigation […], les cadres de référence »[230]. La pluridisciplinarité apparaît de même comme essentielle en ce qui concerne les techniques d'investigation mobilisées. Elle favorise, en effet, la diversité et la réflexion épistémologique sur le sujet de recherche et la façon dont il peut être « saisi ». Enfin, quel que soit le type de support utilisé pour l'enquête, les référents ont souvent été (à chaque fois que cela était possible), les terrains sur lesquels se sont mises en place les observations. En ce sens, cette étude et, principalement, sa méthodologie globale, peuvent s'avérer ressortir du domaine de l'ethnologie. Comme dans le cadre d'une enquête de cette sorte, le particulier se présente comme un objet d'étude à part entière ; pourtant, il peut aussi s'extraire de ses propres limites afin de donner à voir un fait social qui s'exprime en dehors des frontières de ce terrain, et permettre d'aborder une analyse plus globale.

Celle-ci s'articule selon trois grands axes : le premier comprend l'histoire vivante comme une pratique à mi-chemin entre diffusion culturelle et structure vivante. La culture, mais aussi le patrimoine, ou encore la mémoire et la transmission, forment les quatre traits pertinents pour un premier cadrage identitaire de l'activité. Ensuite, le second vise à délimiter les rapports existant entre une conception professionnelle de la pratique et une conception de loisir, incluant de fait la question de la fête et du tourisme, par exemple. Enfin, le dernier axe analyse la reconstitution et les AMHE sous l'angle d'une démarche sociale, favorisant une délimitation des frontières du groupe et un ancrage identitaire affiné.

[230]Gilles Ferréol et Philippe Deubel (1993), *Méthodologie des sciences sociales*, *op. cit.*, p. 19.

DEUXIÈME PARTIE :
UNE PRATIQUE ENTRE DIFFUSION CULTURELLE ET SUPPORT VIVANT

Cette partie vise à présenter l'histoire vivante sous l'angle d'une approche culturelle, en tant qu'activité liée à la culture d'une part, mais aussi en fonction des rapports qu'elle entretient avec le patrimoine. En favorisant une dimension de diffusion d'une conception particulière de l'histoire et de la façon de la présenter, la pratique s'inscrit comme un support vivant. Celui-ci concerne tout autant l'activité mémorielle mobilisée par les enquêtés que la transmission en tant que manière de présenter la démarche.

CHAPITRE V :
QUELLE ACTIVITÉ CULTURELLE ?

Plusieurs concepts doivent être évoqués concernant la pratique étudiée. En premier lieu, il s'agit de s'interroger sur les liens que celle-ci entretient avec la culture et, plus précisément, avec la notion de pratique culturelle.

A. Une pluralité de pratiques

Plusieurs points particuliers, mettant en lien l'histoire vivante et la culture au sens large, peuvent être soulevés. Ils concernent à la fois l'inscription de l'objet dans un cadre théorique, mais aussi au sein de données et catégories culturelles existantes

A.1. *Sociologie de la culture et pratiques culturelles*

La culture est un critère extrêmement large qu'il faut délimiter. Pour ce faire, la sociologie de la culture peut apporter des éléments de réponses. Derrière ce terme, plusieurs pratiques peuvent se donner à voir. *« S'agit-il des "cultures", au sens ethnologique du terme, ou, dans une perspective plus anthropologique, d'une caractérisation de l'humanité de l'homme, comme être de culture, par opposition à la nature ? S'agit-il de la "culture générale" que les parents désirent pour leurs enfants, et alors, celle-ci renvoie-t-elle aux* Humanités *ou à un contenu aujourd'hui moins circonscrit ? Le même mot a servi pour le travail de la terre et le perfectionnement de l'esprit, de même qu'il a permis d'opposer les* cultures *indigènes et la* civilisation *occidentale. »*[231] On le constate, le terme est polysémique, et inscrire la démarche d'histoire vivante au sein de la culture suppose d'ores et déjà une sélection. Par ailleurs, le lien existant entre le vocable de « culture » et la définition anthropologique doit être souligné : l'opposition entre culture et civilisation ne fait plus sens pour une étude portant sur les sociétés industrielles : *« D'une façon générale, c'est l'usage anthropologique, hors de l'opposition culture/civilisation, qui domine en sociologie, tout en impliquant moins l'opposition à la nature et aux sociétés animales […]. La division en classes, la séparation entre les membres des sociétés industrielles […] amènent à penser que la culture n'a pas le même sens pour tous. Nous sommes de fait dans des sociétés polyculturelles [...]. Le problème n'est plus tant de rendre compte de l'unité de*

[231] Laurent Fleury (2006), *Sociologie de la culture et des pratiques culturelles*, Paris, Armand Colin, p. 7.

la culture, mais de la multiplication et de la cohabitation de ses formes au sein d'une même société. »[232]

Gilles Ferréol souligne ailleurs que *« les sociologues se consacrent, ainsi que l'observe Guy Rocher, à l'étude de "manières de penser, apprises et partagées par une pluralité de personnes, servent, d'une façon à la fois objective et symbolique, à constituer ces personnes en une collectivité particulière et distincte". Cette "normalisation" ne rend cependant pas semblables tous les individus. Par les marges de manœuvre dont ils disposent, ceux-ci peuvent se forger des convictions qui leur sont propres et s'identifier à des modèles plus ou moins inédits »*[233]. L'analyse faite de l'histoire vivante s'inscrit dans ce cadre, la mise en place de savoirs et savoir-faire renvoyant à diverses manières de faire et de penser, propres aux pratiquants. Un examen en termes de « communauté » doit être réalisé, permettant de distinguer des groupes spécifiques. De plus, afin de préciser l'approche mise en place, il faut rappeler qu'une *« partie de la sociologie se donne un objet plus spécifique, limité à ces objets symboliques valorisés que sont les "œuvres culturelles" produites dans les sociétés industrialisées : littérature, philosophie, peinture, photographie, musique, danse, arts plastiques... Il ne s'agit pas ici d'analyser les œuvres en elles-mêmes mais l'ensemble des mécanismes qui rendent possibles la création et sa reconnaissance, les relations entre les positions acquises et les degrés de participation aux œuvres culturelles, enfin la fonction sociale de sélection et de légitimation qui se joue autour de la production et de l'usage de ces œuvres »*[234]. L'histoire vivante entre dans cette thématique qui vise à comprendre comment une connaissance culturelle peut être mise en place et de quelle manière cette dernière peut être, ou non, reconnue comme légitime, notamment du point de vue des différentes instances publiques ou, pour le dire autrement, en reprenant le vocabulaire utilisé par Bourdieu, du point de vue des pratiques « dominantes » dans l'espace social.

Un autre point peut être fait sur le lien entre *« culture »* et *« sous-culture »*. Parler de culture au sens large peut apparaître comme trop généraliste, d'autant que la pratique étudiée souffre d'un manque de reconnaissance. Pourtant, aborder le thème sous l'angle d'une *« sous-culture »* ne fait pas sens, en ce que celles-ci agissent comme un ensemble cohérent et non pas simplement en réponse à une culture « *globale* ». À ce propos, Denys

[232]Gilles Ferréol (sous la dir. de) (2002), *Dictionnaire de sociologie*, *op. cit.*, pp. 41-42.
[233]Gilles Ferréol (1995), *Vocabulaire de la sociologie*, *op. cit.*, p. 35.
[234]Gilles Ferréol (sous la dir. de) (2002), *Dictionnaire de sociologie*, *op. cit.*, p. 43.

Cuche rappelle la richesse apportée par l'approche interactionniste : *« La culture n'existe que par le jeu interactif des individus […]. Par cette approche, il devient possible de penser l'hétérogénéité d'une culture au lieu de s'évertuer à trouver une homogénéité illusoire […]. Si la culture naît des interactions entre individus et entre groupes d'individus, il est erroné d'envisager la sous-culture comme une variante dérivée de la culture globale qui lui préexisterait […]. Dans la construction culturelle, ce qui est premier, c'est la culture du groupe, la culture locale, la culture qui lie des individus en interaction immédiate les uns avec les autres, et non la culture globale de la collectivité plus large. Ce qu'on appelle "culture globale" est ce qui résulte de la relation des groupes sociaux qui sont au contact les uns des autres et donc de la mise en relation de leurs cultures propres […]. [Les] prétendues "sous-cultures" d'un même ensemble social […] fonctionnent elles-mêmes comme des cultures à part entière, c'est-à-dire comme des systèmes de valeurs, de représentations et de comportements qui permettent à chaque groupe de s'identifier, de se repérer et d'agir dans l'espace social environnant. »*[235] L'objet de recherche s'inscrit comme une culture particulière, mais ce qui importe est bien le *« groupe »*, au-delà de l'opposition *« culture globale »/« sous-culture »*.

L'objet sociologique que représente l'histoire vivante, est inscrit dans un cadre d'étude spécifique que représente la sociologie de la culture, en prenant soin de préciser et de délimiter son champ d'application. Il n'est, dès lors, pas envisageable de parler de « culture » sans replacer celle-ci dans son contexte. La culture d'un groupe, et par extension d'une nation, se doit d'être prise en compte en lien avec la question de l'État et des politiques culturelles que celui-ci va mettre en place et ce, d'autant plus que l'histoire vivante renvoie à des données historiques et à la constitution d'une mémoire collective, j'y reviendrai ultérieurement. *« La définition culturelle de l'État-nation demeure intimement liée à l'invention des politiques scolaires et culturelles de la France. L'État a ainsi joué depuis des siècles un rôle éminent dans la diffusion d'une* culture lettrée *[…]. Si la démocratisation de la culture participe à ce que l'État invente la nation et crée de toutes pièces sa* culture, *la question de la démocratisation se présente dans les termes de la production de symboles instituant un ordre social, c'est-à-dire dans les termes d'une* question politique. *»*[236]

[235]Denys Cuche (2001), *La Notion de culture dans les sciences sociales*, Paris, La Découverte, pp. 49-50.
[236]Laurent Fleury (2006), *Sociologie de la culture..., op. cit.*, p. 76.

Ainsi, la question des politiques publiques sous l'angle de la diffusion culturelle est à relier à celle de la démocratisation : *« La démocratisation de la culture a ainsi fondé politiquement l'intervention publique en manière culturelle, au moins depuis 1959 […]. [Ensuite], une conception technocratique des politiques de la culture s'est substituée à une conception plus symbolique du politique. L'interdépendance entre* culture *et* politique *cède alors la place à l'articulation entre* sociologie de la culture *et* politiques publiques. »[237] Il ne semble pas possible d'aborder la question de l'objet de recherche en termes de culture sans faire référence aux diverses politiques publiques, étant donné que ces dernières font partie intégrante de la réalisation possible d'une pratique culturelle liée à l'histoire vivante.

Par extension, la question de la place occupée par les mass-media au sein d'une démocratisation culturelle peut être interrogée quant à l'histoire vivante. D'une manière générale, *« la plupart des auteurs semblent accorder aux mass-media le rôle de véhicule privilégié des valeurs de la société et d'être donc, à l'instar de la famille ou de l'école, un agent de socialisation. »*[238] Néanmoins, deux thèses distinctes s'opposent quant à la réception de ces media par les usagers : soit ils ne sont que les vecteurs des normes et valeurs d'une classe dominante, ils sont ainsi « subis » par les usagers ; soit, au contraire, ils sont réinterprétés dans les schèmes des groupes sociaux particuliers et l'adhésion aux messages véhiculés ne va pas de soi[239]. En ce qui concerne l'histoire vivante, les media ne lui accordent que peu d'importance : en témoigne le faible nombre d'émissions ou reportages qui lui sont consacrés. Il est possible de citer à titre d'illustration les quelques minutes consacrées au *Festival* lors du journal de *« 20h »* sur *France 3 Picardie*. Globalement, il n'existe quasiment pas de relais national pour la diffusion de ce type d'événement, qui n'a qu'un impact régional, en particulier pour ce qui est des reportages télévisés. Pareillement, les *off* ne font jamais l'objet d'un attrait médiatique autre que local. Cette sous-représentation de la pratique dans les mass-media invite à s'interroger sur la portée de l'objet quant à sa démocratisation. Cette dernière ne peut-elle se réaliser qu'en lien avec une diffusion de masse ? Il semble que l'augmentation progressive de l'activité aille de pair avec l'utilisation croissante de ce vecteur dans les reportages par exemple. Mais, là encore, un travail de définition doit être fait, afin de préciser le champ d'application de l'histoire vivante. D'un point de vue global, les mass-media accordent davantage d'importance au côté spectaculaire d'une présentation médiévale, qui ne

[237] *Ibid.*, p. 78.
[238] Gilles Ferréol (sous la dir. de) (2002), *Dictionnaire de sociologie*, *op. cit.*, p. 43.
[239] *Ibid.*, pp. 42-43.

correspond que rarement à l'histoire vivante. Lors du travail de terrain, les seules occurrences dans ces media de l'histoire vivante ont concerné les reportages diffusés sur *France 3* (en région) du *Festival d'histoire vivante* et la création de quelques émissions à visée historique mettant en scène des reconstituteurs. Pour le reste, les présentations des divers événements demeurent locales ou bien dans des revues spécialisées. Les mass-media ne forment pas, pour le moment, un point de diffusion propice à la démarche, qu'elle soit de reconstitution ou d'AMHE.

Par ailleurs, il convient d'inscrire la sociologie de la culture comme base d'analyse de l'objet d'étude, dans des champs spécifiques[240]. La culture peut être appréhendée comme un « marché » mettant en avant les concepts d'offre et de demande. Il est question d'inscrire les biens culturels dans un système économique, de vente et d'échange. Ainsi, un « objet culturel » est porteur de valeurs, économiques, mais aussi symboliques. La question des associations et de ce qu'elles peuvent offrir en termes de biens culturels doit être prise en compte. Ce champ est traversé par l'économie, et les notions d'offre et de demande doivent être soulevées. Les prestations vendues par les associations entrent dans ce cadre, et constituent un savoir, en l'occurrence sur le Moyen-Âge, qui pourra être acheté, vendu puis présenté. Ces éléments font sens pour toutes les manifestations ouvertes au public.

Ensuite, la culture peut être analysée sous l'angle d'un champ qui met en jeu différents acteurs, tel que Bourdieu a pu le proposer. *« La création culturelle ne peut plus alors être posée dans un vide social mais doit être saisie comme un moment dans les relations, souvent conflictuelles, que les agents du champ entretiennent entre eux. »*[241] Pour l'histoire vivante, cette logique renvoie au capital culturel des pratiquants, mais aussi aux consommateurs, aux publics, à qui sont destinés les événements. Ce dernier point n'a pas été pris comme objet d'études puisque l'approche se voulait « interne » à l'activité. Les données socio-économiques des enquêtés seront analysées dans une autre partie.

Enfin, le concept de « monde » peut apporter un autre regard sur la culture et son rapport à l'histoire vivante. La question de l'interaction sociale et des réseaux est ici posée. *« Les acteurs sociaux ont la possibilité de "jouer" avec les significations et les définitions, bien qu'il s'agisse d'un jeu qui a ses contraintes et ses règles. Ce paradigme souligne l'aspect*

[240]*Cf*. Matthieu Béra et Yvon Lamy ((2008), *Sociologie de la culture*, Paris, Armand Colin, chapitres XI à XIII, pp. 149-186.
[241]Gilles Ferréol (sous la dir. de) (2002), *Dictionnaire de sociologie, op. cit.*, p. 43.

mouvant des normes, avec lesquelles les individus s'arrangent, construisant et transformant les cadres d'analyse qui ne sont pas donnés une fois pour toutes. Les producteurs ou les consommateurs de biens culturels […] ont deux possibilités : soit ils transgressent les définitions, soit ils les acceptent. »[242] Cette citation illustre les modalités de la démarche : d'une part, les interactions qui peuvent exister entre deux catégories de personnes : les producteurs et les consommateurs. Ici, les producteurs sont les pratiquants, qui apportent un bien culturel (présentation, démonstration, etc.), et les consommateurs les différents types de publics : scolaires, familles, touristes, etc. D'autre part, la notion de « jeu » renvoie à la mise en place d'un « monde » particulier, à la constitution du champ de la pratique, dont les frontières ne sont pas encore tracées. Dès lors, les acteurs vont chercher à s'identifier en fonction de la situation : professionnel, membre d'une association, simple pratiquant, etc. Le concept de « monde » permet de saisir la mouvance qui fait sens pour les enquêtés, la sphère dans laquelle ils s'inscrivent n'étant pas encore délimitée.

Ainsi, partir d'une analyse de l'objet d'après les thèses développées par la sociologie de la culture demande des précisions, des définitions et des ajustements afin de bien circonscrire le champ d'étude. Il n'est dès lors pas possible de parler de sociologie de la culture sans faire référence aux pratiques culturelles.

Cette dernière notion est souvent associée uniquement à la question du rapport à l'Art, en laissant de côté d'autres activités. Cette manière de concevoir la culture est sans doute liée à l'héritage laissé par Malraux et aux premières réflexions sur ce phénomène : *« Dans sa définition de la culture, Malraux est loin d'une définition anthropologique. La culture, c'est l'art et c'est la rencontre avec l'art qu'il veut favoriser ; sans doute aurait-il refusé d'inclure dans l'art ou plus simplement dans ses attributions de promouvoir la haute couture, le tag ou la vie associative... Nous le supposons à lire son refus de s'intéresser aux loisirs de ses contemporains. Il n'est pas certain que Malraux se soit un jour interrogé en termes de "pratiques culturelles". »*[243] Par conséquent, l'héritage laissé par les politiques culturelles des années 1960 tend à associer presque naturellement pratiques culturelles et intérêt artistique. Il faut cependant présenter un autre aspect de celles-ci en dehors de l'Art. Les connaissances et savoir-faire relatifs à une période historique particulière sont constitutifs de l'approche de l'objet par les sciences sociales : *« La prévalence accordée –*

[242]Matthieu Béra et Yvon Lamy (2008), *Sociologie de la culture*, *op. cit.*, p. 179.
[243]Geneviève Poujol (1997), « Favoriser la création ou s'interroger sur les pratiques ? », *in* Jean-Pierre Sylvestre (sous la dir. de), *Toutes les pratiques culturelles se valent-elles ?*, Paris, CNRS Éd., p. 165.

tout particulièrement en France – à la culture artistique et littéraire et le culte quasi fétichiste voué aux "œuvres" et au patrimoine signalent une résistance symptomatique aux conceptions développées par les sciences sociales : ethnologie, sociologie, histoire, qui englobent au contraire dans leur définition de la culture l'ensemble des traits caractérisant les différents aspects du mode de vie et de l'organisation sociale des groupements humains. »[244] La culture doit être comprise dans un sens beaucoup plus large que la simple référence à l'Art et englober l'ensemble des pratiques permettant la compréhension du groupe en tant que tel.

Les pratiques culturelles ne peuvent se comprendre sans faire référence aux questions d'*habitus* et de *socialisation*. Il ne s'agit pas de rappeler toutes les analyses développées par Bourdieu[245] mais davantage de mobiliser celles qui seront nécessaires en lien avec l'objet d'étude. *« La notion d'habitus a plusieurs vertus. Elle est importante pour rappeler que les agents ont une histoire, qu'ils sont le produit d'une histoire individuelle, d'une éducation associée à un milieu, et qu'ils sont aussi le produit d'une histoire collective et qu'en particulier les catégories de pensée, les catégories de l'entendement, les schèmes de perception, les systèmes de valeurs, etc., sont le produit de l'incorporation de structures sociales. »*[246] Les actions culturelles répondent à un *habitus* de classe et à une socialisation différenciée selon l'appartenance des individus. La place que ceux-ci occupent dans l'espace culturel dépend de ces facteurs. Dès lors, la question des goûts, incluant par extension la problématique de la légitimité culturelle, est à soulever. De ce fait, *« les jugements de goûts sont des jugements synthétiques qui s'appuient sur la valorisation de codes déjà intériorisés par le jeu de socialisations antérieures »*[247] ; quant à l'*habitus*, en tant que *« produit de pratiques significatives passées, [il] procède du dépôt des expériences passées comme il devient réciproquement producteur de pratiques significatives futures »*[248]. Manifester des goûts spécifiques revient à exposer une position sociale particulière. *« L'espace des goûts et des habitudes culturelles n'est pas seulement socialement différencié. Il est aussi socialement hiérarchisé, traversé par des enjeux de pouvoir. Les pratiques et les préférences culturelles, d'un côté, les positions sociales des*

[244]Maurice Imbert (1979), « Les cultures populaires : sous-produits culturels ou cultures marginalisées ? », *in* Geneviève Poujol et Raymond Labourie (sous la dir. de), *Les Cultures populaires*, Toulouse, Privat, p. 18.
[245]*Cf.* Pierre Bourdieu (1979), *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Minuit.
[246]Pierre Bourdieu et Roger Chartier (2010), *Le Sociologue et l'historien*, Marseille, Agone et Raisons d'agir, p. 74.
[247]Laurent Fleury (2006), *Sociologie de la culture..., op. cit.*, p. 53.
[248]*Ibid.*, p. 60.

individus, de l'autre, sont, selon ce modèle, liées les unes aux autres par une relation d'homologie qui s'inscrit dans une conception unifiée et hiérarchisée de l'espace des styles de vie. »[249] Inscrire l'histoire vivante dans une pratique culturelle invite à prendre en compte ces analyses quant à la position que peut occuper l'activité dans l'espace social.

Pourtant, au regard du terrain mené, la question de la détermination, liée à la socialisation et à l'*habitus*, doit être nuancée. D'abord, l'histoire vivante n'étant que faiblement reconnue – et pratiquée – au sein des activités culturelles, il ne semble pas judicieux de la mettre en relation (ou en comparaison) avec des pratiques « instituées » telles la lecture, la musique, etc. Au contraire, il s'agit de l'inscrire dans un champ en relation avec d'autres données qui peuvent lui être proches (spectacle vivant, etc.). Ainsi, comme elle ne forme pas à elle seule une entité culturelle reconnue (valorisée ou non), la question de la légitimité recherchée par les pratiquants demeure en suspens. Ensuite, l'histoire vivante n'étant en expansion que depuis une dizaine d'années, le recul sur la pratique demeure faible ; aborder la question de la transmission de valeurs ou de capital culturel semble prématuré. De fait, ne prendre en considération qu'un unique espace de socialisation apparaît réducteur.

Il s'agit de s'attacher à présenter la pluralité de ces espaces qui conduisent un individu à adopter cette activité. La reconstitution n'est pas le seul loisir pratiqué par les enquêtés. Pour plus de 80 % d'entre eux, elle prend place au sein d'autres activités de loisirs[250]. De même, ils sont près de 74 % à exercer une activité physique[251]. La reconstitution n'est pas une démarche exclusive et d'autres viennent en complément. De même, environ 46 % des reconstituteurs déclarent avoir pratiqué (ou pratiquer encore) des jeux de rôle. La reconstitution prend place au sein d'autres pratiques culturelles (musique, lectures, etc.) mobilisant une pluralité de groupes sociaux de référence. Par ailleurs, le rapport à l'histoire joue un rôle important pour la participation à l'activité, puisque les enquêtés sont largement majoritaires (AMHE et reconstitution confondus) à déclarer avoir un intérêt premier pour l'Histoire avant de se mettre à faire de l'histoire vivante. Les raisons peuvent varier : intérêt pour la période, études d'histoire, volonté de mieux comprendre un point particulier (cadre martial), etc. ; mais dans tous les cas, la question du lien à l'Histoire en tant que discipline n'est pas anodine. Enfin, la démarche est souvent mobilisée avec des amis. L'histoire vivante n'est pas une pratique isolée, mais elle met au jour différents espaces de

[249]Philippe Coulangeon (2005), *Sociologie des pratiques culturelles*, Paris, La Découverte, p. 7.
[250]*Cf.* le graphique n° 59 en annexe 2, p. 651.
[251]Ce point sera précisé dans une partie ultérieure.

socialisation (le milieu universitaire pour les étudiants en histoire ou archéologie, le monde du jeu de rôle, le groupe d'amis, etc.), eux-mêmes reliés à des groupes de pairs. La position dans l'espace social et la socialisation primaire ne suffisent pas à expliquer, à elles seules, les motivations et les goûts des individus.

La notion de « réseaux » de sociabilité semble en revanche adaptée à la pratique. *« [Les réseaux] ont longtemps été négligés dans l'analyse des pratiques culturelles. La sociabilité […] s'avère centrale pour comprendre nombre d'exceptions à la règle de la socialisation culturelle théorisée par Pierre Bourdieu […]. L'influence de la sociabilité dans la formation des jugements esthétiques explique la dynamique de ceux-ci tout comme la pluralité des identifications. »*[252] Orienter l'analyse du point de vue des réseaux invite à s'interroger sur la question des interactions des individus, sur leur capacité à s'approprier une action et sur l'influence que celle-ci aura sur leurs comportements. *« La culture, comme objet de connaissance, n'est plus seulement examinée dans sa dimension de signe, support d'une signification, relation entre sa face manifeste et la représentation mentale qu'elle induit ; elle se voit affectée d'une valeur génératrice d'interaction sociale. On peut dire qu'on assiste ici à un changement de paradigme, à un tournant pragmatique, qui remplace le couple forme/contenu, hérité de l'esthétique et repris par la linguistique, par la triade sujet, expression, relation. »*[253] Ce concept d'interaction se retrouve entre la reconstitution et les AMHE, puisque les échanges entre les deux activités sont multiples, que ce soit par le biais des NTIC (forums, etc.) ou par la participation aux différentes manifestations. En outre, comme il a été souligné, des liens privilégiés ont été dégagés entre la pratique de l'histoire vivante et l'intérêt historique. Cet attrait est visible et saisissable par le biais des recherches effectuées, mais aussi à travers les centres d'intérêts affichés et revendiqués par les pratiquants : rôle de l'histoire pour comprendre un geste martial, pour l'aspect « vie quotidienne », etc. Afin de préciser ce point, il est possible de citer Bernard Lahire qui présente la question des pratiques culturelles sous l'angle de l'échelle individuelle : *« Plutôt que de présupposer la systématique influence d'un passé incorporé nécessairement cohérent sur les comportements individuels présents, plutôt que d'imaginer que* tout *notre passé, comme un bloc ou une synthèse homogène (sous la forme d'un système de dispositions ou de valeurs), pèse* à chaque moment sur toutes *nos situations vécues, le sociologue peut s'interroger sur le déclenchement ou le non-*

[252]Philippe Coulangeon (2005), *Sociologie des pratiques culturelles*, *op. cit.*, p. 102.
[253]Jean Caune (1997), « Pratiques culturelles, médiation artistique et lien social », *in* Jean-Pierre Sylvestre (sous la dir. de), *Toutes les pratiques culturelles se valent-elles ?*, *op. cit.*, p. 170.

déclenchement, la mise en œuvre ou la mise en veille, par les divers contextes d'action, des dispositions et des compétences incorporées. La pluralité des dispositions et des compétences *d'une part, la* variété des contextes de leur actualisation *d'autre part sont ce qui peut rendre raison sociologiquement de la variation des comportements d'un même individu, ou d'un même groupe d'individus, en fonctions des domaines de pratiques, des propriétés du contexte d'action ou des circonstances plus singulières de la pratique. »*[254] L'histoire vivante prend place au cœur d'autres activités, qui forment un système de dispositions pouvant (ou non) mener par la suite à cette expérience.

Ainsi, le jeu de rôle mène pour partie à la reconstitution, dans une volonté de se tourner vers un autre type de loisir, et certaines activités sportives (tels le tir à l'arc ou l'escrime de spectacle) induisent peu à peu un tournant vers la reconstitution ou les AMHE. L'idée qui prévaut, qui se retrouve dans presque tous les entretiens de reconstituteurs, est la volonté *« d'améliorer la pratique »*. Nombreux sont ainsi ceux qui ont effectué des études d'histoire ou d'archéologie et qui décident ensuite (ou dans le même temps) de se tourner vers l'histoire vivante. L'imbrication est telle qu'il semble difficile de les ordonner d'un point de vue chronologique. Mais dans tous les cas, l'attrait pour la recherche historique reste le dénominateur commun et celui qui prédomine.

Le rôle du sociologue est bien de *« faire apparaître la nature sociale de ce qu'il étudie et, en l'occurrence, de montrer que les réalités individuelles sont sociales et qu'elles sont socialement produites »*[255]. Des cheminements individuels permettent de dégager des modalités d'expression culturelle propres à l'histoire vivante. Les notions de réseaux, de socialisations multiples et de groupes de pairs sont des déterminants essentiels pour la mise en place de l'activité, qu'elle soit martiale ou de reconstitution. La socialisation est plurielle et ne dépend pas uniquement d'une position dans l'espace social. Les réseaux et interactions déterminent, pour une bonne part, l'accès aux loisirs. À ce titre, il peut être intéressant de rappeler que Bourdieu précise que *« l'habitus, ce n'est pas un destin ; ce n'est pas un* fatum *comme on me le fait dire ; c'est un système de dispositions ouvert qui va être constamment soumis à des expériences et, du même coup, transformé par ces expériences. Cela dit, je vais tout de suite corriger : il y a une probabilité, qui est inscrite dans le destin social associé à une certaine condition sociale, que les expériences confirment l'habitus ; autrement dit, les gens auront des expériences conformes aux*

[254]Bernard Lahire (2004), *La Culture des individus*, Paris, La Découverte, p. 14.
[255]*Ibid.*, p. 17.

expériences qui ont formé leur habitus »[256]. La pratique de l'histoire vivante est dépendante des paramètres sociaux constitués par les expériences qui l'ont précédée.

Par ailleurs, la question de la délimitation peut, de nouveau, être posée. En effet, *« faire de l'histoire vivante »* ou, dans ce cas, de la reconstitution, c'est se situer par rapport, et en opposition parfois, à d'autres activités, et notamment l'évocation. Le changement d'orientation dans l'expérience des individus fait état de cette distanciation nécessaire : *« C'est une envie d'approfondissement et de rigueur historique qui a marqué le tournant de ma démarche vers la reconstitution à proprement parler »*, *« Comme tout le monde, on a commencé "playmobil"... »* Ce qui est mis en avant est une volonté de se situer par rapport à une activité laissée de côté au moment des entretiens, qui ne tient pas suffisamment compte du côté « historiquement plausible » de la démarche. Là encore, devenir reconstituteur implique une socialisation plurielle, mettant en jeu différents groupes de références, desquels il apparaît parfois comme nécessaire de se détacher. Délimiter la pratique par des frontières en termes de vocabulaire, mais aussi de réalisations passées, permet aux enquêtés de se définir au sein d'un groupe d'appartenance qui fait sens pour eux, et qui met en avant des normes qui répondent à leurs demandes : historicité, recherches, etc.

D'une manière générale, l'accès à la reconstitution s'effectue par paliers : d'abord un attrait pour un vêtement (*medfan* ou du type *évocation*) puis une envie d'ajouter, là encore, une dose d'historicité : *« J'ai commencé à me dire que, quand même, c'était assez gênant de ne pas pouvoir répondre à la simple question : "C'est un costume de quoi ?". »* La question des costumes est centrale, allant du simple *« déguisement »* à la *« réalisation de costumes de plus en plus historiques »*. La volonté affichée dépend des contacts pris lors de sorties par exemple, et le moment d'entrée dans une association (ou de départ) constitue un facteur explicatif des changements opérés. De même pour les AMHE, qui renvoient souvent à une pratique en groupe d'interconnaissances.

Ainsi, la question de la prise en compte de l'histoire vivante comme action culturelle englobe la question de la pluralité des espaces de socialisation. Pour approfondir cette approche, la communauté et le groupe de pairs interrogent sur le rapport aux autres et sur la manière de donner à voir l'activité, ainsi que sur la formation d'une culture spécifique :

[256]Pierre Bourdieu et Roger Chartier (2010), *Le Sociologue et l'historien*, *op. cit.*, p. 79.

« La participation au groupe ou à la communauté, les relations dans le temps et l'espace avec l'autre, les moyens de reconnaissance et d'affirmation de soi, sont les éléments qui fondent une anthropologie de la parole culturelle telle qu'elle peut s'énoncer dans la pratique ou l'acte expressif. De ce point de vue, l'énonciation par l'intermédiaire du processus esthétique [ou culturel] est porteuse de sens : elle réalise, si elle trouve un espace reconnu pour se dire, une médiation entre le sujet et autrui, le sujet et le monde vécu. »[257] Il est important de prendre en compte que la pratique expose plus qu'un simple objet culturel. C'est à travers les interactions et les échanges entre individus que se réalise une création nouvelle, une autre manière d'aborder des connaissances (scientifiques ou culturelles). Le groupe « pratiquants d'histoire vivante » présente davantage que l'activité en elle-même, du moment que l'on prend en compte les conditions requises pour l'appartenance à ce groupe. Il informe sur les conditions d'émergence de l'activité, sur ses pré-requis et, d'une façon générale, sur la possibilité qui est – ou non – donnée par les normes sociales de mettre en place une nouvelle pratique culturelle. Il s'agit de s'interroger sur la place de l'histoire vivante au sein de la culture telle qu'elle peut être donnée à voir à travers diverses catégories d'organisation du réel.

A.2. *Quelles « catégories » pour les pratiques culturelles ?*

D'abord, se pose la question de l'inscription de l'histoire vivante entre « démocratisation de la culture » et « démocratie culturelle ». Ces deux manières d'aborder la question du point de vue des politiques publiques renvoient à deux conceptions différentes de l'accès aux pratiques. Cette démocratisation renvoie à la volonté de *« réduire les inégalités d'accès à la "haute culture", à la culture "savante" […]. Cette conception se donne pour objet de lever les obstacles à la fréquentation des œuvres du patrimoine et de la création contemporaine, notamment à travers la mise en œuvre d'un programme d'aménagement culturel du territoire […]. Centrée sur la réduction des écarts sociaux et géographiques des chances d'accès à la culture, cette conception est indirectement prise à partie par les théories critiques de la distinction et de la légitimité culturelle »*[258]. Tandis que la tendance au *« développement culturel », « soucieux des identités locales ou régionales, des cultures minoritaires et des traditions populaires »*, met l'accent sur les *« écarts observés dans la fréquentation des équipements culturels ou dans la fréquence des pratiques »* et analyse

[257]Jean Caune (1997), « Pratiques culturelles,... », *in* Jean-Pierre Sylvestre (sous la dir. de), *Toutes les pratiques culturelles se valent-elles ?, op. cit.*, p. 175.
[258]Philippe Coulangeon (2005), *Sociologie des pratiques culturelles, op. cit.*, p. 10.

ces faits *« en termes de différence plutôt qu'en termes d'inégalités »*[259]. L'histoire vivante, à travers les objectifs qu'elle se donne (transmettre des connaissances sur l'histoire, acquérir des savoirs et savoir-faire spécifiques), semble davantage se positionner du côté d'une démocratie culturelle. En effet, son cadre d'expression se situe relativement loin d'une culture « savante », étant donné qu'elle se réapproprie un savoir pour le transmettre de manière différente à celle habituellement utilisée ; il n'est pas question de présenter une histoire statique, livresque, mais bien de montrer du « vivant », du « concret ». Elle mobilise un savoir « légitime » (une connaissance historique) et le transforme quant à sa diffusion (en dehors du support écrit, mais aussi en dehors des vitrines figées des musées). À cet égard, il est intéressant de noter que *« l'idée de démocratie culturelle […] fonde une stratégie politique alternative, qui est très présente notamment dans le monde anglo-saxon »*[260]. Il n'est pas étonnant de retrouver cette référence aux politiques culturelles anglaises en ce qui concerne l'histoire vivante, puisque cette dernière est extrêmement développée dans ce pays. Le modèle s'est peut-être alors étendu à la pratique française.

Pourtant, les lieux sur lesquels elle se donne à voir (en présence de public) demeurent souvent des équipements culturels « traditionnels », même si la plupart du temps la notoriété du lieu n'est pas son atout principal. Ainsi, les *Rencontres internationales* se déroulent au sein des locaux universitaires bourguignons, et le *Festival d'histoire vivante* sur le site d'un parc archéologique. Tout se passe comme si la pratique visait à regrouper les deux actions politiques. D'un côté, une manière de faire peu conformiste aux schèmes d'une culture dominante et, de l'autre, une appropriation de lieux considérés comme culturellement légitimes. Pourtant, ces axes ne s'opposent pas puisque *« par des voies différentes, [ils] poursuivent une objectif commun »*.[261] Il y a une synthèse de deux façons d'aborder un domaine culturel. L'écart entre culture « savante » et culture « populaire » semble se réduire pour donner lieu à d'autres manières de faire.

Il faut aussi prendre en compte les différentes données statistiques concernant les pratiques culturelles en France et délimiter la place de l'histoire vivante en leur sein. Pour ce faire, les nomenclatures définies par l'INSEE peuvent servir de support d'analyse.

---

[259] *Ibid.*
[260] *Ibid.*
[261] *Ibid.*, p. 11.

Les *« nomenclatures des activités françaises »* (NAF), permettent un premier cadrage. Celles de 2008 apportent des éléments riches. L'histoire vivante, telle qu'elle a été précédemment définie, se place dans la section *« R »* : *« arts, spectacles et activités récréatives »*, qui *« comprend un vaste éventail d'activités destinées à répondre aux intérêts du grand public en matière de culture, de divertissement et de loisirs, y compris les spectacles et l'exploitation de musées, de salles de jeux, d'équipements sportifs et récréatifs »*[262]. Cette section, très vaste, permet d'inscrire à la fois la reconstitution et les AMHE au sein de la culture, des loisirs et des équipements sportifs et récréatifs. Toutefois, des distinctions apparaissent dès que l'on s'attache à vouloir uniformiser la démarche. À cet égard, plusieurs « divisions » peuvent être prises en compte. En premier lieu, la *« 90 »*, dont une sous-classe comprend les *« activités exercées par des artistes indépendants tels que des acteurs, danseurs, musiciens, conteurs »*. Dans cette division, il est possible d'inscrire les professionnels de l'histoire vivante, intermittents du spectacle, et particulièrement les musiciens.

Par ailleurs, tout ce qui concerne les parcs archéologiques, les reconstitutions de bâtiments ou plus simplement les événements se déroulant dans les musées par exemple, peuvent entrer dans la division *« 91 »* qui regroupe les *« activités des bibliothèques et des archives, la gestion des musées de toute nature, des jardins botaniques et zoologiques, la gestion des sites historiques et les activités des réserves naturelles. Elle comprend également la préservation et l'exposition des objets, sites et curiosités naturelles présentant un intérêt historique, culturel et éducatif (sites du patrimoine mondial, etc.) »*. Cette division englobe, par ailleurs, tout ce qui a trait à la gestion des *« sites et monuments historiques et des attractions touristiques similaires »*.

La division *« 93 »*, quant à elle, peut donner à voir ce qui concerne les AMHE (*« cette division comprend les activités sportives, récréatives et de loisirs »*). Le vocabulaire utilisé mentionne principalement les activités *« sportives »*, mais le côté physique des pratiques est aussi pris en compte. Enfin, le reste des associations d'histoire vivante peut être mobilisé dans une autre section : *« S »* : *« autres activités de services »*, division *« 94 »*, qui gère les *« activités des organisations associatives »*.

[262] *Cf.* NAF 2008 sur le site internet de l'INSEE : http://www.insee.fr.

Il est important de préciser que nulle mention n'est faite de l'histoire vivante en tant que telle. Ces inscriptions au cœur de plusieurs divisions relèvent d'une approche sociologique, en fonction des données recueillies lors du terrain. Ainsi, plusieurs divisions, voire sections, peuvent prendre en compte des manières de faire de l'histoire vivante. Une même activité est découpée entre plusieurs catégorisations et n'a aucune unité au sein des nomenclatures. La question se pose de la place de cette démarche au sein d'une nomenclature unique. Englober d'une façon générale l'activité semble impossible. Ceci peut être analysé sous l'angle de la diversité de la pratique (associations, professionnels, reconstitution, AMHE, etc.) mais aussi au regard d'une méconnaissance de celle-ci. Sa « non-prise en compte » révèle bien la faible reconnaissance dont elle fait preuve.

Par ailleurs, une catégorie supplémentaire peut être présentée ; il s'agit du *« spectacle vivant »* (*« 90.01 »*), qui englobe les *« spectacles historiques, son et lumière »*. Cette association de termes interpelle quant à l'histoire vivante. Le terme de *« spectacle historique »* pourrait éventuellement renvoyer à la pratique, si l'on associe le spectacle à l'animation. Mais l'association qui est faite entre *« spectacle »* et *« son et lumière »* invite à aborder la donnée du point de vue de la mise en scène et du « spectaculaire », éloignant ainsi l'« historique » de la reconstitution. Là encore, les catégories définies par l'INSEE ne semblent pas faire sens pour l'histoire vivante.

Pourtant, en dehors de ces catégories organisatrices du réel, d'autres éléments informatifs quant à l'histoire vivante peuvent apparaître dans l'enquête *Les Pratiques culturelles de Français* : *« Depuis 1973, le Département des études, de la prospective et des statistiques (DEPS) du ministère de la Culture et de la Communication propose à travers l'enquête* Pratiques culturelles des Français *une photographie des rapports que les Français entretiennent avec la culture et les médias. »*[263] L'édition de 2008 favorise la mise en relation de l'histoire vivante avec les actions culturelles. *« La sociologie de la culture, telle qu'elle a été consolidée par cette enquête longitudinale, présente le mérite d'avoir produit un savoir positif issu de* la description *des pratiques culturelles et des concepts éclairants pour* l'explication *de celles-ci. Dans cette perspective, les pratiques culturelles ont été implicitement analysées dans les termes durkheimiens d'un fait social à expliquer. »*[264]

[263]Olivier Donnat (2009), *Les Pratiques culturelles des Français à l'ère numérique : enquête 2008*, Paris, La Découverte, p. 7.
[264]Laurent Fleury (2006), *Sociologie de la culture..., op. cit.*, p. 28.

En premier lieu, la « culture de sortie » peut être présentée. *« Plus des deux-tiers des Français continuent à exprimer une très nette préférence pour les loisirs extérieurs à leur domicile […]. La culture de sortie ne se limite pas aux seules sorties culturelles, elle embrasse aussi des sorties plus directement tournées vers la sociabilité amicale ou la distraction. »*[265] Il est indéniable que les manifestations d'histoire vivante constituent une « sortie » pour le public. Ce n'est pas une action culturelle qui entre dans un cadre domestique mais qui, au contraire, a besoin de sorties à l'extérieur. Certains reconstituteurs sont, par exemple, prêts à faire plusieurs centaines de kilomètres pour se rendre sur un événement. En outre, du point de vue des pratiquants, aller sur une manifestation (parfois des fêtes médiévales) peut être motivé par un besoin de sociabilité amicale, davantage que pour l'attrait culturel de la présentation en question : *« Les fêtes médiévales, ce n'est pas ce que je préfère. J'en fais parfois une par an juste pour le plaisir d'être avec ceux qui m'invitent à y participer. J'y vais parfois en famille en tant que visiteur pour voir des copains qui sont en animation. »* On retrouve la notion de sortie, à but de socialisation, de même que la notion de groupe de pairs que les reconstituteurs vont chercher à reformer à l'occasion de ces sorties.

Vient ensuite la question des équipements culturels. Pour l'enquête de 2008, les lieux de spectacle vivant ne concernent pas l'objet d'étude, puisqu'ils comprennent essentiellement les concerts, manifestations théâtrales, etc. En revanche, les visites des lieux de patrimoine (monument historique, site archéologique, son et lumière) apportent des éléments intéressants si l'on part du principe que certains de ces lieux peuvent englober des manifestations d'histoire vivante. D'une manière générale, 62 % des Français ne se sont jamais rendu dans un lieu de patrimoine au cours des douze mois précédents l'enquête. Un archéosite pouvant faire partie des équipements culturels, la faible fréquentation de ces structures joue aussi sur le manque de (re)-connaissance de l'histoire vivante. De plus, *« les sorties et visites culturelles étant, plus que toute autre pratique culturelle, dépendantes de l'existence d'une offre, les inégalités liées au lieu de résidence ont tendance à redoubler celles attachées à la position sociales des personnes : la propension à fréquenter les équipements culturels augmente avec la taille des communes »*[266]. Cette assertion se vérifie dans le cadre des événements d'histoire vivante. Ainsi, le *Festival* de Marle touche

[265]Olivier Donnat ((2009), *Les Pratiques culturelles...*, *op. cit.*, pp. 33-36.
[266]*Ibid.*, p. 172.

essentiellement un public régional, malgré la proximité de la capitale et la publicité faite autour de la manifestation.

Les musées forment un équipement culturel à ne pas négliger. Leur fréquentation a légèrement baissé au cours des douze derniers mois précédents l'enquête, passant de 33 % à 30 %. *« Ce léger recul semble concerner plutôt les musées d'histoire et de société que les musées d'art. »*[267] De même pour les sites archéologiques et les chantiers de fouilles, qui voient leur popularité sensiblement diminuer. Tous ces lieux sont intimement liés à l'histoire vivante, que ce soit pour les recherches effectuées par les pratiquants ou en tant que lieux de manifestations potentiels. Du point de vue médiéval, le musée national du Moyen-Âge a reçu, en 2009, 315 000 visiteurs[268]. Ce chiffre, à lui seul, ne donne que peu d'informations, mais comparativement à d'autres musées, notamment le musée national du château de Fontainebleau ou celui de l'Orangerie des Tuileries (qui ont fait respectivement 346 000 et 569 000 entrées), le musée de Cluny demeure en retrait. Toutefois, une augmentation significative des entrées depuis 2007 permet de nuancer le propos. En outre, l'année 2011 voit pour la première fois des interventions d'histoire vivante à Cluny, principalement d'AMHE, dans le cadre de l'exposition *« L'Épée »*. Ainsi, de plus en plus, l'histoire vivante trouve à s'intégrer dans les équipements culturels. Pour donner un ordre d'idée, le musée des Temps Barbares, qui accueille le *Festival d'histoire vivante*, réalise chaque année 15 000 entrées, dont près de 6 000 pour le simple festival.

D'une manière générale, *« la visite au musée apparaît plutôt comme une activité familiale qui s'effectue souvent avec des enfants »*[269]. Cette citation fait également sens pour les événements d'histoire vivante. Les diverses observations effectuées permettent d'insister sur ce point. Les différentes manifestations accueillent souvent des familles, beaucoup d'enfants. Cela est visible dans le cadre du *Festival*, mais aussi lors des *Rencontres internationales* : là, le nombre de visiteurs est beaucoup moins important, mais la proportion de familles avec des enfants reste élevée. Ainsi, l'histoire vivante peut apparaître comme une extension à la visite de musées.

Concernant un dernier type d'équipement culturel, les parcs de loisirs englobent aussi les parcs *« à vocation culturelle ou éducative »*, ayant pour objectif d'utiliser des *« attractions*

[267] *Ibid.*, p. 185.
[268] *Sources* : Centre des monuments nationaux ; ministère de la Culture et de la Communication/Direction générale des patrimoines, *cf.* www.insee.fr.
[269] Olivier Donnat (2009), *Les Pratiques culturelles..., op. cit.*, p. 186.

dans leur muséographie (automate, train...). Ces équipements conservent une vocation pédagogique qui les assimile davantage à des écomusées, la muséographie moderne intégrant de plus en plus les techniques ludiques et récréatives »[270]. La forme ne correspond que peu à l'histoire vivante, mais le fond demeure similaire. Ainsi, dès qu'il s'agit de « parc » archéologique, est-il possible d'inscrire le lieu comme parc *« à vocation culturelle ou éducative »* ? La question demeure ouverte, mais là encore, l'inscription de l'histoire vivante dans une seule catégorie d'équipement culturelle semble impossible.

Enfin, un point sur les spectacles de rue, en tant que catégorie de « spectacle vivant » présenté dans *Pratiques culturelles des Français*, peut être fait. *« Les spectacles de rue ont connu la plus forte progression au cours de la dernière décennie : ces derniers sont la forme de spectacle qui touche le plus grand nombre de Français du fait de leurs caractéristiques propres (inscription dans l'espace public, cadre festif, accès gratuit, etc.) mais aussi de la diversité des situations que ce terme peut recouvrir. »*[271] Il est possible de se demander si, compte tenu de ces caractéristiques, l'histoire vivante ne pourrait se situer dans la catégorie « *spectacles de rue* » ? Malgré tout, trop d'événements prennent place au sein de structures culturelles pour accepter d'emblée cette notion. En outre, le concept de spectacle, comme nous l'avons déjà précisé, ne fait pas sens pour l'histoire vivante et invite davantage à un amalgame d'activités distinctes. Le rapprochement qui peut en revanche être fait, est celui du lien entretenu entre le spectacle de rue et les fêtes médiévales, ces dernières ayant bien comme caractéristiques les éléments définis par le spectacle de rue (gratuité dans le cadre d'une fête de village par exemple, aspect festif, voire carnavalesque, j'y reviendrai). De plus, la progression enregistrée concernant ces spectacles sur ces dix dernières années correspond à la croissance des fêtes médiévales.

Si ces diverses catégories présentées, et notamment les équipements culturels, ne permettent pas de situer précisément la pratique de l'histoire vivante, elles donnent au moins à voir quelques éléments importants favorisant l'inscription de l'objet de recherche dans plusieurs cadres. En outre, cela autorise à délimiter des frontières par rapport aux autres activités et notamment la possibilité offerte d'inscrire la fête médiévale au sein des spectacles de rue, dont les propriétés ne sont pas cohérentes pour l'histoire vivante. La question des politiques publiques en matière de culture peut être interrogée : en effet,

[270] *Cf.* le site du Sénat, *Rapport sur les parcs de loisirs en France*, http://www.senat.fr/rap/l03-073-320/l03-073-32029.html.
[271] Olivier Donnat (2009), *Les Pratiques culturelles..., op. cit.*, p. 184.

comment un intérêt politique quant à la question de l'histoire vivante, comme pratique culturelle, pourrait-il être mis en place puisqu'il semble extrêmement difficile de cerner l'activité et d'inscrire les manifestations dans un seul type d'équipement culturel ? Ceci peut expliquer, pour partie, la faible connaissance acquise sur l'histoire vivante, qui apparaît comme une démarche plurielle, pouvant prendre place au sein de plusieurs cadres.

Un autre point à prendre en compte concerne le public, à partir du moment où l'on aborde la question des équipements culturels. L'analyse en termes de fréquentations des manifestations s'est uniquement faite par le bais des observations. Il ne s'agit pas de dresser un portrait du public de l'histoire vivante, celle-ci ayant été abordée d'un point de vue « interne », mais simplement de dégager quelques pistes de réflexion pour une étude ultérieure. Il faut garder à l'esprit que le terme même de « public » regroupe plusieurs réalités. *« La recherche s'est intéressée aux pratiques culturelles depuis que les études sur les publics, autrement dit sur les destinataires des politiques culturelles, ont montré leurs limites […]. Au début des années quatre-vingt-dix, on est revenu à la valorisation de l'œuvre, donc du produit et peut-être d'un produit à vendre, mais l'intérêt pour la création est toujours prédominant et le souci du public reste faible. »*[272] La question du public apparaît comme secondaire et l'œuvre semble primordiale. De plus, *« entendu au singulier, le public est traditionnellement conçu comme l'ensemble homogène et unitaire des lecteurs, auditeurs, spectateurs d'une ouvre ou d'un spectacle. Parce que le public monolithe n'existe pas, un discrédit sociologique condamne l'emploi du singulier comme une naïveté du sens commun : il n'existe pas un public mais des publics […]. Il faut sans doute se garder de substantialiser le public tout en s'attachant à découvrir en quoi une telle catégorie participe à instituer l'individu qui se rend au théâtre ou au musée dans sa qualité de spectateur.* Instituée *par le politique, la catégorie de public véhicule à son tour des schémas d'action* instituant *l'acteur social »*[273]. Ainsi, comme le reste du public de la culture, celui de l'histoire vivante n'échappe pas à cette catégorisation et il s'avère nécessaire de penser à la pluralité de visiteurs sur les manifestations, qu'elles soient de reconstitution ou d'AMHE. Les notions de transmission et d'échange prennent tout leur sens. De même, la médiation culturelle apporte un autre regard sur l'approche des publics de l'histoire vivante. Cette manière de faire favorise la communication avec d'autres types de visiteurs (j'y reviendrai dans le chapitre traitant de la transmission culturelle).

[272]Geneviève Poujol (1997), « Favoriser la création... », *in* Jean-Pierre Sylvestre (sous la dir. de), *Toutes les pratiques..., op. cit.*, pp. 165-166.
[273]Laurent Fleury (2006), *Sociologie de la culture..., op. cit.*, pp. 31-39.

Une manière de prendre en compte la question du public dans l'enquête est possible grâce à la question 38 du questionnaire adressé aux reconstituteurs. L'item était le suivant : *« Comment pensez-vous que le public perçoit votre activité de reconstituteur ? »* ; les réponses sont multiples, allant, sur une échelle de perception, d'un extrême à l'autre : *« Tout dépend du public : parfois comme une simple représentation théâtrale, comme une visite annexe sur un lieu de vacances. Parfois avec un vrai intérêt pour l'histoire. »* Soit les reconstituteurs pensent que le public les prend pour des *« dingues »*, soit à l'inverse qu'il est très intéressé par la démarche pédagogique qui lui est présentée : *« Ils nous disent qu'ils apprennent des choses. »* Les termes les plus fréquemment employés renvoient aux notions conjointes d'intérêt et d'amusement. Le public est réellement perçu entre deux pôles : attrait ou rejet. L'analyse des réponses montre qu'il est toutefois souvent vu comme *« intéressé »* ou bien comme *« moqueur »*.

En regroupant les réponses de façon à obtenir des tendances sur la perception du public comme *« plutôt négative »* ou *« plutôt positive »*, il est possible de constater que les deux dimensions sont très proches, si la réponse *« avec intérêt »* est laissée de côté. En effet, le vocable « amusement et curiosité » peut tout autant renvoyer au côté positif (curiosité comme intérêt), comme au côté négatif, « amusement » pouvant être associé à « moquerie ». Ces deux termes, bien qu'antinomiques dans ce cas précis, sont gardés ensemble pour l'analyse car ils sont souvent cités avec d'autres, qui renvoient à plusieurs idées contraires, positives ou négatives. Cela présente l'ambivalence souvent énoncée dans les réponses. Le graphique[274] n° 1, page suivante, permet de mettre en relief ces pôles principaux : intérêt, amusement et curiosité, perception positive et négative. Les réponses sont été recodées.

Si l'on ajoute l'intérêt du public à la perception positive, l'écart avec la dimension plutôt négative est bien perceptible. Dans tous les cas, les réponses sont rarement situées d'un côté ou de l'autre, et tout semble dépendre du type de public présent. On retrouve les distinctions en termes de publics dans une approche plurielle.

[274] Les graphiques relatifs aux questionnaires présentés au cours de l'étude sont divisés en deux catégories de couleurs : les verts correspondent au questionnaire distribué aux reconstituteurs, et les bleus, aux pratiquants d'AMHE.

Graphique 1 : *La reconstitution perçue par le public, du point de vue des pratiquants*

Comment pensez-vous que le public perçoit votre activité de reconstituteur ?

De manière plutôt positive	31	31.3%
De manière plutôt négative	23	23.2%
Avec amusement et curiosité	20	20.2%
Avec intérêt	17	17.2%
Ne se prononce pas	8	8.1%
Total	**99**	**100.0%**

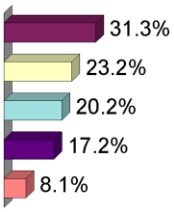

Source : Graphique réalisé d'après les réponses au questionnaire distribué aux reconstituteurs

François Rouet[275] distingue quatre types de publics : le *« cœur de cible »*, qui fréquente de manière active les divers équipements culturels et tend à augmenter son « capital d'expertise » ; le *« grand public »*, qui forme la *« base du public susceptible de redécouvrir une pratique »*, tout en n'étant pas régulier dans sa consommation culturelle ; le *« public potentiel »*, qui considère le *« produit culturel comme une source assez forte de satisfaction mais peu accessible » ;* et enfin, le *« non-public »*, formé d'individus peu réceptifs à l'offre culturelle. Ces distinctions se retrouvent dans l'analyse du public de l'histoire vivante : le *« cœur de cible »* et le *« grand public »* forment la majorité des individus présents au *Festival d'histoire vivante*, par exemple ; au cours de l'observation participante, les visiteurs interrogés m'ont souvent dit venir chaque année, habiter la région et connaître l'événement depuis ses débuts. Ou bien, la publicité faite autour de la manifestation les a incités à *« venir voir »*. Pour les AMHE, les visiteurs étant peu nombreux lors des présentations publiques auxquelles j'ai pu assister, il est difficile de mettre en relation ces données avec la recherche.

Enfin, la question des tarifs peut être soulevée, puisqu'elle joue sur la participation effective du public à un événement culturel, et par extension, d'histoire vivante. Le produit culturel se doit d'être attrayant et il doit prendre en compte le fait que *« l'évaluation préalable de la valeur d'un produit culturel, au sens de la satisfaction, du plaisir qu'il peut en escompter, n'est pas innée, ne va pas de soi. Cela correspond pour chaque individu à une véritable compétence [dénommée] "capacité d'expertise" […]. Apprécier* ex ante *la*

[275]François Rouet (2001), « Comment se pose la question des prix dans le domaine culturel ? », *in* Olivier Donnat et Sylvie Octobre (sous la dir. de), *Les Publics des équipements culturels*, Paris, ministère de la Culture et de la Communication, pp. 141-142.

satisfaction que l'on retirera de la consommation est d'autant plus crucial que le coût financier direct de celle-ci, à travers son prix ou son tarif, s'accompagne souvent de coûts associés (transport...) et toujours d'un coût en temps »[276]. Cette idée de l'appréciation en amont de l'activité est bien comprise par les organisateurs. Ainsi, la présentation faite sur le site internet du *Festival d'histoire vivante* 2011 mentionne qu'à Marle, *« c'est la qualité de la reconstitution historique qui prime avant tout et le public n'est jamais déçu ! »*.

En ce qui concerne le « prix à payer », la question du *« consentement »* est centrale : elle se définit *« comme le montant maximal que le consommateur accepte de payer lorsqu'il a fait la synthèse et la balance entre la satisfaction anticipée attendue de la consommation d'un produit et les inconvénients et coûts correspondants (incertitude, temps nécessaire, etc.) »*[277]. Les prix des événements d'histoire vivante ouverts au public demeurent en dessous de 10 € la journée. Ce tarif semble peu excessif, si l'on compare avec le prix actuel d'autres équipements culturels, comme une place de cinéma par exemple ; pourtant, le public demeure localisé comme on l'a vu pour les divers événements de Marle. Il est possible de supposer que le coût du transport entre en ligne de compte, ainsi qu'une faible médiatisation qui n'englobe pas la région parisienne et n'attire pas ainsi le *« public potentiel »*.

Du point de vue des pratiquants, la question tarifaire se pose également. Là encore, les réponses fournies par les questionnaires présentent des variations extrêmes : d'un budget de quelques dizaines d'euros à plusieurs milliers par an et par personne pour la reconstitution. Les enquêtés précisent toutefois que les dépenses se réalisent en général par période et en fonction des besoins : acheter une tente demandera un investissement au départ, mais ensuite le « logement » ne coûtera plus rien. Dans le cadre des AMHE, la notion de budget transparaît dans la question sur le matériel personnel possédé. Les écarts sont significatifs : cela peut aller de l'équipement complet (plusieurs types d'épées, protections, etc.) à une simple paire de gants. Il n'y a pas d'unité de budget dans la pratique et celui-ci varie en fonction des besoins, et des *« effets de seuil »* (*« effets d'enveloppe ou de budget "culturel" »*[278]). Quant aux prix d'entrée sur les rassemblements, ils sont en général autour de 15 € pour des *off*. Ce qui importe dans le déplacement des enquêtés n'est pas le prix de

[276] *Ibid.*, pp. 139-140.
[277] *Ibid.*, p. 142.
[278] *Ibid.*, p. 143.

l'événement en lui-même, mais davantage les coûts associés, et notamment la question de l'essence, à laquelle il faut ajouter la nourriture.

En conclusion, les tarifs restent dans la norme de l'offre culturelle globale. Mais la *« réduction tarifaire n'a de pertinence que dans le cadre d'une politique d'explicitation et d'initiation »*[279]. En écho à cette idée : la médiatisation grandissante faite autour du *Festival d'histoire vivante* 2011 ainsi que l'habituelle journée réservée aux scolaires. Il en est de même pour les *Rencontres internationales* 2011, qui réservent aussi une journée aux écoles. Cette mobilisation envers les structures éducatives permet d'apporter des visiteurs tout en leur présentant de l'histoire *vivante*, dans l'idée que les enfants souhaiteront revenir les jours suivants avec leurs parents. La sensibilisation passe ainsi, pour partie, par cette voie.

A.3. *L'histoire vivante : « multi-pratiques » ?*

Inscrite au cœur d'une pratique culturelle, il s'agit à présent d'exposer les diverses activités propres à l'histoire vivante. Celle-ci regroupe plusieurs événements, qui ne sont pas homogènes et donnent à voir différentes facettes de l'activité. Les rassemblements *off*, uniquement destinés aux pratiquants, invitent à l'échange de connaissances et à la réalisation de savoir-faire. Les reconstitutions de batailles, et autres événements visant à l'expérimentation, sont parfois ouverts au public sur une journée. L'intérêt est de présenter des éléments de reconstitution en lien avec une expérience de recherche (poids du matériel militaire par exemple, etc.). Enfin, les divers événements d'histoire vivante englobent des manifestations publiques, axées sur cette thématique en particulier. Dans ce cadre, peuvent aussi entrer les animations pédagogiques, réalisées pour les écoles, centre de loisirs, etc. Pour les AMHE, il a déjà été souligné que peu de manifestations sont ouvertes au public en même temps qu'aux participants. En revanche, certains événements sont organisés spécifiquement pour être vus par un nombre important de visiteurs : ce sont les démonstrations et présentations réalisées par exemple dans les musées, lors de rencontres inter-associatives, etc. Tout se passe comme si le discours, et la manière de se donner à voir, étaient modifiés, adaptés en fonction des situations. Mais dans tous les cas, ce qui prime est la notion d'*échange*, qu'elle se réalise entre pratiquants ou avec un type de public particulier.

[279] *Ibid.*, p. 145.

La question qui se pose est de savoir *comment* les individus pratiquent. Dans le cadre des AMHE, tous les informateurs interrogés font partie d'une association. Néanmoins, quelques-uns des enquêtés par questionnaire déclarent avoir pratiqué les AMHE de manière informelle avant leur entrée dans une association. Pour la reconstitution, l'activité ne nécessitant pas de lieu fixe (telle une salle d'entraînement), la proportion de personnes hors association est plus élevée : environ 13 %. Tous domaines confondus, plus de 80 % des enquêtés sont en association (loi 1901). Quant aux enquêtés faisant des AMHE, la dimension historique, lors du choix des items concernant l'envie de faire des AMHE, apparaît en premier (elle est citée à une fréquence supérieure à 75 %) ; ensuite, viennent les dimensions sportives et martiales (72 %), suivies de près par le côté culturel (60 %). Ces diverses variables présentent toutes un attrait proche pour les enquêtés. Ci-après, le tableau présentant ces résultats (plusieurs réponses étaient possibles) :

Graphique 2 : *Raisons poussant à la pratique des AMHE*

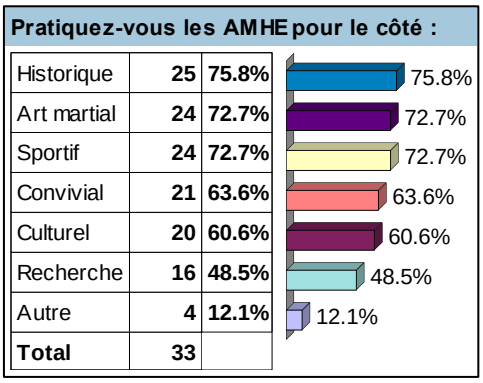

Source : Graphique réalisé d'après les réponses au questionnaire passé *via* l'internet aux pratiquants d'AMHE. L'échantillon porte sur la base des 33 réponses obtenues

Ainsi, ce qui importe est la dimension historique, mais aussi culturelle. Enfin, pour ce qui est du lien entre les deux facettes de l'histoire vivante, les pratiquants d'AMHE déclarent à 45,5 % prendre part aussi à la reconstitution ; l'inverse est moins vrai, puisque les reconstituteurs ne sont que 36 % à déclarer faire des AMHE. Toutefois, ce chiffre peu élevé peut avoir plusieurs explications : la première tient au fait que la série initiale de questionnaires distribués (lors de la première édition d'*Opus Manuum*) ne comprenait pas encore cette question. La seconde raison peut provenir du fait qu'il peut y avoir confusion entre AMHE et escrime (artistique, de spectacle ou encore médiévale). Certains enquêtés déclarent ne pas pratiquer d'AMHE, mais faire de l'escrime médiévale. Le problème qui se pose est bien lié au vocabulaire et aux référents. Les entretiens avec les reconstituteurs ne

fournissent pas de données chiffrées, mais abordent cette question et permettent de supposer que le terme d'AMHE ne dispose pas encore d'un consensus. Les enquêtés ne se reconnaissent pas nécessairement dans ce vocable, bien que la pratique effective soit parfois la même.

Il s'agit de prendre en compte la notion de plaisir quant au phénomène étudié. Celle-ci revient en effet de manière récurrente, que ce soit dans les entretiens ou dans les questionnaires. Il ne faut pas oublier qu'une activité ne se maintient que si elle apporte aussi du plaisir, du moins une satisfaction immédiate, à celui qui s'y soumet. *« S'il existe bien une fonction sociale de la création et de la consommation artistiques en tant qu'elles servent de marqueurs culturels ostentatoires ou distinctifs, il n'en demeure pas moins que ce type d'usage n'est pas nécessairement un obstacle à tout autre plaisir. »*[280] En remplaçant *« esthétiques »* par *« culturelles »* ou *« historiques »*, cette citation dresse un portrait fidèle quant à l'objet d'étude.

Le dernier point à aborder est la question de la démocratisation ; celle-ci se donne le plus souvent à voir en termes d'échec : *« Contre le discours idéologique de dénonciation d'une utopie ou d'une idéologie de la démocratisation de la culture, il faut reposer la question suivante, de première importance, si l'on souhaite éviter que le discours à* la mode *sur "l'échec de la démocratisation" ne devienne* le mode *de penser : quelles réponses apporte la sociologie à la question de savoir s'il y a eu ou pas, si se trouve amorcé ou non, un processus de démocratisation de la culture ? »*[281] Quelle place tend alors à jouer l'histoire vivante ? *« Le discours en vogue sur "l'échec de la démocratisation" se fonde sur l'idée d'une impuissance des institutions à combattre les déterminants de la distribution sociale des pratiques culturelles. Une institution culturelle ne saurait […] s'opposer à la formation du jugement de goût assuré par l'école et la famille, considérées comme instances de socialisation déterminantes des pratiques culturelles futures. »*[282] Par extension, est-il possible de parler de *« culture vivante »* concernant l'objet de recherche ? Joffre Dumazedier mentionne que *« ce n'est pas la classe dominante qui est à l'origine de la création permanente de modèles culturels* vivants, *ce sont des minorités en lutte contre les normes culturelles dominantes et aussi en certains cas d'autodidactes de talent des*

[280]Jean-Pierre Sylvestre (1997) (sous la dir. de), *Toutes les pratiques culturelles se valent-elles ?, op. cit.*, p. 154.
[281]Laurent Fleury (2006), *Sociologie de la culture..., op. cit.*, p. 87.
[282]*Ibid.*

classes dominées : telle est la dynamique réelle de la création culturelle, de la culture vivante des créateurs aux amateurs en passant par les animateurs »[283].

Bien que l'analyse en termes de « classes » ne constitue pas un angle d'approche spécifique de la recherche menée, l'histoire vivante peut néanmoins être comprise selon ce principe : en cherchant à faire reconnaître une autre façon d'aborder des connaissances et savoirs historiques, elle peut s'inscrire au sein d'une *« culture vivante »* en ce qu'elle est en opposition, ou tout du moins, en interaction, avec le modèle dominant de transmission des données propres à l'histoire. La contradiction n'est pas systématique, mais la volonté de présenter autrement un rapport au passé en fait une pratique dynamique.

L'histoire vivante peut ainsi, pour partie, répondre aux questionnements portant sur la démocratisation. Pourquoi s'engager dans des actions pédagogiques, vers un public scolaire par exemple, si ce n'est pour apporter d'autres connaissances que celles des institutions comme l'école ? Cette volonté se retrouve à la fois dans les questionnaires et les entretiens (*« convivialité et partage avec le public »*), mais aussi lors des observations menées. En effet, si la question de l'intérêt des visiteurs varie selon les informateurs, en revanche le jeune public est toujours apprécié, pour la curiosité dont il fait preuve mais aussi parce qu'il est dénué de tous préjugés sur la pratique. Sa socialisation culturelle n'étant pas encore délimitée, il lui est possible de prendre part aux présentations d'histoire vivante de façon non déterminée, c'est-à-dire sans jugements de valeurs *a priori* (*« passe-temps de marginal »*). Ainsi, cette démarche peut avoir une action de démocratisation quant à la transmission de savoirs historiques, et ce d'autant plus qu'elle se destine à un public d'enfants ou qu'elle vient en complément du discours d'autres institutions (musées, monuments historiques, etc.) car elle apporte une autre manière de « faire de l'histoire », en dehors de ce qui est habituellement proposé dans les différents équipements. Elle permet de concevoir d'autres façons de donner à voir du contenu didactique.

Une fois l'histoire vivante analysée sous l'angle des actions culturelles, et en lien par rapport à celles existantes, il est à présent question de s'attacher au côté savoirs et recherches mis en place lors de la pratique.

[283]Joffre Dumazedier (1979), « Culture vivante et pouvoirs », *in* Geneviève Poujol et Raymond Labourie (sous la dir. de), *Les Cultures populaires*, *op. cit.*, p. 65.

B. Recherches et connaissances

De nombreuses recherches sont effectuées par les pratiquants, fournissant la matière d'un savoir historique particulier. D'après les entretiens recueillis, les reconstituteurs effectuent des analyses, des lectures et des recherches dans le cadre de leur loisir, en se servant des données et outils mis à leur disposition. D'une manière générale, les équipements culturels constituent un accès primordial. Il s'agit des bibliothèques (nationales, universitaires ou municipales), des musées (locaux et nationaux), mais aussi des archives. L'internet forme une source de recherche importante, que ce soit à travers les forums ou les sites en ligne : la base *Persée* par exemple. Ces recherches portent sur l'élaboration de costumes, sur l'artisanat ou encore la vie quotidienne à une époque précise : *« Sur la musique médiévale et ses instruments, les costumes, les accessoires de la vie quotidienne, la littérature, le mobilier, les croyances, les sciences, la société, etc. »* Les objets employés sont variés : du livre aux investigations numériques, en passant par les photographies de pièces de musées, qui permettent d'avoir une vision des objets matériels, ou par des conférences. *« [Mes recherches sont] textuelles, iconographiques, archéologiques, visites de sites, expositions, conférences... Tout ce qui a trait de plus ou moins près à ma période historique privilégiée […] ou mes pratiques manuelles artisanales. »* Au cours des entretiens, tous les enquêtés effectuent des recherches personnelles pour la création de leur costume. De même pour les questionnaires, à la question *« Quelle part de votre temps accordez-vous à la préparation de vos sorties pour les recherches ? »*, seules douze personnes ont énoncé ne pas faire du tout de recherche. Pour les autres, quantifier ne permet pas d'obtenir des résultats probants, les réponses allant de quelques minutes par semaine à plus de 20 heures. Mais ce qu'il faut retenir est l'idée que le fait de se documenter constitue une part importante de la démarche, en termes de temps mais aussi selon la manière même d'aborder l'activité.

En ce qui concerne les AMHE, ce rapport à la documentation s'est vu analyser d'après les observations menées. Là encore, il n'est pas possible de quantifier le temps que les individus passent à effectuer des recherches mais, d'une manière générale, la communication sur cette question est largement répandue par le biais des forums. En effet, il est fréquent que des traductions de manuscrits et des vidéos de présentations de techniques circulent en ligne. Le but est double : présenter un travail réalisé et demander des analyses qui pourront porter à modifications ce qui est soumis à la critique. Par extension, la variable du questionnaire destiné aux pratiquants, qui portait sur le temps

consacré à un groupe de travail au sein de l'activité, fournit quelques éléments de réponse : quantifier cette pratique semble plus facile que dans le cadre de la reconstitution, étant donné qu'elle se pose des limites de temps (un entraînement) et de lieu (une salle). Une moyenne peut être faite qui place la recherche au sein d'un groupe entre 1h30 et 2h par semaine. Toutefois, comme souligné précédemment, tous les adhérents ne font pas partie de groupes de ce type. Les AMHE sont une activité qui demande moins de temps, puisqu'ils peuvent se pratiquer sans effectuer de recherches préalables. Se retrouve ici le côté transmission directe, qui passe par une seule personne. À l'inverse de la reconstitution, les AMHE ne demandent pas la création d'un costume et toutes les recherches qui lui sont associées. Il apparaît possible de « consommer » les AMHE à la manière de n'importe quel club d'activité physique. Pourtant, la majorité des pratiquants déclarent s'investir, au moins par la lecture de traités. De plus, les stages forment une base de données à la portée de tous. D'ailleurs, près de 70 % des enquêtés déclarent participer à des stages, aussi bien en France qu'à l'étranger.

Des recherches sont effectuées, quelle que soit l'activité prise en compte. Pour cette raison, une distinction entre *« savoir »* et *« connaissance »* peut être faite : *« Par "savoir", nous faisons référence aux savoirs constitués, codifiés et décrits dans des documents officiels : des programmes scolaires ou de formation, des curricula ou des référentiels professionnels […]. Par savoir, nous désignons donc un contenu d'apprentissage socialement reconnu, codifié et décrit dans des textes et documents officiels [...]. Par "connaissance", par contre, nous désignons ce qui relève du sujet à la suite de processus de développement et d'apprentissage […]. Cela se réalise à travers une série d'interactions que le sujet-apprenant établit avec ses environnements social et physique […]. Les "connaissances " relèvent donc du sujet, elles sont des entités privées, mais pas uniquement. En effet, il est indispensable d'évoquer aussi tout ce que le sujet ira rechercher dons son environnement physique et social pour utiliser ces connaissances. »*[284] Pour ce qui est de l'histoire vivante, les savoirs peuvent faire référence à ce qui est appris à travers les différents medias : ouvrage, sources primaires, etc. Quant aux connaissances, elles renvoient plus particulièrement aux acquisitions personnelles faisant suite à une forme d'apprentissage mise en place par le groupe de pairs.

[284]Philippe Jonnaert (2001), « La question de la référence en didactique : la posture épistémologique du chercheur et ses implications », *in* André Terrisse (sous la dir. de), *Didactique des disciplines*, Bruxelles, De Boeck, pp. 54-55.

Ce qui diffère sensiblement par la suite, est la manière dont se réalisent les recherches. Dans le cadre de la reconstitution, chacun peut se documenter, notamment grâce aux équipements culturels disponibles, mais aussi en fonction de l'avancée dans la pratique. Les « néo-pratiquants » vont d'abord commencer par se renseigner sur les forums avant d'être réorientés vers d'autres types de documents (littératures, musées, etc.). Pour les AMHE, étant donné les faibles ressources disponibles quant à ce sujet particulier, la possibilité d'accès aux sources est réduite. Par conséquent, les enquêtés ne peuvent effectuer des « investigations » aussi facilement que pour la reconstitution. Bien que les deux activités fassent mention de recherches portant sur l'histoire médiévale, les AMHE souffrent d'un manque certain de vulgarisation, au sens où les équipements culturels ne permettent pas d'accéder à ce type de connaissances. De plus, peu de personnes peuvent comprendre les langues anciennes (allemand, italien) dans lesquelles sont rédigés les traités. Ceux qui sont traduits « en ligne » le sont le plus souvent grâce à certains initiés ou historiens spécialisés. Pour ces raisons, il semble que la diffusion du savoir concernant les AMHE se réalise de manière plus unilatérale que celui concernant la reconstitution. Ce sont en général des personnes à la tête d'associations, des individus chevronnés ou des jeunes chercheurs en histoire, qui transmettent le savoir à d'autres. La difficulté d'accès aux sources concernant les AMHE explique pour une bonne part ce phénomène.

Un autre point qu'il faut souligner quant aux recherches effectuées, est le lien fort qui existe avec des disciplines universitaires. La grande majorité des reconstituteurs interrogés par le biais des entretiens déclarent être en relation avec des *« professionnels »*, tels que des historiens ou des archéologues. Ceux-ci sont professeurs d'université, conservateurs de musée, archéologues, mais aussi organisateurs d'événements. Ces professionnels sont souvent contactés suite aux premières recherches effectuées et dans le but d'obtenir des informations complémentaires, mais aussi pour un rapport direct avec les auteurs d'ouvrages, ou avec les archéologues ayant mené des fouilles qui intéressent les reconstituteurs. Parfois, ces personnes sont même des amis. Les frontières entre la reconstitution et les professionnels de l'histoire ou de l'archéologie ne sont pas hermétiques.

En ce qui concerne les AMHE, le lien avec les disciplines universitaires est d'autant plus évident que plusieurs présidents d'association sont aussi des doctorants en histoire ou archéologie, traitant d'un sujet proche des AMHE. D'autres personnes réalisent des études

sur ce thème mais par plaisir personnel. Dans tous les cas, que le cadre de la recherche soit formel ou non, tous ceux qui abordent le sujet d'un point de vue de chercheur font aussi, et en parallèle, des AMHE dans une démarche contemporaine. Les objets d'études sont formés par des *« sources de premières main et des manuscrits »* et les échanges avec d'autres chercheurs, qu'ils soient ou non Français, sont au cœur du travail. De plus, des conférences sur des points précis de la pratique (maîtres d'armes, types d'armement, histoire d'une école, etc.) sont organisées tous les ans, lors de la première matinée des *Rencontres internationales* de Dijon. Les intervenants peuvent être des universitaires ou des « simples » adhérents, du moment qu'un travail concernant la pratique a été effectué et peut être présenté.

Enfin, concernant les pratiquants d'AMHE, leur intérêt pour l'histoire joue un rôle essentiel et 15 % d'entre eux sont étudiants (ou l'ont été) en histoire ou en archéologie. Les autres motivations historiques sont indéfinies (24 %), en lien avec les AMHE (15 %), c'est-à-dire que la volonté de mieux comprendre le côté martial d'un point de vue historique conduit à la pratique des AMHE (*« L'aspect historique [relativement local] des AMHE les rend plus intéressant que d'autres arts martiaux »*) ; ou bien en lien avec la reconstitution : cette activité les amène à pratiquer les AMHE : *« C'est dans le cadre d'activité de reconstitution que j'ai rencontré le groupe [d'AMHE] »*, (12 %) ; les autres font preuve d'un intérêt global pour l'histoire en tant que discipline (*cf.* à ce propos le graphique n° 3).

Graphique 3 : *Rôle joué par l'histoire dans la pratique des AMHE*

L'histoire a-t-elle joué un rôle dans votre pratique des AMHE ?

Oui	8	24.2%
Oui, études d'histoire	5	15.2%
Oui, en lien avec les AMHE	5	15.2%
Oui, intérêt général pour l'histoire	4	12.1%
Oui, en lien avec la reconstitution	4	12.1%
Non	3	9.1%
Pas au départ, intérêt venu par la suite	3	9.1%
Non-réponse	1	3.0%
Total	**33**	**100.0%**

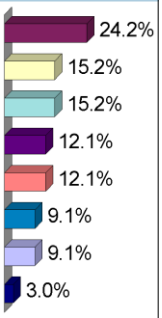

Source : Graphique réalisé d'après les réponses au questionnaire passé *via* l'internet aux pratiquants d'AMHE

Toutes ces recherches apportent des connaissances et des savoirs particuliers qui permettent ensuite la mise en pratique des activités. L'idée est de rendre ces informations

« vivantes », de les « pratiquer », d'où le terme d'histoire vivante. Mais celui d' « archéologie vivante » a parfois été rencontré lors du terrain. Les troupes ne se définissent pas dans un cadre historique, mais plutôt archéologique. Ce fait attire l'attention car il sous-entend une forme similaire (mise en vie de savoirs « passés », présentations vivantes) mais un fond différent.

Ce qui compte n'est plus l'Histoire mais l'archéologie. Ce terme apparaît comme plus spécifique car, à l'inverse du terme *« histoire »*, qui peut être compris comme l'ensemble des événements passée (Histoire) ou comme la discipline qui les étudie, le terme archéologie renvoie exclusivement à la discipline scientifique. Plusieurs hypothèses peuvent expliquer ce choix des termes (qui n'a cependant été rencontré qu'une seule fois) : soit la part des archéologues prenant part à la reconstitution est plus important que celle des historiens, d'où une inclinaison du côté de l'archéologie ; soit la période reconstituée (en l'occurrence celte et gauloise) renvoie davantage à des recherches archéologiques, compte tenu de la prédominance de sources archéologiques pour cette période. Il n'est pas question de délimiter ce champ d'application, mais simplement de souligner que l'histoire ne constitue pas l'unique discipline de référence pour la reconstitution et que d'autres sont parfois ouvertement revendiquées.

Il faut aussi s'interroger sur les liens entre archéologie expérimentale et histoire vivante. Les rapports pourraient être conflictuels, étant donné que les manières de faire peuvent se recouper mais que les deux pratiques demeurent éloignées, en termes d'objectifs notamment. Pourtant, la plupart du temps, les enquêtés font bien une différence entre leur activité et l'archéologie expérimentale, qu'ils considèrent comme une ressource supplémentaire pour leurs recherches personnelles. L'archéologie expérimentale peut être *« liée à l'histoire vivante »*, ou *« complémentaire »* dans le sens où la reconstitution cherche à s'en *« approcher »*, tout en étant « *différente* », car « *la reconstitution n'a pas à expérimenter, la pratique étant réservée aux archéologues* ». *« Cette pratique scientifique […] guide notre démarche de reconstituteurs » ; « C'est une démarche à ne pas confondre avec les expérimentations que l'on peut mener parfois en reconstitution. Les deux démarches peuvent s'alimenter, mais l'archéologie expérimentale a pour moi un côté " in vitro", sous entendant protocoles de labo, blouses blanches, et sondes en tout genre »*. Ce qui différencie l'archéologie expérimentale de l'histoire vivante est le côté scientifique de la première, que ne peut obtenir la seconde, faute de *« professionnels »*. Pourtant, il arrive

parfois que les frontières se mélangent : cela *« coince avec les archéologues »*, ces derniers devant prendre en compte l'histoire vivante et ses pratiquants, afin que ceux-ci puissent être *« reconnus en tant que particuliers »* qui effectuent des expérimentations. C'est aussi parfois la *« seule forme de reconstitution acceptable »*. Les limites ne sont ainsi pas clairement fixées. Ceci peut sans doute se comprendre, compte tenu des problèmes de définitions liés aux termes d'histoire vivante comme d'archéologie expérimentale. Cette dernière étant une branche de l'archéologie en devenir, elle a aussi des difficultés à s'affirmer. Quelle limite tracer entre des reconstitutions d'histoire vivante et d'autres d'archéologie expérimentale ? Sans doute le protocole mis en place, ce qu'avancent nombres de reconstituteurs. Néanmoins, d'autres soulignent que certaines expérimentations n'intéressent pas l'archéologie en tant que science et que l'histoire vivante doit pouvoir combler ces lacunes. Le débat semble ouvert et le manque d'institutionnalisation de la discipline joue pour beaucoup dans cette confusion. Il ne s'agit pas de clore la question, mais simplement de donner à voir les liens qui existent entre deux manières d'aborder les expérimentations. Toutefois, les chercheurs travaillant sur les AMHE abordent souvent la notion d'expérimentation mais toujours en lien avec un *« protocole »* et en affirmant l'impossibilité d'aller *« au-delà des simples hypothèses »*.

Cette question de l'archéologie expérimentale, bien que très spécifique, invite à s'interroger sur la place des expérimentations au sein de l'histoire vivante. Elles sont à la frontière entre recherche, savoir et savoir-faire. En effet, elles ne peuvent être réalisées qu'en lien avec des connaissances acquises au préalable et dans l'objectif de présenter des informations. Ces expérimentations peuvent prendre des formes variées : retrouver un geste martial (c'est le cas dans les ateliers de travail tels qu'ils peuvent être mis en place au sein des AMHE) ; ou expérimenter du matériel, par exemple, lors des randonnées en costume (*Ost en marche, Ost alsacien, Est en marche*). Le but de ces sorties est de tester son matériel ainsi que d'autres paramètres comme la fatigue ou encore la vitesse de déplacement (les chaussures formant souvent un point de discussions), en situation de marche. D'autres manifestations de type *Archers versus piétons* ont un but similaire, qui sera de mettre en pratique des connaissances théoriques, comme *« vérifier les possibilités de manœuvre des piétons dans de telles conditions »* ou encore *« connaître les possibilités réelles d'une troupe d'archers en situation de combats »*. Les reconstitutions de batailles peuvent aussi, pour partie, entrer dans ce cadre d'étude, les proportions entre les camps en présence tendant à être les plus proches possibles des données fournies par l'Histoire. Généralement, ces différents

rassemblements font ensuite l'objet de discussions avec d'autres pratiquants par le biais des forums. Ils ne sont pas souvent vécus comme des expérimentations en tant que telles, mais d'abord comme des manifestations agréables, où le fait de tester du matériel prend un intérêt particulier. Tout se passe comme si l'expérimentation apparaissait comme une occasion supplémentaire de profiter de l'événement. Il est effectif que les différents « tests » mis en place font rarement concurrence aux travaux de l'archéologie expérimentale, les champs d'études étant éloignés, d'autant plus que ces expérimentations réalisées dans le cadre de l'histoire vivante, bien qu'elles se répètent (les manifestations ayant souvent lieu tous les ans), ne le font pas de manière identique. Parler d'expérimentations scientifiques semble donc excessif.

Ainsi, les recherches effectuées par les pratiquants sont multiples et apportent des connaissances supplémentaires pour la mise en place de l'activité. Il est important de prendre en compte, en plus des savoirs acquis, les savoir-faire qui forment tout autant une caractéristique propre de l'histoire vivante.

C. Des savoir-faire particuliers

La question des savoir-faire vient en complément des recherches et savoirs mis en place au cours de la pratique. Cette notion renvoie à deux sens complémentaires : *« Une première acception, bien rendue par le mot anglais* skills, *fait coïncider le savoir-faire avec l'habileté nécessaire à la réalisation d'une tâche […]. À l'opposé, savoir-faire désignera l'excellence […]. Le savoir- faire se définit alors comme l'ensemble des compétences acquises, incorporées, transmises, qui se manifestent dans l'acte technique. Présent à tous les instants de l'activité technique, il est perceptible dans les aptitudes physiques de l'individu comme dans ses capacités à juger, prévoir et maîtriser un processus technique et les rapports sociaux qui lui sont associés. »*[285] Il semble nécessaire de parler des activités techniques, qui englobent à la fois *« deux "éléments" fondamentaux […] : des connaissances et des savoir-faire »*[286]. Ces diverses activités prennent plusieurs formes. En premier lieu, les AMHE. Les savoir-faire qui en découlent renvoient essentiellement aux techniques martiales et aux gestes maîtrisés quant à leur inscription historique. L'étude des manuscrits permet en parallèle cette reproduction. Ces savoirs pratiques s'exposent par le biais des présentations et démonstrations diverses aux autres. La création d'artefact n'est

[285]Denis Chevallier (1991), « Des savoirs efficaces », *Terrain*, n° 16, mars, p. 6-7.
[286]Jacques Pelegrin (1991), « Les savoir-faire : une très longue histoire », *Terrain*, n° 16, mars, p. 108.

pas particulièrement importante et ne constitue pas un point essentiel. Néanmoins, la nécessité d'avoir certaines armes et protections adéquates est un souci récurrent. Pour cette raison, l'achat de ce type d'objets se fait dans l'idée d'obtenir des outils conformes à l'usage qui pouvait en être fait à l'époque : les épées tranchantes servent par exemple à effectuer des tests de coupes. Ainsi, les répétitions de gestes et les entraînements constituent la forme principale des savoir-faire propres aux AMHE.

En second lieu, concernant la reconstitution, le problème se pose différemment. Les techniques renvoient essentiellement aux pratiques artisanales exposées par les reconstituteurs. D'après les questionnaires, ils sont plus de 65 % à affirmer avoir développé une activité (ou plusieurs) de ce type d'après leur pratique de reconstitution[287]. Ces réalisations sont variées : majoritairement, la couture est l'occurrence la plus citée, suivie de près par le travail du cuir (respectivement 44,5 % et 29,4 % des réponses). La part importante d'apprentissage de ces techniques s'explique assez facilement par la nécessaire création personnelle du costume, qui intervient très rapidement au cours de la pratique. Il est essentiel de savoir coudre (à la main ou à la machine) et travailler le cuir (pour la réalisation des chaussures, notamment). Le graphique n° 4, montrant les activités mises en place par les reconstituteurs, est présenté page suivante. Viennent ensuite les techniques relatives au travail du bois puis au tissage. Pour cette seconde modalité, là encore, la mise en place de cette pratique se comprend par la nécessité récurrente de décorations sur les vêtements (galons, etc.). Quant au travail du bois, il présente un pourcentage important (presque 22 %), d'autant plus que c'est une technique qui a été peu visible lors du terrain.

Se pose la question du lieu du savoir-faire ainsi développé. Cela peut être lors de manifestations, ce qui favorisera la présentation au public ou les échanges de techniques avec d'autres reconstituteurs. Mais aussi en dehors des événements, lors de la préparation des *« sorties »*. Ceci peut expliquer pourquoi certaines activités sont peu visibles en dehors du cadre domestique.

Cette idée est confirmée par le temps important que passent les reconstituteurs à préparer à la maison les événements auxquels ils participent. De la même manière que la question concernant le nombre d'heures réservées aux recherches dans une semaine, celle traitant du temps passé aux réalisations fournit quelques éléments à prendre en compte.

[287] *Cf.* en annexe 2, p. 651, le graphique n° 58.

Graphique 4 : *Différentes activités artisanales développées au cours de la pratique de reconstitution*

Quelle(s) pratique(s) artisanale(s) avez-vous développée(s)?

Couture	**53**	**44.5%**
Travail du cuir	**35**	**29.4%**
Travail du bois	**26**	**21.8%**
Tissage	**20**	**16.8%**
Forge	**17**	**14.3%**
Autre	**13**	**10.9%**
Teinture	**12**	**10.1%**
Haubergerie	**11**	**9.2%**
Cuisine	**9**	**7.6%**
Travail de la laine	**8**	**6.7%**
Coutellerie	**7**	**5.9%**
Poterie	**6**	**5.0%**
Broderie	**5**	**4.2%**
Joaillerie	**5**	**4.2%**
Calligraphie	**3**	**2.5%**
Vannerie	**3**	**2.5%**
Travail de l'os	**2**	**1.7%**
Total	**119**	

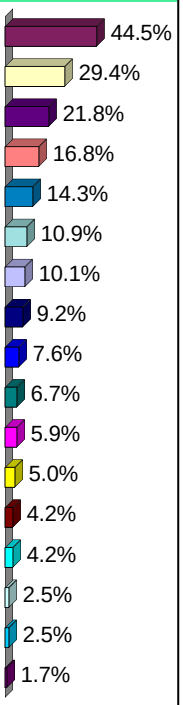

Source : Graphique réalisé d'après les réponses au questionnaire distribué aux reconstituteurs

Les pratiques sont diverses, allant d'une heure par semaine à plusieurs journées complètes. Mais il faut prendre en compte plusieurs facteurs qui ne dont pas précisés dans les réponses, mais qui ont pu être discutés lors du terrain. En premier lieu, tout dépend si la confection des vêtements entre dans le cadre de la préparation des sorties. En effet, le costume est la condition nécessaire à la participation aux diverses manifestations. Ceux qui ont déjà leur costume n'ont pas à prendre du temps pour ce type de confection. Ensuite, tout dépend du moment de l'année : à l'approche de l'été (où ont lieu la grande majorité des événements), les préparatifs de « dernière minute » viennent ajouter au temps passé à préparer le week-end. Ainsi, il faut prendre en compte à la fois l'aspect temporel mais aussi ce que comprend l'idée de « confections » : il peut s'agir de couture ou, plus simplement, de préparations culinaires. Ceci explique les écarts importants concernant cette modalité, les référents n'étant pas forcément les mêmes pour tous les enquêtés.

Ces techniques et savoir-faire concernent une grande majorité des pratiquants, qui les mettent en place de manière amatrice, au sens où ils ne cherchent pas à en faire leur source de revenu ou leur occupation principale. Pourtant, en dehors de cette pratique globale, certains reconstituteurs en font une activité spécifique et sortent ainsi du cadre du savoir-faire de loisir. La question de la professionnalisation sera abordée dans une partie ultérieure, mais il s'agit à présent de montrer comment l'artisanat peut être rattaché à un savoir-faire technique propre à la pratique, qu'il soit choisi ou non comme profession ; des reconstituteurs ayant développé des compétences sur des activités particulières entrent aussi dans ce schème d'analyse. Il est à cet égard important de rappeler que l'artisanat, en tant que terme communément employé, renvoie au *« métier »* d'artisan, qui lui-même est défini, sur le territoire français, en tant que *« travailleur indépendant, qui justifie d'une qualification professionnelle et d'une immatriculation au répertoire des métiers pour l'exercice, à son propre compte, d'une activité manuelle »*[288]. Un autre sens englobe la notion de *« normes traditionnelles »*, mais toujours un lien avec la profession. Par conséquent, parler d'« artisans professionnels » apparaît comme un pléonasme. Néanmoins, au cours de l'enquête, cette précision n'est jamais mentionnée et certains amateurs sont parfois désignés sous ce vocable d'artisan. Pour cette raison, la précision sera toute de même parfois effectuée, afin d'éviter toute confusion.

Plus particulièrement, les activités présentées seront regroupées sous le vocable de *« savoir-faire »*. La question de l'artisanat en tant que métier sera abordée dans une partie ultérieure. L'intérêt est de s'attacher à mettre en lumière la manière dont se mettent en place les techniques au sein de la reconstitution. Celles-ci renvoient à la notion de « fabrication », en ce qu'elles permettent de « créer » un artefact. *« Il est aussi possible de s'intéresser à ce que le consommateur culturel* fabrique *[…]. À ce mot de* consommateur, *marqué par un préjugé social et culturel dont le sens n'est que trop clair, je substitue celui de* pratiquant *et je m'intéresse à l'usage que ces pratiquants font de l'espace urbain bâti […]. Il y a là une* fabrication *dont le pratiquant est l'auteur ; c'est une production, mais elle reste cachée, parce qu'elle se dissémine dans les régions désormais entièrement définies et occupées par les systèmes de la production télévisée, urbanistique, commerciale, etc., et parce que l'extension de plus en plus totalitaire de ces systèmes ne laisse plus aucune place où les pratiquants puissent marquer ce qu'ils font des produits*

[288] *Cf. Le Larousse*, par exemple, entrée *« Artisan »*.

reçus. »[289] Pour ce qui est de l'histoire vivante, la transposition de l'usage se joue de *« l'espace urbain »* à la création d'artefacts dont l'individu a besoin. Le *pratiquant* n'est pas uniquement un consommateur, en ce qu'il impose sa marque sur les objets qu'il mobilise pour l'activité. En dehors de la simple *« consommation »* de matériel acheté, beaucoup choisissent de fabriquer eux-mêmes certaines pièces, marquant ainsi l'objet de leur identité personnelle. En ce sens, les pratiquants ne sont pas seulement des consommateurs *passifs* mais aussi des *« fabricants »* actifs.

De plus, les savoir-faire pris en compte sont multiples et regroupent aussi bien des activités de forge, de bijouterie, de poterie, d'agronomie, que de fabrication de pièces d'artillerie. Les manières d'apprendre sont toutes extrêmement proches : tous les enquêtés (sauf un seul) évoquent un apprentissage pour partie autodidacte. Les notions d'entraînements, d'essais répétés, sont essentielles et participent à la formation autonome. En plus de cette façon de faire, les personnes soulignent le suivi de formations spécialisées ou la rencontre avec un artisan confirmé, qui agit comme un mentor et enseigne sa pratique. La transmission occupe une place essentielle, en plus de la formation en autodidacte. L'importance de ce type d'apprentissage peut s'expliquer par la faible proportion de personnes (reconstituteurs amateurs ou professionnels) et d'institutions proposant des savoir-faire du type de ceux pratiqués. Ensuite, ces techniques sont toujours reliées à des connaissances, historiques ou archéologiques, en lien avec le cadre temporel et géographique englobé dans le savoir-faire. De nombreuses recherches sont effectuées pour la technique en particulier, mais aussi pour tout ce qui l'entoure : *« J'effectue de recherches tant sur la pratique que pour les réalisations. »* La part de cette activité de recherche est importante : *« Cela représente probablement 30 % de mon emploi du temps »,* et nécessaire : *« Ça fait partie du job, sinon, ça n'aurait aucun intérêt. »* Cette partie de la démarche se réalise par la visite de musées, de lectures (souvent d'ouvrages de professionnels et d'universitaires), de la prise en compte de pièces archéologiques, mais aussi par le biais de l'internet et d'échanges avec des troupes de reconstitution.

Ainsi, la mise en place de savoir-faire allie une phase de recherches en amont de la réalisation et une connaissance technique qui permet la création d'artefacts (épées, couteaux, semences et graines, poteries, textiles, bijoux, etc.) conformes aux sources historiques. La question du statut des objets ainsi créés se pose alors. S'agit-il de simples

[289]Michel de Certeau (1979), « Pratiques quotidiennes », *in* Geneviève Poujol et Raymond Labourie (sous la dir. de), *Les Cultures populaires, op. cit.*, p. 24.

artefacts servant à une pratique de loisir ou peuvent-ils entrer dans le cadre de biens culturels matériels ? Des éléments de réponses peuvent être donnés à partir du moment où la « destination » de l'objet est prise en compte. En effet, tous ces enquêtés qui développent des savoir-faire sont ensuite en contact avec des reconstituteurs, mais aussi et, plus largement, avec des consommateurs. Parfois, les pièces réalisées le sont pour des musées, qui veulent compléter leurs vitrines avec des reconstitutions d'objets archéologiques. Ces créations entrent directement au cœur des équipements culturels. À cet égard, elles peuvent obtenir le statut de biens culturels. Par ailleurs, *« les objets techniques se définissent à la fois par les fonctions qu'ils remplissent et par la place qu'ils occupent dans les systèmes de valeur et les représentations »*[290]. Il est possible de parler également d'objets techniques pour les artefacts réalisés : en effet, chaque création vise à remplir une fonction (culinaire, martiale, etc.) et tient une place précise au cœur de la pratique. Ainsi, il est fréquent, lors du terrain, que des reconstituteurs identifient au premier regard un objet et le lient à son créateur : *« C'est une épée de chez F.! »*. En outre, *« les objets techniques peuvent être analysés comme les médiateurs d'une relation au monde et à la société »*[291]. La création d'objets spécifiques, propres à la période médiévale, peut se comprendre selon ce point de vue. Une fusaïole, qui est un poids servant à filer, est souvent un objet inconnu, tant au niveau du nom que de sa représentation, des non-pratiquants. Ceci s'est donné à voir lors de plusieurs terrains. En revanche, les reconstituteurs sont capables d'identifier ce type d'objet, tout comme ils peuvent associer une création à une personne. Certains artefacts, découlant des savoir-faire développés font sens dans une relation particulière au monde, qui est celui de la reconstitution.

Dans le cadre de l'analyse de l'histoire vivante en termes de pratique culturelle, il faut alors, après ce développement, s'interroger sur le concept de « culture matérielle ». D'emblée, des problèmes de définitions se posent : *« S'il s'agit de définir la culture matérielle, on se tournera donc vers ceux qui font le plus usage de la notion et de l'expression : les historiens et les archéologues. On s'apercevra alors qu'ils n'en donnent pas de définition. »*[292] Le concept doit faire l'objet d'une délimitation, du moins pour le sujet d'étude. La définition proposée par Jean-Marie Pesez sera celle qui servira de fil conducteur : *« La culture matérielle a une évidente relation avec les contraintes*

[290]Denis Chevallier (1991), « Des savoirs efficaces », *op. cit.*, p. 9.
[291]*Ibid.*
[292]Jean-Marie Pesez (2006), « Histoire de la culture matérielle », *in* Jacques Le Goff (sous la dir. de), *La Nouvelle Histoire*, Paris, Éd. Complexe, p. 194.

matérielles qui pèsent sur la vie de l'homme et auxquelles l'homme oppose une réponse qui est précisément la culture. Mais ce n'est pas tout le contenu de la réponse qui est concerné par la culture matérielle. La matérialité implique que, au moment où la culture s'exprime de façon abstraite, la culture matérielle n'est plus en cause. Cela désigne non seulement le domaine des représentations mentales, du droit, de la pensée religieuse et philosophique, de la langue et des arts, mais également des structures socio-économiques, les relations sociales et les rapports de production, en somme la relation de l'homme à l'homme. La culture matérielle est du côté des infrastructures, mais elle ne les recouvre pas : elle ne s'exprime que dans le concret, dans et par des objets. En somme, car l'homme ne peut être absent dès lors qu'il s'agit de culture, la relation de l'homme aux objets […]. »[293] Les artefacts créés par les reconstituteurs peuvent faire référence à une culture matérielle. Si la notion de « matérialité » prend tout son sens, celle de culture renvoie à deux éléments. D'une part, à la culture d'un groupe, au sens de valeurs et normes communes. C'est bien le cas pour certains objets qui font consensus pour les pratiquants, mais demeurent inconnus pour ceux qui ne prennent pas part à la reconstitution. De l'autre, l'artefact en tant que tel est un objet reconstitué, ancré dans un contexte historique. Il est signifiant d'une culture médiévale, qui se donne à voir à travers la « re-création » de biens matériels. Le statut accordé à l'objet est central : à partir du moment où il fait sens dans un contexte culturel (musée, expositions, etc.), il sort du cadre d'un objet personnel, de loisir, qui appartient à un reconstituteur par exemple, pour entrer dans celui, plus large, du domaine culturel et public. Ces deux usages se retrouvent lors de la pratique. Par exemple, un archéocéramiste, ou un forgeron, pourront proposer des reconstitutions sur le marché médiéval de Pontoise, mais aussi travailler avec des structures nationales, des musées, sur commandes spéciales. Pour autant, ce qui modifie le statut de l'artefact est l'usage qui en est fait et non la manière dont il a été créé. Les savoir-faire conduisent à la création d'objets qui acquièrent par la suite le statut de biens matériels, voire de biens *culturels* matériels.

En conclusion de ce chapitre, il faut rappeler que l'histoire vivante apparaît comme plurielle au niveau de ses activités. Elle peine à trouver une place définie et précise au sein des différents équipements culturels en place. Des liens peuvent être tissés avec d'autres pratiques culturelles (visites des musées, etc.), ainsi qu'avec certaines caractéristiques sociologiques (socialisation culturelle, etc.). Pourtant, ce qui singularise l'histoire vivante est le côté recherches de connaissances, qui se traduit par des liens forts avec les

[293] *Ibid.*

disciplines scientifiques telles l'histoire ou l'archéologie, mais aussi des expérimentations. De plus, la prise en compte de savoir-faire spécifiques invite à ajouter cet élément comme propre à la démarche. Les objets occupent une place essentielle, renvoyant là encore à une culture particulière : matérielle. Il est possible d'inscrire l'histoire vivante en tant que pratique culturelle. Néanmoins, il ne faut pas laisser de côté l'aspect historique des savoirs et savoir-faire recueillis. Un glissement s'opère de la culture au patrimoine. *« La culture nationale nous inspire spontanément une posture de propriétaire ou plutôt d'héritier. C'est un patrimoine à protéger et à transmettre dans lequel nous rangeons tout ce qui a été créé de marquant […] dans le passé sur l'espace délimitant aujourd'hui le territoire national. Le thème du patrimoine culturel mis à la mode par le ministère de la Culture à la fin des années soixante-dix, éveille en nous des émois d'héritier. »*[294] La culture nationale renvoie aux connaissances médiévales, même si elles ne concernent pas toujours le territoire français. Il est possible d'élargir cette notion à une culture et à un patrimoine européens. Ce dernier point constitue un autre axe de recherche concernant l'histoire vivante, mais toujours complémentaire à celui de culture.

[294]André Burguière (1997), « Les caractères originaux de la culture française : un problème pour l'historien », *in* Jean-Pierre Sylvestre (sous la dir. de), *Toutes les pratiques...*, *op. cit.*, p. 12.

CHAPITRE VI : HISTOIRE VIVANTE ET PATRIMOINE

Un changement sensible de point de vue quant à l'histoire vivante peut s'opérer, passant d'une pratique culturelle à une pratique patrimoniale. C'est par exemple le cas lors de visites de monuments historiques. La question se pose de savoir dans quel cadre il convient d'analyser ces activités. Le lien entre culture et patrimoine est important et se retrouve aussi dès que l'on s'attache à comprendre la pratique, les différentes notions s'imbriquant entre elles. Ce chapitre vise à prendre en compte la pluralité des patrimoines en lien avec la démarche étudiée, puisqu'il n'est pas possible de parler de patrimoine au singulier.

A. Quel(s) patrimoine(s) ?

A.1. *Un problème de définitions*

Plusieurs définitions du vocable « patrimoine » peuvent être présentées : *« Le patrimoine, au sens où on l'entend aujourd'hui dans le langage officiel et dans l'usage commun, est une notion toute récente, qui couvre de façon nécessairement vague tous les biens, tous les "trésors" du passé. En fait, cette notion comporte un certain nombre de couches superposées […]. »*[295] Globalement, le patrimoine désigne deux éléments distincts : un *« bien qu'on tient par héritage de ses ascendants »* ou *« ce qui est considéré comme l'héritage commun d'un groupe »*[296]. Un lent glissement sémantique s'opère entre le bien hérité et la propriété patrimoniale d'une communauté. *« La notion de patrimoine qui nous paraît aujourd'hui si familière, a été fort longue à se dégager. Héritière de l'histoire […], elle trouve son origine la plus ancienne dans la tradition de l'érudition. Au départ, la préoccupation des chercheurs n'était d'ailleurs pas le monument en lui-même, mais la mémoire qu'il constituait […]. Instrument de cette connaissance, la conservation des archives […] avait été pensée moins comme un travail de mémoire que comme une preuve garantissant sur le long terme des droits et des obligations fixés par la chose écrite. À un moment est apparu le désir de structurer toutes ces informations, de les organiser en récit – bref, de passer de l'archive à l'histoire. »*[297] De la simple collecte d'éléments, le

[295] Jean-Pierre Babelon et André Chastel (1994), *La Notion de patrimoine*, Paris, Liana Levi, p. 11.
[296] *Cf. Le Larousse*, par exemple, entrée *« Patrimoine »*.
[297] François Loyer (1998), « Du romantisme à l'archéologie. L'invention de la notion de patrimoine », *in* Jean-Yves Andrieux (sous la dir. de), *Patrimoine et société*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 113.

patrimoine en vient à entrer dans un cadre historique de sauvegarde des données. En ce qui concerne l'enquête, la question du patrimoine se trouve en lien avec la culture mais aussi avec les notions de transmission et de mémoire. Cet *« héritage commun »* renvoie, en outre, aux connaissances et savoir-faire du passé, propres à cette période particulière de l'Histoire que constitue le Moyen-Âge. L'idée qui se dégage est la « conservation » de données, qu'elles soient textuelles ou manuelles. Le patrimoine comprend plusieurs sens et se caractérise par un lien fort avec le passé. Il s'agit pourtant de ne retenir qu'une seule définition comme base d'analyse, celle proposée par Brigitte Munier, puisqu'elle fait particulièrement écho aux divers critères de l'histoire vivante : *« Le patrimoine désigne l'ensemble des biens communs à une unité de civilisation – région, nation ou même humanité – qui, recensés dans le passé, permettent de fonder, de définir et de réactiver la sensibilité à l'identité collective ; le sens passe de la culture à la nature, c'est-à-dire à l'écologie conçue comme une richesse venue du plus lointain passé que se partagent tous les hommes telle la condition de la reproduction de leurs conditions de vie. La présence d'une menace pesant sur le futur vivifie l'esprit patrimonial. »*[298]

L'idée de patrimoine en lien avec l'objet d'étude renvoie aux savoirs historiques (médiévaux en l'occurrence) qui, mobilisés, permettent une identification commune du groupe des pratiquants à un passé identique pour tous. *« La notion de patrimoine est particulièrement propre à manifester les différentes façons d'appréhender l'histoire […] [Elle] renvoie toujours à un passé dont la connaissance et la sauvegarde concourent à la conscience identitaire d'un groupe ou d'une nation : elles lui permettent de se situer dans une continuité temporelle et d'envisager l'avenir. »*[299] La démarche d'histoire vivante favorise une re-définition du Moyen-Âge, étant donné qu'elle cherche à le présenter de façon différente. Il est question de donner à voir le patrimoine médiéval sous un autre angle : *« Sur les écrans hollywoodiens, le Moyen-Âge apparaît comme une période sale, obscure et brutale, ce qui est tout à fait le contraire. Rappeler et diffuser ces informations pour mettre en perspective notre propre société fait partie des choses qui me semblent importantes dans la transmission de connaissances liées au Moyen-Âge. »*

En tant que telle, la notion de patrimoine n'a été abordée que dans les entretiens avec les reconstituteurs. Toutefois, elle s'expose à travers l'observation et grâce aux analyses de

[298]Brigitte Munier (2007), « Conscience patrimoniale et sens de l'histoire », *in* Brigitte Munier (sous la dir. de), *Sur les voies du patrimoine. Entre culture et politique*, Paris, L'Harmattan, p. 17.
[299]*Ibid.*, p. 8.

contenus des divers sites internet en lien avec la pratique. La question patrimoniale est abondamment mise en avant, regroupant plusieurs thématiques différentes. Le lien est toujours fait avec la période médiévale, mais il peut s'agir de patrimoine *« culinaire »*, *« martial »*, *« artisanal »*, ou bien simplement de sa *« mise en valeur »*. Les termes évoqués renvoient aux différentes activités liées à la reconstitution (cuisine, artisanat, etc.), ainsi qu'aux AMHE (geste technique, etc.). Ces divers patrimoines ne sont pas spécifiques à l'histoire vivante et peuvent être pris en compte dans d'autres contextes, mais ici, ils font sens au regard des pratiques menées : le patrimoine « défendu » n'est pas créé en tant que tel, mais découle des connaissances et savoir-faire propres aux enquêtés. Cette idée est aussi présente lors des entretiens : *« Les objets et les lieux deviennent inertes et l'histoire vivante permet de les réanimer et de leur rendre un usage »* ; *« C'est un support appréciable et les deux vont très bien ensemble. »* Pourtant, il est essentiel de noter que dans la grande majorité des cas, le patrimoine est associé aux monuments historiques ; l'histoire vivante n'est pas prise en compte comme activité patrimoniale en tant que telle. Cette distance ainsi créée semble en opposition avec les discours présentés (sur les sites internet mais aussi par le biais des plaquettes associatives, notamment). Pourtant, la manière dont est mobilisé le discours, mais surtout la façon dont se déroule la pratique, permettent de nuancer ce point d'achoppement.

Identifier le patrimoine n'est pas chose aisée. Plusieurs critères peuvent toutefois permettre de le circonscrire plus précisément : *« Le concept de patrimoine peut s'articuler autour de quatre rubriques. La première concerne le* contenu *: quelles sont les œuvres qui, selon les époques, ont été jugées dignes d'être conservées ? Quelle est la nature de ces œuvres, matérielles ou non, artistiques ou non ? La deuxième touche aux* motivations *qui conduisent à accepter le passé ou à le rejeter. La troisième s'intéresse aux* modalités *de conservation et de transmission. La quatrième, enfin, regroupe les différents* modes d'usages, *scientifique, touristique, utilitaire, etc. »*[300] En appliquant ces quatre points à l'histoire vivante, il est possible de remarquer que la première rubrique, le contenu, renvoie à toutes les sources primaires dont se servent les enquêtés pour leur pratique : enluminures, traités, pièces archéologiques, etc. Les initiés sont dépendants des travaux des historiens et des archéologues, comme des éléments qui ont été jugés dignes d'être conservés (donc qui sont exposés dans les musées). À cet égard, il est fréquent, sur les forums, que des sujets

[300]Jean-Michel Leniaud (2000), « Voyage au centre du patrimoine », *in* Daniel Fabre (sous la dir. de), *Domestiquer l'histoire*, Paris, Éd. de la MSH, p. 185.

traitant d'une « mauvaise » gestion du patrimoine (souvent archéologique) apparaissent. Les critiques sont souvent vives, notamment au regard des politiques publiques, qui privilégient l'utilisation pratique d'un lieu au détriment de son aspect « patrimonial ». La seconde rubrique, qui prend en compte les motivations, touche ici à une acceptation du passé, médiéval, mais plus encore à une volonté de le faire connaître sous un angle différent de celui habituellement présenté. La troisième concerne les modalités de transmission. Là encore, l'histoire vivante inclut une façon particulière de transmettre, qu'il s'agisse de connaissances (acquises par le bais du contenu patrimonial) ou bien de savoir-faire, présentés de façon attractive, avec une mise en vie des éléments passés. Enfin, la dernière rubrique renvoie aux modes d'usages. Ils sont multiples : scientifiques dans le cas de présentations au sein des musées, touristiques lors de certains événements, mais aussi pédagogiques (lors d'interventions dans les écoles par exemple), etc. On le constate : histoire vivante et patrimoine se recoupent et font appel à des éléments communs.

A.2. *Les acteurs et leur patrimoine*

Ce qui pose problème est le terme en lui-même qui ne fait pas consensus pour le groupe étudié, et non l'existence du lien entre la démarche historique et patrimoniale. En outre, *« remettre en évidence, à côté de celle des acteurs institutionnels, l'action des populations dans la définition du patrimoine, voici désormais un objectif de recherche dont la fécondité paraît sûre »*[301]. La question des personnes en lien avec le patrimoine, en dehors des institutions, est à poser. Les associations forment, à cet égard, des acteurs essentiels : elles constituent une part importante des structures regroupant les pratiquants mais, de plus, elles sont visibles d'un point de vue social et politique. Bien que, comme il a été souligné précédemment, le terme de patrimoine n'apparaisse pas toujours en tant que tel dans les discours, les rapports entre celui-ci et l'histoire vivante sont étroits et peuvent être pris en compte dans l'approche associative. Dans leur étude *Le Patrimoine saisi par les associations*[302], Hervé Glevarec et Guy Saez présentent, d'un point de vue sociologique, les caractéristiques propres du *« petit patrimoine »*, pris en compte par les *« amateurs »* qui décident de s'investir dans la vie associative. Laurent Sébastien Fournier rappelle que ce qui importe n'est pas *« la valeur marchande mais la valeur affective, subjective, symbolique. Ce "petit patrimoine", composé de jouets, outils, ustensiles […], etc., mobilise*

[301] *Ibid.*, p. 183.
[302] Hervé Glevarec et Guy Saez (2002), *Le Patrimoine saisi par les associations*, Paris, La Documentation française.

les groupes dans lesquels il circule : famille, cercles d'amis, corps de métier, associations culturelles, clubs sportifs, groupements politiques. Non institutionnalisé, il constitue cependant une source de documentation originale par son pouvoir d'évocation et par ce qu'il dit de l'identité intime de celles et ceux qui le manipulent »[303]. Plus précisément, ce patrimoine peut être défini selon plusieurs ancrages : *« [Il] viserait l'ensemble des éléments de la culture matérielle populaire, mis en scène dans les écomusées, les musées, d'ethnographie et les musées de société [...]. Parallèlement […] une nouvelle acception du "petit patrimoine" va voir le jour à partir des années 1980. Il s'agit alors de prendre en compte le* "petit patrimoine monumental" *en référence aux définitions architecturales classiques du patrimoine […]. Enfin, d'autres définitions plus extensives désignent sous le terme de "petit patrimoine" l'ensemble des petits objets de l'environnement matériel qui font sens pour leurs détenteurs. »*[304] Ce type de patrimoine met en lumière l'importance des acteurs et de leurs actions quant aux objets, ou à certains types de bâtiments, dans une optique de patrimonialisation.

De nombreux traits (et objectifs) caractérisant les associations engagées dans la protection du *« petit patrimoine »* se retrouvent dans celles prenant pour objet l'histoire vivante. *« On a vu apparaître des actions associatives proliférantes en faveur d'objets ni inscrits ni classés que l'on a baptisés rapidement "nouveaux patrimoines" ou "petit patrimoine". Il s'agit d'un ensemble disparate d'objets, traces ou vestiges touchant des domaines "négligés par les services, patrimoine industriel, rural, maritime, ferroviaire, etc." La liste peut s'allonger presque à l'infini puisqu'elle ne dépend pas des catégories administratives et scientifiques légitimes, mais de l'agrégation d'individus qui s'y attachent et qui érigent ces nouveaux objets patrimoniaux en foyer de leur sociabilité. Ils se donnent alors pour mission de les connaître, de les sauvegarder, de les valoriser, en bref d'en faire le centre d'une action collective plus ou moins en marge des procédures institutionnelles en vigueur. »*[305] L'histoire vivante, en tant que mélange d'activités touchant aussi bien aux arts martiaux, aux savoir-faire techniques qu'aux connaissances historiques, semble pouvoir faire partie de ce cadre d'analyse. La volonté des adhérents d'associations qui mettent en avant cette démarche est de montrer les compétences qu'ils ont pu acquérir en lien avec leur interrogation sur l'histoire médiévale. Mettre en valeur des gestes, par exemple, peut

[303]Laurent Sébastien Fournier (2010), « Le "Petit patrimoine" des Européens : morphologie, caractéristiques, significations sociales et symboliques », *in* Gilles Ferréol (sous la dir. de), *Tourisme et patrimoine*, Bruxelles, Intercommunications, p. 29.
[304]*Ibid.*, pp. 31-32.
[305]Hervé Glevarec et Guy Saez (2002), *Le Patrimoine saisi par les associations*, *op. cit.*, p. 10.

exposer un patrimoine oublié, laissé de côté. C'est ainsi que les reconstitutions de métiers (forgeron, etc.) présentent de nouveaux objets patrimoniaux à sauvegarder. D'ailleurs, *« aborder le patrimoine à partir d'associations qui rassemblent des amateurs, c'est supposer qu'il ne se réduit pas à l'offre patrimoniale organisée par les pouvoirs publics, mais qu'il existe aussi à travers une demande sociale. Ce choix contraste avec le grand nombre de travaux sociologiques qui s'intéressent plutôt à la structuration de l'offre culturelle "par le haut". Il est vrai que la logique de l'offre, encore largement dominante dans les politiques culturelles, conduit à désigner ainsi les objets et les terrains de la sociologie, laissant à l'ethnologie le terrain de la "demande" et de la "production" culturelle locale »*[306]. L'existence même d'une pratique d'histoire vivante permet de supposer qu'une demande existe, qui n'est pas satisfaite par les politiques publiques. Là encore, la méconnaissance des associations de reconstitution ou d'AMHE conduit à négliger l'aspect patrimonial des activités mises en place ; l'approche ethnologique semble ainsi convenir d'autant plus à cet objet. De surcroît, *« le rôle de l'association dans l'apparition du patrimoine est manifeste »*[307] : c'est parce que les associations d'histoire vivante existent que les actions qui en découlent peuvent être apparentées au patrimoine. Si l'on prend l'exemple des AMHE, le fait de rechercher un geste martial, historique, permet de s'interroger sur l'inscription au sein du patrimoine de cette manière d'aborder une donnée historique. Les AMHE se sont principalement développés en France par le biais des associations ; ainsi, si l'étude et la reconstitution de techniques de duel médiéval sont de plus en plus reconnues, c'est bien grâce à l'action associative. *« La dimension de "découverte" est […] essentielle. »*[308] Cette citation, qui s'applique aux associations « patrimoniales », peut parfaitement correspondre à l'histoire vivante, puisque les recherches forment une façon particulière de « découvrir » le passé, à travers les vêtements, les divers artisanats, etc.

Par ailleurs, la question des adhérents est à soulever. *« On n'entre pas dans une association comme on va au spectacle ou au musée […]. L'activité associative des membres n'est pas sans lien avec des pratiques culturelles tournées en partie vers les visites de musées et de monuments […]. »*[309] Cette assertion fait sens pour les adhérents interrogés. Leur entrée dans une association fait suite à un intérêt particulier : principalement pour l'histoire, mais

[306] *Ibid.*, p. 195.
[307] *Ibid.*, p. 160.
[308] *Ibid.*, p. 152.
[309] *Ibid.*, p. 30.

pas uniquement. Le patrimoine entre aussi en ligne de compte : le lien entre reconstitution et patrimoine n'est *« pas encore assez fort à mon goût, mais de plus en plus demandé par les uns et les autres. Le patrimoine est mis en valeur par les pratiquants de l'histoire vivante »*. Dès lors, la connexion est réalisée entre la prise en compte d'un patrimoine « national » et « institué » à travers les musées et monuments, et un patrimoine « nouveau », constitué par les activités d'histoire vivante. Ce dernier est véhiculé avec une fonction de *« production de sens, qui renseigne à la fois sur les formes de sociabilités et leur rapport à des formes institutionnelles, politiques et économiques »*[310]. C'est bien parce que d'un point de vue historique, les visites de bâtiments ne suffisent plus aux pratiquants, que ceux-ci décident d'entrer dans une association d'histoire vivante. Le rapport au patrimoine se déplace : des institutions, il passe à une appropriation personnelle. Un exemple peut être donné pour appuyer cette analyse. C'est le cas des noms des associations : beaucoup d'entre elles choisissent une appellation en lien avec leur époque de reconstitution, mais aussi avec le territoire sur lequel elles évoluent et que, souvent, elles reconstituent : *Historia Aquitanorum* ; *Lorregne 1214-1299* ; *AMHE du Maine* ; etc. *« Le patrimoine sert à construire le lien au territoire, voire contribue à définir ou redéfinir l'espace territorial […]. La première manifestation d'une territorialisation se trouve dans le nom que les associations se choisissent. »*[311] Ainsi, attribuer un nom à son association, dépend fortement du lieu historique reconstitué, mais rattache tout autant la pratique au patrimoine.

Enfin, plusieurs typologies d'associations peuvent être reliées au patrimoine[312] : *« La différenciation par fonctions permet d'établir une typologie des associations selon quatre pôles d'activité : l'étude, la défense, la restauration et l'animation. On trouve en premier lieu des associations orientée vers l'étude et la recherche. Leurs membres fréquentent les Archives, produisent des articles. »* Nombreuses sont les associations d'histoire vivante qui entrent dans ce cadre : la fréquentation des archives ou musées n'est plus à démontrer et la production d'articles se réalise par le biais des sites internet ou parfois par la publication d'ouvrages spécialisés. *« Un deuxième pôle rassemble les associations tournées vers la défense d'un patrimoine […]. Elles peuvent entrer dans des processus de judiciarisation »*. Il est plus rare de trouver ce type d'associations pour notre sujet d'étude, mais comme il a été précisé, des discussions sur ces protections sont souvent présentes dans les discours.

[310] *Ibid*., p. 31.
[311] *Ibid*., pp. 290-302.
[312] *Ibid*., p. 142.

« Le troisième pôle est celui de la restauration [...]. L'association restaure matériellement un patrimoine en y engageant physiquement ses membres […]. » Souvent, il ne s'agit pas de restauration à proprement parler, mais davantage de constructions et d'entretien. C'est par exemple le cas pour les reconstitutions de bâtiments, fermes ou maisons médiévales. À Marle, l'archéosite est devenu un équipement culturel à part entière, et les maisons mérovingiennes forment un patrimoine à entretenir. *« Le quatrième pôle, celui de l'animation, a deux dimensions distinctes : le musée ou l'exposition et animation urbaine. »* Les enquêtés déclarent, pour beaucoup, faire des animations, que ce soit dans des musées ou dans d'autres lieux (parfois fêtes médiévales, événements d'histoire vivante, etc.). Ce dernier pôle englobe certainement la majorité des associations, mais aucun n'est exclusif et, dans la plupart des cas, ils se recoupent.

Les différentes associations d'histoire vivante prennent en considération des enjeux patrimoniaux par le biais de leurs caractéristiques propres. La notion n'en reste pas moins polysémique, mais il est possible d'émettre l'hypothèse que les savoirs développés sont liés au patrimoine. Ceci se comprend d'autant plus que les connaissances ont vocation à être conservées et concernent des savoir-faire. *« Les éléments d'une période identifiée comme passée, ce sont les métiers artisanaux et ouvriers, ruraux davantage qu'urbains. Les associations perçoivent l'idée d'une créativité associée à ces métiers dont la perte est considérée comme un amoindrissement ; elles veulent la retrouver, la mettre en scène. Il ne s'agit pas de rejouer le dimanche après-midi à des métiers disparus, mais d'en garder la trace et de manifester une dette à l'égard des anciens. »*[313] Cette citation ne saurait mieux s'appliquer qu'au domaine étudié. La volonté de retrouver puis de conserver un métier, qui passe dans le vocabulaire de la reconstitution par le terme d'artisanat, est un point essentiel de la pratique. En réponse à la question portant sur les motivations, nombreuses sont les témoignages faisant état de cette attente : *« Découverte de nouveaux artisanats »* ; *« Retrouver la technique, le geste de nos prédécesseurs »* ; etc. Ceci se comprend d'autant plus lorsque l'on prend en compte les artisans professionnels, qui choisissent de se consacrer à des techniques passées. Certaines de leurs pièces servant à remplir les vitrines de musées, le lien entre les objets re-créés de cette manière et le patrimoine prend tout son sens.

[313] *Ibid.*, pp. 32-33.

B. Présentation de savoirs oubliés : des enjeux patrimoniaux ?

B.1. *Artefacts, savoir-faire et patrimoine technique*

Les artefacts reconstitués, qu'il s'agisse du travail de professionnels ou d'amateurs, forment un point central dans le rapport de l'histoire vivante au domaine patrimonial. Ils sont les témoins d'une action en train de se faire, lors de présentations artisanales au public par exemple, et ils apparaissent comme le signifié d'un objet historiquement positionné. Ils fonctionnent comme un support permettant de donner à voir des techniques passées. En tant qu'objets particuliers, ces artefacts acquièrent un statut propre. Leur rôle se comprend d'autant mieux dès que l'on dresse un parallèle avec les produits conservés au musée. *« Les visiteurs […] viennent au musée pour voir des objets hors normes et authentiques : on visite rarement un musée de reproductions. […] La* "vraie chose" *constitue sans doute une partie importante de ce qui pousse les gens à venir au musée, à savoir moins pour acquérir des connaissances ou obtenir des informations, moins pour se détendre que pour voir des objets agissant sur leurs émotions. »*[314]

Si le statut de l'objet au musée est d'être authentique, car c'est en ce sens qu'il va produire de l'émotion sur les individus, alors la place des artefacts reconstitués semble poser problème. Pourtant, ces derniers permettent d'apporter une vision d'un objet autrement impossible à avoir (soit que la pièce d'origine n'existe plus, soit qu'elle ait été endommagée). Mais si ces reconstitutions sont « fausses » dans un musée, elles n'en demeurent pas moins « vraies » lorsqu'elles sont créées sous les yeux du public lors d'événements d'histoire vivante. Ainsi, une poterie pourra trouver sa place au musée en remplacement d'une pièce inexistante, mais aussi être sujet d'émotion sur une manifestation parce qu'elle aura été façonnée d'après des gestes et techniques historiquement plausibles. Deux temps peuvent être distingués : le public vient pour le moment où l'objet est créé, pour comprendre les savoir-faire développés (et d'ailleurs les artisans donnent toujours des explications à cet instant) ; par la suite, il sera intéressé par les objets finis, parfois proposés à la vente. Ce deuxième temps est à rapprocher de celui des « boutiques-souvenir » dans les musées, où la consommation devient l'intérêt et l'enjeu principal. L'objet ainsi consommé devient souvenir et mémoire.

[314] Bernard Deloche et François Mairesse (2008), *Pourquoi (ne pas) aller au musée ?*, Lyon, Aléas, pp. 194-196.

Pour finir avec le lien concernant les musées, la prise en considération d'un objet dans ce contexte dépend principalement des données qui lui sont associées : *« Le témoignage* "scientifique" *ainsi livré par l'objet ne s'opère la plupart du temps, pour le visiteur, que de manière indirecte : celui-ci devra d'abord se renseigner, lire l'étiquette ou le panneau pour saisir le discours […]. S'il connaît l'objet, c'est d'abord parce qu'il l'a approché précédemment par d'autres médias ou dans d'autres lieux : à l'école, dans un catalogue, lors d'une conférence ou de la projection d'un film. Le discours scientifique peut en effet fonctionner avec d'autres supports, d'ailleurs souvent bien plus efficacement. »*[315] À cette liste, pourraient s'ajouter les manifestations d'histoire vivante. Aborder un même support de manière concrète, avec la possibilité de le toucher, permet sans doute une meilleure compréhension ultérieure des vitrines de musées. C'est bien dans cet objectif que les conservateurs invitent les pratiquants d'AMHE à des démonstrations à l'épée. Une distinction s'opère entre un objet de musée et un objet de reconstitution : le premier renvoie à la notion de « véritable », en lien direct avec la question d'*« authenticité »*, qui révèle ce qui est *« vrai »* (autrement dit dans ce cas précis : historique ou patrimonial) ; mais du point de vue de son explication au public, il se situe du côté de l'écrit (panneaux) et de l'isolement de l'individu (qui est seul face à la vitrine). Au contraire, l'artefact réalisé au sein de l'histoire vivante est de l'ordre de la « reconstitution », mais son explication au public se réalise par le biais de l'oral et du dialogue. Il s'agit de deux façons différentes d'aborder le patrimoine quant aux artefacts. Le fond demeure le même (puisque les pratiquants vont eux-mêmes chercher leurs informations dans les musées notamment) mais la forme est différente.

L'utilisation faite par les musées des objets reconstitués est essentielle. Ceux-ci peuvent servir de compléments aux pièces exposées ou parfois être le centre même d'une vitrine. Dans tous les cas, ils portent la mention d'objets « reconstitués ». Une protection autour des « vrais objets » du patrimoine, au sens « historiques », est mise en place. Il ne faut pas confondre les deux et délimiter, du point de vue des institutions, ce qui fait partie du patrimoine et ce qui n'en fait pas partie. Ainsi, certains musées qui utilisent des reconstitutions demandent à ce que les pièces soient marquées afin d'éviter les ventes de « fausses » pièces pour des vraies. On constate que le statut de l'objet dépend du lieu dans lequel il se donne à voir. Une reconstitution n'entre pas dans le cadre du patrimoine (parce qu'elle n'est pas « authentique » justement) au sein d'un musée, mais elle peut être le

[315] *Ibid.*, p. 198.

signifié d'une technique à protéger, qui entre dans un contexte patrimonial, sur d'autres lieux. Pour cette raison, la question d'un patrimoine *technique* peut être posée. *« À l'heure où se restructurent les appareils productifs, où de nouvelles techniques se substituent massivement aux anciennes, la sauvegarde du patrimoine technique de chaque nation vient à l'ordre du jour. Il ne s'agit pas de conserver quelques exemplaires de techniques dépassées dans quelque musée voué tôt ou tard à l'oubli, mais plutôt de ne pas gaspiller un patrimoine technologique qu'on pourrait à tort croire obsolète […]. Le patrimoine technique comprend donc les savoir-faire, c'est-à-dire l'ensemble des capacités de maîtrise pratique des techniques au sein de l'appareil de production, telles qu'elles s'expriment dans la participation au procès de travail. »*[316]

La notion de patrimoine se déplace des objets aux techniques, aux savoir-faire mobilisés par les pratiquants. La manière de faire et les gestes deviennent des éléments à sauvegarder, en raison de leur attachement à une pratique historique. C'est dans cette continuité que se comprend la volonté des enquêtés de mobiliser un geste technique.

Cette question est d'abord à interroger quant à la forme qu'elle prend dans l'artisanat. Un artisan professionnel évoque ce point : *« Si souvent ce sont de vrais artisans mettant en pratique leurs savoirs dans la scène de la reconstitution, en adaptant plus ou moins leur outillage et leurs créations, on trouve aussi des amateurs comme des professionnels qui ont, à force de recherches, presque entièrement recréé une activité ou une spécialité disparue. Je pense particulièrement aux forgerons qui pratiquent le Damas, aux rares graveurs pratiquant la damasquinure, ou encore aux verriers travaillant au bois ou aux potiers pratiquant certaines spécialités anciennes. »* Re-créer un savoir-faire oublié demande des compétences que mobilisent les enquêtés. La relation au patrimoine technique, en tant que partie d'un tout comprenant les métiers disparus, est sans ambiguïté.

L'attention portée aux gestes spécifiques à un corps de métier, à un savoir-faire spécifique, est révélatrice d'une envie de perpétuer une technique passée. Dès lors, il faut questionner la manière dont ces gestes sont mis en place. Un artisan évoque cette idée : *« Il n'existe pas de sources pour le geste médiéval. On retrouve le geste en passant par la forme [de l'objet*

[316]André Barcet, Christian Le Bas et Christian Mercier (1985), *Savoir-faire et changements techniques, essai d'économie du travail industriel*, cités par Denis Chevallier (1991), « Des savoirs efficaces », *op. cit.*, p. 6.

retrouvé], puis par les outils, pour enfin arriver aux gestes. La fabrication des outils fournit déjà un geste spécifique. »

Le lien entre le geste et l'objet est étroit et il faut partir du second pour retrouver le premier. En l'absence de sources médiévales, les artisans se tournent parfois vers d'autres connaissances : *« Les sources concernant la pratique du geste en feutrage sont très pauvres […]. Je me renseigne beaucoup sur les personnes travaillant le feutre de façon artisanale : les techniques du feutrage à la main n'ont presque pas évolué dans certains pays (Mongolie, Iran, etc.) »* ; *« Il n'existe pas de sources dans mon domaine […]. Il faut donc se débrouiller avec les vieux métiers du XIXe siècle »* ; *« Pour la pratique du geste, la seule source sur laquelle je peux m'établir, avec une marge restreinte d'erreur, s'inspire des techniques ancestrales africaines. »* Ce qui ressort des entretiens avec les artisans est un syncrétisme temporel et géographique, qui permet de retrouver une technique pouvant approcher celle réalisée au Moyen-Âge.

L'utilisation d'autres manières de pratiquer, empruntées à d'autres pays ou temporalités, favorise un essai technique appliqué à la reconstitution du geste. Ce qui importe dans les réalisations est la façon de faire. Lorsque la réalisation a lieu à l'atelier, le costume n'entre plus en ligne de compte, et le geste et la méthode deviennent les supports visuels essentiels. À titre d'exemple, l'un des terrains effectué a consisté à assister à une cuisson de céramiques du Haut Moyen-Âge. Celle-ci se déroulait dans le jardin de l'artisan et devait permettre une cuisson simultanée dans deux fours. L'un de ses amis, également potier, était présent pour cuire aussi sa céramique.

Les connaissances et gestes techniques mobilisés par les deux artisans présents étaient indéniables. Ainsi, l'enfournement avant cuisson, puis le défournement, quelques jours plus tard, demandent une expérience afin d'organiser correctement les poteries pour qu'elles ne cassent pas.

Durant la cuisson, l'expérience et l'apprentissage en amont se révèlent lorsque la température du four est évaluée en fonction de la couleur de la flamme. La vue joue un rôle essentiel, puisqu'elle est le seul support d'estimation de l'artisan.

Pour rappel, page suivante, la fiche technique de ce terrain particulier.

Fiche technique	
Nom	Cuisson de céramiques
Type de manifestation	Expérimentation
Date	4 août 2010
Lieu	Cuarny, au domicile du potier
Durée	1 journée et 1 nuit
Nombre de « participants » présents (moyenne)	7
Caractéristiques de la manifestation	Cuisson expérimentale de céramiques mérovingiennes et gallo-romaines. Invitation du potier à venir observer la manière de procéder.
Période historique	Mérovingienne et gallo-romaine
Présence de public	Non
Personnes rencontrées	Deux céramistes et la présidente de la Société d'animation archéologique
Matériel récolté	Observation
Médiatisation autour de la manifestation	Aucune, mais « reportage-photo » sur le blog du potier

Page suivante, deux photographies prises lors du terrain. La première présente l'un des artisans évoqués ci-dessus, en train de terminer l'enfournement[317] ; la seconde montre le matériel reconstitué pour la « fonte » de fibules, par un artisan-bijoutier.

En outre, les objets étant nécessairement reliés à ces savoir-faire, les matériaux employés pour ces reconstitutions fournissent des éléments précieux : ils sont toujours conformes à ceux ayant pu exister plusieurs siècles auparavant : bois, laine, corne, bronze, terre, etc., soient *« tous les matériaux naturels »*. Ainsi, la richesse patrimoniale dans l'activité artisanale mise en place dans un cadre de reconstitution, passe par la pluralité des manières

[317] *Cf.* en annexe 5, p. 659, pour d'autres photographies.

de faire, tout en donnant à voir des techniques passées, en adéquation avec des pratiques historiques. Objets et savoir-faire se répondent et s'enrichissent, présentant une activité « complète », allant du geste à l'objet reconstitué. C'est bien ce processus qui fait sens pour une inscription dans le concept de patrimoine technique.

Illustration 4 : *Enfournement de céramiques. Cuisson de céramiques, août 2010*

Illustration 5 : *Reconstitutions de matériel nécessaire à la bijouterie, par David. 5e Festival d'histoire vivante, juin 2010*

Sources : Photographies personnelles

En ce qui concerne les AMHE, la reconstitution du geste s'inscrit, là encore, dans ce type de patrimoine, puisqu'il s'agit de retrouver des méthodes martiales passées. Le support principal est le corps. Les chercheurs travaillant sur les AMHE s'accordent pour une bonne part sur le rôle principal joué par la corporéité, comme *« premier instrument des AMHE »*. Son importance réside dans *« son intelligence kinesthésique et sa proprioception »*. Le patrimoine mis en valeur dans ce contexte renvoie à une continuité martiale et technique qui peut être mobilisée lors de la pratique contemporaine. Le corps est le support de l'activité mais aussi l'objet principal de l'attention.

Ce qui est re-créé est bien un geste, c'est la finalité recherchée. À cette notion, s'ajoute *« le concept même de chaîne opératoire, défini dans les années 1940 par A. Leroi-Gourhan […]. [Il] n'est rien d'autre que le souci de retrouver le temps du faire, dans la succession des gestes techniques qui informent le façonnage même de l'objet. L'épreuve du (re)"faire" permet de trancher dans le somme des hypothèses qu'un examen attentif de l'objet conduit à formuler »*[318]. Ce qui transparaît est la notion d'événements successifs qui permettent, à travers leur combinaison, d'approcher une recréation technique et technicisée d'un objet. La mise en place d'une méthodologie de recherche et d'activité, de la part des enquêtés, permet d'arriver à un résultat concret et révélateur de pratiques complexes. *« Insensiblement, nous sommes passés d'un façonnage du passé à la mise en œuvre d'un authentique spectacle historique. »*[319] En remplaçant *« spectacle »* par animation, cette citation donne une image juste de la spécificité de la reconstitution, mais tout autant des AMHE.

En somme, ces savoir-faire spécialisés, qui forment une part importante de l'histoire vivante, révèlent un patrimoine technique riche, qui favorise la sauvegarde de méthodes et de manières de faire oubliées ou méconnues. La démarche analysée constitue le lieu privilégié d'expression de ces spécialités, toujours en lien avec l'histoire médiévale.

B.2. *Quelle place pour les monuments historiques, les sites archéologiques et les reconstitutions de bâtiments ?*

Un autre point de la pratique qui mobilise des enjeux patrimoniaux est la question des bâtiments, qu'il s'agisse de monuments historiques, de sites archéologiques ou de reconstitutions privées. Les premiers forment un tout spécifique, sur lequel l'histoire vivante n'a que peu de marge de manœuvre. La construction du monument historique en tant que tel répond à un processus patrimonial de conservation du passé, que la valeur mise en avant soit architecturale, religieuse, artistique, etc. *« En France, l'expression elle-même nous en dit beaucoup plus sur les caractères de l'objet : les "Monuments historiques" sont des témoins de l'histoire qu'une volonté centrale a élus et imposés réglementairement […]. Nous n'avons donc pas simplement affaire à des bâtiments, des sites et des objets conventionnellement marqués du sceau de l'Histoire mais à un domaine administratif*

[318]Philippe Jockey (2004), « Du vestige exhumé au passé (re)produit. Archéologie, mission impossible ? », *in* Jean-Luc Bonniol et Maryline Crivello (sous la dir. de), *Façonner le passé...*, *op. cit.*, p. 178.
[319]*Ibid.*, p. 179.

fondé, à partir de la monarchie de Juillet, sur le pouvoir de l'État qui négocie nécessairement avec les groupes locaux et les volontés particulières. »[320] Beaucoup de ces monuments englobent une référence médiévale. De fait, il pourrait sembler légitime que l'histoire vivante trouve une place de choix dans ces lieux. Mais il n'en est rien. En effet, ces bâtiments sont peu cités par les reconstituteurs et, durant le terrain, aucune observation n'a pu être menée sur ce type d'endroits. Pourtant, certaines animations peuvent avoir lieu dans un cadre bien spécifique, mais elles ne forment pas la majorité des cas.

Cette absence de manifestations d'histoire vivante au sein de ces monuments peut s'expliquer de deux façons complémentaires. Il faut une raison particulière pour animer ces lieux : commémoration, fête estivale, etc. En général, des enjeux politiques et économiques sont présents en arrière-plan, pour faire « vivre » le monument. Dans une optique de sûreté (ou souvent de méconnaissance), pour attirer les visiteurs, ce seront les « fêtes médiévales » qui seront choisies pour animer le lieu. Ceci se comprend à partir du moment où ces manifestations font sens pour le public et où elles permettent un nombre d'entrées important. L'exemple le plus parlant est sans doute celui de la fête médiévale de Provins. La ville est inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO et classée *« ville d'art et d'histoire »*. Pourtant, ce ne sont pas les pratiquants d'histoire vivante qui sont invités à animer plusieurs journées. Le choix est fait de présenter du « médiéval-fanstastique », sans lien apparent avec les bâtiments historiques de la ville, notamment les remparts. Cette manière de procéder, en laissant totalement de côté une animation historique, est vivement décriée sur les différents forums de reconstitution ; parce qu'ils n'y trouvent pas de lien entre le lieu et les manifestations présentées, les reconstituteurs fuient les événements médiévaux du printemps. La ville est appréciée le reste de l'année pour son patrimoine architectural.

Un autre point qui permet de comprendre le fait que l'histoire vivante demeure absente du champ des monuments historiques est celui des valeurs véhiculées par la pratique. Comme il a été vu précédemment, celle-ci fait référence à une *« démocratie culturelle »*, puisqu'elle vise à utiliser une diffusion différente de celle habituellement employée par les équipements culturels traditionnels. Or, les monuments historiques prennent place dans une pratique culturelle considérée comme « légitime » : *« La part la plus importante des visiteurs de sites archéologiques et de monuments historiques est constituée par les*

[320]Daniel Fabre (2000), « L'ethnologie devant le monument historique », *in* Daniel Fabre (sous la dir. de), *Domestiquer l'histoire*, *op. cit.*, p. 1.

hommes et les individus appartenant aux tranches d'âge 15-19 ans et 35-54 ans. Ce sont les cadres et les professions intellectuelles supérieures qui fournissent les taux de visiteurs les plus élevés. En cela, la pratique patrimoniale suit la loi d'airain des pratiques culturelles. »[321] Le public correspond à celui d'une culture « instituée ». Il est possible d'expliquer l'absence d'histoire vivante au sein de ces monuments car elle ne retrouve pas, dans ces lieux, les valeurs qu'elle véhicule. Ces deux raisons peuvent permettre de comprendre, du moins pour partie, le faible taux de participation des reconstituteurs à l'animation de monuments historiques.

Les sites archéologiques font aussi partie d'une pratique culturelle instituée, mais par leur diversité, ils peuvent donner lieu à des événements d'histoire vivante. Ils sont de plusieurs sortes. Cela peut être des archéosites ou des parcs archéologiques, tel celui de Marle, qui a constitué un terrain privilégié ; mais d'autres sont tout autant des lieux de reconstitutions. À cet égard, leur champ d'action ne se limite souvent pas au Moyen-Âge et la période antique est fréquemment mise en avant. C'est par exemple le cas du village gaulois Coriobona, créé par des reconstituteurs en Charente. Ces lieux sont le plus souvent animés pendant la « saison », c'est-à-dire au printemps et en été, par des associations de reconstitution. L'idée est de donner vie aux bâtiments et de placer les visiteurs en situation de vie quotidienne dans un village. C'est le but des *Journées mérovingiennes* de Marle. D'autres types de sites archéologiques qui intéressent l'histoire vivante sont les lieux de reconstitutions de batailles. Ces rassemblements sont multiples : Bouvines, Azincourt, Malemort, Muret pour la France, Hastings pour l'Angleterre. Sur le territoire français, il est rare que les batailles se déroulent sur leurs sites d'origine, ceux-ci n'étant pas souvent préservés. Pourtant, l'envie est présente pour les enquêtés de faire comme en Angleterre et de pouvoir investir le lieu historique, portant ainsi la reconstitution à son extrême. À titre d'exemple, une association ayant en charge l'organisation du 700e anniversaire de la bataille de Bouvines en 2014, a pour objectif, entre autres, de faire classer le site de la bataille en tant que lieu historique.

Une autre manière de faire revivre des sites archéologiques consiste à reconstituer des éléments historiques près de ces endroits. Une illustration peut être donnée par le projet de fabrication d'un four gallo-romain à Autun. L'exemple n'est pas médiéval, mais la personne en charge de cette construction a été rencontrée sur des événements médiévaux. Après des

[321] Hervé Glevarec et Guy Saez (2002), *Le Patrimoine saisi..., op. cit.*, p. 177.

fouilles menées par l'INRAP, un atelier de potier a été mis à jour. Un informateur expose le processus de reconstitution prévu : *« Les dimensions du four seront à peine réduites par rapport à l'original, et nous respectons sa forme et son type de montage. Par contre, il sera en partie préfabriqué, afin de pouvoir le démonter pour l'hiver, le stocker et le remonter lors des prochaines manifestations. La ville ne dispose en effet pas d'un terrain sur lequel accueillir une installation permanente. Le but sera de réaliser une cuisson réductrice (grise) et de refabriquer des productions typiquement autunoises. »* Le programme des journées romaines, au cours desquelles sera proposée la reconstitution, montre cette réalisation comme une production d'archéologie expérimentale. La présence des archéologues peut expliquer cette dénomination. Certes, la reconstruction ne se réalise pas sur le lieu même, puisque celui-ci est protégé, mais les ateliers découverts sont très proches du lieu de la manifestation. Un rapport étroit se dessine entre animation, archéologie, histoire vivante et site historique.

Un dernier point peut être développé quant aux reconstitutions de bâtiments réalisées par les pratiquants eux-mêmes. C'est une activité qui attire beaucoup d'associations et certaines décident de s'essayer à ces constructions. Il peut s'agir de villages entiers ou simplement de maisons individuelles. Les motivations sont multiples : *« Pour ce qui est de l'idée de recréer une motte castrale, cela vient du fait que nous ne trouvons pas de lieu XIIe pour accueillir la troupe »*, une volonté de transmission de connaissances, ou encore des objectifs particuliers comme *« proposer des stages à des étudiants en rapport avec la reconstitution historique appliquée aux musées et sites historiques »*. Ces reconstitutions prennent place soit sur des terrains privés, soit sur des terres communales. Les matériaux employés sont au maximum *« les mêmes que ceux mis en œuvre au Moyen-Âge : la terre, la pierre, le chêne […], l'argile »*, etc. Des concessions sont parfois réalisées, mais elles sont toujours explicites. Quant aux manières de procéder, elles sont guidées par des professionnels, *« un chaumier est venu nous montrer la technique »*, parfois par des outils contemporains, mais toujours dans un souci de rester proche des techniques médiévales dans la mesure du possible : *« Pour tenter de rester au plus près des préoccupations de ces paysans/constructeurs qui avaient pour seule obligation celle d'aboutir, on a écarté la main d'œuvre spécialisée. »* Ces projets et réalisations sont portés par les associations elles-mêmes, mais souvent financés par les collectivités territoriales ou des fonds privés. Par la suite, ces constructions sont généralement ouvertes au public, au même titre que les archéosites, avec possibilité de mettre en place des animations. Ces reconstitutions

exposent des bâtiments médiévaux, construits avec des techniques les plus historiques possibles. Le lien au patrimoine se comprend dans le sens où il existe une volonté de montrer du concret, tout en mettant en avant des savoir-faire d'une époque particulière. Le bâtiment est le media choisi pour proposer un accès large à une approche historique.

La notion de *« valeur historique »* permet de comprendre cet attachement aux lieux des reconstitutions : elle est le *« garant de la monumentalité dans la mesure où elle tend à devenir l'unité de conversion universelle. Tout édifice, qu'il soit extrait du sol par l'archéologie, qu'il soit reconnu par l'histoire des arts, des événements et des grands hommes, qu'il soit choisi par une mémoire collective capable de l'imposer à l'attention de l'État, est susceptible de rentrer dans le trésor toujours croissant de la protection officielle qui reconnaît le monument à condition qu'il soit au moins un document sur une époque, une activité, un mode de vie révolus »*[322]. Ainsi, monument et histoire sont indissociablement liés et ces diverses constructions pourraient tout à fait faire partie du patrimoine, compte tenu de leur ancrage historique.

L'inscription de ces diverses reconstitutions au sein du patrimoine prend tout son sens et invite à considérer le côté historique de cette notion. Extension de l'attention portée aux monuments sous leurs diverses formes, le patrimoine historique accorde de l'importance au bâti et se place à la « *conjonction de nombreuses attentes : attente des particuliers qui y voient un moyen de satisfaire des besoins d'ordre culturel ou de loisirs […], attente des entreprises du bâtiment qui y puisent un savoir faire qui sera ensuite propice à l'innovation, attente des États qui y voient un moyen d'affirmer une identité nationale et, enfin […], attente des collectivités locales qui y voient un moyen de donner une image positive et valorisante de leur territoire »*[323]. Cet énoncé fait sens puisque les aides municipales ou régionales viennent compléter certaines manifestions d'histoire vivante prenant place dans les lieux mentionnés précédemment. Il existe des événements à caractère historique soutenus par les collectivités en dehors des fêtes médiévales. En tenant compte de la démarche mobilisée, il semble tout à fait envisageable d'inscrire ces diverses pratiques au sein du patrimoine historique. Le rapport avec l'époque médiévale prédomine, et l'enjeu vise à transmettre des valeurs passées à un large public.

---

[322]Daniel Fabre (2000), « Ancienneté, altérité, autochtonie », *in* Daniel Fabre (sous la dir. de), *Domestiquer l'histoire, op. cit.*, p. 200.
[323]Sylvie Pflieger (2007), « Le patrimoine, levier du développement local », *in* Brigitte Munier (sous la dir. de), *Sur les voies du patrimoine... op.cit.*, pp. 141-142.

Ainsi, ce type de patrimoine, en tant qu'il regroupe les éléments d'un patrimoine « concret », bâti et matériel, relié au passé, permet de comprendre certaines parties de l'histoire vivante sous cet angle. En complément de cette manière d'aborder les faits, le patrimoine culturel apporte d'autres éléments de compréhension. *« La dimension culturelle du patrimoine est présente à travers le passé conçu comme un capital d'expériences techniques et intellectuelles qu'il faut conserver, qui pourraient resservir. Le patrimoine est la richesse du groupe. »*[324] Les caractéristiques principales de l'histoire vivante, à savoir la volonté de retrouver des savoirs et savoir-faire historiques et de les réhabiliter, s'inscrivent pleinement dans cette conception patrimoniale. Bien que non directement mentionnés par les enquêtés, ces usages des techniques sont bien conformes à une volonté de sauvegarde et de patrimonialisation. Il est possible d'envisager la pratique sous l'angle d'une pluralité de types de patrimoine : technique, culturel et historique. Par extension, le rapport avec les musées doit être envisagé.

C. Musées, patrimoine et histoire vivante

Il ne s'agit pas de revenir sur la question des artefacts et de leur utilisation au cœur des musées, puisqu'elle a été précédemment évoquée, mais de s'attacher aux connexions qui peuvent exister entre musées, patrimoines et histoire vivante. Il faut toutefois garder la démonstration précédente à l'esprit, puisqu'elle permet de comprendre aussi le lien qui existe entre les musées et l'histoire vivante.

Premièrement, le musée constitue une forme d'équipement culturel qui inclut la notion de patrimoine par le biais des fonctions qu'il recouvre. *« Un "Manifeste" publié en avril 1970 […] définit cinq responsabilités au musée : collectionner, conserver, étudier, interpréter, exposer. Pendant deux décennies, ce schéma a largement inspiré les définitions des établissements, avant d'être amendé par le muséologue néerlandais Peter van Mensch, qui le réduit à trois fonctions : préserver, étudier, communiquer […]. Ce qui implique en toute logique que le musée ne peut entreprendre de collectionner des artefacts qu'il ne pourrait ensuite convenablement conserver, cataloguer, étudier, communiquer. »*[325] Ce tournant dans les fonctions des musées fait sens en ce qui concerne l'histoire vivante qui, elle, instaure un fort lien entre le savoir, au sens large, et la communication. Les nouvelles orientations muséales ouvrent de ce fait la porte à la pratique. Une autre caractéristique

[324]Hervé Glevarec et Guy Saez (2002), *Le Patrimoine saisi..., op. cit.*, p. 156.
[325]Dominique Poulot (2001), *Patrimoine et musées. L'institution de la culture*, Paris, Hachette, p. 171.

propre aux musées est leur inscription dans un passé particulier, ainsi en est-il par exemple du « Musée du Moyen-Âge ». Le champ d'action de ces institutions est, d'un point de vue nominatif, souvent réduit. Pourtant, les enquêtés ne se limitent pas à une appellation particulière et le champ d'application de leurs compétences entre souvent en jeu pour différents musées, quelle que soit leur dénomination. Les « petits » musées, souvent de province, font l'objet de toutes leurs attentions, notamment en termes d'animations potentielles. Les structures qui font appel à l'histoire vivante, et inversement, sont la plupart du temps des musées d'histoire ou d'archéologie. Souvent, les expositions ou journées « spéciales » (nuit des musées, journées du patrimoine, etc.), sont des occasions supplémentaires de mobiliser la reconstitution ou les AMHE. Les autres types de musées (des Beaux-Arts, etc.) sont peu sollicités par les initiés et, réciproquement, les prestations d'histoire vivante y sont rares. Pour les recherches personnelles des pratiquants, une multiplicité de lieux est mobilisée, y compris les structures à l'étranger. Souvent, tous les individus n'ayant pas la possibilité de se déplacer, des photographies sont prises par ceux qui y sont allés et circulent *via* les différents forums. La pratique est visible aussi bien pour les AMHE que pour la reconstitution.

D'autre part, la question de public se pose à nouveau. Bien que la fréquentation des différents musées tende à augmenter depuis cinquante ans, *« cette croissance, liée aux transformations générales des sociétés contemporaines en matière de pratiques culturelles et de loisirs, a pourtant laissé, dans une large mesure, le public traditionnel des musées inchangé ; il se caractérise par un niveau élevé d'éducation, de statut social et de revenus »*[326]. Si les pratiquants d'histoire vivante sont férus de visites au musée, ce n'est pas nécessairement le cas pour une grande part de la population. Instaurer des animations à certaines périodes permet sans doute de toucher une plus large part de personnes. *« Si l'on veut toucher le plus grand nombre, c'est sur le mode de présentation immédiat des objets exposés qu'il faut agir. En ce sens, plutôt que de présenter les pièces seules ou en série, il faut les mettre en scène autant que possible avec les autres objets auxquels elles sont associées dans la pratique, de manière à restituer par ce biais des aspects particulièrement significatifs de la vie des sociétés considérées […]. La philosophie même de la présentation se déplace ainsi du "beau" vers les usages sociaux de l'objet, le pouvoir d'évocation de situations historiques dont il est porteur et l'encodage symbolique dont il*

[326] *Ibid.*, p. 174.

est le lieu. »[327] Cette conception de l'objet au sein de musées peut correspondre aux animations proposées par les enquêtés. Un exemple parlant est celui du musée des Temps Barbares : la fréquentation globale est en pleine expansion depuis la création de son festival, en 2006.

Les chiffres de 1999 et 2001 s'expliquent par des manifestations spécifiques qui avaient déjà été organisées à cette époque[328]. Le graphique suivant présente l'ensemble des entrées, selon les années, réalisées par le musée des Temps barbares.

Quant au *Festival* en tant que tel, il apporte la moitié des visiteurs de l'année. La présentation mise en scène de l'Histoire, par le biais de la reconstitution, permet une augmentation nettement visible du public, sans doute attiré par cette manière différente d'aborder des notions habituellement monopolisées par les musées.

Certes, il n'est pas possible, d'après une simple observation de terrain, de délimiter précisément le type de public présent, ainsi que son appartenance socio-culturelle. Mais il est sans doute possible que le *« non-public »*, pour reprendre les termes présentés précédemment, ne se déplace pas davantage dans le cadre de manifestations spécifiques.

Graphique 5 : *Entrées totalisées au musée des Temps Barbares*

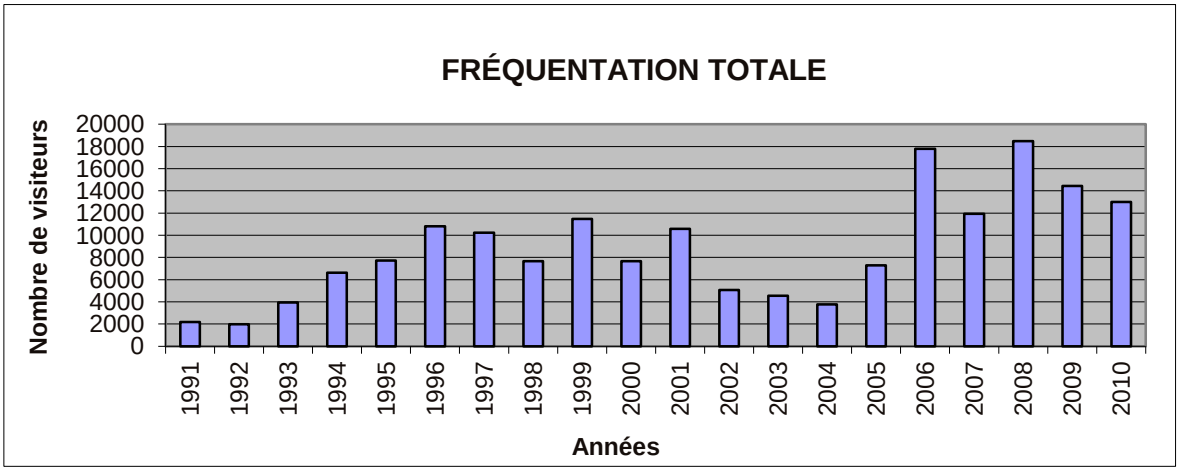

Source : Musée des Temps Barbares

[327]Bernard Formoso (2008), « Pour un contre-esthétisme didactique dans les musées d'ethnologie », *Ethnologie française*, vol. 38, n° 4, octobre-décembre, p. 675.
[328]Mes remerciements à Alain Nice et Aurélie Mismaque pour ces graphiques.

Néanmoins, la proportion, en termes de chiffres bruts, de personnes présentes augmente lors d'événements particuliers. Bien sûr, le public vient pour le *Festival*, mais le musée étant attenant au parc, plusieurs visiteurs en profitent pour faire le détour. Le graphique ci-dessous présente les entrées du musée, en les distinguant de celles du *Festival*[329].

Graphique 6 : *Entrées réalisées par le musée des Temps Barbares, avec une mise en avant des entrées lors du Festival*

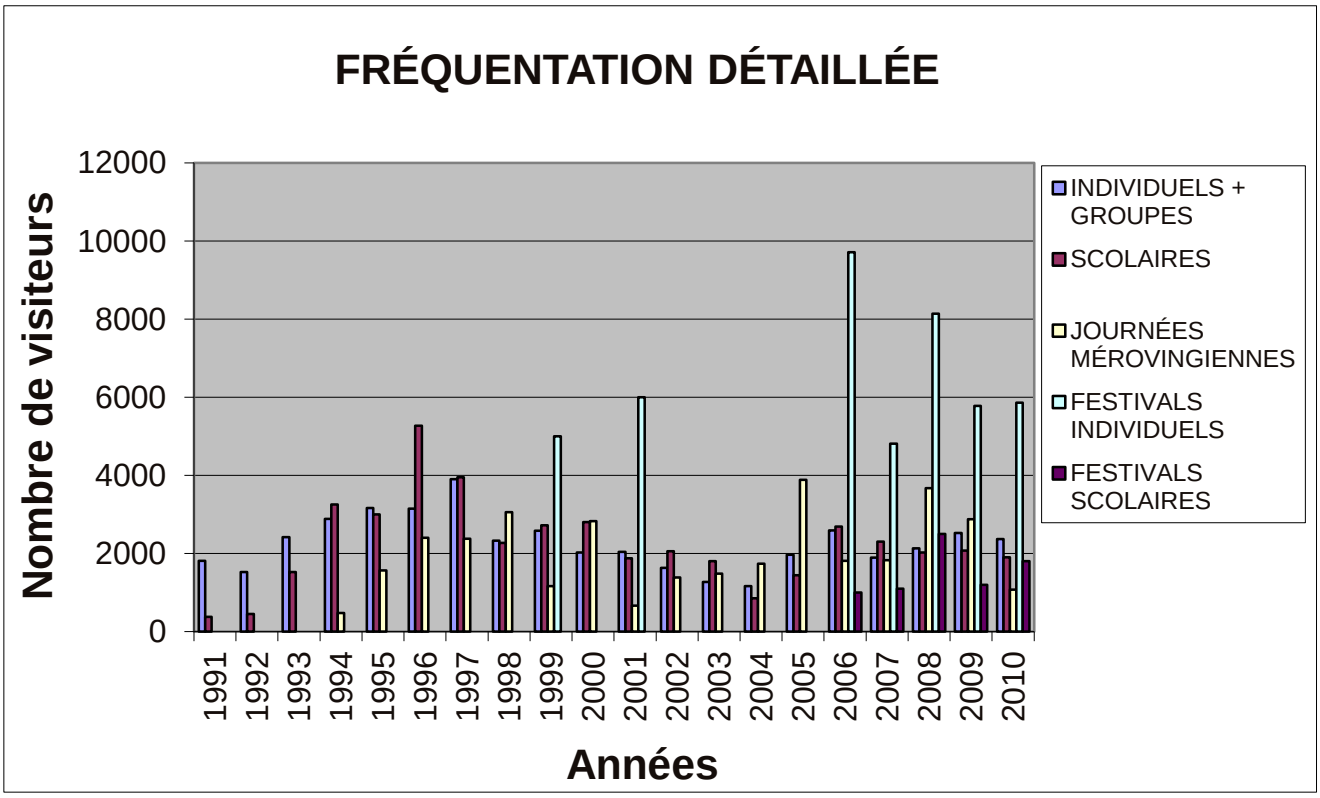

Source : Musée des Temps Barbares

Ainsi, les démonstrations d'histoire vivante au sein des musées, même si elles ne mobilisent pas un public différent de celui habituellement présent, en font venir un nombre bien plus important. En ce sens, l'histoire vivante apparaît comme un accélérateur d'accès au musée.

Par ailleurs, cette idée peut être confortée par le fait que l'histoire vivante permet de mêler de manière encore plus étroite musée et patrimoine. *« Qu'en est-il des deux rapports aux choses et au temps qui sont engagés par ces deux mots de musée et de patrimoine et aussi bien par les institutions qui leur correspondent ? En allant tout de suite à la conclusion,*

[329] *Cf.* en annexe 2, p. 650, pour un tableau détaillé des chiffres d'entrées au musée.

nous dirons que le musée, c'est la conservation, et que le patrimoine, c'est la sauvegarde ; en attendant que, peut-être demain, un nouveau concept vienne se substituer à ces deux-là et qui serait la gestion. »[330] De la conservation, il s'agit de passer à la sauvegarde qui, à la différence de la première, peut se réaliser de manière « vivante ». En effet, conserver un objet consiste, pour une grande part, à l'entretenir et à le garder dans son état originel (celui dans lequel il a été trouvé). À l'inverse, le fait de sauvegarder laisse une marge de manœuvre beaucoup plus large : *« Conserver, c'est protéger contre les altérations du temps quelque chose qu'il est donc possible d'imaginer comme pouvant être inaltérable, pouvant rester égal à lui-même, intègre, échappant donc au temps et pouvant ainsi accéder à l'éternité […]. Sauvegarder au contraire, c'est sauver contre un péril, agir dans l'urgence pour garder vivant quelque chose de fragile qui sans cela en viendrait à mourir, à disparaître définitivement, à s'absenter du temps, à perdre toute forme. Sauvegarder, c'est donc sauver contre la mort. Au musée, les œuvres faites pour l'éternité, pour les siècles des siècles, qui témoignent des génies passés ; au patrimoine, les choses de la vie, pour les générations actuelles et futures, pour la vie prochaine. »*[331] En ce sens, la pratique de l'histoire vivante prend tout son sens : à côté des objets-témoins présentés par les musées, la reconstitution ou les AMHE vont permettre de mettre en vie, de donner à voir, à travers les présentations et animations diverses, certains savoir-faire et connaissances qui trouvent un écho dans ce qui est exposé au musée. Ainsi, regarder une épée dans une vitrine trouve son « équivalent » en reconstitution : une démonstration de forge de ce type d'arme ; et dans le cadre des AMHE, par des techniques gestuelles d'escrime.

Le patrimoine englobe une manière supplémentaire de présenter ce que contiennent les musées en utilisant l'histoire vivante. Ces derniers cherchent à mobiliser d'autres façons de se montrer au public : *« Les musées français ont connu une profonde métamorphose depuis les années 1970 et 1980. […]. Ces établissements se trouvent pourtant aux prises avec de nombreuses difficultés. Dans un contexte marqué par une inflation de l'offre culturelle et une stagnation des subventions publiques, ils doivent trouver de nouvelles ressources afin d'assurer leur expansion. D'où le développement des activités commerciales, comme l'ouverture de boutiques et la vente de produits dérivés [...], souvent à l'origine de vives polémiques. Ces changements, qui invitent les sciences de gestion à qualifier les musées d'"organisations culturelles de marché" [...], suggèrent que ces institutions sont entrées*

[330] André Micoud (1997), « Musée et patrimoine : deux types de rapport aux choses et au temps ? », *in* Jean-Pierre Sylvestre (sous la dir. de), *Toutes les pratiques culturelles se valent-elles ?, op. cit.*, p. 115.
[331] *Ibid.*, p. 121.

dans une nouvelle ère et s'inscrivent désormais dans un environnement aux multiples facettes : artistique, administrative et économique. »[332] Il faut ajouter la dimension *« animation »* qui favorise un accès direct au patrimoine muséal. Utiliser l'histoire vivante permet aux musées de se rendre attrayants d'une nouvelle manière, en dehors des schémas de consommation habituels. *« Le musée technique ne conserve, à proprement parler, que de la matière ; comment transmettrait-il des savoir-faire qui ne se transmettent que dans la pratique, dans le cadre du groupe de travail, à la différence des savoirs enseignés formellement, en milieu scolaire par exemple ? Il n'a pas, à notre sens, comme objectif principal de diffuser des connaissances scientifiques ou techniques, d'acculturer à la technique, ou de permettre une meilleure adaptation des gens à leur environnement technique. »*[333]

Dès lors, n'est-il pas possible de parler de l'histoire vivante comme d'un patrimoine *« vivant »* ? La reconstitution de savoir-faire particuliers, de gestes techniques (qu'ils soient dans le domaine de l'artisanat ou dans celui des arts martiaux) expose un patrimoine mis en scène, non cristallisé dans une utilisation statique. L'histoire vivante est extension des musées, puisqu'elle autorise une transmission différente, complémentaire, que ne peut fournir le domaine muséal. D'un objet, elle va donner à voir une technique, un savoir spécifique qui ne peut être compris qu'à l'aide d'activités visuelles, tactiles, olfactives, auditives, gustatives aussi parfois. Ainsi en est-il du bruit de la forge, du toucher de la laine et des tissus, du regard porté sur un geste martial, de l'odeur et du goût de préparations culinaires dans des récipients reconstitués. *« Pour le public, je passe par l'exposition des objets de ma collection, et le principe du musée vivant : mise en situation des objets, de la nourriture, de l'habitat (sous tente). »* Toutes ces activités accordent au musée un espace d'expression supplémentaire. De même, le rapport au temps peut être abordé : l'animation est un moment privilégié avec le public, qui autorise à montrer que la question du « temps » de création d'un artefact n'est pas la même aujourd'hui et au Moyen-Âge. Le fait de pouvoir visualiser un travail en cours, par exemple du filage ou du tissage, fait prendre conscience de la quantité d'heures nécessaires à une réalisation textile. Ce lien au temps ne peut pas être compris simplement en regardant une vitrine, et l'histoire vivante présente aussi cet axe essentiel, en mettant « en vie » un musée.

---

[332]Frédéric Poulard (2007), « Diriger les musées et administrer la culture », *Sociétés contemporaines*, n° 66, avril-juin, p. 61.
[333]Philippe Mairot (1991), « Musée et technique », *Terrain*, n° 16, mars, p. 135.

L'expression *« patrimoine vivant »* répond plus spécifiquement à l'analyse que celle de *« musée vivant »*. En effet, comme énoncé précédemment, le premier touche à la sauvegarde, tandis que le second renvoie à la conservation. Le rôle des pratiquants n'est pas de conserver des artefacts historiques, puisque ceux-ci ont leur place dans les vitrines, mais bien davantage de « sauver » des savoir-faire et techniques de moins en moins connus et utilisés. Leur action se situe plus du côté de la technique que de celle de l'objet, qui n'est qu'un support pédagogique de présentation. Le but n'est pas nécessairement la création de concret mais le rapport au geste, c'est notamment le cas pour les AMHE.

Par ailleurs, les entretiens réalisés avec les reconstituteurs montrent leur intérêt pour les animations au cœur des musées. *« Je suis pour »*, si l'animation prend place dans *« un musée ou un archéosite »*. Pourtant, une fois encore, la méconnaissance de la pratique est mise en avant : *« En France, les milieux institutionnels comment à peine à comprendre l'intérêt qu'il peut y avoir à utiliser l'histoire vivante, à des fins de communication et de médiation essentiellement. »* Cette situation est déplorée car l'histoire vivante *« rend le patrimoine vivant, justement ! »*. L'idée de faire vivre le patrimoine et les musées, par les actions développées, est bien présente. Mes informateurs, y compris ceux des AMHE, mettent en avant leur envie d'aller animer au sein de ces structures. Plusieurs raisons peuvent expliquer cet engouement : ces institutions sont garantes d'un certain *« sérieux »* du point de vue des enquêtés, car elles ont des centres d'intérêt proches des leurs. En outre, le fait que les musées les invitent, montre que ceux-ci accordent une reconnaissance aux pratiquants. L'échange est double : d'un côté, les musées ont besoin des associations car elles mobilisent des compétences qu'ils n'ont pas et, de l'autre, les adhérents apprécient ces animations car elles se font dans un cadre propice aux démonstrations. Par extension, le public est généralement perçu comme réceptif. Une fois encore, ceci s'explique facilement. La démarche première est bien celle de se rendre au musée : en ce sens, ce qui est présenté correspond aux attentes des visiteurs. Enfin, ces prestations sont sollicitées par tous car elles permettent d'animer un patrimoine figé, celui des musées, par un patrimoine vivant.

Musée et patrimoine sont donc deux faces essentielles de l'histoire vivante. *« La machine à remonter le temps fait renaître le patrimoine grâce au musée [...]. La mise en scène et les costumes plongent le spectateur dans le passé lointain, le rendent proche et le mettent en situation, en contact direct avec le passé revu et corrigé. »*[334] C'est bien là le but et le rôle

[334]Jean-Yves Boursier (2007), « Du musée au sapin du Morvan : le patrimoine et ses usages », *in* Brigitte

assignés à la pratique lorsque des associations sont engagées par des institutions muséales. Patrimoine et musée se répondent et s'entretiennent par le biais des reconstitutions diverses.

D. D'autres patrimoines envisageables ?

D.1. *Le patrimoine culturel immatériel*

L'inscription de l'histoire vivante au sein d'autres patrimoines qui ne sont jamais directement mentionnés, est à questionner. En effet, bien qu'ils demeurent absents des discours, leurs centres d'intérêts peuvent correspondre à ceux de la pratique.

En premier lieu, le patrimoine culturel immatériel. *« Polysémique, la notion de patrimoine souffre aujourd'hui d'un engouement accentuant la difficulté de sa définition. La patrimonialité se fait vorace, absorbant le matériel et l'immatériel, sondant au profond des corps puis aux limites de l'univers ; allant au-delà des monuments, belles-lettres et beaux-arts, elle affronte les steppes de la mémoire et de ses devers pour gagner, enfin, la biologie et l'écologie, l'humanité et sa planète... »*[335] Seul le matériel ne fait donc pas objet de patrimonialisation. L'immatériel entre aussi dans son cadre d'action. Comme il a été dit précédemment, il est possible d'analyser de façon conjointe le patrimoine culturel et l'histoire vivante. Pour aller plus loin dans la réflexion, il faut prendre en compte le PCI tel qu'il a été défini par l'UNESCO, lors de la *« Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel »*[336] : *« On entend par "patrimoine culturel immatériel" les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire - ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés - que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus, reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel. Ce patrimoine culturel immatériel, transmis de génération en génération, est recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire, et leur procure un sentiment d'identité et de continuité, contribuant ainsi à promouvoir le respect de la diversité culturelle et la créativité humaine. »* Ici, l'histoire vivante entre en compte si l'on prend en considération la volonté de sauvegarder des savoir-faire historiques. Ceux-ci sont bien

---

Munier (sous la dir. de), *Sur les voies du patrimoine... op.cit.*, p.193.

[335]Brigitte Munier (2007), « Conscience patrimoniale et sens de l'histoire », *op. cit.*, p. 7.

[336]UNESCO (2003), *Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel*, Paris, consultable sur http://portal.unesco.org.

reconnus par le groupe des enquêtés comme faisant partie d'un héritage culturel, propre à la période médiévale : *« Malgré la complexité de son identification et de sa protection, le patrimoine immatériel reflète la diversité foisonnante des cultures. Il montre aussi les métissages qui aident à la construction de l'histoire du monde, et dont la parole, les formes expressives, la ritualité des gestes, les sociabilités reflètent le passé et construisent le présent. C'est un patrimoine qui nous rapproche des individus, puisque ce sont eux, isolés ou en groupe, qui le portent et le manifestent, qui l'élaborent et le reproduisent. »*[337] L'histoire vivante apparaît comme la propriété, avec ses patrimoines particuliers, des pratiquants qui la font exister.

Plus précisément, la convention énumère les catégories dans lesquelles se manifeste le PCI : *« (a) les traditions et expressions orales, y compris la langue comme vecteur du patrimoine culturel immatériel ; (b) les arts du spectacle ; (c) les pratiques sociales, rituels et événements festifs ; (d) les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers ; (e) les savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel. »* C'est à travers le dernier point que peut se comprendre l'histoire vivante en lien avec ce type de patrimoine. Deux précisions doivent être apportées : *« traditionnel »* étant une notion relativement floue, celle d'*« historique »* peut en faire partie, du moment qu'il existe une continuité de lieu et de temps (Moyen-Âge occidental). De plus, comme il a été souligné, certains artisans font appel à des techniques traditionnelles d'autres cultures ou temporalités. Ce syncrétisme expose une pratique riche, cherchant à mettre en œuvre des démarches plurielles dans le but de renouer avec un passé commun.

Par ailleurs, cette même convention rappelle qu'elle entend par « sauvegarde » *« les mesures visant à assurer la viabilité du patrimoine culturel immatériel, y compris l'identification, la documentation, la recherche, la préservation, la protection, la promotion, la mise en valeur, la transmission, essentiellement par l'éducation formelle et non formelle, ainsi que la revitalisation des différents aspects de ce patrimoine »*. Considérer le patrimoine mobilisé par l'histoire vivante, mais aussi la manière de l'acquérir (apprentissage par expérimentation, grâce aux sources disponibles, etc.), et de le donner à voir, permet de se poser la question de son inscription au sein du PCI tel qu'il est défini par

[337]Joaquim Pais de Brito (2004), « Le patrimoine immatériel : entre les pratiques et la recherche », *in* Jean Duvignaud, Javier Perez de Cuellar, François-Pierre Le Scouarnec *et al*. (avec la collaboration de), *Le Patrimoine culturel immatériel. Les enjeux, les problématiques, les pratiques*, Paris, Maison des cultures du monde, pp. 151-152.

l'UNESCO. Le rapport de l'histoire vivante au domaine culturel, mais aussi historique et patrimonial, correspond aux savoir-faire à protéger en tant qu'immatérialité qui fait sens pour un groupe. Globalement, le lien qui unit histoire vivante et patrimoine est pertinent pour la conservation et la transmission d'une culture médiévale. Ainsi, il paraît envisageable d'inscrire les AMHE et la reconstitution au sein du PCI.

Pourtant, les activités d'histoire vivante sont plurielles. L'artisanat est certes une constante, mais il est mis en place à différents niveaux : professionnel, amateur, divertissement ou véritable enjeu de vie. Comment délimiter lequel – ou lesquels – mobilisent une démarche suffisamment rigoureuse et proche des techniques traditionnelles pour entrer dans le cadre du PCI ? Là encore, la pratique souffre de sa diversité. Si le point commun à la très grande majorité des enquêtés est cet attachement à un patrimoine à sauvegarder, sa mise en œuvre reste encore très bigarrée, sans réelle unité, ni méthode ou présentation formelle. L'activité en elle-même ne saurait ainsi répondre aux critères exigeants du PCI, bien que certains artisans ou pratiquants d'AMHE, à titre personnel, puissent y prétendre, compte tenu de leur savoir-faire et de leur support de réalisation rigoureux. L'harmonie de l'histoire vivante n'est pas encore suffisamment développée, ni même envisagée par les informateurs, pour permettre de l'inscrire au sein du PCI. Pourtant, ce dernier est sans cesse en mouvement : *« Le concept même de patrimoine culturel immatériel continue d'évoluer au hasard des pratiques […]. Les relations entre plusieurs dimensions des patrimoines matériel et immatériel, entre artefact et mentefact, entre contenu et support, entre événement et contexte physique ou social expliquent en partie l'immense fluidité conceptuelle qui caractérise le patrimoine culturel immatériel. »*[338] Ce qui, à terme, pourrait peut-être permettre la conciliation de l'histoire vivante avec le PCI.

D.2. *Un patrimoine européen*

Une autre inscription envisageable de l'histoire vivante est au sein d'un *« nouveau patrimoine »* : *« européen »*. « *L'idée d'un patrimoine "européen", corollaire du sentiment d'appartenance à une même culture, constitue l'un des enjeux majeurs de la réflexion contemporaine, où tout au moins de la gestion publique de la mémoire. Elle reçoit aujourd'hui, de plus en plus, la mission de fournir une identité culturelle relativement stable et consensuelle à une construction demeurée jusque-là surtout économique*

[338]François-Pierre Le Scouarnec (2004), « Quelques enjeux liés au patrimoine culturel immatériel », *in* Jean Duvignaud *et al*. (avec la collaboration de), *Le Patrimoine culturel immatériel*, *op. cit.*, pp. 30-31.

(marchande et industrielle), en respectant simultanément la diversité des cultures. »[339] Comme il a été dit précédemment, la reconstitution englobe un champ bien délimité : celui du Moyen-Âge, dans une aire géographique spécifique. Celle-ci correspond à l'Europe actuelle, plus la Russie et le Moyen-Orient au sens large. D'un point de vue historique, ces données correspondent à une unité culturelle. La partie « reconstitution du Moyen-Orient » se comprend aisément par les échanges économiques, mais aussi culturels qui ont existé durant les siècles constituant le Moyen-Âge. La Russie et certains territoires de l'Orient actuel sont présentés à travers des peuples nomades. Pourtant, les reconstitutions orientales (Japon, Chine, etc.) et américaines n'ont jamais été rencontrées au cours des terrains. En outre, elles sont parfois ouvertement interdites lors de certains *off*. Ceci se comprend à travers la volonté affichée par les enquêtés de respecter une unité culturelle historique. Ainsi, le mélange géographique, en termes de costumes est souvent plus discriminatoire que le mélange temporel (plusieurs époques, éloignées parfois de plusieurs siècles peuvent être représentées lors de rassemblements). De ce point de vue, la pratique reste hermétique aux autres types de reconstituons extra-occidentales (au sens large).

Pour ce qui est des AMHE, l'inscription géographique est clairement affichée dans l'acronyme : *« européens »*. Le rejet des arts martiaux orientaux est l'un des registres d'identification de l'activité.

Inscrire l'histoire vivante au sein d'un patrimoine européen peut faire sens. La construction de la pratique se réalise pour partie en délimitant précisément des frontières géographiques, afin de donner à voir un ensemble unifié et cohérent quant au territoire. La question du Moyen-Âge n'est pas uniquement le fait d'une histoire française, mais bien européenne. Ce socle permet une unification des différences culturelles actuelles en un passé commun. Tout ce qui est médiéval prend appui sur un lieu identique, qui va au-delà des frontières contemporaines.

Toutefois, cette possibilité d'un patrimoine (historique) européen exclut dans le même temps une approche extra-occidentale de l'histoire vivante. Néanmoins, la volonté d'unité culturelle semble la plus importante pour les enquêtés. Par ailleurs, *« au niveau national, le patrimoine ne peut en aucune façon se réduire à une somme des particuliers, des* communautés, *à une accumulation de* local, *mais il est ce qui subjectivement transcende*

[339]Dominique Poulot (2001), *Patrimoine et musées..., op. cit.*, p. 189.

les différences, qui peut avoir une valeur collective : c'est cela qui relève de la Nation et c'est ce qui gouverne cette question ».[340] Le patrimoine lié à l'histoire vivante, pour être pris en compte, doit s'extraire de la communauté des pratiquants et faire sens pour un groupe plus large : nation, Europe, etc. Cette idée peut être reliée à la recherche de reconnaissance à grande échelle demandée par les enquêtés.

D.3. *Un patrimoine ethnologique ?*

Enfin, le patrimoine ethnologique constitue une part importante à prendre en considération. La Mission du patrimoine ethnologique rappelle que ce dernier comprend *« les modes spécifiques d'existence matérielle et d'organisation sociale des groupes qui le composent, leurs savoirs, leurs représentations du monde, et, de façon générale, les éléments qui fondent l'identité de chaque groupe social et le différencient des autres »*, tout en précisant plus loin que *« les savoir-faire traditionnels ne se conservent qu'à la condition de se transmettre »*[341]. L'histoire vivante formant un groupe particulier de pratiquants qui ont des objectifs communs quant à la question de l'histoire médiévale, il paraît possible de l'envisager dans le cadre d'un patrimoine à caractère ethnologique. *« Reconnaissons que le public ou les usagers ne sont pas des acteurs passifs du patrimoine et que leurs engagements, à des degrés et selon des modalités divers, participent à la construction des objets patrimoniaux en tant que tels ou du moins interagissent avec cette qualité patrimoniale. »*[342] L'idée d'un patrimoine « en train de se faire » renvoie à l'analyse qui peut être faite par l'ethnologie. La construction de l'histoire vivante comme entité culturelle et patrimoniale, support de transmission d'une vision particulière du Moyen-Âge, correspond à ce processus. Le lien entre patrimoine et présent est essentiel. Michel Valière rappelle à cet effet que, *« contrairement à une idée admise, le patrimoine n'est pas un donné, mais un construit qui ne va pas de soi. Il demande discernement, explication et justification en vue d'une reconnaissance par la communauté humaine de son propre environnement d'abord, et partant, du plus grand nombre »*[343]. Puisque la pratique étudiée est en pleine construction, qu'elle entretient des liens étroits avec différents types de

[340]Jean-Yves Boursier (2007), « Du musée au sapin du Morvan : le patrimoine et ses usages », *op. cit.*, p.199.
[341]Mission du patrimoine ethnologique (1993), *La Mission du patrimoine ethnologique*, Paris, Éd. de la Mission du patrimoine ethnologique, pp. 5-10.
[342]Jean-Louis Tornatore (2004), « La difficile politisation du patrimoine ethnologique », *Terrain*, n° 42, mars, p. 158.
[343]Michel Valière (2010), « Le choix du patrimoine : enjeux et dynamique », *in* Gilles Ferréol (sous la dir. de), *Tourisme et patrimoine*, *op. cit.*, pp. 25-26.

patrimoine, et mobilise des caractères identitaires propres, la question de son inscription au sein d'un patrimoine humain peut légitimement se poser. Le groupe des pratiquants peut-il former un agrégat suffisamment solide et stable pour mener l'analyse en termes de patrimoine ethnologique ?

Patrimoine ethnologique et ethnologie du patrimoine sont entremêlés. Le premier renvoie à la démarche analysée comme entité permettant de dégager des normes et des valeurs spécifiques à une communauté, pour la mise en jeu d'un patrimoine lié à l'histoire et aux différents savoir-faire mobilisés. Un glissement peut s'effectuer du premier au second, allant jusqu'à la *« patrimonialisation comme dynamique sociale, mais aussi comme "objet" d'"ethnologie"* »[344]. Ou, pour le dire autrement, il s'agit de *« faire du patrimoine ethnologique, voire de tout patrimoine, la matière d'une ethnologie de l'activité patrimoniale ; déplacer la position d'expertise au cœur de la scène patrimoniale de manière à transformer l'expertise documentaire de l'ethnologue en expertise participative »*[345]. La recherche menée vise à présenter deux thématiques : l'histoire vivante en tant que patrimoine ethnologique, à travers ses manifestations et son ancrage sociétal, mais aussi l'histoire vivante en tant qu'objet d'une ethnologie du patrimoine, qui cherche à comprendre les dynamiques qui président à sa reconnaissance. Ce deuxième point demande une observation complémentaire, afin de discerner les évolutions probables de l'activité et de sa possible patrimonialisation future.

En conclusion, la notion de patrimoine permet de fournir une identité supplémentaire à la démarche d'histoire vivante : en deçà d'une activité culturelle, elle fait aussi preuve d'un ancrage patrimonial. Pourtant, elle n'en reste pas moins une pratique du présent, puisque la mise en scène du patrimoine suppose une césure avec le passé. Le Moyen-Âge permet une réappropriation de techniques et savoir-faire, afin de les donner à voir et de les transmettre à d'autres, qu'il s'agisse du public ou des autres enquêtés. La « sauvegarde » forme un point essentiel, et *« cela nous rappelle que le patrimoine pose la question du choix puisqu'il doit y avoir sélection de ce que l'on conserve, mise en place d'instances de tri et de conservation »*[346]. L'histoire vivante fait effectivement des choix quant à ce qu'elle décide de sauvegarder : il s'agit de ce qui n'est pas habituellement traité par les autres instances

[344] *Ibid.*, p. 17.
[345] Jean-Louis Tornatore (2004), « La difficile politisation... », *op. cit.*, p. 151.
[346] Jean-Yves Boursier (2007), « Du musée au sapin du Morvan : le patrimoine et ses usages », *op. cit.*, p. 198.

reliées à l'Histoire : écoles, musées, etc. La sélection porte sur les manières de faire, qui ne sont visibles ni dans les vitrines, ni dans les livres. De plus, elle se place en contrepartie de ce qui est habituellement associé à la période médiévale : souvent, ce qui est présenté relève du quotidien. Tel est par exemple le cas des *Journées mérovingiennes*. Pour les autres manifestations, notamment les reconstitutions de bataille, ce qui est exposé est un « morceau de vie » d'une époque courant sur près de mille ans. Par extension, cela *« soulève la question en retour de ce qu'il faut sauvegarder. Qu'est-ce qui fait alors le patrimoine ? Cela peut dépendre du niveau auquel l'on se place […] [puisque la] valeur particulière pour tel ou tel groupe social »*[347] a son importance. Ce qui fait sens pour les enquêtés est la sauvegarde d'une certaine forme de quotidienneté, liée à un passé commun, qui s'étend ainsi à d'autres, qu'il s'agisse d'individus ou de pays. Ainsi, le patrimoine mis en jeu par la pratique est pluriel : il peut être technique, historique, vivant, ethnologique, voire encore, peut-être, immatériel. Comme pour sa place dans le champ culturel, l'histoire vivante ne peut se contenter d'une vision unilatérale et voit son inscription patrimoniale se réaliser dans plusieurs champs. En complément, mais aussi en continuité du patrimoine qui s'inscrit dans un temps présent, l'histoire vivante mobilise tout autant la notion de mémoire et d'attachement à un passé révolu.

[347] *Ibid.*, p. 199.

CHAPITRE VII :
LA PLACE DE LA « MÉMOIRE » AU SEIN DE LA PRATIQUE

En deçà de son lien avec le patrimoine, l'histoire vivante mobilise un rapport à la mémoire qui lui est propre. Celui-ci se comprend à travers les observations menées mais aussi grâce aux entretiens et aux questionnaires. Trois points particuliers peuvent être définis. Le premier mobilise la *« mémoire »* en lien avec l'*« historique »* ; le second fait sens quant au *patrimoine* à sauvegarder et à protéger ; et enfin le troisième englobe les notions de *commémoration* et de *souvenir*.

A. Mémoire et histoire

Aborder la question du patrimoine demande, par extension, de s'interroger sur la notion de mémoire. Le rapport existant entre *« mémoire »* et *« histoire »* peut être abordé de deux façons distinctes. Premièrement, les enquêtés présentent cette idée par la notion d'*« ancêtres »* à laquelle ils rattachent leur pratique. Mais d'un autre côté, le passé pris en compte n'en demeure pas moins *« immatériel »* car déshumanisé.

A.1. *Démarche historique et ancestralité*

Tout comme pour le patrimoine, le vocable de *« mémoire »* est peu utilisé par les enquêtés, qui lui préfèrent d'autres mots : *« histoire »*, *« ancêtres »*, *« autrefois »*, *« avant »*, etc. Les motivations quant à la pratique de reconstitution répondent, pour beaucoup, à une volonté d'apprentissage, d'échange et de transmission. Néanmoins, l'envie de se rapprocher d'un mode de vie passé et de se placer dans une continuité ancestrale fait aussi sens pour une bonne partie des enquêtés, au-delà de la simple *« historicité »* des reconstitutions : *« Le plus important pour moi est de revivre ce qu'auraient pu vivre nos ancêtres »*, *« Retrouver la technique de nos prédécesseurs »*, « *J'ai envie de savoir comment vivaient mes ancêtres »*, *« Connaissances de nos origines »*, « Q*uête autour d'une pratique artisanale ancestrale »*, *« Vivre à l'ancienne »*, *« Apprendre comment on vivait »*, *« Retrouver les gestes et techniques d'avant »*, etc. En plus d'une poursuite historique, les enquêtés cherchent à inscrire leur démarche dans une continuité mémorielle, pour lui donner corps et la rattacher à du *« vivant »*. Les deux termes d'*histoire* et de *mémoire* doivent être pensés ensemble, puisqu'ils ne sont pas clairement dissociés dans la réalité. Ces conceptions

prennent corps de manière conjointe : l'histoire renvoie au support de connaissances, et la mémoire permet un rapprochement entre *« autrefois »* et *« aujourd'hui »*. À cet égard, la distinction opérée par Pierre Nora peut faire sens pour l'histoire vivante, qui allie les deux facettes : *« La mémoire est la vie, toujours portée par des groupes vivants et à ce titre, elle est en évolution permanente, ouverte à la dialectique du souvenir et de l'amnésie […]. L'histoire est la reconstruction toujours problématique et incomplète de ce qui n'est plus. La mémoire est un phénomène toujours actuel, un lien vécu au présent éternel ; l'histoire, une représentation du passé. »*[348]

Cette continuité passe principalement par les techniques et savoir-faire ; elle est ainsi reliée aux gestes. Ce qui est mis en avant est une filiation technique et il n'est presque jamais fait mention d'une volonté de retrouver un *« état d'esprit »*. Ceci se comprend en raison d'une volonté affichée des pratiquants de s'en tenir à ce qui peut être reconstitué : à savoir des artefacts, des techniques, mais jamais une mentalité, à propos de laquelle les sources sont peu nombreuses ; en outre, ce qui est mis en avant est une impossibilité d'échapper au conditionnement contemporain. Pour cette raison, la relation entre l'historique et la mémoire porte uniquement sur un rapport au corps. C'est bien ce dernier qui fait la liaison entre un passé ancestral et la démarche actuelle. La *« trace »* permet l'inscription mémorielle : *« Évoquer les traces, c'est se référer à ce qui subsiste d'un passé […]. Elles ont toujours intéressé les hommes dans la mesure où elles matérialisent ce qui a disparu, lui donnent une image, permettent de se le représenter, de l'étudier, de se souvenir, de commémorer, de montrer une évolution en remontant le temps. »*[349] Dans ce cadre précis, la trace mobilisée est le geste, et plus largement tout ce qui permet de reconstituer un artisanat médiéval. Tout se passe comme si le corps était une permanence humaine susceptible de donner à voir un geste historique. Il en est de même pour les AMHE : *« retrouver »* le geste martial dépend du corps mis en scène, qui doit se mettre en adéquation avec des techniques passées. À ce propos, il est possible d'évoquer la notion de *mètis*, telle qu'elle est développée par Didier Schwint, en relation avec le savoir-faire. L'une des définitions citées par l'auteur peut être relevée : *« La mètis est bien une forme d'intelligence et de pensée, un mode de connaître ; elle implique un ensemble complexe, mais très cohérent, d'attitudes mentales, de comportements intellectuels qui combinent le*

[348]Pierre Nora (1997), « Entre mémoire et histoire », *in* Pierre Nora (sous la dir. de), *Les Lieux de mémoire*, vol. 1, Paris, Gallimard, pp. 24-25.
[349]Jean-Yves Boursier (2001), « Le monument, la commémoration et l'écriture de l'Histoire », *Socio-anthropologie* [En ligne], n° 9, p. 1.

flair, la sagacité, la prévision, la souplesse d'esprit, la feinte, la débrouillardise, l'attention vigilante, le sens de l'opportunité, des habiletés diverses, une expérience longuement acquise [...]. »[350] Plusieurs traits peuvent en outre la délimiter : *« Elle permet d'intégrer les différents aspects du savoir, sans en privilégier aucun (théorique, pratique, formel, informel...). Elle comprend l'idée de détournement et de ruse. Elle renvoie plus aisément à une relation au monde. Elle reprend un modèle de pensée qui ne s'inscrit pas dans la vision dichotomique et réductrice impulsée par Platon. »*[351] La *mètis* peut par exemple s'appliquer au travail effectué par les artisans enquêtés : leurs savoirs et compétences sont variés et renvoient autant à une technique qu'à des connaissances davantage théoriques ; ils parviennent à *« combiner »* plusieurs éléments (artisanat traditionnel, recherches empiriques, etc.) pour donner une réalité concrète à leur démarche. En outre, le rapport au corps entretient des liens privilégiés avec la *mètis* : *« Notre analyse du travail artisan a mis en exergue la part déterminante du corps et sa forte contribution à la définition du savoir. C'est ce corps instrument de connaissance, lieu privilégié de la mémoire […]. L'artisan a besoin de confronter son corps à la situation pour que celui-ci puisse agir, reproduire des réponses déjà pré-construites et élaborer de nouvelles réponses sur la base du savoir incorporé. »*[352]

De plus, le temps est un facteur essentiel : *« Cette aptitude à la concentration et au rapprochement des temps semble bien ici un atout décisif de la mètis. Nous parlerons de jeu avec le temps. En observant le travail des artisans, on découvre ce jeu dialectique entre les temporalités. »*[353] Se précise la question d'une mémoire corporelle. Celle-ci se comprend à travers la conservation d'une technique ou d'une gestuelle : la *« mémoire corporelle collective résume dans le présent du corps tout le passé d'une culture »*[354]. La continuité matérielle pourrait se réaliser en passant par une continuité corporelle. L'enjeu de la pratique prend tout son sens : *« Métonymiquement, les objets mettent en contact les visiteurs avec le passé […], pouvoir que n'ont pas les simples images. Mais la vue d'un outil de forgeron (ou même de toute une forge) a peu de sens si on ne peut pas accéder du même coup à la mémoire des gestes associés à cet outil, à celle de la chaîne opératoire*

[350]Marcel Détienne et Jean-Pierre Vernant, cités par Didier Schwint (2002), *in Le Savoir artisan. L'efficacité de la mètis*, Paris, L'Harmattan, p. 140.
[351]Didier Schwint (2002), *Le Savoir artisan. L'efficacité de la mètis*, *op. cit.*, pp. 159-160.
[352]*Ibid.*, p. 161.
[353]*Ibid.*, p. 203.
[354]Junzo Kawada (1999), « La mémoire corporelle : le patrimoine immatériel », *in* Académie universelle des cultures (sous la dir. de François Barret-Ducrocq), *Pourquoi se souvenir ?*, Paris, Bernard Grasset, p. 147.

dans laquelle il s'insérait. »[355] Mobiliser une mémoire corporelle autorise les initiés à mettre du sens sur leur savoir-faire, à les ancrer dans une mémoire qui se justifie par un nécessaire besoin de replacer un artefact dans son contexte de production. Encore une fois, il s'agit de *« mettre en vie »* une histoire figée. La mémoire corporelle joue un rôle dans le savoir-faire manuel. Par extension, un lien peut être fait entre cette dernière et le patrimoine culturel immatériel, puisqu'il faudrait *« protéger la connaissance des techniques du corps relatives à une certaine fabrication »*[356]. Les enquêtés, en cherchant à *« retrouver »* et reproduire un geste historique, placent leurs techniques corporelles au service d'un patrimoine spécifique.

De surcroît, le concept d'une mémoire sensorielle peut être appréhendé. En dehors du simple rapport au corps, l'ensemble des sens peut-il être un support de recherche pour la pratique ? Cette interrogation pourrait être précisée en effectuant une enquête complémentaire, inscrite en anthropologie de la mémoire, et qui viserait à prendre pour objet le corps comme facteur d'appréhension du passé. Toutefois, *« rien ne permet de penser que certaines pratiques (médicales, sportives, etc.) soient par essence susceptibles d'exprimer de façon privilégiée la "corporéité". En effet, si celle-ci se présente sans doute comme inhérente à la condition humaine, elle désigne aussi un procès historique et social de qualification. Il y a donc un risque de succomber à une forme "d'ethnocentrisme" si l'on utilise sans précautions les concepts élaborés pour analyser les sociétés contemporaines, celui "d'habitus corporel" par exemple »*[357]. Ainsi, bien que la mobilisation d'une mémoire corporelle fasse sens pour les enquêtés, elle n'est pas nécessairement révélatrice ni garante d'une historicité avérée. Mais elle permet de situer les savoir-faire dans un ancrage mémoriel, nécessaire à la pratique.

Le discours recueilli permet, par ailleurs, de faire le lien entre ce qui relève de l'*« historique »* et de qui relève de la *« mémoire »*. En effet, faire référence à des *« ancêtres »* renvoie à une conception humanisée de l'époque médiévale. Ces individus-référents dans les propos tenus peuvent être personnels, *« mes [ancêtres] »*, ou communs à plusieurs personnes : *« nos »*. De même, ils peuvent être pluriels, *« prédécesseurs »*, ou indéfinis, *« on »*. Les termes employés restent souvent vagues. Lorsque l'approche est

[355]Joël Candau (2005), *Anthropologie de la mémoire*, Paris, Armand Colin, p. 129.
[356]Junzo Kawada (1999), « La mémoire corporelle : le patrimoine immatériel », *op. cit.*, p. 148.
[357]Jean Camy et Guy Vincent (1984), « Jeux traditionnels et "cultures corporelles" populaires », *in* Nancy Midol (sous la dir. de), *Anthropologie des techniques du corps*, Actes du colloque international organisé par la revue STAPS, Paris, Bulletin STAPS, p. 227.

globale, *« nos ancêtres »*, par exemple, le pronom possessif fait référence à un collectif qui englobe sans nul doute la communauté des pratiquants, mais certainement aussi un ensemble plus vaste, constitué par le public potentiel, voire l'ensemble des Français ou même des Européens. Cette impossibilité à situer précisément les référents se comprend en tenant compte de la distance temporelle qui les sépare de ceux qui en parlent. Pourtant, la référence est bien présente. La notion d'ancestralité renvoie à une inscription dans un passé indéterminé, le Moyen-Âge n'étant même pratiquement jamais évoqué pour préciser. *« La discipline historique est fondée sur un protocole d'enquête à propos des traces, dont certaines sont nommées "archives" dès l'instant que l'on instaure un rapport social à elle. Cela s'opère au cours d'une démarche spécifique […], expliquant comment, de ces "traces par milliers", de ces "documents" pour reprendre la nomination de Marc Bloch, il faut faire une "source". Paul Ricœur l'exprime très bien : lorsqu'il existe trace, ce n'est plus de la mémoire vraie, il y a médiation et histoire comme rapport entre le présent et le passé dont on ne connaît que des traces, résultat d'une reconstruction, d'un tri opéré dans ces traces laissées par l'activité humaine. »*[358]

La *« source »*, en tant que terme évoqué sans cesse pour justifier d'une reconstitution ou d'un attachement particulier à un savoir, permet de faire le lien entre les connaissances, la mémoire et l'histoire. La filiation mémorielle est une filiation historique, qui se réalise à travers une gestuelle corporelle précisément définie. Ce double vocabulaire employé peut s'analyser au regard de ce que démontre Pierre Nora : *« La mémoire sourd d'un groupe qu'elle soude, ce qui revient à dire, comme Halbwachs l'a fait, qu'il y a autant de mémoires que de groupes ; qu'elle est, par nature, multiple et démultipliée, collective, plurielle et individualisée. L'histoire, au contraire, appartient à tous et à personne, ce qui lui donne vocation à l'universel. »*[359]

Ce double discours permet de conserver une cohérence et une vision unifiée des raisons qui poussent à la pratique et qui la motivent. Le désir de rattacher l'Histoire à la mémoire permet de la rendre plus proche et de lui donner un sens autrement inaccessible. *« L'histoire cherche à révéler les formes du passé, la mémoire les modèle, un peu comme le fait la tradition. »*[360] Pourtant, la précision ne va jamais au-delà, afin de ne pas entrer en

[358]Jean-Yves Boursier (2001), « Le monument, la commémoration et l'écriture de l'Histoire », *op. cit.*, p. 5.
[359]Pierre Nora (1997), « Entre mémoire et histoire », *op. cit.*, p. 25.
[360]Joël Candau (2005), *Anthropologie de la mémoire*, Paris, Amrand Colin, p. 58.

contradiction avec une réalité qui présente une filiation impossible à prouver au niveau personnel. Celle-ci se déplace de la mémoire à l'historique. La première permet de mettre du réel, du concret, ou plus simplement de la vie, sur des traces qui demeurent autrement inertes.

Il s'agit d'entrer dans le cadre d'une mémoire qui permet une identification, qui doit faire sens pour tout le monde : pratiquants, publics, etc. La mémoire peut rassembler, mais *« c'est presque toujours contre une autre mémoire, exclue ou stigmatisée et, en ce sens, elle divise aussi »*.[361] Effectivement, le discours recueilli place au centre une volonté d'apporter des connaissances autres que celles habituellement véhiculées sur le Moyen-Âge. Une mémoire collective s'oppose ainsi à une autre, par le bais des traces historiques, constituées en partie grâce aux gestes.

Pourtant, *« l'histoire est dans certains cas elle aussi partielle et […] la mémoire est porteuse d'une vérité de dévoilement du sens qui compense largement sa relative inaptitude à établir une vérité d'adéquation. Pour cette raison-là, la mémoire est indispensable à l'histoire »*[362], ce qui peut expliquer que l'histoire vivante parvienne à concilier en son sein mémoire et histoire.

Le terrain mené révèle une affiliation revendiquée par les enquêtés à une mémoire mettant en scène des « *ancêtres* » auxquels rattacher la pratique. Ce besoin de filiation se comprend par une nécessaire inscription dans du concret et le désir de mettre en vie une histoire figée. Lier mémoire et histoire présente une conciliation indispensable pour faire de l'histoire *« vivante »*. À titre indicatif, la mémoire entre aussi en jeu dès que les pratiquants choisissent de reconstituer une période qui les inscrit dans un lieu particulier : par exemple, *« Bourguignon XIVe »*. Le choix du lieu devient aussi un support de mémoire, et ce d'autant plus que la personne se trouve actuellement dans la région concernée par sa reconstitution. Mémoire et identité viennent de cette manière s'imbriquer et se répondre.

A.2. *D'une mémoire historique à une mémoire collective ?*

En dehors de la référence aux ancêtres, la place de la mémoire au cœur de la pratique doit être prise en compte. Si le lien entre mémoire et histoire se comprend du point de vue des

[361] *Ibid.*
[362] *Ibid.*, p. 60.

enquêtés, la véritable relation qui existe entre les personnes physiques médiévales et les acteurs contemporains ne peut être vérifiée. C'est pourquoi cette inscription dans une filiation, bien que nécessaire, apparaît comme illusoire. En effet, les recherches effectuées dans le cadre de l'activité ne se font jamais par un ascendant direct, mais bien par des medias : livres, artefacts, etc.

Pourtant, l'idée d'une continuité temporelle est unanimement partagée par les enquêtés, bien qu'elle ne soit pas toujours énoncée. Les termes non dits prennent toute leur importance. Les entretiens avec les présidents d'associations d'AMHE mettent en avant une volonté de promotion de l'activité, car celle-ci souffre d'un manque de reconnaissance. L'idée est de donner à voir une pratique méconnue mais qui pourtant s'inscrit dans une continuité historique, localement située en *« Europe »*. La mémoire est un socle favorisant une transmission nécessaire, pour un besoin de reconnaissance des activités, mais aussi des connaissances et savoir-faire appris. Mais de quelle mémoire s'agit-il exactement ?

Celle-ci ne peut être personnelle, aucun enquêté n'ayant pu dire qu'il avait un ascendant reconnu au Moyen-Âge, mais tous s'accordent sur une temporalité et un lieu commun en référence à la pratique, et plus largement, sur le concept de *« tradition »* : *« tradition martiale »*, *« arts traditionnels »*, *« gestes traditionnels »*, etc. Qu'elle soit entendue comme une *« manière d'agir ou de penser transmise depuis des générations à l'intérieur d'un groupe »*, ou bien en tant qu'*« ensemble de légendes, de faits, de doctrines, d'opinions, de coutumes, d'usages, etc., transmis oralement sur un long espace de temps »*[363], la tradition renvoie à une filiation ascendante. La *« mémoire »* peut être à son tour mobilisée pour l'éclairer. Spontanément, le vocable de tradition est davantage employé par les usagers que celui de mémoire, sans doute parce qu'il est moins polysémique et permet, une fois encore, de ne pas situer dans le temps ce sur quoi porte la tradition, évitant ainsi le conflit entre histoire et mémoire. Pourtant, ce consensus à propos de reconstitutions traditionnelles invite à interroger la notion de mémoire collective et, plus largement, des cadres sociaux dans lesquels elle se met en place.

En premier lieu, une distinction peut être opérée entre mémoire historique et mémoire collective. *« Halbwachs lui-même a distingué la "mémoire historique" qui serait plutôt une mémoire empruntée, apprise, écrite, pragmatique, longue et unifiée, et la "mémoire*

[363] *Cf. Le Larousse*, par exemple, entrée *« Tradition »*.

collective" qui serait plutôt une mémoire produite, vécue, orale, normative, courte et plurielle. »[364] Il s'agit de différencier ces deux mémoires pour l'objet d'étude. Lorsque les reconstituteurs, ou les pratiquants d'AMHE, font appel à une mémoire, celle-ci doit être précisée. Halbwachs en distingue ici deux types : *« Durant le cours de ma vie, le groupe national dont je faisais partie a été le théâtre d'un certain nombre d'événements […]. Je porte avec moi un bagage de souvenirs historiques, que je peux augmenter par la conversation ou par la lecture. Mais c'est là une mémoire empruntée et qui n'est pas la mienne […]. Il y aurait donc lieu de distinguer en effet deux mémoires, qu'on appellerait, si l'on veut, l'une intérieure ou interne, l'autre extérieure, ou l'une mémoire personnelle, l'autre mémoire sociale. Nous dirions plus exactement encore : mémoire autobiographique et mémoire historique. »*[365] Dans cette optique, la référence faite aux *« ancêtres »* ne peut faire sens pour une mémoire autobiographique. Les enquêtés n'ont aucun lien direct avec ces personnes ancestrales, et ce qui éclaire le discours est une mémoire historique, qui s'appuie sur des traces spécifiques. Pour les pratiquants, une confusion est ainsi faite entre mémoire historique et mémoire personnelle. Certes, cet amalgame, comme on l'a vu, permet de maintenir une cohésion dans l'activité et de lui donner vie. Il n'empêche que le rapport au passé n'en reste pas moins déshumanisé et immatériel, aucune filiation directe ne pouvant être mobilisée.

La notion de mémoire collective peut cependant être présentée dans un autre contexte : celui d'une appartenance à un groupe particulier, qui cherche justement à préserver une mémoire historique. *« La mémoire collective est traitée dans sa menace même de disparition. Une quantité singulière de traces peut être préservée d'autant plus que les derniers représentants de l'époque se passionnent pour la reconstitution de leur propre vie sociale et culturelle. »*[366] Pour appliquer cette citation à l'objet d'étude, plusieurs points doivent être précisés. La question des *« traces »* prend une place essentielle pour les enquêtés, qui s'appuient sur ces données pour leur démarche. Ensuite, d'un point de vue effectif, les informateurs ne sont pas les *« derniers représentants de l'époque »*, puisqu'ils n'ont pas de lien direct avec le Moyen-Âge, mais leur discours les place comme un groupe social particulier, pour qui la sauvegarde d'une vision spécifique de l'époque médiévale, à savoir l'importance des savoir-faire et de la lutte contre les idées préconçues, forme un enjeu commun. À ce titre, ils se positionnent comme les garants d'une mémoire en

[364]Joël Candau (2005), *Anthropologie de la mémoire*, *op. cit.*, pp. 58-59.
[365]Maurice Halbwachs (1968), *La Mémoire collective*, Paris, PUF (1re éd. : 1950), pp. 36-37.
[366]Henri-Pierre Jeudy (1986), *Mémoires du social*, Paris, PUF, p. 26.

perdition, non prise en compte par la seule mémoire historique, reléguée au rang de mémoire *« nationale »* par la plupart des institutions culturelles : *« L'histoire médiévale est une passion et je compte bien l'enseigner, enrichi par la reconstitution »*, *« Partager mes connaissances historiques avec humour, pour corriger les* a priori *sur le Moyen-Âge »*. Le renvoi à une mémoire collective instaure une identité propre au groupe des pratiquants. C'est cette identité qui fait sens dans le cas d'une mémoire collective. Ces derniers se reconnaissent comme appartenant à un groupe commun en particulier, car leur conception de la mémoire historique médiévale est la même. Certes, *« il résulte bien que la mémoire collective ne se confond pas avec l'histoire, et que l'expression mémoire historique n'est pas très heureusement choisie, puisqu'elle associe deux termes qui s'opposent sur plus d'un point »*[367] ; néanmoins, cela favorise un consensus mémoriel propre au groupe étudié. Pour bien comprendre cela, il s'agit de s'attacher au concept des *« cadres sociaux »* de la mémoire.

Francis Farrugia énonce par ailleurs qu'*« Halbwachs soutient la thèse qu'un certain nombre de conditions, non pas seulement psychologiques, mais aussi sociologiques doivent être réunies pour que l'acte individuel de se ressouvenir soit possible. Selon lui, nous ne souvenons jamais hors contexte social, hors contexte groupal, hors contexte spatial. Nous nous souvenons toujours à l'intérieur de certains "cadres" […]. Un "cadre" au sens d'Halbwachs est certes une forme, mais structurante de son contenu, comme peut l'être un concept au regard de ses signifiés. »*[368]

Seuls les cadres sociaux permettent de comprendre la création d'une mémoire commune à un groupe. À ce propos, *« cette forme qu'est le cadre est donc constituée-constituante, et se révèle à divers degrés organisatrice de la vision du monde propre à notre temps […]. Des cadres sociaux appartenant à des temporalités différentes génèrent des perceptions, des émotions différentes chez les individus qui les mettent en action »*[369]. Les conditions de mobilisation de la mémoire jouent un rôle essentiel pour la compréhension des éléments spécifiques à la démarche étudiée.

---

[367]Maurice Halbwachs (1968), *La Mémoire collective*, *op. cit.*, p. 68.
[368]Francis Farrugia (2007), « Syndrome narratif et reconstruction du passé dans *Les Cadres sociaux de la mémoire* et dans *La Mémoire collective* », *in* Bruno Péquignot (sous la dir. de), *Maurice Halbwachs : le temps, la mémoire et l'émotion*, *op. cit.*, pp. 119-120.
[369] *Ibid.*, p. 121.

Par ailleurs, *« Ricœur évoque la "mémoire partagée" entre proches qui, par exemple, ont en commun le souvenir d'avoir habité dans telle maison de telle ville ou d'avoir fait un voyage ensemble. »*[370] La production d'une mémoire globale pour les enquêtés repose sur les fondements d'une mémoire historique, enrichie par les traces laissées par le passé. Les cadres sociaux qui fondent une mémoire particulière correspondent à l'identité du groupe des enquêtés, représentée par leur volonté commune : la mise en place de gestes techniques, la diffusion de connaissances laissées trop souvent de côté par les professionnels, l'envie de se rattacher à un passé qui fait sens pour eux.

Mais au-delà, la formation du groupe de pratiquants modèle une mémoire particulière : il est évident que, *« pour restituer en sa réalité un événement historique, il faudrait tirer de leurs tombeaux tous ceux qui en ont été les acteurs et les témoins »*, l'intervalle étant trop grand entre *« l'impression qu'on cherche à évoquer, et le moment actuel »*[371]. Les enquêtés sont conscients de cet écart, lorsqu'ils évoquent une *« période historique »*, ou « *une image qui permette de se faire une idée de la vie dans l'époque choisie »*. La prise en compte de l'impossibilité d'une mémoire filée avec les ancêtres médiévaux est sous-jacente aux discours. Halbwachs rappelle d'ailleurs que *« reproduire n'est pas retrouver : c'est, bien plutôt, reconstruire »*.[372] Une nécessaire distinction doit être opérée entre une mémoire historique figée et une mémoire collective au groupe. Il s'agit d'inscrire la pratique dans le cadre d'une *« reconstruction »*, plutôt que dans celle d'une *« remémoration »*, qui apparaît comme impossible.

Il est probablement un peu tôt pour parler de mémoire collective pour les pratiquants d'histoire vivante, la reconnaissance sociale de la démarche n'étant pas encore complètement opérée. Il n'en demeure pas moins possible d'évoquer une *« mémoire partagée »*, qui s'imbrique avec une mémoire historique. Les différentes manifestations favorisent en effet les échanges et, par extension, la création d'une mémoire commune, qui donne une identité au groupe. Chaque mémoire individuelle, constituée par une manière spécifique de percevoir le Moyen-Âge, se fond dans une mémoire partagée par tous qui consiste à présenter une volonté de conserver des savoirs médiévaux, par le biais d'une transmission spécifique. À cet égard, *« les différents témoins qui évoquent et convoquent le*

---

[370]Joël Candau (2005), *Anthropologie de la mémoire*, *op. cit.*, p.74.
[371]Maurice Halbwachs (1976), *Les Cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Archontes (1re éd. : 1925), p. 89.
[372]*Ibid.*, p. 92.

passé à leur façon […] n'en collaborent pas moins à un "contrat de mémoire" fondateur de l'identité communautaire à travers la reconnaissance de la sociabilité »[373].

La constitution d'une mémoire « *partagée* », sinon collective, permet, à travers les différents cadres sociaux au sein desquels elle est mobilisée (regroupements, transmission, langage employé par les enquêtés dans lequel les autres se reconnaissent, etc.), de modifier la mémoire historique de l'ensemble du groupe. Chaque manifestation apportant son lot de connaissances, la mémoire historique prend vie à travers une mémoire partagée. Les deux sont articulées, le seconde ayant besoin d'être entretenue au regard la première. La mémoire « collective » du groupe modifie sensiblement la mémoire historique de l'ensemble des individus à partir du moment où il y a transmission de données. *« L'histoire n'est pas tout le passé, mais elle n'est pas, non plus, tout ce qui reste du passé. Ou, si l'on veut, à côté d'une histoire écrite, il y a une histoire vivante qui se perpétue ou se renouvelle à travers le temps et où il est possible de retrouver un grand nombre de ces courants anciens qui n'avaient disparu qu'en apparence. »*[374] Ainsi, les mémoires historiques et collectives s'articulent afin de permettre à l'histoire vivante de se mettre en place, de façon à intégrer à la fois les traces laissées mais aussi une mouvance mémorielle, significative du groupe.

« Le besoin de mémoire est un besoin d'histoire. »[375] D'une mémoire humanisée par les ancêtres, il est question de passer à une mémoire historique, puis collective (ou plutôt partagée), qui mobilise d'autres enjeux : une identité de groupe, mais aussi la réalisation d'une mémoire *« vivante »*. Cette mémoire ainsi construite est personnelle à une communauté, elle lui donne corps. Pierre Nora rappelle que *« tous les grands remaniements historiques ont consisté à élargir l'assiette de la mémoire collective »*[376]. La question se pose de savoir si l'inscription de l'histoire vivante dans une filiation mémorielle historique et collective ne pourrait à terme, à travers les conceptions différenciées du Moyen-Âge qu'elle propose, amener à une modification en profondeur de l'Histoire telle qu'elle est présentée de manière *« officielle »*. L'emploi de la mémoire autorise une transformation de la forme, mais aussi du fond, par le biais des traces prises en compte.

---

[373]Charlie Galibert (2004), « Temps, mémoire et construction de l'identité », *Études rurales*, n° 169-170, janvier-juin, p. 246.
[374]Maurice Halbwachs (1976), *Les Cadres sociaux de la mémoire*, *op. cit.*, p. 52.
[375]Pierre Nora (1997), « Entre mémoire et histoire », *op. cit.*, p. 30.
[376]*Ibid.*, p. 26.

B. Lieux de patrimoine : mémoire morte ou mémoire vivante ?

« La curiosité pour les lieux où se cristallise et se réfugie la mémoire est liée à ce moment particulier de notre histoire. Moment charnière, où la conscience de la rupture avec le passé se confond avec le sentiment d'une mémoire déchirée ; mais où le déchirement réveille encore assez de mémoire pour que puisse se poser le problème de son incarnation ; Le sentiment de la continuité devient résiduel à des lieux. Il y a des lieux de mémoire parce qu'il n'y plus de milieux de mémoire. »[377] Cette citation de Pierre Nora oriente la réflexion du côté du patrimoine et des lieux qui donnent à voir de la « mémoire » ; ceux-ci semblent figés et font partie intégrante d'une « mémoire historique », telle qu'elle a pu être définie précédemment. D'ailleurs, *« la pierre a toujours accueilli la mémoire […]. Les monuments doivent à leur apparente indestructibilité le fait d'être considérés comme une "mémoire minérale" qui vaut pour l'éternité »*[378]. Pour l'objet d'étude, comme il a été mentionné, le patrimoine bâti, sous-entendu les châteaux, édifices religieux, etc., ne forme pas un lieu d'expression de l'histoire vivante. S'il ne fait pas sens, c'est en partie car il n'est que rarement le reflet, le support de l'époque médiévale, beaucoup de ces monuments ayant été reconstruits par la suite. Pour autant, d'autres bâtiments viennent s'inscrire dans une démarche mémorielle. Ces reconstitutions, initiées par des pratiquants, ne sont pas faites de pierres, mais de matériaux beaucoup plus « périssables » dans le temps. Ainsi en est-il des maisons paysannes, durant quasiment toute la période médiévale.

Si ces reconstitutions sont un enjeu pour les enquêtés, cela peut s'expliquer pour plusieurs raisons : il s'agit de reconstruire ce qui n'est pas montré ailleurs ; ensuite, une édification en torchis et bois est beaucoup plus aisée qu'en pierre. Enfin, le bâtiment apparaît comme un socle de mémoire pertinent dans le cadre plus globale de la démarche. *« Les différents pouvoirs ont toujours mis en œuvre une politique monumentale parce qu'ils ont bien compris que celle-ci participe des cadres sociaux de la mémoire. Les monuments contribuent à la codification mémorielle dont la maîtrise est un enjeu : il s'agit de décider quelles représentations du passé vont être données à voir, mises en scène et, éventuellement, partagées. »*[379] Construire une ferme mérovingienne ou une bergerie du Xe siècle entre bien dans ce processus : c'est toute une vision particulière du passé qui est en

[377] *Ibid.*, p. 23.
[378] Joël Candau (2005), *Anthropologie de la mémoire*, *op. cit.*, p. 123.
[379] *Ibid.*, p. 125.

jeu. L'appui mémoriel qui présente le Moyen-Âge n'est plus simplement le « château-fort », mais aussi des maisons paysannes qui constituaient la grande majorité des habitations médiévales. La question du « monument » doit être traitée à l'aune de son enjeu de mémoire. Ce qui importe est la mise en avant d'une vision différente de la période, en dehors des consensus habituellement admis : *« L'objectif principal de ce projet ambitieux [la reconstitution d'une motte castrale] est la construction d'un donjon en bois sur motte tel qu'il aurait pu être vu au début du XIIe siècle dans le grand sud-ouest. »* La mémoire de ce qui aurait pu être vu à cette époque est une motivation essentielle avec, pour corollaire, une exposition en dehors des cadres communément admis de la représentation des monuments médiévaux.

D'autres institutions reliées au patrimoine renfermant des supports de mémoire sont les musées. *« La dynamique patrimoniale de ces dernières années a provoqué un vaste et riche débat sur les rapports qu'une société doit entretenir avec son passé ; cette dynamique a également favorisé l'amélioration des méthodes et des moyens d'inventaire et de conservation ; enfin, elle a permis l'accumulation d'un formidable capital de connaissances mis à la disposition du public et des chercheurs, grâce en particulier aux musées et écomusées, extraordinaires "machines à mémoire" selon la formule de Marc Guillaume. »*[380] Il s'agit de passer de l'enjeu patrimonial des musées à leur enjeu mémoriel. En tant que soutiens d'une mémoire matérielle, les musées présentent des objets, véritables *« témoins »* d'une époque particulière. Ils sont le prolongement concret de la mémoire historique. Par ailleurs, leur objectif est la *« conservation »*, le maintien en l'état un objet, tandis que l'histoire vivante se place du côté de la *« sauvegarde »*, mettant en jeu d'autres notions, dont celle de mémoire qui permet le changement.

La place de l'histoire vivante au sein des musées peut se comprendre au regard du rapport entretenu à la mémoire. Si les musées donnent à voir une mémoire « morte », figée dans les vitrines, symbole d'une époque révolue, la reconstitution, mais tout autant les AMHE, présentent au contraire une mémoire vivante ; en effet, la volonté revendiquée de sauvegarde d'un patrimoine historique et technique passe par une mise en vie. *« Face aux dispositifs muséaux, il s'agit d'opposer le motif du* vivant *qui doit se concrétiser dans une diffusion actualisée […]. De la pierre, des objets, on passe ici à un "patrimoine des affects". Les membres des associations insistent sur le rapport actualisé à cette "mémoire"*

[380] *Ibid.*, p. 127.

à travers des modalités de transmission qui tendent à refuser de trop fortes médiations scientifiques ou institutionnelles qui gommeraient cette dimension affective. »[381] Cette citation peut s'appliquer parfaitement aux associations d'histoire vivante. La volonté de présenter des savoir-faire « en action », qui utilisent parfois des objets reconstitués d'après les originaux présents dans les musées, renvoie bien à une sensibilité particulière, qui fait appel à une mémoire, mettant en scène « du passé ». À cet égard, Boursier souligne un point essentiel : *« Qui dit musée, dit choix d'un médium, conservation, exposition et communication. Encore faut-il s'entendre sur ce qui est mémorable, ce qu'il faut conserver et transmettre. La réponse est donnée par l'organisation de l'exposition et du musée. »*[382] Autrement dit, le choix de ce dont il faut se souvenir dépend des institutions. L'utilisation de l'histoire vivante, comme support mémoriel et de transmission, répond à une politique des musées qui décident d'employer cette dernière à des fins de médiation culturelle et d'échanges interactifs à propos d'une « mémoire » du Moyen-Âge. Ce n'est pas seulement le patrimoine qui est « vivant » mais aussi la mémoire. La possibilité offerte par l'histoire vivante de mettre des émotions, des sentiments sur du matériel, fait sortir les référents d'un cadre figé. Ceci se comprend aisément dans l'expression, souvent employée par les enquêtés, d'*« animer des musées »*. L'idée est de rendre vivant un lieu habituellement tourné vers un passé *« mort »* et immobile. Les pratiquants parlent alors de *« faire revivre les lieux »*.

D'autre part, la mémoire permet de sélectionner ce qui ferait l'objet d'une patrimonialisation. *« Le patrimoine est le produit d'un travail de mémoire qui, au fil du temps et selon des critères très variables, sélectionne certains éléments hérités du passé pour les ranger dans la catégorie des objets patrimoniaux […]. Il semble que dans le domaine du patrimoine, l'angoisse de la perte conduise à tout garder et à ne rien vouloir oublier, peut-être jusqu'à une saturation prochaine. »*[383] Mémoire et patrimoine semblent indissociablement liés, la première favorisant l'inscription de ce qui doit être conservé dans le domaine du second. Cette idée se retrouve pour l'histoire vivante ; les AMHE présentent un renouveau quant à l'approche martiale : la volonté de *« retrouver »* des techniques de combat s'appuie autant sur un phénomène mémoriel (notamment parce que leur ancrage est très ciblé : en Europe, par opposition aux arts martiaux orientaux), que sur un fait

[381]Hervé Glevarec et Guy Saez (2002), *Le Patrimoine saisi par les associations*, *op. cit.*, pp. 272-273.
[382]Jean-Yves Boursier (2005), « L'événement, la mémoire, la politique et le musée », *in* Jean-Yves Boursier (sous la dir. de), *Musées de guerre et mémoriaux*, Paris, Éd. de la Maison des sciences de l'homme, p. 224.
[383]Joël Candau (2005), *Anthropologie de la mémoire*, *op. cit.*, pp. 119-120.

patrimonial. Les discours portent sur des *« arts du combat traditionnels »*, renvoyant, une fois encore, à une filiation ou, tout du moins, à une continuité temporelle. Du côté de la reconstitution, cette idée se retrouve aussi : ce qui motive les enquêtés se comprend par les *« connaissances de nos origines et la conservation d'un savoir transmis »*. Mémoire et patrimoine sont compris ensemble : il s'agit d'acquérir des compétences liées à un passé indéfini, de les conserver puis de les transmettre. Lors du terrain, j'ai pu constater que le discours tenu sur la mémoire était beaucoup plus diffus que celui sur la transmission, par exemple. Pourtant, l'identification à un temps révolu mais commun à tous est souvent mise en avant par certains traits saillants : identification à une époque, intérêt pour des savoir-faire *« perdus »*, etc.

L'enquête menée par Hervé Glevarec et Guy Saez sur les associations et leurs rapports au patrimoine, fournit des éléments d'analyse qui se révèlent pertinents pour les troupes d'histoire vivante. Mettant en cause la dissociation présentée par Pierre Nora entre histoire et mémoire, les auteurs parviennent à montrer que les deux sont liées, réunies dans un patrimoine à sauvegarder : *« Nous serions dans une société qui a opéré une disjonction entre mémoire et histoire, l'une et l'autre devenant en quelque sorte ennemies. La mémoire y signifie une rupture avec le passé. Les fondateurs d'association pour leur part nous disent plutôt que la mémoire est ce qui reconstruit un lien au passé. »*[384] Bien que pour mon terrain, les discours n'aient pas été si explicites, le fond peut être appréhendé de la même manière. Ceci peut être illustré par le nom de certaines associations : l'une d'entre elles, à l'origine d'une reconstitution de bâtiments, a choisi de se nommer *« Les Chemins de la mémoire »*. De ce fait, *« une signification de plus s'ajoute à la liste des sens du "patrimoine" pour les personnes investies dans une association : sa fonction de message. Il se rapproche ainsi de la notion de dette à l'égard des générations passées. C'est pourquoi l'on peut recourir à la notion de mémoire symbolique en la distinguant de la dimension imaginaire. Certes, les deux cohabitent toujours. Dans la mémoire des "vieux métiers", l'imaginaire affectif saute aux yeux à travers leur appellation. Pour autant, leur mise en scène est irréductible à cet imaginaire, elle vise à montrer que d'autres ont vécu durement, héroïquement ou de façon heureuse, et qu'il convient d'en garder la marque. C'est une des façons d'assurer au monde un horizon sensé »*[385]. Les connexions faites avec les associations de défense du patrimoine sont révélatrices d'une certaine forme de la pratique,

[384]Hervé Glevarec et Guy Saez (2002), *Le Patrimoine saisi par les associations*, *op. cit.*, p. 268.
[385]*Ibid.*, p. 270.

qu'elle soit de reconstitution ou d'AMHE. C'est bien dans ce cadre que l'histoire vivante doit être comprise. Le fort lien entretenu avec le patrimoine, tel qu'il a été présenté dans une partie précédente, permet de comprendre, en creux, le rapport à la mémoire.

L'utilisation d'une mémoire *« symbolique »* autorise les enquêtés à s'inscrire dans une filiation avec les artisans du Moyen-Âge, par exemple, puisqu'elle sert à leur rendre hommage, par la continuité recherchée des gestes. Mais elle remplit d'autres fonctions : *« La mémoire permet à la collectivité de mieux prolonger la vie ensemble […]. Concrètement, ce qui accompagne les activités associatives autour du patrimoine conçu comme mémoire, c'est le processus d'interconnaissance que favorisent les concertations, les expositions ou les manifestions. »*[386] Ici, la vie du groupe au cours des différents événements lui donne sens, tout en réajustant une certaine forme de mémoire collective, en tant que partage de concepts et connaissances à propos de l'époque reconstituée. *« En deuxième lieu, le travail sur la mémoire, sa constitution, sont une façon de donner une cohérence, une consistance, une légitimation à l'identité sociale. »387* Ainsi, adopter une mémoire commune d'un passé délimité, favorise une identité de groupe : le discours fourni est similaire pour tous les pratiquants. *« Troisièmement, les porteurs d'associations […] connaissent des discontinuités […]. La mémoire collective dont nous parlons ici est de nature à reconstituer une continuité face à ces discontinuités. D'un point de vue plus général, la multiplication des scènes sociales d'appartenance semble au centre des questions relatives à l'intégration et à l'investissement différenciés dans des réseaux distincts »*[388]. Cette assertion est valable pour nombre d'enquêtés, dont les réseaux sociaux sont constitués par une pluralité de pratiques (qui précèdent ou non) l'activité.

Là encore, la formation d'une mémoire commune permet l'intégration à un groupe de pairs. *« Enfin, la mémoire est sans doute aussi un élément de "prise" sur le monde. »*[389] Comprendre des modèles historiques légitime certaines actions contemporaines, aussi bien au niveau de l'artisanat que des AMHE. Par exemple, en ce qui concerne les techniques martiales, les initiés soulignent que, pour eux, elles *« font partie de notre patrimoine culturel et elles sont non seulement peu connues, mais elles font aussi l'objet d'interprétations modernes très erronées et décalées par rapport à la réalité historique.*

[386] *Ibid.*, p. 273.
[387] *Ibid.*, p. 274.
[388] *Ibid.*
[389] *Ibid.*

Nous tentons de faire renaître des pratiques qui furent grandes par le passé ». Enfin, *« reste une dernière manifestation, matérielle celle-ci, de ce souci mémoriel : la création de maisons du patrimoine et d'écomusées associatifs »*[390]. Les reconstitutions de bâtiments entrent parfaitement dans ce cadre.

La mémoire joue un rôle essentiel dans les manières de pratiquer, bien qu'elle ne soit pas toujours mise en avant. Un autre point qui explique la présence de la mémoire dans la démarche est cette peur latente de l'effacement et, plus encore, de la mort. Pour pallier cela, à cet effroi de voir disparaître un patrimoine commun, la mémoire peut apparaître comme un remède. Le but est de *« faire la preuve »*[391] de l'intérêt de sauvegarder les connaissances et les savoir-faire propres à la période médiévale, plus particulièrement tels qu'ils sont défendus par les enquêtés. L'importance accordée à la transmission se comprend d'une autre façon. « *Le groupe social […] retrouve son unité dans la perspective de cette réalisation muséographique. En quelques années se conjuguent l'arrêt de mort et l'inversion immédiate du travail de deuil en un rêve muséal. Que dire de la reconstitution des liens sociaux autour de la création d'un musée […] ? La reconnaissance de l'effondrement d'un certain mode de vie sociale se règle par la sauvegarde des images, par l'entretien de leur configuration réaliste. Les signes de mort sont effacés idéalement, le futur musée, qui, parfois, peut être tout un ensemble de bâtiments, toute une partie du village se veut l'image vivante du passé […]. »*[392]

La mise en place d'un musée peut être remplacée par plusieurs autres éléments : des reconstitutions de bâtiments, la création d'ateliers de travail à propos d'un maître d'armes particulier, la recherche de gestes techniques propres à un artisanat spécifique, etc. Assister à l'effacement du passé semble impossible pour les pratiquants, qui mettent en œuvre des stratégies de sauvegarde. Il s'agit de passer d'une mort imminente à une mémoire *« figée »* dans les musées, jusqu'à parvenir à la mise en vie de cette même mémoire par les animations proposées. Le lien est ainsi fait avec une mémoire *« vivante »* qui tend à mettre en scène des activités pour lutter contre une mort annoncée par les vitrines des musées, immobilisées dans le temps.

---

[390] *Ibid.*
[391] Marie-Blanche Fourcade (2007) « La mise en ligne des mémoires du génocide arménien », *Ethnologie française*, vol. 37, n° 3, juillet-septembre, p. 526.
[392] Henri-Pierre Jeudy (1986), *Mémoires du social*, *op. cit.*, p. 34.

De ce fait, une distinction doit être opérée entre deux conceptions de la mémoire : d'un côté, celle transmise par les institutions, qui apparaît comme *« morte »* car non susceptible de changement, et celle, *« vivante »* que cherchent à présenter les pratiquants. La continuité a lieu entre les deux, puisque la seconde peut d'ailleurs prendre vie à l'intérieur des musées. Au-delà de la notion de mémoire, la question qui se pose est de savoir ce qui fait le plus sens pour les enquêtés : *« Si mémoriser sert à transmettre, est-ce le contenu transmis qui prime ou le lien social que noue la transmission ? »*[393] Certes, le contenu s'inscrit dans le rapport à l'Histoire, mais la transmission prend aussi toute son importance ; la mémoire joue le rôle d'accélérateur de lien social, parce qu'elle rassemble et crée une certaine forme d'identité. La question de la mémoire apparaît comme un référent nécessaire dès qu'il s'agit de mettre en lumière un patrimoine à sauvegarder. Un autre point à considérer concernant la mémoire, est celui du souvenir.

C. Mémoire et souvenir

Le concept même de mémoire induit nécessairement celui de souvenir. Celui-ci consiste en une *« reconstruction du passé à l'aide de données empruntées au présent, et préparée d'ailleurs par d'autres reconstructions faites à des époques antérieures et d'où l'image d'autrefois est sortie déjà bien altérée […]. Nous pouvons donc appeler souvenirs bien des représentations qui reposent, au moins en partie, sur des témoignages et des raisonnements. Mais alors, la part du social ou, si l'on veut, de l'historique dans notre mémoire de notre propre passé, est bien plus large que nous ne le pensions »*[394].

Du souvenir, il est possible de passer à la commémoration, entendue comme le fait de mettre en place l'*« action de commémorer, de rappeler le souvenir d'un événement, d'une personne »*[395]. D'emblée, une incompatibilité de sens s'installe. Comment peut-il être possible de se souvenir d'événements auxquels il n'a pas été possible d'assister ? La mémoire symbolique, en ce qu'elle permet de transmettre un message peut, pour partie, résoudre cette aporie. En effet, la commémoration ne renvoie à un souvenir qu'en ce qu'il apparaît comme vecteur d'un message : celui d'une volonté de ne pas oublier certains faits passés. Cela peut bien entendu être valable pour les reconstitutions de batailles, mais aussi pour n'importe quelle reconstitution au sens large.

---

[393] Joël Candau (2005), *Anthropologie de la mémoire*, *op. cit.*, p. 149.
[394] Maurice Halbwachs (1968), *La Mémoire collective*, *op. cit.*, pp. 57-58.
[395] *Cf. Le Larousse*, par exemple, entrée *« Commémoration »*.

La commémoration occupe une place importante dans l'étude. À ce titre, elle est un concept à interroger : en effet, les reconstitutions de batailles montrent que la correspondance entre souvenir, histoire et démarche culturelle est opératoire. En mobilisant de manière spécifique une mémoire nationale, ou du moins historique, la commémoration permet à l'histoire vivante de mettre en lumière le lien profond qui l'unit à la volonté de *« garder une trace »* du passé, tout en le réactualisant.

Pour éclairer cette analyse, un point doit être fait sur ce principe de commémoration, afin de délimiter les manifestations d'histoire vivante qui peuvent s'inscrire dans ce cadre. Les rassemblements *off* ne donnent pas à voir une quelconque commémoration, l'accent étant principalement mis sur la transmission de savoir-faire. En outre, le lieu n'est souvent pas significatif et est souvent choisi en fonction de sa facilité d'accès. De même pour les différents *Marchés de l'histoire* : ce qui est mis en avant est un « salon », qui vise à présenter les différents acteurs de la pratique. Les *Journées mérovingiennes* occupent une place spécifique : bien qu'elles ne soient pas directement présentées comme une commémoration particulière, plusieurs indices lexicaux invitent à tisser un lien avec une volonté de rappeler un souvenir particulier : *« Nos ancêtres les Francs »*. Le but est de *« donner une idée de la vie quotidienne des campagnes au Haut Moyen-Âge »*, tout en recherchant une unité de lieu : *« Tout sans exception est fidèle au site et à un seul site. »*[396] L'objectif est de présenter la vie telle qu'elle aurait pu se dérouler dans le village reconstitué. La commémoration peut être entendue au sens où les *Journées mérovingiennes* exposent une unité temporelle et spatiale. Quant au *Festival*, le but est toujours de montrer une *« tranche »* de l'histoire. Là encore, l'idée de commémoration n'est pas abordée en tant que telle ; pourtant, les présentations peuvent faire appel aux souvenirs, puisque que les reconstituteurs sont présentés comme les *« fervents gardiens de la mémoire historique »*. La distance entre mémoire et commémoration est ténue.

Du côté des AMHE, la commémoration ne fait pas sens puisque les terrains effectués concernent des ateliers de travail. Généralement, le souvenir n'entre que très peu en ligne de compte dans le discours des pratiquants. Mais ceux-ci placent toutefois l'activité du côté de techniques *« à retrouver »*. Pourtant, la commémoration entre en ligne de compte dans un autre contexte. En dehors d'une inscription historique, la volonté de se souvenir est présente lors des rassemblements ayant lieu tous les ans depuis quelques années.

[396] *Cf.* le site internet du musée de Marle : http://www.museedestempsbarbares.fr.

L'exemple le plus parlant est sans doute celui des *Rencontres internationales* de Dijon. Pour les dix ans de l'événement, un *« livre commémoratif »* était prévu, regroupant des photographies de toutes les éditions précédentes. Pour des raisons techniques, il n'a pu être réalisé, mais la volonté était bien présente. De même, de nombreuses manifestations tiennent à garder dans leur intitulé, un chiffre renvoyant au nombre d'éditions déjà réalisées : *5e Festival d'histoire vivante, HEMAC 2009*, etc.

Plus précisément, certaines techniques particulières ayant lieu lors de différents événements peuvent être interrogées en lien avec le principe de commémoration. C'est le cas par exemple des activités physiques qui peuvent prendre place au sein des *off*, comme au cœur des manifestations publiques. Il peut s'agir de la soule ou du tir à l'arc. Situer ces deux actions du côté de la commémoration peut sembler surprenant, mais dans tous les cas, elles entretiennent des liens avec la *« tradition »*. Le passage de l'une à l'autre peut être envisagé. Ainsi, la soule sera *« médiévale »* et le tir *« traditionnel »*, en ce qu'ils font appel à des matériaux *« historiquement compatibles »*. Par ailleurs, la pratique physique de la soule *« reste gouvernée, dans ses excès même, par les impératifs de la fête rurale, villageoise et commémorative »*[397]. Certes, cette citation renvoie à la soule telle qu'elle est encore pratiquée dans certains villages français, mais elle peut aussi bien faire sens pour la reconstitution. En effet, le *« match de soule »* est un moment relativement festif au cours du week-end, qui inclut les joueurs, mais aussi des « supporters » improvisé(e)s, qui agitent de la paille en guise de « pompons ». L'envie de retrouver une activité physique, que ce soit la soule ou le tir, conforme à l'époque reconstituée, se réalise dans un objectif de continuité : des objets matériels mais aussi des gestes, surtout pour le tir. *« Les exhibitions corporelles plongent leur racines dans une mémoire collective et sont porteuses d'un pouvoir symbolique. »*[398] Les actions corporelles sont représentatives d'une certaine forme de mémoire, qui peut parfois faire commémoration si l'on tient pour acquis que les *« tournois »* de tir ou les matchs de soule font référence à des pratiques qui, du point de vue des reconstituteurs, auraient pu se dérouler au Moyen-Âge. Le pas est peut être grand de la tradition à la commémoration mais il doit être envisagé et pourrait constituer un terrain d'approfondissement.

[397]Jacques Barreau et Jean-Jacques Morne (1984), « Spectacle sportif et pratiques traditionnelles (de la fête commémorative à la fête administrée), *in* Nancy Midol (sous la dir. de), *Anthropologie des techniques du corps, op. cit.*, p. 262.
[398]*Ibid.*, pp. 263-264.

Enfin, un terrain qui n'a pu être observé directement, mais qui comprend un fort potentiel commémoratif, est la reconstitution de bataille[399]. Bien que ma présence sur le terrain n'ait pas été effective, une part de l'exploration a pu être menée par le biais de l'analyse de contenu des divers forums de discussions et sites internet de manifestations particulières. Ces reconstitutions de batailles sont plusieurs à être organisées par des associations. Il est par exemple possible de citer *Muret 1213-2013*, *Azincourt 1415*, *Malemort*, *Bouvines 1214*, etc. *Hastings*, quant à elle, est un peu à part, puisqu'organisée par *English Heritage* sur le territoire anglais. On retrouve souvent les dates de l'événement originel accolées au nom de la bataille, sans doute dans le but de situer historiquement le combat. Un cahier des charges est toujours mis en place, afin de délimiter les costumes, les armements, etc. Ce qui est également mis en avant, et clairement identifié, est le principe de commémorer une bataille : *« Quelque 800 ans plus tard, la ville de Muret s'apprête à commémorer le souvenir de cet épisode décisif de la guerre albigeoise »* (Muret), *« Reconstituer une bataille qui a marqué l'histoire européenne du XIIIe siècle »*, *« La commémoration du huit-centième anniversaire de l'événement »* (Bouvines), « *Si vous êtes visiteur, vous découvrirez cet événement qui vous plongera en plein Moyen-Âge ! »* (Malemort). Il s'agit d'exemples qui tendent à présenter le contexte plus global dans lequel s'ancrent les reconstitutions de batailles. À l'image de commémorations plus célèbres, telle celle du 14 juillet, celles-ci cherchent à mettre en avant un passé dont il faut se souvenir, parce qu'il correspond à un événement qui est resté dans les mémoires. *« Aujourd'hui, alors que le temps a établi une distance avec cette guerre, des dispositifs mémoriels la rappellent à notre souvenir : cérémonies, commémorations […]. »*[400] Bien que les batailles dont il est question soient plus éloignées dans le temps que la Seconde Guerre mondiale (dont cette citation fait état), leur mise en mémoire est pourtant effective et passe par leur reconstitution. Spatialement et temporellement délimitées, les batailles facilitent cette approche, puisqu'elles font consensus, pour les professionnels (historiens, etc.), pour les reconstituteurs, mais aussi pour le public d'une manière générale. Cet assentiment tacite favorise l'appropriation de la commémoration, à la différence d'autres manifestations d'histoire vivante, qui ne sont pas toujours clairement définies.

Ces manifestations sont souvent ouvertes au public, au moins sur une journée durant le week-end. De plus, les collectivités locales s'investissent dans les projets, car elles y

[399] *Cf.* en annexe 6, pp. 665-666, pour les liens internet des différentes reconstitutions de batailles.
[400] Jean-Yves Boursier (2005), « L'événement, la mémoire, la politique et le musée », *op. cit.*, p. 223.

trouvent une identité qui fait sens pour elles. Ainsi, la ville de Muret soutient la reconstitution de la bataille, car elle se déroule dans un lieu géographiquement proche de celle d'origine. Souvent, les premières éditions des batailles servent de mise en place et de « test » pour un événement plus important, une commémoration davantage *« représentative »* : les 800 ans, par exemple. Le soutien des politiques et collectivités vient ensuite, au fur et à mesure des années.

En ce qui concerne le déroulement de la bataille en elle-même, le *« recrutement »* se situe principalement au niveau des reconstituteurs ; mais un cahier des charges avec des éléments permettant une réalisation facilitée de costumes étant donné, cela autorise la présence d'autres personnes, non liées précédemment à l'histoire vivante. Les individuels comme les associations sont sollicités, la seule contrainte étant de respecter le règlement.

En outre, l'événement étant historiquement situé, certaines demandes des organisateurs visent à instaurer la création (et le recrutement) de personnages particuliers, ayant une réalité historique. À côté des combattants qui forment une « masse » non identifiable, certains doivent incarner un personnage historique. C'est par exemple le cas à Bouvines, où il s'agit de respecter une répartition des fonctions : ducs, religieux, etc., proche de ce qui a pu être mis à jour par les historiens. Certains personnages sont imposés, avec une mention *« à pourvoir »* pour ceux étant encore disponibles. Quant au déroulement de la bataille, il est soumis à des règles de sécurité, qui ne permettent pas la mise en scène de combats violents. Cette limite à la reconstitution est toujours mentionnée et acceptée par tous, pratiquants et public.

À titre d'illustration, page suivante, l'affiche réalisée par l'association *Bouvines 1214*, qui vise à faire la promotion de la manifestation, ainsi qu'à recruter des personnes pour atteindre un nombre suffisamment représentatif de combattants. J'ai pu voir cette affiche pour la première fois au *Marché de l'histoire*, avant qu'elle ne soit relayée sur les différents forums.

Une fois la reconstitution terminée, les photographies partagées *via* l'internet jouent un rôle important. D'une part pour la *« publicité »* faite autour de l'événement, qui favorisera l'inscription de nouvelles personnes pour l'édition suivante.

Illustration 6 : *Affiche de la reconstitution de bataille « Bouvines 1214 »*

Source : Site internet de la manifestation. Reproduction présentée avec l'autorisation du président de l'association

Ce principe permet de passer d'une petite manifestation à un événement beaucoup plus important au fil du temps. De l'autre, les photographies occupent à leur tour un rôle commémoratif, en ce qu'elles permettent de *« se souvenir »* de la bataille, pour ceux qui étaient présents. Ainsi, les images véhiculées par le biais des forums et des sites internet s'adressent à la fois aux non-présents, comme symbole d'une prestation réussie, à laquelle il « faut » participer (les commentaires associées aux photographies étant souvent élogieux), mais aussi aux participants, afin de constituer une mémoire collective, propre à une reconstitution particulière. Cette utilisation faite des photographies n'est pas uniquement valable pour les batailles, mais aussi pour l'ensemble des différents événements d'histoire vivante.

Une séparation doit par ailleurs être opérée entre *« histoire vécue »* et *« histoire écrite »* : *« L'histoire vécue se distingue de l'histoire écrite : elle a tout ce qu'il faut pour constituer un cadre vivant et naturel sur quoi une pensée peut s'appuyer pour conserver et retrouver*

l'image de son passé. »[401] La commémoration prise en compte s'inscrit au sein d'une histoire vécue, d'autant plus que certains personnages historiques reconnus prennent vie par le biais de reconstitutions. La question de la façon de se souvenir et de commémorer doit être posée. À cet égard, *« la mémoire concentre ce qui reste, ce qui a une valeur pour les personnes et les différencie des autres parce qu'il existe le souvenir partagé. Elle colle au passé, nous rattache à lui par des personnes, par du vivant, par des noms, par des lieux, remonte le temps d'une seule pensée et sans aucun obstacle, pour arriver à ce qui reste comme souvenir »*[402]. Une ambivalence entre mémoire collective, vécue, et mémoire écrite se fait ressentir. Le *« souvenir partagé »* entre personnes peut être celui de l'événement auquel chacun a participé, qui est illustré et donné à voir par les photographies. Mais aussi, se rattacher au souvenir de personnages, de noms et de lieux, fait référence à la commémoration d'un temps particulier, qu'il s'agit de réactualiser par les reconstitutions.

La question des *« lieux de mémoire »* peut être abordée sous l'angle de la reconstitution. Les « batailles » cherchent souvent à se faire sur le lieu d'origine, bien que cela soit rarement possible. Pourtant, le terrain, en tant que donnée historique essentielle, forme une source de réflexion quant à la technique de reconstitution. *« Les lieux de mémoire, ce sont d'abord des restes. La forme extrême où subsiste une conscience commémorative dans une histoire qui l'appelle, parce qu'elle l'ignore. »*[403] Le lieu géographique peut constituer un facteur important pour favoriser la commémoration. Bien entendu, quelle que soit la forme prise par l'histoire vivante, le lieu n'est que très rarement investi, mais il est toujours sujet à discussion du point de vue de l'historicité recherchée. Il est ainsi très souvent mentionné à titre indicatif, et historique, dans les différents cahiers des charges : *« Dans la plaine de Muret, quelque part entre Garonne et Louge »* (Muret).

En outre, *« on ne peut se souvenir qu'à condition de retrouver, dans les cadres de la mémoire collective, la place des événements passés qui nous intéressent »*[404]. La commémoration ne peut jouer que lorsque les événements dont il faut se souvenir font sens pour les reconstituteurs. C'est bien parce que les batailles s'inscrivent par ailleurs dans le cadre de leur pratique, qu'elles peuvent être mises en place et aborder le souvenir à commémorer. Ceci induit en filigrane la notion d'identité liée à celle de mémoire. *« Il n'y a*

---

[401]Maurice Halbwachs (1968), *La Mémoire collective*, *op. cit.*, p. 57.
[402]Jean-Yves Boursier (2001), « Le monument, la commémoration et l'écriture de l'Histoire », *op. cit.*, p. 9.
[403]Pierre Nora (1997), « Entre mémoire et histoire », *op. cit.*, p. 28.
[404]Maurice Halbwachs (1976), *Les Cadres sociaux de la mémoire*, *op. cit.*, p. 278.

pas lieu de distinguer mémoire et identité, tant les deux notions sont liées. Il ne peut y avoir d'identité sans mémoire […]. La mémoire n'est donc rien d'autre que le nom donné à cette faculté constituante de l'identité personnelle qui permet au sujet de se penser identique dans le temps […]. Inversement, il ne peut y avoir de mémoire sans identité. »[405] L'importance prise par la mémoire, qu'elle soit historique, partagée, etc., est un facteur induisant une identité pour les pratiquants. *« Avec les réserves d'usage lorsqu'on passe de l'individu au collectif, on peut tenir le même raisonnement pour un groupe ou toute une société. »*[406] D'abord d'un point de vue personnel. Comme il a été spécifié, le choix de faire de la reconstitution répond à un ensemble de critères identitaires : rapprochement des *« ancêtres »*, choix d'une période en fonction du lieu d'origine, etc. Ensuite, du côté de l'identité de groupe : c'est bien parce que les batailles reconstituées font sens pour les enquêtés dans leur pratique, qu'elles peuvent avoir lieu. Ainsi, elles impliquent la création de costumes, le côté militaire mais également civil, puisque de nombreuses femmes prennent part à ces événements. Identité et mémoire sont à envisager ensemble pour les enquêtés, qui forment un groupe unifié quant aux liens qu'ils entretiennent avec la conception mémorielle de l'histoire médiévale.

De plus, il existe des *« liens étroits entre la fièvre patrimoniale, dont la dimension mémorielle est évidente, et la quête identitaire »*[407]. Ceci peut être illustré par différents éléments : *« Les musées du terroir ou des arts et traditions populaires ont d'ailleurs été appelés "musées d'identité" […]. De même, les lieux de mémoire sont des structures de rappel pour l'identité des groupes ou des individus. Le discours patrimonial se fonde souvent sur un appel à la survivance d'une identité locale, régionale ou nationale […]. Notons encore que certaines actions de patrimonialisation sont à la fois des faiseuses de mémoires et d'identités. »*[408] Les *« musées du terroir »* peuvent être remplacés par les musées d'histoire ou d'archéologie en ce qu'ils sont les garants d'une mémoire *« fixe »*, mais qui sert de support aux pratiques de reconstitutions. Dans cette optique, les reconstitutions de batailles, mais aussi tout ce qui fait appel au souvenir ou à la commémoration, permettent de conserver une identité qui renvoie à une volonté de rendre *« vivante »* une mémoire autrement figée. Les animations dans les musées, par exemple, peuvent être éclairées par cet apport identitaire commun à la majorité des troupes de reconstitution et

[405] Joël Candau (2005), *Anthropologie de la mémoire*, *op. cit.*, pp. 114-115.
[406] *Ibid.*, p. 115.
[407] *Ibid.*, p. 116.
[408] *Ibid.*

d'AMHE. Patrimoine, mémoire et identité forment ainsi les trois termes propres à une approche consensuelle de l'histoire vivante.

Pourtant, ces différentes instances de commémoration ou de souvenir ne doivent pas faire oublier que le consensus apparent peut sans cesse être remis en question. *« Souvent, nous sommes abusés par un effet de faux consensus : parce qu'un groupe se donne les mêmes repères mémoriels […], nous pensons que tous ses membres partagent les mêmes représentations du passé […]. Si la probabilité du partage total ou partiel des* actes *de mémoire (*le fait *de se remémorer) est généralement élevée […], il en va différemment des* représentations *associées à ces actes, c'est-à-dire* ce qui est *remémoré […]. Même si les souvenirs se nourrissent à la même source, l'unicité de chaque esprit-cerveau fait qu'ils n'empruntent pas nécessairement le même chemin. »*[409] Ou, pour le dire autrement, il est effectivement vrai que les motivations qui poussent par exemple à participer à une reconstitution de bataille ne sont pas identiques pour tous, de même que pour n'importe quel événement d'histoire vivante. Ainsi, si une part conséquente des enquêtés met en avant un besoin de *« retrouver »* des habitudes ou techniques passées, tous n'entrent pas dans ce profil. Certains peuvent avoir des raisons autres, comme la volonté de transmission. Le consensus quant à ce qui est sujet à souvenir doit être questionné. À cet égard, des entretiens portant sur cette question en particulier pourraient permettre d'apporter d'autres réponses.

Par ailleurs, *« lorsqu'il évoque la "multiplicité des séries causales" à l'origine d'un acte de mémoire, Halbwachs a tort de ne pas distinguer l'action initiale du souvenir (le rappel de tel ou tel événement à partir d'indices effectivement fournis par la société) et le déroulement de l'anamnèse, toujours idiosyncrasique, tant par le contenu que par la manière dont ce contenu est intégré dans l'ensemble des autres représentations de l'individu »*[410]. Il est évident que chaque parcours individuel répond à des trajectoires spécifiques, qui orientent la manière de percevoir la commémoration. Les motivations individuelles ne sont pas solubles dans le groupe, mais elles permettent néanmoins d'en dégager des grandes tendances.

Il n'en reste pas moins que les discours recueillis renvoient à une conviction commune que le rapport au *« passé »* ou aux *« ancêtres »* se doit d'être réactualisé, voire repensé, par le

[409] *Ibid.*, p. 68.
[410] *Ibid.*, p. 69.

biais de l'histoire vivante, afin de donner à voir autre chose du Moyen-Âge que ce qui en est habituellement présenté. Ceci se comprend puisque les enquêtés font toujours état d'un rapport, sinon à la mémoire, du moins à l'histoire. Il n'est pas question de faire de l'histoire vivante *« par hasard »*, et une motivation précise, qu'elle englobe la commémoration, l'ambiance générale ou le partage, est toujours avancée. Au final, tous se retrouvent néanmoins sur des points communs généraux.

En outre, *« la commémoration peut-elle s'abolir dans la forme visionnaire de la mémoire ? Le plaisir de commémorer a toujours excédé le sens figé de l'acte lui-même. Commémorer est un prétexte à se rencontrer à et raconter des histoires […]. Comme dans une réunion de morts-vivants, l'évocation de l'autre monde, de l'autre scène anime la boulimie de l'échange présent »*[411]. La question de l'intérêt porté à la commémoration en tant qu'elle induit un rassemblement, et par extension un échange entre pratiquants, peut être soulevée. En effet, l'ambiance et la convivialité apparaissent comme motivations premières pour la pratique ; il n'est pas aberrant d'envisager la commémoration sous cet angle qui invite à la création d'une atmosphère particulière. N'est-ce pas elle qui est finalement recherchée lors de la participation aux différents événements mémoriels ?

En dehors des limites possibles de l'analyse commémorative, la référence à l'*oubli* doit tout autant être prise en compte. Qu'en est-il en effet de tous les événements (ou concepts et approches) historiques laissés de côté par l'histoire vivante, et en particulier la reconstitution ? Un fait souvent relaté par les enquêtés est l'absence représentative de membres de l'ordre religieux. Certains statuts sociaux sont ainsi plus prisés que d'autres. De même, certains massacres perpétrés à l'époque médiévale ne sont jamais reconstitués. Autrement dit, c'est une manière de laisser de côté les *« "mémoires douloureuses" »*, souvent *« liées aux génocides et crimes de masse »*[412]. Les crimes contre les Cathares, par exemple, ne donnent pas lieu à des manifestations spécifiques. *« L'oubli ne permet-il pas dans bien des cas d'éviter des confits mémoriels ? Un pacte d'oubli peut-il avoir une fonction pacificatrice au sein de groupes confrontés à une mémoire conflictuelle et douloureuse ? »*[413] Ce qui n'est pas reconstitué pose la question de l'oubli comme choix.

---

[411]Henri-Pierre Jeudy (1986), *Mémoires du social*, *op. cit.*, p. 169.
[412]Marc Ferro (2008), « Regard sur les guerres de mémoires dans le monde », *in* Pascal Blanchard, Marc Ferro et Isabelle Veyrat-Masson (sous la dir. de), *Les Guerres de mémoires dans le monde*, Paris, CNRS Éd., p. 11.
[413]Joël Candau (2005), *Anthropologie de la mémoire*, *op. cit.*, p. 90.

« La mémoire peut-elle être une chaîne, une entrave à l'action et à la liberté ? Certains monuments […] ont pu être considérés comme des instruments de catharsis, permettant à la mémoire collective de se défaire du fardeau que représentent des souvenirs particulièrement pénibles. La commémoration peut-être alors un oubli déguisé ? »[414] La question de la *catharsis* peut faire sens si l'on prend en compte le fait que les reconstitutions de batailles s'axent principalement sur les techniques de guerre et la composition des armées. Le côté concret de la guerre, visant à combattre un ennemi n'est pas ouvertement soulevé. Ce qui est remémoré est le souvenir du déroulement de la bataille, davantage que les implications ultérieures qui en découlèrent. Commémorer une formation militaire permet-il l'oubli de la dimension quotidienne qui entourait le cours d'un conflit ?

De même, *« il y a probablement autant de formes d'oublis que d'êtres humains. De plus, la prise en compte de l'oubli dans un acte de mémoire est tout aussi difficile (et aussi importante) que celle du non-dit dans un discours. Toutefois, l'oubli collectif peut plus facilement être attesté que la mémoire collective. En effet, si les modalités de l'oubli varient d'un individu à l'autre, il arrive que le masquage ou l'effacement d'informations débouche sur un même résultat, observable chez la quasi-totalité des membres d'un groupe »*[415]. Un consensus est possible dans l'oubli. Laisser de côté la reconstitution de certains événements, aussi bien attestés historiquement que d'autres qui sont reconstitués, dénote d'une volonté de ne pas se souvenir de certains traits du passé. Les raisons peuvent être multiples, mais souvent, le refus de faire face à un passé douloureux ou honteux peut être avancé. Paul Ricœur présente cette idée : *« Il y a ainsi ce qu'on pourrait appeler un usage éthique de l'oubli : parce que le passé n'est pas seulement ce qui est arrivé et qu'on ne peut défaire, c'est aussi la charge du passé, le poids de la dette. En ce sens, il y a une fonction allégeante de l'oubli qui nous décharge du poids du passé. »*[416] Oublier apparaît parfois comme nécessaire pour ne pas s'enfermer dans un passéisme sujet à controverse. Ne pas vouloir reconstituer des massacres par exemple, se comprend dans une volonté d'abandonner au passé des exactions commises par ces mêmes ancêtres auxquels se rattachent les enquêtés. Oublier est un facteur essentiel pour la cohésion identitaire du groupe, notamment pour le respect des valeurs mises en avant.

---

[414] *Ibid.*, p. 91.
[415] *Ibid.*, p. 92.
[416] Paul Ricœur (1999), « À l'horizon de la prescription : l'oubli », *in* Académie universelle des cultures (sous la dir. de François Barret-Ducrocq), *Pourquoi se souvenir ?*, *op. cit.*, p. 94.

Pour autant, *« l'oublieuse mémoire n'est pas toujours un champ de ruines, elle peut être un chantier. Par conséquent, l'oubli ne doit pas forcément être perçu comme une privation, un "déficit" […]. L'oubli est une censure mais il peut aussi être un atout permettant à la personne ou au groupe de construire ou de restaurer une image de soi globalement satisfaisante »*[417]. Laisser de côté certains aspects permet la possible mobilisation d'autres traits passés. Oublier invite à s'attacher à d'autres types de reconstitutions, qui ne sont pas un *« poids »* pour la reconstitution au présent. L'accent est mis sur des souvenirs plutôt « heureux » du passé, sur le côté « positif » qui est retenu. *« Un souvenir tend à être heureux avant d'être exact, phénomène induit par la faculté d'oublier les aspects les plus pénibles d'un événement passé. »*[418] Cette volonté se retrouve dans les discours, qui cherchent à *« faire sortir »* l'époque médiévale du côté *« obscur »* dans lequel elle est habituellement plongée, et dans l'envie de *« casser les idées reçues »*.

Ainsi, *« tout souvenir est évalué en fonction de son oubli possible et le travail de la mémoire consiste précisément à oublier certains événements pour en privilégier d'autres »*[419]. Un choix est opéré entre ce qui est, ou non, mis à disposition de la mémoire, pour être ensuite transmis à d'autres. Dans cette continuité, la présentation de différents statuts sociaux en reconstitution, et pas seulement des « chevaliers », est une façon de privilégier certains traits passés, qui ne sont pas nécessairement mis en avant par l'histoire institutionnelle : *« Ce refus de l'histoire des pauvres s'est beaucoup atténué […]. Je dirais, non pour excuser les historiens, mais pour expliquer leurs réticences, que les pauvres ont laissé peu de traces dans l'histoire. Or l'historien, par scrupule, en homme de métier, travaille sur des documents. Comment parler de gens qu'il ne trouve pas dans ces documents ? Il a fallu, et on commence à le faire, que l'on aille chercher les pauvres en d'autres lieux que dans les documents traditionnels et par d'autres méthodes. »*[420] Le parallèle avec l'histoire vivante peut être dressé : il y a une véritable envie des pratiquants de montrer ce qui a été caché ou oublié pendant longtemps. Ils se situent dans la continuité du renouveau des études historiques, dont ils se servent dans leur démarche.

Un point doit être fait en ce qui concerne la mémoire institutionnelle, qui peut être suscitée à plusieurs niveaux ; *« aussi les sociétés ont-elles créé des institutions dont la raison d'être*

---

[417] Joël Candau (2005), *Anthropologie de la mémoire*, *op. cit.*, p. 94.
[418] *Ibid.*
[419] *Ibid.*, p. 96.
[420] Jacques Le Goff (1999), « Débat », *in* Académie universelle des cultures (sous la dir. de François Barret-Ducrocq)), *Pourquoi se souvenir ?*, *op. cit.*, pp. 80-81.

est de garantir la transmission de la mémoire. Certaines d'entre elles ont pour objet de la conserver : ce sont entre autres les institutions archivistiques. D'autres ont pour vocation d'établir les faits, de préciser et d'enrichir la mémoire collective : c'est la définition de la recherche. Il y en a d'autres enfin qui ont pour rôle de transmettre la mémoire : c'est notamment la fonction de l'enseignement »[421]. L'histoire vivante se situe à la croisée de plusieurs de ces institutions : les archives lui servent de support pour ses investigations ; la recherche est un socle commun au groupe, qui permet de lui conférer une mémoire partagée et, par extension, une identité ; enfin, l'enseignement, ou tout du moins la transmission d'une mémoire ainsi mobilisée, est l'un des vecteurs principaux par lesquels se développe la pratique.

Mais une opposition peut se ressentir entre une mémoire privée et une mémoire institutionnelle, qui ne correspondent pas toujours. *« Si la transmission de la mémoire s'est longtemps réduite à ce dialogue, et à ces malentendus, entre mémoire privée et mémoire institutionnelle – le problème majeur étant de s'employer à les rapprocher –, nos sociétés modernes connaissent un troisième mode de transmission qui est sans doute aujourd'hui le plus puissant et le plus efficace de tous : celui qu'exercent les médias. »*[422] Le media peut être associé à l'histoire vivante du moment que celle-ci s'exerce en des lieux publics. Ce qui doit être relevé est le décalage entre une mémoire instituée, celle des livres par exemple, et une mémoire sinon privée, du moins partagée par le groupe des pratiquants. Un décalage est perceptible, en ce que les seconds ne reconnaissent pas la vision qu'ils cherchent à présenter du Moyen-Âge dans la mémoire instituée. Un rapport de force risque d'être établi, d'autant plus que les ouvrages scolaires ne répondent pas toujours aux attentes des enquêtés : ces manuels, *« convoqués comme caution d'une vérité ou d'une autre, sont-ils encore des lieux de mémoire ? Leur maquette l'emporte souvent sur le texte et banalise les problèmes qui font débat »*[423].

Cependant, l'utilisation de l'histoire vivante à titre de complément par les écoles ou les musées, permet de défaire une tension éventuelle. La place de chacune des mémoires présentées reste définie et elles ne viennent généralement pas en opposition frontale et

---

[421]René Rémond (1999), « La transmission de la mémoire », *in* Académie universelle des cultures (sous la dir. de François Barret-Ducrocq), *Pourquoi se souvenir ?*, *op. cit.*, p. 89.
[422]*Ibid.*, p. 90.
[423]Marc Ferro (2008), « Regard sur les guerres de mémoires dans le monde », *in* Pascal Blanchard, Marc Ferro et Isabelle Veyrat-Masson (sous la dir. de), *Les Guerres de mémoires dans le monde*, *op. cit.*, pp. 9-12.

directe, l'histoire vivante cherchant simplement à présenter autre chose : une mémoire oubliée par les ouvrages scolaires ou les institutions culturelles.

En complément, la notion d'*« agir mémoriel »* peut permettre de replacer l'étude dans son aspect ethnographique. *« Le concept d'agir mémoriel recouvre le champ de tous les actes, actions et effets relatifs aux rapports d'altérité et d'identité que des personnes ou des groupes établissent entre des temps passés (réels ou mythiques) et des temps présents, dans une tension vers l'avenir. Ces actes, actions et leurs effets s'engagent à partir d'échanges sociaux (directs ou médiatisés) ayant cours soit dans des temporalités ordinaires, soit dans celles extraordinaires, ou dans les deux. Les échanges interindividuels et plus largement collectifs qui les portent sont toujours contingentés par des contextes événementiels. »*[424] Ce concept peut s'appliquer en tant que tel à l'histoire vivante. Celle-ci vise en effet à entretenir un lien avec des ancêtres (supposés), ou au moins un passé médiéval. Celui-ci permet la production de sens et d'identité dans l'activité adoptée. Les temporalités peuvent tout autant être ordinaires, au cours d'échanges *via* l'internet par exemple ; ou extraordinaires, lors de manifestations et rencontres diverses. S'éloignant des conceptions traditionnelles de la mémoire en sciences sociales, l'auteur pense que *« l'approche en termes d'agir mémoriel revient en effet à se demander comment les faits sociaux de mémoire fonctionnent, et par là même à s'interroger sur la façon dont différents aspects s'imbriquent mutuellement les uns dans les autres dans des rapports d'interdépendance et d'interaction »*, l'intérêt étant porté aux *« actes de communications »*, allant du récit au débat, en passant par le commentaire. *« Le premier registre est celui du récit, soit celui des narrations. Les locuteurs partent du principe que leurs interlocuteurs ne connaissent pas encore ce qu'ils ont à leur transmettre ou que leur connaissance n'est que partielle. On est ici dans une situation de transmission au sens plein du terme […]. Dans le second, il ne s'agit plus du tout de relater, mais de commenter dans une situation d'examen, en livrant des explications et des interprétations. Les locuteurs retiennent que les destinataires ont déjà une connaissance de base de ce qui est examiné [...]. Dans le troisième, l'activité consiste à débattre, on est donc ici dans le contexte social d'une contradiction. »*[425]

L'histoire vivante donne lieu à plusieurs manières d'aborder et de concevoir la mémoire mais, à chaque fois, ce qui est mis en avant est la fonction d'échange et de transmission.

[424]Carole Lemee-Gonçalves (2007), « Réappropriation culturelle dans les mondes Yiddish », *Ethnologie française*, vol. 37, n° 3, juillet-septembre, p. 493.
[425]*Ibid.*, p. 494.

Les interactions entre les individus constituent la forme à travers laquelle se véhiculent les conceptions mémorielles en présence. La communication apparaît comme centrale pour les enquêtés : elle peut prendre la forme de narrations pour le public (explication de telle ou telle période historique), d'interprétations soumises à expertise (par des pairs ou des professionnels), qui peuvent prendre place *via* l'internet, ou encore de débats entre pratiquants sur les périodes du haut Moyen-Âge, où les traces sont plus sujettes à controverse. On retrouve, de ce fait, les trois points évoqués par l'auteur. Le dialogue, les interactions, forment un système à travers lequel est mobilisée une certaine forme de mémoire, qui peut être soumise à discussion.

L'attention portée aux interactions et au système de communication fait référence à l'approche ethnographique choisie pour l'analyse. En dehors des discours recueillis, ce sont les manières de présenter la mémoire, ou plus largement la pratique, qui permettent d'en saisir les spécificités. La notion d'*agir mémoriel* renvoie à l'idée que l'emploi de la mémoire ne reste pas passif, n'est pas subi, mais est mobilisé dans les interactions, pour donner à voir une conception spécifique, propre au groupe, dans laquelle il pourra se reconnaître et se perpétuer.

« Conserver », *« sauvegarder »*, *« remémorer »*, sont donc des termes essentiels et fréquemment utilisés par l'histoire vivante, qui cherche à construire une mémoire particulière, mettant en avant ce qui a été oublié par ailleurs. Mais cette boulimie mémorielle dont elle fait preuve s'inscrit dans le cadre plus global de la société dans son ensemble. Nora rappelle qu'*« aucune époque n'a été aussi volontairement productrice d'archives que la nôtre, non seulement par le volume que sécrète spontanément la société moderne, non seulement par les moyens techniques de reproduction et de conservation dont elle dispose, mais par la superstition et le respect de la trace. À mesure même que disparaît la mémoire traditionnelle, nous nous sentons tenus d'accumuler religieusement vestiges, témoignages, documents, images, discours, signes visibles de ce qui fut, comme si ce dossier de plus en plus proliférant devait devenir on ne sait quelle preuve à l'on ne sait quel tribunal de l'histoire »*[426].

Si la mémoire occupe une place essentielle bien qu'elle ne soit de prime abord pas explicitement mentionnée, c'est bien parce qu'elle prend place dans une société particulière,

[426]Pierre Nora (1997), « Entre mémoire et histoire », *op. cit.*, p. 31.

avec des valeurs propres quant à la conservation des données passées. La pratique ne peut ainsi se comprendre qu'en lien avec le contexte social plus global dans lequel elle se situe.

L'histoire vivante englobe plusieurs manières de concevoir le rapport au passé : mémoire historique, mémoire partagée ou collective, mémoire vivante ou patrimoniale, etc. Mais quelle que soit la façon dont elle est envisagée, la mémoire renvoie toujours à une identité construite par les enquêtés : celle d'appartenir à un groupe particulier, qui partage des valeurs communes et une vision similaire du Moyen-Âge. En outre, cette question identitaire ne prend pas seulement place en lien avec la mémoire, mais aussi, comme il a été vu, avec le rapport au patrimoine ou en lien avec une vision particulière de l'aspect culturel propre à la pratique. L'identité est sans cesse présente en filigrane derrière chaque aspect abordé, puisqu'elle se décline en fonction de plusieurs axes qui font sens pour l'analyse.

En conclusion, *« mémoire et histoire »*, *« mémoire et patrimoine »*, *« mémoire et souvenir »* sont trois couples mobilisés pour l'étude de l'histoire vivante, en ce qu'elle présente une activité spécifique d'accès à une culture historique.

CHAPITRE VIII : L'HISTOIRE VIVANTE ET LA QUESTION DE LA TRANSMISSION

La transmission occupe une place importante dans la pratique étudiée. Pourtant, ce principe actif n'est pas toujours relevé lorsque le terrain d'enquête s'attache aux diverses manifestations médiévales. Le concept de mémoire semble attirer l'attention et former parfois un unique cadre d'analyse. « *L'Histoire montrée, jouée, narrée, témoigne d'un besoin d'éprouver le passé, de s'en abreuver et de le revêtir, lié à un goût immodéré pour une histoire quotidienne "vue et vécue par le peuple". »*[427] Tout se passe comme si seul le lien au passé était constituant de l'identité de la démarche. Il est évident qu'il occupe une place essentielle, mais la transmission, en ce qu'elle est énoncée clairement par les enquêtés, et parce qu'elle permet à la reconstitution et aux AMHE de se reproduire, apparaît tout autant importante. Elle se retrouve à plusieurs niveaux : que ce soit à destination du public, entre reconstituteurs, ou entre pratiquants d'AMHE. Ce qui est transmis est varié : connaissances théoriques, techniques, savoir-faire, mais aussi plus largement, c'est toute une conception de l'activité qui peut être communiquée à autrui.

A. La transmission comme vecteur de compétences

À la différence d'autres termes, tels ceux de *mémoire* ou de *patrimoine*, celui de *transmission* est fréquemment utilisé par les enquêtés, et se retrouve à plusieurs niveaux de la recherche. Si l'on prend en compte ce qui motive les reconstituteurs à pratiquer, l'ambiance et la convivialité de l'activité apparaissent en premier, mais rapidement suivies par une volonté conjointe d'apprendre et de transmettre. Le graphique page suivante présente, de manière condensée, les réponses qui ont été données à la question : *« Quelles sont les motivations qui vous poussent à faire de la reconstitution ? »* lors de la distribution du formulaire sur le terrain. Les explications étant riches et multiples, un nouveau codage s'est révélé nécessaire. Une même réponse pouvant regrouper plusieurs motivations, le total dépasse pour cette raison le nombre de questionnaires. Les pourcentages sont fonction du nombre de citations.

[427] Maryline Crivello (2004) « La geste des temps », *in* Jean-Luc Bonniol et Maryline Crivello (sous la dir. de), *Façonner le passé, op. cit.*, p. 57.

Graphique 7 : *Motivations des reconstituteurs*

Quelles sont les motivations qui vous poussent à faire de la reconstitution ?		
Ambiance et convivialité	30	19.6%
Apprentissage et transmission	27	17.6%
Connaissance des ancêtres et intérêt pour un mode de vie passé	22	14.4%
Intérêt pour l'histoire	17	11.1%
Dépaysement	15	9.8%
Passion et plaisir	15	9.8%
Intérêt pour la recherche et les expérimentations	12	7.8%
Autres motivations	7	4.6%
Richesse du loisir	5	3.3%
Sans objet	3	2.0%
Total	**153**	**100.0%**

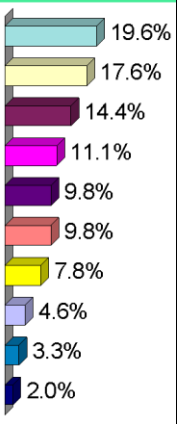

Source : Graphique réalisé d'après les réponses au questionnaire distribué aux reconstituteurs

L'envie d'apprendre, puis de redonner, forme un ensemble cohérent dans les discours recueillis par ailleurs sur le terrain. À titre d'illustration, les deux éditions d'*Opus Manuum* ont pu constituer des approches riches. Ce rassemblement signifie *« travail manuel »* : il cherche à valoriser les *« activités artistiques et artisanales »*. Pour rappel, ci-après, les fiches techniques des deux éditions qui ont constitué un terrain de recherche.

Fiche technique	
Nom	Opus Manuum
Type de manifestation	Rassemblement *off*
Date	11-13 avril 2009
Lieu	Un champ, près de Saint-Junien
Durée	3 journées
Nombre de participants présents (moyenne)	Moins de 50 personnes
Caractéristiques de la manifestation	*Off* entièrement « civil » qui axe ses activités sur le partage et la transmission de savoirs techniques

Fiche technique	
Nom	Opus Manuum
Type de manifestation	Rassemblement *off*
Date	21-24 mai 2010
Lieu	Un champ, près de Saint-Junien
Durée	3 journées
Nombre de participants présents (moyenne)	Une centaine
Caractéristiques de la manifestation	*Off* entièrement « civil » qui axe ses activités sur le partage et la transmission de savoirs techniques

Période historique	Multi-périodes (Moyen-Âge)
Présence de public	Non
Personnes rencontrées	Un professionnel (animation), des reconstituteurs du sud de la France, les organisateurs
Matériel récolté	Observation, questionnaires
Médiatisation autour de la manifestation	Article dans un journal local et dans la presse spécialisée, forums de reconstitution

Période historique	Multi-périodes (Moyen-Âge)
Présence de public	Non
Personnes rencontrées	Des troupes de toute la France, notamment des personnes du Sud
Matériel récolté	Observation, entretiens
Médiatisation autour de la manifestation	Article dans un journal local

Ce rassemblement *off* se donne pour objectif de réunir des personnes ayant développé une activité et souhaitant la partager : *« Si vous possédez des compétences quelconques (forge, travail du cuir, broderie, enluminure, cuisine, musique, chant…), même si elles sont limitées, vous pourrez rencontrer d'autres personnes ayant les mêmes centres d'intérêt. Des ateliers seront créés pour chaque activité et vous aurez la possibilité de rencontrer, échanger et partager avec vos pairs. De plus, ces ateliers permettront aux néophytes de s'initier dans les activités qu'ils souhaitent découvrir. Cette initiation devra être faite par les participants à cette manifestation. »*[428] Cette manière de partager se met en place de façon spontanée. Aucune annonce n'est effectuée : les organisateurs n'interviennent que très peu pour la mise en place des ateliers, qui sont instaurés en fonction des envies de chacun. Par ailleurs, l'essor certain de cet événement montre à quel point l'échange constitue un facteur essentiel pour les pratiquants. En 2009, les participants étaient une cinquantaine. En 2010, pour la seconde édition, ils étaient une centaine. Pour la troisième édition, en juin 2011, les organisateurs ont dû refuser des inscrits, ne souhaitant pas dépasser 120 reconstituteurs. La crainte de voir le projet échouer suite au refus de la reconstitution militaire a vite disparu devant son succès croissant.

Mais d'autres manifestations ont aussi pour objectif premier la transmission. Ces données sont perceptibles grâce aux entretiens réalisés avec les organisateurs d'événements. Les *Rencontres internationales* de Dijon visent à *« proposer un espace de dialogue, d'échange,*

[428]Extrait du site internet du rassemblement : http://philjar.free.fr/opusmanuum/accueil.php.

d'apprentissage et de découverte autour des AMHE » ; le *Chariot d'Arthur* tend à *« proposer un événement qui encourage les échanges et le partage d'informations entre participants »*, tandis que les *off* d'*Excalibur Rhône* permettent les *« échanges »* ; enfin, le *Festival* de Marle met en avant une volonté d'*« apporter la culture à un maximum de personnes »*. Les motivations restent proches : la question de l'échange et de la transmission est toujours mentionnée, tout autant, sinon plus, que celle de la convivialité ou de l'ambiance. Cette conception particulière de la pratique se retrouve dans les entretiens menés avec les reconstituteurs. La volonté de partager est essentielle : *« Je ne peux pas m'empêcher de ramener ma fraise et j'adore partager (et étaler) mon savoir ! »*, *« Possibilité de combiner travail manuel avec les échanges avec les autres pratiquants »*, *« Plaisir de partager »*. Le partage est un élément déclencheur, qui encourage l'adhésion à la pratique.

La question qui se pose est de savoir ce qui est transmis. Si l'on reprend l'exemple d'*Opus Manuum*, plusieurs ateliers totalement différents ont pu être essayés : teinture, *naalbinding* (une technique de tissage aux doigts), forge, tissage de galons, travail du cuir, poterie, création de flûtes, etc. Les musiciens présents la première année donnaient des informations sur les différents instruments utilisés. Apparaît de nouveau le partage de *savoir-faire pratiques*. Cette idée se retrouve dans d'autres terrains, telles que les *Journées mérovingiennes* par exemple, où un vannier a pu montrer comment construire un four en torchis avec une armature en saule. L'aspect « travail manuel », tel qu'il est présenté à *Opus Manuum*, fait sens : tout ce qui a trait à des connaissances pratiques, développées à titre personnel (ou parfois professionnel), fait objet de transmission. L'idée avancée est d'apporter des savoirs qui pourront par la suite être réutilisés. Ainsi, un reconstituteur m'a montré comment faire du tressage aux doigts, en me laissant le modèle réalisé, afin que je puisse le rapporter à la maison et avoir un support pour recommencer. De même, le vannier cité précédemment a énoncé le fait que *« maintenant vous savez faire, vous n'avez plus besoin de moi ! »*.

D'autres types de savoirs sont transmis. Pour les AMHE, les diverses rencontres et les stages, mais aussi les entraînements réguliers, fournissent un *savoir technique* aux pratiquants. Il s'agit de montrer un geste martial, afin que chacun puisse le reproduire. Le travail par paire permet de changer rapidement de rôle (en général, un attaquant, un défenseur) et de répéter plusieurs fois la même technique, afin que celle-ci soit bien

intégrée. Comme pour la reconstitution, l'idée est de transmettre un savoir qui pourra être réalisé de nouveau une fois *« à la maison »* (*« chez vous »*). Cette diffusion de savoir technique ne donne pas lieu à une création « concrète », matérielle, mais à des connaissances corporelles. Il se distingue en cela des savoir-faire présentés précédemment. D'autres savoirs techniques se retrouvent en dehors des AMHE ; ce fut par exemple le cas lors du terrain effectué concernant la cuisson de céramiques. Le potier fournissait aux présents des données techniques sur la température du feu, simplement en observant la couleur de la flamme.

En dehors des savoir-faire pratiques et techniques, des savoirs plutôt *« théoriques »* (par opposition aux précédents) sont aussi échangés. Ils sont beaucoup plus diffus et beaucoup moins saisissables, mais ils sont néanmoins très nombreux. Ils se laissent découvrir aux détours de discussions ou de présentations. Ils portent sur les connaissances relatives au Moyen-Âge, comme sur des sujets beaucoup plus précis et récurrents : l'archéologie (expérimentale), les reconstitutions de costumes, etc.

Tous ces savoirs peuvent être acquis de plusieurs façons et il faut s'interroger sur les supports employés. Il existe une communication orale, qui se manifeste lors des échanges *de visu* entre les pratiquants. Les divers terrains menés permettent de saisir ce principe. Les discussions, les conseils, les *« ateliers »* forment un tout cohérent au sein duquel des connaissances et des savoirs vont pouvoir être partagés. Cette transmission orale peut être à relier avec la convivialité et la bonne ambiance sur les événements, qui sont mises en avant par les enquêtés. Ces dernières participent à une diffusion réussie, les interactions prenant place dans un cadre agréable et propice à l'apprentissage. Le caractère informel des rassemblements autorise à libérer une parole spontanée et à mettre en place une circulation de compétences sans contraintes. À l'inverse, un autre type de transmission orale peut être représentée par les conférences (ou discours officiels) auxquels prennent parfois part les enquêtés. La parole est organisée et répond à une thématique définie à l'avance. Ainsi, le « potier » présente parfois ses travaux lors de colloques d'archéologie.

D'autre part, tout en ensemble de communication « non orale » peut être dégagé. L'écrit peut former un socle privilégié : il se retrouve sous plusieurs formes. Cela peut être d'abord par le biais des NTIC, et particulièrement des forums, qui apparaissent comme un espace de discussions. Dans le même registre, les blogs servent de supports de diffusion. Ils présentent généralement des expériences, des techniques particulières : plusieurs

reconstitutrices tiennent un blog traitant du tissage, filage, etc. Ces données virtuelles sont une référence pour les initiés. Les blogs sont souvent réalisés à la suite de participation sur des forums, afin de présenter clairement (et une seule fois) les données. À la différence des écrits sur les forums, les échanges sont plus restreints puisque la transmission a davantage lieu dans un sens unilatéral, les utilisateurs ne pouvant souvent pas répondre à un article.

Une autre structure de l'écrit est représentée par la presse spécialisée : elle offre un espace propice à la communication et plusieurs enquêtés ont déjà pris part à des articles dans ces magazines. Cela peut être sur différents thèmes. À titre d'exemple, *Histoire et images médiévales* a fait paraître au début de l'année 2011 un thématique traitant spécifiquement de l'histoire vivante, avec des articles portant sur la reconstitution mais aussi sur les AMHE, rédigés par les pratiquants eux-mêmes. Le but était de fournir un espace de discussions et de confronter des visions plurielles de la démarche. Un autre type d'écrit existe aussi, sous une autre forme : la parution d'ouvrages écrits par des reconstituteurs[429] ou des pratiquants d'AMHE[430]. C'est un point précis qui est ici mis en valeur, surtout parce qu'il pourra « durer » dans le temps, à l'inverse des supports internet, qui apparaissent comme beaucoup plus éphémères. C'est par exemple le cas lorsqu'un forum ferme : tout son contenu est perdu pour l'ensemble du groupe.

Mais l'écrit n'est pas l'unique complément d'une transmission orale. L'emploi fait des différents medias révèle un partage de connaissances. Les photographies permettent d'illustrer des données, notamment sur les sites internet des associations. Elles donnent à voir de manière rapide le contenu d'un texte, par exemple. Elles sont aussi souvent une continuité dans les rassemblements vécus : ce qui est transmis est un souvenir sous la forme d'une image. Les vidéos forment également une base importante et peuvent être de plusieurs types : elles servent parfois de présentations pour une association et remplissent un rôle similaire aux photographies. De même, elles rappellent des manifestations passées. Mais il peut aussi s'agir de vidéos ayant pour objectif de montrer des techniques particulières. Plusieurs groupes d'AMHE en réalisent dans ce but : un geste est présenté, plusieurs fois, au ralenti, afin que les « visionneurs » puissent le reproduire. C'est également le cas pour certains savoir-faire : un feutrier peut montrer de manière « animée »

[429] Par exemple, *La Vie d'un chevalier, 1171-1252, de Philippe Auguste à Saint-Louis* (2008), ouvrage réalisé par l'association *Fief et Chevalerie (*Yann Kervran, Julien Braconnier et Philippe Ghisolfo), Paris, Histoire et Collections.

[430] *Cf. Le Livre de l'art du combat* de Franck Cinato et André Surprenant (2009), Paris, CNRS Éd.

sa technique. Il est à noter que l'internet est là encore un vecteur privilégié de diffusion de ces vidéos. Enfin, certaines associations ont parfois pris part à des « docu-fictions », dont elles ne sont plus les producteurs : l'histoire vivante peut former un support visuel riche pour la transmission de connaissances souhaitées par les réalisateurs.

Enfin, certains supports constituent clairement un complément à la communication orale. Il s'agit souvent d'objets, qui peuvent être emportés dans le but de recréer ce qui a été appris (cordon aux doigts, photographies, etc.) ou simplement comme souvenir du moment de l'échange (un pic forgé, une poterie, etc.). Mais cela peut être aussi l'écrit « direct » de l'oralité : par exemple, un feuillet imprimé comportant les explications et images du geste martial présenté lors d'un stage. Ou bien, la publication *via* l'internet d'une réalisation artisanale ; le potier a ainsi publié sur son blog un article, avec des photographies, reprenant la cuisson qui a constitué l'un des terrains. Une continuité est mise en place entre une première communication orale et une seconde, écrite.

La transmission se réalise de plusieurs façons : cela peut être sous forme d'échanges faisant intervenir directement deux personnes, mais aussi simplement de partage de connaissances ne demandant pas nécessairement un dialogue. Elle peut être orale, écrite, et visuelle, les trois pouvant être imbriquées les unes dans les autres. Le partage permet l'acquisition de compétences et de connaissances particulières et constitue une forme essentielle de la pratique, tout en occupant une place importante dans les motivations des enquêtés. Un point doit maintenant être fait concernant l'échange et l'apprentissage.

B. La transmission et l'échange

La transmission occupe un rôle primordial au sein de la pratique, mais la manière dont elle se donne à voir permet tout autant d'apporter des éléments d'analyse. En effet, la notion d'« échange » occupe une place centrale, en étant fréquemment mentionnée par les enquêtés. Plus globalement, le fait de transmettre inclut aussi l'échange. Pour ce qui est du vocabulaire, *« transmettre »* renvoie à l'idée de *« faire passer quelque chose à ceux qui viennent ensuite, à ses descendants, à la postérité »* ou plus simplement, de *« communiquer quelque chose à quelqu'un après l'avoir reçu »*[431]. La première définition concerne le rapport qui peut être fait avec une volonté de conserver une trace mémorielle d'une connaissance particulière. La seconde place davantage la transmission du côté du

[431] *Cf. Le Larousse* par exemple, entrée *« Transmettre »*.

don, mais je reviendrai plus tard sur ce point. Dans les deux cas, ce qui est transmis ne semble l'être que dans un seul sens et induit une situation unilatérale. Marie Treps dresse une analyse sémantique des termes *« transmettre »* et *« transmission »*, et fournit des précisions linguistiques riches. *« On ne peut considérer "transmission", pas plus que son corollaire verbal "transmettre", comme des termes polysémiques. Dans tous les cas, du sens le plus général au plus technique, et du plus subtil au plus concret, il s'agit bien de "faire passer". »*[432] S'attachant aux sèmes présents (*« Tel et tel sème, à l'état latent dans chaque mot, s'actualisent dans tel ou tel emploi, et cela produit du sens. »*[433]), l'auteur examine les différents usages de ces termes, *« autrement dit, des divers domaines dans lesquels la notion de transmission est opérante »*.[434] Celui qui fait sens pour cette étude reprend essentiellement la définition donnée précédemment : *« Dans le TLF [Trésor de la langue française], on trouve "faire passer à quelqu'un une qualité, un caractère, des connaissances […]". Dans LGR [Le Grand Robert], on lit :"Faire connaître ; faire passer à un autre ou à d'autres (des connaissances)". »*[435] Le schéma dégagé pour ce domaine particulier se comprend de cette manière : *« T1 transmet O çà T2 »*[436], T1 étant le transmetteur, O, ce qui est transmis, et T2, celui qui bénéficie de la transmission.

L'analyse en termes sémiques apporte plusieurs informations : *« 1) Le destinateur et le destinataire […] sont actifs l'un et l'autre […]. Le rôle du destinataire ne se borne pas à recevoir ou à accepter passivement il prend part à la transmission, il s'y investit, intellectuellement ou spirituellement. Sinon, la transmission est manquée. […]. 2) L'électivité est forte, et elle est réciproque : celui qui transmet un savoir, des doctrines, à plus forte raison un secret, choisit celui qui les recevra. Et celui-là les reçoit comme venant d'une personne précise qui, si elle n'a pas été choisie, est du moins reconnue comme celle qui a su transmettre […]. 3) Le destinataire peut être un descendant […] ou non [...]. Mais on pourrait dire que la verticalité prévaut […]. Par ailleurs, le transmetteur est guidé par le souci de la postérité […]. 4) La transmission est individuelle, même dans les cas où elle a pour destinataire un grand nombre d'individus. En effet, celui qui transmet tente d'instaurer une relation de personne à personne avec chacun de ceux à qui il s'adresse […]. 5) Du point précédent, il découle que la transmission se fait,*

[432]Marie Treps (2000), « Transmettre : un point de vue sémantique », *Ethnologie française*, vol. 30, n° 3, juillet-septembre, p. 363.
[433]*Ibid.*, p. 361.
[434]*Ibid.*, p. 363.
[435]*Ibid.*, p. 365.
[436]*Ibid.*

nécessairement, sans agent, sans intermédiaire […]. 6) Ce qui est transmis peut être un objet abstrait (recette, proverbe) ou un bien moral (connaissances, tradition) […] 7) La transmission n'est pas assortie de perte. »[437] Ces faits se donnent à voir dans l'étude, et je reviendrai plus particulièrement sur certains de ces points au cours du développement.

Quant au verbe *« échanger »*, il implique le concept de réciprocité : *« Se communiquer des choses, se les adresser réciproquement »*, ou encore *« Donner, livrer quelque chose, quelqu'un à quelqu'un dont on reçoit quelque chose, quelqu'un d'autre en contrepartie ; troquer des choses de valeur équivalente »*[438].

Il n'en reste pas moins que ces deux conceptions, de transmission et d'échange, se retrouvent au cours de l'étude et, la plupart du temps, viennent en complément l'une de l'autre. La question qu'il convient de se poser est de savoir, en premier lieu, à qui s'adresse la transmission (ou l'échange). Deux catégories distinctes peuvent être délimitées : le public et les pratiquants eux-mêmes.

B.1. *Transmission et publics*

Si l'on souhaitait simplifier, il faudrait dire que la transmission se réalise à destination du public, quel qu'il soit, du moment qu'il ne pratique pas lui-même l'histoire vivante, puisqu'il ne connaît pas ce qui lui est « donné » ; tandis que les échanges se réaliseraient entre personnes du même groupe de référence. Pourtant, les entretiens et les différents terrains menés tendent à montrer que ce n'est pas aussi simple.

Nous avons vu précédemment ce qui était transmis. Pour rappel, les savoir-faire techniques, pratiques ou les connaissances davantage théoriques, par opposition, forment aussi ce qui est donné à voir au public. Par *« public »*, j'entends ici celui dont parlent les enquêtés : quand ils ne précisent pas, il s'agit de celui présent sur toutes manifestations non *off* et il peut être associé au terme de « visiteur » ; le reste du temps, il est souvent question d'enfants, en tant que *« scolaires »*. Les relations entretenues entre l'histoire vivante et le public se réalisent lors de manifestations sur lesquelles des animations vont être mises en place. Les visiteurs sont libres de venir regarder ou assister à une démonstration, qu'elle soit de reconstitution ou d'AMHE. Cela peut être des présentations de savoir-faire, ou bien

[437] *Ibid.*, pp. 365-366.
[438] *Cf. Le Larousse* par exemple, entrée *« Échanger »*.

des explications plus théoriques prenant la forme d'exposés, mais toujours grâce à un support physique. Par exemple, une explication traitant des costumes prendra un reconstituteur comme « mannequin » pour l'habiller (ou le déshabiller), tout en nommant les pièces spécifiques des vêtements. Pour les AMHE, les représentations peuvent aussi prendre plusieurs formes : des combats à vitesse réelle, des commentaires sur des gestes techniques, des développements sur les armes, etc. Le « public » forme, dans les discours portant sur la transmission, une entité particulière séparée de celle des pratiquants.

Cette distinction implique, par extension, une conception particulière de ce qui sera transmis. À titre d'illustration, il est possible de citer des extraits d'entretiens réalisés avec les reconstituteurs ayant développé un savoir-faire particulier, ou avec les enquêtés menant un travail de recherche sur les AMHE. Pour les premiers, la présentation des travaux s'opère de façon différente en fonction du destinataire : *« Pour les reconstituteurs, je passe par le biais de petits articles postés sur le site de mon association […]. Pour le public, je passe par l'exposition des objets de ma collection et le principe du musée vivant »* ; pour les seconds, la question soulevée portait sur le type de public auquel étaient destinés les travaux. Là encore, une nette différence est présente : *« Les publications sont destinées à un public averti (historiens et/ou initiés des AMHE), les stages et leçons sont adaptées au public (pratiquants expérimentés ou débutants), les techniques en spectacle sont montrées à un public néophyte »*, *« Scientifique et grand public suivant le type d'intervention »*, *« Les articles de détails s'adressent plus aux universitaires, les articles de techniques à proprement parler aux pratiquants et la vulgarisation aux curieux. »* L'enveloppe globale de la transmission ne change pas selon le public (il existe toujours les différents types : savoir, savoir-faire) ; le contenu peut, en revanche, être sensiblement modifié afin d'être adapté aux récepteurs. Ce qui prévaut pour le « grand public » est une transmission orale, par opposition à une transmission écrite, qui se retrouvera davantage en direction des pratiquants. Ce phénomène se comprend en relation avec ce qui a été présenté dans la partie portant sur la pratique culturelle et sur le lien au patrimoine. L'idée sous-jacente est une volonté de rendre « accessibles », mais surtout « vivantes », des connaissances. En ce sens, passer par l'oralité répond à cette conception.

Ceci se clarifie d'autant plus que le public à qui est destinée la transmission est une classe ou, plus largement, un groupe d'enfants. Plus de la moitié des reconstituteurs avec lesquels un entretien a pu être mené, déclarent préférer un public composé d'enfants ou de scolaires.

Les raisons peuvent être variées, mais l'une d'entre elle tient au fait que le *«"produit" est mieux défini. Un projet pédagogique est défini en amont et l'animation répond à un besoin et un public bien clairs »*. La transmission qui se met en place est beaucoup plus spécifique. D'ailleurs, les « animations » en tant que telles ne sont pas les mêmes que pour un autre type de visiteurs. Plusieurs observations menées à Marle, mais aussi des analyses de contenus (de sites internet, de plaquettes ou encore de reportages) montrent l'importance du *« faire »* dans cette approche. En effet, l'idée souvent présentée est celle de faire *« tester »* au jeune public différentes techniques. Certaines animations vont être créées de manière très spécifique. C'est par exemple le cas lors de présentations d'AMHE : les enfants se voient ensuite proposer de s'essayer à un « tournoi » avec des règles et des armes adaptées pour eux. Ce type d'activité se retrouve en reconstitution. Par exemple à Marle une personne souvent présente, fait essayer divers instruments de musiques aux enfants, qu'ils soient ou non des scolaires. Par ailleurs, en dehors de ces *« ateliers »* où les plus jeunes vont pouvoir *« essayer »* et *« toucher »*, certaines démonstrations sont organisées spécialement en fonction de ce type de public. Les *Rencontres internationales* de Dijon en 2011 ont pu être modulées pour exposer aux écoliers des présentations particulières (cheval, etc.). De même, le *Festival de l'histoire vivante* organise spécifiquement la journée du vendredi à destination des écoles de la région, avec un budget indépendant de celui du reste du week-end. L'idée d'une *« avant-première pour les scolaires »* est avancée.

Cet intérêt particulier porté aux groupes d'enfants (que ce soient avec les parents ou dans le cadre de l'école) permet de questionner le savoir transmis et son contexte. *« Variations dans les contextes : cette distinction renvoie principalement, dans nos sociétés, à l'opposition entre des apprentissages qui se déroulent au sein ou à l'extérieur de l'institution scolaire et donc aux hiérarchies des savoirs induites par les institutions qui les dispensent : famille, école, université, entreprise, organisation professionnelle... D'où la question au cœur de ces rencontres : le savoir-faire, part informelle de l'acte technique, ne peut-il se transmettre que "sur le tas" par imprégnation, incorporation progressives ? Et quel est le rôle de la communication verbale dans ces processus ? »*[439] Plusieurs points sont à préciser. D'abord, l'histoire vivante apparaît dans la continuité des savoirs dispensés

[439]Denis Chevallier et Isac Chiva (1991), « L'introuvable objet de la transmission », *in* Denis Chevallier (sous la dir. de), *Savoir faire et pouvoir transmettre : transmission et apprentissage des savoir-faire et des techniques*, Actes des rencontres de Royaumont, 15-17 janvier 1990, Paris, Éd. de la Maison des sciences de l'homme, p. 3.

aux enfants. Elle peut venir en complément de l'école : ce sont les acteurs de cette dernière qui prennent la décision d'emmener une classe à un événement d'histoire vivante. Celle-ci peut être perçue soit comme un prolongement des programmes scolaires, soit comme une autre manière d'aborder une matière vue en classe. À ma connaissance, pour le *Festival*, les retours des professeurs sont toujours positifs, et ce d'autant plus que beaucoup reviennent chaque année. En outre, certaines troupes se déplacent dans les écoles ou les centres de vacances pour proposer de l'animation ou des ateliers spécifiques. Ou bien, la pratique peut être analysée sous l'angle d'une sortie culturelle, comme il a été vu précédemment, en particulier lors de sorties en famille. Ensuite, ce qui est transmis aux enfants peut parfois être un savoir-faire, mais il s'agit souvent de connaissances. Il n'empêche que des médiateurs (les objets) servent souvent à illustrer les propos tenus. Transparaît la volonté de faire *« essayer »* aux enfants : souffler dans un instrument, soulever une épée, porter un casque, etc. Ce qui est mis en place est un acte concret que l'enfant effectue lui-même, favorisant ainsi la mémoire, le souvenir qu'il pourra garder de ce qui lui aura été transmis. Enfin, la parole et le dialogue avec les jeunes forment une part essentielle de la transmission. À cet égard, le jeune public est apprécié des enquêtés, parce qu'il *« ose plus poser des questions »* et qu'il a « moins de préjugés » que les adultes. D'ailleurs, Treps rappelle bien que *« la parole est le support privilégié »*[440] de la transmission telle qu'elle a été définie précédemment. Ce qui ressort aussi des entretiens avec les reconstituteurs est l'idée qu'il est également plus aisé de *« faire rêver »* les enfants que les adultes.

Les reconstituteurs ont un rapport particulier avec le public. Il a été vu que celui-ci pouvait être perçu selon deux pôles opposés. Cette conception se retrouve au sein des entretiens. L'ambivalence est toujours présente : *« C'est parfois difficile, il faut casser les préjugés. »* Soit les enquêtés limitent leurs relations avec les visiteurs, qu'ils considèrent de façon plutôt négative ; soit, au contraire, ils cherchent à leur transmettre des acquis. En général, ces conceptions varient en fonction du public, celui du *Festival* est par exemple souvent cité pour le plaisir que les reconstituteurs éprouvent à animer. L'importance de transmettre se fait ressentir : *« C'est important de transmettre les bonnes informations, d'agir contre les discours infondés, car il y en a qui sont persuadés... »* On retrouve la question de l'*« électivité »* posée par Treps (point n° 2). Souvent, les enquêtés aiment à mettre en avant le public qu'ils affectionnent le plus : les enfants, mais aussi celui de certaines manifestations, parce qu'il est *« bien »*. Cela n'empêche pas que l'histoire vivante soit

[440]Marie Treps (2000), « Transmettre : un point de vue sémantique », *op. cit.*. p. 366.

présente et joue son rôle de diffusion à destination d'autres publics, mais la question demeure toujours centrale et fait sans cesse l'objet de commentaires et parfois de regrets. Savoir envers qui la transmission s'exerce, mais surtout comment elle est réalisée, est primordial. Ainsi, une troupe m'a expliqué avoir refusé de tourner dans un reportage qu'elle ne trouvait pas suffisamment *« sérieux »* : *« On est une troupe sérieuse, on ne fait pas Mickey ou le Puy-du-Fou ! »*. La transmission doit pouvoir, au minimum, garantir le respect du contexte au sein duquel elle prend place. La volonté d'être bien identifié est très importante, d'où la nécessité de se démarquer d'autres pratiques.

D'un autre côté, ce qui est transmis, tout comme pour les scolaires, relève davantage de l'ordre du savoir ou des connaissances que de celui des savoir-faire, principalement à cause d'un temps réduit. Les « visiteurs » ne restent pas, en général, suffisamment longtemps pour se mettre à pratiquer une activité. Il n'empêche que le savoir-faire présenté demeure un centre d'intérêt important et permet de montrer des techniques qui, si elles ne seront pas reproduites par le public, seront au moins comprises. Pour illustrer ce fait, la parole d'un visiteur recueillie lors du terrain effectué au *Festival* de 2010 est éloquente. Elle porte sur la présentation d'un savoir-faire : *« C'est bien, comme ça on voit les gestes... »* Ce qui se joue est la démonstration d'une action *« en cours »*, en train de se faire. Cela rend les techniques *« vivantes »*, par opposition aux visites de musées qui ne présentent que des objets inertes. Dans cette continuité, les questionnaires passés aux pratiquants d'AMHE permettent de voir que deux-tiers[441] d'entre eux participent à des manifestations publiques. La plupart de ces événements se déroulent sur des fêtes médiévales ou des fêtes de villages, mais pas uniquement. Le graphique n° 8 présente les réponses obtenues en fonction du nombre de citations de chaque item. Les réponses ont été recodées d'après les éléments obtenus quant à la question ouverte. Il ne faut toutefois pas en faire une généralité ; en effet, ce graphique ne porte que sur peu d'occurrences, et plusieurs d'entre elles proviennent de la même association. Celle-ci étant la plus importante du point de vue des adhérents, elle est aussi sur-représentée dans les questionnaires distribués. Néanmoins, cela permet d'avoir une idée des manifestations publiques susceptibles d'accueillir des présentations d'AMHE.

[441] *Cf.* en annexe 2, p. 651, le graphique n° 60.

Graphique 8 : *Manifestations publiques sur lesquelles se rendent les associations d'AMHE*

Sur quels types de manifestations publiques votre association se rend-elle ?		
Fêtes médiévales et/ou fêtes de villages	10	27.0%
Présentations pour les musées	6	16.2%
Présentations pour les scolaires	5	13.5%
Non précisé/autres	5	13.5%
Représentations à caractère caritatif ou sportif	4	10.8%
Présentations dans le cadre de reconstitutions	4	10.8%
Rencontres de Dijon	3	8.1%
Total	**37**	**100.0%**

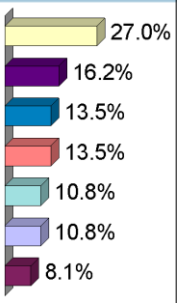

Source : Graphique réalisé d'après les réponses au questionnaire passé *via* l'internet aux pratiquants d'AMHE

Le public des « visiteurs » occupe une place centrale dans d'autres manifestations spécifiques, telles celles ayant lieu au musée des Temps barbares (*Journées mérovingiennes* et *Festival*). En effet, le directeur du parc ne conçoit pas la pratique d'histoire vivante en dehors de la relation avec le public : *« Le but c'est d'avoir du public […]. Moi j'ai toujours été un peu surpris par ces camps privés [off] [...] où en fait, ils se font plaisir entre eux. Nous ce qui nous importe ici, c'est une diffusion de la connaissance. »* Les visiteurs sont placés au centre de l'activité et forment même la raison d'être de la démarche. Ce discours est rarement aussi tranché, mais il se retrouve parfois (moins prononcé, et surtout sans rejet des *off*) chez certains reconstituteurs. Le public est un enjeu essentiel. Quant aux AMHE, l'entretien qui portait sur l'organisation des *Rencontres internationales* présente un événement destiné *« principalement aux personnes s'intéressant aux AMHE. Le contenu en est assez élevé. Mais également à toute personne qui souhaite les découvrir »*. Le public extérieur, bien qu'il ne soit pas le *« cœur de cible »*, est le bienvenu. Ceci se confirme par la large médiatisation qui est faite dans toute la ville autour de la manifestation.

Tout se passe comme si, en réponse et en complément d'un acte mémoriel, la transmission était nécessaire et inhérente à l'activité. Le vocabulaire utilisé à cet effet doit être souligné : *« réceptif »*, *« gourmand »*, *« présenter de manière claire »*, *« personne prête à recevoir »*, etc. Le public est perçu comme un récepteur avide de ce qui est transmis. De plus, l'idée toujours présente de *« casser des clichés »* montre l'histoire vivante comme une pratique fertile pour le transfert : *« Il y a tellement de clichés véhiculés, tellement de choses que personne ne connaît, tellement de pratique qui ont été oubliées. Je ne dirai pas qu'il est de*

notre devoir de transmettre ce savoir, mais si les gens, en repartant, ont quelques aprioris en moins, ce sera une bonne chose. »

Bien que l'étude ne s'attache qu'à la dimension *« interne »* de la pratique, les entretiens, mais aussi parfois les observations, ont pu montrer que le public ne fait pas que *« subir »* la transmission. Il apporte quelque chose en retour. Certes, il ne s'agit que très rarement d'un échange portant sur des savoirs particuliers, transmis par les enquêtés, mais l'auditoire participe d'une autre manière. D'abord, si l'on reprend le premier point dégagé par Treps qui veut que le destinataire soit actif et participe pleinement à la réussite de la transmission, il est possible de constater que celle-ci dépend tout autant du public. En effet, l'interaction sociale mise en place demande la participation active des deux individus. On comprend l'importance des termes employés pour qualifier le public : celui qui sera apprécié des pratiquants sera *« réceptif »* et les enfants sont ainsi les plus enclins à entrer dans le jeu grâce aux questions qu'ils posent.

Les visiteurs doivent participer à la transmission pour que celle-ci soit menée à bien. Cette analyse est exprimée en termes de *« comportements »* du public par les enquêtés. Transmettre inclut un mouvement binaire : de la part des pratiquants au public, mais aussi une acceptation active de ce dernier. Peut alors se poser la question du passage de la transmission à l'échange. Si les récepteurs participent pleinement, en acceptant ce qui est transmis, est-il possible d'envisager qu'ils entrent du même temps dans un système d'échange ? Ce ne sont pas des savoirs ni des savoir-faire qui sont partagés en retour (sauf cas particuliers), le public étant présent pour *« apprendre »* justement. Mais l'échange se manifeste sous une autre forme : les visiteurs ne fournissent pas des connaissances, mais bien une *re*-connaissance. C'est parce que le public joue son rôle de récepteur, qu'il est perçu comme intéressé par les pratiquants : *« Le public lambda qui vient juste faire sa sortie dominicale, même si je reste courtois avec lui, ne m'intéresse pas ; [par contre] si je tombe sur une personne vraiment intéressée je peux passer des heures à discuter avec elle », « Si le public est intéressé, c'est enrichissant des deux côtés ! »* L'idée d'une reconnaissance de ce qui a été donné est bien présente : une transmission réussie, avec une personne active, peut ensuite aboutir à un dialogue. L'intérêt porté par le visiteur au pratiquant fonctionne comme un symbole d'acceptation de ce qui a été donné et, plus largement, de l'activité. Le fait d'être *reconnu* comme acteur de l'histoire vivante est bien ce qui se met en place dans l'échange qui suit la transmission réussie. *« [Je préfère] ceux*

qui respectent le travail des autres », autrement dit ceux qui ont reconnu le travail fourni par les transmetteurs et qui leur accordent une identité particulière, qui inclut la capacité à transmettre des savoirs relatifs au Moyen-Âge. Ce qui est donné en retour est une reconnaissance identitaire, l'inscription des pratiquants dans un cadre qui fait sens pour le public. À cet égard, les enfants sont préférés par les enquêtés, car ils n'ont pas de *« préjugés »*, c'est-à-dire qu'ils ne « jugent » pas, qu'ils n'inscrivent pas d'emblée l'histoire vivante dans un schéma identitaire qui n'est pas le sien. Au contraire, la reconnaissance fournie par les enfants se voit de suite, en fonction de la manière expressive qu'ils adoptent : rires, *« rêve donné »*, etc.

Ce qui pouvait initialement être perçu comme une transmission passive des initiés aux visiteurs est en fait active. Elle ne pourrait se réaliser autrement. Mais encore, depuis celle-ci, un glissement s'opère jusqu'à l'échange qui ne prend pas une forme symétrique, mais passe d'une connaissance donnée à une reconnaissance reçue. Une théorie qui peut être soulevée traitant de ce principe est celle de la *« transaction sociale »*, telle qu'elle a pu être abordée par Jean Rémy. Relatif aux interactions, le phénomène de transaction se comprend en lien avec les ajustements possibles au cours des échanges entre individus. *« La négociation peut servir de figure de départ pour faire saisir en quoi la transaction, tout en étant proche, est néanmoins très différente. La transaction est beaucoup moins formalisée. Elle est diffuse, elle est continue. Elle peut ne pas se donner explicitement comme un moment d'affrontement et de désaccord. Les partenaires peuvent ne pas être posés clairement. Il en va de même des problèmes à résoudre. Le jeu est à scène variable car le nombre d'acteurs peut se modifier selon les circonstances. De son côté, l'analogie du marché fait ressortir davantage comment le jeu de solidarité fonde l'opposition. En plus, le marché fait explicitement le lien entre interaction – état d'équilibre – et interdépendance. La notion de transaction ainsi élaborée permet de jeter un regard sur le jeu social qui se déroule dans la vie quotidienne. »*[442] Pour ce qui est de l'histoire vivante, cette transaction se réalise entre les pratiquants et le public. Elle est *« diffuse »* parce qu'elle n'est jamais énoncée clairement. L'auditoire n'étant pas toujours *« réceptif »*, des négociations, des *« transactions »*, sont parfois mises en place par les transmetteurs, afin de parvenir à un cadre de jeu normé au sein duquel ils peuvent imposer leurs propres règles. Il s'agit de « négocier » avec le public pour que celui-ci accorde un intérêt à ce qui lui est montré. La

[442]Jean Rémy (1992), « La vie quotidienne et les transactions sociales : perspectives micro ou macro-sociologiques », *in* Maurice Blanc (textes réunis et présentés par), *Pour une sociologie de la transaction sociale*, Paris, L'Harmattan, p. 87.

transaction peut passer par un changement de « techniques d'approche », de langage, comme de l'objet utilisé pour la présentation. Plus précisément, *« cette notion de transaction [...] permet d'analyser, dans leurs pratiques, des positions sociales différentes en supposant qu'elles ont un enjeu commun, tout en ayant à son propos des intérêts divergents et en étant dotées de capacités inégales d'imposer leurs priorités »*[443]. C'est l'imposition du modèle culturel véhiculé par l'histoire vivante qui est en question au cours des échanges relatifs à la transaction sociale. Tout l'intérêt consiste à *« faire venir »* les visiteurs, pour qu'ils entrent dans le système de transmission et d'échange. C'est par exemple le cas lorsque les enquêtés revêtent leur costume militaire pour « attirer » les passants. Ces derniers prendront part à l'échange, qui pourra peu à peu dévier sur d'autres sujets *a priori* éloignés de ceux qui les motivaient initialement (l'armure, etc.). Tout se passe comme si des « concessions » étaient réalisées de la part de chaque acteur. Des adaptations sont, de cette façon, sans cesse créées pour maintenir ouvert le canal de la transaction.

Ainsi, le public constitue un facteur important pour la pratique, et le transfert qui lui est destiné occupe une place particulière dans la démarche. Celui-ci ne doit pas être simplement « subi », pour que la transmission soit opérante. Ceci se comprend si l'on prend en compte le lien entre une réussite de ce point de vue et le discours tenu par les enquêtés sur les visiteurs. Plus ceux-ci sont *« réceptifs »*, meilleur en sera le partage. Le rejet de certains types de publics peut s'expliquer par le fait que ceux-ci empêchent le bon déroulement de la transmission ; les enquêtés se placent alors en situation d'échec. On comprend la nécessité d'un transmetteur et d'un récepteur actifs pour le bon enchaînement de cette action sociale.

Il n'est pas possible de traiter de la transmission sans prendre en compte la notion d'*identité*. Une communication qui aboutit à un échange est perçue de manière positive par les enquêtés parce qu'elle instaure une délimitation identitaire. Toutefois, la transmission ne s'adresse pas uniquement aux non-pratiquants mais fait sens, par ailleurs, avec les individus d'un même groupe.

[443]Jean Rémy, Liliane Voye, Émile Servais (1991) *Produire ou reproduire. Une sociologie de la vie quotidienne*, Tome 2 : *Transaction sociale et dynamique culturelle*, Bruxelles, De Boeck, pp. 13-14.

B.2. *Transmission au sein du groupe de pairs*

En dehors des rapports avec le public, la transmission a lieu au sein du groupe de pairs, que ce soit pour la reconstitution ou pour les AMHE. Ce même enjeu fait sens pour les deux pratiques, avec un fond commun qui est celui de l'initiation. À la différence de l'échange mis en place avec les visiteurs, celui qui prend place entre acteurs de l'histoire vivante concerne tout autant des connaissances que des savoir-faire.

Il est intéressant de remarquer qu'en ce qui concerne les entretiens menés avec les reconstituteurs possédant un savoir-faire particulier, la question *« Comment transmettez-vous votre savoir-faire aux autres ? »* implique des réponses traitant autant du public que des pratiquants. Mais celle qui suit, *« Échangez-vous avec d'autres personnes sur votre pratique ? »*, induit systématiquement une réponse en termes d'initiés, qu'ils soient reconstituteurs ou professionnels (archéologues, etc.). Le principe de l'échange n'est mobilisé qu'en lien avec un groupe de pairs, tandis que celui de transmission se rapporte à un ensemble plus vaste. Pourtant, comme il a été présenté, l'échange est aussi effectif avec les visiteurs. Il n'est cependant pas perçu comme tel par les enquêtés. Tout se passe comme si la transmission était destinée à tous, et l'échange réservé aux pratiquants. Mais il n'en est rien, puisque ce dernier, bien qu'à un niveau différent, existe aussi avec les non-initiés. Qu'en est-il plus spécifiquement de ce qui est échangé entre pairs ? Comment s'effectue le passage de la transmission à l'échange ?

Une première approche de ce qui est transmis se comprend par l'initiation mise en place : lors de rassemblements *off*, des techniques particulières peuvent être présentées par certains, qui permettent ensuite aux intéressés de s'y essayer. C'est ainsi que les deux terrains d'*Opus Manuum* m'ont permis d'entrer dans ce processus : plusieurs activités étaient spontanément proposées, de la poterie à la forge en passant par le travail du cuir. La diffusion se réalise de la même manière qu'avec un public extérieur, mais sur la base de savoir-faire. Plus largement, le fait de transmettre occupe une place essentielle au sein du fonctionnement associatif, principalement envers les nouveaux adhérents : cela peut par exemple prendre la forme d'une *« aide envers les débutants au sein de mon association pour la couture »*. Ce principe fonctionne aussi pour les connaissances davantage théoriques : lors de rassemblements et durant l'hiver par le biais des forums par exemple.

Les termes employés au cours des discussions virtuelles rapportent cette notion de transmission : les *« anciens »* transmettent aux *« jeunes »* ou aux *« nouveaux »*.

L'importance de transmettre est au cœur des préoccupations, comme en témoignent les entretiens réalisés avec les reconstituteurs. À la question *« Pensez-vous qu'il soit important de transmettre des connaissances liées aux Moyen-Âge ? »*, tous répondent par l'affirmative : *« C'est important, parce qu'une passion ça se vit et ça se transmet. »* Encore une fois, il faut transmettre, pour *« remettre certaines pendules à l'heure, et faire comprendre que c'est [le Moyen-Âge] loin des stéréotypes »*. Même si parfois la transmission n'est pas le *« but premier »*, l'idée est *« toujours présente »*. On ne peut faire l'économie de cette façon de concevoir l'histoire vivante. Ce qui importe va au-delà du simple lien privilégié quant à l'époque médiévale : *« Les connaissances et la culture alimentent la réflexion et je suis persuadé qu'on ne réfléchit jamais assez […]. Connaître son histoire, celle des autres, c'est se confronter à des expériences humaines éloignées de nous, ce qui permet d'aiguiser son sens critique, sa distanciation par rapport au monde qui nous entoure et donc, d'améliorer sa liberté personnelle. »* Cet intérêt pour la transmission dans son ensemble dénote d'une conception beaucoup plus large de ce qui doit être véhiculé. *« [Les connaissances liées au Moyen-Âge doivent être transmises] comme tout type de connaissances historiques, scientifiques, etc. »* Il ne s'agit pas seulement de quelques techniques ou savoirs, mais bien d'un ensemble plus vaste, rattaché à la « *Culture* ». L'histoire vivante se veut un vecteur d'une manière d'appréhender la culture ou l'histoire de façon différente, mais surtout d'après un mode qui compte sur la relation humaine qui se noue à un moment particulier.

Les enfants des enquêtés occupent tout autant une position soumise à transmission. Ils sont présents lors de différentes manifestations, et un temps particulier peut leur être accordé lorsque les rassemblements se font sans public. C'est par exemple le cas à *Opus Manuum*, où un atelier *« terre »* est mis en place à côté de celui de la « poterie », à destination exclusive des enfants présents. Plusieurs adultes apportent spontanément leur aide pour les encadrer et leur présenter la matière et quelques techniques. Ceci rejoint, pour une bonne part, ce qui est véhiculé dans l'échange avec le public. Les enfants-reconstituteurs sont soumis au même principe que celui qui concerne les enfants-visiteurs. Ils *« rendent »* alors quelque chose sous forme de reconnaissance.

Pour les AMHE, la transmission se réalise principalement au cours des entraînements hebdomadaires : l'instructeur offre ses connaissances aux adhérents. Le fonctionnement demeure le même lors des stages : une personne s'occupe d'un atelier particulier. La communication est plutôt *« verticale »*, au sens où l'entend Treps, puisque le transmetteur a *« un "ascendant" sur celui qui reçoit »*[444]. Comme il a déjà été évoqué à plusieurs reprises, les associations d'AMHE ont parfois un fonctionnement très proche de tout autre club sportif, avec un apprenant qui peut tenir le rôle d'*« instructeur »* ou de celui qui *« enseigne »*.

Pourtant, assez spontanément, la transmission se mue en échange. En effet, la première ne demeure pas unilatérale et la réciproque vient la plupart du temps ajouter un autre élément permettant l'interactivité. Ainsi, ceux qui étaient *« apprenants »* peuvent devenir les transmetteurs, dans un autre domaine. C'est le cas de ce que j'ai pu observer à *Opus Manuum* en particulier. Les activités changeaient fréquemment et les rôles occupés précédemment aussi, un transmetteur devenant par la suite celui à qui est destinée la transmission. De même, sur les forums, ceux qui étaient au départ des *« arrivants »* peuvent par la suite donner des conseils aux *« débutants »*. La position occupée n'est pas fixe, pas plus que les rôles adoptés à un moment donné. Ceux-ci peuvent varier selon le temps et le lieu, chacun pouvant apporter un savoir ou une technique en contrepartie de ce qui a pu être transmis précédemment. Bien que tous les enquêtés ne disposent pas d'un savoir-faire nécessairement développé, chacun a au moins un minimum de connaissances sur son costume ou l'époque qu'il reconstitue pour pouvoir entrer dans le cycle de l'échange. Lors de discussions *via* des forums, il est fréquent de lire que certains pensent ne rien avoir à partager ou uniquement de *« faibles connaissances »* ; pourtant, le partage est opérant, ne serait-ce que par les échanges verbaux mais surtout la volonté d'apprendre qui est fortement présente : *« J'ai plus à apprendre des autres que je ne peux leur apprendre. »* L'échange se forme par une envie d'entrer activement dans la transmission, comme pour le public, mais avec une dimension facilitée : l'apprenant fait déjà partie du groupe de pairs. D'ailleurs, même ceux qui n'ont *« rien »* à partager trouvent toujours un moyen pour participer : ce qui est échangé est une passion commune de l'activité, une compréhension mutuelle et une volonté de *« savoir faire »*.

[444]Marie Treps (2000), « Transmettre : un point de vue sémantique », *op. cit.*, p. 366.

Quant aux AMHE, l'échange se perçoit lors des stages : ceux qui étaient instructeurs pour un atelier peuvent à leur tour être *« apprenants »* à l'atelier d'une autre personne. La transmission n'est plus verticale, mais entre bien dans un cycle. Les rôles des instructeurs sont modifiés : de transmetteurs, ils deviennent destinataires des connaissances et techniques transmises. De plus, cet échange concerne aussi les adhérents, puisque, comme il a été vu précédemment, un tiers de ceux qui ont répondu au questionnaire font partie d'un groupe de travail. Ils participent activement à ce qui est proposé lors des séances associatives et, à leur tour, ils peuvent changer de rôle : passer d'une transmission verticale et unilatérale à un cadre d'interactions entre pratiquants, donc plutôt horizontale. L'apport de l'échange permet de distinguer sur ce point les AMHE d'autres types de pratiques. À titre d'exemple, l'un des objectifs des *Rencontres internationales* de Dijon est de *« proposer un espace de dialogue, d'échange, d'apprentissage et de découverte autour des AMHE »*.

Tous les terrains que j'ai pu mener constituant des rassemblements *off*, mettent aussi en avant comme objectif l'échange et, plus spécifiquement, celui qui se réalise entre pratiquants : *« Proposer un événement qui encourage les échanges et le partage d'informations entre pratiquants »*, etc. La transmission est toujours présente, mais l'échange est systématiquement énoncé dès que l'activité ou le rassemblement prennent place entre pairs.

Un autre domaine englobe en particulier la notion d'échange : les recherches effectuées par les initiés. Concernant les AMHE, les entretiens menés avec ceux qui mettent en place des études marquent la place importante que tiennent la transmission et l'échange. La première se destine au groupe de pairs à travers des publications (des traductions sont par exemple mises à disposition de chacun). Les connaissances sont transmises de manière verticale. Une contrepartie est présente, mais sous forme de remerciements ou parfois de critiques, souvent grâce à l'internet, parfois *de visu* lors de rencontres. L'échange, s'il se réalise, est toujours différé dans le temps. Il prend une forme plutôt passive puisque ce qui est donné est déjà figé dans l'écriture et la recherche effectuée. La transmission grâce aux stages instaure davantage une notion d'échange par l'interactivité qu'elle engage.

Au niveau particulier de la recherche, un partage de connaissances est mis en place entre les chercheurs travaillant sur la problématique des AMHE : ces échanges sont *« courants »* et portent sur *« la transcription, la traduction, l'interprétation »*, *« la bonne réalisation de*

certaines techniques et sur des problèmes de traductions », comme sur *« l'intérêt de notre démarche »*, ou *« au niveau d'aspects que je maîtrise mal »*. Cela permet d'inscrire la recherche dans une optique qui fait sens pour la communauté mais aussi de pallier certaines erreurs. Le partage s'effectue au sein des *« activités professionnelles »*, avec des « *historiens ou des archéologues »*. Les conditions de sa réalisation passent en partie par la communauté formée par l'HEMAC (*Historical european martial arts coalition*) qui regroupe, de façon informelle, plusieurs associations ou particuliers, mais aussi par des *« listes de discussions ou des échanges de mails privés »*. Enfin, des échanges sont instaurés avec des chercheurs étrangers : l'HEMAC forme un support riche pour ce type d'interactions, en mettant en contact les différents chercheurs. Les nationalités représentées sont multiples : *« Suisses, Allemands, Américains »*. Les discussions sont pluridisciplinaires et ne se limitent pas à un pays en particulier. Les savoirs circulent de manière libre, traversant les frontières géographiques et disciplinaires. Ce dépassement des nationalités se retrouve lors des *Rencontres internationales* qui accueillent de nombreux participants et/ou instructeurs étrangers.

Un autre point concernant les échanges à propos des recherches peut être fait quant aux reconstituteurs qui possèdent un savoir-faire particulier. En effet, ces derniers échangent avec des personnes *« intéressées par ma problématique »* ou ayant les mêmes centres d'intérêt. On retrouve la nécessaire appartenance à un groupe de pairs. Là encore, les forums et les rassemblements permettent cette mise en place. À titre d'illustration, une reconstitutrice met en avant le fait qu'à ses *« débuts »*, la connaissance des textiles était faible dans le groupe des reconstituteurs : *« Entre mes "débuts" en reconstitution et actuellement, les "simples galons" et leur réalisation se sont propagés.* Idem *pour le choix des textiles et leur armure, la broderie (rare il y a huit ans), la teinture naturelle. »* Disposant d'un savoir-faire reconnu dans la communauté quant au textile en général, et plus particulièrement en tissage, cette reconstitutrice a contribué, par une communication initiale, à modifier le regard des autres sur ce savoir-faire. Aujourd'hui, tous sont en mesure d'expliquer en quoi consiste cette activité, à défaut de la pratiquer eux-mêmes. Transmission donc au départ. Puis échange : les autres se mettent à effectuer à leur tour des galons, tout en demandant conseil, s’inscrivant dans le cycle. Fréquemment, cette enquêtée présente sur les forums les avancées de ses recherches et des photographies de ses réalisations. Un glissement s'opère : avec la participation du groupe, un échange a lieu. Ce

n'est pas seulement le savoir-faire qui est partagé, mais une manière d'effectuer des recherches.

Par ailleurs, la notion de *réseau* peut de nouveau être soulevée. La transmission passe par les voies mises en place concernant les relations entre les différentes associations, qui forment un réseau d'interconnaissances. L'histoire vivante demeure une activité peu développée, les pratiquants étant en nombre relativement restreint. Ce fait permet, grâce à l'internet, à beaucoup d'associations de se connaître, ne serait-ce que par les contacts virtuels. Plusieurs points relevés au cours du terrain confirment cette idée. Beaucoup se connaissent et peuvent échanger : des connaissances ou des techniques, parfois simplement des nouvelles. Ainsi, tous les pratiquants d'AMHE interrogés par questionnaire (sauf deux) peuvent citer au moins une autre association d'AMHE, jusqu'à plusieurs, dont certaines à l'étranger. D'ailleurs, l'interconnaissance se révèle dans les dénominations ; souvent précédés de *« les »*, les noms des associations citées renvoient à un collectif de personnes souvent connues personnellement : *« Les PEAMHE, les ARDAMHE, les Clair de lame. »* Il faut souligner que ceux qui sont les plus cités sont ceux qui organisent des stages ou des rencontres, ou bien ceux ayant un chercheur reconnu en leur sein. Quant aux chercheurs, justement, plusieurs de ceux avec qui j'ai effectué un entretien soulignent le fait que les adhérents d'autres associations sont souvent considérés comme des proches : *« Des liens amicaux à force. Pour ceux qui ne sont pas encore à ce niveau, j'essaie de mettre en place des collaborations et des espaces d'échanges »*, *« Ce sont généralement nos amis ! »* Tout se déroule comme si le temps passé à échanger apportait tout autant des liens amicaux.

De même, d'après les présidents d'association, les interactions avec les autres groupes se font par le biais de l'internet et grâce aux stages. Le contenu est basé sur des points techniques en particulier. Souvent, les discussions amorcées virtuellement sont poursuivies lors des rencontres, ou *vice-versa*. Il en est exactement de même pour la reconstitution. Les entretiens permettent de mettre à jour un réseau important : des relations sont tissées et entretenues, que ce soit par le biais des forums, des mails ou *de visu* lors de campements. À la question : *« Êtes-vous en contact avec d'autres reconstituteurs ? »*, les réponses font consensus : *« Plein ! Par tous les moyens : forums, réseau social, messagerie instantanée, rencontre sur des camps ou des marchés »*, *« Plein ! »* *« Essentiellement par le biais d'internet »*, *« Oui, mais le contact par internet et plus unilatéral qu'en camp »*, *« Oui,* via *les forums dédiés à la reconstitution ou dédiés à des associations de reconstitution ou* via

des techniques plus anciennes : téléphone, soirées, etc. » L'importance de prolonger les contacts virtuels est bien présente : c'est à travers les interactions que les échanges se mettent en place.

Concernant les artisans, le principe de l'échange fait sens, là encore, lorsqu'il a lieu entre reconstituteurs ou artisans : *« [J'échange avec] les artisans qui pratiquent le même métier que moi (il faut se serrer les coudes) »*, *« L'ambiance entre artisans français est bonne »*, *« J'envisage d'organiser des stages »*, *« Il m'arrive régulièrement d'échanger, d'apprendre ou de transmettre des connaissances avec des reconstituteurs professionnels ou pas, que ce soit au niveau historique ou pratique. »* Pourtant, l'échange peut parfois être difficile, non par un manque de volonté, mais par la faible proportion de *« pratiquants »* : *« C'est un milieu très spécial […]. La plupart pensent qu'il ne faut pas dévoiler ses secrets. Or, moi, je dis qu'il n'y a pas de secrets, mais que des savoir-faire »*, *« [Dans ma discipline], il y a peu de reconstituteurs, donc cela reste difficile ; par contre, j'échange avec d'autres artisans qui, eux, peuvent travailler dans d'autres domaines. »* Dans tous les cas, le principe d'une identité commune peut être soulevé : c'est bien parce qu'il y a reconnaissance de l'autre comme faisant partie du même groupe (de reconstituteurs ou plus largement d'artisans) que l'échange peut être opérant. Il autorise un transfert de connaissances et de techniques, qui viendront enrichir mutuellement le travail de chaque artisan, *en échange* d'autres savoirs partagés. La question de la confiance en l'autre est centrale, tout comme elle l'est lors de la transmission au public : l'échange ne peut être réussi que si les deux partenaires se font confiance. Ils doivent savoir que le destinataire acceptera de *rendre* en retour.

Une autre manière d'échanger, rencontrée lors du terrain, peut être le « *troc* » (*« échange d'un objet contre un ou plusieurs autres »*[445]). Bien que cette question n'ait pas été abordée en tant que telle au cours des enquêtes qualitative et quantitative, ce principe a néanmoins pu être relevé lors de plusieurs observations participantes. L'idée est de transférer, non plus des connaissances ni des techniques, mais des objets. Ceux-ci sont le plus souvent réalisés/fabriqués par les reconstituteurs eux-mêmes, ils sont liés à un savoir-faire particulier. Lors de la première édition d'*Opus Manuum*, plusieurs discussions autour du troc ont eu lieu : beaucoup préfèrent échanger des objets plutôt que de les payer. L'argent n'est pas, en effet, perçu comme un bon moyen de prise de possession. Le troc est alors

[445] *Cf. Le Larousse* par exemple, entrée *« Troc »*.

préféré, y compris lorsque les valeurs marchandes ne sont pas équivalentes. Cette idée se retrouve lors de certaines discussions sur les forums, où la vente d'objets se transforme quelquefois en troc. Enfin, lors de l'un des derniers terrains réalisé à Marle, un reconstituteur m'a proposé de faire du troc : des objets en bois contre un essai de teinture auquel je prenais part. Il ne m'est pas possible de dire si cette pratique est fréquente ou non dans sa réalisation effective, mais les discours, pour leur part, font souvent état d'une volonté de pratiquer ce type d'échange. Ainsi, en plus des connaissances abstraites, ce qui peut faire l'objet de troc sont des biens matériels. Le partage est total, puisqu'il concerne autant le côté immatériel que concret.

L'échange entre pratiquants fait sens en ce qu'il a lieu entre pairs, la reconnaissance fait déjà partie, implicitement, du contrat. Au-delà, ce qui sera échangé relève à la fois de savoir-faire, de connaissances théoriques, d'objets concrets, mais aussi et peut-être plus simplement, d'une inscription au sein d'une même manière de faire et de percevoir l'activité. Cela maintient la cohésion du groupe et son identité ; c'est parce qu'il y a partage qu'il peut y avoir perpétuation de ce qui symbolise la volonté de pratiquer l'histoire vivante.

C. Apprentissage et formation

C.1. *Comment s'effectue la transmission ? La place de la pédagogie*

Une fois la transmission et l'échange présentés, il s'agit de comprendre comment s'effectuent ces différents types de partage. La question de la pédagogie est sans cesse mobilisée et semble être la forme commune à toute transmission au sein de l'histoire vivante. Le savoir peut être *« conçu comme un processus dynamique, résultat de l'activité d'apprentissage, quelle que soit sa forme (par imitation, imprégnation ou résultat de l'action pédagogique...). Les savoirs peuvent être décrits en termes de représentations qui évoluent. Ces systèmes de représentations ne se nomment un savoir qu'à la condition que l'apprenant les énonce lors d'une interrogation, d'une devoir ou d'une situation d'interaction »*[446]. La façon dont le savoir est transmis est un point essentiel de la réussite de l'échange. Une distinction existe entre connaissances et compétences. Michel Crozier souligne que *« ce que l'on cherche, ce n'est pas la connaissance pour la connaissance,*

[446]Jean-Claude Ruano-Barbolan (1996), « Introduction. Acquérir et transmettre les connaissances : les évolutions récentes de la recherche », *in* Jean-Claude Ruano-Barbolan (sous la dir. de), *Savoir former*, Paris, Démos, p. 11.

c'est la compétence, les compétences »[447]. Pour ce qui est de la pratique étudiée, celles qui font sens sont les *« compétences de savoirs. Il s'agit des connaissances mais dans la perspective d'un savoir utile »*. Cela renvoie à l'utilisation utilitaire que pourront faire les enquêtés de ce qu'ils auront appris dans le développement de leur pratique. D'autres compétences sont, quant à elles, « *relationnelles. Elle sont de plus en plus essentielles »*. La notion de réseau, nécessaire à la formation identitaire du groupe, se dévoile de nouveau. Enfin, les *« capacités de raisonnement »*[448] permettent d'appliquer de façon active les connaissances préalablement apprises.

En tant que *« pratique éducative dans un domaine déterminé »*[449], la pédagogie prend place au cœur d'un ensemble plus vaste de transmission. Souvent mise en avant dans les discours des enquêtés, celle-ci apparaît comme le moyen privilégié pour *« faire passer »* des savoirs. On retrouve le lien entretenu avec la mémoire. À cet égard, Régis Debray fournit des pistes de réflexions riches : *« Pour* pérenniser, *je dois (moi émetteur quelconque) à la fois* matérialiser *et* collectiviser. *Double travail d'élaboration qui fabriquera du mémorable en façonnant des mémorants. Du* mémorable *:* via *des choses mortes transformées en monuments, parce que la matière conserve les traces ; des* mémorants, via *une filière collective de recréation, parce que seuls des vivants peuvent ranimer le sens qui dort dans les traces. »*[450] La mémoire est soumise à la transmission, en ce qu'elle a besoin de quelqu'un pour l'élaborer. Pour l'histoire vivante, la *matérialisation*, comme il a été vu, passe par la mise en objet et le souvenir d'un temps passé ; quant à la *collectivisation*, elle prend place au moment où la communication est opérante. D'un individu, l'objet transmis passe aux récepteurs, qui forment la collectivité qui pourra perpétuer la pratique et poursuivre la transmission. *« Transmettre, c'est, d'une part,* informer de l'inorganique *en fabriquant des stocks repérables de mémoire, moyennant des techniques déterminées d'inscription, de comptage, de stockage et de mise en circulation des traces ; et, d'autre part,* organiser le socius *sous forme d'organismes collectifs, dispositifs anti-bruit, totalités persistantes et transcendantes à leurs membres, se reproduisant elles-mêmes sous*

[447]Michel Crozier (1996), « Transmettre, acquérir, évaluer les connaissances et les compétences », *in* Jean-Claude Ruano-Barbolan (sous la dir. de), *Savoir former*, *op. cit.*, p. 88.
[448]*Ibid.*
[449]*Cf. Le Larousse* par exemple, entrée *« Pédagogie »*.
[450]Régis Debray (1997), *Transmettre*, Paris, Odile Jacob, p. 27.

certaines conditions […]. »[451] L'identité du groupe peut s'affirmer, à la fois grâce au support mémoriel et par la réussite effective de la transmission.

Concrètement, la manière de transmettre passe par la pédagogie, soulignée par les enquêtés. Cette dernière peut être à destination du public, comme des pratiquants. La manière de transmettre demeure identique, quel que soit l'interlocuteur. Philippe Meirieu rappelle que *« tout modèle pédagogique ou modèle de formation comporte […] trois pôles en étroite interaction, qui correspondent à trois dimensions de ce modèle : un pôle axiologique, qui renvoie à des finalités éducatives, à des valeurs promues explicitement ou implicitement à travers ce que le formateur propose ; un pôle psychologique, ou d'étayage scientifique, que possèdent bien des sciences humaines ; un pôle "praxéologique", constitué des outils didactiques et des instruments de l'action garantissant l'efficacité du modèle »*[452]. Les pôles axiologiques et praxéologiques sont bien effectifs dans le cadre de l'histoire vivante, le premier renvoyant aux motivations de transmission, le second à la manière dont celle-ci est présentée : les objets servent souvent d'appuis. Quant au pôle psychologique, il peut être compris à travers l'adaptation possible des transmetteurs aux publics. La réalisation du parc archéologique de Marle et, par la suite, du *Festival*, répond à ces logiques : l'ouverture du musée, puis la création du parc visent à présenter les découvertes des fouilles archéologiques effectuées à proximité.

La démarche d'histoire vivante est la *« suite logique de notre approche pédagogique de la présentation et de la valorisation de nos découvertes archéologiques à destination du grand public […]. Très vite, nous est venue l'idée, toujours là encore dans un souci pédagogique à destination du public, de montrer ce à quoi pouvait ressembler une construction de l'époque mérovingienne […]. Il était évident pour nous que la meilleure façon, que la meilleure leçon d'histoire qu'on pouvait donner au grand public […] c'était, toujours à partir des données archéologiques […], de proposer des répliques vivantes de ce qui avait été découvert dans les sépultures. C'est ainsi que chaque personnage qui est costumé ici à Marle représente un individu inhumé dans une des sépultures ». « Mettre en vie »*, proposer une histoire *« vivante »* inclut déjà une dimension pédagogique : *« Ce qu'on fait ici […], c'est de susciter beaucoup de questions du public et d'avoir une grande interactivité avec le public qui vient. »* La façon de faire pédagogique englobe un système

[451] *Ibid.*, p. 29.
[452] Philippe Meirieu (1996), « Les grandes questions de la pédagogie et de la formation », *in* Jean-Claude Ruano-Barbolan (sous la dir. de), *Savoir former*, *op. cit.*, p. 23.

de questions-réponses, suscitées par les visiteurs, intrigués par ce qui leur est proposé. Le but est d'instaurer un dialogue, et dans la mesure du possible, un échange. En réponse à cette vision de l'activité, la première observation participante effectuée lors du *Festival* à Marle en juin 2009 m'a permis, le vendredi, de mettre en place une série de plusieurs petites questions destinées aux enseignants qui étaient présents avec leur classe pour la journée destinée aux scolaires. Ci-après, la fiche récapitulative de ce terrain :

Fiche technique	
Nom	Festival d'histoire vivante
Type de manifestation	Reconstitution
Date	25-27 juin 2010
Lieu	Marle, Musée des Temps Barbares
Durée	3 journées
Nombre de « participants » présents (moyenne)	400 reconstituteurs
Caractéristiques de la manifestation	5e édition du festival, qui se veut un événement incontournable de l'histoire vivante en France, mettant l'accent sur la qualité des reconstitutions présentées au public. Une journée est consacrée aux scolaires
Période historique	Reconstitution romaine et du Haut-Moyen-Âge
Présence de public	Oui, 8 000 visiteurs, dont 1 700 scolaires
Personnes rencontrées	Potier céramiste, photographe, différents artisans, reconstituteurs venus en visiteurs
Matériel récolté	Observation, entretiens
Médiatisation autour de la manifestation	Reportage *France 3*, grandes affiches à l'entrée de la ville

Ce qui ressort de ces données avec les professeurs est le fait que le *Festival* est bien connu dans la région : pour beaucoup, ce n'est pas leur première visite. Ils viennent souvent, y compris si le Moyen-Âge n'est pas au programme. Ce qui m'intéresse plus particulièrement ici sont les réponses à la question : *« Comment cette sortie a-t-elle été présentée aux enfants ? »* Le vocabulaire employé montre la connaissance préalable de ce type de pratique et la volonté pédagogique mise en place afin de faire comprendre aux enfants le rôle accordé à l'histoire vivante : *« Immersion dans le Moyen-Âge »*, *« Histoire vivante »*, *« Avec de imagiers et des comparaisons hier/aujourd'hui »*, *« Comme une partie de l'histoire, vivre comme eux. »* La dimension pédagogique associée à l'histoire vivante,

visant à susciter l'intérêt par une *« mise en vie »*, est réappropriée par les enseignants afin de présenter la sortie de fin d'année aux élèves. En ce sens, la transmission réalisée auparavant (qu'il s'agisse des années précédentes ou simplement de la communication effectuée par le musée autour de l'événement) est réussie puisque les non-pratiquants, en l'occurrence les enseignants, se réapproprient un langage et une conception propre à la pratique. L'échange est effectif, en ce que ces derniers *re*-donnent une reconnaissance aux reconstituteurs ainsi qu'au parc archéologique. Celui-ci est perçu comme un support possible d'enseignement. Par ailleurs, concernant un public plus large, l'un des objectifs soulignés lors de l'entretien concernant la préparation de l'événement est bien *« culturel »*. Les différentes manifestations réalisées à Marle gardent toutes cet objectif. Durant une observation sur les *Journées mérovingiennes*, un directeur d'un autre archéosite était présent. Il venait pour *« apprendre et regarder »*, comme si les deux étaient liés. On retrouve cette idée de la transmission pédagogique par le biais du visuel, qui invite ensuite à l'interaction. En d'autres termes, il s'agit d'*« apprentissages actifs »* : *« L'activité est liée à l'entreprendre, au faire, au fabriquer, à la résolution de problèmes, qui constituent le véritable support de l'apprentissage. »*[453]

En ce qui concerne les reconstituteurs et la place de la pédagogie en d'autres lieux, les entretiens fournissent quelques pistes d'analyse : *« J'aime bien les interactions avec le public »*, *« Je peux glisser des pépites de vraie connaissance et susciter chez lui un intérêt pour cette période. »* Plus précisément, les reconstituteurs disposant d'un savoir-faire particulier, mais aussi les artisans, ont une approche qu'ils formulent de façon très explicite : *« Cela passe surtout par un dialogue avec les visiteurs, à partir des objets du quotidien, les matériaux employés dans ces objets, etc. Cela peut être à partir d'un kit d'écriture […], de cosmétique […], comme des ingrédients disponibles pour la cuisine, de performances des animaux d'époque, etc. […]. C'est la formule la plus gratifiante dans la relation avec un public […] plus curieux qu'on ne le croit souvent. »* Les objets sont souvent des supports permettant l'explication, et une entrée privilégiée du côté pédagogique. En outre, le rapport à la pratique doit toujours être le lien primordial : présenter des connaissances ou des techniques au public de manière à l'intéresser, mais tout en respectant les données fournies au préalable par les recherches. Il ne s'agit pas d'*« inventer »* pour *« attirer »*. La manière de montrer est aussi essentielle : *« Comme une*

[453]Jacky Beillerot (1996), « Le rapport au savoir dans les démarches d'apprentissage », *in* Jean-Claude Ruano-Barbolan (sous la dir. de), *Savoir former*, *op. cit.*, p. 95.

forge pédagogique pour enfants : les enfants forgent avec moi individuellement ou en groupe », *« Avec les enfants, je mets en place un système de questions-réponses. »* Faire toucher, tester et essayer aux visiteurs est la base de la démarche et la continuité de l'appréhension du passé par le *« vivant »* et le concret. Enfin, la démonstration occupe un rôle important : *« Démonstration présentant les techniques ancestrales du métier »*, *« Démonstration de tournage »*, *« Présentation par brochures explicatives »*, *« Généralement je suis en train de fabriquer une pièce »*, *« En réalisant une pièce devant eux et en présentant l'activité. Mais aussi en répondant à leurs questions, j'utilise l'échange et la discussion en proposant de réaliser des pièces. »* La façon d'aborder la notion est identique à celle développée à Marle, tout en mobilisant toujours la notion d'échange pour que la transmission soit réussie. Démontrer, présenter, faire essayer, discuter, sont les façons de faire reconnues et utilisées par la très grande majorité des groupes ou des individuels. Cela permet de montrer au public une action en train de se faire et d'inscrire la transmission dans une pédagogie du *« vivant »*.

Ce qui est aussi mis en avant est une volonté de vulgariser des connaissances et des savoirs trop souvent considérés comme *« difficiles »* d'approche. Cela rejoint la notion de patrimoine : c'est parce qu'il y a des savoir-faire à conserver et à transmettre, propres à une période spécifique, que le public se déplace. Certains parcs archéologiques *« ont un tailleur de pierre, un potier, un vannier, un forgeron, etc., qui sont là en permanence, notamment en haute saison. C'est ce qui fait que le public vient voir »*. Présenter de façon visuelle, concrète, favorise une autre approche de l'histoire, mobilisant une dimension de vulgarisation importante pour une transmission réussie. L'idée est de mettre en place une diffusion adaptée à chaque type de public. Le point n° 4 évoqué par Treps insiste sur ce point : la mise en place d'une communication individuelle ou, pour le dire autrement, d'une relation privilégiée avec le ou les interlocuteurs présents, forme une part importante de la distribution des connaissances et d'une vulgarisation réussie.

Plus spécifiquement, en dehors du public, les pratiquants, qu'ils soient reconstituteurs ou fassent des AMHE, accordent tout autant d'importance à la transmission entre groupe de pairs. Les stages d'AMHE sont, en priorité destinés aux initiés : en général, des prérequis ne sont pas demandés mais, en réalité, une connaissance du domaine est nécessaire pour que le transfert soit effectif. En effet, certains termes techniques ne sont pas expliqués à chaque atelier, les instructeurs supposant qu'ils sont acquis. Il est rarement énoncé de

manière explicite à quel type de public s'adressent les stages : confirmés, débutants, etc. ? Cette critique a pu être relevée plusieurs fois durant les terrains effectués, de la part des participants. Pourtant, en dehors de cela, la volonté d'une transmission réussie de la part des instructeurs est présente, et le côté pédagogique de celle-ci peut être saisi par l'attention particulière portée à chaque binôme qui participe, et quelquefois par le don à la fin de l'atelier d'une fiche récapitulative de ce qui a été vu. Ci-après, une photographie prise lors du terrain réalisé en Alsace, en mars 2011, lors du stage AMHE à propos de Meyer. Elle illustre la façon dont un instructeur s'attache à transmettre à chaque binôme en particulier, la technique correcte, en aidant à la réalisation du geste.

Illustration 7 : *Une transmission entre un instructeur et des participants*

Source : Photographie personnelle

D'un point de vue plus technique, les entretiens réalisés avec les présidents d'association montrent que la transmission des gestes s'effectue de façon similaire : les stages occupent une place importante permettant l'apprentissage de nouvelles techniques. Lors des sessions associatives, en général hebdomadaires, la notion de *« cours »* est souvent évoquée, avec une volonté de rendre la pratique accessible : le thème de la vulgarisation transparaît de nouveau. Ces *« cours »* sont ensuite appliqués : *« On aborde un principe que l'on explique*

et on met en place un exercice qui permette d'approcher ce principe et de se l'approprier. Donc il ne s'agit pas de montrer un geste technique que les autres s'emploient à singer, mais plutôt de poser une difficulté et une façon de la contourner. » Les participants sont sollicités, afin d'ancrer la pratique dans une transmission active, pour qu'ils puissent comprendre par eux-mêmes la technique. Là encore, la pédagogie développée par l'instructeur prend toute son importance. Pour ce qui est de la recherche en particulier, le partage se réalise *« en faisant participer tous les membres aux séances d'interprétation des sources. »* Le cadre de l'échange est à son tour posé : les membres doivent participer activement. Une citation extraite de l'un de ces entretiens exprime clairement ce lien : la communication s'effectue avec *« une épée dans une main et un manuel dans l'autre »*.

Pour ce qui est de la reconstitution, entre pratiquants, le principe fonctionne selon une application « concrète » : l'un d'entre eux transmet, montre, présente à d'autres ce qu'il a étudié en amont. Cette manière de faire est formalisée sous le terme d'« ateliers », comme pour les AMHE. C'est le cas à *Opus Manuum*, où la mise en place d'activités correspond, pour une bonne part, à cette transmission active. Il s'agit pour les destinataires de s'essayer à la pratique : *« Soins phytos en camp. »* C'est par exemple l'idée qui est sous-jacente lorsque je suis invitée à effectuer un terrain relatif à une cuisson de poterie : le but est que je puisse « voir par moi-même ». En outre, la transmission s'effectue directement par le biais d'explications sur des points techniques.

Différents degrés de transmission peuvent être imposés ou subis : il s'agit, tout comme pour le public, d'adapter ce qui est transmis aux personnes présentes. Cela se fait en fonction des intérêts personnels de chacun, mais aussi selon le degré d'implication au sein de la pratique. *« Tous n'ont pas le même degré d'intérêt ou d'historicité. En matière de reconstitution, en fonction des personnes, nous échangeons des connaissances sur une pratique, des conseils de couture, des interprétations d'une source, etc. »*

L'oralité est un support essentiel d'une pédagogie basée sur le principe du *« tester par soi-même »*. Treps rappelle que *« la parole est le support privilégié de cette sorte de transmission »*, qui se fait *« sans intermédiaire »*[454]. Pourtant, *« l'écrit peut s'y substituer, dans certains cas […]. Alors, le support occupe une place particulière, il devient le sujet. Le transmetteur, n'assumant plus le rôle de sujet, se retrouve en position de modeste*

[454]Marie Treps (2000), « Transmettre : un point de vue sémantique », *op. cit.*, p. 366.

agent »[455]. Pour ce qui est de la transmission concernant l'objet d'étude, l'écrit ne se substitue pas nécessairement à la parole, mais vient plutôt en complément. Pour reprendre l'exemple de la cuisson de céramique, la diffusion orale s'effectue directement lors de l'activité. La transmission écrite vient par la suite, lors de la mise en image de la cuisson. Le potier met sur son blog toute l'expérimentation, par étapes, photographies à l'appui. De même, l'écrit est souvent mobilisé par les enquêtés (forums, articles, etc.) mais toujours en complément de la parole : lors des rassemblements ou par téléphone. Au cours d'une diffusion, le transmetteur n'est plus directement le sujet actif, mais il faut toutefois garder à l'esprit que, la plupart du temps, les personnes à l'origine de la communication sont connues par les enquêtés. Le support est différent, mais les émetteurs *« agents »* ne sont pas pour autant oubliés.

Le soutien écrit le plus souvent utilisé demeure l'internet et notamment certains sites particuliers : ceux des associations « reconnues » ou « amies », les sites fournissant des sources primaires sous format numérique, les bibliothèques, etc. *«J'utilise internet pour des articles ou des vidéos. »* Pour illustration, pour les pratiquants d'AMHE, l'internet fournit la première source de documentation, grâce aux forums et aux documents numérisés. Le graphique ci-après présente les réponses (recodées) à la question : *« Quel type de medias utilisez-vous pour vous documenter sur les AMHE ? »*

Graphique 9 : *Type de media utilisé par les pratiquants d'AMHE pour se documenter*

Quels medias utilisez-vous pour vous documenter sur les AMHE ?

Internet	**27**	**61.4%**
Livres	**10**	**22.7%**
Aucun	**2**	**4.5%**
DVD	**2**	**4.5%**
Travaux d'universitaires	**1**	**2.3%**
Manuscrits et sources primaires	**1**	**2.3%**
Instructeur	**1**	**2.3%**
Total	**44**	**100.0%**

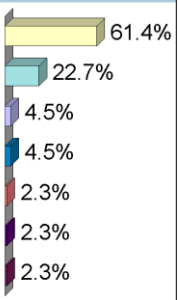

Source : Graphique réalisé d'après les réponses au questionnaire passé *via* l'internet aux pratiquants d'AMHE

[455] *Ibid.*

Ces outils servent aux recherches effectuées par les enquêtés, et en retour, à une transmission à autrui. Ainsi, plus de 15 % des pratiquants d'AMHE ont déjà participé à un support de type films, reportages, vidéos de techniques, etc. Les destinataires sont variés : grand public mais aussi initiés. Cette idée est présente en reconstitution par la diffusion d'articles, la participation à des *« docu-fictions »*, etc. Le principe consiste à fournir un socle pédagogique. Ainsi en est-il des vidéos présentant des techniques particulières d'AMHE ou de celles de reconstituteurs montrant leurs savoir-faire. Plus spécifiquement pour le grand public, un rédacteur en chef d'un magazine spécialisé m'a expliqué que, pour lui, la transmission a pour but de *« faire voyager les gens »*, puisque l'on *« va au Moyen-Âge comme on va aux Seychelles ! »*. L'outil pédagogique est une base de vulgarisation, dès qu'il donne accès à ce qui n'est, sous une autre forme, que très difficile d'approche, en particulier les sources primaires (manuscrits, principalement). Il vient aussi en complément, comme en témoignent les photocopies données à la fin de certains ateliers d'AMHE. Ces moyens, pour prolonger ce qui est transmis, fonctionnent sur le principe d'un « aide-mémoire » : le visuel pourra permettre aux utilisateurs de se remémorer ce qu'ils auront appris oralement, *de visu*. Les entretiens menés avec les artisans confirment cet emploi de l'écrit comme suite d'une transmission orale : *« Il m'est arrivé de faire un tournage d'émission et d'être publié sur le journal local ou dans des magazines spécialisés »*, *« Je communique sur ma pratique : j'ai un site internet, des plaquettes de présentation de mon activité, des vidéos sur le net. »* Pourtant, parfois, *« le bouche-à-oreille fonctionne mieux »*, ce qui montre bien la prédominance de l'oralité.

Entre transmission écrite et transmission orale, la place de la médiation culturelle doit être questionnée. Elle se comprend à travers les échanges mis en place et, plus particulièrement, lorsque *« les associations comme acteurs collectifs, ou certaines personnes dans ces associations, jouent des rôles de médiateurs entre des mondes sociaux différents »*[456]. Les pratiquants sont des médiateurs entre des connaissances à transmettre et le public, autrement dit entre une conception particulière d'accès à l'histoire et des destinataires multiples : visiteurs, enfants, pairs, etc. Cette médiation a lieu lors des différentes manifestations déjà présentées, mais pas uniquement. Elle s'active tout autant lors de cours ou de conférences donnés par certains enquêtés. La médiation a lieu entre trois catégories d'acteurs : l'histoire vivante, le public, et les professionnels ou parfois les institutions, qui ne reconnaissent pas d'emblée une légitimé à l'activité. *« Je donne des cours dans diverses*

[456]Hervé Glevarec et Guy Saez (2002), *Le Patrimoine saisi par les associations*, *op. cit.*, p. 21.

universités ou hautes écoles en tant qu'intervenant externe. » Il ne convient pas de reprendre une analyse en termes de culture, mais de présenter une autre façon de transmettre par le biais d'une médiation en dehors des lieux habituels d'expression de l'histoire vivante. C'est aussi le cas pour les AMHE, puisque plusieurs séminaires en lien direct avec ce thème d'étude sont mis en place par des doctorants, eux-mêmes participants. Le point n° 6 souligné par Treps peut alors faire sens : un « *bien moral* » (connaissances) ou un « *objet abstrait* » sont sujets de transmission, et pas seulement dans les schémas habituels d'expression de l'histoire vivante, mais aussi à destination d'autres interlocuteurs, par le biais d'une médiation culturelle.

La façon de transmettre prend pour cadre une forme de pédagogie active, visant à investir les personnes impliquées et favoriser le glissement jusqu'à l'échange. L'idée récurrente dans cette forme de partage est bien de « *faire essayer* » ou de « *donner à voir* », grâce à une mise en vie de techniques ou de connaissances. Il est possible de parler de médiation culturelle, en ce que les associations se placent entre différents « *monde sociaux* » : les pratiquants et le public, l'histoire instituée et l'histoire vivante, le but étant de présenter le plus largement possible une pratique didactique.

C.2. *L'apprentissage et la formation*

L'apprentissage constitue une forme particulière : destiné spécifiquement à l'« *initiation par l'expérience à une activité* »[457], il prend essentiellement en compte la transmission des savoir-faire et inclut leur répétition.

Couramment associé aux institutions, l'apprentissage n'en demeure pas moins possible en dehors de cadres normés. À cet égard, Howard Becker rappelle que « *si […] on pense l'éducation et l'apprentissage comme un ensemble de processus sociaux génériques, il n'y a aucune raison de supposer que ces processus ne prennent place qu'à l'école. On pourrait essayer de redéfinir le domaine comme celui des activités des personnes qui apprennent des choses, quels que soient le moment et le lieu où cette activité se déroule, et quelles que soient les caractéristiques de ceux qui s'y livrent* »[458]. La notion d'apprentissage peut se comprendre en dehors des institutions scolaires et être, de ce fait, envisagée pour l'histoire

[457] *Cf. Le Larousse* par exemple, entrée « *Apprentissage* ».
[458] Howard Becker (2000), « L'enquête de terrain : quelques ficelles du métier », *Sociétés contemporaines*, n° 40, octobre-décembre, p. 162.

vivante, particulièrement lors de la transmission à destination d'un jeune public. *« Pour prendre une autre variante par rapport au modèle standard de l'éducation, on voit que certaines formes d'enseignement et d'apprentissage se font, contrairement à l'enseignement primaire et secondaire, sur la base du volontariat. »*[459] Le volontariat prend sens lorsque ce sont des associations loi 1901 qui interviennent en milieu scolaire, par exemple ; certes, elles peuvent parfois être rémunérées ou tout du moins défrayées, mais leurs membres n'agissent que sur la base du bénévolat. La volonté de transmettre ne dépend pas directement, ni uniquement, de conditions financières. D'un autre côté, entre initiés, l'apprentissage occupe un rôle important, en ce qu'il est garant d'une cohésion sociale. Il agit comme une forme de *« ciment »* social, permettant la perpétuation du groupe et plaçant les échanges dans un contexte plus spécifique ; il peut être possible de parler de *« processus d'enseignement par les pairs et d'apprentissage mutuel »*[460], ce qui favorise le retour à une transmission. Au cours des stages d'AMHE, *« les stagiaires ne font donc pas une activité de recherche mais bien de découverte voire d'apprentissage »*.

Pourtant, s'il apparaît possible de comprendre les échanges réussis en termes d'apprentissage, aborder la communication dans l'histoire vivante sous la forme d'enseignement ne fait pas nécessairement sens. Certaines techniques peuvent être apprises, mais non enseignées : *« La transmission du savoir [...] n'est problématique qu'aux yeux de celui ou celle qui approche la question dans une perspective savante ou, ce qui revient au même, qui s'interroge sur la manière de transmettre par l'enseignement ce qui s'apprend, en fait, sur le tas. »*[461] Tout ne peut être enseigné par un « instructeur » et certaines activités ne peuvent trouver leur réalisation complète qu'avec un apprentissage direct, *« sur le tas »*. Le vocable de *savoir-faire* peut être utilisé pour *« qualifier ce que les ouvriers eux-mêmes ne désignent souvent pas ainsi, c'est-à-dire leur compétence acquise "sur le tas" comme on dit couramment »*[462]. Il est possible de remplacer les sujets *« ouvriers »* par *« artisans »*. Cette catégorie de techniques peut difficilement être enseignée, mais demande une pratique régulière et répétée qui seule, permettra

[459] *Ibid.*, p. 163.
[460] *Ibid.*
[461] Geneviève Delbos et Paul Jorion (1990), *La Transmission des savoirs*, Paris, Éd. de la Maison des sciences de l'homme, p. 9.
[462] Noël Barbe et Richard Lioger (1999), *Les Industries jurassiennes. Savoir-faire et coopération*, Berne, Peter Lang, p. 2.

l'apprentissage sensoriel. Il existe ainsi des savoir-faire qui ne se transmettent pas : *« Ce qui s'apprend sans se transmettre : l'expérience et ses automatismes. »*[463]

Cet apprentissage par le biais de l'expérience existe dans l'histoire vivante, mais il est peu mis en avant. L'expérience se réalisant sur le long terme, elle ne fait pas sens pour la majorité des pratiquants, qui essayent un ou plusieurs ateliers, par exemple, mais sans forcément avoir l'envie de poursuivre plus en avant. Néanmoins, ce type d'apprentissage a été rencontré plusieurs fois lors des terrains : au-delà des savoir-faire, il peut tout autant s'agir d'une connaissance d'une forme de pédagogie, acquise par la répétition. Savoir aborder le public, l'intéresser, fait aussi partie de cet apprentissage sans enseignement, mais qui se réalise petit à petit par la répétition. Lors du terrain effectué à *Fous d'Histoire*, à Pontoise, un reconstituteur m'a expliqué que l'artisanat n'attire pas, généralement, les visiteurs. Pour remédier à cela, il se place devant le stand en costume militaire, *« sans rien faire »* : les visiteurs se déplacent, parce qu'ils sont intéressés par l'armement. Une fois ceux-ci *« attirés »*, il les emmène regarder l'artisanat.

D'une façon générale, la transmission première passe par l'oralité, avant de laisser ensuite la place à l'expérience sensible. *« Avoir essayé »* apparaît nécessaire pour apprendre, surtout lorsque le corps entre en jeu, comme pour certaines techniques. L'ensemble du corps est mobilisé : les gestes, le toucher, la position corporelle, mais aussi la vue : *« Regarder, observer, remarquer, prévoir, autant d'étapes dans le processus de* voir. *Le regard ne suffit pas, les autres sens s'en mêlent […]. Nous sommes loin ici de l'idée de regarder pour recopier un gestuel. C'est plus une manifestation de l'intelligence pratique, intelligence des situations, que nous avons appelée métis professionnelle, qui combine logique et imagination. »*[464] On comprend pourquoi la question de l'expérience est peu évoquée : elle fait partie du côté professionnel et ne correspond pas à l'ensemble de la pratique. *« L'apprentissage du savoir-faire réside aussi dans l'acquisition d'attitudes et d'aptitudes mentales particulières : capacité à prévoir les réactions de la matière [...]. »*[465] Essayer, tester un savoir-faire doit être distingué de la *métis* professionnelle qui est le propre de certains artisans. *« Le savoir de la mètis aboutit à un modèle plus général de*

[463]Geneviève Delbos et Paul Jorion (1990), *La Transmission des savoirs, op. cit.*, p. 45.
[464]Roger Cornu (1991), « Voir et savoir », *in* Denis Chevallier Denis (sous la dir. de), *Savoir faire et pouvoir transmettre..., op. cit.*, p. 95.
[465]Denis Chevallier et Isac Chiva (1991), « L'introuvable objet de la transmission », *in* Denis Chevallier (sous la dir. de), *Savoir faire et pouvoir transmettre..., op. cit.*, p. 5.

pensée et d'action qui place la situation au centre, et où l'individu doit s'adapter à elle et utiliser tout son potentiel pour élaborer une solution. »[466]

Toutefois, en dehors d'une connaissance poussée jusqu'à la professionnalisation, certaines pratiques correspondent à la forme de l'enseignement, et plus particulièrement les AMHE. En effet, lors des entraînements réguliers, comme lors des stages, la transmission s'effectue de manière plutôt formelle, comme il a été vu ; un instructeur enseigne à d'autres personnes. Cela peut prendre la forme d'ateliers (mais aussi de conférences ou de présentations comme lors des *Rencontres internationales*), où les participants vont mobiliser leur expérience sensible. Le schéma demeure proche de celui de l'enseignement ou de l'éducation : *« Dans sa définition conventionnelle, l'éducation correspond à des gens savants qui enseignent à des gens moins savants, qui, mais cela n'est pas surprenant, sont typiquement moins puissants et moins bien placés. »*[467] Cette conception est particulièrement opérante pour les AMHE, sensiblement moins pour la reconstitution. Ceci s'explique par le fait que les AMHE fonctionnent de manière formelle, sur la base d'entraînements réguliers, à l'inverse de la reconstitution. Les présidents d'associations sont, le plus souvent aussi, les instructeurs et représentent leur groupe : lors de la passation des questionnaires, il a fallu que je m'adresse directement à eux pour obtenir certaines informations (sur la forme associative, etc.) mais aussi afin qu'ils transmettent à leurs adhérents ma demande. Ils occupent un statut particulier, socialement dominant par rapport aux « simples » pratiquants. La forme prise par la transmission peut se rapprocher, dans une certaine mesure, à travers la forme choisie, de celle de l'éducation.

Pour ce qui est de la reconstitution, les présidents d'associations n'occupent pas la même place que ceux des groupes d'AMHE parce que la diffusion ne prend pas cette forme d'éducation. Pourtant, celle-ci peut se retrouver dans certains contextes. Ce sont par exemple des discussions *via* les forums : une transmission éducative a lieu quant à l'utilisation des ressources en ligne. C'est le cas des « tutoriels » donnés par les modérateurs à destination des « nouveaux », qui doivent apprendre à utiliser correctement le forum et les données disponibles, afin de ne pas surcharger inutilement le site de questions ayant déjà été posées.

[466]Didier Schwint (2002), *Le Savoir artisan. L'efficacité de la mètis*, *op. cit.*, p. 245.
[467]Howard Becker (2000), « L'enquête de terrain : quelques ficelles du métier », *op. cit.*, p. 162.

En outre, les phénomènes de transmission et d'apprentissage ne peuvent être compris sans prendre en compte la pratique sociale à laquelle ils sont rattachés. L'échange ne peut se réaliser sans *« aborder en filigrane ce qui constitue en quelque sorte les tenants et aboutissants du savoir-faire : les formes et les modalités de sa transmission. Indissociable de l'ensemble des systèmes de connaissances et de comportements auquel il est incorporé, le savoir-faire ne se transmet pas seul »*[468]. Ainsi, *« l'étude des apprentissages culturels nécessite donc une analyse simultanée non seulement des processus d'apprentissage qui sont le fait de chaque individu, mais aussi des processus de transmission qui sont organisés, de manière plus ou moins explicite, par l'environnement social culturel, économique, etc. »*[469]. L'apprentissage apparaît comme un acte individuel, qui correspond à ce que met en jeu l'individu pour acquérir des savoirs, tandis que la transmission fait partie d'un ensemble social plus vaste, organisé selon les normes propres au groupe, en l'occurrence celui des pratiquants. Il ne faut toutefois pas oublier que la pratique prend place au sein d'une société particulière et que ses règles doivent être en accord avec celles de l'ensemble sociétal. La méconnaissance de la reconstitution et des AMHE peut donner à penser que la manière particulière dont les savoirs sont échangés ne correspond pas à la façon conventionnelle de transmettre l'histoire.

« L'objet de l'apprentissage » est essentiel pour comprendre les façons de transmettre au sein du groupe. *« Si l'objet de l'apprentissage peut être caractérisé par les compétences motrices et cognitives fort diverses qu'il met en œuvre, il l'est aussi par le réseau social dans lequel il s'insère. »*[470] L'objet correspond à cette manière particulière de présenter le Moyen-Âge et le réseau social prend toute son importance en ce qu'il est le support de cette transmission. *« Toute transmission culturelle implique également des conditions d'interaction entre celui qui transmet et celui à qui l'on transmet. Ces interactions sont analysables sur trois dimensions […] : l'activité verbale, l'activité non-verbale et la proximité au moment de l'interaction. »*[471] Replacer la transmission dans son contexte social permet de rappeler la présence des acteurs et le rôle qu'ils jouent dans celle-ci. L'activité verbale correspond à la transmission orale ; l'activité non verbale à ce qui est effectif en termes d'apprentissage sensible, mais aussi aux différentes *« présentations de soi »*, tel que ce concept a pu être analysé par Goffman. Enfin, la proximité dans

[468]Denis Chevallier (1991), « Des savoirs efficaces », *Terrain*, *op. cit.*, p. 5.
[469]Blandine Bril (1991) « Apprentissage et culture », *in* Denis Chevallier (sous la dir. de), *Savoir faire et pouvoir transmettre...*, *op. cit.*, p. 16.
[470]*Ibid.*, p. 17.
[471]*Ibid.*, p. 18.

l'interaction est essentielle : le transmetteur doit pouvoir être capable de s'adapter à son public. Il ne faut pas laisser de côté tout ce qui a trait aux interactions. L'importance prise par le groupe social dans le cycle de l'échange conduit à s'interroger sur ces conditions de production. Le groupe a une importance primordiale dans le processus d'apprentissage : *« Le groupe peut, selon les cas, favoriser les performances individuelles […]. C'est ce qu'on a désigné par l'expression de "facilitation sociale". »*[472] La présence du « clan », ainsi que les interactions qu'il met en place, agissent comme une aide à la transmission et à l'apprentissage. *« Les échanges verbaux sont d'autant plus efficaces qu'ils sont ancrés dans l'action et l'accompagnent […]. Cette idée-force sous-tend toutes les pédagogies actives. »*[473] L'inscription de l'échange au sein d'une communauté permet la mobilisation d'une pédagogie particulière, basée sur les interactions et la parole.

Enfin, la question d'une formation institutionnalisée doit être posée. C'est le cas pour les instructeurs d'AMHE. C'est une interrogation récurrente pour les enquêtés : comment justifier d'un savoir accordé à une personne, sans instance pour contrôler le contenu de la transmission ? D'autant plus que ceux-ci peuvent à la fois être *« enseignants »* et *« enseignés »*, lors des stages. Ils peuvent s'occuper d'un atelier et assister à d'autres, pour apprendre à leur tour. En ce sens, ils occupent un rôle mal défini ou plutôt, un double-rôle, selon le moment de la journée. Ceci peut implicitement amener des confusions, mais surtout des interrogations sur la question de l'enseignement. Ce manque d'une offre de formation reconnue se pose pour les AMHE et non pour la reconstitution, en ce que les premiers fonctionnent à la manière de tout club sportif. Les discussions prenant pour thème la fédération possible d'AMHE portent pour beaucoup sur ce problème d'un enseignement dispensé aux instructeurs. Les opinions sont variées mais, souvent, la crainte avancée dans le cas où une formation serait dispensée est celle d'une obligation d'enseigner des techniques définies et de ne plus avoir le choix. *« Le plus délicat sera de trouver un consensus pour établir cette instance supérieure sans que cela étouffe la diversité des approches techniques de la discipline qui existe à l'heure actuelle »*, « *Nous craignons une obligation de grade à passer, comme au judo, qui nous priverait de toute liberté. »* Beaucoup considèrent qu'une fédération serait contraignante et n'abordent pas le problème de la formation des instructeurs. Ceci peut se comprendre compte tenu du fait qu'une définition consensuelle des AMHE n'existe pas pour le moment entre les pratiquants.

[472]Edmond Marc Lipiansky (1996), « L'influence du groupe sur l'apprentissage et les processus cognitifs », *in* Jean-Claude Ruano-Barbolan (sous la dir. de), *Savoir former, op. cit.*, p. 123.
[473]*Ibid.*, p. 127.

Ce qui pose problème est le fait qu'actuellement, chacun peut ouvrir une association d'AMHE et dispenser un enseignement. Aucun contrôle n'est effectué. Ce point inquiète la communauté, mais elle ne parvient pour autant que difficilement à se mettre d'accord. *« [Une fédération] pourrait permettre d'installer un minimum de* background *technique et pédagogique fiable. »* Une fois encore, la pratique souffre de sa diversité et de son manque de définition reconnue. La notion de *double-contrainte* (*double-bind*), telle qu'elle a pu être définie par Bateson[474], peut être mobilisée : d'une part, les enquêtés veulent une instance qui reconnaisse les AMHE mais, de l'autre, ils refusent d'être contraints de quelque manière que ce soit. D'un côté, ils recherchent une sécurité quant à l'enseignement ; pourtant, ils ne veulent pas se voir imposer une technique particulière. Pour résumer, une reconnaissance est souhaitée, qui doit passer par le regroupement (sous forme de fédération), mais un refus presque systématique est énoncé dès qu'une uniformisation est soulevée. Autrement dit, l'identité actuelle de chaque groupe doit être soluble dans l'instance fédératrice. Toutefois, aucun n'accepte l'assimilation à d'autres, tout en souhaitant une visibilité accrue des AMHE. La question de la formation semble pour le moment irréalisable tant que le cadre identitaire ne sera pas stabilisé, une reconnaissance sans ancrage solide ne pouvant pas être comprise par un ensemble plus large.

Pour terminer avec cette question de la formation, il faut rappeler qu'elle se retrouve aussi en reconstitution, pour les artisans et les reconstituteurs ayant développé un savoir-faire particulier. Comme il a déjà été précisé, ce sont la plupart du temps des autodidactes, puisque les offres de formations possibles dans leur domaine sont presque inexistantes. Comme pour les AMHE, le marché de l'enseignement quant à ces techniques particulières n'est pas développé, d'où une nécessité de se former seul ou auprès de pairs mais toujours en mettant en avant l'importance de l'expérience pour parvenir à une connaissance précise.

Ainsi, la formation n'est encore que peu développée pour les diverses activités de l'histoire vivante. Pour ce qui est de l'apprentissage, il doit se faire par l'expérience sensible et au sein du groupe. Bien que la pratique présente une forme particulière de partage, il n'en est pas moins vrai que certains points sont transmis de manière conventionnelle, par le biais de l'enseignement mobilisant un *« instructeur »* et des *« initiés »*. Au-delà de l'approche en termes d'apprentissage, l'histoire vivante utilise la transmission d'autres manières.

[474]Gregory Bateson (1980), *Vers une écologie de l'esprit*, trad. fr., Paris, Seuil (1re éd. américaine : 1972).

D. Par-delà la transmission...

D.1. *La visibilité par la transmission*

Transmettre permet aux enquêtés, en dehors du but principal qui est de véhiculer des connaissances, de donner une visibilité à la pratique, principalement lorsque l'échange se fait avec le public. La communication peut transporter des intérêts *« cachés »*, cherchant davantage à présenter la démarche. Lors de certaines manifestations, notamment les différentes éditions de marchés à Pontoise, les enquêtés qui tiennent un stand sont aussi présents pour faire la promotion de leur groupe. Mobiliser les principes de la transmission (présentation d'objets, de ce qui est proposé par l'association par exemple, etc.) ne permet pas d'effectuer un *« simple »* échange, le but de beaucoup de visiteurs étant l'achat de matériel, mais bien de s'exposer. Autrement dit, la question se pose de « pourquoi transmettre ? ». La volonté didactique demeure présente, comme pour les autres événements, mais transparaît une volonté importante de visibilité. Certes, l'idée peut par exemple être de *« représenter une période peu connue »*, mais au-delà de la période, c'est bien le groupe, ou l'ensemble des associations, qui veut obtenir une forme de légitimation. Se montrer (au public) apparaît comme une dimension essentielle. Les stratégies mises en place fonctionnent toujours sur le principe de l'échange, mais celui-ci est employé afin d'assurer aux enquêtés une visibilité sur la scène globale des pratiques historiques.

D'un autre côté, entre pratiquants, la transmission et l'échange permettent la mise en place d'un réseau (*via* des promesses d'apprentissage lors d'un futur rassemblement par exemple), favorisant une reconnaissance identitaire. L'entre-soi est mis en avant et le fait de transmettre est révélateur d'un ancrage signifiant pour les enquêtés. Le principe identitaire se retrouve dans ce qui est transmis : cela permet les interactions au sein d'un monde social délimité et reconnu par les individus qui en font partie. D'ailleurs, la reconnaissance entre pairs se constitue à travers les distinctions opérées dans ce qui est diffusé (qui diffère selon les interlocuteurs en présence), comme dans ce qui n'est pas échangé. Réserver une certaine forme de transmission aux pratiquants symbolise l'appartenance à un même groupe et assure la reproduction identitaire nécessaire à son fonctionnement.

D.2. *Ce qui n'est pas échangé et le refus de transmettre*

Ce qui n'est échangé constitue un point important, au même titre que ce qui fait objet de transmission. Ce refus peut se situer à plusieurs niveaux. D'abord, pour ce qui est du public : une partie de la transmission ne le concerne pas, en particulier, ce qui relève de l'échange au cours des *off*, destinés aux seuls membres du groupe. *« Les off pour le plaisir de l'immersion », « Seulement avec des passionnés », « On a le temps de vivre à son rythme et de rencontrer les autres participants. »* Ce qui se transmet, ce ne sont pas seulement des savoirs, mais la reconnaissance d'une appartenance à un groupe commun, qui va permettre l'*« immersion »* et la possibilité de développer une pratique différente de celle présentée lorsque le public est présent, puisque les contraintes sont réduites et que ce qui prime est la possibilité d'être *« entre-soi »*. L'échange se base sur le partage d'une pratique sociale, avec ses règles particulières, favorisant la prise en compte d'un même objectif. La transmission se fait dans un contexte privé, sans invités extérieurs. Le principe de la réunion entre proches, voire en famille, peut être avancé pour caractériser les *off*. L'immersion ainsi provoquée forme une part importante de ce qui ne peut pas être transmis aux visiteurs, ceux-ci n'étant pas en costume et ne prenant pas part, directement, à la manifestation. Il est question de ce qui n'est pas échangé avec les non-initiés, davantage qu'un refus direct. Les conditions de réalisation d'un *off* ne pouvant être possibles en alliant la présence du public, c'est plus une impossibilité de transmettre dont il est question que d'un réel refus. D'ailleurs, lorsque certaines manifestations ayant les caractéristiques des *off*, mais avec des visiteurs, sont mises en place, les reconstituteurs n'y voient pas d'inconvénients : *« Même si on peut apercevoir du public dans les reconstitutions de bataille, cela reste tout de même un rassemblement de vrais passionné exigeants […] et un cadre propice à l'immersion. »*

En revanche, un refus de transmettre exprimé comme tel se retrouve parfois pour certaines manifestations. Celles jugées « dégradantes » pour la pratique, qui ne la mettent pas en valeur, font quelquefois l'objet de refus catégoriques de la part des pratiquants, aussi bien pour les AMHE que pour la reconstitution. Les fêtes médiévales sont, à ce titre, souvent décriées. Ce refus de prendre part à certains événements (fêtes de village, etc.) doit être compris en lien avec la vision négative du public, souvent attachée à ces manifestations : *« Je ne sais pas si beaucoup aiment approcher la famille en sortie du dimanche avec des enfants qui vont essayer de démonter les tentes... »* Dans l'ensemble, c'est la démarche mise

en place par les organisateurs qui est aussi critiquée, d'où un refus qui permet de maintenir les frontières identitaires de l'histoire vivante. *« Désintérêt quasi-systématique des commanditaires/organisateurs par rapport à la démarche de médiation culturelle. N'était recherchée que l'animation pour attirer le chaland. »* L'idée est de maintenir un certain degré de cohésion entre ce qui sera transmis et le lieu où cela sera réalisé. Par extension, et comme double effet, il arrive parfois que certains groupes, ayant pris part à des événements au sein de musées, par exemple, refusent ensuite de se rendre en d'autres lieux, jugés moins « légitimes » d'un point de vue culturel.

Le refus de transmettre se comprend à travers une vision négative du public et des lieux d'animation, au regard d'autres jugés plus conformes aux frontières identitaires de la pratique. Toutefois, la plupart des groupes et reconstituteurs rencontrés ne manifestent pas de rejet aussi catégorique et systématique.

D.3. *Transmission « ratée » : des sanctions ?*

Le refus d'échanger dépend des pratiquants eux-mêmes. En dehors de cela, il est nécessaire de s'interroger quant à une transmission effectuée, mais non conforme aux critères définis par le groupe. L'interrogation porte sur les instances de contrôles mises en place par les membres de la communauté. À cet égard, Gilles Ferréol note que la sanction peut se comprendre comme une *« récompense accordée par conformité aux normes ou – inversement – peines imposées à ceux qui les transgressent. Elle exprime la contrainte qui définit la règle. Plus ou moins diffuses ou, au contraire, codifiées par la tradition, la coutume ou le droit, les sanctions peuvent prendre des formes très variées : contrainte physique ou violence corporelle, blâme, exclusion... »*[475]. Pour l'objet d'étude, la sanction est plutôt diffuse, mais comprend bien un pôle *« récompense »* et un autre symbolisé par une *« peine »*.

Un exemple peut être pris lors d'une observation participante : un groupe a été pris pour cible de critique de la part d'autres, en ce que les premiers ne correspondaient pas aux critères habituellement requis sur cette manifestation, tant au niveau des costumes que sur le plan des comportements. *« Leur matériel est pas top, je ne sais pas pourquoi ils ont été*

[475]Gilles Ferréol (sous la dir. de) (2002), *Dictionnaire de sociologie, op. cit.*, p. 198.

invités », *« Vision d'horreur. »* Existe-t-il alors une composante sanction[476] dans le cadre de la pratique si celle-ci n'est pas conforme aux normes dominantes ?

Plusieurs caractéristiques de la sanction peuvent être prises en compte. L'une d'elle, avancée par Eirick Prairat, convient pour l'analyse de la pratique : la sanction doit être comprise comme une *« réaction (d'une personne ou d'une instance) à un comportement qui porte atteinte aux normes, aux valeurs ou aux personnes d'un groupe constitué »*[477]. L'exemple précédent montre qu'une réaction existe dès que des comportements considérés comme *« déviants »* sont reconnus par les enquêtés. La question se pose de voir comment la sanction, si elle existe, va être appliquée. Prairat mentionne que *« sanctionner, c'est punir »* : *« Le concept de sanction est assimilé à celui de punition [...]. La sanction est une peine. »*[478] Quelle peine peut être mise en place au sein de l'histoire vivante ? La suite de l'exemple cité fournit des éléments de réponse : au cours du reste de la manifestation, les personnes stigmatisées sont mises à l'écart et demeurent isolées des autres participants. Dans ce sens, la sanction qui s'opère relève d'une peine sociale et, plus particulièrement, d'une *« punition-banissement »* : *« Punir, c'est privé un corps de son mode d'inscription existentiel dans le monde, c'est l'arracher d'un groupe qui lui donne sens. Punir, c'est extraire d'un lieu et soustraire d'un groupe. Punir, c'est exclure. »*[479] L'exclusion forme une sanction principale : isoler, mettre à l'écart, constituent des manières de préserver les frontières du groupe, en refusant ceux qui sont considérés comme illégitimes, auxquels le droit de se reconnaître dans la communauté est retiré. La sanction qui s'opère est intra-communautaire. Elle ne fait intervenir que les membres du groupe, sans individus ou organismes extérieurs. Elle agit comme un facteur d'autorégulation, qui maintient les frontières identitaires en place, en fonction des normes et valeurs dominantes. La question du *« bouc-émissaire »* et du sacrifice tel qu'il été évoqué par René Girard peut être posée. L'exclusion sociale ne renvoie-t-elle pas à une forme de sacrifice ? À travers ce dernier, n'est-ce pas la cohésion du groupe qui se maintient ? *« Il y a pourtant un dénominateur commun de l'efficacité sacrificielle, d'autant plus visible et prépondérant que l'institution demeure vivante. Ce dénominateur, c'est la violence intestine ; ce sont les dissensions, les rivalités, les jalousies, les querelles entre proches, que le sacrifice prétend d'abord éliminer, c'est l'harmonie de la communauté qu'il restaure, c'est l'unité sociale qu'il*

[476]Mes remerciements à Pierre-Alexandre Chaize pour avoir attiré mon attention sur ce point.
[477]Eirick Prairat (2001), *Sanction et socialisation*, Paris, PUF, p. 32.
[478]*Ibid.*, p. 28.
[479]*Ibid.*, p. 55.

renforce. »[480] Désigner un groupe ou un individu comme *« bouc-émissaire »* permet de resserrer les liens entre les membres de la communauté et de conduire à sa reproduction. En ce sens, la sanction peut apparaître comme nécessaire afin de maintenir une forme de cohésion.

Plus spécifiquement, en réponse à la démarche pédagogique mise en place au cœur de la pratique, la notion de sanction éducative peut être présentée. Celle-ci « *s'adresse à un sujet. Cela signifie qu'elle s'adresse à un individu et non à un groupe. La sanction éducative est individuelle et non collective »*[481]. Autrement dit, elle se comprend au cas par cas. Généralement appliquée dans un cadre scolaire, il est possible de la comprendre en lien avec l'histoire vivante, étant donné que celle-ci mobilise des principes pédagogiques. Cette sanction est liée à une transmission *« ratée »* : elle porte sur une présentation jugée « néfaste » d'une activité par les autres pratiquants. Plus précisément, elle ne concerne pas une communication qui ne mène pas à l'échange. En effet, ce dernier est autant le fait du transmetteur que de celui qui fait l'objet du transfert. L'échec ne dépend donc pas d'une seule personne, mais davantage d'une interaction qui n'a pas pu fonctionner.

Au contraire, une transmission qui a échoué et qui peut être sanctionnée concerne davantage une mauvaise pédagogie mise en place. Une illustration peut être donnée, cette fois pour les AMHE. Lors d'un terrain, une présentation de techniques martiales a eu lieu à armes réelles, faisant ainsi couler le sang des transmetteurs. Cette manière de faire a été critiquée d'emblée par les pratiquants-spectateurs, qui ne sont toutefois pas intervenus directement. Ce qui est signifiant dans cet exemple est le fait que, plus tard, lors d'une observation effectuée quant à la reconstitution, des enquêtés, non pratiquants d'AMHE, qui n'étaient donc pas présents au moment de l'événement mentionné, ont évoqué cette mauvaise présentation qui était jugée dangereuse, mais aussi comme pouvant donner une mauvaise image de la pratique. *« La sanction éducative est une réponse »*[482], elle met en jeu des échanges autour de ce qui s'est produit. Le combat à arme réelle est perçu comme déviant en ce qu'il ne propose pas une transmission adéquate. *« On ne punit pas l'intégrité d'une personne mais un acte particulier qui a été commis dans une situation particulière. On sanctionne un acte et non une personne. »*[483] Les critiques font office de sanction, et le

[480]René Girard (1990), *La Violence et le sacré*, Paris, Hachette, p. 19.
[481]Eirick Prairat (1999), « Penser la sanction », *Revue française de pédagogie*, n° 127, avril-juin, p.111.
[482]Eirick Prairat (2001), *Sanction et socialisation, op. cit.*, p. 35.
[483]*Ibid.*, p. 85.

fait que l'événement ait été relayé dans l'ensemble de la communauté AMHE, comme dans celle de la reconstitution, montre à quel point les comportements déviants fragilisent l'identité du groupe. La sanction sociale n'est pas appliquée, les transmetteurs n'ayant pas été exclus du groupe, celle mise en place est bien plutôt *« éducative »*.

Néanmoins, la question peut se poser de l'application effective de la sanction : d'après cet exemple, la seule condamnation réside dans les critiques adressées à l'acte déviant. Pour autant, certaines punitions peuvent être effectives : c'est le cas de l'exclusion sociale intra-communautaire, mais aussi de la part d'autres acteurs. Les organisateurs, par exemple, peuvent refuser d'inviter certaines troupes parce qu'elles ne répondent pas au cahier des charges mis en place pour la manifestation. Une autre sanction parfois appliquée concerne le public : le refus des pratiquants de se rendre sur certaines manifestations parce que les visiteurs sont jugés négativement, comme il a été souligné, forme une peine, une sanction contre le public, passant par le refus de la transmission.

Mais sanctionner, c'est aussi « *rétribuer* » : *« La sanction est soit une punition […] soit une récompense […]. L'idée de sanction est proche ici de l'idée de rétribution. »*[484] La sanction est positive : ce principe se retrouve dans l'histoire vivante. D'abord, l'exclusion sociale n'est pas systématique lors d'un comportement déviant, pour autant que ce dernier prenne place dans un lieu permettant l'ajustement : des forums, par exemple. Le *« déviant »* n'est pas rejeté, mais au contraire conseillé, pour sa démarche, ses costumes, etc. Le rejet ne s'effectuera que si la personne refuse l'aide qui lui est apportée et ne se conforme pas aux valeurs du groupe. Le premier temps n'est pas l'exclusion, mais la volonté d'inclure, grâce à une transmission des normes en vigueur. Ceci ne peut cependant être efficace que dans un cadre favorisant l'apprentissage des valeurs *avant* une manifestation ou une rencontre. Lors de celles-ci, si l'individu ne répond pas aux normes, il sera exclu du groupe. Ensuite, une autre sanction positive peut être fournie à travers la participation à certains événements, qui apparaissent comme représentatifs d'une certaine *« qualité »*. C'est par exemple le cas du *Festival* de Marle, qui agit comme garant de la conformité d'une association par exemple, aux valeurs véhiculées par le groupe. C'est une *« carte de visite »* pour les reconstituteurs qui y ont été invités.

[484] *Ibid.*, p. 31.

Ainsi, la sanction fait partie intégrante de la pratique : elle peut être négative et porter sur une exclusion sociale ou bien avoir trait à une critique quant à la dimension éducative. Mais elle est aussi positive, en ce qu'elle « rétribue » les comportements conformes à la norme du groupe.

D.4. *Du don...*

Parler de transmission et d'échange sans aborder la question du *« don »* ne peut se révéler pertinent. En effet, cette notion occupe une place centrale bien qu'elle ne soit jamais énoncée directement par les enquêtés. Au-delà de la transmission, c'est un don qui est effectué. Il s'agit de comprendre l'échange par l'analyse du don. Ceci aurait pu être fait au cours de l'analyse, mais il m'a semblé plus pertinent de lui consacrer une partie spécifique, tout en tenant compte de ce qui a été exposé précédemment.

Ce principe a largement été étudié depuis les travaux de Mauss, par les anthropologues en particulier. Il n'est pas question de reprendre toutes les analyses menées, mais d'employer les concepts pertinents quant à l'histoire vivante. Le principe développé par Mauss[485], *« Donner, recevoir, rendre »* forme la base des études effectuées sur le don et le point à partir duquel comprendre la transmission. Pour la pratique étudiée, le don fait sens en ce qu'il fait partie de l'échange.

Une première interrogation qui se pose est de savoir ce qui constitue précisément un don. À cet égard, Maurice Godelier rappelle que *« nous pouvons considérer comme acquis que l'acte de donner, pour être véritablement un don, doit être un acte volontaire et personnel, sinon il se transforme immédiatement en autre chose, en impôt par exemple, ou en don forcé, en exaction »*.[486] Le don ne doit pas être reconnu en tant que tel pour que le cycle puisse se maintenir : *« Le contre-don par lequel on doit reconnaître le don le détruira en tant que don.* Reconnaître ce qui n'est pas à reconnaître *: voilà l'impératif paradoxal imposé par le donateur. »*[487] Le terme même de *« don »* n'est jamais évoqué par les enquêtés, qui lui préfèrent celui d'*« échange »*. Ce non-emploi renvoie-t-il au principe de non-reconnaissance du don en tant que tel afin que le cycle perdure ?

---

[485]Marcel Mauss (2001), « Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques », *in Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, pp.145-279 (1re éd. : 1950).
[486]Maurice Godelier (1996), *L'Énigme du don*, Paris, Flammarion, p. 24.
[487]Mark Rogin Anspach (2002), *À charge de revanche*, Paris, Seuil, p. 34.

Le don en histoire vivante correspond à l'ensemble de ce qui est transmis : des connaissances et des savoir-faire. Une personne, en acceptant la transmission, entre de fait dans le cycle et propose un don sous forme de connaissances, à autrui. Le don ne circule pas uniquement sous la forme d'objet, les savoirs forment une catégorie spécifique de l'échange, qui s'adapte particulièrement bien à l'histoire vivante. *« Dans ces communautés que cimente l'échange de dons, le "statut", le "prestige" ou "l'estime" prennent la place des rémunérations financières. »*[488] Nous pourrions ajouter à cette liste, la reconnaissance, qui peut être définie comme un *« opérateur d'identification (au sens cognitif) de capacités ou de compétences appartenant à des individus attestant qu'ils en sont bien les porteurs et un opérateur de distribution de valeur (au sens évaluatif) sur ces mêmes capacités ou compétences attestant qu'elles en possèdent une »*[489].

À ce propos, les travaux d'Axel Honneth peuvent être cités, puisque cet auteur aborde la reconnaissance comme un facteur essentiel pour ce qui est de la construction du lien entre soi et les autres. *« Alors que par "connaissance" d'une personne, nous entendons exprimer son identification en tant qu'individu – identification qui peut être graduellement améliorée –, par "reconnaissance", nous entendons un acte expressif par lequel cette connaissance est conférée avec le sens positif d'une affirmation. Contrairement à la connaissance qui est un acte cognitif non public, la reconnaissance dépend de moyens de communication qui expriment le fait que l'autre personne est censée posséder une "valeur" sociale. »*[490] Autrement dit, *« l'individu apprend à s'appréhender lui-même à la fois comme possédant une valeur propre et comme étant un membre particulier de la communauté sociale dans la mesure où il s'assure progressivement des capacités et des besoins spécifiques qui le constituent en tant que personne grâce aux réactions positives que ceux-ci rencontrent chez le partenaire généralisé de l'interaction […]. L'intérêt fondamental à la reconnaissance sociale est toujours formé, quant à son contenu, par les principes normatifs qui, à l'intérieur d'une formation sociale, établissent les structures élémentaires de la reconnaissance réciproque »*[491]. L'individu se reconnaît à travers ce qu'il transmet à autrui, ce qui se retrouve précisément concernant l'histoire vivante. De fait,

[488]Lewis Hyde (1989), « La communauté du don », *Revue du MAUSS*, n° 6, octobre-décembre, p. 20.
[489]Sylvie Mesure, Patrick Savidan (sous la dir. de) (2006), *Dictionnaire des sciences humaines*, Paris, PUF, entrée *« Reconnaissance »*, p. 958.
[490]Axel Honneth (2004), « Visibilité et invisibilité. Sur l'épistémologie de la "reconnaissance" », *Revue du MAUSS*, n° 23, janvier-juillet, p. 141.
[491]Axel Honneth (2004), « La théorie de la reconnaissance : une esquisse », *Revue du MAUSS*, n° 23, janvier-juillet, pp. 134-136.

celle-ci permet de comprendre le fonctionnement du cycle de l'échange comme *« l'opposé exact d'une rétribution financière des services du fait qu'elle substitue à ce qui devrait normalement être un échange sur un marché, une relation de don (excluant le profit) en reconnaissance du fait que "l'acheteur et le vendeur" sont membres d'une même communauté et qu'il serait donc inapproprié qu'ils tirent profit de leurs savoirs respectifs »*[492]. Acheteur et vendeur peuvent être remplacés par transmetteur et apprenant. Le don s'effectue en raison d'une appartenance commune à un groupe. De plus, *« dans tous les cas d'individualisme abusif – de profit indu, de vol des idées –, c'est l'homogénéité du groupe qui est menacée »*[493]. Le travail sur les sources primaires fait parfois l'objet d'appropriation de la part d'une personne ne les ayant pas effectuées. De vives critiques peuvent être entendues, déstabilisant pour un temps l'harmonie du groupe, tout en posant la question de la paternité des recherches.

Il faut aussi souligner que des objets sont parfois donnés. C'est entre autres le cas lors d'une catastrophe subie par un pratiquant, une tente brûlée lors d'un campement. Cette mésaventure racontée sur les forums par le possesseur de la tente a été relayée et plusieurs reconstituteurs ont offert des objets pour remplacer ceux qui avaient brûlé. Ou encore, un cadeau fait spontanément : c'est ainsi que j'ai pu être bénéficiaire de « *dons* », en l'occurrence de la part d'un artisan. Savoir et objet sont deux formes de supports pouvant entrer dans le cycle de l'échange sous la forme de don.

Un point doit également être fait sur les différentes critiques adressées à Mauss puis à Lévi-Srauss dans leurs conceptions du don, afin de pouvoir utiliser les analyses menées ultérieurement. *« Lévi-Strauss, on le sait, reproche à Mauss […] de s'être laissé abuser par un juriste maori […] et d'avoir accepté sans autre forme de procès une explication animiste du don […]. De surcroît, ajoute-t-il, Mauss se serait trompé en distinguant trois obligations : donner, recevoir, rendre, là où il en existe une seule, celle d'échanger. Donner, recevoir, rendre ne sont que trois moments d'une seule et même réalité : l'échange […]. Ce qui gêne, en revanche, dans la lecture structuraliste, c'est l'usage qu'elle fait du concept d'échange sur lequel elle étaye sa dimension abstraite, et presque ésotérique […]. C. Lévi-Strauss semble interdire de comprendre l'essentiel à savoir les raisons de l'extraordinaire acharnement avec lequel les sociétés archaïques ont résisté à toute tentative de transformer les dons en marchandises. Bref, la notion d'échange ne*

[492] *Ibid.*
[493] *Ibid.*, p. 23.

semble pas susceptible d'être universalisée telle quelle. »[494] Les conceptions différentes des deux auteurs divergent sur les raisons qui poussent à *« rendre »*, mais leurs approches peuvent néanmoins être réunies : *« Ces positions représentent deux causalités univoques qui ont la particularité d'être chacune aussi juste que l'autre tout en étant le contraire de l'autre. Pas d'échange sans le* hau, *dit Mauss ; pas de* hau *sans l'échange réplique Lévi-Strauss. La solution consiste à reconnaître que les deux causalités contraires sont en réalité complémentaires : l'échange se fonde sur la croyance individuelle au hau, croyance qui dérive à son tour du phénomène collectif de l'échange. Nous sortons de l'oscillation entre les deux causalités univoques en reconnaissant la présence d'une causalité circulaire. »*[495]

Le don constitue un principe soumis à controverse, compte tenu de son ambiguïté : *« S'il s'agit d'un don, comment peut-on être obligé de le rendre ? Si l'on est obligé de le rendre, comment peut-il s'agir d'un don ? La prise en compte de l'esprit du don permet non seulement de répondre à la première question, mais aussi de dépasser la deuxième. »*[496] Pour résoudre ce paradoxe, une troisième entité doit nécessairement intervenir. Nommée *Hau* par Mauss, elle peut aussi se comprendre en termes de flux : *« Ce qui est en jeu dans l'explication indigène, c'est moins une transaction individuelle que la circulation des objets dans la société. Or, du point de vue d'un individu donné, cette circulation est composée de flux de biens successifs auxquels il participe. La mise en scène conçue par l'informateur Maori vise à faire comprendre le besoin impératif de respecter ces flux. Si le flux dans un sens est suivi par un flux dans l'autre, l'individu ne doit pas y faire obstacle. »*[497] Les dons passent au sein d'un groupe, et non entre personnes, comme lors de rassemblements tel *Opus Manuum* qui a pour finalité l'échange. La notion de *« flux »* permet de poursuivre l'analyse du don quant au groupe. Ce flux n'agit pas entre individus isolés, mais dans une communauté. La question du *« cercle »* peut se comprendre : *« La figure du cercle ressort encore plus clairement dans […] l'échange indirect, ou généralisé. Rappelons que dans ce type d'échange A donne à B qui, au lieu de lui faire un don en retour, fait un nouveau don à C. C'est seulement C (ou D, ou* N...*) qui va boucler la boucler en donnant à A […]. On se souviendra que le souci de tenir compte de l'échange indirect était l'une des raisons qui nous ont incité à définir l'échange comme le fait de donner, non pas à celui* a *donné, mais*

[494]Alain Caillé (1991), « Nature du don archaïque », *Revue du MAUSS*, n° 12, juillet-septembre, pp. 55-57.
[495]Mark Rogin Anspach (2002), *À charge de revanche*, *op. cit.*, p. 45.
[496]*Ibid.*, p. 36.
[497]*Ibid.*, pp. 37-38.

à celui qui va *donner. Cette formulation reconnaît qu'il n'y a pas toujours de retour direct, et porte l'accent plutôt sur l'orientation temporelle, tournée vers l'avenir […]. En dernière analyse, on échange pour échanger et non pour avoir un retour.* Échanger pour échanger, *voilà une logique circulaire sans doute, mais c'est seulement en entrant dans ce cercle positif que l'on sort définitivement des divers cercles vicieux. »*[498]

Cette analyse fait sens pour l'histoire vivante en ce que le don ne se transmet pas de personne à personne, mais entre dans un cercle. Celui qui partage un savoir n'attend pas un retour direct de celui à qui il transmet. Le don lui sera retourné par une autre personne, peut-être même lors d'une autre manifestation. Cette conception permet de saisir la volonté de participer à plusieurs événements dans l'année, puisqu'ils favorisent la continuité du cycle. Prendre part à un rassemblement, c'est anticiper un apprentissage qui sera transmis, en retour d'un autre qui aura été donné au préalable. C'est par exemple le changement de rôle qui s'opère dans les stages AMHE : l'instructeur offre un don par son atelier, qui lui sera *« rendu »* à partir du moment où il se positionne lui-même en apprenant par la suite, peut-être au cours d'un autre stage.

Il faut également prendre en compte le fait que l'histoire vivante s'inscrit dans une société délimitée, contemporaine, mobilisant une économie de marché. Dès lors, quelle peut être la place laissée au don, qui ne fonctionne pas pour les échanges marchands ? *« Faire un don, c'est inaugurer ou perpétuer une relation. Payer un bien ou un service, c'est éliminer toute nécessité d'une relation qui durerait au-delà du moment même de la transaction. Ainsi, c'est* dans le marché *qu'il n'y a pas d'obligation de retour, c'est dans le marché qu'il n'y a pas d'exigence de réciprocité […]. Faire un don de retour, reconnaître la générosité du premier donateur par un geste correspondant de réciprocité, c'est reconnaître la* relation *dont le cadeau précédent n'est qu'un véhicule […]. Le paiement d'une marchandise, au contraire, met fin aux obligations mutuelles des échangistes. »*[499] Il faut dissocier les dons qui existent en tant que tels, qu'ils soient entre pratiquants ou à destination du public, des échanges marchands qui peuvent être mis en place.

Le don dans la transmission entre enquêtés se comprend, comme il a été dit, en ce qu'il peut être rendu à un moment donné et permet de maintenir des liens. À destination du public, ce qui est reçu est la reconnaissance d'une identité. Mais d'autres échanges ne

[498] *Ibid.*, pp. 46-48.
[499] *Ibid.*, pp. 58-59.

peuvent se comprendre avec le don : par exemple les achats effectués par les enquêtés auprès des artisans ou commerçants, le troc, mais aussi la relation qui unit les groupes aux organisateurs. Les premiers sont rémunérés par les seconds. Ce qui les lie relève du domaine économique et, une fois la transaction effectuée (une animation contre de l'argent), le cycle est terminé.

Pourtant, Mark Rogin Anspach souligne le fait que la réciprocité perdure dans l'économie moderne et doit nécessairement passer par un *« métaniveau »*, qui est politique : *« Ce n'est qu'au niveau de l'ensemble des échanges, au niveau du marché lui-même, que se réalise la réciprocité dans l'économie moderne. Cette réciprocité se fonde sur un principe minimal, celui de la participation de tous au marché […]. Celui qui choisit de se retirer complètement du marché, en refusant de vendre sa force de travail et en se logeant, se nourrissant et s'habillant uniquement par ses propres soins, sera immanquablement perçu comme un rebelle, un transgresseur, comme s'il avait commis une sorte d'inceste économique.* »[500] Certaines troupes refusent de participer à des animations rémunérées, ne faisant que des rassemblements *off*. En ce sens, elles refusent d'entrer dans ce cycle d'échange particulier et de participer à la réciprocité engendrée par l'offre et la demande des organisateurs. Il arrive parfois que ces troupes soient stigmatisées par d'autres : celles qui participent au cycle ne conçoivent pas ce refus de transmettre l'histoire vivante.

Conserver un échange de dons permet à la communauté de perdurer et de fonder son identité sur le principe du transfert de compétences. *« Étant donné un groupe dont la cohésion résulte de la circulation des dons, il suffit de transformer ceux-ci en marchandise pour provoquer soit le morcellement, soit même la destruction de ce groupe. »*[501] Ce phénomène se ressent dès que la question des animations rémunérées est soulevée, notamment entre professionnels et bénévoles, sur le statut de chacun et les profits qu'il est possible d'en tirer. Dès que la transmission renvoie à un retour en termes d'argent et de rémunération, des conflits apparaissent, souvent relayés par discussions sur les forums : une association doit-elle être rémunérée au même titre que les professionnels ? Fournit-elle le même travail ?, etc. Toutes ces questions sur le rapport à l'argent sclérosent la communauté, car elles interrogent le fondement même de l'identité de la pratique. La transmission n'apparaît plus comme un don, mais comme une contrepartie marchande, d'où les tensions qui découlent de ce changement de perception.

[500] *Ibid.*, pp. 62-63.
[501] Lewis Hyde (1989), « La communauté du don », *Revue du MAUSS*, n° 6, octobre-décembre, p. 15.

D'autre part, le don et son rendu doivent pouvoir être asymétriques, afin que perdurent le cycle et le contrat[502]. Certains doivent donner « plus ». C'est le cas pour les reconstituteurs ayant développé un savoir-faire particulier et pour les artisans, qui sont passés *« maîtres »* dans leurs techniques. Ils peuvent ainsi offrir un don de savoirs et compétences plus important que ceux qui pratiquent en dilettantes. Pour autant, le destinataire du don n'est pas exclu de l'échange, même s'il ne peut rendre de la même manière. Le don direct en retour (en attendant d'être inscrit dans un échange généralisé) passe par une participation active.

Il est possible d'aborder la question du don en termes de *« requalification »* des individus qui ne peuvent donner au même niveau. *« La réinstitution de la personne dans sa dimension de* réaffiliation contributive *vise à réunir les conditions permettant aux personnes de s'inscrire dans la réciprocité des services, d'éprouver l'utilité sociale de leur propre participation à l'échange, de renégocier en permanence leur fonction et leur rôle. »*[503] Cette citation s'applique au travail social, mais peut aussi se comprendre, dans une moindre mesure, au regard de l'histoire vivante et des dons spécialisés comme ceux des artisans. Ce qui importe est la reconnaissance de ceux à qui est transmise une compétence, et leur participation au cycle. Le don apparaît au fondement du lien social. *« Le rapport social ne se construit pas sur l'intérêt et la violence, mais sur le don, véritable rapport social synthétique transcendant a priori. »*[504] De même, Gilles Ferréol montre que les associations font partie, d'une façon générale, du cycle du don en ce qu'elles mobilisent une forme de solidarité. *« La solidarité, il convient d'y insister, n'est pas seulement nationale et publique. Elle est également, plus que jamais, locale et privée, reposant sur des réseaux, des coopératives ou des SEL et faisant très souvent appel au bénévolat. »*[505] Les associations d'histoire vivante peuvent entrer dans ce champ, puisqu'elles forment un réseau entre elles et se basent sur du bénévolat, donc un don (de soi, de son temps, etc.).

---

[502]*Cf.* Mark Rogin Anspach (2002), *À charge de revanche*, *op. cit.*, pp. 89 et suiv.

[503]Jean-Yves Dartiguenave (2010), « La dialectique du don et du contre-don dans le travail social », *in* Gilles Ferréol (sous la dir. de), *Autour d'Alain Caillé et des travaux du MAUSS*, Bruxelles, Intercommunications, p. 19.

[504]Alain Caillé (1989), « Le don comme l'utilité. Mémoire de l'utilitarisme (II) », *Revue du MAUSS*, n° 6, *op. cit.*, p. 4.

[505]Gilles Ferréol (2010), « Tiers paradigme, modèle associatif et lien social », *in* Gilles Ferréol (sous la dir. de), *Autour d'Alain Caillé et des travaux du MAUSS*, *op. cit.*, p. 121.

Un point peut aussi être fait sur le don rituel : *« Ce jeu absurde au regard de la rationalité utilitariste s'accompagne d'une atmosphère festive qui tranche sur la grisaille des échanges "utiles" ou considérés comme tels. Le don rituel est ainsi à la source d'un climat relationnel plein de chaleur constamment renouvelé, puisque l'échange en question est voué à se perpétuer dans le temps. »*[506] Il est possible de se demander si le don à l'œuvre dans l'histoire vivante n'est pas un don rituel, en ce qu'il implique une ambiance particulière, souvent énoncée par les enquêtés par le vocable d'*« immersion »* mais aussi d'*« ambiance »*. Le don prend place dans un contexte particulier, qui peut s'apparenter à un rite : mise en place d'une césure avec la vie quotidienne et d'un apprentissage hors des cadres normés.

En dernier lieu, ce qui n'est pas échangé, ce qui ne fait pas l'objet d'un don, apporte des informations complémentaires quant à l'étude de la pratique. Il a été vu précédemment que le refus de transmettre peut d'effectuer selon plusieurs modalités. Pour compléter cette analyse, Maurice Godelier énonce que ce qui n'est pas donné relève du sacré : *« Les choses qu'on garde sont très souvent "sacrées" […]. Les objets n'ont pas besoin d'être différents pour opérer dans différents domaines, et il vaut la peine d'examiner comment parfois un même objet peut être successivement vendu, donné et terminer enfoui dans le trésor d'une famille ou d'un clan. Ce n'est pas l'objet qui crée les différences, ce sont les logiques différentes des domaines de la vie sociale qui lui confèrent des sens différents, à mesure qu'il se déplace de l'un vers l'autre et change de fonction et d'emploi. »*[507] Cette citation fait sens si l'on prend en compte le fait qu'un même savoir peut être donné (à un public), vendu (à un organisateur) ou conservé pour le groupe de pairs. De plus, ne pas donner au public ce qui se joue lors des *off* permet d'inscrire ces rassemblements dans l'optique de l'entre-soi, de l'intouchable vis-à-vis des non-pratiquants. Ne pas faire don des connaissances pour certains publics présente là aussi, peut-être, les caractéristiques de ce qui relève du sacré : c'est bien l'identité qui doit être préservée. Refuser le don instaure une protection identitaire, comme si elle relevait du sacré. Elle doit ainsi être « protégée », tenue à l'écart, chaque fois que la transmission ne peut être opérante, c'est-à-dire chaque fois que le cycle du don ne peut fonctionner.

[506]Guy Nicolas (1991), « Le don rituel, face voilée de la modernité », *Revue du MAUSS*, n° 12, *op. cit.*, p. 17.
[507]Maurice Godelier (1996), *L'Énigme du don*, Paris, Flammarion, p. 151.

En conclusion, le don occupe une place importante dans la pratique analysée. Il permet de consolider les bases énoncées qui associent transmission et construction identitaire. Mais, *« le don pur ou unilatéral, sous quelque forme que ce soit, ne peut pas contribuer à organiser fondamentalement la société. L'échange seul peut garantir l'ordre social, c'est-à-dire la paix, celle du don et du contre-don, comme celle de l'achat et de la vente »*[508]. Le don seul n'autorise pas à comprendre l'ancrage identitaire de l'histoire vivante. L'échange doit être généralisé pour entraîner une réciprocité et une compréhension totale de la transmission à l'œuvre. Autrement dit, il faut *« apprendre à penser [...] que le don est toujours déjà donné même s'il est le plus souvent perdu »*[509].

Pour clore ce chapitre traitant de la transmission, il faut en premier lieu souligner que si l'échange occupe une part importante dans les AMHE et dans la reconstitution, il est quasiment inexistant entre les deux pratiques. Les flux de dons demeurent clos sur une activité particulière. Pourtant, les enquêtés font parfois (souvent) partie des deux groupes, mais il n'en reste pas moins que les dons ne semblent pas traverser les frontières. Les échanges de techniques restent spécifiques à leur activité d'origine. Malgré cela, certaines formes de transmissions peuvent être relevées à travers les écrits sur les forums, même si elles demeurent souvent restreintes. Tout se passe comme si une personne pouvait échanger dans les deux groupes, mais sans que ceux-ci ne parviennent à entrer dans un cycle global. Ce qui est donné l'est en fonction des caractéristiques propres à une forme de communauté : AMHE ou reconstitution.

La transmission ne peut être laissée de côté pour l'analyse de l'histoire vivante. Elle se comprend comme un vecteur de compétences, entre pratiquants et à destination du public. Le contenu est varié (connaissances théoriques, savoir-faire pratiques, techniques, etc.), autant que les supports : oralité, écrits, visuels, etc. En outre, elle ne peut être abordée sans tenir compte des échanges qui se mettent ensuite en place : entre pairs et avec les visiteurs. La reconnaissance constitue une forme de don de la part du public. Ce qui transparaît est un ancrage identitaire de la pratique au sein du champ des animations médiévales. Quant à l'apprentissage, il repose sur le principe d'une pédagogie active, nécessairement mise en place en vue d'une transmission réussie. La formation, professionnelle ou technique, demeure encore soumise à controverse et peu développée, particulièrement en ce qui

[508]Gérald Berthoud (1991), « Le marché comme simulacre du don », *Revue du MAUSS*, n° 12, juillet-septembre, p. 82.
[509]Alain Caillé (1989), « Le don comme l'utilité. Mémoire de l'utilitarisme (II) », *op. cit.*, p. 11.

concerne les instructeurs d'AMHE. Enfin, plusieurs thèmes méritaient d'être présentés puisqu'ils fournissent des informations supplémentaires quant à l'identité de l'objet. Il s'agit d'une visibilité recherchée, mais aussi de tout ce qui n'est pas échangé, ou qui peut être sanctionné. Le don, quant à lui, fait partie intégrante du cycle, mais une partie spécifique lui a été réservée afin d'en souligner les caractéristiques particulières.

Pourtant, ces dons relatifs à une connaissance historique ne sont pas limités au seul cadre de l'histoire vivante. La diffusion de connaissances propres à la période médiévale dépasse cette démarche. À titre d'exemple, Christian Amalvi présente l'engouement croissant pour la littérature relative au Moyen-Âge : *« L'étendue des publications récentes de textes médiévaux […] et l'importance des études consacrées à la littérature et à la philosophie de cette époque jugée naguère "barbare" et plongée dans les "ténèbres de l'ignorance", constituent même un phénomène de société. »*[510] D'un autre côté, un enquêté rappelle qu'*« occasionnellement, on verra de tels artisans former des personnes qui perpétueront le geste technique ancien, sans forcément l'appliquer à la reconstitution historique. Apparaissent ainsi de plus en plus de céramistes appliquant des techniques anciennes à la réalisation de leurs créations contemporaines »*. La transmission sort du domaine restreint de l'histoire vivante, pour s'appliquer à toutes connaissances médiévales et dans des domaines hétérogènes non nécessairement reliés à une recherche mémorielle ou de reconstitution.

Enfin, il ne faut pas oublier l'importance d'*« humaniser la transmission »*, en ce qu'elle *« fait sens pour les acteurs eux-mêmes. Dans tous les collectifs circulent et se stabilisent des représentations relatives au transmettre : ce qui doit être transmis, comment cela doit l'être et avec quelle finalité »*[511]. La transmission doit être pensée dans le même temps que le système d'interactions duquel elle dépend.

Cette partie, portant sur l'histoire vivante en tant qu'activité de diffusion et support vivant, visait à présenter les liens riches et féconds, quant à son ancrage identitaire, qu'elle peut entretenir avec les notions de culture, de patrimoine, de mémoire ou encore de transmission.

[510]Christian Amalvi (2002), *Le Goût du Moyen-Âge, op. cit.*, p. 260.
[511]David Berliner (2010), « Anthropologie et transmission », *Terrain*, n° 55, septembre, p. 12.

La diffusion culturelle dont fait preuve la pratique s'expose par le biais de son attache patrimoniale et des connexions qu'elle entretient avec le domaine de la culture. Ce dernier s'expose ici sous la forme de caractéristiques sociologiques récurrentes (socialisation, etc.), mais aussi en fonction de la technique mise en place qui consiste à effectuer des recherches, entretenant de fait un lien avec des disciplines universitaires autant qu'avec l'expérimentation. Pour ce qui est du patrimoine, il est présent à travers sa multiplicité, qui englobe autant un patrimoine bâti, historique, vivant, que technique, entre autres. Le principe de *« sauvegarde »* est au cœur de la compréhension de l'approche patrimoniale. En cela, la reconstitution, comme les AMHE, sont des supports vivants qui tendent à signifier une autre perception de l'Histoire. Par ailleurs, la dimension mémorielle a une place essentielle, puisqu'elle agit à trois niveaux : *« mémoire et histoire »*, *« mémoire et patrimoine »* et *« mémoire et souvenir »*. Grâce à la mise en place d'une activité de commémoration ou de souvenir, la pratique permet la ré-actualisation d'enjeux liés à une conception sociale de la mémoire. Enfin, la transmission concerne autant une diffusion active des savoirs et savoir-faire, qu'une activité en cours de réalisation, qui se reproduit en permanence à travers les échanges. Ceux-ci ne concernent pas seulement des savoirs ou des connaissances, ils sont aussi en lien avec un socle mémoriel : un objet, un musée, un patrimoine, etc. Il existe par conséquent toujours un rapport entre la culture, l'histoire, la mémoire et l'identité, la transmission agissant comme un vecteur de ces principes.

Le lien avec les musées fonctionne comme une illustration de ce rapport entre les différentes notions : il permet de saisir à la fois les dimensions culturelle (visite des musées par les pratiquants et par le public lors de manifestations), patrimoniale (sauvegarde des artefacts reconstitués d'après les originaux), mémorielle (place du *« souvenir »* des techniques), et de transmission (par une approche pédagogique des connaissances).

Dans tous les cas, l'enjeu s'avère être une délimitation des frontières identitaires de la démarche, qui se mettent en place à plusieurs niveaux, en se répondant de manière continue. Le lien entre le groupe et la pratique est ainsi réflexif, en ce que le premier active la seconde. Mais la réciproque est aussi vraie. Edgar Morin souligne que *« culture et société sont en relation génératrice mutuelle, et dans cette relation n'oublions pas les interactions entre individus qui sont eux-mêmes porteurs/transmetteurs de culture ; ces interactions régénèrent la société, laquelle régénère la culture »*.[512] Les interactions

[512]Edgar Morin (1991), *La Méthode.* Tome 4 : *Les Idées*, Paris, Seuil, p. 17.

forment le cœur de compréhension de l'activité : elles se mettent en place à différents niveaux : entre pratiquants et avec le public. Elles sont inscrites dans le thème plus global de l'échange, en lien avec la société dans laquelle elles prennent place.

L'analyse du groupe et des frontières identitaires ne peut en effet se comprendre qu'en prenant en compte le contexte social (liens avec la culture, etc.), qui permet à la pratique de se réaliser. Celle-ci ne doit pas être comprise sous un angle unique, qui consisterait à l'isoler du reste de la société. Le concept d'identité se comprend à travers son *« caractère multidimensionnel et dynamique […]. C'est pour souligner cette dimension changeante de l'identité, qui ne constitue jamais une solution définitive, que certains auteurs utilisent le concept de "stratégie identitaire". Dans cette perspective, l'identité apparaît comme un moyen pour atteindre un but. L'identité n'est donc pas absolue mais relative. Le concept de stratégie indique aussi que l'individu, comme acteur social, n'est pas dépourvu d'une certaine marge de manœuvre. En fonction de son appréciation, il utilise de façon stratégique ses ressources identitaires »*[513].

L'approche faite de l'identité renvoie tout autant à la culture, au patrimoine, qu'à la mémoire ou encore à la transmission. Tous les enquêtés ne se reconnaissent pas dans ces quatre thématiques, de même que les adhérents d'AMHE n'ont pas tous une identité quant à la reconstitution, et vice-versa. Il n'en reste pas moins que des connexions sont possibles et réalisées. Le jeu consiste à mobiliser une identité particulière, dans un contexte spécifique. L'activité dans son ensemble peut cependant se définir au regard de ces relations qui ne sont pas exclusives et se recoupent. Ainsi, la dimension culturelle sera mise en avant par les associations par exemple, pour rechercher une animation dans des structures institutionnelles ; le concept de mémoire sera utilisé lors de reconstitutions de batailles, celui de patrimoine pour un ancrage identitaire : les AMHE comme patrimoine d'arts martiaux occidentaux ; tandis que la transmission pourra faire sens lors de l'apprentissage de savoir-faire prenant la forme d'ateliers. Ces exemples ont pour but de montrer la possible mobilisation d'une dimension identitaire lors d'interactions particulières. On retrouve l'idée de *« représentation »* telle qu'elle a pu être développée par Goffman, notamment dans *La Présentation de soi*.

[513]Denys Cuche (2001), *La Notion de culture dans les sciences sociales*, *op. cit.*, p. 93.

Éric Méchoulan montre par ailleurs que *« la mémoire, sous d'autres formes, continue certes à promouvoir des modèles et des références, fournissant identités personnelles, rôles sociaux, sens et valeurs à donner aux événements. Pourtant, dans les temps modernes, sous la puissance nouvelle de ce que l'on peut appeler la culture, se glissent des modes de signifier, des processus de subjectivation, des découpages des apparences, des qualités et des valeurs qui permettent à des particuliers de sentir, de façon inédite, certaines manières communes d'exister »*[514]. La compréhension de ce fait social se réalise à travers son interprétation en termes d'identité : allier mémoire et histoire permet de justifier d'une pratique et de l'inscrire dans un champ qui fait sens pour les enquêtés. L'appropriation est active puisqu'elle a pour fonction de permettre l'identification à un groupe, à une activité et, plus largement, à une conception de l'histoire en dehors des cadres institutionnels habituels. Mémoire et culture viennent se compléter pour donner du sens à une perception identitaire.

Ainsi, *transmission*, *mémoire*, *patrimoine* et *culture* apparaissent comme interdépendants dans l'analyse de l'objet. Ces notions éclairent en creux la relation identitaire qui constitue la base de l'activité. Les différentes méthodes employées lors du travail de terrain (entretiens, observations, questionnaires, analyses de contenu, etc.) permettent de saisir de façon générale ce phénomène. En effet, cette approche plurielle éclaire de manière significative les concepts mobilisés : bien qu'il y ait parfois redondance d'informations (par exemple entre les questionnaires et certains entretiens), l'interdisciplinarité mise en place pour le recueillement autorise à *« recouper »* les informations, leur donnant, de ce fait, du relief et légitimant leur prise en compte pour l'étude. En conclusion, les quatre thématiques développées se répondent dans le cadre effectif de la démarche, tout en révélant un attachement identitaire modulable.

Il s'agit maintenant de présenter les concepts de *« loisir »* et de *« profession »*, en ce qu'ils forment aussi une caractéristique particulière de l'histoire vivante.

[514]Éric Méchoulan (2008) « Mémoire et culture, des paradigmes obsolètes », *in* Carola Hähnel-Masnard, Marie Liénard-Yeterian et Cristina Marinas (sous la dir. de), *Culture et mémoire. Représentations contemporaines de la mémoire dans les espaces mémoriels, les arts du visuel, la littérature et le théâtre*, Palaiseau, Éditions de l'École Polytechnique, p. 53.

TROISIÈME PARTIE :
ENTRE LOISIR ET PROFESSIONNALISATION : QUELS ÉLÉMENTS POUR DÉFINIR LA PRATIQUE ?

Aborder l'histoire vivante du point de vue de sa diffusion permet d'en dresser un premier portrait, qui met l'accent sur le rapport à la culture, au patrimoine, à la mémoire, ou encore à la transmission. Pourtant, même si ces principes sont effectifs quel que soit le cadre de réalisation, il n'en demeure pas moins que la reconstitution, comme les AMHE, ne sont pas homogènes dans leur fonctionnement. Ils peuvent être pratiqués comme des loisirs, mais aussi être en cours de professionnalisation. La question se pose de savoir comment s'articulent ces deux conceptions différentes. D'abord, quelques précisions seront apportées quant aux formes prises par les regroupements de pratiquants, avant de s'intéresser plus particulièrement aux professionnels en tant que tels. Ensuite, un intérêt plus spécifique sera apporté aux AMHE, en ce que ceux-ci mobilisent, en plus de la question du loisir et de la profession, le concept de sportivité. Puis les fêtes médiévales permettront d'aborder le lien entre loisir et professionnalisation sous un angle différent. Enfin, le tourisme sera analysé comme un vecteur d'un marché potentiel pour l'histoire vivante.

CHAPITRE IX : ACTIVITÉ DE LOISIR OU ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE ?

A. Comment parler d'activités de loisirs concernant l'histoire vivante ?

Plusieurs termes, énoncés par les pratiquants et saisis lors des différents terrains, doivent être précisés. Il s'agit de terminologies proches, mais qui englobent plusieurs réalités sociales quant au contenu de ce qui est donné à voir : *présentation*, *démonstration*, *représentation*, *spectacle*, *animation*. Il est possible de relier plusieurs de ces mots entre eux, en fonction de ce qu'ils représentent pour les enquêtés et de ce que ceux-ci mettent en place lors des différentes manifestations. Tous ces termes sont majoritairement employés dans le cas où le public est présent. Ces définitions ne sont pas clairement énoncées, elles découlent davantage d'un apprentissage réalisé lors des observations.

L'*animation* correspond à ce qui est mis en place par les reconstituteurs ou les pratiquants d'AMHE lors d'un événement ; l'idée est d'animer, de mettre en vie plusieurs éléments : des savoir-faire, des techniques, etc. Plus généralement, il s'agit de mobiliser les connaissances acquises pour les restituer de façon précise aux visiteurs. Pour la reconstitution, cela peut prendre la forme de « vie de camp ».

Liée à l'animation, la *présentation* donne une vision plus restreinte de quelque chose en particulier : présentation des armes, des costumes, etc. Le temps d'une présentation est limité à quelques minutes en général, tandis que l'animation se déroule sur l'ensemble de la manifestation.

La *démonstration* expose un savoir-faire particulier : une technique martiale, un tournage de poterie, etc. Tous ces mots sont à relier aux idées de transmission et d'échange.

Quant aux vocables de *représentation* et de *spectacle*, ils font plus spécifiquement référence au théâtre et à la mise en scène, en ce qu'ils affichent une action (souvent des combats ou des scénettes), mais ne mobilisent pas l'échange comme principe essentiel. Ils sont d'ailleurs moins employés que les précédents, la notion de spectacle étant ambiguë, j'y reviendrai ultérieurement. Par ailleurs, compte tenu du fait que les acteurs de l'histoire vivante peuvent pratiquer soit comme professionnels, soit comme amateurs, le terme de

troupe permet une qualification générique. De façon plus précise, une distinction pourra être opérée entre les associations et les groupes professionnels. Pour les questionnaires de reconstitution, le terme de troupe a été utilisé afin que tous se reconnaissent.

Plusieurs démarches se présentent au cœur de la reconstitution et des AMHE, étant donné que les initiés ne constituent pas une catégorie homogène. D'une part, des associations loi 1901 (ultérieurement simplement nommées associations), et de l'autre, l'ensemble des professionnels, composé des artisans, des professionnels de l'animation, des chercheurs, des commerçants, etc. Ce rapport entre ces deux entités s'expose lors du terrain. Majoritairement, les AMHE prennent la forme d'associations, de même que la reconstitution. Pourtant, certaines catégories sont de plus en plus en expansion. C'est par exemple le cas pour les fournisseurs de matériels en AMHE, mais aussi pour les associations qui se transforment petit à petit en professionnels de l'animation médiévale. Un point spécifique sera consacré au milieu professionnel, mais avant, il est pertinent de présenter la pratique lorsqu'elle prend la forme de loisirs.

Parmi les reconstituteurs, 85,7 % déclarent faire partie d'une association. C'est la majorité des pratiquants qui choisit de donner un côté formel à l'activité, en créant ou en rejoignant une association. Le graphique n° 10 montre le pourcentage de reconstituteurs faisant partie d'une association.

Graphique 10 : *Pourcentage de reconstituteurs faisant partie d'une association*

Faites-vous partie d'une troupe ?

Non réponse	**2**	**1.7%**
Oui	**102**	**85.7%**
Non	**15**	**12.6%**
Total	**119**	**100.0%**

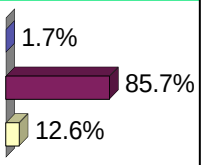

Source : Graphique réalisé d'après les réponses au questionnaire distribué aux reconstituteurs

Ce qui importe est une demande de reconnaissance officielle, de la part du groupe de pairs, ainsi que du public et des organisateurs. Faire partie d'une association permet de donner une visibilité au loisir, en ce qu'il a une forme reconnue. De plus, presque 86 % des reconstituteurs déclarent que le loisir est le terme qui caractérise le mieux leur pratique,

suivi de près par la passion. La valeur *travail* n'arrive que peu de fois en tête. Les sorties effectuées sont perçues sous l'angle d'une activité agréable, qui prend place au sein d'un temps libre. De même pour ce qui est des réalisations en amont, à la maison, qui se font en dehors des heures de travail. La forme associative permet un investissement relativement libre, en ce que les revenus et salaires des adhérents ne dépendent pas des manifestations choisies pour de l'animation, par exemple. On comprend comment il est possible pour certains d'énoncer un refus de participer à certains événements. Le graphique suivant présente ces résultats.

Graphique 11 : *Termes choisis et classés par les reconstituteurs pour caractériser leur pratique*

Quels sont, parmi ces termes, ceux qui caractérisent le mieux votre pratique ?

Loisir	**102**	**85.7%**
Passion	**100**	**84.0%**
Histoire vivante	**93**	**78.2%**
Pédagogie	**87**	**73.1%**
Animation	**86**	**72.3%**
Sport (activité physique)	**82**	**68.9%**
Travail	**77**	**64.7%**
Spectacle	**76**	**63.9%**
Autre	**6**	**5.0%**
Total	**119**	

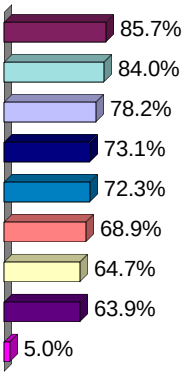

Source : Graphique réalisé d'après les réponses au questionnaire distribué aux reconstituteurs

Majoritairement, pour la reconstitution, comme pour les AMHE, la pratique est comprise comme une activité de détente et de loisir : en témoigne l'importance accordée à la bonne ambiance et à la convivialité, que ce soit lors de sessions hebdomadaires pour les AMHE ou au cours de rassemblements. Le loisir semble être la forme adoptée de façon spontanée. La question se pose de savoir comment celui-ci peut être défini de façon plus précise : *« Le mot loisir a deux origines : loisir dérive du verbe latin* licere *(permettre). Le mot exprime l'expression d'une possibilité, d'une permission, d'une licence, de ce que à quoi celle-ci autorisait. Il faut attendre le XVI*^{e} *siècle pour qu'il désigne le temps dont on peut disposer*

en dehors des travaux habituels, et le XVIIIe siècle pour qu'au pluriel le terme soi synonyme d'occupations, distractions pendant le temps de liberté. »[515]

Sans reprendre l'ensemble des études sociologiques traitant du loisir, il est possible de rappeler que ce dernier prend place au sein du temps libre, c'est-à-dire en dehors du cadre de travail, comme nous venons de le voir pour l'histoire vivante. En outre, *« il y a des loisirs passifs qui n'exigent pas d'effort particulier des consommateurs, et puis des loisirs actifs qui, s'ils apportent du plaisir aux individus, demandent un investissement important et améliorent aussi le niveau de capital humain »*[516]. Cette citation présente un double intérêt : elle rappelle que les loisirs impliquent la consommation et que, par extension, les pratiquants sont aussi des consommateurs. De plus, ces derniers sont inscrits au sein d'un loisir actif, en ce qu'il demande une forte participation, comme il a été vu pour la préparation des sorties. La reconstitution et les AMHE englobent des *consommateurs actifs* dans leurs loisirs. Ces notions sont essentielles, puisqu'elles permettent par la suite le développement d'activités professionnelles. En effet, si les pratiquants sont des consommateurs, ils vont chercher à entrer dans un cycle marchand, qui se caractérise par l'achat de matériel, par exemple, d'où l'apparition de vendeurs spécialisés. Le fait de prendre part à un loisir actif permet son évolution constante et sa continuité, malgré le nombre relativement faible de participants.

D'un autre côté, à la suite de Joffre Dumazedier, et comme le souligne l'auteur précédemment cité : *« Nous voyons que ce qui est sous-jacent dans la détermination du temps de loisir, c'est* la notion de plaisir. *Un peu comme si les loisirs étaient une consommation finale qui n'a d'autre but que de justifier l'ensemble des autres activités humaines. À côté de cette approche hédoniste des loisirs, nous pouvons prendre en considération une certaine forme de gratuité. Le loisir n'exige rien en retour de sa propre consommation. C'est la valorisation pleine et entière d'un individu à une activité. »*[517] Là encore, la notion de plaisir fait sens pour l'histoire vivante, signifiée par la question de l'ambiance et de la convivialité fréquemment mises en avant par mes informateurs. Ce principe demeure lié au loisir : non pas que les professionnels ne prennent pas plaisir à exercer leur métier, mais la question de la gratuité de ce qui est effectué entre en ligne de

[515]Michel Bonneau (2009), *Les Loisirs : du temps dégagé au temps géré*, Paris, Ellipses, p. 41.
[516]René Teboul (2004), *Culture et loisirs dans la société du temps libre*, La Tour d'Aigues, Éd. de l'Aube, p. 7.
[517]*Ibid.*, p. 8.

compte. Faire partie d'une association, comme il a été mentionné, implique parfois un revenu pour l'entité morale, mais pas pour les individus (ou parfois un simple défraiement). Au contraire, les professionnels n'exercent pas gratuitement, et leur exercice est soumis à une contrepartie monétaire. Le plaisir peut toujours être présent, mais l'activité n'est pas consommée pour elle-même, dès lors qu'elle prend place dans un cadre non dilettante.

Il n'est plus à démontrer que le loisir joue un rôle de distinction sociale et qu'il peut être consommé de manière ostentatoire : *« C'est donc dans la logique de la distinction et de la production de valeur que le loisir se justifie en dernière instance. »*[518] L'analyse peut bien entendu se faire en termes de classes sociales, mais ce qui est d'abord en jeu, et présenté par les enquêtés, est une volonté de se distinguer en tant que loisir particulier, qui demeure mal connu : *« J'aime bien aller chercher le pain en costume : les gens sont étonnés ! »* Ce qui *distingue* est le fait que la pratique soit marginale. Le sentiment d'appartenir à un groupe particulier fait office de caractère distinctif dès que l'activité se réalise en dehors des lieux normés qui lui sont habituellement réservés.

Une définition générale du loisir peut être posée, en ce qu'elle prend en compte les divers éléments énoncés précédemment : *« Le loisir est une activité correspondant au besoin de se libérer des contraintes de la vie quotidienne (travail, transport, obligations sociales et domestiques...) et de l'ennui en choisissant des occupations susceptibles de procurer du plaisir, des divertissements, des satisfactions et du bien-être, dans un temps à soi, tout en permettant à l'individu de se différencier et d'affirmer son identité. »*[519] Le loisir permet une libération des contraintes habituelles, en particulier lors de rassemblements, où un nouveau mode de vie est adopté. De même pour les stages AMHE, où l'ambiance et la convivialité deviennent des enjeux importants : c'est le principe du *« dépaysement »* qui est énoncé à plusieurs reprises. Le loisir englobe plusieurs caractéristiques, en se positionnant en dehors du temps de travail. Pour cette raison, il n'est pas possible de parler de l'histoire vivante comme d'un loisir pour ceux qui en font leur profession.

S'inscrivant dans le champ d'une pratique culturelle, l'histoire vivante comme loisir expose une conception de la démarche comme une rupture avec le temps ordinaire. Ceci se comprend d'autant plus que les manifestations les plus prisées par les associations demeurent les *off*, bien que ces événements ne soient pas, de loin, les seuls pratiqués,

[518]Jean Baudrillard (1970), *La Société de consommation*, Paris, SGPP, p. 246.
[519]Michel Bonneau (2009), *Les Loisirs : du temps dégagé au temps géré*, *op. cit.*, p. 32.

comme en témoigne le graphique n° 12. Les calculs sont effectués d'après le nombre de citations.

Graphique 12 : *Types de manifestations auxquelles les troupes de reconstitution participent*

A quels types de manifestations votre troupe participe-t-elle ?		
Off	**81**	**22.1%**
Animations pédagogiques	**77**	**21.0%**
Fêtes médiévales	**76**	**20.7%**
Reconstitutions de batailles	**64**	**17.4%**
Événements divers d'histoire vivante	**58**	**15.8%**
Fêtes communales	**6**	**1.6%**
Autres	**5**	**1.4%**
Total	**367**	**100.0%**

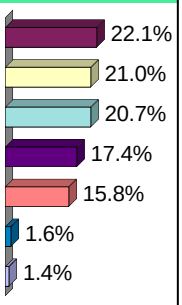

Source : Graphique réalisé d'après les réponses au questionnaire distribué aux reconstituteurs

Ce qui entre en compte, lors des *off*, est la question du *« dépaysement »*, une volonté de s'ancrer dans un temps différent, dénué des contraintes. Pour les campements réalisés *« entre-soi »*, les contraintes temporelles sont réduites à la seule volonté des participants : tel atelier se déroule à tel moment, la possibilité est ouverte de pouvoir y participer, mais en aucun cas, une obligation. J'ai pu observer ce phénomène lors des différents terrains, complétés par les entretiens et les questionnaires : *« Vie rustique pour couper du quotidien »*, *« Vivre un temps en campement »*, *« Quitter son quotidien et s'évader dans une autre époque »*, etc. Le temps n'est pas conçu, ni géré de la même manière : il *« est pris »* pour faire une activité (cuisine, broderie, tissage, etc.). Dès lors, la temporalité étant différente, le loisir apparaît en ce qu'il accorde une autre manière de vivre pendant une période délimitée. Ce temps est une coupure d'avec les activités professionnelles et sociales habituelles. On retrouve l'idée de consommation du temps telle qu'a pu l'énoncer Baudrillard, en tant que ce temps, justement, est libéré pour les loisirs : *« Il faut que le temps soit "libéré", c'est-à-dire dégagé de ses implications (symboliques, rituelles) pour devenir : 1) non seulement* marchandise *(dans le temps de travail) dans le cycle de l'échange économique, 2) mais aussi* signe *et matériel de signes prenant, dans le loisir, valeur d'échange social (valeur ludique de prestige). C'est cette dernière modalité seulement qui définit le temps* consommé. *»*[520] Transparaît la notion du temps de loisir comme valeur distinctive, ainsi que l'importance de pouvoir *« consommer »* ce temps pour

[520]Jean Baudrillard (1970), *La Société de consommation*, *op. cit.*, p. 246.

lui-même. Pour ce qui est de l'histoire vivante, la consommation se réalise en termes de temps distinct du temps habituel de la vie quotidienne.

Pour les professionnels, l'enjeu est différent : le temps de leur prestation est soumis à rétribution, il n'est pas investi de la même manière. Il ne s'agit pas d'un temps de détente, de loisir, mais d'une temporalité inscrite dans le travail. Certes, ce temps demeure particulier, en ce qu'il est soumis à des horaires fixes mais variés d'un événement à un autre : le week-end, plusieurs prestations par jour (je pense notamment aux musiciens, qui ne jouent pas toute la journée, mais ponctuellement), etc. Pour autant, il n'est pas conçu, ni vécu, comme un temps de distraction. Des limites sont imposées aux professionnels, en ce que leur temps est soumis à rémunération, ils ne sont donc pas « libres » de l'utiliser comme bon leur semble. Les obligations signées avec leur employeur les contraignent à respecter une temporalité précise, et ce d'autant plus qu'ils sont souvent seuls, à l'inverse des associations qui regroupent plusieurs personnes, et qui peuvent déléguer. Le temps des loisirs s'oppose au temps des professionnels, en ce que ces derniers ne peuvent l'échanger avec d'autres, mais surtout, parce que le but premier de l'utilité de ce moment n'est pas le dépaysement ou la détente, mais le travail. Ces deux conceptions sont inverses et instaurent une distinction supplémentaire entre le loisir et l'activité professionnelle.

Le loisir pratiqué ne doit pas être compris à la seule lumière de l'opposition temps de travail/temps de loisirs. En effet, d'autres principes entrent en jeu et particulièrement, comme il a déjà été présenté, la question de l'ancrage culturel de la pratique : *« Les échanges culturels sont donc une composante de la problématique du loisir parce qu'ils s'intensifient à travers les flux commerciaux et d'échanges de la mondialement d'une part et que, d'autre part, la dynamique des groupes sociaux à l'intérieur de chaque pays rend plus sensible à ces échanges. Les rapports interculturels ont pour effet d'universaliser l'espace du loisir même si les temps sociaux demeurent extrêmement hétérogènes et que les pratiques diffèrent. Il faut donc convenir que l'expansion du loisir est d'abord un phénomène lié aux sociétés développées dont la culture s'est orientée, au cours du XXe siècle, sur l'idée d'une conquête du loisir, d'une révolution par le loisir, d'une civilisation du loisir. »*[521] Cette citation permet de rappeler, comme pour ce qui est de l'action culturelle, que le loisir dépend du contexte au sein duquel il prend place. L'analyse de l'histoire vivante, comme activité de loisir, mais tout autant comme démarche

[521]Guy Saez (2002), « Les loisirs, temps social, temps pour soi, temps aménagé », *in* Armel Huet et Guy Saez (sous la dir. de), *Le Règne des loisirs*, La Tour d'Aigues, Éd. de l'Aube, p. 12.

professionnelle, doit être replacée dans le milieu global de la société française et européenne de la fin du XXe et du début du XXIe siècle, et ceci afin d'éviter tout ethnocentrisme. Quant à la mondialisation et aux échanges, ils concernent l'objet d'étude, en ce que celui-ci s'est construit sur un modèle anglo-saxon. La notion de réseau entre pratiquants est effective et la prise en compte de « modèles » étrangers ne peut être laissée de côté.

De plus, le loisir n'est pas réservé à un groupe particulier, à savoir les actifs : *« Le même raisonnement a eu cours pour nos périphéries sociales internes, les exclus, les chômeurs, les marginaux. S'ils ne travaillent pas, peuvent-ils avoir du loisir ? […] Pourtant, ces groupes périphériques ne peuvent être en marge du loisir ; celui-ci est même un moyen de gagner du prestige à leurs propres yeux s'ils ne peuvent en avoir par le travail. »*[522] Ce schéma se retrouve pour l'histoire vivante : en tant que loisir, celle-ci s'adresse tout autant aux actifs qu'aux chômeurs, comme permettent de le relever les questionnaires, mais j'y reviendrai ultérieurement.

Pour autant, il n'en reste pas moins que la société de « consommation » affecte les loisirs : *« L'équation temps de loisirs = achat de loisirs se généralise. Or, pour pouvoir "acheter" des loisirs, il faut qu'ils soient disponibles sur un marché concurrentiel d'une part, et d'autre part que les acheteurs aient suffisamment de temps et l'argent pour consommer ces loisirs. Ceci signifie aussi que le marché ne connaît que des individus ou des "cibles" de marketing et qu'il n'a pas à se soucier de la valeur de sens associé aux activités de loisir ni,* a fortiori, *des valeurs collectives portées par ces activités. »*[523] L'histoire vivante est soumise aux lois du marché et ne peut exister en dehors de ces mécanismes. C'est bien parce qu'elle a une visibilité croissante (depuis une dizaine d'années), et parce que le public s'intéresse à ce qui touche au Moyen-Âge (fantasmé ou non), que le nombre d'associations de reconstitution ou d'AMHE augmente.

La question de l'action publique peut également être mentionnée. *« Que l'accent soit mis du côté de l'offre ou du côté de la réception, ce sont les valeurs véhiculées, les problématiques nouvelles qui apparaissent dans les usages et la "réception" de l'action publique qui livrent le sens de l'évolution dans chacun des domaines du loisir. Les politiques publiques qui sont nées pour diffuser ce modèle et constituer la base technique*

[522] *Ibid.*
[523] *Ibid.*, p. 13.

et matérielle de cette vie de loisir se sont traduites par une production importante d'infrastructures (d'équipements) de loisirs, un encouragement à la professionnalisation de l'encadrement (croissance des métiers de la culture, de l'animation, du sport). Elles se sont également préoccupées de l'inégale répartition de ces équipements dans l'espace. »[524] Ce principe est effectif dans l'étude, mais à petite échelle, comme par exemple les organisations de fêtes médiévales par les mairies. Ou encore, lors du projet d'une fédération d'AMHE, l'action publique se limite dans un premier temps à des encouragements de la part des politiques publiques. Ce phénomène tient à un manque de reconnaissance, ces politiques étant mal informées des usages des différentes démarches, ou souhaitant simplement demeurer en territoire connu, d'où la préférence accordée aux différentes « fêtes ». Pourtant, certaines actions peuvent être mises en place, comme c'est le cas à Marle, pour le *Festival*. Il n'en reste pas moins que les rapports sont parfois difficiles entre les organisateurs et les acteurs publiques : *« Il y a des difficultés économiques pour obtenir des financements ; l'État, lui, c'est pas la peine d'y compter, il n'y a aucune participation de l'État dans ce type de manifestation... Le contexte économique et politique aussi est tel qu'ils ont de plus en plus de mal à boucler leur budget et bien évidemment dans un contexte comme celui-ci, ce qui souffre en priorité, c'est la culture, c'est l'aspect culturel. »*

Toutefois, *« la mobilisation conflictuelle et la politisation ont reflué, renvoyant les aspects collectifs du loisir à des micro-groupes sociaux. C'est dans la différenciation que les groupes sociaux cherchent à créer leur propre manière de vivre le loisir et de lui conférer une valeur. La diversification des pratiques se lit aisément à travers la promotion de nouvelles expressions artistiques, l'apparition de nouveaux sports et espaces sportifs, de nouvelles thématiques associatives et de nouvelles formes d'investissement social »*[525]. Il existe une forme d'autonomie pour la réalisation de l'histoire vivante comme loisir : d'une part, en ce qu'elle apparaît comme une pratique nouvelle, apportant une diversité quant aux loisirs touchant au Moyen-Âge ; de l'autre, les groupes se définissant par leur démarche, construisent des frontières qui fournissent en retour une identité particulière aux associations.

À cet égard, il faut rappeler le *« fondement anthropologique de l'association »* : *« Celle-ci donne lieu à une plus grande diversité de regroupements sociaux, réunissant des*

[524] *Ibid.*, p. 30.
[525] *Ibid.*, p. 31.

personnes autour d'intentions, de projets, d'enjeux, d'affinités, d'activités, d'engagements, de réseaux, durables ou éphémères, influents ou marginaux, etc. Elle institue de manière permanente et structurelle la vie sociale quotidienne, et donc les liens qui la tissent, les formes qu'elle assigne à une société, les mœurs et usages qu'elle sédimente, les configurations de l'histoire qui se fait. »[526] Par ailleurs, les associations culturelles *« ne se résument plus aux associations entretenues par les pouvoirs publics pour assurer le modèle français du développement culturel. L'essor de la vie culturelle française, notamment urbaine, mais aussi estivale ou événementielle sur toute l'année […] a provoqué la création de nombreuses associations nouvelles »*[527]. Compte tenu de leurs enjeux et de leurs manières de s'exposer, les associations étudiées peuvent être rattachées au développement des associations culturelles. La reconnaissance de l'activité en tant que telle passe par les réalisations effectuées (participation à des manifestations, etc.) et non par une demande préalablement établie, pour la majorité des associations. Il n'en reste pas moins que certaines parviennent parfois à mobiliser les acteurs publics lors de projets particuliers, comme des reconstitutions de bâtiments. Les conseils régionaux et généraux viennent parfois *« soutenir »* ces actions. Pourtant, ces réalisations sont souvent compromises par le peu d'intérêt porté par les communes à ces projets. Des mécénats privés sont le plus souvent mobilisés pour le financement, tandis que les pouvoirs publics sont sollicités pour le prêt ou le don de terrains sur lesquels construire la reconstitution. En d'autres termes, dans ce cas précis, les associations jouent un rôle de vecteur de culture, qui n'est pas forcément encouragé par les acteurs publics : *« L'aspect essentiel réside dans la contribution au bien public que les associations elles-mêmes apportent par leur propres activités. »*[528]

Un point plus spécifique peut être fait quant aux associations en tant que telles. Il faut d'abord souligner que *« dans les sociétés modernes, et dès leurs périodes initiales, les regroupements en "associations" vont traduire cette capacité et cette volonté d'expression et d'organisation en dehors des institutions établies […]. En réalité, on ne peut retenir, pour parler du phénomène associatif, que deux critères, celui de la déclaration en préfecture, et l'observation de tous les groupes, non déclarés, mais intervenant dans le*

[526]Armel Huet (2002), « Le mouvement associatif dans la société française et la structuration du temps libre : des mutations prometteuses », *in* Armel Huet et Guy Saez (sous la dir. de), *Le Règne des loisirs*, *op. cit.*, p. 179.
[527]*Ibid.*, p. 185.
[528]*Ibid.*, p. 187.

champ sociopolitique de la cité »[529]. Pour ce qui est de l'histoire vivante, c'est le premier type qui sera retenu. D'un point de vue historique, les associations à but non lucratif, ont été fondées par Pierre Waldeck-Rousseaau lors du vote de la loi du 1er juillet 1901. Il est possible d'en rappeler les principes : *« Quelques années après l'adoption de la loi, Eugène Fournière expose ainsi les principes sur lesquels se fonde l'association post-révolutionnaire, c'est-à-dire l'association républicaine selon la loi du 1er juillet 1901 : 1) Elle ouvre ses portes à qui veut y entrer ou en sortir. 2) Tous ses membres sont égaux entre eux. 3) Elle se limite à son objet propre. 4). Elle n'engage ses membres que pour cet objet. 5) Elle s'étend par propagation, incorporation, fédération, et non par contrainte, conquête ou subordination des éléments extérieurs. 6) Elle entreprend ou indique les innovations que les particuliers trop faibles ou l'État trop lent à agir ne sauraient réaliser. 7) Elle se développe à l'abri et dans les limites des lois, tout en les transformant d'instruments de contraintes en instruments de contrat. Ces sept principes sont toujours d'actualité aujourd'hui. Certains d'entre eux sont expressément formulés par la loi, d'autres garantis par la jurisprudence. »*[530] Ou pour définir les associations loi 1901 de manière plus précise, il est possible de se référer à l'article premier de cette même loi : *« L'association est la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices. Elle est régie, quant à sa validité, par les principes généraux du droit applicables aux contrats et obligations. »*[531]

L'objet de l'association est un élément central pour en comprendre les buts et orientations. Pour illustrer les objets que peuvent prendre celles d'histoire vivante, il est possible de donner un exemple pour la reconstitution : *« L'objet tel qu'exprimé par ses statuts est "Médiation culturelle sur le thème de la vie quotidienne du Ier au XVe siècle de notre ère en Europe Occidentale par le biais de réalisation d'expositions permanentes et temporaires, de mise en scène de la vie quotidienne et des traditions littéraires et mythologiques des époques concernées et de participation à des événements publics et privés de reconstitution historique et d'archéologie vivante". »* Et un autre pour les AMHE : *« L'objet de l'association consiste en la recherche, la reconstitution et la promotion des arts martiaux pratiqués en Europe de l'antiquité jusqu'à la fin du XIXe siècle. Aux fins de*

[529] *Ibid.*, p. 180.
[530] Jean-Claude Bardout (2001), « Histoire de l'association républicaine », *in* Jérôme Pellissier (sous la coordination de), *À but non lucratif*, Paris, Fischbacher, p. 23.
[531] *Cf.* la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association, notamment sur le site http://www.legifrance.gouv.fr.

réalisation dudit objet, l'association utilisera les moyens d'actions suivants : - La recherche à travers les documents (bibliographiques, archéologiques, etc.) anciens et contemporains traitant directement ou indirectement des arts martiaux européens historiques. - La reconstitution des techniques martiales s'appuyant sur lesdites recherches. - La promotion des susdites recherches au travers de publications, colloques et autres rencontres et ce tant au niveau national qu'international. »

En outre, il est possible de se référer à « *cinq traits majeurs qui caractérisent aujourd'hui l'univers des associations, et qui permettent déjà de fixer les repères pour son évolution probable et les cadres possibles d'une action publique à son égard : l'expansion et la différenciation de l'univers associatif, son entrée déterminante à la fois dans la sphère publique et dans la sphère économique, son influence sociale, l'univers associatif comme milieu structurant le temps libre, ses enjeux territoriaux »*[532]. Ces différentes caractéristiques font sens pour les associations : leur visibilité est en expansion, de même que leur poids économique, qui peut jouer par exemple dans l'offre touristique, j'y reviendrai. L'influence sociale se traduit par la notion de réseau et la volonté de transmettre à un public varié. Enfin, l'activité prend place principalement, pour les amateurs, au sein du temps libre. De plus, *« outre leur nombre élevé, c'est la formidable expansion des associations depuis une vingtaine d'années qui constitue le phénomène le plus remarquable »*[533]. L'histoire vivante n'échappe pas à ce principe, puisque le nombre d'associations la concernant est en constante évolution. Les chiffres ne peuvent que très difficilement être obtenus, là encore en raison des définitions internes à la pratique, qui ne permettent pas de centraliser précisément les objets des associations qui se créent.

Pour ce qui est des AMHE, l'évolution est nettement visible, puisque depuis le début de l'enquête, de nouvelles associations se sont créées. Ce fait est perceptible à travers les annuaires mis en ligne par les pratiquants eux-mêmes, visant à recenser le nombre d'associations d'AMHE en France. Il faut rappeler que la création d'une association est une démarche simple, ce qui peut pour partie expliquer leur développement : *« L'acquisition de la personnalité juridique par la seule déclaration est donc un élément essentiel de la liberté de s'associer […]. Cette formalité apparaît très peu contraignante, puisqu'il suffit de déposer, en double exemplaire signé par deux membres, un document non formalisé indiquant "le titre et l'objet de l'association, le siège de ses établissement, et les noms,*

[532] Armel Huet (2002), « Le mouvement associatif dans la société française... », *op. cit.*, p. 182.
[533] *Ibid.*

professions et domiciles de ceux qui, à titre quelconque, sont chargés de son administration ou de sa direction". »[534] De ce fait, il est quasiment impossible de quantifier le nombre d'associations en France, et par extension, celles d'histoire vivante. *« Combien y a-t-il d'associations en France ? Nul ne le sait, car l'INSEE ne recense pas ce type d'organisations. Parmi les nombreuses associations qui sont créées chaque année, beaucoup sont éphémères et d'autres disparaissent rapidement. »*[535]

En ce qui concerne leur rapport à l'argent, les associations peuvent percevoir une indemnité : *« La caractéristique majeure des organisations non lucratives ne consiste pas à ne pas réaliser de profit mais à ne pas distribuer de profit. Les économistes parlent de "contrainte de non-distribution" pour identifier cette caractéristique. Les profits s'ils existent doivent être réinvestis dans l'organisation non lucrative alors qu'ils sont distribués aux propriétaires lorsqu'il s'agit d'une organisation lucrative ou reversés au Trésor lorsqu'il s'agit d'une organisation publique. »*[536] Se pose la distinction principale entre les associations loi 1901 et les professionnels : le rapport à l'argent perçu. Pour les premières, celui-ci sert à faire vivre l'association, tandis que pour les seconds, la rémunération est ce qui leur sert de source de revenu.

Quant aux enjeux territoriaux, ils se révèlent à travers l'influence géographique relative aux déplacements associatifs (volonté de se rendre dans certains lieux ou au contraire repli sur une région étendue : le Sud, etc.). Les associations d'AMHE se mobilisent peu en dehors de leur ville, ou plus largement de leur département d'origine. Pour la reconstitution, un constat similaire peut être fait, notamment à travers une distinction nord/sud de la France. Les associations « du Sud » se déplacent peu dans le nord, et vice-versa. D'un autre côté, *« bon nombre d'entre elles [les associations] interviennent généralement sur des territoires enchevêtrés, où il est difficile de démêler les découpages administratifs différents (par exemple le département pour le sanitaire et social, la région pour la culture, la formation et le développement économique), l'interférence des compétences et des actions autonomes des collectivités territoriales de celles qui relèvent des différentes formes de leurs regroupements intercommunaux, et des procédures afférentes. Les*

[534]Gilles Pellissier (2001), « L'esprit de la loi », *in* Jérôme Pellissier (sous la coordination de), *À but non lucratif*, *op. cit.*, p. 69.
[535]Édith Archambault (2001), « Le secteur sans but lucratif : situation du secteur associatif en France et perspective internationale », *in* Jérôme Pellissier (sous la coordination de), *À but non lucratif*, *op. cit.*, p. 131.
[536]Bernard Enjolras (1999), « Mécanismes économiques et spécificités associatives », *in* François Bloch-Lainé (sous la dir. de), *Faire société, les associations au cœur du lien social*, Paris, Syros, pp. 109-110.

associations se demandent souvent sur quel territoire elles œuvrent […]. On comprend les enjeux soulevés. Tout en les reconnaissant pour leur rôle social, faut-il laisser ou maintenir les associations dans la situation d'auxiliaires précieuses de la régulation sociale, ou faut-il les mettre plutôt dans la position d'acteurs déterminants (donc admis dans des statuts de représentativité) pour l'avenir de la démocratie territoriale ? [...] Le débat sur la place des associations dans la démocratie locale est ouvert mais vraisemblablement loin d'aboutir »[537]. Ce phénomène se comprend pour l'objet d'étude, en ce que le rôle des associations quant à leur ancrage territorial n'est pas toujours clairement identifié. À cet égard, dans un souci de visibilité de la pratique française, le *Festival* de Marle a souhaité privilégier pour 2011 les troupes françaises.

Par ailleurs, penser l'histoire vivante en termes d'*« emploi associatif »* doit être fait. *« Aujourd'hui, compte tenu du nombre élevé d'associations et surtout de l'extension de leurs activités, leur réalité économique est encore davantage à prendre en considération, notamment dans le marché du travail. D'autant que l'on observe une forte progression de l'emploi associatif : 40 % en dix ans, soit 3,4 % par an. À ces emplois salariés, il convient d'ajouter les heures de travail bénévole. »*[538] Certaines associations mettent effectivement en place des emplois de ce type. Un exemple peut être pris pour les AMHE. L'une des associations est parvenue, pour un contrat à durée déterminée, à employer une personne chargée de réaliser, entre autres, la communication de l'association. Il faut toutefois mentionner que ces emplois ne peuvent être mis en place et maintenus qu'avec des aides extérieures aux simples ressources associatives. Les contrats aidés forment une bonne part de ces emplois associatifs. Mais la suppression progressive de ces aides contraint les associations à se séparer de leurs employés avec, à terme, des conséquences sur leur mode de fonctionnement et leurs projets, principalement pour ce qui est des reconstitutions de bâtiments ou des archéosites. Les bénévoles n'ayant pas suffisamment de temps pour s'occuper des structures, les employés venaient pallier ce manque.

Pour ce qui est des engagements politiques et religieux, le travail de terrain a permis de constater que l'histoire vivante ne se réalise pas à travers des revendications identitaires politiques ou religieuses. Ceci se donne à voir à travers les statuts des associations. Bien entendu, il est toujours possible que des détournements soient effectués, mais ce fait n'a pas été rencontré lors des observations. Les identifications politiques et/ou religieuses ont

[537] Armel Huet (2002), « Le mouvement associatif dans la société française..., *op. cit.*, pp. 198-199.
[538] *Ibid.*, p. 188.

parfois été mentionnées mais toujours dans un souci de dénonciation ou de prévention. À titre d'exemple, un groupe de reconstitution d'un pays européen a parfois été soupçonné par les membres de la communauté d'avoir des tendances fascistes. Ce fait s'explique parce que l'un de ses membres aurait pu appartenir à un groupuscule de ce type. Or, il est nécessaire de distinguer les engagements pris par l'association en son nom et ceux, personnels, de ses membres. Cette nouvelle a suscité un émoi collectif de la part de l'ensemble des reconstituteurs, mais l'association en question ne se revendiquant pas de ces mouvances a pu reprendre sa place dans la communauté. Là encore, la notion de sanction, et de punition-bannissement se serait appliquée dans le cas où les engagements politiques n'auraient pas été clarifiés par le groupe en question. Un autre exemple permet de présenter la non-inscription de l'histoire vivante dans des mouvances politiques ou religieuses. Le cas est arrivé récemment où une troupe de reconstitution du Haut Moyen-Âge s'est vue associée, bien malgré elle, à des groupes de nationalistes bretons, qui reprenaient à leur compte, et pour leur intérêt, l'idée d'une mouvance identitaire. L'amalgame est fait entre reconstitution et valeurs identitaires politiques. Cela met en avant un manque de communication qui entraîne une mauvaise compréhension de ce qu'est la reconstitution. L'association en question s'est vue contrainte de faire un démenti public, afin de préserver son image.

Par extension, il est possible de s'interroger sur le phénomène des légendes urbaines : *« Une rumeur ou une légende urbaine est un énoncé ou un récit bref, de création anonyme, présentant de multiples variantes, au contenu surprenant, raconté comme vrai et récent dans un milieu social dont il exprime symboliquement les peurs et les aspirations. »*[539] N'est-il pas question de l'une des peurs propres à une communauté, en l'occurrence celles des pratiquants ? L'angoisse sous-jacente dans ces histoires serait, pour l'ensemble du groupe, d'être associé à des activités politiquement orientées. La crainte d'un amalgame qui peut être fait entre recherches historiques et assimilations extrémistes se matérialise dans ces légendes urbaines. Celles-ci permettent de rassembler le groupe face à une menace commune (soit un groupe *X*, qui n'existe pas nécessairement mais qui est considéré comme « déviant ») ; et favorisent, de plus, l'expression énoncée et affirmée d'un désengagement politique, comme réponse à la légende. Ce phénomène facilite le resserrement et la réaffirmation des frontières de la communauté et la mise à l'écart de ceux qui n'en respectent pas les normes et valeurs.

[539]Jean-Bruno Renard (2009), « Le corps dans les légendes urbaines », *in* Gilles Férreol (sous la dir. de), *Représentations corporelles et loisirs sportifs*, Bruxelles, Intercommunications, p. 59.

Ainsi, pour ce qui est des associations, l'adhésion à ce type de structure provient d'un choix personnel fait par les individus, qui se reconnaissent dans les buts de l'association à laquelle ils adhèrent. *« L'association offre d'abord aux individus la possibilité de compléter la construction de leur identité personnelle : ils participent à l'action collective et notamment associative pour former et disposer d'un lieu permanent de reconnaissance, avoir une représentation de soi et partager avec d'autres une représentation de la réalité […] [En outre], l'apprentissage de la vie associative est le fruit de la socialisation individuelle et familiale, des années de prime jeunesse à l'âge adulte […]. La forme associative ne se conçoit pas comme forme pure de sociabilité : les statuts sociaux s'y élaborent et s'y renouvellent. L'association repose à l'origine sur un rassemblement spontané de personnes, occupe un espace laissé vacant par les institutions ou les groupements existants et se crée en réponse aux modifications intervenues dans l'infrastructure. »*[540] L'appartenance à une association offre aux individus un ancrage identitaire supplémentaire, d'autant plus que, pour l'histoire vivante, les différents groupes forment système entre eux, c'est-à-dire qu'il existe un réseau d'associations, non formalisé, mais à travers lequel transitent des échanges, voire des dons, d'informations, d'amitié, etc. *« Les stratégies associatives ne peuvent prendre sens et force que dans la mesure où elles s'inscrivent dans des réseaux, des alliances des regroupements d'énergie et de conviction […] ; elles ont besoin de se regrouper […]. On peut imaginer que les associations membres d'une fédération, développent deux types d'attentes et de stratégies : le souhait de participer à une action collective où elles auront une place d'acteur reconnu […]. Mais aussi le souhait de trouver dans leur fédération un lieu de satisfaction de leur besoin d'information, de conseil et de soutien. »*[541]

Bien que des fédérations ne soient pas encore constituées ou reconnues par l'ensemble de la communauté (certaines, surtout pour les AMHE, sont toutefois en cours de préparation par quelques associations), le principe de réseau est effectif et se perpétue essentiellement grâce à l'internet et aux différentes manifestations sur lesquelles les membres peuvent se rencontrer et réaffirmer leur appartenance identitaire à l'histoire vivante par le biais de leur engagement associatif.

---

[540]Martine Barthélemy (2001), « Vie associative. Lien social et démocratie », *in* Jérôme Pellissier (sous la coordination de), *À but non lucratif*, op. cit., pp. 160-162.
[541]Jean Afchain (1999), « Dépasser les clivages traditionnels », *in* François Bloch-Lainé (sous la dir. de), *Faire société, les associations au cœur du lien social*, *op. cit.*, p. 181.

Enfin, un type de structure qui n'a pas été rencontré lors du terrain et qui semble faire défaut à la pratique sont les associations reconnues d'utilité publique. *« C'est à travers la reconnaissance d'utilité publique et l'agrément, quand ce n'est pas la création pure et simple d'associations, que se tissent les liens entre les pouvoirs publics et les associations. La reconnaissance d'utilité publique permet à une association déclarée depuis au moins trois ans et poursuivant un but d'intérêt général de bénéficier d'une personnalité juridique plus étendue […] et d'avantages fiscaux. »*[542] L'histoire vivante n'est probablement ni assez développée ni suffisamment sollicitée pour envisager, à l'heure actuelle, une reconnaissance de cette sorte. Pour autant, cela ne constitue pas un manque pour les adhérents qui ne mentionnent jamais ce fait, qui n'est pas un objectif pour les associations. Toutefois, cette absence de reconnaissance peut expliquer les faibles rapports entretenus entre le monde de la reconstitution ou des AMHE et l'ensemble des pouvoirs publics.

L'histoire vivante comme activé de loisir est à replacer dans le contexte global de la participation à une association. *« Les Français concernés par la vie associative s'y impliquent de manière inégale mais si l'on retient les cinq degrés d'implication définis par le Credoc, on peut en conclure à une participation très significative. »*[543] Les *« membres impliqués »* sont constitués par les *« adhérents prenant des responsabilités, y consacrant plus de 5 heures par mois »*, les *« membres ordinaires »* sont des *« adhérents consacrant moins de 5 heures mensuelles et peu impliqués dans la vie de association »*. Enfin, il est possible de trouver des *« participants occasionnels »*[544]. Pour ce qui est des AMHE, il semble que la majorité des enquêtés soient des membres ordinaires, en ce qu'ils se rendent aux entraînements régulièrement. Mais pour la reconstitution, le temps consacré à la pratique, comme il a été démontré précédemment, dépasse, pour beaucoup des personnes interrogées, les cinq heures mensuelles. Dès lors, leur engagement au sein de cette activité apparaît comme important, principalement en fonction du temps qu'il mobilise. En outre, *« un membre impliqué dépenserait plus de 300 € par ans au profit de son association »*[545]. Là encore, quantifier les dépenses effectuées se révèle hasardeux, les chiffres donnés (dans les questionnaires) allant de quelques dizaines d'euros à plusieurs centaines. Toutefois, l'investissement pris, ne serait-ce qu'en termes de tissus pour les costumes, de matériel pour la vie de camp (baquets, vaisselle, etc.), invite à supposer que les dépenses dépassent

[542]Gilles Pellissier (2001), « L'esprit de la loi », *in* Jérôme Pellissier (sous la coordination de), *À but non lucratif, op. cit.*, p. 79.
[543]Armel Huet (2002), « Le mouvement associatif dans la société française..., *op. cit.*, p. 194.
[544]*Ibid.*
[545]*Ibid.*

majoritairement la centaine d'euros par an, surtout dans les premières années, où les enquêtés doivent « tout » constituer pour participer à une manifestation. Pourtant, bien que présentant les caractéristiques d'un loisir demandant une forte implication, plus de 80% déclarent que la reconstitution n'est pas leur seul cadre de détente. Le tableau ci-après présente les réponses données quant à cette question. Beaucoup effectuent d'autres activités à côté, telles que la lecture, le bricolage, mais aussi les jeux de rôle, la musique ou encore la photographie. La reconstitution n'apparaît pas comme un loisir exclusif, et laisse la place à d'autres types d'expériences, surtout culturelles.

Graphique 13 : *Pratique d'autres loisirs en dehors de la reconstitution*

Pratiquez-vous d'autres loisirs en dehors de la reconstitution ?

Oui	**96**	**81.4%**
Non	**22**	**18.6%**
Total	**118**	**100.0%**

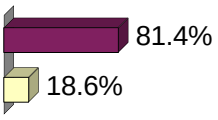

Source : Graphique réalisé d'après les réponses au questionnaire distribué aux reconstituteurs

Il en est de même pour les AMHE pour lesquels l'achat d'un minimum de matériel se révèle nécessaire. L'intérêt porté à la pratique dépasse le simple environnement associatif, parce que le groupe de pairs agit comme une *« grande famille »*, terme souvent mobilisé par les enquêtés. *« Le champ du loisir constitue désormais plus clairement un espace apprécié de convivialité, et en même temps un champ d'exercice du service de l'échange des dons, et de rencontres […]. L'association est un regroupement social où la personne institue son existence, son histoire, par deux processus strictement indissociables, la construction de son identité (on est quelqu'un pour les autres à travers l'activité associative que l'on classe à son tour dans les rapports avec) et la construction des échanges sociaux (on fait quelque chose pour et avec les autres, on échange du service, ce qui implique un engagement, une responsabilité, si minime soit-elle). »*[546] On ne peut que rappeler l'enjeu de la transmission pour les pratiquants tel qu'il a été développé précédemment.

Le loisir se comprend à travers les objectifs recherchés : échanges, construction identitaire dans un groupe, etc., mais plus spécifiquement, en lien avec le monde associatif. C'est ce

[546] *Ibid.*, p. 195.

dernier qui révèle, de manière concrète, les actions effectuées au cours des loisirs, qu'il s'agisse de reconstitution ou d'AMHE. Ou pour le dire autrement, *« le loisir est divers : consacré à des activités sociales, conviviales, culturelles, ludiques, sportives, touristiques..., il manifeste la complexité des aspirations sociales du temps libre. Il est, en même temps, une instance qui est devenue centrale dans la structuration et l'organisation des sociétés, dans la représentation qu'elles se font d'elles-mêmes »*[547]. En dehors d'un espace de loisir, l'histoire vivante apparaît, à travers les enquêtes menées, comme un terrain propice à la professionnalisation.

B. Les activités professionnelles

Les professionnels de l'histoire vivante ne sont pas détachés du milieu associatif, puisque la plupart d'entre eux font partie d'association, en dehors de leur engagement professionnel. Le tableau suivant fournit une analyse croisée des liens entre déclaration professionnelle et adhésion à une association, pour la reconstitution. La variable *« déclaration professionnelle »* se lit en ligne.

Graphique 14 : *Reconstituteurs déclarés comme professionnels et ceux faisant partie d'une troupe*

Déclaration professionnelle / Troupe	Oui	Non	TOTAL
Oui	12	89	**101**
Non	1	14	**15**
TOTAL	**13**	**103**	**116**

Source : Tableau réalisé d'après les réponses au questionnaire distribué aux reconstituteurs

Pour préciser, seulement 10% des enquêtés par questionnaire sont déclarés comme professionnels, ce qui, en outre, ne signifie pas que l'histoire vivante constitue leur unique travail. En effet, certains statuts peuvent permettre d'exercer une activité professionnelle complémentaire, notamment celui d'auto-entrepreneur. À cet égard, il faut délimiter le champ des termes utilisés. Celui de *« profession »* renvoie à l'idée d'une *« activité rémunérée et régulière exercée pour gagner sa vie »*[548]. Ce terme, bien qu'il définisse

[547]Guy Saez (2002), « En guise de conclusion », *in* Armel Huet et Guy Saez (sous la dir. de), *Le Règne des loisirs*, op. cit., p. 225.
[548]*Cf. Le Larousse*, par exemple, entrée *« Profession »*.

précisément certains usages, ne fait pas toujours sens pour les individus, en ce que ceux-ci ne l'emploient pas de manière systématique. Celui de « *métier* », vocable proche, lui est souvent préféré ; plusieurs définitions peuvent être données, mais celle qui se rapproche le plus de celle comprise lors du terrain sera privilégiée : *« Profession caractérisée par une spécificité exigeant un apprentissage, de l'expérience, etc., et entrant dans un cadre légal »*[549]. On retrouve la notion de savoir-faire telle qu'elle a pu être présentée précédemment. Le métier renvoie à une compétence développée, afin de parvenir à en faire une source de revenu personnel.

D'une manière générale, les rapports entre les associations « de loisirs » et les professionnels demeurent très étroits, puisque bon nombre des seconds sont par ailleurs dans une structure associative. C'est autant le cas pour la reconstitution que pour les AMHE. D'un autre côté, certaines associations peuvent à leur tour devenir professionnelles, en ce qu'elles engagent des acteurs de l'histoire vivante. Il est possible de prendre un exemple concernant une reconstitution gauloise. Il ne s'agit plus simplement, comme pour l'exemple pris dans le milieu des AMHE, d'un seul employé entouré de bénévoles, mais d'une majorité de professionnels embauchés par l'association et grâce auxquels elle peut se maintenir. L'association se définit comme étant composée *« d'archéologues professionnels, d'amateurs d'Histoire et de gens du spectacle »*, soit autant de statuts professionnels différents. Il est à présent question de délimiter les différents champs occupés par ces professionnels et de préciser leur cadre d'intervention.

B.1. *Les artisans*

La catégorie la plus facilement saisissable est sans doute celle des artisans, dans le contexte de la reconstitution. Ceux-ci ont en effet un statut clairement défini, qui a pu être saisi par le biais des entretiens et lors des observations menées. Ils peuvent être déclarés en tant que « *micro-entreprise* », *« indépendant »* (un statut reconnu en Suisse), *« artiste, par l'intermédiaire d'une organisation »*, *« autoentrepreneur »*, etc. Ils peuvent travailler à côté de leur métier d'artisan, mais généralement, ils essaient d'en faire leur source de revenu principale : *« C'est mon métier toute l'année. »* Pour les artisans, le concept de *« métier »* met en avant la notion d'apprentissage en autodidacte, comme il a déjà été présenté. Un intérêt particulier peut être porté aux lieux sur lesquels ils se rendent en lien avec leur

[549] *Ibid.*, entrée *« Métier »*.

profession : *« Dans des endroits où il y aura des reconstituteurs, pour le moment. Plus tard, vers du paramédiéval »*, *« Marchés de potiers, marchés historiques, animations de musées, fêtes historiques, parcs archéologiques, expos en galerie, stages d'initiation et de perfectionnement, cours pour universitaires et professionnels »*, *« Salons professionnels, animations pédagogiques »*, *« Fêtes médiévales et gauloises »*, etc.

On le constate, les lieux choisis ne font pas tous référence à l'histoire vivante. Des adaptations sont faites afin d'entrer dans un environnement permettant la promotion de leurs activités. Les artisans occupent une place particulière, en ce que leur pratique se décline selon deux axes : la création (d'artefacts) et la vente. La première peut se réaliser au sein de leur atelier, de manière fermée, ou lors de représentations. Les artisans cherchent dans ce cas à démontrer des gestes spécifiques. *« Quand je fais de l'animation, je peux être rémunéré. »* Quant à la vente, elle se réalise majoritairement en dehors de leurs ateliers, d'où leur présence sur des événements de types *« marchés »*. Leurs savoir-faire se déplacent du cadre de l'histoire vivante pour entrer dans un autre, plus large, englobant d'autres types de publics. Ceci se comprend si l'on prend en compte le fait que les réalisations historiques, médiévales, ne suffisent pas pour vivre : *« Que de l'historique, c'est pas viable ! Je ne connais aucun artisan qui arrive à vivre... avec que de l'historique. »* Ce principe est communément admis par les artisans, qui diversifient leur savoir-faire, soit au niveau des animations sur lesquelles ils acceptent de se rendre, soit au niveau de leur modalité de fonctionnement : *« Je dois faire aussi de la bijouterie fantasy, des choses comme ça, plus d'artistique. »* Ou encore cet exemple d'un potier qui allie les expositions contemporaines à ses conceptions. Tout se passe comme si, pour pouvoir vivre de leurs réalisations artisanales, les enquêtés devaient sortir de cette sphère pour entrer dans celle de l'artistique.

Concernant le nombre de sorties effectuées, l'écart est grand entre chacun des individus. Cela peut aller de quelques-unes : *« Je sors très peu en tant qu'artisan mais plutôt à titre de reconstituteur »*, à plusieurs dizaines : *« En comptant tout (salons et animations) : environ 75 jours. »*. Le statut choisi peut influencer sur ces chiffres : travailler à côté, être artisan en tant qu'autoentrepreneur par exemple, laisse moins de temps que pour une activité effectuée à temps plein. Néanmoins, cette affirmation ne se vérifie pas systématiquement. La majorité des artisans, quel que soit leur statut, essaient de se rendre aux divers marchés organisés à Pontoise.

Un paradoxe émerge : l'artisanat uniquement historique ne suffit pas pour vivre, mais tous déclarent en premier lieu que leurs clients sont des reconstituteurs, d'où leur motivation à être présents à Pontoise. La base de la clientèle est constituée par des pratiquants, mais elle doit néanmoins être complétée par d'autres types de publics ou d'acheteurs, pour que le métier soit viable. En outre, présenter les reconstituteurs comme principaux clients se comprend aisément si l'on prend en compte le fait que l'artisanat de départ repose sur un rapport étroit au Moyen-Âge. Tout est mis en œuvre afin de rester le plus proche possible du cadre défini par l'histoire vivante, en particulier quant aux clients. Là encore, la notion de réseau et d'interconnaissances doit être mobilisée afin de comprendre ce schéma. Les clients énoncés sont des *« reconstituteurs »*, mais aussi *« des musées »*, *« des parcs archéologiques »*, *« des archéologues »*, *« des historiens »*, etc. Cités souvent en dernier, le *« grand public »* ou les *« personnes participant aux événements médiévaux »*.

Tous ont ainsi un lien avec l'histoire vivante, les *« touristes »* n'étant considérés que comme des clients *« occasionnels »*, sur lesquels ne repose pas le chiffre d'affaires, qui se situe dans un contexte particulier, toujours lié à des références à l'histoire ou l'archéologie. Pourtant, d'autres types de publics sont parfois énoncés, tels les *« collectionneurs »* ou les *« entreprises »*. Mais là encore, les artisans sont peu nombreux à les mettre en avant, ce qui invite à penser que ces acheteurs ne constituent pas un public *« cœur de cible »*.

Il existe une impossibilité de vivre de l'artisanat en se basant uniquement sur le marché de l'histoire vivante, et une nécessité de s'adresser à d'autres clients que les reconstituteurs, mais tout en privilégiant un domaine précis : musées, parcs archéologiques, etc. La nécessité d'aller *« voir ailleurs »* répond à un besoin économique alors même que la majorité des clients cités demeure dans le milieu de la reconstitution. Les artisans vont effectivement chercher à s'adresser à un autre type de public, mais tout en soulignant l'enjeu du marché propre à la reconstitution.

Ce paradoxe apparent peut se comprendre au regard des commandes acceptées et des artefacts réalisés. En effet, ces derniers peuvent être variés, être composés de pièces uniques ou *« en lots »* mais ils répondent toujours à un caractère *« historique »*, constituant la base même des savoir-faire présentés. *« Uniquement les commandes concernant la reconstitution de mobilier historique »*, *« Principalement des copies de céramiques gauloises »*, *« Commandes spécifiques sur la bouclerie, etc. »* Ces commandes peuvent

même aller jusqu'à des *« partenariats avec des troupes »*, essentiellement concernant les pièces uniques.

Tout se passe comme si l'ajustement en termes de réalisations (rapport au fantastique par exemple) instaurait une dissociation dans la pratique. D'un côté, l'artisanat *« médiéval »*, destiné à l'intra-groupe au sens large, et de l'autre une production différente, pour un type de public plus large. Tous les artisans n'énoncent pas ce fait, mais en revanche, ils produisent tous des réalisations historiques. Ceci permet de comprendre l'importance accordée au marché de l'histoire vivante : il est mentionné comme central en ce qu'il favorise un ancrage identitaire reconnu par le groupe de pairs. Ce sont leurs réalisations *historiques* qui sont évaluées par les autres acteurs, et c'est en cela qu'ils pourront être reconnus comme artisans *« du milieu »*. Ainsi, même si certaines de leurs créations ne font pas sens pour l'histoire vivante, le reste de leur catalogue est analysé au regard de la démarche. D'où l'intérêt accordé au marché des reconstituteurs, en dehors du simple poids économique qu'il peut représenter. Ce qui est recherché n'est pas tant un marché qu'une reconnaissance sociale. *« Je me rends essentiellement sur des marchés historiques et festivité a priorité pour l'histoire vivante. Occasionnellement sur des festivals à caractère folklorique et musicaux »*, *« Cela dépend des contrats que l'on me propose, mais il y a quelques constantes : Musée de Marle, Samara, etc. »* Ce qui est mis en avant, ce sont les manifestations à caractère historique, qui fournissent un gage de la qualité de ce qui est présenté.

La question du marché et, plus précisément, de la concurrence peut être posée. À la question *« Ressens-tu de la concurrence ? »*, la plupart des enquêtés répondent en apportant des précisions quant à ce qu'ils entendent par *« concurrence »*. Souvent, elle n'est pas perçue comme telle : *« Non »*, *« Pratiquement aucune »*. La concurrence peut n'être qu'une impression : *« Oui, mais ce n'est qu'un ressenti. En réalité, sur le papier, je ne le vois pas. »* Ou bien elle semble exister réellement, mais vis-à-vis d'acteurs en particulier : *« Il y a certaines choses où je n'ai pas de concurrence, mais [avec d'autres matériaux],il y a la concurrence des Polonais ou des Tchèques, qui est importante »*, *« Oui si on peut dire, vis-à-vis des pays de l'Est. »* La concurrence ne vient pas de l'intérieur du groupe, mais de l'extérieur, par les artisans étrangers, qui pratiquent des tarifs inférieurs.

Ce qui est en jeu n'est pas la qualité de la réalisation, mais son prix. D'où l'importance, pour ces artisans français, d'investir d'autres marchés, d'autres publics qui seront moins

susceptibles de connaître les artisans étrangers. L'amélioration de leur matériel est par ailleurs importante : *« Ils [les artisans de l'Est] font toujours plus ou moins les mêmes modèles, moi j'arrive à me placer en faisant des trucs un peu originaux. »* L'autre effet de la concurrence étrangère est de pousser les artisans à modifier leurs habitudes, pour susciter des besoins différents auprès des reconstituteurs, à savoir des pièces originales, par exemple.

Au sein du groupe, la concurrence se module et se gère pour ne pas être perçue comme telle : *« Il y a de la place pour tous, à condition de se respecter mutuellement entre gens du métier »*, *« Je suis pour la transmission des savoir-faire. Je parlerai plus d'émulation que de concurrence. J'essaie de ne pas voir les personnes qui pratiquent le même artisanat que moi comme des concurrents. »* Si les artisans rejettent ce principe de rivalité, c'est pour ne pas fragiliser les frontières identitaires du groupe et sa cohésion. Le *« bouc-émissaire »* est trouvé à l'extérieur des frontières, chez les artisans qui ne font pas partie du groupe. Il justifie de renforcer l'identité commune en désignant à l'extérieur un danger, réel ou potentiel. Entre pairs, tout se passe comme si la compétition ne pouvait avoir cours pour ne pas risquer de briser la cohésion de l'ensemble. En effet, une concurrence ressentie et présentée comme telle risquerait d'avoir pour conséquences le refus de consommer de la part des reconstituteurs ou encore de créer plusieurs « clans », chacun ayant son artisan à « protéger ». Le phénomène existe déjà, les enquêtés ayant leurs préférences quant aux fournisseurs, mais l'esprit de coopération qui règne entre les professionnels empêche un affrontement ouvert. Ce dernier risquerait de mettre à mal les frontières déjà fragiles de l'activité.

À la question : *« Pensez-vous que l'on puisse parler de l'idée d'un "marché" relatif à la reconstitution ? »*, les réponses tendent majoritairement vers le positif : *« Oui, en tout cas, personnellement, je le considère comme tel »*, *« Le marché est en développement mais il stagne depuis un an environ... »*, *« Je pense que l'on peut parler de marché entre reconstituteurs et consommateurs, on y retrouve d'ailleurs les pratiques du marché "conventionnel", concurrence (parfois déloyale avec des produits venant de pays où les salaires sont très bas), surconsommation, gadgets, effets de mode et standardisation... Mais il y a aussi des alternatives à cela, il existe des échanges sans flux financiers, du troc, un souci chez certains (reconstituteurs et consommateurs) de la provenance de ce qu'ils achètent, également un intérêt en ce qui concerne les matériaux utilisés (sensibilité à*

écologie par exemple. » Deux entretiens donnent cependant des réponses plus mitigées ou négatives : *« Pas facile à dire. En règle générale, le reconstituteur va se débrouiller par lui-même pour faire pas mal de choses. »* L'artisanat doit, pour survivre, être destiné à un groupe plus large que les simples initiés. Ou il doit être spécifique (forge d'épée par exemple) renvoyant à des capacités que n'ont pas les reconstituteurs ou les pratiquants d'AMHE. Enfin, le marché tend à se développer sous forme de troc. Ce principe demande des compétences spécifiques des deux côtés du système d'échanges, afin que l'un des deux individus ne soit pas lésé.

Un autre point important concerne les relations entre artisanat et reconstitution. Globalement, aucune tendance générale ne se dégage quant à savoir si l'artisanat a mené à la reconstitution ou si cela a été l'inverse. *« La reconstitution m'a amené à rechercher les techniques de fabrication afin d'obtenir le même résultat que les pièces découvertes en fouille. Ma petite expérience des matériaux et des techniques de mise en œuvre acquise lors de mes études m'ont permis de me développer et de redécouvrir certains gestes »*, *« D'abord reconstitution, ensuite artisanat. »* Dans ce schéma, l'artisanat survient après la reconstitution, après une prise de connaissance de techniques spécifiques et une volonté de développer ce côté de la reconstitution. D'un autre côté, certains artisans mettent en avant leur démarche de reconstitution suite à l'artisanat : *« L'artisanat a mené à la reconstitution »*, *« J'ai commencé le travail du feutre avant la reconstitution. Pour moi la pratique de cet artisanat m'a mené vers la reconstitution. En ce qui concerne la pratique du geste, mon artisanat se nourrit de la reconstitution et ma pratique de reconstitution se nourrit de mon artisanat. »* Un autre cas de figure voit se développer conjointement les deux : *« Je suis passé à la reconstitution en pratiquant l'artisanat. »* Il ne semble donc pas exister de trajectoires particulières liant reconstitution et artisanat. Les deux finissent par être pratiqués conjointement, mais l'ordre d'apparition et la mise en place de l'activité diffèrent selon les enquêtés. Les deux facettes se mélangent et ne sont pas distinctives. Aucune ne prédomine sur l'autre au moment des entretiens. D'ailleurs, une seule personne déclare ne pas avoir de costume en lien avec son artisanat. Pour les autres, leur pratique de reconstitution est pensée en fonction de l'artisanat qu'ils développent : *« En général, mes costumes sont adaptés à mon activité de vente de mes produits : un bijoutier renommé qui a le statut social pour se permettre de porter des vêtements représentant sa réussite sociale lorsqu'il est de commerce, ou les vêtements du même bijoutier lorsqu'il est dans son atelier en plein processus de fabrication »*, *« Je porte généralement un costume d'artisan. »* Là

encore, tout est mis en place pour faire correspondre l'artisanat à la reconstitution, afin d'associer les deux. Les artisans sont dès lors considérés comme reconstituteurs à part entière, au même titre que les autres pratiquants, si ce n'est leur capacité à créer et produire des artefacts de manière professionnelle.

Cette idée se confirme lors des observations participantes : les artisans sont soumis aux mêmes normes sociales que les autres, bien que les reconstituteurs viennent parfois les voir pour leurs compétences particulières : commandes, renseignements, etc. Mais eux-mêmes tiennent un discours sur la reconstitution semblable à celui de n'importe quel informateur : discussions sur les costumes, l'époque représentée, etc.

Il est possible de rappeler qu'une fois encore, le groupe influe sur les connaissances mises en place et par extension sur la reconnaissance accordée aux artisans. Ceux-ci forment un groupe à part entière, caractérisé par leurs compétences spécifiques et par le réseau de relations auquel ils peuvent avoir accès : tous déclarent connaître d'autres artisans, échanger avec eux, même si le domaine de réalisation est différent. Les enquêtés que j'ai pu interroger sont forgeron, feutrier, céramiste, etc. mais ils mobilisent des contacts qui peuvent être de tout autre domaine : tisserands, verriers, artisans en réduction de fer, etc. *« Le réseautage est important dans ce domaine, et on peut toujours échanger avec d'autres corps de métiers »*, *« Cela créer des liens quand il y a peu de personnes... »* Pouvoir mobiliser des connaissances sur un même réseau, à savoir celui des artisans, permet de maintenir vivante la pratique, en l'enrichissant d'interactions ainsi qu'en formant une entité commune, reconnue par les autres participants. L'idée d'être « ensemble », permettant de former système, prend toute son importance.

Pour terminer à propos des artisans, il est enfin utile de fournir quelques éléments biographiques. Ceux avec qui j'ai pu mener des entretiens sont originaires de Suisse, de Belgique, du nord de la France, de l'Ouest ou encore du Sud. Leur moyenne d'âge se situe en dessous d'une quarantaine d'année, l'enquêté le plus jeune ayant 27 ans au moment de l'entretien et le plus âgé, 56. D'une manière générale, ils sont en couple, marié ou non, et la proportion de ceux ayant des enfants est d'environ la moitié. Quant à leurs diplômes, ils peuvent varier d'un CAP à une licence.

Ces données permettent de voir que la situation familiale ou la position géographique ne jouent en rien sur l'artisanat dans un but professionnel. De même, le niveau de diplôme

n'est pas significatif puisque la plupart des artisans sont autodidactes. En outre, la discipline d'obtention des diplômes ne concerne pas, la plupart du temps, la réalisation artisanale qui a suivi. Enfin, la question de l'âge permet de constater que la pratique peut être en renouvellement (artisans de moins de 30 ans) mais aussi qu'elle prend place à un moment particulier de la vie des personnes : l'artisanat apparaît à deux moments distincts : soit comme métier premier, qui suit les études, ou en tant que reconversion professionnelle.

En revanche, il est à noter que tous les artisans rencontrés sont des hommes. Il est possible d'envisager le sexe comme une variable discriminatoire. Certaines femmes deviennent artisanes (par exemple, pour la réalisation du verre ou de costumes), mais majoritairement, ce sont des hommes qui occupent cette position. La question se pose de savoir si le rapport à la matière première (fer, terre, etc.) ne joue pas un rôle dans l'expérience différenciée de l'artisanat en fonction du sexe. Certains objets et matières seraient sexués : le fer comme élément masculin et le tissu comme élément féminin, ce qui impliquerait en répercussion un attachement de certaines techniques aux hommes, et d'autres, aux femmes, en dehors des simples compétences demandées par le savoir-faire (par exemple, forger nécessite une certaine force physique). Cette question demeure ouverte, mais le terrain autorise déjà à l'énoncer clairement, en ce que les rapports à l'artisanat ne sont pas les mêmes en fonction du genre. Mener une enquête en s'attachant essentiellement à l'étude des objets pourrait permettre de poursuivre cette analyse.

En dehors des artisans, un autre type de professionnels est au cœur de l'histoire vivante : ce sont les chercheurs.

B.2. *Les « chercheurs »*

Comme il a été vu précédemment, le monde de l'histoire vivante est caractérisé en partie par les recherches qui sont effectuées. Elles peuvent être réalisées à titre personnel et amateur, comme par des personnes dont c'est l'occupation principale, pour ne pas dire la profession. Il n'est pas question de revenir sur ces premiers types de recherches, mais davantage de s'attacher aux seconds. Derrière ce terme, se cachent plusieurs réalités distinctes. D'abord, des chercheurs qui évoluent dans un cadre universitaire. Ils se rencontrent principalement au sein des AMHE et sont souvent des doctorants, en histoire ou en archéologie. J'ai pu effectuer quatre entretiens avec ces jeunes chercheurs, sachant qu'au total en France, d'après les journées d'études organisées sur ce thème, ils ne sont pas,

à l'heure actuelle, plus d'une dizaine. À noter que certains pratiquants effectuent des recherches très spécifiques sur des sujets particuliers, pour leur propre loisir et dans un but de transmission au reste de la communauté. Ils ne seront toutefois pas mentionnés ici afin de conserver l'aspect professionnel attaché à la recherche. Il n'en demeure pas moins que la frontière entre profession et loisir est parfois ténue : le doctorat est réalisé à titre professionnel, dans une optique de recherche universitaire ; mais il est souvent complété par une pratique physique des AMHE, en tant qu'activité de loisir, détachée de la recherche. Les sujets de thèses sont variés et portent autant sur les *« combats et combattants aux XIVe et XVe siècles »*, que sur les *« différentes formes de combat normé en armure à la fin du Moyen-Âge »*, ou encore sur *« l'histoire de la conservation et de l'enseignement des savoirs manuels »*. Tous ces doctorants ont pu être rencontrés lors de différents terrains, ce qui montre à quel point leur recherche et l'usage effectif des AMHE sont liés. Ils prennent par ailleurs toujours part aux débats sur les différents supports internet, à propos d'une possible fédération ou pour ce qui est de la manière de pratiquer. Les outils qu'ils emploient correspondent à ceux habituellement utilisés par les historiens ou les archéologues (manuscrits, catalogues, etc.) mais il est parfois question de *« reproductions d'artefacts »*, qu'il s'agisse d'armes ou d'armures. Les méthodes laissent une place importante à l'expérimentation.

Le rapport aux AMHE en tant qu'activité physique apparaît comme essentiel. Ces derniers peuvent être mobilisés dans un cadre professionnel et passer du statut de loisir à celui d'activité permettant l'évaluation de la recherche théorique menée en amont. L'utilisation de cette technique dans un but scientifique est souvent mentionnée, mais toujours avec des critères très précis : dans un cadre particulier, avec un protocole de recherche. En ce sens, cette pratique des AMHE se distingue de celle des loisirs en ce qu'elle répond à une hypothèse théorique posée en amont et vise uniquement à la tester. Ce qui est opérant est un travail sur les gestes ou, pour le dire autrement, *« une recherche de l'efficience bio-mécanique dans le respect des sources »*, un travail qui *« ne peut aller au-delà d'une hypothèse vérifiée par rapport au texte »* d'origine.

Par extension, la question du rapport au corps est à soulever, en ce qu'elle ne fait pas consensus entre les différents enquêtés au niveau de la recherche. Le corps peut ainsi être un outil ou, au contraire, il est laissé à l'écart : *« La question de l'intelligence kinesthésique et de la proprioception est essentielle. »* Le corps en tant qu'outil est distingué selon le type

de pratique : *« Pour la pratique loisir, fatalement. Pour la recherche, non, il faut au contraire s'en séparer pour maintenir la neutralité de lecture des sources […]. Nous ne sommes pas des reconstituteurs. Mais par contre, on doit bien prendre en compte l'histoire du corps et l'histoire de ce rapport au corps médiéval. »* Ce qui est énoncé est une différence de fond entre ce que présentent les reconstituteurs, ou les pratiquants d'AMHE dans leur loisir, et ce que les chercheurs mettent en place en termes de méthodologie. Le travail professionnel sur les AMHE, en tant que donnée historique par exemple, ne saurait être confondu avec le loisir, en ce que les objectifs ne sont pas les mêmes. D'un côté, une recherche considérée comme fondamentale, qui se sert des AMHE comme centre d'expérimentation, et de l'autre, une activité de loisir, qui mobilise fatalement un rapport au corps en tant qu'elle prend place dans une démarche physique. Une fois encore, ce qui compte est une position identitaire : de « chercheur professionnel », en opposition aux initiés d'AMHE, et plus largement, à la pratique contemporaine. En effet, ces mêmes enquêtés déclarent prendre part régulièrement à des sessions d'AMHE, mais dans un autre cadre que celui de leur doctorat. Ces derniers sont mobilisés pour une recherche, dans leur contexte historique et non pas pour leur côté moderne et physique.

Cette affirmation de la possibilité d'une identité professionnelle quant aux AMHE se retrouve lors de la question posée au cours des entretiens : *« Pensez-vous qu'il soit possible d'avoir une activité professionnelle en lien avec les AMHE ?* » Tous répondent par l'affirmative. On peut y voir une volonté de parvenir à vivre de leur recherche et par extension de leur centre d'intérêt. En outre, ils énoncent tous ce qu'ils entendent derrière ce terme, qui ne fait pas toujours consensus : l'activité professionnelle sera possible lorsqu'elle *« sera implantée officiellement dans le milieu universitaire. La multiplicité des "instructeurs" offrant leur savoir et présentant leurs travaux gratuitement va à l'encontre de toute pratique commerciale viable (du moins en France) »*. Ou bien, *« dans le cadre de la recherche historique. Je ne rentre pas en débat quant à la question de la pratique moderne comme sport ou activité associative qui soulève de nombreux problèmes dans les processus de professionnalisation* ». On le constate, la distinction n'est pas toujours clairement opérée entre les AMHE du côté de la recherche, dans leur dimension diachronique, et les AMHE en tant que technique physique.

Différentes possibilités de professions sont toutefois énoncées : *« Des consultants niveau recherche, matos et formation physique. Des concepteurs d'équipements. Tout ce qui existe*

dans un art martial à peu près développé dans le monde moderne », « Des activités qui n'ont rarement ou jamais trait à la recherche, car il s'agit d'appliquer la recherche (cours, stages, démos, animations, spectacles, etc.). » La frontière entre loisir et profession, entre AMHE comme élément de recherche universitaire ou en tant qu'activité physique, est sans cesse remise en question. Les limites de la pratique, entre théorie et application, ne sont jamais clairement définies et établies. Ceci indique que la professionnalisation, si elle est souhaitée, n'en est encore qu'à son stade embryonnaire. Il est difficile de dire si celle-ci prendra une forme universitaire, de recherche, ou une application concrète, dans une optique sportive. Pourtant, ce qu'il faut retenir est une volonté commune de voir se développer et se professionnaliser les AMHE. À ce titre, et comme le demande leur inscription dans une dynamique de recherche, les doctorants interrogés déclarent participer à des conférences ou des colloques, visant à présenter leurs recherches et, plus largement, les AMHE. Par ailleurs, les observations de terrain, complétées par les entretiens, ont permis de constater que ce groupe spécifique forme une communauté centrée sur les recherches effectuées par tous. Les échanges portent sur la *« réalisation de techniques »*, des *« problèmes de traduction »*, *« l'interprétation des détails »*, ou encore le *« croisement des sources »*. Ces discussions peuvent avoir lieu dans un cadre international, avec des universitaires étrangers, en particulier au sein de l'HEMAC. Les liens entretenus sont entre jeunes chercheurs et, plus largement, avec les associations d'AMHE, pour une *« collaboration »*. Les adhérents et souvent les présidents de ces dernières sont considérés comme des *« amis »*. Toutefois, l'un des enquêtés me rappelle qu'il n'échange pas avec *« les associations qui cherchent à revendiquer un savoir et à le vendre »*. L'idée d'un refus d'échanger se fait jour, tout comme le fait que le savoir ne doit pas être objet de transaction financière. Ce principe est mis en place de manière concrète lorsque les individus mettent à disposition de la communauté AMHE, à titre gracieux, leurs travaux (traductions, interprétations, etc.). Le milieu des AMHE offre un espace riche pour les recherches universitaires, qui accueillent de plus en plus ce type de sujet de thèse.

Mais la reconstitution, bien que dans une mesure beaucoup moins visible et formalisée, offre un espace permettant aux chercheurs d'effectuer leurs enquêtes dans un but professionnel. Au cours du terrain, je n'ai pas eu l'occasion de rencontrer des universitaires qui mobilisent leurs travaux en lien avec la reconstitution, à la manière dont cela se fait pour les AMHE. Pourtant, les études réalisées par les historiens ou les archéologues servent de support pour les reconstituteurs. Mais tout se passe comme si, par son

inscription contemporaine, la reconstitution ne pouvait faire l'objet d'un sujet d'expérimentation. Néanmoins, même si le terrain ne révèle pas ce type de démarche, un exemple peut être pris puisqu'il a été rencontré lors du travail bibliographique. Il concerne la période de l'Antiquité, mais donne cependant à voir une manière d'aborder la reconstitution du point de vue de la recherche universitaire. Il s'agit des communications d'Éric Teyssier[550] qui mettent en avant le lien qui peut être fait entre recherche, histoire vivante et archéologie expérimentale. Distinguant les deux, l'auteur rappelle que l'archéologie expérimentale se sépare de la reconstitution en ce qu'elle *« permet d'analyser les techniques de civilisations disparues. Elle trouve son origine dans la nécessité de comprendre concrètement certains textes anciens et de vérifier les hypothèses relatives aux méthodes de fabrications d'objets ou d'outils antiques découverts au cours des fouilles […]. Ces expérimentations se fondent toujours sur une méthodologie scientifique […] [et] sur une reconstitution bien pensée, mais elles vont plus loin dans leur démarche »*[551]. Il s'agit de s'interroger sur le rapport entretenu par les chercheurs, y compris ceux travaillant sur les AMHE, avec la reconstitution et l'archéologie expérimentale. Cette dernière apparaît au fondement de la recherche scientifique, puisqu'elle pose des hypothèses et met en place des techniques pour tenter d'y répondre. Tout se passe comme si l'histoire vivante apparaissait comme un support permettant d'exposer les recherches effectuées en amont, par d'autres méthodes et disciplines : histoire, archéologie expérimentale, etc.

La question de la professionnalisation porte davantage sur l'objet d'étude. C'est l'idée que défendent les doctorants travaillant sur les AMHE lorsqu'ils cherchent à distinguer leur action en association de leur méthode scientifique. L'histoire vivante, en tant qu'application concrète, est utile à un autre niveau : *« Les grands Jeux romains de Nîmes constituent une expérience originale et pleine de sens. Grâce au partenariat entre la ville de Nîmes, son université et la société Culturespaces qui gère les monuments romains de la ville, un nouveau concept de valorisation didactique a pu être inventé. Cette rencontre entre les meilleurs groupes de reconstitution et d'expérimentation antique et le grand public est exceptionnelle par son ampleur et sa nature. Pour la première fois, plusieurs centaines de reconstituteurs sélectionnés pour le sérieux de leur démarche scientifique et didactique peuvent présenter, ensemble, leur travail [...]. »*[552] Il est important de souligner que les

[550]Maître de conférences en histoire à l'université de Nîmes.
[551]Éric Teyssier (2011), « Archéologie expérimentale et histoire vivante antique », *Histoire antique et médiévale*, avril, hors-série n° 26, pp. 15-16.
[552]*Ibid.*, p. 18.

termes employés par ce chercheur sont très proches de ceux utilisés par Alain Nice, l'organisateur du *Festival*, surtout ceux concernant le *« sérieux »* des troupes invitées, j'y reviendrai. Le rôle de l'histoire vivante semble être de diffuser les recherches effectuées au préalable.

La professionnalisation relative à cette activité porte sur les recherches effectuées sur ses objets (AMHE par exemple) ou ses principes pédagogiques (ses applications) permettant de toucher un public plus vaste que ne le font les comptes rendus de recherche. Par ailleurs, il est possible que certaines troupes de reconstitution travaillent avec des archéologues pour mener à bien une opération d'archéologie expérimentale. Les pratiquants ont en effet à leur disposition les reproductions de matériels que les universitaires ne possèdent pas la plupart du temps. Des partenariats peuvent être mis en place entre des chercheurs professionnels et des associations, dans un souci de complémentarité. Un enquêté travaille par exemple avec des archéologues pour la reproduction de certaines pièces de poterie.

À cet égard, en dehors du milieu universitaire, d'autres acteurs de la reconstitution peuvent effectuer des recherches dans les limites de leur profession. Je reprendrai l'exemple précédent, celui d'un enquêté *« archéo-céramiste autodidacte »*, artisan qui vit de ses productions. En dehors de celles-ci, c'est tout un travail de recherches qui est effectué, afin d'améliorer sa création artisanale, et de diffuser ses connaissances. Il participe à des colloques et travaille fréquemment avec le milieu universitaire pour des reconstitutions de fours, dans une optique d'archéologie expérimentale. Les recherches quant aux techniques ne sont pas limitées au seul cercle universitaire et certains n'hésitent pas à mener des études comme complément de leur profession, dans un souci de diffusion et de travail pluriel, alliant activité artisanale et activité de recherche.

Ainsi, le principe de la recherche professionnelle est effectif : pour les AMHE et, bien que dans une moindre mesure, pour le terrain effectué, pour la reconstitution. Ces études sont intimement liées à l'archéologie expérimentale, méthode qui garantit la réalisation scientifique de la reconstitution. Ces différents chercheurs « professionnels » font porter leurs études sur des objets propres à l'histoire vivante (les AMHE, certaines thématiques de la vie quotidienne d'un point de vue historique) ou sur le principe de transmission et de diffusion des connaissances, particulier à l'activité. À côté des artisans, les chercheurs occupent un rôle délimité en tant qu'acteurs professionnels. Un autre type de profession à évoquer concerne les animateurs.

B.3. *Les « animateurs »*

L'animation, en tant que technique mise en place en vue d'une transmission, est souvent mentionnée par les enquêtés mais rarement définie, si ce n'est en opposition à *« spectacle »*. Elle vise à faire passer des connaissances à un public à l'aide de techniques didactiques, d'objets reconstitués et de discours adaptés. D'une manière plus clairement établie, l'animation correspond à l'*« ensemble des moyens et méthodes mis en œuvre pour faire participer activement les membres d'une collectivité à la vie du groupe »*[553]. La mobilisation de ce principe se fait par la plupart des troupes, associations comme professionnels. Ce principe pédagogique est à la base de l'échange et permet d'intéresser les auditeurs, en les faisant participer de manière active à ce qui est présenté (par le toucher, le langage, la vue, etc.). Cette technique n'est pas réservée à un certain groupe, ni aux professionnels. Les artisans l'utilisent pour expliquer leurs activités.

Malgré cela, certains pratiquants et plus particulièrement professionnels, se déclarent *« animateurs »*, formant une catégorie à part et définissant une identité spécifique dans le champ des métiers. Ces animateurs n'ont pu se retrouver, au cours du terrain, qu'en reconstitution. En effet, les AMHE effectuent statistiquement moins de présentations et les initiés sont moins nombreux, ce qui limite la multiplication des statuts.

Pour ce qui est de la reconstitution, les animateurs s'identifient ainsi en ce qu'ils ne sont pas artisans, mais effectuent des *« animations »* pour le public. Leurs statuts sont variés : souvent, ce sont des intermittents du spectacle ou des autoentrepreneurs : *« Musicien »*, *« Animatrice scribe »*, *« Animateur pro »*, *« Animateur socio-culturel »*, etc. À cet égard, leur identité professionnelle ne prend sens que lorsqu'il y a des personnes extérieures au groupe, lorsque leur prestation est demandée par un organisateur. Lors de rassemblements *off*, ils ne gardent pas cette identité professionnelle, destinée principalement à ceux se situant en dehors de la communauté. En revanche, ils conservent leur condition : intermittent, etc., reconnue par les autres reconstituteurs présents. La différence de statut impose à certains un nombre de dates spécifiques à effectuer par an : il s'agit de leur unique activité professionnelle. Ou bien, être animateur apparaît comme un revenu complémentaire, mais cela n'en reste pas moins une déclaration officielle, avec un statut professionnel, en dehors de l'adhésion à une association. En outre, ces animateurs peuvent

[553] *Cf. Le Larousse* par exemple, entrée *« Animation »*.

être spécialistes d'un domaine particulier, la musique par exemple, ou au contraire, donner à voir un aperçu de plusieurs thèmes, relatifs à la vie quotidienne. Les contraintes liées au statut, ainsi que les définitions données sous le même vocable d'animateur ne sont pas les mêmes, ce qui complique la compréhension de cette profession, à délimitations multiples.

Les fonctions d'animateur de l'histoire vivante regroupent deux caractéristiques : d'une part, un statut, officiellement reconnu par l'ensemble de la société, et de l'autre, une identité professionnelle en tant qu'animateur, comme fait distinctif des autres métiers : artisans, chercheurs, etc. L'animation implique un savoir-faire particulier, la mise en place d'une approche pédagogique, capable d'intéresser les enfants comme les adultes, pouvant toucher n'importe quel type de public. D'ailleurs, les intermittents du spectacle ne se permettent que rarement de refuser des prestations et peuvent être présents lors d'événements pour lesquels le public est perçu de manière plutôt négative par l'ensemble du reste des pratiquants. Pourtant, il arrive parfois que certains intermittents refusent de retourner sur une manifestation lorsque l'ambiance par rapport au public, et l'organisation, n'étaient pas conformes à leur vision de l'histoire vivante. À titre d'exemple, un animateur rencontré lors d'un terrain m'a affirmé ne jamais retourner à la fête médiévale de Provins, tellement les conditions, tant au niveau organisationnel que sous l'angle de l'historique, n'étaient pas correctes, et en contradiction avec sa pratique.

L'identité d'animateur est sans aucun doute la plus floue de toutes les professions liées à l'histoire vivante. Ses caractéristiques sont souvent définies par les autres membres du groupe. Au cours du terrain, je n'ai pas pu effectuer d'entretiens avec des animateurs, pour des raisons techniques et temporelles, et parce que ce sont des personnes difficiles à saisir en ce qu'elles n'occupent pas une position, dans l'espace des manifestations, différente visuellement, des non-professionnels. Pour le dire autrement, il n'est pas possible de savoir si le reconstituteur est un animateur professionnel ou s'il fait partie en tant que bénévole d'une association. Un autre fait qui a posé problème est justement que ces professionnels ne se définissent que rarement en tant qu'animateur. Cette catégorie relève d'une construction *a posteriori* du terrain, en prenant en compte les éléments fournis par les autres reconstituteurs. Le groupe des « animateurs » est délimité par rapport au regard des autres enquêtés. Leur approche se réalise *« en creux »*, en ce qu'ils ne montrent pas directement une identité particulière. Et ce, d'autant plus que ce qui semble davantage faire sens pour eux est le statut d'intermittent. Mais cette catégorisation laisse de côté les autres

reconstituteurs qui se déclarent animateurs mais avec un autre statut (micro-entreprise). Pour cette raison, il m'a semblé plus pertinent d'élargir cette notion à tous ceux pratiquant en professionnel une animation médiévale dans le respect des principes définis précédemment.

Certes, l'analyse trouve ses limites en ce que des entretiens approfondis font défaut. Mais les échanges effectués lors des observations participantes, ainsi que les items liés à la pratique professionnelle du questionnaire distribué aux reconstituteurs, permettent déjà de dresser un premier tableau de ce type de métier au sein de la reconstitution. L'animation constitue une identité de statut, mais elle met en avant les compétences pédagogiques et didactiques de ces professionnels qui, la plupart du temps, travaillent seuls ou en couple, à la différence des associations, qui englobent un nombre plus important d'adhérents. Le fonctionnement de l'animation diffère entre une troupe qui peut mobiliser une trentaine de personnes et un animateur seul, qui doit nécessairement se définir en fonction d'une polyvalence professionnelle.

B.4. *Les emplois dans les structures reconstituées et les organisateurs*

D'autres sortes de professionnels sont les responsables de structures et par extension, souvent, les organisateurs d'événements. Des constructions telles les reconstitutions de bâtiments ont pour finalité ou du moins, pour nécessité (économique et/ou politique), d'être présentées au public et « animées » grâce à des présentations vivantes. Au cours des différentes observations, il s'est révélé que la plupart des responsables de structures (parc archéologique, reconstitution de bâtiments) étaient aussi organisateurs de prestations. C'est par exemple le cas du directeur du musée de Marle, qui se charge d'organiser le *Festival*, ainsi que les différentes *Journées mérovingiennes*. Le principe est de donner « vie » aux bâtiments, qu'il s'agisse de maisons du Haut Moyen-Âge, de bergerie, de fermes, etc. L'ordre dans lequel le projet se place n'est pas délimité : les reconstitutions de bâtiments peuvent être premières (comme c'est le cas à Marle), l'animation historique venant par la suite dans un but précis : *« Les Journées mérovingiennes, c'est ce qui a fait démarrer le site, c'est ce qui a fait décoller le site au départ, en termes de fréquentation […]. Ce qui nous permet d'attirer le monde à Marle c'est, c'était, les Journées mérovingiennes. »* Mais les bâtiments peuvent venir en complémentarité aux animations déjà existantes : *« La bergerie, en tant que décor reconstitué, complète le dispositif d'animations pour les*

Médiévales, qui est essentiellement composé des bâtiments "en dur" de la basse-cour, d'enclos plus succincts, d'un four à pain et d'un four de potier. » Bien que l'ordre chronologique puisse varier entre la construction et l'animation, l'objectif reste identique : donner vie à des bâtiments reconstitués.

Toutes ces structures sont ouvertes au public, qui peut profiter à la fois des reconstitutions « en dur », et du côté « animation » dans un lieu approprié à la présentation effectuée. Les responsables de ces structures peuvent être soit employés par des collectivités territoriales ou faire partie, à titre bénévole, d'associations loi 1901. De même, la construction peut être effectuée par des professionnels du bâtiment (parfois des artisans), comme par des bénévoles. Une fois encore, il n'existe pas un profil type pour ce qui est de la construction des structures ; les rapports entre professionnels et bénévoles sont pluriels. Au cours d'une même reconstitution, il est possible que les deux types de statuts soient représentés.

Toutefois, pour ne citer que les professionnels, il faut mentionner qu'en dehors des directeurs de structures, certaines associations ou collectivités peuvent engager des personnes à temps plein ou à temps partiel pour s'occuper des constructions. C'est par exemple le cas à Marle : *« Les personnes employées à Marle, c'est la mairie. Fabrice qui est là, est le permanent du site. Il travaille toute l'année ici, avec Aurélie, qui est à l'accueil, elle, elle est financée par un poste, les emplois solidaires créées par les régions et notamment financés par la région. Il y a aussi Thierry qui est là à mi-temps, il est là six mois de l'année pour la saison, d'avril à octobre. »* Un autre exemple peut être pris, rencontré au cours d'un terrain, mais qui concerne une reconstitution gauloise : il s'agit du village de Coriobona[554], en Charente. L'association, à l'aide de contrats aidés, a pu recruter deux employés. Or, la suppression de ces contrats entraîne la fin de ces postes et de grosses difficultés pour les bénévoles de l'association pour continuer à faire vivre le site. Les contrats professionnels conclus entre les associations ou les collectivités et les employés, font suite à une demande générale des directeurs ou responsables des structures, afin de permettre à celles-ci d'être entretenues et animées pour un public vaste : école, visiteurs, etc. Concernant la bergerie par exemple, *« il faut refaire les parois tous les ans/deux ans. Je vérifie tous les ans l'état général et fait de menues retouches (terre tombée du toit, etc.) »*. La professionnalisation qui est en jeu permet à ces reconstitutions de continuer à

[554] *Cf.* le site internet : http://coriobona-village-gaulois.com.

exister. Sans ces emplois, les bâtiments risquent de demeurer des structures inertes et à terme, leur disparition, faute d'entretien, programmée.

En dehors de ces emplois liés au maintien des reconstitutions de bâtiments, un autre profil de professionnel concerne les organisateurs de manifestations. Comme il a été dit, ils peuvent être liés à ces reconstitutions, afin de les animer et de les faire vivre, mais aussi exercer leurs fonctions en dehors de celles-ci. D'une manière générale, que l'organisation soit ou non rattachée à un bâtiment, le rôle principal des organisateurs est la sélection des troupes qui viendront animer. Ceux-ci sont en général connus de l'ensemble de la communauté, du fait de leur rôle de « recruteur », que ce soit pour des associations ou des professionnels. C'est par exemple le cas pour le *Festival*, comme pour l'APHV (*Association pour l'Histoire Vivante*) qui organise plusieurs rassemblements de grande ampleur et en particulier le marché médiéval de Pontoise et *Fous d'histoire*. Le directeur de l'association en est le seul professionnel permanent. Une fois encore, les liens entre associations et professionnels sont très étroits ; l'APHV se compose par ailleurs de bénévoles et d'intermittents du spectacle. On retrouve divers statuts, reliés entre eux par le biais des organisateurs, dont le but est de créer des manifestations ou encore, d'*« aider les personnes qui de par leurs actes et activités font revivre l'histoire »*. Les organisateurs font le lien entre professionnels et bénévoles et parviennent à les rassembler en un même endroit. Il est possible de reprendre l'exemple du *Festival*. L'objectif du directeur du parc et organisateur de cet événement est de mettre en place une *« manifestation de qualité »* : *« Je sélectionne ce que j'estime être vraiment excellent pour une période donnée. »* Les compétences attribuées à l'organisateur relèvent d'une fonction de sélection des troupes, en ce qu'elles sont considérées par lui, et par extension par l'ensemble de la communauté, comme les « meilleures ». L'avis porté par celui qui sélectionne fait office de sanction positive, comme il a été démontré précédemment.

Ainsi, les professionnels se retrouvent au sein des structures, qu'il s'agisse de leurs directeurs ou d'employés, qui permettent aux bâtiments d'être maintenus en bon état et d'avoir une animation permanente. Quant aux organisateurs, ils font souvent le lien entre ces reconstitutions et leur animation. Dans tous les cas, ils ont pour fonction et compétences de sélectionner les troupes qui pourront participer aux manifestations. Cette spécialisation en tant que « sélectionneur » leur permet d'être reconnus (ou au moins connus) par l'ensemble de la communauté ; cela participe, par extension, à la

reconnaissance et à la pérennité de leurs engagements (*Festival*, etc.), puisque les troupes considèrent comme un privilège d'y participer. Les rapports entre professionnels et bénévoles sont étroits et ne font pas obstacle à la participation de tous à un même rassemblement.

B.5. *Les autres professionnels*

Enfin, tout un ensemble varié de professionnels peuvent être en lien, de près ou de loin, avec la pratique de l'histoire vivante. Ils ne sont pas nécessairement nombreux, mais ils ont pu être rencontrés au cours de terrains d'observations.

En premier lieu, les vendeurs. Ils se distinguent des artisans en ce qu'ils ne fabriquent pas eux-mêmes les objets qu'ils proposent à la vente. Il n'est pas rare qu'ils puissent acheter en gros à l'étranger et revendre au détail aux particuliers. De plus, leur « catalogue » est assez varié. Ils sont présents sur les différents événements, et leurs marchandises sont destinées autant aux participants qu'aux visiteurs. Ils peuvent posséder une boutique « en dur », que les membres de la communauté connaissent et dans laquelle ils peuvent se rendre. Ces boutiques sont ouvertes à tous publics et ne se limitent pas aux ventes pour reconstituteurs. Le système de vente par correspondance fonctionne avec ce type de professionnels et les pratiquants utilisent les fonctionnalités de l'internet pour « faire leurs courses ». Il faut souligner que certains de ces vendeurs proposent du matériel spécifiquement destiné aux AMHE : épées en nylon, équipements d'escrime (vestes de maître d'arme, masques, etc.). Les boutiques peuvent être spécialisées dans le domaine des AMHE, mais souvent et, plus largement, dans certaines actions sportives. Ou encore, certains vendeurs font le choix de mélanger dans leurs stocks des objets destinés à la reconstitution et d'autres aux AMHE, voire même d'y ajouter une thématique féerique. Ceci se comprend, comme pour les artisans, dans une volonté de toucher un public vaste, afin de pouvoir vivre de cette profession. Le choix du matériel doit être varié afin de s’adresser à des acheteurs distincts. D'une manière générale, ces boutiques se situent sur tout le territoire français, avec les plus connues d'entre elles, à Paris ou dans le sud de la France. Il est à noter que les pratiquants d'AMHE sont sans doute plus enclins à consommer auprès de ces vendeurs l'équipement nécessaire à l’activité, parce qu'ils ne peuvent pas le fabriquer et qu'il ne répond pas aux compétences des artisans. Le cas est différent pour la reconstitution : les initiés peuvent fabriquer eux-mêmes une partie de leurs besoins, comme le costume. Le reste de la

consommation se fait souvent par le biais des artisans. Ce qui est mis en avant est l'avantage de posséder une pièce unique, à la différence de la consommation en boutique.

Néanmoins, les réalités économiques font que tous les reconstituteurs ne peuvent acheter chez les artisans le matériel proposé en boutique étant moins cher. Ceci se vérifie lors des *« marchés de l'histoire »* : les reconstituteurs viennent y faire leurs *« courses »*, que ce soit en *« petit matériel »* (lanternes, aiguilles, perles, etc.) ou en équipement militaire (casques, épées, etc.). D'ailleurs, la majorité des épées utilisées en reconstitution proviennent d'achats à Pontoise. Le matériel est souvent issu des ateliers d'artisans de l'Est qui vendent leurs productions en France. En revanche, pour les épées tranchantes, destinées aux tests de coupe (dans la pratique des AMHE comme dans celle de la reconstitution), les artisans français peuvent être sollicités. Toutefois, une distinction apparaît dans la consommation entre les pratiquants d'AMHE et les reconstituteurs : les premiers considèrent davantage les armes comme des outils. À cet égard, ils n'hésitent pas à les acheter auprès de vendeurs qui produisent à la chaîne, de manière industrielle, du moment que l'arme est conforme aux cottes des pièces de musée. Au contraire, les reconstituteurs accordent peut-être davantage d'importance au procédé de fabrication de l'objet, à l'aide de techniques d'époque par exemple. Il n'en reste pas moins que certains adhérents d'AMHE peuvent choisir une épée tranchante chez un artisan si ses qualités sont conformes à leurs critères de sélection, même si les tarifs demeurent plus élevés que ceux des entreprises.

Page suivante, une photographie prise lors du terrain *« Fous d'histoire »*, en novembre 2010. Elle montre sur un même râtelier des épées assignées aux AMHE, en nylon (à lames grise et blanche, sur la gauche) et des épées neutralisées, principalement achetées par les reconstituteurs. Cela montre la diversité que proposent de plus en plus les commerçants, pour s'adresser à un public varié. C'était la première fois que je voyais exposées conjointement des épées pour deux activités différentes. Cela questionne la montée croissante des AMHE en reconstitution. Les marchés de l'histoire étaient au préalable consacrés à la reconstitution, mais de plus en plus, les AMHE y occupent une place importante.

Illustration 8 : *Râtelier présentant des épées en nylon et en métal*

Source : Photographie personnelle

Un autre type de professionnels rencontrés sont les photographes. En effet, certains peuvent être engagés pour effectuer des clichés lors d'événements. L'un d'eux travaille dans la médiation culturelle. Il peut être sollicité par les associations pour réaliser des photographies de leur groupe, par des organisateurs ou encore des éditeurs, pour l'illustration d'ouvrages. Il est lui-même reconstituteur et me rappelle que pour lui, en tant que photographe, il est plus facile de se faire accepter par les troupes car il a une identité qui fait sens pour la communauté. Les autres connaissent sa *« démarche »* et savent qu'il peut les comprendre. La participation d'un professionnel non « étranger » au clan est moins intrusive par ce qu'il fait déjà partie intégrante du groupe. Les photographies jouent un rôle essentiel. Comme il a été mentionné, ces clichés peuvent être des supports mémoriels, mais aussi servir à la promotion des pratiquants. Avoir la possibilité, pour une association, ou un professionnel, de s'offrir les services d'un photographe dont c'est le métier garantit la qualité des images diffusées. En outre, la participation des photographes aux diverses démonstrations d'histoire vivante favorise la diffusion de l'activité et induit parfois une reconnaissance plus large. Pareillement, la présence des équipes de télévision notamment au *Festival*, permet à ces professionnels de l'image de saisir au plus près la réalité de la

démarche. *A fortiori*, leur présence indique une diffusion de leurs travaux dans une large mesure : à la télévision, dans le journal, etc. Ainsi, ces professionnels de l'image, qui ne sont de prime abord pas spécialisés dans l'histoire vivante, apportent un autre regard, bien qu'ils soient mieux acceptés s'ils font déjà partie de la communauté. Leur travail induit une diffusion plus large de l'activité, grâce aux supports visuels mobilisés : photographies, films et sons enregistrés (interviews, commentaires, etc.). Des professions *a priori* éloignées de la pratique peuvent trouver un terrain propice au sein des différentes prestations de reconstitution, comme d'AMHE.

Enfin, un dernier groupe de professionnels interrogés ont été les directeurs de publications et rédacteurs en chef, en particulier des magazines spécialisés sur l'histoire médiévale. Ils abordent dans leurs lignes éditoriales les principes de l'histoire vivante, à l'aide d'articles et de photographies. Depuis peu de temps, quelques changements se font ressentir au sein de ces magazines, qui cherchent à mettre de plus en avant les reconstitutions, voire les AMHE : *« Notre revue œuvre depuis près de dix ans à promouvoir cette "discipline", où les Anglo-saxons ont pris beaucoup d'avance […]. Je pense qu'il serait bon pour notre revue de raviver un peu cette flamme. »* Les rédacteurs en chef, à travers ce qu'ils choisissent d'exposer, donnent à voir à un public étranger à l'histoire vivante ce que celle-ci peut englober. Leur rôle peut être défini comme celui de « médiateur », entre les pratiquants et un public plus vaste, surtout depuis que reconstitution et AMHE se voient confier une part de plus en plus importante dans les contenus des magazines. Cela est vrai pour le Moyen-Âge, comme pour l'époque Antique, qui a ses magazines spécialisés et au sein desquels la parole est souvent donnée aux reconstituteurs ou aux pratiquants d'AMHE. Pour ce qui est de leur rapport à l'objet, sur les deux rédacteurs en chef rencontrés, l'un pratique la reconstitution, l'autre non. Mais ils sont tous deux passionnés par cette activité et cherchent à la mettre en valeur et à la faire connaître. Leurs budgets sont toujours limités et la thématique de chaque numéro est sans cesse un enjeu économique. Il n'en reste pas moins que ces professionnels de l'édition sont présents à beaucoup de manifestations, pour se renseigner, prendre des informations ou encore des contacts. Ils sont largement reconnus par l'ensemble du groupe, qui voit un eux une possibilité offerte de s'exprimer en dehors des rassemblements.

En conclusion, il existe plusieurs types de professionnels. Ceux-ci peuvent être artisans, organisateurs, commerçants, animateurs, ou avoir un statut *a priori* plus éloigné de la

démarche : (jeunes) chercheurs, photographes ou rédacteurs. Le premier groupe agit directement sur l'activité, ces professionnels permettent son renouvellement, en dehors de la forme associative. Quant au second groupe, de manière très schématique, les différents corps de métiers interviennent une fois l'application effectuée. Bien entendu, cette distinction, purement formelle, vise à délimiter deux types d'approches professionnelles différents. De façon plus concrète, les photographes, écrivains, etc. agissent sur la pratique, en ce qu'ils peuvent, par leurs visions de la technique, la modifier et renvoyer aux acteurs une image différente d'eux-mêmes. De même, les frontières ne sont pas distinctement tracées entre les différentes professions et les statuts peuvent parfois être ambigus : un chercheur peut être reconstituteur, un artisan devenir commerçant pour la vente de ses produits, un animateur peut endosser le rôle d'un organisateur, etc. Ces catégories présentées visent à reconstruire le réel et à l'organiser, mais il est évident que les frontières sont cesse remises en question. Enfin, les professionnels relèvent davantage de la reconstitution que des AMHE. Ce phénomène peut s'expliquer en partie compte tenu du fait que ces derniers forment un ensemble plus restreint, tant au niveau du nombre de participants que du point de vue de la diversité possible. Ce qu'il s'agit de comprendre à présent sont les relations qu'entretiennent les bénévoles et les professionnels dès qu'apparaît la question du « marché ».

C. Quelles relations entre professionnels et bénévoles quant au « marché » potentiel de l'histoire vivante ?

C.1. *La question des tarifs et du marché*

Les relations qui existent entre professionnels et bénévoles au sein de l'histoire vivante ne posent *a priori* pas de problème aux différents acteurs concernés. Mais il arrive que des tensions se fassent ressentir dès lors que la question des prestations rémunérées est soulevée. Cela interroge la notion de « don », d'autant plus que certains professionnels vivent de leurs prestations.

Pour ce qui est du prix des prestations, tous les cas de figure peuvent se rencontrer. Mais globalement, tous (professionnels comme bénévoles) sont réticents à aborder cette question. Plusieurs cas de figure peuvent néanmoins être soulignés. Certaines associations ne demandent rien aux organisateurs, d'autres uniquement des frais de déplacement, d'autres encore établissent un devis et se font rémunérer. Quant aux professionnels, il est

communément admis qu'ils facturent aux organisateurs leur travail. Il est possible qu'une association demande aussi cher qu'un professionnel, aucune limite n'étant imposée quant aux tarifs pratiqués. L'organisateur est laissé seul juge des prix qu'il accepte ou refuse. Il n'existe par ailleurs aucun consensus entre les différents acteurs.

Dès lors, il peut être question d'un « marché » quant aux événements. Les professionnels, comme les bénévoles, offrent un service, tandis que les organisateurs (d'une manière générale, cela peut être des directeurs de musées, de fêtes médiévales, etc.) effectuent une demande en termes d'animation et de représentation, autrement dit, de service. Les prestations réalisées quant à ce marché de service sont destinées à un public extérieur à la communauté. L'organisateur joue un rôle de médiateur entre une demande, qui peut provenir des collectivités territoriales, du public ou plus simplement d'une volonté de l'organisateur lui-même, et une offre, formulée par les reconstituteurs, qu'ils soient ou non professionnels.

Mais ce principe existe aussi en fonction d'une offre et d'une demande relatives aux biens. Cette fois, ce marché agit de manière intra-communautaire. Ce sont les artisans et les vendeurs qui proposent les marchandises et les enquêtés forment la grande part de leur clientèle, quoique, comme il a été mentionné, ils soient parfois obligés de diversifier leur catalogue pour obtenir suffisamment de revenus. Il n'en reste pas moins que, dans les discours, l'offre des artisans est principalement adressée aux initiés. D'ailleurs, les terrains effectués à Pontoise peuvent souligner cette idée : certaines stands proposent des objets qui n'intéressent que les initiés, et non pas les visiteurs : lanternes, baquets, emblèmes en étain, etc. D'un autre côté, le fait que la majorité de l'offre en termes d'armement vienne des artisans de l'Est, montre un investissement du marché par ces derniers, qui sont reconnus par les habitués. Dès lors, un phénomène d'émulation technique et de surenchère se produit : le marché des armes destinées à la reconstitution (mais l'exemple pourrait fonctionner avec d'autres types d'artefacts : en bois, etc.) voit sa qualité augmenter, en fonction d'une compétition entre artisans, qui cherchent à proposer de plus en plus du matériel de meilleure qualité, répondant ainsi à l'offre croissante des consommateurs/reconstituteurs.

La communauté de l'histoire vivante intègre les professionnels comme les associations, mais des tensions se font parfois ressentir lorsqu'il est question d'animation. J'ai pu constater à plusieurs reprises, lors de l'analyse des discussions sur les forums, que des

divergences d'opinion quant aux tarifs pratiqués semblent insolubles entre les bénévoles et les professionnels. En effet, un débat qui revient constamment porte sur le fait de savoir si les associations doivent avoir des tarifs équivalents à ceux des professionnels, afin de ne pas leur faire concurrence, ou au contraire si celles-ci ne doivent pas être rémunérées puisqu'elles ne sont pas, justement, déclarées comme professionnelles. Ce qu'il faut retenir de ce débat est que la question des tarifs demandés se pose parce qu'il y a des professionnels dans la communauté. Sans leur présence, les associations choisissent individuellement les prix qu'elles désirent, sans référent aucun. La présence croissante du nombre de spécialistes invite tous les pratiquants à s'interroger sur les choix des tarifs et des animations proposées sur le marché. Les rapports entre associations et professionnels sont féconds pour un examen de la pratique sur elle-même et pour une délimitation continuelle de ses frontières identitaires.

Dans tous les cas, il existe un marché particulier, qu'il soit intra ou extra-communautaire. Cette question de la demande est énoncée par l'un des enquêtés déclaré comme professionnel : *« L'accroissement des manifestations me semble une bonne chose, culturellement parlant, cet accroissement s'expliquant autant par l'explosion de la demande que celle de l'offre. »* Mais cette idée est aussi soulevée dans le milieu des AMHE : *« - Cette activité pro ne se développera que si on dépasse la masse critique des pratiquants et que se mettent à exister des "clients" demandant uniquement de la pratique […]. - Tu penses alors que l'on peut parler d'un marché potentiel ? - Oui, sans hésiter. Si on le regarde parallèlement au redéveloppement du sentiment culturel européen, il y a un réel potentiel niveau membres et donc marché. Ça n'arrivera jamais aux 10 000 pratiquants, mais on peut raisonnablement arriver à 4 000/5 000 à mon avis. Sans oublier que dans d'autres pays, c'est déjà un marché (Italie, Allemagne, Suède, etc.). »* Dans les deux cas, ce qui fait sens pour les enquêtés afin de pouvoir parler de marché, est l'augmentation du nombre de pratiquants, ou de la demande. Tout se passe comme si l'histoire vivante, pour se développer, devait pouvoir être « consommée » au même titre que n'importe quel loisir et/ou sport. La démocratisation mène progressivement à une économie de marché, soumise aux rapports entre l'offre et la demande. Cet enjeu est rarement abordé de manière directe, surtout par les bénévoles, qui y attachent une importance moindre, comparativement aux professionnels, qui ont besoin de ce développement, en particulier pour le renouvellement des manifestations qui leur permet de multiplier leurs prestations.

Cette économie de marché possible et potentielle interroge, par extension, sur les retombées financières qu'elle peut induire. Si le marché tend à se développer, le poids économique des associations à but non lucratif, ainsi que celui des professionnels, qui verront probablement leur nombre augmenter, deviendront de plus en plus importants. La question se pose de savoir si les fondements mêmes de l'activité (transmission et attrait pour les aspects culturels et historiques) ne risquent pas d'être transformés. Toutefois, j'y reviendrai ultérieurement, ce principe a déjà été testé par le biais des fêtes médiévales, qui ne sont pas parvenues à supplanter l'histoire vivante, au contraire. Mais cette interrogation peut se ressentir chez les enquêtés, essentiellement à partir de la volonté de créer des fédérations, en particulier pour les AMHE. Ce regroupement, envisagé au niveau national, devrait avoir pour objectif de rassembler les divers membres, afin de donner du poids (économique et social) à l'activité. Une fois encore, un balancement existe entre une inscription dans un marché économique et une volonté de protection par rapport aux transformations extérieures. En revanche, une autre approche de l'offre est soulignée par certains informateurs : le fait que de plus en plus d'artisans soient sur le marché, pour un même artisanat. Or, s'il y a trois fois plus d'artisans depuis quelques années, il n'y a pas trois fois plus de reconstituteurs/consommateurs. L'idée que le marché est saturé est mise en avant. Cette perception, énoncée plusieurs fois lors des terrains, ne peut être vérifiée, puisqu'il est impossible de quantifier le nombre d'artisans, de consommateurs et *a fortiori* d'en faire une comparaison par rapport aux années passées, aucune donnée chiffrée n'existant quant à ces points particuliers. Néanmoins, comme il a été vu lors des entretiens avec les artisans, ces derniers parviennent encore à en vivre et ne relèvent pas l'idée d'une saturation.

En outre, une certaine concurrence peut parfois être effective : elle est peu énoncée entre les habitués, mais existe pour certains milieux professionnels, extérieurs au groupe, comme la presse spécialisée. Les deux revues principales concernant l'histoire vivante sont dans une logique de marché, abordant la question des *« parts de marché »*, chacune mettant par ailleurs en avant ses caractéristiques distinctives. Il est à noter que cette concurrence n'est pas réellement ressentie par les consommateurs (les reconstituteurs), même si chacun préfère souvent l'une des deux. Il arrive fréquemment que des auteurs d'article publient dans les deux revues.

L'histoire vivante étant en plein développement, la question des tarifs pratiqués, ainsi que de l'offre et de la demande, invite à penser son inscription dans une économie de marché. Il n'en reste pas moins que ces points demeurent difficiles d'accès, certaines questions n'étant encore que péniblement abordées par les enquêtés. Le rapport à l'argent constitue une forme de tabou, mais qui n'est pas tant imputable à la pratique en elle-même qu'à l'ensemble des conditions au sein desquelles elle prend place : société de consommation, etc. Mais en dehors cette dimension économique, le secteur à but non lucratif et les professionnels évoluent au sein d'une même activité.

C.2. *Deux milieux distincts pour une même pratique ?*

Il faut en premier lieu rappeler que *« les associations en France emploient au moins 1 200 000 salariés concentrés dans une minorité d'entre elles »*, et que *« le champ des activités récréatives, culturelles et sportives »* englobe à lui seul *« 85 000 salariés »*[555]. En tant qu'applications culturelles, les associations entrent dans ce cadre. Leurs salariés font partie de ces données chiffrées. Le développement professionnel existe au sein même des associations à but non lucratif, avec leurs employés, qu'en dehors, avec les professionnels déclarés seuls.

Pour ce qui est du premier cas de figure, les relations qui existent entre salariés d'une association et bénévoles de celle-ci peuvent parfois être conflictuelles : *« Il faut bien constater que les relations entre bénévoles et salariés donnent souvent lieu à des incompréhensions réciproques, des tensions, des frictions, voire des conflits […]. Ainsi, certains militants bénévoles dénient aux salariés la capacité d'épouser la cause de leur association et dénoncent même parfois la professionnalisation de leur organisation […]. Tout se passe ne fait comme si les bénévoles exprimaient deux sentiments de prime abord contradictoires mais qui, tous les deux, impliqueraient des relations conflictuelles avec les salariés : d'un côté un sentiment de fierté concernant leur engagement bénévole, gratuit et désintéressé, alors que les salariés se "font payer" ; d'un autre côté un sentiment de frustration, leur compétence et leur travail étant insuffisamment valorisés par rapport à l'activité des salariés. »*[556] Pour cette étude en particulier, ces relations conflictuelles sont davantage soulevées entre professionnels et troupe qu'au sein même des associations qui

[555]Armel Huet (2002), « Le mouvement associatif dans la société française... », *op. cit.*, p. 189.
[556]François Mayaux (1999), « Les relations entre dirigeants bénévoles et dirigeants salariés dans les associations », *in* François Bloch-Lainé (sous la dir. de), *Faire société, les associations au cœur du lien social*, *op. cit.*, pp. 206-207.

emploient des salariés. Or, cela ne veut pas dire que des tensions n'existent pas en interne. Mais ce fait est difficilement perceptible, puisque les conflits, s'ils existent (et il est probable qu'il y en ait), ont lieu au sein de l'association et ne se laissent que peu apercevoir de l'extérieur. C'est-à-dire que, ne faisant pas partie d'associations, les observations de terrains trouvent leurs limites à la porte des décisions et débats internes au groupe employeur. Il m'a pourtant été possible d'accéder à certains forums privés de quelques associations, et j'ai pu observer quelques fils de discussions concernant les salariés.

Ce qui ressort de ces analyses (et du reste des observations *in situ*), est le fait que les employés sont souvent recrutés au sein même de l'association, ou tout du moins, dans le *« milieu »* de la reconstitution ou des AMHE. Ils changent simplement de statut : de simple membre, ou pratiquant, ils deviennent « salariés ». Ce recrutement interne limite les tensions qui pourraient autrement apparaître. En effet, le salarié n'est pas un simple inconnu, puisqu'il faisait déjà partie de la communauté avant, il a une identité préalable à celle d'« employé », ce qui peut empêcher les rancœurs ou les conflits. Par ailleurs, j'ai pu constater que le travail confié au salarié est souvent correctement délimité et ne recoupe pas les compétences mobilisées autrement par les membres. Pour rappel, l'un d'entre eux avait pour fonction de mettre en place les supports de communication de l'association : tracts, site internet, plaquette de présentation, etc. Tout se passe comme si les missions confiées au salarié étaient choisies en fonction d'une juxtaposition des compétences. Il faut soulever le fait que certains employés sont recrutés pour des travaux spécifiques, qui correspondent à un besoin de l'association à un moment donné. Pour autant, tout est fait afin de pouvoir recruter « en interne » et, dans tous les cas, l'impossibilité de renouveler les contrats (souvent faute de subventions) est toujours considérée comme une « perte » pour les associations. L'une d'entre elles, qui avait un salarié et n'a pu le renouveler, l'a gardé en tant que simple membre. Mais le travail qu'il fournissait auparavant pour le groupe n'a pu être continué, faute de pouvoir s'en occuper à temps plein.

D'un autre côté, pour ce qui est de la question posée lors des entretiens aux reconstituteurs quant à leur point de vue sur la professionnalisation, les opinions sont divergentes. Pour les pratiquants « amateurs », le corps de métier lié à l'histoire vivante est généralement perçu sous l'angle de l'artisanat ou de l'animation, rarement en dehors de ces deux schèmes. Deux cas de figure sont énoncés : cette professionnalisation est considérée de façon positive, parce qu'elle accorde une facilité d'achat ou parce qu'elle met en avant le côté « sérieux ».

Ou bien, elle peut être vue, au contraire, comme une pratique déviante, par rapport aux normes du groupe, notamment à l'égard de l'artisanat, puisque le principe d'historicité peut être remis en cause en fonction des besoins économiques auxquels les professionnels doivent parfois se soumettre.

Le côté professionnel facilite l'accès aux artefacts nécessaires à l'activité : *« Cela permet de pouvoir trouver des accessoires qu'il était pratiquement impossible de se procurer il y a quelques années »*, *« Les artisans font perdurer les pratiques »*, *« C'est une bonne chose, cela permet d'avoir des artisans de qualité »*, *« Pour les artisans, nous en avons besoin pour pratiquer notre loisir. »* Cette facette apparaît comme une marque de reconnaissance et de sérieux : *« Je pense que c'est le reflet que cette activité est sortie du cadre ludique et léger du loisir et devient quelque chose de sérieux et rigoureux. Des artisans vivent (mal pour la plupart) de reproductions archéologiques et de créations histo-compatibles, des journalistes et des historiens se plongent dans cette démarche – ou des reconstituteurs deviennent journalistes et historiens – pour valider ou invalider des hypothèses. Je pense que c'est une nouvelle manière d'aborder l'étude de l'Histoire qui se développe et voir des pros émerger dans ce milieu est plutôt pour me plaire. »*

Cette montée croissante de la part des « métiers » peut être acceptée de façon plus mitigée, surtout quant à ce qui est présenté : *« Force est de constater également que beaucoup d'artistes, sous couvert de "faire du médiéval", véhiculent des images qui ne sont pas en accord avec l'histoire vivante... »* Ce qui est dénoncé est l'appropriation par certains de l'attrait que peut exercer le « médiéval » pour les consommateurs, et d'en tirer profit, en dehors des normes définies par le groupe. Il est à nouveau question des frontières et des valeurs, qu'il faut respecter pour être accepté : *« Les professionnels qui en vivent sont souvent d'assez mauvaise foi quant à leur démarche, tentant de jouer sur tous les tableaux. Quelques-uns (dont de mes amis) tentent de concilier les deux, en ne se cachant pas lors de leurs nécessaires adaptations par rapport à la démarche de reconstitution pure vis-à-vis de la pratique d'animation, qui a souvent ses impératifs propres, définis par les commanditaires. Chez les fournisseurs/artisans, c'est à peu près similaire : quelques-uns sont honnêtes sur leurs produits, et le niveau d'authenticité qu'on peut y trouver, se documentent etc., d'autres cherchent surtout à faire du chiffre. »* Les contraintes liées à la nécessité de vivre de l'histoire vivante sont déterminantes et primordiales. Ceci explique la volonté de beaucoup de professionnels d'élargir leur cercle d'expression et de

représentation en dehors de la reconstitution. Enfin, la question de la concurrence entre bénévoles et professionnels transparaît quelquefois : *« Les activités des professionnels doivent être bien distinctes de celles des amateurs »*, *« Pour les troupes qui rêvent de devenir professionnel, ça ne devrait même pas exister. »* Certains apparaissent hostiles à toute forme de professionnalisation, en ce que cela « dénature » l'enjeu premier de l'activité et pousse à la mise en place d'une économie de marché.

Ces citations soulignent le caractère exponentiel de la professionnalisation dans le milieu. Dans tous les cas, ce qui est mis en avant sont les difficultés (économiques, en termes de débouchés, etc.) qui sont attachées à ce statut : *« Faut pas rêver, je n'aurais pas le rendement ! »*, *« Je souhaite bon courage à ceux qui s'y lancent car c'est une niche de clientèle bien limitée ! »* Soit le problème est perçu du point de vue de la production, soit au contraire du point de vue des « consommateurs », jugés trop peu nombreux. L'offre et la demande ne sont pas toujours en adéquation, du fait de la faible reconnaissance de l'activité et du nombre de nouvelles « recrues ».

De même, la majorité des enquêtés par entretiens déclarent ne pas souhaiter professionnaliser leur loisir, afin que cela demeure une pratique permettant de sortir du cadre du travail. Implicitement, ce qui transparaît parfois est l'idée que les professionnels, qu'ils soient artisans ou animateurs, ont un coefficient de qualité de présentation plus élevé que celui des bénévoles. Cette idée est en contradiction avec celles précédemment énoncées qui positionnaient les professionnels de l'autre côté de la frontière : *« Cela permet une meilleure qualité si c'est son travail [au professionnel]. »* Ce point se retrouve dans les AMHE : *« Cette activité pro ne se développera que si on dépasse la masse critique des pratiquants et que se mettent à exister des "clients" demandant uniquement de la pratique. »* Le principe de professionnaliser les activités favorise une délimitation des statuts de chacun (pratiquants/consommateurs). La création d'un « marché » semble un facteur nécessaire pour la professionnalisation des AMHE.

Ce phénomène tend à montrer que la coexistence des différents statuts n'est pas sans susciter des réactions variées, voire contraires quant à l'apport des professionnels à la pratique. Ceci se comprend en raison du fait que les frontières et les territoires de chacun des protagonistes ne sont pas encore suffisamment constitués, ni stables. Chaque mouvement met en péril l'ensemble de l'activité, qui ne parvient pas, à l'heure actuelle, à se définir de façon unanime et univoque. Les enjeux, qu'ils soient économiques, culturels ou

encore politiques, ne sont pas, pour l'instant, suffisamment précisés, ce qui explique pour partie la possible cohabitation des différents acteurs, chacun pouvant trouver sa place, sans que la concurrence ne vienne perturber l'équilibre de l'ensemble de la structure : *« Les assos font de la concurrence... Mais pour le moment, cela se passe bien. »* Marché et professionnalisation se révèlent ensemble, en ce que la seconde ne peut exister sans le premier. C'est en revanche la question du marché en tant que tel qui pose problème : soit il est perçu comme bénéfique puisqu'il sert d'émulation pour la création de présentations ou d'artisanats ; soit, au contraire, il est connoté négativement, en ce qu'il implique une « dénaturation » de la démarche, par les enjeux économiques qu'il englobe et qui conduisent à une transformation des réalisations des professionnels qui souhaitent pouvoir en vivre.

Il est question de deux opinions opposées mais qui permettent de cerner les frontières identitaires : d'un côté, la professionnalisation croissante est analysée sous l'angle d'un « sérieux » accru de la pratique et d'une reconnaissance en expansion ; de l'autre, comme une possible déviance des enjeux premiers de l'histoire vivante. Chacun à leur manière, les enquêtés inscrivent la professionnalisation dans un schéma qui leur semble le plus répondre à leurs valeurs personnelles, et à celles de l'ensemble du groupe. Au final, ce qui pose problème est le rapport à l'argent, en ce que celui-ci transforme la transmission de connaissances et de savoir-faire (perte de la notion de don) mais aussi parce qu'il induit la mise en place d'un système économique et d'un marché dont les règles (d'offre et de demande, de tarifs et de prestations proposées) ne sont pas encore clairement identifiées, d'autant que les professionnels font souvent partie d'associations, que ce soit à titre bénévoles, ou en fonction de leur statut de « spécialistes ».

C.3. *Les institutions et les acteurs économiques*

Il s'agit à présent, une fois les distinctions effectuées entre les différents statuts possibles des pratiquants, de s'attacher au rôle que peuvent jouer les différents acteurs économiques dans ce secteur entre loisir et profession.

Les institutions en lien avec l'histoire vivante sont nombreuses. Cela peut tout d'abord être des fédérations. Comme il a été précisé, celles-ci ne sont pour le moment que peu actives. Pour ce qui est des AMHE, plusieurs essais de création de structures de ce type ont échoué. À l'heure actuelle, une forme moins contraignante pour les associations que celles qui

avaient été préalablement envisagées, est en phase d'être instituée. Plusieurs membres de groupes, essentiellement les présidents, ont été contactés à l'initiative de deux associations « reconnues » dans la communauté. Un *« comité instituant »* a été mis en place ; il a pour objectif de discuter des premiers éléments de la fédération. Cette dernière aura pour fonction de donner une visibilité à la pratique, de fournir un interlocuteur unique pour ce qui est des AMHE (soit, en d'autres termes, de représenter les AMHE sur la scène nationale et internationale), de favoriser les échanges entre associations, de trouver des subventions, etc. Ce cadre reste peu intrusif dans le fonctionnement des groupes, ce qui semblait poser problème lors des essais précédents. Il existe une véritable volonté de la part des enquêtés d'obtenir une reconnaissance sociale. Celle-ci se doit de passer par une fédération qui fera sens pour le grand public et les institutions, privées ou publiques. Il faut toutefois souligner que ce projet n'est pour l'instant pas communiqué à l'ensemble de la communauté. Il devrait l'être courant octobre 2011, suite à la mise en place officielle de la fédération.

Pour ce qui est de la reconstitution, des essais ont été effectués pour la création de fédérations. Certains ont abouti mais ces structures ne concernent que des petits groupes (souvent localisés dans des « régions » : le Sud, etc.) et, tout au long du terrain, aucune mention n'a été faite de ces fédérations. Elles n'ont pas à l'heure actuelle un rôle fédérateur, en ce qu'elles ne rassemblent pas une grande part des associations et ne constituent pas un pôle de visibilité important. Les raisons de ces échecs sont nombreuses, mais il est possible d'évoquer l'idée qu'une fois encore, le problème des frontières identitaires mouvantes peut nuire à une uniformisation de la pratique. En effet, si les fédérations sont trop restrictives (reconstitution uniquement, selon un cahier des charges très précis), elles ne pourront pas regrouper suffisamment d'associations. Si au contraire, elles sont trop permissives (incluant par exemple l'évocation, l'imaginaire médiéval, etc.), la reconnaissance identitaire sera trop variée et les associations ne pourront pas former système. Tout l'enjeu des fédérations consiste à rassembler et identifier des associations ayant des actions similaires. Or, pour l'histoire vivante, ces frontières sont excessivement floues. S'il existe une identité propre à la reconstitution (liée à la transmission, la mémoire, la volonté de mettre en vie le passé, etc.), délimiter une fois pour toutes les frontières de l'activité empêche justement leur malléabilité et leur capacité d'adaptation. Pour le dire autrement, poser par écrit ces principes inclut forcément des restrictions et laisse en dehors des frontières certains groupes, empêchant la reconstitution d'être en construction et en mouvement perpétuel. Ce

qui est en jeu est l'autonomie de chaque troupe (cette analyse convient pour les AMHE, ce qui explique la faible ingérence prévue de la fédération). Ce point essentiel fait la diversité de la pratique, chaque association ayant sa manière de présenter et de définir son activité. Mais cette autonomie apparente des groupes constitue la faiblesse de l'histoire vivante, incapable de se fédérer et de donner une image unifiée et claire. Il n'en reste pas moins que le groupe parvient à se mettre d'accord et à accepter certaines frontières : des tendances se révèlent, qui forment de façon implicite les normes et valeurs de la communauté. Les sanctions ou l'attachement à des savoir-faire en sont deux exemples.

En dehors des fédérations, d'autres acteurs jouent un rôle dans le développement de l'histoire vivante. Les employeurs (des bénévoles ou des professionnels) ont, à ce titre, un rôle important. Ils peuvent recouvrir des fonctions être extrêmement variées : directeurs de parcs archéologiques, conservateurs de musées, professeurs (des écoles, au collège ou encore au lycée), universitaires (archéologues, historiens, organisateurs de colloques etc.), directeurs de centres de loisirs, mais aussi organisateurs de fêtes de villages, de fêtes médiévales, municipalités, etc., et la liste n'est pas exhaustive. Qu'il s'agisse d'employeurs privés ou publics, l'enjeu est toujours de montrer des éléments d'histoire vivante (ou tout du moins de « Moyen-Âge ») à des visiteurs (scolaires, tout public, spécialistes, etc.). De ce fait, ceux qui recherchent de l'animation, de l'artisanat, de la présentation, etc., bref, tout ce que peuvent proposer les différents acteurs, le font toujours à destination d'un public, même si ce dernier peut être restreint. Dès lors, les AMHE et la reconstitution sont donnés à voir à des non-initiés. Le rôle des employeurs se situent là : ils font la jonction entre les pratiquants et le public et permettent la diffusion de la démarche.

Enfin, les institutions liées au gouvernement agissent lors de certaines actions d'histoire vivante. C'est par exemple le cas des reconstitutions de bâtiments. Les mairies peuvent prêter un terrain à l'association pour la mise en place de la structure terminée : *« Sur un terrain communal mis à disposition par convention renouvelable par tacite reconduction selon un rythme tri-annuel. »* Cela peut aussi être des salles d'entraînements mises à disposition des associations d'AMHE.

Les fédérations, les employeurs et les diverses structures étatiques ont une fonction de « facilitateurs » pour l'expression de l'histoire vivante. Ils interviennent en tant que liens entre les communautés de reconstitution et d'AMHE, et le public. Ils favorisent une certaine visibilité des actions des enquêtés. Ces diverses structures jouent, en outre, un rôle

économique. Les employeurs permettent évidemment l'emploi des professionnels, ainsi que le défraiement ou la rémunération des associations. Ces apports financiers dans le milieu permettent sa reproduction, en favorisant la demande et en permettant à l'offre de continuer à exister.

Les communes, départements, régions et parfois l'État (mais beaucoup plus rarement : davantage sous forme de contrats aidés par exemple, mais pas en aides directes) apportent un soutien financier à certains projets : les reconstitutions de bâtiments (*« Conseil régional de Bretagne, Conseil général d'Ille et Vilaine, Municipalité de Betton [...]. »*), mais aussi les manifestations (*« Essentiellement les collectivités territoriales »*, *« 100 000 euros, c'est le budget du Festival. Sur ces 100 000 euros, c'est 25 000 région, 25 000 département, 25 000 commune de Marle et 25 000 autofinancement, c'est-à-dire les recettes, voilà. Donc jusqu'à présent, on n'a jamais fait de bénéfices, mais on a toujours équilibré les comptes. »*) Le système est celui des subventions : « *Une subvention communale de 50 euros »*, ou d'une aide ponctuelle : *« Ponctuellement, pour des événements que l'association organise ou auxquels elle participe. »* Les aides obtenues varient de quelques dizaines d'euros à plusieurs milliers, ceci se comprend en fonction de qui est subventionné : un « club » d'AMHE ou des prestations importantes. À noter que certains comités des fêtes ou syndicats d'initiative peuvent fournir des aides matérielles ou un support logistique lors de différentes réalisations.

D'autres structures apportent parfois un soutien financier et la question du partenariat est en jeu. C'est par exemple le cas pour les *Rencontres internationales* de Dijon : l'université de Bourgogne y est associée depuis le début. Elle y participe par le biais de subventions et par le prêt de salles. Certains musées peuvent fonctionner avec des associations sur le principe du partenariat, avec reconduction récurrente de certaines présentations. À titre d'exemple, le musée de Cluny travaille avec des associations d'AMHE pour des démonstrations d'escrime médiévale en lien avec l'exposition sur l'*Épée*, courant printemps-été 2011. Ce principe de l'échange de services ou de partenariats fonctionne de façon assez spontanée entre les diverses institutions et les associations. Toutefois, cela ne peut être effectif que pour des prestations publiques. Des partenariats pour des rassemblements *off* par exemple n'existent quasiment pas. Ceci tient au fait que ceux-ci demeurent clos au public et conservent une dimension de l'*entre-soi*, à laquelle les partenaires potentiels ne sont pas sensibles.

En deçà de ces partenariats, la question du sponsoring est de plus en plus souvent évoquée au sein de la communauté, comme une solution de repli lorsque les collectivités territoriales se désengagent financièrement parlant. Cette idée de faire appel à des sponsors privés a en particulier été évoquée de manière concrète par les reconstituteurs à la suite de l'annonce de la fin du *Festival*. Les organismes privés sont perçus comme une solution de secours pour le maintien des grands événements. Le problème qui se pose simultanément est celui de la pression (relative à l'organisation) que ces derniers pourraient exercer. Pour le moment, ce système n'est pas particulièrement utilisé, mais à terme, il se pourrait qu'il devienne une solution à la disparition progressive des grandes manifestations. De même, l'utilisation croissante du mécénat est soulevée, mais une fois encore, l'histoire vivante nécessite une reconnaissance pour être soutenue financièrement parlant.

Il n'en reste pas moins que des organismes privés participent au soutien économique pour les démonstrations publiques : des sociétés (certaines de la région parisienne) apportent une aide financière aux éditions du *Festival*, tandis que certaines fondations ou entreprises peuvent faire du mécénat. À propos de la reconstitution d'un bâtiment : *« Au cours des derniers exercices, cinq entreprises mécènes sont venues soutenir le projet. »*

Régions, départements, État, partenaires privés, etc. ont tous un rôle économique pour la réalisation d'événements d'histoire vivante. La contrepartie (parfois tacite, parfois éclairement énoncée) et l'ouverture au public : *« Nous percevons entre 2 000 et 3 000 euros de subventions par an, de la part de la ville mais aussi du département. En échange, nous organisons pour la ville une petite fête médiévale et devons participer aux forums des associations ainsi qu'à la fête du sport (c'est un peu donnant-donnant). »* Pourtant, les aides financières demeurent limitées par rapport à ce qui peut exister dans d'autres pays européens. *English Heritage*, en particulier, s'occupe de gérer la très grande majorité des actions d'histoire vivante, qui occupent une fonction reconnue en termes de transmission d'un patrimoine historique. En outre, l'intérêt général pour la pratique demeure limité en France relativement à d'autres, jugées plus « attrayantes » d'un point de vue économique, telles les différentes « fêtes ».

Ce faible intérêt de la part des partenaires privés, comme des institutions publiques, conduit à un affaiblissement des aides économiques attribuées, ce qui peut amener certains événements à disparaître, comme le *Festival*. La chute du soutien financier lors de l'édition de 2011 préfigurait déjà cet abandon de la part des organisateurs, qui ne parviennent plus à

obtenir les fonds nécessaires pour en maintenir la *« qualité »* : *« Le problème, c'est que, pour l'instant, tous les ans, on est un peu dans l'expectative de savoir si on va obtenir les subventions qu'on a demandées. On a eu cette année une réduction importante : au lieu des 25 000 euros escomptés de la région Picardie, on a eu 17 000, voilà... Au niveau des Journées mérovingiennes, on a eu une baisse de 2 000 euros par rapport à la subvention de l'année dernière. Donc ça fait quand même des pertes. »* La baisse des subventions est également ressentie dans le milieu des AMHE : celles reçues sont souvent en deçà de celles demandées. Ce qui se joue est la faible reconnaissance de la part des organismes financeurs de ce que peuvent apporter, d'un point de vue culturel, les différentes réalisations. Ce fait est effectif d'un point de vue économique, mais aussi sous l'angle du « matériel » : *« Pour l'instant, l'association "coince" sur le terrain et la commune d'accueil du projet: le maire [...] semblait intéressé par le projet mais on "tourne en rond" depuis un an. Il m'a proposé des terrains très bien situés, le "hic" c'est qu'ils sont situés en zone Np (naturelles protégées) du PLU communal qui vient d'être modifié en Décembre 2009... Il m'a demandé de présenter le projet à la DDE qui m'a envoyé "balader" en disant qu'aucun défrichement, terrassement n'étaient possibles en zone Np... Bref, tu l'as compris, c'est loin d'être gagné. Je lui ai envoyé un SCUD lundi dernier en lui disant que s'il n'était pas intéressé par le projet, il fallait qu'il me le dise clairement et que si aucune solution administrative n'était possible, j'irai présenter le projet à d'autres communes […] Voilà un résumé de la situation […] Quand tu penses qu'on ne demande aucune aide financière et que l'asso va financer le projet, je n'ose même pas imaginer ce que ce serait si on demandait des sous... »*

Cette non-reconnaissance des activités et enjeux pose d'abord le problème du financement et des aides matérielles, et questionne l'impossibilité pour ces associations d'être un jour reconnues d'utilité publique. Cela démontre le fait que les pouvoirs publics, comme les organismes privés, n'attendent rien de l'histoire vivante et ne s'attachent pas aux compétences qu'elle peut mobiliser : *« La capacité élargie des associations reconnues d'utilité publique ou agréées l'est parfois en fonction de ce que les pouvoirs publics attendent de leur action. »*[557]

Une interrogation se pose sur la poursuite et la continuité de l'histoire vivante, notamment lorsqu'elle est destinée au public. La baisse des aides financières peut être à l'origine d'une

[557]Gilles Pellissier (2001), « L'esprit de la loi », *in* Jérôme Pellissier (sous la coordination de), *À but non lucratif, op. cit.*, p. 79.

diffusion moindre de cette dernière. Il s'agit en fait d'un véritable cercle sans fin : une pluralité d'actions, pas toujours identifiées, investit le marché et prend des parts de subventions. Une mauvaise reconnaissance de la pratique et surtout sa faible visibilité, n'invitent par les acteurs économiques à s'attacher au terrain de l'histoire vivante. Par extension, moins de financements implique moins de manifestations, et une diffusion réduite, qui induit à son tour une visibilité restreinte. Il s'agit d'un cercle vicieux, dont il apparaît impossible de sortir, tout du moins tant qu'une définition établie de l'histoire vivante, de ses potentialités, de son identité et de ses terrains d'action ne sera pas donnée et reconnue, par la communauté et par les personnes et institutions extérieures. Ainsi, les diverses collectivités territoriales, comme les organismes privés, peuvent apporter un soutien économique et/ou matériel. Pour autant, ces apports demeurent peu nombreux et leur manque ou leur désengagement peut conduire à la fermeture de certains événements. Le *sponsoring* est envisagé par les enquêtés, qui voient en cette manière de faire un moyen de sauvegarder leur loisir et profession.

En conclusion de ce chapitre traitant des liens entre activé de loisir et activité professionnelle, il faut rappeler que les deux coexistent à tel point que certaines personnes peuvent à la fois faire partie d'une association en tant que bénévoles et être déclarées en tant que « professionnels » à côté. En outre, certaines associations sont aussi employeurs. Tous ces phénomènes participent au fait que la pratique se situe à mi-chemin entre loisir et profession, les deux extrêmes étant parfaitement représentés. Toutefois, il faut tout de même signaler que la majorité des pratiquants, et des enquêtés, demeurent des bénévoles et font de leurs agissements un loisir, en rupture avec leur temps de travail. La professionnalisation peut néanmoins être un atout : d'une part, elle permet de présenter l'histoire vivante comme une démarche « de métier » et, de l'autre, elle fournit des moyens d'améliorer ou d'étendre la pratique (par les commandes aux artisans, le recours aux organisateurs, etc.). En revanche, l'autre face de cette double identification donne à voir des critiques du milieu professionnel, qui peut profiter du *« médiéval »* pour étendre son champ d'action. Le rapport à l'argent est un élément de fracture au sein du groupe : critique de ceux qui en vivent et qui doivent parfois faire des « entorses » à historicité, et critique des associations qui se font rémunérer au même titre que les professionnels. À cet égard, un élément souvent énoncé peut être présenté : existe-t-il beaucoup de loisirs au sein desquels les individus (ou les associations) se font rémunérer pour exercer leur passion ? Ce phénomène contribue à brouiller les frontières entre les professionnels et les bénévoles.

La thématique de l'argent pose souvent problème et elle est de fait, souvent évitée. Les frontières identitaires sont mouvantes, particulièrement dès qu'il est question de catégories professionnelles et du rapport, ambigu, entre loisir et métier. Il faut à présent aborder de façon plus spécifique la pratique des AMHE, au regard de ces deux notions.

CHAPITRE X :
LES AMHE : ACTIVITÉ PHYSIQUE DE LOISIR OU POSSIBLE MÉTIER ?

Les AMHE n'échappent pas à cette double identification d'activité de loisir et de pratique professionnelle. Il s'agit de s'attacher à évoquer de manière plus précise la démarche qui leur est propre et qui est mise en place en fonction de cette double étiquette.

A. La question du sport

Tout d'abord, il faut prendre en compte le rapport au sport que peuvent comprendre les AMHE. Ce point a sa place dans cette partie car, en tant qu'activité physique (et culturelle), ces derniers interrogent inévitablement le rapport à la pratique sportive et à la professionnalisation qui peut en découler.

Sur le terrain, j'ai pu relever le fait que l'un des soucis constants des pratiquants d'AMHE est de distinguer leur activité du sport. En revanche, celui-ci n'est jamais clairement défini. Ce qui va permettre de poser une définition du sport au travers de laquelle analyser les AMHE est le fait que les enquêtés rejettent toute identification à un principe de compétition. En premier lieu, comme il a été évoqué dans la première partie, aucune définition consensuelle des AMHE ne semble être opérante. Il est néanmoins possible d'en présenter deux, celles qui sont le plus souvent énoncées au cours des entretiens avec les présidents d'association. Il est possible de supposer que les adhérents acceptent la définition soutenue par leur instructeur (qui ne fait souvent qu'une seule et même personne avec le président). Ces deux définitions correspondent, d'une part, à celle élaborée au cours d'un essai de fédération, *via* un forum de discussion et, de l'autre, à celle donnée par une association, dans laquelle se reconnaissent plusieurs autres groupes. La première est la suivante : *« Ensemble cohérent de gestes, techniques et principes destiné principalement à l'affrontement entre individus. Cet ensemble doit provenir de l'étude rigoureuse et méthodique d'une ou de plusieurs sources historiques originaires de l'espace culturel et linguistique européen, dans une démarche d'histoire expérimentale. Il est considéré comme indissociable du contexte historique d'utilisation pour lequel il a été développé. »*

Il faut préciser que la définition que j'ai retenue pour l'enquête provient, pour partie, de cet essai avorté de fédération. Si j'ai effectué ce choix, c'est parce que cette définition

remportait, à un moment donné, le plus de suffrages et parce qu'elle m'apparaît comme la plus complète en fonction des observations menées.

La seconde définition la plus souvent énoncée ensuite présente les AMHE comme un *« ensemble de techniques utilisées au combat avec ou sans armes, pratiqués par les peuples du continent européen, étudiées par le biais des traces qu'ils ont laissées dans l'histoire (traités de combats, iconographies, etc.) »*. Ces deux définitions sont très proches et le principe de l'étude de techniques de combat historique, d'après des sources provenant de l'espace européen, fait l'unanimité. De plus, la non-limitation dans le temps inscrit les AMHE dans une temporalité relativement longue : de l'histoire antique à l'histoire contemporaine. D'autres adhérents peuvent donner des définitions proches : *« Pratique moderne d'arts martiaux anciens, historiquement sourcés et avérés, issus de l'espace culturel et linguistique européen »*, *« Traditions martiales dont nous n'avons connaissance que par l'intermédiaire des sources historiques »*, etc. Ce qui importe est la dimension historique et culturelle, ainsi que la question des arts martiaux, en tant que duel et affrontement entre deux (ou plusieurs) individus.

Aucune de ces définitions n'accordent de place à la notion de sportivité ou de compétition. Ceci invite à s'interroger sur la définition du sport, qui englobe aujourd'hui presque systématiquement la notion de compétition, de classement ou encore de dépassement de soi. *« L'étymologie comme les premières pratiques attireraient le sport du côté du jeu au sens de Roger Caillois : "activité libre, séparée, incertaine, improductive, réglée et fictive" […]. D'origine française le mot "desport" (XIIIe siècle) signifie tout agréable passe-temps en société. Passant dans la langue française au XIVe siècle (to sport, disporter), il conservera longtemps ce sens ludique […]. Dans le sport moderne la fonction de compétition prime, mais elle tend à recueillir les trois autres sous sa tutelle : une part de chance, une part de rituel donc de "simulacre" (les tenues sportives par exemple) et une part de vertige avec les hasards et frissons de la compétition […]. Le ressort principal du sport est donc la compétition réglée. »*[558] Cette définition révèle brièvement le chemin emprunté par le terme pour parvenir à sa conception contemporaine. De manière plus précise, il est possible de délimiter le sport selon *« deux niveaux de définition, un sens restreint où le sport désigne l'ensemble des pratiques physiques, codifiées, institutionnalisées, réalisées en vue d'une performance ou d'une compétition et organisées*

[558]Fernand Comte, Jean-Jacques Luthi, Gaston Zanarini (sous la dir. de) (1990), *L'Univers des loisirs*, Paris, Letouzey et Ané, entrée *« Sport dans la société (le) »*, pp. 1335-1336.

pour garantir l'égalité des conditions de réalisation, et dans un sens plus étendu où il englobe tout type d'activité physique réalisé dans un but récréatif, hygiénique ou compétitif et dans un cadre réglementaire minimal »[559]. Ces définitions du sport impliquent le principe compétitif, qui renvoie à une concurrence, organisée lors de championnats par exemple. D'autres auteurs insistent sur le côté *« loisir » : « Nous proposons la définition suivante qui met en relief l'aspect du sujet que nous considérons comme le plus important : "C'est une activité de loisir dont la dominante est la recherche de la prouesse physique, participant du jeu et du travail, comportant des règlements et des institutions spécifiques, et susceptible de se transformer en activité professionnelle". »*[560] Cette explication a l'avantage de signifier le glissement possible du loisir à la professionnalisation du sport, par le biais de l'institutionnalisation, qui apparaît comme un enjeu essentiel.

D'une part, certaines définitions du sport n'englobent pas les AMHE, puisque leur propre acronyme laisse de côté l'aspect compétitif. Ce fait invite à penser que les AMHE ne font pas partie de la famille des activités sportives. Mais de l'autre, certaines explications du sport insistent sur l'aspect « loisir ». En ce sens, les AMHE peuvent faire partie du sport car le terrain indique clairement que l'activité englobe des facteurs de détente et de loisir (convivialité, ambiance du groupe, technique ponctuelle possible, etc.).

La question est ambiguë : les AMHE sont-ils un sport ? D'un point de vue strictement théorique, il n'est pas possible de préciser clairement à cette question, étant donné qu'en fonction de la définition retenue, les AMHE peuvent ou non s'y retrouver. Une orientation pratique, provenant directement du terrain, doit être choisie pour répondre en partie à cette interrogation. L'INSEP a d'ailleurs rencontré un problème similaire quant au choix de la définition du sport pour ses études et a finalement décidé de prendre pour objet la *« pratique »* : *« Le terme pratique est employé quelle que soit la fréquence déclarée de pratique d'activités physiques et sportives. »*[561] Ou, pour le dire autrement, il était question de *« poser comme principe que le sport était ce que faisaient les personnes interrogées quand elle disaient faire du sport »*[562]. En suivant ce chemin, il est important de savoir comment les enquêtés abordent les AMHE, et comprendre comment ils en parlent. La série d'entretiens réalisés avec les présidents d'associations a permis de voir que la notion de

[559]Thierry Terret (2007), *Histoire du sport*, Paris, PUF, p. 10.
[560]Georges Magnane (1967), « Situation du sport dans la société contemporaine », *in* Roger Caillois (sous la dir. de), *Jeux et sports*, Paris, Gallimard, p. 1667.
[561]INSEP, (2002), *Les Pratiques sportives en France : enquête 2000*, Paris, INSEP, p. 20.
[562]Thierry Terret (2007), *Histoire du sport, op. cit.*, p. 10.

compétition ne fait pas partie de leur vocabulaire, de même que la notion de sport. Qu'en est-il des autres données recueillies sur le terrain ? Pour les chercheurs travaillant sur les AMHE, les définitions sont plus variées et sont souvent à plusieurs niveaux : *« Une pratique culturelo-artistico-sportive »*, *« Je divise la démarche AMHE recherche et la démarche AMHE pratique »*, *« Les AMHE sont simplement un ensemble de chercheurs et de pratiquants indépendants désirant comprendre cette théorisation via une pratique effective mais qui reste tout de même très théorique. »* Mais là encore, la notion de compétition n'est pas mentionnée.

Pour ce qui est des pratiquants, les spécificités énoncées des AMHE recoupent celles données lors des entretiens précédemment cités. La majorité des enquêtés exprime, dans les questionnaires, un positionnement qui leur est personnel, mais avec des termes proches de ceux utilisés par les deux définitions précédemment retenues, à savoir celle de l'essai de fédération et celle d'une association dans laquelle se reconnaissent plusieurs présidents de groupe. La thématique des AMHE est énoncée, mais les mots utilisés sont propres à chaque individu : *« Apprendre des techniques martiales tirées des sources primaires »*, *« L'ensemble des disciplines de combat qui ont existé par le passé en Europe, notamment la partie la plus occidentale de l'Europe, et qui ont été codifiées »*, etc. Les traits principaux (recherches à partir de sources primaires, inscription dans un espace-temps délimité, activité martiale, etc.) sont mentionnés, mais avec un vocabulaire différent. Les données fournies par l'ensemble de la communauté, qui transitent par les instructeurs, sont réappropriées par les adhérents et reformulées avec leurs propres termes. D'autres ne mentionnent que l'acronyme, mais les mots le composant ne sont presque jamais expliqués. Seuls deux informateurs ont donné textuellement les définitions relevées précédemment. Le fait que les questionnaires aient été passés en ligne autorise à supposer que les enquêtés sont allés rechercher ces définitions directement sur l'internet. D'autres mettent en avant dans leur explication la notion de sport : *« Toute technique historique liée à la pratique du combat, de l'entraînement en vue du combat, du duel, d'auto-défense. On les pratique de nos jours dans une optique de recherche, ou de sport avec un intérêt historique ou artistique »*, *« Recherche sportive et historique »*, etc. Cette notion de sport est à relever, puisqu'ils sont peu nombreux à la mobiliser et qu'elle n'est pas exprimée dans les définitions « référentes ». Enfin, quelques personnes interrogées proposent une explication qui met en avant des mots qui ne sont pas du tout mentionnés lors des entretiens ou questionnaires réalisés par ailleurs. Il s'agit, par exemple, des notions de patrimoine,

d'archéologie expérimentale, d'ancêtres ou encore de *« groupes d'associations »* : *« Ensemble d'associations qui tentent de faire revivre les arts martiaux médiévaux européens avec des répliques d'armes d'époque, en étudiant les source set en pratiquant le duel et les combats armés »*, *« L'art de retrouver les mouvements et les techniques de nos ancêtres »*, *« Activité à caractère martial, fondée sur l'étude scientifique du patrimoine martial européen »*, *« […] Pratique du geste dans le cadre de l'archéologie expérimentale. »* On le constate, certains énoncés sont relativement imprécis quant aux caractéristiques des AMHE, ce qui montre, une fois encore, que l'identité et les frontières de l'activité sont floues et mouvantes.

Ces thématiques sont abordées dans d'autres cas, mais rarement ou jamais pour les AMHE. Ceci invite à penser le lien entre reconstitution et art martial. Le transfert de vocabulaire d'une activité à une autre, particulièrement la référence aux ancêtres, souligne que les frontières ne sont pas hermétiques entre les deux communautés et que les individus se reconnaissent au sein de ces deux sphères, dans lesquelles ils peuvent agir de manière conjointe. Il est possible de relever quelques définitions qui regroupent des notions analysées précédemment : *« Pratique et usage des armes et techniques de combat ou de duel, basée sur des traités médiévaux, dans un esprit de réalisme et de partage des connaissances »*, *« Ensemble de connaissances et de savoir-faire issus de manuscrits. »*

Les notions d'expérimentation et de recherche sont mobilisées afin de montrer les deux pendants de la démarche, qui ont été mis en avant par les chercheurs : le côté « recherche » et le côté « application concrète ». Cette polyvalence de l'activité n'est pas constamment énoncée, puisque comme il a été préalablement mentionné, tous ne font pas partie d'un groupe de travail et ne s'attachent pas particulièrement à l'aspect *« analyse et compréhension »* des manuscrits et des sources primaires. Il existe un usage différencié, qui peut aborder plusieurs aspects. La pratique des AMHE est plurielle, ne serait-ce que par les définitions variées que chaque adhérent peut proposer. Les caractéristiques mises en avant montrent une réalité multiple. Même si le fond reste communément admis (technique martiale historiquement située), des divergences apparaissent quant au lien entre l'individu et la pratique : partage de connaissances, recherche d'un patrimoine ou encore simplement effort sportif. Page suivant, un graphique présentant les types de réponses (recodées) données par les pratiquants d'AMHE quant à la définition qu'ils peuvent avoir de leur activité.

Graphique 15 : *Définitions des* AMHE données par les pratiquants

Quelle définition pouvez-vous donner des AMHE ?		
Autre définition aux termes proches	17	51.5%
Emploi de l'acronyme	7	21.2%
Autre définition aux termes différents	4	12.1%
Définition impliquant le terme "sport"	3	9.1%
Définition n°1	1	3.0%
Définition n° 2	1	3.0%
Total	**33**	**100.0%**

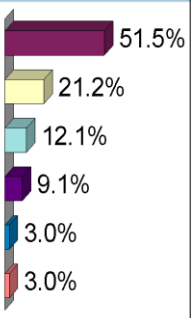

Source : Graphique réalisé d'après les réponses au questionnaire distribué aux pratiquants d'AMHE

Ce que les adhérents recherchent en prenant part à une association d'AMHE ne fait forcément pas consensus quant à leur définition même. En revanche, ce qui pousse les individus à pratiquer est le fait que l'activité soit considérée comme étant physique et prenant place dans un cadre de loisir.

Ceci se comprend par la convivialité souvent mise en avant par les enquêtés : cela se perçoit dans leurs réponses au questionnaire (pour rappel, cet aspect est mentionné dans plus de 63% des réponses), et à travers l'observation participante. Les stages sont souvent l'occasion, une fois les ateliers effectués, de retrouver des amis, de se rendre au café, etc. Le temps situé après le stage en lui-même est tout aussi important en ce qu'il facilite une socialisation des pratiquants et un resserrement des frontières du groupe. Les comportements festifs sont souvent de mise, et une fois encore la question de l'auto-gestion du groupe quant aux déviances peut être relevée : lors de soirées au cours desquelles certains abusent de boissons, des moqueries systématiques sont de mise le lendemain. La personne désignée se sent « obligée » de prendre part aux ateliers, afin de respecter la norme qui veut que sa présence soit effective et participative. Pour autant, bien que les stages permettent un regroupement d'associations qui sont souvent éloignées et une réaffirmation de l'appartenance identitaire, les participants demeurent encore souvent entre associations d'origine. Ceci présente le fait que la socialisation des membres se réalise avant tout par association. Ce phénomène s'explique par le fait que les entraînements des groupes ont lieu en général chaque semaine : les adhérents se voient régulièrement et en

viennent à former une entité commune, qui induit par extension, une vision identique de la pratique.

Ce qui est recherché par les individus est une question de plaisir, qui doit prendre sens dans le loisir : *« La pratique d'activités physiques et sportives renvoie à des motivations plus qu'à des obligations. Ces préoccupations sont de deux ordres : d'un côté, la recherche du bien-être et de l'autre, l'affirmation des liens familiaux et amicaux. »*[563] De plus, *« d'autres activités physiques et sportives appellent un fort engagement du pratiquant qui peut être mesuré, soit par la fréquence […], soit par l'appartenance à un club ou une association (c'est le cas pour 71% des pratiquants d'arts martiaux) ou la participation à la compétition »*[564]. Cet engagement dans une association se fait ressentir pour les AMHE. Lors des stages, toutes les personnes présentes font partie d'une association. À cet égard, les questionnaires distribués ne peuvent fournir d'élément de comparaison, puisqu'ils ont tous été distribués à des adhérents. Pour autant, ceux qui s'exercent aux AMHE de manière isolée sont difficilement saisissables, mais il est possible d'émettre l'hypothèse qu'ils ne demeurent pas longtemps dans un cadre informel. Ceci tient au fait que les arts martiaux, d'une manière générale, se réalisent peu en dehors d'un groupe, d'un instructeur et d'une salle, souvent faute de lieu d'entraînement et de partenaires. D'après les réponses au questionnaire, environ 25% des personnes déclarent avoir pratiqué les AMHE autrement (cadre informel) ou ailleurs (autre association) avant leur arrivée dans le groupe au sein duquel ils étaient au moment de la passation. Parmi ceux-ci, plus des trois-quarts déclarent avoir fait AMHE dans un cadre informel avant leur entrée dans une association. Ce qui sous-entend que cette manière de faire a trouvé ses limites et qu'un besoin d'entrer dans un groupe formel s'est fait ressentir, que ce soit pour s'améliorer d'un point de vue technique ou pour avoir un lieu conforme à celui habituel des arts martiaux.

Les deux graphiques (n° 16 et n° 17) exposent, d'une part, la proportion des enquêtés ayant déjà pratiqué des AMHE avant d'être dans ce groupe précis au moment du questionnaire et, de l'autre, parmi ceux-ci, les différentes manières d'exercer les AMHE.

[563]INSEP (2002), *Les Pratiques sportives en France : enquête 2000, op. cit.*, p. 11.
[564]*Ibid.*, p. 12.

Graphique 16 : *Pratique effective des AMHE avant la période de l'enquête*

Pratiquiez-vous des AMHE avant votre entrée dans ce groupe ?

Non	25	75.8%
Oui	8	24.2%
Total	**33**	**100.0%**

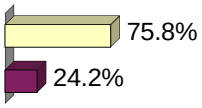

Source : Graphique réalisé d'après les réponses au questionnaire distribué aux pratiquants d'AMHE

Graphique 17 : *Type de pratique d'AMHE préalablement mobilisée*

De quelle manière pratiquiez-vous les AMHE avant votre entrée dans cette association ?

Entre amis (groupe informel)	5	45.5%
Dans une autre association	4	36.4%
Seul	2	18.2%
Total	**11**	**100.0%**

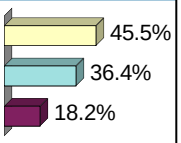

Source : Graphique réalisé d'après les réponses au questionnaire distribué aux pratiquants d'AMHE

En outre, près de 80% des enquêtés déclarent prendre part aux entraînements associatifs au moins une fois par semaine. Le graphique suivant expose les fréquences d'entraînements qui ont pu être relevées.

Graphique 18 : *Fréquence de participation aux entraînements d'AMHE*

Vous rendez-vous aux entraînements :

Toutes les semaines	26	78.8%
Une fois par mois	3	9.1%
Une fois tous les 15 jours	2	6.1%
Moins souvent	2	6.1%
Total	**33**	**100.0%**

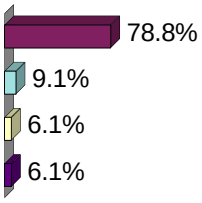

Source : Graphique réalisé d'après les réponses au questionnaire distribué aux pratiquants d'AMHE

Ceci indique l'engagement individuel dans le loisir : par l'adhésion à un club et par la fréquence élevée de participation aux entraînements. Il est possible de comprendre les AMHE en termes d'activité de loisir. Leur côté « physique » se montre par le biais des exercices techniques mis en place. Une séance, d'après les entretiens passés aux présidents d'associations, se déroule globalement de la manière suivante : échauffements, travail technique (apprentissage d'une « pièce », répétition du coup, etc.), avec parfois, pour certains groupes, analyse des sources primaires, puis la séance se termine par des assauts libres, du *sparring*, qui permet de tester les techniques préalablement étudiées, à vitesse réelle. Dans ce cas, un équipement de protection est nécessaire et le travail se réalise toujours avec des simulateurs adaptés (épée nylon, armes en cuir, etc.).

Activité de loisir, activité physique. Les définitions données par tous les enquêtés font peu mention de sportivisation et encore moins de compétition. Dans les discours, cet aspect est laissé de côté. Mais qu'en est-il réellement dans les faits ? Le principe de sportivisation doit d'abord être délimité : *« La majorité des études qui ont observé ce phénomène l'on considéré comme le passage de jeux, naturellement inscrits dans l'ordre social préindustriel, à l'avènement de pratiques physiques instituées à travers une codification, une réglementation, une compétition […]. C'est une transformation liée au tournant de l'ère industrielle qui associe ces changements dans la forme de pratique avec le développement du milieu associatif et la mise en place de l'institution sportive par le biais des fédérations. Ces sports […] sont ainsi dénommés "sports modernes". »*[565]

Le refus de présenter les AMHE comme un sport ne signifie pas forcément le rejet de l'affrontement martial et l'élimination de la compétition en tant que telle. Les observations participantes effectuées permettent de saisir une autre dimension de l'activité. Même si le terme de compétition n'est jamais mentionné en tant que tel, chaque stage comprend un *« tournoi »*, qui vise à désigner le meilleur pratiquant (à l'épée longue la plupart du temps, parfois à la rapière, quelquefois avec d'autres armes) du stage, ou tout du moins, celui qui sera parvenu à vaincre le reste des participants. Les règles de ces tournois (à noter que le vocabulaire utilisé renvoie à une thématique médiévale et est pareillement employé en reconstitution) ne sont pas fixes et varient d'un stage à l'autre.

Certaines associations en organisent même lors de leurs entraînements hebdomadaires. Un changement sensible se fait ressentir depuis le début de mon travail de terrain : au départ occasionnels, ces tournois sont devenus systématiques dans la grande majorité des stages. De même, de plus en plus d'échanges et de discussions ont lieu autour de la sportivisation de la pratique, en particulier pour les divers projets de fédérations qui ont été mis en place. Certains sont pour un ancrage sportif, d'autres contre.

Il n'en reste pas moins que les tournois se développent. Si aucune règle fixe n'est éditée, certains groupes travaillent à cela et cherchent à les valider lors de rencontres. Pour convenir à un maximum d'adhérents, certains systèmes ont été abordés sous l'angle du geste technique réalisé davantage que d'après les touches réelles effectuées. Pour le moment, aucune règle n'est définitive, mais l'évolution constante invite à penser que leur

[565]Jérôme Pruneau (2003), *Les Joutes languedociennes. Ethnologie d'un « sport traditionnel », op. cit.*, p. 169.

application terminera sans doute par être de rigueur. Aucun système de classement des vainqueurs n'est actuellement en vigueur, mais lors des *Rencontres internationales*, un « prix » est remis au gagnant : une épée en bois, dans laquelle est gravé le nom du vainqueur. Ce dernier se doit de la rapporter l'année suivante pour défendre son titre. Au cours d'autres stages, des prix ne sont pas nécessairement remis, mais le nom du gagnant circule sur les forums d'AMHE.

Les tournois sont toujours des événements centralisateurs. Ceux qui n'y prennent pas part font office de « soutien », voire de supporters. Les membres des associations sont présents pour « soutenir » leur « champion », et le tournoi prend les traits d'un véritable spectacle sportif : *« Cette symbiose affective qui se crée entre acteurs et spectateurs atteint une intensité qui est un trait spécifique du spectacle sportif. Ainsi s'explique l'importance des "supporters". »*[566]

Par ailleurs, pour rependre la première définition[567] du sport énoncée précédemment, trois points regroupés sous la pratique compétitive sont à prendre en compte : la notion de chance, celle de rituel et celle du vertige de la compétition. La première est peu énoncée par les enquêtés et peu existante lors des observations. La seconde, en revanche, est essentielle pour les AMHE, et plus particulièrement lors des tournois.

Les tenues revêtues par les participants entretiennent une forme de caractère rituel. En effet, les pratiquants « s'habillent » juste avant : ils doivent porter diverses protections mais le masque d'escrime permet souvent de reconnaître celui qui le porte, en ce qu'il est la plupart du temps, peint.

La photographie présentée page suivante en donne un aperçu. Elle a été prise lors des *Rencontres internationales* en 2010, à Dijon. Le masque est mis juste avant les affrontements et souvent enlevé pour donner une accolade à l'adversaire à la fin de l'assaut, symbolisant la fin de l'affrontement.

---

[566]Georges Magnane (1964), *Sociologie du sport*, Paris, Gallimard, pp. 95-96.

[567]Pour rappel : « *Dans le sport moderne la fonction de compétition prime, mais elle tend à recueillir les trois autres sous sa tutelle : une part de chance, une part de rituel donc de "simulacre" (les tenues sportives par exemple) et une part de vertige avec les hasards et frissons de la compétition », in L'Univers des loisirs, op. cit.*, entrée *« Sport dans la société (le) »*, pp. 1335-1336.

Illustration 9 : *Masques peints*

Source : Photographie personnelle

Le fait d'ôter le masque rend leurs visages aux assaillants et permet d'entrer de nouveau dans un cadre d'interaction non réglé par le duel martial. Il agit comme une « parure », comme un élément rituel, qui justifie à la fois une identification du combattant par le public et qui symbolise le temps cristallisé de l'affrontement réglé.

La photographie page suivante (n° 10) illustre ce phénomène. Le cliché a été réalisé lors des *1ères rencontres AMHE d'Île-de-France* en octobre 2009.

Enfin, le dernier point de la définition relevée concerne les *« frissons »* de la compétition. Là encore, cette notion est présente lors des tournois, et entretenue par les non-combattants qui prennent la place des supporters et attendent anxieusement les « touches » données par chacun des adversaires.

Illustration 10 : *La fin d'un assaut*

Source : Photographie personnelle

Un autre trait qui invite à inscrire les AMHE dans le cadre du sport est la notion de « champ » telle qu'elle a pu être développée par Bourdieu. *« Elle permet de penser, de manière rationnelle et systématique, l'ensemble des relations que divers agents entretiennent avec ceux qui partagent la même activité et ceux qui optent pour une autre. »*[568] En d'autres termes, la pratique sportive englobe un ensemble de relations, soumises à des manières de faire, auxquelles les individus doivent se soumettre pour y prendre part. L'activité mise en place comporte des limites, des frontières en dehors desquelles des règles différentes peuvent s'appliquer.

Les AMHE n'échappent pas à ce principe : ils entrent dans le champ sportif en ce qu'il est possible d'y identifier des acteurs, ainsi que des objets et des enjeux, liés à un affrontement

[568]Jacques Defrance (2006), *Sociologie du sport*, Paris, La Découverte, pp. 42-43.

corporel. En outre, *« dès l'origine, les sports supposent deux formes de regroupements distincts, mais intimement liés par le caractère démonstratif de l'exploit physique : l'association de joueurs ou d'athlètes […] et la rencontre sportive, qui réunit des équipes concurrentes sous le regard de spectateurs venus assister à la performance »*[569]. Comment ne pas inscrire les AMHE dans le champ sportif ? Ceux-ci comportent une forme de regroupement associatif et les stages, par les tournois mis en place à cette occasion, prennent la forme de *« rencontres sportives »*. La performance en tant que réussite ou résultat obtenu, constitue une forme mobilisée lors des assauts d'AMHE : le but étant de montrer des gestes techniques les mieux réalisés possible, tout en parvenant à toucher son adversaire.

Le rapport des AMHE à la démarche sportive est ambigu : d'un côté, les enquêtés, ainsi que les principaux présidents d'associations concernés par la création d'une fédération, rejettent cette appellation, mais de l'autre, l'intérêt accordé à la compétition, sous forme de tournoi, invite à l'inscrire dans le champ de l'espace sportif. Il existe une différence notable entre les discours et les pratiques effectives. Ceci se comprend en raison d'un changement sensible de l'activité, qui passe par une augmentation des affrontements formalisés et par une interrogation croissante de l'impact d'une éventuelle sportivisation. La question se pose de savoir si les AMHE ne sont pas, peu à peu, en train de prendre place parmi les loisirs sportifs, mettant en avant le côté « détente » et « ambiance » de l'activité non professionnelle, et en produisant, au-delà de la seule action physique, une pratique sportive, qui tend à répondre à la demande des adhérents. En effet, si les tournois sont en expansion, c'est bien en fonction d'une attente des informateurs. Ce qui est dès lors à interroger sont les enjeux des modifications apportées petit à petit aux AMHE.

B. Entre sportivisation et institutionnalisation : quels enjeux pour les AMHE ?

La démarche est en constante évolution et l'augmentation, à la fois du nombre de pratiquants et du nombre d'associations, tend à modifier les normes et valeurs préalablement établies. Ces changements, perceptibles au cours du terrain et dans les discours, sont révélateurs d'enjeux spécifiques. Ceux-ci ne sont pas systématiquement formalisés par les enquêtés, mais ils sont les supports à partir desquels l'activité est en train

[569] *Ibid.*, p. 63.

de se créer une identité. Il s'agit de définir la place accordée au sport et de délimiter les enjeux en termes de reconnaissance, politique ou économique, spécifiques aux AMHE.

Née il y a à peine une dizaine d'années, la première association française d'AMHE ne comptait au départ que quelques membres. Aujourd'hui, les pratiquants sont issus de la France entière et sont plusieurs centaines. Ces transformations sociales impliquent nécessairement des changements au niveau de la pratique en elle-même, comme pour ce qui est de l'organisation globale.

Le rejet des AMHE comme d'un sport permet d'apercevoir la volonté des enquêtés à ne pas donner d'étiquette particulière à leur exercice. Sous la définition globale d'*« activité physique et culturelle »*, se cache en réalité une envie de ne pas enfermer les AMHE dans un cadre trop strict. Plusieurs raisons peuvent expliquer cette crainte. D'une part, cela positionne les AMHE au cœur d'un champ d'activité très large (lié à la culture, au monde du sport, à la reconstitution ou à l'archéologie, entre autres) et, de l'autre, cela encourage à ne pas fermer les frontières et ne pas définir (donc exclure) un champ d'application spécifique.

Le refus d'inscrire les AMHE dans l'espace sportif se comprend à travers une volonté de mobiliser plusieurs catégories. Mentionner le sport semble conduire à un abandon du côté « culturel ». Or, ce côté culturel n'est, une fois encore, que peu ou mal défini. Il renvoie à l'étude des sources primaires et à la perception des AMHE comme des analyses historiques et/ou archéologiques, mais tous les adhérents ne font pas part de cet état de fait, et tous ne participent pas à ces recherches. À cet égard, les entretiens réalisés avec les chercheurs permettent de mieux comprendre la distinction entre l'aspect « physique » des AMHE et leur côté « recherche » : *« Pour moi, il est essentiel de pouvoir définir sa pratique dans le cadre des AMHE. Les conflits ou les malentendus proviennent souvent d'une revendication par rapport à un type d'activité dont la terminologie n'est pas fixée. Le problème n'est pas simple, mais pour faire bref, j'entrevois plusieurs niveaux de pratique des AMHE : recherche scientifique, activité sportive, activité de loisir, activité théâtrale. Ces différentes catégories qui méritent chacune une description ne sont pas exhaustives. Faire des AMHE cela veut dire tout cela à la fois. »* Les AMHE apparaissent comme une activité aux multiples facettes. Le fait de laisser de côté, ou tout du moins en retrait, dans les discours l'aspect sportif donne un ancrage identitaire pluriel aux AMHE, qui sont présentés comme une action scientifique, culturelle, voire artistique. La mise en scène, au sens propre et au

sens figuré, de l'activité lui confère une valeur distinctive, au sens bourdieusien du terme. Pour le dire autrement, les individus cherchent à inscrire les AMHE comme une démarche inédite, ayant pour spécificité de mêler plusieurs aspects : l'expérimentation, la recherche, la diffusion culturelle, le spectacle, l'intérêt physique, etc. L'enjeu est de mettre en place une discipline nouvelle, susceptible de s'adresser à un public varié et associant divers champs habituellement séparés.

De plus, la volonté de se démarquer d'autres démarches concourt aussi à ce phénomène de distinction souhaitée. Ainsi, les AMHE *ne sont pas* : de la reconstitution, du sport, des arts martiaux orientaux, etc. Pourtant, les limites sont parfois floues. Comme il a été vu, il est possible que l'acronyme même ait été choisi en fonction d'un rejet des arts martiaux asiatiques. La construction de l'activité se serait réalisée en fonction d'un refus d'une assimilation. La prise en compte des disciplines proches est effective, mais elle se réalise au regard de leur expulsion en dehors des frontières de la pratique. Il en est de même pour la reconstitution : certes, les AMHE se différencient de cette dernière. Pourtant, le terrain a permis de relever une augmentation croissante des prestations publiques d'AMHE en costume, d'où un rapprochement inévitable avec la reconstitution. En outre, la question du spectacle peut être abordée : certains groupes d'AMHE orientent parfois leurs actions de manière à pouvoir en donner une représentation théâtralisée. Ce phénomène a pu être observé lors d'un terrain aux *Rencontres internationales*. Deux intervenants, des Hollandais, ont présenté un combat scénarisé, mettant en scène plusieurs armes et techniques martiales différentes. Les AMHE peuvent quelquefois être développés dans un cadre de spectacle. Il existe une véritable volonté identitaire de ne pas être associé à ce qui est déjà existant, qu'il s'agisse de la reconstitution ou des arts martiaux « traditionnel ». La construction de l'ensemble se réalise au regard d'une recherche de distinction par rapport à ce qui existe déjà. La faible reconnaissance des AMHE ajoute à cette valeur distinctive : leur présentation apparaît souvent comme mystérieuse ; faire des AMHE, c'est jouer le jeu de la mise en lumière d'une activité faiblement démocratisée.

La multiplicité des références identitaires pour les AMHE comprend un enjeu distinctif, puisqu'ils sont présentés comme une pratique nouvelle. Le refus de la sportivisation se comprend au regard de la recherche d'une exclusivité de démarche. Pourtant, de manière vérifiée sur le terrain, et en fonction des discours tenus par les chercheurs (et certains pratiquants), le côté sportif peut être appréhendé d'un point de vue particulier : « *Niveau*

recherche scientifique, je dirais que c'est l'outil d'expérimentation permettant de poser des hypothèses à croiser avec les infos textuelles. Donc reconstitution hypothétique d'un geste en s'appuyant sur un texte et sur des artefacts (un objet fabriqué par l'homme) et uniquement sur ça. Niveau pratique, c'est la mise en application d'un ensemble de principes, de gestes et de logiques prenant leur source dans un corpus de sources historiques mais se pliant aux règles de sécurité modernes, avec des pédagogies inspirées d'arts martiaux ou de sports modernes. » La sportivisation semble porter sur la mise en application concrète des recherches effectuées en amont, par les chercheurs, ou les groupes de travail. En d'autres termes, le côté sportif des AMHE concerne uniquement *« l'activité physique »*, et non l'activité *« culturelle »*. Une dissociation apparaît entre ces deux entités, qui ne sont en fait que peu pratiquées de façon conjointe. La sportivisation porterait sur l'application des éléments de la recherche. Cette scission est un facteur supplémentaire de compréhension de l'ambivalence du rapport au sport. En tant qu'objet de recherche universitaire, les AMHE ne sont pas susceptibles de devenir une pratique sportive, mais au regard de leur application technique, l'activité physique peut basculer vers l'activité sportive, du moment que des règles formelles sont instituées.

Ce qui importe, ce sont les objectifs visés par les différents protagonistes, acteurs du développement des AMHE. Ils ne sont pas identiques pour tous : la majorité des adhérents recherche simplement un loisir original, voire distinctif ; les chercheurs veulent faire reconnaître les AMHE comme un sujet d'étude digne d'intérêt ; d'autres pratiquants revendiquent un engagement sportif, nécessaire à une reconnaissance publique, ainsi qu'à un entretien physique personnel : les membres doivent à cet égard accepter *« un entraînement rigoureux et la nécessité d'un physique adéquat (ce qui se rapprocherait d'une pratique sportive) »*. Il existe une différence entre ce que recherchent les individus quant à leur usage des AMHE. La multiplicité des affiliations identitaires induit une fissure dans l'unité de la démarche. Tous les enquêtés n'ont pas un objectif commun, ce qui empêche l'uniformisation. Cette impossibilité réside dans le fait que les AMHE forment une communauté restreinte, comprenant peu d'adhérents et encore moins d'individus « actifs », c'est-à-dire qui prennent part aux différentes manifestations ou organisations. Seules quelques dizaines de personnes sont à l'heure actuelle réellement à l'origine du développement et des transformations de l'activité. Dès lors, les conflits personnels peuvent venir interagir avec les actions liées uniquement aux AMHE. Ce fait est ressenti par les informateurs, qui y voient une raison de l'échec de l'uniformisation : *« La réalité*

montre qu'il y a trop d'intérêt personnel derrière ça et que la plupart des groupes ne sont pas capables de s'entendre ou ont des visions trop différentes sur la façon dont le sujet doit être abordé », « Il y a trop et pas assez de caractères forts. Trop qui s'opposent et pas assez de gens qui balayent les gêneurs d'un coup de pied... » Les relations personnelles, au sein d'un groupe réduit, peuvent parfois venir en contradiction avec les objectifs recherchés pour la pratique en elle-même.

Pourtant, les AMHE se doivent de produire une vision unifiée dans l'espoir d'une reconnaissance sociale. Cette dernière semble devoir passer par un rapprochement d'avec le principe sportif, champ déjà institué au sein de la société actuelle. L'enjeu du passage d'une activité physique à une activité sportive se comprend sous cet angle. L'organisation des AMHE a pour objectif une légitimation de la démarche. Celle-ci prend pour modèle le champ sportif : *« L'originalité du sport moderne […] réside dans la normalisation des règles des jeux sportifs, qui sont précisées, fixées, systématisées et universalisées […]. L'universalité de la norme est une condition de l'égalité des chances de gagner. Négociée et acceptée par tous, la norme doit être stable pour garantir que les compétitions à venir seront ce que chacun anticipe. »*[570]Le monde sportif transparaît comme un modèle, favorisant un ancrage social confortable, en ce que ses normes sont clairement établies, consolidées et reconnues par tous. Le rapprochement des AMHE de la compétition, des *« tournois »*, invite à penser que le rapport au sport est de plus en plus présent, en vue de trouver une forme de reconnaissance sociale. En effet, présenter la démarche comme l'application sportive ou physique de recherches portant sur des techniques de combat historique apparaît comme une manière plus simple de présenter l'activité que de mêler de manière ambiguë une étape de recherche et une étape d'application. Pour le dire autrement, l'attrait de la sportivisation pour les AMHE réside dans l'image sociale positive qu'elle peut donner.

Par extension, la création d'une fédération joue ce rôle de reconnaissance à grande échelle. C'est l'enjeu premier qui est énoncé par les enquêtés : *« Définir les objectifs de chacun et cadrer les choses ne sera jamais mauvais pour la recherche », « C'est le seul moyen de clarifier la pratique et donc de la sortir de l'obscurité », « Ce sera une étape indispensable pour la reconnaissance de l'activité par Jeunesse et Sports, ainsi qu'un gage de sérieux et par conséquent un atout pour la diffusion et le développement de l'activité », « Elle [la*

[570]Jacques Defrance (2006), *Sociologie du sport, op. cit.*, p. 81.

fédération] permettrait de donner une existence plus légale aux AMHE. » L'objectif de la fédération se comprend à l'aune de la visibilité qu'elle pourrait apporter à ceux-ci.

Au début de l'enquête, la plupart des personnes interrogées mettaient en avant les échecs successifs de création d'une fédération, en terminant par l'inutilité d'une telle structure. Mais peu à peu, avec la mise en place imminente d'une fédération « souple », qui ne contraint pour le moment pas les associations, mais vise à donner un interlocuteur unique pour les AMHE, les discours changent sensiblement et la volonté de voir aboutir le projet se fait ressentir. Pour autant, certains individus ont mis en avant le fait que plusieurs fédérations auxquelles pourraient – auraient pu – se rattacher les AMHE existent : c'est par exemple le cas de la fédération d'escrime, de lutte, etc. Celles-ci sont des structures mettant en avant un sport particulier. L'intérêt d'attacher les AMHE à ces fédérations repose sur la recherche d'une forme de reconnaissance. En effet, prendre part à une organisation déjà existante favorise une affiliation et une représentation immédiate de la pratique. L'insertion dans des cadres pré-construits facilite les démarches mais empêche une véritable formation identitaire.

L'institutionnalisation passe par la création d'une fédération propre aux AMHE, dans un but de reconnaissance sociale. Par extension, des atouts politiques et économiques sont souhaités. Politiques en ce que les pouvoirs publics accordent une légitimation officielle, et économiques, en ce qu'ils peuvent débloquer des fonds, distribués à la fédération pour le développement des AMHE. Les enjeux économiques sont liés à la possible professionnalisation de l'activité, par le biais d'une sportivisation croissante. Une structure fédérative dans les AMHE aura pour fonction d'imposer des normes, en particulier pour les tournois. Or, pour faire appliquer et respecter ces règles, il faudra instituer des compétences particulières et une certaine professionnalisation se mettra probablement en place, pour que le groupe puisse avoir des instructeurs, des arbitres, etc. L'institutionnalisation des compétitions renvoie au champ sportif, au sein duquel l'aspect financier joue un rôle essentiel. La pratique se modifie en fonction des attentes des individus et selon ce qui peut être proposé, d'un point de vue économique : *« Le principe des transformations des pratiques et des consommations sportives doit être cherché dans la relation entre les transformations de l'offre et les transformations de la demande : les transformations de l'offre (invention ou importation de sports ou d'équipements nouveaux, réinterprétation de sports ou jeux anciens, etc.) s'engendrent dans les luttes de*

concurrence pour l'imposition de la pratique sportive légitime et pour la conquête de la clientèle des pratiquants ordinaires (prosélytisme sportif), lutte entre les différents sports et, à l'intérieur de chaque sport, entre les différentes écoles ou traditions […], luttes entre les différentes catégories d'agents engagés dans cette concurrence […]. Les transformations de la demande sont une dimension de la transformation des styles de vie et obéissent donc aux lois générales de cette transformation. »[571] L'enjeu est celui de l'inscription des AMHE au sein du marché économique, qui passe essentiellement par les liens que ces derniers entretiennent avec le champ sportif et plus particulièrement le principe de compétition. De plus, le terrain a permis de relever qu'il existe une *« consommation »* des AMHE, donc une *« clientèle de pratiquants »*, ce qui invite à penser l'inscription de l'activité dans une optique de marché. Certains adhérents mobilisent les AMHE comme n'importe quel effort sportif, et ils se rendent aux entraînements à la manière d'une participation dans un club de sport, privilégiant les assauts libres et la dépense énergétique. L'aspect revendiqué dans les définitions de *« pratique culturelle »* ne fait pas nécessairement partie de la démarche et ne répond pas aux attentes de tous : l'application concrète trouve un terrain d'expression autonome, de même que les études menées par les chercheurs sont parfois indépendantes de leur activité physique. Les deux faces peuvent donc être mobilisées ensemble, mais pas ce n'est pas nécessaire et dans les faits, loin d'être avéré. D'ailleurs, certaines définitions personnelles données par les enquêtés mettent en avant le côté « recherche », tandis que d'autres s'attachent à l'aspect « physique ».

À ce propos, la question du rapport au corps peut être soulevée. Lors du terrain, elle a principalement été abordée avec les chercheurs, en leur demandant quel lien pouvait être établi entre leur recherche et l'application actuelle des AMHE. La corporéité est l'élément qui peut servir de rapprochement entre l'aspect théorique de l'étude des techniques de combat et leur application matérielle. *« Le corps est le premier instrument des AMHE »*, *« Pour tous les pratiquants sérieux et responsables, le corps est à la fois le tenant et l'aboutissant, le moyen et le but. »* Un travail sur les gestes est mis en place, souvent appliqué au cours des séances d'entraînement : *« Pratique et exercices techniques avec pour but de replacer efficacement ces techniques en combat réel et amical. »* Toutefois, il n'entre pas dans les limites de la recherche en tant que tel, puisqu'il ne répond pas aux

[571]Pierre Bourdieu (2002), « Comment peut-on être sportif ? », *in Questions de sociologie, op. cit.*, pp. 194-195.

critères de l'archéologie expérimentale : *« Suivant les objectifs recherches, l'étude du geste passe par des protocoles d'archéologie expérimentale. »* L'application des techniques étudiées se réalise à travers une expérience corporelle, qui a pour objectif de comprendre les sources primaires. Mais cette expérience n'étant pas un protocole de recherche en tant que tel, elle n'est pas directement inclue dans l'étude : *« On fait ce qui est écrit... Si ça ne marche pas, on le fait quand même. Puis, après avoir expérimenté (j'insiste sur le terme) on revient sur le texte. On regarde pourquoi ceci a marché, pourquoi ceci a foiré. On essaye de voir si on n'a pas loupé un détail dans le texte (donc on revient au texte original). Des aller-retour permanents en fait. On arrive à une hypothèse. On ne peut pas aller au-delà de l'hypothèse vérifiée par rapport au texte, étant donné qu'on n'a pas de vérification par témoin. »* L'expérimentation n'en reste pas moins utile à titre personnel aux chercheurs et permet de faire le lien entre les manuscrits à proprement parler et les techniques réellement effectuées.

« Le 1er travail consiste en une projection mentale des gestes à effectuer pour effectuer un premier "ressenti" des techniques exposées ; selon la qualité de la description, cela fonctionne pour 10 à 70 %. Selon le résultat, la 2e étape varie : expérimentation de la technique conçue mentalement qui permet de la valider, de l'affiner ou de l'invalider ; exploration analytique de la description donnée pour les techniques pour lesquelles il n'a pas été possible d'en comprendre mentalement la logique et la dynamique. La 3e étape consiste à tenter d'appliquer la technique avec une dynamique proche de l'intensité réelle (si le matériel, les aptitudes physiques et la sécurité le permettent). La 4e étape, souvent sautée par paresse intellectuelle, voudrait que le résultat soit mis en correspondance avec le texte original pour voir s'il reste compatible. Cette étape est souvent remplacée par un atelier où il y a souvent des participants qui trouvent des failles ou des variantes qui obligent à revenir au texte d'origine… et éventuellement à amender l'interprétation qui en était faite. » L'application est ce qui permet aux AMHE d'exister en tant qu'activité physique : *« Il y a un rapport évident au corps, puisqu'on est en plein dans le cadre d'une activité sportive. Et de loisir qui plus est pour l'instant, puisque les compèts de "haut niveau" sont encore très confidentielles. »* Le rapport au corps est essentiel en ce qu'il autorise les chercheurs à retranscrire un geste martial et autorise un usage possible des AMHE d'un point de vue matériel, concret.

En dehors de ce rapport au corps, nécessaire, qui est présent autant pour le pôle « recherche » que pour celui de l'activité physique, les AMHE sont « consommés » pour leur intérêt sportif. En témoignent les réponses au questionnaire distribué aux pratiquants. Chaque association travaille en général sur des traditions martiales particulières (un type d'arme ou plus souvent des courants particuliers : escrime allemande, italienne, etc.). Une question portait sur les traditions étudiées et la suivante sur les raisons de ce choix. Les réponses démontrent une consommation globalement passive de l'enseignement : la majorité des enquêtés suivent les traditions transmises par leur instructeur. À cette question peut être comparée (et rappelée) la variable portant sur la participation à un groupe de travail : seul un tiers des individus interrogés fait partie de groupes de ce type. La consommation des AMHE reste pour la majorité des adhérents soumise à l'imposition des choix de l'« entraîneur » en manière d'enseignement. Le graphique suivant montre les réponses (recodées) fournies quant à la question des traditions choisies. Les pourcentages sont calculés en fonction du nombre de citations des items.

Graphique 19 : *Choix des traditions d'AMHE pratiquées*

Pourquoi pratiquez-vous ces traditions en particulier ?		
Celles de l'instructeur	15	44.1%
Attrait particulier pour une armes ou un auteur	8	23.5%
Autre	5	14.7%
Accès simple aux sources	3	8.8%
Traditions les plus communes	2	5.9%
Contacts avec d'autres associations	1	2.9%
Total	**34**	**100.0%**

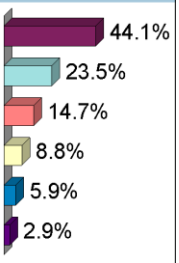

Source : Graphique réalisé d'après les réponses au questionnaire distribué aux pratiquants d'AMHE

Les AMHE se dévoilent comme une pratique plurielle, mettant en jeu des objectifs tant culturel, de recherche, que physique ou même sportif. La mise en place imminente d'une fédération, ainsi que l'ancrage sportif qu'ils semblent adopter, leur permettent de s'inscrire dans un processus de reconnaissance sociale. Les enjeux sont fonction d'une représentation unifiée mais englobent aussi une entrée dans un monde économique, soumis aux lois du marché. Maintenir dans les définitions, comme dans les actions, la multiplicité de l'activité confère une valeur distinctive à une démarche « inédite », qui parvient à mêler *« pratique culturelle »* et *« pratique physique »*. Il faut, à ce propos, rappeler que des groupes de travail tournent au sein des associations, que des chercheurs se servent de leur groupe pour

appliquer leurs théories, et que dans tous les cas, le rapport au corps est essentiel à la mise en place de la technique. Néanmoins, ces deux faces propres aux AMHE ne sont pas systématiquement mobilisées ensemble et peuvent exister séparément. Ceci explique les difficultés à délimiter clairement les frontières de l'activité ainsi que ses champs d'investigation et les objectifs qu'elle recherche. Toutefois, un trait qui a son importance quant à l'identité des AMHE est le passage d'une technique traditionnelle à une action professionnelle.

C. De la tradition au métier

À travers leur ancrage historique, les AMHE entretiennent un lien entre les activités physiques traditionnelles et les pratiques sportives modernes. Les manuscrits étudiés exposent des techniques martiales déjà enseignées et employées à la période médiévale. La démarche actuelle est une forme de réappropriation des données. Afin de comprendre le passage d'un savoir-faire historiquement situé à une expérimentation contemporaine, il est possible de prendre pour parallèle la recherche effectuée sur les joutes languedociennes par Jérôme Pruneau. Dans son ouvrage, ce dernier rappelle que *« les joutes languedociennes, en tant que pratique physique d'un autre temps, se singularisent par des caractéristiques précises. D'une part, elles sont marquées du sceau de l'histoire, qui les connote d'une image traditionnelle. D'autre part, liées à une aire géographique de pratique délimitée, elles s'inscrivent culturellement dans un territoire, marqueur d'une identité locale »*[572]. Les joutes, en tant qu'exercice physique traditionnel, se rapprochent des AMHE par leurs caractéristiques identitaires et leur aspect historique au cœur d'une société contemporaine. Le rapport à l'histoire, aux recherches effectuées sur les sources primaires, ainsi que leur application, peuvent inscrire les AMHE dans un cadre traditionnel, tandis que leur ancrage géographique se comprend à travers l'espace culturel concerné : l'Europe.

L'inscription des AMHE en tant que pratique traditionnelle demande des précisions. En effet, *« au sens étymologique, la tradition vient du latin* traditio *qui considère l'action de remettre. Cela évoque ce qui, au sein d'une société définie, se transmet de manière vivante par la parole, l'écriture ou les manières d'agir […]. Outre l'acquis des siècles antérieurs, elle donne lieu à une série de réinterprétations possibles qui, en retour, la maintiennent, la*

[572]Jérôme Pruneau (2003), *Les Joutes languedociennes. Ethnologie d'un « sport traditionnel », op. cit.*, p. 9.

consolident, l'actualisent ou la renouvellent »[573]. Ce principe est particulièrement opérant pour les AMHE, en ce que les interprétations contemporaines des manuscrits, et leur application concrète, permettent de renouveler le travail du geste et de « retrouver » des méthodes de combat perdues quant à leur réalisation matérielle. Ce concept de tradition est particulièrement actif puisqu'il existe un va-et-vient constant dans les AMHE entre le travail de recherche sur la source, donc le rapport à l'histoire, et l'application effective de cette recherche, par les exercices physiques. La tradition en tant que telle est moins opérante pour la reconstitution, puisque, surtout pour l'artisanat, il n'y a pas de manuscrits pédagogiques pour l'apprentissage, par exemple. Pruneau précise plus loin cette définition : *« J.-P. Callède dans sa définition anthropologique la définit [la tradition] comme "désignant un ensemble de traits culturels, de valeurs et de contenus conservés et transmis [trouvant] un écho favorable au sein d'une collectivité sociale qui reconnaît et partage alors cette conception au point d'ailleurs de l'ériger parfois en un système de valeurs et de représentations symboliques". G. Lenclud ajoute qu'elle est "un fait de permanence du passé dans le présent, une survivance à l'œuvre, le legs encore vivant d'une époque pourtant globalement révolue." »*[574] Les AMHE peuvent apparaître comme une pratique traditionnelle en ce qu'ils permettent au groupe de se reconnaître dans une activité. Pourtant, il faut préciser que l'appellation même d'AMHE demeure contemporaine. Pour la période médiévale, l'activité n'était pas nommée ainsi : le besoin de la délimiter temporellement et géographiquement ne se faisait pas ressentir ; de même, le principe d'art martial ne faisait pas sens. Il existe un rapport dialectique à la tradition : rapprochement d'un savoir-faire historique avec un cadre d'analyse et de perception contemporain.

L'approche traditionnelle des AMHE se maintient à travers la volonté de reconstituer des gestes historiques, mais la conception de l'activité n'est plus la même qu'au Moyen-Âge Il n'en demeure pas moins que ce rapport à la tradition révèle la conception identitaire de la communauté centrée autour de ces questions : *« Comment gérer, dans ce nouvel environnement, le patrimoine légué par les anciens, sceau d'une identité séculaire […] ? L'ethnologue tente de percevoir le sens attribué à cette tradition qui, par son statut et son utilisation dans l'environnement de la modernité, joue un rôle dans l'élaboration de l'identité. Du moins participe-t-elle, par son évocation et la mise en scène qui en est faite,*

[573] *Ibid.*, p. 19.
[574] *Ibid.*, pp. 19-20.

à la constitution du processus identitaire dans la dimension destinée à singulariser. »[575] Par ailleurs, le lien que les AMHE entretiennent de plus en plus spécifiquement avec le champ sportif invite à penser que les règles se verront peu à peu modifiées, sans doute au détriment de l'ancrage traditionnel, afin de favoriser une expérience contemporaine du combat médiéval. Ou pour le dire autrement, *« l'identité sportive prend racine. Tendrait-elle pour autant à détrôner l'identité traditionnelle ? »*[576]. Pour ce qui est des AMHE, cette question reste en suspens, compte tenu du fait que la sportivisation est encore un processus en cours.

Ancrée comme activité traditionnelle, la question se pose de savoir quel rapport les AMHE entretiennent avec la notion de *« jeu »*. Cette dernière est polysémique, mais la définition et les caractéristiques données par Caillois peuvent être retenues pour le sujet d'étude ; le jeu est une activité : *« 1. Libre : à laquelle le joueur ne saurait être obligé sans que le jeu perde aussitôt sa nature de divertissement attirant et joyeux ; 2. séparée : circonscrite dans des limites d'espace et de temps précises et fixées à l'avance ; 3. incertaine : dont le déroulement ne saurait être déterminé ni le résultat acquis préalablement, une certaine latitude dans la nécessité d'inventer étant obligatoirement laissée à l'initiative du joueur ; 4. improductive : ne créant ni bien, ni richesse, ni élément nouveau d'aucune sorte ; et, sauf déplacement de propriété au sein du cercle des joueurs, aboutissant à une situation identique à celle du début de partie ; 5. réglée : soumise à des conventions qui suspendent les lois ordinaires et qui instaurent momentanément une législation nouvelle, qui seul compte ; 6. fictive : accompagnée d'une conscience spécifique de la réalité seconde ou de franche irréalité par rapport à la vie courante. Ces diverses qualités sont purement formelles. Elles ne préjugent pas du contenu des jeux. Cependant, [...] les deux dernières – la règle et la fiction – [sont] apparues presque exclusives. »*[577]

Comment l'aspect traditionnel s'ancre-t-il dans la notion de jeu et comment cette dernière est-elle articulée dans les faits avec la sportivisation ? De quelle manière ce trio « tradition-jeu-sport » parvient-il à se donner à voir simultanément ?

D'abord, la « tradition » induit une identification de l'activité et réactive son ancrage historique. Elle favorise la mise en avant des AMHE comme démarche distinctive, en ce

[575] *Ibid.*, p. 20.
[576] *Ibid.*, p. 23.
[577] Roger Caillois 1958), *Les Jeux et les hommes*, Paris, Gallimard, pp. 42-43.

qu'elle apparaît comme singulière dans son objet. Le jeu, tel qu'il a été défini précédemment, peut faire sens pour ce qui est de la pratique physique et plus particulièrement, lors des assauts « libres », qui viennent généralement après l'apprentissage d'un geste technique. De plus, *« il y a une distinction possible, voire souhaitable, entre le passé et la tradition, car tout ce qui est passé n'est pas forcément traditionnel […]. Le jeu traditionnel, aux origines souvent ancestrales [...] résulte d'un mélange de conservation et de création »*[578]. L'enjeu des assauts ou du *sparring*, est de tester les acquis des participants, et de mobiliser une adhésion volontaire au combat à vitesse réelle qui, étant peu formalisé, peut être considéré comme un jeu. Les assauts sont *« libres »*, en ce qu'ils ne sont pas obligatoires. Ils prennent place dans un espace temporel et géographique délimité (après un entraînement, dans le gymnase) ; leur issue n'est pas connue à l'avance (à savoir qui va toucher l'autre en premier), et l'inventivité dans le combat est l'intérêt d'en mener plusieurs, avec des partenaires différents. Ils sont par ailleurs *« improductifs »* : il n'y a rien à gagner, la situation de fin de combat est la même que celle du début ; et *« réglés »* : les techniques mobilisées doivent correspondre à l'apprentissage préalable.

Enfin, ces combats ne sont pas *« fictifs »*, pour prendre la nécessaire opposition des deux dernières caractéristiques du jeu, en ce que les coups visent à une application totale et concrète (d'où l'emploi d'armes neutralisées pour ne pas blesser son partenaire). Ces assauts répondent aux critères du jeu, en ce qu'ils ne sont pas formalisés et ne donnent pas lieu à un classement. À cela s'oppose la notion du « tournoi » mis en place lors des stages. Les tournois regroupent souvent plusieurs associations (sauf lorsqu'ils sont réalisés en interne), ils sont officialisés : un temps spécifique leur est réservé, des règles sont éditées, une présélection est parfois mise en place pour limiter le nombre de pratiquants, etc. Des *« supporters »* sont présents et un classement final est énoncé, mettant en avant un « vainqueur ». Les « touches » sont comptées, ce qui n'est pas toujours le cas pour les assauts libres. Le tournoi englobe une notion de compétition, propre au champ sportif.

De manière plus précise, dans le cas des assauts libres (de fin d'entraînement), le but est de saisir les gestes qui fonctionnent ou non. En ce sens, l'individu d'en face n'est pas un adversaire, mais davantage un partenaire, avec lequel il sera possible de « tester » des

[578]Joël Guibert (2005), « Avant-Propos », *in* Joël Guibert et Guy Jaouen (sous la dir. de), *Jeux traditionnels, quels loisirs sportifs pour la société de demain ?*, Vannes, Institut culturel de Bretagne, pp. 9-10.

« coups ». À l'inverse, lors des tournois, les deux protagonistes sont des concurrents, en ce que l'enjeu est de « battre » l'autre pour remporter la victoire.

Ainsi, les objectifs de ces types de combats réglés sont différents : le premier vise à tester des techniques, tandis que le second met en avant la notion de victoire. La question se pose de savoir si la pratique traditionnelle, de geste martial appliqué ayant pour but la plupart du temps un état létal de l'adversaire, n'est pas modifiée au cours des tournois et des compétitions formalisées.

Tradition, jeu et sport sont liés dans une même action, mais à des moments distincts. Là encore, se profilent les facettes multiples des AMHE qui, à l'heure actuelle, tendent à composer avec différentes normes et valeurs. Le principe du jeu est actif dans une démarche de loisirs, en dehors des compétitions et dans le cadre d'une application concrète, c'est-à-dire en opposition à la recherche, qui se place en dehors d'une sphère ludique (soit parce que les individus concernés sont professionnels, soit parce que la recherche comprend des enjeux de productions de données).

La tradition demeure au fondement de l'activité à travers son ancrage historique et les études relatives aux documents d'époque. Quant au sport, il semble se situer sur la même échelle que le jeu, mais à l'opposé. En témoigne le principe de l'*agôn* énoncé par Caillois : *« Chacune des catégories fondamentales du jeu présente de cette manière des aspects socialisés qui, par leur ampleur et leur stabilité, ont acquis droit de cité dans la vie collective. Pour l'*agôn*, cette forme socialisée est essentiellement le sport. »*[579] La forme du jeu prise par l'*agôn* répond directement à la notion de compétition et par extension, de « jeu sportif ».

La *« typologie des organisations sportives »* précise ce lien qui existe entre jeu et sport : *« La typologie de I. Williams et J. Jackson […] présente les différentes formes d'organisation sportive à partir de deux axes : le premier, l'axe jeu-sport, s'appuie sur une théorie des formes pratiquées du sport ; le second, l'axe communauté-organisation. Le croisement de ces deux axes dessine quatre cadrans. Ces quatre cadrans définissent des*

[579]Roger Caillois (1958), *Les Jeux et les hommes*, *op. cit.*, p. 99.

"demandes" de sports différentes, comme ils définissent des formes de loisirs différents. »[580] Le schéma suivant présente ces croisements.

Illustration 11 : *« Typologie des organisations sportives de T. Wiliams et J. Jackson »*

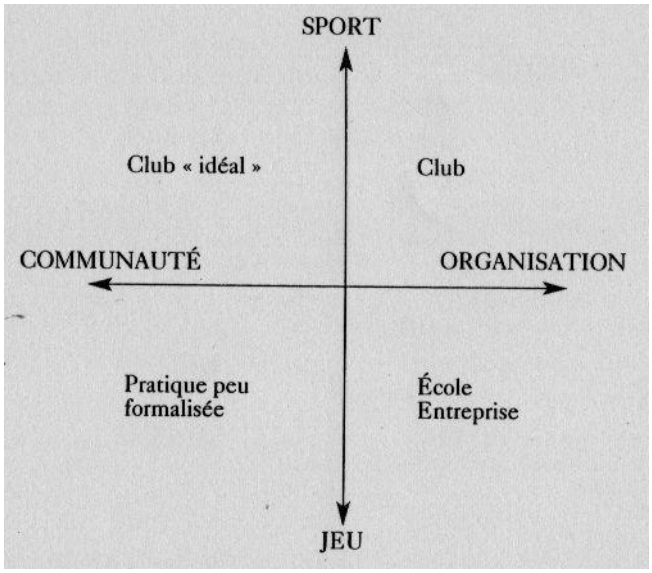

Source : René Teboul (2004), *Culture et loisirs dans la société du temps libre, op. cit.*, p. 169.

Cette illustration permet de saisir les rapports entre sport et jeu, ainsi qu'entre communauté et organisation. En d'autres termes, cette typologie présente les liens entre la pratique sportive, son échelle d'institutionnalisation et les structures qui peuvent la composer. Pour ce qui est des AMHE, le jeu entre membres d'une même association, ou parfois même simplement d'un groupe non formalisé, se situe dans le cadran en bas à gauche. Au contraire, les tournois lors des rencontres ou des stages auraient davantage tendance à être placés dans le cadran en haut à droite, signalant la formalisation des activités et leur caractère organisé. À terme, avec la création possible d'une fédération, les AMHE devraient se situer de plus en plus dans ce second cadre.

Jeu et sport ont donc des points communs, mais se distinguent sur une échelle de pratique quant à leurs objectifs. Le glissement progressif des AMHE vers le sport (compétition, institutionnalisation) vise à les déplacer en dehors du jeu. Cette inscription possible d'une partie des AMHE dans le champ sportif invite à s'interroger sur le *« processus de civilisation »* et la gestion de la violence tels qu'ils ont pu être analysés par Elias. Il n'est

[580]René Teboul (2004), *Culture et loisirs dans la société du temps libre, op. cit.*, p. 169.

pas question de reprendre l'ensemble des études menées par l'auteur, mais de mettre en avant les traits saillants qui font sens pour les AMHE. Une distinction est opérée entre les jeux traditionnels et les sports, et révèle leurs différences. Roger Chartier, dans son avant-propos à l'ouvrage d'Elias et Dunning, résume ce point : *« La différence avec les jeux traditionnels est donc double : d'une part, des règles uniformes remplacent progressivement des usages locaux ; d'autre part, des spécialistes ont charge d'instituer et de dire un droit spécifique qui régit, en dehors du droit commun, les pratiques sportives. »*[581] Les AMHE, à travers la création de fédération visant à normaliser les techniques, mais aussi par le biais des règles de tournois, tendent à basculer vers l'espace sportif. De manière plus précise, l'instauration de normes et de règles formelles ont pour objectif de circonscrire la violence dans un cadre sportif particulier : *« Aujourd'hui, nos sociétés hautement différenciées et riches offrent, entre autres caractéristiques, une plus grande variété d'activités de loisir que toute autre société. Nombre de ces activités – et parmi elles le sport considéré à la fois du point de vue du spectateur et de celui du participant – sont conçues pour provoquer une libération plaisante et contrôlée des émotions. Elles permettent des tensions mimétiques agréables, conduisant souvent, quoique pas toujours, à un état d'excitation croissante et au point culminant d'un sentiment intense grâce auquel la tension peut être résolue de manière heureuse – il en va ainsi quand sa propre équipe remporte une compétition. »*[582] Les sociétés contemporaines voient leur gestion de la violence formalisée dans le principe du sport. *« Les règles sportives ont aussi pour finalité de préserver les joueurs contre les excès de violence pouvant toujours se déclencher à leur encontre. Au fond, un rapport réglementaire fondamental définit, pour chaque sport d'affrontement, un degré spécifique d'investissement légitime de la violence physique que les joueurs ont plaisir à déployer et, réciproquement, qu'ils acceptent implicitement de subir dès qu'ils s'engagent sur le terrain. »*[583]

Le processus de civilisation favorise la circonscription de la violence dans un espace spécial : *« Le passage des jeux d'Ancien Régime au sport, c'est d'abord celui d'une gestion plus centralisée, plus étatique du jeu. Une institutionnalisation, avec ses fédérations, une administration, avec sa démocratie interne et ses hiérarchies visibles […]. Le sport est un*

[581]Roger Chartier (1994), « Avant-propos : le sport ou la libération contrôlée des émotions », *in* Norbert Elias et Éric Dunning, *Sport et civilisation, la violence maîtrisée*, trad. fr., Paris, Fayard (1re éd. : 1986), p. 17.
[582]Norbert Elias et Éric Dunning (1994), *Sport et civilisation, la violence maîtrisée*, *op. cit.*, p. 56.
[583]Christian Pociello (1998), « Sur la dramaturgie des jeux de combat », *in* Bernard Leconte, Georges Vigarello (sous la dir. de), *Le Spectacle du sport*, Paris, Seuil, p. 152.

témoin, parmi d'autres, de la grande rupture que la société contemporaine a engagée avec la société traditionnelle. »[584] Tout se passe comme si le sport recouvrait une fonction de contrôle social de la violence dans les sociétés contemporaines. Le passage des jeux aux sports contribuerait à limiter la violence des affrontements. La question se pose de savoir ce qu'il pouvait en être des AMHE (pas encore désignés comme tels) au cours du Moyen-Âge. L'étude de ces activités relève des travaux des historiens, et il ne saurait en être directement question ici. Toutefois, il est possible d'avancer le fait que ces pratiques, lorsqu'elles étaient le fait d'entraînements, étaient réalisées sous une forme sécurisée. Mais au regard des normes actuelles de sécurité, la démarche contemporaine relève d'un niveau le matériel de protection requis pour exercer. Des simulateurs sont en effet utilisés, aujourd'hui comme à l'époque, mais la notion moderne de sûreté implique des protections supplémentaires : masque d'escrime, veste de maître d'armes ou gambison, etc. La sanction physique de l'échec (être touché), qui passe par la douleur, n'est plus tolérée dans la société contemporaine. Il est possible de suggérer que le processus de civilisation tel qu'il est énoncé par Elias peut être effectif quant à la gestion contrôlée de la violence. À cet égard, les joutes à cheval et la soule, deux activités physiques actuellement pratiquées en reconstitution, ont aussi dû avoir recours à des normes et à des adaptations supplémentaires quant à l'espace toléré laissé à la violence.

Ce passage des jeux traditionnels, ou plus largement des habitudes historiques, à une certaine forme de sportivisation risque à terme de mettre à jour des tensions, déjà sous-jacentes aux AMHE : *« Dire cependant que le processus de "sportivisation" a sauvé l'ensemble des jeux traditionnels est un raccourci illusoire au vu des conséquences engendrées par la mise en conformité sportive des pratiques traditionnelles. Certaines d'entre elles rayonnent certes dans un environnement sportif élitiste […] mais ont perdu ou du moins considérablement affaibli leur singularité traditionnelle qui participait à une forme particulière de cohésion et de représentations […]. D'autres ne sont pas parvenues à s'implanter dans la sphère sportive de façon saine et durable de sorte qu'elles s'apparentent encore actuellement […] à des pratiques en marge et peu reconnues. »*[585]

Deux cas de figure, donc : soit une sportivisation croissante, qui tendra à transformer les règles du jeu, soit un maintien dans les sphères d'activités historiques, qui risque de laisser

[584]Georges Vigarello (2002), *Du jeu ancien au show sportif*, Paris, Seuil, pp. 164-165.
[585]Jérôme Pruneau (2003), *Les Joutes languedociennes. Ethnologie d'un « sport traditionnel », op. cit.*, p. 171.

la pratique dans un manque de reconnaissance presque total. Le premier cas est présent au cours de l'étude puisque l'apparition progressive de la notion de compétition risque de mener à une modification de la technique, pour répondre à une demande de « rendement ». Ce qui est soulevé par certains enquêtés est la peur de l'abandon de gestes qui ne « marchent » pas, malgré leur reconnaissance historique, et ceci afin de mobiliser davantage les techniques efficaces en tournoi : *« L'aspect compétitif (type tournoi avec arbitrage et règlements) mis de l'avant dans beaucoup de groupes est selon moi, la plus inintéressante des manifestations au sein du mouvement AMHE. En peu de mots : la compétition est antinomique avec les fondements des arts martiaux (locution dont on ne retient souvent que le sens du second terme), car les gens confondent sport de combat et art martial, compétition et combativité, et le plus grave, ils passent généralement à côté de la voie en raisonnant en termes d'objectif ou de but à atteindre, alors que seul le chemin compte.... »* Ce qui est craint est une transformation des données historiques pour répondre à une demande d'efficacité et de réussite en compétition. La mise en avant de l'activité semble nécessairement soumise à une sportivisation. Pourtant, il apparaît comme compliqué de *« concilier les déterminants d'une pratique sportive et d'une pratique traditionnelle dans la mesure où […] les critères de considération d'un sport et d'un jeu ne peuvent être associés. Aussi a-t-il fallu pour la majorité de ces pratiques traditionnelles prendre en compte la nouveauté et la spécificité de l'organisation sportive qui s'incarne dans un ensemble circonscrit de règles, de codes et de valeurs souvent en opposition avec leur propre ensemble de représentations. Cela n'est pas sans conséquences sur l'organisation interne de ces pratiques, tant en termes de développement, de changement de mentalité ou de sociabilité »*[586].

Un maintien des activités ou une reconnaissance accrue expliquent le recours au champ sportif et orientent les AMHE de l'action historiquement située, à une démarche sportive. L'*« authenticité »* des gestes est sans cesse éprouvée. Cette forme d'attrait agit aussi bien sur les spectateurs, au demeurant peu nombreux pour les AMHE, mais plus importants en reconstitution (pour les joutes, par exemple), que sur les pratiquants. L'envie d'exercer une « vraie » technique, c'est-à-dire un ensemble de gestes historiquement avérés, liés à une forme d'ancestralité, est une motivation importante (*« C'est la mise en application de techniques martiales héritées de différentes époques »*). Le phénomène est effectif pour le champ sportif en général : *« Le public des stades et des rings tient essentiellement à être le*

[586] *Ibid.*, p. 172.

témoin d'un drame qui s'accomplit sous ses yeux, dont la fin n'est pas connue par l'auteur. »[587] Pour les AMHE, la question de l'authenticité s'avère ambivalente : pour ce qui est de la recherche, ou des gestes réalisés en exercice, ce qui est attendu des adhérents est une authenticité historique, une réalité reconstituée, mais temporellement située. Pour le public, lorsqu'il est présent (parfois lors des *Rencontres internationales*, mais le plus souvent lors de prestations associatives publiques au musée, etc.), et pour les participants aux tournois, l'authenticité est davantage entendue au sens de celle de la citation préalablement mentionnée : ce qui est authentique est le « spectacle » de la compétition, le « vrai » duel, qui inclut l'affrontement de deux individus et au sein duquel le déroulement final est source d'attente et d'anxiété.

L'authenticité pour les AMHE recouvre une double facette : historique et sportive. Cela englobe une fois encore les deux visages de la démarche : rapport à l'historicité, à la recherche, à la tradition martiale et lien avec la dépense physique, la compétition, la victoire, etc. Ce principe invite, par extension, à se questionner sur l'aspect visuel attendu des affrontements : deux enjeux sont de nouveau présents. D'une part, il existe la volonté de regarder un geste technique réussi, en ce qu'il est conforme aux textes laissés par les traités, même s'il ne parvient pas à immobiliser l'adversaire. D'autre part, une recherche d'efficacité, même si les coups répétés sont souvent identiques, du moment qu'ils *« fonctionnent »*. D'une manière générale, les « *techniques, dans leur coordination, requièrent, en effet, pour être perçues, une compétence culturelle spécifique capable de détecter, dans l'enchaînement attendu des gestes individuels, des actions concertées et des prouesses techniques […] une esthétique propre […]. Aussi, pour percevoir et rendre compte du déroulement du jeu, les connaisseurs ont besoin d'une grande quantité de catégories, ignorées du* profane *[...]. C'est dans la reconnaissance d'un "style de jeu" spécifique que réside la pleine adhésion de l'ensemble des supporters »*[588].

Le regard posé sur les gestes s'adresse particulièrement et presque uniquement à des initiés, qui connaissent et re-connaissent les coups effectués. Du point de vue d'une activité sportive, le spectacle joue une place importante et doit pouvoir être compris par tous. D'où l'intérêt qui s'oriente parfois pour les tournois vers les touches « efficaces ».

[587]Georges Magnane (1964), *Sociologie du sport*, *op. cit.*, p. 99.
[588]Christian Pociello (1998), « Sur la dramaturgie des jeux de combat », *op. cit.*, pp. 153-154.

Il a été vu comment les AMHE, partant d'une activité historique, reliée à une pratique traditionnelle, mobilisent la notion de jeu, pour s'orienter peu à peu vers une sportivisation croissante. Cette dernière instaure des institutions (associations, fédérations), des règles formalisées et de nouvelles normes. Parmi celles-ci, se laisse deviner la volonté d'une certaine forme de professionnalisation. Les entretiens sont porteurs de riches informations : lorsque les questions portent sur la possible professionnalisation, les réponses englobent généralement la pluralité des métiers possibles : *« Chercheur, éducateur sportif, intermittent du spectacle, etc. »* La majorité des personnes interrogées, principalement les responsables de groupe, seraient plutôt favorables à la professionnalisation et à la possibilité de pouvoir vivre de leur démarche. Les refus catégoriques s'expliquent par le fait que la passion pour le loisir risquerait de disparaître en devenant une profession : *« Je crois que la profession tue la passion »*, *« Non... C'est un choix personnel effectué de longue date pour ne pas mélanger les torchons et les serviettes et permettre au club de se développer en toute intégrité »*, *« Est-ce que cela n'irait pas à l'encontre du principe d'une passion que d'essayer de la rendre mercantile ? »* Pour dresser un parallèle avec la reconstitution, ces rejets ne font pas sens pour ses habitués, qui ne les évoquent jamais. Pour ce qui est des présidents d'association, la professionnalisation est uniquement comprise par rapport à l'instruction, en laissant de côté la recherche et les autres métiers qui peuvent par ailleurs être cités.

Du point de vue de ceux qui sont plutôt favorables à faire des AMHE leur source de revenu, même si l'envie est présente, des réserves sont émises quant à la possibilité matérielle de le faire : *« Comme pour la fédération, c'est prématuré »*, *« En vivre, cela risque d'être dur... Après, si l'occasion se présente un jour, pourquoi pas ! »*, *« Ça ne me déplairait pas. »* Globalement, la solution privilégiée serait de constituer les AMHE comme une source de revenus secondaires : *« Comme activité annexe de mon activité principale. »* Ce qu'il faut retenir de ces entretiens est le fait que les avis soient partagés : certains souhaitent pouvoir vivre de leur pratique et faire passer leur démarche de loisir vers un côté professionnel ; d'autres, à l'inverse, voient dans ce phénomène une sorte de « dénaturisation » de l'activité. Mais dans tous les cas, les discours portent sur le principe d'instruction et laissent de côté d'autres possibilités professionnelles. Ce fait s'explique en raison de la faible représentation d'autres corps de métiers dans le milieu des AMHE.

Pourtant, la création d’une fédération (ou plus globalement la reconnaissance croissante des AMHE) pourrait favoriser l’apparition d'autres types de professions. Cela peut être dans le domaine de la création de matériel spécialisé : simulateurs adaptés, protections permettant des mouvements « naturels », etc. Des fabricants se sont déjà intéressés à ce phénomène et la création récente des épées nylons, ainsi que leur commercialisation, en est un bon exemple. De même, lors d'un terrain, j'ai pu assister à une présentation d'un pratiquant ayant créé sa propre version d'un simulateur d'épée. Il souhaitait le faire essayer à la *« communauté »*, pour recueillir des avis, l'améliorer et voir si une commercialisation serait possible. Il est essentiel de préciser que cette vente de matériel spécifique est actuellement possible car elle s'adresse à l'ensemble européen des pratiquants et pas uniquement aux associations françaises qui ne semblent pas suffisamment nombreuses pour constituer un marché.

En outre, la fédération est souvent perçue comme un moyen pour répondre à ce problème des instructeurs, qui ne sont à l'heure actuelle pas formés pour enseigner. *« Le principal intérêt serait l'attribution de titres de moniteurs fédéraux et surtout de diplômes d’État permettant d’être rémunéré contre enseignement (la législation française est inutilement restrictive sur ce sujet) »*, *« Les AMHE ne sont pas un sport et je ne connais personne ayant une pratique effective assez importante pour se permettre d’enseigner officiellement. »* La fédération pourrait professionnaliser la pratique à travers le statut d'instructeur. Ces enseignants se verraient formés et désignés comme les garants d'une qualité de transmission pour les AMHE. Il est probable qu’une grande partie de la professionnalisation, si elle se développe, suivra la voie de l'enseignement. Elle aura pour conséquence d'unifier la diffusion des savoirs, tout en créant des emplois spécifiques à la démarche, du point de vue de son application physique. La formation des instructeurs est un débat récurrent pour les enquêtés, qui y voient un moyen privilégié d'assurer un statut à l'activité. Ce discours entre en paradoxe avec la volonté affichée de conserver une autonomie quant aux techniques enseignées au sein des associations. Néanmoins, cette contradiction trouve son explication en raison de l’ambiguïté inhérente aux AMHE : une envie de reconnaissance et d'identité globale, et une revendication d'autonomie, perçue comme une richesse.

Ainsi, les AMHE passent peu à peu d'une structure historique, ancrée comme une activité traditionnelle, à un concept sportif. Le développement du jeu induit progressivement une

dimension liée à la compétition. Se fait ressentir le besoin d'une fédération, visant à instituer la pratique, tout en permettant une reconnaissance globale de son champ d'application. Par extension, la formation des instructeurs est mentionnée, imposant peu à peu une professionnalisation de l'activité, autant par le biais de l'enseignement, que par celui de la création d'un marché concernant le matériel. À cette professionnalisation en cours, il faut ajouter celle qui existe déjà mais qui prend part principalement dans le côté « recherche » des AMHE. Il faut noter que le principe de professionnalisation ne s'entend jamais au sens d'athlète et de sportif professionnel. Le débat étant encore ouvert, parler d'individus vivant de leur activité physique, à travers la compétition, n'est pas encore évoqué au cours du terrain.

En conclusion de ce chapitre, les AMHE sont en constante évolution, à mi-chemin entre loisir et profession, puisqu'ils englobent des activités et des statuts variés. La représentation identitaire de la démarche n'est pas établie et plusieurs traits saillants peuvent être retenus : le rapport à l'histoire et à la tradition martiale, l'engouement pour ce loisir qui s'ancre de plus en plus du côté du champ sportif, la variabilité des définitions qui peuvent être données, etc. Il faut souligner que l'identité d'une communauté se construit sur le long terme ; compte tenu de la « jeunesse » des AMHE et, plus largement, de l'histoire vivante en France, ce développement est encore en cours, rappelant la *« présence nécessaire d'un processus historique, fondé, qui dépasse l'échelle de notre courte existence […]. L'identité d'un groupe se construit dans le temps, au rythme de ses fluctuations, tantôt immergée dans le flot des conjonctures de l'Histoire au point d'en devenir anonyme, tantôt portée à son paroxysme par les mêmes vicissitudes de l'Histoire. L'expérience collective n'est pas le produit d'une proclamation inédite […]. Mouvante, changeante, transformable et transformée, l'identité se conjugue en strates différentes, selon une pluralité de critères qu'il semble difficile d'énoncer à titre définitoire. D'ailleurs, ce n'est pas là le projet ethnologique à son égard. Celui-ci s'est attaché – et s'attache toujours – davantage à déchiffrer les mécanismes qui, en bout de chaîne, produisent, affirment ou proclament des identités sous prétexte de commune appartenances identifiées »*[589]. Les frontières identitaires des AMHE sont excessivement mouvantes et des réadaptations sont cesse nécessaires pour qu'ils puissent perdurer. La sportivisation en est un exemple. Se pose la question de savoir si les AMHE ne peuvent être définis comme un sport traditionnel. *« À*

[589]Jérôme Pruneau (2003), *Les Joutes languedociennes. Ethnologie d'un « sport traditionnel »*, *op. cit.*, pp. 16-17.

l'opposition usuellement orchestrée se substitue un espace hybride, source d'une possible articulation entre tradition et modernité. Les joutes forment l'oxymore "sport traditionnel" entre spectacle et rituel, entre performance et jeu, entre compétition et loisir, entre activité touristique locale et patrimoine culturel. Elles donnent aujourd'hui toute la mesure d'une réussite culturelle qui s'entend comme une "authenticité anachronique". »[590] Cette délimitation ne peut-elle s'appliquer aux AMHE ? Ces derniers se placent entre deux pôles : activité historique, activité contemporaine, mobilisant les concepts de loisir, de compétition, et de patrimoine. Ou bien, les AMHE peuvent-il être définis comme un loisir sportif, mettant en avant cette fois les côtés *« détente »* et activité physique qui sont recherchés par les pratiquants, en dehors d'un cadre professionnalisant ?

Dans tous les cas, *« ce sont des associations et fédérations sportives qui ont constitué l'offre de loisirs sportifs la plus conséquente, les municipalités et l'État n'intervenant d'abord qu'en réponse aux revendications du mouvement sportif organisé »*[591]. Toutes ces catégories sont efficientes, pour au moins une facette de la pratique.

Bref, l'identité est un enjeu constant pour l'histoire vivante et doit être questionnée en fonction de constructions multiples. Les AMHE, pour leur part, englobent en plus deux facettes qui sont nécessairement imbriquées : une pratique culturelle et une activité physique. Celles-ci ne peuvent être comprises séparément au risque de dénaturer la démarche et de lui ôter toute identité propre. En effet, la recherche historique sans l'application technique et corporelle demeure dans le cadre d'études universitaires, et l'exercice physique sans appui culturel et sans lien aux textes d'origine risque de basculer du côté du champ sportif, laissant de côté le principe même de rapport à la source.

Ces deux pôles sont indispensables en tant qu'ils sont constituants de l'identité même des AMHE. Il n'en reste pas moins que cet assemblage multiple, bien que revendiqué par les enquêtés, ne permet pas une reconnaissance aisée de la démarche. Ce qui est critiqué est *« le faible soutien dont dispose notre pratique auprès des collectivités locales pour les éléments essentiels au développement d'une activité associative (locaux décents, subvention de fonctionnement même modeste, rencontre avec les adjoints au sport ou à la vie associative et mise en relation avec d'autres acteurs). Ces éléments de soutien me*

[590] *Ibid.*, p. 311.
[591] Guy Saez (2002), « En guise de conclusion », *in* Armel Huet et Guy Saez (sous la dir. de), *Le Règne des loisirs, op. cit.*, p. 228.

semblent d'autant plus indispensables et pertinents que l'activité des AMHE est à la croisée de thématiques sportives, culturelles et patrimoniales qui devraient susciter un peu plus l'attention des élus locaux au sein des communes ou communautés de communes ».

Ainsi, malgré les distinctions qui existent dans les définitions et dans les applications, ce qui contribue à unifier les informateurs est une volonté accrue de reconnaissance de leur démarche, en tant qu'objet spécifique, détaché de disciplines qui peuvent lui être proches, et qui mettent en avant d'autres caractéristiques, et essentiellement la notion de spectacle. Il est intéressant de voir que ce terme est de même rejeté par la reconstitution, puisqu'en lien avec le principe des fêtes médiévales.

CHAPITRE XI :
LA PLACE DES FÊTES MÉDIÉVALES DANS LA PRATIQUE D'HISTOIRE VIVANTE

Une fois présentées les spécificités des AMHE, il s'agit de revenir à une analyse plus générale de la fête, se référant à l'ensemble des actions d'histoire vivante. Le principe même de la fête est fortement lié à la reconstitution. Cette dernière peut chercher à s'en détacher ou, au contraire, à mobiliser des éléments festifs. Dans tous les cas, la reconnaissance sociale de la démarche est en jeu. En premier lieu, un point sur la notion en elle-même doit être fait, avant de s'attacher aux relations qui existent entre les fêtes et la reconstitution ou les AMHE.

A. Entre fête, carnaval et spectacle

L'évocation et la présentation de la période médiévale sont souvent reliées de prime abord (par le grand public) aux fêtes médiévales. Ce principe associe deux termes : la fête et sa spécificité, à savoir son ancrage historique, le Moyen-Âge. La première peut être définie comme étant *« toujours une célébration, célébration d'un homme, d'un dieu, d'une amitié, d'un groupe, d'un événement ; le but est de magnifier cet objet et de révéler l'importance que les participants lui attribuent dans leur esprit ou dans leur cœur. C'est en quelque sorte un acte de culte, même si parfois cet aspect se trouve complètement oblitéré avec l'usage […]. La fête revient à date fixe, elle se renouvelle périodiquement et s'inscrit dans un calendrier. Elle se situe dans un temps différent […], elle est réactualisation du passé et annonce du futur. Ce temps est cyclique en ce que les mêmes événements s'y reproduisent régulièrement […]. La fête est une rupture. Tout s'arrête d'un seul coup et tout reprend sous un autre mode […]. La fête est synonyme d'abondance […], abondance de temps et abondance de participants. On revêt des vêtements spéciaux […]. Tout est différent dans la fête. Elle autorise une conduite différentes, libère de certaines contraintes Elle divertit et cette diversion, qui sans doute détourne de l'objet principal de la fête, en est aussi un ingrédient important, voire essentiel »*[592]. La fête englobe des caractéristiques particulières : elle est à la fois célébration, rituel, rupture et temporalité délétère. Albert Piette précise par ailleurs ce concept dans son ouvrage *Les Jeux de la fête* en incluant le principe d'*« espaces interstitiel »* : *« Entre la phase de "séparation" marquant le*

[592]Fernand Comte, Jean-Jacques Luthi, Gaston Zananiri (sous la dir. de) (1990), *L'Univers des loisirs*, *op. cit.*, entrée *« Fête »*, p. 584.

détachement d'un individu ou d'un groupe par rapport à un état déterminé dans la structure sociale et la phase d'agrégation indiquant la réintégration des intéressés sans une nouvelle position sociale ou culturelle, le stade liminal constitue une période ambivalente, en marge des normes et classifications quotidiennes. »[593] Plus précisément, *« l'espace-temps interstitiel implique un double processus : non seulement le transfert d'éléments et relations caractéristiques de la vie quotidienne, transformés et manipulés de diverses façons dans un autre contexte mais, en même temps, le cadrage spécifique de ce nouveau contexte sous-tendu par des règles tout aussi spécifiques d'interprétation et d'organisation »*[594]. Ces espaces-temps particuliers, constitutifs du principe même de la fête, comportent des traits singuliers : *« Une position médiane des comportements interstitiels situés entre deux classes de comportements […]. L'ambivalence comportementale résultant directement de cette position médiane [...]. La relation dialectique (et non d'affrontement ou de rupture) entre l'espace interstitiel et l'ordre dominant […]. La nécessité des limites des comportements interstitiels et des donc des règles spécifiques pour ne pas qu'ils franchissent l'espace ou le temps qui leur est réservé. »*[595] La fête, en tant qu'espace interstitiel répond à ces caractéristiques, qui lui permettent, par extension, de continuer à exister. Elle se situe dans un espace-temps spécifique, qui n'est pas celui du quotidien. Elle n'en demeure pas moins soumise à des normes, qui ont pour fonction de réguler le moment d'expression de ce phénomène collectif.

La fête apparaît comme un objet sociologique riche, mobilisant différents concepts, mais toujours liée au principe de la mise en scène d'un présent particulier. Elle rassemble les consciences individuelles dans un espace-temps qui lui est propre et qui peut avoir des fonctions fédératives : *« La fête est, en tant que situation, un phénomène social. Il n'y a pas de fête solitaire. Ce n'est pas une expérience individuelle. Idéalement, d'ailleurs […], la fête est interactive. »*[596]

Il n'en reste pas moins que la fête apporte un rapport au temps différent du quotidien. Pour ce qui est plus précisément de la fête médiévale, ce second terme est à préciser. Il renvoie à

---

[593]Albert Piette (1988), *Les Jeux de la fête, rites et comportements festifs en Wallonie*, Paris, Publications de la Sorbonne, p. 10.
[594]*Ibid.*, p. 12.
[595]*Ibid.*, pp. 12.-13.
[596]Jacques Ardoino (1995), « Conférence introductive », *in* Université sportive d'été, *Sport, fête et société*, Talence, Maison des sciences de l'Homme d'Aquitaine, p. 21.

une époque particulière et inscrit le processus festif dans un rapport au temps précis : celui du passé. Pour autant, ces réjouissances ne mobilisent pas un vocabulaire lié à la commémoration mais plutôt à un divertissement. À titre d'exemple, il est possible d'évoquer la plus grande fête médiévale de France, à savoir celle mise en place par Provins tous les ans au mois de juin. Ce qui exposé dans les programmes sont les *« festivités »*, la *« cité en liesse »*, et l'aspect « réjouissance ». Les fêtes médiévales prennent pour caractéristique principale le principe du déguisement, propre au Carnaval, qui favorise l'évasion dans un monde « autre ». L'espace-temps interstitiel est créé à partir du travestissement, entendu au sens de modification du réel, mais aussi en fonction des activités proposées au public. La fête médiévale est en effet toujours destinée à une foule.

Les participants sont les diverses troupes (qu'elles répondent aux caractéristiques de l'histoire vivante ou non), ainsi que les visiteurs eux-mêmes, à qui il est permis de se déguiser afin d'être « intégrés » à la fête à cet espace-temps particulier créé. Une définition du Carnaval invite à confirmer le fait que la fête médiévale peut être associée, par certains aspects, à la fête liée au Carême : *« Parmi les traits qui caractérisent le carnaval, qu'il soit urbain ou rural, le plus connu est certainement la pratique des masques et des déguisements […]. Carnaval est le symbole même de la fête populaire. Il instaure un temps joyeux où la folie la plus débridée semble régner pour quelques heures au sein de la société. Temps de fête qui se définit comme un temps de rupture du quotidien. Bref moment où l'individu tente de s'extraire du cadre normal de la vie de tous les jours et laisser parler librement son corps, ses désirs et ses rêves. »*[597] Le déguisement forme un ancrage dans la fête mais se veut relié au passé. Pour autant, ce qui est prisé lors de ces manifestations n'est pas tant le rapport à l'Histoire que le lien que cette dernière favorise quant à des actions révolues, parfois perçues comme transgressives. Ainsi, les fêtes médiévales proposent systématiquement des stands de nourritures à foison, des *« jongleurs »*, *« troubadours »* et *« ménestrels »* de toutes sortes.

De même, le langage employé par les organisateurs (par exemple, les intitulés des stands) ou par les troupes fait référence à un Moyen-Âge imagé et parfois même fantasmé : *« guerroyer »*, *« festoyer »* sont les maîtres-mots des activités souvent proposées au public. L'aspect « médiéval » englobe dans ces contextes tout ce qui a trait au divertissement davantage qu'à un ancrage historique. *« Ce qui fait l'attrait du Moyen Âge, ce n'est pas le*

[597]Fernand Comte, Jean-Jacques Luthi, Gaston Zananiri (sous la dir. de) (1990), *L'Univers des loisirs*, *op. cit.*, entrée *« Carnaval »*, pp. 262-263.

Moyen- Âge en lui-même, mais son traitement folklorique, c'est-à-dire le caractère absurde et incompréhensible qu'on lui confère. »[598] La mise en avant des spectacles de feu en sont un exemple riche. Ce type de démonstrations ne prend aucunement place dans un contexte historique, puisque quasiment aucune trace de jonglerie enflammée n'existe durant la période médiévale. En d'autres termes, ces démonstrations ne prennent appui sur aucune source primaire. Leur intérêt réside dans le *spectaculaire* et le merveilleux et non dans l'historicité. La fête médiévale prend pour prétexte une thématique historique pour mettre en place une vision du Moyen-Âge, certes fantasmée, mais qui a pour enjeu d'être la plus divertissante possible et celle qui permet de rompre d'avec un temps « réel ».

Pour autant, la fête n'est pas toujours un synonyme de réjouissance et certaines d'entre elles peuvent avoir d'autres objectifs : *« Dans la fête, il y a certainement place pour de la joie, voire pour de la jouissance. Celles-ci ne suffisent pas, néanmoins, à caractériser un phénomène qui reste essentiellement collectif. La réciproque n'est pas obligatoirement vraie. L'une ou l'autre sont possible sans qu'il y ait fête et on trouve des fêtes, commémoratives notamment, totalement exemptes de joie ou de jouissance. »*[599] Cependant, la fête médiévale, avec ses aspects carnavalesques et ses objectifs de divertissements, prend place dans un cadre mêlant joie et récréativité.

L'objectif de ces fêtes est l'oubli du quotidien ainsi que l'apport d'un espace-temps merveilleux, au sein duquel la quotidienneté est laissée de côté. Ce qui importe est tout ce qui peut être le plus en rupture d'avec la vie contemporaine : les *« chevaliers »*, les *« princesses »*, le *« festin »*, les *« légendes »*, etc. Ce vocabulaire, largement utilisé lors des annonces médiatiques des fêtes médiévales, place le Moyen-Âge dans l'excès (ou dans la profusion : de nourriture, d'histoires, etc.) et au sein du fantastique. L'aspect médiéval des fêtes ne répond pas à des critères d'historicité ou de recherche, mais à ceux de l'imagination de chacun.

Ce qui est effrayant est aussi fréquemment employé pour attirer les visiteurs : *« Le village de lépreux »*, les *« combats »*, etc. Il en résulte que ces festivités ont souvent pour attache

[598] Joseph Morsel et Christine Ducourtieux (2007), *L'Histoire (du Moyen Âge) est un sport de combat... Réflexions sur les finalités de l'Histoire du Moyen Âge destinées à une société dans laquelle même les étudiants d'Histoire s'interrogent*, consulté d'après HAL : halshs-00290183, version 1 [en ligne : http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00290183/fr, p. 42].

[599] Jacques Ardoino (1995), « Conférence introductive », *op. cit.*, p. 21.

le domaine du merveilleux, au sens d'exceptionnel, voire souvent celui du féerique. Le Moyen-Âge est placé dans un décor fictif, sans aucune attache à une « réalité » historique.

L'affiche promotionnelle des *« Médiévales »* de Provins, en 2011, présentée page suivante, illustre ce phénomène. Il est possible de percevoir, sur la photographie présentée, des personnages masqués, qui renvoient aux caractéristiques du carnaval ; un autre, en premier plan, évoque une fée ou un lutin, éléments propres du monde féerique ; sur la droite, en vert-feuillage, il est même possible de distinguer un oiseau comportant les traits du dragon (ailes dentelées, griffes, etc.) ; derrière, des troubadours et musiciens, élément nécessaire à un divertissement sonore. En fond, en bleu, une épée parmi des instruments. Il est à noter que l'architecture, caractéristique de la ville et de l'époque médiévale, est peu mise en avant dans cette affiche.

Une fois ces aspects de délimitation précisés, il faut à présent voir quels liens le terrain effectué entretient avec les fêtes médiévales. Ces dernières ne correspondent pas à des événements d'histoire vivante compte tenu de leur ancrage merveilleux et fictif. Pourtant, les enquêtés rencontrés, que ce soit par le biais des observations participantes ou à travers l'analyse de contenu des forums, déclarent prendre part à ces fêtes. Elles restent attrayantes par leur dénomination, qui suppose un ancrage historique. Toutefois, les acteurs de l'histoire vivante ne sont pas majoritaires lors de ces rassemblements. L'orientation fictive de ces derniers dépend de la volonté des organisateurs, qu'il s'agisse de comités des fêtes, de mairies ou de particuliers, qui vont rechercher des troupes présentant ce qu'ils attendent, à savoir ce qui est « spectaculaire », et susceptible d'exposer un Moyen-Âge qui fasse « voyager » dans un monde « magique ». Il est intéressant de noter que cette thématique du voyage, ou du rêve, est aussi utilisée par l'histoire vivante. Mais la destination n'est pas identique : dans un cas, le voyage se réalise en ce qu'il transporte le public dans un monde féerique, qui n'existe pas et n'a jamais existé, dans une époque fantasmée dont seules quelques caractéristiques ont été retenues (la chevalerie, les châteaux forts, etc.) et, de l'autre, un voyage ayant pour objectif l'inscription du visiteur dans une époque révolue mais réelle, dans un passé ayant existé.

Pour en revenir au travail de terrain, je n'ai pas effectué d'observation participante lors de fêtes médiévales pour plusieurs raisons. Celles-ci sont très nombreuses, multiples et variées et faire un choix restreint parmi le large éventail de fêtes se serait révélé partial, d'une manière ou d'une autre, et pas nécessairement représentatif.

Illustration 12 : *Affiche des « Médiévales » de Provins, 2011*

Source : http://www.provins.net/index.php/fetes-et-manifestations/agenda/agenda-juin-2011.html

Mais surtout, la pré-enquête réalisée a démontré la différence de nature qui existe entre ces événements et ceux d'histoire vivante. Les fêtes médiévales n'entrant pas dans le thème du sujet étudié, elles n'ont pas été un support d'observation. Enfin, des contraintes financières et temporelles ne m'ont pas permis d'effectuer un terrain à Provins, qui aurait eu pour objectif de constituer une forme de vérification supplémentaire des données. La compréhension des fêtes médiévales se réalise à travers l'analyse de contenus de plusieurs

supports : sites internet des grandes manifestations, recherches bibliographiques, etc., mais elle se révèle aussi en creux à travers les discours tenus par les acteurs de l'histoire vivante. Ceci permet de comprendre les différents aspects de la fête médiévale : à travers une approche extérieure et par le biais d'une vision interne. En outre, mener ouvertement une étude à propos des fêtes médiévales aurait pu modifier le regard que les enquêtés portaient à la fois sur ma recherche et sur ma démarche en termes de reconstitution. La confiance acquise en prenant part à des rassemblements et en présentant un projet de reconstitution de costume, aurait pu être mise à mal par ma participation éventuelle à des événements parfois considérés de manière négative par les pratiquants. Pour autant, je me suis tout de même rendue, mais de manière informelle, à plusieurs fêtes médiévales, principalement localisées en Franche-Comté.

Plusieurs caractéristiques des fêtes médiévales ont pu être dégagées grâce au terrain mené. Elles autorisent à comprendre les liens entre ces manifestations et celles d'histoire vivante, sur une même période donnée, à savoir de 2009 à 2011. Les fêtes prennent systématiquement place durant la période estivale, se concentrant sur quatre mois de l'année. Les regroupements d'histoire vivante sont plus diffus dans le temps. Ceci se comprend pour plusieurs raisons : les stages d'AMHE se déroulent en milieu fermé et ne tiennent pas compte de la météo extérieure. De même, malgré des conditions climatiques pas forcément excellentes, les *off* ne visent pas à faire venir du public et peuvent davantage s'affranchir des dates d'été. Certains sont d'ailleurs expressément réalisés en dehors de la saison estivale afin de permettre à une majorité de membres de venir, sans qu'ils soient autrement sollicités pour des prestations médiévales, qui ont lieu en juillet et en août. Par ailleurs, toutes les fêtes médiévales, mais aussi les événements d'histoire vivante, sont regroupés dans un calendrier mis en ligne[600], actualisé par les organisateurs ou les pratiquants en fonction de leurs recherches sur la toile. Ce calendrier recense plus de 600 manifestations, principalement en France, mais aussi en Suisse ou en Belgique. Compte tenu de la faible proportion de rassemblements uniquement dédiés à l'histoire vivante, la grande majorité de ceux annoncés sur ce site fait référence à des fêtes médiévales ou parfois, Renaissance. Plusieurs festivités ont lieu chaque week-end sur le territoire français ; elles peuvent être des fêtes de village ou être plus conséquentes, comme Provins.

[600] *Cf.* http://www.adagionline.com/calendrier.asp.

Le déroulement de ces prestations est pensé par rapport au public, les animations lui sont toutes entières destinées. L'entrée est généralement payante et la consommation suscitée. La fête comme loisir prend pour point de départ le divertissement par la dépense. *« Au Moyen-Âge, pendant les grandes fêtes, on gifle les enfants. Huizinga note le fait : ainsi enracine-ton dans le corps la mémoire de l'événement... Car l'événement est d'abord spectacle et mise en scène. Donné à voir. À entendre. À toucher. Bon à danser et à manger. »*[601] Le rapport au passé est aussi effectif à ce niveau : l'idée est soulevée de rapporter un « souvenir », un objet qui évoquera la fête et la période médiévale : bourses en cuir, calligraphie du prénom sur un parchemin, etc. Tout est mis en place afin que les visiteurs puissent consommer : de la nourriture, des objets, du spectacle.

Support de consommation, la fête médiévale se place dans un espace particulier, regroupant à la fois des aspects carnavalesque et féerique ; elle renvoie nécessairement à une réalisation fictive, qui mobilise l'imaginaire pour se donner à voir. La question se pose de ce qu'il en est pour des manifestations d'histoire vivante lorsqu'elles prennent pour dénomination *« Festival »*.

Le terme de « festival » est principalement employé pour celui de Marle. Son organisateur, Alain Nice, a voulu à travers ce vocable, différencier cet événement du reste des fêtes médiévales. Les mots utilisés ne sont pas neutres et revêtent déjà un ancrage identitaire de ce qui sera exposé au public. *« Les festivals occupent une place spécifique dans les activités de loisirs, ils renouent avec les anciennes fêtes de villages tout en ayant une justification économique et artistique nouvelle. En effet, ils créent une rareté dans la consommation en rompant avec les habitudes ; c'est à la fois un événement culturel, une occasion créative et une exception sociale. L'événement festivalier est une activité culturelle originale […]. [Les festivals] contiennent toujours une grande valeur éducative pour le public […]. Viennent ensuite les collectivités locales pour lesquelles les festivals jouent un double rôle d'animation et d'image de marque. »*[602] Si le festival englobe des points communs avec la notion de fête, il s'ancre cependant dans une activité culturelle et mobilise des notions qui ne se retrouvent pas dans les définitions et délimitations de la fête : culture, valeurs éducatives, etc. Ces traits ont déjà tous été spécifiés en ce qui concerne le *Festival* de Marle. Pour la dénomination de celui-ci, son organisateur expose

[601]Jean Duvignaud (1977), *Le Don du rien*, Paris, Stock, p. 293.
[602]Fernand Comte, Jean-Jacques Luthi, Gaston Zananiri (sous la dir. de) (1990), *L'Univers des loisirs*, *op. cit.*, entrée *« Festival »*, pp. 580-581.

clairement sa volonté de se distinguer, dans les faits comme dans les termes, des différentes *« fêtes »*. Durant les six années de la réalisation du *Festival*, il est possible de constater que les visiteurs sont plus nombreux à partir du moment où la thématique choisie est l'Antiquité. La période médiévale apparaît comme étant délaissée par le public, qui lui préfère d'autres époques. La question qui se pose est de savoir si la profusion des fêtes médiévales ne concourt pas à « lasser » les estivants de ce sujet. La mauvaise visibilité du *Festival* ne tiendrait-elle pas à la difficulté, pour le public, de le différencier des autres fêtes ?

Une autre caractéristique de ce qui se réalise à Marle est le refus explicite de permettre aux visiteurs d'entrer déguisés, dans un souci de conservation de la *« qualité »* de ce qui est présenté. Le costume est un élément distinctif, qui donne lieu à une identification directe, visuelle, de ceux qui sont présents pour animer, par opposition au public. À l'inverse, les fêtes médiévales ne mettent pas en place ce genre d'interdiction : il est arrivé pendant plusieurs éditions des *Médiévales* de Provins que l'entrée soit offerte aux personnes déguisées. À titre d'illustration des différences de pratiques, l'anecdote suivante a été relayée sur les forums d'histoire vivante : un reconstituteur s'est rendu à Provins, en tant que visiteur. Il portait son costume habituel du XIe siècle ; pourtant, il s'est vu refuser la gratuité de l'entrée, sous prétexte qu'il ne portait pas de déguisement. Ce récit démontre les valeurs différentes qui sont en jeu. Prendre part à la « fête », c'est offrir au public la possibilité de se travestir, afin d'entrer dans un espace-temps différent de celui du quotidien. De même, le principe de *« l'animation de rues »*, fréquemment mis en place dans les fêtes, ne se retrouve pas pour le *Festival*, ou simplement sous la forme de défilé (qui a uniquement eu lieu en 2011). Le rapport au carnaval se retrouve encore une fois : les visiteurs sont invités à être « en tenue » et les rues deviennent le théâtre d'un charivari ambulant. Mais pour ce qui est du *Festival*, l'ancrage dans un espace-temps différent se réalise, non par l'action des visiteurs, mais par celles des troupes. Le public est invité à prendre part aux festivités, mais dans une optique d'échange et de promenade historique, plus qu'à travers un principe de mascarade, entendu au sens premier du terme.

Pour autant, certains points communs existant entre les fêtes et le *Festival*, relatifs au terrain, peuvent être soulevés. Premièrement, bien qu'il soit parfois encouragé pour le public, le port de costumes est avant tout destiné aux troupes. L'objectif est de revêtir des vêtements différents, pour instaurer une distance par rapport à la temporalité quotidienne,

et pour signifier spécifiquement ces événements. En ce sens, le costume, ou le déguisement, se rapprochent d'une mode vestimentaire : *« N'est-ce pas en effet un jeu mobile du "paraître", un jeu de simulacre variés pour autant de manières de se comporter et de sentir ? […]. Un changement d'âme s'opère avec le changement de costume. »*[603] Cependant, les termes employés par les enquêtés sont révélateurs de significations différentes : le déguisement renvoie à une acceptation fantasmée du Moyen-Âge, à une pratique peu sérieuse. Ces habits sont souvent présentés comme étant en *« plastique »*, voire en *« cotte de mailles tricotée »*. Au contraire, le costume répond à des normes quant aux textiles utilisés, à la couture, etc., conformes à ce qui pouvait être réalisé *« à l'époque »*. Les fêtes médiévales sont, pour les enquêtés, le lieu du déguisement, tandis que l'histoire vivante, et particulièrement le *Festival*, font référence à des intervenants « costumés ». Il est à noter que ces vêtements peuvent être réalisés au cours de l'activité de loisir que constitue la reconstitution, mais également être des supports, des outils dont disposent les professionnels et particulièrement les animateurs. C'est à travers cet objet particulier que la démarche s'expose: « *La compétence des acteurs est acquise par le port des vêtements et/ou accessoires rituels. »*[604] Le spectacle dans l'histoire vivante correspond à la mise en scène d'une animation. Revêtir son « costume », c'est entrer dans un espace-temps différent, celui du week-end du *Festival* (ou de toute autre manifestation). Le fait de changer de vêtements est un moment rituel qui autorise la rupture avec le quotidien.

Ensuite, un autre point commun aux fêtes et au *Festival* est le principe de la sortie cyclique, qui revient dans le temps à des dates précises. La période estivale annonce le début des festivités, qui ont en outre leur week-end de réservé : *« Marle »* a *« toujours lieu »* le dernier week-end de juin. Ce qui est conjointement mis en avant est la participation possible du public : par le biais du déguisement et l'intégration de fait à l'animation pour les fêtes, et par l'*invitation* pour le *Festival*. La présentation de celui de 2011 aborde ce point : *« Venez participer au plus important rassemblement de reconstitution historique ! »*[605] La participation est d'un autre ordre : elle renvoie, non pas directement à l'animation, mais à l'essence même du festival, à savoir la possibilité de prendre part à une manifestation culturelle inédite.

---

[603]André Villiers (1967), « Jeux de simulacre », *in* Roger Caillois (sous la dir. de), *Jeux et sports*, Paris, Gallimard, p. 616.
[604]Albert Piette (1988), *Les Jeux de la fête, rites et comportements festifs en Wallonie*, *op. cit.*, p. 184.
[605]*Cf.* le site internet du musée, *op. cit.*

Enfin, les fêtes, comme le *Festival*, et d'autres prestations d'histoire vivante, ont en commun d'être ordonnés : *« La fête est toujours organisée. En dépit de représentations originaires de fantasmes voulant faire la part plus belle à l'improvisation et à la spontanéité, au rejet des contraintes de la quotidienneté ordinaire, la fête reste toujours préparée, réglée, délimitée, encadrée, en amont comme en aval. Non seulement une typologie des fêtes (locales, nationales, rurales, citadines, religieuses, militaires, syndicales, culturelles...), mais, plus encore, la prise en compte de leur qualité, dépendant de leur degré d'organisation. »*[606] Un comité des fêtes, ou un organisateur, sont toujours les interlocuteurs des troupes qui y participent. Les délimitations sont connues de tous : un week-end, par exemple. Ces différents rassemblements ne prennent pas place de manière aléatoire mais répondent toujours à des normes en vigueur : celles d'un temps de loisir, borné par les jours travaillés, que ce soit pour le public ou pour les participants engagés.

Pourtant, aux fêtes *« médiévales »*, s'oppose le *Festival* d'*« histoire vivante »*. Malgré certaines similitudes, des différences existent, de nature et de contenu, mais aussi concernant des points de détails. Le port de vêtement est distinctif : du déguisement au costume, l'histoire vivante trouve une délimitation de ses frontières identitaires, en sanctionnant et en rejetant au dehors ceux qui sont *« déguisés »*. D'un point commun, le port de vêtements particuliers, se développe une distinction, revendiquée par les informateurs. Ce principe identitaire se fonde en partie en réaction par rapport aux fêtes : *« On nous a dit qu'on était l'anti-Provins. À Provins, ils acceptent tous les gens costumés, et ils ont des demi-tarifs ou je ne sais pas quoi, une entrée gratuite, et que nous, voilà... Il y a eu un truc sur un forum : "Marle, c'est l'anti-Provins, parce qu'ils refusent les gens en costume." Alors il y a eu toute une discussion là-dessus... Les modérateurs ont bien compris que ça glissait. Il y en a un qui a clôt le truc en disant : "Mais ce n'est pas une fête médiévale, c'est un festival !" Et c'est ça. C'est pour préserver le travail de ceux qui font des recherches, justement ! »* Il s'agit de maintenir hors des frontières du groupe ceux qui n'en respectent pas les normes (port d'un *costume*) et les valeurs (effectuer des recherches). Les organisateurs sont souvent mis en cause pour expliquer le rejet des fêtes, parce qu'ils ne respectent pas le contexte historique inhérent à une présentation du Moyen-Âge : *« J'ai une vision très critique de la vaste majorité (pour ne pas dire de la totalité) des événements de type "fête médiévale" et assimilés, qui se contentent de saupoudrer d'imagerie d'Épinal une fête finalement assez banale. Le recours à des troupes d'animation devrait se faire*

[606]Jacques Ardoino (1995), « Conférence introductive », *op. cit.*, pp. 21-22.

avec une vraie concertation préalable et un véritable projet de médiation qui aille plus loin que l'habituel tournoi-gueux-princesses-défilé qu'on nous assène systématiquement. Et d'ailleurs lorsque c'est fait, le résultat est parlant : l'exemple de Crèvecœur en Auge. Je ne me sens donc absolument pas concerné par ce phénomène, que je perçois comme distinct de mon activité personnelle. » Une volonté de distanciation se fait jour de la part des reconstituteurs, qui rejettent principalement l'organisation telle qu'elle est actuellement mise en place.

Fête et festival apparaissent comme deux entités ayant certes des points communs, mais aussi des différences irréductibles à une superposition des deux notions. Le deux types de festivité ont pour objectif la présentation d'un message lié à une vision particulière de l'histoire : dans un cas, une inscription dans le domaine du merveilleux ; dans l'autre, une inscription dans la « reconstitution » d'une réalité passée. L'ensemble de ces réalisations médiévales peut *« osciller entre la fiction, le "faire-semblant" associé à la recherche d'un plus être, à travers l'évasion, le mythe, l'utopie, mobilisant la fonction symbolique, et la facticité, autre "faire-semblant" impliquant consentement à un moindre être, par lequel l'objet se rétrécit aux dimensions étriquées du signe qui le représente »*[607]. Les « fêtes » pourraient s'inscrire au sein d'une « fiction », reliée à l'imaginaire médiéval, tandis que le *Festival* prendrait place dans un "faire-semblant" nécessairement déterminé par la re-constitution d'éléments passés.

Piette aborde la fête selon une hypothèse proche, qui questionne le rapport au virtuel : *« D'une part, la fête est caractérisée par l'explosion de son système signifiant par rapport au signifié, brisant toute coïncidence entre et l'un et l'autre ; d'autre part, elle constitue un espace-temps situé à côté de la vie quotidienne, en perpétuelle relation dialectique avec elle et non en relation de strict affrontement. »*[608] Ce premier point permet de comprendre pourquoi le message festif des « fêtes médiévales » ne renvoie pas essentiellement à son contenu historique. Les distinctions effectuées par ailleurs par l'auteur entre une fête *« fictionnelle »* et l'autre *« non fictionnelle »*, prenant pour enjeu une *« ritualisation idéale »* et une autre *« secondaire »*, peuvent pour partie être appliquées à l'étude développée ici. Ce qui différencie les manifestations entre elles est le lien qu'elles entretiennent par rapport au cadre festif. *« La structure idéale du rituel dans l'ensemble des fêtes "populaires" analysées s'organise selon un schéma relativement simple. Les éléments*

[607] *Ibid.*, p. 22.
[608] Albert Piette (1988), *Les Jeux de la fête, rites et comportements festifs en Wallonie, op. cit.*, p.21.

essentiels sont l'instauration de la "compétence " et la réalisation de la performance. »[609] Pour les fêtes médiévales comme pour l'histoire vivante, ces éléments sont réunis et constituent leur fondement même. La *« ritualisation secondaire »*, pour sa part, doit se comprendre ainsi : « *À partir de leur configuration rhétorique, deux ensembles dominants sont distingués : le genre fictionnel dominé par l'oxymoron et le genre non-fictionnel dominé par l'amplification. »*[610] La contradiction exprimée par l'oxymoron peut renvoyer au principe des fêtes médiévales, qui en réalité ne fournissent que peu de prestations historiques, mais s'attachent au côté merveilleux et carnavalesque. Quant à l'*« amplification »*, elle fait sens pour l'histoire vivante : *« Selon la thématique exprimée qu'amplifient, dans la fête non-fictionnelle, banderoles, slogans, drapeaux, discours, ... »*[611] C'est parce que la reconstitution ressent le besoin de se légitimer et de se donner à voir que les animations, lors du *Festival*, sont *« amplifiées » :* par un discours réalisé à destination des officiels, des annonces de l'organisateur au micro présentant la pratique, etc. Pour ces raisons, la question se pose de savoir s'il ne serait pas possible de distinguer les fêtes médiévales de l'histoire vivante, en ce que les premières seraient inscrites dans le principe d'une *« fête fictionnelle »* et la seconde en tant que *« fête non fictionnelle »*.

En somme, les fêtes et les autres événements forment des ensembles rituels révélant des images distinctes du passé et plus précisément du Moyen-Âge. Leurs modes d'action passent par la mise en scène et la présentation d'éléments reliés, de manière fictive ou non, à l'époque médiévale. Ce qui les distingue en revanche, ce sont les *« dimensions du cadre festif »* et plus particulièrement le rapport entretenu quant à la ritualisation secondaire. La notion qu'il convient de questionner est celle de « spectacle », puisqu'elle est effective pour les deux types de festivités, mais utilisée de manière et à des fins différentes. Plus précisément, c'est le principe de « spectacle vivant » qui semble faire sens pour l'étude. Il s'agit d'une *« manifestation qui rassemble, en temps et un lieu unique, des spectateurs et des acteurs tous ensemble, les acteurs donnant une représentation spectaculaire pour les spectateurs. Et une même dénomination, spectacle vivant, qui met l'accent sur l'importance de la présence simultanée des uns et des autres »*[612].

---

[609]*Ibid.*, p. 184.
[610]*Ibid.*, p. 185.
[611]*Ibid.*, p. 186.
[612]Fernand Comte, Jean-Jacques Luthi, Gaston Zananiri (sous la dir. de) (1990), *L'Univers des loisirs*, *op. cit.*, entrée *« Spectacle vivant »*, p. 1321.

Les fêtes médiévales utilisent le spectacle, en ce qu'il offre au public l'occasion de changer de temporalité à l'instant de son déroulement. *« La fête devient ainsi représentation, dans l'acceptation spectaculaire du terme (mise en scène collective de nos désirs, de nos angoisses, de nos fantasmes). Sorte d'interface entre l'univers de la quotidienneté et le monde extraordinaire de l'imaginaire, elle célèbre d'un côté les valeurs qu'elle voudrait éternelles (une fois de plus hors du temps) […], tout en sacrifiant, d'autre part, aux désirs et aux pulsions inassouvis, en les flattant, en les réhabilitant, en leur redonnant, pour un instant, droit de cité. »*[613] Le rôle cathartique de la fête est sous-jacent et permet de comprendre l'engouement pour ce type de démonstrations. C'est un fait communément admis que la fête, et par extension lorsqu'elle est *« médiévale »*, utilise le principe du spectacle pour produire du contenu. Pour reprendre l'exemple de Provins, des *« spectacles médiévaux »* y sont annoncés, et pas uniquement lors des *Médiévales*, mais durant toute la saison estivale. Souvent, ces prestations reprennent les thèmes centraux des fêtes et l'imaginaire du Moyen-Âge : combats de chevaliers, vols de rapaces, etc.

En revanche, l'histoire vivante cherche à se démarquer de cette notion de spectacle. Ce fait a été énoncé à plusieurs reprises, et ce principe comprend plusieurs désavantages : la représentation spectaculaire comprend nécessairement une forme d'entorse à l'histoire en ce qu'elle montre une réalité, autrement possible en reconstitution, mais déformée pour la rendre visuellement attrayante. C'est aussi une manière de présenter les recherches qui n'inclut que difficilement l'échange. Les termes associés à ce champ lexical sont très peu employés par les enquêtés et *a fortiori* par les organisateurs. Pourtant, l'histoire vivante comprend une dimension de spectacle, même si le terme n'est pas compris de la même manière que pour les fêtes médiévales.

En effet, la communication réalisée autour du *Festival* ne renvoie jamais à une notion de spectacle. Pourtant, un espace est réservé pour diverses présentations (combats, défilés, courses de char, etc.), nommé explicitement *« aire de spectacle »*. Celle-ci réunit le public autour d'une seule démonstration. Ces prestations apparaissent comme des moments uniques, permettant aux visiteurs de se regrouper en un point. Par ailleurs, il faut souligner que les termes de *« spectacle »* et de *« représentation »* sont davantage utilisés par les individus déclarés en tant professionnels (en dehors des artisans). Ce fait conduit fréquemment à des débats sur les forums de reconstitution : le côté spectaculaire mobilisé

[613]Jacques Ardoino (1995), « Conférence introductive », *op. cit.*, p. 23.

par certains est critiqué en raison des exigences de la « scène » qu'il demande. Ces types de prestations se donnent par exemple à voir lors de *Fous d'histoire*, qui dédie spécifiquement une scène aux troupes souhaitant intervenir. Cependant, les critiques ne dénoncent jamais d'éléments concrets d'entrave à l'historicité pour ce qui est des quelques présentations de reconstitution ayant lieu au cours du week-end. Ce principe de mise en scène se retrouve pour les AMHE, lorsqu'ils sont liés à de l'escrime *« artistique »*, qui vise à montrer des coups « définis ». Le problème du rapport à l'« authentique » se retrouve à travers cet exemple : les conditions de combat étant définies à l'avance, il est question d'un *spectacle* qui est *préparé*.

Pourtant, cette notion de mise en scène n'est que rarement employée seule : elle est souvent reliée à d'autres, qui viennent minimiser son implication dans la pratique. Ainsi, le *Festival* présente une *« aire spectacle pour des présentations d'histoire vivante »*, et les AMHE sont parfois présentés comme une *« pratique sérieuse de l'escrime historique et de spectacle »*. L'emploi de ce vocabulaire et, par extension, de cette technique du spectacle répond à plusieurs objectifs : *« La spectacularisation offre, même aux non-pratiquants, une participation […]. La "distinction" du spectateur ne peut être assurée que s'il se trouve justifié dans son propre rôle, et il ne l'est que si le spectacle répond à une haute exigence. »*[614]

L'enjeu est double : il vise à associer le spectacle avec une autre démarche, historique, afin d'exposer des éléments inédits, qui ne se retrouvent pas dans les fêtes médiévales. L'intérêt est de positionner les visiteurs dans un rôle de spectateurs, leur offrant la possibilité d'être acteurs de ce qu'ils voient. Le spectacle tel qu'il est perçu par l'histoire vivante, et bien qu'il ne fasse pas consensus pour tous les pratiquants, répond à des normes particulières, qui visent à mettre en scène, non pas une fiction, mais une reconstitution. Pour illustration, la citation suivante présente les Grands Jeux romains de Nîmes, mais peut parfaitement s'appliquer à ce qui se réalise à Marle, par exemple pour le Pas d'Arme du XVe siècle. *« Reconstituer une pseudo-bataille, sans la force d'illusion des trucages du cinéma serait une erreur et risquerait de tourner très vite au ridicule […]. Aussi le choix a été fait de reconstituer un entraînement et non pas une bataille rangée avec ses faux morts […]. Sans faux-sang, ni faux-semblants, cet exercitium reste spectaculaire avec l'affrontement de plus d'une centaine de combattants à pied et d'une dizaine de cavaliers. Ainsi, tout en*

[614]Jacques Demorgon (1998), « Le spectacle des sports, c'est bien plus qu'on ne pense ! La sporTiVisation mondiale », *in* Bernard Leconte, Georges Vigarello (sous la dir. de), *Le Spectacle du sport, op. cit.*, p. 128.

assistant à un spectacle haut en couleurs, les spectateurs des Grands Jeux romains de Nîmes participent à une expérience originale de valorisation du patrimoine monumental […]. Contrairement à l'idée simpliste qui voudrait faire croire que "les gens ne voient pas la différence entre l'authentique et l'à-peu-près", les 18 000 spectateurs des Grands Jeux de 2010 ont parfaitement "senti" qu'ils étaient associés à une démarche nouvelle qui répondaient à leurs attentes. »[615] Les spectateurs sont aussi *« récepteurs »* : ce qui leur est présenté obéit à des règles auxquelles s'attendent les visiteurs : *« Le mode de réception traditionnel du spectateur a pour élément premier "l'attente anxieuse de la fin", de la Happy End, s'accompagnant d'une très forte implication dans l'action. »*[616] La présentation sous forme de spectacle favorise la reconnaissance de la part du public de ce qui lui est montré, une attente satisfaite par des règles propres à la dimension spectaculaire.

Ainsi, les enjeux diffèrent entre la fête et d'autres supports d'expression de l'histoire vivante. La première mobilise des activités de spectacle, visant en quelque sorte à réactualiser Carnaval sous l'angle d'approche d'une période passée. Les seconds ont pour objectifs la présentation, à travers l'animation et les interactions, de recherches historiques. Le spectacle peut y trouver sa place, mais en respectant les normes propres à l'histoire vivante, en l'occurrence la conformité aux résultats des recherches menées en amont. Pourtant, la majorité des enquêtés déclare participer à des fêtes médiévales, malgré les critiques qui leur sont adressées. Plusieurs enjeux, économiques, professionnels, de détente, etc., se laissent deviner à travers la contribution de la reconstitution, comme des AMHE, à ces réjouissances.

B. La participation de l'histoire vivante aux fêtes médiévales

La reconstitution et les AMHE prennent part, malgré de vives critiques parfois énoncées à leur égard, aux différentes fêtes médiévales. Les professionnels, comme il a été souligné, ne peuvent que très difficilement, voire jamais, se satisfaire des événements d'histoire vivante pour en vivre. Les autres manifestations à caractère médiéval sont une opportunité leur permettant d'élargir leur champ d'emploi. Pour autant, elles ne font pas nécessairement sens pour eux vis-à-vis de l'histoire vivante telle qu'ils la conçoivent : *« C'est simple... Je ne suis pas fan des fêtes médiévales et, sauf cas très particuliers, je n'y participe pas en*

[615]Éric Teyssier (2011), « Archéologie expérimentale et histoire vivante antique », *op.cit.*, pp. 20-21.
[616]Richard Demarcy (1973), *Éléments d'une sociologie du spectacle*, Paris, Union générale d'éditions, p. 329.

tant que reconstitutrice. Mais je m'y retrouve dans un autre contexte : celui des artistes pros, et ça n'a rien à voir ! », « Je n'ai pas les mêmes exigences pour les fêtes qui me font vivre que pour les off que je pratique par pur loisir ! »

Une distinction est opérée entre les prestations réalisées en tant que professionnel et celles reliées à une forme de loisir, les deux pouvant coexister. Les réponses au questionnaire distribué aux reconstituteurs permettent de saisir l'importance prise par les fêtes médiévales pour les professionnels. Elles sont autant mentionnées, en termes de participation, que les animations pédagogiques (souvent à destination d'un public d'enfants). Le graphique suivant présente ces réponses, les données sont fonction du nombre de citations, plusieurs réponses étaient possibles.

Graphique 20 : *Types de manifestations auxquelles participent les professionnels*

A quels types de manifestations participez-vous en tant que professionel ?

Animations pédagogiques	**10**	**26.3%**
Fêtes médiévales	**10**	**26.3%**
Autre	**8**	**21.1%**
Événements divers d'histoire vivante	**6**	**15.8%**
Reconstitutions de batailles	**4**	**10.5%**
Total	**38**	**100.0%**

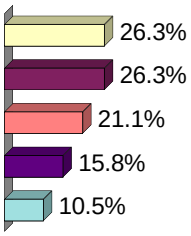

Source : Graphique réalisé d'après les réponses au questionnaire distribué aux reconstituteurs

Pour ce qui est des associations, le même questionnaire fournit également des éléments d'analyse. La plupart des sorties sont des *off*, mais les fêtes médiévales forment une large part des rassemblements effectués[617].

Les associations, comme les professionnels, sont susceptibles d'animer des fêtes médiévales. Si les motivations des premiers se comprennent en termes financiers, celles des seconds sont beaucoup plus diffuses, certains enquêtés par entretien les rejetant clairement : *« Je suis contre les manifestations médiévales. Elles ne sont que le reflet négatif de notre passion », « Ça dépend des manifestations : ça va du n'importe quoi à la magie, en passant par le spectacle », « Les fêtes mèds sont un lieu de rencontre privilégiée*

[617] *Cf.* pour rappel, le graphique n° 12, p. 318 (manifestations auxquelles participent les associations).

avec le public, c'est ainsi que j'ai commencé et je prends toujours plaisir à ce genre d'événement même si j'aspire à moins de folklore moyenâgeux et plus de reconstitution médiévale », « Il faut un peu de tout. Pour les fêtes médiévales, il en faut un petit peu pour vivre. » Ces citations sont toutes extraites d'entretiens avec des non-professionnels. Mais tout comme ceux qui ont besoin des fêtes pour leur travail, les associations s'en servent souvent en tant que *« tiroir-caisse »*. L'idée est de prendre part à ces événements, majoritairement en facturant l'intervention, afin de pouvoir faire vivre l'association le reste du temps, et participer à d'autres regroupements, qui ne seront pas défrayés. Dès lors, se comprennent les tensions qui apparaissent quelquefois lors de discussions (qui n'ont été perçues que par le biais des forums et jamais lors d'observations, comme si ce sujet était tabou), abordant la question du défraiement des associations et la concurrence qu'elles peuvent engendrer par rapport aux professionnels.

Les fêtes médiévales sont prisées pour leurs enjeux économiques : pour le loisir individuel, et du point de vue des enquêtés dont c'est la source de revenu principale. Ceci concerne aussi les associations d'AMHE, lorsqu'elles font des prestations publiques : les fêtes médiévales sont souvent mentionnées comme sorties[618] (près du tiers des manifestations). Ces associations fonctionnent, davantage que celles de reconstitution, sur le principe des subventions et la participation à certaines fêtes est parfois une forme d'échange de *« bons procédés »*. Mais il est possible que les animations soient effectuées dans un but économique : *« Aucune subvention, par contre nous animons des festivités de temps en temps ce qui permet d'obtenir des fonds. »* Les fêtes sont honorées pour l'apport financier qu'elles peuvent apporter aux groupes : elles offrent une facilité d'accès importante (pour rappel, plus de 600 fêtes par an, sur tout le territoire) et permettent, dans le même temps, une présence de la pratique au sein d'événements qui se définissent comme *« médiévaux »*, comme en témoignent les entretiens mettant en avant une volonté des enquêtés d'animer lors de ces week-end.

Ces festivités développent, par ailleurs, des atouts financiers pour les politiques publiques. En tant que lieux *« à thème »*, ayant une permanence temporelle cyclique, les fêtes médiévales peuvent être comparées aux « parcs à thème » : *« Si Disneyland Paris manifeste l'influence du modèle hollywoodien, d'autres réalisations (Futuroscope, parc Astérix, Vulcania, etc.) montrent une capacité d'adaptation de ce modèle et une*

[618] *Cf.* pour rappel, le graphique n° 8, p. 264.

diversification des thèmes qui exercent une puissante séduction sur les élus locaux. Comme la plupart des équipements culturels, le parc à thème s'inscrit dans une logique de développement territorial mais, à la différence d'autres catégories d'équipements, il est conçu et programmé dès l'origine pour ses "retombées économiques". »[619] Ce modèle ne se retrouve-t-il pas dans les fêtes, à travers la mise en scène de combats spectaculaires, à visée cinématographique davantage qu'historique ? Ou encore, le Puy-du-Fou ne forme-t-il pas le parc à thème mettant en jeu du « médiéval », par excellence, sous la forme de spectacles ? Le Moyen-Âge semble un enjeu économique, en ce qu'il permet de jouer sur l'imaginaire collectif mais aussi parce que sa mise en scène et sa spectacularisation sont aisées. À cet égard, Alain Nice[620] m'a exposé le problème auquel il est confronté, en lien avec les potentialités financières véhiculées par la période médiévale : *« Je tiens les rênes serrées parce que je n'ai pas envie que l'archéosite devienne un "parc Astérix" »* ; les collectivités territoriales cherchent à transformer le *Festival* en une « fête » qui serait jugée *« moins élitiste »*, notamment par la minimisation du lien à l'histoire et la possibilité offerte au public de venir déguisé. Il est possible de rappeler qu'*« au point de vue économique, la grande majorité des festivals appartiennent à la catégorie du spectacle vivant qui n'est pas une activité rentable. Les économistes ont même avancé l'hypothèse d'une loi structurelle de déficit pour ce type de production culturelle : la loi du Baumol »*[621]. Les enjeux de l'histoire vivante entrent en contradiction avec les objectifs économiques des fêtes médiévales, en dehors de leurs contenus respectifs.

Mais sans tenir compte des seuls aspects économiques, la participation de l'histoire vivante à ces événements se comprend à l'aune de leur identité festive. En tant que pratique de loisir, ce qui est mis en avant est le fait que *« la reconstitution doit avant tout rester un plaisir »*. Comment comprendre la participation des enquêtés à ces fêtes si elles ne sont perçues que négativement ? L'ambiance qui prend place au cœur de celles-ci joue pour beaucoup dans leur présence en ces lieux. Le côté divertissant est essentiel : il se comprend lorsque les pratiquants se rendent à une fête en tant que « visiteurs », et parfois en tant qu'animateurs. À cet égard, des critiques sont parfois émises par certains en ce que la fête, en tant qu'élément permissif, libère des contraintes et principalement de celles d'une prestation de « qualité », conforme aux normes du groupe. Un autre aspect qui évoque le

[619]Guy Saez (2002), « En guise de conclusion », *op. cit.*, p. 228.
[620]Organisateur du *Festival*.
[621]Fernand Comte, Jean-Jacques Luthi, Gaston Zananiri (sous la dir. de) (1990), *L'Univers des loisirs*, *op. cit.*, entrée *« Festival »*, p. 582.

caractère festif propre à l'histoire vivante, en dehors des fêtes, mais qui permet de comprendre l'attrait que celles-ci peuvent exercer, est présent au sein des AMHE. Lors des stages, deux temps peuvent être distingués : celui des ateliers et celui qui prend place en dehors de ces derniers. Il s'agit souvent de soirées, au cours desquelles l'accent est mis sur le délassement et l'amusement. Il existe une sorte de temporalité séparée entre ces deux moments : de travail et de festivité. Ce second côté est constitutif des AMHE, mais prend tout autant place en reconstitution. Là aussi, en dehors du temps public d'animation, au cours des soirées. En témoigne le concert de rock organisé lors des dernières éditions du *Festival*, pour les troupes, le samedi soir. Finalement, ce qui est au centre de ces rassemblements, est leur caractère fort de socialisation. Comme le rappelle Laurent Fournier, il ne faut pas laisser de côté les acteurs de ces moments précis : *« Les clichés de l'instrumentalisation politique et économique de la fête, aussi partiaux que partiels, laissent dans l'ombre une part majeure de l'activité de ces acteurs. Comment appréhender ce qui ressort de la fluidité du lien social, de la non-inscription dans des schémas utilitaristes ? »*[622] C'est parce qu'ils rassemblent, en termes de lien social, que la fête, et plus particulièrement le festival, forment des supports recherchés d'expression de l'histoire vivante. Ces événements permettent à la communauté de « se retrouver » et de réaffirmer une appartenance sociale et identitaire.

Lié à cette forme festive, la question du jeu sous son aspect de *« mimicry »*, tel qu'il est développé par Caillois, est à soulever. *« Le jeu peut consister, non pas à déployer une activité ou à subir un destin dans un milieu imaginaire, mais à devenir soi-même un personnage illusoire et à se conduire en conséquence. On se trouve alors en face d'une série variée de manifestations qui ont pour caractère commun de reposer sur le fait que le sujet joue à croire, à se faire croire ou à faire croire aux autres qu'il est un autre que lui-même. Il oublie, déguise, dépouille passagèrement sa personnalité pour en feindre une autre. Je choisis de désigner ces manifestations par le terme de* mimicry, *qui nomme en anglais le mimétisme. »*[623] Certes, l'histoire vivante, et plus spécifiquement la reconstitution, ne sont pas des jeux de rôle, en ce que les participants ne *« deviennent »* pas quelqu'un d'autre, mais elles peuvent prendre la forme de *mimicry* en ce que les pratiquants montrent une autre facette d'eux-mêmes, qui cherche à re-présenter, à re-constituer une

[622]Laurent Sébastien Fournier, Dominique Crozat, Catherine Bernié-Boissard, Claude Chastagner (2009), « Le présent des fêtes et des loisirs », *in* Laurent Sébastien Fournier *et al.* (sous la dir. de), *La Fête au présent*, Paris, L'Harmattan, p. 12.
[623]Roger Caillois 1958), *Les Jeux et les hommes*, *op. cit.*, pp. 60-61.

personne qui *« aurait pu »* vivre à l'époque médiévale. Le principe du *« faire comme si »* s'applique, non pas à des mentalités, à des jeux d'acteurs, mais à des artefacts, des accessoires, bref, à tout ce qui relève du matériel et qui transforme l'enquêté et l'image qu'il donne de lui aux autres et particulièrement au public.

Ce principe du mimétisme par le costume relève d'un contexte ludique et fait sens pour tous les initiés : bénévoles comme professionnels. Il légitime la séparation d'avec l'espace-temps quotidien. Caillois rappelle d'ailleurs le *« goût de l'homme de se déguiser, de se travestir, de porter un masque, de jouer un personnage »*[624]. Pour la reconstitution, le jeu naît de la création puis du port du costume, ainsi que de sa « mise en vie ». Dès lors, le but des animations est d'exposer au public un jeu : celui de l'histoire vivante. *« La* mimicry *est invention incessante. La règle du jeu est unique ! Elle consiste pour l'acteur à fasciner le spectateur, en évitant qu'une faute conduise celui-ci à refuser l'illusion. »*[625] Pour autant, personne n'est dupe et les enquêtés énoncent souvent au public le fait qu'il ne s'agit que d'un costume, d'une *reconstitution*, d'une recréation au plus proche, et non d'une réalité. Néanmoins, la part d'illusion est effective à travers la volonté exprimée de *« faire rêver les enfants »*, ou de *« dépayser »* le public. Les jeux de simulacre se révèlent comme pertinents pour l'analyse de la pratique : *« Les parades de circonstances, les défilés historiques, les cortèges sont bien des activités de fête où le simulacre est le principal des éléments moteurs. »*[626]

De surcroît, une précision peut être faite entre les différents types de jeux développés par Caillois, en particulier pour les AMHE, leur lien à l'*agôn* et le spectacle : *« Pour ceux qui n'y participent pas, tout* agôn *est un spectacle. Seulement, c'est un spectacle qui, pour être valable, exclut le simulacre. Les grandes manifestations sportives n'en sont pas moins des occasions privilégiées de* mimicry, *pour peu qu'on se souvienne qu'ici le simulacre est transféré des acteurs aux spectateurs. »*[627] Les tournois d'AMHE mettent en scène des combattants, qui entrent dans le cadre de l'*agôn*, et les « supporters » jouent le jeu de l'identification à un « champion », et du soutien à lui apporter. Mais encore, Elias insiste sur les activités de loisir qui englobent celles considérées comme *« mimétiques »* ou *« ludiques »* : c'est la participation *« à des activités mimétiques fortement organisées*

[624]*Ibid.*, p. 63.
[625]*Ibid.*, p. 67.
[626]André Villiers (1967), "Jeux de simulacre", *in* Roger Caillois (sous la dir. de), *Jeux et sports*, *op.cit.*, p. 616.
[627]Roger Caillois 1958), *Les Jeux et les hommes*, *op. cit.*, p. 65.

(relativement) en tant que membre de l'organisation, c'est-à-dire dans un club de théâtre amateur, de cricket, de football. En pareil cas, on est au cœur des activités et des expériences mimétiques "dé-routinisantes" et "dé-contrôlantes" à travers une carapace de contrôles et de routines volontairement acceptés et partagés. La plupart des activités mimétiques de cette catégorie impliquent un degré de "dé-routinisation" et un affaiblissement des contraintes à travers des mouvements du corps et des membres »[628]. La reconstitution crée des activités qui répondent à d'autres schémas que ceux de la vie quotidienne, apparaissant comme « dé-routinisants ». En outre, les normes induites par cette participation à un autre espace-temps passent en partie par le port du costume, ainsi que par l'évolution corporelle au sein du « campement ».

L'histoire vivante est traversée par un ensemble de jeux, reliés à la fête, au spectacle ou simplement par un plaisir éprouvé à l'activité effectuée. Elle mobilise des enjeux de détente et de passion, à travers l'acceptation du côté festif et du rapport au jeu. *« But at the same time, for the people who participate in the festivals, they are above all interesting because they are connected with play and performance. »*[629] Ce fait est présent dans les discours lorsque les enquêtés parlent de *« jouer le jeu »* de l'immersion, en particulier lors des *off*.

Pourtant, certaines limites au jeu et à la fête peuvent être posées. Le principe de *« mimicry »* trouve son terme en fonction des principes de l'histoire vivante : le « jeu » ne dépasse pas la reconstitution du costume pour entrer dans la sphère théâtrale. Pourtant, certains professionnels, animateurs notamment, se désignent sous le vocable d'*« artistes »* et présentent parfois des spectacles et des mises en scène théâtrales de leurs costumes, par le biais de leurs *« personnages »*. Ce franchissement de frontières, en passant du côté *« artistique »* et *« théâtral »* de la reconstitution, aide à concevoir les querelles qui existent entre bénévoles et professionnels. Enfin, pour ce qui est des AMHE, la question se pose de savoir si les tournois ne constitueraient pas une *« quasi-fête »*, au sens où l'entend Duvignaud, en lien avec les pratiques sportives : *« Un acte qui détache, pour un moment, le spectateur de la confusion de la vie de chaque jour. Est-ce si peu ? On y gagne une certitude d'être et d'égalité. »*[630] Ces événements « sportifs » se rattachent davantage au jeu

[628]Norbert Élias, Éric Dunning (1994), *Sport et civilisation, la violence maîtrisée, op. cit.*, pp. 132-133.
[629]Laurent Sébastien Fournier (2008), « The claim for History in contemporary calendar festivals : legendary, historical and present times », *in* Irina Sésakova (sous la dir. de), *The Ritual Year and History*, Straznice (Slovaquie), NULK, p. 68.
[630]Jean Duvignaud (1991), *Fêtes et civilisations*, Arles, Actes Sud (1re éd. : 1973), p. 247.

qu'à la fête, mais la présence de l'ensemble du groupe qui vient renforcer la cohésion et l'identité de la démarche permet de s'interroger sur la possibilité de concevoir ces moments précis comme des *« quasi-fêtes »*, le « public » jouant un rôle essentiel dans ces manifestations. À cet égard, il est possible de rappeler que, tout comme pour les matchs de soule en *off*, la présence des femmes en tant que supportrices semble un élément essentiel au déroulement de l'activité. D'ailleurs, pour ce qui est des AMHE, les observations ont permis de révéler que certaines d"entres elles ne sont là que lors du tournoi, pour soutenir leurs amis.

Entre éléments festifs et jeu, l'histoire vivante est encore une fois ambivalente quant à ses champs d'action et l'image qu'elle renvoie d'elle-même. De prime abord, un rejet des fêtes médiévales, mais un important ancrage festif et ludique. N'existe-t-il pas ainsi une forme de fascination pour la fête ?

C. Entre rejet et attrait : une fascination pour la fête ?

La fête médiévale, par son contenu, est globalement rejetée par l'ensemble des informateurs. Pourtant, ces derniers participent à des journées de cette sorte. Les enjeux économiques y sont pour beaucoup mais ces « fêtes » ne prennent pas place sur le terrain effectué. En d'autres termes, elles ne sont jamais présentées comme étant de la reconstitution, ni des AMHE ; elles mettent en avant leur propre domaine d'expression. Lorsque l'histoire vivante y est présente, c'est parce qu'elle s'est *« déplacée »* sur un terrain qui ne lui correspond pas. En revanche, le *Festival*, et d'autres manifestations spécifiques portant clairement l'appellation *« Histoire »*, forment les lieux sur lesquels s'expose l'objet de recherche, des endroits qui lui sont réservés. Constatant ce refus de l'assimilation à tout ce qui peut porter le terme de *« réjouissance »*, les rassemblements de reconstitution ou d'AMHE ne devraient pas développer de caractéristiques propres aux « fêtes ». Toutefois, il arrive que la dichotomie ne soit pas si simple, ni effective, révélant la porosité des frontières entre tous les éléments faisant référence au Moyen-Âge.

Il existe un refus de l'assimilation des fêtes médiévales à l'histoire vivante et une utilisation des attributs des premières au profit de la seconde. Les enquêtés énoncent cette ambivalence : *« Le paradoxe, c'est que les fêtes mèds permettent au public de penser au Moyen-Âge autrement que comme un lointain et rébarbatif souvenir d'école sur une période obscure. Mais en véhiculant la plupart du temps des images (très) fausses. Pour la*

plupart, finalement, elles n'ont rien de médiéval. Mais ça aurait pu, c'est dommage.... », *« Selon les endroits, c'est perçu différemment. Il y a le côté festif mais aussi parfois un côté plus historique »*, *« Les petites peuvent être sympas entre amis. »* Les oppositions entre une forme acceptable de présentation du Moyen-Âge et une autre, perçue comme *« mauvaise »*, parce que mensongère, sont systématiquement énoncées : *« Il y a de la bonne reconstitution (Marle en est la preuve) et du "mauvais" Moyen-Âge (On en voit beaucoup à Provins, qui, du reste, n'est qu'une fête, non un projet de reconstitution. »* Ce qui manque à la fête médiévale est une forme de reconstitution. En revanche, l'histoire vivante peut se servir d'éléments de la fête à partir du moment où ceux-ci ne deviennent pas le centre de l'animation. D'ailleurs, il est possible de relever certains de ces éléments, en particulier concernant les termes utilisés. Ils ont été mentionnés précédemment pour les fêtes et il faut souligner qu'ils sont parfois employés pour des événements d'histoire vivante, comme le montre la présentation faite du *Festival* sur le site internet du musée des Temps Barbares : *« Venez trembler pendant les démonstrations de combats […], venez festoyer au grand banquet médiéval. »* Le vocable *« festoyer »* renvoie directement à ce qui est présenté et mis en avant sur les fêtes, le principe de l'excès et un vocabulaire qui *« fait médiéval »*.

De même, l'invitation à venir *« trembler »* devant les combats est caractéristique des accroches de ces fêtes, qui sont précisément rejetées. Pour autant, la citation qui prend place entre les deux phrases citées est la suivante : *« Venez faire votre marché de répliques archéologiques et historiques. »* Ainsi, entre deux thèmes qui renvoient à un univers autre que celui de l'histoire vivante, prend place une référence explicite aux recherches menées au sein des pratiques de reconstitution. Les renvois aux *« répliques »* et aux notions d'archéologie et d'histoire contribuent à positionner clairement l'événement comme faisant partie de l'histoire vivante. L'emploi d'un vocabulaire particulier est essentiel pour la présentation des activités, mais en quoi l'utilisation de termes qui font référence aux fêtes médiévales peut-elle être un atout pour la reconstitution ? Plusieurs réponses peuvent être envisagées. Soit ce vocabulaire, mobilisé par les organisateurs de festivités, est intégré dans les mentalités collectives et est réutilisé par tous. Soit, au contraire, cet emploi est clairement réfléchi et est considéré comme un avantage. En effet, ces mots sont associés par le public aux prestations médiévales qu'ils sont habitués à rencontrer (nombre important de fêtes par rapport aux festivals), et font sens pour eux. En les réutilisant, l'histoire vivante s'assure de recueillir la participation du public habituel de ces fêtes.

En dehors du simple usage de vocabulaire, d'autres éléments sont réutilisés par la reconstitution. Ainsi, la notion de *« spectacle féerique »* ne pose pas de problème aux enquêtés s'il prend place au sein d'un *« spectacle historique »*, la féerie étant de ce fait reliée au patrimoine imaginaire, qui pouvait être présent au cours de la période médiévale. Le terrain mené à *Fous d'histoire* (voir page suivante la fiche récapitulative de l'observation) a permis de saisir le lien qui existe entre la « féerie » et l'histoire vivante. Présenté comme un lieu d'expression historique, *Fous d'Histoire* comprend un marché mais c'est aussi une forme de salon regroupant les acteurs des manifestations historiques : reconstituteurs, organisateurs, etc. Ce *« Festival du spectacle historique »* se veut centralisateur pour l'ensemble des actions d'histoire vivante. Cependant, des déambulations, comme celles présentes sur les fêtes médiévales, ont lieu durant tout le week-end, souvent abondamment critiquées par les reconstituteurs. De plus, une large place est laissée à l'imaginaire : de nombreux groupes d'animation féerique (lutin, elfes, etc.) côtoient les reconstituteurs. Si certaines de ces troupes peuvent trouver une application au sein de l'histoire vivante, à travers la notion de patrimoine imaginaire, la majorité d'entre elles ne peuvent prendre place dans ce cadre. Les enquêtés soulignent ce point en critiquant les costumes *« en plastique »* ou encore la présence *« sonore »* de quelques associations, qui empêchent les reconstituteurs d'échanger avec le public.

Entre animation médiévale et prestation *« merveilleuse »*, un amalgame semble être instauré entre les actions de la reconstitution et celles du *« médiéval-fantastique »*, couramment nommé *« mèd-fan »*. Certes, les deux relèvent du jeu et du principe de *« mimicry »*, par le travestissement. Pourtant, le port de masque ou de maquillage, par exemple, fréquent pour le *mèd-fan* ne fait pas sens pour la reconstitution. Les prestations « fantastiques » renvoient davantage à un changement d'identité (grâce aux masques), que ne le fait l'histoire vivante. L'inscription dans un espace-temps différent fait sens pour les deux pratiques, mais les AMHE et la reconstitution ne présentent pas de métamorphose identitaire, simplement une modification de l'apparence extérieure de leurs membres.

En outre, le *mèd-fan* est souvent relié, dans l'usage, aux jeux de rôle ou aux Grandeurs Nature (GN), qui induisent l'acceptation d'un *« rôle »*, nécessairement distinct de celui de la vie quotidienne.

Fiche technique	
Nom	Fous d'histoire
Type de manifestation	Festival et Marché (vente)
Date	19-21 novembre 2010
Lieu	Halle de Pontoise
Durée	3 journées, le vendredi pour les professionnels
Nombre de « participants » présents (moyenne)	Une centaine de commerçants, autant de professionnels
Caractéristiques de la manifestation	Tous les ans à la même période, l'APHV organise ce festival, qui doit être une vitrine de ce qui se fait en termes d'histoire vivante. Le festival est associé à un marché, de même envergure que celui du mois d'avril
Période historique	Multi-périodes
Présence de public	Oui
Personnes rencontrées	Artisans, reconstituteurs, pratiquants d'AMHE
Matériel récolté	Observation, entretiens
Médiatisation autour de la manifestation	Site internet, publicité dans la presse spécialisée, bouche-à-oreille

De plus, il n'existe que très peu de prestations « féeriques » présentées comme telles, et encore moins de fêtes officiellement nommées de cette manière. L'un des grands rassemblements de *fantasy* en France se définit d'ailleurs comme un *festival*[631].

Dès lors, rencontrer des troupes évoquant l'imaginaire sur une manifestation se présentant comme « historique » interroge sur les liens qui existent entre les différentes démarches. Tout comme pour l'exemple de Marle et de son festival, l'association avec ce qui est par ailleurs rejeté questionne sur les enjeux de ce choix. Laisser la place à d'autres groupes et employer un vocabulaire faisant référence à un imaginaire médiéval contribuent à rendre opaques les frontières, particulièrement pour les visiteurs. Mais l'enjeu est peut-être justement là : l'histoire vivante n'étant que peu reconnue, elle *joue* avec les autres types de présentations qui lui sont proches (fêtes médiévales, *fantasy*, spectacle historique, etc.) afin

[631]Il s'agit du festival *« Cidre et dragon »* : http://www.cidreetdragon.com. Il est à noter que l'emploi du terme « dragon » inscrit immédiatement l'événement dans le cadre de la *fantasy* ou du *mèd-fan*.

de recueillir une forme de visibilité acceptable. En effet, ces autres aspects, associés de près ou de loin au Moyen-Âge, sont beaucoup moins contestés que la reconstitution ou les AMHE, mais surtout, ils parviennent à avoir une existence autonome (le genre *fantasy*, par exemple, englobe tout un ensemble de pratiques culturelles *« légitimes »* : lectures, cinéma, etc.). En outre, cette reconnaissance des autres approches permet à l'histoire vivante de s'insérer, par leur biais, au sein d'un marché économique déjà existant.

Ainsi, le principe de la fête peut être rejeté parce qu'il ne correspond pas aux attentes de la démarche étudiée, quant aux contenus culturels, mais tout autant quant à la forme prise par ses activités. Pourtant, ce refus d'association n'est qu'apparent. Dans les faits, des assimilations ont bien lieu. L'histoire vivante semble *« profiter »* des avantages que les « fêtes médiévales », comme le *« mèd-fan »* peuvent apporter : enjeux économiques et de reconnaissance sociale. D'une manière générale, les enquêtés s'accordent pour dire que le féerique n'a pas sa place à *Pontoise* (qu'il s'agisse de *Fous d'histoire* ou des différentes éditions des *« marchés »*), mais ils perçoivent la nécessité de sa présence en ce que ces deux week-end annuels forment un espace de « recrutement » pour les fêtes médiévales. En d'autres termes, un événement uniquement destiné à afficher l'histoire vivante ne serait pas assez conséquent (par rapport aux personnes présentes, tant au niveau des troupes, des organisateurs, que du public), d'où la nécessité de le coupler avec un espace laissé aux acteurs des diverses fêtes. En outre, le principe même de la fête n'est pas rejeté par les initiés. « Faire la fête » est une composante à part entière de l'histoire vivante, mais qui prend place en dehors du temps public. Un contrôle tacite est instauré par les membres du groupe, pour veiller à ce que la « fête » ne transforme pas la vision donnée de la démarche. Les participants doivent pouvoir prendre part aux activités du lendemain, sans que le côté festif ne vienne modifier leurs comportements. La norme est implicitement acceptée : il ne faut pas dépasser une certaine démesure.

En conclusion, le sujet de la recherche s'expose entre jeu, fête, spectacle et festival. Toutes ces notions sont, à un moment ou un autre, utilisées soit pour se distinguer, soit au contraire pour se définir et poser des frontières identitaires. La démarche est toujours plurielle et elle oscille systématiquement entre loisir et professionnalisation. Le « jeu » renvoi tout autant à une action de bénévole qu'à une prestation d'artisan ou d'animateur. Des passages par le spectacle ou les fêtes médiévales sont parfois effectués, en particulier par les professionnels, non comme un choix de reconstitution, mais comme une nécessité

financière. Ces fêtes occupent une position ambiguë : elles sont rejetées mais nécessaires. Finalement, c'est bien l'histoire vivante qui se rend sur d'autres terrains (les fêtes médiévales) ou qui appelle (ou fait référence à) d'autres types de démonstrations sur ses propres lieux de présentation (festivals). Ce phénomène se fait en réalité l'écho d'une nécessité : le flou qui entoure les limites de la pratique ne l'autorise pas à s'imposer par rapport à des rassemblements déjà institués, comme les différentes réjouissances estivales. À cet égard, un enquêté énonce le problème : *« Les fêtes médiévales... L'appellation est fausse, on peut y mettre tout et n'importe quoi ! Elles devraient s'appeler "fêtes de l'imaginaire médiéval". »* Les vives critiques qui les condamnent doivent être comprises comme une difficulté à s'affirmer en fonction de thématiques qui existent et qui mettent en scène un Moyen-Âge non conforme à sa réalité historique.

CHAPITRE XII : HISTOIRE VIVANTE ET PRATIQUES TOURISTIQUES

L'histoire vivante, lorsqu'elle s'adresse à un public (en dehors des *off*), prend place au sein d'activités culturelles et de loisirs. En ce sens, et parce que les événements sont organisés à la saison estivale, le rapport entretenu avec l'offre touristique doit être pris en compte.

A. Tourisme et Moyen-Âge

Le tourisme apparaît comme un élément riche de sens et de pratiques. Plusieurs définitions peuvent être données et il est essentiel de le circonscrire. L'Organisation mondiale du Tourisme (OMT) définit ce dernier comme regroupant *« les activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et de leurs séjours dans les lieux situés en dehors de leur environnement habituel pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année à des fins de loisirs, pour affaires et autres motifs »*[632]. Des précisions peuvent être apportées : « *Le terme "activités" doit être compris ici au sens général d'occupations individuelles. Tous les voyageurs intéressant le tourisme sont appelés visiteurs. On distingue deux catégories de visiteurs : les touristes, qui passent au moins une nuit (et moins d'un an) hors de leur environnement habituel, et les excursionnistes, qui ne passent pas de nuit hors de leur environnement habituel. »*[633] Ce travail de définition doit toutefois être complété, afin de préciser la nature du phénomène. *« L'OMT s'inscrit clairement dans la logique comptable des traitements statistiques. Bien qu'indispensable, cette dernière ne permet pourtant pas de cerner de façon très précise la nature du phénomène observé. »*[634] Partant de ce principe, les recherches menées par Stock *et al*., invitent à considérer différemment l'offre touristique, prenant en compte son histoire et ses implications sociales et de loisirs. Il faut rappeler que *« le tourisme est un phénomène historiquement daté qui a émergé dans la société occidentale à un moment précis de son histoire, au moment de la Révolution Industrielle. Le mot "tourisme" n'est d'ailleurs apparu que tardivement dans la langue française, soit en 1841, bien après le mot "touriste", qui en 1816 est la transcription de l'anglais* "tourist", *lequel a pour origine le mot "tour". Le "Grand Tour" désignait le voyage initiatique qu'effectuait la jeunesse aristocratique anglaise en Europe*

[632]INSEE (2008), *Le Tourisme en France*. *Édition 2008*, Paris, INSEE, p. 27.
[633]Complément de définition proposé sur le site internet : www.tourisme.gouv.fr.
[634]Mathis Stock, Olivier Dehoorne, Philippe Duhamel, *et al.*(2003), *Le Tourisme. Acteurs, lieux et enjeux*, Paris, Belin, p. 12.

entre le XVIIe et la fin du XVIIIe siècle, avant de faire son entrée dans le Monde »[635]. Le tourisme entretient des liens privilégiés avec les loisirs, mais il ne s'y confond pas. Les deux activités comprennent la notion de *« recréation »*, mais la première a nécessairement besoin d'un *« déplacement »* : *« La recréation s'effectue soit dans les lieux du quotidien, soit dans les lieux du hors-quotidien. On peut ainsi distinguer le loisir du tourisme : le tourisme et les loisirs sont chacun des activités librement choisies qui ont en commun de s'inscrire dans un temps hors travail, où s'exerce la recréation des individus. Ils en sont deux modes d'expression qui se différencient par les espace-temps dans lesquels ils se déroulent. »*[636] Cette recréation touristique mobilise trois caractéristiques : *« le repos »*, *« le jeu, [qui] se divise lui-même en quatre catégories que l'on retrouve dans de nombreuses pratiques touristiques : la compétition (stage de tennis, séjour de golf), le hasard (fréquentation du casino), le simulacre (stage de théâtre, mais aussi vivre une autre vie le temps des vacances […]) et le vertige »*, et enfin, *« la découverte. »*[637] Des catégories du jeu présentées pour le tourisme renvoient clairement à celles précisées pour l'histoire vivante : compétition, par les stages d'AMHE, et simulacre à travers les événements de reconstitution. Compte tenu de ces éléments, les auteurs prennent pour définition du tourisme : *« Un système d'acteurs, de pratiques et d'espaces qui participent à la "recréation" des individus par le déplacement temporaire hors des lieux du quotidien. »*[638] C'est donc celle-ci qui sera mobilisée avec les éléments d'histoire vivante.

En dehors de ces précisions concernant l'explication du champ touristique, il faut s'attacher à ses modalités d'expression en lien avec l'histoire et plus précisément la période médiévale. Cette dernière est en effet support de différents événements, qu'ils soient culturels (les musées, les sites patrimoniaux, etc.), ou non (parcs à thème et fêtes, principalement). D'après les données fournies par le ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie[639], le site culturel, ayant un rapport direct avec le Moyen-Âge, le plus visité est la cité médiévale de Carcassonne. Quant aux sites non culturels, le Puy-du-Fou arrive en quatrième position, avec 1 440 000 entrées en 2009, loin devant le chantier médiéval de Guédelon, qui totalise 314 270 entrées. Ces structures sont classées par le ministère dans la catégorie des *« sites touristiques en France »*. Elles peuvent, de fait,

[635] *Ibid.*, p. 13.
[636] *Ibid.*, p. 28.
[637] *Ibid.*, pp. 29-30.
[638] *Ibid.*, p. 31.
[639] *Cf.* le *« Mémento du Tourisme 2010 »* à l'adresse internet suivante : http://www.tourisme.gouv.fr ou les tableaux reproduits en annexe 2, pp. 652-653.

entrer dans ce cadre en ce qu'elles attirent un nombre important de visiteurs, considérés comme des « touristes ». L'accès à ces sites se réalise souvent pendant un déplacement ou un voyage. J'ai rencontré à plusieurs reprises sur le terrain des enquêtés me confirmant cette hypothèse. Ils se sont rendus sur ces lieux (souvent Guédelon, parfois le Puy-du-Fou) lors de vacances, et bien entendu, dans ce cas, parce que la thématique concernait l'époque médiévale. Il est en outre intéressant de relever que ces deux structures sont classées dans la liste des sites non culturels. Si cette classification peut se comprendre pour le Puy-du-Fou qui se définit lui-même comme un parc d'attractions, elle est plus étonnante pour le chantier de Guédelon. Bien que ce site ne se reconnaisse pas dans les critères de l'histoire vivante, il mobilise cependant une présentation historique et culturelle de ses activités. Concernant ces sites et leurs chiffres de fréquentation respectifs, il faut souligner que *« huit visiteurs sur dix se rendent dans un parc dans une optique de divertissement, un facteur qui pénalise les parcs à thème dont l'approche est plus culturelle »*[640]. La recherche de l'historicité ne forme pas un élément constitutif de l'attrait touristique des diverses structures, d'autant plus que *« le succès du Puy-du Fou en Vendée […] a largement participé à la médiatisation des spectacles historiques qui se sont peu à peu substitués aux traditionnels sons et lumières »*[641]. L'abandon des *« sons et lumières »* au profit des *« spectacles historiques »* questionne sur les objectifs culturels de ces derniers, au détriment d'un divertissement visuel et sonore, propre aux événements qu'ils tendent à remplacer.

Ces différents lieux touristiques ne mobilisent pas précisément la reconstitution mais font référence, de près ou de loin, au Moyen-Âge. En revanche, durant la saison estivale, propice au renouvellement des publics et à l'attraction des touristes, certaines structures, tels les musées ou certains festivals, font appel à l'histoire vivante, en tant que démonstration ponctuelle. La reconstitution ou les AMHE sont des supports qui apportent un atout supplémentaire aux sites sur lesquels ils interviennent.

Par ailleurs, le tourisme est à relier au temps libre, qui permet le déplacement et la consommation de loisirs en dehors de ceux quotidiennement effectués. Les prestations à caractère médiéval prennent place dans cette optique : une activité pendant une période de vacances, ou de congés, que ce soit pour les visiteurs (pour les fêtes) ou pour les pratiquants. D'un autre côté, parler du tourisme invite à s'interroger sur le développement

[640]INSEE (2008), *Le Tourisme en France. Édition 2008, op. cit.*, p. 124.
[641]Valéry Patin (2005), *Tourisme et patrimoine*, Paris, La Documentation française, p. 45.

professionnel qui peut exister quant aux thématiques médiévales et plus particulièrement d'histoire vivante. *« Le tourisme a donné naissance à un "système économique" original qui n'utilise pas seulement les biens et services produits par les autres secteurs, mais qui dispose aussi de ses outils et de ses installations spécifiques. »*[642] Les acteurs du tourisme forment une catégorie spécifique même si, pour le moment, les activités touristiques en lien direct avec l'histoire vivante ne sont que peu développées. Ces acteurs sont constitués des visiteurs, mais aussi des différents organisateurs, employeurs et salariés. L'exemple du parc archéologique de Marle, lié au musée des Temps Barbares, peut être présenté. Fermé durant l'hiver au grand public (mais ouvert aux scolaires), il regroupe le maximum de visiteurs durant la période estivale. C'est à ce moment que les animations sont mises en place : *Journées mérovingiennes* en mai, août et septembre, et *Festival* en juin. Le tableau page suivante présente ces données. La faible proportion de visiteurs au mois de juin s'explique par le *Festival* : le public choisit de réserver sa venue pour ce moment particulier.

C'est pendant l'été, saison du tourisme et des vacances, que les visiteurs sont les plus nombreux. À cet égard, le site répond aux moyennes de l'ensemble des fréquentations des équipements culturels : *« La fréquentation annuelle moyenne des biens culturels et naturels aménagés pour la visite dépasse rarement 20 000 visites annuelles ; c'est le cas pour la très grande majorité des sites français. En fonction des caractéristiques touristiques de régions dans lesquelles ils sont situés, les biens culturels et naturels enregistrent des évolutions saisonnières plus ou moins fortes de leurs fréquentations. »*[643]

En dehors des visiteurs estivaux, d'autres acteurs participent au développement touristique du parc. Le site dispose de deux employés à temps plein et d'un à mi-temps. Les heures de travail de l'agent qui est délégué à mi-temps au parc ne sont pas réalisées de manière identique sur l'année, mais sont effectuées pendant six mois à temps plein, pour l'entretien du parc : *« Thierry qui est là à mi-temps, il est là six mois de l'année pour la saison, d'avril à octobre, lui c'est la mairie aussi [qui l'emploie]. »* Des modifications en termes de personnels sont nécessaires pour la gestion de l'afflux de visiteurs et l'entretien du parc.

[642]Fernand Comte, Jean-Jacques Luthi, Gaston Zananiri (sous la dir. de) (1990), *L'Univers des loisirs*, *op. cit.*, entrée « *Tourisme* », p. 1460.
[643]Valéry Patin (2005), *Tourisme et patrimoine*, *op. cit.*, p. 125.

Graphique 21 : *Fréquentation 2010 du musée des Temps Barbares*

MUSÉE DES TEMPS BARBARES				
FRÉQUENTATION 2010				
	INDIVIDUELS	GROUPES ADULTES	SCOLAIRES	TOTAL
JANVIER	0	0	17	17
FÉVRIER	0	0	14	14
MARS	43	0	29	72
AVRIL	244	97	59	400
MAI	681	210	909	1800
JUIN	97	0	579	676
FESTIVAL	5864	0	1800	7664
JUILLET	563	0	259	822
AOÛT	943	0	0	943
SEPTEMBRE	294	39	0	333
OCTOBRE	134	98	0	232
NOVEMBRE	0	0	35	35
DÉCEMBRE	0	0	0	0
TOTAL	8863	444	3701	13008

Source : Musée des Temps Barbares

Pour ce qui est des autres protagonistes attachés au développement touristique, *« le système des acteurs du tourisme réceptif se caractérise […] par une structure duale qui associe au sein de multiples partenaires des acteurs publics et des acteurs privés »*[644]. Pour poursuivre à propos de l'exemple de Marle, les organismes privés sont essentiellement sollicités lors du *Festival*. Pour ce qui est des collectivités territoriales, *« la sphère publique se caractérise d'abord par l'emboîtement des territoires. L'organisation institutionnelle du tourisme reproduit fidèlement celle de l'administration en général aux niveaux régional […] et départemental […], mais pas nécessairement à l'échelle locale ou l'institution touristique se situe parfois au niveau du canton, parfois de regroupement de cantons, parfois au niveau de la commune »*[645]. La mairie de Marle intervient dans la gestion du parc, tout au long de l'année, en particulier avec la mise à disposition du musée d'employés communaux. Les autres acteurs sont principalement le Conseil général et le Conseil régional, qui apportent un soutien financier pour le *Festival*. Pourtant, *« les aides directes*

[644]Philippe Violier (1999), « Les acteurs du système touristique et leurs logiques spatiales », *in* Philippe Violier (sous la dir. de), *L'Espace local et les acteurs du tourisme*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 58.
[645]*Ibid.*

et indirectes, destinées à valoriser tel ou tel site urbain, ne suffisent plus »[646]. Ce fait est souligné par le directeur du parc, qui voit de plus en plus ses budgets diminuer pour l'organisation des différents moments importants de l'année.

Un dernier type d'élément à prendre en compte, qui influe sur l'attraction touristique d'un événement ou d'un lieu, est la médiatisation mise en place le concernant. Pour le parc archéologique, peu de publicité est réalisée au cours de l'année, faute de budget. En revanche, pour le *Festival*, la volonté d'attirer un maximum de personnes nécessite une forte médiatisation. *« La fréquentation des biens culturels et naturels est liée à leur notoriété, à leur environnement touristique, à leur capacité d'accueil, aux moyens de promotion mis en œuvre pour les faire connaître. »*[647] La promotion du *Festival* se réalise par le biais de panneaux publicitaires, de *flyers*, d'affiches, par des interventions de l'organisateur à différentes émissions locales et par un reportage systématique réalisé par *France 3*. Pourtant, cette médiatisation reste localisée à la région : *« Moi, il me faudrait un budget de communication de l'ordre de 50 000 euros. Si j'avais ça, là on pourrait cartonner sur Paris ; là, les 12 m² qu'on fait, ça reste localisé : Reims, Maubeuge... En gros, 100 km autour de Marle et encore, on ne va pas jusqu'à des villes englobées dans les 100 km, comme Valenciennes, comme Charleville... On ne va pas jusque là-bas, parce que c'est trop loin. »* Pour pallier ce manque de communication, des affiches et des prospectus du *Festival 2011* étaient laissés en libre-service aux visiteurs (depuis le mois de mai), afin que ceux-ci puissent les faire circuler et les afficher. Des solutions sont cherchées pour faire augmenter la communication publicitaire. Cette médiatisation questionne l'*« environnement touristique »*.

Celui de Marle reste peu attractif pour les vacanciers, aucune ville importante n'étant assez proche pour susciter un intérêt touristique conséquent : *« Si on était situé dans une zone type méditerranéenne, on aurait trois fois plus de public ! C'est une évidence. On est quand même dans un département qui est le dernier département de France, ou l'avant-dernier, culturellement très fortement défavorisé et on n'a pas de bassin d'emploi, de bassin de population très important à proximité immédiate. Il faut quand même 2h30 de Paris pour venir ici, 1h30 de Lille. La seule ville d'importance qu'on arrive à capter, ce*

[646]Maria Gravari-Barbas et Philippe Violier (2009), « Politiques de patrimoine et de tourisme culturel à Bourges. Tendances globales et acteurs locaux », *in* Philippe Violier (sous la dir. de), *L'Espace local et les acteurs du tourisme*, *op. cit.*, p. 153.
[647]Valéry Patin (2005), *Tourisme et patrimoine*, *op. cit.*, p. 122.

n'est pas Amiens qui est pourtant la capitale de la Picardie, c'est Reims, qui est beaucoup plus près […]. Notre problème, c'est un manque de communication, malgré les reportages de France 3, ça reste très local. C'est connu, largement nationalement et internationalement mais au niveau du public, ça reste un public qui est très très local, c'est dommage. » Médiatisation, promotion et environnement sont intrinsèquement liés. La reconnaissance internationale du *Festival* (avec la venue de troupes allemandes ou anglaises, par exemple) ne suffit pas, au niveau national, ni même régional, à attirer des visiteurs en nombre conséquent. La situation géographique y est pour beaucoup dans cet échec.

Ainsi, le tourisme en tant que pratique se doit d'être suscité et, particulièrement, lorsqu'il a trait à des loisirs concernant le Moyen- Âge. Des spectacles sont mis en place, qui attirent des foules importantes, comme au Puy-du-Fou. De même que certaines fêtes médiévales, qui comptent parfois plusieurs milliers d'entrées. Il n'en reste pas moins qu'il ne s'agit pas de manifestations d'histoire vivante, mais davantage de prestations concernant le médiéval-fantastique. En revanche, la reconstitution, à travers l'exemple du parc archéologique de Marle, cherche à utiliser l'offre touristique, pour s'adresser à un public plus vaste. Pour cette raison, certains des acteurs traditionnels du tourisme se retrouvent au cœur de l'histoire vivante : collectivités territoriales, presses, etc. Toutefois, il n'existe rien concernant certaines offres particulières, comme l'hébergement (pour les visiteurs). L'histoire vivante ne semble pas encore faire complètement partie d'un développement et d'une offre pittoresque reconnue. Pourtant, il est possible de relever précisément certaines caractéristiques touristiques.

B. Entre tourisme intra-communautaire et tourisme « de masse »

Le travail de terrain a permis de dégager plus spécifiquement deux types de *« tourisme »*. Le premier renvoie à des déplacements *« intra-communautaires »* et le second s'adresse au contraire aux visiteurs. Il est possible d'articuler des enjeux touristiques et des activités de loisirs, pour les participants, comme pour le public. Certaines notions clés du tourisme peuvent être précisées : le *« voyage »* correspond à un *« départ du domicile et retour à celui-ci avec au moins une nuit passée en dehors »*. Les *« vacances »* sont *« définies*

comme de longs séjours [d'une durée de quatre nuits et plus], pour motif de loisirs »[648]. Pour ce qui est de l'histoire vivante, quel que soit l'angle d'approche, les pratiques touristiques relèvent essentiellement du *« voyage »*, davantage que des *« vacances »*. Pourtant, dans le vocabulaire utilisé, le terme de *« vacances »* est employé, parce qu'il renvoie aux notions de détentes et de *« voyage »*, justement. Il existe un décalage entre l'emploi commun du vocable et sa définition en lien avec le tourisme.

B.1. *Les pratiquants d'histoire vivante et leurs actions touristiques*

La question du tourisme intra-communautaire doit être spécifiée. Celui-ci prend place au sein du groupe des pratiquants et ne renvoie pas à des personnes extérieures. La participation à n'importe quelle manifestation inclut de la part des enquêtés un déplacement hors de chez eux, souvent pour plusieurs nuits. En termes de kilomètres parcourus dans une année, les reconstituteurs parlent de plusieurs dizaines à plus d'un millier. Il faut préciser que l'analyse en termes touristiques ne concerne que les bénévoles.

Les professionnels qui se déplacent pour leur métier ne peuvent être inclus dans la catégorie des touristes. En outre, le nombre de kilomètres qu'ils parcourent en une année est beaucoup plus important. Le graphique page suivante (n° 22) expose les réponses données au questionnaire destiné aux reconstituteurs et portant sur la quantité maximale de kilomètres « aller » acceptée pour se déplacer.

Il existe une différence précise : certains vont profiter de leurs déplacements de reconstitution pour les considérer comme des *« vacances »*, et n'hésitent pas à partir loin de leur domicile. D'autres, au contraire, vont préférer conserver la pratique comme un loisir. Les premiers deviennent des touristes. Une relation entre tourisme et loisir est perceptible. Si le déplacement, ainsi que les nuitées passées en dehors du domicile, font référence à des *« reconstituteurs-touristes »*, ou *« vacanciers »*, notamment lors des *off*, l'activité n'en demeure pas moins *« de loisir »* : d'abord parce qu'elle est mobilisée au cours du temps libre et ensuite parce que la confection des costumes, par exemple, se réalise en amont des déplacements, à la maison.

[648]INSEE (2008), *Le Tourisme en France. Édition 2008, op. cit.*, p. 27.

Graphique 22 : *Nombre limite de kilomètres « aller » à parcourir pour participer à une reconstitution*

Combien de kilomètres (aller) non défrayés êtes-vous prêt à parcourir pour vous rendre sur une manifestation (pour votre loisir) ?

Moyenne = **511.37**

Moins de 300	24	25.3%
De 300 à 599	44	46.3%
De 600 à 899	14	14.7%
De 900 à 1199	8	8.4%
De 1200 à 1499	2	2.1%
1500 et plus	3	3.2%
Total	**95**	**100.0%**

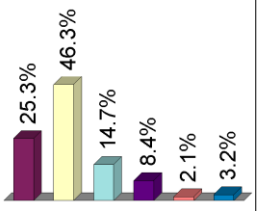

Source : Graphique réalisé d'après les réponses au questionnaire distribué aux reconstituteurs

Dans tous les cas, le déplacement apparaît comme un facteur nécessaire pour la participation à un événement. Ce dernier prend place dans un contexte et en un lieu différents de ceux du quotidien. À cet égard, les rassemblements *off* sont perçus comme des *« vacances »* pour les enquêtés, tandis que les manifestations sur lesquelles le public est présent sont davantage mentionnées comme des *« loisirs »*. Pourtant, le déplacement reste opératoire et la manière d'être des informateurs ne change pas en dehors des temps d'animations particuliers.

Pour reprendre les éléments de définition évoqués précédemment, les notions de *« jeu »*, de *« repos »* et de *« découverte »* sont essentielles à la *« recréation »* des individus. Le premier peut renvoyer autant au simulacre, au principe de *« vivre autrement pendant un temps donné »*, présent sur n'importe quel lieu d'histoire vivante, qu'à la *« compétition »*, qui se retrouve pour les stages d'AMHE. Ceux-ci ne sont pas exclus du champ touristique. À propos de ces rencontres en particulier, le déplacement est effectif : le stage en Alsace, par exemple, regroupait autant des Parisiens que des Bourguignons. Ensuite, le moment réservé au tournoi est compris comme un *« jeu »* : il permet un affrontement mais il est aussi un temps centralisateur pour l'ensemble du groupe. Les rapports entre le jeu et l'histoire vivante ne sont plus à démontrer, d'autant plus que celui-ci fait référence à l'action touristique. Ensuite, le *« repos »* se retrouve essentiellement lors des *off*, parce qu'il y est possible de *« ne rien faire »*, aucune animation publique n'étant attendue, la possibilité est

offerte de pouvoir faire des *« grasses matinées »*. C'est tout l'enjeu d'un week-end de *« détente »*. Enfin, la *« découverte »* est pour beaucoup dans la recréation : elle se manifeste par des nouvelles rencontres, le principe de *« convivialité »*, ainsi que par la possibilité d'*« expérimenter »* : de nouvelles techniques artisanales (*« Remonter un métier à tisser, utiliser de vieux outils »*) ou martiales, la *« vie de camp »*, ou encore d'appliquer concrètement des recherches effectuées au préalable. Ces trois points (de jeu, découverte et repos), participent à la recréation de l'individu, suite à un déplacement hors du domicile, inscrivant de ce fait l'histoire vivante au sein des pratiques touristiques.

Un autre principe qui associe en particulier la reconstitution au tourisme est le phénomène du camping. Celui-ci est exclusivement (sauf cas particulier, comme le logement en *« maison »* dans les archéosites) le mode de vie en vigueur dans les rassemblements : la tente médiévale constitue le lieu de vie des enquêtés au cours de leurs déplacements. Elle comprend des appellations diverses (*« viking »*, *« normande »*, *« saxonne »*, *« poivrière »*, etc.), renvoyant à différents siècles. Ainsi, une troupe de reconstitution du XVe siècle possédera un *« pavillon »*. Toutefois, les entorses à l'« historicité » sont beaucoup plus fréquentes concernant les tentes, tout en étant beaucoup plus tolérées que celles concernant les costumes par exemple. Ceci se comprend en fonction de plusieurs points : d'abord, « camper » correspond à des besoins contemporains. Les enquêtés énoncent souvent le fait que le logement *« sous tente »* ne correspond qu'à une infime partie de ce qui pouvait être fait au Moyen-Âge : la plupart des habitations étaient « en dur ». La tente apparaît comme un moyen acceptable de reconstitution d'habitat, pour un week-end, mais n'est pas représentative de ce qui pouvait être fait à l'époque. Ensuite, ce type de matériel nécessite un investissement financier de la part des pratiquants et, souvent, le choix de la tente se réalise en fonction du budget disponible, les prix avoisinant la centaine d'euros pour une tente achetée dans le commerce. Certains décident parfois de les réaliser eux-mêmes, sur le principe du *« faire soi-même »*. Camper est une composante essentielle en reconstitution, et fait sens autant pour les *off* que pour les événements publics. La différence principale réside dans l'accès facilité aux commodités modernes dans le second cas de figure. Pour les *off*, des toilettes sèches sont aménagées. Dans tous les cas, l'eau, la paille et le bois sont fournis par les organisateurs.

Le *« camping médiéval »* se présente comme une forme de voyage, très fortement connectée à la pratique « traditionnelle » du camping. D'ailleurs, de nombreuses

similitudes peuvent être relevées : *« Camper reste le dénominateur commun des pratiques aventureuses, éducatives et sportives. »*[649] En outre, il s'agit d'un *« moyen privilégié de se couper de la civilisation [et de renouer] avec une recherche d'authenticité »*[650]. La coupure d'avec le quotidien passe par le port des costumes et par le camping, qui encourage le déplacement et l'abandon d'activités journalières. L'aspect aventure prend tout son sens : c'est l'entrée dans un cadre de vie différent, qui se règle sur celui de la nature. Les artisanats, par exemple, cessent à la tombée du jour, pour laisser la place à une convivialité qui se manifeste à travers les « banquets » et les repas partagés. En outre, *« camper renverse les normes sécurisantes de la société […]. Le camping et le recours à la vie précaire permettent de jouer un théâtre en dehors des scènes convenues de la société. Le feu de camp, le nid douillet préparé [...] sont autant d'actions valorisées pour elles-mêmes que les conventions ont porté loin de nos habitudes »*[651]. L'entretien du feu, la cuisson des repas et le montage du campement sont autant d'éléments qui ancrent le week-end dans une temporalité différente de celle de la vie quotidienne et le placent du côté de l'*« aventure »*, le rapprochant d'activités relatives à la vie médiévale. *« L'expérience d'une vie précaire permet de renouer avec un rythme dénaturé par le ville »*[652] et, pourrait-on ajouter, par l'époque contemporaine, pour ce qui est du camping de reconstitution.

Concernant l'aspect sportif et physique du camping, il s'expose à travers les activités effectuées au quotidien : aller chercher du bois, prendre part à une partie de soule, etc. Enfin, les actions éducatives renvoient à la transmission. De nombreux enfants sont présents lors des rassemblements et jouent le jeu de ce type de camping. L'apprentissage passe par la domestication d'éléments « nouveaux » : ne pas courir près des feux, dormir sous la tente, etc. De plus, *« si le campement vécu dans des conditions singulières pour l'aventurier, ou l'emplacement loué pour le touriste restent éphémères, ils impulsent une trace essentielle. Il s'agit d'une photographie mentale permanente qui compose un véritable héritage à transmettre »*[653]. La présence des enfants cristallise ce phénomène de transmission d'un mode de vie particulier, à destination des générations plus jeunes. *« Lorsque la famille devient le cœur de ces loisirs de nature, l'imaginaire de la meute ou de la tribu peut se dissiper. Compte à présent celui du retour, non plus le retour à la*

[649]Olivier Sirost (2001), « Camper ou l'expérience de la vie précaire au grand air », *Ethnologie française,* vol. 31, n° 4, octobre-décembre, p. 582.
[650]*Ibid.*
[651]*Ibid.*, p. 586.
[652]*Ibid.*, p. 587.
[653]*Ibid.*, p. 584.

nature, mais le retour aux souvenirs passés, celui des vacances précédentes, avec des copains que l'on a choisis, voire la nostalgie des horizons oubliés ou des civilisations passées et qui, par la force des choses, c'est- à-dire, par goût pour la tente ou le camping, revivront. »[654] L'envie de retrouver une certaine forme de solidarité se fait ressentir : les parents mentionnent souvent le fait que les enfants sont pressés de retrouver leurs *« copains médiévaux »*, mais cette assertion est aussi valable pour les adultes.

Le camping favorise un retour à une forme de socialisation particulière, qui englobe les amis, la famille et qui comprend un logement au caractère médiéval. En outre, vivre sous la tente le temps d'un week-end réactualise les liens entre les enquêtés : *« La recherche de cette vie où l'on met la ville dans la nature possède ses propres ressorts de sociabilité. Le fait d'aplanir la promiscuité par l'habitat, de dévoiler sur un espace commun une partie de la sphère privée participe au réenchantement du quotidien […]. Ce théâtre de relâchement des codes qu'est la vie de camp teste la solidité des normes de civilité nécessaires au fonctionnement de la vie en collectivité. »*[655] La vie en campement fait référence à cette idée d'un mode de vie en commun, partagé par tous, qui enclenche un rapprochement entre individus et ressoude les liens communautaires. La mise en place d'une sorte de « village » à travers l'agencement des tentes, le fait de pouvoir *« faire son tour »* pour aller échanger avec les autres participants, la réalisation d'activités centralisatrices (tir à l'arc, concours, etc.) permettent, à travers une structure différente, la re-création d'une forme de vie quotidienne, pendant quelques jours. Des règles particulières sont édictées (respecter le sommeil des autres, par exemple) et les contrevenants se voient rappelés à l'ordre. Tout se passe comme si une nouvelle sociabilité prenait place, avec ses propres normes et valeurs, le temps des camps, considérés comme des enclaves temporelles dans la vie quotidienne. Souvent, la mise en place des tentes répond à cette volonté, en particulier lors des *off* : elles sont tournées vers l'intérieur, produisant un *« dedans »* et un *« dehors »*. À l'extérieur, les voitures, signifiant le passage au contemporain ; à l'intérieur, la communauté créée, l'ancrage dans un mode de vie passé. La photographie page suivante, prise à *Opus Manuum* en 2009, illustre cette idée.

[654]André Rauch (2001), « Les loisirs sous la tente. Traditions et innovations d'une pratique sociale », *Ethnologie française*, vol. 31, n° 4, octobre-décembre, p. 604.
[655]Olivier Sirost (2001), « Camper ou l'expérience de la vie précaire au grand air », *op. cit.*, pp. 584-585.

Illustration 13 : *Organisation d'un campement*

Source : Photographie personnelle

Le positionnement des tentes symbolise les frontières de l'activité, regroupant en un point central le cadre de vie des participants, fonctionnant à la manière d'un « village », au caractère médiéval. Le camping propre à l'histoire vivante se positionne entre appropriation et réactivation du camping tel qu'il peut habituellement être entendu. Ravivant les concepts clés de cette façon de se loger en voyage, ainsi que du rapport entretenu à la nature, la « vie de camp » est le symbole d'un *entre-soi* et d'une « aventure » qui autorise une coupure avec le quotidien. Plus encore, cette façon de vivre se spécifie à travers plusieurs éléments : le langage, avec les particularités de chaque élément (tentes, mobilier, etc.), et le rapport au passé qui forme la structure première des rassemblements. Ceci rappelle que *« la méconnaissance des autres manières de camper reste flagrante »*[656]. Pourtant, certaines différences d'avec le camping traditionnel doivent être soulignées et en particulier ce *« préjugé bien français : camper fait "congés payés", voire étudiant démuni. Cela vient du*

[656] *Ibid.*, p. 583.

fait que les ouvriers et les employés sont les plus représentés dans les campings »[657]. Pour la reconstitution, il n'en est rien, puisque de nombreuses classes sociales sont représentées (je reviendrai sur ce point) et que le coût du camping médiéval, notamment l'achat de tentes, reste élevé. J'ai souvent pu rencontrer lors d'observations des enquêtés qui dormaient en tente « moderne » (qui était montée tous les soirs et démontée tous les matins, pour respecter l'environnement médiéval de rigueur en journée), parce que c'était leur *« première saison »* et qu'ils n'avaient pas pu investir de suite dans une tente médiévale. Une autre caractéristique place le *« camping d'aujourd'hui »* comme un élément qui *« se caractérise surtout par les rassemblements estivaux de masse »*[658]. Si la plupart des présentations d'histoire vivante ont lieu à la saison estivale, elles sont rarement « de masse », à la différence des fêtes médiévales. Il faut préciser que ces dernières invitent pareillement à camper, mais en n'étant pas reliées au principe du « camping de nature », puisque ces prestations ont principalement lieu en ville. En outre, plusieurs rassemblements de reconstitution, *off* ou non, peuvent avoir lieu « hors saison », au début du printemps ou de l'automne, laissant de côté l'attrait de la chaleur estivale. Ce type de camping est souvent perçu comme une autre manière d'aborder le rapport à la nature et l'aventure, parce que les saisons sont moins propices à une certaine forme de confort et parce qu'elles permettent la mise en place d'autres activités : c'est le cas des *« camps d'hiver »*.

Le camping est un élément essentiel en reconstitution : il est présent suite à un déplacement hors du domicile et au sein d'une temporalité différente de celle du quotidien. Il favorise aussi un développement touristique de la pratique pour les enquêtés. Camper est synonyme de « voyage » : les reconstituteurs viennent parfois de loin pour assister à des événements et certaines régions deviennent davantage prisées que d'autres : soit parce que la manifestation en question est réputée dans la communauté (par exemple, *Opus Manuum* en Charente), soit parce qu'elle est d'abord attrayante et que la prestation est choisie selon ce critère (notamment les animations ou campements réalisés dans le sud de la France). Les pratiquants ont une action touristique effective : ils visitent d'autres régions tout en participant à des animations. De même, les déplacements à l'étranger font partie de ces mouvements touristiques. Le graphique page suivante donne la part des reconstituteurs voyageant volontiers à l'étranger pour se rendre sur un *off*.

[657]André Rauch (2001), « Les loisirs sous la tente. Traditions et innovations d'une pratique sociale », *op. cit.*, p. 603.
[658]Olivier Sirost (2001), « Camper ou l'expérience de la vie précaire au grand air », *op. cit.*, p. 584.

Graphique 23 : *Pourcentage de off à l'étranger*

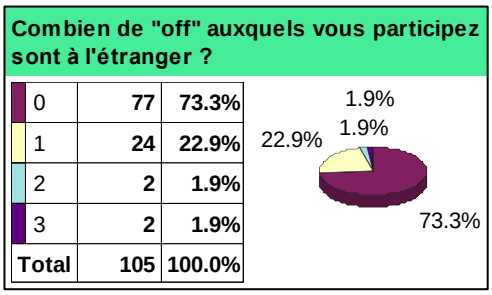

Combien de "off" auxquels vous participez sont à l'étranger ?		
0	77	73.3%
1	24	22.9%
2	2	1.9%
3	2	1.9%
Total	105	100.0%

Source : Graphique réalisé d'après les réponses au questionnaire distribué aux reconstituteurs

Un dernier point concerne la présence des enquêtés en des lieux divers (réservés aux fêtes médiévales ou à l'histoire vivante) mais en tant que *« touristes »*, c'est-à-dire en tant que visiteurs. Ils s'y rendent pour diverses motivations : rencontrer des amis, par *« tradition »*, parce qu'ils y viennent depuis toujours, par *« curiosité »*, pour *« faire une sortie »*, etc. La question se pose de savoir si, finalement, leur présence en tant que public ne répond pas davantage à un besoin de *« se déplacer »* et d'entrer directement dans une activité touristique de loisirs, dans un autre contexte que celui de participant.

Finalement, les informateurs développent une forme de tourisme conséquente, qu'elle soit liée au camping ou à une forme de recréation par le jeu ou la découverte. Leur loisir s'étend du côté du voyage. Toutefois, certains pratiquants n'entrent pas nécessairement dans cette catégorie ainsi délimitée. C'est le cas des professionnels qui, bien qu'ils campent, le font pour leur travail. Les lieux sur lesquels ils sont présents en étant rémunérés ne sont pas source de détente et de loisirs comme pour leur participation à des *off*, par exemple. Par ailleurs, j'ai pu rencontrer au cours des terrains, en particulier lors du *Festival*, quelques troupes qui ne dormaient pas sur place, mais à l'hôtel, situé en ville. Cette manière de faire est globalement incomprise par les autres reconstituteurs, qui considèrent le fait de ne pas camper *« sur place »* comme une perte dans la démarche. Par ailleurs, cette troupe étant italienne, cela interroge sur les conditions de réalisation et de présentation de l'histoire vivante dans d'autres pays. Une fois le tourisme compris en lien avec les enquêtés, « l'autre côté » de la scène, à savoir les visiteurs, doit être évoqué.

B.2. *Les visiteurs de l'histoire vivante*

D'abord, les fêtes médiévales. Celles-ci prennent place au sein de ce qui peut être proposé aux touristes : *« Au vu de ces enjeux multiples, les fêtes apparaissent comme un champ dynamique, en émergence. Le double mouvement de diversification et d'uniformisation que les fêtes suivent actuellement, entre jeu, rite et spectacle, les a transformées en ressource pour les opérateurs culturels locaux, ce qui les rapproche aujourd'hui du monde des loisirs et des industries culturelles. »*[659] C'est probablement à travers les fêtes médiévales que l'histoire vivante s'est, en premier lieu, montrée à un vaste public, avant de s'en détacher ces dernières années (pour rappel, le *Festival* de Marle en était à sa 6e édition en juin 2011). Si les fêtes ont un lien particulier avec la reconstitution, et plus récemment avec les AMHE, c'est parce qu'au départ, elles ont constitué le support premier d'expression d'une période médiévale.

Les enquêtés qui pratiquent depuis plus de dix ans soulignent ce point : au début de leur démarche, leur activité prenait place au cœur des fêtes et ne correspondait pas encore forcément à un principe de reconstitution. Néanmoins, cela a permis une certaine visibilité de l'époque médiévale et une forme de vulgarisation de l'Histoire. Puis, avec la multiplication des pratiquants, mais aussi selon le modèle anglo-saxon, l'histoire vivante en France éclot, avec des objectifs de recherche et de recréation la plus fidèle possible. *« Ce qui me semblait être un phénomène de mode passager il y a une dizaine d'année me semble maintenant devenir un type de festivités structurelles, quelque chose qui semble s'inscrire dans la durée en remplacement des carnavals ou autres fêtes populaires disparues... Ce qui explique le décalage entre l'attente des reconstituteurs et le niveau historicité qu'on peut y voir ! »*

Il ne s'agit pas de s'attarder davantage sur les enjeux touristiques des fêtes médiévales, qui ne sont plus à démontrer, mais de comprendre comment l'histoire vivante peut être un possible élément touristique. Comme il a été présenté, l'une des plus grandes manifestations en France, à savoir le *Festival*, n'avoisine que les 7 000 visiteurs. En termes économiques et politiques, les enjeux touristiques demeurent faibles, même s'ils sont tout de même mobilisés. Le *Festival* n'apparaît pas, à l'heure actuelle, comme un moyen de développement touristique possible pour la région. Pourtant, malgré leur faible proportion,

[659] Laurent Sébastien Fournier, Dominique Crozat, Catherine Bernié-Boissard, Claude Chastagner (2009), « Le présent des fêtes et des loisirs », *op. cit.*, p. 13.

les visiteurs répondent présents, ce qui invite à énoncer que l'histoire vivante comprend des possibilités quant à un ancrage touristique possible, notamment quant à son aspect de « loisir culturel ». À ce propos, un questionnaire a été remis par les organisateurs du *Festival* au public de l'édition 2009. L'une des questions portait sur l'origine géographique des visiteurs. Le graphique suivant présente ces résultats.

Graphique 24 : *Origine géographique des visiteurs du Festival*

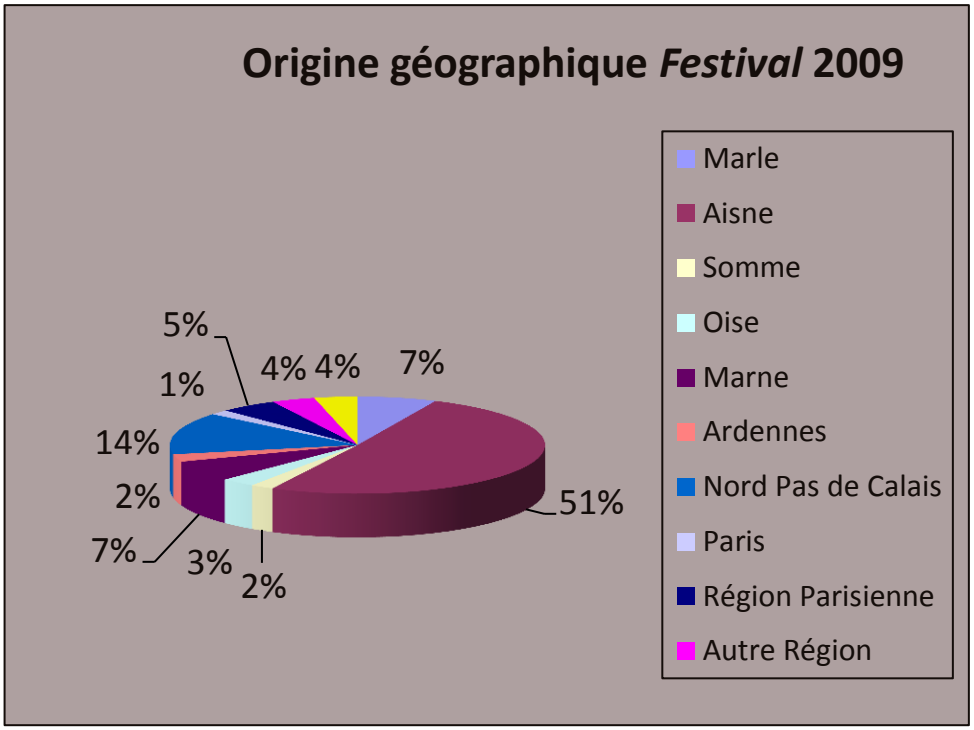

Source : Musée des Temps Barbares

Si la plupart des estivants proviennent du département et ne peuvent être considérés comme des touristes, une grande partie de autres (notamment originaires de régions proches) peut être perçue comme des *« excursionnistes »*. Cette catégorie prend place au cœur du tourisme, mais les visiteurs ne sont pas considérés comme des *« touristes »* car ils ne passent aucune nuit en dehors de chez eux, mais font l'*aller-retour* dans la journée[660]. Enfin, 8 % des visiteurs viennent de l'étranger ou d'une région éloignée de la Picardie. Il est envisageable de penser, notamment pour les étrangers, que leur venue au *Festival* prend place au sein d'une action touristique. Ils peuvent être considérés comme des touristes, en ce qu'ils ne font pas l'aller-retour dans la journée et passent au moins une nuit en dehors de chez eux. Toutefois, en fonction des résultats du tableau suivant, cette hypothèse doit être

[660] *Cf.* INSEE (2008), *Le Tourisme en France. Édition 2008, op. cit.*, p. 27.

nuancée. En effet, 88 % des visiteurs étrangers sont Belges. Il est possible, compte tenu de la proximité de la frontière, qu'ils ne viennent que pour une journée ; ils entrent de fait dans la catégorie des excursionnistes. J'ai d'ailleurs pu rencontrer, au cours de l'une des éditions, des visiteurs belges qui n'étaient effectivement présents que pour la journée. Le graphique et le tableau suivants donnent une indication quant à ces questions.

Graphique 25 : *Visiteurs étrangers présents au Festival*

Autres Pays

Belgique	133
Norvège	4
Pays-Bas	5
Allemagne	4
Hongrie	2
Australie	3
Angleterre	2
Suisse	2

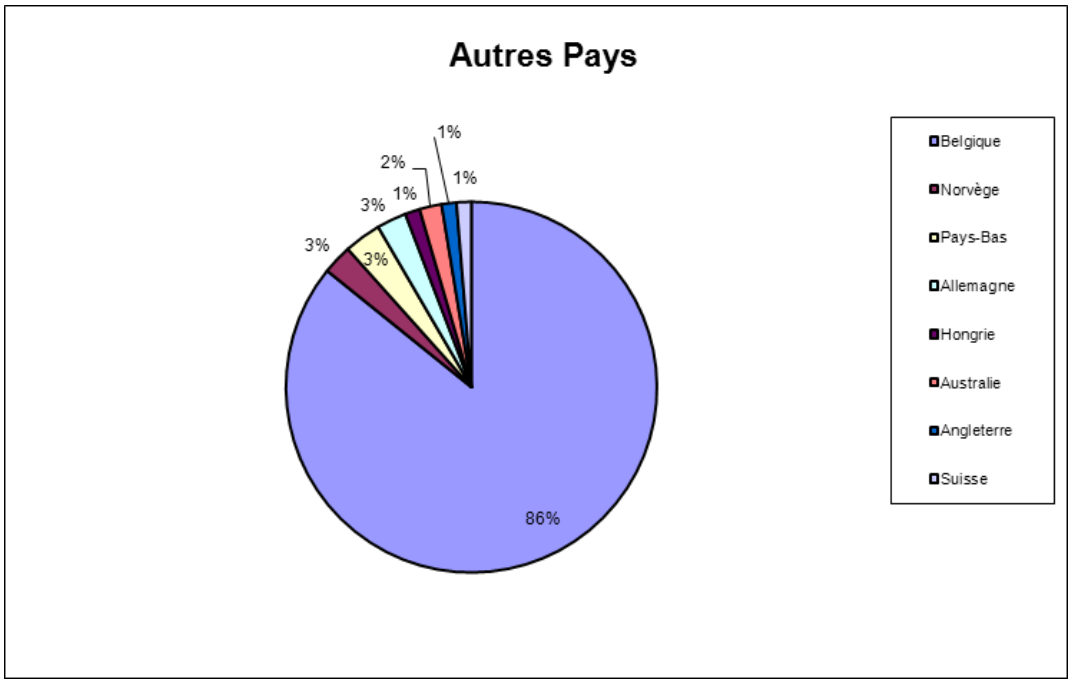

Source : Musée des Temps Barbares

Il ne reste qu'une faible proportion de touristes en tant que tels, c'est-à-dire ceux qui passent au moins une nuit en dehors de chez eux. Leur éloignement géographique (Norvège, Angleterre, etc.) autorise à les considérer raisonnablement comme tels.

Pourtant, en dehors de la faible proportion de touristes présents à Marle, d'autres exemples illustrent l'attrait et l'usage touristique qui peuvent être faits de l'histoire vivante. En France, mais concernant une autre période historique, prennent place depuis deux ans les Grands Jeux romains dans les arènes de Nîmes. Cette manifestation se déroule sur un week-end et propose au public une reconstitution de la venue de l'empereur Hadrien à Nîmes. Géographiquement situé dans une zone à fort potentiel touristique, l'événement connaît un succès grandissant. Les différences avec le *Festival* peuvent être soulevées : d'abord, le cadre architectural (les arènes de Nîmes) est directement relié au « patrimoine », et favorise précisément une présentation publique. Ensuite, les visiteurs sont invités à se costumer, en louant des vêtements ou en suivant un guide de création mis à leur disposition sur le site internet dédié au spectacle[661]. Toutefois, les tarifs pratiqués sont plus de deux fois supérieurs à ceux du *Festival* (22 euros en plein tarif, contre 9 à Marle). Malgré cela, les visiteurs sont nombreux : il n'est pas possible de savoir s'il s'agit de touristes ou d'excursionnistes, mais il est certain que le lieu joue pour beaucoup dans cette fréquentation. D'ailleurs, ce point est énoncé par l'organisateur du *Festival* : *« Première manifestation comparable à Marle dans les arènes de Nîmes, ils ont fait 25 000 personnes cette année [2010]. Il y a déjà le prestige des arènes et puis bon, Nîmes, faut voir où c'est... C'est une grande ville, il y a Montpellier, Marseille, toutes les grosses villes à côté. Nous on n'a rien ! Mais bon, si on transpose Marle à Nîmes, ils font 50 000 personnes. Là ils ont fait 25 000 personnes avec même pas un quart de ce qu'on a proposé ici... Voilà, notre gros problème, il est là.... »* Il existe un fort potentiel touristique de la reconstitution, à partir du moment où elle prend place dans un lieu géographique déjà attractif en amont, et proche des mégalopoles. En outre, cet extrait d'entretien permet de saisir les échanges qui se nouent entre événements : un intérêt est porté à ce qui se fait ailleurs.

Un autre exemple présentant les enjeux touristiques concerne la reconstitution de bataille d'Hastings, en Angleterre. Déjà évoqué, ce rassemblement forme un moment important dans l'offre culturelle anglaise. Plusieurs milliers de visiteurs sont comptabilisés chaque année. En outre, tous les six ans, un *big one* est organisé. Pour le dernier en date, celui de 2006, ce furent plus de 3 000 reconstituteurs et plus de 25 000 visiteurs qui furent présents. Cet événement est perçu comme une véritable commémoration de ce moment particulier de l'histoire. S'il est difficile de distinguer la part réelle des touristes, il n'en reste pas moins que, compte tenu de la popularité de la manifestation, beaucoup de visiteurs doivent

[661] *Cf.* http://www.arenes-nimes.com.

être des excursionnistes, qui font spécialement le déplacement. Globalement, le tourisme en lien avec l'histoire vivante est essentiellement réalisé par le biais des excursionnistes.

Enfin, l'économie touristique qui peut être véhiculée est essentielle à présenter. Partir en *« vacances »* pour les visiteurs ou en *« voyage »* pour les pratiquants fait nécessairement référence à un développement du temps libre, caractéristique de la société moderne. Pourtant, celui-ci ne *« saurait être le seul support de l'accroissement continu des vacances et du tourisme. L'éloignement radical du cadre spatio-temporel demande aussi des disponibilités monétaires importantes. Le tourisme est ainsi le résultat du développement général de l'économie. On sait d'ailleurs que cette activité est extrêmement sensible aux fluctuations économiques, qu'il s'agisse de l'évolution des revenus ou qu'il s'agisse des variations de taux de change »*[662]. Les enjeux économiques et les possibilités offertes de pouvoir *« consommer »* du temps touristique doivent être pris en compte. Il est alors possible de comprendre pourquoi les fêtes sont plus nombreuses, et plus populaires, que les événements d'histoire vivante. *« De plus en plus de localités apprennent désormais, à l'exemple de Provins – pionnière en la matière – à "vendre" leur Moyen-Âge aux touristes. »*[663] La période médiévale est soumise à l'économie de marché, dans un but d'attraction touristique, qui ne prend pas en compte l'historicité mais bien plus l'aspect festif. *« Aux quatre coins de l'hexagone un Moyen-Âge fortement idéalisé – aseptisé ? – en tout cas soigneusement débarrassé par les responsables du tourisme de ses aspects les plus repoussants, tente d'incarner le sens magique de la fête, de la liesse populaire, du bonheur de "ripailler" ensemble sur l'antique place publique. »*[664] Enjeux économiques et touristiques se retrouvent cristallisés dans la fête médiévale. L'histoire vivante ne comprend encore que peu ce type d'objectifs : d'une part, parce que les rassemblements qui lui sont attachés sont beaucoup moins nombreux que les fêtes, donc n'englobent pas une offre touristique de loisir aussi variée ; d'autre part, parce que le manque de reconnaissance des activités de reconstitution empêche un développement en termes quantitatifs.

L'histoire vivante ne peut-elle être reprise dans une optique touristique à travers son ancrage patrimonial, historique et culturel ? *« Comme de nombreuses fêtes patrimoniales et identitaires contemporaines que l'on retrouve dans d'autres régions européennes, les fêtes traditionnelles bretonnes évoquent les traditions d'une société agraire disparue.*

[662]René Teboul (2004), *Culture et loisirs dans la société du temps libre, op. cit.*, p. 144.
[663]Christian Amalvi (2002), *Le Goût du Moyen-Âge, op. cit.*, p. 257.
[664]*Ibid.*

Cependant, à l'intérieur de cette catégorie de fêtes qui célèbrent sous les projecteurs de l'économie touristique des activités raréfiées voire disparues, les fêtes traditionnelles bretonnes se distinguent dans la mesure où elles évoquent essentiellement des activités singulières de la société agraire en Bretagne. »[665] Il est possible d'appliquer cette citation à l'histoire vivante : la reconstitution regroupe des caractéristiques patrimoniales et identitaires fortes, connectées à l'Histoire et à la constitution du groupe de pratiquants. À l'inverse des fêtes médiévales qui mobilisent un imaginaire de ce qui n'existe plus, l'histoire vivante met en jeu le Moyen-Âge selon des objectifs particuliers, de transmission et d'historicité. L'intérêt touristique ne peut-il résider dans cette manière différente d'aborder une période particulière ? C'est en tout cas ce que cherchent à signifier les différentes démonstrations (à Nîmes, à Marle, etc.) s'adressant, durant la période estivale, au public potentiel des touristes.

Le tourisme au cœur de l'histoire vivante se décline selon deux formes : du côté de ses acteurs qui effectuent des *« voyages »* au cours de leur loisir, et du côté des visiteurs, qui se déplacent pour assister à une animation. Tourisme et loisir sont intrinsèquement liés dans une logique qui est aussi économique : *« Le tourisme est devenu un loisir de masse et, ce faisant, il devient aussi un produit de consommation comme un autre, c'est-à-dire qui se plie aux nécessités d'une économie fondée sur le profit. »*[666] Finalement, le tourisme attaché à l'histoire se compose davantage de touristes-opportunistes, qui sont présents sur les événements parce que le cadre géographique en particulier est attractif. Les visiteurs sont soit des excursionnistes, soit des touristes déjà présents dans la région, pour leurs vacances notamment. La reconstitution n'attire pas (ou que très peu) les touristes pour elle-même, sans doute en raison du faible pourcentage de journées dédiées à l'histoire vivante au regard des fêtes médiévales. En réalité, il semble que les seuls vrais « touristes » soient les enquêtés. Pourtant, plusieurs enjeux touristiques sont à connecter avec la reconstitution et les AMHE.

C. Tourisme culturel et patrimonial : un enjeu pour l'histoire vivante ?

Pour ce qui est du « tourisme de masse », l'histoire vivante ne peut rivaliser avec d'autres événements, notamment les fêtes. Mais un autre type d'inscription touristique peut être

[665]Olivier Goré (2009), « *Fest-noz* et "fête traditionnelle". Deux manières de faire la fête en Bretagne », *in* Laurent Sébastien Fournier *et al.* (sous la dir. de), *La Fête au présent, op. cit.*, p. 77.
[666]René Teboul (2004), *Culture et loisirs dans la société du temps libre, op. cit.*, p. 146.

avancé. Le tourisme culturel en constitue une forme particulière, au sein de laquelle la reconstitution peut trouver sa place. Il se définit comme *« un déplacement (d'au moins une nuitée) dont la motivation principale est d'élargir ses horizons, de rechercher des connaissances et des émotions au travers de la découverte d'un patrimoine et de son territoire »*[667] ; plus précisément, il *« inclut le patrimoine culturel, architectural et muséologique, mais aussi les lieux de spectacles et de manifestations, les hébergements et la restauration »*[668]. Un lien étroit existe entre tourisme culturel et rapport au patrimoine, même si le premier comprend des difficultés à se définir : *« Les auteurs et les acteurs touristiques et culturels ne s'entendent ni sur la définition des pratiques et des pratiquants, ni sur ce qui caractériserait une "destination de tourisme culturel". »*[669] Pourtant, le patrimoine est perçu comme un élément moteur potentiel d'un développement touristique : *« Souvent assimilé à un tourisme culturel, donc de haut de gamme, il bénéficie logiquement d'une certaine aura parmi les décideurs, qui en l'opposant au tourisme de masse, de manière souvent caricaturale, espèrent ainsi retirer les fruits d'une politique sans en subir les désagréments. »*[670] La volonté de développer ce type de tourisme repose sur des enjeux économiques importants, au détriment même de l'ancrage culturel initial : *« Il existe donc un discours économique et commercial sur le "marché du tourisme culturel", tenu par des techniciens, des élus et la plupart des intermédiaires (consultants, organisateurs de salons, journalistes) dont l'activité est liée à la création ou à la promotion d'une offre touristique. On met en avant une supposée forte "demande" de tourisme culturel et on affirme que les touristes s'intéressent de plus en plus à la culture et au patrimoine […]. La posture revendiquée est commerciale, et s'oppose explicitement à la politique de l'offre défendue par les institutions culturelles. »*[671]

L'ouverture au tourisme (culturel) du patrimoine pose en outre un certain nombre de soucis techniques : *« La réflexion sur l'ouverture d'un site ou d'une manifestation au tourisme doit porter sur divers points : l'aptitude physique du lieu et de ses abords à cette fréquentation*

---

[667]Claude Origet du Cluzeau (1998), *Le Tourisme culturel*, Paris, PUF, p. 3.
[668]Dominique Bayle, Marie-Sophie Humeau, citées par Saski Cousin (2006), *in* « De l'UNESCO aux villages de Touraine : les enjeux politiques, institutionnels et identitaire du tourisme culturel », *Autrepart*, n° 40, octobre-décembre, p. 16.
[669]Saskia Cousin (2006), « De l'UNESCO aux villages de Touraine : les enjeux politiques, institutionnels et identitaire du tourisme culturel », *op. cit.*, p. 15.
[670]Jean-Marie Furt (2011), « Le patrimoine, alibi du développement touristique local ? », *in* Jean-Marie Furt, Franck Michel (sous la dir. de), *Tourismes, patrimoines et mondialisations*, Paris, L'Harmattan, p. 30.
[671]Saskia Cousin (2006), « De l'UNESCO aux villages de Touraine : les enjeux politiques, institutionnels et identitaire du tourisme culturel », *op. cit.*, p. 17.

sans dommages, la flexibilité de sa gestion pour faire face à des organisations nouvelles d'horaires, de jours d'ouverture, de personnels), un changement notable de sa communication, un effort plus ou moins important sur sa présentation, une collaboration avec des professionnels du tourisme... »[672] L'appui des collectivités territoriales semble nécessaire, puisqu'un développement touristique demande de fortes adaptations. C'est par exemple le cas pour le *Festival* qui, le temps d'un week-end, va permettre de doubler, voire de tripler la population de Marle (2 500 habitants). Une logistique doit être mise en place afin de gérer cet afflux de visiteurs, en termes de parking, logement, restauration, etc.

Un autre problème apporté par ce tourisme en particulier est qu'il n'est pas plébiscité par les vacanciers : *« Les enquêtes qualitatives et statistiques montrent que le motif culturel est extrêmement minoritaire dans le choix des destinations, et que la réalité d'un engouement pour des pratiques culturelles pendant les vacances est discutable. »*[673] Deux types de touristes-culturels peuvent cependant être dégagés : pour la première catégorie, *« le voyage n'est qu'un prolongement sur un autre terrain de pratiques culturelles permanentes et pluridisciplinaires »*, tandis que pour la seconde, le choix d'une visite culturelle prend place parmi *« toute la palette des activités offertes, leur attractivité respective, leur coût d'accès, leurs facilités d'accès : ce touriste culturel-là est avant tout un touriste devant des offres de loisirs pour lui concurrentes »*[674]. On retrouve les distinctions déjà opérantes pour la pratique culturelle dans un cadre non touristique. L'examen relatif aux publics n'a pas pu être mené sur le terrain, mais j'ai cependant pu relever ce phénomène : certains visiteurs ont pu être rencontrés plusieurs fois à Marle : aux différentes *Journées mérovingiennes*, comme au *Festival*, présentant un fort intérêt pour l'archéologie ou l'histoire. Ils étaient présents à chaque édition. D'autres m'ont signalé faire le trajet (depuis la Belgique par exemple) tous les ans pour venir au *Festival*. Enfin, certains n'étaient là que *« par hasard »*.

La faible proportion du tourisme culturel au sein de l'offre touristique globale questionne à la fois sur les enjeux économiques qu'il comporte et sur les conditions de sa réalisation. Il n'est pas *« pris en compte par la plupart des analyses économiques et statistiques, et lorsqu'il est évoqué, c'est pour souligner son apport négligeable en termes de devises, et sa*

[672]Claude Origet du Cluzeau (1998), *Le Tourisme culturel*, *op. cit.*, pp. 61-62.
[673]Saskia Cousin (2006), « De l'UNESCO aux villages de Touraine : les enjeux politiques, institutionnels et identitaire du tourisme culturel », *op. cit.*, p. 15.
[674]Claude Origet du Cluzeau (1998), *Le Tourisme culturel*, *op. cit.*, pp. 12-13.

répartition très inégale sur le territoire »[675]. En outre, à ces débats s'ajoute souvent la question du politique : *« Les investissements à caractère patrimonial – réhabilitations d'églises non classées, de moulins, de fontaines, organisations de foires – réalisés par les collectivités locales, représentent en effet un coût important pour les petites communes rurales qui, au-delà du devoir de mémoire vont les justifier par le contexte économique et l'attente d'un retour sur investissements. »*[676] C'est ce qui se laisse observer à Marle, par exemple. La fin du *Festival* annoncée suite à la 6e édition en juin 2011 fait, entre autres, suite à une trop faible participation du public ; constatant cela, le directeur du musée craint de ne plus pouvoir obtenir les subventions, déjà en baisse, des collectivités territoriales. L'inscription culturelle ou mémorielle de la manifestation ne suffit pas, si les visiteurs ne sont pas assez nombreux. Les enjeux économiques dépassent souvent les aspects patrimoniaux, la plupart du temps portés par *« l'investissement d'un leader local, d'un véritable entrepreneur territorial capable d'imposer sa vision, de dépasser les contingences locales pour dégager un intérêt patrimonial localisé »*[677]. C'est le cas de ce qui a pu se passer à Marle : les divers événements sont portés par quelques personnes, qui cherchent à sensibiliser les pouvoirs locaux sur les avantages de l'histoire vivante : *« Ne jamais perdre de vue que Marle c'est 2 500 habitants, une petite commune de 2 500 habitants. Il ne faut jamais l'oublier. Si toutes les communes de 2 500 habitants consacraient à leur budget culturel ce que consacre la ville de Marle, la France serait connue dans le monde entier pour ses manifestations culturelles. Bon c'est pas le cas, c'est loin d'être le cas... »* Mais l'absence d'un tourisme de masse, susceptible de faire augmenter le nombre de visiteurs apparaît comme un frein à ces activités, du moins concernant Marle.

Pourtant, le principe du *« week-end patrimonial »* peut être avancé comme modalité d'accès facilité : *« Des événements tels que la journée portes ouvertes des monuments historiques, largement médiatisée par la presse, ont fidélisé le grand public. Des actions, comme la création de la mission du patrimoine ethnologique, ont souligné l'importance du petit patrimoine et ont permis au public de prendre connaissance d'un patrimoine de proximité souvent méconnu […]. Ces tendances sont accompagnées d'une mutation des modalités de la consommation de l'espace urbain : elle correspond à une baisse relative des pratiques de masse (vacances longues, packages) au profit de pratiques plus flexibles*

[675]Saskia Cousin (2006), « De l'UNESCO aux villages de Touraine : les enjeux politiques, institutionnels et identitaire du tourisme culturel », *op. cit.*, p. 16.
[676]Jean-Marie Furt (2011), « Le patrimoine, alibi du développement touristique local ? », *op. cit.*, p. 28.
[677]*Ibid.*, p. 34.

(vacances courtes, week-ends, événements). Cette évolution favorise les villes en tant que destinations touristiques […]. Les évolutions sociales, économiques, voire psychologiques […], ont eu une répercussion considérable sur le développement du tourisme culturel en général et du tourisme patrimonial en particulier. »[678] C'est ce que tentent de mettre en place la reconstitution et les AMHE, avec la gratuité des *Journées mérovingiennes* du mois d'août, répondant au programme *« Au musée cet été »* mis en place par le Conseil général de l'Aisne, ou bien à travers la publicité soutenue par la ville de Dijon concernant les *Rencontres internationales*. L'objectif consiste à encourager les visites qui peuvent être faites lors d'une sortie culturelle au cours d'un week-end. En mettant en lumière les événements d'histoire vivante, qui sont toujours ponctuels, et en favorisant leur inscription dans une démarche de *« voyage »*, les politiques locales tendent à les inscrire au sein d'une forme de tourisme culturel. Quant à l'aspect patrimonial, il semble s'accorder avec les actions excursionnistes déjà évoquées, donnant un autre éclairage à la participation des visiteurs.

Quelques terrains ont permis de mettre à jour les relations existant entre histoire vivante et tourisme patrimonial. Le patrimoine peut se manifester sous différentes formes, tout en gardant un lien avec les activités touristiques. C'est en premier lieu le cas du domaine archéologique : *« L'importante activité de recherche des paléontologues et des préhistoriens, relayée par les médias et les ouvrages de vulgarisation, ont mobilisé l'attention d'un public de plus en plus important […]. Sous la pression d'une demande touristique associant exigence de connaissances et souci de détente, la muséographie a fortement évolué. Les présentations classiques qui privilégiaient l'objet exposé ont cédé la place à des mises en scène thématiques qui alternent approches scientifiques, ethnologiques, techniques et interactives. »*[679] Il est possible de rappeler que des individuels ou des associations peuvent mener des opérations d'archéologie expérimentale en collaboration avec des archéologues. Certaines animations sont ouvertes au public, comment en témoigne l'exemple de la reconstitution de four à Autun, en 2011. Les visiteurs pouvaient assister à une cuisson de démonstration. Mais encore, *« dans la plupart des grands sites mégalithiques […], le principe d'aménagement associe généralement un musée de site ou un centre d'interprétation à un parc archéologique où le visiteur se*

[678]Maria Gravari-Barbas et Philippe Violier (1999), « Politiques de patrimoine et de tourisme culturel à Bourges. Tendances globales et acteurs locaux », *in* Philippe Violier (sous la dir. de), *L'Espace local et les acteurs du tourisme*, *op. cit.*, p. 155.
[679]Valéry Patin (2005), *Tourisme et patrimoine*, *op. cit.*, p. 28.

promène librement »[680]. Comment ne pas mentionner le parc archéologique de Marle ? *« Nous, on a toujours voulu cibler sur une époque bien particulière, l'époque mérovingienne. On est le seul parc consacré au Haut Moyen-Âge en général […]. Moi, j'ai privilégié le terme parc archéologique, plutôt qu'archéosite. Mais le terme est identique, puisqu'on fait de l'archéologie, c'est un site archéologique. »* La photographie suivante, prise en septembre 2010, évoque, à titre d'illustration, une vue du parc de Marle, en tant que patrimoine archéologique vivant et site touristique.

Illustration 14 : *Vue du parc archéologique de Marle*

Source : Photographie personnelle

Coexistant avec le patrimoine touristique archéologique, est le tourisme lié aux musées. Ceux-ci sont souvent visités par le biais des *« tours »* et reliés aux visites des grandes villes, notamment à Paris. L'histoire vivante peut avoir un rôle de soutien pour ces structures, principalement au cours de l'été. Cela permet aux musées d'afficher des animations qui conservent leur caractère exceptionnel et ponctuel et attirent les touristes estivaux. Un exemple peut être rappelé concernant les AMHE : la demande du musée de Cluny d'effectuer des animations d'escrime médiévale durant plusieurs week-ends. Ces

[680] *Ibid.*

démonstrations s'inscrivent à l'occasion des *« activités de l'été »*, destinées à multiplier les entrées, pendant la période touristique.

Ailleurs, le *« patrimoine monumental »* utilise la saison estivale pour développer ses prestations et s'adresser à un public varié, en termes géographiques. *« L'essentiel des interventions récentes porte sur les conditions de mises en valeur événementielles et les animations : visites nocturnes ou costumées, spectacles historiques, expositions thématiques, éclairages, reconstitution d'armes de siège. »*[681] Comme pour les musées, l'animation des monuments passe parfois par l'histoire vivante (les arènes de Nîmes, par exemple). Associées à ce patrimoine monumental, peuvent se rattacher les reconstitutions de bâtiments. Ces constructions sont de moins en moins isolées et elles deviennent un moyen privilégié de faire partager la reconstitution à un maximum de personnes. Les points essentiels concernant le tourisme sont les démonstrations mises en place en *« saison »* (sous-entendu, touristique) : *« La basse-cour du château est visitable de mars à octobre. La bergerie est occupée pendant deux à trois animations par an, dont la semaine des Médiévales. »*[682] Patrimoines archéologique, monumental ou muséographique sont tous trois imbriqués, en particulier lorsque l'histoire vivante y est présente. Leur développement touristique passe par leur propre mise en valeur et par des événements spécifiques destinés aux touristes estivaux.

Un dernier type de patrimoine qui trouve sa place au sein du tourisme culturel est immatériel. *« L'offre touristique culturelle se compose également de manifestations régulières ou ponctuelles : des festivals, […], des spectacles réguliers, incluant les fêtes historiées […]. »*[683] Le *Festival* de Marle peut s'inscrire au sein d'un tourisme immatériel. Pour ce qui est des fêtes médiévales, si leur inscription immatérielle est indiscutable, les mobiliser pour le tourisme culturel ne semble pas cohérent compte tenu de leurs prestations qui laissent peu de place à une volonté de transmission historique. D'une manière générale, l'utilisation touristique du patrimoine culturel et patrimonial répond à une volonté d'attirer l'attention d'un public composé d'excursionnistes ou de touristes, c'est-à-dire différent des visiteurs habituels. Il apparaît que le tourisme spécifique à l'histoire vivante est fortement connecté avec les notions de culture et de patrimoine telles qu'elles ont pu être développées précédemment, en lien avec la diffusion de la pratique. Enfin, ce type de tourisme ne se

[681] *Ibid.*, p. 29.
[682] Ces *Médiévales* ne sont pas celles de Provins, mais les animations de l'archéosite.
[683] Claude Origet du Cluzeau (1998), *Le Tourisme culturel, op. cit.*, pp. 45-46.

manifeste pas dans des endroits délimités au préalable, tout comme l'histoire vivante, mais se développe dans différents lieux : *« Le tourisme culturel ne correspond à – et ne se développe sur – aucun espace qui lui soit propre. Bien au contraire, il contribue à un certain chevauchement des espaces touristiques. »*[684] Une prestation culturelle, par exemple, peut se réaliser dans des espaces variés (monument, archéosite, musée, etc.) favorisant une diffusion large.

En conclusion, le tourisme lié à l'histoire vivante n'apparaît pas comme spécifique, puisqu'il est d'abord rattaché à des activités touristiques en lien avec le Moyen-Âge d'une façon globale. Compris comme un élément permettant la recréation de l'individu, il s'adresse autant aux pratiquants qu'aux visiteurs, à la différence toutefois que les premiers effectueront un tourisme intra-communautaire, se déplaçant pour se rendre spécifiquement en des lieux où seront présentes d'autres troupes. Quant au public-touriste, il consomme autant, sinon plus, de fêtes que de festivals. Ceci se comprend en raison du nombre élevé des premières, et de la faible diffusion des seconds. En outre, les enquêtés se rendent quelquefois sur des événements médiévaux mais qui ne sont pas reconnus comme relevant de l'histoire vivante, pour retrouver des amis ou simplement pour *« sortir »*. Entre tourisme de *« l'entre-soi »* et tourisme plus étendu, de *« masse »*, où les démonstrations sont mises en place pour attirer un maximum de visiteurs, une différence se fait ressentir, qui invite à parler de tourismes au pluriel. Par ailleurs, les prestations regroupant un maximum de visiteurs sont souvent celles qui accordent le moins de place à l'historicité. La question se pose de savoir si le principe même du tourisme de masse concernant l'époque médiévale ne constitue pas un frein à l'historicité des rassemblements. Le terrain a permis de constater que l'argument souvent énoncé par les organisateurs, et critiqué par les enquêtés, évoque l'aspect carnavalesque comme une demande du public. La *« fête »* serait donc *« ce que les gens veulent voir »* et répondrait à une forme de demande sociale. Les reconstituteurs, comme les pratiquants d'AMHE, réfutent ce point en énonçant qu'au cours des manifestations historiques, le public est tout autant intéressé par ce qui lui est transmis, que pendant une fête médiévale. L'intérêt survalorisé des touristes pour les fêtes est à minimiser, et peut sans doute s'analyser autant par la reconnaissance sociale des fêtes médiévales (instituées depuis de nombreuses années) que par un attrait particulier des visiteurs. La reconstitution s'inscrit finalement davantage au sein de pratiques de tourisme culturel, étroitement relié au patrimoine.

[684] *Ibid.*, p. 46.

L'histoire vivante ne parvient que difficilement à passer des « visiteurs » habituels aux « touristes ». Ces derniers sont, en outre, principalement des excursionnistes. Des aménagements sont pourtant mis en place (organisation du *Festival*, animations estivales dans les musées, etc.) pour s'adresser aux touristes, et sont très souvent souhaités (volonté de voir le nombre de visiteurs augmenter, partenariats mis en place, etc.), mais ils n'aboutissent pas toujours. En d'autres termes, l'ouverture à un public qui n'est pas de proximité s'avère souvent un échec, comme en témoigne le faible pourcentage de public extérieur à la région pour le *Festival*. À cela s'ajoutent la faible médiatisation et le peu de liens tissés avec les professionnels du tourisme (*tour operator*, etc.). Concernant les AMHE, ils sont peu présents pour ce qui est des pratiques touristiques, hormis quelques rassemblements ponctuels pour les enquêtés et la participation à certaines fêtes. Ceci se comprend en raison du nombre d'événements d'AMHE encore restreints par rapport à ceux de reconstitution. Toutefois, si la démarche trouve un développement sportif, et compétitif, il est possible que ses enjeux touristiques se modifient : les tournois pourraient devenir des présentations sportives attirant un public plus vaste et géographiquement plus éloigné.

Entre loisir et professionnalisation, l'histoire vivante expose plusieurs images de ses champs d'activités. Plusieurs catégories d'acteurs coexistent et présentent un balancement entre une forme de récréation et une autre considérée comme étant *« alimentaire »*. Globalement, cette division ne pose pas de souci aux différents enquêtés, même si les actes de chacun sont souvent remis en question à l'aune de leur *« authenticité »* et de leur historicité. Les frontières identitaires sont sans cesse réinterrogées en fonction des inscriptions dans les champs du loisir ou de la professionnalisation. Les enjeux économiques forment souvent un point de dissension, mais un *statu quo* est implicitement respecté entre les deux « milieux », afin de ne pas disloquer l'ensemble de la pratique. Concernant plus précisément les AMHE, la question du sport est importante : entre jeu et sportivisation, les rapports entretenus quant à la professionnalisation ne font pas consensus. La distinction entre activité de loisir *consommé* et *travail* de recherche montre des facettes différentes de l'application des techniques. L'institutionnalisation semble souhaitée pour ses capacités d'organisation. Oscillant entre loisir et profession, la fête médiévale joue un rôle important dans la présentation que donne l'histoire vivante d'elle-même. À la fois rejetées et nécessaires, ces fêtes forment un point en fonction duquel la démarche étudiée se redéfinit. Supports économiques des professionnels, mais aussi divertissements pour d'autres, ces manifestations, laissant de côté le principe d'historicité, se révèlent néanmoins

intrinsèquement attachées à la reconstitution. Reprenant une même thématique (le Moyen-Âge), déclinée de façon différente (le *mèdfan*), les traits typiques de ces fêtes s'immiscent parfois dans les lieux d'expression de l'histoire vivante, et inversement (notamment lors de la participation de troupes de reconstitution à des fêtes). Enfin, le tourisme peut amener à modifier certains caractères de la démarche, inscrivant les activités présentées dans une optique économique. Peu de professionnels du tourisme se sont intéressés à la pratique, mais son développement laisse une porte ouverte à sa réappropriation en termes de visites touristiques.

Au final, plusieurs formes de professionnalisation sont liées à l'histoire vivante, mais la grande majorité d'entre elles prend place au sein du domaine culturel, même si les métiers ne sont pas toujours présentés comme tels. Certains enquêtés vivent exclusivement de ce type de travail (associé à la reconstitution ou, éventuellement, aux AMHE) ; d'autres ont choisi d'en faire une source de revenu complémentaire, tout en conservant leur métier premier à côté. Ce phénomène se comprend en relation avec la possibilité souvent saisie de faire de son loisir une source de revenu, et avec l'augmentation de la *« multiactivité »* : les professions culturelles répondent à des normes particulières, en ce qu'elles sont *« hors des cadres classiques du salariat et du système des professions : dans la culture, la multiactivté (pratique d'une ou plusieurs activités secondaires, à côté de l'activité dominante) est quatre fois plus fréquente que dans la population active, et progresse. »*[685] Cette pluralité des statuts professionnels au cœur de l'approche forme sa richesse, mais participe à la méconnaissance de la part du grand public d'une grande majorité d'entre eux.

Pour ce qui est du loisir, la situation se révèle moins ambiguë, les « bénévoles » insistant sur l'importance que comprend pour eux cette notion. En dehors de ses enjeux spécifiques (transmission, apport culturel, protection du patrimoine, etc.), l'histoire vivante se comprend à travers les diverses fonctions générales du loisir. Elles sont énoncées par Dumazedier comme étant : le *« délassement »* qui *« délivre de la fatigue »* ; le *« divertissement »*, qui *« délivre surtout de l'ennui »* ; et enfin, le *« développement de la personnalité »*, qui *« délivre des automatismes de la pensée et de l'action quotidienne »*[686]. Ces fonctions se retrouvent pour l'objet d'étude, qui favorise une détente hors du cadre quotidien et maintient les échanges entre enquêtés. À ce propos, un autre enjeu du loisir

[685]Pierre-Michel Menger (2005), *Les Intermittents du spectacle. Sociologie d'une exception*, Paris, EHESS, p. 205.
[686]Joffre Dumazedier (1972), *Vers une civilisation du loisir ?*, Paris, Seuil (1re éd. : 1962), pp. 26-27.

réside dans son principe inhérent de socialisation : *« La sociabilité, en tant qu'élément fondamental de loisir, joue un rôle dans la plupart des activités de loisir, si ce n'est toutes. Autrement dit, un élément du plaisir réside dans la stimulation agréable causée par le fait d'être en compagnie d'autres gens, sans engagements ni obligations autres que ceux que l'on prend volontairement. »*[687] Se retrouver *« entre-soi »* sur les campements représente cette sociabilité dans le loisir. Appartenir à une même communauté participe de l'engagement dans la pratique ; l'individu n'est pas isolé, mais fait partie d'un tout, au sein duquel il parvient à s'identifier.

Enfin, il peut être possible de parler de *« loisir historique »* : *« L'explosion des loisirs historiques – fêtes médiévale, légions romaines en marche ou bivouacs dans la plaine de Waterloo – génère toute une littérature de la presse écrite, amusée de cette passion collective de la reconstitution "grandeur nature" du passé. »*[688] Il faut constater qu'une fois encore, sont unies dans une même définition les fêtes médiévales et la reconstitution. Les deux activités sont souvent comprises ensemble et à ce titre, inextricablement associées. Si le terme de loisir historique ne peut que difficilement s'appliquer aux fêtes, il n'en reste pas moins que, précisant l'ancrage historique (et culturel) de la démarche étudiée, ce vocable apporte des éléments identitaires supplémentaires et apparaît opérant pour l'histoire vivante.

[687]Norbert Élias, Éric Dunning (1994), *Sport et civilisation, la violence maîtrisée*, *op. cit.*, p. 164.
[688]Maryline Crivello (2006) « Les braconniers de l'Histoire. Les reconstituteurs historiques : nouveaux lieux du politique ? », *op. cit.*, p. 49.

QUATRIÈME PARTIE :
UNE PRATIQUE SOCIALE CRÉATRICE D'IDENTITÉS

Cette dernière partie traite de l'histoire vivante en tant pratique sociale génératrice d'identités, à la fois pour les individus et pour l'ensemble de la communauté elle-même. Plusieurs points seront abordés : un portrait sociologique des enquêtés sera dressé, puis il conviendra de comprendre la dialectique qui existe entre la « manière de faire » et la visibilité ainsi créée. L'interrogation portera ensuite sur la délimitation communautaire avant de mettre en lumière les normes et valeurs au principe de la définition même de l'activité. Ces différents chapitres auraient pu prendre place au début de l'analyse, mais les exposer en dernier permet de conserver le cheminement du travail de terrain. Ce qui relève de la sphère publique est toujours évoqué en premier (diffusion culturelle) avant de laisser poindre ce qui a trait à l'entre-soi et à la sphère interne au groupe. Comprendre les conditions effectives d'expression de la pratique est uniquement possible une fois révélés ses enjeux, affichés ou sous-jacents.

CHAPITRE XIII : PORTRAIT SOCIOLOGIQUE

Ce premier chapitre concerne les portraits sociologiques des informateurs, qu'ils soient reconstituteurs ou pratiquants d'AMHE. Ils sont établis d'après les données quantitatives recueillies mais aussi en fonction de quelques entretiens et observations.

A. Profil des enquêtés

A.1. *L'âge*

Comprendre qui pratique permet de saisir les spécificités de l'histoire vivante, tout en favorisant la mise en place de parallèles entre ses deux facettes : reconstitution et AMHE. Plusieurs points vont être précisés.

En premier lieu, pour ce qui est de l'âge des pratiquants, les questionnaires démontrent que la moyenne se situe, pour les AMHE comme pour la reconstitution, aux alentours d'une trentaine d'années. Les deux activités s'adressent en priorité à un public de jeunes adultes et d'actifs. La faible proportion des adolescents s'explique par un détachement d'avec les loisirs de leurs parents. De plus, pour les AMHE, la grande partie des associations n'acceptent pas les mineurs, pour des raisons de sécurité, ce qui fait augmenter sensiblement la moyenne d'âge. Les données chiffrées se vérifient par l'observation : peu de jeunes ont été rencontrés au cours des divers terrains effectués. Les parents disent que leurs enfants adolescents ont *« d'autres activités »*. Mais les contraintes inhérentes à la reconstitution (costumes, bannissement des objets contemporains, trajets et déplacements, etc.) peuvent, pour partie, expliquer le faible attrait que celle-ci peut exercer pour les jeunes. Les graphiques page suivante exposent les différentes classes d'âge et leurs effectifs pour les deux activités.

Pour la reconstitution, les nombres ont été mis en classe de même amplitude, afin de faire ressortir les tranches d'âges significatives. Pour les AMHE, les âges ont été divisés en tranches de cinq ans, la grande partie des enquêtés ayant entre 20 et 30 ans. Cela présente des catégories délimitées : moins de 20 ans, moins de 25, moins de 30, etc. Ces données ne prennent pas en compte les jeunes enfants, auxquels le questionnaire n'a pas été distribué. Pour ce qui est de la reconstitution, la moyenne d'âge se situe à 32 ans.

Graphique 26 : *Âge des reconstituteurs*

Quel est votre âge ?

Moyenne = **32.19**
Min = **16.00** Max = **65.00**

Non-réponse	**1**	**0.8%**
Moins de 18	**2**	**1.7%**
De 18 à 23	**21**	**17.6%**
De 24 à 29	**27**	**22.7%**
De 30 à 35	**30**	**25.2%**
De 36 à 41	**22**	**18.5%**
De 42 à 47	**8**	**6.7%**
De 48 à 53	**5**	**4.2%**
54 et plus	**3**	**2.5%**
Total	**119**	**100.0%**

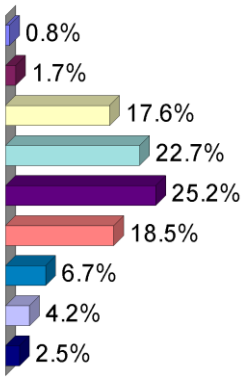

Source : Graphique réalisé d'après les réponses au questionnaire distribué aux reconstituteurs

Graphique 27 : *Âge des pratiquants d'AMHE*

Quel est votre âge ?

Moyenne = **28.64**
Min = **18.00** Max = **49.00**

Moins de 20	**1**	**3.0%**
De 20 à 24	**13**	**39.4%**
De 25 à 29	**7**	**21.2%**
De 30 à 34	**5**	**15.2%**
De 35 à 39	**4**	**12.1%**
40 et plus	**3**	**9.1%**
Total	**33**	**100.0%**

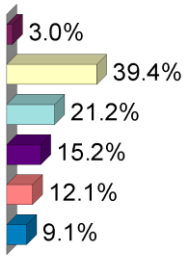

Source : Graphique réalisé d'après les réponses au questionnaire passé *via* l'internet aux pratiquants d'AMHE

Au cours de l'enquête, la personne interrogée la plus jeune avait 16 ans et la plus âgée, 65. Bien que certaines tranches soient moins représentées que d'autres (en particulier les plus de 50 ans et les moins de 18 ans), leur participation à des rassemblements n'en est pas moins effective. Ce qui est mis en avant par les plus de 50 ans est l'inconfort relatif du camping. Ils se déplacent davantage sur des manifestations de proximité, qui n'incluent pas le fait de dormir sous la tente.

Si pour la reconstitution ces pourcentages peuvent représenter un ensemble cohérent (118 réponses effectives), pour les AMHE en revanche, la faible proportion de questionnaires recueillis empêche toute généralisation. Les résultats autorisent néanmoins une partie d'analyse. La moyenne d'âge se situe à 28 ans, elle est un peu moins élevée que celle de la reconstitution. Le plus jeune enquêté avait 18 ans au moment de la passation en ligne du questionnaire, et le plus âgé, 49. Les limites d'âge sont plus restreintes concernant les AMHE. L'activité physique inhérente à la démarche est sans doute pour beaucoup dans la (très) faible participation des plus de 50 ans. Le terrain a pu faire ressortir que certaines de ces personnes prennent toutefois part aux différents ateliers. Finalement, plus la tranche d'âge est élevée, moins elle contient de pratiquants. La proportion importante des 20-24 ans s'explique parce que beaucoup de personnes ayant répondu au questionnaire font partie d'une association qui englobe une majorité d'étudiants. Toutefois, les entretiens menés avec les présidents de groupe comportaient une question sur l'âge moyen de leurs

adhérents. Le calcul réalisé en fonction des données recueillies situe la moyenne (des moyennes d'âge de chaque association) à exactement 28,6 ans. Les chiffres rapportés par les questionnaires et ceux des entretiens se confirment donc.

En définitive, l'histoire vivante s'adresse en majorité à des trentenaires, et peu à des adolescents. Une distinction apparaît cependant entre reconstitution et AMHE : la première regroupe un champ plus large et il n'existe pas de fracture perceptible entre les moins de 25 ans et les autres. Ce phénomène n'est pas vrai pour les AMHE, qui apparaissent comme une activité « jeune ». Il ne faudrait cependant pas risquer de généralisations abusives, puisque l'enquête de terrain a permis de constater que de nombreuses tranches d'âges étaient représentées au cours des stages, faisant sensiblement baisser la moyenne autour d'une trentaine d'années et rejoignant ainsi davantage les caractéristiques de la reconstitution.

A.2. *Le genre*

Le genre occupe une place importante pour le portrait construit. Quelle que soit l'activité, la proportion des femmes demeure toujours en dessous de celle des hommes : entre 25 % et 29 %, soit environ un quart des pratiquants. Les graphiques n° 28 et n° 29 présentent cette dimension.

Graphique 28 : *Sexe des reconstituteurs*

Etes-vous :		
Un homme	84	71.2%
Une femme	34	28.8%
Total	118	100.0%

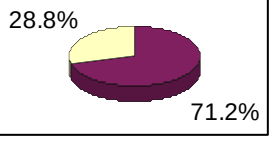

Source : Graphique réalisé d'après les réponses au questionnaire distribué aux reconstituteurs

Graphique 29 : *Sexe des pratiquants d'AMHE*

Etes-vous :		
Un homme	25	75.8%
Une femme	8	24.2%
Total	33	100.0%

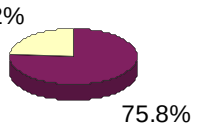

Source : Graphique réalisé d'après les réponses au questionnaire passé *via* l'internet aux pratiquants d'AMHE

Le pourcentage de femmes est sensiblement plus élevé en reconstitution. Ceci se comprend en raison du fait que plusieurs d'entre d'elles viennent accompagner leur conjoint. En effet, si les pratiquantes d'AMHE peuvent faire partie d'un groupe sans leur compagnon, ce principe n'est pas autant vrai en reconstitution. Les observations ont permis de voir que très peu de femmes seules sont présentes lors des rassemblements. Les participantes sont très souvent en couple, ou tout du moins avec un groupe d'amis.

Concernant les AMHE, les entretiens avec les présidents d'association situent en dessous de la moyenne obtenue la part des femmes au sein de leur groupe : en général, 20%. Parfois, deux femmes et 18 hommes dans un groupe, ou encore, des formations ne comptant aucune femme. Ce que j'ai pu relever sur le terrain rejoint davantage ce que les présidents énoncent : souvent peu de femmes (3 sur 40 personnes ; environ 15% ; un peu plus d'un quart, etc.). Selon les associations et les stages, les proportions varient. Ceci peut se comprendre en fonction des lieux des événements. Certaines associations sont plus féminisées que d'autres, et si les stages se déroulent à proximité de ces groupes, les femmes participent et font augmenter la moyenne. Dans tous les cas, leur proportion n'excède que rarement le quart des personnes présentes.

Les analyses sur le genre font apparaître l'histoire vivante comme un loisir à dominante masculine. Ceci s'explique par le côté « martial » et souvent masculin mis en avant pour les AMHE et par la complexité du « départ » en campement pour la reconstitution. En effet, charger le matériel dans la voiture (piquets et toile de tente en particulier), ainsi que *« monter »* le campement peuvent être considérés comme des activités à profil plutôt masculin, à travers la « force » qu'elles demandent.

A.3. *Le niveau d'étude*

Un autre point important pour le profil des enquêtés est leur niveau d'étude. Seuls les questionnaires ont permis d'apporter des éléments de réponse quant à cette question. Ce n'est pas, en effet, un sujet souvent abordé lors des conversations, que ce soit *via* l'internet ou sur le terrain. Compte tenu de la diversité des diplômes mentionnés, dans les dénominations et dans les correspondances avec les pays étrangers (notamment Suisse et Belgique), les données ont été recodées afin de présenter les « niveaux » de manière équivalente. Ainsi, « bac + 2 » renvoie à deux années d'études après le baccalauréat et peut être constitué par un BTS comme par un DEUG, par exemple. Ce qui est important n'est pas tant l'intitulé du diplôme en lui-même que le niveau d'étude des enquêtés, les spécificités étant demandées à la question suivante. Les graphiques page suivante montrent les réponses recodées aux questions consacrées aux diplômes.

Graphique 30 : *Niveau d'étude des reconstituteurs*

Quel est votre diplôme le plus élevé ?		
Non-réponse	8	6.7%
Bac + 3	24	20.2%
Bac	23	19.3%
Bac + 5	16	13.4%
Bac + 2	15	12.6%
CAP/BEP	11	9.2%
Bac + 4	6	5.0%
Brevet	6	5.0%
Doctorat	4	3.4%
Autre	3	2.5%
Aucun	2	1.7%
Certificat d'études primaires	1	0.8%
Total	**119**	**100.0%**

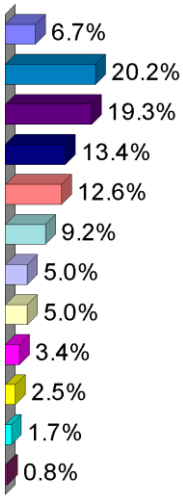

Source : Graphique réalisé d'après les réponses au questionnaire distribué aux reconstituteurs

Graphique 31 : *Niveau d'étude des pratiquants d'AMHE*

Quel est votre diplôme le plus élevé ?		
Non-réponse	2	6.1%
Bac + 3	8	24.2%
Bac + 5	7	21.2%
Bac + 2	6	18.2%
Bac + 4	5	15.2%
Bac	3	9.1%
Autre	1	3.0%
Brevet	1	3.0%
Total	**33**	**100.0%**

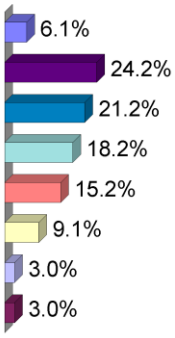

Source : Graphique réalisé d'après les réponses au questionnaire passé *via* l'internet aux pratiquants d'AMHE

Pour les AMHE, beaucoup d'enquêtés ont un niveau se situant entre « bac + 2 » et « bac + 5 », avec une majorité de « bac + 3 » et, en l'occurrence, de Licences. Ils sont par ailleurs presque tous titulaires du baccalauréat. Les pratiquants d'AMHE sont ainsi fortement diplômés. Cependant, comme il a été précisé, la plupart des répondants faisaient partie d'une association regroupant principalement des étudiants.

Cela peut expliquer une bonne partie des résultats. Il n'en reste pas moins que les personnes questionnées sont très peu à n'être que faiblement diplômées, même en laissant de côté le facteur de « l'association étudiante ». Le tableau ci-après distingue, d'après des données croisées, les diplômes obtenus selon l'appartenance ou non à ce groupe précis.

Graphique 32: *Appartenance à une association particulière et niveau de diplôme des pratiquants*

Groupe d'AMHE et diplôme obtenu								
	Brevet	**Bac**	**Bac + 2**	**Bac + 3**	**Bac + 4**	**Bac + 5**	**Autre**	**Total**
DTE	**0**	**0**	**4**	**4**	**3**	**3**	**1**	**15**
Autre	**1**	**3**	**2**	**4**	**2**	**4**	**0**	**16**
Total	**1**	**3**	**6**	**8**	**5**	**7**	**1**	**31**

Source : Graphique réalisé d'après les réponses au questionnaire passé *via* l'internet aux pratiquants d'AMHE

Les proportions ne varient pas de manière significative. Le nombre de diplômés « bac + 3 » est le même dans les deux groupes. La proportion de bacheliers est plus élevée dans les autres associations que dans celle composée principalement d'étudiants, mais globalement, la majorité des adhérents sont titulaires de titres relevant du supérieur. Il semble que la place importante occupée par les membres d'une association-étudiante dans les effectifs ne vienne pas modifier outre mesure les pourcentages relevés.

Les reconstituteurs, quant à eux, sont aussi majoritairement titulaires d'un « bac + 3 ». Davantage de niveaux ne relevant pas du supérieur sont représentés comparativement aux AMHE. Toutefois, plus de 65 % des répondants sont titulaires au minimum d'un baccalauréat. Il n'en demeure pas moins que la reconstitution semble s'adresser à un public, en termes de niveau d'étude, beaucoup plus vaste que ne le font les AMHE. Ce phénomène peut avoir des explications multiples, mais l'une d'entre elles est sans doute pour beaucoup dans ces différences : la communication réalisée autour de la reconstitution est plus diffuse que pour les AMHE (grands événements, quelques reportages télévisés, et surtout, forte présence de la reconstitution sur les fêtes médiévales). L'activité apparaît comme étant mieux connue et davantage susceptible d'attirer de nouveaux membres. La question se pose de savoir s'il n'y aurait pas une certaine forme de démocratisation que ne connaissent pas encore les AMHE, qui pourrait conduire le loisir à se massifier. Il est possible de citer Bourdieu en référence à ce principe : *« La contribution du changement de la demande au changement des goûts se voit bien dans un cas comme celui de la musique où l'élévation du niveau de la demande coïncide avec un abaissement du niveau de l'offre […]. Plus simplement, tous les biens offerts tendent à perdre de leur rareté relative et de leur valeur distinctive à mesure que croît le nombre des consommateurs qui sont à la fois enclins et aptes à se les approprier. La divulgation dévalue ; les biens déclassés ne sont plus classants. »*[689] Il ne s'agit cependant, concernant l'histoire vivante, que d'une hypothèse, le recul historique n'étant pas suffisant pour conclure à un phénomène de diversification.

Néanmoins, l'analyse de contenu des supports internet invite à poursuivre dans cette voie. En effet, la communication envers les « nouveaux » est beaucoup plus vaste pour une activité que pour l'autre. Les forums de reconstitution ont chaque jour de nouveaux membres, qui viennent chercher des conseils pour *« se lancer »* dans la démarche. Pour ce qui est des AMHE, cette émulation ne fonctionne pas. Les nouveaux membres sont

[689]Pierre Bourdieu (2002), « La métamorphose des goûts », *in Questions de sociologie, op. cit.*, p. 170.

beaucoup plus rares. Les échanges autour de la reconstitution favorisent l'intégration des individus, quel que soit leur niveau d'étude. Pour autant, à l'heure actuelle, l'histoire vivante se dévoile comme un loisir s'adressant à des personnes diplômées du supérieur.

De manière plus précise, les diplômes obtenus relèvent, pour une bonne partie, des domaines des sciences humaines et sociales. Il n'est pas possible de présenter toutes les disciplines citées (d'autant plus que certaines sont très imprécises), mais un aperçu de la place occupée par l'histoire et l'archéologie peut être donné. Les graphiques ci-après montrent les pourcentages de citations de ces occurrences. Dans *« Autres »* sont regroupées toutes les disciplines ne relevant pas directement du champ des sciences humaines mentionnées.

Graphique 33 : *Discipline des diplômes, pour les pratiquants d'AMHE*

Dans quelle discipline êtes-vous diplômé(e) ?		
Archéologie	3	9.7%
Histoire	3	9.7%
Autres	25	80.6%
Total	**31**	**100.0%**

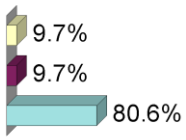

Source : Graphique réalisé d'après les réponses au questionnaire passé *via* l'internet aux pratiquants d'AMHE

Graphique 34 : *Discipline des diplômes, pour les reconstituteurs*

Dans quelle discipline êtes-vous diplômé(e) ?		
Archéologie	5	4.7%
Histoire	8	7.5%
Autres	93	87.7%
Total	**106**	**100.0%**

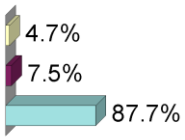

Source : Graphique réalisé d'après les réponses au questionnaire distribué aux reconstituteurs

Une part importante des études se réalise en histoire ou en archéologie. Pour les reconstituteurs, plus de 10 % déclarent faire (ou avoir fait) des études de ce type. Cette proportion n'est pas négligeable, mais elle ne légitime pas, cependant, un lien inévitable entre la pratique et les études. Concernant les AMHE, statistiquement, la part des diplômes délivrés en histoire et archéologie est plus importante (près de 20 % au total). Mais le faible effectif de l'échantillon invite à la prudence. Néanmoins, le lien qui existe entre ces disciplines et l'histoire vivante n'est plus à démontrer et ces proportions (bien qu'à prendre avec précaution) viennent le confirmer. Il n'est toutefois pas possible de dire, d'après les questionnaires, si ce sont les études qui ont mené à l'histoire vivante ou l'inverse.

A.4. *Occupation et emploi*

Les emplois occupés sont extrêmement diversifiés : professeur, ébéniste, animateur, ingénieur, informaticien, banquier, ouvrier, délégué culturel ou encore bijoutier, directeur

marketing, orthophoniste ou palefrenier. Statistiquement, aucune régularité ne se laisse apercevoir dans les métiers des pratiquants, qui relèvent autant du domaine médical, que technique ou universitaire. Cette pluralité montre toutefois que l'appartenance à un corps de métier n'influe pas sur l'histoire vivante comme pratique de loisir. En revanche, ce qui peut faire sens est l'occupation déclarée. Les graphiques n° 35 et n° 36 exposent les proportions de chaque type d'occupation.

Graphique 35 : *Occupation des reconstituteurs*

Quelle est votre occupation actuelle ?

Non-réponse	3	2.5%
Travail à temps complet	71	59.7%
Étudiant, élève, stagiaire non rémunéré	17	14.3%
Travail à temps partiel	12	10.1%
Chômeur	10	8.4%
Autre actif	3	2.5%
Retraité, retiré des affaires	2	1.7%
Femme au foyer	1	0.8%
Militaire du contingent	0	0.0%
Bénéficiaire du RMI	0	0.0%
Total	**119**	**100.0%**

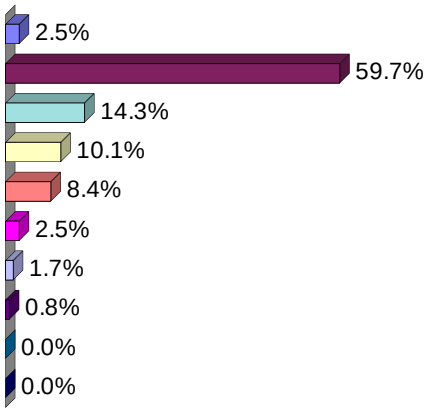

Source : Graphique réalisé d'après les réponses au questionnaire distribué aux reconstituteurs

Les deux graphiques peuvent être analysés de façon conjointe. De nombreux enquêtés exercent leur emploi à temps complet (dans près de 60 % des cas pour les reconstituteurs et dans 45,5 % des cas pour les pratiquants d'AMHE). Viennent ensuite respectivement les étudiants (le terrain a permis de saisir que les répondants à cette catégorie sont étudiants et non pas élèves ou stagiaires rémunérés) et les travailleurs à temps partiel. Un changement a lieu par la suite, avec une inversion de la proportion des chômeurs et autres actifs entre la reconstitution et les AMHE, les personnes à la recherche d'un emploi étant moins nombreuses, statistiquement parlant, dans le cadre des AMHE, que les autres actifs.

Un point qu'il est nécessaire de soulever est la différence entre le travail à temps complet et les étudiants. Ceux-ci représentent moins de 15 % pour la reconstitution alors qu'ils sont presque 30 % dans les AMHE. Ceci s'explique, une fois encore, parce que beaucoup font partie de l'association qui exerce ses activités sur le campus de l'université de Bourgogne.

Graphique 36 : *Occupation des pratiquants d'AMHE*

Quelle est votre occupation actuelle ?		
Travail à temps complet	**15**	**45.5%**
Étudiant, élève, stagiaire non rémunéré	**9**	**27.3%**
Travail à temps partiel	**3**	**9.1%**
Autre actif	**3**	**9.1%**
Chômeur	**2**	**6.1%**
Bénéficiaire du RMI	**1**	**3.0%**
Militaire du contingent	**0**	**0.0%**
Retraité, retiré des affaires	**0**	**0.0%**
Femme au foyer	**0**	**0.0%**
Total	**33**	**100.0%**

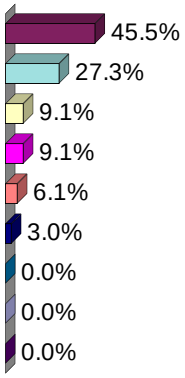

Source : Graphique réalisé d'après les réponses au questionnaire passé *via* l'internet aux pratiquants d'AMHE

En bref, la part des étudiants, supérieure de 13 % pour les AMHE par rapport à la reconstitution, se retrouve dans cette dernière au sein des actifs à temps complet, l'écart étant presque identique (59,7 – 45,5 = 14,2 %).

Il est possible de supposer que ces enquêtés, étudiants au moment de l'enquête, viendront éventuellement par la suite s'inscrire au sein du travail à temps complet. En ce sens, les deux graphiques présentent des données similaires. La majorité des acteurs travaillent à temps plein.

Une hypothèse en termes de revenus peut être avancée pour expliquer ce fait : l'histoire vivante demandant un investissement financier assez important, surtout au départ pour l'achat de matériel, un budget suffisant doit pouvoir être consacré à la pratique, ce que favorise davantage un emploi à temps plein qu'à temps partiel. Plus globalement, il semble que la dominante de ce type d'occupation réponde à l'ancrage social au sein duquel la pratique prend place et se conforme ainsi aux statistiques plus globales de l'emploi en France[690].

La part des étudiants et de ceux qui exercent à mi-temps est également conséquente, permettant de diversifier l'approche en termes économiques. Ce ne sont plus des revenus

[690]L'INSEE rappelle à cet égard qu'*« en 2008, 16 % des actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi en France métropolitaine travaillent à temps partiel »*, soit une majorité d'actifs à temps plein. *Cf.* le site internet de l'INSEE : http://insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=20&ref_id=15908.

qui sont mobilisés pour l'histoire vivante, mais du temps. Le travail à temps partiel et le fait d'être étudiant autorisent plus de temps libre pour les loisirs que ne le fait un emploi à temps plein. L'analyse est donc dialectique : d'un côté une occupation, dominante, à temps plein, jouant sur les avantages financiers. De l'autre, une occupation s'inscrivant dans une consommation augmentée de temps libre, lui redonnant en quelque sorte sa *« valeur d'usage »* et de distinction, pour reprendre les termes de Baudrillard[691]. Les enquêtés parviennent à légitimer leur loisir en lien avec leur occupation et à trouver une place dans laquelle ils se reconnaissent.

Enfin, les quelques retraités présents en reconstitution, mais non en AMHE, s'expliquent aisément à travers les caractéristiques liées à l'âge précédemment définies, et à la proportion soulignée des plus de 50 ans. Au final, les emplois, comme les occupations, ne sont pas particulièrement significatifs quant à l'histoire vivante, mais ils mettent néanmoins en avant le fait que celle-ci n'est pas un loisir qui se distingue au regard des métiers exercés.

Des justifications peuvent cependant être données, abordant loisir et travail en fonction des revenus économiques ou du temps de loisir. C'est ce que j'ai pu constater sur le terrain, lorsque certains étudiants exposent avoir du « te*mps pour faire »*.

A.5. *Statut matrimonial*

Le statut matrimonial fait émerger d'autres traits et une nette différence entre les AMHE et la reconstitution. Si jusqu'à présent, une certaine forme de reflet existait entre les deux démarches, la question du statut matrimonial apporte des changements.

De manière presque équivalente, les reconstituteurs sont soit en concubinage, autrement dit en union libre, soit célibataires (respectivement 38,6 % et 36,8 %). Concernant les AMHE, plus de 50 % des pratiquants se déclarent comme célibataires. Les graphiques pages suivantes présentes ces données.

[691]*Cf.* Jean Baudrillard (1970), *La Société de consommation*, *op. cit.*, chapitre « Le drame des loisirs ou l'impossibilité de perdre son temps ».

Graphique 37 : *Statut matrimonial des pratiquants d'AMHE*

Quel est votre statut matrimonial ?

Célibaire	**17**	**51.5%**
En concubinage	**8**	**24.2%**
Divorcé(e)	**4**	**12.1%**
Marié(e)	**4**	**12.1%**
Veuf(ve)	**0**	**0.0%**
Pacsé(e)	**0**	**0.0%**
Total	**33**	**100.0%**

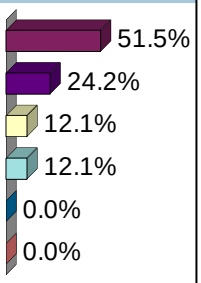

Source : Graphique réalisé d'après les réponses au questionnaire passé *via* l'internet aux pratiquants d'AMHE

Graphique 38 : *Statut matrimonial des reconstituteurs*

Quel est votre statut matrimonial ?

En concubinage	**44**	**38.6%**
Célibataire	**42**	**36.8%**
Marié(e)	**18**	**15.8%**
Pacsé(e)	**6**	**5.3%**
Divorcé(e)	**4**	**3.5%**
Veuf(ve)	**0**	**0.0%**
Total	**114**	**100.0%**

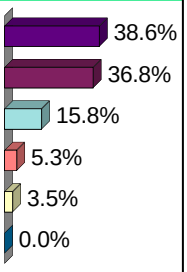

Source : Graphique réalisé d'après les réponses au questionnaire distribué aux reconstituteurs

Une distinction apparaît entre les AMHE et la reconstitution. Cette dernière est autant un loisir de personne vivant en couple que de célibataire. Toutefois, l'observation a permis de constater que les personnes célibataires se déplacent la plupart du temps avec l'association dont elles font partie et ne sont pas seules lors de leur arrivée sur le lieu de l'événement. En outre, en lien avec les graphiques présentés sur le genre, la très grande majorité des célibataires sont des hommes. Les AMHE, quant à eux, sont principalement pratiqués par des célibataires, même si le fait d'être en couple ne constitue pas un frein (presque le quart des répondants). Le terrain a révélé une part plus importante de femmes célibataires faisant des AMHE que de la reconstitution.

Globalement, j'ai pu rencontrer et observer à plusieurs reprises des enquêtés qui pratiquaient sans leur compagne : systématiquement, sont mises en avant les *« concessions »* auxquels ils doivent consentir en échange de leur départ plusieurs week-ends par an. De plus, la reconstitution étant également un loisir qui prend de la *« place »*, la plupart du matériel est souvent entreposé à la maison. Les conjoints qui ne sont pas reconstituteurs doivent ainsi *« supporter »* le *« bazar médiéval »*. Concernant les AMHE, ce phénomène ne se fait pas ressentir, ceux-ci étant pratiqués davantage comme un sport. Les entraînements sont en général hebdomadaires, de deux heures, et n'incluent pas un changement de mode de vie comme pour la reconstitution. Les stages sont en effet facultatifs pour la pratique, à l'inverse de la reconstitution qui a nécessairement besoin des manifestations pour exister. Enfin, il est possible de noter, dans les deux cas, la faible proportion de personnes mariées, comparativement à celles déclarées en union libre. Ainsi,

si les AMHE apparaissent comme un loisir de célibataires, la reconstitution s'adresse autant à des individus en couple que célibataires.

Par ailleurs, concernant les enfants, les deux pratiques se rejoignent : entre 70 % et 80 % des répondants n'ont pas d'enfant, la part étant sensiblement plus importante pour les AMHE, comme le montrent les graphiques suivants :

Graphique 39 : *Nombre d'enfants des reconstituteurs*

Combien avez-vous d'enfants ?		
0	86	75.4%
2	16	14.0%
1	9	7.9%
3 et +	3	2.6%
Total	114	100.0%

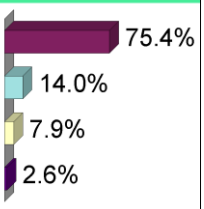

Source : Graphique réalisé d'après les réponses au questionnaire distribué aux reconstituteurs

Graphique 40: *Nombre d'enfants des pratiquants d'AMHE*

Combien avez-vous d'enfants ?		
0	26	78.8%
2	4	12.1%
1	2	6.1%
3 et +	1	3.0%
Total	33	100.0%

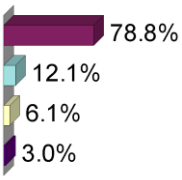

Source : Graphique réalisé d'après les réponses au questionnaire passé *via* l'internet aux pratiquants d'AMHE

De même, les enquêtés sont plus nombreux à avoir deux enfants qu'un seul. Au cours des observations, j'ai pu constater que les enfants sont présents en reconstitution, mais pas pendant les stages d'AMHE. Là encore, ce phénomène suit la logique selon laquelle les AMHE sont perçus et pratiqués comme un sport, tandis que la reconstitution encourage davantage la pratique de couple et familiale (au total, près de 25 % ont tout de même au moins un enfant). *« Les sports de combat et les arts martiaux […] sont rarement pratiqués avec les enfants. La division sexuelle et par âge des activités physiques et sportives traduit la spécificité technique de certains sports ou le manque de valeur ludique des exercices répétés. »*[692] Le parallèle dressé avec les sports de combat est effectif concernant les AMHE, qui relèvent d'une logique martiale et regroupent des caractéristiques parfois proches de certains traits des arts martiaux orientaux.

Finalement, la part conséquente des non-parents s'explique sans doute par le fait que les informateurs se placent dans une moyenne d'âge relativement jeune, d'une trentaine d'années, avoisinant ainsi avec l'âge moyen des femmes au premier enfant. Pour rappel, l'INSEE souligne que *« l'âge moyen à la maternité continue d'augmenter en 2008 : il*

[692]INSEP (2002), *Les pratiques sportives en France : enquête 2000*, *op. cit.*, p. 99.

atteint quasiment 30 ans, soit près de deux années de plus qu'il y a vingt ans »[693]. La question se pose de savoir si une étude longitudinale donnerait à voir, d'ici quelques années, un pourcentage de parents plus élevé. Cela permettrait de savoir si la pratique est poursuivie une fois le statut parental modifié. En d'autres termes, il s'agirait de s'attacher à comprendre si la démarche se poursuit une fois les enfants nés.

A.6. *Les motivations*

À propos des motivations, certains points ont déjà été relevés précédemment. Pour les AMHE, le côté historique et sportif a un rôle important. Quant à la reconstitution, la convivialité et la transmission sont les enjeux principaux. Croiser les variables « niveau de diplôme » et « motivations » invite à préciser les données. Le tableau et graphique ci-après présentent ces résultats. Ils ont été réalisés en fonction des citations, plusieurs réponses étaient possibles. La lecture se fait au croisement des lignes et colonnes (en ligne, les motivations ; en colonne, le niveau de diplôme). Le graphique donne une vision immédiate des relations entre les deux variables. À titre de précision, l'item *« sans objet »* concerne les réponses qui ne correspondaient pas à la question.

Graphique 41 : *Motivations et niveau de diplôme des reconstituteurs*

Tableau croisé des motivations et du niveau de diplôme des reconstituteurs

	Connaissance des ancêtres et intérêt pour un mode de vie passé	Apprentissage et transmission	Ambiance et convivialité	Dépaysement	Passion et plaisir	Richesse du loisir	Autres motivations	Sans objet	Intérêt pour l'histoire	Intérêt pour la recherche et les expérimentations	Total
Certificat d'études primaires	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	100.0%	0.0%	0.0%	0.0%	100.0%
Brevet	16.7%	0.0%	16.7%	16.7%	0.0%	16.7%	16.7%	0.0%	16.7%	0.0%	100.0%
CAP/BEP	0.0%	29.4%	29.4%	5.9%	11.8%	0.0%	0.0%	0.0%	11.8%	11.8%	100.0%
Bac	30.0%	13.3%	16.7%	6.7%	6.7%	3.3%	6.7%	0.0%	13.3%	3.3%	100.0%
Bac + 2	10.0%	20.0%	20.0%	25.0%	0.0%	0.0%	5.0%	5.0%	10.0%	5.0%	100.0%
Bac + 3	9.7%	19.4%	29.0%	3.2%	16.1%	0.0%	0.0%	3.2%	9.7%	9.7%	100.0%
Bac + 4	14.3%	0.0%	14.3%	14.3%	28.6%	14.3%	0.0%	0.0%	14.3%	0.0%	100.0%
Bac + 5	16.7%	25.0%	12.5%	8.3%	0.0%	8.3%	4.2%	0.0%	12.5%	12.5%	100.0%
Doctorat	33.3%	0.0%	0.0%	0.0%	33.3%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	33.3%	100.0%
Autre	0.0%	25.0%	0.0%	25.0%	0.0%	0.0%	0.0%	25.0%	0.0%	25.0%	100.0%
Aucun	0.0%	0.0%	100.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	100.0%
Total	14.6%	18.1%	20.1%	9.7%	8.3%	3.5%	4.2%	2.1%	11.1%	8.3%	100.0%

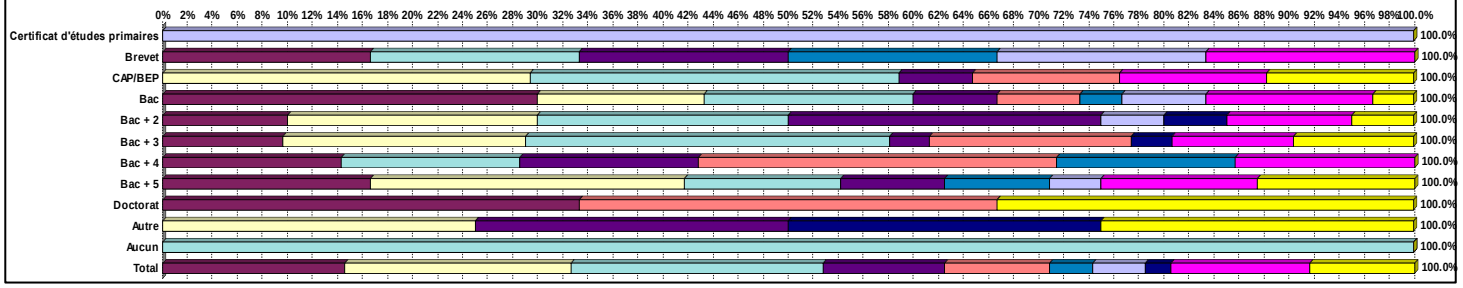

Source : Graphique réalisé d'après les réponses au questionnaire distribué aux reconstituteurs

[693] *Cf.* sur le site internet de l'INSEE, le *Bilan démographique 2008*, à l'adresse suivante : http://insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=20&ref_id=15908.

Pour la reconstitution, il est significatif de relever que les titulaires d'un brevet recherchent de manière équivalente un lien aux ancêtres, la convivialité, le dépaysement, la richesse proposée par le loisir et un attrait particulier pour l'histoire, mais qu'ils ne mentionnent pas la transmission comme une motivation principale. Paradoxalement, les individus ayant un BEP ou un CAP accordent une place plus importante à l'apprentissage et à la transmission (29,4 % d'entre eux) que les titulaires du baccalauréat (13,3 %). De même, leur intérêt pour la recherche et les expérimentations possibles est plus fort que ceux des diplômés du supérieur (jusqu'à « bac + 5 ») et ils n'évoquent jamais l'envie de retrouver des techniques « ancestrales ». Les bacheliers sont ceux qui développent la plus forte proportion de retour à un mode de vie passé (30 %). La catégorie « bac + 2 » compense une motivation réduite pour un mode de vie oublié par une envie d'apprentissage et de transmission (20 %). Les possesseurs d'un « bac + 3 », statistiquement les plus nombreux, se distinguent de la catégorie précédente par l'énonciation des termes de passion et loisir (16,1 %). Ils sont par ailleurs ceux qui mettent le plus en avant l'importance de l'ambiance et de la convivialité (29 %). Pour ce qui est des « bac + 4 », cette catégorie insiste sur la passion et le plaisir éprouvé, davantage que les « bac + 3 » (28,6 %). Enfin, concernant les « bac + 5 », leur profil se rapproche de celui des titulaires de CAP/BEP : un intérêt prononcé pour l'expérimentation (12, 5%) et la transmission (25%). Toutefois, les enquêtés de ce groupe soulignent l'importance prise par la *« connaissance des ancêtres »* (16, 7 %). Un point particulier peut être fait sur les titulaires d'un doctorat : tous n'ont pas répondu à la question des motivations (quatre docteurs contre seulement trois motivations énoncées). Pour cette raison, leurs motivations peuvent être présentées, mais elles sont peu significatives d'un point de vue comparatif. De manière équivalente, sont recherchés un mode de vie passé, plaisir, et intérêt pour les recherches. Il en est de même pour les chiffres concernant les non-diplômés. Ces personnes mettent en lumière l'importance de la convivialité.

Finalement, le niveau de diplôme apporte des éléments supplémentaires pour la compréhension des motivations. Celles-ci varient en fonction du niveau d'étude, mais il n'est pas possible de délimiter des catégories homogènes : les diplômés du supérieur ne présentent pas des motivations identiques et des parallèles peuvent être dressés entre les titulaires de BEP/CAP et les ingénieurs, par exemple. Ce développement fait ressortir le fait que toutes les catégories n'ont pas les mêmes motivations. Ceci peut en partie se comprendre parce que d'autres activités que celles répondant au cadre du diplôme obtenu peuvent être insérées en reconstitution (recherches, travaux manuels, etc.). Néanmoins,

cette hétérogénéité des diplômes et des motivations trouve un point commun dans l'énonciation de l'ambiance, qui favorise la transmission et les échanges, et dans la convivialité qui réunit les participants.

Concernant les AMHE, la même analyse peut être faite. Les données sont exposées ci-après. Comme pour la reconstitution, les pourcentages sont exprimés par rapport aux citations, plusieurs réponses étant possibles.

Graphique 42 : *Motivations et niveau de diplôme des pratiquants d'AMHE*

Tableau croisé des motivations et du niveau de diplôme pour les AMHE

	Culturel	Sportif	Reche rche	Art martial	Convivial	Historique	Autre	Total
Brevet	25.0%	25.0%	0.0%	25.0%	25.0%	0.0%	0.0%	100.0%
Bac	20.0%	20.0%	20.0%	10.0%	10.0%	20.0%	0.0%	100.0%
Bac + 2	19.2%	15.4%	15.4%	15.4%	11.5%	19.2%	3.8%	100.0%
Bac + 3	16.7%	13.3%	6.7%	23.3%	16.7%	20.0%	3.3%	100.0%
Bac + 4	16.7%	16.7%	12.5%	16.7%	16.7%	16.7%	4.2%	100.0%
Bac + 5	6.7%	20.0%	16.7%	16.7%	16.7%	20.0%	3.3%	100.0%
Autre	25.0%	25.0%	0.0%	25.0%	25.0%	0.0%	0.0%	100.0%
Total	15.6%	17.2%	12.5%	18.0%	15.6%	18.0%	3.1%	100.0%

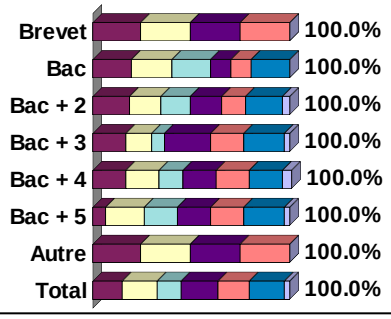

Source : Graphique réalisé d'après les réponses au questionnaire passé *via* l'internet aux pratiquants d'AMHE

Les différences sont moins notables que pour la reconstitution. En dehors des possesseurs d'un brevet, tous les aspects caractérisant les AMHE (côté culturel, sportif, recherche, art martial, convivialité, aspect historique) sont exprimés dans toutes les catégories de niveau d'étude. Cette première classe (Brevet) ne mentionne ni le côté historique des AMHE, ni l'aspect recherche comme motivations principales. Cependant, cette absence est compensée par le fait que cette catégorie est celle qui relève le plus la mention *« culturel »* comme motivation (25 %). Les titulaires d'un « bac + 3 » accordent toutefois moins d'importance à l'aspect recherche (6,7 %) et les « bac + 5 », au côté culturel (6,7 %). L'intérêt sportif des AMHE est celui qui est le plus mentionné, dépassant pour chaque

catégorie de diplôme la barre des 13 %. Viennent ensuite la convivialité et le côté martial, évoqués par chaque catégorie, avec un minimum de 10 %.

Un point commun peut être relevé entre la reconstitution et les AMHE : la convivialité est un élément important, quel que soit le niveau de diplôme. Cependant, si une césure nette ne peut être opérée en fonction du niveau d'étude relativement aux motivations des reconstituteurs, une image différente apparaît pour les AMHE. La principale distinction dans les motivations tient non pas à la fréquence de leur citation (parce que les écarts sont peu significatifs mais aussi parce que l'échantillon est restreint), mais à leur appropriation. Or, seuls les titulaires d'un brevet donnent des réponses qui ne se conforment pas à celles du reste des enquêtés. Une fracture semble exister quant aux motivations entre les diplômés du supérieur et les bacheliers, et les autres diplômes. Les objectifs accordés à la pratique des AMHE diffèrent ainsi selon le niveau d'étude. Toutefois, l'observation n'a pas permis de relever ce fait de manière formelle.

A.7. *Liens AMHE et reconstitution*

Les caractéristiques socio-démographiques de chaque activité ayant été exposées, tentons de saisir les liens qui existent entre les AMHE et la reconstitution. Chaque questionnaire comprenait une question portant sur la pratique de l'autre facette de l'histoire vivante. Les graphiques suivants présentent les réponses obtenues.

Graphique 43 : *Pratique des AMHE par les reconstituteurs*

Pratiquez-vous des Arts Martiaux Historiques Européens ?

Oui	32	36.4%
Non	56	63.6%
Total	**88**	**100.0%**

Source : Graphique réalisé d'après les réponses au questionnaire distribué aux reconstituteurs

Graphique 44 : *Pratique de la reconstitution par les initiés aux AMHE*

Pratiquez-vous la reconstitution historique ?

Oui	15	45.5%
Non	18	54.5%
Total	**33**	**100.0%**

Source : Graphique réalisé d'après les réponses au questionnaire passé *via* l'internet aux pratiquants d'AMHE

Ces données récoltées montrent que les deux activités sont liées : presque la moitié des pratiquants d'AMHE faisant de la reconstitution et plus du tiers des reconstituteurs prenant part aux AMHE (les résultats portent sur le nombre de répondants effectifs, soit 88, laissant

de côté les non-réponses). Néanmoins, les reconstituteurs pratiquent moins d'AMHE que les initiés d'arts martiaux ne font de la reconstitution. Des précisions peuvent être apportées par d'autres données. Concernant les AMHE, une question portait sur la possession d'un costume en lien avec la pratique des AMHE, sous-entendu des XIVe ou XVe siècles. Le graphique suivant montre que près de 40 % des enquêtés possèdent ce type de costume.

Graphique 45 : *Possession d'un costume en lien avec les AMHE*

Avez-vous un costume en lien avec la pratique des AMHE ?

Non	20	60.6%
Oui	13	39.4%
Total	33	100.0%

Source : Graphique réalisé d'après les réponses au questionnaire passé *via* l'internet aux pratiquants d'AMHE

Il n'est pas possible de dire précisément si la différence entre ceux qui sont reconstituteurs en dehors des AMHE et ceux qui possèdent un costume pour les AMHE (qui n'est que de 6,1 %) révèle une manière de pratiquer, les deux questions n'étant pas interdépendantes (par exemple, *« Si vous pratiquez la reconstitution, avez-vous un costume en lien avec les AMHE ? »*). Toutefois, cela montre que près de 40 % des pratiquants d'AMHE prennent le temps de se confectionner un costume pour la période précise qui regroupe les sources primaires propres aux AMHE.

Pour ce qui est de la reconstitution, les entretiens apportent d'autres éléments de réponse. Ceux menés avec les reconstituteurs abordent spécifiquement la place des AMHE. Six enquêtés sur onze déclarent ne pas pratiquer d'AMHE, l'un a arrêté il y a plusieurs années et un autre souhaiterait en faire. Seuls trois personnes disent exercer cette activité. Cela rejoint globalement les chiffres fournis par les questionnaires quant à la participation aux AMHE. Les entretiens favorisent une approche qualitative, en donnant à voir la place que les arts martiaux peuvent occuper. Ceux-ci viennent souvent en complément de la reconstitution (*« Dans la suite »*, *« Un peu après »*, *« Si j'en pratiquais, je ne pense pas que ça prendrait une grosse place, ni en termes de temps ou d'investissement, ni en termes d'immersion »*), mais les motivations sont variées : *« Je m'y suis mis par goût pour les arts*

martiaux en général autant que par goût du médiéval », « J'avais un fort intérêt pour les traités », « Une envie de retrouver les vrais gestes. Maintenant, c'est un entraînement par semaine », « J'aime les armes, ainsi que la technique nécessaire pour les maîtriser. C'est une connaissance supplémentaire du corps et des mentalités. » Ceux qui ne font pas d'AMHE évoquent d'autres raisons qui peuvent être scindées en deux groupes : les AMHE ne sont pas pratiqués parce qu'ils ne relèvent pas de ce qui est attendu du combat en reconstitution : *« Je ne peux pas dire que je fasse des AMHE au niveau de l'escrime que je pratique... », « Non, pas d'AMHE, mais je pratique la maîtrise des armes blanches médiévales européennes. »* Ou bien, leur rejet s'explique tout autant par la période (trop) restreinte qu'ils englobent : *« Les AMHE couramment proposés se pratiquent sur la base de documents du Moyen-Âge central et tardif, et ne correspondent donc pas à mon époque de prédilection. De plus, j'ai beaucoup à faire avec le développement d'autres projets de reconstitution. »*

Au final, ce qui est systématiquement mentionné est le manque de temps : *« J'ai arrêté les AMHE faute de partenaires et de temps », « Pas de temps pour les AMHE. »* Ce temps est réintroduit en reconstitution, ce qui montre que c'est cette activité qui est première et qu'elle ne saurait être réduite pour une autre. Si les AMHE et la reconstitution sont liés, comme en témoignent les chiffres obtenus ainsi que les observations qui permettent de rencontrer les mêmes personnes sur des manifestations différentes, il semblerait que l'activité effectuée en premier demeure la plus importante. Ce fait est sensible pour la reconstitution. Des entretiens n'ayant pu être menés avec des pratiquants d'AMHE, il est difficile d'établir la même relation de ce côté-ci. Cependant, l'analyse de contenu des forums et le terrain ont permis de constater que la reconstitution semble être en voie de développement au sein des AMHE. Les arts martiaux demeurent toujours l'objet principal, mais ils sont de plus en plus effectués et mobilisés dans un cadre de reconstitution, comme en témoigne l'importance prise par les costumes dans les associations d'AMHE.

En conclusion, l'histoire vivante comprend des caractéristiques socio-démographiques riches, qui sont souvent proches entre reconstitution et AMHE. Recueillies et analysées principalement d'après les questionnaires, les données dévoilent un portrait précis des acteurs et soulèvent des points essentiels pour l'étude en termes de pratique sociale. Pour schématiser, les informateurs sont essentiellement des jeunes actifs, surtout des hommes, diplômés du supérieur, célibataires ou en union libre, sans enfant. Toutefois, ce profil n'est

qu'une forme d'« *idéal-type* » et ne dévoile pas toute la complexité de l'activité étudiée. En effet, même si le portrait dressé favorise et permet de développer l'analyse sociale, la richesse d'une étude sur l'histoire vivante réside dans sa diversité, symbolisée en grande partie par les deux facettes qu'elle regroupe : AMHE et reconstitution. Une fois le profil des enquêtés mis en lumière, il faut poursuivre le portrait global en précisant certaines caractéristiques de l'histoire vivante, en particulier sur la façon dont elle est pratiquée.

B. « Profil » de la pratique

B.1. *L'entrée dans le milieu*

Les premières délimitations quant aux pratiquants étant effectuées, il s'agit dorénavant d'évoquer les conditions de réalisation de la démarche. Significativement, les personnes interrogées déclarent pratiquer en majorité depuis plus d'un an et moins de cinq ans. Ces chiffres correspondent aux questionnaires passés entre 2009 et 2010. Les graphiques illustrent ce fait.

Graphique 46 : *Temps de pratique concernant les AMHE*

Depuis combien de temps faites-vous des AMHE ?		
Un an ou moins	7	21.2%
Entre 2 et 5 ans	23	69.7%
Entre 6 et 10 ans	3	9.1%
Total	**33**	**100.0%**

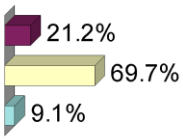

Source : Graphique réalisé d'après les réponses au questionnaire passé *via* l'internet aux pratiquants d'AMHE

Graphique 47 : *Temps de pratique des reconstituteurs*

Depuis combien de temps faites-vous de la reconstitution ?		
Un an ou moins	17	14.3%
Entre 2 et 5 ans	46	38.7%
Entre 6 et 10 ans	35	29.4%
Entre 11 et 15 ans	16	13.4%
Plus de 15 ans	5	4.2%
Total	**119**	**100.0%**

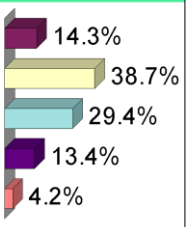

Source : Graphique réalisé d'après les réponses au questionnaire distribué aux reconstituteurs

Si l'écart est très net concernant les AMHE (près de 70 % des enquêtés se situent dans la catégorie « entre 2 et 5 ans »), il est moins important pour la reconstitution : 38,7 % se situent également « entre 2 et 5 ans », mais près de 30 % font de la reconstitution depuis plus de six ans (et moins de onze ans). Ce phénomène s'explique parce que la reconstitution connaît un développement, en France, antérieur à celui des AMHE. D'ailleurs, aucun initié aux AMHE ne déclare les exercer depuis plus de dix ans, alors que

la reconstitution présente des habitués depuis plus de quinze ans. Cependant, cette différence entre les deux activités peut avoir une autre explication, mise en lumière grâce aux entretiens effectués avec les reconstituteurs. Plusieurs temps peuvent être dégagés au cours de la démarche : un premier qui correspond à l'entrée dans l'activité, à sa connaissance et qui constitue *« l'approche »* ; celle-ci se manifeste par la participation à des fêtes médiévales. Et un second temps qui s'inscrit plus spécifiquement au sein de l'histoire vivante, de la *« reconstitution sérieuse »*. Ces deux périodes sont dissociées par la manière de pratiquer : la seconde se caractérisant par des recherches, une démarche *« sérieuse »* et la création de costumes *« historiques »*. Dès lors, la question *« Depuis combien de temps pratiquez-vous la reconstitution ? »* est ambiguë puisqu'elle renvoie à deux types d'activité distinctes. Les informateurs prennent le soin de les différencier et de les préciser *: « Cela fait dix ans que je vais sur des fêtes médiévales costumé, mais seulement cinq ans que je fais des recherches plus sérieuses »*, *« Première participation à une fête médiévale en juillet 1997, pratique régulière à partir d'octobre 1999. »*

Ceci montre une forme de transformation dans la pratique. Le terrain m'ayant permis de saisir ce phénomène, l'une des questions des entretiens portait sur le changement de cap. *« J'ai découvert lentement [le Moyen-Âge] en sortant de chez moi, d'abord le mèdfan, puis j'ai étudié un peu à la fac d'archéo, ça a été un peu un déclic. Après, j'ai découvert le milieu des médiévistes parisiens et ça n'a pas arrangé mon cas ! »*, *« L'évolution s'est faite parce que j'avais envie d'améliorer ma pratique. »* Ces modifications ne prennent pas la même forme pour chacun et ne sont pas systématiques, bien que très fréquemment évoquées. De même, le temps qui se déroule entre l'approche et le passage à la reconstitution, telle qu'elle a été définie, varie de quelques mois à plusieurs années. Le changement provient souvent de rencontres nouvelles ou d'envie personnelle de se rapprocher davantage de l'aspect historique, en dehors du simple fait d'être en costume. *« D'abord playmo, mais j'ai commencé à une époque où les sources étaient infiniment moins disponibles qu'aujourd'hui. Puis je me suis orienté vers la reconstitution plus sérieuse vers 2003 ou 2004, avant de me lancer comme pro en 2007, avec une vision des choses encore différente ! »* Une distinction est opérée par la majorité des enquêtés entre leurs débuts, souvent associés aux fêtes médiévales, et leur pratique actuelle, dominée par les recherches et l'historicité. Ces deux étapes apparaissent comme constitutives de l'identité présente des initiés, qui exposent souvent avec fierté le changement de pratique et précisent même parfois les dates (*« 2005 : reconstitution pure, 1999 : évocation »*), comme

s'il s'agissait d'une forme de re-naissance. Pour toutes ces raisons, il semble que les dates énoncées oscillent entre ces deux temporalités et que la frontière en termes de pratique effective de la reconstitution soit moins précise que celle des AMHE, qui ne souffrent pas de modifications de l'activité.

Concernant la façon d'entrer dans le milieu des AMHE ou de la reconstitution, celle-ci se fait essentiellement par l'intermédiaire d'un ami, respectivement 24,2 % et 34,5 % des réponses énoncées, comme le montrent les graphiques ci-dessous, recodés d'après les réponses ouvertes obtenues.

Graphique 48 : *Manières d'entrer dans la reconstitution*

Comment en êtes-vous venu à faire de la reconstitution ?		
Non-réponse	1	0.8%
Grâce à un ami	41	34.5%
Recherche personnelle	18	15.1%
En rencontrant par hasard un groupe	16	13.4%
En suivant le conjoint	8	6.7%
Grâce à la famille	7	5.9%
Par la pratique du tir à l'arc	7	5.9%
Par le milieu profesionnel	6	5.0%
Par le spectacle ou le combat médiéval	6	5.0%
Autre	3	2.5%
Par la médiatisation de la pratique	3	2.5%
Par le JDR ou le GN	3	2.5%
Total	**119**	**100.0%**

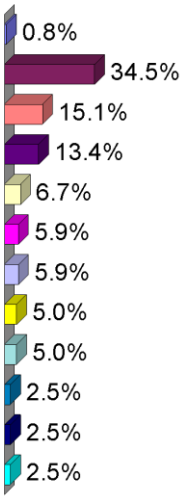

Source : Graphique réalisé d'après les réponses au questionnaire distribué aux reconstituteurs

Graphique 49 : *Manières d'entrer dans les AMHE*

Comment avez-vous connu les AMHE ?		
Grâce à un ami	8	24.2%
Grâce à la reconstitution	7	21.2%
Par la médiatisation de l'activité	4	12.1%
Bouche-à-oreille	4	12.1%
En rencontrant par hasard un groupe	3	9.1%
Recherche personnelle	3	9.1%
Par le biais de l'escrime de spectacle	2	6.1%
Autre	2	6.1%
Total	**33**	**100.0%**

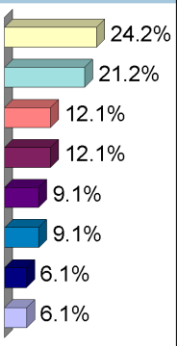

Source : Graphique réalisé d'après les réponses au questionnaire passé *via* l'internet aux pratiquants d'AMHE

Les AMHE voient ensuite une grande partie de leurs pratiquants venir de la reconstitution, ce qui rappelle le lien que les deux activités entretiennent. Cette manière de *« passer »* aux AMHE s'effectue principalement à travers une volonté de s'attacher à représenter de l'escrime historique. Quant à la reconstitution, le second niveau de réponse fait référence aux recherches personnelles, suite à un intérêt pour l'histoire. Ces façons d'entrer dans l'activité passent souvent par l'utilisation de l'internet, dans un objectif d'information et/ou de recherche d'association. Vient ensuite la rencontre *« par hasard »* d'un groupe qui donne envie à l'enquêté de s'investir dans la pratique. Pour les AMHE également, ces rencontres ont souvent lieu au cours d'une fête médiévale. Concernant les autres items cités, la médiatisation fait référence à une publicité (affiches sur le campus par exemple) ou une mise en avant de l'association (liens sur les forums, etc.). L'escrime de spectacle, le spectacle, comme le combat médiéval, renvoient à des activités proches de celles de l'histoire vivante, qui amènent à s'intéresser à cette dernière et aux caractéristiques qu'elle présente. Enfin, le milieu professionnel en reconstitution invite parfois à pratiquer dans le cadre du loisir : c'est notamment le cas des artisans qui n'étaient pas avant dans le milieu de la reconstitution et des vendeurs de matériel de GN par exemple, qui rencontrent des reconstituteurs et décident de développer ce marché, etc. La participation grâce à un conjoint est plus rare et ne concerne que 6,7 % des enquêtés.

Par ailleurs, les AMHE comme la reconstitution, se pratiquent en solitaire, indépendamment du statut matrimonial.

Graphique 50 : *Pratique familiale, pour les AMHE*

Dans votre famille, qui pratique des AMHE ?		
Personne	22	66.7%
Conjoint	5	15.2%
Fratrie	2	6.1%
Parents	2	6.1%
Enfants	1	3.0%
Autres	1	3.0%
Total	**33**	**100.0%**

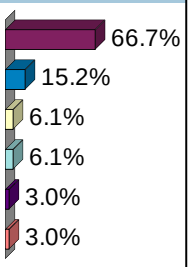

Source : Graphique réalisé d'après les réponses au questionnaire passé *via* l'internet aux pratiquants d'AMHE

Graphique 51 : *Pratique familiale, pour la reconstitution*

Dans votre famille, qui fait aussi de la reconstitution ?		
Personne	61	51.3%
Conjoint	30	25.2%
Enfants	13	10.9%
Famille plus éloignée	12	10.1%
Fratrie	10	8.4%
Parents	6	5.0%
Total	**119**	

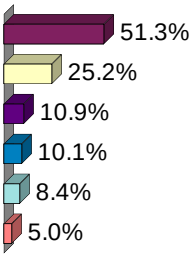

Source : Graphique réalisé d'après les réponses au questionnaire distribué aux reconstituteurs

Pourtant, plus du quart des reconstituteurs déclarent être en couple sur les manifestations. Ce chiffre est à mettre en relation avec la manière d'entrer en reconstitution grâce à un conjoint. Moins de 7 % des répondants énoncent ce point : cette différence entre les chiffres peut faire référence au fait que le choix du loisir est une décision de couple, qui se fait à deux. En outre, pour rappel, 38,6 % disent être en concubinage. Dès lors, cela signifie que seuls 13,4 % des répondants sont en couple mais ne pratiquent pas avec leur conjoint (38,6 – 25,2 = 13,4 %). Ceci s'explique en ce que la reconstitution transparaît comme un loisir *« prenant »*, tant au niveau du temps qu'elle requiert, que des déplacements ou des dépenses qu'elle engendre. En ce sens, la pratique de couple se comprend : l'investissement dans la démarche demandant un fort engagement personnel, l'adhésion des deux personnes est importante. Pour le dire simplement, la pratique de couple favorise les échanges entre conjoints et permet d'éviter certaines tensions inhérentes à la place, dans tous les sens du terme, prise par le loisir. Il est en outre fortement possible que la démarche des conjoints relève d'une *« pratique d'accompagnement »* : *« La contrainte relationnelle peut prendre la forme de la pratique d'*accompagnement *qui est, dans la grande majorité des cas, l'accompagnement d'enfants […]. Dans les cas de pratiques culturelles sous influence conjugale ou amicale […], le plaisir […] se vit alors plus souvent au second degré qu'au premier degré […]. Mais ces pratiques sous contraintes relationnelles (sous influence indirecte d'autrui, effectuées avec autrui, voire pour autrui) n'empêchent pas parfois les personnes d'apprécier (de constater finalement leur intérêt ou de "finir par" apprécier) réellement des produits ou des activités culturels vers lesquels elles ne se seraient pas spontanément tournées, étant donné leur patrimoine individuel de dispositions culturelles. »*[694] La présence des conjoints pourrait en partie se comprendre selon ce point de vue : leur participation première se réalise pour accompagner l'autre, lui faire plaisir ou ne pas le laisser seul. Par la suite, l'intérêt pour la pratique en elle-même peut devenir le facteur essentiel qui conduit à poursuivre l'activité, qu'elle soit de reconstitution ou d'AMHE.

Il faut cependant préciser que, dans le questionnaire destiné aux reconstituteurs, la question portant sur la pratique familiale était ouverte, à l'inverse du questionnaire pour les AMHE, qui délimitait un nombre précis d'items. Les réponses données par les reconstituteurs font mention d'une définition plurielle de la famille, qui peut englober la famille proche (parents, enfants, fratrie) comme la famille plus éloignée (cousins, oncles et tantes, voir

[694]Bernard Lahire (2004), *La Culture des individus*, *op. cit.*, p. 495.

belle-famille) ; mais le problème survient concernant les conjoints : pour les couples non mariés, le concubin n'est pas toujours présenté comme un membre de la famille. Cette ambiguïté se fait ressentir lorsque les enquêtés écrivent : *« Personne, mais avec mon conjoint. »* Il est possible que certains aient effectivement une pratique de couple mais ne la mentionnent pas comme étant une activité familiale.

Pour ce qui est des AMHE, l'exercice effectué par les célibataires doit se comprendre au regard d'une sociabilité amicale : *« Environ la moitié des pratiquants des sports collectifs, des arts martiaux et des sports de combat ou du golf déclarent faire du sport avec leurs relations sportives. C'est deux fois plus que la moyenne des sportifs. La technicité ou le principe du jeu placent ces sports au-delà de la sociabilité amicale ou familiale. La sociabilité est alors celle du club sportif et des équipiers. »*[695] Ce phénomène se comprend pour les AMHE, qui délimitent une pratique particulière, soumise à ses propres règles et normes, presqu'uniquement comprises par les initiés. La sociabilité mise en place ressort de l'entre-soi. Pour autant, l'écart entre les individus qui se déclarent en couple et ceux qui pratiquent avec leur conjoint est de 10 % (25,2 – 15,2 = 10 %). La proportion des couples qui n'ont pas une activité conjointe pour les AMHE rejoint celle des reconstituteurs. Dans tous les cas, au sein des couples, moins de 12 % n'ont pas l'histoire vivante comme loisir commun.

Enfin, un point peut être fait sur le choix du Moyen-Âge comme époque de reconstitution. Ce sont les entretiens menés avec les reconstituteurs qui apportent des éléments de réponses. Généralement, cette question ne semble pas pertinente pour les informateurs, qui la perçoivent comme étant condescendante : pour eux, la réponse est évidente et la question ne se pose pas. Au cours des observations, j'ai pu entendre à plusieurs reprises : *« C'est comme les gens qui demandent pourquoi on a choisi le Moyen-Âge, c'est idiot comme question, c'est comme ça ! »* Toutefois, les entretiens ont permis de préciser cette pensée, même si dans la majorité des cas, ce qui est énoncé est la préférence, sans précisions, pour l'époque médiévale : *« Période historique préférée parmi les autres »*, *« C'est la période de l'Histoire qui m'attire et m'intéresse le plus. »* Les visites de bâtiments sont un facteur déterminant de cet attrait qui sera ensuite redéployé à travers l'histoire vivante : *« Par fascination de gamin pour les ruines et monuments médiévaux, églises romanes (et leur statuaires), et les châteaux ; puis de l'histoire médiévale quand*

[695]INSEP (2002), *Les Pratiques sportives en France : enquête 2000*, *op. cit.*, p. 99.

j'étais adolescent », « J'ai fait beaucoup de visites de châteaux étant petit. » De même que l'ensemble de la culture matérielle : *« C'est la culture matérielle qui m'intéressait le plus », « Les épées ont joué un rôle important », « Période plus intéressante niveau artistique et costumes, à mon goût », « Par l'intermédiaire de la pratique du tir à l'arc. »* Ce dernier cas de figure renvoie aux réponses données au questionnaire : le tir à l'arc englobe autant un attrait pour la période historique que pour la reconstitution en tant que telle. D'autres intérêts sont parfois soulevés, rejoignant ce qui forme les caractéristiques de l'histoire vivante : *« Le Moyen-Âge est une période mal connue et souvent véhicule de fantasmes et sujet d'inexactitudes. Ma démarche consiste à apprendre et comprendre les usages et mentalités de cette vaste époque et de la démystifier. »* D'une manière générale, les reconstituteurs sont peu loquaces sur ces questions, auxquelles ils ne trouvent que peu de légitimation, si ce n'est l'intérêt matériel. Mais un fait important est l'ancrage de la passion au cours de l'enfance ou de l'adolescence, qui trouvera un point d'expression par la reconstitution à l'âge adulte.

Des données similaires n'ont pas pu être recueillies pour les AMHE. Ces derniers jouant davantage avec les frontières des périodes choisies, les délimitations temporelles sont beaucoup plus lâches et invitent à moins de fermeture sur une seule époque. Ainsi, une association abordant au départ les manuscrits du XIVe siècle peut, petit à petit, et selon les demandes de chaque membre, s'orienter vers de la rapière des XVIe ou XVIIe siècles, sans abandonner pour autant les premiers traités et sans modifier les statuts associatifs.

L'histoire vivante se manifeste à travers une entrée particulière qui se fait grâce à des connaissances qui sont déjà dans le milieu. En outre, de nombreux répondants pratiquent depuis moins de cinq ans et de manière plutôt isolée, ou avec leur conjoint. Enfin, le Moyen-Âge est une période choisie depuis l'enfance ou en fonction des caractéristiques matérielles qu'elle peut offrir pour la reconstitution.

B.2. *Au-delà de l'histoire vivante*

En dehors de leur démarche spécifique, les enquêtés exposent d'autres habitudes et certains profils particuliers relatifs à l'époque médiévale peuvent être dressés.

Premièrement, une grande partie des reconstituteurs exercent, en dehors d'autres loisirs, une activité physique. La question était formulée de la manière suivante : *« Pratiquez-vous*

une ou plusieurs activités physiques ? Si oui, lesquelles ? ». Plusieurs types de réponses ont pu être enregistrés : l'activité pouvait prendre place en dehors de la reconstitution, ou au sein de celle-ci. Le graphique suivant expose les réponses recodées, en fonction des citations multiples possibles.

Graphique 52 : *Activités physiques effectuées par les reconstituteurs*

Types d'activités physiques pratiquées par les reconstituteurs

Randonnée	**20**	**16.8%**
Autre	**19**	**16.0%**
Escrime médiévale	**12**	**10.1%**
Tir à l'arc	**12**	**10.1%**
Sport collectif	**11**	**9.2%**
Escrime	**11**	**9.2%**
Natation	**9**	**7.6%**
Equitation	**8**	**6.7%**
Arts martiaux orientaux	**7**	**5.9%**
Combat médiéval	**6**	**5.0%**
AMHE	**5**	**4.2%**
Danse	**5**	**4.2%**
Arts martiaux	**4**	**3.4%**
Total	**119**	

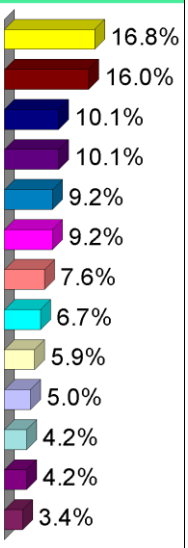

Source : Graphique réalisé d'après les réponses au questionnaire distribué aux reconstituteurs

Il demeure une forte proportion de réponses situées dans l'item *« Autre »*, compte tenu de la diversité des sports pratiqués. Cependant, plusieurs caractéristiques peuvent être dégagées. D'abord, une large majorité de reconstituteurs font de la randonnée, pédestre ou en vélo. Ensuite, le tir à l'arc demeure une discipline étroitement liée à l'histoire vivante, notamment à travers le tir traditionnel (arc droit, arc mongol, etc.) privilégié. La place occupée par l'équitation ne surprendra pas, étant donné que les chevaux ont un rôle important en reconstitution : beaucoup regrettent à cet égard de ne pas pouvoir pratiquer leur loisir *« au complet »*, avec des chevaux. Ces activités prennent place soit en dehors de la reconstitution (randonnées, autres, etc.), soit en parallèle de cette dernière (tir à l'arc, équitation), ces sports pouvant être réintroduits dans la pratique d'histoire vivante.

Une présentation particulière doit être faite pour les activités de « combat ». Au total, seuls cinq individus évoquent spontanément les AMHE. Il faut à ce propos préciser que cette question sur les activités physiques venait dans le questionnaire avant celle portant sur la pratique spécifique des AMHE, n'orientant ainsi pas les réponses. En outre, cette dernière question n'a pas posé de souci particulier, les enquêtés ayant largement répondu, l'emploi du terme AMHE n'apparaît pas comme un obstacle. Toutefois, le graphique portant sur les activités physiques apporte d'autres éléments pour comprendre les relations entre reconstitution et AMHE. Plusieurs termes sont utilisés, la plupart du temps sans précisions supplémentaires : *« Escrime »*, *« Combat médiéval »*, *« Escrime médiévale »*, *« Arts martiaux. »* La catégorie *« arts martiaux orientaux »* a été recodée, regroupant l'ensemble des disciplines martiales orientales citées (aïkido, judo, etc.). Cette catégorie est clairement délimitée. Mais il n'en est pas de même pour les autres. Compte tenu du nombre d'individus déclarant pratiquer les AMHE (32) et de ceux faisant référence aux catégories ci-dessus (11 + 6 + 12 + 4 = 33), la question se pose de savoir s'il n'y a pas une superposition des activités citées avec les AMHE.

Le terrain a permis de saisir les difficultés concernant ces diverses activités de combat. Certaines sont réalisées dans le cadre direct de la reconstitution et d'autres à part, en particulier les AMHE, qui s'effectuent au sein d'une association différente. Les termes utilisés sont flous mais les observations permettent de les préciser. Le vocable d'*« escrime »*, pourrait renvoyer, à défaut de précision, à une définition moderne de la pratique, telle qu'entendue par la Fédération française d'Escrime (FFE) par exemple. Mais il n'en est rien : dans la plupart des cas, *« escrime »* est comprise au sens d'escrime médiévale. Mais quelles références sont présentes dernière ce terme pour les initiés ? De l'escrime de spectacle visant à mettre en scène un affrontement entre deux ou plusieurs individus, ou une mêlée, qui correspond au principe du combat en reconstitution ? La mêlée a pour objectif un affrontement entre deux groupes, visant à représenter un champ de bataille. Ces deux notions (escrime de spectacle et mêlée) sont celles qui se rattachent le plus souvent au combat en reconstitution. Leurs pratiques peuvent renvoyer à une activité prenant place en campement, comme en gymnase pour l'entraînement. Il en est de même pour le *« combat médiéval »*, qui renvoie à des affrontements entre personnes ou groupes, mais qui ne se réalise pas d'après des traités, comme c'est le cas pour les AMHE.

Les définitions sont floues, y compris pour les habitués, qui n'ont pas tous les mêmes références pour chaque pratique. Néanmoins, tout ce qui a trait au *« combat médiéval »*, ou à l'*« escrime médiévale »* se réalise en costume militaire (armure, cotte de mailles, etc.) et les duels se font principalement à l'épée longue. Une nette distinction existe par rapport aux AMHE, qui s'effectuent en vêtements modernes et utilisent d'autres armes en dehors de l'épée longue. Cette analyse aide à discerner le problème relatif à la définition des activités. Une même pratique peut être appelée différemment et des activités différentes porter le même nom. Qu'est-ce que les enquêtés placent derrière *« combat médiéval »* ? Une mêlée ? Des AMHE ? De l'escrime de spectacle ? De même, qu'entendent-ils par AMHE ? Des affrontements reconstitués d'après des traités ? De l'escrime artistique ? Des tournois ? Ce graphique des exercices physiques réalisés permet de saisir ces problèmes de frontières, plus aigus dès que le champ de la pratique fait référence aux combats. Si des problèmes de définitions existent pour les AMHE, ils sont encore plus vastes dès que l'on s'attache à l'ensemble des activités d'escrime en reconstitution.

Ces amalgames favorisent en creux la délimitation des AMHE : si les informateurs ont des opinions divergentes sur le contenu de la démarche, les points d'achoppement concernent davantage la forme de l'activité que le fond. En cela, ceux qui font des AMHE parviennent clairement à distinguer ceux-ci des activités de combat présentes en reconstitution. En bref, des problèmes de délimitation et de définition des pratiques se font jour et dévoilent le fait que tous ne parlent pas de la même chose bien que le terme employé soit parfois le même. Des frontières précises ne peuvent être posées, mais cela autorise toutefois à signaler les divergences au sein des définitions relatives à l'escrime, ainsi qu'à comprendre comment les AMHE parviennent à se différencier de l'escrime pratiquée en reconstitution.

Deuxièmement, les questionnaires dévoilent les activités effectuées par les acteurs de l'histoire vivante qui sont proches et qui ont pu influencer leur démarche. Ce sont les jeux de rôle pour les reconstituteurs et les arts martiaux orientaux pour les pratiquants d'AMHE. Majoritairement, les acteurs de chaque facette ont pris part à ces activités.

Les observations effectuées permettent d'avancer raisonnablement le constat que, pour la plupart des informateurs, ces activités relèvent du passé, bien que certains continuent de les pratiquer occasionnellement. Plus de 46 % des reconstituteurs déclarent avoir pris part à des jeux de rôle ou des GN (le fort taux de non-réponses s'explique en ce que la première version du questionnaire distribué ne mentionnait pas cette question), tandis qu'environ

58 % des initiés d'AMHE disent avoir pratiqué d'autres arts martiaux. Les graphiques présentent ces résultats.

Graphique 53 : *Pratique du jeu de rôle ou du GN pour les reconstituteurs*

Pratiquez-vous (ou avez-vous pratiqué) des jeux de rôles (sur table ou en GN) ?		
Non-réponse	32	26.9%
oui	55	46.2%
non	32	26.9%
Total	**119**	**100.0%**

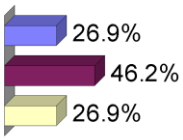

Source : Graphique réalisé d'après les réponses au questionnaire distribué aux reconstituteurs

Graphique 54 : *Pratique d'autres arts martiaux pour les habitués des AMHE*

Pratiquez-vous (ou avez-vous pratiqué) d'autres arts martiaux ?		
Oui	19	57.6%
Non	14	42.4%
Total	**33**	**100.0%**

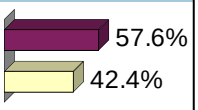

Source : Graphique réalisé d'après les réponses au questionnaire passé *via* l'internet aux pratiquants d'AMHE

Si ces deux catégories sont analysées ensemble, c'est parce qu'elles font sens pour les enquêtés de chaque activité et parce que ces questions ont souvent été évoquées au cours des terrains réalisés. Pour ce qui est des AMHE, beaucoup n'en sont pas à leur première expérience martiale ; les autres types de combat ayant été pratiqués sont variés : judo, lutte, jujitsu, karaté, aïkido, etc. Certains informateurs précisent que leur pratique des arts martiaux orientaux remonte à l'enfance : *« Il y a longtemps »*, *« Tout jeune »*, *« Quand j'étais enfant. »* L'intérêt pour l'histoire (en l'occurrence médiévale et européenne) peut expliquer leur attrait pour les AMHE. En outre, la pratique d'autres arts martiaux est un fait qui est fréquemment souligné par la communauté elle-même : *« Pourquoi ne pas évoquer le passé martial ? Rares sont les acteurs des AMHE qui n'ont pas un passif dans d'autres arts martiaux qui viennent enrichir/polluer leur pratique des AMHE. »* Le *« passé martial »* est important concernant la pratique actuelle, puisqu'il influence les comportements. Les AMHE ne sont ainsi pas abordés de manière « neutre » par près de 60 % des pratiquants. Il est fréquent que les instructeurs évoquent les réajustements corporels nécessaires pour une pratique correcte de la discipline, sans « intrusion » de techniques orientales. Le AMHE sont intrinsèquement reliés aux arts martiaux orientaux, que ce soit en fonction de leur délimitation ou au sein de leur pratique même, qui doit être re-précisée et réajustée pour ne pas être affiliée à d'autres.

À propos des reconstituteurs et des jeux de rôle, là encore, la question de la porosité des frontières peut être posée. Si les enquêtés ont pu être de fervents adeptes de GN, le passage du monde médiéval-fantastique à la reconstitution se comprend une fois encore en lien

avec la recherche d'historicité. Dans la plupart des cas, le monde du jeu de rôle n'est ni rejeté ni critiqué. Si une différence de valeur existe entre les premières approches de la reconstitution et la démarche actuelle, c'est au contraire une différence de nature qui doit être faite entre l'histoire vivante et les jeux de rôle. Pour les informateurs, l'amalgame qui est parfois fait par le public extérieur (et les journalistes) entre les deux pratiques ne fait pas sens, puisque celles-ci ne répondent ni aux mêmes attentes, ni aux mêmes critères. Les deux démarches prennent place au sein d'un loisir, mais l'une se situe dans un univers imaginaire et l'autre s'attache à la reconstitution de données réelles.

Globalement, l'amalgame qui est parfois fait entre les deux pratiques est à mettre en relation avec les fêtes médiévales et leur ancrage parfois médiéval-fantastique. Si une manifestation portant l'appellation *« médiévale »* présente des animations *« féeriques »*, l'imbrication du jeu de rôle avec la reconstitution peut être rapidement effectuée. Celui-ci n'est pas forcément présent sur ces fêtes, mais ce qui est systématiquement retenu est la notion de *« jouer »* un rôle, de *« jouer à quelque chose »*.

Des incompréhensions peuvent naître entre les deux groupes : les reconstituteurs sont parfois perçus par les rôlistes comme sectaires et dédaigneux, notamment concernant les règlements lors des *off*, très stricts sur ce qui peut être présenté (pas d'oreilles pointues par exemple). Néanmoins, l'analyse de contenu de différents forums montre qu'il existe des échanges entre les deux milieux et que des explications, relatives au principe d'immersion par exemple, apportent des éléments de compréhension de part et d'autre. Certaines références, comprises comme des moqueries par les rôlistes vis-à-vis de leur pratique, doivent au contraire être replacées en contexte : le refus de tout costume de GN est une manière de délimiter les frontières de la reconstitution et non de dénigrer d'autres loisirs. Si les relations apparaissent parfois comme conflictuelles ou compliquées entre les différents acteurs, cela tient au fait que ces pratiques sont trop souvent comprises ensembles alors qu'elles diffèrent en tous points.

Certaines études examinent à cet égard, le Moyen-Âge selon une optique duale : *« Pour être différents, ces deux Moyen-Âge, celui du médiéviste et celui du joueur, se ressemblent comme père et fils […]. Création hybride de l'Histoire et du rêve, tel est le Moyen-Âge en jeu. »*[696] Plus précisément, l'inscription ludique de certains aspects médiévaux se comprend

[696]Séverine Abiker, Florence Plet-Nicolas (2009), « Les deux Moyen-Âge », *in* Séverine Abiker, Anne Besson, Florence Plet-Nicolas (sous la dir. de), *Le Moyen-Âge en jeu*, Pessac, Presses universitaires de

à travers cette opposition : *« Le jeu ne manque pas de prendre des libertés avec l'histoire pour échafauder des univers spécifiques. Ces mondes possibles se révèlent moins déterminés par la recomposition scrupuleuse du passé que par la mécanique ludique. Le déroulement avéré des événements historiques est alors altéré par le coup de dé ou la nécessaire gradation des difficultés. »*[697] Si les jeux de rôle peuvent être analysés sous cet angle, aborder la reconstitution en fonction de l'opposition à l'Histoire, ou comme création d'abord ludique avant d'être historique, ne peut faire sens. La différence de nature entre les deux pratiques est effective et elles ne sauraient, à ce titre, être comparées sur une échelle de valeurs. *« Même s'il y a de troublantes affinités entre les rôlistes et les reconstitutionistes, on conviendra que le souci de documentation et la rigueur des adeptes de l'Histoire vivante font de la simulation ludique un remarquable vecteur culturel et pédagogique. »*[698]

La distinction entre les deux activités est opérée dans cette citation, mais l'histoire vivante ne saurait se réduire à son aspect ludique, d'autres caractéristiques étant également importantes (principe de transmission, vecteur de culture, etc.). En outre, l'appellation *« reconstitutionistes »*, jamais utilisée par les informateurs pour se définir, révèle la faible part des enquêtes de terrain quant à cette démarche. La part conséquente accordée à l'étude des activités médiévales-fantastiques relatives au Moyen-Âge, laisse souvent de côté l'aspect didactique de l'histoire vivante. Celle-ci ne saurait être comprise uniquement sous la forme du jeu, ni associée, dans ses pratiques, aux jeux de rôles.

Un autre fait à aborder à propos de ce qui se positionne aux marges de la pratique est l'inscription durable de la reconstitution dans le temps. Plus de 90 % des répondants expriment leur volonté de poursuivre leur pratique durant un temps indéterminé. Il n'y a pas d'échéance concernant un achèvement possible de la démarche. En outre, ceux qui prévoient d'arrêter fournissent des raisons similaires : le manque de temps, l'avancée dans l'âge ou l'envie de changer de loisir. L'histoire vivante est une activité qui a vocation à perdurer dans le temps, comme le présente le graphique page suivante.

Bordeaux, p. 11.
[697] *Ibid.*, p. 12.
[698] *Ibid.*, p. 13.

Graphique 55 : *Arrêt envisagé de la reconstitution*

Prévoyez-vous d'arrêter la reconstitution ?		
Non-réponse	3	2.5%
Oui	7	5.9%
Non	109	91.6%
Total	**119**	**100.0%**

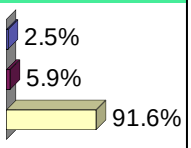

Source : Graphique réalisé d'après les réponses au questionnaire distribué aux reconstituteurs

Ainsi, au-delà du profil possible des enquêtés, une forme d'état des lieux de la pratique peut être exposée. Les manières d'entrer dans le milieu et les formes de socialisation qui sont en jeu (les amis, les rencontres qui permettent le changement de cap, etc.) sont mises en avant. En outre, d'autres activités se dévoilent comme étant proches de l'histoire vivante, conduisant même parfois à sa réalisation. Les sports effectués et le jeu de rôle doivent être évoqués afin de saisir les apports qu'ils contiennent pour la pratique actuelle des informateurs.

Pour clore ce chapitre, les portraits, comme la mise en lumière de certaines facettes de la pratique, ont deux objectifs : ils exposent les caractéristiques socio-démographiques inhérentes à l'activité étudiée et présentent les acteurs de l'histoire vivante. Le second enjeu repose sur la mobilisation de ces images dévoilées pour la compréhension de certains points précis concernant la pratique sociale, développée au cours des applications de la reconstitution ou des AMHE.

CHAPITRE XIV :
DES MANIÈRES DE PRATIQUER ET D'ÊTRE VU

L'inscription sociale de l'histoire vivante peut être perçue à travers les pratiques qu'elle met en lumière, en dehors de ses caractéristiques spécifiques (transmission culturelle, rapport à la mémoire et au patrimoine, etc.), comme en fonction des manières dont elle se donne à voir. Une attention sera portée au langage utilisé, ainsi qu'aux objectifs soulignés par les enquêtés. Enfin, l'image véhiculée par les différentes activités sera exposée.

A. Le langage employé

Très rapidement, le travail de terrain a permis de constater que les acteurs de l'histoire vivante emploient un langage particulier, qui regroupe des termes ne pouvant que difficilement être compris par des personnes extérieures. Cette utilisation d'un langage propre est significative d'une identité sociale. *« Tout homme acquiert son langage ou ses langages dans un entourage social déterminé, désigné ici de la manière la plus générale comme groupement ou groupe. Le langage, avec son fonctionnement général fondamentalement un, est indéfiniment varié suivant les divisions sociales ; chaque groupe social a son individualité linguistique. Les degrés de différenciation sont extrêmement variables, leurs effets vont du simple sentiment d'un ou plusieurs traits particuliers jusqu'à la non-compréhension […]. L'homme fait partie suivant les moments de sa vie, suivant les moments d'une journée, de différents sous-groupes […]. Chaque intégration à un groupe, éventuellement à plus d'un simultanément, provoque l'emploi de différentes possibilités du langage maternel, quelquefois (cérémonies religieuses, rites d'initiation) l'emploi d'un autre langage. »*[699]

Pour ce qui est de l'histoire vivante, le langage utilisé est celui de l'entourage social global, à savoir celui de la société dans laquelle elle prend place. Ce dont il est question relève du domaine de *« traits particuliers »* et non d'un langage totalement étranger à celui de la société d'accueil. Les premières approches de terrain se sont confrontées à certaines expressions particulières, qu'il a fallu parvenir à expliquer. L'entrée par l'observation participante facilite l'accès à ce langage : la compréhension, mais aussi l'utilisation de termes « clés » ont été nécessaires pour prendre part à la pratique. Si le vocable employé

[699]Marcel Cohen (1971), *Matériaux pour une sociologie du langage*, Paris, Maspéro (1re éd. : 1956), pp. 59-60.

n'est pas particulièrement tenu secret, les explications directes des mots sont assez rares, et les enquêtés jouent avec ce langage pour maintenir fermées certaines frontières. Si les observations ont permis de se familiariser avec des traits linguistiques spécifiques, les entretiens ont servi de support de vérification, ainsi que de techniques d'ajustement, l'objectif étant de savoir si tous les informateurs placent les mêmes références derrière un langage commun, justifiant de ce fait les frontières identitaires du groupe.

Plus précisément, *« en terminologie linguistique, on parle de langue pour le langage d'un grand tout qui sent sa cohérence en regard de l'étranger »*[700]. La langue utilisée par la communauté est celle de la société française, et celle de l'histoire vivante en découle et en dépend directement, notamment par le détournement de certains termes. En outre, le langage fournit une manière de percevoir un groupe, de l'appréhender à travers ses particularités linguistiques. Mais ce même langage, porteur de normes et de valeurs, est soumis à d'autres faits sociaux : *« Il ne faut pas perdre de vue que le langage, fait essentiel dans le fonctionnement de nos sociétés, n'est pourtant que l'un des éléments de ce fonctionnement [...]. Pour l'étude interne, la dualité est celle-ci : d'une part le langage a ses lois propres de structure et d'évolution, d'autre part, il dépend des autres faits sociaux. »*[701] Le langage est une manière de communiquer parmi d'autres, qui doit être abordée en fonction de sa spécificité : *« Le langage parlé est un instrument de communication des hommes en société. Or, l'homme n'existe qu'en société, et la société n'existe que s'il y a communication entre ses membres […]. Si le langage est inséparable de la vie sociale, on ne doit pourtant pas attendre que les formules rigoureuses que la linguistique s'efforcera d'établir mettent en relation tous les détails de la constitution de chaque langage particulier avec des détails de structure sociale. »*[702] Le langage est compris à travers la communication orale et grâce aux différents supports écrits, qui apportent des éléments d'analyse : *« La distinction écrit-parlé n'exprime qu'un aspect de la réalité. Le langage cultivé et littéraire se retrouve partout […], il s'emploie encore oralement […]. D'autre part, le langage non tenu, de la conversation, se trouve mis par écrit. »*[703] Une opposition de fait, non nécessairement représentative, est ainsi opérée entre langage écrit et parlé, les deux permettant la communication entre membres d'un même groupe.

---

[700] *Ibid.*, p. 93.
[701] *Ibid.*, p. 30.
[702] *Ibid.*, pp. 28-29.
[703] *Ibid.*, p. 74.

Par ailleurs, *« les faits linguistiques, très variés, peuvent aider à la connaissance et à l'évaluation des détails de structure sociale »*[704]. Il est également possible de citer Bourdieu : *« Nous n'apprenons jamais le langage sans apprendre, en même temps, les conditions d'acceptabilité de ce langage. C'est-à-dire qu'apprendre un langage, c'est apprendre en même temps que ce langage sera payant dans telle ou telle situation. Nous apprenons inséparablement à parler et à évaluer par anticipation le prix que recevra notre langage. »*[705] Le langage est intrinsèquement lié au groupe au sein duquel il prend place. Et l'apprentissage dont parle Bourdieu est effectif pour les enquêtés, qui mobilisent tous un vocabulaire commun, qu'il m'a fallu apprendre à utiliser. Plusieurs de ces termes seront présentés : les plus courants mais aussi ceux qui apparaissent comme les plus distinctifs au regard de la communauté étudiée. Un enquêté résume cette idée : *« [Les termes utilisés] sont des manières de mettre des étiquettes sur les gens et de définir les différents niveaux pratiqués dans le contexte. »*

Le vocable d'histoire vivante en lui-même n'est que peu employé. Il est reconnu comme expression de la pratique, notamment selon son sens anglo-saxon, mais il n'est que faiblement utilisé, les individus lui préférant ceux plus spécifiques et mieux identifiés de *reconstitution* ou d'*AMHE*. Pour l'enquête, l'*« histoire vivante »* a dû être définie pour permettre l'analyse, en fonction du travail de terrain ainsi que des références anglo-saxonnes. S'il n'est que faiblement appliqué, ce terme a l'avantage de pouvoir englober les deux facettes examinées. En outre, l'emploi que j'ai pu en faire sur le terrain n'a pas posé de problème, révélant de ce fait une adéquation entre cette définition et celle des enquêtés. Toutefois, une subtilité est apparue : cette désignation dévoile deux facettes. L'une lui confère son identité propre, telle qu'exposée précédemment ; l'autre la rapproche de *reconstitution*, au point d'en faire parfois un synonyme. La difficile reconnaissance par les informateurs d'un mot unique pour exprimer leur démarche encourage le jeu avec les frontières identitaires. La diversité et la complexité des caractéristiques données concernant l'histoire vivante montre une pratique *a priori* plurielle, sans réelle identification commune. Ce phénomène expose la nécessité d'établir, pour la recherche, une définition à partir de laquelle constituer le travail de terrain et bâtir des analyses, et qui ne soit pas celle de l'une ou l'autre conception employée par les initiés. Les reconstituteurs exposent leurs définitions de l'histoire vivante : souvent en lien avec la reconstitution, mais

[704] *Ibid.*, p. 135.
[705] Pierre Bourdieu (2002), « Ce que parler veut dire », *in Questions de sociologie*, *op. cit.*, p. 98.

aussi avec les principes qui lui confèrent une identité propre. *« Histoire vivante : un moyen de sortir l'Histoire des musées et des livres et de montrer que c'est humain, tout ça ! »*, *« Démarche plutôt orientée sur la reconstitution cherchant à reproduire des événements historiques, généralement des batailles, telles qu'Hastings en Angleterre, la Malemort ou Muret 1213. »* À la question posée : *« Parlez-vous d'histoire vivante ou de reconstitution ? »*, les informateurs apportent des réponses qui illustrent le fait que l'emploi privilégié de l'un des termes répond à une habitude de langage, comme à une manière de faire, très spécifique : *« De reconstitution, car j'essaie de reconstituer des vêtements et des accessoires pour ensuite les tester en les utilisant »*, *« Les deux, en privilégiant largement le second, certainement par habitude de langage »*, *« Les deux, l'histoire vivante peut-être plus pour en parler aux gens extérieurs, finalement, c'est très parlant »*, *« Histoire vivante comme expérimentation de l'histoire »*, *« Histoire vivante et tentative de reconstitution »*, *« J'utilise les deux termes, en préférant celui de reconstitution, même si les deux ne se recouvrent pas entièrement. La reconstitution évoque la rigueur figée d'un musée ; l'histoire vivante évoque l'approche pédagogique de cette activité. Ces deux notions se complètent dans une démarche de sensibilisation du public à l'étude de ces périodes »*, *« L'histoire vivante fait davantage référence à la globalité, au "mouvement". »* Il est intéressant de noter qu'aucune opposition n'existe entre les deux termes d'histoire vivante et de reconstitution, qui viennent se compléter de façon spontanée. Toutefois, ces réponses obtenues au cours des entretiens sont à relativiser : en effet, sur le terrain, le mot d'histoire vivante n'est que peu utilisé de manière spontanée par les informateurs, qui lui préfèrent largement celui de reconstitution.

Pour les pratiquants d'AMHE, *« histoire vivante »* est de même faiblement employée : elle peut être reliée à la reconstitution, mais en dépasser également le cadre. Ce qui signifie que les AMHE se reconnaissent en partie dans ce vocable et cherchent à s'y rattacher, tout en souhaitant conserver leur identité propre. Les entretiens menés avec les chercheurs présentent ces différents points de vue : *« Oui, les AMHE font partie de l'histoire vivante, tant pour la pratique que pour l'expérimentation dans la recherche »*, *« L'histoire vivante s'intéresse aux objets, les AMHE aux gestes du passé. Mais dans les deux cas, il s'agit d'une projection du passé sur le présent. D'une manière générale, l'histoire vivante (ou reconstitution historique) et AMHE s'interconnectent mais l'inclusion n'est pas stricte »*, *« Dans un sens étroit (mouvement de culture populaire occidental en vogue depuis le début des années 80 ?), sans aucun doute, mais pas exclusivement, puisqu'il va de pair avec la*

problématique de l'archéologie expérimentale », « Oui, les AMHE font partie de l'histoire vivante, mais il faut définir histoire vivante pour que l'on soit d'accord. Ma définition : mise en vie de savoirs historiques. Toujours le même problème : les sources sur lesquelles se basent les pratiquants. Certains pratiquants d'"histoire vivante" peuvent proposer des reconstitutions festives de l'univers de Tolkien tout en étiquetant cela histoire vivante. Dans ce cas, les AMHE n'en font pas partie. » Lorsque l'histoire vivante n'inclut pas les AMHE, c'est généralement parce qu'elle est comprise au sens unique de « reconstitution ». Dans tous les cas, une interrogation est systématiquement portée à la précision des mots, ce qui dévoile, une fois encore, la pluralité des conceptions.

Ce qui importe est finalement moins le nom de l'activité que les principes que celle-ci regroupe et qui se font jour sur le terrain ; c'est en partant de cet état de fait que la définition choisie a été mise en place. Ce sont les caractéristiques qui délimitent la pratique, en ce qu'elles se retrouvent, à chaque niveau, davantage que la pluralité sémantique des termes employés.

Concernant les deux termes d'*AMHE* et de *reconstitution*, les explications fournies par les informateurs rejoignent celles adoptées pour l'enquête. Les AMHE ont moins de difficultés à se définir, l'anagramme constituant une bonne base d'explication. Les dissensions portent davantage sur la forme prise par la technique. Pour la reconstitution, le mot est directement associé à l'action : *« Étymologiquement, un but impossible à atteindre évidemment, mais le mot est passé dans le langage courant pour désigner notre activité, donc je l'utilise sans complexe », « Recherche de sources, de fidélité », « C'est ce qu'on essaie de faire », « Pratique s'inspirant de la démarche scientifique sur la base d'éléments factuels », « But ultime qu'on essaie d'atteindre, mais en sachant que sans machine à remonter le temps, ça va être dur. »* Généralement, le mot désigne ce qui est pratiqué par les enquêtés, sans plus de réelles précisions, si ce n'est que la reconstitution fiable et *« certaine »* n'existe pas. Ce qui est mis en avant est que l'emploi de ce terme est sans doute abusif, mais qu'il expose assez clairement la démarche. Les problèmes de délimitation de l'activité, communs à chaque facette de l'histoire vivante, émergent, chaque informateur ayant son propre point de vue quant à ces questions. Pourtant, les caractéristiques particulières sont bien mises en avant, quelle que soit la définition proposée.

D'autres termes fréquemment employés au cours du terrain peuvent être relevés. D'abord, celui d'*« immersion »* : il fait référence à ce qui est en jeu au cours des *off*. Le but premier

d'un rassemblement de ce type est l'immersion, qui renvoie au fait de vivre dans une sorte d'autarcie vis-à-vis du monde contemporain durant plusieurs jours. Cette démarche n'est possible qu'en dehors des événements publics et concernent uniquement les pratiquants. Ce vocable est employé en référence à un cadre spécifique, qui prend place en dehors des animations destinées aux non-initiés. Un autre mot couramment associé à celui d'immersion est le *« dépaysement »* : *« Les manifestations que je préfère sont les off, où l'échange avec les autres reconstituteurs est riche et le dépaysement profond, et les animations pédagogiques »*, *« Celles où on s'imprègne le plus. »* La notion d'*« être dedans »* forme une part importante de l'immersion. Toutefois, l'intérêt n'est pas tant d'*« être au Moyen-Âge »*, que de participer à un rassemblement avec des individus partageant le même objectif : *« Les rassemblements off sont ceux qui me plaisent le plus, car il s'avère au final que, comme ils sont généralement organisés par des reconstituteurs, il s'y trouve un vrai projet. »* Finalement, l'immersion ne concerne pas uniquement le fait de vivre *« en dehors du temps »* contemporain, des concessions étant de toute manière effectuées, mais elle fait référence à un regroupement *« entre-soi »*, qui favorise l'échange et prend pour point de départ la convivialité. L'emploi de ce terme renvoie à deux caractéristiques des *off* : mobiliser la démarche de reconstitution et se retrouver entre pairs. Le second enjeu est beaucoup moins énoncé mais il n'en est pas moins opérant. Il s'avère que l'emploi de ce terme ne se fait que par les enquêtés qui ont déjà participé à un *off*. Autrement dit, les « nouveaux » de la reconstitution n'utilisent guère ce vocabulaire avant d'avoir expérimenté le principe.

Un autre terme adopté est celui de *« médiéviste »*, qui désigne, dans le groupe, quelqu'un qui fait de l'histoire vivante. Peu employé pour les AMHE, ce mot est détourné de son sens originel en reconstitution. Très souvent, il s'agit d'une classification pour un historien spécialisé dans l'étude du Moyen-Âge ; dans la communauté étudiée, ce terme sert à définir ceux qui en font partie : les *médiévistes*, c'est-à-dire les reconstituteurs. Ce glissement de délimitation et d'emploi d'un terme qui, au départ, ne définissait pas les pratiquants, se comprend en raison de son sens global qui fait référence à un *« spécialiste du Moyen-Âge »*[706]. Il n'est pas possible de savoir exactement d'où provient son usage, mais il s'explique à travers le fait que les reconstituteurs se perçoivent comme ayant des connaissances approfondies sur leur période de prédilection, devenant même spécialistes quant à certaines questions. L'un des enquêtés exprime cette réflexion : *« Un historien du*

[706] *Cf.* par exemple *Le Larousse*, entrée *« Médiéviste »*.

vêtement peut manier le métier à tisser, comme un forgeron peut être très savant sur sa période de prédilection. En Angleterre, en Allemagne, en Italie, cela ne choque personne. En France, vous croiserez rarement un historien spécialiste de la guerre de Cent ans en armure, dans une reconstitution ! » Le terme n'est pas encore passé dans le langage courant pour désigner un reconstituteur et fait seulement sens de cette manière pour la communauté concernée. Le même enquêté poursuit : *« En France, un médiéviste, c'est un historien. En Belgique, c'est un reconstituteur ou un historien, ou les deux. »* L'emploi de ce vocable reste très limité quant à son utilisation particulière en lien avec la reconstitution, du moins sur le territoire français.

Une autre catégorie qui doit être évoquée concerne les termes comportant une valeur négative : *déguisement*, *playmobil* et *évocation*, entre autres et pour les plus couramment employés. *Déguisement* doit être compris en opposition à *costume* et fait référence à un vêtement qui n'est pas de reconstitution, qui ne répond pas à des critères d'historicité. Fréquemment, les enquêtés emploient ce mot pour se distinguer des déguisements de carnaval : *« On ne se déguise pas, on se costume »*, cette phrase pourrait être comprise comme un adage, qui met en avant l'un des caractères propres à la reconstitution et en délimite les frontières. *« On ne peut pas dire que quelqu'un fait de la reconstitution, quand il est déguisé en caleçon et en tee-shirt. »*

L'*évocation* se place en opposition par rapport à la *reconstitution* et permet aux enquêtés de définir un autre groupe, situé en dehors du leur : *« C'est l'activité que pratiquent la majorité des "médiéveux". Ça consiste à proposer une image très cinématographique du Moyen-Âge. Ce n'est pas du tout ce que je recherche mais je comprends cette démarche. C'est d'ailleurs par ce genre d'approche du Moyen-Âge que j'ai commencé dans la reconstitution. »* On retrouve, dans cette expérience, le phénomène d'approche évoqué plus haut. L'évocation, c'est aussi *« un moyen de caser un peu n'importe quoi ! »*, c'est *« moins sérieux que la reconstitution »* et c'est un *« terme foireux utilisé par des fainéants pour justifier leur non-historicité »*. Ceux qui font de l'évocation sont nommés *évocateurs* : ce sont des *« personnes à l'authenticité plus ou moins hasardeuse ou douteuse »*. Ce qui se fait ressentir est une différence de degré entre la reconstitution et l'évocation, qui tendrait à moins de rigueur historique. Pourtant, le dénigrement n'est pas toujours présent dans les expressions employées. Il reste toutefois une différence entre les actions, qui permet une délimitation identitaire : *« Pour l'évocation, je ne porte pas de jugement de valeur, c'est*

plus quelque chose à rapprocher de l'animation des fêtes médiévales », « Je n'accorde aucun jugement de valeur à la pratique tant qu'il n'y a pas imposture intellectuelle, comme trop souvent malheureusement. » Ce qui est souvent reproché à l'évocation, quelle que soit la façon dont elle est perçue et exposée, est la *« mauvaise image »* qu'elle donne de la période médiévale, en laissant trop de place à l'imagination personnelle.

Ces deux expressions, d'*évocation* et de *déguisement* révèlent en creux ce qui ne forme pas les valeurs de l'histoire vivante. Le langage apparaît comme une manière de poser des frontières, en nommant de façon explicite ce qui ne fait pas partie du groupe. À cet égard, et plus souvent en lien avec les fêtes médiévales et les manifestations jugées non conformes au principe de l'historicité, est employé le vocable de fêtes *« merdiévales »* afin de les identifier comme des manifestations sans contenu médiéval et de les différencier des événements d'histoire vivante. Ce terme, clairement négatif, est à mettre en relation avec l'emploi du mot *« playmobil »* ou *« playmo »*. Couramment utilisé, il sert à identifier les évocateurs, mais avec une touche de moquerie. En effet, ce terme fait référence aux jouets pour enfants du même nom, parce que certains représentent des personnages médiévaux, sans que leur costume ne renvoie à une approche historique. Cette désignation prend pour modèle un objet qui relève de l'ordre de la société et inscrit de cette manière l'histoire vivante et son vocabulaire dans une structure sociale plus vaste, clairement reconnue par tous, y compris par ceux qui ne sont pas membres de la communauté. Ce vocabulaire est connoté négativement : l'usage de *« playmo »* se fait souvent dans une expression de dédain ou dans une optique péjorative. Les enquêtés se servent très souvent de ce terme, bien que certains le rejettent parce qu'il confère une image de *« prétentieux »* à celui qui l'emploie : *« Les personnes qui utilisent ce terme devraient être plus humbles, il y a de la place pour tout le monde et personnellement, je ne connais personne d'irréprochable dans la conception de son costume. »* Si ces précisions se révèlent nécessaires, c'est bien parce que les expressions font souvent preuve de l'application de cette « pique » : *« C'est un terme péjoratif pour les troupes d'évocation, qui ne font pas ça sérieusement »*, « *Il n'y a que les évocateurs qui n'utilisent pas le terme de playmobil. J'admets qu'il est très péjoratif, ce qui n'est pas le cas des autres [évocation notamment] mais il a le mérite de bien dire ce qu'il veut dire... »*, *« Les playmos, ce sont des troupes qui bâclent et qui pensent être fidèles »*, *« Plaie mobile, qui fait généralement du bruit avec son armure »*, *« C'est un terme péjoratif désignant les évocateurs qui portent des pulls imitant des cottes*

de maille, des tabards en velours polyester ou des robes gothiques imitation Seigneur des Anneaux. Mais j'évite autant que possible d'utiliser ce terme condescendant et méprisant. »

Ce qui est critiqué sont les entorses faites à l'historicité et la démarche mise en place. Il est fréquent que les informateurs s'attachent à préciser que, parfois, les *« playmos »* ne le font pas *« exprès »*. Peuvent ainsi être nommées les personnes encore en situation d'« approche », avant de passer à la reconstitution. D'ailleurs, plusieurs déclarent avoir été *« playmo »*, *« avant »* (d'être reconstituteurs). Si ce langage est fréquemment mobilisé pour désigner un « en-dehors » au groupe, les affrontements directs entre personnes sont très peu nombreux. Tout se passe comme si chaque bande restait dans son propre espace délimité. Ce fait se laisse observer à travers le langage écrit et les forums : certains sont destinés à la reconstitution, comme d'autres à l'évocation, et le terme de *playmobil* ne sort pas d'un domaine pour entrer dans un autre.

Pour autant, des moqueries sont présentes, et le langage est fréquemment employé pour désigner certaines troupes ou certaines actions, jugées non conformes aux normes du groupe. En outre, un phénomène d'évitement se produit, qui renforce l'idée d'un espace délimité et délimitant, pour chaque communauté, qui cherche à se démarquer des autres : *« Je n'aime guère le terme de playmobil, ou tout autre terme dépréciateur car je ne pense pas que l'agression, même verbale, serve à quelque chose. Je suis de toute façon assez peu concerné par les personnes généralement rassemblées sous ce terme car je n'ai guère l'occasion de les fréquenter. Sur internet, il suffit de ne pas s'arrêter sur tout ce qui peut nous sembler contraire à nos propres pratiques. »* À ce propos, la question se pose de savoir s'il n'existe pas une forme particulière de langage, propre à l'utilisation de l'internet par les reconstituteurs. Le terme de *playmobil* est en effet beaucoup plus utilisé à travers le langage écrit, que par le langage parlé. Il est parfois incompris des informateurs qui ne se servent que peu de l'internet et en particulier des forums (j'ai pu observer à deux reprises, lors de deux terrains différents, ce phénomène). La formation identitaire du groupe, ainsi que la délimitation de ses frontières, semble se réaliser en partie par le biais de la communication virtuelle, qui favorise une liberté de parole (en l'occurrence de vocabulaire) beaucoup plus importante qu'au cours d'un échange réel. L'espace privé d'un forum, qui nécessite une identification, agit comme un lieu de rencontre des personnes faisant partie du groupe et permet, à travers le langage, l'instauration d'un « entre-soi ». Faire partie du groupe, c'est ainsi connaître ce qui n'en fait pas partie et, pour ce faire,

pouvoir utiliser le vocabulaire dans cette optique. Néanmoins, ne pas maîtriser certains vocables ne constitue pas un frein à l'intégration dans la communauté, en ce que les échanges se font sur les rassemblements. Un point particulier peut être évoqué : les deux pratiquants qui n'ont pas employé ce langage (en particulier le terme de *playmobil*) font de la reconstitution depuis de nombreuses années. En ce sens, ils sont « connus » par les autres participants et n'ont pas à se « justifier » par l'emploi de vocabulaire visant à les placer au sein du groupe.

Pour terminer sur cette question du langage, concernant les AMHE, les pratiquants utilisent peu de vocabulaire spécifique. Ceci se comprend en ce que les AMHE souffrent beaucoup moins de la proximité d'une autre démarche que la reconstitution, proche de l'évocation, du jeu de rôle, etc. Pourtant, un autre type d'expression se dévoile comme particulier à ces arts martiaux : il s'agit de toute l'utilisation faite de termes spécifiques et techniques, difficilement compréhensibles pour un non-initié. Cela peut être le nom des armes (dussack, messer, etc.) comme des noms des techniques, qui peuvent souvent être conservés en allemand ou en italien. L'hermétisme de ceux-ci suffit aux AMHE à s'assurer une identité propre et à reconnaître ceux qui en font ou non partie, en fonction des termes qu'ils utilisent pour qualifier leur action.

Ce principe de l'utilisation du langage comme référent identitaire interroge sur l'*« habitus linguistique »* des enquêtés, qui ne peuvent le mobiliser qu'en fonction d'un statut particulier. *« La double compétence du sujet parlant est indissociablement linguistique et sociale, ce qui nous conduit directement à cette "structure structurée structurante" que Bourdieu appelle l'habitus linguistique. »*[707] Le langage se révèle comme étant d'une part un facilitateur d'accès au groupe, et de l'autre, un garant de l'adhésion de celui qui s'exprime, aux normes et valeurs de la communauté. Bourdieu rappelle à cet effet que *« ce qui est en question dès que deux locuteurs se parlent, c'est la relation objective entre leurs compétences, non seulement leur compétence linguistique […] mais aussi l'ensemble de leur compétence sociale, leur droit à parler, qui dépend objectivement de leur sexe, leur âge, leur religion, leur statut économique et leur statut social »*[708]. L'utilisation d'un langage particulier renvoie à la *« compétence sociale »* des enquêtés : c'est parce qu'ils ont été reconnus par le reste du groupe qu'ils peuvent « se permettre » d'employer certains

[707]Pierre Encrevé (1977), « Table ronde : "Linguistique et sociologie du langage" », *Langue française*, n° 34, avril-juin, p. 51.
[708]Pierre Bourdieu (2002), « Ce que parler veut dire », *in Questions de sociologie*, *op. cit.*, p. 107.

termes. Leur position les autorise à utiliser un vocabulaire particulier. Ainsi, *« playmobil »* notamment, est la plupart du temps énoncé par des reconstituteurs présents depuis plusieurs années sur les forums. De même, les termes en vieil allemand demeurent pour le moment le propre des instructeurs d'AMHE et non des pratiquants. Le statut d'*« ancien »* ou d'instructeur confère une position dominante à celui qui le détient et qui peut adopter le langage de son choix : *« Les gens changent de langage selon le sujet abordé, mais aussi selon le marché, la structure de la relation entre les interlocuteurs […]. La langue dominante domine d'autant plus que les dominants dominent plus complètement le marché particulier. »*[709] La langue peut ici être remplacée par le vocabulaire ; se comprend l'emploi fréquent d'un langage particulier sur les forums, conçus comme des lieux privés, tout comme l'utilisation récurrente des termes techniques d'AMHE au cours des stages, par exemple.

Finalement, le langage employé au sein de l'histoire vivante fonctionne comme un cercle : il n'est utilisé que par ceux qui font partie du groupe, mais il faut cependant pouvoir le maîtriser pour entrer dans la communauté. Tout est donc une question de mesure et de dosage : par exemple, une personne arrivée récemment sur un forum et qui énonce sans cesse le terme de *playmobil* se verra signifier que l'emploi de ce mot *« sans raison »* ne suffit pas pour entrer dans le « clan ». Le langage sert à identifier ceux qui font partie de la même communauté, comme à donner à cette dernière une frontière au regard des autres. Mais il est tout autant utilisé afin de montrer l'appartenance d'un individu au groupe et son adhésion aux valeurs que ce dernier véhicule. Le vocabulaire se perpétue et se régénère de cette façon, à travers l'arrivée des nouveaux et le maintien d'une forme de compétence sociale pour son emploi. Générateur d'identité, il permet enfin d'appréhender la pratique du point de vue des enquêtés tout en exposant une nouvelle compréhension quant à certaines façons de faire de l'histoire vivante.

B. Des manières de pratiquer...

B.1. *Une volonté de vulgarisation*

Plusieurs précisions doivent être apportées à propos de certaines manières de pratiquer, mises en place par les enquêtés. Le premier point concerne le principe de vulgarisation des connaissances, comme mode de transmission. Il se retrouve au sein de chaque échange, en

[709] *Ibid.*

particulier à destination du public, mais il aussi, et plus spécifiquement, une façon de travailler et de mobiliser l'histoire vivante. Les entretiens menés avec les créateurs des revues spécialisées, leurs rédacteurs en chef, ainsi qu'avec des organisateurs, autorisent à préciser cette notion. Tous ces informateurs sont à la base d'un projet destiné à rendre visible le sujet d'étude. À plus grande échelle, au-delà de la transmission individuelle, la vulgarisation s'ancre dans des structures de plus grande envergure. Après la création dans le milieu des années 1990 de revues consacrées au Moyen-Âge, le créateur de l'une d'elles énonce l'importance prise par ce concept : *« Le but a été de mettre l'accent sur le côté scientifique et de se rapprocher du monde universitaire pour avoir des doctorants qui écrivent des articles, etc. Toujours dans l'idée de la vulgarisation, que les gens soient compréhensibles, mais de rendre ça mieux référencé dans le monde de la recherche. »* L'objectif est de concilier histoire vivante et domaine scientifique, tout en permettant un accès facile et facilité aux données pour le grand public. Un rédacteur en chef avance aussi l'idée que le public visé par la revue est le *« plus large possible »*. Il souligne une volonté de *« vulgarisation, qui se rapproche de l'envie de faire partager »*. Selon lui, les archéologues devraient d'ailleurs être plus réceptifs à ce type de publications, qui fait leur promotion ; ils devraient être présents sur les campements pour *« se rendre compte du travail effectué »* d'après leurs recherches.

En d'autres termes, le travail réalisé par les acteurs scientifiques est ensuite réapproprié par l'histoire vivante dans une optique de transmission à un public beaucoup plus large que celui intéressé par les écrits universitaires, par exemple. Cette façon d'aborder la pratique révèle le fait que les données scientifiques demeurent parfois hors de portée des non-initiés. Une organisatrice expose cette idée sous la forme d'une opposition entre *« vulgarisation »* et *« divulgation »* : *« Nous, notre démarche, c'est l'aboutissement d'une démarche pédagogique, de divulgation, pas de vulgarisation, mais de divulgation de données scientifiques […]. Au départ, le plan de cette ferme ne pouvait pas être lu par tout le monde, c'était trop abstrait et donc, on a décidé de la faire vivre, de la mettre grandeur nature et après de l'animer, parce que sinon, c'est de l'élitisme. »* L'enjeu est de mettre à portée de tous des connaissances techniques et scientifiques. Toutes les actions effectuées par ces acteurs visent à rendre intelligibles les acquis sur la période médiévale, tout en les rattachant à des référents pris dans la communauté scientifique, considérés comme des « garants » de la qualité de ce qui est donné à voir au public. Le mouvement est double : d'un côté une participation des chercheurs, spécialistes de ce qui est exposé (un article, une

reconstitution de bâtiments, etc.) et, de l'autre, l'utilisation de ces mêmes médias pour rendre compte aux visiteurs des recherches et les inviter à regarder par eux-mêmes les résultats. Le principe fonctionne pour les AMHE, lorsque des doctorants en histoire deviennent parfois instructeurs et mobilisent la vulgarisation pour la transmission. Des recherches menées, la conversion en application technique renvoie à un mode de *« divulgation »* des données.

Un paradoxe apparaît quelquefois lorsque l'histoire vivante, qu'il s'agisse de revues, de manifestations, de reconstitutions de bâtiments, etc., est comprise par certains acteurs, notamment politiques, comme une pratique *« élitiste »*. Les enquêtés ont été plusieurs à énoncer ce fait. Ce jugement doit être compris en référence à d'autres événements qui ne sont pas de reconstitution, en particulier certaines fêtes médiévales. À titre d'illustration, citons l'interdiction formelle exprimée au cours du *Festival* : le public ne doit pas être costumé pour entrer, afin de garantir la *« qualité »* de ce qui est présenté. La crainte, non énoncée formellement, est que les visiteurs se déguisent et qu'un mélange soit ainsi opéré entre reconstitution et fête médiévale, brouillant les frontières de l'événement. Ce qui est compris comme une volonté de distinction, entre les troupes et le public, perçue comme élitiste, n'est en réalité qu'une assurance de la conformité historique de ce qui est montré. Pour que la vulgarisation (ou la divulgation) soit opérante, elle doit rester conforme aux normes exprimées et, en particulier la présentation de costumes historiquement corrects. En outre, le partenariat informel avec des membres de la communauté scientifique donne parfois une vision trop universitaire à certaines manières de procéder, comme certains articles par exemple. Dans les deux univers mis en présence, la communauté scientifique et les supports de vulgarisation, l'un peut être incompris par certains publics et mener à une vision partielle et partiale de ce qui est exposé. Cela explique le paradoxe : d'une recherche de vulgarisation, certains traits peuvent être conçus comme élitistes, alors que l'effet souhaité est inverse.

Liée à la vulgarisation, transparaît l'envie d'un changement permanent, d'une réactivation nouvelle de ce qui est montré au public. Ce fait est visible dans les changements de ligne éditoriale des revues, qui s'intéressent de plus en plus aux demandes des reconstituteurs et incluent davantage de reportages sur l'histoire vivante dans leurs pages. Cette modification de l'offre est tout autant sensible pour les manifestations. *« On a mis sur pied cette fête archéologique dans un premier temps, puis ce festival d'histoire vivante, parce que faire*

des démonstrations comme on fait régulièrement dans le cadre des Journées mérovingiennes, ça fait vingt ans qu'on fait ça, je comprends très bien que le public finisse par se lasser. Quoiqu'on a toujours des gens nouveaux qui viennent. » Susciter sans cesse l'intérêt des visiteurs, à travers d'autres manières de faire et de montrer, est une constante souvent relevée au cours du terrain. Elle se retrouve pour les AMHE dans les prestations inédites, souvent testées pour la première fois lors d'un événement particulier, réalisées par certaines associations qui cherchent à rendre leur démarche accessible à toutes les tranches d'âges.

Ce fait dévoile l'histoire vivante comme une activité en constante re-création et adaptation en fonction de la demande. Elle est une pratique modulable qui dispose de plusieurs façons de s'exposer et qui les utilise pour mettre en jeu les ressorts de la vulgarisation.

B.2. *Le rapport au corps*

Une autre manière de faire particulière concerne le rapport entretenu avec le corps. Ce dernier est, en tant que support de chaque exercice, constamment soumis à discussion par les enquêtés. Les actions corporelles observées et les échanges écrits à son propos, doivent être replacés au cœur de ce qui fait leurs spécificités : le cadre social dans lequel ils prennent place. *« La construction sociale et culturelle du corps n'est pas seulement en aval, elle est aussi en amont ; elle touche la corporéité non seulement dans la somme de ses relations au monde, mais aussi dans la détermination de sa nature. "Le corps" disparaît en totalité, et en permanence, dans le filet de la symbolique sociale qui en donne la définition et dresse l'ensemble des étiquettes de rigueur dans les différentes situations de la vie personnelle et collective. »*[710] Plusieurs traits peuvent être dégagés. L'analyse de contenus des forums de discussions *via* l'internet, aussi bien de reconstitution que d'AMHE, montre qu'une réflexion particulière est accordée au corps et aux blessures que celui-ci peut recevoir. Des fils de discussions portent souvent sur les coups reçus, leur gravité et leurs conséquences. Ces blessures relevées et exposées font toujours suite à un combat, qu'il soit d'AMHE ou de mêlée. La mise en image est importante, puisqu'elle révèle de manière visuelle le type de contusions. Ces discussions ont, avant tout, un objectif d'avertissement et de mise en garde sur ce qu'il convient de ne pas faire pour éviter tout problème corporel. Un échange se créé autour du rapport au corps, chacun exposant

[710] David Le Breton (2008), *La Sociologie du corps*, Paris, PUF, p. 37.

son expérience et donnant des conseils aux autres. Le corps est protégé par la connaissance des autres membres de la communauté. Les accidents graves restent rares, mais ils sont toujours relayés, notamment en reconstitution. Ces narrations remémorent la dangerosité inhérente à toute pratique armée. La plupart du temps, ces discussions en ligne sont l'occasion de rappeler la part conséquente prise par les activités « militaires » en reconstitution, au détriment des applications « civiles », potentiellement moins dangereuses. Pour les AMHE, quelques « rapports » sur les blessures infligées lors des stages circulent dans l'ensemble de la communauté. Ils ne sont pas systématiques et souvent le fait des pratiquants étrangers, mais ils mettent en avant les coups portés et les raisons de l'accident : simulateurs non adaptés, manque de protections corporelles, etc. Ces documents ont un effet similaire aux témoignages, mais ils apportent en plus des réflexions sur les améliorations possibles du matériel, pour éviter les contusions. Par ailleurs, j'ai pu relever la passation en ligne d'un sondage destiné aux pratiquants d'AMHE, visant à connaître les blessures reçues aux mains au cours de l'activité. L'enjeu était de saisir les défauts des protections afin d'en réaliser d'autres, mieux adaptées. Le rapport au corps peut être l'objet d'interrogations, pour le protéger de façon plus efficace. La possible commercialisation de matériel renvoie à un usage différencié des expériences des enquêtés, en dehors du groupe. En bref, les blessures exposées soulignent la prudence dont il faut faire preuve au cours des combats, tout en réactivant l'identité du groupe : chaque témoignage agit comme une mise en garde tout comme une façon de porter attention à l'ensemble de la communauté. C'est également un moyen de saisir les défauts de matériel. L'intégrité corporelle est une question importante pour les participants, qui mettent en avant la fonction de loisir, qui ne doit pas agir comme une source de dangers potentiels. C'est toute la question du *risque* qui est en jeu : il fait partie intégrante du combat, mais les informateurs le minimisent, ne l'évoquant jamais. La réactivation de cette notion à travers le support écrit est une manière de rappeler à l'ensemble des initiés que la pratique n'est pas dénuée de tout danger. Même si le risque est masqué, il reste présent, et les expériences individuelles servent à tous grâce au rappel effectué.

En dehors des combats, le corps est sujet d'attention par ce qu'il présente à autrui : les costumes portés font partie intégrante du rapport au corps. Les vêtements renvoient à l'apparence exposée. C'est à travers celle-ci que les réalisations portées sont examinées par les autres membres. *« L'apparence corporelle répond à une mise en scène par l'acteur, touchant à la manière de se présenter et de se représenter. Elle englobe la tenue*

vestimentaire, la manière de se coiffer et d'apprêter son visage, de soigner son corps, etc., c'est-à-dire un mode quotidien de se mettre socialement en jeu, selon les circonstances, à travers une manière de se montrer et un style de présence. »[711] L'apparence en reconstitution est en lien avec l'historicité du costume et des manières de faire. Le maquillage est par exemple absent, sauf si des sources primaires indiquent l'utilisation de certains cosmétiques. Le corps est sans cesse sollicité en ce qu'il est le support premier de la présentation du travail de recherche effectué en amont : les costumes sont portés par les enquêtés, c'est une manière d'être qui est exposée et qui permet l'inscription dans la pratique et dans la communauté. L'apparence semble moins essentielle pour les AMHE, en ce qu'elle n'est pas révélatrice de la démarche adoptée. Toutefois, le masque d'escrime apparaît comme un support de présentation : souvent peint, il est révélateur d'identité, chaque dessein appartenant à son propriétaire. En outre, certaines associations accordent plus d'importance que d'autres à cette apparence. Ainsi, les porteurs de masques peints peuvent être identifiés en second lieu comme membre d'un groupe particulier. Le paraître, la façon de se présenter à autrui, passent principalement par les vêtements, qui sont signifiants de l'approche mise en place par un individu, et de son appartenance identitaire.

En dehors de l'apparence, les sens sont mobilisés, surtout en reconstitution : les odeurs, les goûts, les bruits, etc., constituent une part conséquente de ce qui peut être présenté au public. Le rapport au corps s'étend ainsi aux visiteurs. Des soupes peuvent être préparées pour être servies aux passants, le bruit des canons est souvent un moyen d'attirer les promeneurs, etc. La transmission corporelle s'effectue, et passe des reconstituteurs au public à travers les manières d'être et de faire sur un rassemblement.

Enfin, des activités sexuées transparaissent quant à la corporéité mise en œuvre. Premièrement, pour ce qui est des combats en reconstitution : les femmes sont très peu à prendre part à ces exercices, notamment en raison du *risque* quant à l'intégrité corporelle. Les mêlées sont avant tout des habitudes masculines, et des bastions de la virilité. Un autre phénomène explique le faible pourcentage de féminisation du combat : historiquement parlant, les femmes ne prenaient que rarement part aux affrontements. Les enquêtés font ressortir un problème de conciliation entre les données historiques et le loisir contemporain. Une femme qui souhaite participer aux combats choisit souvent de se travestir et de se costumer en homme. Malgré des dissensions, cette concession est

[711] *Ibid.*, p. 97.

généralement la mieux perçue au sein de la communauté, davantage que de voir une femme combattre en tenue de femme. *« Le corps représente toujours plus que lui-même. Il symbolise l'ensemble de la personne […]. Les hommes et les femmes qui souhaitent changer d'identité peuvent vouloir modifier leur corps pour montrer et se démontrer leur transformation. »*[712] Dans le cas de la reconstitution, ce changement d'identité est une modification du genre pour pouvoir prendre part aux affrontements armés. La transformation corporelle passe par l'apparence, elle n'est qu'éphémère mais n'en reste pas moins opérante. Elle permet aux femmes d'exercer des activités masculines tout en conservant les normes dictées par la reconstitution, en l'occurrence le respect des sources historiques.

D'autres délimitations sexuées ont pu être observées, en particulier sur les camps. Si la distinction n'est pas systématique, elle autorise néanmoins à énoncer quelques idées. Les hommes comme les femmes participent au montage du campement. Mais une fois celui-ci installé, des tâches assignées à chaque genre se laisse parfois entrevoir. Les hommes vont plus souvent chercher le bois pour alimenter le feu, tandis que les femmes exercent plus des travaux ne réclamant que peu de force physique. Mais surtout, une fois encore, les pratiques jugées *« à risques »* sont délaissées par les reconstitutrices : les mêlées évidemment, mais tout autant les dépenses physiques, telles la soule, la soule à la crosse, etc. Dans ce cas, les femmes jouent le rôle de supportrices mais elles ne participent pas directement. En revanche, pour le tir à l'arc, les femmes sont proportionnellement aussi nombreuses que les hommes. Des activités sexuées se laissent deviner, même si elles sont difficilement saisissables, chacun participant et aidant un peu à tout sur les campements. Les pratiques physiques, mobilisant un rapprochement des corps, un contact nécessaire pour le jeu, sont délaissées par les femmes. Ceci peut s'analyser en fonction du risque que ces actions comprennent. Les femmes n'exposent pas leurs corps au danger, évitant ainsi de s'associer à des actions à dominante masculine qui mettent en avant la virilité.

En dehors des campements, les distinctions entre sexes sont également efficientes, mais beaucoup moins saisissables. Le langage écrit permet de faire émerger quelques caractéristiques. Un exemple peut être pris pour les AMHE : la différenciation sexuée se voit à travers la faible participation des femmes aux tournois, mais elle rejoint en cela les notions d'affrontement et de risque. En revanche, lorsque certaines associations choisissent

[712]François de Singly (2005), « Le soi dénudé : sur l'inscription corporelle de l'identité intime », *in* Christian Bomberger, Pascal Duret *et al.*, *Un Corps pour soi*, Paris, PUF, p. 124.

de porter des costumes de reconstitution, en lien avec la période couverte par les AMHE pour une prestation publique, ce sont les femmes qui se proposent spontanément pour les travaux de couture de l'ensemble des membres.

L'apparence est tout autant révélatrice d'identité de genre : les costumes portés définissent une appartenance sexuelle. Dans le cas où celle-ci est modifiée, pour les combats notamment, elle ne doit l'être que temporairement. Je n'ai, par exemple, jamais rencontré de femme habillée en homme en dehors des mêlées. Les identités sexuées sont respectées : le port du costume n'inclut en aucun cas un travestissement relatif au genre.

Tout se passe comme si des rôles sexués étaient adoptés par chacun des initiés. Le loisir reprend les différenciations sociales entre activités masculine et féminine. Les exercices physiques font référence à une forme de virilité, et ce qui relève des activités domestiques (couture par exemple) est féminisé. Ce schéma n'est pas spécifique à l'histoire vivante : il reproduit des rapports sociaux de sexe déjà existants dans la société. *« Parler de rapports* sociaux *de sexe signifie peut-être plus nettement encore que les sexes sont des constructions sociales, résultats de rapports complexes entre eux, faits tout à la fois de complémentarité, d'opposition mais aussi de subordination hiérarchique de l'un à l'autre et d'englobement de l'un par l'autre. Parler de rapport* social *de sexe, c'est d'autre part d'emblée inscrire les identités de sexe dans l'*ensemble *des rapports sociaux, dans les processus et structures par lesquels la société se produit et se reproduit dans sa totalité. »*[713] Les attitudes présentées peuvent être analysées sous l'angle des rapports sociaux de sexe, mais une étude approfondie sur ce thème en particulier pourrait apporter des résultats plus significatifs.

Le rapport au corps joue comme un révélateur des manières d'être et de faire de l'histoire vivante : il dévoile des activités sexuées, tout comme la notion de risque inhérente aux combats, souvent occultée par les enquêtés. L'apparence occupe enfin une place essentielle, puisqu'elle est une vitrine de l'appartenance au groupe et de la démarche mise en place.

B.3. *Des manières de faire révélatrices d'identités*

D'autres caractéristiques particulières quant aux façons de faire sont à évoquer. Il s'agit d'abord de l'importance prise par l'autoréflexion menée par les enquêtés sur leur activité.

[713] Alain Bihr, Pfefferkorn Roland (2002), *Hommes, femmes, quelle égalité ?*, Paris, Éd. de l'Atelier, p. 10.

Une forme d'analyse personnelle est parfois présente sur les forums. Elle concerne différents sujets et son intérêt réside dans le fait qu'elle permet de saisir les points qui font l'objet d'un traitement particulier pour les participants. Pour la reconstitution, cela peut être relatif à l'investissement personnel ou à l'image de la pratique. Par exemple, plusieurs sujets de discussions font état de sondages : sur le nombre de kilomètres parcourus chaque année, sur la manière de monter le campement, etc. Ceux qui prennent part à ces messages s'interrogent sur leurs façons de faire : du temps passé à la confection de matériel jusqu'aux déplacements réalisés. Les échanges peuvent prendre la forme de débats, en particulier quant aux recherches de sources et aux manières de les utiliser. Pour ce qui est de l'image du loisir, il est fréquent que des sujets fassent référence aux *« attitudes »* prises par chaque troupe : des évocateurs aux reconstituteurs. Des débats sont ouverts quant aux prestations qui sont réalisées et qui renvoient une image globale de l'activité. Les attitudes de chacun donnent une vision d'ensemble de la reconstitution et, à ce titre, les participants abordent souvent ce sujet. L'autoréflexion des membres sur leur démarche fournit un moyen de se comparer aux autres, comme de cerner les limites personnelles (en termes de déplacements, recherches, etc.). C'est également un procédé qui favorise le resserrement des liens communautaires, à travers l'évaluation de soi par rapport aux autres et la réactivation des valeurs du groupe. Ce principe se fait moins ressentir pour les AMHE : l'autoréflexion concerne davantage la manière de pratiquer et des réactions contre des écarts à la norme. Tel groupe est stigmatisé et tel exercice repris comme modèle. Pourtant, le regard porté par les membres sur leurs propres actions ne traite jamais des problèmes de définitions. Ceci se comprend, car aborder ces réflexions risquerait de conduire à une modification des frontières identitaires mais surtout de mettre à jour un écart et de creuser les dissensions qui existent entre les initiés quant à leur manière de définir l'histoire vivante.

Par ailleurs, un parallèle peut être dressé entre les AMHE et d'autres arts martiaux, en particulier, le judo. Tout comme ce dernier, les AMHE souffrent d'un problème identitaire, et de visions divergentes quant aux manières de faire. *« Le judo n'est pas un sport ni un jeu mais un enseignement qu'il est, semble-t-il, assez difficile de définir précisément […]. Les divergences qui divisent les judokas dans les représentations qu'ils se font de leur pratique ne sont pas mineures. Elles portent sur les façons de combattre et d'obtenir la victoire […]. En fin de compte, l'énumération de ces désaccords conduit à examiner de plus près l'identité du judo […]. Les ambiguïtés sont donc nombreuses dans la mesure où les mêmes*

mots ne renvoient pas aux mêmes données. »[714] Se retrouvent dans cette citation de nombreux traits des AMHE, préalablement exposés. Les problèmes identitaires qui se donnent à voir actuellement pour les AMHE ont pu être perçus pour d'autres arts martiaux, avant que leurs délimitations ne soient clairement établies. Ce qui est commun à ces deux pratiques, et qui assure un ancrage solide au groupe, est le rapport au passé qui est mis en avant comme garant d'une identité : *« Tourné vers le respect du passé et de ses valeurs, sensible à l'ordre établi, sceptique devant l'efficacité des grandes innovations sociales mais acceptant à la marge certaines nouveautés favorables, l'esprit du conservatisme vise à perpétuer les fondements de l'identité d'une société et suppose le plus souvent la présence d'un pouvoir politique qui ne soit pas soumis aux aléas des modes ou aux variations de l'opinion publique. »*[715]

Le rapport aux sources fonde l'esprit de conservatisme propre aux AMHE et leur lien au passé, tandis que la modernité se laisse deviner à travers les équipements modernes et la volonté de fédérer les associations. Cette façon de concevoir la technique, entre tradition et modernité, se manifeste de façon particulière pour les AMHE qui, tout comme le judo au début de son implantation en France, se servent de manières de faire spécifiques : entre pratique culturelle, activité physique et acceptation de plus en plus présente du principe de compétition. Il est ainsi possible de *« concilier les aspects culturels et politiques du traditionalisme en acceptant néanmoins toutes les innovations techniques de la compétition sportive qui, par leur logique de fonctionnement, reconstituent une nouvelle culture totalement dissociée des anciennes significations »*[716]. Le traditionalisme est compris, pour les AMHE, au sens de rapport au passé et de recherche de techniques martiales « médiévales ». Toutefois, à la différence du judo, les AMHE ne cherchent pas à mettre en avant une quelconque philosophie ou principe de vie. Leur démarche ne dépasse pas le cadre de l'activité physique, si l'on ne tient pas compte du phénomène communautaire qui se développe en amont. C'est d'ailleurs en partie en se basant sur ce refus de principe de vie que les AMHE se définissent en opposition aux arts martiaux orientaux.

---

[714]Gérard Fouquet (2000), « La construction d'une identité sportive : le cas du judo français (1930-1970) », *in* Jean-Paul Callède, Serge Fauché, Jean-Louis Gay-Lescot *et al.* (textes réunis par), *Sport et identité*, Paris, L'Harmattan, pp. 149-150.
[715]*Ibid.*, pp. 157-158.
[716]*Ibid.*, p. 158.

Enfin, l'histoire vivante en France connaît un développement particulier, qui ne se retrouve pas nécessairement dans d'autres pays. En ce sens, elle met à jour des façons de faire particulières. Un exemple peut être pris par rapport à la Suisse, qui a constitué l'un des terrains d'observation. Si l'histoire vivante dans ce pays, tout comme en France, n'est pas régie par un organisme d'État (à l'inverse de ce qui se passe en Angleterre), des différences importantes apparaissent néanmoins. Comme le souligne l'un des enquêtés, *« la confusion avec les jeux de rôle n'est guère de mise chez nous, ces derniers étant pour le moment pratiquement inexistants dans notre pays »*. En d'autres termes, la délimitation de l'histoire vivante et son champ d'action ne se réalise pas en référence à des pratiques proches. En outre, les actions sont plus restreintes : *« Points de camps off ou de marches, ou de reconstitutions de batailles, du moins il me semble. »* Si ces applications particulières de la reconstitution sont présentes, elles sont toutefois peu médiatisées et les enquêtés déclarent prendre part principalement à des manifestations qui se déroulent à l'étranger. Pourtant, à l'inverse de ce qui se passe en France, où la reconstitution a une meilleure visibilité que les AMHE, la Suisse semble compter davantage de groupes de techniques martiales que de reconstitution : *« La pratique des armes anciennes en salle et au sein d'associations spécialisées est bien répandue. »* L'histoire vivante ne présente pas les mêmes activités selon le pays. Certes, il n'a pas été possible de réaliser, faute de temps (et de place), un terrain approfondi en Suisse, mais les faits énoncés montrent à quel point des différences sont tout au moins ressenties entre les deux pays. Ces deux manières de faire exposent les distinctions qui existent en fonction des frontières géographiques, mais également politiques et culturelles. Des échanges sont cependant réalisés : si les enquêtés suisses prennent part à de nombreux rassemblements français, de nombreux pratiquants français déclarent participer à des événements en Suisse, en particulier ceux qui sont en lien avec le patrimoine bâti.

Ainsi, les manières de faire, qu'il s'agisse de la vulgarisation mise en place, du rapport entretenu avec son corps ou de points plus particuliers, révèlent toujours une spécificité de la démarche, qui en expose les frontières identitaires souhaitées par les enquêtés.

C. … et de s'exposer

C.1. *Les représentations sociales*

Il est à présent question d'aborder les façons dont s'exposent les activités. Il faut, pour ce faire, rappeler en premier lieu ce qui a trait aux représentations sociales. Suite aux travaux de Moscovici et de ses continuateurs, les représentations sociales permettent de comprendre comment les initiés se représentent leur pratique et comment cela amène à une délimitation identitaire. Fait social aux contours multiples, *« situées à l'interface de l'individuel et du social, du rationnel et du pulsionnel, de la conscience et de l'inconscient, de l'imaginaire et du discursif, les représentations sociales sont à la fois des constituants mentaux et des contenus de pensée très importants […]. Les représentations sociales ont toujours un sujet et un objet : elles sont toujours représentation de quelque chose pour quelqu'un »*[717]. Selon Denise Jodelet, *« la représentation sociale "est une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social". C'est-à-dire qu'une représentation sociale est un savoir vulgaire servant à tous les individus du même groupe qui disposent, de la sorte, d'un stock commun de notions dont le sens sera clair pour tous »*[718]. En tant que communauté, l'histoire vivante comprend des représentations sociales qui sont mobilisées par les participants pour exposer leur démarche. Les notions mises en avant sont essentiellement celles de transmission et de recherches culturelles et historiques.

Par ailleurs, les représentations sociales peuvent être analysées en fonction de leur *« noyau central »* et de leurs *« éléments périphériques »* : *« Les représentations sociales constituent ainsi un ensemble organisé en deux sous-ensembles : le noyau central et les éléments périphériques. Pour Abric, le noyau central possède d'une part, une fonction génératrice et, d'autre part, une fonction organisatrice. En effet, le noyau central créé ou transforme la signification des autres éléments constitutifs de la représentation. Par ailleurs, il détermine la nature des liens qui unissent les éléments du champ représentationnel, il est aussi l'élément stabilisateur et unificateur de la représentation. La représentation sociale est donc constituée par un ensemble d'éléments ou de schèmes cognitifs, structurés et hiérarchisés. »*[719] Les représentations sociales englobent en outre plusieurs fonctions :

[717]Pierre Mannoni (2006), *Les Représentations sociales*, Paris, PUF, p. 120.
[718]*Ibid.*, p. 89.
[719]Anne-Marie Mamontoff (2010), *Tsiganes et représentation sociales*, Bruxelles, Intercommunications,

« On attribue aux représentations quatre fonctions qui sont étroitement imbriquées. En premier lieu, elles permettent de comprendre et d'expliquer la réalité. Elles sont des systèmes collectifs de compréhension et d'interprétation de la réalité. Cette fonction de savoir *a été mise en lumière par Moscovici sur la psychanalyse et par Jodelet sur la maladie mentale. Par cette fonction, les individus s'approprient des connaissances en les rendant assimilables et intégrables dans leur fonctionnement cognitif et leur univers de valeur […]. En deuxième lieu, les représentations constituent des guides pour les comportements et les actions. Il s'agit de la* fonction d'orientation *[…]. En troisième lieu, la* fonction justificatrice *permet aux acteurs d'expliquer et de justifier leurs conduites en aval de l'action […]. Enfin, les représentations contribuent à la sauvegarde des identités des groupes et au maintien de la distance sociale au hors-groupe. On a affaire ici à la* fonction identitaire. *»*[720] Ces quatre fonctions se retrouvent pour la recherche. Les représentations sociales qui sont faites de la pratique par les enquêtés apparaissent comme des manières de s'exposer au regard d'autrui et de se définir. Le langage employé est un facteur important dans ces représentations puisqu'il nomme et inscrit en même temps les activités selon des normes et des valeurs en référence à l'histoire vivante. Ainsi, parler de *« playmobils »* contient une fonction identitaire et justificatrice. La fonction d'orientation se laisse deviner quant aux manières de s'exposer : dans le rapport à la corporéité comme dans les interactions mises en place entre initiés. Enfin, la fonction de savoir inclut la notion de loisir, qui se manifeste au cœur de la société contemporaine.

Ce qu'il importe de souligner, c'est la place prise par ces représentations sociales dans l'ancrage identitaire de l'histoire vivante. Plusieurs principes actifs de la reconstitution et des AMHE sont à associer aux représentations données. L'effet de la *fonction d'orientation* se comprend à travers les interactions : *« Des rapports de rivalité, de soumission ou de complémentarité peuvent s'élaborer à partir de la mise en jeu des systèmes de représentation chez les interactants, et la manière dont on se* représente *l'autre détermine la relation hiérarchisée que l'on va mettre en œuvre à son égard. »*[721] S'expliquent ainsi les relations, notamment sur les forums, qui se nouent et se perpétuent entre les « nouveaux », encore souvent dans *« l'approche »* et les « anciens » de l'histoire vivante, qui sont là pour *« guider »*, sur la *« bonne »* démarche. La représentation selon laquelle ceux qui pratiquent depuis longtemps sont à *« respecter »* et surtout à prendre pour modèle, est

p. 17.
[720]*Ibid.*, pp. 19-20.
[721]Pierre Mannoni (2006), *Les Représentations sociales*, *op. cit.*, p. 94.

particulièrement opérante en reconstitution. Ensuite, ce qui est constitutif de la représentation sociale en jeu est l'objet auquel elle se rattache : *« La représentation sociale fait ainsi apparaître des accords implicites ou explicites entre les membres d'une communauté. Les représentations sociales sont donc constituées par un ensemble de connaissances, de croyances, d'opinions partagées par les membres d'un groupe par rapport à un objet social déterminé. »*[722] Plus spécifiquement, les pratiques sociales sont importantes pour comprendre le principe des représentations : *« Si l'objet de représentation est important pour les membres du groupe c'est qu'il est porteur d'un enjeu. Ainsi, les pratiques liées aux RS [représentations sociales] deviennent, de surcroît, importantes pour le groupe. »*[723] Les représentations permettent de comprendre les actions mises en place par les acteurs, puisqu'elles en sont dépendantes : *« Les pratiques doivent se comprendre en lien avec l'objet de représentation. Rappelons que les RS s'engendrent uniquement en référence à des objets importants pour un groupe […]. Par exemple, certains objets sont indispensables à la définition de l'identité du groupe. »*[724] Pour ce qui est de l'histoire vivante, les variables *« transmission »* et *« loisir »* apparaissent comme deux éléments essentiels, qui fournissent une identité valorisante à la démarche ; elles sont *« incontournables pour l'élaboration et le maintien de l'identité. On parle alors de "représentation identitaire". Celle-ci a donc un lien extrêmement fort avec l'objet. Remettre en cause les pratiques équivaut à remettre en cause l'identité même du groupe »*[725]. La fonction identitaire autorise à approcher l'histoire vivante sous l'angle à la fois des pratiques mais aussi des représentations qu'elle met en œuvre.

En outre, ces dernières ne sont pas détachées de la notion d'*habitus*, qui a été soulignée à plusieurs reprises comme étant opérante dans le champ de l'enquête. *« L'*habitus *est un système de dispositions durables, situées en amont de l'action […]. Si le sociologue met l'accent sur les déterminations collectives, la notion d'*habitus *peut être rapprochée de la notion de RS dans la mesure où toutes les deux parviennent à concilier le "singulier" et le "social" qui existe dans un individu. »*[726] Enfin, les représentations aident à saisir ce qui est activé lors de l'inscription d'un individu au sein du groupe, et les façons dont ce dernier se détermine : *« Une fois élaborées, les représentations aident à la reconnaissance intra- et intergroupale et viennent au secours des capacités cognitives des individus pour faciliter*

[722] Anne-Marie Mamontoff (2010), *Tsiganes et représentation sociales, op. cit.* p. 15.
[723] *Ibid.*, p. 25.
[724] *Ibid.*
[725] *Ibid.*
[726] *Ibid.*, p. 26.

l'enclenchement de leurs comportements de cohésion ou d'hostilité. »[727] Plus généralement, c'est l'ensemble des normes de la communauté qui est affecté par ces représentations : *« Dans la formation des normes, on constate également que les individus ont tendance à accepter celles qui affectent des actes, des attitudes ou des opinions en fonction de l'idée (*i.e. *ici de la représentation sociales) qu'ils ont du permis et du défendu. La conduite du sujet apparaît alors comme conditionnée par la manière dont il se représente la marge de manœuvre possible, c'est-à-dire la règle sociale génératrice de prescriptions et de proscriptions. »*[728]

Au final, les représentations sociales se dévoilent tout au long du développement analytique de l'histoire vivante, aussi bien qu'au cours de l'enquête menée. À travers leur fonction identitaire, principalement, elles donnent à voir des éléments relevant du *« noyau central »* (la transmission, le plaisir) et d'autres qui sont davantage périphériques : la professionnalisation, le rapport aux ancêtres, le caractère festif, etc. Ces éléments sont *« prescripteurs de pratiques. Autrement dit, ils concrétisent le noyau en termes de conduite et/ou de prises de position. Le système périphérique, à l'inverse du système central, assure le lien avec la réalité sociale, avec l'environnement immédiat, et admet les divergences interindividuelles […]. Cet ensemble, a priori plus important que le système central par le nombre d'éléments qui le compose, est donc plus souple et évolutif que le système central et plus proche de la réalité […]. Enfin, en raison de sa souplesse, le système périphérique permet des modulations individuelles liées à l'histoire des sujets. Dans cette perspective structuraliste, deux représentations ne diffèrent que si leurs noyaux ne sont pas les mêmes »*[729]. Ce système de représentations se retrouve à chaque niveau d'analyse, puisqu'il fait référence à des concepts clés de la recherche. Ce qui est à la base de l'histoire vivante et qui forme le noyau central, révélant un consensus de la part des enquêtés, met la transmission et le plaisir comme représentatifs des engagements de ces derniers. Les éléments davantage périphériques font preuve de réadaptation selon l'évolution de la démarche ou en fonction de la personne qui s'exprime. Les représentations font ainsi ressortir des principes identitaires sur lesquels s'appuient les pratiquants, mais elles dévoilent également les normes à partir desquelles se construit l'histoire vivante. Elles sont une manière de s'exposer au regard d'autrui, des initiés comme des « visiteurs ».

[727]Pierre Mannoni (2006), *Les Représentations sociales*, *op. cit.*, p. 112.
[728]*Ibid.*, p. 104.
[729]Anne-Marie Mamontoff (2010), *Tsiganes et représentation sociales*, *op. cit.* p. 19.

Dans tous les cas, tout est mis en œuvre par les informateurs pour conserver la représentation sociale à laquelle ils se réfèrent. Quelques exemples peuvent être donnés. L'*« image »* fournie est essentielle : c'est à travers elle que les enquêtés leur démarche. Se comprennent alors les échanges à propos des attitudes adoptées par les membres de la communauté. Si ces dernières ne sont pas conformes à la représentation que se fait la majorité, de la pratique, ceux qui sont considérés comme des « déviants » sont rejetés dans le hors-groupe. Pour ce qui est des AMHE, le recensement effectué au sein des associations expose ce principe. La question toujours soulevée, en privé sur les forums, ou lors d'échanges au cours des stages, est de savoir si les groupes qui se définissent comme faisant des AMHE font vraiment partie de la communauté. Leurs actions sont-elles conformes à ce que la majorité des groupes, reconnus par leur ancienneté, définissent comme étant des AMHE ? Les critiques et jugements peuvent être sévères dès que ce qui est présenté par certains ne correspond pas à la représentation sociale en vigueur des exercices d'AMHE : *« Bof, c'est limité »*, *« Pas d'études de sources »*, *« Peut-être un futur groupe d'AMHE »*, etc. Un phénomène d'étiquetage, tel qu'a pu le définir Howard Becker, se fait ressentir : les groupes font *« oui »* ou *« non »* partie de la communauté. Certains peuvent cependant être dans *« l'approche »* et parvenir à termes à *« en »* faire partie. Le principe d'élitisme, parfois associé à l'histoire vivante par les non-initiés, ou par ceux qui en ont été rejetés, se comprend à l'aune de cette représentation, qui exclut en dehors de la pratique ceux qui ne s'y conforment pas.

Ce qui a souvent été énoncé parfois implicitement par les habitués (qu'ils soient reconstituteurs ou effectuent des AMHE), c'est le fait que ces derniers regroupent fréquemment des individus issus d'un autre groupe social : celui des amateurs de musique « métal », les *« métalleux »*. La plupart des pratiquants d'AMHE mettent d'ailleurs en avant cette appartenance première au groupe de métalleux, qui agit comme un support identitaire réinvesti dans les AMHE. Les manières de faire et de se présenter autorisent une identification facile et permettent de révéler un autre ensemble de valeurs communes. Cela se traduit, par exemple, par des échanges sur la musique. Visuellement, la représentation sociale des métalleux donne à voir des vêtements noirs, des cheveux, longs, etc. Il n'est pas question de s'attarder davantage sur ce point mais simplement de montrer que la représentation sociale des pratiquants d'AMHE est liée à celle des métalleux et qu'une grande part des enquêtés font effectivement partie des deux communautés de manière

simultanée, les valeurs de chacune d'entre elles pouvant être mobilisées dans l'une et l'autre pratique.

À propos de la reconstitution, les représentations sociales peuvent, à titre d'illustration, être abordées en fonction des reportages télévisés. Les jugements portés sur ces documentaires sont révélateurs de la manière dont les informateurs se représentent leur démarche. Le premier reportage s'intitule *« Chevaliers »* et il a été diffusé fin 2009 sur la chaîne *Histoire*. Des premières critiques avaient été faites au cours de la bande-annonce, puis précisées une fois la diffusion effectuée. Ce docu-fiction met en scène des reconstituteurs et les combats de type « duel » ou mêlée en armure. S'il a été bien accueilli par certains pour la qualité qu'il met en avant, il a été rejeté par d'autres, en particulier les pratiquants d'AMHE, en raison du non-respect de l'historicité des combats et de certains costumes. Toutefois, au final, la grande majorité lui reconnaît des qualités et l'apprécie en ce qu'il est conforme, globalement, à la représentation sociale de la reconstitution. S'il comprend des lacunes, il est aussi perçu comme étant le *« meilleur reportage » « jusqu'à présent »*, parce qu'il ne présente pas la reconstitution comme une démarche *« d'illuminés »* mais traite au contraire de *« reconstitution du geste »*. Ainsi, si les manquements à l'historicité sont pointés du doigt, l'ensemble du groupe se met d'accord pour admettre que ce documentaire respecte les valeurs de l'histoire vivante et expose une représentation qui fait sens pour les pratiquants.

Un autre type de docu-fiction qui a été commenté sur les forums est celui diffusé par *France 5* en juin 2010, intitulé *« Fous d'histoire »*. Les reconstituteurs ont peu échangé sur ce reportage, parce qu'il se conformait à la représentation du groupe. Ce qui en revanche a été débattu est la prestation d'un groupe interrogé dans le film, parce qu'elle mettait en avant le côté militaire de la démarche, au détriment des aspects civils. En ce sens, elle ne se conformait pas forcément aux valeurs qui visent à évoquer une forme de représentativité de la vie médiévale. L'intérêt de ce reportage réside dans le langage qui est utilisé : sont présentées plusieurs époques, des Romains aux deux Guerres mondiales, en passant par les Vikings. Les termes de *« mémoire »*, de *« passion »* et de *« transmission »* forment la trame du reportage. Ce sont bien les éléments du *« noyau central »* de la représentation sociale qui sont évoqués. Se comprend ainsi l'adhésion à ce documentaire. Un fait intéressant qu'il faut soulever est la présence d'une reconstitution de *Star Trek*, soit un monde imaginaire et futuriste. La question se pose de savoir s'il est possible de parler, dans

ce cas, de reconstitution. Les personnes interrogées dans le reportage emploient un vocabulaire identique à celui de mes informateurs : au lieu de parler d'objets *« histo-compatibles »*, autrement dit historiquement compatibles par rapport à la période représentée, les reconstituteurs futuristes abordent la notion de *« Star-Trek compatible »*. Ainsi, les concepts font référence aux mêmes représentations et aux mêmes objectifs, bien que l'époque et la recherche documentaires diffèrent. Ces exemples visent à présenter des illustrations de l'histoire vivante à la télévision, qui sont conformes aux représentations sociales des enquêtés vis-à-vis de leurs démarches et qui acquièrent, de ce fait, leur adhésion.

Un autre point à soulever concerne la façon dont la pratique des initiés est perçue par leur entourage. Les entretiens menés avec les reconstituteurs apportent des éléments de réponse. Les « proches » dont il est question peuvent faire partie de la famille élargie (en dehors de la famille nucléaire, qui souvent fait aussi de l'histoire vivante) ou bien des amis. La plupart du temps, ce qui est énoncé est une certaine incompréhension de la part de l'entourage, les informateurs étant perçus comme des *« curiosités »* : tous les enquêtés, sauf un (*« ma pratique est plutôt bien perçue »*), mettent en avant ce fait. La représentation sociale du loisir, pour ceux qui n'en font pas partie, relève du champ de l'originalité, comprise de son côté négatif comme positif : *« Avec curiosité et humour »*, *« Avec bienveillance et intérêt, mêlé de curiosité »*, *« Ils ont du mal à comprendre l'intérêt qu'on peut y trouver »*, *« Ils pensent que c'est un loisir d'original »*, *« La plupart d'entre eux avec un œil amusé et curieux, ils me considèrent un peu comme un doux-dingue. »*

La reconstitution fait sourire, parce que la représentation sociale du hors-groupe la positionne du côté du carnaval et du déguisement, et par extension, comme une distraction enfantine. De l'*« originalité »* à la marginalité, la frontière reste ténue. *« J'ai toujours été considéré comme un loufoque marginal, c'est donc finalement cohérent pour eux que j'aie une pratique de loisir aussi peu normée. »* Cela montre que l'histoire vivante reste méconnue du grand public, y compris pour les proches des pratiquants. L'image qui ressort est celle d'une incompréhension : *« Mes amis ? Ils sont tous dans le milieu aussi ! Ma famille ? C'est un truc de péquenot d'aller se terrer dans le froid sous les tentes sans le confort moderne, enfin ! »*, *« On essaie de pas trop les saouler avec ça... »* Toutefois, plusieurs entretiens permettent de nuancer cette vision. Certains exposent le fait qu'ils prennent le temps d'expliquer leur engouement à leurs proches, de transmettre leur passion,

ce qui favorise par la suite une meilleure acceptation de l'entourage : *« Certains nous prennent pour des farfelus, d'autres trouvent ça intéressant car ils découvrent des choses »*, *« Ils trouvent que c'est une drôle d'idée, mais ils changent d'avis quand ils voient notre implication. »* Une fois la transmission effectuée quant à ce qui constitue réellement l'histoire vivante et les manières de la pratiquer, les proches se montrent plus réceptifs et leur représentation du loisir en est transformée. Transparaît, à travers la façon dont l'entourage perçoit la démarche, le principe des préjugés ou des stéréotypes : *« Ces produits de la pensée se présentent comme des élaborations groupales qui reflètent, à un moment donné, le point de vue prévalent dans un groupe relativement à certains sujets. Ils peuvent concerner aussi bien des faits et situations que des personnes et ont pour vocation essentielle de produire une espèce d'"image" qui vaut dans tous les cas et s'impose avec une valeur attributive ou prédicative […]. Le préjugé ressortit de ce point de vue à une espèce de convention sociale qui intéresse tout particulièrement certaines questions et se présente ainsi comme une élaboration mentale simple et unifiée valant pour tous les membres du groupe. »*[730] La forte proportion des proches qui regardent avec curiosité et amusement les acteurs, montre que les préjugés sont opérants pour les non-initiés. En revanche, leur représentation se modifie dans certains cas avec les explications fournies, qui relèvent, pour leur part, de la représentation sociale de l'activité telle qu'elle est mobilisée. De plus, cette vision des proches rejoint celle habituellement mentionnée par les enquêtés à propos des représentations du public[731].

Finalement, deux représentations sociales sont en jeu : celle de la communauté et celle des non-pratiquants. Ces deux *« images »* s'opposent : l'une relève des préjugés, et la seconde, à travers la transmission, tente de les modifier. Les deux représentations du même objet varient selon que les locuteurs se situent dans l'intra ou dans l'extra-groupe. Les enjeux pour les membres sont de montrer une démarche en dehors de l'image de marginalité qui lui est attachée de prime abord. Ainsi, les représentations sociales sont constitutives de l'identité de l'histoire vivante et peuvent s'opposer en fonction de la place occupée par les individus. Ce principe se laisse deviner tout au long de l'enquête et demeure effectif quant aux normes de la pratique.

[730]Pierre Mannoni (2006), *Les Représentations sociales*, *op. cit.*, pp. 23-24.
[731]*Cf.* pour rappel, le graphique n° 1, p. 165.

C.2. *Se donner à voir : présentation de soi et limites de l'exposition*

Les manières dont les pratiquants s'exposent font référence à une forme de présentation de soi. Ce principe est à rapprocher de la fonction d'*« orientation »* des représentations sociales : *« Dans toutes les situations d'interaction, le comportement des individus est déterminé par les quatre composantes de leur représentation de la situation : la représentation de soi, de la tâche, des autres et du contexte. »*[732] C'est à travers la représentation sociale des comportements attendus dans un contexte particulier, en l'occurrence lors d'interactions prenant place au sein de rencontres d'histoire vivante, que les individus vont jouer avec leur façon de se présenter à autrui. C'est la notion de *« garder »* ou *« perdre la face »* chère à Goffman, qui entre en compte. L'entrée dans les *« rites d'interaction »* impose une manière de se comporter afin de pouvoir être reconnu par le groupe : *« L'individu a généralement une réponse émotionnelle immédiate à la face que lui fait porter un contact avec les autres : il la soigne ; il s'y "attache". Si la rencontre confirme une image de lui-même qu'il tient pour assurée, cela le laisse assez indifférent. Si les événements lui font porter une face plus favorable qu'il ne l'espérait, il "se sent bien". Si ses vœux habituels ne sont pas comblés, on s'attend à ce qu'il se sente "mal" ou "blessé". En général, l'attachement à une certaine face, ainsi que le risque de se trahir ou d'être démasqué, expliquent en partie pourquoi tout contact avec les autres est ressenti comme un engagement. La face portée par les autres participants ne laisse pas non plus indifférent […]. La face que l'on porte et celle des autres sont des constructions du même ordre ; ce sont les règles du groupe et la définition de la situation qui déterminent le degré de sentiment attaché à chaque face et la répartition de ce sentiment entre toutes. »*[733]

« Garder la face » évite la sanction portée à l'encontre de ceux qui, au cours des *rites d'interaction*, n'ont pas su faire correspondre leur *« ligne d'action »* à celle véhiculée par l'ensemble du groupe. *« Un individu garde la face lorsque la ligne d'action qu'il suit manifeste une image de lui-même consistante. »*[734] Plusieurs exemples peuvent être donnés : pour les AMHE, participer à un atelier sans maîtriser les notions de base des techniques enseignées (par exemple le vocabulaire, la prise d'une garde, etc.) expose à un risque de *perdre la face*. En effet, ne pas connaître certains pré-requis, implicites, peut

[732]Anne-Marie Mamontoff (2010), *Tsiganes et représentation sociales*, *op. cit.* p. 20.
[733]Erving Gofflman (1974), *Les Rites d'interaction*, trad. fr., Paris, Minuit (1re éd. américaine : 1967), p. 10.
[734]*Ibid.*

conduire les interactants à considérer la personne comme se positionnant en dehors du groupe des initiés d'AMHE. De même, lors d'un campement *off*, *« être pris »* avec des objets anachroniques (bouteille d'huile, café, etc.), visuellement parlant, est considéré comme un échec à l'immersion et fait *perdre la face*, pour un temps, à l'individu « déviant » qui n'a pas respecté la ligne d'action du rassemblement. Les pratiquants, en acceptant d'être présents à un événement, acceptent ainsi tacitement les représentations sociales de chaque groupe (reconstitution ou AMHE) et sont tenus de s'y conformer pour ne pas être mis à l'écart ou risquer d'être sanctionnés.

Par ailleurs, parmi les rites d'interaction mis en place, les *« rites de présentation »* occupent une position importante, puisqu'ils fournissent à l'individu une manière d'entrer dans le groupe. Il s'agit de *« tous les actes spécifiques par lesquels l'individu fait savoir au bénéficiaire comment il le considère et comment il le traitera au cours de l'interaction à venir. Les règles qui régissent ces pratiques rituelles sont faites de prescriptions spécifiques, et non de proscriptions : si les rites d'évitement précisent ce qu'il ne faut pas faire, les rites de présentation spécifient ce qu'il faut faire »*[735]. Un nouvel arrivant se présente la plupart du temps *via* les forums. En effet, la participation à des manifestations inclut souvent au préalable une rencontre virtuelle. En outre, les présentations lors d'événements sont déjà en partie effectuées : la présence d'un participant sur un campement expose déjà son appartenance au groupe. Pour ce qui est des présentations en ligne, les rites sont parfois clairement exposés par écrit : le nouveau venu doit *« se présenter »*, ce qui comprend par exemple la période qu'il reconstitue. Sur certains espaces de discussion, cette action ouvre un droit d'accès au contenu, inaccessible autrement. Les introductions personnelles autorisent ensuite le groupe à émettre un jugement : soit la personne se conforme aux lignes d'actions des membres du forum et elle acceptée, soit elle ne s'y conforme pas. Dans ce cas, elle peut être conseillée ou parfois réorientée vers d'autres pratiques (jeux de rôles, etc.) plus proches de ce qu'elle semble rechercher. Les associations, quant à elles, font la présentation de leur site internet, qui est soumis à la même expertise. Ces rites permettent à la communauté de maintenir ses frontières en fonction des représentations sociales qu'elle donne de ses actions.

La présentation du costume forme un moment important des rites d'interactions. Là encore, c'est un moyen de montrer son appartenance au groupe. L'internet joue un rôle essentiel :

[735] *Ibid.*, p. 63.

les photographies produisent de l'identité personnelle. Si le costume est « validé » par les membres du forum, la personne *« garde la face »*. Dans le cas contraire, la tenue doit être modifiée pour correspondre aux normes de la communauté, qui reposent, sur ce point précis, sur les questions d'historicité. Cette exposition renvoie à la *« bonne tenue »* évoquée par Goffman : *« [Elle] est ce que l'on exige d'une personne avant de lui faire confiance comme interactant constant, équilibré pour la communication et apte à agir de telle sorte que les autres puissent jouer sans danger leur rôle d'interactants à son égard. »*[736] L'enjeu consiste à savoir avec qui les pratiquants interagissent, avant de laisser l'accès libre au groupe. La confiance passe par la mise en visuel des personnes qui cherchent à entrer dans la structure.

La présentation de soi fonctionne comme un moyen de contrôle de la communauté afin de maintenir active la représentation sociale qu'elle se donne d'elle-même. Les enquêtés peuvent tour à tour *garder* ou *perdre la face*, en des moments particuliers. Certaines interactions appellent à une sanction définitive tandis que l'échec de certaines autres n'est que temporaire. Ce qui importe est principalement la manière dont les informateurs s'exposent et se présentent. Le visuel joue un rôle essentiel et permet au groupe d'accepter, ou de refuser, de nouveaux membres. Les transgressions sont sanctionnées par l'exclusion, momentanée ou temporaire, en dehors des frontières.

Cette manière de se donner à voir comprend des enjeux personnels (l'acceptation ou non par le groupe) mais aussi communautaires : c'est toute l'identité de la pratique qui est en jeu à travers le comportement et les interactions mises en place par ses membres. Toutefois, certaines limites dans les manières de s'exposer sont à soulever. Il existe une forme de sur-représentation de certaines activités. C'est en particulier le cas de la vie « militaire » en reconstitution, ou de la technique de l'épée longue pour les AMHE. Les reconstituteurs ont été plusieurs à évoquer la part trop importante prise par le militaire et le non-respect qu'elle implique de l'historicité : *« Je regrette parfois la prééminence des troupes militaires sur les activités civiles. Ce qui fausse énormément la vision que l'on peut transmettre de ces sociétés anciennes. Pour l'exemple, on ne peut pas imaginer une troupe romaine sans légionnaires, alors qu'on oublie qu'à cette époque, très nombreux sont les civils qui ne verront jamais un militaire en équipement de toute leur vie. Au Moyen-Âge, aux XIVe et XVe siècles, lorsque les Savoie partaient en guerre, la ville d'Yverdon devait fournir, il me*

[736] *Ibid.*, p. 69.

semble, entre six et treize hommes d'armes, pour une population de 600 à 1 300 habitants ! » La sur-représentation de l'aspect militaire en reconstitution fragilise le concept de représentativité historique et, par là même, l'identité du groupe. L'historicité fait partie des éléments importants quant aux représentations sociales. La remettre en cause risque de mener à une transformation des pratiques. Ce fait a pu s'observer au cours des terrains : la très grande majorité des événements, excepté *Opus Manuum* uniquement dédié à la vie civile, accordent une part conséquente à la vie militaire, bien au-delà du concept de représentativité historique. À titre d'illustration, l'affiche 2011 du *Festival*[737] montre presqu'exclusivement la part militaire de la reconstitution, alors que la partie civile était effectivement bien présente. Concernant les AMHE, la représentation habituelle prend pour objet une épée longue, tandis qu'une quantité importante d'autres armes pourrait en être le symbole. Toutes les associations réservent au moins une part de leurs exercices à ce type de technique. Néanmoins, cette sur-représentation semble diminuer puisque dorénavant des tournois ont lieu avec d'autres armes : rapières, dussack, etc., laissant momentanément de côté la prédominance de l'épée longue.

À côté de cette sur-représentation de certains objets, l'exposition de l'histoire vivante trouve ses limites lorsque la fréquentation des manifestations est en chute. Le *Festival*, par exemple, malgré un mode de diffusion publicitaire varié, ne parvient pas à dépasser 10 000 visiteurs.

Le graphique page suivante, réalisé d'après des questionnaires distribués par les employés du musée aux visiteurs de l'édition 2011, permet de comprendre comment le public prend connaissance de l'événement.

Ce sont principalement les affiches et panneaux publicitaires qui font connaître le *Festival*, juste devant la participation à une édition précédente et le bouche-à-oreille. Autrement dit, la plupart des visiteurs avaient déjà connaissance de la manifestation. La presse, les tracts et les guides touristiques ne sont que pour une faible part dans l'apport de nouveaux publics. L'exposition variée de la manifestation ne suffit pas à la représenter suffisamment pour faire augmenter le nombre de visiteurs.

[737] *Cf.* en annexe 4, l'illustration n° 15, p. 657.

Graphique 56 : *Modes de connaissance du Festival*

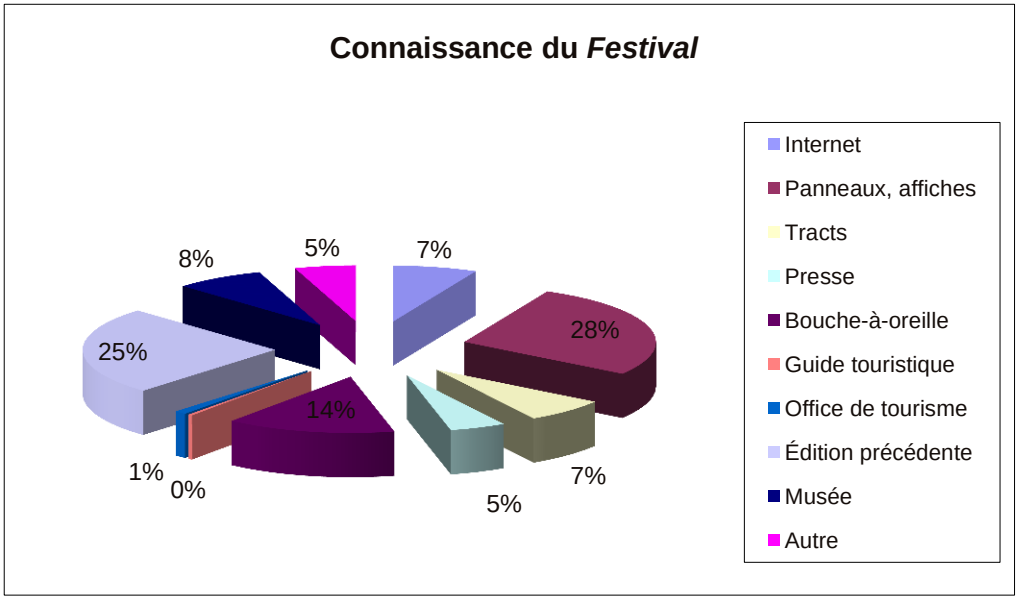

Source : Musée des Temps Barbares

Ce phénomène se fait ressentir pour les autres journées organisées par le musée des Temps Barbares : *« On a justement créé ce festival pour pallier aussi la baisse de fréquentation des Journées mérovingiennes, qui ont rodé un peu trop... On a voulu essayer de créer un grand événementiel comme ça se faisait ailleurs... Les entrées aux Journées, c'est dérisoire. Hier, je ne sais pas, il y a eu soixante personnes à peu près. C'est comme le jour du 15 août. Là on avait fait 350-370... Le samedi. Habituellement, le week-end du 15 août, c'est l'un des week-ends où on attire le plus de monde... Habituellement... »* Présenter l'histoire vivante selon plusieurs supports ne donne pas systématiquement lieu à une profusion en termes de fréquentation. Son exposition plurielle n'est pas synonyme d'attrait renouvelé, malgré les efforts réalisés en termes de communication.

Enfin, répondant à ce phénomène d'exposition non concluante, et pour faire écho à la sur-représentation de certains traits, une sous-représentation de la pratique est souvent mise en avant. Cela peut être lors d'un article de presse dans une revue nationale, qui traite de la reconstitution mais qui *« amène à des raccourcis : l'histoire vivante est expédiée en sept lignes ! »*. Les informateurs expriment leur mécontentement, suite à une mauvaise représentation, mais tout autant à une sous-représentation, la place qui est accordée à leurs savoir-faire étant jugée peu suffisante. Dans d'autres cas, ce sont les termes utilisés par les médias ou les organisateurs qui sont critiqués, comme l'emploi de *« reconstitutionnistes »*, qui démontre l'incompréhension et la mauvaise connaissance de la démarche de la part des

« extérieurs ». Ces exemples montrent que la sous-représentation, comme en témoigne la faible médiatisation des événements, amène les pratiquants à ressentir un sentiment d'exclusion ou d'incompréhension, venant des médias considérés comme *« sérieux »* (certaines revues, chaînes télévisées, etc.) et de certains organisateurs.

La présentation de la reconstitution, comme des AMHE, trouve ainsi ses limites, que ce soit à travers une sur-représentation, une exposition qui ne suffit pas à la faire connaître, ou une sous-représentation qui conduit à une sorte de mal-être. En revanche, la présentation de soi, comme les rites d'interaction, sont opérants pour le maintien des frontières de la communauté.

Ce chapitre, traitant des façons de pratiquer et de se donner à voir, a permis de mettre en lumière l'importance prise par le langage pour le groupe étudié, qui est un moyen d'identification et de placement par rapport aux autres communautés proches. C'est un enjeu mobilisé par les individus pour montrer leur appartenance sociale, qui reflète la démarche qu'ils mettent en place. En outre, les manières de faire, de la reconstitution ou des AMHE, dévoilent un rapport au corps particulier qui fait ressortir des façons d'être dans le loisir. La vulgarisation, comme l'autoréflexion portée par les informateurs sur leur activité, ou encore la spécificité française de la pratique, dénotent un processus identitaire en création constante. La *« présentation de soi »* favorise par ailleurs un attachement renouvelé à la collectivité. En écho à ces comportements, ce qui est montré au cours des rassemblements est en lien avec les représentations sociales en jeu. Ces dernières sont par extension génératrices de stabilité quant aux valeurs de la communauté. Les méthodes qu'utilise le groupe pour se former en tant que tel doivent alors être présentées.

CHAPITRE XV : QUELLE(S) COMMUNAUTÉ(S) ?

Ce troisième chapitre aborde la notion de *groupe* propre à l'histoire vivante. Plusieurs points peuvent être soulignés. D'abord, reconstitution et AMHE développent une forte identité « virtuelle » à travers l'emploi des NTIC. Ensuite, la volonté affichée de présenter une forme d'*« entre-soi »* est constitutive des caractéristiques de la démarche. En revanche, il est possible de relever des dissensions et des fractures qui viennent scléroser l'unité mise en avant.

A. Une communauté virtuelle

Il s'agit, en premier lieu, de s'attacher à comprendre les façons dont l'histoire vivante se développe et se maintient à travers l'usage des NTIC. Ces technologies favorisent les échanges entre les individus et mobilisent la création d'une identité commune autour de l'objet de discussion. L'activation du lien social se réalise en dehors des manifestations et passe par l'utilisation de l'internet. *« Le cyberespace traduit un nouvel univers économique mais aussi social et culturel. Il affranchit les distances et nourrit la globalisation […]. Cet univers bouleverse les modes de fonctionnement établis depuis la révolution industrielle et suggère d'autres orientations capables d'utiliser les nouvelles dimensions de notre monde. »*[738] Ces nouvelles manières de communiquer, abondamment employées par les pratiquants, ne sont pas spécifiques à l'histoire vivante : elles font sens pour l'ensemble de la société contemporaine au sein de laquelle se développent reconstitution et AMHE. Plusieurs emplois de ce *« cyberespace »* peuvent être relevés, allant de la simple communication à l'échange, en passant par la médiatisation.

L'augmentation des espaces de discussions en ligne a permis une communication de plus en plus importante sur la pratique et entre les personnes, renforçant l'identification à un loisir commun. Les sites internet d'associations sont une vitrine de présentation des activités. Plus particulièrement, l'utilisation croissante des réseaux sociaux, et notamment de *Facebook*, participe à une exposition de soi. Les reconstituteurs, comme les pratiquants d'AMHE, se créent ainsi un ensemble d'*« amis »*, eux aussi acteurs de l'histoire vivante. À la différence des forums, ces réseaux révèlent des échanges qui ne concernent pas toujours directement leur passion et loisir. Ces discussions dévoilent des traits plus personnels,

[738] Serge Fdida (1997), *Des Autoroutes de l'information au cyberespac*e, Paris, Flammarion, p. 103.

relevant de la sphère privée, qui ne sont pas abordés dans d'autres cyberespaces destinés aux dialogues sur l'activité en tant que telle. La mise en lumière de caractères privés invite à approfondir ce que les enquêtés acceptent de donner à voir d'eux-mêmes : cela renforce leur identification en tant que membre d'un groupe. Ce qui transparaît est une possibilité de faire perdurer les échanges en dehors du cadre formel de la reconstitution, par exemple. En d'autres termes, les réseaux sociaux viennent compléter les informations laissées sur les forums, sites ou blogs, mais d'un point de vue davantage personnel et informel. Les conversations amorcées en d'autres lieux numériques se poursuivent *via* les réseaux sociaux et dépassent le simple domaine de l'histoire vivante, ajoutant de cette manière une identité multiple à ceux qui prennent part à ces échanges.

En dehors de l'emploi fait de ce type de réseaux, les thèmes traités sur les forums ont un objectif d'échange et de transmission. Ces espaces servent à présenter des réalisations (costumes, techniques, etc.) qui seront ensuite critiquées, de manière positive ou négative, afin de permettre une progression et une acceptation au sein du groupe. L'emploi des nouvelles technologies répond à un besoin de communication relatif au loisir sollicité. Elles ont donc une *« fonction déterminée et satisfont à une sociabilité adaptée, tant au statut des correspondants, qu'au caractère des échanges »*[739].

En dehors de la validation, implicite, de la démarche d'une personne par l'ensemble de la communauté qui existe à travers les NTIC, les forums remplissent d'autres rôles. L'accès à l'internet favorise la transmission sous la forme de discussions mais aussi par le biais de la mise à disposition de documents. C'est le cas des sources primaires, ou des photographies, qui sont partagées avec l'ensemble des initiés. *« Les autoroutes de l'information participeront certainement au désenclavement culturel et social. L'accès au réseau, condition indispensable, ouvre la possibilité de "voyager", de converser avec des correspondants à l'étranger ou des visualiser des expositions inaccessibles auparavant. »*[740] Ce principe se retrouve lorsque des enquêtés mettent en ligne leurs clichés personnels de pièces de musées, pour donner la possibilité à chaque membre de la communauté de les visualiser et éventuellement de s'en servir pour une application personnelle. L'accès facilité aux échanges d'images et de photographies est le fait des participants à ces espaces numériques, ainsi que de certaines structures comme les musées.

[739]Brigitte Munier (2004), « L'influence des nouvelles technologies multimédias sur les formes de sociabilité », *Communication et Langages*, n° 140, avril-juin, p. 132.
[740]Serge Fdida (1997), *Des Autoroutes de l'information au cyberespac*e, *op. cit.*, p. 107.

Certaines mettent à disposition, et en usage libre, des banques de données référençant des enluminures, des textes, etc. L'usage de ces sites est, pour les pratiquants, d'une aide inestimable pour leurs recherches. *« L'intérêt pour le Moyen Âge est bien vivant et il faut s'en réjouir : les historiens ont besoin de lecteurs, et la recherche grâce à Internet est bien mieux connue, bien plus accessible. »*[741] L'internet et les échanges qui en découlent facilitent l'accès aux données historiques et archéologiques, nécessaires à l'histoire vivante pour sa mise en place et sa présentation. Se comprend, de ce point de vue, le discours tenu par les informateurs qui sont dans *« le milieu »* depuis plus de dix ans.

La reconstitution, en particulier, est, selon eux, de *« meilleure qualité »* depuis l'avènement de l'ère numérique : *« On peut basculer du bon côté beaucoup plus vite qu'à l'époque. »* La diffusion de matériaux culturels en ligne, comme les échanges facilités entre reconstituteurs, apportent une modification de la pratique en permettant des réalisations de meilleure qualité. La possibilité de profiter des expériences de chacun aide les enquêtés dans leur propre conception de l'activité. En outre, l'ouverture de contenus autrefois conservés en un lieu géographique unique accorde une aisance dans l'accès aux sources. Les différents cyberespaces servent à une utilisation simplifiée des éléments au fondement de l'histoire vivante. Un professionnel note ce point précis : *« Les reconstituteurs sont plus attentifs aujourd'hui qu'il y a dix ou quinze ans. Les influences venues d'Angleterre ou d'Allemagne, notamment, ont été bénéfiques. »* L'internet favorise par ailleurs les relations entretenues avec les reconstitutions d'autres pays, le transfert de connaissances et compétences (je pense ici aux artisans des pays de l'Est, par exemple, qui ont presque tous un site internet qui apporte une identification immédiate), ainsi que les déplacements géographiques. Les supports numériques ont donné lieu à un développement, au moins en interne, de la démarche. L'organisation de manifestations regroupant diverses nationalités est aidée par les échanges virtuels en amont, comme en témoigne la recréation de la bataille d'Hastings, entre autres.

D'un autre côté, les différents espaces de discussions permettent aux membres de se connaître et d'affirmer leur appartenance à la communauté, avant de se rencontrer lors d'un rassemblement. Se présenter sur les cyberespaces favorise une acceptation pour les échanges futurs qui se dérouleront *de visu*. Ce principe invite à penser la question des identités numériques. *« Les relations sociales entre les citoyens du monde s'en trouvent*

[741] Joseph Morsel et Christine Ducourtieux (2007), *L'Histoire (du Moyen Âge) est un sport de combat... op. cit.*, p. 76.

également modifiées. Dans la mesure où l'on peut maintenant converser avec un individu anonyme sur le réseau, partageant un intérêt commun, de nouvelles formes de relations sociales sont établies. »[742] Il est important de préciser les manières dont se déroulent les échanges et l'identité attribuée à chaque participant. L'inscription à un forum demande de choisir un nom d'usage derrière lequel la personne physique pourra s'exprimer. Il arrive que certains prennent leur propre nom, et plus généralement leur prénom, mais la plupart du temps, c'est l'utilisation d'un pseudonyme qui est de rigueur. Ceux-ci font référence à des concepts médiévaux comme à des termes *« d'époque »*, mais ce n'est pas une obligation. À cet égard, il arrive que des interrogations soient portées sur les noms présentés et que ces derniers fassent sens pour un univers fantastique. Bref, le pseudonyme choisi, même s'il ne fait pas explicitement référence au Moyen-Âge, n'agit pas comme une barrière à l'entrée dans le groupe.

Au final, les conceptions auxquelles il renvoie ne sont pas importantes. En revanche, ce qui est essentiel pour les informateurs et qui permet le fonctionnement du groupe, est la nécessaire superposition d'un surnom à une personne. Ceci est valable pour ceux qui sont très présents sur les forums et sur les rassemblements. Un individu qui ne fait que *« passer »* n'est pas soumis à cette règle. Mais s'il décide de *« rester »* et de s'investir dans la démarche, sa présence sur un événement et la rencontre avec d'autres pratiquants lui conféreront une identité nouvelle, en dehors de son simple pseudonyme. De même, en fonction des forums fréquentés, certaines personnes changent de nom tandis que d'autres modifient fréquemment leur pseudonyme. Cette transformation d'identité numérique ne pose pas de souci puisque ce ne sont pas les surnoms qui sont le reflet d'un discutant, mais les personnes physiques. Ce qui importe n'est pas le mot choisi pour se désigner, mais la personne qui s'exprime. D'ailleurs, des critiques sont parfois faites à l'encontre de ceux qui participent à une discussion et qui, tout en étant vindicatifs, ne prennent pas le risque d'exposer leur identité *« réelle »*. Il existe une forme de continuité entre l'identité numérique et l'identité physique. L'usage du pseudonyme n'est pas un moyen de demeurer anonyme, il agit, au contraire, comme un marqueur identitaire fort. C'est bien la personne qui s'exprime et qui est reconnue et non pas un *« avatar »* désigné par un nom d'emprunt.

Le concept de personne interroge sur l'identité attribuée aux acteurs de ces espaces de discussions. *« Qu'est-ce qu'une personne ? C'est à l'évidence un artefact comme le sont*

[742]Serge Fdida (1997), *Des Autoroutes de l'information au cyberespac*e, *op. cit.*, p. 106.

un outil, une œuvre d'art, une langue ou un État. Les personnes n'existent pas, en effet, comme existent les êtres humains. Ceux-ci, en tant qu'êtres biologiques, existent indépendamment de ce qu'en pensent les hommes […]. L'existence de la personne est donc le fruit d'une convention. La personne reçoit ses propriétés. Elle est un fait institutionnel relevant de conceptions humaines et non de lois naturelles […]. Il paraît évident qu'on n'est pas une personne à soi tout seul puisqu'il faut, pour l'être, être considéré comme une personne par d'autres personnes et, dans le même temps, traiter autrui en personne. Il paraît tout aussi trivial qu'on ne traite autrui en personne et qu'on est soi-même considéré comme étant une personne qu'à la condition de présenter des traits individuels, ceux-ci faisant de chacun de nous la personne que nous sommes et pas une autre. »[743] Pour ce qui est du lien entre personne physique et identité numérique, ce n'est pas le pseudonyme qui institue un individu en tant que membre du groupe, le renvoi à un être biologique susceptible d'être rencontré lors d'un campement. L'importance est accordée à la situation réelle, davantage qu'à l'expression virtuelle, bien que cette dernière permette une première approche.

Pourtant, au cours des manifestations, les noms civils des personnes n'étant pas connus, c'est souvent par leur pseudonyme que les enquêtés vont s'interpeller. Ce phénomène s'estompe à mesure que les rencontres se multiplient : les prénoms sont appris, parfois aussi les noms de famille, et le surnom se fond dans l'usage du nom réel. Il est possible, à ce propos, de dresser un parallèle avec les principes relevés en ce qui concerne les joueurs de jeux en ligne et leur rapport à l'identité numérique : *« Le joueur est représenté par un avatar capable d'interagir avec les avatars des autres joueurs connectés. »*[744] L'emploi du pseudonyme fait référence au principe de l'avatar : la personne (*« réelle »*) qui s'exprime le fait au nom de son avatar mais elle n'en est pas dissociée pour la réception de ses interactions avec les autres membres de la communauté. *« Cette façon de parler, naturelle pour les joueurs habitués à faire sans cesse la séparation entre personne et personnage, paraît souvent choquante pour les non-joueurs. Pourtant, à bien y réfléchir, le joueur de Monopoly dit bien, lui aussi, "Je suis en prison" quand il y place son pion, sans pour autant être soupçonné de se prendre pour un chapeau ou un fer à repasser. »*[745]

[743]Gérard Lenclud (2009), « Être une personne », *Terrain*, n° 52, mars, p. 17.
[744]Claudie Voisenat (2009), « Comment peut-on être *troll* ? », *Terrain*, n° 52, mars, p. 129.
[745]*Ibid.*, p. 136.

Pour la reconstitution en particulier, l'utilisation au cours d'une manifestation des pseudonymes des personnes ne les identifie cependant pas à un jeu qui pourrait consister à les replacer *« au Moyen-Âge »* : *« Messire X »*, ou prénom associé à un nom de village, etc. En outre, *« tout autant que ces abus de langage, ce qui gêne le non-joueur est la capacité de celui qui joue de s'immerger (voire de se laisser submerger) dans un monde de pixels et d'y éprouver des émotions incompréhensibles pour celui qui y reste extérieur »*[746]. Se dévoile de nouveau le principe de l'immersion, qui constitue un point important pour les pratiquants. Le parallèle entre l'immersion dans un jeu et dans une vie de campement est révélateur d'une identité de groupe, qui demeure obscure pour ceux qui n'en font pas partie. Dans tous les cas, le rapport des personnes à leur nom d'emprunt ne forme pas une rupture. L'énonciation est comprise au regard de l'individu-personne : pour les cyberespaces de l'histoire vivante, l'avatar n'est qu'un nom et ne remplace en aucun cas la personne qui s'exprime et qui est toujours perçue à travers son pseudonyme. Le principe de l'énonciation est central : le rapport à l'écrit peut être compris, dans ce cas précis, de la même manière que les échanges oraux. *« L'acte locutoire, c'est l'opération prédicative elle-même : dire quelque chose sur quelque chose […]. Il est ainsi souligné que ce ne sont pas les énoncés qui réfèrent, mais les locuteurs qui font référence. »*[747] Ce n'est pas simplement un nom virtuel qui s'exprime mais la personne qui l'anime. Ce qui compte est le statut accordé à chaque individu : pour ce qui est des forums d'histoire vivante, le sujet référent n'est pas l'avatar, c'est le reconstituteur ou le pratiquant d'AMHE, en particulier pour le noyau central de ceux qui fréquentent ces espaces.

Toutefois, *« l'abondance d'information n'est pas nécessairement synonyme d'un enrichissement de la connaissance »*[748]. Cette citation invite à développer l'idée selon laquelle le groupe des pratiquants ne se perpétue pas uniquement à travers les supports numériques. Si ceux-ci sont générateurs d'identité et d'investigation personnelle, ils doivent être réactivés par des rencontres *« réelles »*. Les échanges, comme il a été exposé, transitent tout autant par la transmission directe que virtuelle. En effet, les connaissances acquises par l'internet ne sont pas toujours suffisantes, en particulier pour ce qui est des savoir-faire qui doivent être expérimentés et qu'aucun espace de discussions ne pourra remplacer. En outre, l'internet est quelquefois le vecteur d'informations erronées, et la présence d'un individu à un événement, qu'il soit costumé ou simple visiteur, donne parfois

[746] *Ibid.*
[747] Paul Ricœur (1990), *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil, p. 58.
[748] Serge Fdida (1997), *Des Autoroutes de l'information au cyberespac*e, *op. cit.*, p. 104.

lieu à des réajustements directs quant aux recherches préalablement effectuées. Les rencontres sont un support de renforcement des liens communautaires, tout comme une manière de contrôler ce qui est exposé virtuellement. Toutefois, tous les enquêtés ne se servent pas des supports internet, ce qui démontre encore davantage l'importance prise par les rencontres sur les campements, qui favorisent l'intégration de ceux qui sont peu présents *« en ligne »*.

Un autre objectif de l'utilisation des espaces numériques est la médiatisation qui peut être faite, par ce biais, des activités. Plusieurs exemples peuvent être énoncés. L'internet sert de support à une diffusion de ce que propose l'histoire vivante. La grande majorité des associations ont un site internet, qui agit comme une vitrine de leur démarche. Ces sites fournissent une visibilité aux troupes, ainsi qu'une identité numérique. Pour les AMHE en particulier, une page *web* a été consacrée au référencement de tous les groupes français (ou frontaliers). Cet annuaire, tenu par un membre d'une association, donne une image globale de la pratique et à oriente ceux qui cherchent à rejoindre cette activité. D'autre part, une médiatisation par l'internet est effective pour les reconstitutions de bâtiments. Ces réalisations sont exposées sur les forums : le déroulement de ces créations est révélé au fur à et à mesure. *« La seule médiatisation est la présentation sur le forum des GMA. »* C'est d'ailleurs suite à un échange sur ces espaces que j'ai pu prendre contact avec les personnes à l'origine de ces projets. L'enjeu est, pour eux, de montrer leurs actions et d'obtenir l'assentiment du groupe, tout en insistant sur la possibilité matérielle de ce type de reconstitutions.

L'internet est un moyen de pouvoir joindre l'ensemble des initiés. Certains magazines spécialisés font appel aux reconstituteurs, par l'entremise des forums qui apparaissent comme un espace centralisateur, afin de connaître leurs attentes quant aux publications. En d'autres termes, les lieux virtuels consacrés à la démarche fonctionnent comme une référence, un endroit au sein duquel la grande part des pratiquants se retrouve et qui permet de relayer les informations. C'est à travers un mail envoyé à toutes les troupes qui étaient présentes au *Festival 2011*, qu'Alain Nice, organisateur, annonce sa volonté d'arrêter cette manifestation. Cet envoi a été retransmis sur de nombreux forums. L'internet est un moyen de communiquer avec un maximum de personnes, en particulier les initiés, mais aussi avec ceux qui, potentiellement, peuvent chercher à intégrer l'histoire vivante. Plusieurs types de médiatisation existent : l'emploi de l'internet peut servir à s'adresser au groupe de

pratiquants comme à un ensemble plus large. Les objectifs sont doubles : réactiver les valeurs par la présentation de réalisations, par exemple, ou s'adresser à un *« en dehors »*, de manière à orienter ceux qui ne sont pas encore adhérents vers une association. L'internet agit comme un support d'expression de la reconstitution et des AMHE et permet de s'adresser à l'ensemble de la communauté, comme à ceux qui n'en font pas encore partie. Pourtant, la volonté de faire connaître un événement passe par d'autres médias : programmes, affiches, etc. qui agissent de la même manière en ayant pour objectif de diffuser largement l'activité. *« The mediatisation process begins with flyers, programs, posters, papers which are worth being studied because they signal the festival and because they structure its memory and the ways it will be performed in the future. In the past, such programs did not exist at all, and the success of a festival simply depended on the way it was orally advertised. »*[749] Ce principe a pu être observé pour le *Festival* qui, en plus d'une publicité réalisée par les affiches et supports papiers, met régulièrement son site internet à jour. De plus, les annonces sont relayées par les forums qui participent à inscrire la manifestation dans l'espace communautaire virtuel.

Pour autant, il existe une certaine forme de méfiance de la part des initiés vis-à-vis des médias en général, dès que l'histoire vivante est représentée par des personnes extérieures au groupe. La crainte exprimée est celle de voir l'activité déformée, tournée en dérision par les reportages télévisés en particulier. J'ai pu, plusieurs fois, entendre des reconstituteurs raconter leur refus de prendre part à des émissions, qu'ils considéraient comme une manière de faire de l'audimat et non comme une envie de comprendre la démarche. La participation à des médias non sollicités par le groupe est moins évidente et répond à une méfiance, qui fait suite à de mauvaises expériences, partagées avec l'ensemble des pratiquants. La communauté s'expose à travers le numérique, mais uniquement celui qu'elle peut maîtriser et qui ne dépend pas de personnes qui pourraient mettre en place leur propre vision, en dehors de celle véhiculée par les enquêtés.

L'utilisation des outils numériques, comme des médias au sens large, permet à l'histoire vivante de resserrer les liens communautaires (en établissant des espaces d'échanges et en facilitant l'expérience acquise individuellement grâce à la diffusion des connaissances) du moment que l'emploi des cyberespaces se réalise « en interne ». Le principe de la communauté « virtuelle » aide par ailleurs à donner une image de l'approche à un

[749]Laurent Sébastien Fournier (2008), « The claim for History in contemporary calendar festivals : legendary, historical and present times », *op. cit.*, p. 69.

maximum de personnes. L'internet est dès lors une manière de transmettre une demande de reconnaissance à grande échelle. En plus des liens qui se tissent au travers de ces outils, l'*entre-soi* forme une notion essentielle d'activation de l'approche de reconstitution ou d'AMHE.

B. L'entre-soi

Aidant à la mobilisation d'une identité de groupe, l'*entre-soi* est une demande constante, mais pas nécessairement explicite, des enquêtés. L'objectif est de pouvoir se retrouver entre pairs ayant des valeurs similaires, permettant la reconnaissance globale de l'histoire vivante. Ce fait est constitutif de l'identité du groupe parce qu'il réactive les volontés individuelles dans un tout plus global.

Cette façon de percevoir la démarche s'expose de plusieurs manières. En premier lieu, l'immersion forme une part importante de cette volonté de se retrouver entre *« mêmes »*. Elle est active au cours des *off*, qui favorisent un regroupement des acteurs en dehors du public. Plusieurs informateurs déclarent ne participer qu'à des événements de ce type, parce qu'ils sont les seuls à permettre un entre-soi. L'immersion n'inclut que des membres reconnus du groupe qui ont souvent dû soumettre leurs costumes aux critiques des organisateurs, afin de respecter l'historicité souhaitée et énoncée dans les règlements. Les entretiens menés avec les organisateurs apportent des éléments explicites : *« Ce qui est demandé est une tenue correcte pour la période envisagée, pas d'anachronismes flagrant sur les camps, l'utilisation de textiles et matériaux naturels, pas de GSM ni de cigarettes, dissimulation du plus possible d'objets du XXIe siècle, etc. », « Obligation de masquer tous les objets anachroniques par rapport à la période reconstituée, l'idéal étant de ne pas en avoir du tout. »*

« S'immerger » le temps d'un week-end consiste à laisser de côté un maximum d'objets contemporains, en particulier le matériel électronique (téléphones, ordinateurs, etc.), mais surtout de retrouver des amis, des connaissances ou de rencontrer de nouvelles personnes ayant toutes en commun une passion. Ce principe ne se retrouve pas dans les AMHE, qui n'évoquent jamais la notion d'immersion. Les reconstituteurs, en revanche, cherchent à être entre eux pour échanger leurs connaissances, savoir-faire et plus largement leurs visions du loisir dans un contexte privé, qui ne sera l'objet d'aucune perturbation extérieure. Tout se passe comme si le groupe des participants à un *off* vivait en autarcie le temps d'un week-

end. Seule la communauté des pratiquants est active, en dehors d'un ancrage dans la société plus large.

De plus, l'immersion favorise l'apprentissage de nouvelles techniques qui viendront renforcer les connaissances quant à la période médiévale mais aussi renouveler le loisir à travers d'autres manières de faire. Les *off* sont l'occasion d'échanger à propos de la vie privée des individus et de passer de la simple connaissance d'un pseudonyme à l'instauration d'une identité de *personne*. Ce qui est n'est pas abordé dans les conversations *via* l'internet peut l'être lorsque les informateurs se rencontrent *de visu*. L'entre-soi favorise la libération de paroles et de discours, du point de vue tant technique que personnel. L'immersion engendre des interactions approfondies, qui conduisent à une identification individuelle forte aux valeurs dominantes. En d'autres termes, la fermeture d'un groupe sur lui-même le temps d'un week-end ressoude les frontières de la pratique à travers le partage d'enjeux communs. Ce qui est générateur de cohésion sont les amitiés qui se lient souvent au cours de ces rassemblements et forment un noyau solide pour la reproduction ultérieure de l'activité. Ainsi, l'immersion ne renvoie ni à une volonté de *« vivre comme au Moyen-Âge »*, ni à un rejet du monde moderne, mais à une envie de se retrouver entre individus animés de la même passion. L'importance accordée aux *off* se comprend en fonction de la possibilité offerte à la communauté de se positionner comme un groupe susceptible d'autogestion.

La mise à l'écart du public aide à réactiver les échanges entre participants et à renouveler des approches qui seront susceptibles d'être réutilisées en animation. Un enquêté énonce clairement ce point : *« Je voulais aussi aborder la question de l'immersion, de la reconstitution sociale et des mentalités. J'y adhère assez peu, sauf dans un cadre extrêmement limité dans le temps, et dans un contexte minutieusement préparé. Recréer un bol ou une paire de chaussure est déjà compliqué, mais redonner vie de façon cohérente à des pratiques sociales, des gestuelles, voire des langages, me semble utopique […] La reconstitution est donc pour moi avant tout matérielle. Que je sois habillé en paysan, en évêque ou en guerrier musulman, je demeure moi-même et ne prétends pas devenir un autre, il n'y a aucune projection. Les personnages que je reconstitue sont des agrégats matériels qui illustrent une catégorie sociale, rien de plus. »* Les objectifs possibles à atteindre sont soulignés : ce sont des règles que l'ensemble des participants acceptent. Il

s'agit de reconstituer une culture matérielle et non un état d'esprit. La distinction avec des activités proches (jeux de rôle, etc.) trouve ici son point de référence.

Compte tenu de la manière dont se présente l'immersion, une distinction peut être opérée entre ce qui relève de la communauté, groupe restreint, divisé en fonction de la reconstitution ou des AMHE, et ce qui fait référence à la société, ensemble plus global au sein duquel prend place l'histoire vivante. *« Distinction formulée par Ferdinand Tönnies (1887) entre la Gemeinschaft (communauté), où les individus se fondent en totalité, et la Gesellschaft (société), où ce sont les intérêts personnels qui orientent les conduites ou les comportements. »*[750] Cette définition permet de placer l'objet d'étude davantage du côté de la communauté. En effet, c'est d'abord un terme qui est souvent employé par les enquêtés, en particulier pour les AMHE : *« La communauté AMHE »*, qui fait référence à l'ensemble des associations reconnues (par les habitués) comme faisant des arts martiaux de ce type. Par ailleurs, les frontières de la pratique, instituées par le langage par exemple, mettent de côté ceux qui n'en font pas partie, les *playmobils*. C'est une unité de démarche qui est créée de cette manière et qui relie tous les individus par un souhait commun : le respect de l'historicité. La notion de responsabilité commune accentue l'importance prise par les intérêts du groupe. Lorsqu'une association fournit une image négative de l'activité (en termes pédagogiques ou historiques), c'est l'ensemble du groupe qui est pénalisé parce que l'image donnée de la démarche est « fausse ». *« Nous avons une responsabilité les uns envers les autres »*, *« Chacun reflète l'image de sa compagnie. »* Il en est de même pour les rapports de blessures, qui servent d'avertissement à l'ensemble des initiés.

Ainsi, le principe de la communauté est opérant pour l'histoire vivante, qui voit ses membres se sentir responsables des actions de chacun. C'est l'ensemble de l'approche qui est en jeu dans les démarches individuelles et, pour cette raison, la sanction et la délimitation des frontières occupent une place primordiale. Le fonctionnement sur le mode communautaire permet en outre de réactiver l'entre-soi qui agit comme un garant de la perpétuation de cette approche médiévale : l'envie de se retrouver entre pairs, ayant un loisir et une passion en commun, invite les individus à se fondre dans l'identité du groupe. Il n'est cependant pas exclu que des intérêts individuels sclérosent l'ensemble ; ce fait se ressent lorsque des dissensions entre troupes ou individus deviennent publiques. Pour autant, les problèmes se règlent soit en privé, soit d'une manière conforme aux normes de

[750]Gilles Ferréol (sous la dir. de) (2002), *Dictionnaire de sociologie*, *op. cit.*, p. 21.

la communauté. Par exemple, des oppositions quant à la réalisation d'un costume se verront parfois minimisées dès qu'une source primaire, pour défendre l'une ou l'autre position, aura été proposée.

D'autres points qui exposent l'*entre-soi* sont les motivations des reconstituteurs, recueillies au cours des entretiens. Ce qui est essentiel, ce sont les rencontres avec d'autres passionnés, comme la possibilité offerte de s'essayer à divers savoir-faire. Ces réponses font écho à ce qui a pu être analysé d'après les questionnaires. La notion de *« dépaysement »* est souvent énoncée, mais j'y reviendrai ultérieurement. En revanche, d'autres traits apparaissent qui éclairent l'attachement porté au groupe. L'objectif de certains rassemblements est que *« tout le monde se connaisse »*, pour encourager les échanges. Des reconstituteurs expliquent l'importance prise par le *« plaisir de rencontrer des personnes ayant les mêmes centres d'intérêts que moi »*, *« l'envie d'être avec des gens aussi malades ! »*, ou encore la place de cette *« activité qui fait évoluer et qui apprend à se remettre en question »*. C'est aussi une *« question de liberté, qui est à vivre pleinement »* et une occasion d'aller *« voir les copains »*. Parmi d'autres objectifs, l'une des finalités de la pratique est de pouvoir retrouver des personnes appartenant à la même communauté. Les intérêts communs sont soulignés puisqu'ils permettent aux enquêtés de ne pas demeurer isolés mais de pouvoir partager avec d'autres. Se sentir appartenir à un même groupe, ayant des valeurs communes à celles développées individuellement, forme une trame de fond des raisons qui poussent les informateurs à pratiquer. L'entre-soi et le resserrement communautaire sont nécessaires parce qu'ils réactivent les échanges et rappellent que ce loisir ne prend place qu'avec autrui : il ne peut être opérant de manière solitaire. C'est une sorte d'émulation qui est recherchée, afin de perfectionner les exercices au niveau personnel et de perpétuer la démarche au niveau de groupe.

Un autre trait qui est caractéristique de l'attachement au groupe est l'usage fait du pronom personnel pluriel par les pratiquants. Le *« nous »* désigne souvent l'ensemble global des initiés, et des dialogues qui pourraient faire uniquement référence à un individu sont souvent énoncés à travers l'usage du pluriel : *« Nous restons des personnes du XXIe siècle »*, *« Nous avons besoin des artisans pour notre loisir »*, *« Nous devons nous contenter de partager un acquis culturel »*. Ce « nous » est parfois remplacé par le pronom indéfini *« on »* qui met en avant le principe de rattachement à un ensemble plus vaste, mais de façon plus informelle : *« On partage. »* Au-delà des spécificités propres de chacun

(artisans, professionnels, organisateurs, etc.), c'est l'appartenance à un même ensemble qui est instaurée à travers la manière de s'exprimer et d'employer des pronoms qui ne font pas référence uniquement à soi-même. À titre d'exemple, un organisateur, nécessairement axé sur la transmission au public, expose son incompréhension par rapport aux camps *off*. Cette citation, déjà exposée par ailleurs, est reprise afin de porter une attention particulière aux termes employés : *« Je suis toujours un peu surpris par ces camps privés où* ils *se font plaisir entre eux....* Nous, *ce qui nous importe ici, c'est une diffusion de la connaissance. »* Une distinction est opérée, sous forme de mise à l'écart, entre le *« je »* organisateur, le *« nous »* comme ensemble global de la structure organisatrice, et le *« ils »*, c'est-à-dire les reconstituteurs qui participent à des rassemblements sans public. Cette dissociation n'est pas effectuée par les autres enquêtés, mais elle présente les manières dont les frontières entre *« nous »* et les *« autres »* se dessinent. Ces derniers peuvent être des pratiquants, membres du groupe mais avec une démarche différente, comme des personnes faisant partie du *« hors-groupe »* et positionnées à l'extérieur des frontières en fonction de la nomination qui est leur est attribuée. Par ailleurs, les individus qui font de la reconstitution depuis de nombreuses années évoquent le fait qu'ils finissent par connaître une grande partie des membres du groupe, y compris dans les AMHE : *« Je connais beaucoup de monde... Je ne connais pas toutes les petites troupes de partout mais tu connais quand même les gens importants, les gens qui gravitent dedans, qui ont une activité professionnelle, tu finis toujours par retomber plus ou moins sur les mêmes personnes... »*, *« Le truc, c'est que nous, on faisait de l'animation depuis pas mal d'années, on connaissait beaucoup de monde. »* S'expose encore le symbole de l'appartenance à une communauté à travers l'emploi du pronom personnel *« nous »*.

Il semble toutefois que l'utilisation du langage et des pronoms-sujets pour signifier son appartenance au collectif soit moins opérante pour les AMHE. Si la *« communauté AMHE »* agit comme une référence identitaire importante, l'inscription individuelle en son sein se réalise moins spontanément. Ce sont les associations qui manifestent leur adhésion à cette communauté : leurs membres doivent d'abord être identifiés en lien avec une structure plus réduite (un groupe reconnu) avant d'appartenir à un ensemble plus global au niveau national. Cependant, l'entre-soi se laisse deviner pour les AMHE à travers les consensus énoncés. *« Dijon »* est, à cet égard, perçu comme un événement majeur en France, il est cité par presque tous les présidents d'associations comme une référence dans la transmission des AMHE. Il est intéressant de noter que ceux qui ne mentionnent pas

cette manifestation, sont souvent les groupes les plus jeunes, ceux qui ne font partie de la communauté que depuis peu de temps (moins d'un an). Ils n'ont pas encore acquis tous les codes leur permettant de comprendre les valeurs mises en avant par les autres. La reconnaissance en tant que membre se réalise peu à peu, avec l'intégration des normes propres à l'ensemble des participants.

Une autre façon de comprendre le resserrement communautaire a été de prendre en compte les retours que certains ont pu effectuer, relativement à quelques articles parus concernant ma recherche. Leurs commentaires et conseils font apparaître plusieurs points : d'abord, ils me reconnaissent comme faisant partie du groupe et se retrouvent dans ce qui est écrit. Ensuite, ils ont une volonté affirmée de prendre part à l'étude et se font, souvent inconsciemment, les porte-paroles de l'ensemble des participants, en relevant certains points qui leur semblent essentiels. Enfin, généralement, tous les enquêtés que j'ai pu revoir sur différents terrains ont demandé des résultats, signe qu'ils s'interrogent sur leur démarche et sur l'image que donne la communauté d'elle-même à l'extérieur.

Pourtant, la mobilisation d'un *entre-soi* peut conduire à donner une image de la pratique en dehors de ce qu'elle souhaite représenter. Le risque est d'exposer une vision close des activités, qui n'apparaissent pas accessibles à tous. Se retrouve le problème déjà soulevé de l'élitisme. Le responsable du *Festival* souligne ce point : les politiques ne comprennent pas l'image véhiculée par son rassemblement, par rapport aux fêtes médiévales par exemple. La volonté de ne pas transformer l'événement en un *« parc Astérix »*, selon les mots de l'organisateur, ne fait pas sens pour les collectivités territoriales, qui s'attachent avant tout à l'aspect commercial de la manifestation et lui cherchent des solutions en termes de fréquentation. Au final, le faible nombre de visiteurs est réutilisé par les détracteurs de l'histoire vivante pour la positionner du côté d'une démarche élitiste destinée à quelques privilégiés. Or, les caractéristiques mêmes de l'approche, mettant en avant la transmission, sont aux antipodes de cette manière de concevoir l'action, même si parfois, le repli de la communauté sur elle-même laisse cette impression et fournit une représentation sociale de fermeture. Cependant, l'entre-soi revendiqué par les participants n'est pas exclusif : il s'accorde avec la diffusion culturelle aux non-initiés. Le fait que les membres du groupe soient fortement diplômés peut, de même, concourir à confirmer l'aspect élitiste. Mais le diplôme possédé n'étant pas un facteur qui autorise ou refuse l'appartenance à la communauté, il ne suffit pas à positionner les activités comme étant réservées à quelques

individus. L'élitisme n'apparaît pas comme une manière effective et reconnue de faire de l'histoire vivante. C'est un principe employé par ceux qui sont extérieurs à la démarche et qui l'utilisent pour modifier les frontières de la reconstitution ou des AMHE, en les repositionnant du côté d'une pratique close sur elle-même. La volonté explicite de l'organisateur du *Festival* était de sensibiliser un maximum de visiteurs à l'attrait d'une manifestation de ce type, sous l'angle culturel et pédagogique. L'entre-soi, s'il est significatif de la pratique et d'une envie commune au groupe, n'en est pas pour autant une façon de fermer les frontières, mais davantage de les réactiver en permettant de retrouver, de manière individuelle, les normes et valeurs propres de la démarche.

C. Des fractures possibles ?

Faisant écho à la mise en avant de l'entre-soi, des fractures dans la cohésion du groupe peuvent être relevées, divisées selon deux axes : des ruptures imposées de l'extérieur, comme des dissensions internes.

C.1. *Une image modifiée de l'extérieur*

Cela peut être une vision faussée donnée de la pratique par ceux qui n'en font pas partie. C'est l'ensemble des interrogations portées sur le revivalisme et les actions qualifiées de *« néo-médiévales »*. Le rapport aux pratiques traditionnelles (arts martiaux, activités physiques comme la soule, etc.) pose la question de la signification sociale de ces intérêts. *« On peut sans doute voir dans les revivalismes privés (par opposition à ceux "municipalisés") une certaine forme de cohésion sociale dans laquelle est toujours favorisé l'engagement physique […]. Finalement, il y aurait du partage social dans la soule, et son revivalisme pourrait être interprété comme une tentative pour recréer des formes communautaires disparues ou peut-être moins répandues. »*[751] Le revivalisme pourrait être actif pour l'objet étudié dans une optique de réaffirmation communautaire, quant à des enjeux communs. Pourtant, celui-ci est défini comme étant une *« résurgence d'un mouvement, d'une mode, d'une coutume, d'un style, d'un état d'esprit anciens »*[752]. D'un point de vue technique, l'histoire vivante ne semble pas correspondre à ces critères : elle ne cherche pas à remettre *« au goût du jour »* ni un mouvement, ni un état d'esprit, mais elle vise simplement à re-constituer des manières de faire.

[751] Jean-François Loudcher (2009) « Les représentations corporelles dans le jeu de soule : de l'activité historique au fait anthropologique et touristique », *op. cit.*, pp. 47-48.
[752] *Cf. Le Larousse*, par exemple, entrée *« Revivalisme »*.

Plus particulièrement, le jeu de soule qui prend place au cœur de l'histoire vivante, essentiellement lors des *off*, implique nécessairement une dimension historique. Il est pratiqué parce qu'attesté au Moyen-Âge. Pourtant, il ne fait pas l'objet d'une attention spécifique : c'est avant tout un moyen de se distraire, de se dépenser physiquement lors d'un camp, davantage qu'une réelle volonté d'associer soule et patrimonialisation. Cette conception est exposée par Laurent Fournier, pour le jeu en dehors de la reconstitution : « *La pratique elle-même est décrite par les passionnés du Moyen-Âge, donnée à analyser par les historiens des jeux et de l'éducation physique, et ainsi très régulièrement référée au passé. Cependant, l'absence d'une continuité réelle et d'une mémoire associées aux formes historiques du jeu rend la revendication de continuité purement conjecturale.* »[753] Conçue comme un moment fédérateur, la soule renvoie davantage à un renouvellement de la cohésion qu'à une recherche d'« authenticité ». « *À la différence de nombreux phénomènes de relance culturelle, les acteurs investis dans le jeu de la soule n'orientent jamais leur discours vers la recherche d'une prétendue authenticité, ni vers l'idée d'une pureté à reconquérir, ni même vers celle d'une identité ou d'un patrimoine à conserver. Au contraire, les responsables de l'association mettent en avant en priorité le fait de "se défouler" et de "faire la fête".* »[754] S'expliquent alors les fonctions de la soule en dehors d'une action patrimoniale, ce fait étant renforcé par la non-exposition du jeu lors de manifestations publiques. « *La pratique est vécue sur un mode purement ludique et gratuit ; elle constitue ainsi un exemple typique de situation "a-patrimoniale", voire "anti-patrimoniale".* »[755] Il est ainsi question d'une « *pratique hybride, paradoxale puisqu'elle utilise un jeu ancien pour proposer du nouveau, la soule constitue ainsi un mode de revivalisme original qui parvient à se passer de toute référence explicite au patrimoine* »[756]. Elle n'est en effet pas pratiquée par les reconstituteurs d'après des critères historiques, mais selon une envie de se « défouler », dans un contexte qui fait référence à la période médiévale. Certains traits propres aux revivalisme des jeux se retrouvent donc dans les activités des reconstituteurs.

Le sentiment de « *revival* », en dehors de son rôle de cohésion sociale, est-il opérant pour l'histoire vivante ? L'attrait croissant pour le Moyen-Âge, sous toutes ses formes, instaure cette dimension de recherche d'un passé réadapté à un « *renouveau* » moderne. « *Il est*

[753]Laurent Sébastien Fournier (2009), « Le jeu de "soule" en France aujourd'hui : un revivalisme sans patrimonialisation », *Ethnologie française*, vol. 39, n° 3, juillet-septembre, p. 473.
[754]*Ibid.*, p. 474.
[755]*Ibid.*, p. 478.
[756]Ibid.

difficile de ne pas voir dans ce retour du médiéval un lien avec la crise majeure qui se profile à l'extrême fin des années 1960 et éclate en 1973 (avec l'explosion du prix du pétrole). Surtout, le deuxième choc pétrolier (1979) a atteint plus directement les catégories socioprofessionnelles plus élevées (et "cultivées"), qui avaient été épargnées par la crise sociale née du premier choc pétrolier (chômage de masse dans le monde ouvrier), et qui sont traditionnellement des catégories sociales plus conservatrices. Et comme dans le même temps, la croyance (à gauche) dans un avenir nouveau s'est largement émoussée dans les années 80, le Moyen-Âge est ainsi devenu, irrationnellement, le symbole d'un "monde que nous avons perdu" et que l'on voudrait retrouver plutôt que de chercher à en inventer un autre qui soit meilleur. »[757] L'intérêt de l'ensemble de la société occidentale pour la période médiévale trouve une explication relative à un phénomène de ré-écriture du passé, à des fins politiques ou simplement commerciales, comme en témoigne la multiplication sans cesse croissante des films abordant et mettant en scène cette époque, de manière souvent imaginaire. Le revivalisme semble lié à l'imaginaire médiéval, davantage qu'à son histoire effective. *« Dans tous les cas, en Occident comme ailleurs, on observe aisément que le médiévalisme est corollaire de poussées d'irrationalismes identitaires, qui se cristallisent sur le nationalisme et sur les formes religieuses les plus traditionnelles […]. Il est donc certainement erroné de considérer que la vogue du médiévalisme qui touche actuellement l'Occident et, en l'occurrence, la France, n'est qu'un épiphénomène du goût pour l'exotisme. L'idée du Moyen-Âge n'est pas, dans nos sociétés occidentales, l'idée d'une société exotique comme une autre : elle sert de contre-modèle à tout ce que la société occidentale est censée incarner. La vogue actuelle du médiévalisme est donc bien plutôt un signe de la profonde dégradation des représentations sociales occidentales, et elle en est en même temps un catalyseur en ce sens qu'elle contribue à en amplifier les effets délétères. En ce sens, on peut donc considérer que cette vogue n'est pas seulement un symptôme mais une véritable pathologie sociale, qu'on pourrait qualifier de "médiévalgie"... »*[758]

Pourtant, si le rapport aux ancêtres et à la mémoire est opérant pour l'histoire vivante, le terrain mené a pu révéler qu'il n'est jamais question d'une réappropriation identitaire détournée. Au contraire, lorsque certaines associations sont confrontées à ce problème (nationalismes régionaux, par exemple), elles en informent l'ensemble de la communauté,

[757] Joseph Morsel et Christine Ducourtieux (2007), *L'Histoire (du Moyen Âge) est un sport de combat... op. cit.*, p. 58.
[758] *Ibid.*, pp. 60-61.

pour faire office de mise en garde : l'appropriation de la reconstitution par des groupes politiquement orientés est possible, mais elle n'est pas le fait des membres reconnus. En d'autres termes, la recherche de *« racines »* traditionnelles dans une optique identitaire, voire nationale, n'est pas l'objet de l'histoire vivante. Au contraire, la particularité de la démarche se réalise à travers d'autres normes : la transmission de connaissances, le partage de savoir-faire, etc. L'attrait du « renouveau » concernant le Moyen-Âge ne fait pas sens pour les enquêtés. En effet, leurs objectifs ne sont pas de présenter de nouvelles manières d'appréhender la période médiévale dans son contenu, mais dans sa *forme*. Si l'histoire vivante peut être rattachée au mouvement revivaliste, c'est dans la tournure prise par la diffusion des connaissances et non par leur contenu. Le concept de *« médiévalisme »* évoqué précédemment fait en partie référence à l'engouement pour les fêtes médiévales et par extension, à l'imaginaire quant à cette époque. Cette façon de re-présenter le Moyen-Âge, de le réadapter à un monde moderne et à des enjeux économiques (il s'agit d'attirer un maximum de visiteurs et la période historique choisie n'est qu'un prétexte à la fête) ne fait pas sens pour les informateurs, qui veulent au contraire lutter contre ces festivités. L'utilisation du Moyen-Âge à des fins détournées, qu'elles soient politiques, commerciales ou scientifiques est précisément ce contre quoi cherche à s'imposer l'histoire vivante. L'enjeu est de replacer le *« médiéval »* dans sa vérité, en dehors des réactivations traditionnelles et traditionalistes qui peuvent en être faites : *« Il ne s'agit pas de faire reconnaître la grandeur du Moyen-Âge et donc, par rebond, la nôtre : il s'agit de "regarder en face" notre passé, non pas comme un "lointain miroir" qui nous renvoie notre image, mais comme une contribution à la connaissance de la transformation des sociétés. »*[759]

Le revivalisme au sein de l'histoire vivante doit être compris comme une volonté de remettre au goût du jour une vision historique du Moyen-Âge, en opposition à une optique fantasmée de cette période. Le renouveau se situe à ce niveau : une nouvelle manière d'exposer l'histoire, en dehors de ce qui fait habituellement consensus. Le principe du *revival* se comprend, en lien avec la reconstitution et les AMHE, comme une méthode de transmission et un attachement à une exposition « scientifique », loin des clichés de ce que pouvait être l'époque médiévale.

[759] *Ibid.*, p. 62.

Pourtant, il est possible de questionner l'ancrage identitaire qui peut être avancé concernant les AMHE. Ceux-ci se définissent, en effet, par opposition aux pratiques martiales orientales, instaurant de fait une identité occidentale dans la démarche. Si la reconstitution comprend des présentations d'autres régions (reconstitutions mongole, byzantine, syrienne, etc.), les AMHE ne s'attachent qu'aux techniques délimitées dans l'espace européen. Ce renouveau dans l'approche des activités martiales s'inscrit clairement dans une logique identitaire. Cependant, les observations menées ont permis de souligner que cette circonscription à un espace européen ne fait pas sens pour elle-même mais en opposition aux arts martiaux asiatiques. Les pratiquants d'AMHE ne mettent pas particulièrement en avant une identité européenne, si ce n'est pour se distinguer des arts martiaux habituellement entendus comme orientaux. L'usage du terme *« européen »* doit se comprendre par opposition à un autre : il permet de délimiter les frontières des AMHE, sans pour autant s'inscrire comme une revendication identitaire forte. L'objectif est davantage de définir précisément la démarche que de s'octroyer une identité européenne.

Un autre point qui peut être susceptible de modifier l'image exposée est l'entre-soi poussé à son extrême et analysé sous l'angle d'une logique de bande[760]. Pouvant être rattaché à l'élitisme perçu par ceux qui ne font pas partie du groupe, le fonctionnement selon un principe de clan fermé est parfois énoncé par les informateurs. La reproduction de l'ensemble se réalisant après acceptation des nouveaux membres au sein de la communauté, l'impression d'un *« en dedans »* qui ne change pas est perceptible. Les *« anciens »* sont présents et actifs depuis plusieurs années et demeurent des référents pour les *« nouveaux »*. Ce principe peut amener à considérer l'expérience comme laissant peu de place aux innovations, nécessairement soumises à validation par les pairs. Cependant, cette manière de procéder n'interdit pas les transformations : l'histoire vivante étant plurielle, il est possible pour un individu, par exemple rejeté sur un forum, de prendre part à un autre espace de discussion. Ceci tend à montrer que les *« anciens »* le sont surtout *via* l'internet et certains cyberespaces particuliers. Ils n'ont pas une étendue d'action particulièrement importante. Si l'acceptation par la communauté s'avère nécessaire pour prendre part à certaines manifestations, elle peut se réaliser selon plusieurs entrées : espaces numériques, rassemblements, etc., et différents espaces géographiques. En outre, le concept de clan

[760]Encore une fois, merci à Pierre-Alexandre Chaize pour les discussions que nous avons pu avoir et qui ont permis de faire ressortir certains points à souligner.

fermé ne se révèle pas opérant en dehors des *off* ou des stages, destinés uniquement aux pratiquants. Dès que le public est présent, le principe même de l'entre-soi n'est plus effectif.

Ces notions, de revivalisme et de « clan », sont surtout employées par ceux qui ne font pas partie du groupe. L'image de la pratique est transformée de l'extérieur. Les enquêtés font peu, voire pas du tout, mention de ces fractures comme un risque pour leur démarche. En revanche, des dissensions apparaissent au cœur même de la communauté, si activement instituée.

C.2. *Des dissensions internes*

Un écart géographique est présent, autant en reconstitution que pour les AMHE, entre la partie *« nord »* et la partie *« sud »* de la France. En effet, il existe une frontière, informelle et mal délimitée, entre l'histoire vivante telle qu'elle est pratiquée au « nord » et celle mise en place dans le « sud ». Ce fait est effectif selon plusieurs axes. Premièrement, dans les espaces numériques de discussions. Deux grands forums de reconstitution divisent les pratiquants en deux groupes, même si la participation aux deux structures est tout à fait possible. L'une s'adresse aux personnes du sud, tandis que l'autre regroupe davantage les initiés du nord, au sens large. Il n'y a pas d'affrontement direct et ouvert entre ces deux cyberespaces, mais l'adhésion de chaque individu à l'un ou l'autre se fait naturellement en fonction de son statut géographique. Pour autant, les annonces globales concernant le groupe sont diffusées sur les deux forums, et certains n'hésitent pas à prendre part simultanément aux échanges sur ces deux « lieux ».

Ensuite, cette opposition nord-sud existe aussi à travers les rassemblements organisés par chaque « partie », en particulier les *off* et les stages d'AMHE. Malgré la capacité exprimée des enquêtés de parcourir plusieurs centaines de kilomètres pour prendre part à une manifestation, la majorité des événements ayant lieu dans le sud restent destinés à des pratiquants de cette région élargie. Il en est de même pour ceux qui sont effectués dans le nord. À titre d'exemple, certains informateurs n'ont été rencontrés qu'en un seul endroit : les reconstituteurs « du sud » n'ont pu être vus qu'aux éditions d'*Opus Manuum*, alors que d'autres individus, davantage situés au centre de la France, étaient présents en d'autres lieux. Pour autant, cette frontière géographique n'a pas constitué une barrière pour l'analyse, puisque les sollicitations par écrit, notamment, ne répondent pas à une barrière en termes de distance. Pour les AMHE, les stages organisés regroupent de la même manière

les habitués selon leur ancrage territorial. L'éloignement ne forme pas un élément déterminant pour expliquer ce fait : la participation des enquêtés à des manifestations aussi éloignées de chez eux que ne l'est le sud invalide cette hypothèse, comme par exemple les stages organisés en Alsace. Les *Rencontres internationales* ne forment pas non plus un point de ralliement entre le nord et le sud, peu d'initiés venant du Midi, par exemple. Il semble que la localisation de chacun, davantage que la distance, constitue une identité quant à la pratique.

En outre, le sud de la France a pour particularité d'englober une multiplicité de fêtes médiévales. Dès lors, l'histoire vivante trouve une partie de ses prestations sur ces événements, sans avoir besoin de se déplacer. Ce qui est en jeu est une conception de l'animation, qui diffère sensiblement entre les deux espaces. Les reconstituteurs du sud sont davantage présents sur les fêtes que ne le sont ceux du nord. Ils ont l'avantage du développement touristique de la région à la saison estivale, qui encourage les manifestations sur lesquelles peut s'exposer la reconstitution. Il est à noter que seul le *Festival*, en tant que manifestation publique, parvient à regrouper dans le même temps des associations du sud avec celles du nord, soulignant de ce fait la reconnaissance communautaire de l'événement. Ce dernier fait sens autant pour les pratiquants qui sont éloignés que pour ceux qui sont plus proches, géographiquement parlant. D'autre part, cette frontière nord/sud est ressentie par les rédacteurs en chef des magazines spécialisés, qui sont davantage lus *« au Nord »*. Ces professionnels exposent le fait que des particularités régionales se font ressentir pour ce qui est des ventes, liées au thème mis en avant. Si ce dernier correspond à une région en particulier (les Cathares par exemple), la revue se vendra mieux dans la région concernée.

L'écart nord/sud existe pour l'histoire vivante, qui délimite deux *entre-soi* différents en fonction de l'appartenance géographique. Le repli sur la région, au sens élargi, ne s'explique pas uniquement à travers la distance, mais aussi en fonction des manières de pratiquer. Pourtant, si le *« Sud »* profite du tourisme estival, et si les forums regroupent des pratiquants en fonction de leur origine spatiale, les valeurs développées par la démarche demeurent les mêmes, comme en témoigne la participation de troupes de toute la France à Marle.

D'autres dissensions sont toutes aussi importantes que la séparation géographique et touchent particulièrement aux distinctions recherchées par les individus. Ces dernières se

retrouvent à plusieurs niveaux. Pour l'ensemble de la communauté, avoir participé à une édition du *Festival* montre publiquement la *« qualité »* de la troupe qui a été retenue par l'organisateur pour prendre part à l'événement. Avoir été *« présent à Marle »* agit comme une marque distinctive par rapport aux autres associations qui n'y ont pas été. Le *Festival* fonctionne comme une sanction positive, qui différencie ceux qui ont pu en faire partie et ceux qui ont été refusés. Cette participation effective permet un ancrage identitaire, une appartenance au groupe qui ne peut être remise en question. De ce point de vue, le *Festival*, mais également l'ensemble des manifestations organisées par le musée des Temps Barbares, jouent un rôle d'attribution identitaire. *« Marle »* est le garant d'une manière de faire conforme aux valeurs véhiculées par le groupe. *« En avoir été »* symbolise une reconnaissance communautaire. Pour les AMHE, la démonstration technique, en costumes, est l'objet d'une sorte de *« fierté »*, relayée *via* les forums aux autres associations. La valeur distinctive de Marle agit donc en dehors de la reconstitution.

Un autre trait distinctif, mais qui est effectif du côté de l'individu, est la conception des costumes et le statut social reconstitué. Le choix est laissé aux personnes de présenter le statut social de leur convenance. Ce principe est essentiel, il est considéré comme la base : le point de départ est la délimitation du type de costume souhaité. Cela peut faire référence à un *« paysan »*, à un *« noble »*, à un *« bourgeois »*, un « *artisan »*, etc. Cette sélection n'est pas anodine et renvoie à une manière de se donner à voir. Il est souvent énoncé par les informateurs que la représentativité historique n'est que rarement respectée : davantage de personnes décident de reconstituer une classe sociale élevée (au Moyen-Âge) et peu se contentent d'un costume *« de base »*. Ce choix implique une conception variée de la démarche, puisque les vêtements choisis pour leur visuel sont souvent plus difficiles à réaliser qu'une tenue paysanne. Cette orientation se comprend en raison d'une volonté de sortir des cadres contemporains et de ne pas reproduire le quotidien. Quelques enquêtés exposent cette idée : *« Envie de changer de vie pendant quelques jours »*, *« Sortir de l'usine ! »*, *« Pour changer du quotidien »*, *« Plein de jolis costumes »*, etc. Une recherche de distinction en termes de statut social est opérée, afin d'apporter un changement entre ce qui est reconstitué et la vie quotidienne. Les informateurs qui ont plusieurs costumes *« riches »* apportent un soin particulier à leur décoration et cherchent à s'opposer aux vêtements *« pauvres »*. Cela passe par l'utilisation de tissus particuliers (soie par exemple), d'ornements variés (broderie, etc.) et d'objets mis en valeur (bijoux, perles, etc.). *« Ces activités, considérées comme socialement légitimantes par leurs acteurs, permettent à*

ceux-ci de sortir d'une condition sociale et professionnelle initiale, d'affirmer une appartenance locale tout en construisant une identité estimable de soi. »[761]

La différenciation voulue permet de montrer, par extension, le travail effectué : c'est ce dernier qui va conférer une valeur distinctive au propriétaire du costume. Le temps passé à la confection des tenues, c'est-à-dire le temps qu'il est possible de consacrer au loisir, fonctionne comme un moyen de montrer ses compétences techniques et son temps libre aux autres membres. En effet, les costumes sont systématiquement présentés sur les forums et leurs possesseurs attendent des compliments quant à la réalisation mise en place. Le choix de reconstituer un vêtement d'une classe sociale élevée comprend un double enjeu : c'est une façon de s'extraire de la condition sociale contemporaine et une manière de se distinguer techniquement.

Le choix du costume opère en outre une différenciation individuelle en fonction du coût de sa réalisation. C'est une distinction économique qui est en place. Choisir de reconstituer une tenue riche implique un budget plus conséquent que pour un vêtement simple. Ce qui est rapporté par les enquêtés, avec humour, est le fait qu'un costume de *« riche »* demande une participation financière importe, à l'heure actuelle comme au Moyen-Âge. En d'autres termes, décider de représenter une catégorie élevée réclame un engagement financier important. Pour cette raison, les « nouveaux » ont souvent pour conseil de commencer par une tenue de *« paysan »*, terme générique pour définir une classe plutôt défavorisée pendant la période médiévale, qui demande un investissement financier moindre dans le loisir. Ceci se comprend surtout parce que les débutants n'ont pas toujours des compétences en couture et il est plus facile – et moins risqué – de s'exercer sur du lin ou de la laine que sur de la soie. Par ailleurs, la reconstitution porte aussi sur la tenue militaire, qui forme une part importante du budget : armure, armes, etc. Comme pour le choix du statut social, qui inclut des dépenses plus importantes à mesure que l'échelle croît, le siècle retenu pourra constituer une source de dépenses supplémentaires. Les armures de la fin du XVe siècle coûtent par exemple plus cher, actuellement, qu'une cotte de maille du XIe siècle. L'écart est plus prononcé pour l'équipement militaire, sous l'angle du budget, que pour les tenues civiles. Ainsi, schématiquement, choisir de reconstituer un noble du XIVe siècle, en civil et en militaire, demandera des dépenses beaucoup plus importantes que de recréer un costume, y compris militaire, du Xe. Les préférences en termes de statut et d'époque sont

[761]Maryline Crivello (2004), « La geste des temps », *op. cit.*, p. 63.

distinctives du point de vue financier, pour mener à bien la reconstitution envisagée. Par extension, les enquêtés qui pratiquent en famille décident souvent de coudre des costumes peu riches, puisqu'il faut vêtir non plus une personne, mais plusieurs. Les concessions qui peuvent parfois être faites pour créer un costume riche, pour un individu, ne peuvent pas toujours être activées pour une famille. Le coût induit par le loisir peut être réduit au maximum, et n'être que peu élevé, mais il agit comme un facteur distinctif entre les initiés, même si le phénomène n'est jamais évoqué et probablement peu ressenti.

L'importance prise par le coût du matériel se retrouve à propos des AMHE. Posséder plusieurs types de simulateurs (bois, nylon et surtout métal) fonctionne comme une manière de se présenter en tant que pratiquant régulier. En effet, ceux qui ne font des AMHE qu'occasionnellement, qui se positionnent de fait à la limite des frontières du groupe, ne mettent pas en avant leur matériel comme peuvent le faire les pratiquants réguliers. En outre, la possession de différentes armes joue un rôle distinctif du point de vue financier, tous ne pouvant avoir l'ensemble des simulateurs ni toutes les protections disponibles sur le marché.

Une autre source de fracture dans la cohésion de la communauté concerne le commerce effectué par les reconstituteurs *« amateurs »* quant à leur activité artisanale. Les observations permettent de comprendre que ces ventes ne sont généralement pas déclarées. Ce fait a pu être observé au cours de différents terrains, ainsi qu'en fonction des réponses fournies par les reconstituteurs au questionnaire. Le graphique suivant présente les réponses obtenues quant à la question du commerce effectué suite au développement d'une activité artisanale.

Graphique 57 : *Commerce mis en place par les reconstituteurs*

Faites-vous commerce de l'activité artisanale que vous avez développée en reconstitution ?

Non-réponse	**41**	**34.5%**
Oui	**15**	**12.6%**
Non	**63**	**52.9%**
Total	**119**	**100.0%**

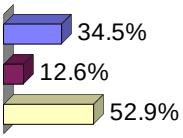

Source : Graphique réalisé d'après les réponses au questionnaire distribué aux reconstituteurs

Les objets de ces ventes sont principalement destinés au public, mais pas uniquement. Les reconstituteurs forment une part de la clientèle. Ce qui est vendu sans statut professionnel concerne divers types d'artisanats : textile, bois, cuir, etc. La part importante des non-réponses (34,5 %) quant à cette question, bien que les questionnaires aient été anonymisés, montre que cette manière de faire pose problème quant aux normes véhiculées par le groupe. Implicitement, ce qui est en jeu est une concurrence déloyale, puisque non soumise à l'imposition, faite aux artisans qui sont situés dans le champ professionnel. Seuls un peu plus de 12 % des enquêtés déclarent ouvertement faire commerce de leur activité artisanale. Les tensions ne sont guère évoquées par ailleurs, mais la volonté de dissimuler ces façons de faire se comprend parce que ces dernières positionnent l'histoire vivante aux marges de la légalité. La mise en avant de ces pratiques pourrait risquer de compromettre l'image extérieure, en la positionnant dans le cadre de l'illicite. En effet, au sein du groupe, ces ventes ne sont pas particulièrement cachées et les habitués savent à qui s'adresser pour tel ou tel artefact. Toutefois, avec la professionnalisation croissante au sein de la reconstitution, et en particulier avec la pluralité d'artisans reconnus, ces ventes non déclarées tendent sans doute à diminuer. Mais les artisans peuvent, eux aussi, faire quelquefois des ventes non déclarées. Mais là encore, tous restent discrets sur ce point, bien qu'il semble que ces actions soient inhabituelles : *« C'est extrêmement rare et c'est plutôt en termes de cadeaux »*, *« Non, je ne fais pas de ventes non déclarées, c'est très dangereux avec mon statut de petit artisan indépendant. Le secret bancaire ne concerne que les gros poissons... »* Les ventes officieuses ne forment pas réellement de fracture entre les membres du groupe, mais elles sont peu évoquées afin de ne pas modifier l'image exposée.

À l'inverse, les problèmes liés aux commandes passées par des reconstituteurs à des artisans sont parfois l'objet de tensions. Les retards pris par ces derniers dans les délais de livraison forment une part des discordes qui existent au sein de la communauté et fragilisent les relations entre les membres. Les représentations sociales des artisans s'en trouvent modifiées : de membres du groupe, ils peuvent s'en trouver exclus si les pratiquants leur refusent l'identité de professionnels. Le respect des normes, ici des délais annoncés, agit comme une garantie de la reproduction à l'identique et de la perpétuation des activités de chacun.

Par ailleurs, un sujet de division fréquent renvoie au financement des associations. Ce point a déjà été évoqué, mais il doit l'être sous l'angle de la rupture qu'il peut provoquer dans le groupe. Il est souvent énoncé par les informateurs que l'histoire vivante est l'un des seuls loisirs qui *« ne coûte rien »* à ceux qui le pratiquent. Ces discussions font référence aux tarifs demandés par les associations pour se déplacer et animer lors d'une manifestation. Ces prix sont jugés, la plupart du temps, trop élevés ou démesurés. En dehors du simple défraiement, les coûts demandés sont fréquemment conçus comme une concurrence déloyale, puisque non taxée, faite aux professionnels. Il ne s'agit pas de s'attacher davantage à cette question, déjà prise en compte dans la partie précédente, mais de montrer le point de vue de quelques enquêtés, afin de signifier les tensions qui apparaissent entre les membres quant à cette question : *« Nous pratiquons un loisir/passion, sous couvert d'associations de loi 1901 et à ce titre, aucune forme de recherche de gain ne devrait être tolérée. Nous ne devons pas commercialiser nos acquis culturels »*, *« Le financement des groupes, extrêmement développé en France par la participation à des animations de collectivités locales, est devenu tellement répandu que la plupart des groupes ne se posent même plus la question de savoir pourquoi, comment les faire, ni même l'opportunité de telles pratiques. L'activité est censée coûter le moins possible, donc le recours à un financement externe est considéré comme légitime,* a contrario *de la plupart des loisirs ou du tourisme en général. »* Le discours opposé est beaucoup moins évident et surtout peu développé directement. Là encore, les fractures sont sources de discorde et fragilisent l'identité de l'ensemble de la démarche, deux conceptions divergentes étant en présence. Certains cherchent à véhiculer une diffusion culturelle pour tous, basée sur la gratuité, tandis que d'autres mettent en avant le défraiement ou la facture comme une manière de perpétuer et de renouveler ce qui est présenté par les associations. Les deux perceptions coexistent mais les débats sont fréquents et font fluctuer les valeurs de l'histoire vivante.

Un autre fait problématique énoncé par certains informateurs est une analyse du loisir en termes de réunions d'amis, sans organisation formelle réelle. Ce point est particulièrement sensible pour les AMHE. La faible proportion de membres, ainsi que le resserrement communautaire, invitent certains à penser que la démarche n'est le fait que d'un ensemble de proches, qui n'a pas vocation à s'étendre. Si cette analyse semble avoir un fond de vérité, compte tenu de l'importance prise par l'acceptation au sein de la communauté de chaque participant et de la figure essentielle des *« anciens »*, il n'en demeure pas moins que les

AMHE sont une technique en expansion. Ils s'adressent de plus en plus, et peu à peu, à un cercle plus large que les simples connaissances. Cette manière de voir les AMHE pouvait être opérante à leurs débuts, lorsqu'existait seulement une dizaine de pratiquants. À l'heure actuelle, la volonté de créer une fédération et le rayonnement de certains stages positionnent les AMHE dans une autre optique que les simples regroupements entre proches. D'ailleurs, le projet de fédération, tel qu'il est établi, cherche à englober tous les groupes reconnus, sans frontière géographique nord/sud. Même si, effectivement, le groupe de pairs a un poids important dans la démarche, celle-ci semble peu à peu sortir de ce simple cadre pour entrer dans celui plus global d'une reconnaissance à grande échelle.

D'autre part, une conception des AMHE et de la reconstitution relative au combat fait l'objet de discorde entre les initiés des deux activités. Les points de dissension concernent le principe de l'historicité, toujours en jeu. Les reconstituteurs affirment être *« historiques »* quant à leurs réalisations en mêlées, parce que leur matériel est conforme à celui de l'époque représentée. Quant aux pratiquants d'AMHE, ils appuient leur légitimité par rapport à l'histoire en fonction du geste technique reconstitué. Le dialogue quant à cette question, entre les deux groupes, ne trouve pas de consensus. Chacun reste dans son approche et les discours se trouvent souvent rapidement taris. Le principe du combat est une source importante de rupture d'échange au sein des deux facettes de l'histoire vivante, qui ne travaillent pas de la même manière leur rapport à l'affrontement. Un participant à un forum résume parfaitement cette idée : la mêlée, *« c'est du matériel histo et un geste pas histo »*, tandis que les AMHE utilisent *« du matériel pas histo, mais ont un geste histo »*. Pour autant, la pratique des AMHE avec du matériel historiquement plausible n'est pas possible, compte tenu de la dangerosité létale des coups portés. Ainsi, certains sujets ne trouvent pas d'accord et sont une source de dissidences, sans qu'aucune solution n'apparaisse comme envisageable.

Enfin, deux traits présentant une rupture dans l'unité de l'histoire vivante peuvent être exposés. Tous les participants qui n'utilisent pas les ressources de l'internet se trouvent en partie exclus d'une certaine forme de communication, essentielle à la communauté pour sa reproduction. Si ces personnes sont reconnues comme membres du groupe, compte tenu de leur ancienneté, etc., il n'en reste pas moins qu'elles ne prennent pas part à nombres d'échanges et ne participent pas à l'élaboration de certaines valeurs (telle l'importance prise par le partage des photographies, les discussions sur la pratique qui ne se réalisent qu'à

travers les forums, etc.). La présence virtuelle semble nécessaire, en plus d'une activité sur les rassemblements, pour avoir accès à chaque facette de la démarche et pouvoir être informé de certaines actions (sondages, demandes diverses des individus extérieurs, etc.).

En outre, les observations ont permis de constater une très faible présence au cœur de l'approche, de personnes d'origine étrangère. La très grande part des enquêtés et des participants sont d'origine française, ou tout du moins européenne. D'ailleurs, lorsque certains initiés, originaires d'Afrique ou d'Asie sont présents, ils sont « remarqués », mais au sens positif du terme. Certes, le Moyen-Âge est une période qui incite parfois à mobiliser une forme de racisme : *« Pour les "réactionnaires" de toute obédience, il est plus aisé de distiller quelque référence médiévale plutôt que de faire appel à des événements dont certains témoins gardent encore la mémoire. La distance médiévale permet de rester dans un flou protecteur aisé à qui veut parler de race, ethnie et autres sujets que le vocabulaire contemporain a bannis. Ce passé reste incertain alors même que par le truchement d'images et de textes l'on sait qu'il a existé, et qu'il est commode d'utiliser à des fins de preuves des documents hors contextes. »*[762] Mais l'histoire vivante n'entre pas dans ces créneaux : les informateurs disent fréquemment que cette dernière ne comprend pas suffisamment d'individus qui ne soient pas d'origine française. En outre, ce fait précis a été l'objet de plusieurs discussions sur les forums, qui cherchaient une explication à ce manque de représentativité. Un parallèle peut être dressé avec ce qui a été exposé pour les femmes et le combat : une opposition apparaît entre l'activité contemporaine et le rapport à l'histoire. Les femmes combattantes se travestissent en hommes. Les informateurs insistent sur le fait que la couleur de peau, comme le handicap, ne sont pas considérés comme des entorses à l'historicité, et aux valeurs de l'histoire vivante. Finalement, la question des origines est une limite acceptée du lien entre loisir et histoire.

D'un point de vue concret, ces enquêtés choisissent, la plupart du temps, de reconstituer un « personnage » cohérent historiquement parlant, quant à leur couleur de peau. Ceci invite à insister sur le fait qu'une continuité identitaire est créée entre la personne et ce qu'elle reconstitue. Une identité forte de reconstitution est attribuée au pratiquant, alors que cette association n'est quasiment jamais faite pour les autres participants. En décidant de mettre en avant une recréation conforme aux données modernes, ces initiés d'origine étrangère se positionnent dans une continuité historique et présentent une identité d'eux-mêmes double :

[762]Joseph Morsel et Chrsitine Ducourtieux (2007), *L'Histoire (du Moyen Âge) est un sport de combat... op. cit.*, p. 70.

celle de la personne et celle du personnage. Il est en outre intéressant de constater qu'il n'y a pas plus d'individus d'origine africaine dans les AMHE. Il faut, à cet égard, noter que la faible proportion de minorités ethniques ne dépend pas des règles imposées quant à l'historicité. En effet, des concessions sont faites et encouragées par les enquêtés à propos du lien entre la couleur de peau et la reconstitution. En revanche, de tels compromis sont moins mis en place concernant les femmes et le combat par exemple. À l'inverse du genre, la couleur de peau n'est pas soumise à un abandon identitaire. Ceci se comprend sans doute au regard des réappropriations racistes trop fréquentes du Moyen-Âge et desquelles l'histoire vivante cherche à se démarquer.

Cette faible représentation de participants d'origine étrangère peut s'expliquer selon deux axes. Le premier fait référence à un temps mais surtout un lieu géographique déterminés : l'espace européen, au sens large, entre le Ve et le XVe siècle. Dès lors, l'histoire qui est exposée est restreinte et elle ne fait pas nécessairement sens pour les enquêtés d'origines autres qu'européennes. Il est possible que ces personnes ne se reconnaissant pas dans les cadres définis par l'histoire vivante médiévale. D'un autre côté, reconstitution et AMHE demeurent peu connus et peu ouverts pour le grand public. Il est envisageable que la diffusion de la démarche s'accompagne d'une multiplication des intervenants d'origine étrangère. Ainsi, malgré une image souhaitée de mixité sociale et culturelle, les pratiquants autres que d'origine française restent peu nombreux.

Finalement, les fractures sont multiples au sein de la pratique, qu'elles soient imposées de l'extérieur, comme l'image du revivalisme ou de l'élitisme, ou internes au groupe. Ces divisions, qu'elles soient voulues ou non, transforment l'unité de la communauté. Une attention est toujours portée aux sujets *« sensibles »* : ceux-ci sont délimités et parfois même plongés dans une sorte de *statu quo* afin de ne pas risquer de brouiller de façon irrémédiable les frontières, ce qui conduirait à une fragmentation de l'histoire vivante. Étant donnée la faible reconnaissance sociale de cette dernière, un morcellement risquerait de faire disparaître l'ensemble des activités.

En conclusion de ce chapitre, l'histoire vivante se dévoile comme une communauté existant à travers des supports numériques, autant que par la réactivation permanente d'un entre-soi. À travers un développement virtuel, les AMHE et la reconstitution fournissent une image d'eux-mêmes autrement que par le déplacement sur des manifestations. En outre, les cyberespaces sont une forme de supports favorisant les échanges et la reconnaissance des

pairs selon un mode de fonctionnement numérique, qui prend place au sein de la société contemporaine. L'histoire vivante s'articule, et doit se comprendre, en lien étroit avec la société dans laquelle elle prend place. D'ailleurs, le fonctionnement en tant que communauté, dans laquelle les intérêts du tout priment sur les enjeux unitaires, ne peut se concevoir qu'au regard de la distinction opérée avec le principe de la société. L'entre-soi et les diverses formes qu'il peut prendre (immersion, motivations communes, emploi d'un langage de groupe, etc.) doivent être analysés sous l'angle d'une réactivation des valeurs et non comme une manière de s'enfermer par rapport à l'extérieur. Le groupe et les activités développées spécifiquement pour ses membres favorisent la cohésion sociale et assurent la reproduction des normes. L'entre-soi apparaît comme nécessaire pour la perpétuation et la réaffirmation de la démarche, qui pourra ensuite s'adresser à un public externe et mobiliser ses principes propres : transmission, diffusion culturelle, support mémoriel et patrimonial, etc. Le repli de la communauté sur elle-même, en des temps et selon des actions délimités, ne doit se comprendre qu'au regard de l'ensemble de la manière de faire. Le recul n'est qu'un moment particulier, nécessaire à l'activation d'autres valeurs, puisqu'il réaffirme des objectifs communs. Cependant, des ruptures en termes d'unité de la pratique se font parfois ressentir. Elles peuvent être imposées de l'extérieur, modifiant l'image même de l'activité ou être le fait de dissensions internes. Il n'en reste pas moins qu'une sorte de consensus est mis en œuvre : certains sujets sont tus, d'autres peu mis en avant, afin de garantir les déviances et écarts trop importants qui risqueraient de morceler l'ensemble du groupe. La communauté trouve un point d'ancrage, pour ses membres, dans l'acceptation tacite de limites à ne pas franchir.

CHAPITRE XVI : ENTRE NORMES ET VALEURS : UNE REPRÉSENTATION IDENTITAIRE DE LA DÉMARCHE ?

Ce dernier chapitre a pour objectif de donner des explications relatives aux normes et valeurs véhiculées par l'histoire vivante et les manières dont elles permettent de comprendre l'identité sociale. Premièrement, les frontières sont délimitées par les enquêtés, au regard de ce qui est situé à l'extérieur. Ensuite, les objectifs recherchés par les pratiquants, dans leur démarche, sont des vecteurs essentiels de mise en place de normes pour l'ensemble du groupe. Enfin, l'acceptation et le respect des règles imposées, en interne, favorisent une inscription identitaire individuelle forte aux deux facettes de l'histoire vivante.

A. Du jeu avec les frontières

Les frontières instaurées pour délimiter la démarche sont variées : elles peuvent passer par le langage, la réactivation d'un entre-soi, l'usage des NTIC, etc. Il s'agit de comprendre comment les frontières et leurs démarcations peuvent mener à l'appropriation de normes et valeurs, à leur tour génératrices d'identité commune. Il existe une forme de jeu entre ce qui est exposé de la pratique à un *« en-dehors »* et ce qui relève d'une présentation à un *« en-dedans »*. Les enquêtés sont constamment soumis à un va-et-vient entre l'intérieur du groupe et l'extérieur. Ces manières de faire répondent à différents enjeux : le rapport à ce qui est externe favorise une exposition publique, tandis que la mobilisation en interne permet de réaffirmer la solidité des frontières. Il n'est plus question dans cette partie de saisir ce qui forme les limites de la communauté en termes de prestations, mais de comprendre comment un système se met en place, relatif aux démarcations.

L'identité se construit par intégration : *« Comment pouvons-nous demeurer le même tout en nous ouvrant à l'altérité ? C'est possible dans la mesure où ne restons pas le même en excluant cet "autre", mais en* négociant*, au prix de diverses procédures, son articulation avec ce qui est déjà en nous, de telle façon qu'il soit perçu comme ayant une relation acceptée avec ce qui existait avant lui. On aura ainsi compris que, si l'identité est une constante, ce n'est pas une constante mécanique, une répétition indéfinie du même, mais dialectique, par l'intégration de l'autre dans le même, du changement dans la continuité.*

L'opération identitaire est une dynamique d'aménagement permanent des différences, y compris des contraires, en une formation qui nous donne le sentiment de n'être pas contradictoire. Dans la mesure où nous réussissons cette opération, nous avons la conviction de nous construire comme une unité, non pas de type arithmétique, qui exclut la diversité, mais du type d'une structure, qui l'inclut. »[763]

À cet égard, le développement de l'histoire vivante, en tant que groupe social communautaire, passe par l'appropriation et l'utilisation de la conception faite de l'*en-dehors*. La prise en compte du jeu entre les façons d'être lorsque la démarche ne concerne que des pratiquants, et celle mise en place pour un public est révélatrice d'une formation identitaire particulière. Les actions individuelles de gestion de l'*entre-soi* et de l'*en-dehors* font écho aux valeurs portées par la reconstitution et les AMHE. La transmission est un outil identitaire utilisé par le groupe et imposé aux personnes qui le composent. Les deux facettes ne peuvent exister qu'à condition de ne pas uniquement jouer sur l'en-dedans, puisque la prise en compte de l'altérité, donc de ceux qui ne sont pas des membres, concourt à exposer l'activité. La notion de frontière est active en référence à un *« en-dehors »*, extérieur à la communauté déjà formée : le déplacement des limites à des fins identitaires est constitutif des manières de faire de l'histoire vivante. Les termes d'*en-dedans* et d'*en-dehors* font écho à ce qui relève ou non des actions reconnues.

A.1. *Rapports à l'en-dehors*

La frontière avec l'extérieur est positionnée essentiellement en référence à une représentation publique. Les objectifs consistent à montrer à d'autres les applications de la reconstitution ou des AMHE. La volonté de montrer les applications relatives à l'histoire vivante ne peut trouver son usage qu'en lien avec l'en-dehors. Les enjeux consistent à présenter la pratique à ceux qui ne la connaissent pas : en ce sens, les relations avec l'extérieur sont nécessaires parce qu'elles favorisent un développement et un renouvellement, mais aussi en ce qu'elles légitiment la mobilisation de l'entre-soi. Ne peut en effet se comprendre le resserrement communautaire qu'en lien avec un objet extérieur duquel le groupe se différencie. L'*en-dehors* est pris en compte à ce titre. Les pratiquants rappellent systématiquement que des regards (internes et externes) sont portés sur ce qu'ils produisent : leurs actions sont orientées en fonction de ce principe. Il s'agit de se conformer

[763]Carmel Camilleri, Margalit Cohen-Emerique (sous la dir. de) (1989), *Chocs de cultures : concepts et enjeux pratiques de l'interculturel*, Paris, L'Harmattan, p. 44.

aux normes et valeurs véhiculées par l'*entre-soi*, tout en prenant en compte la nécessaire démonstration à un *en-dehors*, qui renvoie à son tour une image de l'approche. L'intégration de l'extérieur à des moments particuliers (manifestations, interventions pédagogiques, interventions professionnelles, etc.) qui prend place en réponse aux rassemblements *off* par exemple, est une manière de repousser les frontières : d'un *entre-soi*, l'histoire vivante s'active en un *en-dehors*. L'identité qu'elle présente à cet instant fait référence à l'intégration de l'altérité. Ce fait est l'un des marqueurs identitaire forts de la démarche : celle-ci se comprend en fonction des liens qu'elle tisse avec l'extérieur. Autrement dit, elle n'acquiert une identité d'ensemble, qu'elle cherche à faire reconnaître, qu'en fonction du jeu avec les frontières qu'elle parvient à mettre en place. Une illustration peut être faite à travers les fêtes médiévales. Si ces dernières ne sont pas un lieu privilégié d'expression de la reconstitution, il n'en reste pas moins que de nombreux enquêtés déclarent y prendre part avec leur association. La présence d'activités historiques en ces endroits ne peut s'expliquer qu'en fonction de l'intégration de l'altérité comme délimitation identitaire. Le rapport à l'extérieur est double : d'une part, il s'agit d'événements publics, qui encouragent une expression de la pratique en dehors de son fonctionnement interne et, de l'autre, ces fêtes se positionnent aux antipodes des techniques de diffusion de l'Histoire prônée par la reconstitution. En ce sens, la volonté des informateurs de mêler aspect festif et didactique se conçoit relativement à la création identitaire qui évoque l'altérité. C'est en fonction de ce fil tissé entre une activité délimitée par un fort ancrage communautaire et son exposition au sein d'autres structures, que se développe le rôle identitaire de l'histoire vivante.

Par ailleurs, les façons de se présenter sont un moyen de modifier les frontières. Les présentations en costumes permettent d'apporter une part de ce qui forme l'*entre-soi* au public, donc à l'extériorité. En effet, chaque intervention didactique au cours d'un rassemblement, y compris la transmission des savoir-faire, se réalise en costume. Il n'est pas seulement question d'une évocation d'un passé, mais d'un moyen de faire sortir le visiteur du cadre contemporain pour le faire entrer dans un espace-temps autre. Il s'agit d'emmener le passant au sein d'une autre « dimension », de le faire entrer dans un autre « monde » : celui de la période médiévale du point de vue visuel, mais surtout, celui de l'*en-dedans*. L'apparence est un outil qui donne lieu à un déplacement de frontière : le public extérieur est invité à sortir de son rôle contemporain pour traverser, le temps de l'échange, les limites entre l'interne et l'externe. Le costume s'avère nécessaire pour

permettre le jeu entre les frontières : l'extérieur est invité à *« entrer »* dans la pratique telle qu'elle est exposée par la communauté.

Les présentations faites *via* l'internet des différents groupes, associations ou professionnels, sont un procédé destiné à exposer publiquement les orientations de chacun, en termes de reconnaissance. Cette dernière passe, en premier lieu, par l'intra-groupe, qui valide et accepte (ou non) les individus ou associations au sein de l'ensemble plus large de l'histoire vivante. Mais cet engagement passe également par un besoin de visibilité tourné vers l'extérieur. Ce qui est exposé aux visiteurs est spécifique : il s'agit souvent d'une explication de la démarche dans son ensemble. En témoigne par exemple cette citation, extraite d'un site internet d'une association, présentant le principe de l'évolution : *« Non, non, nous ne renions pas nos origines... Notre groupe (comme tant d'autres) est issu de l'animation de rue. À nos débuts, nous déambulions dans les fêtes avec nos hauberts de mailles, enfilés sur ce qu'on peut difficilement appeler autrement que des déguisements... Nous en faisions des tonnes lors de nos duels, à grand renfort de roulades au sol et de hurlements plus ou moins compréhensibles... Donc, si vous avez des photos de nous à cette époque, il est inutile d'essayer de nous faire chanter, nous assumons tout (enfin, dites toujours un prix...) ! Nous avons eu la chance de pouvoir observer de nombreux groupes français, anglais, allemands et suisses (pour ces deux dernières nationalités, nous n'avons pas de mérite en tant qu'association alsacienne...) au cours de ces années et nous avons pu ainsi nous forger notre propre vision des choses. Bien entendu, ceci n'engage que nous-mêmes […]. Si l'aspect pédagogique (sans la connotation ennuyeuse qui accompagne souvent ce mot...) définit bien notre association (enfin nous l'espérons !), nous nous sommes rendu compte que d'autres associations françaises partagent une bonne partie de notre vision de la reconstitution historique médiévale. Alors si vous êtes un passionné d'histoire, ne vous contentez pas de nous regarder. Prenez le train de la reconstitution en marche ! Venez apprendre, vous amuser, voyager dans le temps, rêver tout éveillé, vivre notre histoire tout en la faisant partager. Mais attention, quand on y a goûté, on a du mal à s'en passer ! »*[764]

De l'*« approche »* à la reconstitution, les visiteurs sont informés des manières de faire de l'histoire vivante. Ils sont ensuite invités à traverser la frontière et à faire partie de la communauté. Les valeurs partagées sont explicites et mises en avant : échange,

[764] *Cf.* le site internet des *Guerriers d'Avalon* : http://www.guerriers-avalon.org.

apprentissage, plaisir, intérêt pour l'Histoire, etc. L'exposition publique des changements de pratiques est une méthode pour délimiter précisément le champ d'action choisi par cette association et, plus largement, une façon de tracer des frontières tout en les ouvrant aux visiteurs susceptibles de faire partie du groupe.

Un autre élément qui relie la communauté à un en-dehors est l'emploi précis des termes qualifiant la démarche. Les observations ont permis de saisir le fait que la plupart des individus parlent de *« reconstitution »* davantage que d'*« histoire vivante »* : ce fait s'analyse en fonction de l'image qui est recherchée des activités. Le terme de *« reconstitution »* fait sens pour le grand public, il donne une vision immédiate de ce qui est effectué. Il en est de même pour l'acronyme AMHE. Le langage est ainsi quelquefois adapté en fonction de l'en-dehors : une compréhension immédiate et imagée est voulue par les informateurs lorsqu'ils s'adressent au public. À ce propos, il semble cependant que de plus en plus de personnes s'attachent à employer le vocable d'*histoire vivante*, à l'exemple des termes accolés au *Festival* : *« d'histoire vivante »*. Ce changement est révélateur des transformations des frontières, qui font entrer au plus près du groupe les visiteurs, en modifiant le vocabulaire pour le rapprocher de la pratique effective globale.

Enfin, un trait qui caractérise un élément essentiel du rapport entre le clan et l'extérieur est le lien au passé. *« De plus en plus, des groupes se constituent et se distinguent en fonction des origines qu'ils se donnent ou de l'histoire qu'ils allèguent : les identités collectives qui les sous-tendent correspondent à des formes de liaison qui sont censées se nouer dans le passé. La multiplication des niveaux d'appartenance implique une mobilisation croissante de la mémoire, qui fonde l'identité par la continuité qu'elle permet d'établir, tout en la chargeant des affects qu'elle suscite. Cette mémoire peut être institutionnalisée dans le cadre de célébrations collectives : nous sommes entrés, selon l'expression de P. Nora, dans "l'ère des commémorations". »*[765] Le principe de *« commémoration »*, et plus globalement de manifestations publiques (festivals, reconstitutions de batailles, présentations d'AMHE, etc.), est un outil qui autorise les pratiquants à inscrire leurs expériences dans un domaine plus vaste : celui de l'attachement à une mémoire historique. Exposer l'histoire vivante dans un tout plus important et mieux reconnu est une manière d'élargir les limites de l'approche : le jeu avec les frontières se réalise en fonction d'une identification globale à un passé commun. À ce titre, la démarche étudiée est capable de repousser ses ancrages

[765] Jean-Luc Bonniol, Maryline Crivello (2004), « Introduction », *in* Jean-Luc Bonniol, Maryline Crivello (sous la dir. de), *Façonner le passé..., op.cit.*, p. 8.

communautaires pour exposer une autre manière de « commémorer » ou de s'identifier en référence à un passé qui fait sens pour les visiteurs, en dehors de l'intervention unique de la reconstitution.

Pourtant, tous les initiés ne prennent pas part à chaque type d'événement, et certains ne recherchent que l'entre-soi. Pour cette raison, le jeu mis en place avec les frontières est sans cesse en mouvement : il peut faire référence à une délimitation réservée à une présentation extérieure, comme à une manière de pratiquer en interne. Les fluctuations ne sont pas essentiellement effectives en lien avec l'en-dehors. Ceux qui ne cherchent pas à exposer publiquement leurs actions contribuent à modifier en interne ce qui forme les démarcations de l'activité.

A.2. *Marginalité et affirmation identitaire*

La notion de frontière questionne, par extension, la marge et de la liminarité des pratiques. D'un point de vue intra-communautaire, le maintien ou le changement des démarcations identitaires sont un moyen de réaffirmer le renouvellement du groupe, de tester la solidité des frontières, tout en recherchant parfois un appui vers un loisir proche. Les deux facettes de l'histoire vivante se complètent pour former un tout cohérent. *« La marge a partie liée avec la différence : le marginal, c'est l'"l'autre", celui qui vit, spatialement, dans un "ailleurs" […], des espaces qui signifient son altérité et le stigmatisent. Mais la marge, en tant que limite, frontière, marque la norme et sa transgression : le franchissement illégal des frontières, le dépassement des limites admises. Elle a trait à l'éthique. En ce sens, le marginal, c'est celui qui refuse les conventions et les coutumes d'une société, viole ses lois et brave ses interdits. »*[766]

La marge répond ici à deux figures distinctes, agissant sur deux manières de concevoir les frontières, en référence à l'extériorité ou l'intériorité. En effet, les *« marginaux »* peuvent être ceux qui ne font pas partie du clan, ceux qui en sont *« déviants »* et qui sont sanctionnés par une punition-bannissement, entre autres. Mais ces derniers peuvent aussi renvoyer à une autre figure : celle de l'histoire vivante comme activité aux limites de la société. En tant que loisir faiblement reconnu, les enquêtés évoquent souvent le fait que

[766]Hélène Menegaldo (2002), « Réflexion(s) dans les marges », *in* Hélène Menegaldo (textes réunis et présentés par), *Figures de la marge : marginalité et identité dans le monde contemporain*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 22.

l'*en-dehors* qualifie la pratique de *« marginale »* et ses acteurs de *« marginaux »*. L'image de la marge est plurielle et renvoie autant à un non-respect des normes internes qu'à un regard dépréciateur porté par ceux qui n'en *« sont pas »*. Le fait de participer à des *off* notamment, et de s'inscrire dans un endroit fermé, rejette les individus dans un « *ailleurs »*, à distance des pratiques sociales normées.

Pourtant, il ne convient pas, dans ce chapitre, de traiter des phénomènes de déviance, mais de montrer en quoi le rapport à la marge interroge quant à la notion de frontière. *« Force est de constater que la marginalité diffère singulièrement de la déviance, la seconde étant un fait constatable, un écart patent vis-à-vis d'une norme, qu'elle soit explicite ou implicite, tandis que la première est un état qui peut ou non advenir, au terme d'un processus qui découle de ce fait. Or, si la marginalité résulte bien de la déviance, elle ne saurait s'y résumer. La marginalité, en effet, a ceci de plus complexe qu'elle implique le groupe normal autant que l'individu ou le groupe déviant, dans la mesure où elle correspond au contre-coup des attentes du groupe normal vis-à-vis du groupe déviant, et non pas seulement de l'identité ou du comportement des membres de ce dernier […]. La marginalité s'inscrit donc, bien plus que la déviance, dans une dynamique de rapports sociaux. »*[767]

Plus précisément, pour ce qui est de la marginalité telle qu'elle est mobilisée pour définir les frontières, les actions mises en place par ceux désignés comme des *« marginaux »* sont l'écho d'une attente *« déçue »* de la part du groupe *« normal »*, en l'occurrence les pratiquants. Les activités désignées sous le terme de *« playmobils »*, ou plus exactement qui sont *« playmobilesques »*, sont instituées comme étant en dehors des normes et, par extension, leurs acteurs sont perçus sous l'angle de la marginalité. Le statut laissé à la parole et à la possibilité (ou non) de s'exprimer occupe un rôle essentiel : *« Il convient d'envisager la marginalité comme un état dans lequel les individus n'ont pas accès à la parole et à l'action. »*[768] Dans ce cas, les moqueries qui instaurent un individu ou une troupe en dehors des frontières, lui confèrent, dans le même temps, une identité. Les *« playmos »* sont ainsi nommés et un statut, en marge de la communauté, leur est accordé. Ceux qui maîtrisent le langage sont les membres du groupe *« normal »*, dans un but de

[767]Guillaume Marche (2002), « Marginalité, exclusion, déviance. Tentative de conceptualisation sociologique », *in* Hélène Menegaldo (textes réunis et présentés par), *Figures de la marge : marginalité et identité dans le monde contemporain*, *op. cit.*, pp. 42-43.
[768]*Ibid.*, p. 46.

distinction. D'ailleurs, les *« marginaux »* n'emploient pas ces termes, et ils ne les connaissent souvent pas. La parole ne leur est pas laissée en ce que l'instauration des individus en dehors des frontières ne leur laisse pas l'accès à la communication avec l'autre groupe. Une limite est effective et se traduit par le phénomène de l'identification en lien avec la marginalité. À cet égard, une communauté marginale comprend en son sein ses propres « exclus ». Toutefois, l'histoire vivante parvient à trouver un point d'expression publique, tout en cherchant à minimiser l'implication en ces lieux de manifestations de ceux qu'elle considère comme à la marge de son espace d'expression.

D'un autre côté, les limites établies par la pratique pour se définir, en dehors d'une recherche de réactivation de normes et valeurs particulières, permettent la mise en place d'un rapprochement entre les deux facettes, à savoir la reconstitution et les AMHE. De prime abord peu comprises ensemble par les enquêtés, ces activités se rejoignent peu à peu dans les discours. L'objectif est de montrer une technique plurielle mais basée sur les mêmes représentations sociales. Les deux principes fonctionnent en effet selon un modèle commun qui induit recherche, transmission et expérimentation. Si tous les informateurs ne désignent pas encore sous un terme unique les deux mouvements, les observations confirment le fait que l'histoire vivante se décline selon ces deux axes (présence des AMHE sur des événements de reconstitution, individus qui prennent part aux deux facettes, méthodes communes, etc.).

L'imbrication n'est pas anodine et fait référence à une nécessité de réaffirmer les frontières : prenant en compte deux pratiques ayant ainsi un nombre plus important de membres, l'approche peut s'assurer une reconnaissance plus aisée. En témoignent les réactions positives quant à la parution d'un numéro hors-série d'une revue spécialisée mettant en avant ces deux façons de faire. Les communications émanaient autant de reconstituteurs que de pratiquants d'AMHE, qui se reconnaissent sous le même vocable. L'identité de chaque groupe et ses limites sont renforcées par celles de l'autre activité. La proximité sociale et pédagogique des deux démarches vient fortifier l'image exposée. L'adhésion de chacune des pratiques à un ensemble plus global, ainsi que la reconnaissance croissante de l'une par l'autre, instaurent une identité commune accentuée, en réponse à l'inscription dans une société qui accorde peu de poids à ces loisirs. *« Chaque individu est tenu à l'action ; il y est tenu par le fait qu'il vit constamment dans un rapport de dépendance fonctionnelle avec d'autres individus ; il fait partie des chaînes que constituent*

les autres, et chacun des autres – directement ou indirectement – fait partie des chaînes qui le lient lui-même. Ces chaînes ne sont pas aussi visibles ni tangibles que des chaînes de fer. Elles sont plus élastiques, plus variables et changeantes, mais elles n'en sont pas moins réelles et certainement pas moins solides. »[769] Deux facettes de l'histoire vivante sont liées entre elles. Cette mobilisation des frontières communes permet de maintenir l'ensemble et, plus généralement, la cohésion sociale qui est opérante pour la communauté. D'ailleurs, un exemple peut être donné, qui se situe entre l'identification par rapport à la marge et le rapprochement effectif entre les deux démarches. Généralement, les AMHE cherchent à se différencier de ce qui est nommé « escrime de spectacle ». Celle-ci fait référence à une manière de faire de l'escrime dans un but artistique et visuellement attrayant. Si les pratiquants ne reconnaissent pas cette démarche et la rejettent en dehors des frontières des AMHE, c'est parce qu'elle ne répond pas aux normes que ces derniers véhiculent : travail d'après des manuscrits et reconstitution d'un geste technique (et non pas théâtralisé). Parallèlement, la reconstitution veut se démarquer de toute notion de « spectacle » qui, là encore, fait référence à une mise en scène, souvent suspectée de ne pas correspondre aux sources historiques. Entre reconstitution, AMHE et escrime de spectacle, spectacle, les valeurs véhiculées demeurent identiques. Cette conformité des deux pratiques quant à ce qu'elles rejettent en dehors de leurs frontières vient renforcer les liens qui les unissent. Le fait de nommer ce qui ne fait pas partie du groupe accentue le rejet et fortifie l'appui identitaire recherché dans une activité proche.

« L'identité ethnique ne peut plus ainsi être considérée comme un donné […] mais comme un projet, dans lequel les individus et les groupes sont en permanence engagés. En ce sens, ces représentations et ces comportements joueraient comme autant de procès d'identification, et l'identité vécue ou revendiquée par un groupe, comme la convergence – à un moment de son histoire – de ces procès. Ceux-ci s'exprimeraient, entre autres, à travers une série limitée […] de marqueurs emblématiques, traits reconnus et retenus par les usagers comme symboles d'identité et d'altérité, et de stéréotypes, jugements de valeur sur l'en-groupe et l'hors-groupe. »[770] Pour l'objet d'étude, l'identité fait davantage référence au groupe qu'à l'ethnie, mais le principe de fonctionnement demeure le même. Les frontières, non pas géographiques mais identitaires, sont représentatives d'une

[769]Norbert Elias (2004), *La Société des individus*, trad. fr., Paris, Pocket (1re éd. allemande : 1987), p. 52.
[770]Christian Bromberger, Pierre Centlivres et Gérard Collomb (2007), « Entre le local et le global : les figures de l'identité », *in* Bruno Péquignot (sous la dir. de), *Maurice Halbwachs : le temps, la mémoire et l'émotion*, *op. cit.*, p. 140.

conception normée. Les *« marqueurs »* forts sont constitués par les normes à respecter : historicité, maintien de la cohésion par l'entre-soi, etc. L'instauration d'un jeu avec ces limites permet à tout moment la mobilisation de valeurs nouvelles favorisant une norme identitaire plurielle, souvent en relation avec l'en-dehors et autorisant le renouvellement de la cohésion entre les deux facettes de l'histoire vivante.

Au final, ce qui compte quant à l'institution faite des frontières, sont les représentations des valeurs à respecter pour faire partie du groupe. *« La représentation est un acte de communication (échange, compréhension, attribution, etc.) en conformité avec l'environnement social qui l'accueille : elle n'est pas qu'une simple image privée d'un quelconque support. En tant que telle, elle est une pratique et elle acquiert une valeur particulière […]. La représentation sociale peut toujours être considérée comme l'émissaire normatif et valorisé d'un objet absent. L'objet en représentation contient donc nécessairement fait et sentiment […]. Une représentation s'accorde avec la réalité par la norme et la valeur qu'on lui attribue. Je "réalise" la table que je me représente, en la "normalisant" en tant que telle, et sa valeur dépend de l'état communicationnel (culturel) établi lors de l'interaction qui la sollicite et de cette réalisation normative simultanée. »*[771]

La façon dont les enquêtés se représentent leurs pratiques conduit l'ensemble de la communauté à mettre en place des limites qui seront communiquées à un *en-dehors*. Le rôle tenu par les frontières est de garantir la représentation du groupe, à l'intérieur comme à l'extérieur. Le jeu possible dans leur délimitation est un trait caractéristique. Il permet d'adapter le champ destiné à la communication en fonction du public et du lieu d'expression, ainsi que de réaffirmer la reconnaissance identitaire quant à l'autre facette de l'histoire vivante. Les interactions mises en place au sein de l'*entre-groupe*, en particulier, sont un vecteur d'une forme de normalisation des représentations.

B. Des intérêts communs

En dehors des frontières, les objectifs recherchés sont fédérateurs. Plusieurs d'entre eux, ceux qui sont le plus souvent évoqués et ceux qui font le plus sens en lien avec une délimitation identitaire, peuvent être présentés. Des enjeux personnels à des valeurs communes, les objectifs des enquêtés cristallisent les règles implicites propres au groupe.

[771]Patrick Legros, Frédéric Monneyron, Jean-Bruno Renard *et al*. (2006), *Sociologie de l'imaginaire*, Paris, Armand Colin, p. 106.

Plus précisément, *« une "valeur" peut avoir une dimension de généralité plus grande qu'une "norme" : c'est le critère retenu par Parsons. On peut néanmoins indiquer de ce point de vue que les normes elles-mêmes peuvent être impliquées dans un rapport où certaines sont dans une situation de plus grande généralité que d'autres. En fait, on a un emboîtement général des valeurs et des normes, et il est difficile de trouver une frontière nette qui sépare à cet égard l'amont et l'aval »*[772]. Ces deux notions sont intimement liées et les valeurs prônées rejoignent souvent les normes dominantes mises en place. En outre, en lien avec les objectifs énoncés, les valeurs correspondent parfois aux intérêts personnels revendiqués : *« Toute recherche d'un intérêt quelconque correspond à une évaluation positive de cet intérêt, donc d'une valeur. Les gens ne rechercheraient pas le pouvoir, la richesse ou le prestige s'ils n'évaluaient pas positivement de tels motifs, qui sont d'ailleurs liés à des éléments variés eux-mêmes évalués […]. Deuxièmement, il existe souvent des "valeurs", qui correspondent à une forte prescription, c'est-à-dire au bout du compte à des normes, dont le rôle spécifique est d'interférer directement avec la poursuite de certaines catégories définies d'intérêt. Ces normes peuvent, en amont, considérer la poursuite de certains intérêts comme légitimes, ou la poursuite d'autres intérêts comme illégitimes. »*[773] Ce processus est opérant pour l'objet étudié, qui voit des intérêts se muer en normes. Les intérêts que peuvent avoir les informateurs à faire de l'histoire vivante rejoignent les valeurs positives associées à la démarche. De plus, les normes intégrées à titre individuel renforcent le choix des objectifs énoncés. Finalement, une concordance se met en place entre les intérêts personnels recherchés et exposés, les valeurs communes et les normes prescrites par le groupe dans une optique de perpétuation et de délimitation des frontières.

Ces intérêts communs, évoqués sous la forme de valeurs ou de motivations de la part des participants, se déclinent en fonction de plusieurs axes. La recherche, l'entraide, le dépaysement, la richesse des événements et la cohésion interne sont autant d'éléments valorisants pour les pratiquants, qui leur accordent une valeur positive. L'attrait pour l'Histoire exposée autrement et l'envie d'effectuer des recherches personnelles sont deux des principaux piliers à respecter pour pouvoir prétendre entrer dans la communauté. D'autres valeurs érigées en normes sont effectives, acceptées puis revendiquées par les enquêtés.

[772]Pierre Demeulenaere (2003), *Les Normes sociales, entre accords et désaccords*, Paris, PUF, p. 19.
[773]*Ibid.*, p. 22.

B.1. *La variable « recherche »*

La recherche est un terme couramment employé pour qualifier et définir la pratique. Les entretiens menés avec les reconstituteurs illustrent ce point. À la question : *« Quels termes utiliseriez-vous pour qualifier votre pratique de reconstitution ? »*, les personnes évoquent presque systématiquement la *« recherche »* comme élément principal. Ce vocable est souvent relié à celui de *« source »* : *« Source et démarche. Il s'agit d'une recherche qui combine l'aspect documentaire théorique, l'élaboration d'hypothèses et la réalisation artisanale personnelle. La démarche qui vise à sélectionner des sources, les exploiter et en proposer une lecture argumentée constitue pratiquement actuellement ma principale activité. »* D'autres mots qui ont pu être relevés à plusieurs reprises sont ceux de *« sérieux »* dans l'approche, de *« partage »* et, souvent, de référents renvoyant à une conception de la pratique comme élément permanent de la vie quotidienne : *« Passion, recherches, approfondissement, partage... Obsession ? »*, *« Il y en a qui répondent "recherche et passion", je suppose... Je trouve ça un peu juste. Ce sont des doux euphémismes, parce qu'à mon avis, c'est un peu plus que ça. Une vocation déjà. Pour le coup de la recherche, ok, je ne trouve pas d'autres mots, mais même si c'est juste comme terme, c'est une petite facette. Je dirais aussi que c'est une porte... Par ailleurs, il est nécessaire que la vision des choses évolue, que les recherches soient permanentes, etc. Sinon, c'est plus de l'histoire vivante. »*

En outre, les informateurs rencontrés qui effectuent des recherches sur les AMHE dans une optique professionnelle, rappellent que ce principe est au cœur de leurs actions : *« Recherche de traité, transcription, traduction, interprétation des techniques (toutes périodes, sources françaises et allemandes). »* Les AMHE sont alors pratiqués pour l'expérimentation mais également pour *« l'enseignement »*, voire parfois, mais plus rarement, pour d'autres objectifs : *« Adaptation au monde du spectacle. »*

En deçà du travail de recherche, la *« création »* ou la *« réalisation »* sont deux termes qui complètent la démarche mise en place et inscrivent les investigations dans une optique d'application concrète. Cela instaure de cette manière l'histoire du côté « vivant ». Par extension, les études menées ont la plupart du temps pour vocation d'être partagées : *« Ma recherche porte sur la re-création de gestes techniques dans le cadre de l'Art et la mise au*

point de méthodes pédagogiques pour son enseignement », « Émulation », « Échanges », etc.

B.2. *L'entraide*

Une autre valeur revendiquée, qui fait suite aux recherches, est l'entraide. Liée aux échanges et au partage, cette dernière apparaît comme un fait permanent. *« Puisque la pratique des AMHE concerne mes activités professionnelles et de loisirs, j'aime échanger aussi sur des sujets qui ne font pas partie de ma recherche personnelle. »* De plus, les services rendus entre les pratiquants se réalisent sur les campements, comme de manière virtuelle. Au cours d'un rassemblement, l'entraide se manifeste par la spontanéité à participer au déchargement des objets lourds, au prêt de matériel qui peut faire défaut (vaisselle, nourriture, etc.), ou à la surveillance multiple des enfants.

L'objectif est de ne jamais laisser un membre isolé, à l'écart. À titre d'exemple, au cours d'un terrain effectué, l'un des participants s'est retrouvé seul : il lui manquait une grande partie de son matériel, dont la nourriture, parce que les autres membres de son association avaient eu un problème sur le trajet et avaient dû renoncer à venir. Cette personne n'est pas repartie mais a au contraire été invitée durant tout le week-end au sein du groupe des organisateurs. Plusieurs participants ont, de même, partagé leurs effets personnels.

L'entraide est en outre effective par le biais des forums. Le soutien de la communauté numérique est prisé pour l'amélioration de la technique personnelle et la recherche de certaines éléments (objets, références bibliographiques, etc.) en particulier. C'est aussi un moyen de soutenir les membres qui rencontrent des difficultés. Le cas peut être présenté des vols de matériel. Ces derniers, souvent subis au cours d'événements publics, concernent la plupart du temps des objets militaires : épées, armures, etc. Ces faits sont relayés sur tous les forums, afin que chacun soit mis au courant et puisse surveiller au cas où le matériel serait revendu. Ces manières d'aider les victimes traversent les époques reconstituées : une disparition d'équipement romain a été exposée sur les espaces virtuels médiévaux. Ces vols sont relativement fréquents, puisque plusieurs ont pu être relevés au cours du terrain. Les objets n'ont jamais été retrouvés mais la demande d'aide et de vigilance formulée à l'ensemble du groupe permet de renforcer la cohésion de ce dernier vis-à-vis d'un *« ennemi »* extérieur mais anonyme, qui met en péril chaque participant.

D'une façon globale, l'entraide se situe à l'intersection de la transmission mise en place et de la mobilisation effective de l'entre-soi. Elle ne se superpose pas à l'échange parce qu'elle fait référence à des besoins à un moment particulier ; elle est constitutive de l'identité de la démarche pour ceux qui sont initiés. La valeur associée à cette conception renvoie à l'idée que quelqu'un sera toujours présent pour apporter un soutien : matériel, technique, etc. La reconnaissance du groupe de pairs agit comme un appui permettant aux pratiquants de ne pas se sentir isolés dans leur approche. En revanche, l'entraide ne porte pas sur les réalisations *« de base »* qui autorisent l'entrée dans le clan. Ainsi, les costumes ne seront pas faits pour les autres (sauf commandes spéciales) et les recherches seront orientées sans être effectuées de façon complète. Ce qui transparaît est l'idée que l'individu est soutenu par le groupe, mais il ne s'agit pas de *« faire à sa place »*. La volonté de *« faire »*, d'*« essayer »*, de la personne, est « testée ». Les services sont apportés si l'individu manifeste une envie de participer : l'entraide est effective une fois les valeurs et normes du groupe comprises et acceptées par le demandeur.

De surcroît, un appui massif est apporté par la communauté à l'organisateur du *Festival*, lorsque celui-ci annonce sa décision de mettre fin à cette manifestation. L'aide n'est pas matérielle mais elle agit au contraire comme un soutien moral : en témoignent les nombreux messages de félicitations, d'encouragements et parfois même de désespoir de voir la fin de ce rassemblement, envoyés par les initiés et rendus publics à travers un livre d'or mis en ligne sur le site du musée des Temps Barbares.

L'entraide est opérante, qu'elle soit ou non virtuelle. L'interaction, en tant qu'*« action réciproque des individus »*[774], est une façon d'apporter un soutien, numérique ou réel. La prise en compte et la recevabilité de ce qui est demandé à la communauté (vigilance, prêt, etc.) forment une part importante des échanges reliés à un appui du groupe. Néanmoins, l'aspect que laissent de côté les NTIC est la relation de face-à-face au sein de laquelle l'entraide prend son application effective. Les interactions sont alors *« sociales »* : *« On parlera d'interaction sociale lorsqu'il s'y attache des significations subjectives interprétables par les différents acteurs, qui leur permettent de tenir compte du comportement des autres et éventuellement de modifier le leur. »*[775] Ainsi, *« dans la situation de face-à-face, l'autre est tout à fait réel. Cette réalité fait partie de la réalité totale de la vie quotidienne, et en tant que telle apparaît massive et contraignante. Bien*

[774]Gilles Ferréol (sous la dir. de) (2002), *Dictionnaire de sociologie, op. cit.*, p. 97.
[775]*Ibid.*

sûr, quelqu'un peut me sembler réel sans que je le rencontre dans une situation de face-à-face – je le connais de réputation ou j'ai correspondu avec lui. Cependant, il ne devient réel au plein sens du terme qu'à partir du moment où je me trouve face-à-face avec lui »[776]. En ce sens, la *réalité* des soutiens apportés ne peut se concevoir que dans une situation d'interaction sociale, qui met en présence deux membres distincts.

Les actions menées par les membres trouvent leur réalisation concrète et un engagement personnel, en dehors d'un service numérique, sur les rassemblements. Si l'appui accordé à une personne peut se réaliser *via* l'internet, l'implication individuelle est davantage présente lorsque l'aide est apportée dans un cadre qui met en relation réelle, *de visu*, les enquêtés. En outre, l'interaction sociale qui se déroule en dehors du support numérique permet d'instaurer une reconnaissance réciproque, à travers les valeurs corporelles : *« La dimension corporelle de l'interaction est imprégnée d'une symbolique propre à chaque groupe social, elle relève plutôt d'une éducation informelle, impalpable, dont on peut surtout mesurer l'efficacité. »*[777] L'interaction est renforcée, dans sa dimension de soutien, en fonction du langage corporel qu'un individu peut développer. Par exemple, les techniques de montage d'une tente sont appréciées lorsqu'une aide est sollicitée mais elles instaurent en plus une identité à celui qui les possède, comme membre reconnu de la communauté (parce que l'expérience va constituer un facteur essentiel pour le secours apporté). L'entraide et le soutien communautaire sont une forme essentielle des valeurs de l'histoire vivante. Ces conceptions des relations entre le groupe et l'individu sont constitutives d'un maintien de la cohésion, parce qu'elles lient entre eux tous les pratiquants, de manière virtuelle ou réelle.

B.3. *Un rapport au temps différent*

Un autre objectif souvent énoncé par les informateurs est le dépaysement, et en particulier l'instauration d'un rapport au temps différent de celui du quotidien. Ce qui est recherché, et peu à peu institué comme une valeur essentielle, est une rupture avec le monde moderne le temps d'un événement. L'entre-soi n'est pas la seule dimension recherchée pour *« sortir »* du quotidien et *« entrer »* dans le groupe. En effet, la création d'un temps unique, celui de la démarche appliquée, peut s'effectuer tant lors des *off* que lors de manifestations

[776]Peter Berger et Thomas Luckmann (1986), *La Construction sociale de la réalité*, trad. fr., Paris, Klincksieck (1re éd. américaine : 1966), p. 45.
[777]David Le Breton (2008), *La Sociologie du corps*, *op. cit.*, p. 62.

publiques. Ce qui change est une perception différente du temps qui passe : ce dernier n'est pas nécessairement soumis à l'évitement des visiteurs. La conception des heures qui défilent est modifiée au cours des rassemblements : préparer un repas au feu de bois implique par exemple une cuisson de plusieurs heures. Prévoir un laps de temps suffisamment grand entre la préparation et le moment du repas se révèle obligatoire. Le temps n'est plus conçu de la même manière que dans la quotidienneté : les exercices se déroulent en fonction du soleil et les soirées sont systématiquement perçues comme un temps de convivialité. Les enquêtés cherchent à laisser de côté montres et horloges afin de ne plus être soumis au temps chronométrique. Les seules bornes temporelles sont celles de l'arrivée et du départ, et lorsque le public est présent, des horaires d'ouverture de l'événement. En dehors de cela, l'abandon de tout calcul précis du temps qui passe est de mise. Le déroulement de la journée dépend des activités effectuées. Pour les AMHE, ce principe se retrouve lors des stages : ceux-ci sont rythmés par la succession des ateliers. Le bannissement des montres n'est pas de mise, mais les soirées sont également des moments festifs, qui instaurent une coupure d'avec le temps habituel. Ce qui transparaît dans les discours est l'arrêt du temps tel qu'il est conçu dans le quotidien : les rassemblements sont des formes de parenthèses temporelles entre deux semaines de vie *« réelle »*.

De plus, cette conception autorise à bannir une partie des tensions liées au fait d'être *« à l'heure »*. Ce rapport au temps, tel qu'il est créé, favorise un dépaysement, qui peut se comprendre en dehors de l'entre-soi, puisqu'il est effectif même lorsque des visiteurs sont présents. C'est une rupture temporelle qui peut être complétée par un dépaysement social, lorsque les enquêtés se retrouvent uniquement entre pairs, sans public. L'immersion est réactivée, et inversement, par la césure temporelle.

En outre, *« on ne peut donc comprendre les caractéristiques des activités de loisirs que si on les met en relation à la fois avec le travail professionnel et avec les diverses activités de non-loisir du temps libre. À cet égard, le spectre du temps libre apporte une plus grande précision au problème du loisir »*[778]. Cette citation replace l'histoire vivante dans le domaine du loisir. Pour les professionnels, la rupture temporelle n'est pas efficiente lorsqu'ils sont en prestation, en particulier les artisans ou les animateurs. En effet, ils demeurent soumis à une démarche contemporaine : leur action professionnelle. Ils peuvent s'en extraire uniquement lorsqu'ils se rendent sur des manifestations pour leur plaisir. Les

[778]Norbert Elias et Éric Dunning (1994), *Sport et civilisation, la violence maîtrisée, op. cit.*, p. 133.

impératifs relatifs aux contrats de travail empêchent l'abandon des tensions (comme c'est le cas pour un loisir) et, par extension, le dépaysement, temporel ou social. Par ailleurs, la réalisation d'activités relevant du non-loisir mais du temps libre, comme la nécessité de faire à manger, n'est plus envisagée par les pratiquants comme une contrainte dès qu'elle prend place dans ce temps différent. Aller chercher du bois pour alimenter le feu fait partie des actions nécessaires au bon déroulement du week-end et n'est pas conçu comme ayant une valeur négative.

Le dépaysement, qui prend appui sur une temporalité reconstruite en dehors des normes sociales habituelles, est fréquemment énoncé comme une motivation importante. *« C'est un dépaysement, un mode de vie qui me permet de vivre mes passions de forge et de travail du bois »*, *« Le "voyage dans le temps" est très plaisant et représente un moyen certain de se divertir du quotidien »*, *« Dépaysement et plein-air »*, *« Quitter son quotidien et s'évader dans une autre époque : cela permet de se ressourcer »*, *« Sortir de déprime »*, *« Se vider la tête du stress de la semaine »*, etc. Pourtant, cette approche temporelle ne peut être perçue qu'une fois l'action effectuée, lorsque les enquêtés ont déjà pris part à des campements. Il s'agit davantage d'une finalité renouvelée que d'un souhait premier. Les modifications spatiales et temporelles induisent un mode de vie différent de celui du quotidien pendant un moment précisément borné. Cette temporalité favorise, en ce sens, une rupture d'avec les activités contemporaines et l'inscription dans des manières de faire différentes. Mais elle induit tout autant une transformation des normes en vigueur dans l'espace-temps habituel. Duvignaud expose cette idée, vis-à-vis des *terreiro*, mais elle peut s'appliquer à l'histoire vivante : *« Recomposent-ils un certain passé ? Non, sans doute : ils prennent appui sur cette image qui désigne le passé, pour aider le groupe à se délivrer momentanément des rôles sociaux contemporains qu'ils assument. Il n'y a plus de dactylo, de chômeur ou d'arpète sur la plage. »*[779] Le changement apporté par les campements se lit à travers une transformation des rôles sociaux : le dépaysement souhaité se comprend en relation avec une mise à l'écart de ce qui fournit habituellement une identité quotidienne. Les informateurs ne sont plus institués au regard de leur emploi par exemple, mais en fonction du rôle qu'ils occupent dans la communauté et de l'identité qui leur est conférée à ce titre (*« ancien »*, *« nouveau »*, *« artisan »*, *« instructeur »*, etc.). La coupure avec le quotidien en est d'autant plus effective que de nouvelles valeurs et de nouveaux rôles sont définis.

[779]Jean Duvignaud (1977), *Le Don du rien*, *op. cit.*, p. 27.

La fracture temporelle renforce le principe de l'immersion : ces éléments conduisent à un dépaysement souhaité et considéré comme nécessaire lors de chaque manifestation, en ce qu'il encourage un changement dans les normes sociales en vigueur.

B.4. *Une présentation d'événements riches*

Un autre trait révélateur de valeurs particulières, est l'insistance portée à une exposition d'événements *« riches »*, en termes culturels pour les visiteurs, et communautaires pour les pratiquants. Cette volonté se ressent à travers l'expression de la *« qualité »* des troupes engagées pour le *Festival* : *« J'ai fait venir à Marle ce qui se fait de mieux en matière de joutes. »* La richesse des manifestations est directement dépendante des actions mises en place par les organisateurs et de leur engagement personnel : *« Je vais voir ailleurs ce qui se fait et je vois, ce qui pour moi, se fait de bien. Je vais à l'extérieur, je vais sur d'autres manifestations, notamment à l'étranger. C'est ainsi qu'une année au Festival il y a eu beaucoup d'Anglais, parce que je suis allé en Angleterre il y a deux ans, sur un festival d'histoire vivante à Sutton Hoo et j'ai pu rencontrer sur place des troupes de reconstitution qui faisaient, pour moi, vraiment un excellent travail et c'est comme ça que je les ai réinvitées l'année suivante à Marle. »* La réalisation de rassemblements demande un temps important, souligné par tous les organisateurs, mais qui est mis à profit pour présenter des manifestations culturellement variées : *« Les Rencontres internationales sont à la fois un événement à caractère scientifique et à caractère pratique. »*

D'autre part, pour les *off*, les responsables cherchent à multiplier les activités, afin de renouveler systématiquement l'intérêt des participants : *« Il faut leur proposer un camp original avec diverses activités, autant pour les civils que pour les militaires. »* Le rôle des instigateurs est de centraliser les apprentissages et démonstrations, mais ils n'en sont, par la suite, pas responsables. Toutefois, si les pratiquants font vivre et évoluer eux-mêmes l'événement, celui-ci est avant tout le reflet de la volonté de ses organisateurs. L'objectif dominant est de donner lieu à un campement regroupant partage et possibilité d'avoir différentes occupations. Cette envie de répondre aux demandes et de sans cesse changer les « formules » (*Opus Manuum* pour les civils, thématiques variées pour le *Festival*, programme inédit pour les *Rencontres internationales*, etc.) se comprend en raison des valeurs attendues par le groupe.

L'émulation est une constante qui conduit les responsables à proposer des nouveautés : *« Si l'édition 2009 fut modeste, l'un des objectifs des organisateurs est de faire croître le projet et de lui donner une véritable dimension internationale. »* Cet intérêt porté à la diversité et à la qualité de ce qui est proposé est d'autant plus difficile à maintenir que l'organisation repose presque systématiquement sur des bénévoles. *« Le partenariat consiste en une collaboration entre association "du milieu", aucun sponsor ni aucun soutien des autorités publiques. Tout est financé par les inscriptions et le bon-vouloir des bénévoles. »* Ce fait induit une connaissance accrue du groupe et des valeurs attendues, que ne pourrait avoir un organisme extérieur. *« Au départ, nous comptions faire le rassemblement en octobre 2008 mais la date n'était pas des mieux choisies, donc nous avons dû l'annuler. Nous avons quand même décidé de relancer le projet […], ça a eu l'avantage de laisser aux gens le temps de connaître notre projet. »* La variété et le changement permanent sont des valeurs positives associées par la communauté aux événements organisés. En outre, l'attrait culturel est essentiel, dans les animations pour le public comme dans les activités des pratiquants. Les ressentis exprimés par les organisateurs quant à des éditions passées exposent ces points : *« Bon millésime. Très dense, mais qui s'est plutôt bien passé. La recherche progresse, les gens sont toujours là et des nouveaux arrivent. Et c'est bien »*, *« Très très bonne édition, avec un contenu exceptionnel, dont le pas d'arme, jamais fait en France depuis six siècles. Moins de visiteurs qu'en 2008 à cause du thème : Moyen-Âge largement développé en France : idée d'une X ième fête médiévale... »* Les organisateurs ont alors pour fonction de contribuer à renouveler la pratique et de faire participer les *« nouveaux »* pour les intégrer au groupe.

B.5. *Maintenir un ensemble cohérent*

Enfin, une valeur clairement exprimée et revendiquée comme un enjeu est la volonté de fournir, à l'extérieur du groupe, une vision cohérente de la démarche qui soit socialement valorisée. Ce principe est la continuité logique de la nécessité exposée par les enquêtés de *« casser les préjugés »* relatifs à l'époque médiévale. Chaque membre étant responsable de l'image globale de la pratique, l'objectif est de maintenir une identité qui fasse sens pour tous et représente de façon correcte l'activité. À ce propos, les visions parfois faussées de l'histoire vivante provoquent des réactions de la part des initiés. La reconstitution est principalement sujette à de mauvaises interprétations, parce qu'elle est plus visible sur la scène publique que les AMHE : elle suscite davantage d'interprétations et de

réappropriations. Pour illustrer cette analyse, le film *Demain dès l'aube*[780], sorti en 2009 en France retrace l'histoire d'un reconstituteur de l'Empire qui ne parvient plus à distinguer la réalité de ses *« jeux de rôle »*. La communauté « médiévale », bien qu'indirectement concernée par la période évoquée, a pourtant émis de larges critiques quant à ce long-métrage. En effet, utilisant un vocabulaire et des références ne renvoyant pas à la reconstitution, ce film expose une démarche extrême et extrémiste reflétant une image négative, voire néfaste de l'histoire vivante. Le personnage principal est montré comme pris dans un univers qui frôle l'orientation sectaire. D'emblée, un amalgame est posé entre les jeux de rôle et la reconstitution, qui ne sont pas distingués. Ensuite, les valeurs associées à la reconstitution (milieu clos, dangerosité, coupure d'avec la réalité, etc.) sont en discordance totale avec celles véhiculées par les informateurs. Ces derniers ont, à cet égard, envoyé des mails et messages de soutien aux reconstituteurs de l'Empire, alors que les relations entre les deux ensembles, si elles sont loin d'être closes, ne sont pour autant pas fréquentes. Se donne à voir une nouvelle fois la forme prise par l'entraide. Quant au film, il a été perçu comme dévalorisant la pratique : aucune mise en avant des travaux de recherches ou de la transmission. Au contraire, montrer une forme extrême de reconstitution (avec des combats à armes réelles) est apparu pour les enquêtés comme un *« pas en arrière »* dans leur objectif de reconnaissance. Cet exemple permet de montrer que l'image de la reconstitution, réappropriée par les médias et en particulier le cinéma, ne met pas en avant l'ensemble des valeurs de la démarche, mais s'attache au contraire à en présenter une vision déformée. En ce sens, les initiés se sont sentis tournés en ridicule, mais surtout, leurs craintes ont porté sur les manières dont ils allaient pouvoir expliquer, en aval, leurs pratiques au public, sans que celui-ci ne les associe à celles du film. La cohésion du groupe est renforcée en interne parce que les enjeux communs sont réactivés ; mais l'histoire vivante est fragilisée de l'extérieur par les regards portés sur elle.

Le langage utilisé constitue souvent un facteur d'assimilation par l'*en-dehors*, entre l'histoire vivante et d'autres loisirs, y compris dans quelques travaux de recherche : *« Assez fréquemment, je reste admiratif devant la passion – la douce folie à mes yeux – de telle ou telle personne qui se prend vraiment pour son personnage et qui le joue jusqu'à s'oublier […]. Lorsque j'assiste à un spectacle ou une reconstitution historique, je m'arrête immédiatement à ce qui ne va pas. Je passe sur l'anachronisme "grossier" […] des mégots*

[780]Long-métrage français réalisé par Denis Dercourt, avec Vincent Perez et Jérémie Renier, sorti en août 2009 au cinéma.

qui jonchent le sol et des cadavres de canettes de bière amoncelés dans les recoins obscurs […]. La paille, surtout, éparpillée au sol pour dissimuler vaguement le macadam, est d'une texture qui sent la moissonneuse-batteuse et la botte parallélépipédique. Le Moyen-Âge ou l'Ancien Régime trahis. La supercherie. »[781] Ceux que les enquêtés cherchent précisément à positionner en dehors des frontières par la stigmatisation (les *« playmos »*) sont justement ceux qui sont présentés dans ces discours qui englobent conjointement diverses façons de « pratiquer » le Moyen-Âge. La vision donnée ici ne correspond pas aux actions réellement effectuées : comme le rappellent les organisateurs, l'une des valeurs prônées est le rejet de tout anachronisme. En outre, le principe de *« jouer son personnage »* ne reflète pas les objectifs des pratiquants qui se démarquent, sur ce point, des rôlistes.

« L'expression la plus aboutie de ces recréations du passé est certainement constituée par les scénographies historiques qui ont aujourd'hui un grand succès public, dans le sillage de l'entreprise la plus médiatisée, celle du Puy du Fou en Vendée, qui draine chaque été depuis plus de vingt ans des centaines de milliers de spectateurs. De tels événements offrent au spectateur une expérience visuelle et sonore d'un passé reconstitué. »[782] Ces extraits de textes adoptent un vocabulaire en lien avec l'histoire vivante (« reconstitution ») comme d'autres termes qui lui sont opposés (*« supercherie »*, *« anachronisme »*). De plus, sont affichées comme des événements d'histoire vivante des prestations qui englobent une vision fantasmée du Moyen-Âge et qui ont pour objectif une mise en scène spectaculaire.

La pratique exposée n'est pas clairement délimitée, ce qui conduit à un amalgame entre différentes approches. Des éléments contradictoires sont évoqués, dans lesquels les enquêtés ne peuvent se reconnaître. Pourtant, certains traits caractéristiques sont dégagés par ces auteurs : *« Ce mouvement de reconstitution de l'Histoire reprend la longue tradition anglo-saxonne de l'Histoire vivante ou Living History dont l'objectif est de reconstituer des tranches de la vie militaire ou civile quotidienne du passé. Les sensibilités qui s'expriment font de l'Histoire non pas une culture savante mais une véritable pratique sociale et culturelle. »*[783] Le problème ne renvoie pas tant à la définition donnée de l'histoire vivante, qui fournit des références aux valeurs effectivement mobilisées, qu'à son inscription au cœur d'autres activités, qui elles, ne font partie ni de la reconstitution ni des

[781]Jean-Noël Pelen (2004), « Incorporation de l'histoire et historicisation du sujet », *in* Jean-Luc Bonniol, Maryline Crivello (sous la dir. de), *Façonner le passé...*, *op.cit.*, p. 286.
[782]Jean-Luc Bonniol, Maryline Crivello (2004), « Introduction », *op.cit.*, p. 12.
[783]Maryline Crivello (2004), « La geste des temps », *op. cit.*, p. 54.

AMHE. Ce problème de la définition se comprend en raison d'un manque de visibilité, ou d'une mauvaise médiatisation de la pratique. S'explique de cette manière la participation des enquêtés à des fêtes médiévales, dans une volonté de présenter au grand public leur démarche. Mais paradoxalement, leur présence contribue à diffuser une vision déformée de leur approche. Les moyens mis en place en ces lieux pour montrer la reconstitution ne répondent pas aux attentes des informateurs, mais les fêtes restent un outil, par leur ancrage social reconnu.

C'est une forme de paradoxe insoluble qui est en place : d'une part une délimitation de l'histoire vivante par ses membres, mais qui n'a pas une visibilité importante ; de l'autre, une identification extérieure, mais qui pioche des éléments variés dans différents types de loisirs. Au final, les moyens d'actions des enquêtés sont limités et leurs griefs ne restent qu'internes, en dehors de quelques courriers individuels parfois transmis à divers médias. La confusion avec d'autres pratiques, ou l'image déformée qui peut en être proposée par des groupes extérieurs, confirment la nécessité d'exposer clairement les frontières et de maintenir la cohésion communautaire. Ce qui est en jeu est la réaffirmation des valeurs communes et la possibilité de pouvoir ensuite les extérioriser. La vision véhiculée par le hors-groupe fragilise l'identification par le grand public, du moment que le point de vue donné est en contradiction avec celui des membres.

S'explique de cette façon l'adhésion implicite qui est demandée aux *« nouveaux »* quant aux valeurs produites. Le maintien de la cohésion passe par une socialisation, secondaire, nécessairement mise en place. *« Les sociologues, pour leur part, s'intéressent au processus par lequel les individus, apprenant les modes d'agir et de penser de leur environnement, les intériorisant en les intégrant à leur personnalité, deviennent membres de groupes ou de collectivités au sein desquels ils acquièrent un statut spécifique […]. L'ordre social a ses exigences propres. Le respect de ces contraintes présuppose que la "conscience collective" soit à même de produire et de diffuser un message de "normalisation" […]. L'acquisition de ces différentes normes n'est nullement immédiate. De nombreuses étapes sont nécessaires, la compréhension n'intervenant que très progressivement après une phase de maturation […]. L'*apprentissage *nous aide à déchiffrer puis à sélectionner les informations qui nous sont adressées. Nous parvenons de la sorte, par tâtonnements ou ajustements successifs, à ne plus répéter les mêmes erreurs. Cet effort d'*intériorisation *ordonne notre pensée : les priorités sont hiérarchisées et les moyens d'action légitimés.*

Dès lors, notre stock de connaissances (formelles ou informelles) s'enrichit. Telle instruction qui, initialement, semblait difficile à exécuter devient par la suite plus familière au point d'être considérée comme "évidente" ou "allant de soi". Ce travail de "routinisation", en apparence anodin, n'en est pas moins très précieux. »[784] Ce processus est opérant pour l'histoire vivante, qui confère à ses membres des *« apprentissages »* à suivre, permettant d'intérioriser les conduites socialement valorisées. Cette forme de *« routinisation »* induit l'adhésion aux normes du groupe, comme sa possible reproduction. L'ensemble des intérêts personnels se mue peu à peu en valeurs spécifiques communes. Les arrivants les plus jeunes en termes d'ancienneté se voient socialisés de façon à pouvoir intégrer et reproduire les normes de la communauté. Cet apprentissage passe par la transmission opérée entre initiés. L'acceptation du langage, des manières de se comporter et la reconnaissance des rassemblements fédérateurs, forment ensuite les fondements d'une évolution possible au cœur de la pratique. En d'autres termes, la socialisation des enquêtés apparaît comme un élément central et essentiel pour les délimitations identitaires de l'histoire vivante. Par extension, une fois la reconnaissance de l'appartenance à un même ensemble effectuée, le phénomène de distinction peut être opérant. C'est en effet en référence à des valeurs communes que le hors-groupe est positionné. Les actions individuelles consistent alors à se distinguer des *« autres »* en réaffirmant son affiliation à un clan en particulier. Les valeurs instaurées sont au fondement du processus identitaire.

Ainsi, les enjeux personnels répondent et correspondent à des valeurs communes, qui délimitent la formation du clan. Ces dernières font principalement référence aux recherches effectuées, à l'entraide, à un temps remanié qui s'oppose au temps du quotidien, à un souhait renouvelé de proposer des événements riches, et enfin, au maintien d'un tout cohérent. Ces enjeux forment les valeurs desquelles les normes communautaires vont découler.

C. Des normes à respecter à une identité reconnue

C.1. *Des règles prescriptives*

Normes et valeurs sont interdépendantes, et tracer une frontière précise entre les deux ne semble pas possible. Néanmoins, les premières semblent comprendre un aspect prescriptif qui incite l'individu à choisir. *« Les choix des individus apparaissent comme particuliers*

[784]Gilles Ferréol (1995), *Vocabulaire de la sociologie*, *op.cit.*, pp. 104-105.

ou comme typiques à l'intérieur d'une communauté […]. Un individu fait un choix parmi plusieurs options. Il sélectionne ainsi, comme valeur supérieure, une option parmi d'autres. Antérieurement à la question de savoir pourquoi il choisit ceci ou cela, on peut distinguer formellement deux types de situation : les différentes options paraissent également acceptables par principe pour l'individu, il va être amené à préférer l'une plutôt que l'autre. Au contraire, les différentes options, quoique effectivement disponibles d'une manière ou d'une autre, ne lui paraîtront pas également acceptables, et il aura le sentiment qu'il devra *choisir l'une plutôt que l'autre. Ainsi, une dimension prescriptive peut s'ajouter à la dimension évaluative, cette prescription impliquant l'exclusion de certaines options pourtant disponibles pour l'acteur d'un certain point de vue. On peut parler, par convention, de* norme *lorsqu'à la dimension évaluative s'ajoute une dimension prescriptive […]. On peut aussi distinguer conventionnellement valeurs et normes à partir du moment où une prescription est directement attachée aux secondes, même si, dans l'usage courant aussi bien que dans l'usage sociologique, la notion de valeur peut être associée à cette dimension de prescription. En revanche, lorsque l'on parle simplement d'une "évaluation", celle-ci n'implique pas nécessairement une dimension de prescription, puisque l'effectuation d'une préférence est nécessairement évaluative sans être nécessairement prescriptive. »*[785]

Les valeurs sont d'abord caractérisées par une évaluation personnelle de la situation, avant d'être instituées en normes, dont la transgression mène à une sanction. *« Que l'individu se sente contraint directement lui-même, ou qu'il soit contraint par d'autres […] ou qu'il cherche à dissuader autrui d'entreprendre certaines actions, il y a alors des* sanctions *attachées à la transgression des conduites prescrites […]. Les normes correspondent ainsi à des règles de conduite dont le respect est lié à des sanctions qui tendent à empêcher l'écart par rapport à la règle. »*[786] Les valeurs de l'histoire vivante permettent de regrouper dans un premier temps des personnes ayant des objectifs en commun et une envie de faire identique. Les enjeux individuels sont, par la suite, complétés par les normes que le groupe impose et qui comprennent une dimension prescriptive.

Les normes et leur respect sont les garants d'une image véhiculée par les individus qui soit conforme aux valeurs de l'ensemble. La communauté resserre son emprise sur les personnes à partir du moment où les valeurs comprennent une dimension prescriptive et

[785]Pierre Demeulenaere (2003), *Les Normes sociales, entre accords et désaccords, op. cit.*, pp. 18-19.
[786]*Ibid.*, p. 19.

deviennent des normes. Par exemple, un initié peut évaluer la situation et décider de ne pas entrer dans un cycle d'entraide. Il choisit une option, celle de ne pas apporter de soutien. Cela peut être pour différentes raisons, en fonction de la situation : soit il n'a pas de matériel à prêter, soit il n'a pas accès à l'internet et ne peut envoyer de message, etc. Il ne sera pas sanctionné, les valeurs n'ayant pas de dimension prescriptive. De même, certains membres effectuent des recherches de manière limitée (par manque de temps, d'envie, etc.) et se satisfont d'un costume *« de base »*. Ils ne seront pas exclus pour autant. Les exemples peuvent être multipliés à propos des diverses valeurs en jeu. En revanche, certaines d'entre elles comprennent une dimension prescriptive et ne pas les respecter conduit à des sanctions de la part du groupe. C'est le cas d'une présentation qui fait référence à une vision fantasmée du Moyen-Âge : les acteurs seront étiquetés comme *« playmos »*, c'est-à-dire comme déviants par rapport aux normes qu'ils n'auront pas suivies. Par ailleurs, le respect de l'environnement historique constitue également une convention : les anachronismes sont fustigés et ceux qui les exposent se voient rappelés à l'ordre.

Le choix est contraint par les normes qui instaurent, en fonction de leur respect ou de leur transgression, une identité à l'individu. La sanction positive est d'inclure et de reconnaître la personne comme membre à part entière de la communauté si elle se conforme aux normes ; la sanction négative est, au contraire, un bannissement et un refus d'identifier la personne comme faisant partie de l'histoire vivante. Ce qui est en jeu est l'instauration individuelle d'une identité de groupe.

Différentes raisons expliquent le respect des normes. Certaines d'entre elles sont analysées par Jean Baechler. En premier lieu, la conformité individuelle aux règles se comprend lorsque la norme est perçue comme une *« obligation »* : *« Respecter une norme, c'est obéir, comme c'est désobéir que de la violer. De là, il apparaît qu'il convient de rechercher des raisons de l'acceptation des normes dans le ou les ressorts de l'obéissance, dans ce qui fait que des acteurs humains, libres de se plier ou non à une obligation, se résolvent à décider plutôt dans un sens que dans l'autre. »*[787] Trois ressorts expliquent l'acceptation de la norme : la *« crainte »*, le « *respect »* et le *« calcul »*. *« Un acteur peut se résoudre à obéir par crainte de la punition qu'il encourrait en ne se soumettant pas à la norme imposée. »*[788] Pour l'histoire vivante, c'est la crainte du bannissement qui agit comme un

[787]Jean Baechler (2001), « L'acceptation des normes », *in* Raymond Boudon, Pierre Demeulenaere et Riccardo Viale (sous la dir. de), *L'Explication des normes sociales*, Paris, PUF, p. 130.
[788]*Ibid.*

régulateur et une garantie de conformité. En effet, la désobéissance peut conduire à une exclusion et de ce fait, à une perte de l'identité préalablement instituée. *« Un deuxième ressort de l'obéissance et une deuxième raison de la choisir sur la désobéissance est le respect de l'autorité qui a défini la norme. »*[789] L'instauration des normes se réalise de manière implicite, en fonction des valeurs premières de la démarche. Ce sont les premiers pratiquants qui ont institué ces valeurs, selon les modèles étrangers de la *Living History*. Sans référent direct, la norme prend pour autorité les « anciens » et/ou les « instructeurs », qui imposent leurs visions des activités. Le respect des normes fait suite, en ce sens, à l'estime et à la reconnaissance accordées aux « anciens ». Leurs conseils sont souvent perçus comme des prescriptions à suivre, au risque de se voir stigmatisé. Globalement, c'est le respect des connaissances accumulées qui est effectif. Quant au *« calcul »*, il est réalisé sur *« les bénéfices de l'obéissance et les coûts de la désobéissance, non pas du point de vue de l'acteur, mais de celui de la collectivité à laquelle il appartient »*[790]. La reconstitution et les AMHE étant dans une position instable quant à une définition identitaire, l'acceptation des normes se comprend par la volonté de maintien d'un ensemble cohérent. Le calcul effectué montre une trop grande fragilité des frontières pour que leur transgression soit sans conséquence pour l'ensemble.

Ensuite, l'auteur expose la norme *« comme appropriation »* : plusieurs critères sont définis : *« Les acteurs se plieront d'autant plus probablement aux normes qu'elles leur paraîtront plus "justes", au sens de la "justesse". »*[791] Plusieurs traits sont évoqués : le *« connaître a pour critère le vrai et le faux et le vrai doit être préféré au faux »*[792]. Le rapport inhérent du groupe étudié à l'historicité et au rétablissement d'une réalité passée peut se comprendre. *« Dans le contexte du faire, la norme est reçue comme canon »*[793], tandis que *« l'agir occupe le dernier domaine. Ses critères sont le bien et le mal. La norme subit un nouvel avatar pour devenir une règle »*[794]. Pour l'objet d'étude, ces deux critères sont moins pertinents, en ce que les normes ne sont pas clairement établies en tant que règles explicites, en dehors de certains points précis, comme les règlements associatifs ou de participation à un événement. Dans ce cas, les normes sont écrites et les sanctions

[789] *Ibid.*, p. 131.
[790] *Ibid.*, p. 132.
[791] *Ibid.*, p. 133.
[792] *Ibid.*
[793] *Ibid.*, p. 134.
[794] *Ibid.*

clairement évoquées. Le respect de la *règle* est de rigueur pour éviter toute punition en réponse directe.

Enfin, l'auteur aborde la *« norme vécue »* : *« Comment les normes peuvent-elles être vécues par des acteurs humains réunis en société ? »*[795] Le point qui est effectif pour l'enquête est celui qui comprend l'acceptation comme *« spontanée ou délibérée »* : *« On peut imaginer et constater des situations, où les normes assimilées par le normatage vont de soi, ne sont même pas perçues, font partie de la nature des choses et sont acceptées immédiatement. Les mœurs, que l'on peut définir comme les manières d'être culturelles les plus proches des idiosyncrasies individuelles, sans se confondre avec elles, ou bien, ce qui revient au même, comme les actualisations culturelles les plus intimes, les mœurs sont tissées de normes spontanément acceptées et perçues comme naturelles […]. À l'inverse, on peut concevoir et rencontrer des situations, où des acteurs se posent des questions sur la raison d'être des normes et sur leurs contenus. »*[796] Les deux pôles sont opérants pour l'histoire vivante : d'un côté, les mœurs renvoient à l'acceptation tacite et non questionnée des manières de faire. Elles peuvent être rapprochées des valeurs et objectifs personnels qui conduisent à pratiquer. Ces normes-là ne sont pas explicitement évoquées mais elles sont tacitement admises. En revanche, certaines peuvent faire l'objet de questionnements : c'est par exemple le cas de l'interdiction pour les visiteurs (qui peuvent être des habitués) d'entrer costumés au *Festival*. Cette norme n'est pas spontanément acceptée et des délibérations sont souvent opérées. L'acceptation oscille entre délibération critique et reconnaissance spontanée, selon les contextes.

Au final, les normes propres à l'histoire vivante prennent plusieurs formes : elles peuvent être écrites ou non (règlements, etc.), explicites et soumises à controverse, ou implicites et admises (principe de la transmission, etc.). Leur acceptation se comprend d'après plusieurs perceptions : d'une obligation oscillant entre crainte, respect et calcul, à d'autres critères moins facilement identifiables : appropriation ou délibération.

Les normes qui forment une part de l'identité sont variées et se retrouvent à tous les niveaux : création du costume, recherche, participation à une manifestation, échanges numériques, etc. Elles sont intimement attachées aux valeurs et forment les principes sur lesquels se construit l'activité : transmission réussie, attachement au patrimoine, volonté de

[795] *Ibid.*, p. 137.
[796] *Ibid.*, pp. 138-139.

présenter autrement l'histoire, reconnaissance de l'entre-soi, etc. Plusieurs manières pour les normes de transparaître et de se faire respecter ont pu être relevées : importance du langage employé, respect des frontières, sanctions dans la transmission, etc. Leurs applications permettent l'institution d'une identité commune : effectuer des recherches par soi-même pour faire progresser les connaissances de chacun, accepter les règlements écrits, s'adapter au vocabulaire employé et aux conceptions du partage virtuel, reconnaître et accepter les limites de la pratique, ainsi que les frontières identitaires, etc.

C.2. *Des normes aux identités*

Un glissement apparaît entre la mise en place et l'acceptation de normes spécifiques, et une identité instaurée pour les enquêtés qui découle de ces façons d'appréhender la démarche.

L'identité qui est fournie aux initiés n'est pas unique mais doit s'analyser au pluriel. De façon spontanée, les pratiquants, en acceptant de respecter l'historicité comme fondement de toute réalisation, choisissent un costume et une période particulière. Sur les 1 000 ans que compte le Moyen-Âge, une uniformité de techniques et de présentations n'est pas possible. Sélectionner un siècle, et parfois une décennie précise, induit une identité *« de période »*. L'histoire vivante médiévale se définit en écho aux autres époques, mais en son sein, ses acteurs s'octroient une identité en fonction de leur siècle de prédilection. Les *« Quizièmistes »* se distinguent des autres par l'utilisation qu'ils peuvent faire de la poudre noire. De même, les *« Caro »* (les Carolingiens) ont leur sous-groupe (avec un forum dédié, des manifestations spécifiques, etc.) qui ne correspond pas à celui des *« Treizièmistes »*. Une identité par siècle est instaurée de cette manière. Elle ne vient pas en opposition à celle de *« pratiquant d'histoire vivante »* mais en complément.

Pareillement, le positionnement géographique instaure une identité régionale. Celle-ci se comprend en fonction du lieu d'origine des enquêtés (certains rassemblements n'englobent que des gens du Sud, par exemple), mais aussi en lien avec le choix d'une reconstitution régionale. Les résidents de la Bourgogne actuelle vont fréquemment décider de représenter un Bourguignon de telle période (souvent XIVe ou XVe siècles), les Lorrains vont faire de même pour leur région, etc. À une affiliation temporelle, s'ajoute une sélection géographique liée à l'histoire d'une région. Des sous-groupes sont créés en référence à une identité géographique revendiquée en reconstitution, comme pour ce qui est de la

participation aux événements. Ceux-ci précisent les identités individuelles et les situent dans des cadres spécifiques.

Plus globalement, différents types de reconnaissance sociale peuvent être évoqués. D'abord, une identité comprise comme étant *« personnelle »* : elle peut être perçue à travers l'utilisation des outils virtuels. Ricœur rappelle à ce propos que *« la mêmeté est un concept de relation et une relation de relations. En tête, vient l'identité numérique : ainsi, de deux occurrences d'une chose désignée par un nom invariable dans le langage ordinaire, disons-nous qu'elles ne forment pas deux choses différentes, mais "une seule et même" chose. Identité, ici, signifie unicité »*[797]. L'identité personnelle de chaque participant est une et ne saurait être divisée en fonction de l'usage (numérique ou non) qui en est fait. Elle englobe l'ensemble de ses manières d'être et son histoire individuelle, bref, elle instaure l'individu en tant qu'être social, reconnu par autrui. *« On ne naît pas une personne ; on le devient. On ne meurt pas toujours en étant une personne. »*[798] L'identité personnelle se construit au fur et à mesure et elle peut être modifiée en fonction des socialisations reçues. Les enquêtés débutent avec une identité individuelle qui leur est propre, mais celle-ci peut être transformée en fonction des actions mises en place en rapport avec l'histoire vivante. Cette conception identitaire doit alors s'articuler avec une identité communautaire.

L'homme étant un être social, sa construction dépend de son environnement. *« De la même manière qu'elle est une donnée première de l'existence individuelle, l'identité apparaît comme indissociable de la formation sociale, modalité de l'existence* du *groupe, qui ne peut se reconnaître comme tel qu'à travers un principe d'unification identitaire. »*[799] Pour l'étude, c'est l'ensemble formé par les pratiquants qui va conférer une identité communautaire à l'individu. Le tissu associatif contribue à cette création. Ce réseau peut être considéré comme un *« lieu d'identification et d'intégration pour des individus qui ne se reconnaissent plus en des entités sociales plus vastes : classes sociales, groupes sociaux "à statut", ensembles nationaux »*[800]. Si les enquêtés ne sont pas des marginaux dans la société d'origine, il n'en reste pas moins que les valeurs et normes diffusées forment un ensemble dans lequel les intérêts individuels trouvent un écho. C'est par exemple la conception différente du temps ou le dépaysement. Par extension, l'identité du groupe se

[797]Paul Ricœur (1990), *Soi-même comme un autre*, *op. cit.*, p. 140.
[798]Gérard Lenclud (2009), « Être une personne », *op. cit.*, p. 11.
[799]Christian Bromberger, Pierre Centlivres et Gérard Collomb (2007), « Entre le local et le global : les figures de l'identité », *op. cit.*, p. 137.
[800]Hervé Glevarec et Guy Saez (2002), *Le Patrimoine saisi par les associations*, *op. cit.*, p.36.

reproduit d'après des « souvenirs » et un rapport entretenu à la mémoire des événements passés. En effet, l'ensemble des actions réalisées précédemment agit comme un socle permettant l'élaboration de projets et d'identités futurs : *« Quelle sorte de traces mémorielles la pratique de rituels laisse-t-elle dans l'autobiographie des hommes qui y participent ? Comment en parlent-ils ? Comment en parlent-ils entre eux? Comment y pensent-ils à travers la réactivation de leurs souvenirs ? »*[801] L'identité personnelle est complétée par le groupe et les manières dont celui-ci mobilise souvenir et déroulements passés. Ces deux points viennent se compléter pour fournir aux individus une identité en lien avec le clan. En outre, les identités individuelles, représentatives d'un initié à la pratique, formées principalement par le regroupement des identités personnelles, de siècle et de lieu, fonctionnent en relation avec les avancées faites par la communauté. Ainsi, les « jeunes arrivants » vont utiliser les recherches effectuées par d'autres avant eux et pourront à leur tour transmettre leurs connaissances. L'identité communautaire se perpétue en fonction des activités personnelles, du moment que celles-ci sont partagées.

Entre identité personnelle et identité d'ensemble, la notion d'identité sociale peut être questionnée. Liée au groupe d'appartenance, cette théorie positionne l'individu en lien avec l'image qu'il donne de lui-même en relation avec le clan auquel il appartient. *« Que des individus acquièrent une estime de soi de par leur appartenance à des groupes est certainement une hypothèse de travail raisonnable. De plus, les interactions entre groupes peuvent être plus compétitives à cause de ce besoin d'augmenter l'estime de soi en prouvant la supériorité de son propre groupe. Ce point principal de la théorie de l'identité sociale n'est pas mis en question. Cependant, la croyance que la simple catégorisation en groupes produit une telle compétition, autre point fort de la théorie, est remis en cause […]. Les recherches explorant les effets de discontinuité nous ont permis de mettre en évidence que ce qui produit la compétitivité intergroupes, au-delà de la simple catégorisation, est la croyance selon laquelle la compétition est appropriée et peut dépendre à la fois des schèmes de peur, d'avidité mais aussi d'une ambiance compétitive. »*[802] L'identité personnelle est renforcée par l'appartenance à un groupe plus vaste. L'estime de soi est recherchée par le biais des normes véhiculées par l'ensemble et desquelles se réclame l'individu. Ces théories, de l'identité sociale et de discontinuité,

[801]Maurice Bloch (2009), « La mémoire autobiographique et le soi », *Terrain*, n° 52, mars, p. 62.
[802]Stephen Drigotas, Chester Insko et John Schopler (1999), « Compétition entre individus et conflits intergroupes », *in* Jean-Claude Deschamps, Francisco Morales, Dario Páez *et al.* (sous la dir. de), *L'Identité sociale*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, pp. 40-41.

permettent de comprendre la délimitation incessante des frontières et, surtout, la stigmatisation engendrée à l'égard de ceux qui sont « en-dehors » des limites instituées. La recherche d'une estime de soi socialement valorisée passe par l'image exposée du groupe auquel l'individu se réfère. Si la communauté comprend des activités, ou plus largement des valeurs, perçues positivement vis-à-vis d'autres groupes, l'individu aura une estime de lui-même revalorisée, d'où le poids important accordé au maintien des frontières. En outre, les *« effets de discontinuité »* autorisent à comprendre les compétitions inter-groupes. Pour l'histoire vivante, les communautés avec lesquelles elle est en « affrontement » sont celles proches du point de vue de leur objet d'action : évocation, jeux de rôle, etc. La volonté de *« présenter autre chose »* et la stigmatisation, en particulier des « playmos », se comprennent dans une relation de rivalité basée sur la peur d'une assimilation à des pratiques proches mais différentes. C'est un enjeu identitaire qui est en cause. En revanche, la compétition selon un schème d'avidité se laisse apercevoir lorsque les associations étudiées sont présentes lors des fêtes médiévales, lieux d'expression d'autres troupes. Ce qui est recherché peut-être une visibilité accrue, mais c'est également une entrée économique non négligeable. La compétition ne porte plus seulement sur l'identification en tant que telle mais sur les contrats signés avec les organisateurs.

L'identité sociale et les *« discontinuités »* expliquent les relations entre les individus et le groupe, ainsi que les stigmatisations mises en scène. La communauté s'expose à travers les actions personnelles et les pratiquants trouvent, dans leur appartenance, une manière de se dévoiler positivement. Les luttes menées avec les autres loisirs proches, puisqu'en lien avec le Moyen-Âge, s'expliquent en fonction d'une crainte d'assimilation ou d'une recherche de gain.

Par ailleurs, le groupe ne peut perdurer en tant que tel, conserver son identité d'origine, que si ses membres en respectent les normes. La constitution de la communauté comme d'un « tout » qui dépasse les actes personnels lui fournit à la fois une cohésion et une représentation sociale clairement identifiables. *« Le tissu des fonctions interdépendantes par lequel les hommes se lient les uns aux autres a son propre poids et sa propre loi qui ne laissent qu'une marge très exactement définie aux compromis sans effusions de sang […]. Ni l'ensemble lui-même ni sa structure ne sont l'œuvre d'individus isolés, ni même d'un grand nombre d'individus réunis ; et pourtant ils n'existent pas non plus en dehors des*

individus. »[803] C'est parce que le groupe a une existence en lui-même, indépendamment de la somme de ses membres, qu'il peut prétendre s'exposer aux autres. La représentation sociale qui est instaurée favorise une adhésion massive des individus aux valeurs du groupe, au moins en interne.

Une fois cette acceptation affichée, la communauté peut rechercher une reconnaissance en dehors de ses frontières. À titre d'illustration, l'édition 2011 du *Festival* a vu se déplacer près de 100 troupes de reconstitution. La plupart des associations étaient tout juste défrayées. Cette mobilisation massive n'a pu voir le jour uniquement parce que l'événement est représenté par son organisateur, qui est une figure reconnue, appréciée et soutenue par l'ensemble des initiés. La représentation sociale de l'inter-groupe expose positivement les valeurs transmises par le *Festival*, suffisamment pour permettre un engagement massif de la part des pratiquants. C'est parce que l'organisateur fait partie intégrante du clan (il est lui-même reconstituteur), que les engagements individuels forment système et que les troupes répondent « présentes ».

Une fois les normes et les identités délimitées, qu'en est-il du phénomène de déviance possible par rapport au groupe ? Il a déjà été fait mention des transgressions et des sanctions imposées, notamment quant à une transmission non conforme aux valeurs engagées. Au sein de la communauté, la remise en question de normes trouve souvent une réponse immédiate : bannissement ou plus simplement réaffirmation des valeurs communes. Un exemple peut être pris concernant la conduite à adopter lors d'un campement, *off* en particulier. Les anachronismes sont à bannir à partir du moment où tous les participants sont arrivés, installés et en costume. La norme de rigueur est la suivante : à partir de l'instant où tout le monde est « prêt », les objets contemporains doivent disparaître. Pourtant, il arrive que des ingrédients du petit-déjeuner soient visibles pendant un certain temps et que des voitures ne soient pas évacuées rapidement. En ce sens, les individus considérés comme « déviants » par rapport à la norme imposée en rassemblement, justifient leurs actions selon l'aspect *« pratique »* de leur démarche. *« Un premier motif de non-respect des normes tient au fait que celles-ci paraissent aux acteurs concernés illégitimes ou injustifiées. Autrement dit, pour contester certaines valeurs ou certaines normes associées à elles, ils font appel à d'autres valeurs ou à d'autres normes*

[803]Norbert Elias (2004), *La Société des individus*, *op. cit.*, p. 51.

jugées supérieures. »[804] La valeur mobilisée par ceux qui se font rappeler à l'ordre est un avantage technique certain (un réchaud pour le café du matin, par exemple) ou la protection personnelle (rapprocher les voitures pour ne pas avoir à porter du matériel lourd sur un long trajet). Il n'en reste pas moins que des ajustements sont mis en place : pas toujours dans l'immédiat, mais pour l'amélioration du campement suivant. Les règlements écrits sont ainsi reformulés chaque année, en fonction des écarts à la norme qui ont pu être observés lors d'une édition précédente.

Toujours dans une dialectique de normes et d'écarts, le terrain a permis de relever quelquefois le principe de recommandation. Un pratiquant, déjà reconnu comme membre du groupe, invite une autre personne, non initiée, afin de la présenter aux autres participants. Cette manière de faire favorise une intégration plus rapide. En effet, l'entrée réalisée de cette façon agit comme une sorte de garantie : le nouvel adhérent est supposé avoir été averti des valeurs en cours et du comportement que l'ensemble attend de lui. L'écart à la norme en sera d'autant plus remarqué que l'individu est le reflet de celui qui l'a amené dans le groupe. Ses actions sont doublement révélatrices, tout comme ses déviances : elles exposent sa propre perception de la démarche, mais aussi celle enseignée par son *« parrain »*.

Une autre forme de contrôle, soumise à modifications, est à prendre en compte avec l'augmentation du nombre d'initiés. Depuis les débuts, les participants ne cessent d'augmenter. Ce fait conduit à instaurer des normes et à les réajuster en fonction de ces évolutions. En effet, peu sujettes à déviances au départ, puisque les objectifs étaient diffus, l'histoire vivante a dû, peu à peu, instaurer des valeurs dans lesquelles les enquêtés se reconnaissent à l'heure actuelle. En outre, une forme d'augmentation du contrôle se fait ressentir : le respect croissant de l'historicité en est la forme la plus révélatrice (plus de *« collants »* et de *« cotte de maille en tissu »*, mais des *« chausses »* et de la maille *« rivetée »*). *« Ainsi, alors même que le souci de garder la face concentre l'attention sur l'activité en cours, il est nécessaire, pour y parvenir, de prendre en considération la place que l'on occupe dans le monde social en général. »*[805] L'évolution globale du rapport à l'époque médiévale et l'expression publique en expansion de l'histoire vivante, invitent celle-ci à *« garder la face »* et pour se faire, à mettre en place des normes et des règles de plus en plus précises. De plus, compte tenu du nombre croissant de pratiquants,

[804]Pierre Demeulenaere (2003), *Les Normes sociales, entre accords et désaccords, op. cit.*, pp. 272-273.
[805]Erving Goffman (1974), *Les Rites d'interaction, op. cit.*, p. 11.

l'augmentation du contrôle se déroule en interne de manière implicite. Chaque participant, présent depuis quelques temps, est susceptible de mobiliser les normes de l'ensemble. Ainsi en est-il de l'utilisation de simulateurs en AMHE : au départ uniquement des armes en métal puis, petit à petit, la norme dominante impose des simulateurs mieux adaptés et moins dangereux.

L'identité de l'histoire vivante se définit au regard des évolutions dont elle fait preuve : des transformations de la démarche, avec une proportion plus conséquente d'initiés, à une délimitation des frontières en fonction d'autres activités évoquant aussi la thématique médiévale. *« L'identité, en ce sens […] se construit moins dans le rapport à soi et à l'identique que dans le rapport à l'autre et dans la différence, définie tout à la fois par l'autre et contre l'autre. »*[806] C'est en lien avec ce contre quoi elle cherche à s'opposer que la pratique prend son sens : c'est un point de consensus central pour les participants. C'est en particulier le cas pour les AMHE : les enquêtés développent souvent ce que ceux-ci *ne sont pas* : escrime de spectacle, mêlée, etc. Ce phénomène invite à rappeler que *« l'identité est formée par des processus sociaux. Une fois cristallisée, elle est conservée, modifiée, ou même reformée par des relations sociales »*[807]. Elle n'est jamais figée et évolue en fonction des interactions à l'intérieur de la communauté, comme des échanges inter-groupes. La formation identitaire est un processus, qui ne peut être délimité une fois pour toute. Les grandes lignes et les normes qui dominent aident à cerner la démarche et éventuellement à anticiper des développements ultérieurs, mais les frontières restent susceptibles de s'étendre pour englober d'autres pratiques ou, au contraire, de se refermer sur un ensemble clos. Les interactions instaurent directement une identité fluctuante, selon l'ancrage historique et social au sein duquel s'expose l'objet d'étude.

Normes et identités apparaissent comme deux éléments interdépendants, qui se répondent et se complètent. En tant que valeurs comprenant une dimension prescriptive, les normes exposent une représentation de l'activité conforme aux attentes de ses membres. Processus social, l'identité est toujours en construction et se réalise en fonction des changements de règles et des interactions entre troupes, comme entre individus.

[806]Christian Bromberger, Pierre Centlivres et Gérard Collomb (2007), « Entre le local et le global : les figures de l'identité », *op. cit.*, p. 141.
[807]Peter Berger et Thomas Luckmann (1986), *La Construction sociale de la réalité*, *op. cit.*, p. 235.

Ce chapitre a pour finalité de fournir des éléments de réponses concernant les frontières identitaires. Des objectifs individuels, constitutifs de valeurs que le groupe reconnaît comme siennes, découlent l'instauration de normes prescriptives, fondements de l'approche. Ce qui est en jeu est la représentation donnée, tant à l'extérieur de la communauté, pour ceux qui n'en font pas partie, qu'à l'intérieur. Les comportements adoptés par les enquêtés sont révélateurs de l'acceptation des normes dans une optique de cohésion et d'images transmises qui respectent les valeurs communes. Normes et identités sont en interrelations permanentes et orientent la définition, choisie et exposée, de la reconstitution comme des AMHE.

Pour clore cette partie abordant l'histoire vivante comme une pratique sociale créatrice d'identité, il faut rappeler qu'elle prend place en dernière position parce qu'elle ne peut être évoquée qu'une fois les caractéristiques premières de l'activité présentées. En effet, il s'agissait de montrer dans cette partie ce qui n'apparaît pas de prime abord et qui ne peut être saisi qu'à travers le terrain. Si la transmission est un point couramment mentionné par les enquêtés, la fonction identitaire l'est beaucoup moins. C'est à travers le travail de terrain ethnographique que cette dernière se laisse approcher et les observations menées, ainsi que l'intégration possible du chercheur à la communauté, permettent seules d'appréhender la délimitation des frontières. Analyser d'abord le fonctionnement de la démarche favorise une compréhension en aval des répercussions de l'adoption des valeurs spécifiques aux actions menées par les initiés.

Le portrait sociologique dressé des informateurs invite à établir un premier état des lieux relatif à l'identité des pratiquants. Les caractéristiques socio-démographiques révèlent une image riche des acteurs que l'approche différente de l'histoire captive. Ce profil découle principalement de l'enquête quantitative effectuée. Le second chapitre s'oriente davantage vers les façons dont les membres exposent leur démarche et la réception que celle-ci peut obtenir. Le langage utilisé, comme certains traits particuliers revendiqués (telle la vulgarisation), sont significatifs de l'orientation que les initiés souhaitent donner à leurs habitudes. En réponse à ces conceptions, les représentations sociales des activités sont facteurs d'un renouvellement identitaire. Le troisième chapitre évoque, quant à lui, les éléments déterminant la réalisation possible du principe communautaire, à la base de la cohésion. Enfin, le quatrième et dernier thème traité fournit une approche relative aux valeurs, normes et créations identitaires mises en place par l'histoire vivante.

Au final, l'objet de recherche apparaît comme générateur d'identités multiples : certains attributs choisis au cours des recherches (siècle reconstitué, utilisation d'un langage particulier, etc.) viennent compléter l'identité personnelle, propre à chaque individu. Mais c'est également une uniformité qui caractérise la pratique. L'identité sociale, quant à elle, autorise à expliquer les relations de compétitions entre communautés proches. Ces variables doivent donner lieu à une compréhension du statut de chaque participant. L'identité est en effet variable en fonction des interactions réalisées au sein du groupe et en dehors, et les rôles adoptés par chacun concourent à définir le global. En ce sens, les bénévoles forment la grande part des membres, mais les professionnels contribuent tout autant à stabiliser les représentations sociales. Ils apportent une identité supplémentaire à l'histoire vivante, en la positionnant du côté de la « spécialité » : les individus qui établissent des actions en dehors du cadre de loisir sont reconnus comme des « experts » dans leur domaine (artisans, chercheurs, etc.). De cette manière, ils se positionnent comme les « garants » de savoir-faire particuliers et distillent une représentation technique. Étant souvent eux-mêmes membres d'une association et bénévoles au sein de celle-ci, leur position demeure souvent en retrait. Il n'en reste pas moins que leur identité de professionnels leur confère un statut particulier dans la communauté (ils sont reconnus par les habitués pour leur travail) et favorise la diffusion à un large auditoire. Ils sont à cet égard beaucoup plus présents lors de manifestations non directement reliées à la reconstitution, que les bénévoles (colloques, etc.). Ainsi, les AMHE comme la reconstitution, comprennent une identité professionnelle non négligeable pour la reconnaissance de la pratique dans son ensemble.

Finalement, l'histoire vivante s'expose comme une démarche sociale, en ce qu'elle est créatrice d'identités multiples et parce qu'elle construit du lien entre ses adhérents. Jouant sur les principes communautaire et de l'*« en-dedans »*, elle permet aux enquêtés de développer un tissu relationnel important et de se reconnaître dans les normes transmises par le groupe. Elle confère aux pratiquants une identité qu'ils pourront par la suite revendiquer et actualiser en fonction des rôles qu'ils voudront dévoiler à autrui : professionnel, bénévole, pratiquant d'AMHE, reconstituteur, médiateur du patrimoine, historien, artisan, pédagogue..., et dans tous les cas, *acteur* de l'histoire vivante.

CONCLUSION

Les AMHE et la reconstitution se présentent comme deux facettes d'une même démarche, à savoir l'histoire vivante. Leurs enjeux sont communs et se laissent apercevoir à plusieurs niveaux. En tant que supports à une communication historique, ces activités s'exposent à travers des traits sociologiques particuliers (notamment une forte socialisation culturelle), comme par les liens tissés avec des disciplines scientifiques ou des savoir-faire techniques. Le rapport au patrimoine est pluriel, faisant référence à celui qui est *« bâti »* comme à l'*« historique »*, ou au *« vivant »*. Sa sauvegarde et sa protection sont un *leitmotiv* fréquemment. Quant à la mémoire, elle s'active en lien avec trois niveaux d'approche différents : des contacts sont établis entre mémoire, histoire, patrimoine et souvenir. Enfin, la transmission, fondement identitaire essentiel relié aux notions précédentes, se réalise par les échanges et la diffusion des savoirs. Au final, la pratique se révèle comme une manière vivante et active de propager des connaissances développées dans le cadre des actions mises en place (recherches, expérimentations, animations, etc.).

La coexistence de deux catégories montre, par ailleurs, deux façons d'appréhender l'histoire vivante. Entre loisir et professionnalisation, interagissent des bénévoles et des spécialistes dont c'est le métier. Les questions de l'*« authenticité »* de ce qui est présenté et des concessions possibles – ou non – sont centrales et interrogent en permanence la « sincérité » de l'affiliation au groupe. Des brèches apparaissent dans le fonctionnement communautaire lorsque la sportivisation est questionnée, de même que les fêtes interpellent en permanence les valeurs qui délimitent les frontières. Il en est de même pour le tourisme, qui apporte la notion de rentabilité économique et tend à modifier les actions mises en place par les pratiquants dans une optique d'attraction touristique. Dans tous les cas, c'est systématiquement le lien au domaine culturel qui est sollicité comme vecteur de compétences. Les diverses activités instaurées sont créatrices d'identités multiples, qui renvoient aussi bien aux objectifs individuels qu'aux valeurs communes et aux normes instituées. L'identité personnelle doit être comprise et articulée avec une identité de groupe. C'est la création de lien social entre les membres qui permet de comprendre cette jonction. La pratique est productrice d'un socle permettant les échanges et la reconnaissance de l'entre-soi. Le profil sociologique dressé des enquêtés favorise en outre une appréhension des traits socio-démographiques qui encouragent la participation à la démarche. Au-delà de ces caractéristiques, le principe de la communauté est effectif et permet le regroupement

d'individus en fonction d'une acceptation tacite des normes en vigueur (respect de l'historicité, reconnaissance des frontières, sauvegarde d'une représentation positive, etc.).

Les observations, comme les questionnaires ou les entretiens réalisés, fournissent des éléments de compréhension à l'analyse de l'objet : les trois méthodes sont complémentaires. Une approche en termes de méthodologie unique n'aurait pas permis le recoupement entre les données. L'histoire vivante est ainsi conçue comme une pratique génératrice d'identités et de lien social tout en étant en rapport avec une démarche culturelle, qui s'inscrit dans un cadre d'action contemporain.

Il est possible de rapprocher identité individuelle et communautaire à partir du moment où la notion d'*habitus* est prise en compte : *« La notion d'habitus, intégrant pratiques individuelles et collectives, permet d'échapper au dilemme de l'individuel et du collectif […]. Instrument de "l'intériorisation de l'extériorité", l'habitus donne à l'individu l'occasion de développer des pratiques vécues comme création libre et imprévisible, alors même qu'elles sont socialement inscrites dans les limites liées aux conditions de constitution de l'habitus. L'efficacité de la socialisation, "processus purement social et quasi magique", est liée à la transformation de différences sociales ou institutionnelles en différences individuelles. L'inculcation se prolonge en incorporation. La probabilité objective d'acquérir un statut social donné est vécue comme espérance subjective d'appartenir à un groupe. La théorie de l'habitus fait ainsi le pont entre identité individuelle et identité du groupe. »*[808] « Faire partie » de la communauté n'est pas le fruit du « hasard » et répond à des normes acquises en amont, à une *« incorporation »* qui relève d'une socialisation préalable. Les valeurs personnelles, transformées en normes prescriptives, reflètent cette imbrication et exposent clairement le rôle joué par le processus de socialisation. Le statut accordé et reconnu par l'ensemble du groupe à un individu en tant que membre, est révélateur d'une conformité aux normes, acceptée et intériorisée.

Il est par ailleurs possible de rappeler que *« dans les milieux culturels (relativement) homogènes, les enjeux identitaires ne se situent pas au cœur des groupes sociaux mais […] à leurs frontières, là où se négocie l'identification du "même" et la différenciation par rapport à "l'autre" »*[809]. Si le principe de la communauté pour l'histoire vivante est effectif,

[808]Gilles Ferréol (sous la dir. de) (2002), *Dictionnaire de sociologie*, *op. cit*., p. 87.
[809]Gilles Ferréol et Guy Jucquois (sous la dir. de) (2003), *Dictionnaire de l'altérité et des relations interculturelles*, *op. cit.*, p. 159.

une distinction doit toutefois être faite entre les AMHE et la reconstitution. Les deux pratiques répondent à des normes et valeurs identiques et les pratiquants font souvent partie des deux groupes. Pourtant, le fonctionnement des deux activités peut différer quant à certains points précis. C'est notamment le cas pour l'*immersion* qui n'est pas une valeur reconnue par les pratiquants d'AMHE. Les deux facettes, étant donné leur champ d'action, ne peuvent se rejoindre sur toutes les caractéristiques. Il n'en reste pas moins que les enjeux demeurent similaires et que les frontières de chaque approche se délimitent en référence à l'ensemble global constitué par l'histoire vivante. C'est une forme de reconnaissance sociale, de l'endo-groupe, qui est effective et permet l'inclusion dans une vision commune de l'Histoire : c'est par exemple la présentation possible d'AMHE, mais en costumes, lors de l'édition du *Festival*. Des ponts sont sans cesse construits entre les deux techniques, afin de renforcer la cohésion sociale de l'ensemble. Le lien est au fondement des façons de faire de la reconstitution et des AMHE : les processus de socialisation et d'identification autorisent la création de normes. L'appartenance à la communauté est, en effet, un moyen de reconnaissance des membres entre eux. Le principe qui domine, et qui est présenté par les enquêtés, est celui d'une *« grande famille »*, d'un clan. Chaque participant s'engage à en respecter les délimitations et les valeurs, au risque de se voir exclu. Les sanctions se font l'écho d'une déviance individuelle vis-à-vis des normes communes. Le bannissement en est la forme principale et il peut être effectif aussi bien de manière virtuelle (sur les forums) que réelle (refus d'intégration dans une troupe, par exemple).

En dehors de ces interrogations spécifiques traitant de l'identité, il est possible de questionner, au final, les attraits particuliers du Moyen-Âge et les manières qu'il a de se montrer. *« Le Moyen-Âge se vend bien – très bien, même. Les expositions sur le Moyen-Âge font le plein, et plus encore les salles de cinéma qui projettent Jeanne d'Arc, Robin des Bois, Notre-Dame de Paris, les croisés ou les chevaliers de la Table-ronde (pour s'en tenir aux thèmes de très loin les plus fréquents dans le cinéma médiévalisant). Les livres sur le (ou à propos du) Moyen-Âge se vendent bien (c'est-à-dire mieux que ceux sur les autres périodes, XXe siècle exclu). Le tourisme arrimé au Moyen-Âge, cathare ou non, fait aussi la joie des commerçants, et l'on ne compte plus les marchés, fêtes, tournois et joutes, banquets prétendument médiévaux qui envahissent les villes, villages et châteaux à partir du printemps... Offre commerciale ou attente du public ? L'œuf ou la poule ? On n'a sans doute ici guère affaire qu'à l'exploitation commerciale de ce qui s'est progressivement révélé être un filon, le succès commercial ayant à son tour comme effet d'inciter à*

démultiplier l'offre. Mais ce mouvement auto-entretenu ne devrait pas faire oublier l'essentiel : pourquoi le Moyen-Âge plaît-il tant que cela ? C'est d'ailleurs moins le Moyen-Âge lui-même qui plaît qu'une certaine ambiance conçue comme typiquement médiévale, combinant le poids des muscles, le choc des épées, la brûlure des dragons et l'envoûtement des sortilèges. »[810] C'est en référence à ces visions fantasmées du Moyen-Âge que se comprend – et se définit – l'histoire vivante, rappelant que l'identité se positionne aux marges de la pratique.

Certains traits sont révélateurs d'autres enjeux. Crivello rappelle la faible approche méthodique accordée à la reconstitution : *« À la fois exutoire de passions diverses, d'émotions recherchées, laboratoire d'expérimentation de nouvelles formes de sociabilité et d'expérience d'approches différentes de l'histoire, ce phénomène de reconstitution de l'histoire reste encore largement à étudier dans sa diversité. On perçoit d'emblée une sensibilité pragmatique à l'histoire, une quête d'ancestralité, le maintien par le spectacle vivant d'une tradition de la mémoire historique véhiculée auparavant par d'autres vecteurs (imagerie, littérature, cinéma ou télévision). »*[811] L'analyse en termes sociologiques contribue, d'une part, à comprendre un phénomène contemporain en expansion et, d'autre part, à montrer en quoi cette pratique culturelle se distingue d'activités qui abordent également la période médiévale mais sur le mode festif. C'est donc l'ensemble des manières d'appréhender le passé qui est en jeu. Les délimitations identitaires observées concourent à exposer une image de la démarche en opposition avec les visions fantasmées de l'époque médiévale. Ce sont bien ces dernières qui permettent à l'histoire vivante de créer ses propres normes, avec pour objectif une distinction vis-à-vis des autres loisirs. L'identification nécessaire des membres du groupe interroge, par extension, sur la place du chercheur et sa représentation. Le rôle que j'ai pu tenir a été exposé dans la première partie : il s'est avéré nécessaire de pouvoir être reconnue comme pratiquante pour pouvoir accéder aux événements et recueillir un discours qui ne soit pas celui tenu aux personnes « externes » à la communauté. La représentation ainsi construite a toujours été perçue positivement, notamment parce que le rôle attaché à l'enquêteur était d'être un « passeur », un « transmetteur » entre le groupe et l'extérieur. L'orientation ethnographique a pu favoriser le statut qui m'a été accordé : *« faire partie »* du groupe a souvent été un atout

[810]Joseph Morsel et Christine Ducourtieux (2007), *L'Histoire (du Moyen Âge) est un sport de combat... op. cit.*, pp. 54-55.
[811]Maryline Crivello (2006) « Les braconniers de l'Histoire. Les reconstituteurs historiques : nouveaux lieux du politique ? », *op. cit.*, p. 57.

non négligeable. Un enquêté m'a d'ailleurs exposé son point de vue quant à ces questions. Faisant le parallèle avec sa position de photographe-reconstituteur, il précise que le travail du sociologue peut être compris de manière négative, son regard étant trop distant, à la différence de celui de l'ethnologue, qui aborderait la pratique sans préjugés. Au final, le second serait « mieux » perçu que le premier, en ce que sa participation effective aux événements permettrait de laisser de côté ses pré-notions sur le sujet. Cet échange permet de révéler, au final, que ce qui importe est moins le statut accordé au chercheur que sa position dans la communauté. De plus, ce dernier apporte, en retour, un regard nouveau sur la pratique. Il est à la fois le lien entre l'entre-groupe et l'en-dehors, et contribue à un retour réflexif pour les habitués quant à leurs actions : *« Vous êtes sociologue de formation : vous pourriez apporter un éclairage tout particulier à ces questions. Si vous pratiquez en plus la reconstitution, vous êtes à même d'allier les points de vue historique et sociologique. »* Dans tous les cas, la représentation qui est faite du chercheur sur son terrain joue pour beaucoup dans la facilité d'accès aux données. Le rôle qui lui est conféré montre, en outre, l'importance prise par la communication destinée à l'*extérieur*.

Compte tenu de cette inscription ethnologique, c'est une part de l'histoire vivante qui a été présentée et non l'ensemble de la démarche. D'abord, parce que celle-ci est multiple et se décline selon plusieurs époques – non traitées ici – et ensuite parce que les terrains menés ne recouvrent pas l'ensemble des manifestations. Ceux-ci ont été choisis en fonction de leur représentativité et/ou de leur spécificité, mais il n'en reste pas moins qu'ils ne sont qu'une image d'un ensemble plus vaste. Il s'agit davantage d'une étude prenant la forme d'une monographie sur l'approche médiévale, mais qui autorise, étant donnée la taille réduite de la communauté, à sortir les observations de leur cadre. Ainsi, les concepts d'*identité* et de *lien social*, comme ceux de *transmission*, de *diffusion culturelle* et des rapports entre bénévoles et professionnels, se retrouvent en dehors des enquêtes menées, comme en témoignent les contenus des supports numériques, ou les entretiens effectués avec d'autres informateurs que ceux présents sur les événements étudiés. Il est alors possible de s'extraire de l'ethnographie et d'envisager la recherche comme relevant du domaine plus vaste de la socio-anthropologie. D'un point de vue théorique, l'identité telle qu'elle est analysée à travers l'histoire vivante est à rattachée à son ancrage social. Il est question d'un groupe restreint, de quelques centaines de pratiquants, qui tend à se définir en fonction de normes spécifiques à la démarche, mais aussi selon une volonté d'afficher un loisir distinctif. Pourtant, l'étude de ce fait social est loin d'être aboutie. D'autres orientations pourraient

mener à approfondir certains points dégagés au cours de l'enquête : les rapports de sexe, la place des objets, la réception perçue de l'extérieur, etc. Des liens tissés avec d'autres disciplines, en particulier l'histoire ou archéologie, sont à envisager. Même si le thème relève d'une application contemporaine, le point de vue de chercheurs d'autres domaines ne pourrait que compléter cette approche sociologique. D'ailleurs, plusieurs colloques et séminaires, traitant par exemple des AMHE tels qu'ils peuvent être compris par les sciences sociales, tendent à voir le jour[812]. À ce propos, la « socio-histoire » pourrait être source d'une compréhension complémentaire du phénomène. *« Il n'est peut-être pas exclu de réduire les écarts, de redistribuer les cartes. C'est cette position que nous souhaitons illustrer en ce qui concerne l'histoire et la sociologie car ce qui les unit nous semble plus fort que ce qui les sépare même si, malgré de nombreuses déclarations d'intention, l'essentiel de la socio-histoire reste à faire. Sans pour autant rejeter toute spécialisation qui a aussi son utilité, nous pensons opportun le développement des collaborations entre historiens et sociologues […]. Les sources traditionnellement attribuées à l'historien – archives, iconographies, données démographiques – peuvent opportunément être associées aux sources habituellement confiées au sociologue – enquêtes, témoignages, statistiques. »*[813] Le travail pluri- ou inter-disciplinaire, en l'occurrence entre histoire et sociologie, pourrait compléter cette étude, en ce que les réalisations effectives (reconstitutions martiale ou artisanale, par exemple) trouveraient un écho à travers les propos des historiens, relativement à cette question.

Il est probable que l'expansion de la démarche, autant pour la reconstitution que pour les AMHE, sera accompagnée de nouveaux questionnements, eux-mêmes susceptibles de faire référence à des méthodologies renouvelées. L'histoire vivante étant une activité plurielle en construction, cette étude réalisée sous l'angle socio-anthropologique n'est qu'un commencement qui invite à poursuivre les analyses. D'ailleurs, plusieurs thématiques particulières peuvent apporter des pistes de réflexions : que ce soit sous l'angle du tourisme[814], de la mémoire[815] ou encore du patrimoine[816], l'histoire vivante fournit de

[812] Par exemple, une journée d'étude sur le *thème Le lien entre la source et la pratique* est en préparation à l'UFR Saint-Quentin-en-Yvenlines. Une communication à propos des AMHE sera effectuée : « Entre source, recherche et expérimentation : la pratique contemporaine des AMHE », Audrey Tuaillon Demésy, 1er trimestre 2012.

[813] Joël Guibert et Guy Jumel (2002), *La Socio-histoire*, Paris, Armand Colin, pp. 2-3.

[814] Audrey Tuaillon Demésy « Entre tourisme et patrimoine : quelle place pour la pratique de l'histoire vivante ? », *Cahiers européens des sciences sociales*, n° 3, à paraître.

[815] Audrey Tuaillon Demésy, « Mémoire, histoire et patrimoine. Une illustration : la pratique de l'histoire vivante médiévale », communication à l'*Atelier international de jeunes chercheurs, La mémoire dans la*

riches apports de discussion et permet d'aborder ces notions selon une autre facette. L'identité, la professionnalisation ou la culture sont des orientations susceptibles de donner une vision globale de la pratique. La question peut alors se poser de savoir quels sont les liens qui peuvent être féconds entre la sociologie (ou l'ethnologie) et l'histoire vivante[817].

L'histoire vivante médiévale affiche des attributs générateurs de tissu social et joue en permanence avec la délimitation de ses frontières pour s'octroyer une identité propre. Par extension, ses membres se reconnaissent et s'identifient dans les normes transmises par les pairs. La question se pose de savoir si ces manières de faire sont effectives pour d'autres types de reconstitutions. Je pense en particulier à celles qui mobilisent un rapport moins distant à la mémoire. C'est par exemple le cas pour les périodes du XXe siècle. En effet, pour ces époques, il n'est plus question d'un passé indéterminé, mais d'une histoire proche, d'emblée constitutive d'une identité personnelle. La possibilité de faire référence à des ancêtres connus, attenants dans le temps ou facilement identifiables (par la transmission familiale ou la généalogie), est-il un facteur de modifications identitaires ? Ce ne sont plus des temps *« oubliés »* qui sont exposés mais des moments qui font écho à un passé récent, encore présent dans les souvenirs individuels. Ces enjeux mémoriels sont différents de ceux relatifs aux représentations du Moyen-Âge. Ils agissent également sur le processus identitaire de la démarche mais peuvent ne pas correspondre à ceux développés pour l'objet d'étude. Un approfondissement mené sur ces époques pourrait permettre de comprendre les mécanismes en jeu, de révéler les permanences de certaines notions et d'éclairer, en creux, l'histoire vivante médiévale. C'est en effet à travers une démarche comparative que l'ensemble de la pratique doit être pris en compte. Cette conception autorise à saisir les permanences et les invariants éventuels, relatifs à ces façons de mettre l'histoire en action. Cette orientation permet aussi de mettre en lumière les spécificités relatives à chaque sujet d'étude et, dans ce cadre précis, l'époque reconstituée est un trait distinctif qui modifie les manières d'aborder, de diffuser et de se représenter l'activité. Le rapport au Moyen-Âge en tant tel est à prendre en compte : les façons d'exposer l'histoire vivante ne peuvent se comprendre sans faire référence à la période de prédilection des enquêtés. Finalement, reconstitution et AMHE sont indissociablement liés, en fonction de leurs méthodes, normes et enjeux relatifs à une représentation de l'Histoire en dehors des

---

pratique sociologique, Cadis, EHESS Paris, 27-28-29 octobre 2011.

[816] Audrey Tuaillon Demésy (2010), « L'histoire vivante médiévale : quels enjeux culturels et patrimoniaux ? », *in* Gilles Ferréol (sous la dir. de), *Tourisme et Patrimoine*, op. cit., pp. 123-135.

[817] Audrey Tuaillon Demésy (2011), « Histoire vivante et sociologie : quelle combinaison possible ? », *Histoire et Images médiévales Thématique*, n° 24, février-avril, pp. 16-18.

schémas habituels. Mais ces activités doivent aussi être associées à une forme d'identité sociale, expression d'une communauté restreinte. La question se pose de savoir s'il ne serait pas possible, pour l'histoire vivante, de parler d'*« identification »* : *« En tant que terme impliquant un processus et une activité, le mot "identification" paraît dépourvu des connotations réifiantes du terme "identité". Il nous invite à spécifier quels sont les agents qui procèdent à l'identification. Et il ne présuppose pas qu'une telle identification (même si elle est effectuée par des agents revêtus d'un certain pouvoir, tels que l'État) aura pour conséquence nécessaire la similitude interne, la distinction, la "groupalité" soudée que les leaders politiques cherchent à créer. L'identification – de soi-même et des autres – est intrinsèque à la vie sociale. »*[818]

Pour résumer, parmi les principaux axes qui peuvent constituer des travaux de recherche ultérieurs, il est possible de retenir trois pistes :

- une dimension théorique, qui permet de lier ensemble plusieurs thématiques relatives à l'histoire vivante : tourisme et patrimoine, loisirs et sportivisation, pratiques culturelles et sociales, musée et commémoration, don et représentation, etc. La place spécifique occupée par l'objet d'étude dans une théorie plus générale des loisirs est également à questionner ;

- une dimension méthodologique : en conservant un ancrage socio-anthropologique, et grâce à cette expérience, la réflexion peut porter sur le travail de restitution aux enquêtés, la place des retours ou encore le rapport au terrain lors d'investigations reconduites et répétées ;

- enfin, une dimension comparative : avec d'autres périodes de l'histoire, mises en vie de manières différentes. Mais aussi avec d'autres pays, en fonction des liens tissés avec la reconstitution ou simplement dans un rapport au passé particulier. Cela peut être, par exemple, le cas des écomusées en Norvège.

Ces trois axes sont à penser conjointement et doivent s'articuler de façon simultanée pour donner une vision riche et variée de l'histoire vivante, quel que soit son terrain d'expression.

[818] Rogers Brubaker, Frédéric Junqua (2001), « Au-delà de l'"identité" », op. cit., p. 75.

BIBLIOGRAPHIE

Méthodologie

ALTHABE Gérard (1990), « Ethnologie du contemporain et enquête de terrain », *Terrain*, n° 14, mars, pp. 126-131.

ANTONIADIS Leonardo (2000), « Chronique visuelle d'une migration tsigane. Une expérience de la photographie : outil de recherche, et/ou lieu de rencontre et d'interrogation », *Journal des anthropologues*, n° 80-81, janvier-juin, pp. 117-142.

ARON Raymond (1967), *Les Étapes de la pensée sociologique : Montesquieu, Comte, Marx, Tocqueville, Durkheim, Pareto, Weber*, Paris, Gallimard.

BEAUD Michel (2006), *L'Art de la thèse*, Paris, La Découverte.

BEAUD Stéphane (1996), « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l' "entretien ethnographique" », *Politix*, vol. 9, n° 35, juillet-septembre, pp. 226-257.

BEAUD Stéphane, WEBER Florence (2010), *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte.

BECKER Howard (2011), « Quand les chercheurs n'osent plus chercher », *Le Monde diplomatique*, mars, pp. 4-5.

BECKER Howard (2003), « Inférence et preuve en observation participante. Fiabilité des données et validité des hypothèses », *in* Daniel CEFAÏ (textes réunis, présentés et commentés par), *L'Enquête de terrain*, Paris, La Découverte, pp. 350-362.

BELLIER Irène (2008), « L'anthropologie dans l'espace européen de la recherche », *Ethnologie française*, vol. 38, octobre-décembre, pp. 605-616.

BLARD-LABORDERIE Josyane (1995), *Initiation à la statistique descriptive, le rapport d'enquête, analyse et synthèse de données statistiques*, Paris, Éd. d'Organisation.

BONTE Pierre (1991), « Questions d'éthique en anthropologie », *Sociétés Contemporaines*, n° 7, juillet-septembre, pp. 73-85.

BOURDIEU Pierre (2002), « L'opinion publique n'existe pas », *in Questions de sociologie*, Paris, Minuit, pp. 222-235.

BOURDIEU Pierre, CHAMBOREDON Jean-Claude, PASSERON Jean-Claude (1973), *Le Métier de sociologue : préalables épistémologiques*, Paris, Mouton.

BOURDIEU Pierre (1993), « Comprendre », *in* Pierre BOURDIEU (sous la dir. de), *La Misère du monde*, Paris, Seuil, pp. 1389-1447.

BOUVIER Pierre (1997), « L'objet de la socio-anthropologie : crise, déstructuration, recomposition, perdurance », *Socio-anthropologie*, n° 1
[En ligne : http://socio-anthropologie.revues.org/index27.html].

CEFAÏ Daniel (textes réunis, présentés et commentés par) (2003), *L'Enquête de terrain*, *op. cit.*

CEFAÏ Daniel (sous la dir. de) (2010), *L'Engagement ethnographique*, Paris, Éd. de l'EHESS.

CHAPOULIE Jean-Michel (2000), « Le travail de terrain, l'observation des actions et des interactions, et la sociologie », *Sociétés contemporaines*, n° 40, octobre-décembre, pp. 5-27.

COPANS Jean (2005), *L'Enquête ethnologique de terrain*, Paris, Armand Colin.

CORBIN Juliet, STRAUSS Anselm (2003), « L'analyse de données selon la *grounded theory*. Procédures de codage et critères d'évaluation », *in* Daniel CEFAÏ (textes réunis par), *L'Enquête de terrain*, *op. cit.*, pp. 363-379.

COULON Alain (2002), *L'Ethnométhodologie*, Paris, PUF (1re éd. : 1987).

DESROSIÈRES Alain, THÉVENOT Laurent (2002), *Les Catégories socioprofessionnelles*, Paris, La Découverte.

DORTIER Jean-François (2009), « Les ressources cachées de la rhétorique », *in Les Humains, mode d'emploi*, Auxerre, Sciences Humaines, pp. 65-74.

EMERSON Robert (2003), « Le travail de terrain comme activité d'observation. Perspectives ethnométhodologistes et interactionnistes », *in* Daniel CEFAÏ (textes réunis par), *L'Enquête de terrain*, *op. cit.*, pp. 398-424.

EMERSON Robert, FRETZ Rachel, SHAW Linda (2010), « Prendre des notes de terrain. Rendre compte des significations des membres », *in* Daniel CEFAÏ (sous la dir. de), *L'Engagement ethnographique*, *op. cit.*, pp. 129-168.

FERRÉOL Gilles, DEUBEL Philippe (1993), *Méthodologie des sciences sociales*, Paris, Armand Colin.

GARRIGUES Emmanuel (2000), *L'Écriture photographique, essai de sociologie visuelle*, Paris, L'Harmattan.

GOLD Raymond (2003), « Jeux de rôles sur le terrain. Observation et participation dans l'enquête sociologique », *in* Daniel CEFAÏ (textes réunis par), *L'Enquête de terrain*, *op. cit.*, pp. 340-349.

GRAWITZ Madeleine (2001), *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz.

HAMEL Jacques (1997), « La Socio-anthropologie, un nouveau lien entre la sociologie et l'anthropologie », *Socio-anthropologie*, n° 1.
[En ligne : http://socio-anthropologie.revues.org/index73.html].

HARPER Douglas (2000), « The image in sociology : histories and issues », *Journal des anthropologues*, n° 80-81, janvier-juin, pp. 143-160.

HENRY Paul, MOSCOVICI Serge (1968), « Problèmes de l'analyse de contenu », *Langages*, n° 11, juillet-septembre, pp. 36-60.

HÉRAN François (1984), « L'assise statistique de la sociologie », *Économie et statistique*, n° 168, juillet-août, pp. 23-35.

JAY Monique (1998), « Sur l'écriture en sciences humaines », *Journal des anthropologues*, n° 75, juillet-décembre, pp. 109-128.

KATZ Jack (2010), « Du comment au pourquoi. Description lumineuse et inférence causale en ethnographie », *in* Daniel CEFAÏ (sous la dir. de), *L'Engagement ethnographique*, Paris, Éd. de l'EHESS, pp. 43-105.

LEGAVRE Jean-Baptiste (1996), « La "neutralité" dans l'entretien de recherche. Retour personnel sur une évidence », *Politix*, vol. 9, juillet-septembre, pp. 207-225.

LEMEL Yannick (1984), « Le sociologue des pratiques du quotidien entre l'approche ethnographique et l'enquête statistique », *Économie et statistique*, n° 168, juillet-août, pp. 5-11.

LOMBARD Jacques (1998), *Introduction à l'ethnologie*, Paris, Armand Colin.

LAPLANTINE François (2005), *La Description ethnographique*, Paris, Armand Colin.

MARTIN Olivier (2007), *L'Analyse de données quantitatives*, Paris, Armand Colin.

MAUSS Marcel (1989), *Manuel d'ethnographie*, Paris, Payot (1re éd. : 1947).

MAUSS Marcel, FAUCONNET Paul (1901), « La Sociologie, objet et méthode », texte issu de l'article *« Sociologie »*, *in La Grande Encyclopédie*, vol. 30, Paris, Société anonyme de la Grande Encyclopédie.
[En ligne : http://classiques.uqac.ca/classiques/mauss_marcel/essais_de_socio/ T1_la_sociologie/la_sociologie.html]

MEMMI Dominique (1999), « L'enquêteur enquêté. De la "connaissance par corps" dans l'entretien sociologique », *Genèses*, n° 35, avril-juin, pp. 131-145.

MICHELAT Guy (1975), « Sur l'utilisation de l'entretien non directif en sociologie », *Revue Française de sociologie*, n° 16, avril-juin, pp. 229-247.

MISSION DU PATRIMOINE ETHNOLOGIQUE (1993), *La Mission du patrimoine ethnologique*, Paris, Éd. de la Mission du patrimoine ethnologique.

MUCCHIELLI Alex (1994), *Les Méthodes qualitatives*, Paris, PUF.

NICOLAS Laurence (2008), « L'empathie,: aporie ou doute méthodologique ? », *Journal des anthropologues*, n° 114-115, juillet-décembre, pp. 91-108.

NIZET Jean, RIGAUX Nathalie (2005), *La Sociologie de Erving Goffman*, Paris, La Découverte.

PASSERON Jean-Claude (2006), *Le Raisonnement sociologique*, Paris, Albin Michel.

PENEFF Jean (1995), « Mesure et contrôle des observations dans le travail de terrain », *Sociétés contemporaines*, n° 21, janvier-mars, pp.119-138.

PENEFF Jean (2009), *Le Goût de l'observation*, Paris, La Découverte.

PERETZ Henri (1998), *Les Méthodes en sociologie : l'observation*, Paris, La Découverte.

PIETTE Albert (1992), « La photographie comme mode de connaissance anthropologique », *Terrain*, n° 18, mars, pp. 129-136.

PIETTE Albert (1996), *Ethnographie de l'action*, Paris, Métailié.

QUIVY Raymond, VAN CAMPENHOUDT Luc (2006), *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod.

RAYMOND Henri (1968), « Analyse de contenu et entretien non directif : application au symbolisme de l'habitat », *Revue Française de sociologie*, vol. 9, n° 3, avril-juin, pp. 167-179.

ROY Ellen (2008), « Anthropology and its subdivisions in relation to contemporary Human Science », *Ethnologie française*, vol. 38, octobre-décembre, pp. 591-595.

SACRISTE Valérie (2001), « Sociologie de la communication publicitaire », *L'Année sociologique*, vol. 51, juillet-décembre, pp. 487-498.

SCHATZMAN Leonard, STRAUSS Anselm (1955), « Social class and modes of communication », trad. fr., *in* Pierre BOURDIEU *et al.*, *Le Métier de sociologue*, *op. cit.*, pp. 222-237.

SINGLY (De) François (2003), *L'Enquête et ses méthodes : le questionnaire*, Paris, Nathan.

SOUTRENON Emmanuel (2005), « Le "questionnaire ethnographique". Réflexions sur une pratique de terrain », *Genèses*, n° 60, mars, pp. 121-137.

STRAUSS Anselm, CORBIN Juliet (2004), *Les Fondements de la recherche qualitative*, trad. fr., Fribourg, Éd. Saint-Paul (1re éd. américaine : 1990).

VALIÈRE Michel (1988), « Des ethnologues régionaux : synthèse des bilans… », *Terrain*, n° 11, novembre, pp. 138-141.

WEBER Florence (1995), « L'ethnographie armée par les statistiques », *Enquête, anthropologie, histoire, sociologie*, vol. 1, janvier-juillet, pp. 153-165. [En ligne : http://enquete.revues.org/document272.html].

WINKIN Yves (1984), « Entretien avec Erving Goffman », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 54, juillet-septembre, pp. 85-87.

Pratiques culturelles

ACADÉMIE UNIVERSELLE DES CULTURES (sous la dir. de François BARRET-DUCROCQ) (1999), *Pourquoi se souvenir ?*, Paris, Bernard Grasset.

BÉRA Matthieu, LAMY Yvon (2008), *Sociologie de la culture*, Paris, Armand Colin.

BOURDIEU Pierre (1979), *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Minuit.

BOURDIEU Pierre (2002), « La métamorphose des goûts », *in Questions de sociologie*, *op. cit.*, pp. 161-172.

BURGUIÈRE André (1997), « Les caractères originaux de la culture française : un problème pour l'historien », *in* Jean-Pierre SYLVESTRE (sous la dir. de), *Toutes les pratiques culturelles se valent-elles ?*, Paris, CNRS Éd., pp. 11-21.

CAUNE Jean (1997), « Pratiques culturelles, médiation artistique et lien social », *in* Jean-Pierre SYLVESTRE (sous la dir. de), *Toutes les pratiques culturelles se valent-elles ?*, *op. cit.*, pp. 169-175.

CERTEAU Michel de (1979), « Pratiques quotidiennes », *in* Geneviève POUJOL et Raymond LABOURIE (sous la dir. de), *Les Cultures populaires*, Toulouse, Privat, pp. 23-30.

CERTEAU Michel de (1993), *La Culture au pluriel*, Paris, Seuil.

CHEVALLIER Denis (1991), « Des savoirs efficaces », *Terrain*, n° 16, mars, pp. 5-11.

COULANGEON Philippe (2005), *Sociologie des pratiques culturelles*, Paris, La Découverte.

CUCHE Denys (2001), *La Notion de culture dans les sciences sociales*, Paris, La Découverte.

DONNAT Olivier (2009), *Les Pratiques culturelles des Français à l'ère numérique : enquête 2008*, Paris, La Découverte : ministère de la Culture et de la Communication.

DONNAT Olivier, OCTOBRE Sylvie (sous la dir. de) (2001), *Les Publics des équipements culturels*, Paris, ministère de la Culture et de la Communication.

DONNAT Olivier (sous la dir. de) (2003), *Regards croisés sur les pratiques culturelles*, Paris, La Documentation française : ministère de la Culture et de la Communication.

DUMAZEDIER Joffre (1979), « Culture vivante et pouvoirs », *in* Geneviève POUJOL et Raymond LABOURIE (sous la dir. de), *Les Cultures populaires*, *op. cit.*, pp. 65-77.

FLEURY Laurent (2006), *Sociologie de la culture et des pratiques culturelles*, Paris, Armand Colin.

IMBERT Maurice (1979), « Les cultures populaires : sous-produits culturels ou cultures marginalisées ? », *in* Geneviève POUJOL et Raymond LABOURIE (sous la dir. de), *Les Cultures populaires*, *op. cit.*, pp. 13-21.

LAHIRE Bernard (2004), *La Culture des individus*, Paris, La Découverte.

PELEGRIN Jacques (1991), « Les savoir-faire : une très longue histoire », *Terrain*, n° 16, mars, pp. 106-113.

PESEZ Jean-Marie (2006), « Histoire de la culture matérielle », *in* Jacques LE GOFF (sous la dir. de), *La Nouvelle Histoire*, Paris, Éd. Complexe, pp. 191-227.

POUJOL Geneviève (1997), « Favoriser la création ou s'interroger sur les pratiques ? », *in* Jean-Pierre SYLVESTRE (sous la dir. de), *Toutes les pratiques culturelles se valent-elles ?*, *op.cit.*, pp. 163-167.

POUJOL Geneviève, LABOURIE Raymond (sous la dir. de) (1979), *Les Cultures populaires*, *op. cit.*

ROUET François (2001), « Comment se pose la question des prix dans le domaine culturel ? », *in* Olivier DONNAT et Sylvie OCTOBRE (sous la dir. de), *Les Publics des équipements culturels*, *op. cit.*, pp. 139-146.

SYLVESTRE Jean-Pierre (sous la dir. de) (1997), *Toutes les pratiques culturelles se valent-elles ?*, *op. cit.*

VINCENT Guy (1997), « Pratiques culturelles ou formes symboliques ? », *in* Jean-Pierre SYLVESTRE (sous la dir. de), *Toutes les pratiques culturelles se valent-elles ?*, *op. cit.*, pp. 155-162.

VIVANT Elsa (2006), *Le Rôle des pratiques culturelles off dans les dynamiques urbaines*, Thèse de Doctorat d'Urbanisme, aménagement et études urbaines, Paris VIII.

WARNIER Jean-Pierre (1999), *Construire la culture matérielle*, Paris, PUF.

WARNIER Jean-Pierre, JULIEN Marie-Pierre (sous la dir. de) (1999), *Approches de la culture matérielle : corps à corps avec l'objet*, Paris, L'Harmattan.

Patrimoine

ANDRIEUX Jean-Yves (1997), *Patrimoine et histoire*, Paris, Belin.

ANDRIEUX Jean-Yves (sous la dir. de) (1998), *Patrimoine & société*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

BABELON Jean-Pierre, CHASTEL André (1994), *La Notion de patrimoine*, Paris, Liana Levi.

BOURSIER Jean-Yves (2007), « Du musée au sapin du Morvan : le patrimoine et ses usages », *in* Brigitte MUNIER (sous la dir. de), *Sur les voies du patrimoine. Entre culture et politique*, Paris, L'Harmattan, pp. 185-199.

CERCLET Denis, GACHET Jean-Louis (textes réunis par), *Patrimoine ethnologique et tourisme : à propos des circuits culturels*, Actes des rencontres de Chambéry, 24-25 mars 1988, Lyon, Association Rhône-Alpes d'ethnologie.

DUVIGNAUD Jean, Javier PEREZ de CUELLAR, François-Pierre Le SCOUARNEC *et al*. (avec la collaboration de) (2004), *Le Patrimoine culturel immatériel. Les enjeux, les problématiques, les pratiques*, Paris, Maison des cultures du monde.

FABRE Daniel (sous la dir. de) (2000), *Domestiquer l'histoire. Ethnologie des monuments historiques*, Paris, Éd. de la Maison des sciences de l'homme.

FOURNIER Laurent Sébastien (2003), « Les Fêtes locales en Provence : des enjeux patrimoniaux », *Culture et Musées*, vol. 1, janvier-juillet, pp. 41-63.

FOURNIER Laurent Sébastien (2008), *Le "Petit patrimoine" des Européens*, Paris, L'Harmattan.

FOURNIER Laurent Sébastien (2010), « Le "Petit patrimoine" des Européens : morphologie, caractéristiques, significations sociales et symboliques », *in* Gilles FERRÉOL (sous la dir. de), *Tourisme et patrimoine*, Bruxelles, Intercommunications, pp. 29-42.

GLEVAREC Hervé, SAEZ Guy (2002), *Le Patrimoine saisi par les associations*, Paris, La Documentation française.

JEUDY Henri-Pierre (sous la dir. de) (1990), « Patrimoines en folie », *Cahiers d'ethnologie de la France*, n° 5, janvier.

LAIGNEAU Monique (1997), « Pratiques symboliques autour d'espaces patrimonialisés », *in* Jean-Pierre SYLVESTRE (sous la dir. de), *Toutes les pratiques culturelles se valent-elles ? op. cit.*, pp. 177-182.

LOYER François (1998), « Du romantisme à l'archéologie. L'invention de la notion de patrimoine », *in* Jean-Yves ANDRIEUX (sous la dir. de), *Patrimoine et société*, *op. cit.*, pp. 113-120.

MARTIN Jean-Baptiste, LAPLANTINE François (1996), *Architecture et nature, contribution à une anthropologie du patrimoine*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, CREA.

MUNIER Brigitte (sous la dir. de) (2007), *Sur les voies du patrimoine. Entre culture et politique*, *op. cit.*

PETR LE HUEROU Christine (1998), *Le Phénomène de fréquentation touristique du patrimoine en vue de sa gestion : le cas des sites mégalithiques du Morbihan*, Thèse de Doctorat de Gestion, Rennes I.

TORNATORE Jean-Louis (2004), « La difficile politisation du patrimoine ethnologique », *Terrain*, n° 42, mars, pp. 149-160.

UNESCO (2003), *Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel*, Paris, consultable sur : http://portal.unesco.org.

VALIÈRE Michel (2002), *Ethnographie de la France. Histoire et enjeux contemporains des approches du patrimoine ethnologique*, Paris, Armand Colin.

VALIÈRE Michel (2010), « Le choix du patrimoine : enjeux et dynamique », *in* Gilles FERRÉOL (sous la dir. de), *Tourisme et patrimoine*, *op. cit.*, pp. 17-28.

Objets et muséographie

BAUDRILLARD Jean (1978), *Le Système des objets*, Paris, Gallimard (1re éd. : 1968).

BONNOT Thierry (2002), *La Vie des objets*, Paris, Éd. de la Maison des sciences de l'homme.

COBBI Jane (2008), « Une maison dans un musée », *Ethnologie française*, vol. 38, n° 4, octobre-décembre, pp. 655-658.

DELOCHE Bernard, MAIRESSE François (2008), *Pourquoi (ne pas) aller au musée ?*, Lyon, Aléas.

FORMOSO Bernard (2008), « Pour un contre-esthétisme didactique dans les musées d'ethnologie », *Ethnologie française*, vol. 38, n° 4, octobre-décembre, pp. 671-677.

MAIROT Philippe (1991), « Musée et technique », *Terrain*, n° 16, mars, pp. 131-138.

PERNET Lionel (2011), « Musées archéologiques et reconstitutions. L'exemple de Lattes », *Histoire antique et médiévale*, n° 26, hors-série, avril, pp. 32-37.

PÉTONNET Colette, « Impossible musée ou musée des possible ? », *Ethnologie française*, vol. 38, n°4, octobre-décembre, pp. 697-700.

POULARD Frédéric (2007), « Diriger les musées et administrer la culture », *Sociétés contemporaines*, n° 66, avril-juin, pp. 61-78.

POULOT Dominique (2001), *Patrimoine et musées. L'institution de la culture*, Paris, Hachette.

PRADO Patrick (1995), « L'ethnologie française au musée ? Ou un nouveau musée de l'ethnologie de la France ? », *Terrain*, n° 25, septembre, pp. 147-157.

RÉUNION DES MUSÉES NATIONAUX (1987), *Muséologie et ethnologie*, Paris, Éd. de la Réunion des musées nationaux.

SEGALEN Martine, « Des ATP au MUCEM : exposer le social », *Ethnologie française*, vol. 38, n° 4, octobre-décembre, pp. 639-644.

Mémoire

BAUSSANT Michèle, « Penser les mémoires », *Ethnologie française*, vol. 37, n° 3, juillet-septembre, pp. 389-394.

BLANCHARD Pascal, FERRO Marc, VEYRAT-MASSON Isabelle (sous la dir. de) (2008), *Les Guerres de mémoires dans le monde*, Paris, CNRS Éd.

BOURSIER Jean-Yves (2001), « Le monument, la commémoration et l'écriture de l'Histoire », *Socio-anthropologie* [En ligne], n°9.

BOURSIER Jean-Yves (2002), « La mémoire comme trace des possibles », S*ocio-Anthropologie* [en ligne], n° 12.

BOURSIER Jean-Yves (2010), *La Fabrique du passé. Construction de la mémoire sociale : pratiques, politiques et enjeux*, Nice, Ovadia.

BOURSIER Jean-Yves (sous la dir. de) (2005), *Musées de guerre et mémoriaux*, Paris, Éd. de la Maison des sciences de l'homme.

CANDAU Joël (2005), *Anthropologie de la mémoire*, Paris, Armand Colin.

CRIVELLO Maryline, GARCIA Patrick, OFFENSTADT Nicolas (sous la dir. de) (2006), *Concurrence des passés : usages politiques du passé dans la France contemporaine*, Aix-en-Provence, Publications de l'université de Provence.

CRIVELLO Maryline, BONNIOL Jean-Luc (sous la dir. de) (2004), *Façonner le passé, représentations et culture de l'histoire XVIe–XXIe siècle*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence.

FOURCADE Marie-Blanche (2007), « La mise en ligne des mémoires du génocide arménien », *Ethnologie française*, vol. 37, n° 3, juillet-septembre, pp. 525-531.

GALIBERT Charlie (2004), « Temps, mémoire et construction de l'identité », *Études rurales*, n° 169-170, janvier-juin, pp. 237-251.

GENSBURGER Sarah (2005), « Essai de sociologie de la mémoire : le cas du souvenir des camps annexes de Drancy dans Paris », *Genèses*, n° 61, décembre, pp. 47-69.

HÄHNEL-MASNARD Carola, LIÉNARD-YETERIAN Marie, MARINAS Cristina (sous la dir. de) (2008), *Culture et mémoire. Représentations contemporaines de la mémoire dans les espaces mémoriels, les arts du visuel, la littérature et le théâtre*, Palaiseau, Éditions de l'école polytechnique.

HALBWACHS Maurice (1968), *La Mémoire collective*, Paris, PUF (1re éd. :1950).

HALBWACHS Maurice (1976), *Les Cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Archontes (1re éd. : 1925).

JEUDY Henri-Pierre (1986), *Mémoires du social*, Paris, PUF.

LEMEE-GONÇALVES Carole (2007), « Réappropriation culturelle dans les mondes Yiddish », *Ethnologie française*, vol. 37, n° 3, juillet-septembre, pp. 493-499.

NORA Pierre (sous la dir. de) (1997), *Les Lieux de mémoire* (3 vol.), Paris, Gallimard.

PÉQUIGNOT Bruno (sous la dir. de) (2007), *Maurice Halbwachs : le temps, la mémoire et l'émotion*, Paris, L'Harmattan.

RICŒUR Paul (2000), *La Mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Seuil.

SCHNAPPER Dominique, VON BÜLOW Katarina, MÖLLER Horst *et al*. (2007), *Identité et mémoire*, Paris, CulturesFrance.

Transmission et échange

BARBE Noël, LIOGER Richard (1999), *Les Industries jurassiennes. Savoir-faire et coopération*, Berne, Peter Lang.

BARTHÉLÉMY Thiphaine, CARTERON Benoît *et al*. (2005), *Transmissions patrimoniales*, Paris, L'Harmattan.

BATESON Gregory (1980), *Vers une écologie de l'esprit*, trad. fr., Paris, Seuil (1re éd. américaine : 1972).

BECKER Howard (2000), « L'enquête de terrain : quelques ficelles du métier », *Sociétés Contemporaines*, n° 40, octobre-décembre, pp. 151-164.

BEILLEROT Jacky (1996), « Le rapport au savoir dans les démarches d'apprentissage », *in* Jean-Claude RUANO-BARBOLAN (sous la dir. de), *Savoir former*, Paris, Démos, pp. 95-100.

BERLINER David (2010), « Anthropologie et transmission », *Terrain*, n° 55, septembre, pp. 4-19.

BERTHOUD Gérald (1991), « Le marché comme simulacre du don », *Revue du MAUSS*, n° 12, juillet-septembre, pp. 79-96.

BLANC Maurice (textes réunis et présentés par) (1992), *Pour une sociologie de la transaction sociale*, Paris, L'Harmattan.

CAILLÉ Alain (1989), « Le don comme l'utilité. Mémoire de l'utilitarisme (II) », *Revue du MAUSS*, n° 6, octobre-décembre, pp. 3-11.

CAILLÉ Alain (1991), « Nature du don archaïque », *Revue du MAUSS*, n° 12, juillet-septembre, pp. 51-78.

CAILLÉ Alain (2000), *Anthropologie du don, le tiers paradigme*, Paris, Desclée de Brouwer.

CHEVALLIER Denis (sous la dir. de) (1991), *Savoir faire et pouvoir transmettre : transmission et apprentissage des savoir-faire et des techniques*, Actes des rencontres de Royaumont, 15-17 janvier 1990, Paris, Éd. de la Maison des sciences de l'homme.

CORNU Roger (1991), « Voir et savoir », *in* Denis CHEVALLIER (sous la dir. de), *Savoir faire et pouvoir transmettre : transmission et apprentissage des savoir-faire et des techniques, op.cit.*, pp. 83-100.

CROZIER Michel (1996), « Transmettre, acquérir, évaluer les connaissances et les compétences », *in* Jean-Claude RUANO-BARBOLAN (sous la dir. de), *Savoir former, op. cit.*, pp. 87-92.

DARTIGUENAVE Jean-Yves (2010), « La dialectique du don et du contre-don dans le travail social », *in* Gilles FERRÉOL (sous la dir. de), *Autour d'Alain Caillé et des travaux du MAUSS*, Bruxelles, Intercommunications, pp. 13-22.

DEBRAY Régis (1997), *Transmettre*, Paris, Odile Jacob.

DELBOS Geneviève, JORION Paul (1990), *La Transmission des savoirs*, Paris, Éd. de la Maison des sciences de l'homme.

DUCHEMIN Marie-Christine, LETT Didier (1987), « Moyen-Âge d'adolescents », *Médiévales*, n°13, juillet-décembre, pp. 13-34.

FERRÉOL Gilles (2010), « Tiers paradigme, modèle associatif et lien social », *in* Gilles FERRÉOL (sous la dir. de), *Autour d'Alain Caillé et des travaux du MAUSS, op. cit.*, pp. 117-124.

GODELIER Maurice (1996), *L'Énigme du don*, Paris, Flammarion.

HONNETH Axel (2004a), « La théorie de la reconnaissance : une esquisse », *Revue du*

MAUSS, n°23, janvier-juillet, pp. 133-136.

HONNETH Axel (2004b), « Visibilité et invisibilité. Sur l'épistémologie de la "reconnaissance" », *Revue du MAUSS*, n° 23, janvier-juillet, pp. 137-141.

HYDE Lewis (1989), « La communauté du don », *Revue du MAUSS*, n° 6, octobre-décembre, pp. 12-34.

JONNAERT Philippe (2001), « La question de la référence en didactique : la posture épistémologique du chercheur et ses implications », *in* André TERRISSE (sous la dir. de), *Didactique des disciplines*, Bruxelles, De Boeck, pp. 49-64.

LIPIANSKY Edmond Marc (1996), « L'influence du groupe sur l'apprentissage et les processus cognitifs », *in* Jean-Claude RUANO-BARBOLAN (sous la dir. de), *Savoir former, op. cit.*, pp. 121-130.

MAUSS Marcel (2001), « Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques », *in Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, pp.145-279 (1re éd. : 1950).

MEIRIEU Philippe (1996), « Les grandes questions de la pédagogie et de la formation », *in* Jean-Claude RUANO-BARBOLAN (sous la dir. de), *Savoir former, op. cit.*, pp. 23-34.

NICOLAS Guy (1991), « Le don rituel, face voilée de la modernité », *Revue du MAUSS*, n° 12, juillet-septembre, pp. 7-29.

PÉTREQUIN Anne-Marie, PÉTREQUIN Pierre (1999), « La poterie en Nouvelle-Guinée : savoir-faire et transmission des techniques », *Journal de la société des océanistes*, n° 108, janvier-juillet, pp. 71-101.

PRAIRAT Eirick (1999), « Penser la sanction », *Revue française de pédagogie*, n° 127, avril-juin, pp. 107-117.

PRAIRAT Eirick (2001), *Sanction et socialisation*, Paris, PUF.

RÉMY Jean, VOYE Liliane, SERVAIS Émile (1991), *Produire ou reproduire. Une sociologie de la vie quotidienne*, Tome 1 : *Conflits et transaction sociale*, Bruxelles, De Boeck.

RÉMY Jean, VOYE Liliane, SERVAIS Émile (1991), *Produire ou reproduire. Une sociologie de la vie quotidienne*, Tome 2 : T*ransaction sociale et dynamique culturelle*, Bruxelles, De Boeck.

ROGIN ANSPACH Mark (2002), *À charge de revanche*, Paris, Seuil.

RUANO-BORBALAN Jean-Claude (1996), « Introduction. Acquérir et transmettre les connaissances : les évolutions récentes de la recherche », *in* Jean-Claude RUANO-BARBOLAN (sous la dir. de), *Savoir former, op. cit.*, pp. 9-12.

SCHWINT Didier (2002), *Le Savoir artisan. L'efficacité de la mètis*, Paris, L'Harmattan.

TERRISSE André (2001), *Didactique des disciplines*, *op. cit.*

TREPS Marie (2000), « Transmettre : un point de vue sémantique », *Ethnologie française*, vol. 30, n° 3, juillet-septembre, pp. 361-367.

WATHELET Olivier (2009), *Anthropologie de la transmission des savoirs et savoir-faire sensoriels : étude de cas : la transmission d'un patrimoine olfactif à l'intérieur de la famille*, Thèse de Doctorat d'Anthropologie, Nice Sophia-Antipolis.

Pratiques associatives et de loisirs

AFCHAIN Jean (1999), « Dépasser les clivages traditionnels », *in* François BLOCH-LAINÉ (sous la dir. de), *Faire société, les associations au cœur du lien social*, Paris, Syros, pp. 171-194.

ARCHAMBAULT Édith (2001), « Le secteur sans but lucratif : situation du secteur associatif en France et perspective internationale », *in* Jérôme PELLISSIER (sous la coordination de), *À but non lucratif*, Paris, Fischbacher, pp. 129-149.

BARDOUT Jean-Claude (2001), « Histoire de l'association républicaine », *in* Jérôme PELLISSIER (sous la coordination de), *À but non lucratif*, *op. cit.*, pp. 17-59.

BARTHÉLEMY Martine (2001), « Vie associative. Lien social et démocratie », *in* Jérôme PELLISSIER (sous la coordination de), *À but non lucratif*, *op. cit.*, pp. 159-171.

BAUDRILLARD Jean (1970), *La Société de consommation*, Paris, SGPP.

BONNEAU Michel (2009), *Les Loisirs : du temps dégagé au temps géré*, Paris, Ellipses.

BROMBERGER Christian (2002), *Passions ordinaires*, Paris, Hachette.

COMTE Fernand, LUTHI Jean-Jacques, ZANANIRI Gaston (sous la dir. de) (1990), *L'Univers des loisirs*, Paris, Letouzey et Ané.

DUMAZEDIER Joffre (1972), *Vers une civilisation du loisir ?*, Paris, Seuil (1re éd. : 1962).

ENJOLRAS Bernard (1999), « Mécanismes économiques et spécificités associatives », *in* François BLOCH-LAINÉ (sous la dir. de), *Faire société, les associations au cœur du lien social*, *op. cit.*, pp. 109-125.

GUIBERT Joël (2009), *À la recherche du temps libre*, mémoire de HDR de Sociologie, Nantes.

HUET Armel (2002), « Le mouvement associatif dans la société française et la structuration du temps libre : des mutations prometteuses », *in* Armel HUET et Guy SAEZ (sous la dir. de), *Le Règne des loisirs*, La Tour d'Aigues, Éd. de l'Aube, pp. 177-204.

MAYAUX François (1999), « Les relations entre dirigeants bénévoles et dirigeants salariés dans les associations », *in* François Bloch-Lainé (sous la dir. de), *Faire société, les associations au cœur du lien social*, *op. cit.*, pp. 203-221.

MORIN Edgar (1991), *La Méthode*. Tome 4 : *Les Idées*, Paris, Seuil.

PELLISSIER Gilles (2001), « L'esprit de la loi », *in* Jérôme PELLISSIER (sous la coordination de), *À but non lucratif*, *op. cit.*, pp. 61-91.

RAUCH André (2001), « Les loisirs sous la tente. Traditions et innovations d'une pratique sociale », *Ethnologie française*, vol. 31, n° 4, octobre-décembre, pp. 599-605.

SAEZ Guy (2002), « Les loisirs, temps social, temps pour soi, temps aménagé », *in* Armel HUET et Guy SAEZ (sous la dir. de), *Le Règne des loisirs*, *op. cit.*, pp. 11-39.

SIROST Olivier (2001), « Camper ou l'expérience de la vie précaire au grand air », *Ethnologie française*, vol. 31, n° 4, octobre-décembre, pp. 581-589.

TEBOUL René (2004), *Culture et loisirs dans la société du temps libre*, La Tour d'Aigues, L'Aube.

VEBLEN Thorstein (1970), *Théorie de la classe de loisir*, trad. fr, Paris, Gallimard (1re éd. américaine : 1899).

Activités sportives et arts martiaux

ANGLO Sydney (2000), *The Martial Arts of Renaissance Europe*, Singapore, Yale University Press.

ARDOINO Jacques (1995), « Conférence introductive », *in* Université sportive d'été, *Sport, fête et société*, Talence, Maison des sciences de l'Homme d'Aquitaine, pp. 21-27.

AUGUSTIN Jean-Pierre (2002), « La diversification territoriale des activités sportives », *L'Année sociologique*, vol. 52, n° 2, juillet-décembre, pp. 417-435.

BOURDIEU Pierre (2002), « Comment peut-on être sportif ? », *in Questions de sociologie*, *op. cit.*, pp. 173-195.

COGNOT Fabrice (études réunies par) (2011), *Maîtres et combats au Moyen-Âge et à la Renaissance*, Paris, AEDEH.

CAILLOIS Roger (sous la dir. de) (1967), *Jeux et sports*, Paris, Gallimard.

CALLÈDE Jean-Paul, FAUCHÉ Serge, GAY-LESCOT Jean-Louis *et al.* (textes réunis par) (2000), *Sport et identité*, Paris, L'Harmattan.

CAMY Jean (1995), « Les quilles en Gascogne : entre jeu et sport », *Terrain*, n° 25, septembre, pp. 61-72.

CAMY Jean, VINCENT Guy (1984), « Jeux traditionnels et "cultures corporelles" populaires », *in* Nancy MIDOL, *Anthropologie des techniques du corps*, Actes du colloque international des 14, 15, 16 mars 1984, organisé par la revue STAPS, Paris, Bulletin STAPS, pp. 227-233.

CHAIZE Pierre-Alexandre (2006), *Les Livres d'armes à la fin du Moyen Age : l'exemple d'une tradition italienne*, mémoire de Master 2, sous la direction de Bruno Laurioux, Université de Saint-Quentin-en-Yvelines.

CINATO Franck, SURPRENANT André (2009), *Le Livre de l'art du combat*, Paris, CNRS Éd.

COLLINET Cécile (2002), « Le Sport dans la sociologie française », *L'Année sociologique*, vol. 52, n° 2, juillet-septembre, pp. 269-295.

DEFRANCE Jacques (2006), *Sociologie du sport*, Paris, La Découverte.

DEMORGON Jacques (1998), « Le spectacle des sports, c'est bien plus qu'on ne pense ! La sporTiVisation mondiale », *in* Bernard LECONTE, Georges VIGARELLO (sous la dir. de), *Le Spectacle du sport*, *op. cit.*, pp. 117-134.

DURET Pascal (2009), *Sociologie de la compétition*, Paris, Armand Colin.

DURING Bertrand (2000), *Histoire culturelle des activités physiques. XIXe et XXe siècles*, Paris, Vigot.

DURING Bertrand (2002), « La Sociologie du sport en France », *L'Année sociologique*, vol. 52, n° 2, juillet-décembre, pp. 297-311.

ELIAS Norbert, DUNNING Éric (1994), *Sport et civilisation, la violence maîtrisée*, trad. fr., Paris, Fayard (1re éd. allemande : 1986).

GUIBERT Joël, JAOUEN Guy (sous la dir. de) (2005), *Jeux traditionnels, quels loisirs sportifs pour la société de demain ?*, Vannes, Institut culturel de Bretagne.

INSEP, Ministère des Sports (2002), *Les Pratiques sportives en France : enquête 2000*, Paris, Ministère des Sports, INSEP.

LEGRAS Jean-Michel (sous la dir. de) (2005), *Vers une technologie culturelle des APSA*, Paris, Vigot.

LOUDCHER Jean-François (2009), « Les représentations corporelles dans le jeu de soule : de l'activité historique au fait anthropologique et touristique », *Les Cahiers Internationaux du Tourisme*, n° 3, mai, pp. 35-51.

LOUDCHER Jean-François, RENAUD Jean-Nicolas (sous la dir.) (2011), *Éducation, sports de combat et arts martiaux*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.

MAGNANE Georges (1964), *Sociologie du sport*, Paris, Gallimard.

MAGNANE Georges (1967), « Situation du sport dans la société contemporaine », *in* Roger CAILOIS (sous la dir. de), *Jeux et sports*, Paris, Gallimard, pp. 1666-1679.

MIDOL Nancy (sous la dir. de) (1984), *Anthropologie des techniques du corps*, Actes du colloque international organisé par la Revue STAPS, *op. cit.*

PARLEBAS Pierre (2002), « Réseaux dans les jeux et les sports », *L'Année sociologique*, vol. 52, n° 2, juillet-septembre, pp. 314-349.

PERELMAN Marc (2008), *Le Sport barbare*, Paris, Michalon.

POCIELLO Christian (1998), « Sur la dramaturgie des jeux de combat », *in* Bernard LECONTE, Georges VIGARELLO (sous la dir. de), *Le Spectacle du sport*, *op. cit.*, pp. 149-164.

PRUNEAU Jérôme (2003), *Les Joutes languedociennes. Ethnologie d'un « sport traditionnel »*, Paris, L'Harmattan.

TERRET Thierry (2007), *Histoire du sport*, Paris, PUF.

VIGARELLO Georges (2002), *Du jeu ancien au show sportif*, Paris, Seuil.

Fête, jeu et carnaval

ABIKER Séverine, BESSON Anne, PLET-NICOLAS Florence (sous la dir.de) (2009), *Le Moyen-Âge en jeu*, Pessac, Presses universitaires de Bordeaux.

AGIER Michel (2000), *Anthropologie du carnaval : la ville, la fête et l'Afrique à Bahia*, Marseille, Parenthèses.

AOUN Josiane (1999), *Guide des fêtes et folklores de France*, Paris, Solar.

BARREAU Jacques, MORNE Jean-Jacques (1984), « Spectacle sportif et pratiques traditionnelles (de la fête commémorative à la fête administrée), *in* Nancy MIDOL, *Anthropologie des techniques du corps*, *op. cit.*, pp. 261-271.

CAILLOIS Roger (1958), *Les Jeux et les hommes*, Paris, Gallimard.

CORBIN Alain, GÉRÔME Noëlle, TARTAKOWSKY Danielle (sous la dir. de) (1994), *Les Usages politiques des fêtes aux XIXe-XXe siècles*, Paris, Publications de la Sorbonne.

DELCHAMBRE Jean-Pierre (sous la dir. de) (2009), *Autour de la socio-anthropologie du jeu*, vol. XL, n° 1, janvier-juin, Louvain, Recherches sociologiques et anthropologiques.

DEMARCY Richard (1973), *Éléments d'une sociologie du spectacle*, Paris, Union générale d'éditions.

DUVIGNAUD Jean (1977), *Le Don du rien*, Paris, Stock.

DUVIGNAUD Jean (1991), *Fêtes et civilisations*, Arles, Actes Sud (1re éd. : 1973).

FABRE Daniel (1992), *Carnaval ou la fête à l'envers*, Evreux, Gallimard.

FABRE Daniel, CAMBEROQUE Charles (1977), *La Fête en Languedoc*, Toulouse, Privat.

FOURNIER Laurent Sébastien (2005), *La Fête en héritage*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence.

FOURNIER Laurent Sébastien (2008), « The claim for History in contemporary calendar festivals : legendary, historical and present times », *in* Irina SÉSAKOVA (sous la dir. de), *The Ritual Year and History*, Straznice (Slovaquie), N.U.L.K.

FOURNIER Laurent Sébastien, CROZAT Dominique, BERNIÉ-BOISSARD Catherine *et al*. (sous la dir. de) (2009), *La Fête au présent*, Paris, L'Harmattan.

HUIZINGA Johan (1988), *Homo Ludens : essai sur la fonction sociale du jeu*, trad. fr., Paris, Gallimard (1re éd. néerlandaise : 1938).

PIETTE Albert (1988), *Les Jeux de la fête, rites et comportements festifs en Wallonie*, Paris, Publications de la Sorbonne.

ROUXEL Sylvie (1995), *Quand la mémoire d'une ville se met en scène... Étude sur la fonction des spectacles historiques : l'exemple de Meaux*, Paris, La Documentation française.

VILLIERS André (1967), « Jeux de simulacre », *in* Roger CAILLOIS (sous la dir. de), *Jeux et sports*, Paris, Gallimard, pp. 599-682.

Tourisme

COUSIN Saskia (2006), « De L'UNESCO aux villages de Touraine : les enjeux politiques, institutionnels et identitaire du tourisme culturel », *Autrepart*, n° 40, octobre-décembre, pp. 15-30.

COUSIN Saskia, RÉAU Bertrand (2009), *Sociologie du tourisme*, Paris, La Découverte.

FERRÉOL Gilles, MAMONTOFF Anne-Marie (sous la dir. de) (2009), *Tourisme et sociétés*, Bruxelles, Intercommunications.

FURT Jean-Marie, MICHEL Franck (sous la dir. de) (2011), *Tourismes, patrimoines et mondialisations*, Paris, L'Harmattan.

HOERNER Jean-Michel, MAMONTOFF Anne-Marie (2009), *Pour une nouvelle*

recherche en tourisme, Baixas, Balzac.

INSEE (2008), *Le Tourisme en France*. *Édition 2008*, Paris, INSEE.

LACARRIEU Monica (2006), « Touristes et "non-touristes" dans le monde de l'interculturalité. Un regard à partir du patrimoine immatériel », *Autrepart*, n° 40, octobre-décembre, pp. 131-150.

ORIGET DU CLUZEAU Claude (1998), *Le Tourisme culturel*, Paris, PUF.

PATIN Valéry (2005), *Tourisme et patrimoine*, Paris, La Documentation française.

STOCK Mathis, DEHOORNE Olivier, DUHAMEL Philippe *et al.* (2003), *Le Tourisme. Acteurs, lieux et enjeux*, Paris, Belin.

VIOLIER Philippe (sous la dir. de) (1999), *L'Espace local et les acteurs du tourisme*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

Identité et représentation

AQUATIAS Sylvain (1997), « Jeunes de banlieue, entre communauté et société », Socio-Anthropologie, n° 2 [en ligne : http://socio-anthropologie.revues.org/index34.html].

AMSELLE Jean-Loup, M'BOKOLO Elikia (sous la dir. de) (1985), *Au cœur de l'ethnie. Ethnies, tribalisme et État en Afrique*, Paris, La Découverte.

BAECHLER Jean (2001), « L'acceptation des normes », *in* Raymond BOUDON, Pierre DEMEULENAERE et Riccardo VIALE (sous la dir. de), *L'Explication des normes sociales*, Paris, PUF, pp. 129-140.

BECKER Howard (1985), *Outsiders : études de sociologie de la déviance*, trad. fr., Paris, Métailié (1re éd. américaine : 1963).

BERGER Peter, LUCKMANN Thomas (1986), *La Construction sociale de la réalité*, trad. fr., Paris, Klincksieck (1re éd. américaine :1966).

BIHR Alain, PFEFFERKORN Roland (2002), *Hommes, femmes, quelle égalité ?*, Paris, Éd. de l'Atelier.

BLOCH Maurice (2009), « La mémoire autobiographique et le Soi », *Terrain*, n° 52, mars, pp. 51-63.

BOURDIEU Pierre (1979), *La Distinction : critique sociale du jugement*, Paris, Minuit.

BOURDIEU Pierre (2002), « Ce que parler veut dire », *in Questions de sociologie*, *op. cit.*, pp. 95-112.

BOURDIEU Pierre, DELESALLE Simone, ENCREVÉ Pierre *et al.* (1977), « Table

ronde : "Linguistique et sociologie du langage" », *Langue française*, n° 34, avril-juin, pp. 35-51.

BOUVIER Pierre (2005), *Le Lien social*, Paris, Gallimard.

BROMBERGER Christian, DURET Pascal, KAUFMANN Jean-Claude *et al.* (2005), *Un Corps pour soi*, Paris, PUF.

BRUBAKER Rogers, JUNQUA Frédéric (2001), « Au-delà de l'"identité" », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 139, n° 3, pp. 66-85.

CAMILLERI Carmel, COHEN-EMERIQUE Margalit (sous la dir. de) (1989), *Chocs de cultures : concepts et enjeux pratiques de l'interculturel*, Paris, L'Harmattan.

COHEN Marcel (1971), *Matériaux pour une sociologie du langage*, Paris, Maspéro (1re éd. : 1956).

DEMEULENAERE Pierre (2003), *Les Normes sociales, entre accords et désaccords*, Paris, PUF.

DESCHAMPS Jean-Claude, MORALES Juan-Francisco, PÁEZ Dario *et al.* (sous la dir de.) (1999), *L'Identité sociale. La construction de l'individu dans les relations entre groupes*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.

ELIAS Norbert (2004), *La Société des individus*, trad. fr., Paris, Pocket (1re éd. allemande : 1987).

FARRUGIA Francis (1993), *La Crise du lien social : essai de sociologie critique*, Paris, L'Harmattan.

FDIDA Serge (1997), *Des Autoroutes de l'information au cyberespac*e, Paris, Flammarion.

FERRÉOL Gilles (sous la dir. de) (1992), *Intégration et exclusion dans la société française contemporaine*, Lille, Presses universitaires de Lille.

FOURNIER Laurent Sébastien (2009), « Le Jeu de "soule" en France aujourd'hui : un revivalisme sans patrimonialisation », *Ethnologie française*, vol. 39, n° 3, juillet-septembre, pp.471-481.

FOURNIER Laurent Sébastien, RAVENEAU Gilles (2008), « Anthropologie des usages sociaux et culturels du corps », *Journal des anthropologues*, n° 112-113, janvier-juin, pp. 9-22.

GIRARD René (1990), *La Violence et le sacré*, Paris, Hachette.

GOFFMAN Erving (1974), *Les Rites d'interaction*, trad. fr., Paris, Minuit (1re éd. américaine : 1967).

GOFFMAN Erving (1979), *La Mise en scène de la vie quotidienne*, trad. fr., Paris, Minuit (1re éd. américaine : 1959).

GRASSI Valentina (2005), *Introduction à la sociologie de l'imaginaire. Une compréhension de la vie quotidienne*, Ramonville Saint-Agne, Érès.

LE BRETON David (2008), *La Sociologie du corps*, Paris, PUF.

LEGROS Patrick, MONNEYRON Frédéric, RENARD Jean-Bruno *et al.* (2006), *Sociologie de l'imaginaire*, Paris, Armand Colin.

LENCLUD Gérard (2009), « Être une personne », *Terrain*, n° 52, mars, pp. 4-17.

LÉVI-STRAUSS Claude (sous la dir. de) (1983), *L'Identité : séminaire interdisciplinaire*, Paris, PUF.

MAMONTOFF Anne-Marie (2010), *Tsiganes et représentations sociales*, Bruxelles, Intercommunications.

MAMONTOFF Anne-Marie (2009), « La persistance de la représentation traditionnelle du rugby face à la professionnalisation » *in* Gilles FERRÉOL (sous la dir. de), *Représentations corporelles et loisirs sportifs*, Bruxelles, Intercommunications, pp. 111-129.

MANNONI Pierre (2006), *Les Représentations sociales*, Paris, PUF.

MARTIN Jean-Clément (1996), *Le Puy-du-Fou, en Vendée : l'histoire mise en scène*, Paris, L'Harmattan.

MARTIN Jean-Clément, SUAUD Charles (1992), « Le Puy-du-Fou : l'interminable réinvention du paysan vendéen », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 93, n° 2, avril-juin, pp. 21-37.

MAUSS Marcel (2001), « Les techniques du corps », *in Sociologie et anthropologie*, *op. cit.*, pp. 365-386 (1re éd. : 1950).

MAUSS Marcel (2001), « Une catégorie de l'esprit humain : la notion de personne, celle de « moi » », *in Sociologie et anthropologie*, *op. cit.*, pp. 333-362.

MENEGALDO Hélène (textes réunis et présentés par) (2002), *Figures de la marge : marginalité et identité dans le monde contemporain*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

MENGER Pierre-Michel (2005), *Les Intermittents du spectacle. Sociologie d'une exception*, Paris, EHESS.

MUNIER Brigitte (2004), « L'influence des nouvelles technologies multimédias sur les formes de sociabilité », *Communication et Langages*, n° 140, avril-juin, pp. 119-132.

PAUGAM Serge (2008), *Le Lien social*, Paris, PUF.

QUELOZ Nicolas (1989), « Lien social et conformation des individus, examen critique »,

Déviance et société, vol. 13, n° 13, juillet-septembre, pp. 199-208.

RENARD Jean-Bruno (2009), « Le corps dans les légendes urbaines », *in* Gilles FERRÉOL (sous la dir. de), *Représentations corporelles et loisirs sportifs*, *op. cit.*, pp. 57-73.

RICŒUR Paul (1990), *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil.

SUE Roger (2001), *Renouer le lien social : liberté, égalité, association*, Paris, Odile Jacob.

SUPIOT Alain (sous la dir. de) (2004), *Tisser le lien social*, Paris, Éd. de la Maison des sciences de l'homme.

VOISENAT Claudie (2009), « Comment peut-on être *troll*? », *Terrain*, n° 52, mars, pp. 127-141.

Histoire vivante, reconstitution

ApHV, GILLIOT Christophe (2007), *Azincourt et la vie quotidienne en 1415*, Bayeux, Heimdal.

ApHV (2006), *Hastings 1066 et la vie quotidienne au XIe siècle*, Bayeux, Heimdal.

COMPAGNON Magali (2009), « Les compagnies d'escrime médiévale ou comment vivre aujourd'hui de son épée ? », *Histoire et images médiévales*, n° 27, août-septembre, pp. 62-67.

DELABOS Christian (2010), « Litus, des derniers Germains de la mer aux premiers Mérovingiens », *Histoire et images médiévales thématique*, n° 21, mai-juillet, pp. 76-80.

GLAD Damien (2010), « L'histoire vivante en effervescence » [en ligne : *http://theatre.suite101.fr/article.cfm/lhistoire-vivante-en-effervescence*].

LONCHAMBON Catherine (2009), « Opus Manuum, un rassemblement original », *Histoire et images médiévales*, n° 26, juin-juillet, pp. 60-63.

RUIZ Ange (projet élaboré et réalisé par) (2011), « Reconstituer et expérimenter un char de course romain », *Histoire antique et médiévale hors-série*, n° 26, avril, pp. 40-49.

TEYSSIER Éric (2011), « Archéologie expérimentale et histoire vivante antique », *Histoire antique et médiévale hors-série*, n° 26, avril, pp. 14-21.

VILTART Franck (2010), « Un pas d'armes du XVe siècle brillamment reconstitué à Marle », *Histoire et images médiévales*, n° 30, février-mars, pp. 48-55.

Histoire du Moyen-Âge

AMALVI Christian (2002), *Le Goût du Moyen-Âge*, Paris, Boutique de l'Histoire.

HUCHARD Viviane, BOURGAIN Pascale (2002), *Le Jardin médiéval : un musée imaginaire. Cluny, des textes et des images, un pari*, Paris, PUF.

FELLER Laurent, MANE Perrine, PIPONNIER Françoise (travaux réunis par) (1998), *Le Village médiéval et son environnement : études offertes à Jean-Marie Pesez*, Paris, Publications de la Sorbonne.

LE GOFF Jacques (sous la dir. de) (2006), *La Nouvelle Histoire*, Paris, Éd. Complexe.

MORSEL Joseph, DUCOURTIEUX Christine (2007), *L'Histoire (du Moyen-Âge) est un sport de combat... Réflexions sur les finalités de l'Histoire du Moyen-Âge destinées à une société dans laquelle même les étudiants d'Histoire s'interrogent*, consulté d'après HAL : halshs-00290183, version 1 [en ligne: http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00290183/fr].

PERRIN Michel, Centre d'histoire des idées *et al.* (1990), *Dire le Moyen-Âge*, Paris, PUF.

Ouvrages généraux : sociologie et anthropologie

AUZIAS Jean-Marie (1976), *L'anthropologie contemporaine : expérience et système*, Paris, PUF.

BALANDIER Georges (1974), *Anthropo-logiques*, Paris, PUF.

BOURDIEU Pierre, CHARTIER Roger (2010), *Le Sociologue et l'historien*, Marseille, Agone et Raisons d'agir.

BOURDIEU Pierre (sous la dir. de) (1993), *La Misère du monde*, Paris, Seuil.

BOUVIER Pierre (2000), *La Socio-anthropologie*, Paris, Armand Colin.

FAVRET-SAADA Jeanne (1977), *Les Mots, la mort, les sorts*, Paris, Gallimard.

FAVRET-SAADA Jeanne, CONTRERAS Josée (1981), *Corps pour corps*, Paris, Gallimard.

GUIART Jean (sous la dir. de) (2009), *Étudier sa propre culture*, Paris, L'Harmattan.

GUIBERT Joël, JUMEL Guy (2002), *La Socio-histoire*, Paris, Armand Colin.

JOUSSE Marcel (1997), *Anthropologie du geste*, Paris, Gallimard (1re éd. : 1975).

LÉVI-STRAUSS (1990), *Anthropologie structurale*, Paris, Plon.

MAUSS Marcel (2001), *Sociologie et anthropologie*, *op. cit.*

PARSONS Talcott (1973), L*e Système des sociétés modernes*, trad. fr., Paris, Dunod (1re éd. américaine : 1971).

RAVIS-GIORDANI Georges (textes réunis et présentés par) (2008), *Ethnologie(s). Nouveaux contextes, nouveaux objets, nouvelles approches*, Paris, CTHS.

SCIEUR Philippe (2008), *Sociologie des organisations*, Paris, Armand Colin.

SEGALEN Martine (textes réunis par) (1989), *L'Autre et le semblable : regards sur l'ethnologie des sociétés contemporaines*, Paris, CNRS.

VALIÈRE Michel (2002), *Le Conte populaire : approche socio-anthropologique*, Paris, Armand Colin.

Dictionnaires et lexiques

BONTE Pierre, IZARD Michel (sous la dir. de) (2000), *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Paris, PUF.

DORTIER Jean-François (sous la dir. de) (2008), *Dictionnaire des sciences humaines*, Auxerre, Sciences Humaines.

FERRÉOL Gilles (1995), *Vocabulaire de la sociologie*, Paris, PUF.

FERRÉOL Gilles (2000), *Lexique des sciences sociales*, Paris, Armand Colin.

FERRÉOL Gilles et JUCQUOIS Guy (sous la dir. de) (2003), *Dictionnaire de l'altérité et des relations interculturelles*, Paris, Armand Colin.

FERRÉOL Gilles (sous la dir. de) (2002), Dictionnaire de sociologie, Paris, Armand Colin.

MESURE Sylvie, SAVIDAN Patrick (sous la dir. de) (2006), *Dictionnaire des sciences humaines*, Paris, PUF.

Liens internet

Réseau Quételet :
http://www.reseau-quetelet.cnrs.fr
INSEE :
http://www.insee.fr
Direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services consacrés au tourisme :
http://www.tourisme.gouv.fr

Base Persée :
http://www.persee.fr

Revue *Socio-anthropologie* :
http://socio-anthropologie.revues.org
Revue *Terrain* :
http://terrain.revues.org

GLOSSAIRE

Sont réunis ici les différents termes et abréviations évoqués au cours de la rédaction. Leurs définitions – succinctes – exposées ci-après doivent permettre au lecteur de s'y référer rapidement.

AMHE : Arts martiaux historiques européens. Il s'agit de l'une des deux facettes de l'histoire vivante, avec la reconstitution.

GN : Grandeur nature. Désigne les jeux de rôle grandeur nature.

HEMAC : *Historical European martial arts coalition* : regroupement d'individuels et d'associations étudiant et pratiquant les AMHE.

JDR : Jeux de rôle

« Marle » : Raccourci utilisé par les acteurs de l'histoire vivante pour parler du *Festival d'histoire vivante* et, plus généralement, des manifestions mises en œuvre par le musée des Temps Barbares. Il s'agit du nom de la commune qui accueille le musée et l'archéosite attenant.

« Pontoise » : Commune dans laquelle se déroulent les *Marchés de l'histoire* et *Fous d'Histoire*. Ces événements sont communément nommés simplement « Pontoise ».

Rencontres internationales (d'AMHE) : Elles prennent place tous les ans sur le campus de l'université de Bourgogne. Ce sont quatre journées dédiées à l'étude et la pratique des AMHE, sous forme de « stage ». Elles sont organisées par l'association De taille et d'estoc et l'HEMAC.

Rôliste : Personne pratiquant du jeu de rôle.

TABLE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : *La reconstitution perçue par le public, du point de vue des pratiquants* . 165

Graphique 2 : *Raisons poussant à la pratique des AMHE* 168

Graphique 3 : *Rôle joué par l'histoire dans la pratique des AMHE* 174

Graphique 4 : *Différentes activités artisanales développées au cours de la pratique de reconstitution* 179

Graphique 5 : *Entrées totalisées au musée des Temps Barbares* 206

Graphique 6 : *Entrées réalisées par le musée des Temps Barbares, avec une mise en avant des entrées lors du Festival* 207

Graphique 7 : *Motivations des reconstituteurs* 252

Graphique 8 : *Manifestations publiques sur lesquelles se rendent les associations d'AMHE* 264

Graphique 9 : *Type de media utilisé par les pratiquants d'AMHE pour se documenter* . 283

Graphique 10 : *Pourcentage de reconstituteurs faisant partie d'une association* 314

Graphique 11 : *Termes choisis et classés par les reconstituteurs pour caractériser leur pratique* 315

Graphique 12 : *Types de manifestations auxquelles les troupes de reconstitution participent* 318

Graphique 13 : *Pratique d'autres loisirs en dehors de la reconstitution* 330

Graphique 14 : *Reconstituteurs déclarés comme professionnels et ceux faisant partie d'une troupe* 331

Graphique 15 : *Définitions des AMHE données par les pratiquants* 375

Graphique 16 : *Pratique effective des AMHE avant la période de l'enquête* 377

Graphique 17 : *Type de pratique d'AMHE préalablement mobilisée* 377

Graphique 18 : *Fréquence de participation aux entraînements d'AMHE* 377

Graphique 19 : *Choix des traditions d'AMHE pratiquées* 390

Graphique 20 : *Types de manifestations auxquelles participent les professionnels* 422

Graphique 21 : *Fréquentation 2010 du musée des Temps Barbares* 438

Graphique 22 : *Nombre limite de kilomètres « aller » à parcourir pour participer à une reconstitution* 442

Graphique 23 : *Pourcentage de off à l'étranger* 448

Graphique 24 : *Origine géographique des visiteurs du Festival* 450

Graphique 25 : *Visiteurs étrangers présents au Festival* 451

Graphique 26 : *Âge des reconstituteurs* 468

Graphique 27 : *Âge des pratiquants d'AMHE* 468

Graphique 28 : *Sexe des reconstituteurs* 469
Graphique 29 : *Sexe des pratiquants d'AMHE* 469
Graphique 30 : *Niveau d'étude des reconstituteurs* 471
Graphique 31 : *Niveau d'étude des pratiquants d'AMHE* 471
Graphique 32: *Appartenance à une association particulière et niveau de diplôme des pratiquants* 471
Graphique 33 : *Discipline des diplômes, pour les pratiquants d'AMHE* 473
Graphique 34 : *Discipline des diplômes, pour les reconstituteurs* 473
Graphique 35 : *Occupation des reconstituteurs* 474
Graphique 36 : *Occupation des pratiquants d'AMHE* 475
Graphique 37 : *Statut matrimonial des pratiquants d'AMHE* 477
Graphique 38 : *Statut matrimonial des reconstituteurs* 477
Graphique 39 : *Nombre d'enfants des reconstituteurs* 478
Graphique 40 : *Nombre d'enfants des pratiquants d'AMHE* 478
Graphique 41 : *Motivations et niveau de diplôme des reconstituteurs* 479
Graphique 42 : *Motivations et niveau de diplôme des pratiquants d'AMHE* 481
Graphique 43 : *Pratique des AMHE par les reconstituteurs* 482
Graphique 44 : *Pratique de la reconstitution par les initiés aux AMHE* 482
Graphique 45 : *Possession d'un costume en lien avec les AMHE* 483
Graphique 46 : *Temps de pratique concernant les AMHE* 485
Graphique 47 : *Temps de pratique des reconstituteurs* 485
Graphique 48 : *Manières d'entrer dans la reconstitution* 487
Graphique 49 : *Manières d'entrer dans les AMHE* 487
Graphique 50 : *Pratique familiale, pour les AMHE* 488
Graphique 51 : *Pratique familiale, pour la reconstitution* 488
Graphique 52 : *Activités physiques effectuées par les reconstituteurs* 492
Graphique 53 : *Pratique du jeu de rôle ou du GN pour les reconstituteurs* 495
Graphique 54 : *Pratique d'autres arts martiaux pour les habitués des AMHE* 495
Graphique 55 : *Arrêt envisagé de la reconstitution* 498
Graphique 56 : *Modes de connaissance du Festival* 532
Graphique 57 : *Commerce mis en place par les reconstituteurs* 557
Graphique 58 : *Développement d'une activité artisanale pour les reconstituteurs* 651
Graphique 59 : *Autres activités de loisirs pratiquées par les reconstituteurs* 651
Graphique 60 *: Participation des pratiquants d'AMHE à des manifestations publiques* 651

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Illustration 1 : *Costume mérovingien, Marle, août 2010* 49
Illustration 2 : *Costume russe, Festival 2009* 49
Illustration 3 : *Localisation géographique des différents terrains réalisés* 92
Illustration 4 : *Enfournement de céramiques. Cuisson de céramiques, août 2010* 198
Illustration 5 : *Reconstitutions de matériel nécessaire à la bijouterie, par David. 5e Festival d'histoire vivante, juin 2010* 198
Illustration 6 : *Affiche de la reconstitution de bataille « Bouvines 1214 »* 240
Illustration 7 : *Une transmission entre un instructeur et des participants.* 281
Illustration 8 : *Râtelier présentant des épées en nylon et en métal* 352
Illustration 9 : *Masques peints* 380
Illustration 10 : *La fin d'un assaut* 381
Illustration 11 : *« Typologie des organisations sportives de T. Wiliams et J. Jackson »* 396
Illustration 12 : *Affiche des « Médiévales » de Provins, 2011* 411
Illustration 13 : *Organisation d'un campement.* 446
Illustration 14 : *Vue du parc archéologique de Marle.* 459
Illustration 15 : *Affiche du Festival d'histoire vivante, édition 2011* 657
Illustration 16 : *Affiche des Rencontres internationales, édition 2011* 658
Illustration 17 : *Cuisson de céramiques, four gallo-romain, août 2010* 659
Illustration 18 : *Défournement, après la cuisson, août 2010* 659
Illustration 19 : *Démonstration de vannerie, Festival 2009.* 660
Illustration 20 : *Les scolaires au Festival, juin 2010* 660
Illustration 21 : *Marché de l'histoire, Pontoise, avril 2010* 661
Illustration 22 : *« Mêlée », rassemblement Excalibur, mai 2009* 661
Illustration 23 : *Soule à la crosse, Opus Manuum 2010* 662
Illustration 24 : *Atelier « technique », Rencontres internationales, 2010* 663
Illustration 25 : *Un « tournoi », Rencontres internationales, 2010* 663
Illustration 26 : *Démonstrations de techniques au messer, Hemac 2010* 664
Illustration 27 : *Sparring, stage d'Alsace, mars 2011* 664

INDEX DES AUTEURS

A

ABIKER Séverine · 496, 623
ACADÉMIE UNIVERSELLE DES CULTURES · 612
AFCHAIN Jean · 328, 620
AGIER Michel · 623
ALTHABE Gérard · 55, 608
AMALVI Christian · 36, 307, 453, 629
AMSELLE Jean-Loup · 625
ANDRIEUX Jean-Yves · 185, 614
ANGLO Sydney · 29, 36, 353, 621
ANTONIADIS Leonardo · 608
AOUN Josiane · 623
ApHV · 628
AQUATIAS Sylvain · 7, 625
ARCHAMBAULT Édith · 325, 620
ARDOINO Jacques · 407, 409, 416, 419, 621
ARON Raymond · 608
AUGUSTIN Jean-Pierre · 621
AUZIAS Jean-Marie · 629

B

BABELON Jean-Pierre · 185, 614
BAECHLER Jean · 588, 625
BARBE Noël · 286, 617
BARCET André · 195
BARDOUT Jean-Claude · 323, 620
BARREAU Jacques · 237, 623
BARTHÉLEMY Martine · 328, 620
BARTHÉLÉMY Thiphaine · 617
BATESON Gregory · 291, 617
BAUDRILLARD Jean · 317, 318, 476, 615, 620
BAUSSANT Michèle · 616
BAYLE Dominique · 455
BEAUD Michel · 608
BEAUD Stéphane · 120, 122,124, 126, 133, 608
BECKER Howard · 89, 285, 288, 524, 608, 617, 625
BEILLEROT Jacky · 279, 617
BELLIER Irène · 608
BÉRA Matthieu · 149, 150, 612
BERGER Peter · 578, 597, 625
BERLINER David · 307, 618
BERNIÉ-BOISSARD Catherine · 425, 449, 624
BERTHOUD Gérald · 306, 618
BESSON Anne · 496, 623
BIHR Alain · 516, 625
BLANC Maurice · 266, 618
BLANCHARD Pascal · 244, 247, 616
BLARD-LABORDERIE Josyane · 608
BLOCH Maurice · 222, 325, 328, 358, 593, 620, 621, 625
BLOCH-LAINÉ François · 325, 328, 358, 620, 621
BONNEAU Michel · 316, 317, 620
BONNIOL Jean-Luc · 36, 199, 251, 568, 584, 616
BONNOT Thierry · 615
BONTE Pierre · 608, 630
BOUDON Raymond · 588, 625
BOURDIEU Pierre · 18, 57, 80, 98, 101, 109, 110, 112, 123, 125, 146, 149, 151, 153, 154, 155, 381, 388, 472, 501, 508, 608, 611, 612, 621, 625, 629
BOURGAIN Pascale · 629
BOURSIER Jean-Yves · 210, 215, 216, 219, 222, 231, 238, 241, 614, 616
BOUVIER Pierre · 56, 57, 609, 626, 629
BRACONNIER Julien · 256
BRIL Blandine · 289
BROMBERGER Christian · 6, 572, 592, 597, 620, 626
BRUBAKER Rogers · 5, 607, 626
BURGUIÈRE André · 184, 612

C

CAILLÉ Alain · 301, 304, 306, 618
CAILLOIS Roger · 371, 372, 393, 395, 415, 425, 426, 621, 623, 624
CALLÈDE Jean-Paul · 392, 518, 621
CAMILLERI Carmel · 565, 626
CAMY Jean · 221, 621, 622
CANDAU Joël · 221, 222, 225, 227, 229, 231, 235, 242, 244, 246, 616
CARTERON Benoît · 617
CAUNE Jean · 153, 156, 612
CEFAÏ Daniel · 26, 44, 52, 53, 54, 59, 60, 62, 65, 66, 67, 72, 79, 87, 88, 89, 95, 96, 608, 609, 610
CENTLIVRES Pierre · 6, 572, 592, 597
CERCLET Denis · 614
CERTEAU Michel de · 181, 612
CHAIZE Pierre-Alexandre · 33, 295, 552, 622
CHAPOULIE Jean-Michel · 74, 75, 76, 609
CHARTIER Roger · 151, 155, 397, 629
CHASTAGNER Claude · 425, 449
CHASTEL André · 185, 614
CHEVALLIER Denis · 177, 182, 195, 261, 287, 289, 612, 618
CHIVA Isac · 261, 287
CINATO Franck · 36, 256, 622
CLÉMENT Jean-Paul · 627
COBBI Jane · 615
COGNOT Fabrice · 621
COHEN Marcel · 499, 565, 626
COHEN-EMERIQUE Margalit · 565, 626
COLLINET Cécile · 622
COLLOMB Gérard · 6, 572, 592, 597
COMPAGNON Magali · 628
COMTE Fernand · 371, 406, 408, 413, 418, 424, 437, 608, 620
COPANS Jean · 71, 609
CORBIN Alain · 623
CORBIN Juliet · 15, 17, 87, 609, 611
CORNU Roger · 287, 618
COULANGEON Philippe · 152, 153, 156, 612
COULON Alain · 88, 609
COUSIN Saskia · 455, 456, 457, 624
CRIVELLO Maryline · 31, 36, 199, 251, 464, 556, 568, 584, 603, 616
CROZAT Dominique · 425, 449, 624
CROZIER Michel · 275, 276, 618
CUCHE Denys · 147, 309, 612

D

DALLA BERNARDINA Sergio · 79
DARTIGUENAVE Jean-Yves · 304, 618
DEBRAY Régis · 276, 618
DEFRANCE Jacques · 381, 386, 622
DEHOORNE Olivier · 434, 625
DELABOS Christian · 628
DELBOS Geneviève · 286, 287, 618
DELCHAMBRE Jean-Pierre · 623
DELESALLE Simone · 625
DELOCHE Bernard · 193, 615
DEMARCY Richard · 421, 623
DEMEULENAERE Pierre · 574, 587, 588, 596, 625, 626
DEMORGON Jacques · 420, 622
DESCHAMPS Jean-Claude · 593, 626
DESROSIÈRES Alain · 111, 609
DÉTIENNE Marcel · 220
DEUBEL Philippe · 21, 116, 142, 609
DONNAT Olivier · 159, 160, 161, 162, 165, 612, 613
DORTIER Jean-François · 609, 630
DRIGOTAS Stephen · 593
DUCHEMIN Marie-Christine · 618
DUCOURTIEUX Christine · 409, 536, 550, 561, 603, 629
DUHAMEL Philippe · 434, 625
DUMAZEDIER Joffre · 169, 170, 316, 463, 613, 620
DUNNING Éric · 397, 427, 464, 579, 622
DURET Pascal · 515, 622, 626
DURING Bertrand · 622
DUVIGNAUD Jean · 36, 212, 213, 413, 427, 580, 614, 624

E

EASTON Matt · 33
ELIAS Norbert · 396, 397, 398, 426, 572, 579, 595, 622, 626
EMERSON Robert · 62, 88, 609
ENCREVÉ Pierre · 508, 625
ENJOLRAS Bernard · 325, 620

F

FABRE Daniel · 187, 200, 203, 614, 624
FARRUGIA Francis · 226, 626
FAUCHÉ Serge · 518, 621
FAUCONNET Paul · 76, 610
FAVRET-SAADA Jeanne · 78, 629
FDIDA Serge · 534, 535, 537, 539, 626
FELLER Laurent · 629
FERRÉOL Gilles · 4, 5, 7, 21, 24, 25, 71, 87, 88, 97, 99, 116, 141, 142, 146, 148, 149, 189, 215, 294, 304, 544, 577, 586, 601, 602, 606, 609, 614, 615, 618, 624, 626, 627, 628, 630
FERRO Marc · 244, 247, 616
FLEURY Laurent · 145, 147, 151, 159, 163, 169, 613
FORMOSO Bernard · 206, 615
FOUQUET Gérard · 518
FOURCADE Marie-Blanche · 234, 616
FOURNIER Laurent Sébastien · 188, 189, 425, 427, 449, 454, 541, 549, 614, 624, 626
FRETZ Rachel · 62, 609
FURT Jean-Marie · 455, 457, 624

G

GACHET Jean-Louis · 614
GALIBERT Charlie · 228, 617
GARCIA Patrick · 31, 616
GARRIGUES Emmanuel · 609
GAY-LESCOT Jean-Louis · 518, 621
GENSBURGER Sarah · 617
GÉRÔME Noëlle · 623
GHISOLFO Philippe · 256
GILLIOT Christophe · 628
GIRARD René · 295, 296, 626
GLAD Damien · 628
GLEVAREC Hervé · 188, 189, 201, 204, 231, 232, 284, 592, 614
GODELIER Maurice · 298, 305, 618
GOFFMAN Erving · 19, 72, 73, 289, 309, 528, 530, 596, 611, 612, 626
GOLD Raymond · 79, 609
GORÉ Olivier · 454
GRASSI Valentina · 627
GRAVARI-BARBAS Maria · 439, 458
GRAWITZ Madeleine · 19, 20, 21, 24, 609
GUIART Jean · 629
GUIBERT Joël · 394, 605, 620, 622, 629

H

HÄHNEL-MASNARD Carola · 310, 617
HALBWACHS Maurice · 6, 222, 224, 225, 226, 227, 228, 235, 241, 243, 572, 617
HAMEL Jacques · 56, 57, 610
HARPER Douglas · 610
HENRY Paul · 137, 138, 610
HÉRAN François · 116, 610
HOERNER Jean-Michel · 624
HONNETH Axel · 299, 618, 619
HUCHARD Viviane · 629
HUET Armel · 319, 322, 324, 326, 329, 331, 358, 404, 620, 621
HUIZINGA Johan · 413, 624
HUMEAU Marie-Sophie · 455
HYDE Lewis · 299, 303, 619

I

IMBERT Maurice · 151, 613
INSEE · 97, 109, 111, 115, 117, 157, 158, 159, 325, 434, 436, 441, 450, 475, 478, 479, 625, 630
INSEP · 97, 98, 115, 117, 372, 376, 478, 490, 622
INSKO Chester · 593
IZARD Michel · 630

J

JAOUEN Guy · 394, 622
JAY Monique · 610
JEUDY Henri-Pierre · 225, 234, 244, 614, 617

JOCKEY Philippe · 199
JODELET Denise · 520, 521
JONNAERT Philippe · 172, 619
JORION Paul · 286, 287, 618
JOUSSE Marcel · 629
JUNQUA Frédéric · 5, 607, 626

K

KATZ Jack · 65, 77, 610
KAUFMANN Jean-Claude · 626
KAWADA Junzo · 220, 221
KERVRAN Yann · 256

L

LABOURIE Raymond · 151, 170, 181, 612, 613
LACARRIEU Monica · 625
LAHIRE Bernard · 153, 154, 489, 613
LAIGNEAU Monique · 614
LAMY Yvon · 149, 150, 612
LAPLANTINE François · 53, 64, 75, 610, 615
LE BRETON David · 512, 578, 627
LE GOFF Jacques · 182, 246, 613, 629
LE SCOUARNEC François-Pierre · 212, 213
LECONTE Bernard · 397, 420, 622, 623
LEGAVRE Jean-Baptiste · 121, 610
LEGRAS Jean-Michel · 622
LEGROS Patrick · 573, 627
LEMEE-GONÇALVES Carole · 248, 617
LEMEL Yannick · 115, 118, 610
LENCLUD Gérard · 392, 538, 592, 627
LENIAUD Jean-Michel · 187
LETT Didier · 618
LÉVI-STRAUSS Claude · 26, 54, 300, 301, 627, 629
LIÉNARD-YETERIAN Marie · 310, 617
LIOGER Richard · 286, 617
LIPIANSKY Edmond Marc · 290, 619
LOMBARD Jacques · 610
LONCHAMBON Catherine · 628
LOUDCHER Jean-François · 36, 548, 622
LOYER François · 185, 614
LUCKMANN Thomas · 578, 597, 625
LUTHI Jean-Jacques · 371, 406, 408, 413, 418, 424, 437, 620

M

MAGNANE Georges · 372, 379, 400, 622, 623
MAIRESSE François · 193, 615
MAIROT Philippe · 209, 615
MAMONTOFF Anne-Marie · 520, 522, 523, 528, 624, 627
MANE Perrine · 629
MANNONI Pierre · 520, 521, 523, 527, 627
MARCHE Guillaume · 94, 570
MARINAS Cristina · 310, 617
MARTIN Jean-Baptiste · 615
MARTIN Jean-Clément · 627
MARTIN Olivier · 108, 112, 610
MAUSS Marcel · 56, 70, 76, 298, 299, 300, 301, 303, 304, 305, 306, 610, 618, 619, 627, 630
MAYAUX François · 358, 621
MÉCHOULAN Éric · 310
MEIRIEU Philippe · 277, 619
MEMMI Dominique · 127, 610
MENEGALDO Hélène · 569, 570, 627
MENGER Pierre-Michel · 463, 627
MERCIER Christian · 195
MESURE Sylvie · 299, 630
MICHEL Franck · 624
MICHELAT Guy · 110, 124, 130, 134, 610
MICOUD André · 208
MIDOL Nancy · 221, 237, 622, 623
MISSION DU PATRIMOINE ETHNOLOGIQUE · 610
MÖLLER Horst · 617
MONNEYRON Frédéric · 573, 627
MORALES Juan-Francisco · 593, 626
MORIN Edgar · 308, 621
MORNE Jean-Jacques · 237, 623
MORSEL Joseph · 409, 536, 550, 561, 603, 629
MOSCOVICI Serge · 137, 520, 521, 610
MUCCHIELLI Alex · 611
MUNIER-TEMIME Brigitte · 186, 203, 211, 535, 614, 615, 627

N

NICE Alain · 206, 344, 413, 424, 540, 616, 620, 655
NICOLAS Guy · 619
NICOLAS Laurence · 611
NIZET Jean · 611
NORA Pierre · 219, 222, 228, 229, 232, 241, 249, 568, 617

O

OCTOBRE Sylvie · 165, 438, 612, 613, 652
OFFENSTADT Nicolas · 31, 616
ORIGET DU CLUZEAU Claude · 625

P

PÁEZ Dario · 593, 626
PARLEBAS Pierre · 623
PARSONS Talcott · 574, 630
PASSERON Jean-Claude · 57, 608, 611
PATIN Valéry · 436, 437, 439, 458, 625
PAUGAM Serge · 627
PELEGRIN Jacques · 177, 613
PELEN Jean-Noël · 584
PELLISSIER Gilles · 325, 329, 367, 621
PELLISSIER Jérôme · 323, 325, 328, 329, 367, 620, 621
PENEFF Jean · 64, 72, 87, 90, 611
PÉQUIGNOT Bruno · 6, 226, 572, 617
PERELMAN Marc · 623
PERETZ Henri · 62, 64, 81, 99, 611
PERNET Lionel · 615
PESEZ Jean-Marie · 182, 613, 629
PÉTONNET Colette · 615
PETR LE HUEROU Christine · 615
PÉTREQUIN Anne-Marie · 619
PÉTREQUIN Pierre · 619

PFEFFERKORN Roland · 516, 625
PFLIEGER Sylvie · 203
PIETTE Albert · 36, 61, 69, 70, 73, 406, 407, 415, 417, 611, 624
PIPONNIER Françoise · 629
PLET-NICOLAS Florence · 496, 623
POCIELLO Christian · 397, 400, 623
POUJOL Geneviève · 150, 151, 163, 170, 181, 612, 613
POULARD Frédéric · 209, 616
POULOT Dominique · 204, 214, 616
PRADO Patrick · 616
PRAIRAT Eirick · 295, 296, 619
PRUNEAU Jérôme · 27, 378, 391, 392, 398, 403, 623

Q

QUELOZ Nicolas · 8, 627
QUIVY Raymond · 14, 16, 18, 19, 20, 24, 25, 611

R

RAUCH André · 445, 447, 621
RAVIS-GIORDANI Georges · 79, 630
RAYMOND Henri · 14, 16, 18, 19, 20, 24, 25, 79, 138, 151, 170, 181, 588, 608, 609, 611, 612, 613, 625
RÉAU Bertrand · 624
RÉMY Jean · 266, 267, 619
RENARD Jean-Bruno · 327, 573, 627, 628
RENAUD Jean-Nicolas · 622
RÉUNION DES MUSÉES NATIONAUX · 616
REVUE STAPS · 623
RICŒUR Paul · 222, 227, 245, 539, 592, 617, 628
RIGAUX Nathalie · 611
ROGIN ANSPACH Mark · 298, 301, 303, 304, 619
ROUET François · 165, 613
ROUXEL Sylvie · 624
ROY Ellen · 611
RUANO-BORBALAN Jean-Claude · 619
RUIZ Ange · 628

S

SACRISTE Valérie · 611
SAEZ Guy · 188, 189, 201, 204, 231, 232, 284, 319, 322, 331, 404, 424, 592, 614, 620, 621
SAVIDAN Patrick · 299, 630
SCHATZMAN Leonard · 125, 611
SCHNAPPER Dominique · 617
SCHOPLER John · 593
SCHWINT Didier · 219, 220, 288, 619
SCIEUR Philippe · 630
SEGALEN Martine · 616, 630
SERVAIS Émile · 267, 619
SHAW Linda · 62, 609
SINGLY François de · 97, 98, 108, 515, 611
SIROST Olivier · 444, 445, 447, 621
SOUTRENON Emmanuel · 101, 102, 104, 611
STOCK Mathis · 413, 434, 624, 625
STRAUSS Anselm · 15, 16, 17, 25, 87, 125, 609, 611
SUAUD Charles · 627
SUPIOT Alain · 628
SURPRENANT André · 36, 256, 622
SYLVESTRE Jean-Pierre · 150, 153, 156, 163, 169, 184, 208, 612, 613, 614

T

TARTAKOWSKY Danielle · 623
TEBOUL René · 316, 396, 453, 454, 621
TERRET Thierry · 372, 623
TERRISSE André · 172, 619, 620
TEYSSIER Éric · 343, 421, 628
THÉVENOT Laurent · 111, 609
TÖNNIES Ferdinand · 544
TORNATORE Jean-Louis · 215, 216, 615
TREPS Marie · 258, 262, 265, 270, 280, 282, 285, 620

U

UNESCO · 200, 211, 213, 455, 456, 457, 615, 624

V

VALIÈRE Michel · 215, 611, 615, 630
VAN CAMPENHOUDT Luc · 14, 16, 18, 19, 20, 24, 25, 611
VEBLEN Thorstein · 621
VERNANT Jean-Pierre · 220
VEYRAT-MASSON Isabelle · 244, 247, 616
VIALE Riccardo · 588, 625
VIGARELLO Georges · 397, 398, 420, 622, 623
VILLIERS André · 415, 426, 624
VILTART Franck · 628
VINCENT Guy · 221, 583, 613, 622
VIOLIER Philippe · 438, 439, 458, 625
VIVANT Elsa · 613
VOISENAT Claudie · 538, 628
VON BÜLOW Katarina · 617
VOYE Liliane · 267, 619

W

WARNIER Jean-Pierre · 613
WATHELET Olivier · 620
WEBER Florence · 100, 608, 612
WINKIN Yves · 612

Z

ZANANIRI Gaston · 406, 408, 413, 418, 424, 437, 620

INDEX THÉMATIQUE

Ne sont reprises dans cet index que les notions qui semblent les plus importantes pour la recherche.

A

APPRENTISSAGE · 3, 7, 33, 75, 111, 113, 131-132, 172, 178, 181, 196, 212, 218, 254-255, 257, 261, 271, 275, 279, 281, 285-287, 289- 292, 297, 302, 305-306, 309, 313, 328, 332, 377, 392, 394, 444, 480, 501, 543, 568, 581, 585-586, 617-619

C

COMMÉMORATION · 200, 218-219, 222, 235-239, 241-245, 308, 408, 452, 568, 616

D

DÉVIANCE · 8, 362, 375, 563, 570, 595-596, 602, 625, 628

DON · 19, 258, 281, 298-306, 322, 354, 362, 413, 580, 618-619, 624

F

FÉDÉRATION · 34, 290-291, 321, 323, 328, 340, 363, 364, 370, 373, 382, 386-387, 390, 396, 397, 401-403, 493, 560, 645, 668

FÊTE · 21-22, 30, 36, 94, 95, 142, 162, 200, 237, 346, 366, 406-409, 412-417, 419, 421, 424, 426-429, 432, 453-454, 461, 462, 486, 488, 511, 549, 551, 582, 621, 623, 624

J

JEU · 6, 10, 16, 29, 31, 36-37, 40, 73, 95, 113, 123-124, 147, 149, 151, 153-155, 205, 216-217, 220, 223, 230, 265-266, 287, 289, 296, 301, 305, 309, 317, 319, 335, 348, 364-365, 371, 384, 390, 393-398, 400-402, 404, 406,414-415, 424-428, 430, 432, 435, 442, 444, 448-449, 454, 462, 490, 496-498, 501, 503, 508, 512-515, 517, 521, 527, 530, 533, 539, 544, 548-549, 554, 558, 560, 564-569, 573, 585, 588, 598, 603, 607, 621-624, 626, 632, 634

L

LANGAGE · 20-22, 38-39, 41, 44-45, 53, 75, 80-82, 84, 101, 108, 113, 123, 139, 185, 228, 267, 279, 345, 408, 446, 499-503, 505-509, 515, 521, 525, 533, 539, 544, 546, 563-564, 568, 570, 578, 583, 586, 591-592, 598-599, 626

LIEN SOCIAL · 7-10, 153, 235, 304, 325, 328, 358, 425, 534, 600, 601, 604, 612, 618, 620-621, 626-628

LOISIR · 4, 10-11, 21, 29, 38, 42, 72, 111-113, 129, 142, 150, 152, 154, 158, 160-161, 167, 171, 180, 182-183, 203, 205, 311-321, 329-332, 340-342, 356, 360-362, 368, 370, 372, 375-378, 382, 385, 389, 395-397, 401, 403-404, 413, 415-416, 422-424, 426, 432, 434-436, 440-442, 448-450, 453-454, 456, 467, 470, 472-474, 476-478, 480, 488-492, 496, 513-514, 516-517, 521-522, 526-527, 533, 535, 542-545, 556-557, 559, 569, 579, 581, 585, 600, 604, 620-622

M

MÉDIATISATION · 21-22, 82, 84, 95, 166-167, 197, 253, 264, 278, 431, 436, 439-440, 462, 488, 533-534, 540, 585, 645

MUSÉE · 85, 161, 163, 173, 183, 190, 192-194, 205-210, 215-216, 231, 234, 236, 238, 260, 264, 277-279, 308, 335, 347, 351, 365, 400, 415, 429, 437-438, 457-459, 461, 502, 531-532, 555, 577, 614-616, 629, 632-633,652, 654, 658

P

PATRIMOINE · 15, 21-22, 29, 39, 42, 136, 142, 144, 151, 156, 158, 160, 184-189, 191-195, 198-201, 203-204, 207-216, 218, 220-221, 229-235, 243, 250-251, 260, 280, 284, 307-310, 312, 366, 373-374, 392, 404, 421, 430, 436-437, 439, 452, 455, 457-461, 463, 489, 499, 519, 549, 590, 592, 599, 600, 606, 610, 614-616, 620, 625, 646

PRATIQUES CULTURELLES · 10, 145, 150, 151-153, 156-157, 159-163, 169, 183, 190, 201, 205, 208, 432, 456, 489, 612-614

PROFESSIONNALISATION · 10, 21, 39, 132, 173, 180, 288, 311-314, 317-321, 325, 331-333, 341-344, 348, 359, 361-362, 368, 370-371, 387, 401-403, 432, 462-463, 523, 558, 600, 606, 627

R

REPRÉSENTATION · 7, 33, 111, 148, 153, 164, 182, 219, 230, 309, 313, 328, 331, 355, 361, 384, 387, 390, 401, 403, 418-419, 520-526, 528, 530-533, 547, 562, 564-565, 573, 594-595, 597-599, 601, 603, 607, 625, 627

REVIVALISME · 548-551, 553, 562, 626

S

SANCTION · 294-298, 327, 349, 398, 528, 530, 544-555, 587-588, 619
SAVOIR-FAIRE · 31, 38, 128-129, 132, 146, 150, 157, 167, 176-178, 180-181, 183-184, 186-189, 192-193, 195, 197, 199, 203-204, 208-213, 215-216, 219, 221, 224-225, 231-232, 234, 236, 251, 254-256, 259-261, 263, 265, 268, 270, 272, 274-275, 279-280, 284-287, 289, 291, 299, 304, 306, 308-309, 313, 332-334, 336, 339, 346, 362, 364, 374, 391-392, 532, 539, 542, 545, 551, 566, 599-600, 613, 617-620, 646, 657
SOCIO-ANTHROPOLOGIE · 7, 56-58, 219, 605, 609-610, 616, 623, 625, 629, 631
SPORT · 22, 27, 29, 31, 98, 321, 341, 356, 366, 370-373, 378-379, 381, 383-388, 391, 393, 395-400, 402-404, 407, 409, 420, 427, 462, 464, 477-478, 490, 517-518, 536, 550, 561, 579, 603, 621-623, 629

T

TOURISME · 36, 117, 142, 189, 215, 312, 434-441, 443, 448, 450, 453-463, 554, 559, 600, 602, 606, 614-615, 622, 624-625, 630, 654-655
TRADITION · 6, 185, 222, 224, 237, 259, 294, 391-393, 395, 400, 403, 448, 518, 584, 603, 622

ANNEXES

Annexe 1 : Outils méthodologiques, p. 643.

Annexe 2 : Quelques graphiques en complément, p. 650.

Annexe 3 : Tableaux des enquêtés, p. 654.

Annexe 4 : Illustrations supplémentaires, p. 657.

Annexe 5 : Photographies prises sur le terrain, p. 659.

Annexe 6 : Liens internet, p. 665.

Annexe 1 : Outils méthodologiques

Deux exemples de grilles d'entretiens,
pour les AMHE et pour la reconstitution

Entretien destiné aux présidents d'association d'AMHE

L'association :
- À quelle date l'association a-t-elle été créée ?
(Est-ce une association loi 1901 ?)
- Par qui ?
- Dans quel but ?
Où se situe-t-elle ?
- À quel endroit pratiquez-vous ? (ville, salle, etc.)
- Quels sont les horaires d'entraînement ?
- Quel est le montant de la cotisation demandée ?
- L'association perçoit-elle des subventions ?

Les adhérents :
- Combien d'adhérents compte l'association à l'heure actuelle ?
- Quel est leur âge moyen ?
- Une limite minimale d'âge est-elle fixée pour entrer dans l'association ?
- Quelle est (environ) la répartition hommes/femmes au sein de l'association ?
- Combien d'adhérents sont présents, en moyenne, aux entraînements ?
- Se déplacent-ils pour se rendre sur des stages d'AMHE ?

La pratique :
- Comment se déroule un entraînement type ?
- Qui effectue principalement les recherches ?
- Organisez-vous des groupes de travail ?
- Travaillez-vous à partir de manuscrits ou bien de travaux contemporains ?
- Sur quels « auteurs » et techniques travaillez-vous principalement ?
- De quelles manières transmettez-vous ce que vous avez appris aux autres ?
- Participez-vous à des stages pratiques ?
- En tant qu'instructeur ? Si oui, lesquels ?
- En tant que participant ? Si oui, lesquels ?

Autour de l'association :
- Quelle définition donnez-vous des AMHE ? Entretenez-vous des liens avec les autres associations ? Lesquelles ?
- À propos de la création d'une fédération pour les AMHE en France, quel est votre point de vue ?
- Quels grands événements d'AMHE pouvez-vous citer ? Y participez-vous ?
- Quels échanges ont lieu autour de la pratique ? Par quels biais ? (forums, rencontres, etc.).
- Quelle médiatisation est faite autour de l'association ? Pour sa promotion ?
- Achetez-vous du matériel pour l'association ? Par quel fournisseur ?

- Les adhérents ont-ils leur propre matériel ? De quel type ?
- Aimeriez-vous pouvoir vivre de votre activité en lien avec les AMHE ?

Entretien destiné aux reconstituteurs

Manières de pratiquer :
Depuis combien de temps pratiquez-vous la reconstitution ?
Pourquoi avoir choisi le Moyen-Age ?
Avez-vous eu des changements de cap dans vote pratique ? (étapes,etc.)
Quels termes utiliseriez-vous pour qualifier votre pratique de reconstitution ?
Parlez-vous d'histoire vivante ou de reconstitution ?
Pratiquez-vous des AMHE ?
Si oui, quelle place occupent-ils dans votre pratique ?
Comment en êtes-vous venus à pratiquer cette activité ?
Quelles sont les motivations qui vous poussent à faire de la reconstitution ?
Peut-on parler de dépaysement au niveau des activités pratiquées en camp ?
Pratiquez-vous d'autres loisirs avec la même implication ?
Comment vos proches perçoivent-ils votre pratique ?

Pratique culturelle et transmission :
Comment percevez-vous les différents types de manifestations (fêtes médiévales, rassemblements off, événements d'histoire vivante, reconstitution de bataille, etc.) ?
Quels sont vos rapports avec le public ?
Avec quel type de public préférez-vous travailler ?
Pensez-vous qu'il soit important de transmettre des connaissances liées au Moyen-Age? Pourquoi ?
Que pensez-vous du lien entre histoire vivante et patrimoine ?
Avez-vous développé une activité artisanale ?
Transmettez-vous vos savoir-faire aux autres reconstituteurs ? Si oui, de quelle manière ?

La pratique professionnelle :
Êtes-vous déclaré comme professionnel ?
Aimeriez-vous pouvoir en vivre ?
Que pensez-vous du développement professionnel qui se fait autour de l'histoire vivante ?

Autour de la reconstitution :
Quelles recherches effectuez-vous dans le cadre de votre pratique ?
Êtes-vous en relation avec des professionnels (archéologues, historiens, etc.) ?
Que pensez-vous de l'archéologie expérimentale ?
Êtes-vous en contact avec d'autres reconstituteurs ? Par quels moyens ?
À propos de quoi échangez-vous ?
Vous rendez-vous à Pontoise ? Dans quels buts ?
Quelles manifestations sont importantes pour vous ? Pourquoi ?
Que pensez-vous des fêtes médiévales ?
Que pensez-vous des termes suivants : évocation, reconstitution, playmobils, histoire vivante ?

Les deux questionnaires, tels qu'ils ont été distribués aux enquêtés

Questionnaire destiné aux reconstituteurs

Ce questionnaire, qui s'inscrit dans le cadre de mon doctorat en anthropologie, a pour but de mieux comprendre les pratiques associées à la reconstitution médiévale. Il se compose d'une cinquantaine de questions. Vos réponses demeureront strictement confidentielles, le traitement informatique des données restera anonyme.

Merci pour votre participation.

1. Depuis combien de temps pratiquez-vous la reconstitution ?

2. Comment êtes-vous entré(e) dans le milieu de la reconstitution ? (par exemple, grâce à un ami, etc.)

3. Dans votre famille qui pratique (ou a pratiqué) la reconstitution (parents, fratrie,etc.) ? (Y compris non médiévale)

4. Avec qui pratiquez-vous la reconstitution ?

- ☐ seul(e)
- ☐ en famille
- ☐ entre amis
- ☐ ma famille me rejoint occasionnellement

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

5. A quels types de manifestations participez-vous?

- ☐ fêtes médiévales
- ☐ rassemblements sans public (off)
- ☐ reconstitutions de batailles
- ☐ événements divers d'histoire vivante
- ☐ autre

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

6. Si 'autre', précisez :

7. Quelles sont celles sur lesquelles vous préférez vous rendre et pourquoi ?

8. Si vous participez à des rassemblements sans public : A combien par an en moyenne ?

La question n'est pertinente que si types de manifestations = "rassemblements sans public (off)"

9. Combien sont à l'étranger ?

La question n'est pertinente que si types de manifestations = "rassemblements sans public (off)"

10. Combien de kilomètres (aller) non défrayés êtes-vous prêt à parcourir pour vous rendre sur une manifestation (pour votre loisir) ?

11. Quelle part de votre budget consacrez-vous à la reconstitution (en moyenne, par an) ?

12. Etes-vous déclaré(e) en tant que professionnel(le) pour des prestations médiévales ?

○ oui ○ non

13. Depuis combien de temps ?

La question n'est pertinente que si déclaration professionnelle = "oui"

14. A ce titre, à quels types de manifestations participez-vous ?

- ☐ fêtes médiévales
- ☐ animations pédagogiques
- ☐ reconstitutions de batailles
- ☐ événements divers d'histoire vivante
- ☐ autre

Vous pouvez cocher plusieurs cases.
La question n'est pertinente que si déclaration professionnelle = "oui"

15. Si 'autre', précisez :

La question n'est pertinente que si déclaration professionnelle = "oui"

16. Combien de dates avez-vous par an, en moyenne ?

○ moins de 5 ○ entre 5 et 10 ○ entre 10 et 20
○ entre 20 et 30 ○ + de 30

La question n'est pertinente que si déclaration professionnelle = "oui"

17. Combien sont à l'étranger ?

La question n'est pertinente que si déclaration professionnelle = "oui"

18. Pratiquez-vous d'autres loisirs en dehors de la reconstitution ?

○ oui ○ non

19. Lesquels ?

La question n'est pertinente que si loisirs = "oui"

20. Pratiquez-vous (ou avez-vous pratiqué) des jeux de rôles (sur table ou en GN) ?

○ oui ○ non

21. Pratiquez-vous une ou plusieurs activités physiques ?

○ oui ○ non

22. Lesquelles ?

La question n'est pertinente que si activités physiques = "oui"

23. Pratiquez-vous des Arts Martiaux Historiques Européens ?

○ oui ○ non

24. Faites-vous partie d'une troupe ?

○ oui ○ non

25. Depuis combien de temps ?

La question n'est pertinente que si troupe = "oui"

26. Votre troupe a-t-elle une vocation historique ?

○ oui ○ non

La question n'est pertinente que si troupe = "oui"

27. Combien d'animations avec votre association pratiquez-vous par an, en moyenne ?

La question n'est pertinente que si troupe = "oui"

28. Combien sont à l'étranger ?

La question n'est pertinente que si troupe = "oui"

29. A quels types de manifestations votre troupe participe-t-elle ?

☐ fêtes médiévales
☐ animations pédagogiques
☐ reconstitutions de batailles
☐ événements divers d'histoire vivante
☐ off
☐ autre

Vous pouvez cocher plusieurs cases.
La question n'est pertinente que si troupe = "oui"

30. Si 'autre', précisez :

La question n'est pertinente que si troupe = "oui"

31. Quelle part de votre temps accordez-vous à la préparation de vos sorties (en heures par semaine), pour les confections diverses ?

32. Quelle part de votre temps accordez-vous à la préparation de vos sorties (en heures par semaine), pour les recherches ?

33. Avez-vous développé une activité artisanale suite à vos pratiques de reconstitution ?

○ oui ○ non

34. Lesquelles ?

☐ couture ☐ teinture ☐ tissage
☐ poterie ☐ forge ☐ coutellerie
☐ travail du cuir ☐ travail du bois ☐ joaillerie
☐ haubergerie ☐ autre

Vous pouvez cocher plusieurs cases.
La question n'est pertinente que si activité artisanale ? Parmi "Non réponse ; oui"

35. Si 'autre', précisez :

La question n'est pertinente que si pratiques artisanales = "autre"

36. Faites-vous commerce de cette activité ?

○ oui ○ non

La question n'est pertinente que si activité artisanale ? Parmi "Non réponse ; oui"

37. Quelle(s) époque(s) et lieu(x) reconstituez-vous?

38. Comment pensez-vous que le public perçoit votre activité de reconstituteur ?

39. Classez ces items concernant l'historicité, en les numérotant selon leur ordre d'importance pour votre pratique.

__ couture à la main
__ maille rivetée
__ cohérence costume civil/costume militaire
__ cohérence matériaux employés/époque représentée (par exemple, tissu naturel,cuir tanné végétal,etc.)
__ visuel du campement
__ visuel du costume
__ autre

Ordonnez 7 réponses.

40. Si 'autre', précisez :

La question n'est pertinente que si items historicité = "autre"

41. Quels sont, parmi ces termes, ceux qui caractérisent le mieux votre pratique ?

__ loisir
__ travail
__ passion
__ spectacle
__ sport (activité physique)
__ animation
__ histoire vivante
__ pédagogie
__ autre

Ordonnez 9 réponses.

42. Si 'autre', précisez :

La question n'est pertinente que si termes caractérisant la pratique = "autre"

43. Que pensez-vous du traitement médiatique qui a lieu autour de l'histoire vivante ?

44. Pouvez-vous citer quelques revues ou médias que vous lisez ou dont vous tenez compte pour votre pratique ?

45. Quel rôle l'Histoire a-t-elle joué dans votre volonté de pratiquer la reconstitution ?

46. Prévoyez-vous d'arrêter la reconstitution ?

O oui O non

47. Pourquoi ?

La question n'est pertinente que si arrêt reconstitution Parmi "Non réponse ; oui"

48. Quelles sont les raisons et les motivations qui vous poussent à pratiquer la reconstitution ?

49. Quel est votre âge ?

50. Etes-vous :

O un homme O une femme

51. Quel est votre diplôme le plus élevé ?

52. Dans quelle discipline ?

53. Quelle est votre occupation actuelle ?

O travail à temps complet
O travail à temps partiel
O étudiant, élève, stagiaire non rémunéré
O femme au foyer
O chômeur
O militaire du contingent
O retraité, retiré des affaires
O bénéficiaire du RMI
O autre actif

54. Quelle est votre profession ?

55. Etes-vous :

O célibataire O divorcé(e) O marié(e)
O en concubinage O pacsé(e) O veuf(ve)

56. Combien avez-vous d'enfants ?

O 0 O 1 O 2 O 3 et +

57. De quelle région venez-vous ?

Questionnaire destiné aux pratiquants d'AMHE

AMHE

Ce questionnaire, qui s'inscrit dans le cadre de mon doctorat en sociologie, a pour but de mieux comprendre les pratiques associées aux AMHE. Il se compose d'une trentaine de questions. Vos réponses demeureront strictement confidentielles, le traitement informatique des données restera anonyme.

Votre groupe d'AMHE

1. De quel groupe faites-vous partie ?

2. Depuis combien de temps ?

3. Pratiquiez-vous des AMHE avant votre entrée dans ce groupe ?
○ oui ○ non

4. De quelle manière pratiquiez-vous ?
☐ seul
☐ entre amis (groupe informel)
☐ dans une autre association

5. Vous rendez-vous aux entraînements :
○ toutes les semaines ○ une fois tous les 15 jours
○ une fois par mois ○ moins souvent

6. Participez-vous à des stages AMHE ?
○ oui ○ non

7. Lesquels ?

Votre pratique

8. Comment avez-vous connu les AMHE ?

9. Quelle défintion pouvez-vous donner des AMHE ?

10. Dans votre famille, qui d'autre pratique les AMHE ?
☐ personne ☐ fratrie
☐ parents ☐ grands-parents
☐ enfants ☐ petits-enfants
☐ cousins ☐ oncles ou tantes
☐ autres

11. Pratiquez-vous (ou avez-vous pratiqué) d'autres arts martiaux ?
○ oui ○ non

12. Lesquels ?

13. L'Histoire a-t-elle joué un rôle dans votre volonté de pratiquer les AMHE ?

14. Quel matériel personnel possédez-vous pour votre pratique des AMHE ?

15. Qui est votre instructeur principal ?

16. Quelles traditions pratiquez-vous ?

17. Pourquoi ces traditions en particulier ?

18. Faites-vous partie d'un groupe de travail autour d'une tradition particulière (ou d'un auteur en particulier) ?
○ oui ○ non

19. Combien de temps y consacrez-vous ?

20. Pratiquez-vous les AMHE pour le côté :
☐ culturel ☐ sportif ☐ recherche ☐ art martial
☐ convivial ☐ historique ☐ autre

21. Si 'autre', précisez :

Les échanges autour des AMHE

22. Faites-vous des représentations publiques ?
○ oui ○ non

23. Lesquelles, par exemple ?

24. Quels medias utilisez-vous pour vous documenter sur les AMHE ?

25. Avez-vous participé à des supports de transmission (videos, ouvrages, transcriptions, etc.) ?
○ oui ○ non

26. Lesquels ?

27. Pouvez-vous citer d'autres associations d'AMHE ?

28. Avez-vous un costume en lien avec la pratique des AMHE ?
○ oui ○ non

29. Pratiquez-vous la reconstitution historique ?
○ oui ○ non

30. Quelle(s) période(s) ?

A propos de vous...

31. Quel est votre âge ?

32. Etes-vous :
○ une homme ○ une femme

33. Quel est votre diplôme le plus élevé ?

34. Dans quelle discipline ?

35. Quelle est votre occupation actuelle ?
☐ travail à temps complet
☐ travail à temps partiel
☐ étudiant, élève, stagiaire non rémunéré
☐ femme au foyer
☐ chômeur
☐ militaire du contingent
☐ retraité, retiré des affaires
☐ bénéficiaire du RMI
☐ autre actif

36. Quelle est votre profession ?

37. Etes-vous :
☐ célibaire ☐ divorcé(e) ☐ marié(e)
☐ en concubinage ☐ pacsé(e) ☐ veuf(ve)

38. Combien avez-vous d'enfants ?
○ 0 ○ 1 ○ 2 ○ 3 et +

Annexe 2 : Quelques graphiques complémentaires

Fréquentation détaillée (individuels, groupes adultes, scolaires et centres aérés) des entrées 2010 au musée des Temps Barbares

	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1			2	50			3	11	6	5		
2				0	5	0	30	14	0	15		
3			4	6	28	63	4		2	8		
4		14	3	20	50	91	25	27	5	0		
5			6	26	22	2	8	54	51			
6			0		43	0		37	7	4		
7			2	22	103	4	54	23		2		
8			0	15	264	96	14	18	0	2		
9				20	242	0	5	20	0	50		
10			0	39	91	3	57		7	18		
11			3	4	53	102	27	14	81	0		
12			4	14	44	0	13	32	95			
13			0		102	4		29	0	2		
14			1	15	17	58		323		2		
15			19	20	61		87	67	2	0		
16				15	12	58	48	10	2	62		
17	17		0	7	3	2	8		4	7		
18			0	31		63	23	33	4	5	35	
19			0	2	6	9	15	36	38			
20			0		120	5		41	0	7		
21			2	15	104	92	29	35		2		
22			0	11	59		28	30	5	0		
23				2	24	2	33	8	9	0		
24			17	6	19	0	27		3	0		
25			0	8		10	31	29	7	0		
26			0	46	5		33	22	0			
27			3		115	7664		9	3	2		
28			2	6	88	8	104	19		15		
29			4	0	0		75	0	0	4		
30				0	8	4	28	2	2	6		
31			0		112		13			14		
TOTAL	**17**	**14**	**72**	**400**	**1800**	**8340**	**822**	**943**	**333**	**232**	**35**	**0**

Source : Musée des Temps Barbares

Graphique 58 : *Développement d'une activité artisanale pour les reconstituteurs*

Avez-vous développé une activité artisanale suite à vos pratiques de reconstitution ?

Oui	74	65.5%
Non	39	34.5%
Total	**113**	**100.0%**

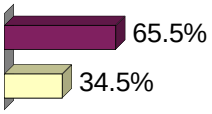

Source : Graphique réalisé d'après les réponses au questionnaire distribué aux reconstituteurs

Graphique 59 : *Autres activités de loisirs pratiquées par les reconstituteurs*

Quels autres loisirs pratiquez-vous en dehors de la reconstitution ?

Autres	34	29.8%
JDR/GN	21	18.4%
Musique	13	11.4%
Jeux de plateau	9	7.9%
Lecture	8	7.0%
Bricolage	7	6.1%
Danse	7	6.1%
Photographie	6	5.3%
Cinéma	6	5.3%
Autre reconstitution	2	1.8%
Cuisine	1	0.9%
Total	**114**	**100.0%**

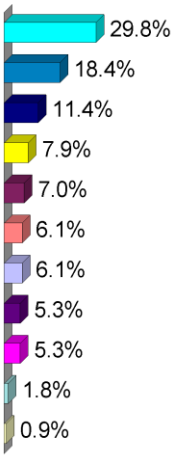

Source : Graphique réalisé d'après les réponses au questionnaire distribué aux reconstituteurs

(Réponses recodées d'après la question ouverte. La catégorie *« autres »* englobe principalement les activités sportives ainsi que les techniques liées à la reconstitution : forge, textile, etc.)

Graphique 60 *: Participation des pratiquants d'AMHE à des manifestations publiques*

Faites-vous des représentations publiques ?

Oui	22	66.7%
Non	11	33.3%
Total	**33**	**100.0%**

Source : Graphique réalisé d'après les réponses au questionnaire passé en ligne aux pratiquants d'AMHE

Fréquentation des 30 premiers sites culturels en France

Rang	SITE	COMMUNE	2005	2006	2007	2008	2009
1	Musée du Louvre	Paris	7 553 000	8 348 000	8 260 000	8 423 000	8 388 000
2	Tour Eiffel	Paris	6 428 441	6 695 131	6 797 409	6 929 463	6 603 792
3	Château de Versailles	Versailles	3 446 881	4 039 772	5 326 317	5 613 850	5 659 606
4	Centre Pompidou	Paris	2 327 336	2 742 595	2 585 701	2 748 884	3 533 858
5	Cité des Sciences de la Villette *	Paris	3 186 000	3 055 000	3 030 628	3 042 000	3 058 000
6	Musée d'Orsay	Paris	2 929 282	3 009 203	3 166 509	3 025 164	3 022 012
7	Château et musée des Ducs de Bretagne	Nantes	-	-	1 562 406	1 338 615	2 542 592
8	Cimetière Américain d'Omaha	Colleville	1 421 120	1 450 000	1 400 000	1 300 000	1 765 500
9	Museum d'histoire naturelle	Paris	1 236 573	1 344 344	1 372 804	1 738 338	1 621 692
10	Arc de Triomphe	Paris	1 255 104	1 330 738	1 543 295	1 569 577	1 530 634
11	Musée du Quai Branly	Paris	-	952 070	1 452 000	1 389 454	1 496 439
12	Merveille de l'abbaye	Mont Saint Michel	1 095 926	1 122 321	1 231 991	1 202 704	1 231 970
13	Musée de l'Armée	Paris	1 070 122	1 130 841	1 188 728	1 266 181	1 221 796
14	Sainte Chapelle	Paris	778 570	833 392	852 989	857 331	905 710
15	Musée Rodin	Paris	598 589	621 513	700 001	751 384	792 967
16	Musée Grévin	Paris	668 373	682 000	762 000	739 500	772 000
17	Domaine de Vizille	Vizille	-	-	-	804 511	757 478
18	Château de Chambord	Chambord	651 325	668 977	721 830	717 822	716 997
19	Musée d'art moderne de la ville de Paris	Paris	-	775 581	385 887	832 088	708 720
20	Institut du Monde Arabe	Paris	1 247 390	822 285	724 805	824 683	704 540
21	Tour Montparnasse	Paris	440 000	458 000	554 372	643 904	657 826
22	Panthéon	Paris	424 832	454 999	507 452	572 232	635 863
23	Musée Carnavalet	Paris	438 487	441 193	485 295	730 104	621 787
24	Musée de l'Orangerie	Paris	-	497 093	598 762	543 754	568 586
25	Palais des Papes	Avignon	549 525	569 973	606 096	599 204	564 966
26	Château du Haut Koenigsbourg	Orschwiller	507 289	489 678	513 714	515 957	530 326
27	Visitor Center	Colleville	-	-	-	434 562	496 394
28	Cité médiévale (rempart et château)	Carcassonne	321 880	378 490	458 719	472 312	477 300
29	Petit Palais	Paris	90 213	787 418	576 339	580 278	475 934
30	Conciergerie	Paris	341 557	368 013	415 225	423 889	422 727

Source : www.tourisme.gouv.fr

Fréquentation des 30 premiers sites non culturels en France

Rang	SITE	COMMUNE	2005	2006	2007	2008	2009
1	Disneyland Paris	Marne la Vallée	12 300 000	12 800 000	14 500 000	15 300 000	15 400 000
2	Parc Astérix	Plailly	1 770 000	1 663 175	1 622 000	1 800 000	1 821 000
3	Parc Futuroscope	Poitiers	1 435 000	1 400 000	1 600 000	1 610 000	1 700 000
4	Le Puy du Fou (grand Parc+Cinéscénie)	Les Epesses	1 189 000	1 200 000	1 207 000	1 307 000	1 440 000
5	Parc zoologique du Bois de Boulogne	Lille	1 327 268	1 055 573	1 003 615	1 009 187	926 513
6	Chemin de fer du Montenvers-Mer de Glace *	Chamonix	786 247	786 502	838 755	819 819	814 496
7	Viaduc de Millau - Aire du viaduc	Millau	500 000	819 651	1 078 761	812 696	801 330
8	Téléphérique de l'Aiguille du Midi **	Chamonix	418 330	402 644	458 625	461 904	798 752
9	Visite en bateau de la ville de Strasbourg	Strasbourg	683 250	668 196	726 693	742 021	759 323
10	Parc zoologique de la Palmyre	Les Mathes	737 566	711 056	708 559	672 375	748 388
11	Zoo du Bois de Coulanges	Amnéville-les-Thermes	558 009	493 819	558 666	591 871	626 196
12	Musée océanographique	Monaco	609 545	628 162	615 965	618 955	590 022
13	Parc Nausicaa	Boulogne sur Mer	598 886	622 239	576 954	572 043	572 053
14	Téléphérique du Brévent **	Chamonix	455 276	374 149	387 126	296 849	556 774
15	Parc d'attractions Nigloland	Dolancourt	430 408	445 000	467 000	473 000	500 586
16	Centre aqualudique Les Atlantides	Le Mans	485 690	474 763	468 534	482 735	487 368
17	Océarium	Le Croisic	276 945	264 345	254 372	249 069	462 674
18	Parc d'attractions Walygator	Amnéville-les-Thermes	261 000	249 306	328 790	402 544	450 000
19	Océanopolis	Brest	455 406	439 208	442 234	465 260	445 600
20	Parc Phoenix	Nice	387 575	392 946	515 948	449 080	431 969
21	Circuit (compétitions nationales)	Nevers-Magnicourt	-	-	399 100	426 430	388 374
22	Aquarium	Saint Malo	373 800	384 700	376 284	339 126	367 977
23	La Mer de Sable	Ermenonville	401 000	349 873	349 873	353 000	360 204
24	Parc animalier réserve africaine	Sigean	322 809	310 767	352 989	328 311	330 060
25	Les Antilles	Jonzac	160 802	245 702	300 000	243 500	330 000
26	Planète Sauvage	Port Saint Père	216 634	217 488	228 613	227 504	321 955
27	Petit train de la Rhune	Sare	358 230	363 767	320 822	313 075	319 643
28	Guédelon chantier médiéval	Treigny	245 210	249 744	251 968	238 796	314 270
29	Aquarium Mare Nostrum	Montpellier	-	-	-	438 994	312 166
30	Parc zoologique et botanique	Mulhouse	320 787	294 671	335 066	329 586	311 256

Source : www.tourisme.gouv.fr

Annexe 3 : Tableaux des enquêtés

RECONSTITUTEURS				
N° d'entretien	**Sexe**	**Âge (approximatif)**[819]	**« Espace » de réalisation**	**Date de l'entretien**
1	Masculin	40	Mails	Novembre 2010
2	Féminin	35	Mails	Octobre 2010
3	Masculin	35	Mails	Septembre 2010
4	Féminin	50	*Festival*	Juin 2009
5	Masculin	30	Mails	Octobre 2010
6	Masculin	40	Mails	Octobre 2010
7	Féminin	30	*Chariot d'Arthur*	Octobre 2009
8	Masculin	20	*Opus Manuum*	Mai 2010
9	Masculin	30	*Opus Manuum*	Mai 2010
10	Masculin	55	*Festival*	Juin 2010
11	Masculin	40	Mails	Octobre 2010

ARTISANS (PROFESSIONNELS)				
N° d'entretien	**Sexe**	**Âge**	**« Espace » de réalisation**	**Date de l'entretien**
12	Masculin	27	Mails	Mars 2010
13	Masculin	36	*Festival* + mails	Juin 2009 + Mars 2010
14	Masculin	36	*Journées mérovingiennes* + mails	Septembre et octobre 2010
15	Masculin	56	Mails + *Festival*	Mai et juin 2010
16	Masculin	40	Mails	Décembre 2010
17	Masculin	35	Mails	Décembre 2010
18	Masculin	45	*Opus Manuum*	Mai 2010

[819] L'âge est approximatif (sauf pour les artisans, afin de saisir leur trajectoire de vie) puisqu'aucune question portant sur ce point précis n'a été posée. Ce sont les questionnaires qui avaient pour objectif de fournir des données chiffrées.

RECONSTITUTEURS QUI ONT DÉVELOPPÉ UN SAVOIR-FAIRE PARTICULIER				
N° d'entretien	**Sexe**	**Âge (approximatif)**	**« Espace » de réalisation**	**Date de l'entretien**
19	Féminin	40	Mails	Octobre 2010
20	Masculin	35	Mails	Octobre2010
21	Féminin	55	Chariot d'Arthur + mails	Octobre 2009 + Janvier 2010
22	Masculin	40	Mails	Octobre 2010

RESPONSABLES DE RECONSTITUTIONS DE BÂTIMENTS				
N° d'entretien	**Sexe**	**Âge (approximatif)**	**« Espace » de réalisation**	**Date de l'entretien**
23	Masculin	40	Mails	Mars 2010
24	Masculin	50	Mails	Mars 2010
25	Masculin	30	Mails	Mars 2010

PRÉSIDENTS D'ASSOCIATION D'AMHE				
N° d'entretien	**Sexe**	**Âge (approximatif)**	**« Espace » de réalisation**	**Date de l'entretien**
26	Masculin	25	Mails	Avril 2010
27	Masculin	?	Mails	Avril 2010
28	Masculin	?	Mails	Avril 2010
29	Masculin	40	Mails	Avril 2010
30	Masculin	25	Mails	Avril 2010
31	Masculin	30	Mails	Avril 2010
32	Masculin	25	Mails	Mai 2010
33	Masculin	35	Mails	Mai 2010
34	Masculin	30	Mails	Mai 2010
35	Masculin	40	Mails	Mai 2010
36	Masculin	35	Mails	Mai 2010
37	Masculin	35	Mails	Juin 2010
38	Masculin	35	Mails	Juin 2010
39	Masculin	?	Mails	Janvier 2011

PRATIQUANTS D'AMHE QUI EFFECTUENT DES RECHERCHES (Doctorat, etc.)				
N° d'entretien	**Sexe**	**Âge (approximatif)**	**« Espace » de réalisation**	**Date de l'entretien**
40	Masculin	30	Messagerie instantanée + *Rencontres internationales*	Avril et mai 2010
41	Masculin	30	Mails	Avril 2010
42	Masculin	25	Mails + *Stage d'Alsace*	Avril 2010 + Mars 2011
43	Masculin	40	Mails + *Stage d'Alsace*	Avril 2010 + Mars 2011
44	Masculin	35	Mails	Juillet 2010

ORGANISATEURS D'ÉVÉNEMENTS				
N° d'entretien	**Sexe**	**Âge (approximatif)**	**« Espace » de réalisation**	**Date de l'entretien**
45	Masculin	35	Mails + *Rencontres internationales*	Mai 2009
46	Masculin	25	Mails + *Chariot d'Arthur*	Octobre 2009
47	Masculin	60	Téléphone	Juin 2009
48	Masculin	40	Mails + *Opus Manuum*	Avril 2009
49	Masculin	35	*Rassemblement Excalibur*	Mai 2009

DIVERS					
N° d'entretien	**Statut**	**Sexe**	**Âge (approximatif)**	**« Espace » de réalisation**	**Date de l'entretien**
50	Conservateur du musée des Temps Barbares	Masculin	60	*Journées mérovingiennes*	Septembre 2010
51	Photographe, ancien responsable d'édition	Masculin	35	Téléphone	Septembre 2010
52	Rédacteur en chef d'une revue	Masculin	35	*Fous d'Histoire* + mails	Novembre 2010
53	Rédacteur en chef d'une revue	Masculin	55	*Fous d'Histoire*	Novembre 2010
54	Directeur d'une association	Masculin	40	Téléphone	Novembre 2010

Annexe 4 : Illustrations supplémentaires

Illustration 15 : *Affiche du Festival d'histoire vivante, édition 2011*

Source : Musée des Temps Barbares

Illustration 16 : *Affiche des Rencontres internationales, édition 2011*

Source : http://www.detailleetdestoc.com

Annexe 5 : Photographies prises sur le terrain

Clichés de reconstitution

Illustration 17 : *Cuisson de céramiques, four gallo-romain, août 2010*

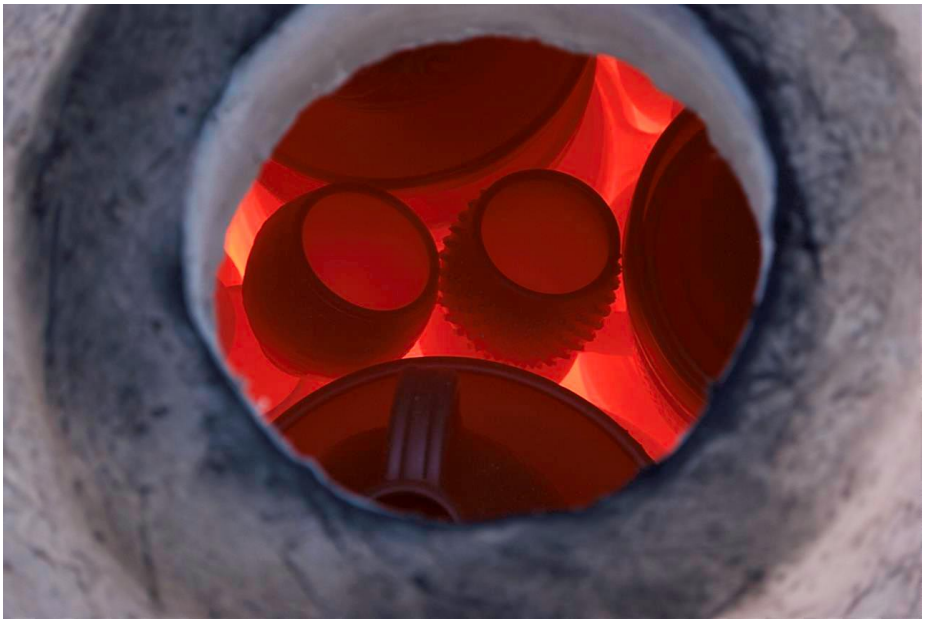

Source : Photographie personnelle

Illustration 18 : *Défournement, après la cuisson, août 2010*

Source : Photographie personnelle

Illustration 19 : *Démonstration de vannerie, Festival 2009*

Source : Photographie personnelle

Illustration 20 : *Les scolaires au Festival, juin 2010*

Source : Photographie personnelle

Illustration 21 : *Marché de l'histoire, Pontoise, avril 2010*

Source : Photographie personnelle

Illustration 22 : *« Mêlée », rassemblement Excalibur, mai 2009*

Source : Cliché de Benjamin Boillot

Illustration 23 : *Soule à la crosse, Opus Manuum 2010*

Source : Cliché de Benjamin Boillot

Clichés d'AMHE

Illustration 24 : *Atelier « technique », Rencontres internationales, 2010*

Source : Photographie personnelle

Illustration 25 : *Un « tournoi », Rencontres internationales, 2010*

Source : Photographie personnelle

Illustration 26 *: Démonstrations de techniques au messer, Rencontres internationales 2010*

Source : Photographie personnelle

Illustration 27 : *Sparring, stage d'Alsace, mars 2011*

Source : Cliché de Sabrina Auger

Annexe 6 : Liens internet

Quelques sites internet des manifestations qui ont constitué des terrains

Opus Manuum :
http://philjar.free.fr/opusmanuum/accueil.php

Festival d'histoire vivante et *Journées mérovingiennes* :
http://www.museedestempsbarbares.fr/index.html

Marché de l'histoire et *Fous d'Histoire* :
http://www.histoirevivante.org/marche-medieval.php
http://www.festival-spectacle-historique.com

Rencontres internationales :
http://www.hemac-dijon.com

Blog du potier archéocéramiste :
http://arscretariae.romandie.com

Sites internet de différentes reconstitutions de batailles

Hastings, sur le site d'*English Heritage* :
http://www.english-heritage.org.uk

Azincourt :
http://www.azincourt-alliance.org.uk

Bouvines :
http://www.bouvines1214.org

Muret :
http://www.muret1213.org

Malemort :
http://www.batailledemalemort.org

Quelques forums de reconstitution et d'AMHE

Les Guerriers du Moyen-Âge :
http://www.guerriersma.com/forum

Le Grand Sud Médiéval :
http://grand-sud-medieval.aceboard.fr

Le Collectif Francs :
http://collectif.francs.free.fr/forum

De Taille et d'Estoc :
http://de-taille-et-destoc.xooit.com/index.php

Forum d'un essai de création de fédération d'AMHE :
http://projetfedeamhe.xooit.fr/index.php

Annuaire des groupes d'AMHE :
http://www.amheonweb.net/site

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE 1

INTRODUCTION 3

PREMIÈRE PARTIE : DÉLIMITATION DE L'OBJET D'ÉTUDE 12

CHAPITRE I : APPROCHES DE L'OBJET DE RECHERCHE 14

A. Problématique, hypothèses et caractérisations 14
A.1. Problème de départ et construction de la problématique 14
A.2. Modèle d'analyse 16
A.2.1. Théorisation 16
A.2.2. Schèmes d'analyse 18
A.2.3. Conceptualisation 20
A.3. Les hypothèses retenues 21
A.4. Évaluation et représentativité 23
B. Travail de définitions terminologiques 26
B.1. Les liens entre l'histoire, l'archéologie et la sociologie 26
B.2. Approches terminologiques 28
C. État des lieux et manifestations du phénomène 35
C.1. Connaissances préalables à la recherche 35
C.2. Caractérisations des types d'activités 37
C.2.1. La reconstitution historique 37
C.2.2. Les AMHE 38
C.2.3. D'autres types de reconstitution ? 39
C.2.4. Perspectives comparatives 41
D. Champ de recherche et méthodologie 44
D.1. Organisation du domaine d'enquête 44
D.2. Choix des méthodes employées et contraintes structurelles 47
E. Pratiques sociologiques et ethnologiques : quelques points de réflexion 52
E.1. Travail de terrain et approche pluridisciplinaire 52
E.2. Place du chercheur 58
E.3. La question de la réflexivité 59
F. Comment rendre compte ? 61
F.1. La rédaction : rendre compte par l'écriture 62
F.2. Les photographies : rendre compte par le visuel 66

CHAPITRE II : L'OBSERVATION PARTICIPANTE 71

A. Définition et présentation de la méthode 71
A.1. Définitions 71
A.2. Intérêts de cette méthode 74
A.3. Manières de réaliser l'observation 77
B. Place de cette méthode dans la recherche 86
B.1. Moments de l'utilisation de l'observation participante 86
B.1.1. Question de l'ethnométhodologie comme démarche 87

B.1.2. La fiabilité des données 89
B.2. Présentation des terrains soumis à l'observation participante 90
B.2.1. Types de terrains 90
B.2.2. Terrains non observés 94

CHAPITRE III : L'ENQUÊTE QUANTITATIVE 97

A. Intérêts de ce type de méthodologie au sein de la recherche 97
A.1. La méthode quantitative 97
A.2. Les questionnaires : dans quel but ? 99
B. Place de la méthode dans le travail de terrain 101
B.1. Ethnographie et questionnaire 101
B.2. Mise en place et passation des questionnaires 105
C. Le recueil des éléments quantitatifs 112
C.1. Présentation des questionnaires et données recherchées 112
C.2. Autres données quantitatives 115

CHAPITRE IV : L'ENQUÊTE QUALITATIVE 119

A. La méthode qualitative : contenu et apports 119
B. Les entretiens 123
B.1. Pourquoi des entretiens ? 123
B.2. Mise en place 126
C. La prise en compte des différents médias 135
C.1. La presse spécialisée 135
C.2. Les forums de discussions 138
C.3. Le rapport à l'image 140

DEUXIÈME PARTIE : UNE PRATIQUE ENTRE DIFFUSION CULTURELLE ET SUPPORT VIVANT 143

CHAPITRE V : QUELLE ACTIVITÉ CULTURELLE ? 145

A. Une pluralité de pratiques 145
A.1. Sociologie de la culture et pratiques culturelles 145
A.2. Quelles « catégories » pour les pratiques culturelles ? 156
A.3. L'histoire vivante : « multi-pratiques » ? 167
B. Recherches et connaissances 171
C. Des savoir-faire particuliers 177

CHAPITRE VI : HISTOIRE VIVANTE ET PATRIMOINE 185

A. Quel(s) patrimoine(s) ? 185
A.1. Un problème de définitions 185
A.2. Les acteurs et leur patrimoine 188
B. Présentation de savoirs oubliés : des enjeux patrimoniaux ? 193
B.1. Artefacts, savoir-faire et patrimoine technique 193
B.2. Quelle place pour les monuments historiques, les sites archéologiques et les reconstitutions de bâtiments ? 199
C. Musées, patrimoine et histoire vivante 204

D. D'autres patrimoines envisageables ? 211
D.1. Le patrimoine culturel immatériel 211
D.2. Un patrimoine européen 213
D.3. Un patrimoine ethnologique ? 215

CHAPITRE VII : LA PLACE DE LA « MÉMOIRE » AU SEIN DE LA PRATIQUE 218

A. Mémoire et histoire 218
A.1. Démarche historique et ancestralité 218
A.2. D'une mémoire historique à une mémoire collective ? 223
B. Lieux de patrimoine : mémoire morte ou mémoire vivante ? 229
C. Mémoire et souvenir 235

CHAPITRE VIII : L'HISTOIRE VIVANTE ET LA QUESTION DE LA TRANSMISSION 251

A. La transmission comme vecteur de compétences 251
B. La transmission et l'échange 257
B.1. Transmission et publics 259
B.2. Transmission au sein du groupe de pairs 268
C. Apprentissage et formation 275
C.1. Comment s'effectue la transmission ? La place de la pédagogie 275
C.2. L'apprentissage et la formation 285
D. Par-delà la transmission... 292
D.1. La visibilité par la transmission 292
D.2. Ce qui n'est pas échangé et le refus de transmettre 293
D.3. Transmission « ratée » : des sanctions ? 294
D.4. Du don... 298

TROISIÈME PARTIE : ENTRE LOISIR ET PROFESSIONNALISATION : QUELS ÉLÉMENTS POUR DÉFINIR LA PRATIQUE ? 311

CHAPITRE IX : ACTIVITÉ DE LOISIR OU ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE ? 313

A. Comment parler d'activités de loisirs concernant l'histoire vivante ? 313
B. Les activités professionnelles 331
B.1. Les artisans 332
B.2. Les « chercheurs » 339
B.3. Les « animateurs » 345
B.4. Les emplois dans les structures reconstituées et les organisateurs 347
B.5. Les autres professionnels 350
C. Quelles relations entre professionnels et bénévoles quant au « marché » potentiel de l'histoire vivante ? 354
C.1. La question des tarifs et du marché 354
C.2. Deux milieux distincts pour une même pratique ? 358
C.3. Les institutions et les acteurs économiques 362

CHAPITRE X : LES AMHE : ACTIVITÉ PHYSIQUE DE LOISIR OU POSSIBLE MÉTIER ? 370

A. La question du sport 370

B. Entre sportivisation et institutionnalisation : quels enjeux pour les AMHE ? 382
C. De la tradition au métier 391

CHAPITRE XI : LA PLACE DES FÊTES MÉDIÉVALES DANS LA PRATIQUE D'HISTOIRE VIVANTE 406

A. Entre fête, carnaval et spectacle 406
B. La participation de l'histoire vivante aux fêtes médiévales 421
C. Entre rejet et attrait : une fascination pour la fête ? 428

CHAPITRE XII : HISTOIRE VIVANTE ET PRATIQUES TOURISTIQUES 434

A. Tourisme et Moyen-Âge 434
B. Entre tourisme intra-communautaire et tourisme « de masse » 440
B.1. Les pratiquants d'histoire vivante et leurs actions touristiques 441
B.2. Les visiteurs de l'histoire vivante 449
C. Tourisme culturel et patrimonial : un enjeu pour l'histoire vivante ? 454

QUATRIÈME PARTIE : UNE PRATIQUE SOCIALE CRÉATRICE D'IDENTITÉS 465

CHAPITRE XIII : PORTRAIT SOCIOLOGIQUE 467

A. Profil des enquêtés 467
A.1. L'âge 467
A.2. Le genre 469
A.3. Le niveau d'étude 470
A.4. Occupation et emploi 473
A.5. Statut matrimonial 476
A.6. Les motivations 479
A.7. Liens AMHE et reconstitution 482
B. « Profil » de la pratique 485
B.1. L'entrée dans le milieu 485
B.2. Au-delà de l'histoire vivante 491

CHAPITRE XIV : DES MANIÈRES DE PRATIQUER ET D'ÊTRE VU 499

A. Le langage employé 499
B. Des manières de pratiquer... 509
B.1. Une volonté de vulgarisation 509
B.2. Le rapport au corps 512
B.3. Des manières de faire révélatrices d'identités 516
C. … et de s'exposer 520
C.1. Les représentations sociales 520
C.2. Se donner à voir : présentation de soi et limites de l'exposition 528

CHAPITRE XV : QUELLE(S) COMMUNAUTÉ(S) ? 534

A. Une communauté virtuelle 534
B. L'entre-soi 542

C. Des fractures possibles ? **548**
C.1. Une image modifiée de l'extérieur 548
C.2. Des dissensions internes 553

CHAPITRE XVI : ENTRE NORMES ET VALEURS : UNE REPRÉSENTATION IDENTITAIRE DE LA DÉMARCHE ? **564**

A. Du jeu avec les frontières **564**
A.1. Rapports à l'en-dehors 565
A.2. Marginalité et affirmation identitaire 569
B. Des intérêts communs **573**
B.1. La variable « recherche » 575
B.2. L'entraide 576
B.3. Un rapport au temps différent 578
B.4. Une présentation d'événements riches 581
B.5. Maintenir un ensemble cohérent 582
C. Des normes à respecter à une identité reconnue **586**
C.1. Des règles prescriptives 586
C.2. Des normes aux identités 591

CONCLUSION **600**

BIBLIOGRAPHIE **608**

GLOSSAIRE **632**

TABLE DES GRAPHIQUES **633**

TABLE DES ILLUSTRATIONS **635**

INDEX DES AUTEURS **636**

INDEX THÉMATIQUE **640**

ANNEXES **642**

TABLE DES MATIÈRES **667**